TUFTS COLLEGE LIBRARY.

Purchased

Bound March 1909

57933

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME XLVI. — 1er JUILLET 1908.

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXVIIIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME QUARANTE-SIXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1908

TUFTS COLLEGE
LIBRARY.
57933

CIEL ROUGE[1]

DEUXIÈME PARTIE (2)

IV

Il y avait près d'un mois que chaque après-midi, dans un endroit quelconque du parc ou du palais de Versailles, Mme de Kermor, sous la sauvegarde de sa fille, rencontrait David Mériel. Heures délicieuses, où la beauté des tableaux et des statues, le sortilège des jardins, l'attrait divin des paysages vus à deux concouraient à l'enivrement de leurs âmes. Ils avaient l'impression d'accomplir un merveilleux pèlerinage, d'être seuls, très loin, très haut, dans une contrée idéale. Ils commencèrent par visiter les appartemens royaux : somptueux livre d'images où la mémoire inscrit le texte. A mesure que leurs pieds glissaient sur le parquet luisant des chambres, le temps passé rentrait en scène. Les espaces vides se repeuplaient de femmes aux étroites coiffures poudrées, aux robes chargées de passementeries; des jeunes hommes habillés de taffetas gorge de pigeon les abordaient avec un sourire galant. Et c'était d'amour qu'ils parlaient, car en ce siècle de favorites et de courtisans, parmi ces murailles ornées d'emblèmes voluptueux, de quel autre sujet aurait-on pu s'entretenir?...

(1) *Published, July first, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Fasquelle.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juin.

Ce jour-là David, se sentait triste sans savoir pourquoi. Profitant d'une minute où Odette s'était éloignée, il murmura :

— Heureuse époque que celle où aimer était l'essentiel de la vie!

Le reproche à son adresse que contenaient ces paroles ne pouvait échapper à Laurence. Elle répondit tristement :

— Qu'y a-t-il à cela de changé?

Puis, comme si elle craignait d'en dire davantage, elle s'éloigna du jeune homme et rejoignit sa fille devant la toile où Mme Vigée-Lebrun a groupé autour de Marie-Antoinette son gracieux trio d'enfans. De tragiques pensées s'évoquèrent. Ce cou si rond, cette gorge aux blancheurs de neige! quelle vision!... Laurence ne put se retenir d'associer Odette à l'émoi qu'elle ressentait. En quelques mots, elle lui fit le récit des événemens du Temple. La petite l'écoutait palpitante. Imitant le geste tendre du Dauphin, elle se pressait contre sa mère, lui serrait les doigts. Ses yeux humides contenaient cette supplication : Nous, n'est-ce pas, pour nous séparer, toutes les forces du monde seraient impuissantes?

Un peu plus loin, leur attention fut retenue par le délicieux visage enfantin de celle qui fut Louise de France, avant de devenir la sœur Louise de la Miséricorde. Laurence connaissait ce portrait, elle en avait souvent admiré la bouche riante et le corsage de soie rose. Elle expliqua qu'il avait été commandé par Louis XV et offert à la reine Marie Leckzinska pour la consoler après que sa fille chérie avait été conduite à l'abbaye de Fontevrault. Se retournant vers David, elle lui fit part de ses réflexions. Pourquoi cette princesse aux traits charmans avait-elle préféré les aridités du Carmel à la douceur d'être aimée par l'un de ces jolis seigneurs que Nattier, eux aussi, avait peints? Comment ces joues en fleurs, ces lèvres plus vives que le fard avaient-elles consenti à pâlir sous le voile et la cornette?...

David était porté davantage à considérer la peinture au point de vue plastique. Déniant au sentiment le droit d'empiéter sur la forme, il n'attachait de prix qu'à la perfection d'art. D'un mot, il élevait l'œuvre à sa véritable hauteur, ouvrait le large horizon des valeurs, dressait des temples au culte pur de la ligne. Son opinion se formulait avec un charme persuasif.

— Vous êtes la pleine intelligence! affirmait son amie.

Et tandis qu'elle croyait, en l'écoutant, n'éprouver qu'une

ferveur cérébrale, son cœur défaillait à la chaleur des enthousiasmes partagés.

Le parc leur réservait d'autres ravissemens. Ils le parcoururent avec l'emportement de voyageurs qui atteindraient le but longtemps visé de leurs efforts. Athènes, Florence, le Capitole étaient à la fois devant eux. Sur le ciel d'été, Minerves imposantes, chastement drapées de tuniques où la pointe des seins mettait une blancheur plus blanche, Vénus voluptueuses et nues, Nymphes aux corps juvéniles pétris de grâce et de sérénité, Gladiateurs blessés dont la douleur robuste accuse encore la férocité païenne dessinaient un geste éternel. Et vous Ariane, sœur douloureuse en qui se lamente, à travers les siècles, la plainte des amantes délaissées, avec quelle force obsédante s'imposait votre image étendue comme sur la pierre d'un tombeau!

Souvent les promeneurs quittaient le royaume du marbre et s'enfonçaient sous de tranquilles allées vertes. A l'ombre des arbres où Racine venait méditer, eux causaient. Les tendres figures de Bérénice et d'Andromaque hantaient leurs esprits cultivés; celles d'Hermione, de Phèdre, attisaient l'ardent poème de leurs cœurs. Ils songeaient à Fersen mettant sa vie au service de l'infortunée reine, à Lauzun sanglotant ses adieux, à La Vallière étouffant d'amour et de remords. Et chacun de ces souvenirs, où toujours le pauvre cœur humain succombait sous le même fardeau, les ramenait à eux-mêmes, à leur destin fragile et périlleux.

Pourtant, bâillonné par la présence de l'enfant, David se dévorait d'impatience. Ne jamais se trouver seul avec Mme de Kermor était un régime auquel il ne s'était pas attendu. Ne voyait-elle pas qu'il était inquiet, qu'il la regardait en haletant, comme un homme qui a quelque chose de difficile à dire et qui voudrait être aidé? Il ne savait que penser de cette femme qui, après avoir montré un abandon amical, libre et presque passionné, se reprenait, préservait son cœur, avait l'air de se dérober. Aprement il s'interrogeait. M'aime-t-elle? Qu'attend-elle de moi? M'appartiendra-t-elle jamais? Si, du moins, je pouvais lui parler!...

Leurrée par le silence auquel David était contraint à son côté, Laurence trouvait la vie palpitante et grandiose. Elle marchait près de lui d'un pas soulevé. Les parterres fleuris faisaient cortège à son bonheur. Il arrivait parfois qu'un parfum entré en

elle trop violemment dérangeât l'équilibre de ses nerfs, qu'un mot, une intonation, un frôlement de doigts contre sa jupe ébranlât l'empire qu'elle avait sur ses sens... Aussitôt elle se raidissait ; comme en glissant on s'accroche à une branche, elle saisissait la main d'Odette, et sous un prétexte quelconque abrégeait leur promenade. De retour à la maison elle s'examinait avec un soin consciencieux... Mais quoi !... N'avait-elle pas mis une fois pour toutes son cœur en ordre ?... Est-ce que la flamme d'idéal ne montait pas toujours droite et pure ? Peu à peu son âme se rassérénait... Que craindre ? Elle ne concevait rien au delà de l'entente chaleureuse où tour à tour David était son ami, le guide choisi de son intelligence et aussi un peu le cher petit de son cœur si profondément maternel.

Ces assurances n'empêchaient pas qu'un lourd malaise l'oppressât en présence de M. de Kermor. Tout, devant lui, était souffrance, contrainte, envers de ses joies. Tout la martyrisait. Sa loyauté de caractère subissait mal les feintes nécessaires et les silences mensongers. Dès le matin, elle se cachait la tête dans l'oreiller à la seule pensée des ruses auxquelles il faudrait recourir pour que la précieuse intimité restât secrète. Et le soir !... Oh ! c'était alors que son pauvre être se sentait broyé comme entre les ais d'un étau ! Que de fois, toute sa dignité en révolte, elle tenta de se libérer !... Que d'artifices et d'efforts pour n'appartenir plus qu'à elle-même !... Si elle y avait réussi, de quel vertige ne se serait-elle pas sentie emportée vers David ! Mais chaque fois que le poids de sa chaîne la contraignait aux soumissions désespérées, elle murmurait : « Mieux vaudrait ne jamais revoir mon ami !... »

Hélas ! quand sonnait l'heure du rendez-vous, tout ce qui n'était pas David s'effaçait. Une puissance irrésistible s'emparait d'elle ; ses mains, redevenues empressées, cherchaient des gants, une ombrelle, et ses pieds, d'eux-mêmes, reprenaient le chemin du bonheur.

S'en fût-elle détournée, Odette se serait trouvée là pour l'y conduire, car Odette, pareillement, ne vivait que pour ces rencontres. Grands événemens, dont plus tard on se souvient et qui sont le trésor de l'enfance ! Voir David était son unique plaisir, son but, l'intérêt, l'expansion de sa petite âme. Elle l'écoutait attentivement, enregistrait ses moindres paroles, les retenait avec une précocité surprenante. Elle aurait passé des

heures entières à entendre cette voix charmeuse qui, d'elle à lui, supprimait les distances, la haussait presque au rang envié de jeune fille. Et lorsqu'il avait fini de parler, elle continuait à lever l'interrogation de ses jolis yeux d'émeraude qui disaient : « Encore, encore ! » On aurait cru que, subitement, elle avait pris des années, que son intelligence ne gardait plus rien de puéril. Il arrivait pourtant, qu'en ce délicat organisme surmené, une détente se produisît. Dans l'enfant, la gamine alors reparaissait avec excès; elle s'agitait, comme si elle avait secoué des liens trop lourds, et se mettait, sans qu'on sût pourquoi, à rire frénétiquement, à débiter des extravagances.

— Qu'y a-t-il, lui demanda un jour sa mère, pour te mettre ainsi en gaieté?

Elle réfléchit, et avec une mimique exaltée répondit :

— Je ne sais!... Depuis quelque temps, il me semble que l'air a changé de couleur. J'aime les oiseaux, les bosquets, les statues; tout m'amuse et me plaît dans le parc.

Attendrie par ces accès d'heureuse humeur chez Odette, Mme de Kermor se plut à les favoriser. Même en compagnie de David, elle encourageait le babil de la fillette, et, avec une inlassable patience, répondait à ses mille questions. Le murmure de cette petite voix claire à son oreille était comme celui d'un ruisseau dont on suit le cours, afin de ne pas s'égarer. Cessait-il, une appréhension la poignait, comme si l'autre voix, la voix tentatrice qu'elle ne voulait pas entendre, allait déchirer l'air.

Cependant, David frémissait d'impatience. Il ne sentait plus qu'il aimait Laurence; ou plutôt, son amour n'était désormais que douleur et qu'irritation. Combien de temps allait-elle le condamner à ce rôle absurde de cicerone? L'enchantement des premières causeries s'était dissipé. Que lui importaient la courbe heureuse d'un bassin, la patine du marbre, l'histoire, les tableaux, quand sa jeunesse était en lui comme un feu qui crépite? Sa fâcherie s'en prit aux choses : celles que peu de jours auparavant il admirait lui parurent appauvries. Les belles ordonnances, dont il s'était montré fervent, furent déclarées factices et guindées. Il en critiqua la monotonie, médit des lignes rigides et des bosquets coupés par compartimens. La géométrie des bosquets lui fut insipide. Il s'éleva contre l'émondage régulier des arbres, contre les meurtrissures de la sève,

contre cette discipline partout imposée aux formes végétales qui lui semblait un symbole de la violence faite à sa propre nature. Entre les murailles de charmilles où Laurence limitait leurs pas, il se sentait enfermé, captif, et rêvait de miraculeux écroulemens. Oh! être transporté en quelque forêt sauvage où le corps puissant des chênes pousse libre vers le ciel, étend ses branches et s'enlace à d'autres branches!...

Mais qu'espérer?... Odette, l'insupportable Odette n'était-elle pas toujours là? Quelle envie il avait de lui crier : « Va-t'en!... Mais va-t'en donc!... »

Ce jour-là, Laurence portait une toilette mauve si parfaitement en harmonie avec la verdure environnante qu'elle y était fondue comme une touffe d'hortensias parmi les feuilles. Son corsage dégageait la ligne délicate du cou; son bras, que l'été rendait pâle et moite, luisait entre les dentelles de la manche. Cette chair de nacre, dont il imaginait la tiédeur, troublait David d'une façon singulière.

Plusieurs des questions que lui avait adressées Odette étaient demeurées sans réponse. Dépitée de ne pouvoir attirer à elle l'attention du jeune homme, elle dit à sa mère :

— J'ai envie de courir. Permets-moi d'aller jusqu'au carrefour de Flore.

— Soit, consentit Laurence, mais que je ne te perde pas de vue.

A grandes enjambées, Odette prit les devans. Sa jupe neigeuse voltigeait comme une nuée de papillons; son chapeau, en paille légère, laissait derrière elle flotter deux banderoles de satin.

On était sous une futaie : les troncs droits et lisses ressemblaient à de hautes colonnes; les cimes déployées sur l'éclat du soleil avaient la mobilité transparente d'un vélum; tout au bout de la perspective, on aperçut une porte claire : le ciel.

Combien David l'avait attendue, cette première minute de délivrance!... Du plus profond de sa poitrine il respira. Un flot de paroles allait-il jaillir de lui, le libérer du poids si impatiemment supporté? Non; sa gorge étranglée retenait les mots. Toute sa vie était dans son regard, un regard aussi expressif qu'un aveu.

Sans oser tourner la tête, Laurence sentit sur elle l'insistance de cet appel... Les yeux fixes, elle continua sa route avec la rigi-

dité de ceux qui marchent pendant leur sommeil. Il lui semblait qu'au moindre mouvement, une étoffe, l'étoffe chaste dont son cœur était garanti, allait se rompre et le mettre à découvert. Soudain un frelon se mit à bourdonner autour d'elle, menaçant tantôt sa nuque et tantôt son visage. Au geste qu'elle fit pour l'écarter, ses yeux brusquement rencontrèrent ceux de David. Elle attendit qu'il parlât.

— Ne trouvez-vous pas, dit-il, que cette comédie cruelle a trop duré?...

Elle s'arrêta, les jambes faibles, et balbutia:

— Que voulez-vous dire?

Enfin, elle l'interrogeait! Enfin il allait sortir de cette géhenne silencieuse où, depuis tant de jours, son cœur étouffait.

— Oh! Laurence!... Quel supplice! Je ne puis davantage endurer d'être où vous êtes sans arriver jusqu'à vous! Je ne veux plus respirer votre air, vous entendre, vous voir, et être plus privé de vous, que si un monde nous séparait!

Elle eut la sensation d'un verre qui se serait brisé entre ses doigts.

— N'étions-nous pas heureux ainsi!...

Le front crispé, David protesta :

— Vous, peut-être; pas moi! Oh! non... Jamais homme ne fut moins heureux!...

Elle répondit faiblement:

— J'ai fait pourtant ce que j'ai pu!...

Ah! comme elle se contentait à bon compte, pendant que lui, victime de l'idée fixe, l'attendait!

— Vous ne savez pas le mal que font les nuits agitées, les mauvais réveils, la gorge amère, les poings serrés sur les paupières pour ne pas pleurer!

Sans sévérité, mais chagrine, elle aussi exhala ses reproches.

— Vous, en qui j'avais confiance!... Vous qui m'aviez juré d'être pour toujours mon ami!...

Il mit tout une ardeur à se disculper : son vœu eût été d'obéir; mais ne sentait-elle pas ce qu'un pacte d'amitié, entre eux, avait de dérisoire?

— Je vous aime, Laurence, je vous aime certes de toute mon âme, mais aussi avec les ardeurs de mon âge et le besoin de la félicité. Comment l'amour ne vous paraît-il pas essentiel, indispensable? Que sont nos vains efforts pour l'éviter

Bouleversée de l'entendre, elle s'était remise à marcher vite, très vite, tendue vers le point lumineux que dessinait à l'horizon la robe d'Odette.

David vit clairement que, si elle rejoignait l'enfant avant d'avoir consenti, tout espoir était perdu. Retrouverait-il jamais la chance d'une minute sans témoin ? Se fiant à l'effet des plaintes sur ce cœur facile à attendrir, il laissa déborder sa misère. Ah ! qu'il avait souffert ! Ces heures d'éloignement, jamais elle n'en connaîtrait l'épuisante longueur ! Sans cesse il la voyait, l'appelait, tendait vers elle d'inlassables bras. L'instant de la rejoindre ne faisait qu'empirer sa fièvre. Être près d'elle avec un visage d'étranger !... La désirer comme un blessé aspire à l'eau fraîche et prononcer des mots indifférens ! Ah ! si cela devait se prolonger, il préférait ne plus la voir.

La peur qu'il ne l'abandonnât fit trembler Laurence... Sans lui, en quelle crypte descendrait-elle ?

Posant sur lui ses yeux aimans :

— Moi !... Avant tout, ce que je redoute, c'est de vous perdre.

David s'enhardit.

— Alors, soyez à moi.

Tout à coup, dans l'imagination de la femme une vision : la vision de l'autre, de celui qui, sur elle, avait tous les droits, tous les pouvoirs.

— Je ne puis pas ! Je ne pourrai jamais.

Et de nouveau, elle se hâta vers la petite robe blanche qui comme une voile de salut flottait à l'horizon.

Stimulé par la crainte de perdre l'unique occasion du bonheur, David, d'un bond, barra la route, et se retournant, fit face à la fugitive. C'était lui maintenant, c'était son visage éperdu qui emplissait l'arceau d'azur.

Les bras en avant, comme un aveugle qui cherche son chemin, Laurence exigea.

— Laissez-moi passer.

Mais David, malgré leur résistance, saisit ces deux mains étendues et contenta l'envie trop forte qu'il avait de les embrasser.

— Non, je ne vous laisserai pas, avant que vous m'ayez exaucé. Demain, tous les jours, je vous attendrai chez moi... Soyez bonne, dites, oh ! dites que vous viendrez ?...

L'âme assaillie d'amour et de terreur, Laurence se sentit défaillir. Oscillant de droite à gauche.

— Odette !... Odette !... cria-t-elle comme on appelle : Au secours !

Personne ne répondit. Son effroi redoubla.

— Odette ! répéta-t-elle.

Et sa voix demeurant sans écho, elle hâta le pas dans un sentiment affolé.

David la poursuivit. Non, elle ne lui échapperait pas ainsi !... Il voulait... il voulait une promesse.

— Laurence !... de grâce !... Arrêtez-vous !...

Au moment où il allait peut-être se faire écouter, les rameaux de la voûte verte se désenlacèrent et le carrefour de Flore apparut. Sur un des bancs en hémicycle qui font au bois une couronne de blancheur, l'enfant était assise. Pensivement, elle effeuillait des pâquerettes, et les pétales, alentour, s'envolaient, pareils à des insectes d'argent.

Du plus loin qu'elle la vit, Laurence gronda :

— Où étais-tu ? Je t'avais défendu de t'éloigner ainsi.

Odette avait des excuses plein sa jupe. Elle la tendit en forme de corbeille.

— Regarde ce que j'ai été te cueillir sous le taillis.

Comment lui en vouloir ? Laurence se baissa, ses genoux touchant presque le sol.

— Allons ! viens m'embrasser.

Rose, essoufflée, la petite s'abattit contre la poitrine de sa mère. Il y eut entre elles une avalanche de baisers sur la figure, le cou, les cheveux, comme si elles se retrouvaient après une longue séparation.

De la place où il était cloué, David observait cette scène. Le désordre de son cœur était extrême. Toutefois un sentiment rapide et plus aigu que tous les autres se fit jour. Il sentit poindre à nouveau l'obscure jalousie qui, dès le premier soir, rue de Tilsitt, l'avait instinctivement éloigné du tableau de Romney. De même que sur la toile, l'union de la mère et de la fille lu parut trop parfaite, la fusion trop absolue. Quelle place restait libre pour lui entre ces deux créatures enlacées ? C'était comme si Laurence l'avait frustré, dépouillé, abandonné, comme si elle se reculait en emportant ce que, tout à l'heure, elle avait été sur le point de lui accorder. Il eut l'impression d'une injustice com-

mise à son égard, d'un méchant larcin par lequel on eût dérobé quelque chose de vraiment à lui. Il pensait : « Comme elle l'embrasse ! Moi, pour un de ces baisers, je donnerais la moitié de mon sang !... Avec ses lèvres, ses mains, ses cheveux, l'enfant balaye la semence d'amour jetée par mes prières ; elle l'empêche de lever, elle la tue. » Et son âme s'imprégnait de fiel. Si, pourtant, il n'avait pas été hors d'état de raisonner, quel orgueil il aurait pu concevoir de ces fanatiques caresses !... Quel espoir !... N'étaient-elles pas la plus évidente preuve du désarroi sentimental où se débattait la jeune femme ? Quoi de plus touchant que ces débris d'amour ramassés, trempés de larmes, jetés en *ex-voto* sur l'autel de la maternité ?... Quelle plus sainte transposition des regrets tout chauds de l'amante ?

Maintenant que, rivée à la main maigrichonne, mais ferme d'Odette, Laurence se sentait solide, elle invita David à se rapprocher.

— Ne venez-vous pas avec nous ?...

C'était fini !... Elle avait repris une voix simple et claire. On eût dit que le Léthé avait passé sur elle.

Quelque chose dans son être, à lui, résiste. Il ne peut souffrir de reprendre le masque d'amitié. Pourtant il obéit ; il rejoint Laurence près du bassin où elle l'attend avec Odette. Indolente parmi les roses, la déesse du printemps sourit aux Amours qui s'ébattent autour d'elle. Un jet d'eau grésille au-dessus de sa tête et retombe en ondée sur ses fines épaules. Mais David ne voit rien. Replié sur lui-même, il se tait. Ses regards furtivement cherchent ceux de Laurence. Depuis qu'elle l'a fui, il n'a pas réussi à les rencontrer. Mille questions angoissantes le harcèlent. Que pense-t-elle ? Est-elle fâchée ? Sur quelle parole va-t-on se séparer ?

Elle aussi s'interroge. La triple image réfléchie sur le fond de la vasque absorbe son attention. A sa droite, la figure d'Odette vive et claire forme cent petits miroirs scintillans. David à sa gauche, douloureux, rigide, est pareil à ces saints Sébastien de l'École ombrienne qui appuient à un arbre leur corps transpercé de blessures. Au milieu ondoie sa propre face toute pâle, sa tête d'Ophélie aux cheveux de lumière. Elle pense : « Ce triptyque n'est-il pas l'emblème de ma vie ? S'il venait à être détruit, qu'adviendrait-il de moi ? Sans lequel de mes deux amours pourrais-je vivre ? »

Un silence de ruine pèse sur le jardin. La musique du jet d'eau chante seule à travers le feuillage. Soudain le vent s'élève. La surface liquide devient houleuse, les reflets se brouillent... A la place du triptyque il n'y a plus qu'un tumulte d'images brisées... Un étrange frisson parcourt l'air. C'est comme si l'on assistait à une catastrophe.

— Il va faire de l'orage, dit Laurence. Allons-nous-en vite. Et elle se retourne pour prendre congé de son ami...

Trop tard ! Le sol manque sous ses pieds. Trop tard !... Une apparition d'homme, colossale, venue on ne sait d'où, espèce d'idole de bronze, surgit au milieu de l'avenue.

— Papa !... dit Odette en se serrant contre sa mère.

La foudre tombant aux pieds de Laurence ne l'eût pas faite plus livide. Ses yeux interrogèrent ceux de David; elle y lut une sorte de bravade. Eh bien ! oui, après tout, il n'était pas fâché qu'un événement survînt qui allait changer la face des choses. Au surplus, il préférait le rival détestable, détesté, à l'innocente geôlière. Son cœur juvénile avait soif de risques. Il aspirait à lutter franchement, avec la loyauté de la haine. Un homme devant un homme n'hésite pas à s'avouer : « Celui-là est mon ennemi, je veux le supplanter ! » Mais constamment lutter contre une enfant !...

Depuis un instant, M. de Kermor avait reconnu sa femme et sa fille. Cependant la présence entre elles d'un étranger, d'un jeune homme le déroutait. Qui cela pouvait-il être ? Pour un peu, il aurait douté de leur identité, plutôt que d'admettre cette chose insolite qu'elles fussent en compagnie de quelqu'un qui n'était pas de leurs relations.

Sous son regard toutes deux restaient comme paralysées : on eût dit que la même corde d'angoisse les serrait à la gorge. Quand il fut à dix pas d'elles, il appela Odette de cette voix métallique qui vibrait au tympan.

Incertaine de ce qui allait advenir, elle regardait son père sans avancer, avec un pauvre petit visage tout nerveux.

— Tu n'es guère pressée de me dire bonjour, à ce que je vois.

Elle balbutia :

— Si, papa... Et elle fit deux pas en avant.

La sentant presque au moment de pleurer, Laurence intervint :

— C'est la surprise de vous voir. Ne deviez-vous pas aller aujourd'hui à Dampierre ?...

— Effectivement, mais à peine en route j'ai eu un accident. Mon cheval, effrayé d'une automobile, s'est blessé en se jetant contre une borne ; il a fallu le rentrer. N'ayant plus rien à faire de mon après-midi, j'ai pensé que je vous rencontrerais au parc. Voilà une heure que j'erre à votre recherche.

Tout en parlant, il dirigeait un coup d'œil oblique du côté du jeune homme qui était resté à l'écart. A la fin, il avança le menton d'une secousse qui signifiait : « Quel est donc cet individu qui reste planté là à m'écouter?... »

Il fallut le lui présenter. Sans les regarder ni l'un ni l'autre, Laurence les nomma.

Le salut des deux hommes fut glacial. Ils se toisèrent avec le dédain réciproque des gens qui ne sont pas de même race et qui pensent chacun avoir des raisons de se croire supérieur à l'autre. Sanguin, noble et musclé, Ivan jugea David gringalet et de peu d'importance. Celui-ci ne vit que des veines gonflées, un front rouge, des mains d'athlète...

Et Laurence!... que dire de ce qu'elle éprouve?... La mortelle épouvante qui toujours l'a fait défaillir à la pensée que ces deux hommes pourraient se trouver en présence, lui met une sueur au creux des mains. Quoiqu'il ne se passe entre eux rien que de normal, elle a l'impression de choses terribles. Il lui semble que l'ancre qui l'attache à David vient de se rompre et qu'un ouragan l'emporte à la dérive.

A peine l'indispensable poignée de main échangée, M. de Kermor touche son chapeau et se détourne : c'est sa manière de donner congé à l'intrus, une façon de lui signifier : « Maintenant que je suis là pour me charger de ma famille, faites-moi le plaisir de vider la place. »

Mais David ne l'entend pas ainsi. Une fièvre l'affranchit de timidité. Il entend ne recevoir d'ordre que de Laurence elle-même.

Avec la courtoisie d'un serviteur qui se met à la disposition d'une reine, il vient à elle :

— Puis-je espérer, madame, l'honneur de vous servir encore de guide ?

Elle a pu, seule à seule avec sa conscience, balancer, se demander si elle n'allait pas accomplir le suprême sacrifice ; mais

ici, sous l'œil impérieux qui prétend la commander, toute concession serait une lâcheté indigne d'elle. Comme aux poltrons, qui, sur le champ de bataille, deviennent des héros, un cœur tout neuf lui flambe dans la poitrine, un cœur de combat. Elle ne reniera rien.

— Certainement, affirme-t-elle, à bientôt.

La poignée de main qu'elle ajoute à ces paroles est si résolue, que l'amoureux croit y tenir une promesse. Il s'incline palpitant d'espoir.

— Et moi ? fait Odette, que, dans son transport, il oublie.

— Adieu, mademoiselle.

Le cœur de l'enfant se serre ; elle ne peut plus retenir une larme. Les sourcils rejoints de son père lui font présager du malheur. C'est comme quand il fait froid à la fin de l'été et qu'on se dit : « Il n'y aura plus de beaux jours !... »

M. de Kermor était abasourdi. L'émoi évident de sa fille, le trouble de Laurence, l'attitude même du jeune homme, tout révélait entre eux une intimité établie, plutôt qu'une rencontre fortuite. A peine seul avec elles, il exigea des éclaircissemens.

— Y a-t-il longtemps que vous fréquentez ce monsieur ?

Laurence ne cacha point que c'était chez son père, au printemps, qu'elle l'avait connu.

— Et que fait-il ici ?

Toujours calme en apparence, mais insurgée contre cet interrogatoire, elle déclara que David Mériel préparait un travail sur les jardins de Versailles.

Un ricanement accueillit cette nouvelle.

— Ah !... ah !... Je comprends, c'est un faiseur de bouquins.

Ferme et digne, elle riposta :

— Oui. Et après ?

— Je ne m'étonne plus que vous vous plaisiez en sa compagnie.

Pendant que ses parens avaient cette explication, Odette s'était écartée, avec ce tact d'enfant précoce qui lui faisait dire à une petite fille de son âge : « Oh ! moi, je sais toujours à quel moment de la conversation je dois sortir ! » N'entendant plus parler, elle se rapprocha, fit sentir à sa mère la pointe de son épaule. Celle-ci lui mit son bras autour du cou et toutes deux marchèrent, côte à côte, la grande et la petite, comme deux amies qui concluraient ensemble une alliance secrète.

On suivait en sens inverse l'allée où, tout à l'heure, les mots inoubliables avaient été prononcés. C'était le même air chaud, chargé de la senteur des feuilles, les mêmes colonnes lisses où glissaient des raies de soleil, le même dôme formant un ciel sous le ciel. Et pourtant, quel contraste !... Une porte d'enfer fermait le fond de la perspective !... A l'azur du commencement de la journée succédait le ciel rouge du couchant. Et cette pourpre faisait frémir Laurence comme si, sur la bande violette du nuage qui la traversait, était inscrite quelque sinistre prévision.

La voix stridente de son mari la ramena à la minute présente...

— Ce n'est pas la première fois que vous passez l'après-midi avec ce jeune homme?

M. de Kermor profitait, pour reprendre son enquête, de ce qu'Odette était là. « De cette façon, pensait-il, j'aurai la vérité. »

Laurence vit le piège, mais ne fit rien pour l'éviter. Pourquoi mentir? Quelle raison aurait-elle eue de dissimuler ce qui était irréprochable?

Elle fit mieux que d'avouer, elle insista en femme qui établit un droit.

— Certainement non; je me suis plusieurs fois rencontrée avec lui. C'est un esprit des plus distingués ; sa compagnie m'est un plaisir.

Un regard sévère l'arrêta.

— Vous avez eu tort.

— Quel tort?

Par-dessus tout, M. de Kermor tenait à dissimuler sa jalousie. Il eût craint, en la laissant percer, de diminuer le prestige dont il prétendait s'entourer; il y aurait vu un risque de nature à altérer la sûreté de soi qu'il s'attribuait. Une suspicion venait-elle à s'élever dans son esprit, il la masquait aussitôt, du moins aux yeux des autres, derrière le souci des convenances.

Il allégua :

— Je n'admets pas que vous vous montriez en public avec un homme qui n'est pas de notre monde.

« Dieu soit loué, pensa Laurence, il ne s'occupe que de l'opinion ! » Et tout son sang-froid lui revint.

— Rassurez-vous, dit-elle, le parc est un désert.

Si paralysée que fût Odette, elle eut le courage de venir en aide à sa mère.

— Si vous saviez, papa, comme M. Mériel est savant! Il n'y a pas une statue sur laquelle il ne sache les plus belles histoires du monde.

Il était difficile d'incriminer des relations dont le caractère d'honnêteté paraissait indéniable. Mais si, sur ce point, Ivan se rassurait peu à peu, une nouvelle irritation s'élevait en lui confusément. L'alliance de la mère et de la fille lui avait toujours été suspecte. Il les sentait, d'avance et de parti pris, en accord contre lui, décidées à ne se contredire sur aucun sujet. L'idée qu'elles eussent une complicité le piqua comme un dard de guêpe. D'un ton qui ne souffrait pas de réplique, il lança :

— Il est possible que ce barbouilleur de papier raconte à Odette des balivernes qui l'amusent, mais il ne me convient pas, à moi, qu'elle l'ait pour éducateur. Que ce soit fini, n'est-ce pas, de vous promener avec lui!...

On était devant la maison. Sans répondre, Laurence passa de l'autre côté de la grille.

— M'avez-vous entendu? interpella M. de Kermor.

De la tête, elle fit signe que oui. Son doigt était sur sa bouche pour indiquer que ce n'était ni le lieu, ni l'instant d'un débat. Elle continua sa route: sa jupe traînait, il y avait, dans sa démarche, des flexibilités, mais aussi des redressemens de tigresse.

V

Rentré chez lui, M. de Kermor se mit à arpenter la longueur du rez-de-chaussée. Tout en marchant, il faisait craquer ses jointures, ce qui était chez lui un signe indubitable de perplexité. Parfois, il s'arrêtait, regardait la pendule et s'interrogeait: « Ai-je le temps avant dîner? » Puis, son mouvement d'ours en cage le ramenait à l'autre extrémité de la pièce sans qu'il eût pris son parti. Ne valait-il pas mieux attendre la soirée et être tranquille? On ne risquerait plus d'être troublé par le va-et-vient des domestiques, par les entrées intempestives d'Odette, et tout ce remuement qui agite une maison à l'heure des repas Il décida: « J'attendrai. » Peut-être aussi, sans se l'avouer, n'était-il pas fâché d'avoir le temps de la réflexion. En face d'un

semblant de motif, cet homme violent, dont les soupçons s'étaient, jusque-là, exercés dans le vide, se trouvait tout à coup en garde contre lui-même. « Pas de scène inutile. De la fermeté seulement. Après tout, la situation était claire, le fait sans gravité. Il suffirait d'une semonce pour y mettre bon ordre. »

Satisfait de sentir en lui les rouages bien réglés de sa volonté, il accéléra le pas, le fit sonner sur le parquet. Comme il traversait le salon, son attention fut attirée par la quantité de volumes dispersés sur les tables, les canapés, le piano, un peu partout, en familiers qu'on aime à rencontrer sous la main. Il eut l'idée de jeter un coup d'œil sur les titres : *L'ombre des jours*, *Un amateur d'âmes*, *Le jardin secret*. Ce fut comme s'il avait déchiffré les mots d'une langue étrangère.

Presque en même temps, ses regards s'arrêtèrent sur un délicat bonheur-du-jour en bois de rose, où la place vide de la clef mettait un petit trèfle noir. Inquiété par cette clôture, il commença d'explorer le buvard et les parties ouvertes du meuble. Rien n'y était suspect; mais cet apprentissage de policier augmenta en lui l'envie de connaître ce que peut-être on cachait. D'une secousse, il ébranla ce tiroir aux fines marqueteries ; d'une autre, en fit sauter la serrure. Il y eut des craquemens de bois brisé, un encrier par terre, mais aucune trouvaille de lettre.

Et maintenant, en face de son effraction inutile, Ivan regrette presque qu'un chiffon de papier, quelque vestige coupable ne soit pas là, pour la justifier. Penaud, confus, il regarde à ses pieds s'élargir la fleur de deuil que dessine l'encre mêlée aux arabesques du tapis.

Du premier étage, où elle s'était retirée, Laurence entendait le pas sonore de son mari, aller et venir au-dessous d'elle. Toute vaillante, elle se préparait à combattre. Si les rencontres au dehors lui étaient interdites, elle recevrait David à la maison, elle le retrouverait chez son père, elle lui écrirait, elle inventerait on ne sait quelles ruses, mais sa résolution de le garder ne bronchait pas. N'était-ce point assez de se dire : « Jamais il ne sera la vie de ma vie ! »

Francine, en venant avertir que Monsieur et Mademoiselle étaient à table, fut surprise de trouver sa maîtresse avec des gants et un chapeau.

— Otez-moi tout cela, dit Laurence; j'étais si lasse en rentrant que je n'ai pas eu le courage de me défaire.

Le dîner fut, en apparence, pareil à beaucoup d'autres. Pourtant, il y avait dans l'atmosphère quelque chose de changé. C'était comme si la conversation eût sonné faux et que l'accent des mots ne s'appliquât pas à ceux qui étaient prononcés. Cet indéfinissable malaise, perceptible même pour l'enfant, devait fixer à jamais ce repas dans sa mémoire. Elle en eut l'appétit coupé. La tranche de viande restait intacte sur son assiette.

Laurence s'exclama :

— Tu ne manges pas !...

— Je n'ai pas faim.

Inquiète au moindre symptôme, elle examina sa fille.

La petite avait un cerne autour des yeux.

— Tu n'es pas malade, au moins ?

— Non, pas du tout.

— Alors, prends un peu d'entremets.

Odette avala deux cuillerées de crème, puis elle plia sa serviette et demanda de quitter la table.

Laurence la suivit et prit elle-même soin de la déshabiller, de lui natter les cheveux, de la mettre au lit. Quand elle l'eut bien bordée sous les couvertures, elle répéta pour la dixième fois :

— Tu n'as de mal nulle part?

— Ne te tourmente pas, mère : demain nous retrouverons nos chères habitudes et je rapporterai du parc un appétit qui te fera plaisir.

— Demain!... soupira Laurence. Et le reste de sa pensée s'étouffa dans le cou tiède de sa fille.

La lumière éteinte, elle redescendit au salon. Une lampe éclairait faiblement. La nuit était orageuse et obscure. Elle s'assit auprès de la fenêtre ouverte.

M. de Kermor occupait, en face d'elle, un de ces fauteuils profonds où le corps est emboîté de toutes parts. Sa tête roulait sur le dossier comme le battant d'une cloche. La lueur mouvante du cigare marquait la place de sa bouche.

— Eh bien! maintenant, causons, dit-il en affectant un air de bonhomie.

Laurence qui, pendant le dîner, avait observé sur la physionomie de son mari un rictus brutal, répéta d'une voix mal assurée :

— Causons !

Selon son habitude, il aborda la question par un biais :

— Vous semblez avoir pris en mauvaise part notre conversation de tantôt ; elle était pourtant dans votre intérêt. C'est à moi qu'il appartient de régler votre conduite lorsqu'elle s'écarte du droit chemin ; j'ai voulu vous mettre en garde contre les méchans propos.

Il parlait avec une modération voulue, en homme qui accomplit dignement un devoir de conscience.

Laurence l'eût préféré violent. Elle avait hâte d'être sur un terrain de franchise.

— De grâce, parlez net. Qu'avez-vous à me reprocher ?

Il s'empressa d'établir :

— Rien de grave, j'en suis bien convaincu. Si j'avais un grief sérieux, ce n'est pas sur ce ton que je vous l'exposerais. Vous n'êtes accusée que d'avoir agi avec inconséquence.

Elle releva la tête, surprise, elle-même, de ne plus avoir peur.

— A quel propos ? demanda-t-elle.

— Ne faites donc pas semblant d'équivoquer.

— Non, non, ma parole, je ne comprends pas.

M. de Kermor força la voix :

— Comment ! lorsque je vous crois tranquillement à surveiller votre fille, vous liez connaissance avec un individu dont j'ignore le nom. Je vous surprends tous trois les meilleurs amis du monde, et vous demandez ce que je trouve à cela d'inconvenant !...

Laurence plaida.

— Je sais que vous détestez les artistes ; je n'ai pas jugé à propos de vous échauffer la bile en vous entretenant de celui-là. Mon intention était bonne.

Le ton de cette réponse surprit Ivan. Il n'était pas habitué à ce que sa femme lui parlât avec tant de désinvolture. D'un œil dur, il la toisa.

— Ah çà ! vous devenez folle.

Son cigare s'était éteint. Il prit une boîte d'allumettes et l'égratigna rageusement. Une flamme jaillit.

Tout en s'arrêtant entre chaque phrase pour pousser, hors de sa moustache, des tourbillons de fumée, Ivan continua :

— Vous à qui je me fiais ! Vous que je croyais une honnête femme !... C'est vous qui me parlez ainsi !

Elle saisit la balle au bond.

— Si vous aviez de moi cette opinion flatteuse, vous auriez bien dû me le faire savoir plus tôt. Cela m'aurait épargné l'ennui très vif que j'ai toujours eu à vous dissimuler mes plus innocentes actions.

Il ne la laissa pas achever. Les mains cramponnées aux bras du fauteuil comme s'ils étaient des membres vivans, il les fit gémir sous l'effort de sa colère.

— Ainsi, vous mentiez!...

— Non. Je me taisais, afin d'éviter les scènes avilissantes.

Le visage de M. de Kermor devint effrayant.

— Vous vous cachiez de moi!...

Elle répondit avec une noble simplicité :

— Je n'ai jamais rien fait de mal.

— Mais le mal, gronda-t-il, est dans la dissimulation même Vous me devez compte de tout.

Laurence haussa les épaules. Il lui tardait d'arriver au cœur de la discussion.

— Vous n'imaginez pas quelle délivrance ce serait pour moi de n'avoir plus rien à votre insu. Les ruses, les restrictions, me sont antipathiques à un point que vous ne sauriez croire. Eh bien! puisque vous désapprouvez que je voie mes amis au dehors, c'est désormais chez moi que je les recevrai, sans crainte, sans mystère.

« Mes amis! » Ivan n'en revenait pas. Il resta une longue minute immobile, cloué à son fauteuil. La femme qui s'exprimait avec cette audace tranquille était-elle bien cette Laurence qu'il avait connue soumise et réservée?... La mémoire lui revint de l'impression étrange qu'elle lui avait faite après leur séparation : singulière, nerveuse, différente d'elle-même et comme écartée de lui. Serait-ce pendant qu'il l'avait laissée seule à Paris, que de pareilles idées lui auraient troublé la cervelle?... Et il se souvint, qu'une fois déjà, il avait cru devoir la soustraire aux influences du même milieu...

Laurence, avec un calme parfait, attendait ce qui allait résulter de ces réflexions. Elle était persuadée que, toute la vérité étant dite, David était à l'abri des suspicions.

M. de Kermor se chargea de réduire à néant ce mirage. Il se leva comme pour donner plus d'autorité à ce qu'il allait dire, adossa sa stature de cariatide à la cheminée, et d'un ton péremptoire :

— Je ne sais à quels amis vous faites allusion, ni qui vous prétendez introduire ici; mais si c'est l'individu qui vous accompagnait aujourd'hui, je m'y oppose formellement. Vous ne le recevrez ni chez moi, ni ailleurs.

— Et pourquoi, je vous prie?

— Vous n'avez pas besoin d'ami.

— Qu'en savez-vous? répliqua-t-elle.

On entendit un souffle qui haletait; M. de Kermor se détacha de la cheminée.

— Vous me bravez, je crois.

— Non, Ivan; je ne vous brave pas; rien n'est plus loin de ma pensée. Je voudrais vous expliquer...

— J'écoute.

— Je suis très malheureuse!...

Un éclat de rire cruel retentit.

— Ah! ah! ah!

Elle n'y tint plus. La rancœur de douze années lui échappa. Frémissante, elle se plaignit d'avoir été séparée de ses parens, des amis qu'elle aimait, séquestrée, mortifiée dans chacun de ses goûts. Elle rappela les années d'exil où sa jeunesse s'était perdue. Elle fit valoir sa résignation, sa patience, les sacrifices acceptés, tout ce qui aurait dû lui mériter l'estime. Et lorsque, après tant de gages d'une conduite inattaquable, elle revendiquait une certaine indépendance; quand elle croyait avoir conquis le droit d'être enfin elle-même, d'avoir ses relations propres, ses causeries, ses intimités, elle se heurtait à une humiliante interdiction.

L'énervement, le chagrin, la colère s'étranglèrent dans sa gorge. Mais, pas plus que la rébellion, les sanglots n'amollirent l'âme d'Ivan. Il était de ces hommes que les pleurs de femmes enragent. A mesure qu'il les entendait, des mouvemens d'impatience agitaient son torse comme celui d'une bête qu'on irrite.

A la fin, il railla méchamment.

— La privation vous est sensible, à ce que je vois.

Quand on a commencé d'être sincère, le torrent de la vérité vous emporte.

— Eh bien, oui! s'écria Laurence dans un de ces délires de franchise où se libèrent les âmes trop longtemps capturées, pourquoi mentirais-je, puisque je n'ai rien à me reprocher? Oui, je tiens à l'affection dont vous prétendez me priver; j'y tiens plus qu'à n'importe quelle autre chose au monde. Elle est mon

appui, ma consolation, ma seule joie; elle m'est aussi indispensable qu'une lumière dans la nuit, qu'un peu d'eau quand on suit une route aride. C'est pour moi quelque chose de précieux et de pur, dont vous ne pouvez même pas comprendre l'es-

1er Juillet 1908. N° 185.

PUBLICATIONS NOUVELLES
DE LA
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Mémoires de Saint-Simon, Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au *Journal de Dangeau*, et de notes et appendices, par *A. de Boislisle*, membre de l'Institut, avec la collaboration de L. Lecestre, et suivie d'un Lexique des mots et locutions remarquables.

Mise en vente du *Tome XX*. — Un volume in-8°, broché, 7 fr. 50.

Il a été tiré 200 exemplaires sur papier grand vélin, à 20 francs le volume.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XX :
Mémoires de Saint-Simon (suite de 1710-1711).

Musiciens d'autrefois, par M. *Romain Rolland*. Un vol. in-16, br., 3 fr. 50.

TABLE DES MATIÈRES :

De la place de la Musique dans l'Histoire. — L'Opéra avant l'Opéra. — Le premier opéra joué à Paris : l'« Orfeo » de Luigi Rossi. — Lully. — Gluck. — Grétry. — Mozart.

Les études qui composent ce volume se rattachent à un sujet commun : l'histoire de l'Opéra. On voit dans les premiers articles comment cette forme d'art, qui fut inventée à Florence à la fin du XVIe siècle, couvrait en Italie, depuis le moyen âge. L'auteur décrit les brillants spectacles musicaux, auxquels collaborèrent les plus célèbres artistes de la Renaissance : peintres, architectes, poètes, de Brunelleschi à Léonard et à

— Faisons la paix, proposa-t-il. Je regrette de m'être laissé emporter.

— Je ne sais à quels amis vous faites allusion, ni qui vous prétendez introduire ici; mais si c'est l'individu qui vous accompagnait aujourd'hui, je m'y oppose formellement. Vous ne le recevrez ni chez moi, ni ailleurs.

— I
— V
— Q
On
de la c
— V
— N
ma pen
— S
— S
Un
— A
Elle
Frémis
des am
goûts.
due. El
ceptés,
tant de
certain
d'être e
ries, se
L'é
gorge.
l'âme d
enrage
tience
A la
—
Qu
vous e
—
franch
pourqu
je tiens à l'affection dont vous prétendez me priver; j'y tiens plus qu'à n'importe quelle autre chose au monde. Elle est mon

Innocent III. Les Royautés vassales du Saint-Siège, par M. *Achille Luchaire*, membre de l'Institut. — Un vol. in-16, broché, 3 fr. 50.

Ce cinquième volume clôt la série des études consacrées par l'auteur à l'œuvre politique d'Innocent III. Il montre par le détail comment, sur les bords du Tage et de l'Ébre, comme sur ceux du Danube et de la Tamise, s'est établi « l'impérialisme pontifical », accomplissement du programme imposé par Grégoire VII à ses successeurs. Royautés jeunes ou anciennes, toutes (sauf celle de France) ont subi, avec plus ou moins de résistance, la domination temporelle du grand pape et sont entrées dans son vasselage.

Il y a là une curieuse galerie de figures historiques, dont quelques-unes de premier plan : Sancho Ier de Portugal, Pierre II d'Aragon, Emeric de Hongrie, Johannitza de Bulgarie, Richard Cœur-de-Lion, Philippe-Auguste.

Menus incidents de la lutte éternelle du pouvoir religieux et du pouvoir civil, conflits plus graves et poussés jusqu'au drame. M. Achille Luchaire a retracé les uns et les autres avec cette précision savante et cet art de retrouver la vie et la couleur du passé qui ont fait le succès des volumes précédents et donneront encore à celui-ci une notoriété légitime.

DU MÊME AUTEUR :

Innocent III (*Rome et l'Italie*). — 3e édition.
Innocent III (*La Croisade des Albigeois*). — 2e édition.
Innocent III (*La Papauté et l'Empire*).
Innocent III (*La Question d'Orient*).

Chaque ouvrage, un vol. in-16, broché, 3 fr. 50.

à la Fronde.

L'auteur dessine ensuite la puissante figure du Florentin Lully, qui réussit à faire prendre racine dans notre sol à cette plante étrangère, l'Opéra, en la greffant sur notre tragédie classique, et dont la dictature sur la musique française se maintint plus d'un siècle. Enfin, il a esquissé, dans la seconde partie du volume, les portraits de trois des plus grands maîtres du théâtre musical au XVIIIe siècle : Gluck, Grétry et Mozart, qui, tous trois nourris de l'art italien, ont su le faire oublier.

On a joint à ces études quelques belles pages inédites d'un maître qui fut un des artistes les plus parfaits du XVIIe siècle : le Napolitain Luigi Rossi, dont l'*Orphée* fut le premier Opéra joué à Paris, en 1647.

DU MÊME AUTEUR :

Musiciens d'aujourd'hui. — Un vol. in-16, br., 3 fr. 50.
Vie de Michel-Ange. — Un vol. in-16, broché, 2 fr.
Vie de Beethoven. — Un vol. in-16, broché, 2 fr.

Les Beaux-Arts et la Nation, par M. ***Ch.-M. Couyba***. — Un volume in-16, broché, 3 fr. 50.

M. Couyba, sénateur, ancien rapporteur du Budget des Beaux-Arts, fait connaître dans ce livre, avec autant de netteté que de clairvoyance, la situation des Beaux-Arts en regard de l'État français. Bien des réformes sollicitent l'attention de tous ceux qui comprennent la haute mission de l'État. N'a-t-il pas tout d'abord le devoir de s'associer étroitement au grand effort de décentralisation où se rénove aujourd'hui l'art français? — L'art dramatique et lyrique ne doit-il pas

appui, ma consolation, ma seule joie; elle m'est aussi indispensable qu'une lumière dans la nuit, qu'un peu d'eau quand on suit une route aride. C'est pour moi quelque chose de précieux et de pur, dont vous ne pouvez même pas comprendre l'essence.

M. de Kermor n'en revenait pas. Ces vocables sentimentaux, tout neufs à son oreille, il les écoutait les dents serrées, les veines saillantes. On eût dit que sa face était prête à éclater.

— Ainsi, vous avouez! cria-t-il en s'avançant sur Laurence. Vous osez convenir que cet homme est... .

Très digne, elle l'interrompit.

— Prenez garde à ce que vous allez dire.

Mais qui peut arrêter l'impétuosité d'un jaloux? Il la saisit par le poignet et d'une voix rauque lui jeta en plein visage :

— Je n'ai pas peur des mots, moi! Je prononce : amant.

— Vous vous trompez! Je n'ai jamais vu M. Mériel sans que ma fille fût présente.

Au milieu d'un tel débat, cette affirmation calme, hautaine, répandit une lumière; sa sincérité s'imposa.

M. de Kermor avait dit vrai en déclarant qu'il estimait Laurence. Comment aurait-elle abusé du nom de sa fille pour un faux témoignage? Non, il la savait romanesque, indépendante et fantasque, mais pas menteuse, quelquefois pas assez!... Brusquement il lui relâcha le bras, où se marquait un cercle rouge.

Sa violence lui fit honte. Aussi, ces sacrées femmes vous font perdre la tête avec leurs divagations!... De bout en bout, il se mit à arpenter le salon, comme si le corps en mouvement servait, chez lui, de véhicule à la pensée.

Pendant qu'il combinait, dressait ainsi des plans de réconciliation, Laurence, l'âme ailleurs, songeait. L'air de la nuit éventait son visage et le teintait d'une pâleur bleutée. Ses regards, plongés dans l'ombre opaque du jardin, semblaient y découvrir des choses visibles pour eux seuls. Et tout bas, ses lèvres, chaudes de ferveur, balbutiaient un nom : le nom de David, comme on dit : mon Dieu!

A un moment, le pas d'Ivan s'arrêta tout près d'elle.

Elle eut le sursaut de quelqu'un qu'on éveille.

— Que me voulez-vous?

— Faisons la paix, proposa-t-il. Je regrette de m'être laissé emporter.

L'illusion qu'il allait revenir sur ce qu'il avait dit la rendit conciliante.

— Que tout soit oublié !

Mais lui tenait à maintenir ses frontières.

Il spécifia :

— Je ne retire que mon accusation.

— Ah !

— Elle n'avait, j'en conviens, d'autre fondement que vos paroles.

Toute son amertume revenue, Laurence fit une riposte sarcastique.

— Vous êtes vraiment bien bon de le reconnaître.

Une nouvelle algarade faillit éclater, mais la satisfaction d'avoir échappé au plus vif des désagrémens rendit M. de Kermor circonspect. Assez de querelles pour ce soir! On verrait plus tard. A cet instant, ce qu'il voulait, c'était de n'entendre plus parler de cette sotte aventure. Lui-même chercha des excuses à sa femme.

— Vous avez vécu un peu seule ici, avec trop de temps pour rêvasser. L'équilibre de vos nerfs en aura été dérangé. Il sera bon que vous changiez d'atmosphère. J'entrevois pour cela un projet.

Jamais la physionomie d'Ivan n'était plus déplaisante que lorsqu'il s'appliquait à l'amabilité.

Prise de peur, Laurence s'informa :

— Quel projet?

— Je vous le dirai dans quelques jours.

Un frisson la secoua tout entière.

— Est-ce que vous avez froid? demanda-t-il.

Et avant qu'elle ait répondu, il s'empressait à fermer la fenêtre.

Elle pensa : « Va-t-il me faire regretter sa colère ? »

Et s'écartant de lui.

— Je ne me sens pas bien! J'ai besoin de me reposer. Bonsoir.

Il la conduisit jusqu'à la porte du salon.

— A demain, dit-elle, en insistant sur le mot.

Elle fit l'effort de tendre sa main.

Ivan prit cette fine main qui tremblait et y appliqua un baiser volontaire. Il avait son dessein. Pour lui, l'impôt d'amour était

payable à toute réquisition. Il voyait dans la femme un butin dont dispose le vainqueur selon son bon plaisir.

Dès qu'elle fut de l'autre côté de la porte, Laurence essuya, avec son mouchoir, la place où s'étaient posées les lèvres d'Ivan. Elle le haïssait, moins encore d'être son bourreau que d'avoir voulu se montrer galant. Oh! ce regard qu'elle avait cru surprendre au moment où elle avait pris congé de lui!... Est-il possible qu'un homme soit assez vil pour convoiter une créature qu'il vient d'exaspérer! En hâte, elle se déshabilla. Il lui tardait d'être couchée, de disparaître au fond du lit qu'elle se flattait d'avoir transformé en refuge de solitude.

A mesure qu'elle défait ses vêtemens, ils tombent à terre et prennent les formes aplaties d'un corps qu'on aurait écrasé. Enfin, la voilà entre ses draps! Elle sent ses articulations rompues comme lorsqu'on commence une grave maladie. Du moins, elle va pouvoir remettre en ordre le chaos de son âme. Par-dessus les événemens, qui pendant cette journée l'ont si rudement meurtrie, une pensée domine et plane. Comment reverra-t-elle David? Admettra-t-elle que cela soit en cachette et, par conséquent, chez lui? L'alternative est celle-ci : consentir, renoncer. Que choisir? Laissera-t-elle échapper pour toujours cette tendresse qui a pour elle une si puissante attraction? Y aura-t-il des jours, des mois, des années où elle continuera d'exister sans que ce soit pour lui? Il partirait; il ne lui parlerait plus! Peu à peu elle oublierait la forme de sa bouche, et l'air charmant de son visage. Il ne connaîtrait plus la couleur de ses robes! Cette fin de toute joie lui paraît aussi inconcevable que la vieillesse sur ces traits jeunes ou la paralysie agrippée à ses membres. Soudain l'autre possibilité se lève radieuse. Des images de bonheur palpitent entre ses cils. Un feu lui dessèche la gorge; sa poitrine est serrée, comme par un cri qui ne peut pas sortir. Elle sent que l'abandon réel entre les bras de l'aimé serait la plus haute, la plus rare, la plus sublime ivresse à laquelle son être pût atteindre. Pourtant, au fond le plus intime d'elle-même, quelque chose combat ce bonheur, le rend irréalisable. Elle se souvient des nuits nuptiales... et l'horreur du partage la glace. Non!... Jamais cette vilenie d'être à deux hommes à la fois. Ah! si se libérer était en son pouvoir! Mais quelle défense a-t-elle contre les réveils brusques, les assauts, les désirs intransigeans de plus fort qu'elle? Un instinct peureux

la blottit au mur. Les yeux grands ouverts dans la nuit, elle cherche, elle combine, elle espère. Les aveux de ce soir ne valent-ils pas une rupture? Quel goujat oserait contraindre une femme qui vient de dire : « Un autre possède mon âme. » S'il le faut, elle ira plus loin, elle criera : « Assez, je vous hais ! » Pour se soustraire, elle tentera l'impossible... Oui, l'impossible, mais quoi? Et des ombres épaisses obscurcissent son cerveau.

Soudain, la serrure de sa porte grince : elle se retient de bouger; elle ferme ses paupières, car elle a compris : c'est Ivan.

Il s'approche, et pendant que de tout son être elle proteste, ce maître, qui ne l'a jamais eue que par victoire, affirme :

— Tu es à moi ! Je t'aime.

— Aimer !... gémit-elle dans une crise suprême; savez-vous seulement ce que c'est ?...

VI

L'éloignement de Mme de Kermor entre sa fille et son mari démontra cruellement à David quel intrus il était auprès d'elle. Entre ces trois êtres liés par toutes les puissances de la nature et de la société, qu'était-il ? Que pouvait-il être ?... « Tout, si elle m'aime !... » pensa-t-il. Et l'amour entra en lui comme une blessure dont il est certain qu'on ne guérira pas. Longtemps il suivit des yeux la robe mauve aux contours voluptueux... Elle !... C'était elle qui s'éloignait ainsi ! Il soupira, l'âme obsédée. A aucun moment de sa vie, il n'avait rien éprouvé de pareil... Il remarqua que Laurence avait abaissé son voile. Ce petit fait insignifiant augmenta sa détresse, car il crut y discerner un présage. A un tournant, elle disparut. Il sentit que tout en lui se dénouait, que ses forces s'en allaient vers la mort. Le ciel subitement s'attrista. Sur la bande violette de l'horizon, les cyprès découpèrent leurs fuseaux d'ébène. Se pourrait-il qu'il ne la revît pas ?... Non ! elle avait promis : « A bientôt. » Mais son mari la laisserait-il libre de tenir cet engagement ?...

Le mari de Laurence !... Avec quelle netteté David en revit l'image !... Pour la première fois, les réalités du mariage assaillirent sa pensée, le poursuivirent avec une acuité terrible. Cet homme, quelle part avait-il dans l'existence de cette femme ?... Quelle sorte d'empire exerçait-il ?... Quels liens entre eux ?... Chacune de ces questions étirait les nerfs du jeune homme, les

tendait en lui avec une rudesse mécanique. Il se prit le front et rudoya ses cheveux dans un de ces mouvemens déraisonnables par lesquels on essaie de se délivrer de ce qui fait trop mal. Mais toujours l'insupportable vision reparaissait. Sur les traits à peine aperçus d'Ivan il cherchait à surprendre une révélation du caractère, un indice, une trace des appétits. Son imagination s'irritait contre le mystère de la face humaine. Il se souvint d'une rougeur montée aux pommettes de Laurence un jour qu'il lui avait demandé : « Dans quels termes êtes-vous avec votre mari? » Avec quelle pudeur souffrante elle avait détourné les yeux!... Par respect pour elle, il s'efforça de purifier sa pensée. La marche, sans doute, l'y aiderait. Il revint sur ses pas, reparcourut la haute nef silencieuse, revit l'endroit où elle avait dit : « Ce que je redoute avant tout, c'est de vous perdre. » Sous cette ombre bleue, sa tête s'allégea. Il lui semblait s'éveiller d'un cauchemar, être à une minute où l'on accueille l'avenir souriant. Il songeait : « Nous passerons encore par ces beaux lieux!... Je vous apercevrai de loin, mon amie, et je courrai. Vous serez seule ; je m'écrierai : « Merci, ô vous que j'attendais. Pas un instant je n'ai douté de votre retour, parce que nous nous aimons, et que rien ne peut empêcher les êtres qui s'aiment de se rejoindre. Ce que vous exigerez de moi, je le serai ; mais ne m'infligez plus de vous voir sous une surveillance. J'ai besoin que nous soyons ensemble librement; cela m'est aussi nécessaire que d'aspirer l'air pour ne pas mourir. Soyez confiante ; venez avec moi!... »

Pris d'une sorte de vertige, il croit entourer Laurence de son bras et la conduire à travers les allées. Il marche vite. Soudain il se trouve devant l'Hôtel des Réservoirs où, depuis un mois, il a élu domicile. L'heure du dîner vide escaliers et couloirs. Il gagne sa chambre, et sans rien allumer s'étend sur un divan. Les yeux clos, la nuque enfoncée dans la mollesse des coussins il rêve; il imagine l'immense bonheur d'ouvrir les bras et de les resserrer sur le miracle de l'amour. « O Laurence! si vous consentiez! » Et son impatience est si folle qu'il se dit : « Demain! Ce sera pour demain! »

Les journées qui suivirent amenèrent des pluies torrentielles. Les rues et les jardins furent déserts. David resta sans nouvelles. Enfermé chez lui, il attendait. Tout était prêt pour recevoir l'aimée, et chaque minute de retard lui semblait un

vol fait à sa destinée. Son anxiété avait les élancemens d'un mal physique, d'une fièvre. Il se mouvait sans cesse, d'un endroit à un autre, afin de tromper l'interminable cours du temps. Chaque place lui donnait aussitôt l'impression qu'il y était depuis une éternité. Ouvrait-il sa fenêtre, les raies obliques de la pluie l'enserraient, tissaient autour de lui un infranchissable réseau. Sur le pavé les gouttes pleuraient monotones : « Elle ne viendra pas ! Elle ne peut pas venir ! »

Il essaya de travailler, mais contrairement à ce qu'on croit, l'activité littéraire, loin de détourner l'âme des soucis personnels, en est le plus puissant réactif. Elle alimente la pensée égoïste, l'excite et lui fait inventer pour un même personnage qui est soi, toujours soi, mille complications où s'enchevêtre le chagrin.

Le troisième jour, l'averse ne fut plus qu'un dévidage très fin. Mû par on ne sait quelle espérance, David sortit. Il ne se demanda point : « Où irai-je ? » Une sorte d'instinct animal remit ses pas sur la piste des pas anciens. Combien le parc était changé ! La robe verte des vieux arbres recevait l'ondée du ciel avec de lamentables frissons; les déesses, dont les ébats ne se peuvent concevoir que dans un printemps perpétuel, montraient une nudité grelottante. L'habitude qu'avait le poète d'assortir le monde extérieur à sa sensibilité, lui fit voir partout des emblèmes de découragement. Il prit les bronzes à témoin de son malheur; il leur parlait, se confiait à eux comme à des amis. Son émotion fut si forte, en retrouvant d'une pâleur morte sous la pluie le marbre d'Ariane, qu'il crut à une apparition surnaturelle. Les vers de Racine chantèrent en sa mémoire :

> Ariane, ma sœur, de quel amour blessée
> Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée !...

Enfin, un matin, des lambeaux bleus se montrèrent entre les branches; une brise légère reconduisit les nuées aux portes de l'Est. La nature sortit vigoureuse et lustrée de l'atmosphère liquide où elle avait baigné. Les feuilles eurent de petits visages heureux. Rien que de regarder cette fraîcheur, on éprouvait un rajeunissement. Comment l'amoureux aurait-il douté que l'accord allait se faire entre ses désirs et la félicité universelle ?... Dès midi, il fut en faction sur la terrasse qui avoisine les bains de Diane. Dressée de toute sa hauteur, la divine chasseresse semblait bondir à sa rencontre. C'était par un jour d'azur, pareil à

celui-ci, que, pour la première fois, il avait retrouvé Laurence. Que de fois, depuis, épiant toutes les perspectives, il en avait attendu l'arrivée!... Jamais longtemps. Elle était si prompte à venir! Chacune des places où ils avaient erré ensemble lui fit palpiter le cœur. A un moment, il crut la reconnaître, s'élança. Ce n'était pas elle; c'était une dame blonde qui, d'un pas vif, tourna l'allée des Trois-Fontaines.

Il passa une partie de l'après-midi à analyser les motifs qu'il avait de craindre ou d'espérer. Une voix propice lui assurait: « Tu la reverras. » Pourtant, elle ne venait pas! Elle ne venait pas! Les choses qu'il avait associées à son attente perdaient peu à peu leur signification. L'âme qu'il leur avait prêtée s'évaporait. Le soleil déclinait doucement. Son espoir entra en agonie. « Nous aurions pu être si heureux! » pensa-t-il, tout près d'accuser l'absente. Puis soudain, il eut la certitude claire, évidente, qu'elle ne disposait pas d'elle-même. Ce fut un soulagement; car, en amour, on ne redoute que les décisions libres. Que peut la volonté des autres, sinon reculer l'instant inéluctable?

Le soir descendait sur le jardin, appuyant au feuillage sa triste lourdeur parfumée. L'eau des bassins se pourprait merveilleusement. Les dieux et les héros de pierre prenaient des aspects de fantômes. Soudain les clairons sonnèrent la retraite. Une odeur saumâtre s'était élevée du canal. Presque subitement, l'incendie céleste noircit; l'ombre s'avança sous bois. Les eaux avaient longtemps gardé leur teinte écarlate, comme si une source de sang y affluait. Un pressentiment funeste accabla le jeune homme. Lentement, très las, fatigué de vivre, il prit le chemin du retour.

Une lettre déposée en son absence l'attendait. Son cœur battit à l'étouffer. Laurence lui annonçait son prochain départ. A la suite de querelles violentes, M. de Kermor avait décidé de l'emmener pour plusieurs mois en Bretagne avec Odette. Rien n'avait prévalu contre cette décision. Il avait obtenu un congé, et, en attendant le jour du départ, il exerçait une surveillance de tous les instans. Pourtant, elle exprimait le vœu qu'on se revît une fois encore. Quand? Comment? Elle ne l'indiquait pas; on eût dit une captive qui confiait aux amis du dehors le soin de trouver les moyens de parvenir à elle. Le ton de cette lettre était poignant. On devinait qu'elle avait été écrite parmi d'affreuses perplexités.

A l'idée que la chère créature était séquestrée, contrainte, insultée à cause de lui, David sentit son amour invincible. Il irait à elle, il la délivrerait, il lui offrirait sa vie.

Le soir même, à l'heure où la nuit confond entre elles les silhouettes, il se met en route. Il rase les murs. Son souffle est court comme celui d'un adolescent à son premier rendez-vous. Il se poste en observateur derrière un vieux tilleul. Les fenêtres de Laurence sont masquées derrière les persiennes. Tout est noir, tout est silencieux : on dirait une maison où il y a eu un malheur. Il se demande : « Serait-elle partie? » Alarmé, il imagine un rapt exécuté par le mari et déjà son cerveau galope sur les routes.

Soudain un pas lourd pèse au sol, la serrure grince et un homme franchit la grille de clôture. M. de Kermor. Dieu soit loué! Laurence est seule... Les genoux de David tremblent. Il s'appuie au tronc du tilleul et le contourne prudemment. L'ombre a passé. Maintenant, comment pénétrer dans la place? On croirait que le dieu des amans veille ce soir!... C'est à présent le facteur qui sonne; David a retrouvé l'aplomb de ses jambes; il se faufile à sa suite. Il est à l'intérieur du jardin. De grands coups lui martèlent les côtes, car il prend conscience de sa situation : celle d'un malfaiteur. Bah! le maître du logis est dehors; qui pourrait le surprendre?... Le tout est de s'assurer qu'Elle soit là. D'un côté, la maison est noire sur fond noir, mais à droite, une zone lumineuse se dessine : c'est le reflet des fenêtres du salon. Il s'approche; ses pieds font en touchant le gravier des craquemens excessifs; les battemens de son cœur s'entendent dans la nuit. Le voilà devant la façade éclairée. A travers la guipure des rideaux, il l'aperçoit, Elle, son but unique!

Laurence est assise auprès d'une lampe, la tête cachée entre ses mains, les doigts crispés dans la chevelure. On dirait qu'elle pleure!... Il n'y a pas une minute à perdre. Par quel moyen l'avertira-t-il de sa présence? Il se baisse, saisit une poignée de sable et la lance contre la vitre. La jeune femme, à ce bruit, laisse retomber ses mains sur la table, et se dresse comme quelqu'un qui entend son nom. Ses yeux vont où le signal a frappé. Une seconde fois, le sable réitère son mystérieux appel et s'écoule en grinçant contre le verre. Elle se lève. Comment douter que ce soit Lui? Est-ce qu'elle ne l'attend pas à toutes les minutes de son existence? Elle ouvre la croisée qui donne

accès sur le perron, et se montre, toute blanche, dans un cadre de lumière. D'abord, elle ne distingue rien, car le jardin est obscur, mais quelqu'un s'avance. Elle chuchote :

— Est-ce vous, David ?

— C'est moi !

Elle le rejoint à tâtons. Le vent est tiède et soupire à travers le feuillage. Des nuées passent vite, en voilant et en découvrant tour à tour la face blême de la lune. A cette lueur, ils se reconnaissent et se prennent les mains. Elle tremble.

— Comment avez-vous osé venir ?

Avec l'accent d'un homme qui rêve, David murmure :

— Je ne sais pas. Je vous aime.

— Si mon mari pourtant s'était trouvé ici ?...

Les mots s'arrêtent dans leurs gorges, à l'idée de ce qu'ils auraient risqué l'un pour l'autre. Une robe gris perle d'où, par une large échancrure, monte la tige idéale du cou, moule la forme de Laurence ; ses bras, à chaque mouvement, déploient des manches vaporeuses.

David se penche vers elle et lui dit ardemment :

— Entrons chez vous.

Elle se consulte, puis lève les yeux vers une fenêtre du premier étage. Derrière les volets, tremble la lueur d'une veilleuse. C'est là, qu'entre ses rideaux de mousseline, dort Odette. A l'idée d'introduire le jeune homme sous le toit où respire cette innocente, la mère frémit...

— Oh ! non !... Pas dans la maison. Venez.

Elle l'entraîne parmi les bouleaux qui tendent au ciel leurs rameaux argentés. Soudain, tout est plus noir ; ils sont sous la tonnelle. Que de fois, en ses chimériques rêveries, Laurence a imaginé les choses telles que les voilà. Elle fait asseoir le poète auprès d'elle, sur la pierre tiède encore des rayons du soleil. Un dais de clématites est sur leurs têtes ; les chèvrefeuilles enchevêtrent des lianes au treillage ; l'héliotrope tisse dans l'air des trames d'odeur.

Ils se taisent enveloppés par l'âme pathétique de la nuit.

— Oh ! Laurence ! que cette heure est douce !

— Bien douce !

— Dites-moi qu'elle ne sera pas la dernière.

— Hélas ! ce sont nos adieux !

David exhala sa plainte :

— Vous avez pris mon âme. Que deviendrai-je, si vous m'abandonnez?... Les jour où je viens d'être sans vous, m'ont démontré l'incapacité où je suis de vivre où vous n'êtes pas. Je m'acharnai à vous attendre, emplissant l'espace de votre présence imaginaire. Je vous cherchai aux places où nous avions été ensemble : je ne trouvai que tristesse, vide et néant. Sans vous, je suis dégoûté de l'univers, je me sens partout seul et dans l'inanition.

La nécessité de repousser une prière était plus pénible à Laurence que sa propre peine. Ne pouvant disposer d'elle-même, du moins, elle montra que son cœur en saignait.

— Il n'est pas en mon pouvoir d'empêcher que nous ne soyons arrachés l'un à l'autre; mais avant de nous séparer, je veux qu'il ne reste plus de secret en moi. Je vous aime!... Il n'y a pas une parcelle de mon être qui ne tende vers vous.

O parole adorable!... Minute où tout est clair! En une seconde, le jeune homme fut à genoux, balbutiant :

— Vous m'aimez!... Vous m'aimez!... Oh! dites-le encore! Redites-le cent fois, jusqu'à ce que je puisse le croire.

Et il riait de bonheur, tant cette vérité merveilleuse lui faisait perdre de vue tout le reste.

Doucement, elle lui posa les mains sur les épaules, et fascinée par le regard qui touchait presque le sien, elle rappela les débuts de son amour.

— Je vous vois encore, le premier soir. Quelle impression ineffaçable!... Pendant que je chuchotais vos vers, des lueurs de joie et de mélancolie alternaient sur votre visage; c'était comme un matin, puis comme un soir. Je sentis tout de suite que le goût ardent que j'avais de poésie, d'élévation, de choses délicates et spirituelles allait être satisfait. Jamais je n'aurais cru qu'un tel renouveau de mon être fût possible. Tant de cendre m'avait recouverte! En me montrant le besoin que vous aviez de moi, vous flattiez mon plus fort penchant. Je me dis : « Je serai son amie et sa sœur; je lui donnerai la main dans les passages difficiles. » L'exaltation que je ressentais près de vous était si pure, qu'elle me semblait ne se rattacher à rien de corporel. Je vous aimai, sans crainte ni remords, comme si une flamme se fût allumée dans mon cœur, et eût envoyé aux extrémités de mes veines une onde plus subtile, plus chaude que mon sang. Naïvement, c'était à l'amitié que je croyais me vouer. Bientôt, des insomnies, des fièvres m'apprirent le nom véritable du sentiment

entré en moi. Sans l'avoir jamais éprouvé, il fallait bien le reconnaître. De quel autre mal peut-on dire : « Je souffre, et c'est délicieux ! » Les délices ne furent pas longues !... Vous savez comment notre sort brusquement s'obscurcit. Sans vous, la vie me devint une tombe. Tout me sembla préférable à la souffrance lourde, étouffante, inerte que j'endurai sans même que vous en fussiez averti. C'est alors que je vous appelai. Je me fiai à la loyauté, entre nous, d'un pacte ; je me persuadai qu'il suffit d'une volonté droite pour façonner les sentimens. Pendant que nous errions à travers ces jardins où tout est joie, poésie, triomphe voluptueux, je tenais ma poitrine à deux mains ; je n'osais pas vous regarder. Je m'étudiais à vous confondre dans une même adoration avec Odette, comme si vous aviez été son frère !... Folie !... Quand l'amour est en nous, c'est le soleil. Tous les fantômes d'amitié, de vertu, disparaissent. Il n'y a que lui !... Il n'y a que l'amour !

En l'entendant s'exprimer avec cette véhémence, David crut qu'elle s'abandonnait. Toujours prosterné, il lui entoura la taille de ses bras et, le front enseveli dans la tiédeur de la jupe, balbutia :

— Ma bien-aimée !... Rien maintenant ne saurait me séparer de toi.

Il fallut le détromper...

— Je ne vous ai parlé ainsi que parce que nous sommes à une heure unique, presque aussi sainte que celle de la mort, où toutes les sincérités sont permises. Maintenant, il faut nous quitte

David se récria :

— Je vous suivrai. Partout où vous irez, j'irai.

Mais, de la tête, Laurence fit signe que cela était impossible.

— Alors, je vous attendrai. Dites-moi que plus tard, à votre retour... Une promesse de vous vaut une réalité. Je garderai vivante et palpable votre image en moi. Vous serez ma vie de demain, mon horizon, mon avenir.

En même temps qu'il implorait ainsi, l'haleine des roses, le regard palpitant des étoiles, le tendre appel que jettent dans la nuit les bêtes énamourées, toute la nature se joignait au jeune homme pour solliciter un consentement.

Mais le souvenir de sa récente défaite accablait Laurence.

— Quand je reviendrai, gémit-elle, la volonté qui me tient ne sera pas moins immuable !...

Sans l'entendre, sans vouloir l'entendre, David continuait d'interroger, à travers l'étoffe, le corps souple et charmant qui aurait pu être son bien. Le désir qu'il en eut devint irrésistible.

— Eh bien! ne partez pas, refusez d'obéir à cet homme qui vous martyrise.

— Il me briserait!...

— Tâchez d'obtenir votre séparation...

En femme qui a pesé cette chance, elle répondit :

— Mon mari est irréprochable, je ne réussirais pas contre lui.

Alors, n'écoutant que le besoin de s'anéantir en elle, de la posséder toute, d'en faire l'élément unique de sa vie, David proposa :

— Si la loi vous est contraire, passez-vous de la loi. Affranchissez-vous. Fuyez. Je vivrai près de vous, dans le don absolu de moi-même, sans autre bonheur, sans autre ambition que de vous servir. Nous habiterons les pays que vous aimez, cette Venise dont la grande rumeur amoureuse berce les âmes jusqu'au profond oubli de tout!

Oh! l'adorable rêve impossible!...

D'un regard désespéré, Laurence enveloppe l'homme qu'elle aime, et, captive indélivrable, soupire :

— Et Odette? Que deviendrait Odette?...

Ce nom fit sur David l'effet d'un choc reçu à l'improviste Se heurterait-il donc toujours à l'invincible rivale? Ah! s'il lui était vraiment cher, qui pourrait empêcher Laurence de le suivre? D'autres femmes n'ont-elles pas tout sacrifié?

Elle protesta.

— Oui, mais pas moi! Pas la mère que je suis!

Elle disait vrai. Même s'il réussissait à provoquer la minute d'égarement où l'on quitte tout, le souvenir de l'enfant abandonnée serait toujours entre eux pour la glacer dans leurs étreintes. Que faire? Transiger? Renoncer à l'espoir entrevu de mêler leurs vies, leurs âmes, leurs pensées de chaque instant, et voler au mari les bribes de joie qui sont le partage attristé des amans clandestins?... Pouah!... Ni l'un ni l'autre n'étaient de caractère à accepter pareille honte.

Une tristesse de *de profundis* planait sur eux, car ils sentaient qu'ils allaient se quitter sans retour.

Après un silence très long, Laurence murmura :

— Vous aurez été pour moi le mirage qu'on ne peut

atteindre !... En votre personne se seront incarnés les rêves ardens de toute ma vie. Vous êtes véritablement mon amant... Oui, je vous le jure, mon amant, car nous avons eu la plénitude absolue que seule, dans l'amour, la douleur peut donner. Que sont les enlacemens, les joies éphémères, auprès de ce que nous nous sommes donné : l'attente de toute notre jeunesse, la pensée de chaque minute, les regrets éternels? Jusqu'à ma mort je me dirai : C'était lui !... Et je resterai seule, seule comme j'étais avant... Seulement, je saurai ce qu'était le bonheur d'être deux.

Il répondit d'une voix mourante :

— Nous sommes ensemble et vous me parlez comme si nous étions séparés. Je vous sens déjà loin... si loin !...

Les notes longues de l'heure tombèrent d'un clocher voisin.

Laurence eut un tressaillement.

— Il est tard. Vite, il faut que vous partiez.

— Encore un instant !

Elle l'entraîna hors de la tonnelle. Près de là fleurissait le rosier qui avait, au printemps, promis des roses par centaines. Au milieu de la masse indistincte de feuillage, elles fleurissaient toutes blanches, d'un blanc uni, pareilles à des touffes de neige. Laurence en cueillit une, la baisa et l'offrit à David.

— Tenez. Vous emportez ma vie.

Le cœur de la rose avait une douceur de chair; David y enfouit son visage et, le mordant, y étouffa un cri.

Un instant, ils marchèrent silencieux, leurs ombres confondues avec celles des bouleaux. Ils arrivèrent à l'endroit où, une heure plus tôt, ils s'étaient rejoints. La lune versait sur eux une clarté trouble : sa face n'était ni ronde, ni riante, comme certaines nuits où elle plane solitaire dans son royaume profond; c'était une lueur blafarde, écornée, grimaçante, dont on eût dit que les nuages l'avaient malmenée.

David soupira :

— Alors, tout est fini !...

Et elle :

— Mon cœur se déchire.

Ils se regardèrent avec une immense détresse, sans savoir si c'était pour soi ou pour l'autre que chacun éprouvait le plus de pitié.

— Puisque nous nous séparons pour toujours, implora David, donnez-moi vos lèvres.

Elle tendit son front.

— Embrassez-moi comme vous embrasseriez votre sœur.

Mais insurgé, il la fit consentir à un véritable baiser. La passion l'emportait.

— Vous êtes ma maîtresse, la seule, l'adorée, celle qu'on ne rencontre qu'une fois.

Un bruit lui coupa la parole. Brusquement, ils s'écartèrent l'un de l'autre; leurs cœurs s'arrêtèrent de battre. Du fond des ténèbres, quelqu'un s'avançait sur eux, vociférant.

M. de Kermor était entré dans le jardin avec sa propre clé, sans avertir, ainsi qu'il faisait tous les soirs. Sa surprise avait été vive en voyant de la lumière au rez-de-chaussée. Cette dérogation à l'habitude qu'avait Laurence de se retirer de bonne heure le mit en éveil. Il la chercha. Personne. Où pouvait-elle être? La porte-fenêtre restée ouverte le fit penser qu'elle était à prendre le frais au dehors. Il sortit avec précaution, côtoya la ligne sombre du mur. Un chuchotement de voix l'arrêta. Il se pencha pour mieux écouter. Les paroles avaient un son étouffé que ne distinguait pas son oreille. Soudain, deux formes se dessinèrent dans une demi-clarté. Un nuage sanglant aveugla les regards du mari. Dans un vertige, il vit le couple s'embrasser et hurla:

— Misérables! Bandits!

L'attitude de M. de Kermor témoignait d'une telle fureur, qu'on pouvait s'attendre à tout. Sa femme ferma les paupières et, figée, attendit le coup mortel. Elle ne souhaitait que d'en finir là, tout de suite, avant de souffrir davantage... Certes, qu'elle mourût, cela aurait mieux valu pour elle! Mais sa vie seule n'était pas en cause; celle de David était, pour le moins, autant menacée. Les paroles qu'elle entendit lui apprirent qu'il était temps d'intervenir, si elle voulait le préserver. Ses yeux se rouvrirent. Le jeune homme s'était bravement posté devant M. de Kermor, et la provocation s'échangeait.

En une seconde, Laurence fut entre eux.

— Vous ne vous battrez pas! Vous ne pouvez pas vous battre à cause de moi. Je n'ai pas trahi mes devoirs!... Nous nous disions adieu. Nous ne devions plus nous revoir. C'est toute la vérité! Croyez-moi!

Un voile cendré passait en ce moment sur la lune. La nuit redevint opaque. On n'y distinguait plus que la tache blême des visages.

— J'étais là!... fit Ivan. J'ai vu ! J'ai entendu!...

Et, avec cruauté, il répéta les paroles qu'il avait entendues : « Vous êtes ma maîtresse... »

Rien n'était plus sinistre que cette voix essayant de railler.

David ne songeait qu'à tout assumer sur lui. Quelle que fût sa répugnance à paraître demander grâce, il essaya de s'expliquer.

— C'est moi, dit-il, qui, par fraude, me suis introduit ici. Mme de Kermor voulait que j'en sortisse aussitôt. Je l'ai importunée de ma présence ; j'ai forcé son hospitalité. Depuis une heure, elle me répétait de partir. Je m'en allais... Nous ne devions nous revoir jamais.

Comment l'homme qui venait d'affirmer : « J'ai vu, j'ai entendu, » aurait-il admis cette interprétation ?... Depuis des jours et des jours qu'il errait dans les obscurités du soupçon, il lui semblait, au contraire, aboutir à une grande clarté. La souffrance qu'il ressentait était atroce, mais l'orgueil y trouvait une sorte de satisfaction. Se dire : « Ainsi, j'étais dans le vrai! J'ai, dès le premier jour, été perspicace, » le soulageait de son infortune conjugale. Une joie diabolique l'excitait à constater : « Ma femme est une drôlesse sans cœur et sans honneur, une femme perdue, indigne d'être mère... » Enfin, il tenait sa vengeance !...

— Pas de mensonges ! gronda-t-il, pas d'explications qui me feraient conclure que vous êtes un lâche, cherchant à fuir ses responsabilités.

De livide, le visage de David devint pourpre. Il riposta par une insulte équivalente.

— Un lâche est celui qui vient, à pas de loup, faire besogne de policier.

La certitude que rien n'empêcherait plus un duel terrifia Laurence. Il lui sembla que l'univers entier allait s'engloutir dans un incommensurable désastre. Avec la vigueur du désespoir, elle retint son mari par l'épaule.

— De grâce, écoutez-moi. Je ne mens pas; je n'ai jamais menti. Je vous jure que personne ici n'est coupable,... personne. Nous sommes tous victimes d'une abominable erreur..

L'accent de cette protestation était tel que M. de Kermor eut un éclair de lucidité. Mais bah ! Qu'importait que ce jeune drôle fût ou ne fût pas l'amant de sa femme? Il l'aimait et en était aimé; son audace en tout cas méritait une punition exemplaire.

S'adressant à Laurence :

— Assez !... fit-il. Rentrez sans bruit dans votre chambre, nous achèverons cette explication lorsque nous serons seuls.

Puis, rageusement, à l'autre :

— Et vous !... Sortez.

S'adressant à Laurence, David murmura :

— Pardonnez-moi ! J'ai apporté le malheur chez vous !...

Elle répondit :

— Ce n'est pas à moi que je pense !

Il eut une expression charmante de sérénité.

— Je ne suis pas à plaindre ! Si je meurs, je viens d'apprendre comment vous me pleurerez.

Elle suffoquait.

— Oh ! je ne veux pas !... Vous ne mourrez pas !

Une apostrophe sourde et violente interrompit ce colloque.

— Allez-vous-en !... vous dis-je ; ou j'appelle mes gens pour vous jeter dehors !...

David affecta de ne l'avoir pas entendu, et attendit un ordre de sa bien-aimée. Appréhendant que ces deux forcenés ne se jetassent l'un sur l'autre, et, en sauvages, ne vidassent leur querelle sur l'heure, elle le supplia.

— Allez ! allez !

Et elle lui montra la route.

Lentement, le jeune homme s'éloigna. Sa silhouette se confondit avec celle des troncs d'arbres ; l'ombre la prit. Tout disparut.

La porte, en se refermant, rendit un lourd son mat.

Il y eut un cri étouffé :

— David !...

Un seul mot :

— Adieu !...

CLAUDE FERVAL

(La troisième partie au prochain numéro.)

CORRESPONDANCE DE GUIZOT

AVEC

LEONCE DE LAVERGNE[1]

(1838-1874)

Dans la notice biographique que j'ai consacrée à Léonce de Lavergne (1) je n'ai pu qu'indiquer sommairement les relations qui ont existé entre lui et Guizot. Ces relations ont tenu une grande place dans la vie de Lavergne. Elles se sont poursuivies pendant plus de trente-cinq ans, depuis 1838, époque où il n'était encore que rédacteur au ministère de l'Intérieur, jusqu'en 1874, date de la mort de l'illustre homme d'Etat.

Simplement politiques dès l'abord, elles ont fait naître, par l'entraînement de la sympathie et par une communauté presque absolue de vues et de sentimens, une amitié véritable dont Lavergne s'honorait grandement et dont il goûtait le charme profond.

Ces relations ont donné lieu à une nombreuse correspondance qui nous a paru mériter d'être mise sous les yeux du public.

Elle suit Guizot dans les différentes phases de sa vie pleine de contrastes; elle le montre tour à tour député, chef de parti, ambassadeur, académicien; elle subit toutefois un temps d'arrêt pendant les huit années du ministère du 29 octobre; Guizot, s'étant attaché Lavergne comme collaborateur, n'avait point l'occasion de lui écrire.

Puis vient la catastrophe de Février, l'exil avec ses amertumes, le retour en France et enfin la retraite définitive au Val-Richer, faite d'étude et de méditation, ennoblie par la majesté des grands souvenirs, embellie par la vie de famille si douce au cœur de Guizot, qui appelle sa terre « le désert des patriarches. »

Ces lettres ne sauraient le grandir aux yeux de la postérité; sa vie poli-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1904.

tique, ses luttes oratoires, ses œuvres magistrales parlent assez pour lui. Pourtant, on y rencontre de ces pensées profondes, de ces aperçus saisissans, de ces coups de lumière qui inondent d'une clarté soudaine une figure ou une situation; et puis, elles révèlent un aspect nouveau, un côté ignoré de sa noble nature.

Trop souvent l'homme d'État, enfermé dans son système, irréductible dans sa doctrine, n'admet pas que le monde puisse marcher sans lui, et, quand il a quitté le pouvoir, il croit volontiers que tout est perdu.

Guizot, sans rien abandonner de ses convictions, sans rien rétracter de son passé, ne se lasse point d'espérer; il a foi dans les destinées de son pays, il attend avec constance un meilleur avenir. Il professe ce qu'il appelle un optimisme lointain, et, au lieu de se croire nécessaire à la prospérité et à la grandeur de sa patrie, il prévoit, il évoque, il suscite des hommes nouveaux. C'est ce qui explique son attitude si remarquée à l'époque où M. Émile Ollivier tentait de réconcilier l'Empire avec la liberté. Noble penchant d'une grande âme, où la clairvoyance du politique, la sagacité du philosophe se mêlait à l'espérance du chrétien!

Un autre caractère bien frappant de cette correspondance où Guizot parle à cœur ouvert, c'est une inaltérable sérénité qui donne à ses jugemens sur les hommes et sur les choses un rare cachet d'impartialité.

On l'y voit poursuivant sans relâche et menant à bonne fin un double travail : la rédaction de ses *Mémoires*, sa justification devant la postérité, et ses *Méditations sur la religion chrétienne*, œuvre de haute philosophie et de foi profonde.

Mais, tout en vivant surtout dans le passé, il ne se désintéresse pas du présent. Jusqu'à la fin, la passion politique, qui fait le fond de sa nature, l'anime et donne à ses lettres un mouvement et un air de vie singuliers.

Cette correspondance, il ne s'en cache pas, est pour Guizot la plus agréable des distractions. « La causerie, dit-il, est notre seul plaisir après les plaisirs de la vie de campagne et de famille dont je jouis beaucoup. » Et faisant un retour mélancolique sur lui-même, il ajoute : « Je m'étonne toujours qu'on puisse tant conserver après avoir tant perdu. »

Dans une autre lettre datée de Broglie, il écrit : « Nous causons à perte de vue. Plaisir d'oisif, mais plaisir très réel. Je regrette que vous ne soyez pas ici pour en prendre et nous en donner votre part. Vous êtes un très bon causeur et vous me donnez le plaisir très réel que nous sommes bien souvent du même avis. »

Ailleurs il se plaint, et cela à plusieurs reprises, que l'état de santé de Lavergne rende ses lettres trop rares.

De semblables témoignages de sympathie intellectuelle et d'affectueuse intimité, émanant d'un tel homme, sont des titres d'honneur pour celui à qui ils s'adressent, et ce n'est pas un des moindres signes de la supériorité d'esprit et de la valeur morale de Lavergne que la longue et fidèle amitié de Guizot.

1838

Paris, 20 mai 1838.

Je suis fort aise, monsieur, que vous approuviez à ce point ma politique écrite. Je voudrais, avant la fin de la session, soumettre aussi à votre jugement un peu de politique parlée. Ce serait utile. Je ne l'espère pas beaucoup. L'occasion que je cherche, tout le monde l'évite, Chambre et ministres, et je suis très décidé à ne tenter aucune provocation factice. Il faut que la balle me vienne naturellement, et qu'en me voyant monter à la tribune, chacun dise : « M. Guizot ne peut s'en dispenser. »

Voici du reste mon impression exacte sur cette fin de session. Le cabinet est à peu près aussi bas qu'il le puisse être. Nous ne sommes pas aussi haut que nous le devons être. Il a perdu beaucoup de terrain depuis six semaines. Nous n'en avons pas encore assez regagné, quoique nous en ayons regagné. Ceci entre nous. Vous êtes, monsieur, du petit, très petit nombre d'hommes avec qui on peut parler exactement vrai. La vérité ne vous abat, ni ne vous enivre, parce que vous savez voir au delà du moment et de l'apparence. Vous êtes établi au fond des choses. C'est bien rare.

Pensez-vous à la *Revue ?* Pensez-y et pour la répandre et pour l'aider. Votre article sur la statue de M. Marochetti était excellent. Que comptez-vous envoyer ?

Je vous ai particulièrement regretté ces jours-ci. Vous auriez bien parlé de M. de Talleyrand. Je vous aurais dit bien des choses. Il valait la peine de faire bien connaître ce caractère politique qui ne se reproduira plus, le grand seigneur courtisan. Les gouvernemens libres tuent cela. Je reviens de ses obsèques. Peu de monde. Pas plus de 3 ou 400 personnes. Le public, très indifférent. Peu de faubourg Saint-Germain, malgré la lettre au Pape.

Du Val-Richer, 22 septembre 1838.

Vos lettres ne sont jamais longues, monsieur. Leur défaut, c'est d'être rares. Plus j'avance dans la vie, plus je tiens aux personnes pour qui j'ai de l'estime et du goût. J'ai assez de sympathie pour les hommes en général, individuellement pour très peu d'hommes. Je vous ai vu plein de bon esprit et capable

de très bonne conduite au moment où je voyais le bout du bon esprit et de la bonne conduite de bien d'autres. Je m'en souviens. Donnez-moi souvent de vos nouvelles et dites-moi votre avis.

L'affaire suisse est mauvaise. Même finie avant la session, ce sera pour le cabinet un mauvais débat. Il fallait chasser Louis Bonaparte sans perdre la Suisse. Notre influence y est détruite. Nous en sommes sortis plus complètement que n'en sortira cet étourneau, s'il en sort. Il y a quatre ans, quand l'Autriche voulait obtenir quelque chose de la Suisse, elle s'adressait à nous. Aujourd'hui, nous nous adressons à l'Autriche. Du reste, il n'est point sûr que L. B. s'en aille. Il est en intelligence avec les radicaux suisses et français qui veulent qu'il reste.

La Suisse, le procès Brossard, la nullité de l'administration proprement dite, la décadence du pouvoir dans les grandes et les petites affaires, la légèreté, la servilité, la médiocrité, voilà le thème. Nous verrons quelles variations conviendront le mieux. Je pense comme vous qu'il faut beaucoup attendre.

J'aurais bien des choses à vous dire à propos du catholicisme. Un seul mot. Avant le traité de Westphalie, le catholicisme se refusait absolument à l'existence des États protestans. De là, la guerre continuelle. Par ce traité, il a accepté la nécessité, convaincu qu'il ne pouvait s'y soustraire. Depuis, la paix religieuse a régné. Londres et Berlin ont un ministre à Rome, et Rome est résignée. Il faut qu'il arrive dans le droit public interne ce qui est arrivé dans le droit international, et que le catholicisme chez nous accepte la liberté de conscience des individus comme il a accepté en Europe la liberté de conscience des États. Je sais que la nécessité seule peut l'y amener; mais vous savez qu'entre la nécessité subie et la nécessité acceptée, il y a un abîme. C'est cet abîme que je voudrais voir franchir une seconde fois au catholicisme. Voilà ma pensée.

P.-S. — On me mande positivement la session pour le 15 décembre et le baptême du Comte de Paris pour le 1er mai.

La reine d'Angleterre montait l'autre jour à cheval avec lord Melbourne. Elle est tombée. Lord Melbourne ne s'en est pas aperçu et avançait toujours. M. Molé n'eût pas été si distrait.

1839

Du Val-Richer, 1er août 1839.

Vous m'avez donné des détails curieux, mon cher monsieur; tâchez qu'ils demeurent vrais. Pour des conservateurs de notre sorte qui ont fait de l'opposition dix ans et une révolution naguère, c'est là un champ de bataille incomparable. Nous y pouvons rester parfaitement nous-mêmes et rallier à nous, de tous côtés, des gens qui ne sont pas nous. C'est là le problème très difficile que nous avons sans cesse à résoudre et qui, longtemps encore, recommencera toujours pour nous. Je ne m'en plains pas. C'est le problème imposé à quiconque est un peu en avant et veut faire faire un pas au monde; s'assimiler des élémens divers, rallier des forces contraires. Mais nous avons cette œuvre à accomplir sous certaines données qui la rendent lourde. Sincèrement parlant, croyez-vous qu'à d'autres époques, Lhôpital, Sully, Richelieu, Mazarin, aient eu moins de peine que nous? Le succès vient tard et se voit de loin. Le jour et le lieu du combat sont toujours couverts de sueur et de poussière.

Je travaille. Washington m'occupe et me plaît. C'est un singulier spectacle qu'un homme devenant grand homme presque malgré lui, sans effort et sans goût, toujours au niveau des grandes choses dès qu'il y touche, jamais d'avance et jamais au-dessus; poussé en haut par l'occasion, par la nécessité, point par l'élan de son propre esprit et de sa propre volonté, vraiment grand pourtant et né pour gouverner quoiqu'il n'y ait jamais pris plaisir. Il n'aimait que deux choses : l'agriculture et la guerre. Le gouvernement lui déplaisait. Son bon sens était choqué et ennuyé des pauvretés humaines. Il n'avait pas ce qui fait qu'on les brave ou qu'on les dédaigne, l'ardeur de la passion et la grandeur de la pensée. Excellent exemple et plein d'enseignemens salutaires pour quiconque prend part à la fondation d'un gouvernement libre au milieu d'une société démocratique.

1840

Ambassade de Londres.

Londres, 9 mars 1840.

Je suis charmé, mon cher monsieur, que vous soyez où vous êtes (1). Vous savez que j'ai résolu de rester à mon poste. Je ne vous redis pas mes raisons, je les ai écrites à tous mes amis. Elles ne me laissent aucun doute. « Point de réforme, point de dissolution. » C'est sur cette idée, m'a écrit M. de Rémusat, que s'est formé le ministère. Je puis agir sous ce drapeau. Si le ministère marchait du côté où il penche, je ne le suivrais pas. Je l'ai dit également, je tiendrai mes deux paroles. J'espère que le bon principe prévaudra, et j'y concourrai d'ici de tout mon pouvoir.

Je n'avais pas besoin de sortir de France pour apprendre combien il nous importe d'avoir un gouvernement. Mais cette conviction m'arrive par des routes nouvelles, et encore plus frappante.

Je ne vous écris aujourd'hui qu'un mot en courant.

Londres, 18 avril 1840.

Je ne vous ai pas répondu, mon cher monsieur, et je suis sûr que vous me le pardonnez. J'espère aussi que vous ne croyez pas que je vous oublie, ni que je n'ai pas été touché de votre soin à me bien instruire. Je n'ai rien de particulier à vous dire aujourd'hui. Je veux seulement vous raconter combien je tiens à vous et je compte sur vous. Voilà la crise passée pour le Cabinet. Il ne reste plus que les difficultés de la situation, elles seront longues, le temps est le seul remède. Il me semble aujourd'hui que le temps ne manquera pas.

Si vous avez quelque occasion de faire remarquer quelque part que je suis le premier ambassadeur protestant venu en Angleterre depuis Sully, je n'en serai pas fâché. Cela a été remarqué ici et avec un bon effet.

Londres, 13 mai 1840.

Mon cher monsieur, vous aurez vu, dans quelques revues anglaises, la traduction de mon petit discours au grand dîner

(1) Lavergne venait d'être nommé chef de Cabinet de M. de Rémusat, ministre de l'Intérieur.

de l'Académie royale des Beaux-Arts. Je ne songeais pas à vous l'envoyer, mais, puisque vous verrez la traduction, j'aime mieux que vous ayez le texte. Vous en ferez l'usage que vous jugerez convenable. C'est matière de revues plutôt que de journaux quotidiens. Je m'en rapporte à vous. Vous excellez dans l'art de présenter convenablement les choses, sans charlatanerie et sans froideur.

Le dîner de l'Académie royale à l'ouverture de l'exposition est ici une grande solennité. C'est une des réunions les plus aristocratiques de Londres. Tout le gouvernement, tous les chefs de l'opposition, tout le corps diplomatique, les hommes considérables de tous les partis sont invités là et tiennent à s'y rendre. Ils y sont avec tout le monde savant, lettré et artiste. Sir Samuel Romilly disait qu'il n'avait jamais intrigué en sa vie que pour être invité au dîner de l'Académie royale.

Les trois personnes qui ont porté la parole là ont été : le duc de Wellington au nom de la marine et de l'armée, le marquis de Lansdowne au nom du Cabinet et des noblemen invités, moi au nom du corps diplomatique. L'Académie royale subsiste depuis soixante et onze ans.

Le mois de mai est l'époque de la réunion annuelle de presque toutes les sociétés religieuses, philanthropiques, littéraires de l'Angleterre. Elles m'invitent toutes. Je n'irai qu'à un très petit nombre. La prodigalité détruit les meilleures fortunes. J'ai été avant-hier au meeting de la Société pour les écoles britanniques et étrangères, présidée par sir George Grey. Il a fallu y prendre la parole. C'était de mon métier. Je l'ai fait en anglais avec quelque bonheur et une immense popularité. Il y avait là 3000 personnes, au moins. J'ai fini par cette phrase :

« The sun rises in the East, but it spreads its light over the whole world. And nobody asks whence the light comes. Every one enjoys it and thanks. Do your good, Gentlemen ; spread your light; and the same happiness, the same thank-fulness of the whole world shall be your reward (1). »

Je n'ai jamais été, en me levant et en me rasseyant, plus vivement et plus cordialement applaudi.

(1) « Le soleil se lève à l'Orient ; mais il répand sa lumière sur le monde entier. Et personne ne se demande d'où vient cette lumière. Elle remplit chacun de nous de bonheur et de gratitude. Faites le bien, messieurs; répandez votre lumière, et le même bonheur, la même gratitude du monde entier sera votre récompense. »

Je vous raconte et je vous confie, mon cher monsieur, les petits incidens de ma vie. Je ne vous parle pas des grandes choses, vous les savez, car celles-là se voient. J'attends non sans inquiétude et, en attendant, je poursuis ma mission spéciale. Je crois qu'elle m'est bonne à moi, et j'espère qu'elle le sera pour le pays. Je désire du temps.

Au Château de Windsor, 19 août 1840.

Mon cher monsieur, j'ai du guignon pour M. Ampère. Les lettres où vous me parlez de lui m'arrivent toujours trop tard pour que mon intervention puisse lui être bonne à quelque chose. J'ai reçu la dernière au moment de monter en voiture pour venir ici. Évidemment, mes exhortations à M. Le Prévost n'auraient pas eu le temps de lui parvenir. J'espère qu'elles n'auront pas été nécessaires et qu'il sera parti pour Paris sur les instances de Mme Lenormant qui a grand crédit sur lui. Je regrette vraiment de n'avoir pu servir M. Ampère. J'ai pour lui beaucoup d'estime personnelle et littéraire et beaucoup de goût. J'espère bien qu'il aura réussi sans moi. Dites-lui de ma part tout ce qui pourra lui plaire. Je ne vous désavouerai de rien..,

Je ne vous parle pas d'autre chose, mon cher monsieur. quoique j'eusse bien autre chose à vous dire. Rien ne supplée la conversation. Nous sommes engagés dans un pas difficile. Si nous en sortons bien, nous y grandirons beaucoup. Si nous n'en sortons pas, nous souffrirons beaucoup. J'espère et je travaille. J'ai été fort content de ma course à Eu. Je retrouve ici plus d'inquiétude que je n'y en avais laissé. C'est bon. Inquiétez profondément et ne menacez pas. Ce pays-ci est très peu aventureux et très fier. Il faut alarmer sa prévoyance et ne jamais s'adresser à la crainte.

Adieu, mon cher monsieur, mille amitiés. Je serais charmé qu'on vous fît faire une course à Londres.

MINISTÈRE DU 29 OCTOBRE 1840-1848

Ainsi qu'on l'a dit plus haut, la correspondance, sans cesser complètement pendant le grand ministère de Guizot, n'offre plus qu'un intérêt secondaire. Il n'y a point de lettres à proprement parler. Lavergne étant devenu sous-directeur au ministère des Affaires étrangères communiquait tous les jours et verbalement avec son chef. Ce sont des billets très courts ayant

trait le plus souvent à des objets de service, instructions données sur des questions politiques, rapports à faire, matériaux demandés pour des discours à prononcer aux Chambres, en un mot, c'est le détail très simple d'une collaboration quotidienne, dont la publication serait inutile et oiseuse.

EXIL EN ANGLETERRE, 1848-1849

On sait qu'après la Révolution de Février, pour donner satisfaction aux passions populaires, les membres du ministère Guizot avaient été mis en accusation. Cette poursuite, que rien ne motivait, devait aboutir après de longs mois à une ordonnance de non-lieu. Pendant qu'elle était censée s'instruire, Guizot, réfugié en Angleterre, y avait loué aux environs de Londres, à Brompton, un cottage où il séjourna jusqu'en juillet 1849, époque de son retour en France.

C'est de là qu'il écrivait à Lavergne les lettres suivantes :

Brompton, 11 juillet 1848.

Je ne vous ai pas encore écrit, mon cher monsieur, vous me le pardonnez. Vous êtes une des personnes avec qui j'aimerais le mieux à causer, et aussi une de celles avec qui je ne puis souffrir de causer vaguement. Du reste, vous savez, j'en suis sûr, ce que je vous dirais. Vous de près, moi de loin, nous assistons avec les mêmes sentimens au même spectacle et nous en retenons les mêmes impressions. Les derniers scènes de Paris ont fait ici et partout en Europe un grand et bon effet qui était bien nécessaire. On doutait qu'une société qui n'avait rien su défendre, sût se défendre elle-même. Le doute se dissipe, donc un avenir se rouvre... Lequel et à quelle distance? Vous n'en savez probablement pas plus que moi. Je suis chaque jour plus convaincu que la plus complète immobilité est la seule attitude utile aussi bien que convenable. Il y a des écheveaux qui ne se débrouillent que pourvu qu'on n'y touche pas. L'Europe n'y touchera pas. A vrai dire, il n'y a plus d'Europe et elle aura bien autant de peine à se refaire que la France.

J'ai toujours eu au fond de l'âme, et sans me l'avouer clairement à moi-même, un double sentiment : l'un, que le mal était plus grand que nous ne le disions et ne le croyions ; l'autre, que nos remèdes étaient des palliatifs frivoles, et que les grandes opérations de la Providence pourraient seules ouvrir les yeux au malade et faire accepter les remèdes nécessaires.

Elle n'épargne pas ses coups.

Je me porte bien et je travaille. Je vis tête à tête avec

Cromwell, non pas le plus grand, mais le plus singulier et le plus sensé des grands personnages révolutionnaires ; le seul qui ait joué les deux rôles, faire et défaire la révolution, pousser et retenir, commencer et finir. Je m'amuse à le bien comprendre; je ne connais pas de plus vrai Anglais; hardi et contenu dans son ambition; aspirant à tout, excepté à l'impossible; joueur aussi prudent qu'effréné. Je ne quitte Cromwell que pour lire avec Guillaume (mon Guillaume à moi, non pas celui de l'Angleterre) un peu de Tacite et de Thucydide. Vous voyez que je vis en bonne compagnie. Je n'ai pas perdu, grâce à Dieu, la faculté de m'y plaire. Je comprends le regret et le désir. Je n'ai jamais connu l'ennui. Je puis mettre sous clef les trois quarts de mon âme et vivre passablement avec l'autre quart.

Et vous, que faites-vous? Peut-on travailler dans l'atmosphère où vous vivez? Vous serez bien aimable de me dire quelquefois ce que vous devenez et ce que vous pensez. Mme Lenormant sait les occasions pour m'écrire. J'espère que vous êtes content de la santé de Mme de Lavergne. Et madame votre mère? Mes enfans vont très bien. Je suis content d'eux matériellement et moralement. Dans les premiers jours d'août, je les mènerai en Écosse, à Saint-Andrews, petite ville savante et économique, où l'on prend des bains de mer à très bon marché, à côté d'une belle bibliothèque et au milieu d'une université établie dans l'ancien palais du Parlement d'Écosse près de l'ancien palais de Marie Stuart.

A propos de l'Université, je suis bien aise que vous sachiez un peu exactement ce qui s'est passé entre Oxford et moi. Un M. Taylor a fondé là naguère, et doté richement une chaire, un collège, un bel édifice pour l'enseignement des langues et des littératures continentales, ce sont les chefs de l'Université qui doivent élire. Les principaux m'ont fait offrir de me nommer; comme de raison, j'ai refusé, et par un motif parfaitement convenable et pour eux et pour moi. J'ai dit que je ne pouvais, ni ne voulais rien faire qui eût seulement l'air de m'établir hors de mon pays.

Le fait a transpiré, le fait de l'offre avant le fait du refus; il y avait des prétendans anglais ; ils ont pris de l'humeur; quelques journaux ont réclamé, au nom de l'honneur national, contre cet appel à l'étranger. Je n'y ai fait nulle attention. Je suis allé à Oxford (où je n'étais jamais allé) à l'occasion d'une grande

solennité universitaire qui réunit tous les trois ans tous les docteurs, maîtres ès arts, étudians et un grand public; discours, collation de grades, prix, concert, 3 000 personnes dans une très belle *hall*. Là, dès que j'ai été aperçu, j'ai été reçu avec des *hourras* et des *cheers* prolongés, répétés, recommencés quatre ou cinq fois dans le cours de la séance, et plus *enthusiastic* (c'est le mot consacré, passez-le-moi) que n'en a obtenu le nom de la Reine elle-même. Voilà toute l'histoire qui m'a fait plaisir. Dites-la telle qu'elle est à Paris, où on mentira certainement, si on en parle. La jeunesse anglaise est plus ardemment *conservative* que ses pères. On m'assure que le même esprit règne dans l'Université de Cambridge, quoique *whig* par tradition. J'irai y voir en revenant d'Écosse.

Ne croyez pourtant à rien de ce qu'on vous dira sur aucune chance prochaine de changement ici dans le Cabinet. Les whigs garderont le pouvoir parce que les torys sont toujours trop divisés, entre eux, pour l'exercer, et parce que presque tous les torys eux-mêmes veulent que les whigs le gardent, disant que le pouvoir rend les whigs modérés, tandis que, s'ils étaient dans l'opposition, ils se feraient radicaux, chartistes même, et amèneraient peut-être une nouvelle réforme, pour ne pas dire pis. Le bon sens domine ici l'ambition. J'ajoute, pour tout dire, que dans l'état actuel du monde, et ici comme ailleurs, l'ambition même est très timide, ce qui aide beaucoup au bon sens.

Brompton, 11 octobre 1848.

Votre lettre du 1er me plaît beaucoup, mon cher monsieur; je suis charmé qu'en traversant la France et en rentrant dans Paris, vous ayez reçu l'impression dont vous me parlez. Le même fait me revient de toutes parts. Mais votre jugement est de ceux qui m'inspirent le plus de confiance. Évidemment nous marchons. Je ne suis point pressé; je me suis trompé en ceci que j'ai trop cru à l'efficacité de la bonne politique, et trop tôt espéré la guérison du mal; mais je ne me suis jamais trompé sur l'étendue du mal; je l'ai toujours cru immense; nous le démontrions en paroles; il fallait qu'il fût senti en fait : Dieu seul a ce pouvoir là. Plus d'une fois, j'ai craint que l'intervention de ses coups ne fût indispensable. A-t-il déjà frappé assez fort? Y voit-on déjà assez clair? La réaction serait-elle suffisante? Vous en pouvez juger mieux que moi. Nous avons l'esprit bien insolent

et bien léger; il faut absolument que nous apprenions à supporter l'amertume des remèdes et à payer le prix du salut. Je moralise. C'est que l'expérience m'a de plus en plus appris qu'en définitive le succès dépend de l'état moral des hommes, de leur degré de bon sens et de vertu.

Je crois comme vous qu'un récit vrai et complet de ce qui s'est passé aux Tuileries, les 23 et 24 février, serait très utile pour remettre à flot la monarchie, spécialement celle de Février; mais pensez-y bien; croyez-vous que ce récit soit possible et qu'il n'eût pas au moins autant d'inconvéniens que d'avantages? Pensez aux aveux qu'il faudrait faire et aux accusations qu'il faudrait porter. Le récit ne serait efficace qu'autant qu'il serait vrai, vraiment vrai. Pensez aux trois complots qui ont coexisté et concouru dans ces jours-là; le complot pour le renversement du Cabinet; le complot pour l'abdication du Roi et l'établissement de la Régence, le complot pour la République.

Pensez au pêle-mêle prémédité ou accepté de ces trois complots, mettez-y les noms propres, tous les noms propres, grands et petits, de Cour et de Chambre. Placez le Roi au milieu de tout cela, au milieu des troubles éperdus de l'intérieur et des troubles furibonds de la Cour des Tuileries; tantôt dans son fauteuil, assailli d'instances, de rumeurs, de prédictions, de suggestions; tantôt sur son cheval entrant dans les rangs des gardes nationaux, essayant de leur parler, assourdi par leurs cris, pressé par leurs baïonnettes croisées et poussées sur la poitrine et sur les flancs de son cheval. « La réforme, la réforme! — Vous l'aurez, vous l'avez. — La réforme, la réforme! » comme s'il n'avait rien dit, toujours aussi aveugles et aussi furibonds. C'est là le tableau bien effacé. Croyez-vous qu'à le montrer, vous ne susciterez pas plus de colères, de rancunes, de complications, d'embarras que vous ne dissiperez de préventions et d'erreurs? Et si vous ne le montrez pas tel qu'il a été, à quoi servira-t-il?

Je voudrais bien causer deux heures de tout cela avec vous; nous mesurerions ensemble ce qui se peut et ce qui ne se peut pas, ce qui nuirait et ce qui servirait. Je ne sais si c'est tout à fait impossible, mais soyez sûr que la difficulté est énorme. Et le danger aussi. Qui peut prévoir d'où viendraient et jusqu'où iraient les dénégations et les récriminations, de tous les spectacles le plus fâcheux et le plus affaiblissant dans un grand revers?

Je ne sais si nous saurions déjà, si nous saurons jamais comprendre et mettre à profit un exemple bien frappant et bien applicable. Je suis ici dans un pays qui, après avoir fait sa Révolution en 1688, a eu, coup sur coup, deux rois qui ne savaient pas un mot de sa langue, dont les mœurs et les façons lui étaient antipathiques, qui ne consentaient qu'avec humeur à se montrer dans leur royaume et ne cherchaient que les occasions d'en sortir; deux rois à qui l'Angleterre déplaisait et qui lui déplaisaient. L'Angleterre a compris que ce n'était pas de plaisir ou de déplaisir qu'il s'agissait pour elle, qu'elle n'avait pas appelé George Ier et George II à cause de leurs mérites ou de leurs agrémens personnels; qu'elle avait besoin d'eux et que, n'en ayant pas de rechange, elle devait, dans tout ce qui n'était pas vital, leur passer leurs fantaisies et ne point se passer envers eux les siennes propres.

Elle a ainsi fait, et, en gardant ses rois tels quels, elle a gardé sa prospérité, sa liberté, sa dignité et son repos. C'est pour n'avoir pas su en faire autant que la France a roulé dans l'abîme; et sortît-elle bientôt de l'abîme, elle y retomberait à la première occasion, si elle n'apprend pas à subordonner ses goûts à ses intérêts et à supporter les défauts, les inconvéniens, à payer le prix des institutions et des personnes dont elle ne peut pas se passer. C'est là ce qu'il faut lui répéter sur tous les tons et lui inculquer par tous les pores. Si elle pouvait comprendre que c'est elle qui a eu tort, quelles qu'aient été ailleurs les faiblesses et les fautes, ce serait là le vrai progrès, le progrès décisif. Je suis tenté de croire qu'il n'est pas impossible de le lui faire comprendre. Qu'en pensez-vous?

Voici un autre point sur lequel je tiens à avoir votre avis. Qu'y a-t-il de sérieux dans le travail de rapprochement et de fusion entre les deux élémens du parti de l'ordre en France, les légitimistes et les bourgeois conservateurs, travail à la suite duquel viendrait la réconciliation des deux branches de la maison royale? Est-ce là une idée dont causent entre eux des gens d'esprit, ou un événement en cours de préparation? Le public se préoccupe-t-il de ce travail, et qu'en dit-il? Où en sont, spécialement dans le Midi, les rapports des légitimistes et des conservateurs? On me dit, on m'envoie, on me montre à ce sujet beaucoup de choses diverses et confuses. Je désire connaître votre opinion.

1849

Brompton, 22 avril 1849.

Non certainement, mon cher monsieur, je n'ai rien trouvé à redire dans vos articles sur ma *démocratie*. Ils m'ont au contraire pleinement satisfait. Vous me connaissez assez, j'espère, pour savoir que des nuances diverses dans les idées me touchent peu, quand la sympathie des esprits existe au fond. Elle a toujours existé entre vous et moi. Je compte de plus et tout à fait sur votre attachement. Ne supposez donc pas ce qui ne m'est pas venu un instant à la pensée. Votre lettre m'a fait relire vos articles, ils sont excellens, et je vous demande d'avance d'en faire de pareils quand il m'arrivera de nouveau d'écrire.

Vous aurez lu mon petit manifeste (1), j'espère que vous l'aurez approuvé. Il a produit l'effet que je désirais.

Je doute qu'il serve mon élection, mais il établit nettement ma situation, à quoi je tiens beaucoup plus.

Si je dois être élu, je ne dois et ne veux l'être qu'en me montrant tel que je suis. Et si je ne dois pas être élu, il m'importe d'avoir, avant l'élection, dit hautement ce que je pense, car je ne veux pas, quand je le dirai après, qu'on puisse dire que je le dis parce que je n'ai pas été élu. Je crois peu à mon élection. J'ai refusé d'aller soutenir mes amis par ma présence, et je les trouble un peu par mon langage. Je n'en demeure pas moins convaincu que je fais bien d'agir comme j'agis. Je ne puis rentrer dans la lutte qu'à la condition d'y être rappelé et bien soutenu. Si le public, avec lequel et sur lequel je dois agir, n'est pas dans cette disposition, c'est que le moment n'est pas encore venu pour moi. Je l'attendrai. En tout cas, élu ou non élu, je rentrerai en France quand les élections seront faites, c'est-à-dire vers la fin de mai. Et, si je ne suis pas élu, j'irai m'établir au Val-Richer où je passerai l'été, poursuivant mon *Histoire de la République d'Angleterre* et suivant pas à pas les sottises de la nôtre. Je regretterai bien que vous ayez quitté Paris. Si vous y étiez, vous viendriez me voir en Normandie. Vous me parlez de quelques

(1) La candidature de Guizot à l'Assemblée Législative ayant été agitée dans plusieurs collèges, il avait cru devoir s'en expliquer dans un écrit adressé aux journaux du Calvados et publier, non une profession de foi, mais un exposé de principes.

courtes apparitions à Paris pour vos affaires ; donnez-moi deux jours au Val-Richer dans une de ces apparitions.

En attendant, dites-moi un peu au vrai l'état des esprits, autour de vous ; je suis très curieux des départemens. Je n'en sais rien que de vague et de banal. Vous êtes sur un point où les esprits sont, si je ne me trompe, bien inertes. Je m'attends à une assemblée qui nous tirera d'inquiétude sans nous donner ni satisfaction, ni espérance. Nous avons pris comme devise : Vivre, c'est ne pas mourir.

Les événemens au dedans et au dehors ne nous permettront pas toujours de nous contenter de si peu. Je ne prévois rien de ce qui peut arriver au dedans ; mais je vois au dehors des chances d'avenir qui commanderont absolument à la France une politique et un gouvernement. C'est surtout en Allemagne que sont les chances, car c'est là qu'on veut sérieusement défaire et refaire des empires et des peuples : questions nécessairement européennes ; mais j'entre dans un chemin qui me mènerait trop loin. J'aurais grand plaisir à m'y promener avec vous en causant.

RETOUR EN FRANCE

A son retour en France, Guizot alla s'installer à sa terre du Val-Richer où il se proposait de passer désormais la plus grande partie de l'année. Lavergne de son côté, devenu agriculteur, cultivait son domaine de Peyrusse, situé dans la Creuse. La plupart des lettres échangées entre les deux correspondans sont datées de ces résidences de campagne. Guizot se plaint parfois de leur éloignement qui ne permettait pas aux deux amis de se rejoindre et de goûter les charmes de la conversation qui avait pour eux tant d'attraits.

1850

Val-Richer, 12 juin 1850.

Votre lettre est venue me trouver au Val-Richer, mon cher monsieur. Mon nid est un peu plus près du soleil et des passans que le vôtre ; mais j'y vis à peu près comme vous à Peyrusse, plus avec les champs qu'avec les hommes, et prenant beaucoup plus de plaisir à regarder ce qui pousse en silence qu'à écouter le bruit qui m'arrive. Je vais pourtant sortir pour quelques

jours de mon nid. Les nouvelles qui me viennent de Saint-Léonard sont tristes et me donnent lieu de penser que je n'ai pas de temps à perdre, si je veux, comme je le veux, porter au Roi les dernières marques de mon respect, lui dire encore une fois ce que je pense dans l'intérêt de sa maison comme de notre pays, et recueillir ses derniers avis. L'esprit du Roi est encore parfaitement ferme et lucide; mais le corps dépérit de façon à faire craindre qu'il ne se relève plus et qu'il ne s'affaisse peut-être tout à coup.

Je pars donc samedi, 15, pour Paris où je passerai trente-six heures, et lundi, 17, pour l'Angleterre où je ne serai que quelques jours; plusieurs de nos amis communs, le duc de Broglie, le duc de Montebello, Du Châtel, l'amiral Mackau, etc., se disposent à faire comme moi. M. Thiers est parti hier. Je désire beaucoup trouver le Roi un peu mieux, et je n'en désespère pas. Je voudrais qu'il lût l'article que vous m'annoncez et ce que vous y dites de lui. Il y serait extrêmement sensible. Il quittera ce monde amèrement convaincu de la sottise, de l'injustice et de l'ingratitude des hommes. Il en a quelque droit. Il a certainement donné à la France dix-huit années du gouvernement le plus sensé, le plus juste, le plus libre et le plus bienveillant qu'elle ait jamais connu et qu'elle soit peut-être jamais destinée à connaître. Il est dur, après cela, de passer par Saint-Léonard pour revenir à Dreux. Il disait ces jours derniers à l'un de mes amis : « Je ne rentrerai en France que par les pieds pour aller à Dreux, et encore Dieu sait si on m'y laissera rentrer ainsi. »

Je suis bien impatient pour moi-même de lire votre article; vous avez toute raison d'y dire toute votre pensée; la pleine indépendance de l'esprit reste notre seul plaisir.

Je trouve le pays que j'habite comme je l'avais laissé; peu de progrès du mal, pas plus de progrès du bien. On vit tranquillement dans une insécurité universelle. On parle des révolutions comme d'un mal toujours imminent et dont on ne peut ni guérir, ni mourir. On se résigne à souffrir peu et à ne compter sur rien, presque satisfait de n'avoir point d'ambition plus haute, ni de crainte plus grave. C'est profondément triste à regarder.

Adieu, mon cher monsieur, je n'ai avec moi en ce moment que le plus jeune de mes jeunes ménages; j'attends l'autre sous

peu de jours. Très heureux l'un et l'autre, comme il convient; j'en jouis beaucoup. C'est pour moi de la sécurité et de la liberté. Vous ferez connaissance avec mes deux gendres; ils le méritent. Je leur sais un défaut : ils ne sont pas de leur temps, ç'a été une de mes raisons pour les choisir.

Val-Richer, 8 juillet 1850.

J'attends très impatiemment votre article, mon cher monsieur. Je compte sur le prochain numéro. Je m'en promets un vif plaisir pour moi et pour le fond des choses, car vous êtes de ceux qui voient le fond, et nous sommes, au fond, du même avis, même quand nous différons sur la République ou la Monarchie.

Je suis sûr qu'on vous lira à Saint-Léonard avec grande satisfaction, et je comprends que vous ayez un peu retardé votre voyage, mais faites-le pour vous-même comme pour le plaisir du Roi. J'ai, de sa santé, d'assez bonnes nouvelles; il me paraît qu'on commence à croire à un long temps et peut-être même à une vraie guérison. Nous n'avons rien à nous dire de l'état actuel des affaires; j'en pense ce que vous en pensez et je me félicite, comme vous m'en félicitez, de n'y pas toucher du doigt.

Certainement, si j'avais été dans l'Assemblée, j'aurais tenté de faire du parti conservateur autre chose que ce qu'on en fait. Je n'y aurais pas réussi et je serais retombé dans l'isolement avec un faux air d'activité. L'isolement vrai vaut infiniment mieux... Je travaille; je viens d'écrire une longue lettre à quelques-uns de mes amis de l'Institut pour décliner l'honneur qu'ils voulaient me faire de me nommer membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Cela ne me convient pas, mais j'ai dû en donner d'autres raisons que ma convenance personnelle. J'ai donc dit un peu ce que je pense de la nouvelle loi sur l'enseignement et de la lutte entre le clergé et l'Université. Il se peut qu'à force de circuler dans l'Institut, cette lettre finisse par devenir publique et que vous la lisiez quelque part.

La mort de sir Robert Peel m'a fait une vraie peine; non qu'il fût, pour moi, un ami comme lord Aberdeen, mais nous avons fait en commun pendant cinq ans de la politique sensée et honnête. C'est un lien réel, et qui devient plus fort de jour en jour.

Et puis, je regrette les grandes figures; il a fait de grandes choses, d'un mérite politique douteux, mais qui, après tout, ont

amélioré la condition de plusieurs millions d'hommes dans son pays. L'effet de cette mort sur l'état des partis en Angleterre est encore pour moi assez obscur. L'opposition en sera plus unie. Mais quand elle deviendra gouvernement, elle en sera plus faible. Sir Robert Peel eût été pour elle, non pas un chef actif, mais un patron puissant et accrédité dans le pays libéral. Je crois lord Palmerston très blessé, mais non pas mort.

Val-Richer, dimanche 21 juillet 1850.

Je n'ai reçu qu'hier, mon cher monsieur, le numéro de la *Revue* du 15. Je viens de vous lire avec une satisfaction devenue pour moi bien rare. Tout m'en plaît, le fond et la forme, même là où je ne suis pas de votre avis. C'est un esprit fin au service d'un grand sens. Vous me donnez un besoin que je ne ressens plus guère, le besoin de discuter avec vous. Il est clair que vous ou moi avons raison. Tout autre a tort. Et je me consolerais bien que vous eussiez raison, car il faudra à la démocratie pour faire vivre la République, même telle quelle, au moins autant, et, selon moi, plus de sagesse et de vertu qu'il n'en faudrait pour ressusciter la monarchie. Du reste, c'est là un des secrets que Dieu seul sait. Lui plaira-t-il de nous le révéler pendant que nous sommes encore là pour y voir? Vous dites de moi, dans le dernier paragraphe de votre article, ce qu'il m'est le plus agréable qu'on en dise. Si l'entreprise que j'ai faite est impossible, je reste heureux et fier de l'avoir faite, même après y avoir échoué. Si elle n'est pas impossible, je n'aurai échoué que pour avoir espéré trop tôt. J'accepte pour mon nom l'un et l'autre avenir, et je vous remercie de l'avoir devancé. Votre article fera au Roi un plaisir infini; je lui en écris aujourd'hui même. Plaisir et peine, car, en lui rendant justice, vous lui retirez l'espérance. Je penche à croire qu'il n'est ni de votre avis, ni du mien, et qu'il nous trouverait l'un et l'autre trop optimistes. Ni république, ni monarchie, un gâchis anarchique, assez contenu et assez faible pour que, du dehors, pendant longtemps on se contente d'y regarder, sans y toucher. Rien de nouveau ne me vient de Paris. On est excédé. On ne pense qu'à s'en aller; l'Assemblée nommera demain sa commission permanente. Si la liste que donnent les journaux passait, ce serait bien vraiment un Comité de surveillance pour le Président. Certainement, depuis quelques mois, l'Assemblée a beaucoup perdu. Le Président ne gagne pas

tout ce qu'elle perd. Et peu importe; ils peuvent perdre impunément l'un et l'autre; ils sont, l'un et l'autre, notre seul rempar contre l'anarchie brutale; et nous n'en avons point de rechange.

Adieu, mon cher monsieur; je vous écris à Peyrusse, ne sachant où vous prendre ailleurs. J'espère que ma dernière lettre adressée à Paris vous aura rejoint dans vos courses. Pour moi, je reste ici ou à Trouville. Je travaille, je me promène; je pense à sir Robert Peel que je regrette beaucoup. La France et l'Angleterre ne referont pas de longtemps, ensemble, la politique que nous avons faite en commun, lui et moi, pendant cinq ans.

Val-Richer, 18 septembre 1850.

Mon cher monsieur, je suis revenu il y a peu de jours de Claremont, et j'ai trouvé ici votre lettre du 1er. La Reine et toute la famille royale sont en état très bon et sain, d'esprit et de corps; parfaitement décidées à rester unis et même réunis; c'est Mme la Duchesse d'Orléans qui dit que la réunion est le symbole de l'union. Elle a loué tout près de Claremont une maison jusqu'au printemps prochain. La Reine m'a touché et frappé plus que jamais par ce mélange de passion vive et d'empire sur elle-même qui est devenu sa nature. Elle parle du Roi simplement, pieusement, comme si elle l'avait vu il y a cinq minutes et devait le revoir dans cinq minutes. Les trois princes sont étroitement groupés autour de leur mère, et du même avis, avec elle et entre eux, sur toutes choses. Ils s'en sont séparément expliqués avec moi, de manière à ne permettre aucun doute. La Reine a reçu, au moment où j'arrivais, un message très convenable de M. le Comte de Chambord qui, après le service funèbre qu'il avait fait célébrer à Wiesbaden, lui a fait porter directement l'hommage de sa sympathie et de son respect. La Reine, de concert avec toute la famille royale et en son nom, s'est montrée sensible à ce bon procédé, et y a répondu par un message conçu en termes également bien appropriés à la situation. Ce sont les bons rapports de parenté renoués entre les deux branches; rien de moins, rien de plus. Le corps du Roi reste déposé dans la chapelle catholique de Weybridge, près de Claremont, jusqu'à ce que les princes ses fils aient le droit de le ramener eux-mêmes en France et de le déposer dans l'église de Dreux, selon son désir. Ils ne demanderont, à ce sujet, ni permission, ni faveur, et ils ont raison.

1852

Paris, 9 juin 1852.

Je pars dans trois jours pour le Val-Richer, mon cher monsieur. C'est grand dommage que Peyrusse en soit si loin. Si vos bois touchaient les miens, nous y ferions ensemble de longues promenades et de bonnes conversations. Ma fille Pauline est accouchée, le plus heureusement du monde, d'un gros garçon, et elle se remet aussi rapidement qu'elle est accouchée. Dieu me traite dans la vie domestique avec une grande bonté. J'emmène Guillaume avec moi; ma fille aînée, qui est revenue de Rome en très bon état, ainsi que son mari, viendra me rejoindre dans quinze jours, et la cadette huit jours après. Une fois établi là avec mes deux ménages, j'y resterai jusqu'au mois de novembre au moins, tranquille et libre dans mon travail et mon loisir, ce dont personne, vous compris, ne jouit plus vivement que moi.

Ces jours-ci vont paraître deux volumes bien vraiment littéraires, *Corneille et son temps*, *Shakspeare et son temps*. Je me figure qu'ils vous amuseront. Comment dois-je m'y prendre pour vous les faire parvenir un peu vite? Et quand vous les aurez lus, voulez-vous essayer de dire dans la *Revue des Deux Mondes* ce que vous en penserez? J'en serais charmé.

Je n'ai rien à vous dire d'ici. Vous voyez, le Président a reconnu sensément qu'au dedans, il n'y avait pas une vive impulsion vers l'Empire et qu'au dehors, sa situation en serait plus embarrassée que grandie. Il ajourne donc. Il y a en lui un singulier mélange de ténacité et de patience, de hardiesse et de prudence. Il a des idées fixes et les poursuit imperturbablement, mais sans fougue, et en appréciant chaque jour les difficultés.

Il sait marcher à son but personnel; apprendra-t-il à remplir sa mission publique, c'est-à-dire à gouverner? Jusqu'ici, à mon avis, il ne se rend pas bien compte de sa situation comme gouvernement; il admet trop peu d'opposition ou trop. Je doute qu'il réussisse à se maintenir dans le point où il s'est placé. Ce n'est certainement pas le juste milieu. A prendre les choses dans leur ensemble, elles sont à peu près telles que vous les avez laissées. L'eau coule, et il n'est au pouvoir de personne d'en détourner, ou d'en accélérer, ou d'en suspendre le cours.

1853

Val-Richer, 14 novembre 1853.

Quoique j'espère vous retrouver bientôt à Paris où je retourne cette semaine, je ne veux pas, mon cher monsieur, quitter mes champs sans vous donner signe de vie; je suis en arrière avec vous; j'ai un peu plus couru cet été que de coutume, dans mes environs seulement, pour chercher, pour l'aîné de mes deux ménages, une petite terre que je n'ai pas encore trouvée, mais que je me promets bien de trouver. Deux courses à Paris; quinze jours chez le duc de Broglie; cela fait bien du temps. J'ai pourtant beaucoup travaillé; on imprime le second volume de mon *Histoire de la République d'Angleterre et de Cromwell;* je publierai tout l'ouvrage au mois de janvier; je serai fâché qu'il soit fini; je ne suis pas de ceux qui désespèrent du présent, mais il ne me plaît pas assez pour que je consente à y vivre moralement; on me dit de tous côtés que les affaires se brouillent, que la guerre va éclater au dehors en même temps que la disette au dedans: c'est possible, quoique je n'y croie pas beaucoup. Si la guerre éclate, il aura fallu, de la part des hommes, des chefs-d'œuvre de maladresse et de faiblesse pour l'amener, car personne n'en veut. Mais pour l'éviter, il aurait fallu un peu de prévoyance et de résolution, et personne n'en a guère. Quant au dedans, je le crois au fond en mauvais état; le mal qui a éclaté en 1848 fait son chemin sous terre; la force qui le comprime ne suffit pas à le guérir; nous n'avons pas fait, nous, assez d'usage de la force et on ne sait plus faire usage que de cela. Je n'ai rien vu de plus curieux sous ce rapport que la philosophie de M. Troplong dans le *Moniteur* sur le principe d'autorité: il a pris, du commencement à la fin, la force pour l'autorité.

Voici ma disposition au vrai; toujours optimiste en général; pessimiste aujourd'hui. J'ai lu votre dernier article avec le même intérêt que les premiers; j'en attends d'autres; ils sont et seront tous excellens; c'est un travail qui vous fait grand honneur; je suis curieux de ce que vous direz de la Belgique; phénomène bien rare: à part sa prospérité matérielle, le seul pays catholique jusqu'ici qui ait su accepter et pratiquer les principes de la société moderne, sans cesser d'être chrétien et catholique.

1854

Val-Richer, 29 juillet 1854.

Je regrette de ne pas vous avoir vu à Paris, mon cher monsieur; nous aurions causé: notre seul plaisir après les plaisirs de la vie de campagne et de famille dont je jouis beaucoup; je m'étonne toujours qu'on puisse tant conserver après avoir tant perdu.

Je ne sais rien de nouveau sur ce qui vous intéresse, sinon que votre livre réussit très bien. Nous verrons au mois de décembre. Je désire vivement que vous entriez dans cette Académie; elle est en voie de grande amélioration, et je suis convaincu que, précisément dans l'état actuel de nos affaires, elle peut être très utile. Ce gouvernement-ci ne se réconciliera point avec la liberté politique et ne la supporterait pas. Mais il peut supporter la liberté scientifique, et ne peut guère se brouiller avec elle. C'est donc vers les idées qu'il faut se tourner, et les faire justes sur toutes choses, pour qu'elles puissent, un jour, faire quelque chose de bon. En attendant, les faits s'arrangeront comme ils pourront. Vous avez raison de travailler sans relâche à votre cours d'*Économie rurale* et de ne pas vous hâter pour la publication. Il y a deux grandes choses à faire pour l'économie politique: il faut la remettre dans les voies de la bonne politique et dans celles de la bonne morale. Vous avez déjà commencé à prendre votre part dans ce travail.

Pour moi, je passe ma vie avec les héritiers de Cromwell; court héritage. Il n'y a plus de grand homme, mais le spectacle de ce que devient un gouvernement où un grand homme était tout, est très curieux.

A partir de cette époque, une légère modification se produit dans la correspondance, dont le ton demeure d'ailleurs le même.

Guizot n'appelle plus Lavergne que « mon cher confrère. » Ce dernier avait été en effet élu, le 30 juin 1855, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, dont Guizot faisait lui-même partie.

1855

Val-Richer, 30 octobre 1855.

Je voudrais pouvoir, mon cher confrère, vous envoyer quelque

soulagement à votre tristesse, mais je n'en sais point d'efficace (1).

Le temps et l'étude émoussent peu à peu ce que la douleur a d'aigu. Vous saurez user de ces palliatifs. J'espère que la santé de Mme de Lavergne n'a pas souffert de cette cruelle épreuve; dites-lui, je vous prie, que personne ne comprend mieux que moi son chagrin et n'y compatit davantage. J'ai perdu, il y a dix-huit ans, un fils de vingt et un ans excellent et charmant. Son image est toujours là devant mes yeux, et je le cherche encore comme si je devais le retrouver.

Je suis encore ici pour quinze jours. J'achève mon *Histoire du Protectorat de Richard Cromwell et du rétablissement des Stuarts ;* il ne m'en restera plus à écrire à Paris que les vingt ou trente dernières pages. Je souhaite que le public s'y amuse autant que je m'y suis amusé. C'est de la grande comédie sans grands hommes ; je resterais volontiers ici bien plus longtemps et j'y reprendrais d'autres travaux, mais je suis obligé d'être à Paris vers la mi-novembre.

Ce que je retrouverai avec un vrai plaisir à Paris, c'est l'Institut.

Il y a là le mouvement et le repos d'esprit, et j'en jouis beaucoup. Je serai charmé d'en jouir avec vous ; je ne vous envoie point de nouvelles. Voici les dernières lignes que j'ai reçues hier de Paris : « Le vent est à la guerre, à une guerre terrible. Rien ne saurait résister à ce que veulent deux grandes puissances comme la France et l'Angleterre, quand elles veulent bien. On prendra Cronstadt, on inventera, on parviendra. On ne voudra plus souffrir de neutres. Le printemps sera terrible. » Je répète toujours ma question : Et après ? Il n'y a de sensé que la paix ou la conquête.

1856

Val-Richer, 3 août 1856.

J'ai à vous remercier d'abord des volumes que vous avez bien voulu m'envoyer et où j'ai trouvé deux ou trois petits renseignemens qui me manquaient ; puis, et surtout, de votre excellent article : *l'Agriculture et la Paix*, vraiment excellent.

(1) Lavergne avait perdu son beau-fils, M. Charles Persil.

Vous n'êtes pas de ceux qu'on accuse à bon droit d'oublier, tantôt la politique, tantôt la morale en faisant de l'économie politique. Vous pensez à tout sans sortir de votre sujet : et vous savez vous faire lire aussi bien que faire penser ceux qui vous lisent.

Je n'en ai pas encore fini avec sir Robert Peel. Ce portrait d'un homme est devenu un fragment d'un tableau d'histoire contemporaine. Je ne le regrette pas. J'ai pris plaisir à l'écrire et il paraît que le public en prend à le lire. Buloz me remercie avec effusion. J'en finirai le 1er septembre prochain. Et je finirai en disant ce qui manque, selon moi, aux plus sages et aux plus honnêtes serviteurs de la meilleure démocratie. Ne craignez pas que je sois trop aristocrate. Je tiens Peel pour très supérieur à tous les aristocrates qui l'entouraient. C'est vraiment un excellent ministre de la société moderne. Mais la société moderne a grand besoin d'apprendre à se garder elle-même si elle veut durer.

1858

Val-Richer, 17 octobre 1858.

Il y avait longtemps en effet, mon cher confrère, que je n'avais eu de vos nouvelles. Vous m'en donnez de bonnes, et j'en suis charmé.

Je n'ai, comme de raison, point de nouvelles à vous envoyer d'ici. On m'écrit de Berlin d'assez curieux détails (curieux pour le moraliste) sur les scènes d'intérieur dans lesquelles le roi de Prusse s'est enfin décidé à remettre à son frère, sous le nom de Régence, les pleins pouvoirs de la royauté. Il en coûtait beaucoup à ce pauvre roi malade et à moitié idiot, — car il oublie quelquefois jusqu'à son nom, — de se reconnaître incapable de régner. Je le regrette un peu ; j'ai toujours eu du goût pour lui. Il avait de l'esprit et de l'honnêteté.

Libéral en pratique, quoique absolutiste en principe, il n'a manqué de parole ni à ses alliés, ni à son peuple. Il s'est défendu et de la guerre de Crimée et de la réaction contre les concessions libérales de 1848. Il faut passer beaucoup aux rois, gens d'esprit et honnêtes gens. Je conviens que c'est notre coutume de faire précisément le contraire.

1859

Val-Richer, 12 septembre 1859.

Je m'étonnais de n'avoir point de nouvelles de vous, mon cher confrère; votre lettre du 29 août a donc été très bienvenue; elle m'a trouvé entouré d'anciens amis au milieu desquels vous auriez été encore mieux venu vous-même.

Je suis charmé que mon discours académique vous ait plu (1).

Il a plu au public, sauf le prince Napoléon. Je l'avais à ma droite, essayant de ricaner à voix basse, quand j'ai parlé de l'armée. Son voisin, M. Élie de Beaumont, qui l'avait amené sur les bancs de l'Institut, l'a prié de le laisser écouter. Devant moi, au contraire, le maréchal Randon applaudissait avec une émotion visible, et au-dessus, dans une petite tribune, la princesse Clotilde écoutait ou plutôt regardait avec une curiosité naïve et gracieuse. Singulier public qui a le sommeil si profond et le réveil si vif! A la vérité, il y a bien des publics, et j'avais là le meilleur. Nous sommes assez souvent du même avis sur les événemens présens. Nous l'avons été aussi cette fois sur l'avenir. Vous me dites que, pendant la guerre d'Italie, vous avez prophétisé la paix. En apprenant la bataille de Magenta, j'ai écrit à une personne de mes amis : « Encore une victoire pareille et je serai bien surpris si l'empereur N... ne se presse pas de faire sa retraite sur ce char de triomphe. » Le char de triomphe s'est un peu embourbé depuis, et ni vous, ni moi, ne prévoyons comment il sortira du bourbier. Il est difficile de jouer jusqu'au bout les deux cartes contraires. Je ne pense pas cependant que l'Empereur, même après le *Moniteur* de ces jours-ci, ait encore fait son choix définitif. Les Florentins et les Piémontais s'obstinent à se montrer contens, aussi bien que l'ambassadeur d'Autriche. Nous verrons qui rira, ou plutôt qui pleurera le dernier.

1860

Val-Richer, 19 juillet 1860.

Je vous suppose à Peyrusse, mon cher confrère, et c'est là que je vous écris. On ne passe guère à Vichy plus d'un mois, ce

(1) Discours de réception en réponse à Lacordaire.

me semble. Vous en êtes-vous bien trouvé? Si vous y avez eu aussi peu de soleil que nous en Normandie, le séjour n'aura pas été très gai. Heureusement pour moi, ma gaîté, si ma disposition peut s'appeler de la gaîté, ne dépend pas du tout du temps qu'il fait. Je jouis vivement du beau temps quand il est là, et je n'y pense guère quand il n'y est pas. Même dans mon loisir d'aujourd'hui, j'ai trop de choses à penser et à faire pour donner dans ma vie beaucoup de place au désir de ce qui me plairait ou au regret de ce qui me manque.

La conférence de Bade a été un coup manqué. La Prusse ne s'est pas laissé tenter à l'exemple du Piémont. Le prince régent s'est montré bien Allemand et les petits souverains allemands, les étudians allemands, le peuple allemand se sont plu à l'entourer et à le grandir. Lui seul a quitté Bade content. Lord Palmerston racontait chez lui, il y a quinze jours, cet apologue :

« J'avais un ami qui faisait la cour à une belle personne ; il s'en croyait bien accueilli et il avait quelque droit de le croire, car, après bien des sollicitations, il avait obtenu d'elle un rendez-vous en maison tierce. Il s'y est rendu avec empressement; on l'a introduit ; il s'est trouvé en présence d'une réunion de parens qui l'ont reçu avec courtoisie, mais comme un étranger; il s'est aperçu qu'il gênait autant qu'il était gêné; il s'est retiré, on l'a reconduit poliment. Il parle peu de sa rencontre. »

Vous voyez où en est Garibaldi, aussi embarrassé des Siciliens qu'embarrassant pour M. de Cavour. Ils ne se brouilleront pourtant pas. Le chaos italien suivra son cours.

Si le roi de Naples était homme d'esprit et de courage, la partie ne serait pas mauvaise. Mais à Paris, la guerre est entre M. Baroche et M. de Morny; l'un veut que le Corps législatif obéisse toujours; l'autre qu'on le laisse un peu tranquille.

1861

Val-Richer, 4 juillet 1861.

Mon cher confrère, si la goutte vous avait rendu comme au duc de Broglie le service de vous débarrasser d'un asthme très pénible et très fréquent, je vous plaindrais un peu moins; mais la goutte gratuite doit être une rude épreuve de patience.

Le duc a eu meilleur marché du Préfet de police que de la goutte. Son affaire a fini par une déclaration de non-lieu qui or-

donne la restitution de tous les exemplaires indûment saisis. Mais le dernier point met l'administration dans l'embarras; on ne retrouve pas tous les exemplaires saisis: il paraît que M. le ministre de l'Intérieur, dans un accès de laisser aller, en a prêté plusieurs à ses amis, même en Angleterre; en sorte que, si l'ouvrage a reçu quelque publicité, ce serait le fait de M. de Persigny, non du duc de Broglie. Si cela est, le duc de Broglie ne manquera certainement pas de le faire constater, pour qu'on ne puisse pas lui imputer cette circulation illégale (1).

Je comprends votre opinion sur la coalition. Je ne la partage pourtant pas. Je ne crois pas que l'insuccès de la tentative ait eu l'importance qu'on lui a attribuée, ni que son succès eût eu en bien l'importance contraire.

Si nous causions, je vous dirais toutes mes raisons, mais nous sommes trop loin. Dans le quatrième volume, je n'ai pas dit, sur la coalition, tout ce que j'aurais pu dire, mais je n'ai rien dit que je ne pense pleinement (2).

Je vous prie de réserver aux volumes suivans votre bon vouloir pour la *Revue*. J'en aurai au moins trois, et probablement quatre; un sur mon ambassade à Londres et deux ou trois sur mon ministère de 1840 à 1848.

Personne n'est plus capable que vous de bien parler de toute cette époque. Trois questions la remplissent : les Affaires étrangères, le gouvernement personnel du Roi (comme on dit), et le caractère du parti conservateur. Vous avez vu et jugé parfaitement ces trois grands faits, abîmes de mensonge.

Adieu, mon cher confrère; avez-vous reçu le *Jefferson* de mon gendre Cornélis? Je vous l'ai fait adresser chez vous à Paris; je suis sûr que vous en serez content. C'est un ouvrage bien plus complet que ses articles dans la *Revue*. Quant à Conrad, son élection s'est très bien faite.

(1) Il s'agit de l'ouvrage du duc de Broglie intitulé : *Vues sur le gouvernement de la France*, qui avait été saisi sur l'ordre du ministre de l'Intérieur, M. de Persigny.

(2) M. Guizot fait allusion à la coalition de 1839, dont il rend compte dans le quatrième volume de ses *Mémoires*.

1862

Val-Richer, 13 septembre 1862.

J'ai eu grand plaisir à recevoir de vos nouvelles, mon cher confrère. Je m'étonnais de n'en point avoir, et avec mes amis, quand je m'étonne, je m'inquiète. Je n'avais pas tout à fait tort de m'inquiéter, car je vois que vous n'êtes encore que médiocrement sur pied. Reposez-vous tout à fait; vivez beaucoup au grand air et dormez. Là où la science des médecins ne suffit pas, l'action seule et l'effort naturel de la vie vers la santé restent efficaces. Ne manquez pas, en m'écrivant, de me dire où vous en êtes.

Je voudrais pouvoir vous donner des nouvelles plus positives que celles des journaux. Ma première impression a été que le Pape paierait les frais de la défaite de Garibaldi et que, de Paris, on ne pourrait rien refuser à M. Ratazzi, ce sauveur de l'ordre européen.

Il paraît que j'étais trop pressé et que l'Empereur persiste dans le *statu quo*. Des gens d'esprit et qui pensent être bien informés m'écrivent : « L'abandon de Rome est un tel sacrifice pour la politique impériale qu'un cadeau si disproportionné, fait au roi Victor-Emmanuel, n'est guère probable. Une fois hors de Rome, l'Empereur est brouillé avec les catholiques et ne compte plus en Italie. Politique intérieure, puissance au dehors, jeter tout à l'eau d'un seul coup, ce serait bien étrange! Nous verrons si l'Empereur résiste effectivement à la pression révolutionnaire, italienne et française, ce sera mieux que je n'attends.

L'autre grand événement de ce temps, la dislocation américaine suit son cours. La lutte durera encore longtemps; des deux parts, l'acharnement est extrême; l'admirable sagesse politique de Washington et de sa génération a donné soixante-dix ans de vie à ce gouvernement. Pas davantage. Grande épreuve pour les idées et les institutions exclusivement démocratiques. Sera-t-elle comprise? Elle est pourtant bien claire. Reeve m'écrit qu'elle est bien comprise en Angleterre, et que jamais le *peuple anglais* n'a été plus attaché à son gouvernement et plus éloigné d'y toucher.

Je suis charmé que mon *Projet de mariage royal* vous ait intéressé. Il m'a amusé, moi. Je me suis donné cette petite va-

cance de l'histoire contemporaine. Le *Mariage français* paraîtra dans la *Revue* du 1er octobre prochain; et puis, je réimprimerai le tout, en citant mes autorités, car il n'y a pas un mot qui ne soit rigoureusement exact.

Je suis pressé d'avoir vos Assemblées provinciales complètes, je vous dirai pourquoi.

1863

Val-Richer, 1er juillet 1863.

Mon cher confrère, la Commission est très aimable et vous le premier. M. de Witt sera très content de recevoir de la Société centrale ce témoignage, et moi je suis charmé d'avoir fait connaissance avec MM. Dailly et Barral.

Plus je vis, que ce soit dans le monde ou dans la solitude, plus j'aime les gens d'esprit et les honnêtes gens.

Vous avez raison, il n'a pas fallu grand'chose pour déterminer un grand changement. Pourvu qu'en effet, le changement soit grand et dure. En pareille route, j'en conviens, il est difficile de rétrograder. Cela s'appelle entrer masqué dans ce régime parlementaire auquel on dit toujours tant d'injures. Nous verrons comment Billault et Rouher joueront leur rôle sous leur masque. On m'écrit que Boudet est au ministère de l'Intérieur le sosie de Billault, et que Rouher meurt d'envie de se mesurer dans les débats politiques avec Thiers. Il me semble qu'on est moins conciliant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Tout ce qui me revient respire la guerre de Pologne. J'ai peine à y croire. On a pu cantonner de grands événemens en Espagne et même en Italie; en Allemagne, c'est impossible. Il n'y a pas de rétablissement de la Pologne sans bouleversement de l'Europe.

Val-Richer, 19 décembre 1863.

J'attends avec curiosité le débat de l'adresse dans le Corps législatif. Celui du Sénat a été bien médiocre sans exception. Le fond comme la forme, la forme comme le fond. M. Émile Ollivier a grande raison d'être et de s'avancer dans les dispositions que vous me dites. S'il a, comme je suis disposé à le croire, une vraie et sérieuse ambition politique, qu'il se dise à tout moment que, de nos jours et dans notre pays, il n'y a qu'un

grand rôle à jouer dans la vie publique, le rôle d'homme de gouvernement libéral et sensé.

Tout à vous, mon cher confrère.

1864.

Val-Richer, 16 juin 1864.

Je vous écris, mon cher confrère, sans savoir où ma lettre ira vous chercher. En tout cas, je l'adresse à Peyrusse. Je présume qu'on saura vous l'envoyer de là. Mais dites-moi précisément où il faudra vous adresser mes *Méditations sur la religion chrétienne* qui vont paraître dans quinze jours. Je donne en ce moment les derniers bons à tirer. Si, comme on me le dit, les éditions de Londres et de Leipzig sont prêtes aussi à paraître, je ne vois aucune raison de retard. Ce volume en annonce deux autres. Je vais comme si je n'avais pas soixante-seize ans. Je me remettrai dans quelques jours au septième volume de mes *Mémoires*. J'ai vraiment à cœur de mener jusqu'au bout ces deux travaux. Le passé et l'avenir. Vous aussi, vous travaillez beaucoup et vous avez raison. Vos mélanges politiques et vos études économiques viendront fort à propos à la fin de l'année pour l'Académie comme pour le public. Je n'entends pas parler du tout de l'Académie. Personne n'y pense en ce moment, si ce n'est M. de Loménie qui voudrait bien avoir écrit et publié son *Mirabeau* avant l'hiver pour faire pendant à son *Beaumarchais* et se présenter avec ces deux titres à ce second héritage d'Ampère.

La politique dort malgré la Conférence ; s'il n'en sort pas une solution de la question danoise, elle sera aussi ridicule que le Congrès. Du reste, on m'écrit qu'à Paris, les duchés français ont tué les duchés danois, comme ceux-ci avaient tué la Pologne ; on ne parle que des Périgord qui veulent être Montmorency. Les tribunaux sont embarrassés d'un décret rendu, ce me semble, un peu étourdiment ; le faubourg Saint-Germain est furieux contre les Périgord, et le public s'en moque. Il n'y a que Hegel pour dire que l'*être* n'est rien et que le *devenir* est tout.

Val-Richer, 10 octobre 1864.

Conrad m'a dit ces jours derniers qu'il vous écrivait, mon cher confrère : c'est pourquoi je ne vous ai pas écrit. Je fais comme vous, je travaille, et de plus, je me promène, ce que

vous ne faites guère. Le temps est redevenu très beau, un soleil brillant dans un air frais. Le Val-Richer s'est un peu dégarni il y a quelques jours ; mon ménage Cornélis est parti pour aller mettre ses deux fils aînés au lycée Bonaparte, treize personnes de moins ici, maîtres ou valets. Je suis resté avec mon ménage Conrad et le ménage Guillaume, ce qui laisse encore ici quinze personnes sans compter la ferme. Voilà ma solitude, le désert des Patriarches. J'ai eu de plus, cet été, beaucoup de visites, et j'attends le 19 ou le 20 de ce mois la dernière, Reeve, sa femme et sa fille. Je crois qu'ils iront vous voir à Peyrusse en poussant leur promenade vers le Midi : j'ai eu le doyen de Westminster, Arthur Stanley et sa femme lady Augusta Bruce, tous deux très aimables, des Anglais qui aiment la France, sans cesser d'être Anglais. Les visites ne me prennent pas mes heures de travail, de six à onze heures du matin. Je suis rentré dans l'histoire contemporaine ; j'écris le septième volume de mes *Mémoires*, des élections de 1842 à celles de 1846. Je le publierai au mois de mars, et je retournerai alors à la religion, à l'état actuel de la religion chrétienne, car j'intervertirai l'ordre de mes méditations ; je veux dire ce que je pense de l'état actuel du christianisme avant de remonter à son passé et de sonder son avenir. Le huitième et dernier volume de mes *Mémoires* viendra ensuite et comprendra : 1° *les mariages espagnols ;* 2° *l'Italie et le pape Pie IX de 1846 à 1848 ;* 3° *la Suisse et le Sonderbund ;* 4° *les réformes et ma chute.* J'ai à cœur de finir ces deux ouvrages, et je les distribue dans les années comme si elles m'appartenaient. Nous passons comme l'éclair, il faut tâcher de laisser un peu plus de traces. Je ne sais rien de nouveau sur nos Académies ; on n'en parle pas encore ; il me revient pourtant que la section de philosophie aurait envie de faire une de nos trois élections à la fin de novembre. Je présume que pour toutes les trois, vous faites comme moi, vous gardez votre liberté.

Quant à la politique, j'y pense encore moins que je n'en entends parler. Ce n'est pas que le fond des choses ne soit très curieux et ne m'intéresse fort, mais les hommes m'ennuient ; je dirais volontiers que, mis à côté des événemens, ils m'humilient ; ils sont trop petits ; ils ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, et ils font ce que tantôt ils veulent, tantôt ils ne veulent pas.

Voilà la question romaine rallumée ; j'incline à croire qu'on

l'éteindra encore plus d'une fois. M. de Bismarck est aujourd'hui le seul ambitieux de l'Europe. Il veut réellement quelque chose et il y pousse. A la bonne heure!

Adieu et tout à vous. Quand reviendrez-vous à Paris? J'irai y passer deux ou trois jours vers la fin de novembre, mais je n'y rentrerai définitivement qu'au 15 janvier.

1865

Broglie, 26 septembre 1865.

Je suis venu passer ici deux jours, mon cher confrère; c'est une vacance que je me donne, et j'en profite pour vous écrire. Au Val-Richer, je travaille et j'ai des visiteurs. Je travaille comme un homme décidé à finir, si Dieu ne le lui interdit pas, deux travaux qu'il a à cœur : mes *Mémoires* et mes *Méditations*. Je n'ai pas de temps à perdre, j'aurai soixante-dix-huit ans dans huit jours. J'écris un volume de *Méditations sur l'État actuel de la Religion chrétienne;* j'espère le publier l'hiver prochain et le dernier volume de mes *Mémoires* politiques l'hiver suivant. Ainsi soit-il. Je me porte bien. Le duc de Broglie est assez bien, quoique très goutteux et voûté. Il ne lui reste de la goutte qu'un peu de mollesse et de faiblesse dans la plante des pieds. Il marche lentement et quelquefois un peu douloureusement. Nous causons à perte de vue ; plaisir d'oisif, mais plaisir très réel. Je regrette que vous ne soyez pas ici pour en prendre et nous en donner votre part; vous êtes un très bon causeur; et vous me donnez le plaisir, très réel aussi, que nous sommes bien souvent du même avis.

Il n'y a point de nouvelles. On dit l'Empereur décidé à envoyer chacun de ses ministres au Corps législatif pour y défendre chacun ses projets de loi. Point de cabinet, point de politique collective. Des ministres-avocats plaidant chacun lui-même sa cause. Je n'ai point d'objection à ce commencement de retour; rien du dehors. Il n'y a qu'un acteur en Europe, M. de Bismarck; quelqu'un qui vient de le voir, lui, son Roi et sa Reine sur les bords du Rhin, m'écrit qu'ils n'avaient tous les trois point d'autre air que de chercher d'agréables distractions. L'Autriche finira par vendre le Holstein à la Prusse, comme le duché de Lauenbourg; voilà à quoi aboutiront le droit héréditaire du duc d'Augustenbourg et le droit populaire des Alle-

mands ; l'Autriche fait ses affaires en Hongrie et mon instinct est qu'elle a raison.

1866

Val-Richer, 26 juillet 1866.

Vous m'écrivez avec tristesse, mon cher confrère et il y a de quoi ; mon optimisme est mis à de rudes épreuves ; je résiste en pensant à ce qu'éprouvait le chancelier de l'Hospital quand ses efforts pour la paix et la liberté religieuse aboutissaient à la Saint-Barthélemy, et aussi aux effroyables mécomptes de nos pères quand leur philanthropie libérale enfantait la Terreur ; nous ne sommes pas encore si mal traités. Chamfort disait dans un accès d'humeur : « Le public est un sot et un ivrogne. » Je ne suis pas si brutal, mais j'accepte l'ivrogne. Le monde bronche et tombe comme un ivrogne, tantôt à gauche, tantôt à droite, et même entre deux. Pourtant, il marche. Malgré nos revers et les spectacles auxquels j'assiste, je ne puis croire et je ne crois pas que toute la forte et progressive histoire de la France et de l'Europe depuis quatre siècles aboutisse à la décadence de l'Empire romain ; je sais pourquoi la décadence de l'Empire romain est arrivée ; elle était naturelle et inévitable. La nôtre serait absurde et sans autre cause que la sottise d'une ou deux générations. C'est impossible. Voilà la grande raison de mon opiniâtre optimisme. J'en ai quelques autres que je vous épargne ; mais je conviens que j'ai besoin de me raidir dans mon opiniâtreté.

Je ne sais pas assez quelles sont les dispositions des divers peuples qu'on appelle l'Autriche pour avoir un avis sur la conduite que peut tenir leur Empereur dans sa mauvaise fortune ; mais si les Hongrois, les Croates, les Bohêmes, etc. sont aussi attachés à la maison de Habsbourg et aussi braves qu'on le dit, et si j'étais l'empereur François-Joseph, je n'aurais pas un moment d'hésitation, fussé-je battu une seconde fois par les Prussiens. Je me réfugierais dans mes vastes États semi-barbares et je dirais aux Prussiens : « Venez m'y chercher. » Au lieu de faire la paix avec eux, je les condamnerais à la guerre à laquelle les Espagnols ont condamné de nos jours l'empereur Napoléon Ier. Les Prussiens n'y suffiraient pas longtemps, et leurs alliés les Italiens ne leur seraient pas d'un grand secours. Mais, d'après ce

qui se passe et d'après ce qu'on me dit, une fausse paix est plus probable qu'une résolution héroïque. Nous sommes dans la phase des hésitations et des ajournemens.

Les nouvelles de Montalembert sont mauvaises et celles de Villemain pas meilleures. J'en suis très affligé.

Val-Richer, 29 août 1866.

Mon cher confrère, je vous remercie de m'avoir envoyé votre discours; les fragmens que j'en avais lus dans les *Débats* m'avaient beaucoup plu, mais ne me suffisaient pas. Le discours est excellent au fond et dans la forme. Vous n'avez jamais mieux pensé, ni mieux dit. De la dignité sans malice. La perfection de la convenance est presque plus difficile dans les petites occasions que dans les grandes; vous y avez atteint. Je regrette de ne pas vous avoir entendu sur place.

Nous avons beaucoup causé, Thiers et moi. J'ai dîné chez lui avec Conrad et Henriette à Trouville; il est venu déjeuner au Val-Richer avec sa femme et sa belle-sœur; plaisir de conversation, mais vrai plaisir; il est très agréable de se trouver d'accord avec les gens d'esprit contre qui on s'est tant battu. Villemain va réellement mieux; mon fils, qui vient de m'arriver, l'a vu, a causé avec lui une demi-heure et l'a trouvé tout entier d'esprit, quoique très brisé de corps. Werner de Mérode me donne aussi d'un peu meilleures nouvelles de Montalembert, encore bien gravement malade, mais non sans espérance.

Je le regretterais bien vivement. En dépit de sa mobilité, je l'ai toujours honoré et aimé; c'est une nature noble et sincère et un talent original et infatigable.

Je travaille; j'écris sans distraction le huitième et dernier volume de mes *Mémoires;* je viens de terminer le premier chapitre, *le Gouvernement parlementaire*, et j'aurai terminé dans quinze jours le second, *les Mariages espagnols*. Je n'ose pas dire à quel point je trouve que nous avons eu raison; je ne m'en gênerai pourtant pas.

Val-Richer, 22 novembre 1866.

Je suis bien en retard avec vous, mon cher confrère; j'ai eu beaucoup de visiteurs, et j'ai beaucoup travaillé. Je vous présume rentré à Paris; j'irai y passer les trois derniers jours de la semaine prochaine et j'espère bien vous y voir. J'ajourne donc

toute conversation, seul plaisir qui nous reste, mais plaisir dont je jouis encore beaucoup. Vous avez bien raison d'être triste ; si je n'avais pas un inépuisable fonds d'optimisme lointain, je le serais autant que vous. J'ai pris, dans ma retraite, encore plus de goût que je n'en avais aux jours de l'action pour la bonne politique. Le spectacle de la mauvaise blesse mon goût autant qu'il révolte ma raison.

Val-Richer, 14 juillet 1868.

Mon cher confrère, je regrette presque d'être l'occasion et l'objet de votre article sur mes *Mélanges biographiques :* je suis un peu gêné pour vous dire combien je le trouve spirituel, plein de pénétration et d'agrément, finement pensé et finement écrit. Vous avez vécu avec quelques-unes des personnes dont j'ai parlé et dont vous avez parlé, mais vous auriez vécu comme moi avec toutes que vous ne les auriez pas mieux comprises et mieux appréciées.

Je vous remercie pour elles comme pour moi. Je n'ai pas été aussi touché que vous de Mme Récamier, mais je suis charmé que vous l'ayez si bien traitée. Elle méritait un peu d'idolâtrie, et Mme Lenormant sera bien heureuse de votre portrait.

Je ne sais point de nouvelles, rien que des incertitudes ; on me dit que les ministres sont unanimes à vouloir les élections au mois d'octobre, mais que l'Empereur, sans dire un *non* absolu, au fond n'en veut pas. Et on attribue sa résistance à quelque projet inconnu qu'il ne veut pas dire non plus, mais qui devra précéder et déterminer les élections. Il ne voit aujourd'hui rien qui l'y oblige, et il ne voudrait les faire que sous le coup d'un gros événement. En attendant et dans cette obscurité, tout le monde s'y prépare, gouvernement et opposition. Les connaisseurs parlent toujours de la guerre. Il est plus aisé d'en parler que d'y trouver une raison.

1870

Val-Richer, 11 juin 1870.

Mon cher confrère,

Mme Lenormant m'écrit qu'elle a vu Mme de Lavergne qui va bien et que vous allez un peu mieux. Vous êtes donc de retour à Paris. Confirmez-moi, je vous prie, ces bonnes nouvelles ; j'ai

pensé et je pense souvent à vous, avec une vraie amitié de ma part et une vraie confiance dans la vôtre. J'ai connu beaucoup d'hommes dans ma vie longue et pleine. Il n'y en a pas beaucoup de qui, à quatre-vingt-deux ans, j'en dise autant.

Je suis rentré dans ma vie de travail tranquille, de repos sain et de liberté. Je m'amuse à rédiger les leçons d'histoire de France que j'ai données depuis dix ans à mes petits-enfans. Je lis les journaux ; je prépare pour la *Revue des Deux Mondes* une notice sur le duc de Broglie. J'aime mes amis morts autant que s'ils étaient vivans et je me complais à parler d'eux comme les générations prochaines feront bien d'en penser. Nous nous en allons beaucoup. Berryer, Lamartine, Sainte-Beuve, le duc de Broglie, Montalembert, Villemain, c'est plus de pertes que l'Académie française n'en peut supporter. Thiers me disait, aux obsèques de l'un d'entre eux : « Il ne restera plus personne pour faire notre éloge, à vous et à moi. » On m'écrit que Mérimée est bien près de s'en aller aussi.

Val-Richer, 29 novembre 1870.

Votre lettre du 15 m'a fait grand plaisir, mon cher confrère ; j'y ai retrouvé la fermeté et la netteté ordinaire de votre écriture, c'est beaucoup de ne plus souffrir. J'espère qu'avec un peu de temps, la force vous reviendra ; je ne vous ai jamais dit tout le bien que je pense de vous et toute l'amitié que je vous porte ; plus je vous ai connu, plus j'ai pris confiance dans votre excellent esprit, votre talent ferme et simple, la solidité de vos idées et la fidélité de vos amitiés. Votre maladie a été une vraie perte pour notre cause et pour moi. Guérissez-vous, profitez longtemps du beau climat de Pau. Personne ne sait ce que nous deviendrons tous cet hiver. Vous êtes dans l'une des parties de la France qui courent le moins de chance d'être troublées. Je suis jusqu'ici fort tranquille dans mon Val-Richer. Le Calvados est à peine entamé sur quelques points de ses frontières ; bien moins que l'Eure et la Seine-Inférieure. L'esprit de la population n'est pas plus entamé que le territoire ; les conservateurs dominent ; point ardens, mais point rebelles à la guerre. Nos gardes mobiles rejoignent en ce moment l'armée de la Loire. J'ai chez moi cinq des enfans de ma fille Pauline, ma belle-fille Gabrielle, une fille de Mme Gaillard. Ma fille Henriette est à la tête des bonnes

œuvres de Lisieux et de Pont-l'Évêque pour nos soldats, nos blessés et nos prisonniers en Allemagne. Mon gendre Conrad est maire de notre commune et chef de bataillon de la Garde nationale de notre canton. J'ai à Paris ma fille Pauline, ma petite-fille Marie Verne et mes quatre fils, gendre Cornélis, petit-fils et petit gendre sur les remparts de Paris.

Le général Trochu n'a point de plus intelligens et plus courageux défenseurs. Si toutes les familles de France remplissaient leurs devoirs patriotiques et domestiques comme la mienne, les Prussiens ne resteraient pas longtemps en France. En sortiront-ils et comment? Je n'ai jamais été moins prophète. Je reste optimiste, mais avec ignorance et anxiété. Je ne crois pas à la ruine durable de la France, mais son salut peut nous coûter bien cher. Quelle chute depuis 1848!

Je ne vous dis rien de plus de notre situation. J'ai en effet écrit à mes amis en Angleterre quelques lettres que le *Times* a voulu publier; nous sommes là en progrès évident. La Russie nous y aide; mais la résistance héroïque et persévérante de Paris en a été la première cause. Ni en Angleterre, ni ailleurs, personne ne s'y attendait. L'imprévu agit toujours très puissamment sur les hommes.

Vous recevrez dans quelques jours quelques pages de moi sur la convocation d'une Assemblée nationale; j'y mets quelque importance; j'y parle très librement de toutes choses et de toutes les personnes. Je vous prie de prendre quelque soin pour la répandre; mes lettres d'Angleterre n'ont pas été sans quelque utilité. Pourriez-vous me faire adresser votre *Journal de Toulouse?* J'en serais bien aise. Je reçois plusieurs journaux de province, et j'en ai besoin pour sonder un peu l'état des esprits en France. Mais je n'ai du Midi que le *Courrier du Gard*, très insignifiant. Ma fille Henriette me charge de vous dire qu'elle a plusieurs fois donné de vos nouvelles à Paris et dit où et comment vous étiez; mais elle n'est pas sûre du tout que ses lettres soient arrivées.

Adieu, mon cher confrère, mes affectueux respects à Mme de Lavergne, mes amitiés à Renouard et au Père Gratry.

Tout à vous

1871

A Madame de Lavergne.

Val-Richer, 18 février 1871.

Je suis charmé, madame, que M. de Lavergne ait été élu dans la Creuse et qu'il ait accepté et qu'il soit arrivé à Bordeaux.

Tout souffrant qu'il est, je suis convaincu que sa conversation et ses conseils y seront très utiles. Il y aura là un groupe de mes anciens amis, mon gendre Cornélis, M. Vitet, Moulin, de Goulard, etc., qui font grand cas de ses idées et sur qui il exerce une très bonne influence.

J'espère un peu que sa santé, au lieu d'en souffrir, se trouvera bien de cet exercice intellectuel et qu'il pourra m'écrire quelquefois ce qu'il pense de ce qu'il voit et de ce qui se fait autour de lui. La situation est bien difficile, bien obscure, mais je me persuade qu'il n'est pas impossible d'en tirer un bon parti et de remettre à flots notre pauvre patrie.

Si M. de Lavergne ne peut pas écrire, veuillez, madame, le suppléer pour moi, et agréez mon bien affectueux respect.

Val-Richer, 9 avril 1871.

Mon cher confrère,

Votre douloureuse impotence me désole pour vous et pour notre cause. Vous seriez de si bon conseil si vous pouviez parler et agir. N'éprouvez-vous aucun soulagement depuis que vous êtes à Versailles? Au moins, vous n'aurez plus aucun grand voyage à faire, vous ne vous déplacerez plus que pour rentrer à Paris. Tout indique que vous y rentrerez bientôt.

Thiers et l'Assemblée ont eu raison d'être patiens, très patiens. Le jour de l'action énergique est venu, et le succès commence. On fait ce qui fera le reste. J'attends chaque jour des nouvelles avec la double impatience de l'inquiétude et de l'espérance, en attendant, je songe :

Car que faire en un gîte à moins que l'on ne songe?

Des deux gouvernemens qui pourraient porter remède à notre mal, je sais bien lequel serait le plus efficace; mais je ne sais pas lequel des deux est le moins impossible.

Val-Richer, 14 juin 1871.

Je suis charmé, mon cher confrère, que vous puissiez prendre une part si active aux travaux de l'Assemblée nationale. J'espère que cela ne vous fatiguera pas trop, et partout où vous serez, vous prendrez une bonne influence. Employez-vous donc tout en vous ménageant. La séance de jeudi dernier a été excellente. M. Thiers nous a rendu une force militaire. Il faut que la majorité de l'Assemblée nationale nous rende un pouvoir politique. Que sortira-t-il de là? Je n'y vois pas clair encore, mais je m'en rapporte à La Fontaine.

Un bloc de marbre était si beau
Qu'un statuaire en fit l'emplette.
« Qu'en fera, dit-il, mon ciseau?
Sera-t-il Dieu, table ou cuvette?
Il sera Dieu. »

C'est ce que je lui souhaite.

Il faut que Dieu y soit quelque chose pour que nous sortions de la démagogie. Avez-vous remarqué ce qu'a dit, dit-on, une des héroïnes de la Commune, Mme Eudes : « Si Dieu existait, il faudrait le fusiller. » Je ne sais pas de mot qui exprime plus au vrai l'état moral de ce monde-là.

En attendant que nous choisissions, nous avons maintenant sous la main les élémens de la Monarchie constitutionnelle et ceux de la République. C'est à nous de voir lequel des deux gouvernemens nous convient le mieux.

Je compte aller vous voir avant la fin de ce mois et passer cinq ou six semaines à Paris. J'incline à croire qu'on y voit plus clair de loin que de près, parce que de loin, on ne voit que les grands côtés des choses ; mais il faut de temps en temps aller y regarder de près pour contrôler les vues générales.

Val-Richer, 26 septembre 1871.

J'aime mieux vous écrire à Peyrusse qu'à Versailles, mon cher confrère. Vous devez avoir besoin de vous reposer; vous avez fait une campagne très active, et je la prends pour un très bon symptôme du meilleur état de votre santé. S'il n'était pas réellement meilleur, vous n'auriez pas pu prendre à la lutte la part que vous y avez prise.

Je me suis interrompu de ma *Petite histoire de France* pour le duc de Broglie; je l'avais promis à sa famille et encore plus à moi.

J'ai eu en dehors de ma vie domestique deux grandes bonnes fortunes, le duc de Broglie et lord Aberdeen, deux hommes et deux amis aussi rares dans l'amitié que dans la politique. Nous nous sommes dit un jour, tous les trois, que nous ne nous étions jamais dit mutuellement que la vérité. Ce travail m'a intéressé comme un retour vers mon passé de jeunesse et d'âge mûr, et je me suis trouvé jeune en l'écrivant. Ce sera un volume de 250 pages écrit en six semaines. La seconde et dernière partie paraîtra le 1er octobre, et on les réimprimera toutes les deux en un volume in-12. Je retourne maintenant au XIVe siècle.

1872

Val-Richer, 3 août 1872.

Mon cher confrère,

Votre lettre m'a fait un vif plaisir à recevoir; nous étions depuis trop longtemps étrangers l'un à l'autre. Je déteste ces entr'actes dans une ancienne et affectueuse relation.

Vous êtes malade, et moi, je suis vieux. Vous, malade et occupé à Versailles; moi, vieux et occupé à Paris ou au Val-Richer. Notre silence mutuel s'explique; je suis fort aise qu'il soit rompu; tâchons qu'il ne recommence pas. Nous aurions beaucoup à nous dire; votre conversation est de celles qui me manquent; il y en a bien peu dont je dise cela. Quand nous reverrons-nous? Car les lettres sont bien insuffisantes. Je ne compte pas retourner à Paris avant la fin de l'année. J'ai ici un grand repos sans solitude et un travail qui m'intéresse et me plaît vraiment, mon *Histoire de France*.

Je viens de passer six semaines avec Jeanne d'Arc et Louis XI, une sainte et un coquin. Tous deux éminens, chacun dans son genre; pendant le mois de juin, le Synode m'a sérieusement occupé; je voudrais bien ne pas être obligé d'y rentrer, mais je n'en suis pas sûr; pour vous, vous rentrerez dans votre Assemblée; je comprends que vous ne soyez pas toujours de l'avis de vos amis, ni moi non plus.

Mais ma longue expérience m'a appris à me contenter des résultats incomplets qui ne me satisfont pas, pourvu que le bien

y domine. Il a dominé dans votre assemblée, quoique très insuffisant pour l'avenir. La France marche comme le genre humain, tantôt par des bonds fous, tantôt à si petits pas qu'on a peine à voir si elle avance.

Voici la dernière lettre de Guizot qui ne précédait sa mort que de quelques semaines. Elle est écrite par sa fille et la signature seule de la main de Guizot, loin d'offrir la fermeté habituelle de son écriture, est tremblée, indice trop certain de la diminution de ses forces :

Val-Richer, 1er août 1874.

Mon cher confrère,

Votre lettre du 24 juillet m'a fait grand plaisir; il y avait longtemps que je n'avais reçu de vos nouvelles ni pu vous donner des miennes. Je regrette bien celles que vous me donnez de Mme de Lavergne. J'espère que vos inquiétudes sont excessives et que vous serez bientôt rassuré. J'ai regretté votre moment de dissidence avec mes amis. J'ai la confiance qu'elle ne se prolongera pas; vous avez au fond les mêmes intentions et vous êtes dévoués, je devrais dire voués à la même cause. Je me permets de vous engager à y persister, c'est la seule bonne et la seule qui ait de vraies chances de succès. Elle me paraît aujourd'hui en bonne voie, j'espère qu'elle s'y maintiendra.

Adieu, mon cher confrère, croyez-moi bien affectueusement

Tout à vous.

Guizot s'éteignit au Val-Richer le 12 septembre 1874. Sa fille, Mme de Witt a raconté en termes éloquens cette fin si pleine de sérénité, de tendres regrets pour les siens, de noble attachement pour son pays, de sublimes espérances en l'au-delà.

Peu de temps après la mort de son père, elle écrivait à Lavergne, en réponse à ses affectueuses condoléances, une lettre qui m'a paru devoir prendre place à la suite de la correspondance de l'illustre disparu. Elle en est digne par l'élévation des sentimens et la courageuse résignation dont elle est empreinte.

Val-Richer, 30 septembre 1874.

Je savais, monsieur, que vous sentiriez personnellement notre chagrin, et vous aviez raison, car mon père avait pour vous beaucoup d'estime et d'amitié. Il est mort lui-même paisible, serein, et fort, plein de confiance en Dieu, occupé du pays; il m'a appelée reconnue jusqu'au bout. Il n'a pas souffert. Voilà bien des sujets

de reconnaissance envers Dieu et des raisons de lever les yeux en haut, où il a retrouvé ma sœur et tous ceux qu'il avait perdus.

Je n'ai pas besoin de vous dire quel vide il laisse dans ma vie. Heureusement j'ai beaucoup à faire, et la tâche est trop grande pour perdre courage.

Voulez-vous bien me rappeler au bon souvenir de Mme de Lavergne dont la santé est meilleure, j'espère, et croire à tous mes sentimens les plus distingués.

GUIZOT DE WITT.

Lavergne ne devait survivre que peu d'années, — il est mort en 1880, — à celui qui avait été son ami, son correspondant assidu, son guide autorisé dans la vie politique.

Ce n'est pas le lieu de juger l'œuvre de Guizot; on peut même se demander si le moment est venu de porter sur elle un jugement définitif.

Mais l'homme, tel qu'il se révèle à nous par sa longue correspondance, a droit à toute notre admiration. Il est peu d'exemples, dans l'histoire, d'hommes d'État tombés du pouvoir, et supportant avec une telle constance les disgrâces de la fortune.

Pendant vingt-six ans, de 1848 à 1874, éloigné de la politique, qui avait été la passion de toute sa vie, il n'a pas fait entendre une plainte. Le seul regret qu'il ait exprimé est un regret patriotique. Dans une lettre de novembre 1870, après avoir déploré les malheurs de l'invasion, il s'écrie, et c'était bien son droit : « Quelle chute depuis 1848! »

Réfugié dans le travail littéraire, cette consolation des grands esprits, il y trouve la paix et le contentement du cœur. Sa grande âme, planant au-dessus des contingences de ce monde, s'absorbe tout entière dans ces deux sentimens, les plus beaux, les plus nobles que l'homme puisse éprouver, Dieu et la Patrie!

ERNEST CARTIER.

RUSKIN ET LA VIE

III[1]

LA SOCIÉTÉ

I

L'éducation, la morale ont façonné l'homme : que doit être la société ? Là-dessus les théories professées par Ruskin traduisent les mêmes tendances et besoins profonds de son âme qu'ont attestés son esthétique et sa morale, nous répétant ce qu'on peut appeler son idée générale du bien. Le bien d'une société, c'est sa vie manifestée par une forme. Plus elle possède de forme, c'est-à-dire plus elle est organiquement et fortement liée, plus son ordre est profond et durable, et plus elle est parfaite. Or, et ceci pose le premier axiome de la théorie, dans une société, l'ordre est une hiérarchie, un échelonnement de commandemens et d'obéissances.

Par là Ruskin, si dur aux riches, et dans sa critique de la propriété, révolutionnaire de la même façon que Karl Marx, s'affirme aristocrate. Des trois principes qu'énonce la devise de la France nouvelle, il repousse passionnément les deux premiers. « Point de liberté, mais obéissance instantanée à une loi et à des chefs ; point d'égalité, mais reconnaissance de tout ce qui est supérieur et réprobation de tout ce qui est inférieur (2). » Au principe d'égalité il oppose celui d'autorité. Il affirme « des

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 15 avril.

(2) « I detest the one and deny the possibility of the other. » (*Time and Tide*, 141).

différences invincibles dans la qualité de l'argile humaine. » Lui-même s'appelle un Tory de l'ancienne école, un autoritaire, un *illibéral*. S'il admire Napoléon III (1), c'est pour avoir substitué l'ordre à des tumultes. Il déteste les républiques, la française, celle de 1848, pour son incohérence, ses guerres de classes, ses barricades et ses déclamations, — l'américaine, pour ses mœurs politiques, pour la bousculade et la fièvre de ses foules, — la française et l'américaine « parce qu'elles enseignent aux hommes à ne rien vénérer (2). »

Voilà le mal des sociétés modernes, et les classes gouvernantes en sont responsables. « A force de mal gouverner, nous avons créé en Europe et en Amérique une vaste populace qui a perdu la faculté et la notion du respect, qui ne vénère plus rien que soi-même, qui ne perçoit ni beauté autour d'elle, ni supériorité au-dessus d'elle, qui devant ce qui est bien ou ce qui est grand ne connaît de sentimens que ceux des créatures les plus viles : crainte, haine, convoitise, — une populace dont l'âme est descendue au-dessous de ce que peut toucher votre appel, dont les nombres sont montés au-dessus de ce que peut atteindre votre puissance, que vous ne pouvez pas plus charmer que la vipère, ni plus discipliner que les moucherons d'été (3). » Populace, tel est le mot qui lui monte aux lèvres à la vue de nos turbulentes démocraties. Il signifie anarchie, dissolution de ce qui s'assemblait autrefois en une vie et une forme collectives. C'est le sentiment et l'idée qui dressaient Burke à la fin du XVIIIe siècle contre les Jacobins français. « Vous avez, leur criait-il, touché à ces organes d'une constitution qui changent en sociétés et nations les séries et collections d'individus. Vous avez séparé l'espèce vulgaire des hommes pour l'opposer à ses chefs naturels, et je ne reconnais plus le corps vénérable que vous appelez peuple, dans ce troupeau débandé de déserteurs et de vagabonds. » L'horreur anglaise du désordre, l'instinct anglais de la vie qui s'affirmaient ainsi par la bouche d'un Burke, nous expliquent la moitié des idées sociales de Ruskin. Selon lui, comme selon Burke, la structure sociale d'un peuple est un *ordre naturel* où vient naître chaque individu ; il s'est produit au

(1) « The firm and wise government of the third Napoleon. » (*On the Old Road* I, § 259).

(2) *Time and Tide*, § 75.

(3) *Crown of Wild Olive*, § 137.

cours des siècles, en même temps qu'apparaissaient et se fixaient dans chaque classe de citoyens les modes spéciaux de sentiment et de pensée qui lui correspondent et le conservent. Impossible de la construire *a priori* et de toutes pièces, cette forme vivante. Faute d'habitudes et de traditions ancestrales pour maintenir chacun à sa place, dans son rang, on n'aboutirait qu'à de l'instable : frénésies de concurrence comme en Amérique, générations alternées de démagogies et de Césars, comme en France.

Mais au XIXe siècle, un ordre naturel, produit d'un très long développement historique, existe encore en Angleterre. Celle-ci possède toujours un roi, des lords spirituels et temporels, des clergymen, des gentlemen, des fermiers, des ouvriers agricoles et des artisans, — en deux mots, on peut dire une classe vraiment gouvernante et un peuple d'ouvriers manuels (1). C'est une armée depuis très longtemps conduite par ces chefs de naissance, traditionnellement élevés au métier de chef, que sont les gentlemen. Pour Ruskin, comme pour Carlyle, le problème est bien moins d'inventer un ordre nouveau, que d'adapter à celui-là, à ses anciennes disciplines morales, le jeune peuple industriel qui croît si vite et fiévreusement dans les grandes villes, et semble en train de devenir toute l'Angleterre (2). Comment y réussir? En prêchant à la nouvelle société, à ce qui subsiste de l'ancienne, l'idée féodale de dévouement et de fidélité; d'abord en enseignant aux chefs qui ne savent pas encore ou ne savent plus leurs devoirs, — grands industriels et négocians des villes, squires indolens des comtés, — les consignes d'honneur du gentleman, et ce que c'est qu'un gentleman.

Ce mot a deux sens. Proprement et profondément, il signifie un homme bien né « dont on peut affirmer, comme de tel chien ou cheval, qu'il est de belle race... Les classes dites supérieures sont de race plus belle que les autres (3). » Mais l'état d'oisiveté

(1) « A nation yet, the rulers and the ruled ! » (Tennyson, *The Princess.*)

(2) C'est ce qui s'est passé au Japon. Le nouveau Japon, si différent par toute sa civilisation matérielle et sa constitution politique de l'ancien, a repris les disciplines morales de l'ancien. Le code d'honneur du Bushido, autrefois pratiqué par la seule caste noble des *daïmios*, est devenu celui de la multitude issue des castes serviles, — de toute la nation, quand la conscription l'eut assujettie tout entière au service militaire. Les mœurs se sont propagées de haut en bas.

(3) *Modern Painters*, V. pt. IX, ch. VII.

étant devenu leur caractéristique la plus évidente, le mot *gentleman* a pris un second sens. Vulgairement, il signifie aujourd'hui un homme qui vit sans travailler, et, par conséquent, du travail d'autrui... Au fond, le peuple, qui respecte le travail, sent bien la fausseté de cette définition, mais il l'accepte « parce qu'elle ne tient pas compte du degré de valeur du sang et suppose les hérédités sans importance. Or la race a la même importance chez l'homme que chez les animaux... » Les hautes classes, qui savent encore le sens vrai du mot et conservent le système d'idées et de sentimens qui s'y associe, se plaisent à l'équivoque, ayant intérêt à laisser croire que la fainéantise fait naturellement partie de l'état de gentleman (1). Cet état conserve aux yeux des Anglais son ancien prestige, les gens du peuple rêvant de devenir des gentlemen pour avoir le droit de ne pas travailler, et les gentlemen rêvant de continuer à ne rien faire.

Retenons donc ceci. La véritable *gentry* est une caste supérieure, produit de longues sélections sociales, ou descendance de conquérans, et dont les caractères ataviques s'accentuent et se précisent par une éducation spéciale. Physiquement et moralement, elle se distingue du peuple. Elle s'est formée à la campagne, et sans participer aux plus durs travaux des champs, qui usent et qui déforment, elle s'est rompue à tous ces rudes jeux qui fortifient et disciplinent le corps : chasse au renard, courses d'obstacles, parties de *cricket* et de *football*, où le jeune squire, au milieu de fils de fermiers, est naturellement capitaine. Plusieurs siècles de grand air, de calme vie traditionnelle et de belle nourriture ont fait dans cette classe les corps plus sains et vigoureux que dans les autres. Aujourd'hui encore regardez un gentleman-né, voyez-le dans ses champs, à côté de ses laboureurs, ou bien à la ville, parmi la plèbe des ouvriers, petits commerçans, employés de bureau : c'est un fait reconnu qu'en général, il s'en distingue par sa stature plus haute, sa plus large poitrine, ses attitudes, gestes, et physionomie de décision et de force latente. En cela il diffère autant de notre moderne bourgeoisie citadine que de l'ancien gentilhomme français, celui que les jeux, les conversations, les pirouettes, galanteries, coquetteries de cour et de salon, la jolie vie spirituelle, aux lumières,

(1) *Modern Painters, passim.*

dans l'atmosphère tiède du bal et du théâtre, avaient assoupli, urbanisé jusqu'à la nerveuse délicatesse. C'est ce qui frappe d'abord si l'on compare dans les tableaux et les estampes les anciens types de l'aristocratie française et ceux de la haute caste d'Angleterre. De celle-ci le progrès en conscience, pensée, savoir, vitesse et délicatesse de perception, ne semble pas s'être fait aux dépens de la puissance et de la quantité de vie. Détachées, non sur un décor de lustres et de meubles précieux, mais sur de nobles feuillages et de vaporeux lointains de grands parcs naturels, ces figures, leurs fronts lisses, leurs joues rosées, leurs limpides ou profonds regards, leurs reliefs ou leurs modelés de vigueur et de précision, expriment une énergie qui se commande, combien digne et grave à côté des pétulantes mobilités, des agiles et malicieuses nuances, des vives lumières, des yeux rieurs, des traits parlans, — bouche sardonique ou nez polisson, — d'un masque de La Tour ! Dans les plus belles de ces physionomies anglaises, chez ces *squires* et grandes dames de Gainsborough, de Reynolds, de Russell et de Hoppner, si l'esprit ne pétille pas, souvent la spiritualité rayonne. Elles ne disent pas tant la culture de l'intelligence que l'éducation de l'âme, sa force entraînée et volontairement réticente, sa hauteur de tenue aussi bien que son équilibre assuré, son repos habituel, une dignité profonde et inconsciente, comme celle qui nous étonne dans les belles et sereines attitudes des plus nobles animaux.

Origines et circonstances de vie, les mêmes causes qui font la supériorité physique du type, nous expliquent sa valeur morale. C'est un type de caste ; il est donc soutenu par de longs atavismes, latent dès la naissance, en sorte que l'éducation ne fera que le dégager. Dans les biographies des grands individus de cette classe et dans les romans, voyez cette éducation. L'enfant grandit sans secousses, dans le paysage héréditaire, au milieu de ces hêtres et de ces chênes historiques dont l'image sera le fond grave de ses souvenirs et de sa vie, comme elle entoure les portraits de ses parens. Calme enfance au sein des calmes choses végétales : le profond parc et la claire *nursery*, royaume des petits qui vivent peu avec leurs parens ; de sages repas où les mains se joignent d'abord pour les actions de grâces, des contes de fées, des légendes locales, l'amitié de bonne heure apprise pour les bêtes et les choses de la campagne, le premier poney avant le premier livre, le jeune esprit

restant tard en friche, accumulant en silence des réserves d'énergie nerveuse.

A treize ans, la *public school*, laquelle n'est pas simplement, comme on le pourrait croire, une école publique, ouverte à tous, mais spécialement une école de la *gentry*. L'enfant y retrouve son milieu naturel, c'est-à-dire, d'abord un *home* spacieux, celui d'un professeur qui le reçoit dans sa famille, la présence d'une dame, souvent de jeunes filles, les mœurs et les manières de son monde, puis des arbres, des pelouses, une rivière, la campagne, où dans un rayon de plusieurs milles il peut s'en aller courir, ou bien étudier à l'ombre des arbres, aux heures qui ne sont point celles des classes ou des jeux obligatoires, car s'il est débiteur d'une certaine somme de travail scolaire, il est libre de choisir dans la semaine ou la journée son moment pour s'en acquitter. Presque tous les jours les disciplines du *cricket* et du *foot-ball* pour apprendre l'obéissance et le commandement, la ténacité patiente, l'endurance à la fatigue et aux coups, surtout la volontaire subordination à l'action commune. Discipline, initiative et responsabilité, voilà ce qu'il apprend d'abord. L'idée maîtresse du système, c'est que l'éducation prime l'enseignement; il s'agit moins de meubler l'intelligence que de dresser l'âme adolescente, d'en faire « une âme de chrétien, d'Anglais et de gentleman (1), » saine, heureuse, honorable, véridique, maîtresse et respectueuse d'elle-même, forte contre l'émotion, dure à sa propre souffrance et tendre à la souffrance d'autrui (2). Qu'il est un gentleman, un Anglais, un chrétien, tout le lui enseigne : les jeux physiques, réputés nobles, qui lui font un corps entraîné, différent de celui d'un rustre et d'un bourgeois, une société de camarades qui tous appartiennent à sa caste, des maîtres qui, de parti pris, se fient

(1) Mot de Thomas Arnold qui a tant fait pour réformer dans le sens de cet idéal les *Public Schools*. Dans *Peter Pan*, la féerie anglaise, si populaire en Angleterre, que l'on joue en ce moment à Paris, notez ces mots que prononcent avec enthousiasme les enfans : *to be an English gentleman! To die like English gentlemen!* Il ne s'agit pas seulement d'être Anglais, mais d'être un gentleman.

(2) Sur tout cet idéal dont s'inspirent la plupart des romans, et qui, certainement, a exercé ses influences d'idéal, voir surtout les *Idylles du Roi* de Tennyson. Par leur forte discipline, par leur douceur, leur pureté, leur courage, son Arthur et ses chevaliers incarnent l'idée du parfait gentleman anglais dans la seconde moitié du XIXe siècle. Sur cette éducation, voyez non seulement *Tom Brown's School days*, écrit il y a cinquante ans, mais *the Brushwood boy* de Kipling, écrit il y a dix ans.

à son honneur et sa parole, la prière chaque jour, et trois fois le dimanche, les longs offices anglicans qu'il sert en blanc surplis, à sa place, tout son être peu à peu et profondément plié à l'attitude religieuse, subissant sans raisonner les influences d'une liturgie qui respire l'ordre, la paix, la force héroïque et grave, une haute, énergique et calme dignité, — se pénétrant jusque dans son fond inconscient des rythmes de cette langue archaïque, de cette Bible anglaise du XVIe siècle où réside une portion de l'essence nationale, apprenant ainsi la sensation du solennel, du sacré, et s'en éprenant pour toujours, entrevoyant alors dans l'émotion de la prière et de la musique, par delà les réalités visibles, un monde sublime et calme d'où sortent les impératifs de ce devoir qu'un gentleman, plus qu'un autre, doit tenir pour contraignant, et dont ses maîtres, dix fois par jour, lui répètent le nom sacré, — *duty*, — ces dix commandemens que le prêtre, retiré tout au fond du chœur, debout, immobile, face au peuple, la main levée, articule dans le silence de toute l'église et fait sonner, verset à verset, avec l'accent absolu, la force autoritaire, la simplicité véhémente et nue du vieux texte hébraïque. Ainsi, comme disait Ruskin de lui-même et de ses premières leçons de Bible, ainsi s'établissent pour la vie les profondes assises de la jeune âme. Hors d'elle-même, aussi bien que du milieu social, c'est-à-dire hors du point d'honneur et de l'approbation d'autrui, réside le principe de son devoir, — dans la volonté de son Dieu dont elle relève directement, car à lui seul elle doit des comptes, de lui seul elle reçoit la force pour le sacrifice silencieux et solitaire, lui seul, aux heures de détresse et de maladie, est « son roc et son refuge (1). » Tel est l'axe permanent autour duquel l'être moral se développe et prend sa forme, celle que composent, en s'assemblant peu à peu, des systèmes cohérens et simples de tendances, de sentimens et d'idées, — forme précise, forte pour réprimer l'impulsif désordre du caprice, les brusques saccades des passions intérieures, pour résister aux chocs, suggestions et tentations du dehors, pour durer et ne pas se détendre en découragement, ne pas s'alanguir en rêve, ne pas s'émietter en poussière de volonté. Une telle forme, c'est ce que les Anglais

(1) C'est le thème de l'hymne favori de Gladstone : *Rock of Ages*. Gladstone, quoique d'origine marchande, est un exemple accompli du type que l'on décrit ici. Comme exemple de ce tête-à-tête de l'âme avec Dieu, voyez, dans l'admirable *Beauchamp's Career* de Meredith, la crise de conscience de lady Romfret.

appellent, d'un mot qui, dans leur bouche est très fort, et qu'ils prononcent avec une conviction presque solennelle : *character* (1). C'est pour eux la qualité morale par excellence, celle qui fait la valeur et la beauté de l'étoffe humaine, celle qu'ils révèrent bien avant l'intelligence chez leurs grands hommes; c'est la fin suprême de l'éducation. Cette forme, qui s'appuie aux idées de Dieu et du devoir, est anglaise, construite de toutes les certitudes anglaises, belle et régulière empreinte que l'enfant, jusque-là vague, reçoit à l'école, et qui, le marquant d'un trait spécifique, le détermine gentleman anglais. Suivant des contours exacts, — croyances, préjugés, idées traditionnelles, habitudes et discipline, — elle façonne à nouveau son être individuel, ou bien s'y superpose (2), effaçant et couvrant tout ce qui en lui est à part, impulsif, émotif, excentrique, hors du type régulier, — se manifestant au dehors par ce masque énergique, ces traits bien coupés, ces gestes sobres et tranquilles, ces airs d'impassibilité, de certitude et de hauteur, qui, hors d'Angleterre, font le style et l'originalité d'un vrai gentleman anglais, mais en Angleterre annoncent sa ressemblance avec tous les autres gentlemen anglais.

C'est à l'université qu'il commence à se spécialiser dans son rôle social, à s'intégrer à son rang, pour sa fonction, dans l'être collectif et historique de l'Angleterre. Ruskin, dans sa vieillesse, cherchant comment sa personne s'est formée, nous a dit ce qu'il doit à Oxford. Là seulement l'ordre ancien, hiérarchique de la nation, la profonde perspective de ses durées antérieures lui sont devenus visibles. Noble et calme retraite où le passé se survit, où son âme émanée des vieilles architectures, des jardins illustres, des parcs scolastiques, flotte et se mêle à l'âme du jeune homme qui vient là, moins pour prendre un grade universitaire, que pour se faire sacrer gentleman, chef à la façon des anciens chevaliers, prendre rang parmi ceux qui dirigent les multitudes anglaises. Chacun de ces collèges lui parle d'un siècle différent : voici les tours carrées, les cintres du moyen âge normand, les

(1) Dans *David Grieve* de Mrs H. Ward, le peintre Regnaut dit à un jeune Anglais en lui parlant de ses camarades parisiens d'atelier : « Voyez-les tous : que de talent ! des cœurs d'or ! de la générosité, de la tendresse ; — une chose manque : le *caractère*. »

(2) Voyez ce type dans presque tous les personnages masculins de Kipling. La principale différence entre ses personnages hindous et ses personnages anglais, c'est que les premiers manquent de *character;* ils ont peur des responsabilités ; ils ne savent ni se commander ni commander.

ogives des Plantagenêts, les hautes cheminées crénelées, les fenêtres à meneaux, la sombre brique ou bien les floraisons de pierre des Tudors, les ciselures, les bas-reliefs de la Renaissance, les frontons classiques des dynasties d'Orange et de Hanovre. Voici les cloîtres, les quadrangles, où méditèrent un Newman, un Shelley, un Newton, un Addison, tel martyr de la Réforme, tel moine studieux d'un vieux siècle catholique. En ce grand vaisseau vénérable où les étudians s'assemblent pour leurs repas, sur les hauts lambris gothiques, règnent les portraits des grands hommes d'hier et d'autrefois, qui s'assirent étudians sous ces mêmes lambris, — un Gladstone à côté d'un Wolsey, un Macaulay auprès d'un Newton. Et rien n'est mort; pas une ruine abandonnée : partout la vie qui se continue en toute lenteur et dignité. Tout s'harmonise et se relie, comme dans leur vétusté grise et leurs tentures de lierre ces architectures sérieuses où vivent ensemble les siècles successifs.

Et c'est la verte paix des pelouses, des nobles parcs où le temps semble suspendu. On erre sous de profonds chênes, au bord d'un ruisseau, dans une allée qui fut la promenade favorite d'Addison. L'heure tinte à notes espacées; elle tombe du beffroi gothique de Magdalen. C'est la tour dont les professeurs font l'ascension le 1er mai, en robes et bonnets carrés, pour chanter, comme aux temps catholiques, au soleil levant, un hymne latin à la Sainte-Vierge. Des chevreuils errent en liberté dans un parc tout engourdi de brume; leur sécurité semble faire partie de tout l'ordre ancien de l'Angleterre. Plus loin, devant un éclatant parterre de grands pavots, sous des ogives dont la pierre noircie s'écaille, des étudians en claire flanelle lisent, enfoncés en de profondes chaises d'osier. C'est le dimanche; des *fellows* (1) qui sont des membres du Parlement, des écrivains, des *barristers*, sont venus de Londres pour se reposer ce jour-là dans la paix et la beauté de leur vieux collège. Dans le chœur ils assistent au solennel service de Christ-Church. Au-dessous d'eux, en rang dans leurs stalles, de beaux jeunes gens, nobles et *commoners*, qui seront les chefs de leur génération, hier en tricot de football, aujourd'hui vêtus de lin blanc, entonnent les répons du culte national. Alentour, des tombes d'évêques, d'hommes d'État, de chevaliers et princes féodaux qui furent les chefs des générations

(1) Agrégé des collèges.

antérieures. Tiède, noyée d'ombre, transpercée de rayons qu'empourprent les verrières, toute la nef résonne de la mélopée monotone, constante et cadencée du *Credo* national. De ses tombes jusqu'à ses voûtes, tout entière elle frémit du grondement orageux de ses orgues. Tout s'assemble, les morts et les vivans, le présent et le passé. Quelque chose de profond et de mystique apparaît qui dure par delà les individus éphémères et les unit en leur communiquant la qualité originale d'Anglais, et que Ruskin a senti, lorsque, parlant de ce culte de Christ-Church, il a dit : « Le centre de vie des âmes chrétiennes en Angleterre était là. Pour tout ce que ces images ont éveillé en moi de pensées, ma reconnaissance est toujours vivante (1). » C'est là qu'il a perçu d'une intuition directe que son être ne se limite pas au présent ni ne se borne à lui-même, mais émergeant du passé profond, se continue dans tout le groupe historique et distinct qui le porte, le soutient, le nourrit de sa substance et l'astreint à sa forme.

A ces impressions confuses mais décisives, ajoutez l'éducation spéciale par laquelle le jeune homme s'adapte à son rôle de gentleman, de personnage commandant, de gérant, pour sa part, de la chose publique. Économie politique, libre-échange et protection, industrie, agriculture, gouvernement des colonies, problèmes spéciaux de l'Irlande, de l'Inde ou de l'Australie, politique étrangère, statistiques, *bills* en discussion à la Chambre des communes, législation ouvrière, tels sont, à Oxford et à Cambridge, chez l'élite qui ne se laisse pas prendre tout entière par les jeux athlétiques, les thèmes ordinaires des pensées et des conversations, très différens de ceux qui passionnent vers dix-huit ans nos plus brillans lycéens : philosophie spéculative, littérature ou politique abstraite. C'est que du futur gentleman anglais la fonction propre sera les affaires publiques : celles de l'État, celles des colonies, d'une province ou district de l'Inde, celles d'une commune ou d'une paroisse anglaise s'il se contente de résider, comme son père, au manoir. A ces affaires publiques qui seront leurs affaires, ces jeunes gens se destinent d'instinct; leurs clubs ressemblent aux grands clubs politiques de Londres : même luxe grave, même sérieux massif des grandes bibliothèques, même abondance de textes parlementaires, — enquêtes, rapports, livres bleus, — de revues pleines de docu-

(1) *Praeterita.*

mens et dissertations économiques, sociales ou politiques. Eux-mêmes se préparent pratiquement aux débats des Lords et des Communes, se réunissant une fois par semaine pour discuter à fond et en forme, de leur place, sans éloquence de tribune, d'un ton uni, d'un geste mesuré (1), les questions du jour, lesquelles sont toujours précises, positives, questions d'affaires et non de principe ou de sentiment.

Telle est la formation du type et tel est son idéal, prêché par les romanciers, les poètes, les prêtres, les éducateurs, et quand on regarde l'histoire de l'Angleterre au cours du XIXe siècle, les biographies de ses grands hommes politiques, on est surpris de voir combien la réalité s'est approchée de l'idéal : un Gladstone, par exemple, en est l'expression presque parfaite. Primitivement le type se limite à une caste — noblesse, vieilles familles de comtés — dont le caractère principal est la vie à la campagne, dans un château ou manoir héréditaire, avec prestige moral et autorité politique. Mais, après 1830, à mesure que la bourgeoisie marchande s'enrichit, s'affranchit par les réformes et prend part aux affaires et gouvernement du pays, le modèle aristocratique devient le sien. Ses fils passent par Eton, Rugby, Harrow, obéissant comme *fags* ou commandant comme *monitors* aux fils des lords et des squires, s'entraînant aux mêmes disciplines physiques et morales, quittant la chapelle dissidente pour l'Église établie, officielle, historique d'Angleterre, subissant l'action de ces nouveaux et fervens éducateurs, Thomas Arnold et ses disciples, qui réformèrent profondément les *public schools* pour en faire avant tout des écoles d'honneur, de devoir, de générosité, de religion, et, suivant la formule même du maître, des écoles de gentlemen chrétiens. Eux aussi entrent à l'université ou bien aux grandes écoles spéciales pour y achever leur initiation et de là commencer leurs progrès dans les carrières réputées nobles : magistrature, barreau, *civil service* aux colonies, métier militaire, ou simplement revenir, s'ils sont des aînés, au récent domaine paternel, car les nouveaux riches imitent volontairement la loi des héritages aristocratiques : aux premiers-nés de leurs fils la possession de la terre qui les fera squires, *justices of the peace*, représentans naturels, au Parlement, du comté, c'est-à-dire jusqu'à la fin de leur vie, chaque fois que leur parti

(1) Il est d'étiquette parlementaire que le geste ne parte que du coude, — jamais de l'épaule. Ceci indique le ton.

reviendra au pouvoir, chefs politiques de l'Angleterre. En même temps que la classe marchande conçoit ainsi l'idéal noble et tâche à s'y hausser, le modèle descend vers elle et se met à sa portée, car les cadets des vieilles familles, formés aux traditions de leur caste et qui retournent à la grande masse de la nation, l'apportent avec eux dans la bourgeoisie. Ainsi c'est d'en haut que vient le type de la civilisation. D'où ce trait singulier de l'Angleterre dans la seconde moitié du XIXe siècle : elle peut donner à l'Europe les premiers exemples de législation sociale, reconnaître toutes les libertés d'association, de réunion et de grève, laisser s'établir et croître la puissance des grands syndicats ouvriers, arriver de fait au suffrage universel, retirer un à un à la *gentry* des campagnes ses privilèges légaux, tenter la première l'expérience du socialisme municipal, bref suivre et parfois devancer le mouvement des autres nations de l'Europe occidentale et peu à peu substituer au gouvernement d'une oligarchie un régime démocratique et populaire, et son niveau de culture et d'éducation ne baisse pas. Elle ne veut pas qu'il baisse : aux universités où les villes envoient aujourd'hui des boursiers, fils du peuple, on s'arrange pour que dans chaque collège ils soient moins nombreux que les fils de la *gentry*, et cela afin que les influences que suggère l'imitation aillent des seconds vers les premiers, afin que, de cœur et de manières, ceux-ci deviennent des *gentlemen* (1). Le personnage populaire en qui s'incarne l'idéal, celui qu'admire la foule, que tâche à copier la *middle class*, reste encore l'homme bien né, de corps et d'esprit disciplinés, de caractère trempé, de cœur généreux, de tenue vigoureuse et nette, de gestes calmes et précis, celui que Ruskin appelle de bonne race, *well bred*, celui dont l'étoffe humaine passe pour être de qualité supérieure, que tous les romans exaltent, et qui, de fait, a si longtemps gouverné l'Angleterre.

II

Ruskin entend qu'il la gouverne toujours. Pour construire son torysme socialiste, c'est de cette aristocratique définition du

(1) C'est ce que nous disait récemment, en approuvant ce système, un membre de l'Université de Cambridge, qui, pourtant, est un radical à tendances socialistes. Il faut toujours partir de ce fond d'idées pour comprendre ce qui se passe en Angleterre.

gentleman qu'il part comme d'une évidence. Puisque, selon lui, la distinction du gentleman et du non-gentleman n'est pas, comme le pourrait croire un disciple de Rousseau, conventionnelle, mais naturelle, puisqu'elle correspond à des faits que l'on peut dire ethniques et physiologiques, nulle réforme sociale ne peut la méconnaître. Et tout groupement humain trouvant dans « l'obéissance du peuple et l'autorité des gouvernans (1), dans un ordre hiérarchique, cette véritable forme qui pour l'artiste Ruskin est à la fois signe de vie et condition de beauté, la cité future respectera l'autorité de ceux qui, de naissance, sont vraiment, si l'on considère les ensembles et les moyennes, les plus énergiques et les plus intelligens, les plus capables et les plus libres par leur éducation, leurs loisirs, et la sécurité de leur vie de se donner à la chose publique. Non contre eux mais avec eux, mais par eux, lorsqu'ils auront réappris les devoirs qu'ils ont oubliés, s'accomplira la réforme. C'est dans leurs âmes qu'elle doit commencer. Voilà pourquoi la prédication de Ruskin fait d'abord appel à leur vouloir.

Pressant appel qui ne procède pas, comme on le pourrait croire ailleurs, de la pure chimère d'un généreux esprit, mais que justifient certaines réalités morales et sociales proprement anglaises, survivances d'un passé féodal que rien n'a brusquement et totalement détruit. Quand un Kingsley ou un Ruskin parlent aux gentlemen d'Angleterre de leurs devoirs, et responsabilités, ceux-ci peuvent les comprendre. A leurs incitations quelque chose répond encore qui n'existe pas chez les bourgeois citadins, nomades et déracinés de la France moderne, qui n'existait plus chez les nobles de la France monarchique depuis que le Roi les avait enlevés à leurs terres pour les faire servir au décor de sa cour. A la campagne, où ses pouvoirs administratifs et judiciaires assurent son prestige, dans ses manoirs, cette *gentry* n'a pas perdu tout sentiment du lien qui jadis attachait un chevalier à ses hommes. Là, vraiment, une relation vivante et directe subsiste entre le squire héréditaire et les fermiers, les ouvriers agricoles, les artisans ruraux. Son rang seul ne suffit pas à créer son influence : pour la paroisse il n'est un personnage que s'il est né dans la paroisse. On s'y rap-

(1) « Any form of government will work, provided the governors are real and the people obedient ; and none will work if the governors are unreal and the people disobedient. » *Fors*, Letter 67.

pelle son baptême, ses premiers pas, ses premiers mots, la fête populaire, suivant les rites anciens (1), de ses vingt et un ans. Avec ceux qui sont aujourd'hui ses fermiers, et dont les pères étaient les fermiers de son père, il a lancé ses premières balles de cricket, échangé ses premiers coups de poing. Plus tard, au temps des vacances, quand il revenait de l'école ou de l'université, il aimait à retrouver avec les arbres, avec la rivière et tout le paysage accoutumé, leurs figures familières. Mêmes sentimens pendant toute sa vie, qu'il soit fonctionnaire aux colonies, ma rin ou militaire, quand un congé le ramène à la petite patrie où vivent ses profonds souvenirs d'enfance.

Mais il réside. Personnage principal, protecteur et représentant né du monde villageois qui se groupe autour de lui et reconnaît son autorité morale, il préside et contribue de sa bourse à toutes les œuvres locales de bienfaisance et d'utilité publique (2). Magistrat, *justice of the peace*, il juge, administre, accorde ou refuse le droit de vendre du gin et de la bière. Patron héréditaire d'un bénéfice ecclésiastique, c'est lui qui nomme le recteur de la paroisse; propriétaire des cottages qu'habitent les « labourers, » c'est son affaire que les plus humbles soient décemment logés. Sa femme ou sa fille visitent les malades, enseignent la Bible aux enfans de l'école. Une partie de son parc est ouverte aux jeux du populaire. Le soir de Noël, ses fermiers viennent danser sous le gui de son hall, et lui-même, pour ouvrir le bal, prend le bras de la doyenne des fermières (3). Mais voyez-le surtout le dimanche, à son banc d'honneur, avec le petit peuple rural derrière lui, chacun à sa place, à son rang, — mieux encore, quand il se lève pour aller dans le chœur faire face à

(1) Voyez dans *Adam Bede* de George Eliot ce qu'était cette fête du village au XVIIIe siècle. Les traditions n'en sont point changées. Il y a deux ans, à Hawarden, le village voisin du manoir de M. Gladstone, à propos de la majorité du jeune héritier, elles furent scrupuleusement observées.

(2) « No little handed Baronet he,
A great broad-shouldered genial Englishman,
A lord of fat prize oxen and of sheep,
A raiser of huge melons and of pine,
A patron of some thirty charities,
A pamphleteer on guano and on grain,
A quarter-sessions chairman, abler none;
Fair haired and redder than a windy morn. »

(Tennyson, *The Princess.*)

(3) C'est ce que, jusqu'à la fin de sa vie, à chaque Noël, M. Gladstone faisait à Hawarden.

l'assemblée dont il connaît tous les membres, et la grande Bible anglaise ouverte devant lui sur l'aigle d'or, lire tout haut, l'un après l'autre, les deux leçons du propre : d'abord d'âpres versets des prophètes hébreux, puis les chrétiennes paroles de l'Évangile ou de l'épître. Seul dans ce chœur avec le prêtre, son pair dans la hiérarchie sociale anglaise, et comme lui représentant, au village, de l'Angleterre officielle et de la classe dirigeante, c'est alors qu'avec ce prêtre, il fait figure de chef actif et responsable.

Dans la seconde moitié du XIXe siècle, à l'époque où parle Ruskin, cet état social existe encore dans les campagnes anglaises. Les idées et sentimens qui lui correspondent et le rendent possible sont encore vivans : toute la littérature du temps les suppose : les romans des misses Brontë, de Mrs Gaskell, de Thackeray, de George Eliot, de Meredith, comme autrefois ceux de miss Burney, et de miss Austen, les poèmes de Tennyson comme jadis ceux de Gray, de Goldsmith et de Wordsworth, les *Contes de Noël* de Dickens, comme il y a deux siècles les *Essais* d'Addison. En tout esprit anglais, il s'évoque encore au mot de *gentleman*. Mais, dans la grandissante Angleterre du XIXe siècle, le monde agricole n'est de plus en plus qu'une petite chose que l'on aime à côté des noires cités manufacturières, un touchant souvenir que l'on conserve au milieu de la fiévreuse Angleterre moderne comme une survivance du calme passé. Le problème que se posent, entre 1830 et 1860, la plupart des moralistes et des réformateurs est donc le suivant : adapter, étendre, multiplier, de chaque lord ou gentleman anglais aux multitudes ouvrières, aux foules souffrantes et citadines qui sont à présent le véritable peuple d'Angleterre, les vieilles relations féodales et morales du squire à son petit groupe campagnard (1). Que chaque lord et gentleman anglais se sache et se sente gouverneur responsable de ce nouveau peuple qui s'agite, — professeur de discipline, défenseur des énergies humaines contre la misère et le vice, contre tout ce qui dégrade la valeur physique et morale de la créature ! Quels accens trouve Ruskin pour les appeler, ces chefs, au poste qu'ils désertent !

J'ai lu récemment dans un journal conservateur, mais (2) qui n'aime ni

(1) Cf. la célèbre formule *Captains of Industry* par laquelle Carlyle pose le devoir féodal des grands chefs industriels.

(2) Ce *mais* signale un des traits singuliers de l'histoire politique anglaise.

les grèves, ni les mouvemens populaires, j'ai lu, il n'y a pas trois semaines, un article intitulé : *Que va devenir la Chambre des lords?* Ainsi posée comme sujet de libre et publique discussion, une telle question m'a saisi... Car l'heure approche où, dans un sens ou dans un autre, il y faudra bien répondre. Oui, que vont devenir nos lords? La réponse dépend de la façon dont eux-mêmes répondront à cette autre question : Quelle est leur raison d'être? Aujourd'hui, la théorie générale, c'est qu'ils servent à retarder la marche des affaires publiques, obligeant la nation à ne rien faire sans mûre réflexion. Mais la nation devient impatiente des retards qu'on apporte à ses affaires, et bientôt se lassera d'entretenir à grands frais ceux qui ne servent que d'obstacles à ses caprices. Et personne, soit dans le peuple, soit chez les lords eux-mêmes, ne semble capable d'une idée claire au sujet de leur raison d'être. En sorte qu'il devient nécessaire de leur répéter à tous ce que le seul de nos maîtres qu'on puisse appeler clairvoyant, Carlyle, nous dit depuis bien des années : la raison d'être des lords dans un pays, c'est qu'ils gouvernent ce pays. S'ils le gouvernent, le pays se réjouira de les conserver. S'ils ne le gouvernent pas, leur sort sera celui des choses qui ne sont plus d'aucun usage.

Dans cette crise qui nous menace, voici donc la seule question qui se pose et pour eux et pour nous. Seront-ils des lords pour nous donner des lois, des ducs en vérité pour nous conduire, des princes incontestables pour être les premiers de dynasties nouvelles, sans appétit de lucre, et sans iniquité? Sont-ils tombés si bas qu'ils ne puissent concevoir ces espérances? N'ont-ils plus assez de cœur pour se lever et dire, chacun avec un clair regard anglais : Oui, de toute ma volonté, je gouvernerai, non pour Dieu et mon droit, mais suivant la devise originelle et véritable dont celle-ci n'est qu'une corruption : pour Dieu et pour le droit! Je sais qu'il en est parmi eux, parmi vous, soldats d'Angleterre (1), je sais qu'il en est beaucoup qui sont capables de cette parole, et c'est en eux que nous mettons notre foi. Moi, l'un des humbles de votre pays (2), je vous le demande au nom de ces humbles, à vous, que je n'appellerai plus soldats, mais d'un nom plus vrai, chevaliers, *equites* d'Angleterre : combien êtes-vous, chevaliers errans par delà les anciens champs du danger, chevaliers patiens par delà les peines et les tâches de jadis, combien êtes-vous qui sachiez encore les devoirs antiques, éternels des chevaleries : vaincre le méchant et défendre le faible? A ceux-là, rares ou nombreux, nous, le peuple anglais, nous faisons appel, pour qu'ils marchent à la rescousse de la misère,

On sait qu'à l'époque de Ruskin, le parti libéral, issu du rationalisme du XVIIIe siècle, professait les doctrines économiques orthodoxes, par suite la réduction au minimum des pouvoirs de l'État, la libre concurrence, sans égard aux faibles, aux pauvres, aux vaincus. Cependant les Tories, les conservateurs, les autoritaires aristocrates, les traditionnistes étaient alliés aux ouvriers contre la classe des patrons, la bourgeoisie libérale, marchande et industrielle (*the traders*) qui depuis 1832 leur disputait le pouvoir politique. Les conservateurs inaugurèrent contre cette classe une législation que l'on peut à bon droit qualifier de socialiste.

(1) Ruskin s'adresse ici aux jeunes gens de l'école militaire de Woolwich, tous (en 1860) lords ou gentlemen.

(2) Parce que le père (très riche) de Ruskin était de classe marchande.

pour qu'ils gouvernent l'indignité de ces multitudes abandonnées ou trompées dont les hommes se crient l'un à l'autre cet évangile nouveau de leur nouvelle religion : que le faible agisse suivant son pouvoir et le méchant suivant son plaisir (1) !

Car « le devoir des hautes classes, c'est de maintenir l'ordre dans le peuple inférieur et de l'élever à un niveau de vie aussi proche du leur qu'il est capable d'atteindre. Toujours, s'ils s'acquittent de ces fonctions, les dirigeans gagneront le respect et l'amour des dirigés, en même temps qu'eux-mêmes parviendront au plus haut degré de force et de beauté humaine (2), » à cette perfection et cette dignité du corps qui distinguent les vrais ἄριστοι. « Tels étant le rôle et l'état naturel d'une aristocratie, sa corruption, comme de toute belle chose qu'a touchée la main du diable, est singulièrement redoutable. Elle se produit lorsque ceux qui devraient être gouvernans et conducteurs du peuple abandonnent leurs tâches de peine et d'honneur pour ne plus que jouir et dominer, lorsqu'ils appliquent tout leur pouvoir, — intelligence cultivée, influence, prestige ancestral, ressources matérielles, forces militaires, — à faire travailler à leur place les gens du peuple, à se faire par eux gratuitement vêtir et nourrir, à se les soumettre, à les posséder comme des choses ou du bétail, jusqu'à perdre tout sentiment de la souffrance qu'inflige une si insolente domination et du crime qu'ils commettent en l'imposant (3). »

De là les anarchies modernes, car le crime des maîtres fait l'indiscipline de la multitude ; « devant leur égoïsme et leur négligence elle a perdu l'habitude et jusqu'à la faculté du respect (4), » la plus respectable de l'homme, la plus nécessaire à son bonheur et à sa dignité. C'est alors que désorganisé, avili, le peuple s'est changé en populace, celle qui devant toute grandeur et toute beauté ne sait rien que haine, faim et convoitise. « Il a trop bien compris que les chefs en lui imposant toutes les tâches se réservaient tous les profits, que ce qu'ils entendent par gouverner, c'est porter de beaux habits et bien vivre du produit de son labeur. A mesure que son lumineux esprit découvrait ces vérités, il se révélait moins disposé à supporter

(1) *Crown of Wild Olive*, § 138, 139.
(2) *Time and Tide*, § 138.
(3) *Ibid.*, § 139.
(4) *Crown of Wild Olive*, § 137.

un régime dont on ne trouvera pas le substitut sans quelque agitation, la principale idée de l'intelligente populace étant que, si dans le sombre passé la moitié de la nation a vécu dans la paresse, la beauté de l'heureux avenir sera que toute la nation pourra vivre sans rien faire (1). »

C'est le vice profond de l'Angleterre. Ses capitaines ne sont plus que des capitalistes. L'idée dont les philosophes de la richesse et du *laisser faire* sont les théoriciens, celle qui mène les âmes depuis que la brique et la houille ont commencé de détruire la verte campagne anglaise, l'idée mercenaire du profit les possède à leur tour. Entre eux et ceux dont ils avaient charge et qui peinent à leur service, les liens du devoir et du sentiment ont fait place aux seules et strictes relations économiques. Le peuple ne s'y trompe pas : aujourd'hui un gentleman n'est qu'un oisif armé de la puissance contraignante de l'argent, puissance qu'il emploie à faire peiner les pauvres, à les assujettir à des tâches épuisantes et dégradantes, pour en tirer soit plus d'argent, et par conséquent de puissance pour lui-même, soit l'inutile objet de luxe qu'il détruira sans scrupule, en un jour, en une heure, pour son plaisir. Rien d'étonnant si, les nobles dégénérant jusqu'à n'être plus que des riches, la lutte naturelle du peuple contre les riches devient la révolte du peuple contre ses chefs naturels.

Ces deux querelles sont constamment confondues et s'assemblent en un même combat. Les intérêts qui paraissent communs aux nobles et aux millionnaires les assemblent en une même résistance à des foules qui réclament à grands cris, les unes du pain, les autres la liberté. Et pourtant deux querelles ne sauraient être plus distinctes. Richesse et noblesse, loin de dépendre l'une de l'autre, se contrarient, si bien que la première caractéristique de toutes les aristocraties qui donnèrent de grandes dynasties au monde, fut d'être pauvres, pauvres par serment, pauvres toujours par générosité. Et de tout chevalier véritable aux époques chevaleresques, la première chose que dit l'histoire, c'est que jamais il ne s'accumula de trésors (2).

On répondra qu'il y a toujours eu des riches et des pauvres, qu'une société ne peut se passer du travail manuel, et que l'homme ne s'y résigne que sous l'aiguillon du besoin :

C'est entendu. Oui, le travail est à jamais inévitable, et pour qu'il s'accomplisse il faut des capitaines de travail. Justement parce que j'ai tou-

(1) *Crown of Wild Olive*, § 136.
(2) *Ibid.*, § 132, 133.

jours demandé que les gouvernans gouvernent, toujours affirmé mon mépris pour l'idée de liberté, on accuse mon enseignement de ne pas convenir à notre époque. Mais c'est une chose, d'être les capitaines ou les gouverneurs du travail, et une autre chose, d'en accaparer tous les profits. Un général n'a pas le droit de prendre pour lui tout le trésor ou tout le territoire dont son armée fait la conquête (puisque, hélas ! c'est toujours pour de l'or ou de la terre que l'on se bat), ni le roi d'une nation d'accaparer tout le fruit du travail national. C'est le contraire que font les rois véritables : pour eux-mêmes la plus petite part possible de ce que produit le labeur de la nation. Il n'y a pas de plus infaillible critère d'une vraie royauté. L'homme couronné vit-il simplement, bravement, sans ostentation? sans doute il est manifestement roi. Couvre-t-il son corps de joyaux, sa table de viandes rares? sans doute il n'est pas vraiment roi. Peut-être Salomon a-t-il pavé son palais d'or; mais alors son peuple partageait sa splendeur : il avait pavé d'or toute sa Jérusalem... Aussi bien peut-on dire que ces splendides royautés-là finissent dans la ruine ; seules subsistent les vraies royautés, royautés de loyaux travailleurs gouvernant des travailleurs loyaux, ceux-ci comme ceux-là, par leurs vies de peine et d'effort, fondant les dynasties véritables. Et si, de ce que vous êtes roi d'un peuple, il ne suit pas que vous ayez le droit d'accaparer le bien de ce peuple, de ce que vous êtes roi d'une parcelle de ce peuple, ou seigneur de ses moyens de subsistance, — champ, mine, ou moulin, — il ne suit pas non plus que vous ayez le droit de capter à votre profit toutes ces sources-là de la vie nationale (1).

Vous dites : Nous sommes la fleur de la nation, l'aboutissant de sa culture et de tout son effort; nous servons d'exemples et de modèles; en nous s'incarne un idéal de civilisation : que vient-on nous demander d'autre ? Oui, vous jugez que cela suffit, qu'*être* en toute perfection d'esprit et de corps, c'est toute votre fonction.

Aux autres les durs et vils travaux et leur salaire ; à vous le non-travail et son salaire. Mais de curieuses questions religieuses et morales se posent à ce sujet. Jusqu'à quel point est-il permis de sucer leur âme à un très grand nombre de créatures humaines, pour fabriquer avec les quantités psychiques ainsi extraites une seule âme très belle ou idéale? S'il s'agissait de sang, et non point de substance immatérielle, s'il était possible de tirer des bras d'un certain nombre d'hommes du peuple un certain volume de sang pour l'infuser aux veines d'un *gentleman* anglais et lui faire ainsi un sang plus précieusement aristocratique et plus bleu, sans doute on se serait arrangé déjà pour le faire, — clandestinement, j'imagine. Mais comme c'est de l'énergie cérébrale, de l'âme, que nous soutirons, et non pas du sang visible, on y procède sans se cacher. Nous occupons à défricher et remuer la terre un certain nombre de rustauds, généralement main-

(1) *Crown of Wild Olive*, § 80.

tenus dans un état de stupeur convenable, afin que, nourris sans que nos bras aient peiné, nous seuls ayons le droit de sentir et de penser. Remarquez bien d'ailleurs que ce système-là peut se défendre. Un gentilhomme de haute race et de profonde culture, c'est une grande production pour un pays, et de plus haut prix que les plus belles statues, car la couleur en est parfaite autant que le modelé, sans compter que la tête contient beaucoup de cerveau, — une glorieuse chose à contempler, une merveilleuse chose à entendre, mais qui exige, comme une pyramide ou une cathédrale, le sacrifice et la collaboration de beaucoup de vies. Et peut-être vaut-il mieux construire une belle créature humaine qu'un beau dôme et qu'un beau clocher ; peut-être y a-t-il plus de joie à lever les yeux avec respect sur une créature qui nous dépasse de beaucoup qu'à regarder un mur. Seulement ladite admirable créature humaine aura quelques devoirs à remplir en échange, devoirs de beffroi vivant et de rempart (1)...

III

Et de même, chaque catégorie sociale, chaque profession se définit par un devoir, lequel étant de l'absolu se subordonne tout. « Devoir du soldat, enseigne solennellement le maître, de mourir plutôt que de quitter son poste en temps de guerre (2) ; du médecin, de mourir plutôt que de quitter son poste en temps d'épidémie ; du pasteur, de mourir plutôt que d'enseigner un mensonge ; du magistrat, de mourir plutôt que de se prêter à l'injustice. » Et le marchand, dont les mœurs font exemple, et mènent la morale dans une nation marchande ? — le devoir se réduit-il pour lui à acheter au meilleur marché pour vendre le plus cher possible ? Ne se connaît-il point d'occasion de sacrifice ? Le devoir du marchand, c'est d'approvisionner le pays, comme celui du soldat, de le défendre. Certainement, le soldat reçoit une solde, mais ce n'est pas pour sa solde qu'il se dévoue. Et, de même, un profit raisonnable récompensera le travail du marchand et le rendra possible ; mais là ne sera pas l'objet de son travail. — Tels étant son devoir propre et sa fonction sociale, que son sacrifice soit de se laisser ruiner par ses concurrens plutôt que de voler, tromper ou abuser (3) !

(1) *Sesame and Lilies*, I, note.

(2) Les paroles suivantes de Ruskin valent aujourd'hui qu'on les médite : « Le métier du soldat, au sens essentiel et strict, ce n'est pas de tuer, mais d'être tué. » Car là est la portion spéciale et difficile du métier, celle que le monde honore d'instinct dans le métier. « Le métier d'un *bravo* n'est que de tuer, et le monde n'a jamais respecté les *bravi*. »

(3) *Unto this Last*, I.

C'est par là que Ruskin s'oppose aux idées et tendances maîtresses de son époque, aux dogmes individualistes d'une Angleterre alors tout industrielle et commerciale. Tandis que la philosophie régnante, celle qu'énoncent les théoriciens et qui détermine la plupart des vies anglaises, ne voit dans la société qu'une association volontaire et libre d'individus égaux, semblables, dont chacun, maître et responsable de lui-même, trouve en lui-même toute sa fin, Ruskin, en qui l'instinct social est une passion, conçoit la société comme une personne totale où les individus s'intègrent et dont ils reçoivent et leur être et leur forme. D'où il suit que l'essentiel de l'homme est dans le lien qui l'attache à son groupe, en sorte que son effort doit être centrifuge et non pas centripète, c'est-à-dire, simplement, et dans la plupart des cas, puisque dans les sociétés modernes le groupe est trop vaste pour que la moyenne des esprits puisse l'imaginer, tendre au service d'autrui. A l'encontre de la doctrine individualiste, libérale et commerciale que professe et pratique son Angleterre, Ruskin prêche les obligations mutuelles des individus. Chaque vie particulière se nourrissant de la vie collective, nulle n'a le droit de recevoir de toutes les autres sa part de substance, si elle n'apporte sa part de travail à l'entretien de cette vie collective, à son progrès vers plus d'ordre, de conscience, de force et de bonheur.

Or, de fait, ce qu'on appelle en Angleterre *business*, ces sacro-saintes affaires, ce passionnant commerce où se dépense le meilleur de l'intelligence ou de l'énergie nationales, ce n'est point du travail, mais du jeu, le jeu étant défini tout effort de l'esprit ou du corps que ne commande pas une loi morale, et qui n'aboutit à rien qu'à du plaisir...

« Faire » de l'argent, voilà de tous nos jeux anglais le premier, et l'on y donne et reçoit plus de coups qu'au *football*. Demandez à un grand faiseur d'argent comment il compte employer son argent : il n'en sait jamais rien. Il ne le gagne que pour le gagner. De même au cricket où il s'agit de multiplier les *runs* : les *runs* ne servent à rien, mais le jeu, c'est d'en compter le plus possible. Et, de même, le jeu de l'argent, c'est d'accumuler plus d'argent que les autres. Si bien que cette grande et sordide Londres, bruissante, grondante, fumante, puante, affreux amas de briques en fermentation, et dont tous les pores suent du poison, vous croyez que c'est une cité de travail ? C'est une cité de jeu, jeu où l'on s'épuise, jeu où l'on meurt, mais du jeu cependant. C'est un terrain de cricket sans son herbe verte, une immense table de billard sans son tapis vert, avec des poches profondes

comme l'abîme du diable, mais au bout du compte, rien qu'une table de billard (1).

A ce jeu-là s'absorbent toutes les pensées et toutes les énergies d'un peuple. Plus de motifs aujourd'hui qui ne soient mercenaires. On prononce des phrases, on parle de générosité, d'esprit public; par exemple à propos de l'empressement des capitalistes à souscrire aux actions de nouveaux chemins de fer. « La générosité qui se manifeste par des constructions de chemins de fer se réduit exactement à ceci. Si le public anglais apprenait qu'après leurs expériences sur le Mont-Cenis et le Gothard, les ingénieurs se déclarent capables de construire un railway jusqu'à l'enfer, le public anglais souscrirait immédiatement à toutes les émissions de titres que l'on ferait en vue de cette entreprise-là, et, de plus, s'opposerait à la construction des églises dans le pays, de peur de voir baisser les dividendes (2). » Pour un profit d'argent, non seulement les âmes mais les vies se sacrifient. La vertu dans la triste et fumeuse Angleterre d'aujourd'hui, c'est de se détourner de la famille, de la nature, de la beauté, des éternelles joies humaines pour s'appliquer aux tâches stupides par quoi s'édifie la richesse, — richesse de coffre-fort que l'on paie des richesses de la vie.

IV

Mais le mal va plus loin : cette richesse qui se crée aux dépens de la vie va servir à détruire de la vie. « Car l'argent est bien plus qu'un moyen d'échange : c'est le signe d'un droit légal au labeur, c'est-à-dire à l'énergie vitale d'autrui (3). » Quand le riche, sans donner aucun travail en retour, a prélevé sur le travail d'autrui de quoi vivre, il prend bien au delà : il oblige autrui à peiner encore pour produire ce qui ne servira qu'à son plaisir. « Peu importe que le labeur que vous exigez soit dur, si finalement il aboutit à la fin naturelle de tout labeur, à la création de ce que j'appelle richesse véritable, richesse serviable, productive ou productrice de vie. Ce qui est cruel, c'est d'astreindre les abeilles à faire œuvre d'araignées, à produire, au

(1) *Crown of Wild Olive*, § 25.
(2) *Fors Clavigera.*
(3) *Munera Pulveris*, 21.

lieu de rayons de miel, une soie sans consistance et qui s'envole à tous les souffles (1). » Vous êtes-vous jamais demandé, vous, les riches, ce qui reste à vos travailleurs de leur travail, s'il leur fut bienfaisant ou mortel, s'ils n'y ont point diminué leur vie au lieu de l'y exalter?

La fermière qui descend à sa laiterie le matin, et découvre que son petit enfant y est descendu avant elle, et qu'il a renversé toute la crème par terre pour la faire laper par le chat, elle gronde son enfant, elle se désole de la crème perdue. Mais si, au lieu d'un bol de bois plein de lait, il s'agit de vases d'or pleins de vies humaines, si, au lieu du chat, vous appelez le diable, et si c'est vous qui le faites jouer, si vous-même brisez en poussière le vase d'or, si vous en renversez par terre le contenu de vie humaine pour le faire laper par le démon, cela, est-ce que ce n'est pas du gaspillage?... Vous croyez peut-être que gaspiller le travail des hommes, ce n'est pas leur ôter de la vie, que ce n'est pas les tuer! Vraiment, je voudrais bien savoir comment vous pourriez plus parfaitement les tuer, d'une double, d'une décuple, d'une centuple mort! Étouffer le souffle d'un homme n'est pas la pire façon de le tuer. La faim elle-même et le froid, nos balles sifflantes, messagères d'amour entre les nations, ont apporté à bien des âmes des messages désirés, commandemens, enfin, de bon repos. Au pis, l'existence en est abrégée, non pas corrompue. Mais si vous attelez une créature humaine à des tâches d'espèce vile, si vous lui enchaînez sa pensée et lui aveuglez ses prunelles, si vous lui déformez son corps et lui souillez son âme, pour finir par lui voler le fruit de sa dégradation et ne lui laisser qu'une tombe, une tombe que vous travaillez à sceller pour qu'elle n'en sorte pas, — cela vous pensez que ce n'est pas une destruction, que ce n'est pas du péché (2)?

Répétons-le toujours : il n'est qu'une richesse absolue : la vie. C'est pourquoi tous les théorèmes des économistes doivent pouvoir se transcrire en termes de vie. Aussitôt que Ruskin les soumet à cette vérification, la malfaisance et la fausseté des formules courantes se révèlent, en même temps qu'apparaît le défaut du système économique qui s'y appuie. Considérez les deux axiomes de l'économie ruskinienne : le coût d'un objet, c'est la quantité de vie qui se dépense à le créer; sa valeur, c'est la quantité de vie que lui-même est capable de créer. Il en résulte, non seulement que l'éphémère objet de luxe exigé par les riches est sans valeur, mais, plus généralement, qu'avant de se réjouir avec tout le monde des progrès de la production moderne, il faut en estimer le coût, c'est-à-dire l'intensité

(1) *Crown of Wild Olive*, § 44.
(2) *Ibid.*, § 44-45.

d'effort qu'elle exige, la tristesse qui l'accompagne, chercher si les déprimans effets, sur des millions d'âmes et de corps, de ses conditions nécessaires sont compensés par ce qu'elle ajoute à la vie. C'est peut-être pour n'avoir pas fait ce calcul que l'homme moderne se découvre plus inquiet, plus mécontent et capable de souffrance, — moins vivant, — à mesure que se perfectionne son industrie, qu'augmente sa puissance sur les choses, et ce qu'une économie mercantile, et non politique, appelle *sa richesse*. Des marteaux-pilons qui façonnent le fer comme la main du potier la glaise, des métiers qui tissent du coton comme pour en couvrir le monde, des locomotives qui traversent l'Angleterre en quelques heures, des bateaux chargés du blé de l'Inde et de la viande d'Australie, mais plus de tristesse et de maladie qu'autrefois, une plèbe ouvrière parquée dans des corons, assujettie à des besognes de machines, des générations qui s'étiolent, le ciel pollué, la joie de l'herbe et des fleurs éteinte de la terre, et, au total, malgré tant de locomotives et de bateaux, de viande, de blé et de coton, des multitudes stagnantes, qui meurent à moitié de froid et de faim.

C'est ainsi que la fausse richesse des uns fait la misère véritable des autres. Ici encore, la transcription ruskinienne des formules économiques les éclaire d'une lumière nouvelle pour le public anglais. L'argent étant « signe d'un droit ou créance sur le travail d'autrui, » l'accumulation aux mains de certains individus de ces droits ou créances signifie la dette ou pauvreté de tous les autres individus, « autant de dette ou pauvreté d'un côté qu'il y a de créance ou de richesse de l'autre. » Ce qui veut dire simplement que, dans nos sociétés, les moins nombreux tiennent à leur merci les plus nombreux, et que pour ne pas mourir, les pauvres sont obligés de consumer les heures et l'énergie de leur vie à produire ce que les riches exigent, soit pour le détruire tout de suite en s'amusant, soit pour augmenter leur richesse, c'est-à-dire encore leur créance et par suite la pauvreté des pauvres. « Essentiellement et éternellement, être riche signifie être maître d'esclaves jusqu'aux confins de la terre, exercer une domination sur les pensées et les volontés des hommes. Chaque ouvrier qu'emploie le riche est un serviteur lointain ou prochain, soumis soit à ses ordres immédiats, soit à son caprice qui commande par des intermédiaires; et tous subissent la puissance de son or. La couturière qui coud une

robe est servante comme la femme de chambre qui la passe à sa maîtresse, — davantage, car son service lui prend plus de sa pensée (1). » Et de même pour tous les métiers, métiers d'esclave si l'artisan n'y trouve que tristesse et s'y résigne par nécessité, métiers d'homme libre quand il trouve plaisir à son travail et que l'amour de l'œuvre est un mobile de son effort. Mais dans le régime économique moderne, celui qui de parti pris ne se fonde que sur la loi de l'offre et de la demande, le labeur servile est la règle, et le devient de plus en plus, le riche qui dispose du travail du pauvre n'appliquant celui-ci qu'à des besognes machinales et dégradantes, et cela pour s'enrichir lui-même, pour fortifier sa situation de pouvoir, comme le baron du moyen âge occupait ses serfs à exhausser et mieux créneler les tours qui les faisaient plus serfs.

Ainsi, qui regarderait du dehors, comme le naturaliste observe une cité d'insectes, l'une de nos sociétés humaines y découvrirait deux sortes de créatures, les unes qui obéissent, peinent et ne possèdent pas, les autres qui commandent, ne font rien et possèdent ce que produit le travail des premières. Tel est pour le sociologue le fait principal des fourmilières humaines. Est-il nécessaire? Est-il avantageux?

Réfléchissons, répond Ruskin, cela dépend des cas.

Puisque l'inégalité, condition de la richesse, peut avoir deux causes : ccroissement de possession chez les uns, diminution de possession chez les autres, ce qu'il faut chercher, à propos de telle accumulation de richesse aux mains d'un seul homme, c'est, essentiellement, de quelle manière s'est produite chez les autres la pauvreté corrélative. Le riche n'a-t-il fait que dépasser les autres sans les refouler en arrière? A force de travail et d'ingéniosité a-t-il créé sa richesse, ou simplement l'a-t-il conquise à leurs dépens? Par exemple, une des plus communes formes de la richesse étant le pouvoir de commander à beaucoup de domestiques, demandons-nous de quel processus économique naissent en général la richesse des maîtres et la pauvreté des domestiques, sans oublier de chercher quels avantages maîtres et domestiques trouvent respectivement aux résultats (2).

Or, suivant Ruskin, l'inégalité est légitime et, de plus, profitable à deux conditions : qu'elle ait pour origine un travail efficace et supérieur, une production positive de richesse; que cette richesse s'accumule, non d'elle-même, par un croît continu et

(1) *Munera Pulveris*, § 145.
(2) *Ibid.*, § 28.

spontané, mais par l'effort prolongé du producteur, et pour se dépenser plus tard en servant à la vie. Mais dans nos sociétés l'inégalité se produit et s'entretient par deux procédés bien différens, et dont l'économiste ordinaire est si loin de mettre en doute la justice et la nécessité qu'il les tient pour l'objet propre de sa science : d'abord l'échange commercial qui laisse aux mains du vendeur une portion de l'équivalent qu'il échange, son profit, d'autant plus grand que la nécessité d'acheter presse davantage l'acheteur; en second lieu, le prêt à intérêt ou usure, par quoi chaque accumulation de richesse se perpétue. Or du commerce, principale activité de l'Angleterre et source de toute prospérité, suivant lesdits économistes, voici le principe tel qu'ils le comprennent, l'affirment, le recommandent et tel qu'on l'applique en Angleterre.

« Soient trois hommes isolés et formant une république obligés par les circonstances de se séparer pour cultiver différens morceaux de terre. » Supposons que le troisième entreprenne de porter de la ferme du premier à celle du second, et inversement, au moment utile pour les cultures, les récoltes et les bestiaux, ce que le premier et le second ont intérêt à échanger entre eux; s'il garde pour prix de sa peine une petite portion des biens qu'il fait passer de l'une à l'autre ferme, c'est le juste salaire d'un service véritable.

Mais si découvrant que les deux autres ne peuvent pas communiquer sans lui, puis étudiant leurs besoins et le cours de leurs travaux, il profite de sa position pour arrêter les échanges nécessaires; si, pour les rétablir, il attend que l'un et l'autre producteurs, menacés de ruine, lui payent son intervention de tout ce qu'ils pourront lui céder, sans ruine absolue, de leurs instrumens ou produits, « il est clair qu'en guettant les momens favorables, il peut arriver à s'emparer de presque toutes les récoltes des deux fermiers, et, finalement, si quelque année de disette ou de maladie les réduit à sa merci, leur acheter leurs terres au prix qu'il voudra, en les prenant eux-mêmes à sa solde comme domestiques ou laboureurs. » Tel est le procédé général du commerce conduit suivant les principes de l'économie politique moderne; et telle est l'origine de presque toutes les fortunes modernes. Or les conséquences sociales du système sont évidentes : « Les opérations des deux producteurs véritables ont été gênées jusqu'à cesser d'être possibles, et les producteurs

véritables, à force de peiner, pour finalement ne rien gagner, ont perdu leur courage. Si bien que le produit total de leur travail en est diminué, et, au bout du compte, que la quantité de grains et de fourrage accumulée par l'intermédiaire n'équivaut pas à celle qui remplirait, s'il n'avait pas été si cupide, les greniers des deux fermiers et le sien (1)... Il y a deux grands sophismes que les coquins du monde prennent plaisir à répéter aux imbéciles et à leur faire répéter. Le premier pose que, par leurs échanges et leurs tricheries, deux personnes, à force de se vendre une bouilloire contre un pot, et un pot contre une bouilloire se feront deux fortunes. C'est l'axiome fondamental du commerce (2). »

Et voici le second : « Le sac de Judas s'étant mué en sac de prestidigitateur, si Pierre y enferme son pot et sait attendre un peu, il en sortira deux pots qui seront à lui, tous deux pleins de bouillon ; et si Paul y enferme sa bouilloire et sait patienter, il en sortira pour lui deux bouilloires, chacune pleine de poisson. Ceci, c'est le grand principe de l'intérêt (3), » absurde, impossible, mais dont les propriétaires de bouilloires et de pots font une monstrueuse réalité en ne prêtant aux pauvres les bouilloires et les pots dont ceux-ci ne peuvent se passer, qu'à la condition qu'ils leur seront rendus multipliés par un dur et nouveau travail de chaudronnerie, et, de plus, remplis de bouillon et de poisson. Laissés à eux-mêmes, les pots n'engendrent point de pots, ni les billets de banque de billets de banque. Toute richesse dont s'accroît la richesse prêtée est œuvre de l'emprunteur, fruit de son travail ; par conséquent, elle n'appartient qu'à lui. Que le créancier, non content que son bien lui revienne intact, exige, sans avoir pris part à ce travail, une parcelle de ce fruit, il commet le péché d'usure.

(1) *Unto this Last*, II.

(2) L'exemple des fermiers et de l'intermédiaire ne s'applique pas au commerce proprement dit, mais à la spéculation, aux accaparemens (*trusts* et *corners*). On peut poser que le commerce crée de la richesse par cela même qu'il permet à chacun de se procurer les choses dont il a besoin en échange de choses dont il n'a pas besoin. Par cet échange, la quantité des objets qui *servent à la vie*, définition vraie de la valeur, suivant Ruskin, se trouve accrue.

(3) *Fors*, lettre XIV. C'est ici le point le plus vulnérable de la thèse ruskinienne. L'intérêt diffère de l'usure justement en ce qu'il n'est pas le fruit d'un prêt aux pauvres. En général, et surtout aujourd'hui, l'intérêt est la récompense de celui qui s'abstenant d'une jouissance immédiate, aide à la création de richesses nouvelles, — création dont l'*une des conditions nécessaires* est la présence de la richesse prêtée.

Est de l'usure tout placement de capital qui rapporte des dividendes ou autres profits qui ne sont point salaires de travail. Un chauffeur de locomotive a droit à des gages pour sa peine, de même un inspecteur de rails pour ses inspections, mais les gens oisifs qui n'ont fait qu'avancer cent livres sterling pour la construction de la ligne ont droit à leurs cent livres et à rien de plus. Ils peuvent se faire rembourser cinquante livres par an pendant deux ans, vingt-cinq pendant quatre ans, ou bien une seule pendant cent ans de suite, mais aussitôt qu'ils s'emparent d'un centime en plus de leurs cent livres, c'est de l'usure. Car le vol d'un centime est du vol au même titre que celui d'un million. Et l'usure est pire, étant accompagnée de tromperie, et finissant par tromper l'usurier lui-même, qui en vient à prendre le produit de son usure pour le croît réel de son argent, tandis que toute addition de cette espèce à l'avoir du riche se balance mathématiquement par une diminution correspondante de l'avoir du pauvre. Les riches, jusqu'ici, n'ont rien fait que compter leurs gains, mais le jour approche où les pauvres se mettront à compter leurs pertes, avec des résultats politiques sans analogues jusqu'à présent.

En attendant, puisqu'il est encore en Angleterre tant de pieux capitalistes qui lisent tout haut la Bible, chaque matin, à leurs enfans et leurs serviteurs, que le matin où le courrier leur apporte un chèque de dividende, ils prennent pour sujet de méditation les versets suivans du Lévitique (1) : « Et si ton frère est pauvre, impuissant de ses mains auprès de toi, tu prendras son fardeau et tu l'aideras, et ton frère vivra avec toi. Tu ne seras pas usurier envers lui ; tu ne lui prendras rien en plus de ce que tu lui as donné, et tu craindras ton Dieu. Je suis le Seigneur, et ton frère vivra avec toi. Tu ne lui donneras pas de tes deniers pour qu'ils te fassent un profit d'usure. Ni de ta nourriture pour qu'elle te fasse un croît. »

« Comment vivrons-nous donc, usuriers que nous sommes? C'est justement la vieille question du temple de Diane. Et de même un Robin Hood, un Cœur de Lion, en leurs temps de rapines et de massacres, c'eût été aussi une question pour eux de vivre sans flèches meurtrières et sans hache de combat. » Nous ne viendrons pas facilement à bout de notre énigme. Aucune législation, aucune révolution ne peut nous la résoudre : nous sommes de vieux peuples, et notre mal est aussi vieux que nous. Qu'on tente de l'extirper d'un seul coup, du dehors, tout de suite il renaîtra de lui-même. De nouveaux riches réduiront de nouveaux pauvres à leur merci, lèveront sur leur travail la taxe

(1) Septante ch. xxv, vers. 35 et 37, dans *Fors*, lettre 68.

tyrannique de l'intérêt. Rien n'est possible que lentement, par l'éveil des consciences, par l'effort graduel de notre propre volonté profonde. Là d'abord s'opèrent les changemens qui réforment et rajeunissent les sociétés. L'esclavage antique est mort de la prédication chrétienne. C'est une prédication d'essence chrétienne qui, seule, tuera le moderne esclavage. Secouez l'insensible, le riche endormi dans sa victoire. Que chaque précepteur répète à chaque enfant de la *gentry* ce que Ruskin répète à tous les gentlemen d'Angleterre : « Vous êtes ainsi placé dans la société, c'est peut-être pour votre malheur, c'est sûrement pour votre épreuve, que, sans doute, pendant toute votre vie vous subsisterez du travail d'autrui. Vous ne serez cordonniers pour personne, mais pour vous certains hommes devront coudre beaucoup de souliers. Vous ne serez laboureurs pour personne, mais pour vous, pendant les brûlans étés, chaque jour, certains hommes devront retourner la terre. Pour personne vous ne bâtirez de maisons, ni ne fabriquerez de vêtemens, mais bien des doigts devront s'ankyloser à pétrir la glaise ou s'épuiser à tirer l'aiguille pour que votre corps garde sa chaleur et votre épiderme sa finesse. Rappelez-vous donc ceci : quoi que vous valiez, quel que soit votre travail, moins votre entretien coûtera, et moins vous ferez de mal. Votre entretien ne coûte pas seulement de l'argent, il coûte la dégradation d'autrui. Vous faites plus qu'employer ces gens-là : vous marchez sur eux. Oui, cela est inévitable : vous avez votre place et ils ont la leur; mais, du moins, essayez de marcher le plus légèrement possible, et sur le plus petit nombre d'hommes possible. De nourriture, d'habits, de logemens, ce qui en conscience est indispensable à votre santé et à votre paix, vous pouvez le prendre avec justice. Mais tâchez de ne prendre que ce qui vous suffit; ne gaspillez pas (1); » n'usez la vie de personne pour votre plaisir et votre caprice. Cessez un instant vos jeux de gentlemen et de marchands; entendez la plainte autour de vous, celle de tous les pauvres qui vous servent et vous nourrissent, vos vassaux que vous devriez, en vrais seigneurs, servir et nourrir. Voyez les millions de misérables, l'innombrable souffrance; voyez le sang, — ce sang dont le rouge a tellement halluciné Ruskin que pour citer, dans son livre le plus fervent et le plus lyrique, un fait-divers atroce de faim et

(1) *Time and Tide*, § 129.

de mort, il en a matériellement teinté cinq terribles pages (1), — ce sang des multitudes qu'il entendait mystérieusement ruisseler autour de lui, lorsque seul dans les montagnes de Mornex, en 1863, il méditait sa mission sociale et qu'il en avait peur : « Je suis encore malade, tourmenté entre mon désir de paix et de beauté, et le sentiment de l'effrayant appel qui commande la résistance au crime humain et le combat pour la misère... Mais il me semble que c'est la voix d'une rivière de sang qui ne peut que m'emporter, impuissant, au milieu de ses noirs caillots (2)... »

Telle est la véhémente passion de charité dont s'anime ce socialisme ruskinien. Mais il reste autoritaire, autoritaire comme les commandemens du Décalogue. C'est qu'il a sa racine dans la conscience. Voilà son trait propre, anglais, protestant, puritain. Pour son principe, il pose une déclaration des devoirs de l'homme, et non pas de ses droits. Les droits, au nom desquels l'individu s'affirme, se reprend, se pose à part, n'intéressent pas un Ruskin : il a trop le sentiment du groupe, de sa vie d'ensemble, de ses liaisons organiques, des mutuelles et nécessaires dépendances qui font sa structure, sa force et sa beauté. Une seule chose l'émeut : l'idée de ces devoirs qui obligent et assemblent. Ainsi le sentiment de l'ordre social commande toute sa conception politique, comme celui de la forme vitale toutes ses théories d'art. Et qu'est-ce que l'ordre, sinon subordination, c'est-à-dire, encore une fois, hiérarchie de commandemens et d'obéissances?

Or ce novateur, traditioniste, au fond, parce qu'Anglais, ne conçoit de hiérarchie sociale que celle qui s'est établie au cours des siècles anglais : obéissance du peuple et commandement des gentlemen. Toute réforme, à ses yeux, se réduit à ceci : ces chefs héréditaires dont mille ans de discipline et de commandement ont fait une caste moralement et physiquement supérieure, une race, au sens des éleveurs, ces anciens chefs doivent redevenir des maîtres efficaces. A cette fin, qu'ils se remémorent leurs vieilles tâches féodales, qu'ils apprennent ou découvrent leurs tâches nouvelles, féodales toujours, mais plus difficiles que celles d'autrefois, encore mal définies dans cette Angleterre

(1) Dans *Sesame and Lilies*, § 36 et suiv.; ces pages sont imprimées à l'encre rouge.

(2) Lettre à M. Norton.

industrielle, si différente de la calme Angleterre agricole de jadis, et qui poursuit laborieusement, à travers tant de problèmes et d'angoisses, sa croissance énorme et sa profonde transformation de peuple moderne. Elle n'y réussira qu'en revenant à l'éternelle loi sociale, laquelle est une loi morale : « La société actuelle souffre de deux vices. En premier lieu, les maîtres n'y savent plus leurs offices et leurs charges de maîtres; en second lieu, le peuple en conclut qu'il ne faut plus de maîtres, arrangement délicieux pour tous les imbéciles et profitable à tous les coquins. »

De là les apparentes contradictions qui choquent un Français dans la thèse de Ruskin. Champion de la misère, il est le champion de toute autorité. Passionnément il dénonce l'injustice sociale, mais il bafoue les démocrates et leur rêve égalitaire, et, plus âprement encore, ce que les libéraux appellent liberté. Il attaque les riches, mais il interdit au peuple le pouvoir. Il déclare la société moderne fondée sur le vol et l'usure, mais il hait les révolutions. Au fond, il n'imagine de réforme qu'à l'intérieur de l'antique forme politique et sociale existante. L'idée mystique de Burke est en lui; la dislocation de cette forme, l'état révolutionnaire, c'est la société même qui se désagrège, retourne au pur nombre de ses individus, — et quelles combinaisons de la raison raisonnante pourront assurer la renaissance en elle de la puissance plastique, du mystérieux et spontané principe de vie, qui, de simple multiplicité confuse et mobile, l'a peu à peu déterminée forme complexe, organique et qui dure? Quand, d'elle-même, une société tend à faiblir et se défaire, c'est qu'elle est atteinte dans son élément spirituel profond : l'instinctive volonté qui coordonne et maintient les groupes, les classes, les corps, en incitant les individus au don mutuel d'eux-mêmes. Nul espoir de guérison que par les disciplines morales. Le socialiste anglais et puritain, qui croit à d'antiques et nécessaires distinctions de castes, qui blâme l'égoïsme et la tyrannie des uns, les révoltes des autres, répète à tous leurs devoirs : devoirs des inférieurs qui obéissent, « demeurent à leur place » et travaillent; devoirs des maîtres qui gouvernent, protègent et travaillent.

André Chevrillon.

LETTRES ÉCRITES

DU

SUD DE L'INDE

VI [1]

LE CARNATE

La ballade de Genji. — L'escalade des Français
Les Djaïnas de Sittamour.

Genji, 22 septembre 1901.

... La légende du rajah Desing, gouverneur de Genji, vaut moins par son caractère héroïque que par l'idée qu'elle nous donne des tendances d'un hindouisme local s'opposant aux dominations musulmanes de Golconde et de Bijapour. Le temps aidant, la tradition s'étendit sur tous les territoires de Genji à Arcot, rapportant sans doute arbitrairement aux fondateurs de Singaveram et du vieux Genji des montagnes, les exploits des Mahrattes de Sivadji et de Raja-Ram. Ceux-ci occupèrent, perdirent et reprirent le nouveau Genji au cours de leurs luttes sans trêve contre les grands officiers musulmans du Mogol de Delhi. Le vieux Genji ne tient que peu de place dans ces chroniques locales. Il est cependant signalé dans celle de Desing rajah qui date de 1721. C'est bien, en effet, au cours de cette

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

année, que le gouverneur radjpoute du nouveau Genji, Tej-Sing, — le Desing de la Ballade, — fut tué dans une bataille qu'il livra au Nabab d'Arcot, Sadatulla-Khan.

L'aventure de Tej-Sing est peu importante en soi. Il ne fut certes pas le premier radjpoute qui refusa de payer le tribut entre les mains d'un officier du Grand Mogol. Mais cet obscur gouverneur devint un type représentatif du patriotisme, ou, pour mieux dire, de l'indépendance féodale des tchatrias brahmanistes contre le vieil envahisseur musulman. Toute l'histoire du Carnate, ou plutôt de l'Inde dravidienne en son entier, est dans cette guerre séculaire entre Hindous et Maures. Aussi loin qu'on se reporte dans l'obscure chronologie de la région, apparaît cette notion première qui s'éclaire, au XVIe siècle, par la certitude des faits. La puissante maison de Vijianagar succombe en 1565 sous les efforts combinés des souverains islamites de Golconde, Bijapour, Ahmednagar et Bedar. Sur le champ de bataille de Palikota se décida le sort du pays situé entre le Kistna et le Godavéry.

La légende veut que l'usurpateur Rama Radjah y ait trouvé la fin de sa carrière et de ses forfaits. Pris pendant le combat, il aurait été mis à mort par les vainqueurs. Sa tête, macérée dans l'huile de santal et peinte en rouge, serait restée exposée dans la ville de Bijapour pendant tout un siècle. Ainsi fut puni Rama Radjah pour avoir dépossédé son souverain le jeune Sadaciva, et occupé contre tout droit le trône de Vijianagar.

Le prince légitime fut heureux de conserver, après la défaite, un pouvoir nominal sur les territoires de Madura, de Tanjore et de Genji que lui disputèrent par la suite les Najakas ou vice-rois de ces deux derniers districts, alliés avec le fameux Tiroumale-Najaka de Madura. Pour comble d'infortune, le malheureux souverain de Vijianagar dut appeler à son secours ses anciens ennemis. Vers la même époque, à un autre bout du monde, Henri III de Valois, réduit aux pareilles extrémités par les ligueurs parisiens à la solde de l'Espagne, requérait l'assistance d'Henri de Navarre. Les musulmans de Golconde ne se firent point faute d'intervenir. Ils commencèrent contre les Najakas du Mysore, du Deccan et du Carnate ces campagnes de sièges qui devaient durer près d'un siècle. Genji est investi par les contingens de Golconde, sans succès. Ceux de Bijapour reprennent les opérations. Alors apparaît Shadji, père du fameux Sivadji.

C'est lui qui commande les troupes de Bijapour, qui, en 1638, s'emparèrent de la plus fameuse entre les forteresses du Carnate. Mais les vainqueurs ne gardèrent pas paisiblement leur conquête.

La mort du grand Tiroumale Najaka de Madura fut le signal de nouveaux troubles. Une tradition fabuleuse, brahmaniste par ses tendances, entoure cette mort des circonstances les plus singulières. Outrés de la faveur où le Najaka tenait le Père Robert de Nobili, le célèbre jésuite qui évangélisa le Maduré, les Brahmes auraient muré Tiroumale dans le souterrain où reposaient ses trésors, et il y serait mort de faim.

Jusqu'à la destruction des dynasties musulmanes du Carnate et du Deccan par l'empereur Aureng-Zeb, en 1687, une anarchie sans frein se déchaîne dans la péninsule. Elle redouble à la mort du Najaka Chokhanata : gens de Bijapour, Mysoriens, Mahrattes luttent comme au hasard, s'arrachent des lambeaux de provinces, tuent, pillent, incendient, rançonnent. Dans ces luttes stériles tourbillonnent les innombrables escadrons des Mahrattes et les épais bataillons des Maures, avec les mercenaires : Afghans, Béloutchis, Arabes, aventuriers d'Europe qu'accompagneront par la suite des Abyssins et des nègres. Impossible de savoir au compte de qui chacun travaille sur le pays, dépecé et pantelant. Sectateurs de l'Islam ou de Brahma, chrétiens, dépouillent et brûlent à l'envi les pagodes. Il n'est petit chef de bande, chétif roitelet, qui ne tienne son parti, depuis le setupati Sambuji de Genji jusqu'au Bhonsla Ekoji, qui fonde à Tanjore une principauté mahratte.

Le Najaka Ranga Krischna bat les Mysoriens, rétablit l'ordre dans le Maduré, mais c'est pour un temps bien court. Quand il meurt en 1689, tout retombe dans le désordre. La régente Mangamal, qui lui succède à Madura, est emportée dans la tempête. La légende de sa mort fait le pendant à celle du grand Tiroumale, mais elle est plus vraisemblable. Cette princesse, qui semble s'être signalée beaucoup plus par sa tolérance que par sa fermeté, périt victime des Brahmes. Ils lui reprochaient sa bienveillance à l'égard des missionnaires catholiques dont l'influence allait croissant. Sans doute la princesse se refusa-t-elle à quelqu'une de ces exécutions dont le supplice du Père Brito dans le Travancore peut être pris pour exemple. Les Brahmes perdirent Mangamal dans l'esprit du jeune prince Vijiaga Ranga Chokanatha. Et quand il monta sur le trône, en 1704, son pre-

mier acte de gouvernement fut de condamner la régente à mourir de faim.

Cependant les Mahrattes de Sivadji voyaient décliner leur puissance dans le Sud de la péninsule. La ruine de ces « ennemis invétérés de toute autorité établie » suivit d'assez près celle des dynasties de Golconde et de Bijapour. Alliée avec la première, Sivadji avait réussi, deux ans avant sa mort, à se rendre maître de Genji, par un compromis avec le gouverneur musulman, en 1677. Mais Aureng-Zeb approchait. Quand il eut détruit la dynastie d'Adel en 1686, et celle de Koutoub en 1687, le vieil empereur s'occupa des Mahrattes, et si bien qu'en l'année de sa mort (1707) les cavaliers de Pounah étaient refoulés le long de la côte occidentale.

Le régent des Mahrattes, Ram Raja, fut investi dans Genji par l'Empereur en personne (1693), puis par ses lieutenans. La tradition veut que Ram Raja ait résisté pendant sept années. Je vous ai dit comment il s'enfuit à Vellore après la prise de Genji. Puis des accords survinrent, et les gouverneurs des forteresses du Deccan et du Carnate reconnurent l'autorité du Mogol. Peu importait aux faibles successeurs d'Aureng-Zeb que ces forteresses fussent tenues par des radjpoutes ou des gens de Golconde, pourvu qu'ils payassent le tribut entre les mains des Nawabs établis par les vice-rois. Le prestige de l'autorité impériale était ainsi sauvegardé, sans que l'anarchie cessât de régner dans la péninsule. Bientôt, avec Dupleix, les Français commenceront de se mêler aux intrigues et aux conspirations ourdies contre les fantômes impériaux de Delhi A nouveau les cavaliers de Pounah inondent le Deccan et le Carnate, et les radjjoutes qui les ont appelés se disputent les châteaux et les villes. Des usurpateurs, des prétendans, des chefs de bandes, l'énumération défie tout calcul. C'est un désordre sauvage où les deux Compagnies des Indes, l'anglaise et la française, s'embusquent pour pêcher en eau trouble. L'importance fabuleuse des contributions, des rançons, le produit des pillages se chiffre, au vrai, par milliards. Il semble que les richesses du Nouveau Monde aient été pauvreté auprès de ces trésors des Nababs qui, en moins d'un siècle, prirent le chemin de l'Europe. La sauvagerie des procès que l'on fit, à Paris et à Londres, aux hommes qui drainèrent ainsi l'épargne millénaire de l'Inde, s'explique aisément. Il y a toujours des consciences coura-

geuses pour s'émouvoir quand il s'agit de faire rendre gorge...

La raison du plus fort prévaut seule désormais dans cette lutte entre l'hindouisme et l'islamisme, exploitée par des tiers. La main de fer du terrible Aureng-Zeb ne s'abat plus sur les factieux. La descendance de Timour, condamnée, sans appel, meurt lentement sous les coups des Persans et des Mahrattes. Baladji Badji Rao, ce brahme qui commande avec le titre de Peshwa les chevauchées des Mahrattes, se fait même accepter par le Mogol. Il lui impose et son alliance et une garde de 500 cavaliers. Les barbares n'en avaient pas agi autrement avec Rome.

Déjà les Français, sous Martin, avaient acheté du rajah de Genji, Shere Kan Lodi, le territoire de Pondichéry. Peu après, le Mogol vendait ce même territoire aux Hollandais, qui en expulsaient les Français pour un temps. Les Anglais, acquéreurs du territoire de Madras, s'arrangeaient à grand'peine avec le lieutenant du Mogol, Daoud Khan, qui voulait les évincer. Mais bientôt ces Anglais si humbles, gouvernés par M. Pitt, aïeul du grand William Pitt, vont se mêler aux affaires de l'Inde dravidienne et mettre d'accord les parties en les croquant les unes après les autres.

Genji, 22 septembre 1901.

... Ces explications étaient nécessaires pour l'intelligence du sujet. Elles vous permettent de comprendre ce qu'eurent de réel les malheurs du rajah Desing, malheurs illustrés par la ballade de Genji. Desing refusa de payer le tribut régulier au nawab d'Arcot, Sadatulla-Khan. Si les motifs de ce refus sont donnés tout au long dans la ballade, celle-ci est intéressante pour beaucoup d'autres raisons. Il convient d'y voir un monument typique de cette littérature populaire où se mêlent les tendances islamites et brahmanistes sous les oripeaux pailletés de la grandiloquence persane. A cette littérature de bazar l'enflure iranienne prête quelque qualité sans en augmenter le caractère. A la Perse l'on doit imputer ces exagérations numériques que l'on relève dans la partie guerrière du récit, tandis qu'à la poétique de l'Islam appartient l'importance donnée aux qualités du cheval, et au brahmanisme le respect des rites et la nature des dieux.

Pour grossier qu'il soit, ce poème mérite d'être connu, et c'est grand dommage qu'on ne l'ait pas, à ma connaissance, publié en français, non d'après ces exemplaires imprimés en

tamoul qui se vendent à Madras, mais d'après une lecture plus ancienne. Je n'ai pu m'en procurer sur les lieux. Avant donc de partir pour Genji, j'ai fait traduire littéralement l'édition vulgaire par l'excellent Singaravélou, attaché à la bibliothèque de Pondichéry. Singaravélou est un homme de caste, instruit et bienveillant, dont la famille abonde en renseignemens sur le Coromandel et le Carnate. Je suis trop heureux de lui témoigner ma reconnaissance pour le dévouement qu'il apporta à m'instruire sur mainte particularité de l'histoire de l'Inde dravidienne...

Après les invocations d'usage aux dieux, la ballade débute par l'apparition du cheval divin que le Mogol de Delhi devait offrir par la suite à Desing Rajah et qui fut la cause des malheurs de son maître. Plus d'un million de Richis sont rassemblés pour l'œuvre de pénitence au pied du grand mont Mérou. Le bruit de leurs prières parvient jusqu'au Kaïlassa, paradis de Çiva et jusqu'au Vaïkoundam, paradis de Vichnou. Entre tous ces saints, un musulman se faisait remarquer par la rigueur de ses mortifications, quand, se dirigeant vers lui avec une merveilleuse vitesse, un cheval apparut. Tout dans ce coursier à la robe dorée annonçait la nature divine. C'était un Barassari, un étalon céleste. Le pieux musulman n'eut pas sitôt vu cet être surnaturel qu'il courut à sa rencontre. Et le Barassari hennit au Musulman du pays de Coorg. Le saint tendit un filet magique et la bête s'y laissa prendre.

Le fakir choisit alors quatre mille cavaliers, parmi les meilleurs, pour l'accompagner à Delhi, car il avait résolu d'offrir en présent le cheval du ciel à l'Empereur. On entre dans Delhi ; mais le Barassari, frémissant dans ses entraves de fer, pousse des hennissemens formidables. Ils ébranlent les palais et les maisons. Et la plupart des habitans de Delhi en tombèrent sur le sol, sans mouvement et sans voix...

L'histoire se traîne ainsi jusqu'à l'arrivée du père de Desing Rajah à la Cour de Delhi. La ballade l'appelle Terani Maharajah, mais son nom véritable est Sarup-Sing, et ce radjpoute fut, en effet, gouverneur de Genji. L'Empereur, ne trouvant personne capable de dompter le cheval divin, a donné l'ordre à ses grands vassaux de se réunir à Delhi. Chacun d'eux est invité à monter le Barassari. Le cavalier qui fera ainsi le tour de la ville deviendra propriétaire du cheval et recevra des présens

d'une incalculable richesse. Mais s'il échoue ou refuse de tenter l'épreuve, il sera emprisonné pendant sept années.

Et tel est l'effroi qu'inspire le coursier du fakir que tous les princes préfèrent la prison au risque de perdre la vie en se confiant à la bête surnaturelle. Le sort de Terani fut celui des autres rajahs.

Sa femme, cependant, peu de jours après son départ de Genji, mit au monde un fils. Quand il eut atteint l'âge de cinq ans, l'enfant demandait sans cesse ce qu'était devenu son père; et les pleurs de sa mère répondaient seuls à ses questions. « Chère mère, quelle tristesse est la vôtre? Tous les écoliers, mes amis, ont père et mère, moi seul ne connais pas mon père ! » Alors la princesse se décide à parler : « Mon fils, pour voir votre père, hélas! il vous faut attendre encore deux années. » Et elle raconte le malheur de Terani Radjah. « Ma mère, permettez-moi de partir pour Delhi. Je délivrerai mon père et mon oncle, prisonnier avec lui; et le cheval magique sera à moi. — Y pensez-vous, mon fils ! Vous êtes un enfant en bas âge! » Et la princesse, fatiguée de pleurer, tombe sans connaissance.

Alors l'enfant fit trois tours autour de sa mère, se prosterna à ses pieds, et s'en fut à la pagode où Vichnou était adoré sous le nom de Ranganaden. Exposant au Dieu les motifs de son voyage, il l'adjure de le protéger dans son entreprise, d'être toujours avec lui, de l'aider à dompter le Barassari. Vichnou promit au jeune Desing de l'assister en toutes circonstances.

Mais avant que d'entreprendre son voyage, l'enfant ouvre son cœur à Movottoucaren, son ami pour la vie. Ensemble ils feront la route. Bien montés, munis d'argent, ils atteignent Delhi en dix jours. Là, l'Empereur tient son Durbar auquel assistent le père et l'oncle de Desing, et aussi les cinquante-six princes prisonniers. « Dans le palais, tel un lionceau, s'élance le jeune Desing. A la vue de cet enfant si beau, toute l'assemblée se lève pour saluer. L'Empereur fit de même. »

Les deux enfans saluent le Mogol : « Seigneur, dit Desing, j'ai appris qu'à Delhi est un cheval divin. De loin je suis venu pour l'essayer comme monture. » Tel un coup de foudre, ces paroles ébranlent l'Empereur : « Quoi ! si jeune, d'une beauté céleste, veut-il tenter l'impossible, et compte-t-il réussir où tant de braves ont échoué? Et, s'il échoue, son sort sera pareil !

Enfant, pourquoi avoir entrepris un semblable voyage, et quel est ton sang? Ton père, ta mère, la ville où tu naquis? Réponds à ma question! »... Et l'enfant raconta tout : « Je suis le fils de Terani Radjah, ma mère a nom Devarambaye, ma ville natale est Genji. Pour délivrer mon père, et mon oncle, dompter le Barassari, je suis venu ici! » Alors le père embrasse son fils et s'écrie tout en pleurs : « Mon fils, ne commettez pas une pareille imprudence. Plutôt demanderai-je à l'Empereur la grâce de partir pour Genji! — Non, mon père! venu ici pour monter le cheval divin, je n'obéirai point, comme vous, aux mauvais conseils de la peur. Vous avez succombé et payez de votre captivité cette défaillance. Pour moi, si je ne suis pas fidèle à mon serment, je cesse d'être le fils de l'illustre Maharadja Terani! »

Sourd aux prières de l'Empereur lui-même qui l'adjure de renoncer à sa folle entreprise, le jeune Desing fait détacher le cheval. A peine est-il en selle qu'il invoque Vichnou : « Hari! Hari! Krichna, Govinda!... Et vous seigneurs, ne prenez soin de moi. Un jour ou l'autre, il nous faut mourir! » Et tandis que le peuple se lamente, le Barassari s'enlève dans les airs avec l'enfant cavalier. Il franchit les fleuves, les montagnes, gagne le ciel, sans réussir à se débarrasser de son fardeau : « Pour mon malheur cet enfant est né! » Durant cinq jours, durant cinq nuits, il vole dans l'espace. Desing, exténué, se couche sur le dos de la bête magique, il invoque Ranganaden et s'endort. Prenant en pitié l'enfant, le Dieu apparaît et menace le cheval : « Retourne à Delhi avec ce prince. Plus tard, tu le porteras à la guerre, quand à Genji il combattra. Tous deux je vous ravirai jusqu'à mon Paradis. »

Le cheval obéit au Dieu. L'enfant se réveille à Delhi où l'Empereur lui offre son trône et sa fille. Desing refuse : « Depuis six mois, j'ai laissé mon Genji et ma mère. Laissez-moi partir! » Alors l'Empereur supplie Terani Radjah de consentir au mariage de son fils. Le père oppose l'âge de Desing. « Il n'a que cinq ans! Mais j'accepte le contrat pour sa vingtième année. » L'Empereur déclare que le rajah de Genji ne sera plus tributaire. Il met en liberté les cinquante-six princes détenus. Tous chantent les louanges de Desing.

Sept années se passent après le retour à Genji de Desing, de son père et de son oncle. Puis meurent Terani et la mère du jeune prince. C'est Terani Sing, l'oncle, qui est régent. Quand

Desing atteint l'âge de dix-huit ans, on célèbre ses noces avec la fille de l'Empereur, arrivée de Delhi, et les fêtes du mariage et du couronnement durent six mois. Toujours les époux sont séparés par une tenture qui partage en deux l'appartement. Jamais la princesse n'a vu le prince, jamais le prince n'a vu le visage de la princesse. Ainsi en fut-il pendant douze ans.

Mais voici que le Mogol de Delhi demande à son ministre : « Les tributaires se sont-ils acquittés? — Tous ont payé, Seigneur, excepté le Nawab d'Arcot qui, depuis douze années, n'a rien envoyé. » L'Empereur fait mander au Nawab de s'exécuter, sinon on le punira de la prison. Une correspondance administrative s'engage par quoi l'Empereur apprend que le Nawab n'a jamais pu obtenir de Desing Radjah le payement de son tribut. Des pages entières du poème sont consacrées à cette partie financière de l'histoire, et il n'y est pas fait grâce d'une seule lettre. On y cite tous les noms des cent soixante-douze Paléagars tributaires du Nawab. Et chacune des épîtres, — mieux vaudrait, au vrai, dire de ces dépêches ministérielles, — se termine par ces mots : « Depuis douze années, Desing Radjah n'a pas payé. »

Enfin le Nawab est autorisé par l'Empereur à employer la force. Toundamallavinan, lieutenant du Nawab Sadatulla Khan, marche sur Genji à la tête d'une puissante armée. Sur son passage, les pays s'émeuvent, et les Paléagars essayent d'intervenir. Mais l'officier, sans les entendre, continue sa route et pénètre dans le district de Genji. Jusqu'ici, Desing n'a répondu aux sommations que par le mépris.

On peut s'étonner de son mutisme, car il aurait pu arguer, tout d'abord, de l'exonération dont l'avait favorisé, douze années auparavant, l'Empereur en personne. Mais les faits héroïques ne se laissent pas réduire par la logique. Si tout se passait suivant la vérité des choses, une certaine poésie n'y trouverait pas son compte, et la fin tragique de Desing se réduirait au cas d'un contribuable obstiné à ne point produire ses quittances non plus que ses avis de dégrèvement.

Et d'ailleurs, le récit nous laisse à cet égard dans une merveilleuse incertitude. On pourrait croire que Desing n'a pas été prévenu de ce qu'on tramait contre lui, ou bien que l'Empereur a oublié ses engagemens.

C'est par le soin du tam-tam que fait battre Toundamallavi-

nan, trois jours après son établissement sur les rives de la rivière de Genji, que l'oncle de Desing, Terani Sing, qui régnait au vieux Genji, apprit l'arrivée de l'ennemi. Quant à Desing, tout occupé de ses dévotions, il ne sait rien des choses d'ici-bas. La pagode où il prie est le seul monde qu'il connaisse. Lorsque Terani Sing vient le déranger dans son tête-à-tête avec Vichnou Ranganaden, le rajah se contente de lui dire : « Mon oncle, du haut de votre terrasse vous avez vu de vos yeux l'armée du musulman campée à quelques portées de trait. Vous avez couru jusqu'à ma place de Genji et vous m'avez reproché d'adorer Ranganaden tandis que les forces du Nawab occupent les rives du Sangarabarani ! Et je vous réponds : Mon oncle, nous devons depuis douze ans le tribut au Nawab. Ne craignez rien. Patientez un quart d'heure, mais n'interrompez pas mes prières. Envoyez quelques messagers vers l'armée du Nawab, et qu'ils s'informent. »

Ainsi Desing Radjah connaît les causes de l'invasion, et il ne daigne pas s'expliquer. Son oncle, sans se permettre une observation, expédie deux émissaires à Toundamallavinan pour le prier de se rendre auprès de Desing. Aussitôt l'officier monte sur son éléphant et s'en va rendre visite à Desing. Le rajah a terminé ses oraisons. Il revêt son costume officiel et donne audience au lieutenant du Nawab. C'est une audience solennelle à laquelle assistent tous les Paléagars qu'on a mandés pour la circonstance.

Toundamallavinan se prosterne aux pieds de Desing, qui lui rend son salut. Mais après ce sacrifice à l'étiquette, la colère de Desing éclate. Par des paroles dures, il interpelle le musulman : « Depuis vingt-deux ans que je vis, jamais je n'ai vu les troupes du Nawab sur mes terres ! Et vous, avec quelle audace avez-vous battu le tam-tam sur mon bien !... C'est pour perdre la vie que vous êtes venu ici !... »

A entendre ce discours, Toundamallavinan, tremblant, se prosterne et dit respectueusement : « Maharadjah, je ne suis pas venu pour vous faire la guerre, mais pour vous demander l'argent du tribut que vous devez depuis douze ans. »

Vous vous tromperiez fort en pensant que Desing répondit qu'il avait été dispensé du tribut par la faveur impériale. Les déclarations raisonnables du lieutenant du Nawab ne réussirent qu'à le transporter de colère. Grinçant des dents, il frappe du poing la table, et profère des menaces de mort :

« Quels propos osez-vous me tenir? Je ne connais pas ce tribut! Le Nawab lui-même, s'il eût ainsi parlé devant moi, je l'aurais sitôt mis en pièces! Si le Nawab est de noble race, qu'il vienne en personne réclamer cet argent!... »

Toundamallavinan en demeura muet de terreur. Il balbutia des mots sans suite, invoqua Vichnou, et sortit à reculons, en se prosternant. Mais l'émotion qui le tenait était telle, qu'il ne put monter à cheval, ni même à dos d'éléphant. Ce fut dans un palanquin qu'il se fit porter. Ainsi couché, il regagna Arcot avec ses troupes et une lettre que Desing lui avait remise pour le Nawab. Et, pour annoncer son retour, il donna l'ordre de battre le tam-tam.

Les sons de l'airain chatouillèrent agréablement l'oreille du Nawab : « Tout va bien, se dit-il, voilà Toundamallavinan qui arrive avec l'argent. » Aussitôt il manda le trésorier Bangarounaïker et le Scharaf, c'est-à-dire le comptable qui a charge de reconnaître les espèces. Il ordonna aussi d'allumer des lampes sans nombre, d'étendre les plus beaux tapis. Puis le Nawab attendit, d'un cœur joyeux, l'entrée de son lieutenant.

Ici la traduction littérale s'impose. A qui connaît le caractère hindou, l'entrevue du Nawab et de son officier apparaîtra comme le chef-d'œuvre du genre.

« Toundamallavinan fit un grand salam au Nawab. — Où est l'argent? demanda celui-ci. — Que voulez-vous que je vous dise, ô Nawab! Il m'a fait affreusement souffrir. Il m'a menacé de mort. Et j'ai peur de vous exposer tout ce qui s'est passé à sa cour. Voici la lettre qu'il m'a remise. Lisez, et vous connaîtrez sa réponse! — Le Nawab reçoit la lettre et la donne à Ranganadapoullé, son secrétaire. Le secrétaire lut la lettre et baissa la tête. Et le Nawab s'écria : — Qu'est-ce que vous avez à dire? Ne craignez rien! Dans deux heures, je ferai démolir la forteresse de Genji ; je réduirai en captivité les hommes comme les femmes! Dites la vérité, Ranganadapoullé.

« Ranganadapoullé lut la lettre : « Dites au Nawab de venir aujourd'hui! S'il est homme, il le fera. Je lui payerai l'argent au tranchant du glaive. Si le Nawab est une femme, il n'a qu'à se sauver. Cette année, la récolte des grains est abondante, qu'il en charge ses chariots. Dans la citadelle de Genji, il n'y a que des pierres et du sable, — que le Nawab les emporte à Arcot. — Seigneur, en ces termes injurieux Desing vous a écrit. » Le

Nawab, quand il entendit ces paroles, ne put contenir sa colère, il tire son épée du fourreau. Il commande à Bangarounaïker de rassembler les troupes, d'écrire aux cent soixante-douze Paléagars... »

Suit une énumération des forces d'où il découle que l'armée du Nawab couvre en superficie cent soixante kilomètres. Le Nawab est à sa tête, en personne; monté sur son éléphant couvert de pierreries, il invoque Allah. Et voici l'ennemi campé à nouveau devant Genji où Desing, tout à ses dévotions, demeure insensible aux pires dégâts, tels que le sac de Déivanépettou.

*
* *

L'histoire recommence alors avec l'intervention de l'oncle. Insensible à tout, Desing ne s'émeut qu'à la nouvelle du grand sacrilège des musulmans. Ils ont dévasté, pillé la pagode de Ranganaden. C'en est trop. Le rajah de Genji se fait vêtir et armer. Il expédie trois pions vers son cher Movottoucaren, à Valdaour. Celui-ci était en train de célébrer son mariage. Sans écouter les lamentations de ses parens, il part aussitôt, dans son costume de marié, avec le « kankanasa » de safran lié à sa main droite par une tresse. Movottoucaren monte à cheval. Bientôt il arrive à Genji. En vain trois cents cavaliers tentent de l'arrêter. Plus rapide qu'un météore, il les disperse, bouscule le Nawab, traverse son camp et rejoint Desing.

Le premier soin des deux amis est de se féliciter sur le bonheur de posséder le courage guerrier : « Un brave ne tient pas compte de son épouse. Moi, Desing, je suis marié depuis trois ans et je n'ai pas encore vu le visage de ma femme. Aujourd'hui, pourtant, je la verrai, et je prendrai congé d'elle ! » Mais, respectueux des devoirs de famille, Desing demande au Roi son oncle la permission d'engager le combat.

« Mon cher neveu, n'allez pas à la guerre aujourd'hui, c'est un mauvais jour. Vous naquîtes un vendredi, un vendredi fut le jour de naissance de la Reine, et votre cheval est né un vendredi. C'est un vendredi que commence cette guerre. Attendez à demain ! Vous êtes jeune encore pour vous lancer dans une aussi périlleuse action. Et vous ne pouvez voir le visage de la Reine avant six mois. Ainsi en décida le Gourou, votre maître spirituel et le mien. Si vous voyez votre femme avant ce terme, un grand malheur, sans faute, vous atteindra. »

Et comme à ce discours Desing entre dans une épouvantable colère, l'oncle ordonne de diviser par un rideau l'appartement de la Reine. Desing y pénètre et les suivantes parent la princesse impatiente de se rendre auprès de son époux. A la vue de la tenture qui l'en sépare, la princesse s'étonne : « Pourquoi ce rideau? Est-ce bien vous qui m'avez appelé? — Écoute, Reine, je pars en guerre contre le Nawab, et si je viens, c'est pour prendre congé de toi. » Les larmes alors se mêlent à la voix de l'épouse : « Eh! quoi, vous allez quitter la forteresse! Combattez, mais ne sortez pas des murailles! — Non, non, quelles paroles entends-je là? Reine, tu parles sans courage! »

Les pleurs de la princesse ruissellent. Jamais elle n'a goûté les plaisirs de l'amour. Jamais elle n'a vu le visage de son époux : « Aurez-vous le courage de me laisser ainsi! Non, je ne vous permets pas de partir! Si, sourd à ma voix, vous vous éloignez, la victoire vous échappera. Et si vous revenez vaincu, je ferai fermer devant vous les portes. Je brûlerai le fort et le palais, je les ruinerai par le canon!... Et maintenant, allez, mon époux! — Que la colère ne t'égare pas, ô ma Reine, répond Desing en riant. Je prends congé de toi le cœur léger. Et toi, veille sur ma citadelle! »

La Reine tient dans sa main la feuille de bétel et la noix d'areck. Desing tend sa droite entre les rideaux. La Reine attire à elle la main de son époux, la serre avec force, pleure sur sa beauté : « Si votre main est si belle, quelle peut être la splendeur de votre face! » Elle couvre de baisers cette main chérie, l'arrose de ses larmes; et le cœur brisé, elle sort de l'appartement.

Ayant ainsi reçu le bétel des adieux, Desing fait seller le Barassari. « Oh! mon cheval, si je remporte la victoire, je vous couvrirai d'une housse de perles! » Mais la bête divine, qui connaît l'avenir, pleure, se roule sur la terre, cherche à mordre, fouette l'air de sa queue. C'est pourquoi Desing ne lui ménage point le blâme. Il reproche au cheval son ingratitude : « Quelle est votre conduite, Barassari! Je vous ai acheté douze mille pagodes d'or, et jusqu'ici vous m'en avez coûté trente mille pour votre seule nourriture. En place d'eau, je vous ai abreuvé de vin. Je vous ai donné des pois de premier choix au lieu d'avoine. Je vous ai soigné comme mon propre enfant... Et, maintenant, vous craignez la mort? Barassari, celui qui vit mille ans doit

pourtant mourir un jour. Celui à qui fut donnée l'existence, celui-là, la mort le suit toujours. Tomber sur le champ de bataille, c'est finir en héros et gagner le paradis d'Indra. Ne craignez rien, Barassari! Où vous tomberez, je tomberai aussi. »

Le Barassari écouta attentivement ce discours plein de force et de courage, il en hennit de joie et se prosterna aux pieds de son maître. Le rajah invoque les dieux, se met en selle, et part avec trois cents chevaux. Mais, quand il passe devant la pagode de Ranganaden, son premier soin est de mettre pied à terre et d'implorer la protection de son dieu.

Entré dans le sanctuaire, il couvre l'image de guirlandes, l'asperge d'essences précieuses, lui promet une couronne d'or si elle lui donne la victoire : « Maintenant, Roi tout-puissant, faites-moi connaître mon sort par des présages bons ou mauvais! » Desing, prosterné, attend la réponse de Ranganaden. Bientôt, les signes se manifestent; le destin lui est contraire.

Les guirlandes passées au cou de la statue noircissent, les yeux de la statue laissent couler des larmes, ses bijoux se détachent, l'ornement de son front tombe sur les dalles. La lampe sainte s'éteint. Les signes se multiplient, augmentent de gravité. Le gopura du sanctuaire s'écroule. La déesse Latchmi qui se dresse sur l'autel à côté de son époux Vichnou pousse des cris de douleur et fond en larmes. Le haut pilier, sur lequel Garouda aux ailes éployées repose, se brise en deux. Et le génie placé du côté de l'Est se tourne vers l'Ouest.

Ainsi les présages de malheur se succèdent sans ébranler le courage du rajah : « Oh! Ranganaden, pourquoi tant de colère contre moi! Je suis un noble guerrier et qui ne craint pas la mort! Mortel je suis, éternel vous êtes. Avec bravoure, j'affronterai le péril. Ne m'abandonnez pas, ô mon Dieu protecteur. Ne m'envoyez point la mort au milieu du combat. Que mes jours prennent leur fin avec la fin de l'épreuve. Recevez mon âme humble entre vos pieds sacrés! »

Puis, ayant fait le tour de la pagode à cheval, Desing marche vers l'ennemi. Au seul bruit de son approche, les troupes du Nawab perdent courage : « Nawab, Nawab, voilà Desing qui s'approche monté sur son Barassari, tel un lion rugissant. C'en est fait de nous! Il va nous tailler en pièces! Si nous ne pouvons vaincre par la force, employons la ruse. »

Sur le conseil du prudent Bangarounaïker, les musulmans

rompent les digues des deux étangs, et la rivière de Genji déborde. Ainsi protégé contre une surprise, le Nawab dispose son armée. Cependant Desing, tout au soin de haranguer ses guerriers, n'a pas su prévoir l'artifice. La rivière grossie l'arrête, mais c'est pour peu de temps. Méprisant, comme d'usage, les avis de son oncle qui lui conseille d'attendre la fin de la crue, il se jette dans l'eau mugissante. Tous passent à sa suite, non sans perte d'hommes et de chevaux.

Mais voilà qu'une dispute s'engage entre Desing et Movottoucaren : à qui sera l'honneur de frapper les premiers coups? Le rajah se décide. Il ne privera pas son ami de cette joie. Movottoucaren part sur son bon cheval Nilavéni qui saute par-dessus les boulets. Bientôt les morts se comptent par milliers. Movottoucaren et Nilavéni « écrasent comme des moustiques les soldats du Nawab. » Enfin Movottoucaren, plus occupé de frapper que de parer, reçoit un coup d'épée par la main de Cheick Mohammadour. Outré de colère et de douleur, il brandit son acier étincelant sur le musulman qu'il a saisi par le poignet; il va lui abattre la tête. Cheick Mohammadour s'écrie :

— « Salam! salam, seigneur Movottoucaren! Si vous me laissez la vie, je publierai partout votre nom. Sans réfléchir, je suis venu à la guerre! Vous êtes mon père, vous êtes ma mère! Sauvez ma tête! Je suis votre esclave!... Accordez-moi asile et protection. » En finissant cette prière, Cheick Mohammadour se prosterne aux pieds de son ennemi et fait de grands salams. — « Je ne puis épargner personne à la guerre, » répond Movottoucaren. Il a tranché et jeté la main qui le blessa. Il continue le carnage...

Enfin, las de vaincre, épuisé par la perte de son sang, Movottoucaren se retire vers Genji. Mais deux musulmans, embusqués derrière un buisson, tirent sur lui. Atteint au front, le jeune homme tombe mort. Ce fut là son premier et son dernier combat. Le cheval Nilavéni échappe aux Maures qui essayent de le prendre, et c'est en le voyant arriver, couvert de sang, que Desing apprend le sort malheureux de son ami. Prenant la bête fidèle pour guide, le rajah découvre le corps de Movottoucaren :

« Hélas! ami de ma vie, seul vous êtes mort, mais je vous suivrai! Cherchez-moi, en attendant, une place auprès de vous, et je vous rejoindrai, après avoir tué le Nawab. »

Une heure de temps, Desing ainsi pleura. Il a fait creuser une grande fosse et on y enterre Movottoucaren que sa monture veut accompagner dans la mort.

« Le cheval Nilavéni plie les genoux et se couche aux côtés de son maître. D'un coup de son épée, Desing lui ôta la vie. » Puis le rajah vole au combat. Après un affreux carnage, il se retire victorieux et s'arrête sous les murs de Genji, pour y prendre un peu de repos.

Mais voici que son cousin Tane-Sing le rejoint, et lui reproche d'avoir quitté le champ de bataille alors que le Nawab est encore en vie.

Desing remonte à cheval et, suivi de cinq cavaliers, retourne à l'ennemi. Mais le Dieu Ranganaden, dont la protection l'avait couvert, l'abandonne : « Desing, mon fils, jusqu'à présent vous avez lutté sans malheur, et vous êtes resté victorieux. Ne continuez pas aujourd'hui cette guerre funeste. Demain, vous pourrez combattre à nouveau, et je serai avec vous. »

L'obstination chez Desing n'était pas inférieure à la dévotion. Il adora Ranganaden, sans lui obéir, et répéta son éternel refrain : « La mort arrive toujours. Aujourd'hui ou demain, dans un an ou dans cent ans, toujours le moment vient de mourir. Une fois que nous avons reçu le jour, la mort nous attend à toute heure. Je pars, ô mon Ranganaden ! »

En vain le Nawab envoie à Desing des propositions de paix. Desing suit aveuglément sa vengeance. Au vrai, il ne veut point survivre à son cher Movottoucaren. C'est par le suicide que le brahme répond à une irréparable injure. Le Mogol Mohammed Shah a outragé le rajah Desing, celui-ci saura mourir. La bataille reprend âpre et sanglante. Enfin Desing joint le Nawab qui le domine du haut de son éléphant. Comme le rajah fait cabrer son cheval pour l'atteindre, le cornac, d'un coup de cimeterre, abat la jambe droite du Barassari. Et cependant l'animal divin continua durant trois heures de combattre sur trois pieds. Nouvelle rencontre avec le Nawab. Cette fois le cornac coupe la jambe gauche du cheval. Alors Desing met pied à terre; brandissant son épée radjpoute à deux mains, il achève sa monture céleste. En furieux, il se rue au plus épais des masses ennemies. Il s'arrête enfin, regarde autour de lui, derrière. Il est seul. Tout a succombé ou disparu devant lui. Alors le rajah se mit à genoux : « Personne n'est là pour me

tuer. Je ne retournerai pas seul survivant des miens, dans Genji!... Ranganaden, mon Dieu, envoyez votre arme pour m'ôter la vie! »

Ayant ainsi parlé, Desing se couche à terre, les yeux tournés vers le ciel, et invoque Vichnou. Il lance son épée en l'air et présente sa poitrine. L'arme retombe sur lui. Alors, ayant prononcé trois fois les noms sacrés de son Dieu, Desing Radjah expira.

Le Nawab pleure la mort de son généreux ennemi. Il a donné l'ordre à Bangarounaïker d'élever un tombeau pour le Barassari, il fait reconduire le corps de Desing à Genji dans son propre palanquin.

Le palanquin est à la porte du fort. La Reine apprend alors la nouvelle. Elle monte sur sa terrasse et s'écrie : « Si mon époux a une blessure à la poitrine, apportez-le ici. S'il a été frappé dans le dos, reprenez votre chemin! — Il est tombé frappé à la poitrine! » La princesse descend alors et s'abandonne à sa douleur. Pour la première et la dernière fois, elle a contemplé le visage de son époux-roi. Puis elle ordonne les funérailles. Elle commande de dresser un bûcher de bois odoriférant. Magnifiquement parée, vêtue du pagne jaune des fiancées, couverte de tous ses joyaux, elle invoque Ranganaden, Bhomidévi, déesse de la Terre, et Agayavani, la déesse du Ciel. Une dernière fois elle admira la face du rajah, et se livra aux flammes avec lui...

Telle est, très sommairement présentée, la ballade du rajah de Genji. Étudiée sur les lieux, elle offre un intérêt majeur et qui augmente d'autant que l'on connaît mieux l'ensemble fortifié ses entours et son histoire. Toute l'âme radjpoute revit en cette naïve et médiocre rapsodie où les tchatrias grandiloquens nous rappellent les héros d'Homère par leur insupportable jactance.

Et à cela ne s'arrêtent point les rapports. La tradition virgilienne se retrouve aussi dans les discours de Desing au Barassari. C'est le... *Equum alloquitur mœrentem et talibus infit — Rhœbe diu...* etc. Si Achille et Patrocle nous sont à nouveau présentés, c'est encore dans Homère qu'il faut rechercher la basse humilité des vaincus. Mais la comparaison ne se soutient pas longtemps. Pour supérieur que soit le genre, l'idée et la forme ramènent aux catégories les plus médiocres de la poésie

orientale. Le mépris de la femme, proclamé à l'excès, situe bien le drame dans la patrie de Manou, en même temps que son respect tout extérieur nous avertit que l'islamisme côtoie l'hindouisme foncier et l'influence quoiqu'il en ait. La considération dont Desing entoure l'épouse mogole est toute d'étiquette. Pour aller au vrai, ce rajah, brahme dans les moelles comme un peshwa mahratte, ne pense qu'à son Dieu. Mais, tel un tchatria aussi, il puise la seule joie de frapper de grands coups sur l'ennemi héréditaire, le Musulman maudit par l'Hindou. C'est pourquoi il se dispense d'obéir aux ordres que Vichnou lui adresse indirectement par la voie des présages, puis directement à l'heure suprême. La vision du Paradis d'Indra, qui s'ouvre au guerrier tombé les armes à la main, hypnotise le héros. Ne trouvant pas de bras pour le frapper, ce tchatria, qui a causé la mort de tous les siens, se donne la mort sur le champ de bataille désert, et agit ainsi en brahme.

J'ajouterai que le poème nous éclaire ainsi sur le fanatisme des samouraï japonais, fanatisme hérité certainement d'ancêtres hindous par cette race qui est la moins originale de la terre, mais la plus apte à adopter les coutumes étrangères avec une déconcertante rapidité. Se tuer de sa main est la vengeance la plus terrible puisqu'elle défie votre ennemi et l'invite à mourir par le même moyen, si tant est qu'il ait l'âme un peu fière. Ne tenir qu'à bas prix la vie d'autrui, ne pas faire plus de cas de la sienne, aller de l'avant dans un vertige héroïque, ne pas se survivre en quelque sorte, comme si l'on redoutait le réveil après l'ivresse de la mêlée... Et encore la certitude, peut-être, d'avoir offensé son Dieu sans remède, et aussi l'espoir de l'apaiser par la grandeur du sacrifice .... Desing, ainsi présenté, est moins un héros du siècle qu'un pénitent de Vichnou. Quand il lève son épée contre Vindagarayer, au plus fort de l'action, celui-ci se contente de montrer à Desing le cordon sacré qui barre sa poitrine, et le rajah de Genji détourne son arme pour ne pas frapper un brahmé. Toujours et partout la préoccupation religieuse le domine. Avant de se précipiter à la charge, il prend à témoin « Bhomidévi, déesse de la Terre, Agayavani, déesse du Ciel, le Soleil et la Lune, et le dieu Ranganaden. »

Aussi doit-on croire que cette ballade anonyme, si elle ne fut pas composée par des brahmes, le fut à leur instigation. A défaut d'autres mérites, elle se recommande par l'exactitude

de la topographie. On pourrait suivre les actions de Desing sur le plan de la place de Genji. Il est plus difficile d'y suivre les exploits des détachemens français, qui s'emparèrent de la forteresse trente ans plus tard. C'est ce dont je vous parlerai dans ma prochaine lettre, avant d'adresser un dernier adieu à ce Genji pour qui je soupirai vingt ans durant et qui n'a pas trompé mon attente. L'insalubrité légendaire du lieu n'est pas au-dessous de sa réputation. Tous mes hommes sont sur le dos, grelottant de fièvre, et je vois arriver le jour où moi-même ne pourrai plus marcher parmi mes vieilles ruines...

Genji, 22 septembre 1901.

... Demain matin, j'abandonnerai Genji, sans espoir de retour, et je regagnerai Pondichéry, après avoir visité le temple djaïna de Sittamour. Là, on me l'affirme, je retrouverai l'escalier monumental de cette pagode de Vichnou Ranganaden, vénéré par le rajah Desing.

Ma dernière soirée à Krichnapouram se passera à vous renseigner sur le fameux assaut des Français qui leur livra, le 12 septembre 1750, les forts de Genji. Ce haut fait n'est rappelé par aucune plaque commémorative. Et, cent cinquante et un ans après l'événement, jour pour jour, j'étais le seul Français à parcourir les ruines de ces ensembles que nos compatriotes enlevèrent de haute lutte sous le règne de Louis XV.

L'admiration enthousiaste des contemporains, principalement des Anglais, pécha sans doute par excès. Aujourd'hui, par un excès contraire, l'oubli enveloppe cet épisode de notre histoire coloniale qui mérite cependant d'être un peu remis en mémoire, si peu que ce soit la mode de s'intéresser aux belles actions de la guerre.

Pour bien comprendre les événemens qui suivent, reportez-vous à cette année 1748 ou Ahmed Shah succéda à son père, Mohammed Shah, grand Mogol de Delhi, mort en avril, et bientôt suivi dans la tombe par le fameux vice-roi du Deccan, ce Nizam-oul-Moulouk qui vécut cent sept ans. Sans s'écarter de la coutume qui, depuis longtemps, avait rendu cette vice-royauté héréditaire, cinq prétendans, tous descendans directs, se trouvaient égaux en droit. Le petit-fils du soubab centenaire, le rajah Mozuffer-Sing, gouverneur de Bijapour, âgé de vingt-cinq ans, se vit préféré par le Mogol Ahmed-Shah, d'autant plus que

l'aïeul avait expressément désigné pour son héritier le jeune prince, né de sa propre fille. Ce choix répondait bien à la tradition islamite qui reconnaît aux seuls issus des femmes de la famille la consanguinité véridique. Mais, malgré l'investiture impériale et la volonté de son grand-père, Mozuffer-Sing ne jouit pas en paisible propriétaire de sa vice-royauté. Son oncle Nazir-Sing, le second des fils du Nizam défunt, disgracié en punition de ses continuelles révoltes, déclara qu'il ne se laisserait pas frustrer du pouvoir. Nazir-Sing avait l'avantage de la position. Il était au lit de mort de son père, et d'aucuns l'accusaient même de l'avoir empoisonné. Nazir-Sing mit d'abord la main sur l'argent, se défit des conseillers qu'il se jugeait hostiles, gagna les autres, se concilia l'armée par des largesses, tout cela avant que le malencontreux Mozuffer-Sing eût pu entrer dans Hyderabad.

Le petit-fils du Nizam-oul-Moulouk s'adressa à la cour de Delhi qui l'affermit moralement dans ses droits, lui promit des troupes, s'engagea à punir sévèrement son spoliateur, et le renvoya ainsi muni. Aussi bien le Mogol, dénué de tout pouvoir effectif, ne pouvait-il donner au prétendant des marques plus probantes de sa sollicitude. C'est alors que Chunda-Sahib, le réputé parjure de Trichinopoly, protégé de Dupleix, que les Mahrattes gardaient toujours prisonnier en attendant sa rançon proposa à Mozuffer-Sing de l'aboucher avec ses gardiens.

En se chargeant de négocier une alliance entre Mozuffer-Sing et les Mahrattes, Chunda-Sahib poursuivait surtout le dessein de regagner sa liberté. Au vrai, Chunda-Sahib servait d'espion à Dupleix et le renseignait sur tout ce qui se passait à Sattara et à Pounah. Dupleix ne redoutait rien plus qu'une invasion des Mahrattes. Ces cavaliers, qui menaient leur politique de l'Inde aux Hindous avec l'épée, n'étaient point dans ses cordes. Que les Mahrattes envahissent le Deccan et le Carnate, et lui, Dupleix, perdait toute autorité. Il se substitua donc à ces Mahrattes dont Mozuffer-Sing était en passe de mendier le soutien. Il marchanda, maquignonna un accord par lequel Chunda-Sahib fut remis en liberté moyennant une rançon de sept cent mille roupies dont le payement fut garanti par la Compagnie. Par cet accord, aussi, Dupleix promettait à Mozuffer-Sing de l'aider de toute son influence. Chunda-Sahib comprit à demi-mot. Il s'agissait pour lui de récupérer la nababie de Trichinopoly jadis

obtenue en violant son serment de respecter les droits de la Rani légitime, et encore de détruire Nazzir-Sing pour rétablir Mozuffer-Sing dans sa vice-royauté. Pour Dupleix, il s'agissait de faire pièce aux Anglais en évinçant le Nizam usurpateur et les Nababs qui, tels que Mohammed-Ali, s'étaient ralliés à sa cause.

En fait, l'Angleterre et la France commençaient de se disputer sévèrement l'Inde du Sud. Les armées indiennes combattraient avec des auxiliaires européens des deux côtés, jusqu'à ce qu'une des deux Compagnies eût obtenu l'avantage. Cette guerre sournoise avait ses bons côtés. Elle pouvait s'entretenir en pleine paix continentale et se payer avec l'argent du pays convoité. En cas d'absolue nécessité, l'armée européenne marcherait comme alliée du prince protégé et, dans la vérité et des choses et des mots, à sa solde. Si elle était victorieuse, la troupe de mercenaires dicterait les conditions de la paix en se taillant la part du lion.

Et c'est en vertu de cette politique de brocantage que Dupleix entreprit deux ans plus tard l'expédition de Genji. Il y pensait déjà en 1749 lorsqu'il fut traversé dans ses combinaisons par la défaite de ses hommes de paille. Chunda-Sahib et Mozuffer-Sing étaient plus capables de négocier que de se battre. Malgré la victoire d'Ambour où périt le vieux Nabab Anavaroudin-Khan, partisan de Nazzir-Sing, victoire remportée grâce au concours de Bussy, les deux associés finirent par échouer avec leurs troupes débandées sur le territoire de Pondichéry. Dupleix ne pouvait suffire à leurs demandes d'argent. Il leur avait bien suggéré l'idée de piller le rajah de Tanjore, pour s'en faire. Il leur avait même prêté des forces, commandées par M. Duquesne, et dont ils s'aidèrent pour rançonner Pertab-Sing. Le rajah de Tanjore dut payer sept millions de roupies aux princes alliés, s'engager à ne plus toucher la rente annuelle de sept mille roupies que la Compagnie française lui devait, à distribuer deux cent mille roupies aux troupes françaises. Et Dupleix lui prit encore quelques lieues carrées de pays.

Mais, malgré ce détroussage inespéré que pouvait faire excuser la dureté des temps, les affaires allaient mal, parce que Nazzir-Sing s'avançait avec une grosse armée et que son approche donnait au rajah de Tanjore le courage de retarder ses payemens. Chunda-Sahib et Mozuffer-Sing attendaient à la porte de

la place les acomptes, malgré les injonctions pressantes des agens de Pondichéry : « Emparez-vous de la ville. Ainsi vous vous payerez de vos mains et mettrez de bons murs entre vous et Nazzir-Sing ! » Nazzir-Sing ne se pressait point, d'ailleurs. Telle était la terreur qu'il inspirait à distance, que les troupes de Chunda-Sahib et de Mozuffer-Sing, sous le coup d'une panique, s'en furent d'une traite s'écraser contre les murs de Pondichéry

Telle était la valeur morale des auteurs de ce drame. Dupleix ne devait parvenir à se défaire de Nazzir-Sing que par l'assassinat. Les deux autres n'étaient pas destinés à une meilleure fin. Mais la démoralisation gagnait l'armée. Les officiers, qui n'avaient pas été de ces heureux qui touchèrent l'or de Tanjore, réclamèrent, se mutinèrent. Ainsi édifiées, les troupes ne montrèrent pas un meilleur esprit. Les défections menaçaient à toute heure, cependant qu'approchait l'armée de Nazzir-Sing, soutenue par des contingens mahrattes et anglais. Les Français furent bousculés sans peine. Il fallut battre en retraite plus vite que le pas. Mozuffer-Sing montra en ces circonstances ce qu'on pouvait attendre de son caractère. Renonçant à la protection de Dupleix, il résolut de s'en remettre à la générosité de son oncle. Il ne s'était pas rendu prisonnier qu'on le chargeait de chaînes. Chunda-Sahib, trop fraîchement sorti de captivité, pour désirer retourner chez les Mahrattes, nous demeura fidèle et suivit la débâcle.

« *Il est aisé d'imaginer quelle fut la douleur du sieur Dupleix, en apprenant tous les détails de la conduite de nos lâches officiers ; et pour surcroît de malheur, le désastre de Monzafersingue qui, ayant négligé de suivre notre armée, était tombé avec la majeure partie de ses troupes aux mains de Nazir-Jung.* »

Ainsi s'exprime Dupleix dans ses Mémoires. Ce passage donne confiance pour les autres événemens dont il rend compte. Les « lâches officiers » auraient pu répondre que ce n'est pas en donnant aux gens de guerre l'argent comme idéal que l'on fait grand. Qui sème la corruption a toutes les chances de récolter la pourriture. Et c'est cette pourriture qui ruinera plus tard Lally-Tollendal dans ses entreprises, qui le livrera désarmé aux Anglais d'abord, puis aux Français. Et on le tuera pour qu'il ne parle pas. Les petits moyens ne peuvent guère produire de grands effets. S'il convenait d'établir une hiérarchie dans les turpitudes, le vol de haute main, où l'on risque sa vie, est, à

tout prendre, moins bas que l'escroquerie prudente du courtier qui puise dans la poche des uns pour acheter la complicité des autres, sans manquer à ce premier principe de la sagesse qui consiste à se réserver une honnête commission.

Dupleix n'interrompit point ses marchandages. Par de fausses nouvelles habilement répandues, il chercha à intimider les vainqueurs. Il prépara en sous-main la destruction de Nazzir-Sing, en pratiquant ses principaux officiers. Il gagna les chefs afghans, les rajahs mysoriens, ceux de Kuddapah, de Carnoul, de Savanore, jusqu'aux humbles Polygars du Carnate. Nazzir-Sing ne marcha plus qu'entouré de traîtres, attendant le moment propice pour frapper. Et la lutte continua, avec ses alternatives de petits revers et de médiocres victoires parmi lesquelles le combat de Tirouvadi, dont l'avantage resta à M. d'Auteuil sur Mohammed-Ali, lieutenant de Nazzir-Sing et compétiteur de Chunda-Sahib pour la nababie du Carnate, rendit à Dupleix son prestige qui s'en allait déclinant.

Prompt à saisir l'occasion, sentant le moral des troupes affermi par ce succès, le gouverneur de Pondichéry se résolut à tenter le coup de main sur Genji. Jamais les circonstances ne s'étaient montrées plus favorables. Les vaincus de Tirouvadi, musulmans de Mohammed-Ali, escadrons mahrattes, Anglais de Lawrence et de Cope s'étaient enfuis jusqu'à Arcot, puis retirés dans Genji qui en était la place d'armes. C'est là que le détachement commandé par le marquis de Bussy-Castelnau reconnut ces troupes, le 11 septembre 1750, adossées aux glacis. Suivant les ordres de Dupleix qui organisait la victoire du fond de son palais, à Pondichéry, M. d'Auteuil, après avoir battu Mohammed-Ali à Tirouvadi, le 1er septembre, avait envoyé, le 3 du même mois, ce détachement vers Genji.

Deux cent cinquante Français, douze cents cipayes, et quelques pièces d'artillerie composaient ce petit corps qui s'arrêta à trois milles de la ville. A savoir ses ennemis aussi peu nombreux, Mohammed-Ali n'hésita pas à se porter en avant. Laissant derrière lui les fortifications de Genji, il marcha avec ses 13000 hommes qui se débandèrent à la première décharge de nos canons. Ils coururent plus vite quand ils apprirent qu'un gros renfort arrivait aux Français du côté de Tirouvadi. Rien n'était plus vrai : c'était M. d'Auteuil suivi de toutes ses troupes, et précédé par les dragons de Garanger et du Rouvray qui se mirent à sa-

brer les fuyards. Bientôt les gens de Mohammed-Ali disparurent, abandonnant leur artillerie et les Anglais qui la servaient, et ils ne se crurent en sûreté que quand les portes de l'enceinte se furent refermées sur eux.

Leur retraite se fit l'épée aux reins, tandis que les soldats de Bussy forçaient le pettou, la ville extérieure, dont ils avaient pétardé une porte. Les Français y séjournèrent le reste du jour sous les feux de la place. Mais, dès le coucher du soleil, ils réussirent à forcer la première enceinte et préparèrent l'assaut des forts qui, en comptant les petits châteaux voisins du Chandraja-Dourgan, étaient au nombre de sept.

Étant donné la qualité des troupes assiégées, l'issue de la lutte n'était pas douteuse. Presque tous les Anglais avaient été tués ou pris avec leur artillerie lors de la première panique. Il ne restait plus que des canonniers indigènes entre les mains desquels les nombreuses pièces de la place ne devaient pas être de bien bon service. Ces vaincus terrorisés étaient travaillés principalement par l'idée de se tirer du guêpier, et la nuit est mauvaise conseillère pour qui songe à sauver sa peau. N'ayant pas été capables de défendre l'enceinte formidable dont ils avaient la garde, tout était pour dégoûter ces Hindous et ces Maures de disputer les nids d'aigles d'où il aurait pourtant suffi de rouler des quartiers de roche pour écraser les assaillans.

M. d'Auteuil avait ainsi pris ses dispositions pour l'attaque : les rues de la ville intérieure furent barrées avec des chariots à munitions qui formeraient barricades en cas de retour offensif. La porte de la seconde enceinte, celle-là même où je campai ces jours derniers, devait être attaquée par les commandans en personne. Les dragons de Puymorin soutiendraient ce corps principal, et les cipayes borderaient les murs aussitôt qu'on aurait l'accès. MM. de Saint-Georges, Le Normand et Verri investiraient le fort du Sud-Ouest, c'est-à-dire le Chandraja-Dourgan ; les cipayes de Cheick-Hassem et de Mozuffer-Khan suivraient, cependant que l'artillerie de Gallard battrait tous les points de la place pour dérouter la défense.

La reconnaissance, menée par M. du Rouvray et ses dragons jusqu'à la porte du Radjah-Ghiri, ne fut pas heureuse. Cet officier fut blessé mortellement d'un coup de feu à travers le corps, et plusieurs grenadiers tombèrent à ses côtés. Du haut des forts, les musulmans tiraient à feu plongeant sans que les canons fran

çais les pussent réduire au silence. La position des assaillans fut mauvaise tant que la lune brilla. Mais à son coucher, les choses changèrent. Les assiégés ne tirèrent plus qu'au juger.

C'est le Chandraja-Dourgan, qui semble avoir été pris le premier, et par cet officier, M. de Saint-Georges dont on donna, par la suite, le nom à la montagne du Sud-Ouest. Avec lui, MM. Le Normand et Verri entraînèrent les troupes, poussant de l'avant l'épée à la main, et couronnèrent bientôt le fort aux cris de : « Vive le Roy! » Les petits ouvrages en dépendant furent réduits sans peine, leurs défenseurs dévalèrent les pentes abruptes jusque sur la route de Vettavalam et se perdirent dans la nuit. A l'exception du Radjah-Ghiri, tout l'ensemble de Genji était dès lors au pouvoir des Français, les gardiens du Krichna-Ghiri avaient disparu par la route de Tirnamallé, portant jusqu'au vieux Genji la nouvelle de leur déroute, aux premières lueurs du matin.

Mais au Radjah-Ghiri, la résistance devait se montrer plus sévère. A cinq heures du matin, seulement, on réussit à faire sauter la porte du porche, et on dut gagner pied à pied l'escalier du grand rocher où les dragons laissèrent du monde sur les gradins de pierre enserrés de murailles crénelées. En cinq heures de temps, tout fut enlevé, et les défenseurs tués ou pris. Parmi ces derniers se trouva le lieutenant du gouverneur de Genji. Celui-ci était à Arcate auprès de Nazzir-Sing.

Faut-il attribuer à l'absence de ce gouverneur la prise, en réalité peu disputée, de Genji? — Peut-être. — A la mollesse des Hindous? — Certainement. — A la bravoure des assaillans? — Sans aucun doute. — Mais il y a autre chose.

S'il vous souvient du fameux précipice, avec ses parois à pic, qui sépare l'acropole de la masse du Radjah-Ghiri, vous vous demanderez comment pénétrèrent les assaillans et par où disparurent les fuyards. Seuls des oiseaux pouvaient passer du grand rocher sur le plateau culminant. Pour des hommes, cela est incompréhensible. Peut-être la plupart des travaux, aujourd'hui réduits à des ruines, n'existaient-ils pas encore? — Peut-être y avait-il là un pont de maçonnerie qu'on ne put faire sauter? — Peut-être, dans leur terreur, les assiégés oublièrent-ils de retirer la passerelle de bois? Cela est peu probable. — Peut-être aussi, ne se souciant pas de soutenir un siège, sans espoir de secours et sans chance de retraite, abandonnèrent-ils l'acropole sans la défendre? On peut le soutenir.

Mais ce que je crois, c'est qu'ils se rendirent ou que le commandant de la place se laissa acheter après la prise de tous les ouvrages environnans. Si pauvres soldats que fussent ces Hindous de tout culte, — car je n'en exclus pas les Mahrattes, ou, pour mieux dire, les Pindarries, — ils étaient capables de montrer ce courage moyen qu'a tout homme armé derrière un bon mur de pierres. Cela peut être vrai pour des gens de pied, mais n'oubliez pas qu'il y avait beaucoup plus de cavaliers que de fantassins dans ces armées indiennes. Au premier temps, — c'est-à-dire quand les Français forcèrent la première enceinte par la porte de l'Ouest, — Mahrattes et Pindarries durent pousser leurs montures, par le seuil du Tchokra-Koulam et disparaître par la route de Vettavalam, vers l'Est, laissant aux piétons le soin de défendre Genji.

On objectera aussi que la cause première du désastre fut dans le petit nombre des assiégés, une dizaine de mille, environ, qui devaient couvrir plus de 12 kilomètres d'enceinte. L'argument est faible, sans jeu de mots, car l'enceinte, avec ses douves, était extrêmement forte. L'armée de MM. d'Auteuil et de Bussy comptait encore moins de combattans, et ceux-ci ne pouvaient guère, au début de l'action, tromper l'ennemi sur leurs mouvemens. La vue que l'on a du haut du Radjah-Ghiri permet de suivre un cavalier, voire un piéton, à plusieurs kilomètres dans ce pays découvert.

La vérité morale, dans cette affaire de Genji, est que la trahison était partout. Les artifices de Dupleix enserraient dans une trame subtile les acteurs du drame, et la mort de Nazzir-Sing, assassiné devant le front de son armée par le rajah de Kuddapah, allait bientôt prouver que personne n'était sûr de ses hommes non plus que du lendemain. L'histoire de l'escalade de Genji est entourée de mystère. Les rapports officiels sont vides. Les relations des contemporains, rédigées d'après des témoignages de seconde main, ne nous apprennent rien de précis. Les officiers eux-mêmes qui dirigèrent ce beau fait d'armes n'en connurent pas toutes les particularités. Rien n'est plus hasardeux, tumultueux ni perfide qu'un combat de nuit. Seuls les résultats en sont probans. On a écrit que, lorsqu'ils virent à la lumière du soleil tous ces labyrinthes fortifiés qu'ils avaient gagnés les armes à la main, les Français furent saisis d'une stupéfaction qui confinait à la crainte. Aussi, quand l'historien

Orme, qui vécut à Madras au XVIIIe siècle et connut certainement quelques survivans de la nuit de Genji, a dit dans son « Histoire » qu'au sommet du Radjah-Ghiri est placé un petit fort, sur un bloc de rocher « où dix hommes pouvaient tenir contre une force quelconque, à découvert, lancée contre eux, » il n'était que l'écho fidèle d'une tradition qui, pour récente, n'en avait pas moins acquis force de légende.

L'effet moral, qui lui aussi s'affirme en vérité, de cette opération fut énorme. Après le rajah du vieux Genji des montagnes qui adressa des présens et sa soumission à M. d'Auteuil, maints principicules, dont les sentimens ne semblaient point près de se déclarer, recherchèrent la protection de ces Français, capables de pareils exploits. Si l'on en croit même certains historiens qui ont traité de la vie de Dupleix, comme les hagiographes relatent les actes des saints, sa gloire s'envola de Genji jusqu'à Pounah et jusqu'à Delhi, « qui se trouverait presque à portée des entreprises du gouvernement français. » C'était aller vite en besogne. Et Dupleix ne tenait pas la sienne pour assez avancée, puisque, à ce moment même, il traitait pour l'assassinat de Nazzir-Sing qui fut tué, deux mois après, en trahison, sur le territoire de Genji... Mais ce n'est pas mon dessein de vous retracer l'histoire de l'Inde et de la Compagnie. Pour en finir avec Genji, il faut se rappeler que les Français le conservèrent pendant onze années. Attaqué en 1752 par le major Kinner, il fut débloqué par la seule arrivée des Français de Kerjean à Vicravandi. Craignant de se voir coupés de leurs communications avec Tirouvadi, les Anglais revinrent sur leurs pas. Mais, le 5 avril 1761, après la prise de Pondichéry, la garnison de Genji se rendit au capitaine Stephen Smith. La dernière place de l'Inde française ne résista que cinquante jours. Aussi bien cette défense ne répondait-elle à aucun besoin, puisque la France ne possédait plus rien sur la terre indienne. Les Anglais, à leur tour, s'installèrent dans la forteresse du rajah Desing. Vingt ans après, ou un peu moins (1780), ils la rendirent à Hyder Ali qui la garda jusqu'à sa mort (1782). Dès lors, Genji perd son importance au profit de Vellore, ainsi que je vous l'ai déjà écrit... Demain, je vous parlerai des Djaïnas de Sittamour, et de leur temple fameux, si j'y puis, toutefois, pénétrer...

Tindivanam, 23 septembre 1901.

... C'est de Tindivanam que je vous écris, en attendant le train qui me ramènera à Pondichéry vers deux heures du matin. La journée n'a pas été sans fatigue, mais j'ai retrouvé les éléphans de la pagode de Genji. Ils ont bien été achetés par les Djaïnas de Sittamour. Ainsi ai-je pu voir, sinon visiter, — car j'ai dû prendre mes notes du porche où l'on me tint confiné, — un temple djaïna de l'Inde du Sud.

Le soleil se levait que je partais dans une charrette à bœufs, et le Révérend Père Authemard m'escortait, monté sur sa petite jument fauve. Le pauvre Père du désert ne me laisse point partir sans regrets de son ermitage où il me tint fidèle et bienveillante compagnie pendant trois semaines. Mais son devoir l'appelle vers ses chrétiens en détresse, à l'autre bout du district, et ma mauvaise santé m'ordonne de regagner Pondichéry au plus vite. Laissant mes domestiques et mon bagage filer en avant, par la route de Tindivanam, en deux charrettes, avec l'enfant de la pauvre Iroulaire et un catéchumène qui l'accompagne, nous avons pris les sentiers du Nord-Est, qui mènent à Sittamour. C'est une excursion de quelques milles, à travers une plaine aride et désolée comme tous les environs.

Le village de Sittamour ne présente rien de particulier. Dès notre arrivée, les principaux habitans se sont rassemblés, et parmi eux les prêtres djaïnas se faisaient remarquer par leur extrême politesse. A ma prétention de pénétrer dans leur temple, ils ont opposé le refus le plus civilement formel. Mon opiniâtreté tyrannique ne les a pas intimidés.

« Quand le grand collecteur du Sout-Arcot est passé, il y a quelque temps, le temple ne lui a pas été ouvert. Aucun étranger, si considérable soit-il, n'est admis à y pénétrer. Pourquoi vous accorderait-on ce que l'empereur des Indes ne demanderait pas pour lui-même? Ce temple est à nous. Notre religion nous défend de vous le laisser visiter. »

Ainsi parla le Samiar, grand prêtre en second, et je dus demeurer à la porte de cet édifice vénéré dans lequel le pontife suprême, le Latchimisénabatturaghé Samiar était en train de dire le deuxième office du matin.

Ces Samiars sont, en vérité, de très bonnes gens, que rien, extérieurement, ne distingue des brahmes. Ils n'en ont pas la

tête rasée, dans la règle, mais ils portent leurs cheveux coupés très courts. Quand ils apprirent que je voyageais pour m'instruire dans les religions de l'Inde, quand je leur eus prouvé par mes réponses que je connaissais les principes du djaïnisme et que j'admirais son grand esprit de charité, tous s'humanisèrent, et il me fut permis de jouir de l'abri du porche principal. De là, j'avais vue sur la cour carrée, dallée, et sur une partie des façades intérieures.

La foule nous pressait sans malveillance. Rarement a-t-elle occasion de voir des Européens. Car la curiosité ne pousse point les touristes vers ces recoins perdus où ils ne trouveraient aucune ressource, ne pourraient se nourrir non plus que se loger. Et c'est en cela que nos missionnaires sont particulièrement précieux. Partout où l'on se présente avec eux, on est assuré d'un bon accueil et des facilités qui peuvent se concilier avec l'exclusivisme hindou. Brahmanistes, Islamites, Djaïnas ont l'esprit à ce point religieux qu'ils respectent tous les cultes et en honorent les ministres. Où le missionnaire passe, il est salué respectueusement, surtout par le musulman, et cela en tous lieux. Je me rappelle avoir vu, jadis, à Mascate, de grands cheicks arabes baiser, en se prosternant, le bas de la robe des religieuses qui revenaient de Bagdad. Ainsi ces hommes de proie, plus superbes que des rois mages sous leur manteau brun brodé d'or, portant l'épée, le poignard et le broquel à montures d'argent, honoraient-ils les humbles filles d'Occident qui s'exilent aux solitudes pour soigner les malades, secourir les pauvres et recueillir les orphelins. Ils vénéraient en elles les vertus qu'ils ne pratiquent point. Les politiciens qui gouvernent la France n'en sont point à rougir d'une aussi mesquine superstition. Homais, « affranchi des vaines terreurs, » peut, au nom de la « raison, » expulser les « sœurs » et les remplacer par des institutrices et des infirmières laïques, qui font souche d'électeurs et qui combattent pour la science et la vérité.

« Mêl-Sittamour, ou Sittamour de l'Occident, — par opposition à Kich-Sittamour ou Sittamour de l'Orient, situé près de Maïlom, — est une des places principales du djaïnisme. Au temps des rois, les Djaïnas de Genji y venaient. C'était leur chef-lieu religieux... »

J'interrompis le Samiar qui m'instruisait, et m'écriai intérieurement, tout en me frappant le front : Enfin, tout s'éclaire !

Genji a été, aux origines, un immense monastère djaïna enclos, tout comme ceux du Mont-Abou, et d'où l'habitation humaine était exclue. Ainsi s'explique cette insistance des écrivains à répéter qu'il n'y avait sans doute pas de ville du nom de Genji. Que cela remonte aux fabuleux monarques Pandyas ou Yadavas, peu importe, mais la tradition existe et les monumens la soutiennent. La tradition se retrouve à Sittamour de monumens djaïnas en ruines derrière ce Mélatchéry qui fut le vieux Genji des montagnes. Le mont Mérou, pierre angulaire de la cosmogonie djaïna, apparaît dès le début de la ballade radjpoute. Et du djaïnisme, les emblèmes couvrent les pierres de Genji, comme ce quatrefeuilles, ce çitala, signe du dixième Tirthamkara Çitala, comme ce lion aussi, celui de Mahavira, le grand Tirthamkara du Deccan !

Et encore la pierre en carapace de tortue, avec tous les symboles de Parassou Rama, de Rama à la hache, destructeur des tchatrias ! Celle-là indique le triomphe du brahmanisme sur le djaïnisme, des branmes, protégés de Rama, sur les tchatrias qui étaient les djaïnas, les radjpoutes, remplacés par les souverains hindouistes de Vijianagar. Et toujours le radjpoute apparaît comme le dépouillé, comme le protestataire, le patriote. Même la ballade de Genji, si basse d'époque soit-elle et contemporaine du brahmanisme triomphant, montre encore des traces du passé djaïna. Tout s'éclaire ! La tradition confuse d'un Genji antérieur à l'hindouisme est juste en soi !...

Et m'excusant auprès du Samiar qui me surveillait avec inquiétude, je le priai de continuer. Le cher homme ne se doutait pas de l'intérêt que je prenais à ses paroles.

« Sittamour est encore aujourd'hui le chef-lieu des Naïnars de tout le Carnate et du Coromandel, de Tanjore, de Bengalore et de Bellari. Nous sommes ici très nombreux, et notre couvent de moines est prospère... Oui, nos moines observent la chasteté... L'escalier aux éléphans?... Il est ici, nous l'achetâmes en 1875 et vous le voyez d'ici, à droite !... Nous l'avons fait restaurer et il nous a coûté fort cher... Nous avons acquis pareillement les plus belles colonnes de Genji, à la même époque... Nous disons trois offices par jour, au son de la clochette; les fidèles sont appelés au son du tambour. Ce tambour, le voici !... Vous nous dites que c'est une timbale?... Il se peut, car la caisse en est hémisphérique et de pièces de fer rivées. Il a quatre-

vingts centimètres de diamètre sur soixante de profondeur. Vous l'avez mesuré. C'est bien exact. »

Ainsi continuait de parler ce complaisant périégète dont les propos m'étaient traduits, au fur et à mesure, par le Père Authemard. Mais, tout en l'écoutant, je profitais de la licence que j'avais d'examiner le temple du dehors. Au premier abord, la pagode de Sittamour ne diffère point sensiblement des édifices brahmaniques de style dravidien. Tout comme ceux-ci, elle présente son porche principal couronné par un gopura monumental, en briques, dont le sommet possède les ornemens latéraux épanouis en queue de paon. De ce gopura, les sept étages sont surchargés de figures humaines ou de bêtes. Entre celles-ci le lion est d'une extrême fréquence. Il apparaît là comme emblème de Mahavira, le vingt-quatrième et dernier Tirthamkara de l'Avasarpini; ce Mahavira qui, lors de son incarnation en Triprishta Vaçoudéva, fut condamné à revivre sous les espèces d'un lion, parce qu'il avait tué, pour le seul plaisir du mal, un officier de sa maison.

Voûté en couvercle de bahut, le comble du gopura est sommé de sept ornemens sphériques qui se terminent en pointe. La porte d'entrée se charge de moulures dont les croisemens dessinent un réseau à mailles quadrangulaires ayant chacune la bossette en cuivre d'un clou de renfort à son centre. Les pieds-droits du porche ont été empruntés à la pagode de Genji. L'un et l'autre portent une bayadère, demi-nature, soigneusement exécutée, avec, au-dessus, un petit personnage guindé sur un éléphant dont la trompe s'arque pour donner naissance à un rinceau qui se déroule à l'infini. Sur les pilastres, c'est la figure du Tirthamkara, représenté nu et debout. Son image se répète sur le dôme du sanctuaire que surmontent trois sphères aplaties, ciselées, à l'exemple de l'Amalaka qui caractérise certains temples du Nord. Mais le personnage du dôme est accroupi, assis en tailleur, dans la position traditionnelle du Boudha.

Je l'aperçois, ce sanctuaire, et devant lui, les deux stambas qui se suivent sur une même ligne avec sa porte. La première de ces colonnes mesure huit mètres de haut, et son piédestal de gneiss sculpté, à trois étages décroissant, un et demi. Au dire du Samiar, ce stamba cylindrique, revêtu de cuivre, cerclé de dix-sept tores, est en bois de teck. Sa petite plate-forme carrée est munie de trois poulies servant à manœuvrer la bannière des

fêtes. Les quatre faces de la base quadrangulaire montrent, l'une le tchakra, ce disque doré qui symbolise la foudre et dont la Genèse arme le chérubin gardien du Paradis, les autres la figure de Mahavira. Quant à la dernière, qui regarde le sanctuaire et me demeure invisible, on m'assure qu'elle est sculptée à l'image de la divinité locale, assise sous le parasol, et qu'il existe trois parasols superposés, dans le sanctuaire, tout ainsi qu'on l'observe dans les topes boudhiques où ces trois parasols, ordinairement de pierre, ont une signification symbolique et rappellent les royautés du ciel et du monde, et le règne du pur esprit.

Pour être moins haut, le second stamba est cependant beaucoup plus ancien. La pierre rougeâtre dont il est fait est fouillée au ciseau sur les quatre pans de la base et les huit du fût, retaillé en octogone, puis arrondi en cylindre : des entrelacs, Mahavira aux jambes croisées, puis trois cordons de la ciselure la plus ferme, et sur le chapiteau bulbeux s'épanouit un large calice à pans dont les pétales, peints en rouge, s'ouvrent largement sous l'abaque. L'édicule qui pose dessus a été taillé dans du granit verdâtre. C'est un kiosque à quatre piliers dont le large plafond débordant en terrasse supporte un lanternon plein, coiffé d'un dôme à pans adoucis que surmonte enfin un haut clocheton piriforme finissant en pointe.

Le sanctuaire, placé au fond de la cour, passe pour très ancien. Je l'accepte pour tel et surtout pour brahmanique. Toutes ses parties font foi de cette origine, comme, d'ailleurs, la plupart des organes de cet ensemble. Tout me rappelle ce que je viens d'étudier à Genji. Ainsi se confirme cette notion, d'ailleurs aujourd'hui vulgaire, que les élémens architectoniques de l'art djaïna apparaissent dans les monumens brahmaniques les plus anciens. Si le Djaïnisme n'a pas précédé le Boudhisme, il en est au moins le contemporain, et c'est à lui que l'on doit attribuer, en bonne justice, les premières manifestations d'une architecture en pierre qui cessa de copier les assemblages primitifs en bois.

Toutefois, les djaïnas sont tellement portés vers un syncrétisme religieux, en fait d'images, qu'on peut, à la rigueur, les prendre pour une secte qui collectionne les divinités. On les accuse de loger dans leurs temples des Boudhas, des génies pouraniques, et aussi des anges, des archanges et des Bons Pasteurs achetés à Paris, dans la rue Saint-Sulpice. La calomnie est un peu grosse. En tous cas, le panthéon hindouiste s'est donné

rendez-vous dans la pagode de Sittamour. Un char en bois sculpté, couvert de décors brahmaniques, voisine avec un reposoir de briques qu'allègent des arcatures mauresques. Et, sur son dôme, s'étale Vichnou entre ses deux femmes, sous le serpent qui lui sert de dais, et puis encore des Apsaras jouant du violon, et toujours des monstres pouraniques.

A toutes mes questions, les Naïnars répondent imperturbablement : « Tout cela est djaïna. » Que croire de ces gens dont la loi religieuse est telle qu'elle leur permet de laisser desservir leurs temples par des brahmes, et qu'elle leur assigne pour premier devoir de vénérer les prêtres de toutes les religions? Si Polyeucte, d'occasion, eût manifesté son zèle indiscret dans un sanctuaire djaïna de l'Inde, la première idole qu'il aurait renversée eût peut-être été la statue de son Rédempteur... Rappelez-vous l'histoire que je vous ai contée du Saint-Michel de Pondichéry. Après tout, la pagode de Sittamour est peut-être un temple mixte, où le Djaïnisme et l'Hindouisme célèbrent à tour de rôle leurs cérémonies...

Mais placé ainsi que je le suis sous un porche d'où il est interdit de sortir, gêné par les deux colonnes qui me coupent la ligne droite, je distingue à peine l'entrée du sanctuaire. Je devine les peintures qui se déroulent sur ses parois, des figures assez grandes, très claires, des fonds historiés. De loin cela donne l'impression des fresques de Giotto, et comme masses, et comme tons, même affluence de personnages superposés. Il faut me contenter de cette vision à distance. Mes jumelles voyagent avec Cheick-Iman vers Tindivanam, et c'est bien la première fois que cet appareil d'optique me fait aussi cruellement défaut. Mais je vous le répète : le jour où l'on étudiera sérieusement les fresques indiennes, en les comparant avec celles des primitifs italiens, il y aura des surprises. Les origines seront débrouillées, la part de l'Occident sera grande, trop grande même, et l'originalité, l'antiquité surtout de l'art indien seront sévèrement sapées... Encore devra-t-on procéder avec une prudence extrême. Le peu que nous savons de la peinture, dans les grandes civilisations classiques, nous commande que cette prudence soit plus grande encore. Donnez-vous, malgré cela, le plaisir de comparer les photographies des fresques d'Ajunta avec certains tableaux d'Orcagna... pour n'en prendre qu'un, entre cent.

Les piliers octogonaux du sanctuaire m'ont semblé tous

richement sculptés. Sur leur base à quatre carres se détachent des Dieux, des adorans, et les éternels lions de Mahavira. Enfin, à Sittamour, comme à Genji, se montrent les chapiteaux en T, à pendans ciselés, du caractère assyrien. Les chéneaux avec leurs corniches curvilignes y possèdent, de même, leurs encoignures arquées, sculptées, et sur lesquelles bondit le petit lion symbolique, perché à l'extrême sommet de l'angle.

Le mandapam qui court à droite de l'entrée du sanctuaire a été fortement remanié, tels ceux de Genji, mais pour d'autres causes. On a muré sa face principale et constitué ainsi une galerie close qui se continue avec un bâtiment dont les fenêtres à croisillons sont encadrées de sculptures peintes. Une pareille décoration égaye les pilastres. Le bleu, le jaune et le rouge alternent par teintes plates. Le dôme, magnifiquement sculpté et rehausse de couleurs vives, fourmille de figures humaines, de génies, de bêtes. Pyramidal à sa base, il s'arrondit en coupole réticulée, denticulée, terminée par un gros solide arrondi qui se surmonte d'un bouton piriforme, assis lui-même sur un disque.

A droite, encore, règne un second mandapam. Celui-là est placé près du porche. Les piliers en sont neufs et de la main des fournisseurs habituels. Les bons tailleurs de pierre se recrutent toujours à Tanjore et à Madura. Ils ont ciselé sur les fûts leur habituel cortège de divinités pouraniques. Mais, pour honnête qu'en soit la facture, les formes crient la décadence. Quel contraste avec les admirables sculptures des piliers du dehors! Ils furent enlevés de la merveilleuse pagode aux mille colonnes de Genji. La congrégation djaïna les acheta vers 1875 avec le kiosque monumental et les éléphans qui y sont attelés. Je les retrouve au dehors, tels qu'ils furent décrits par Esquer, lors de sa visite à Genji, en 1864 : « *Un fort beau char en pierre auquel sont attelés deux éléphans d'un travail remarquable; les trompes de ces animaux sont engagées dans le mur d'enceinte de la ville, qui a été probablement construit postérieurement à la pagode.* » Et cette pagode est celle où le rajah Desing pria une dernière fois Vichnou avant de marcher à la mort.

Malgré le soleil de midi qui brûle, je relève et je mesure le char de Genji. Qui se souciera de cette œuvre, vieille peut-être de cinq siècles, miraculeusement sauvée par ces bons djaïnas de Sittamour? Ceux qui accablent de railleries faciles les collectionneurs, oublient trop qu'en art, les conservatoires verbaux

ne signifient rien au regard des musées. Et je répète avec M. Lafenestre : en art, les plus belles phrases ne valent pas la simple vue des choses.

Ce char monumental est un édicule de gneiss, appareillé à la perfection, et qui dépasse quatre mètres en hauteur. Un kiosque carré y est assis, et chacune de ses quatre colonnes sculptées, ajourées, s'évide aux trois angles extérieurs pour fournir trois colonnettes prises dans sa masse. Sous ce kiosque, on voit un petit autel destiné à recevoir l'idole quand on lui offre les seuls sacrifices que célèbrent les djaïnas respectueux de la vie, c'est-à-dire des fleurs, du lait et du beurre clarifié. Nous sommes loin de ces autres radjpoutes de Genji qui immolaient, sur une pierre qu'on montre encore, les buffles et les chevaux, avec la forte épée dont la lame s'élargit, à son extrémité, en museau de brochet! Le toit carré du kiosque, à corniches chantournées, se couronne par une coupole en briques dont les huit pavillons abritent chacun une figure nue de Mahavira, avec un lion aux quatre coins. Ce couronnement est moderne. Il fut exécuté dans le même style que celui du sanctuaire, et soigneusement rehaussé de peintures.

Les éléphans, qui semblent attelés à ce char massif, sont pris dans les hautes rampes du large escalier par lequel on accède à l'édicule. Des pierres de rapport très exact les composent. Ainsi chaque bête se présente en demi-bosse avec sa trompe dardée en bas-relief sur la rampe. Mais ces trompes sont mutilées. La partie qui était prise dans le mur d'enceinte est demeurée à Genji. De l'extrémité du tronçon de la trompe à la queue, chaque éléphant mesure cinq mètres, sur deux et demi de hauteur, sans compter la cimaise à trois ressauts et la frise dentelée. Le pavillon a sept mètres de long. Par une barrière de dalles repercées l'ensemble est enclos à l'extérieur. On y a accès par la cour de la pagode.

Tel est, sommairement décrit, le char colossal que les djaïnas de Sittamour achetèrent en 1875, pour une somme de six cents roupies et qu'ils transportèrent, sans regarder aux frais, jusqu'à leur temple, tandis que les débris des deux trompes demeuraient fixées dans le mur de Genji comme témoins de son primitif emplacement.

MAURICE MAINDRON.

TALLEYRAND ÉMIGRÉ

I

EN ANGLETERRE (1792-1794)

« Que faire? écrivait mélancoliquement Talleyrand à Mme de Staël le 8 octobre 1793. Que faire?... Attendre et dormir si l'on peut. C'est à cela que je me destine d'ici au mois de mars. » Talleyrand était fidèle à son programme. Il attendait, menant à Londres une vie discrète; même, il dormait : il ne dormait, il est vrai, que d'un œil, l'autre entr'ouvert pour surveiller les événemens.

Talleyrand, en cet automne de 1793, était parmi les vaincus de la Révolution, parmi ses proscrits. Son nom figurait sur la terrible liste que faisait dresser la Convention (1); il était émigré! Et, à cet esprit qui avait tant de ressources et de ressort, le présent apparaissait très sombre, l'avenir très menaçant. — Comment, lui, si habile à conduire sa barque à travers les écueils, en les frôlant sans les heurter, n'avait-il pu échapper à la prison ou à la guillotine que par la fuite? Pour le comprendre, il faut remonter à plus d'une année en arrière, jusqu'au mois de juin 1792.

I

Au mois de juin 1792, Talleyrand était à Londres déjà : il y était, non pas comme émigré, mais comme ambassadeur. Le

(1) *Liste générale des émigrés de toute la République* (1793).

futur vainqueur de Valmy, Dumouriez, alors ministre des Affaires étrangères, l'avait chargé, à la fin de mars précédent, de négocier une alliance défensive avec le gouvernement britannique Talleyrand était allé en Angleterre essayer de s'entendre avec George III et son ministre William Pitt. Sa qualité d'ancien membre de la Constituante l'empêchant d'être investi de fonctions officielles, il avait fait donner le titre de ministre plénipotentiaire au marquis de Chauvelin, — un tout jeune homme de vingt-cinq ans qui s'était jeté impétueusement dans le mouvement révolutionnaire, — et il l'avait emmené avec lui. Tous deux avaient, à Londres, travaillé de leur mieux; ils y avaient obtenu un demi-succès. George III, après avoir repoussé l'alliance offerte, s'était laissé arracher une déclaration de neutralité (1). C'était beaucoup : les flottes anglaises n'iraient point assaillir nos côtes pendant que les armées de l'Europe continentale envahissaient nos frontières. A Paris, on avait rendu justice à la « sagesse » et à la « dextérité » des négociateurs. Le ministre leur avait témoigné sa « satisfaction, partagée avec enthousiasme, disait-il, par l'Assemblée nationale (2). » Un important journal, la *Chronique de Paris* du 1er juin, avait conclu un article d'éloges par ces mots : « Ce premier succès, dû à la conduite sage et mesurée de M. de Talleyrand et de M. Chauvelin, doit leur mériter la reconnaissance des bons citoyens. »

Talleyrand était satisfait; et comme, juste à ce moment, le portefeuille des Affaires étrangères passait des mains de Dumouriez en celles du marquis Scipion de Chambonas, — celui-là même qui, maire de Sens en 1789, eut son heure de célébrité pour avoir proposé de dresser dans sa ville un obélisque égyptien où seraient gravés les noms des représentans de la Nation, — il avait demandé un congé de quinze jours, afin de venir à Paris prendre langue avec le nouveau ministre et le mettre au courant des affaires anglaises. La réponse tardait un peu. Tout à coup, une nouvelle, colportée par les gazettes, se répandit à Londres. Le 20 juin, l'émeute avait été maîtresse dans Paris. Pour protester contre le *veto* qu'opposait le Roi à la déportation des prêtres insermentés et à la formation d'un camp de 20 000 fédérés sous les murs de la capitale, les Girondins avaient

(1) Proclamation du 25 mai.

(2) Le ministre à Chauvelin, 2 juin 1792. Voyez Pallain, *La Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, p. 334.

organisé une journée. La populace hurlante avait d'abord défilé au pied de la tribune de l'Assemblée. Puis, brandissant des sabres, des piques, des fourches, roulant à sa suite des canons, braillant le *Ça ira* sinistre, elle avait envahi les Tuileries, pénétré dans les appartemens royaux. Louis XVI, — M. Veto, — était dans la grande salle de l'Œil-de-Bœuf : on défonce la porte, on le trouve presque seul, on l'accule dans une embrasure de fenêtre, on le coiffe d'un bonnet rouge, et, pendant des heures, en face de cet homme sans défense et toujours impassible, lâchement, les énergumènes, poings levés, vocifèrent, bafouent, menacent... Et le maire de Paris, le ridicule Pétion, avait laissé faire... L'effet fut terrible en Europe. A Londres particulièrement, les ennemis de la France triomphèrent; ses amis les plus chauds furent atterrés et révoltés. « Les détails qui sont parvenus ici, mandait à la *Gazette universelle* son correspondant anglais, sur les événemens qui se sont passés à Paris dans la journée du 20, ont rempli d'indignation toutes les âmes honnêtes et sensibles, même les plus violens partisans de la Révolution française. » D'autre part, sous la dictée de Talleyrand qui voyait compromise son œuvre d'apaisement, Chauvelin écrivait au ministre : les événemens survenus, « en présentant sur la France des idées bien différentes de celles que nous cherchions à inspirer, » ont « fait en quelque sorte rétrograder dans l'opinion publique la Révolution française. Les personnes les mieux intentionnées pour nous en ont été consternées. En même temps qu'on admire la fermeté avec laquelle le Roi a maintenu et préservé le pouvoir que lui donne la Constitution, on croit voir dans ce qui s'est passé l'effet d'une désorganisation. » Ces lignes sont datées du 5 juillet. Le soir de ce même jour, Talleyrand, muni enfin de l'autorisation de son ministre, se mettait en route pour la France.

A Paris, lorsque Talleyrand y arriva, c'était l'anarchie et déjà la terreur. Les événemens se succédaient brutalement. Pour exalter les passions, l'Assemblée déclarait la patrie en danger. Le ministre Chambonas tombait, dénoncé par Brissot; Du Bouchage le remplaçait par intérim, puis Bigot de Sainte-Croix lui succédait. Mais, dans la bataille suprême qui se livrait, qui donc songeait aux affaires d'Angleterre? A qui même en parler?

Chose plus grave pour Talleyrand : sous les assauts furieux des Jacobins, le Conseil constitutionnel du département de Paris,

dont il faisait partie, succombait. Ce Conseil, présidé par un de ses amis intimes, le duc de La Rochefoucauld d'Enville, avait prononcé la suspension de Pétion et de Manuel, maire et syndic de la Commune de Paris, pour leur rôle au 20 juin. Son arrêt avait été confirmé par le Roi, le 11 juillet. Le 13, il fut cassé par l'Assemblée. Le lendemain 14, on fêtait, au Champ-de-Mars, l'anniversaire de la Fédération ; les membres du département, et Talleyrand parmi eux, s'y rendirent : la foule hostile les accueillit aux cris de : Vive Pétion ! Un sourire de gratitude aimable et triste, que leur adressa Marie-Antoinette lorsqu'ils passèrent sous son balcon, acheva de déchaîner contre eux la rage populaire. Et dès lors, chaque jour, dans la presse jacobine, à la barre de l'Assemblée, ce sont des attaques véhémentes (1). Les sections manifestent. On réclame la destitution, la mise en accusation du « département prévaricateur, anticivique, usurpateur. » On distribue dans les rues une brochure avec ce titre : *Louis XVI confondu, Antoinette désespérée, Pétion consolé et divinisé... Le département de Paris en horreur à la nation française*, etc. — Devant ce débordement de violences, dès le 14 juillet, un des administrateurs du département avait démissionné. Le 19, huit autres suivirent son exemple. Malgré ces défections, le département se reconstitua, tant bien que mal, sous la présidence de La Rochefoucauld. Mais, le soir même, la section des Lombards était reçue par l'Assemblée et, sans qu'une protestation s'élevât, son orateur déclarait que le décret, réintégrant dans leurs fonctions Pétion et Manuel, devait être « l'arrêt de mort d'un département contre-révolutionnaire. » Ce fut le coup de grâce. Abandonnés aux déclamations furibondes des clubs, sentant leur cause vaincue et leur vie en péril, La Rochefoucauld, Talleyrand, et aussi Gravier de Vergennes et Brière de Surgy, se retirèrent à leur tour. Le département de Paris, sous sa forme première, avait vécu (2).

Menacé par les Jacobins, Talleyrand était suspect aux royalistes. Des liens secrets ne l'attachaient-ils point à la faction d'Orléans, le véritable « comité autrichien, » avait affirmé le député Ribes à la tribune de l'Assemblée? On insinuait qu'il

(1) Voyez Rœderer, *Chronique de cinquante jours, du 20 juin au 10 août 1792*, Paris, 1832, in-8, p. 276.

(2) Cf. S. Lacroix, *le Département de Paris et de la Seine pendant la Révolution*, p. 44-45.

intriguait, qu'il trahissait avec les ennemis de la Cour, qu'il remplissait en Angleterre une mission louche. Enregistrant toutes les rumeurs, qu'elles partissent de droite ou de gauche, les journaux entretenaient sur son compte un doute perfide. On l'appelait le « patriote métis. » On répétait à tout propos que sa négociation de Londres avait échoué. Et, comme il arrivait en cette époque sombre à tous les hommes en vue, plus de popularité, plus d'amis. Par peur d'être compromis, ses flatteurs d'hier s'écartaient de Talleyrand avec défiance.

Lui, craintif et attristé, se tenait coi. C'est tout juste si l'on arrive à retrouver çà et là trace de son passage. Le 6 août, il dînait en petit comité chez le ministre américain Gouverneur-Morris avec le ménage Flahaut et son ancien collègue à la Constituante Beaumetz. Le 8, il siégeait, en qualité de juré, au Palais de Justice. On sait aussi, par Rœderer, qu'il s'intéressa aux efforts de Malouet, de Lally-Tollendal et d'autres personnages de même nuance, pour tirer de Paris Louis XVI et les siens, et les conduire à Rouen où commandait le duc de Liancourt.

Survient le 10 août. Un de ses biographes prétend qu'il y joua un rôle. On l'aurait vu aux Tuileries, à côté du procureur-syndic Rœderer. On l'aurait vu à l'Assemblée, silencieux et mal à l'aise, pendant cette tragique séance où, — sous les yeux de la famille royale entassée dans une loge étroite de journaliste, tellement basse qu'il était impossible de s'y tenir debout, — la chute de la monarchie fut consommée. Il ne lui aurait pas suffi d'être spectateur, il aurait été acteur ; au dernier moment, après la proclamation de déchéance, alors que les députés dans l'embarras se demandaient que faire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, tirant de sa poche un chiffon de papier, il y aurait griffonné cet avis : « Envoyez-les à la Tour du Temple, » et il l'aurait passé au président. Est-il besoin de répondre à cette imputation, éclose dans le cerveau d'un publiciste sans autorité (1)? Rœderer, d'après le même récit, s'empara du document et le conserva « toute sa vie comme un précieux autographe : » pourquoi alors ne l'a-t-il pas cité dans sa minutieuse *Chronique de cinquante jours?* Pourquoi n'a-t-il pas soufflé mot de l'initiative de Talleyrand? Et comment se fait-il aussi que pas un seul des contemporains, qui ont relaté dans leurs Souvenirs les épisodes

(1) L.-G. Michaud, *Histoire politique et privée de Ch.-M. de Talleyrand*, Paris, 1853, p. 25.

du 10 août, n'ait parlé d'un papier si curieux, si décisif, et qui aurait circulé « de main en main ? » Laissons ce commérage à celui qui l'a inventé.

Le 10 août avait remplacé le gouvernement royal par un Conseil exécutif provisoire de six membres. Roland, ministre de l'Intérieur, présidait, perdu dans les détails comme un commis, et dans les abstractions comme un idéologue, jouet d'une femme à qui son imagination tenait lieu de raison et de conscience; le Genevois Clavière, chargé des « Contributions publiques, » n'était qu'un bon comptable aux prétentions de grand financier; Servan, à la Guerre, tendait l'oreille vers tous les donneurs de conseils et promenait dans les bureaux sa mine effarée; Monge, savant illustre, égaré dans les affaires et comme écrasé sous leur poids, était à la Marine; Lebrun-Tondu, ancien abbé défroqué, ancien soldat déserteur, ancien journaliste, avait reçu le portefeuille des Affaires étrangères; Danton était ministre de la Justice. Celui-là était un homme : les cinq autres, pâles figurans d'un drame auquel ils ne comprenaient rien, devaient promptement tomber sous son joug. Il les dominait, les bousculait, les maîtrisait. Son assurance leur faisait croire que, lui le premier, ils avaient des convictions. Son intelligence, qui n'était pas le génie, mais où l'instinct rapide suppléait la pratique et l'expérience, sa décision impérieuse, son verbe éclatant qui lui donnait l'air d'un « Mirabeau des Halles, » entraînèrent les comparses attachés à sa suite. Lebrun-Tondu fut trop heureux d'abdiquer tout de suite entre ses mains robustes. Mais Danton, grandi dans la basoche, était dépaysé dans la diplomatie, la chose du monde qui s'improvise le moins. Peu importait, d'ailleurs : il n'était point retenu par de fausses pudeurs, et il sut trouver des conseillers. Talleyrand fut l'un d'eux.

Talleyrand était déjà l'homme de France le mieux préparé à en diriger la politique extérieure. Son apprentissage sous le duc de Choiseul, dernier reflet des Richelieu, des Mazarin, des Lionne et des Torcy; ses relations avec Vergennes qui avait allié au goût des nouveautés le respect des traditions; sa collaboration intime avec Mirabeau qui, tout décousu qu'il fût, avait eu comme des éclairs de génie devant cette société en travail sous les ruines qu'il accumulait, — l'avaient initié aux principes de cette science des affaires étrangères où, bientôt, il passera maître. Son rôle au Comité diplomatique; l'aide qu'il avait

apportée à Dumouriez, figure d'aventurier avec des parties d'homme d'État, ses ambassades à Londres lui avaient donné la pratique des chancelleries. Au cours de cette formation lente, il avait mûri l'idée que la France, où tout était si profondément bouleversé, faisait une révolution économique non moins qu'une révolution politique; que, de la division des terres, de la répartition égale de l'impôt, de l'abolition des douanes intérieures, de la liberté du travail affranchie de tout frein et presque déchaînée jusqu'à l'excès, une prodigieuse poussée industrielle et commerciale allait sortir, et qu'à cette activité prête à se déployer, il fallait trouver des débouchés plus nombreux et plus vastes. Ces débouchés ne s'ouvriraient que par la paix et ne resteraient ouverts que dans la paix. Mais cette paix elle-même, avec qui était-elle possible? Ce n'était pas avec l'Autriche. Ce ne pouvait être qu'avec l'Angleterre, la moins engagée jusqu'ici dans la lutte à mort contre la Révolution, et en tout cas celle qui, par intérêt, serait la plus prompte à s'en dégager : ajoutez que, dominant la mer, cette puissance avait la clef de tous les passages et de tous les ports.

Il y avait de longues années que Talleyrand avait, pour la première fois, souhaité le rapprochement de la France et de l'Angleterre. Dès 1786, à l'époque où, contre le sentiment presque général de nos industriels et de nos commerçans, Vergennes négociait un peu légèrement un traité de tarifs avec le Cabinet de Saint-James, il avait approuvé et encouragé le ministre; bien plus, tout en reconnaissant les défauts de son œuvre, il l'avait défendue (1). Déjà même, il avait rêvé mieux qu'un accord de commerce : une alliance politique; et Mirabeau, son confident, avait adopté son projet d'emblée, avec un enthousiasme hardi. « J'ai discuté avec le duc de Brunswick, écrivait-il de Berlin à l'abbé de Périgord, cette idée prétendue chimérique d'une alliance entre la France et l'Angleterre... Ils auront beau faire les politiques routiniers, ils auront beau s'évertuer dans leurs agitations subalternes, il n'y a qu'un grand plan, qu'une idée lumineuse, qu'un projet assez vaste pour tout embrasser, pour tout concilier, pour tout terminer : c'est le vôtre, qui, faisant disparaître, non pas les rivalités de commerce, mais les inimitiés absurdes et sanglantes qu'elles font naître, confierait aux

(1) Voyez Erich Wild, *Mirabeaus geheime diplomatische Sendung nach Berlin*, p. 186 et 191-193, et Pallain, *op. cit.*, p. 60-61.

soins paternels et vigilans de la France et de l'Angleterre la paix et la liberté des deux mondes (1)... » Avec le temps, Talleyrand était resté fidèle à la cause de l'alliance anglaise. En février 1792, lors de sa première mission à Londres, il avait eu l'ambition de la conclure. Il faisait valoir alternativement au ministre Lessart et à lord Grenville (2) que « deux nations voisines, dont l'une fonde sa prospérité principale sur le commerce et l'autre sur l'agriculture, sont appelées, par la nature éternelle des choses, à bien s'entendre, à s'enrichir l'une par l'autre, etc. » Et il rappelait : « Dans tous les temps, j'ai soutenu que l'Angleterre était notre alliée naturelle. »

Talleyrand et Danton se connaissaient. Élus presque au même moment administrateurs du département de Paris (3), ils s'y étaient souvent rencontrés. A présent, l'un cherchait un maître de politique étrangère, l'autre un protecteur; ils se rapprochèrent, et Danton fut convaincu sans peine que l'intérêt du gouvernement nouveau exigeait que la France eût avec l'Europe la paix, non la guerre (4). Pour commencer, il importait de maintenir à tout prix la neutralité britannique. Danton chargea Talleyrand de préparer la circulaire destinée à notifier, à expliquer et, s'il y avait moyen, à faire accepter aux cours d'Europe, spécialement au Cabinet de Saint-James, la déchéance de la monarchie et l'établissement du gouvernement provisoire. Talleyrand se prêta à cette besogne. Comme il lui arrivera en une autre circonstance, — à la mort du duc d'Enghien, dans laquelle il ne devait pas tremper plus que dans le 10 août, — il eut la faiblesse de consentir à être, devant l'Europe, l'avocat du crime : l'avocat, mais non pas l'artisan; la différence est grande. Ainsi que le remarquait très équitablement le duc Albert de Broglie à propos du drame de Vincennes : « Autre chose est de commettre un crime, autre chose de défendre un criminel, et jamais, dans la pire même

(1) Cité par Pallain, *Correspondance du prince de Talleyrand et du roi Louis XVIII pendant le Congrès de Vienne*, p. XIII-XV.

(2) Talleyrand à Lessart, 3 et 17 février 1792. Pallain, *la Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, p. 59 et 100.

(3) Talleyrand le 18 janvier 1791, Danton le 31.

(4) Grisé par les premiers succès des armées républicaines, Danton put un moment devenir un partisan de la guerre, un des champions des frontières naturelles. Mais bientôt il sentira de nouveau la justesse des vues de Talleyrand, et son fameux discours du 13 avril 1793, qui porta un coup décisif au système de la guerre de propagande, est tout plein des idées de son maître en diplomatie de l'hiver 1792.

des causes, on n'a confondu l'avocat avec le coupable (1). »

Dans un mémoire, tout entier de sa main, Talleyrand s'efforça donc de montrer à l'Europe le malheureux Louis XVI comme un tyran et un traître, les massacreurs des Suisses comme des héros, l'Assemblée, « immuablement fidèle aux principes, » comme le sauveur et le garant de l'ordre et de la paix. Puis, il s'adressait directement au gouvernement britannique. Il ne faut pas, disait-il, qu'un malentendu se produise entre l'Angleterre et la France, qu'elles se brouillent; que George III et ses ministres, prenant pour une insulte et une menace à tous les rois, le renversement du roi de France, déclarent la guerre à la Révolution :

Le gouvernement provisoire de France vient présenter au gouvernement anglais l'expression la plus franche de son amitié, de sa confiance et de sa profonde estime pour le peuple qui, le premier dans l'Europe, a su conquérir et conserver son indépendance. Il attend de la nation anglaise le retour de ces mêmes sentimens, il s'empresse de lui déclarer qu'il punirait avec sévérité ceux des Français quelconques qui voudraient tenter de s'immiscer dans la politique d'un peuple allié ou neutre ; enfin, il l'invite à se rappeler que, lorsque le peuple anglais, dans des circonstances plus orageuses et par un événement plus terrible encore, se ressaisit de sa souveraineté, les puissances de l'Europe et la France en particulier ne balancèrent pas à reconnaître le nouveau gouvernement qu'il venait de se donner (2).

En rédigeant son audacieux plaidoyer, Talleyrand, du moins, était-il sincère? Se flattait-il de maintenir, par la seule magie de sa circulaire, un bon accord impossible entre le Conseil exécutif provisoire et le gouvernement de George III? Il serait difficile de le croire. Tout de suite et tout seul, il avait deviné l'effet produit à Londres, chez les whigs comme chez les tories, par la chute brutale de Louis XVI. « Le 10 août, porte une note confidentielle de son écriture, a dû nécessairement changer notre position ; il a peut-être sauvé l'indépendance et la liberté françaises, il a du moins écarté et puni des traîtres, mais il nous a paralysés. Dès ce moment, il n'est plus possible de répondre des événemens; il faut agir sur des bases nouvelles, ou plutôt, en s'abstenant d'agir, il faut se borner à prévenir et à surveiller les

(1) *Le Procès et l'exécution du duc d'Enghien*, Paris, 1888, p. 30.

(2) *Affaires étrangères, Angleterre*, 582, pièce 6. Ce document a été publié par M. Pallain dans son beau livre : *le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, p. v-ix.

coups qui pourraient être portés » du côté de la neutralité de l'Angleterre. Le rappel de l'ambassadeur anglais, lord Gower, était aussitôt venu donner corps à ses avertissemens. Et cependant, il n'avait pas hésité à composer son mémoire que Lebrun transmit à Chauvelin le 18 août. Ce mémoire, il faut l'avouer, malgré toute l'habileté de son auteur, n'était d'ailleurs pas opportun. Ainsi que le faisait remarquer Chauvelin, le sort de Louis XVI inspirait aux Anglais, sans exception, de l'intérêt, même de la sympathie; on craignait à Londres pour sa vie, et l'allusion transparente à la révolution de 1648 était un manque de tact dans un pays où l'on commémorait tous les ans, par un jour d'humiliation, la mort de Charles Ier. Le ministre plénipotentiaire de France, qui n'était peut-être pas fâché de montrer que, depuis le départ de Talleyrand, il n'était plus en tutelle, résumait son avis par ces mots : « Je me suis toujours plus convaincu que cette pièce était à quelques égards inconvenable et en tous points de la plus parfaite inutilité (1). »

Au fond, c'était beaucoup moins pour les Anglais que pour les nouveaux maîtres de la France, qu'avait écrit Talleyrand. Le 10 août, qui mettait le pouvoir aux mains des Girondins avancés et des Jacobins, avait achevé la déroute des constitutionnels. Désormais, ils seront suspectés, traqués, guillotinés. Ils n'ont qu'un moyen de salut, l'émigration. Mais l'émigration même leur est devenue difficile, presque impossible, depuis que, le 28 juillet, l'Assemblée a décrété que seuls les citoyens chargés d'une mission par le gouvernement, les gens de mer et les commerçans auront droit à un passeport. Ce passeport, c'est le moyen légal d'émigrer : Talleyrand voulut l'obtenir. Il avait d'abord demandé au Conseil exécutif d'être renvoyé en Angleterre pour y continuer sa mission. A l'unanimité, le Conseil exécutif avait refusé (2). Alors, il sollicita un passeport « pour retourner à Londres, non comme chargé d'aucune fonction publique, mais comme l'ayant été, » et la note aux puissances, rédigée au même moment, fut le prix dont il espéra le payer : l'un explique l'autre.

Étant venu à Paris il y a un mois par congé du ministre, M. Talleyrand a laissé en suspens à Londres quelques objets qui demandent absolument

(1) 28 août. *Affaires étrangères, Angleterre*, 582, pièce 23.

(2) Voyez le discours de Roland à la Convention le 7 décembre 1792 (*Moniteur universel* du 9 décembre).

sa présence. Le congé qu'on lui accorda ayant dû lui paraître une assurance très positive de retour, il n'a pas craint de prendre des engagemens qui rendent ce retour nécessaire au moins pour quelques jours. Il espère que le Conseil exécutif provisoire qui, bien certainement, n'a qu'à se louer de ce qu'il a fait en Angleterre, voudra bien lui en faciliter les moyens. Un refus sur une telle demande lui semblerait un genre de malveillance qu'il n'a point méritée.

Ainsi s'exprimait la requête de Talleyrand. Le Conseil exécutif y répondit par une annotation sèche : « Décidé que les barrières vont être ouvertes et qu'il n'y a pas lieu à délibérer (1). »

Talleyrand ne se tint pas pour battu. Armé de sa note aux puissances, il revint à la charge. Il avait imaginé qu'il y aurait intérêt pour la France à négocier avec l'Angleterre l'établissement d'un système uniforme de poids et mesures : en qualité d'auteur d'une proposition faite en ce sens à l'Assemblée constituante, il s'offrit à être le négociateur. La peur le stimulait dans ses démarches. Il était, en effet, sous l'empire d'une panique. Quitter Paris et ses dangers, mettre la mer entre les massacreurs et lui, fuir très vite, très loin, devenait son idée fixe, — une idée de cauchemar. Il confiait ses terreurs à Gouverneur-Morris qui les a enregistrées dans son journal ; il pressait Danton de ne pas l'abandonner, fébrilement. Barère rapporte dans ses *Mémoires* que, le 31 août, à onze heures du soir, il trouva place Vendôme, chez le ministre de la Justice, « M. l'évêque Talleyrand en culotte de peau, avec des bottes, un chapeau rond, un petit frac et une petite queue, » prêt à partir sur-le-champ si le passeport libérateur lui était remis. Ce ne fut pas encore pour cette nuit-là... Les événemens des premiers jours de Septembre achevèrent d'exaspérer sa crainte et son désir. Aux personnes qu'il rencontrait, il répétait comme un refrain : Éloignez-vous de Paris ; et il leur racontait des choses à faire frémir : « Ceux qui détiennent actuellement le pouvoir ont l'intention de quitter Paris et d'enlever le Roi ;... ils se proposent de détruire la ville avant leur départ (2). »

Enfin, le 7 septembre, il eut le bienheureux passeport : « Laissez passer Charles-Maurice Talleyrand allant à Londres par nos ordres. » Les six membres du gouvernement provisoire l'avaient signé. Sans perdre une minute, Talleyrand s'esquiva (3).

(1) *Affaires étrangères*, *Angleterre*, 585, pièce 41.
(2) *Journal de Gouverneur-Morris* (traduction Pariset), p. 331. Voir aussi p. 328.
(3) Il quitta Paris le 8 septembre et s'embarqua le 10.

II

Le retour de Talleyrand à Londres y fit du bruit. Vers le même temps, arrivaient des fugitifs de marque : Mathieu de Montmorency, Stanislas de Girardin, Beaumetz, Jaucourt, arraché par Mme de Staël aux prisons de l'Abbaye quelques heures seulement avant les massacres ; l'ex-constituant d'André qui, en ouvrant à Paris une épicerie, n'avait pas désarmé les soupçons démocratiques et que la haine de Brissot forçait à l'exil ; Montrond et la duchesse de Fleury, d'autres encore. C'était tout le groupe de ceux qui avaient épousé avec une sorte d'enthousiasme la Révolution commençante et qui, à présent, brisaient avec elle pour ne pas être brisés par elle.

Que signifiait cette émigration nouvelle? Les hypothèses allaient bon train. Chacun, sans trop savoir, disait son mot. Le *Morning Chronicle*, organe des Anglais amis de notre Révolution, inséra, le 18 septembre, cette note qui avait l'allure d'un communiqué :

Messieurs de Talleyrand-Périgord, de Montmorency, d'André, de Jaucourt, Beaumetz, Le Chapelier et plusieurs autres ont été tous obligés de chercher ici un asile contre la furie de cette faction qui, maintenant, en France, viole tout principe de justice et d'humanité. Leur seul crime semble être de s'être contentés d'abolir les abus de l'ancien gouvernement et d'y substituer une libre monarchie, et de n'avoir pas voulu coopérer à établir l'anarchie et la proscription sous le nom de République. On peut conjecturer ce qu'on doit attendre de cette Révolution républicaine d'après cette seule observation qu'elle commence par l'assassinat, l'emprisonnement ou l'exil de tous les hommes distingués dans leur pays par leur talent et leur patriotisme.

Que Talleyrand fût lui-même l'auteur de cet entrefilet, comme se l'imagina Chauvelin (1), c'est fort possible. Il ne se résignait pas à n'être à Londres rien, — rien qu'un émigré sans fortune. Il voulait bon gré mal gré, en agitant la presse, en s'imposant de force, retrouver au moins l'apparence d'une mission officielle qui le décorât et le protégeât. Dès le 14 septembre, au débotté, il avait couru chez le nouvel envoyé de la France, — son propre successeur, — le grammairien Noël, pour lui dire qu'il était

(1) Noël à Lebrun, 18 septembre. *Affaires étrangères, Angleterre*, 582, pièce 85.

prêt « à servir (1). » L'accueil fut sans doute froid, car, le 18 septembre, dans une lettre à son ami Radyx Sainte-Foy, il décochait au diplomate improvisé une pointe : « Noël est ici en bien mauvaise posture. Il n'a pas trop laissé échapper les occasions de faire des sottises. » Talleyrand profita de la circonstance pour donner à Sainte-Foy, qu'il savait être un familier de Danton, quelques indications sur les dispositions du gouvernement britannique, et, à propos de la marche de Brunswick en Champagne, il glissa cette déclaration de patriotisme : « Quand on est Français, on ne peut pas supporter l'idée que des Prussiens viennent faire la loi à notre pays. »

Le 18 septembre également, dans le même désir de paraître, Talleyrand offrait à lord Grenville ses services officieux :

Je tiens beaucoup à ce que vous sachiez, lui écrivait-il, que je n'ai absolument aucune espèce de mission en Angleterre, que j'y suis venu uniquement pour y chercher la paix et pour y jouir de la liberté au milieu de ses véritables amis. Si pourtant mylord Grenville désirait connaître ce que c'est que la France en ce moment, quels sont les différens partis qui l'agitent, et quel est le nouveau pouvoir exécutif provisoire, et enfin ce qu'il est permis de conjecturer des terribles et épouvantables événemens dont j'ai été le témoin oculaire, je serais charmé de le lui apprendre... (2).

A ces avances, il ne semble pas que lord Grenville ait répondu.

Sans être découragé, Talleyrand se rejeta vers Lebrun. Ne lui devait-il pas des remerciemens pour son passeport ? Et l'occasion était bonne, en lui envoyant du même coup quelques renseignemens et quelques conseils, de bien montrer qu'on pouvait encore l'employer avec fruit :

Je suis arrivé, Monsieur, à Londres, samedi dernier (3), à l'aide du passeport que vous m'avez accordé et dont j'ai de nouveau l'honneur de vous remercier. Comme je n'étais chargé d'aucune mission après en avoir exercé une, j'ai dû le dire en arrivant, et les papiers publics l'ont annoncé en prêtant chacun à mon voyage des motifs au gré de leurs opinions ou de leurs préjugés, ce qui est assez indifférent. J'ai écrit à mylord Grenville; mes anciennes relations avec lui et son caractère très loyal m'en faisaient un devoir. Je voulais aussi lui apprendre que j'étais ici sans caractère ni mission, et en même temps je tenais à me conserver auprès de lui en bonne attitude pour pouvoir être utile à mon pays... Tout ce que, dans les conver-

(1) Noël à Danton, 14 septembre. *Archives nationales*, AF II, 63.
(2) Voyez sir Bulwer, *Essai sur Talleyrand* (traduction Perrot), p. 134-136.
(3) Le 15 septembre. Il est à noter que Noël dit avoir vu Talleyrand le 14.

sations, j'ai pu recueillir jusqu'à ce jour, me laisse espérer que l'Angleterre restera neutre, quoiqu'on ait beaucoup dit ici et à Paris, et surtout beaucoup désiré le contraire. Je ne dois pourtant pas vous laisser ignorer que, si la Révolution de France a toujours de zélés partisans en Angleterre, les crimes des premiers jours de ce mois, et surtout l'assassinat de M. de La Rochefoucauld (1), qui jouissait ici de la plus haute réputation de vertu et de patriotisme, nous en ont fait perdre plusieurs que je regrette extrêmement.

Puis l'ancien Mentor de Chauvelin signalait l'exode de plus en plus nombreux des prêtres français en Angleterre; il dénonçait les conciliabules que tenaient les colons de Saint-Domingue réfugiés à Londres, et, pour finir, faisait discrètement part que son homme de confiance, — son ex-grand vicaire à l'évêché d'Autun, — Des Renaudes, allait se rendre à Paris : peut-être le ministre voudrait-il causer avec lui (2)? — De même que lord Grenville, bien que pour d'autres motifs, le ministre Lebrun ne prit pas la peine de répondre. L'empressement de Talleyrand n'avait point trouvé d'écho; son zèle resta sans emploi.

Plus tard cependant, lorsqu'il s'agira de faire effacer son nom de la liste des émigrés, Talleyrand prétendra qu'il n'a passé la Manche que sur l'ordre du Conseil exécutif provisoire : « J'étais chargé, dira-t-il, d'essayer de prévenir la rupture entre la France et l'Angleterre (3). » Ses avocats à la tribune de la Convention, Tallien, Joseph Chénier, plus encore Boissy d'Anglas, laisseront entendre ou affirmeront qu'il est parti « avec une mission du gouvernement. » En l'an VII, revenant à la charge, lui-même essaiera encore d'expliquer, par une phrase ambiguë, son voyage à Londres : « J'étais sorti de France parce que j'y étais autorisé, que j'avais reçu même, de la confiance du gouvernement, des ordres positifs pour ce départ (4). » — Comment se débrouiller parmi ces contradictions? Qui croire : le Talleyrand de 1792, qui se plaint de ne pas avoir de mission, ou le Talleyrand de 1795, qui se vante d'en avoir rempli une? Sans hésiter, le premier. La version du second est toute de circonstance. Talleyrand et ses amis inventèrent la mission et en jouèrent dans un temps où il n'était ni bon, ni sûr d'être considéré comme un

(1) Il s'agit du duc de La Rochefoucauld d'Enville, ancien président du département de Paris, qui avait été massacré à Gisors le 14 septembre.

(2) 23 septembre 1792. *Affaires étrangères, Angleterre*, 582, pièce 103.

(3) Pétition à la Convention nationale du 28 prairial an III.

(4) *Éclaircissemens donnés par le citoyen Talleyrand à ses concitoyens.*

émigré; où même le passeport le mieux en règle ne mettait pas à l'abri des soupçons et des représailles. Mais, à l'automne de 1792, Danton, pas plus que Lebrun, n'en fit son agent en Angleterre : l'un et l'autre auraient eu trop peur de se compromettre. Si, d'ailleurs, on rencontre beaucoup de textes contemporains où Talleyrand propose ses bons offices, on n'en trouve pas un seul où il apparaisse à l'œuvre, — à moins qu'on n'ajoute foi à sa fameuse correspondance avec Mme de Flahaut et le ministre des Affaires étrangères publiée en 1793; mais qui l'oserait? Il n'est même pas certain qu'on lui ait confié, à défaut d'une négociation politique, quelque vague mission comme il y en eut plusieurs à l'époque, comme Stanislas de Girardin en obtint une par l'entremise de son ami Maret. Ces missions, que personne ne prenait au sérieux, permettaient à ceux qui les recevaient de passer la frontière sans encombre. Peut-être Talleyrand fut-il chargé d'aller ainsi consulter les économistes anglais sur les moyens d'établir l'unité des poids et mesures? On ne saurait cependant l'affirmer, et le mieux est de s'en rapporter aux explications que, parvenu à la vieillesse, alors que ce n'était plus une tare d'avoir émigré, il a fournies de sa conduite : « Mon véritable but était de sortir de France, où il me paraissait inutile et même dangereux de rester, mais d'où je ne voulais sortir qu'avec un passeport régulier, de manière à ne pas m'en fermer les portes pour toujours (1). » — Ne pas se fermer pour toujours les portes de France : voilà ce qui fait tout comprendre. Talleyrand, homme prudent, non moins soucieux du lendemain que de l'heure présente, ne voulait pas se brouiller irrémédiablement avec un gouvernement, même redouté et méprisé. Il lui demandait, coûte que coûte, une mission, afin de tenir la porte ouverte. Et lorsque, à la fin de novembre 1792, ayant échoué dans son dessein, il adressera en double à Danton et à Lebrun un *Mémoire sur les rapports actuels de la France avec les autres États de l'Europe*, son inspiration n'aura pas changé : entr'ouvrir la porte par où, à la première éclaircie, il se glissera dans Paris.

Talleyrand fut donc tout bonnement un émigré comme un autre. Il s'était retiré dans un des plus jolis quartiers de Londres, à Kensington square, tout près d'Hyde-Park. Pendant les premiers jours, il ne se montra guère. Incertain de l'accueil que

(1) *Mémoires de Talleyrand*, t. I, p. 225.

réservait Lebrun à ses offres de service, il se recueillait avant de prendre une attitude. Une femme séduisante, la comtesse de La Châtre, à qui le divorce permit de devenir la comtesse de Jaucourt, tenait sa maison. Quelques-uns de ses amis de France, eux aussi « chassés par les piques, » — entre autres Narbonne, qu'un jeune médecin allemand avait réussi à tirer de Paris, Mathieu de Montmorency et Beaumetz, — abritaient leur exil sous son toit.

Si l'on veut connaître quels étaient alors les vrais sentimens de Talleyrand, il faut lire une lettre qu'il écrivit, le 3 octobre, au marquis de Lansdowne. Il avait connu à Paris, puis retrouvé à Londres dans ses précédens séjours, ce grand seigneur d'esprit très large, très éclairé, qui avait suivi avec une chaude sympathie le mouvement de 89. Une amitié, que les années ne briseront pas, s'était nouée entre eux; ils avaient pris l'habitude d'échanger sur toutes choses leurs impressions, sans fard et sans calcul.

Milord, mandait Talleyrand à son ami, j'espérais depuis bien longtemps profiter de votre bonté et aller passer auprès de vous quelques jours d'esprit, de raison, d'instruction et de tranquillité... Quand on a passé les deux derniers mois à Paris, on a bien besoin de venir se retremper dans la conversation des hommes supérieurs. Dans un moment où l'on a tout dénaturé, tout perverti, les hommes qui restent fidèles à la liberté, malgré le masque de sang et de boue dont d'atroces polissons ont voilé ses traits, sont en nombre excessivement petit... Pour moi, Milord, ce que je désire, c'est que nous ne soyons pas absolument impuissans à la liberté. Comprimés depuis deux ans entre la terreur et les défiances, les Français ont pris l'habitude des esclaves, qui est de ne dire que ce qu'on peut dire sans danger. Les clubs et les piques tuent l'énergie, habituent à la dissimulation, à la bassesse; et si on laisse contracter au peuple cette infâme habitude, il ne verra plus d'autre bonheur que de changer de tyran. Depuis les chefs des Jacobins qui se plient devant les coupe-têtes jusques aux plus honnêtes citoyens, il n'y a aujourd'hui qu'une chaîne de bassesses et de mensonges dont le premier anneau se perd dans la boue (1)...

Loin des loups, ne craignant plus leurs crocs sanglans, Talleyrand était redevenu lui-même. Cette page frémissante fait penser aux dernières colères de Mirabeau, — du Mirabeau attristé et véhément dont il avait été, sur son lit de mort, le confident suprême. Comme le grand orateur qui avait vu avec effroi son

(1) Pallain, *la Mission de Talleyrand à Londres*, p. 419-20.

beau rêve d'une France rajeunie par la liberté en train de devenir un cauchemar hérissé de crimes, il ne voulait pas qu'on le prît pour le complice des hommes qui massacraient dans les prisons avant de guillotiner sur les places publiques.

Ce qui achevait d'ouvrir les yeux de Talleyrand, c'est qu'il trouvait à Londres tous les partis unis dans une même réprobation des événemens de Paris. Non seulement Pitt interrompt les relations diplomatiques avec la France ; non seulement Burke, l'éloquent et implacable adversaire des doctrines de la Révolution, s'indigne et triomphe ; mais les membres de l'opposition libérale, les Stanhope et les Grey, les Lansdowne et les Hastings, Mackintosh, le contradicteur de Burke ; Sheridan, Wilberforce, l'ami des noirs ; Fox lui-même, confessant tout bas que Burke « avait eu trop tôt raison (1), » — tous ceux qui ont le plus ardemment acclamé les principes de 89 comme une aurore de liberté, sont mornes, déçus, atterrés. Les agens du Conseil exécutif, malgré l'ennui qu'ils en éprouvent, ne peuvent pas ne pas constater cette révolte de l'opinion britannique. Les ministres refusent de s'aboucher avec eux, les particuliers s'écartent sur leur passage. Le 10 septembre, Noël raconte mélancoliquement à Lebrun qu'il n'a pu conserver des rapports qu'avec trois Anglais, et il ajoute : « Si je suis signalé ici comme jacobin, je n'ai rien à faire. Vous ne pouvez vous faire une idée de l'horreur qu'inspire ce mot... Le massacre des prisonniers a fait ici le plus mauvais effet. Nos amis n'osent plus nous défendre (2)... » De son côté, le 13 septembre, le comte Gorani, un Italien interlope que l'Assemblée avait naguère promu citoyen français et que le gouvernement nouveau entretenait à grands frais à Londres, écrit : « On ne parle de nous qu'avec la même exécration dont on parlait autrefois des flibustiers et des assassins. »

La surexcitation des Anglais de tous les partis contre les allures nouvelles et définitives de la Révolution était telle que la situation de Talleyrand à Londres devenait difficile ; il se sentait enveloppé dans une atmosphère de défiance et de haine. L'évêque catholique, qui avait rompu avec son Église, ne trouvait pas son pardon dans le royaume de Henri VIII et d'Élisabeth. Le

(1) *Mémoires du Dr Burney.* (Cité par lady Blennerhassett, *Mme de Staël et son temps*, t. II, p. 186.)

(2) *Affaires étrangères, Angleterre*, 582, pièce 53.

Constituant qui avait voulu modeler la monarchie de Louis XIV sur la monarchie de Guillaume d'Orange, n'était pas davantage amnistié par le pays qui avait fait la révolution de 1688. Objet universel d'effroi et d'horreur, la Révolution française couvrait d'une impopularité, mêlée de mépris, les hommes qui l'avaient servie, même pour la modérer. Leurs illusions, imprudentes peut-être, mais généreuses, leur étaient tournées à crimes : ils avaient comme allaité le monstre qui, menaçant les trônes, s'apprêtait à tout dévorer.

Le gouvernement britannique avait lui-même donné le signal de l'universelle défaveur où le diplomate le plus empressé et le plus habile à plaire allait se trouver perdu. Lorsque, à sa première mission près du Cabinet de Saint-James, Talleyrand avait été présenté au roi George, il n'avait reçu qu'un accueil glacial. La Reine avait fait plus : elle lui avait tourné le dos. Même les politiques, mieux exercés à feindre, avaient mis leur art à ne rien farder. Aux yeux de William Pitt et de lord Grenville, l'ancien grand vicaire de Reims, l'ancien évêque d'Autun n'était plus que le coadjuteur louche de Biron et de Chauvelin; il avait manqué à l'hospitalité anglaise en s'efforçant d'organiser ou de développer sur le sol britannique de prétendues associations de liberté qui, en correspondance avec les clubs de Paris, n'étaient pour la plupart que des associations de désordre. M. de Talleyrand, répétait Grenville, est « un homme profond et dangereux. » Les gens du monde avaient réglé leur attitude sur celle de la Cour et des ministres. Pour eux, Talleyrand était un « agent de faction ; » ils s'écartaient de lui (1).

Les émigrés, du moins ceux qui étaient intransigeans, attisaient cette malveillance hostile des Anglais. Quoique Talleyrand fût devenu l'un d'entre eux, ils le critiquaient et le dénigraient. Sévères pour l'évêque qui avait mal tourné, aigres pour le grand seigneur qui avait abandonné son ordre, ils étaient impitoyables pour le constitutionnel, tout modéré étant, à leur avis, cent fois pire qu'un jacobin.

A l'autre extrémité des partis, Talleyrand ne rencontrait pas de dispositions meilleures. Pour les fanatiques du jacobinisme, non moins que pour les violens de l'émigration, le modéré était

(1) *Journal and Correspondence of lord Auckland*, t. II, p. 410; *Journal de Gouverneur-Morris*, p. 369; *Souvenirs de Dumont de Genève*, p. 364-65 et 432; Pallain, *la Mission de Talleyrand à Londres*, p. 55.

la bête noire ; et les agens diplomatiques du Conseil exécutif, bons courtisans des clubs parisiens, flattaient cette manie. Ne pouvant négocier, ils espionnaient et dénonçaient. Ils dénonçaient les émigrés de toutes couleurs, par préférence les constitutionnels. Une dépêche signale le luxe de Narbonne, qui « a une maison, une voiture et deux domestiques, dépense avec profusion et paye une demi-guinée la moindre commission. » Une autre s'en prend à Louis de Noailles, à qui sa chevaleresque étourderie de la nuit du 4 août n'avait pas fait trouver grâce pour son rang et son nom. Duport est désigné comme « le conspirateur peut-être le plus criminel. » Mathieu de Montmorency, qui s'était lancé avec une sorte de candeur dans toutes les chimères égalitaires et humanitaires de la Révolution ; Chapelier, auquel est réservée la guillotine quand il retournera à Paris ; Stanislas de Girardin qui, plus heureux, deviendra préfet de l'Empire, toute « la bande des constituans et constitutionnels, » ainsi que disent ces pièces diplomatiques qui ont des airs de feuilles de police, est jetée en pâture aux soupçons et aux fureurs des forcenés de Paris. Mais le nom qui revient le plus souvent sous les plumes des délateurs, est celui de Talleyrand. Ses moindres démarches sont épiées, ses moindres paroles enregistrées. Chauvelin, lorsqu'ils s'étaient revus, l'avait amicalement accueilli ; au commencement d'octobre, il louait, près de Lebrun, son attitude patriotique, et le montrait tout joyeux de la victoire de Valmy. Bientôt, il craindra que sa fidélité au fugitif ne le compromette ; il trouvera moyen que son ministre apprenne qu'il est « brouillé » avec Talleyrand. Si Chauvelin, menacé lui-même par ses jaloux, ne pousse pas très loin l'attaque, Noël est moins réservé. Vrais ou faux, celui-ci ramasse tous les commérages, même contradictoires, qui peuvent éveiller la défiance. Un jour, il montre Talleyrand en conciliabules fréquens avec Fox. « Des gens qui tiennent au gouvernement, s'empresse-t-il d'ajouter, m'assurent qu'il ne jouit ici d'aucune estime, ni d'aucun crédit. » Une autre fois, il écrit : « Je sais positivement que l'évêque d'Autun a eu trois conférences avec lord Grenville, et que les dispositions paraissaient fort bonnes. Je ne tiens pas cette nouvelle directement du citoyen Talleyrand, n'ayant avec lui aucune communication. » Si Talleyrand s'éloigne de Londres avec Mmes de La Châtre et de Flahaut, peut-être simplement pour respirer en paix, ne serait-ce pas qu'il conspire ? S'il dîne

avec Montmorency et Narbonne, puis soupe avec Chauvelin, que cache cette manigance ? « C'est à vous à voir, conclut un correspondant du ministre Lebrun, si nous avons encore à louvoyer. » Un mystérieux personnage, Achille Viard, ci-devant officier de la maison du Roi, à présent espion de la fraction avancée du Comité de sûreté générale (1), envoie cet avertissement vague et menaçant : « Un ami m'a très fort assuré que nous devions nous défier absolument de MM. Chauvelin et Talleyrand (2). »

Repoussé à droite et à gauche, impuissant à lutter contre les animosités des partis, Talleyrand se souvint peut-être d'un mot profond du cardinal de Richelieu : « Il n'y a qu'à laisser faire le temps et à se consoler en cette attente. » Dans le Londres tumultueux et passionné de la fin de 1792, il attend, enfermé chez lui, silencieux, insaisissable ; il fait le mort. Seuls, quelques émigrés, quelques voyageurs de sa nuance franchissent sa porte et le tiennent au courant des affaires de France. Ce sont Narbonne; le publiciste genevois Dumont en veine de devenir un jurisconsulte à l'école de Jérémie Bentham; l'ex-abbé Louis, le diacre de la fameuse messe du Champ-de-Mars; puis d'anciens collègues de l'Assemblée tels que le chimérique duc de Liancourt ou le prince de Broglie, qui portera bientôt sa tête sur l'échafaud. Du côté des femmes, Mme de La Châtre, Mme de Flahaut, qui met la dernière main à son *Adèle de Sénange ;* Mme de Genlis, qui, pour distraire ses deux élèves, Paméla et Mlle d'Orléans, — la future Madame Adélaïde, — donne des soirées intimes. Talleyrand est l'étoile de ce petit cénacle ; aimable et pétillant, il y prodigue son entrain et sa grâce, à moins qu'il ne flétrisse la tyrannie jacobine : « Je n'ai jamais entendu parler, raconte à propos de lui Mme de Genlis, avec une indignation plus énergique, des excès qui se commettaient en France (3). »

Plusieurs libéraux anglais, qui se piquaient de ne point abandonner dans le malheur les constitutionnels français, tâchaient aussi d'adoucir l'exil de Talleyrand. Lord Lansdowne l'invitait à dîner chaque fois qu'il recevait un hôte de choix, et

(1) Voyez F. Masson, *le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, p. 274.

(2) Lettres de Chauvelin, Noël, X., et Viard en octobre et novembre. *Aff. étrang., Angleterre*, 582, pièces 149 et 151; 583, pièces 5, 28, 40, 68; Supplément 29, pièc 107.

(3) *Mémoires de la comtesse de Genlis*, Paris, 1825, t. IV, p. 351.

le proscrit était devenu le grand ami du fils de la maison, le petit lord Henry Petty, qui n'avait encore que treize ans. D'autres, le savant docteur Richard Priestley, physicien et chimiste, que le département de l'Oise envoya siéger à la Convention; George Canning, dont les clubs whigs applaudissaient alors les débuts d'orateur; Sheridan, les jurisconsultes Romilly et Bentham, Robert Smith, Fox et ses amis venaient s'entretenir avec lui (1).

Talleyrand n'essayait pas de sortir de sa retraite. Il observait, il méditait, il rêvait. Un jour, cependant, le Talleyrand, homme d'action, eut comme un réveil. Ce fut à la fin de novembre. Grisée par les succès de Valmy et de Jemmapes, la Convention venait de voter son fameux décret du 19 novembre. Les peuples étaient par elle invités à s'affranchir; elle leur promettait l'appui des armées de la République. La guerre était déclarée aux rois. Talleyrand frémit : la neutralité britannique, son œuvre, ne résisterait pas à ce nouvel assaut. Si, jusque-là, les Anglais, gens pratiques, avaient préféré la paix à la guerre, ce n'était point, il le sentait, par goût pour la Révolution. A part quelques libéraux et quelques républicains de clubs, peu leur importait que la France modifiât ses institutions. Mais, sans qu'il leur en coûtât rien, ni un matelot, ni une guinée, la nation rivale paralysait son commerce, laissait dépérir sa marine, détachait d'elle ses colonies; mieux que n'auraient fait dix années de guerre étrangère ruineuse et sanglante, la guerre civile abaissait la France. Les lords et les bourgeois d'Angleterre avaient contemplé ce spectacle avec un flegme satisfait. Mais, à présent, voilà que les choses changeaient. Les républicains victorieux menaçaient la Belgique et la Hollande, les grands débouchés continentaux de l'île trafiquante; ils poussaient les peuples à détrôner leurs rois; ils étaient saisis d'une frénésie antireligieuse. Inquiets pour leurs intérêts matériels, froissés dans leurs sentimens royalistes et chrétiens, les Anglais, d'indifférens, devenaient hostiles, et, comme on l'a dit, cette hostilité « était plus grave pour la République que celle d'un souverain, c'était l'hostilité d'une nation (2). »

Soit patriotisme, soit besoin de défendre une fois encore sa politique, Talleyrand, à l'heure même où il réprouvait le plus les excès de la Révolution, tâcha de servir la France en l'éclai-

(1) *Mémoires de Talleyrand*, t. I, p. 226-227.
(2) Sorel, *l'Europe et la Révolution française*, t. III, p. 212.

rant. Aux coureurs d'utopies, il vint parler de réalités pratiques; aux amateurs de guerre à outrance, il vint parler de paix. On a retrouvé, dans les papiers de Lebrun et dans ceux de Danton, un *Mémoire*, tout entier de sa main, daté du 25 novembre, *sur les rapports actuels de la France avec les autres États de l'Europe* (1). C'est un merveilleux cours de politique étrangère à l'usage des hommes d'État novices de la Convention. Les vues profondes, les pensées hardies et fortes y fourmillent.

Talleyrand marque d'abord la différence qui doit exister entre la politique d'un peuple libre et celle d'un gouvernement arbitraire. Le gouvernement arbitraire aura l'ambition d'exercer une « primatie » parmi les autres puissances; le peuple libre aura l'ambition d'être « maître chez soi » et n'aura jamais « la ridicule prétention de l'être chez les autres. » « On a appris, un peu tard sans doute, que, pour les États comme pour les individus, la richesse réelle consiste, non à acquérir ou à envahir les domaines d'autrui, mais à bien faire valoir les siens. » Ce principe posé, il en déduit que les relations des États entre eux ne doivent plus être les mêmes. Les gouvernemens arbitraires désiraient des alliances offensives; leurs traités avaient pour but tantôt d'« assujettir ou dépouiller des peuples, » tantôt d'« obtenir la prépondérance politique de l'une des parties, c'est-à-dire, en termes plus simples, d'assouvir son ambition et sa cupidité. » Les peuples libres ne concluront que des alliances défensives afin de sauvegarder leur indépendance réciproque. Mais la France nouvelle n'a pas plus besoin d'alliances défensives que d'alliances offensives : « Elle ne doit pas chercher dans une alliance quelconque un moyen d'indépendance, de force et de sûreté personnelle plus prompt et plus puissant que celui qui doit résulter de l'exercice libre et unanime de ses propres forces. » Si elle contracte des alliances, ce ne sera que pour « hâter le développement complet du grand système de l'émancipation des peuples. C'est là que doit se trouver le seul objet de sa politique actuelle, parce que c'est là que se trouve le vrai principe des intérêts généraux et immuables de l'espèce humaine. » Le territoire de la France, poursuit Talleyrand, « suffit à sa population et aux immenses combinaisons de l'industrie que doit faire éclater le génie de la liberté; » le mieux

(1) Ce mémoire a été publié par Robinet, *Danton émigré*, p. 243-251, et Pallain, *le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*. D. XLII-LVI.

est donc pour elle de « rester circonscrite dans ses propres limites : elle le doit à sa gloire, à sa justice, à sa raison, à son intérêt et à celui des peuples qui seront libres par elle. » Avec ces peuples qu'elle aura affranchis, elle s'alliera, non en vue des « secours qu'elle peut en tirer, mais pour ceux qu'elle peut leur offrir. » Quant aux autres États, avec lesquels de semblables « traités de fraternité » ne seraient point possibles, la France ne devra se lier à eux que par des « conventions passagères. » Tel est le cas pour la Prusse. Tel est aussi le cas pour la Turquie, dont il serait heureux d'obtenir « la libre navigation de la Mer-Noire, objet sollicité depuis si longtemps, avec tant d'ardeur, par tous les hommes instruits des vrais intérêts commerciaux de la France,... [et qui] ouvrira aux productions de notre sol et aux produits de notre industrie d'immenses débouchés dans les provinces ottomanes,... en Russie, en Pologne et en Perse. » Avec l'Angleterre également, ce sont « des rapports d'industrie et de commerce » que la France aura lieu de nouer. Citant en exemple les relations commerciales de la Grande-Bretagne et des États-Unis, auxquelles la proclamation de l'indépendance américaine a donné un plus vigoureux essor, Talleyrand conseille à la France et à l'Angleterre de libérer leurs colonies respectives. Mieux encore : Unissez-vous, leur dit-il, afin d'émanciper les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud ; elles seront, pour le commerce de l'Europe, un vaste champ tout neuf. Et il termine par cette pensée : « Après une révolution, il faut ouvrir de nouvelles routes à l'industrie, il faut donner des débouchés à toutes les passions. »

III

Au moment même où Talleyrand envoyait de Londres son *Mémoire*, à Paris, un événement très grave pour lui se produisait. En fouillant les Tuileries, on y avait découvert une armoire secrète, — *l'armoire de fer*, — où dormaient pêle-mêle des liasses de papiers. Qu'était-ce là ? Les curiosités soupçonneuses, aussitôt, furent en éveil. Le ministre Roland fit part de la trouvaille à la Convention. En hâte, on examina les documens, et, le 5 décembre, au nom de la Commission des douze, un rapport était lu à la tribune. Parmi les pièces analysées, les plus nombreuses, les principales, avaient trait aux relations de Mirabeau

avec la Cour; une se rapportait à Talleyrand. C'était une lettre, datée du 22 avril 1791, où l'intendant de la liste civile, M. de Laporte, mandait au Roi :

Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté une pièce qui a été écrite avant-hier, mais que je n'ai eue qu'hier après-midi; elle est de l'évêque d'Autun qui paraît désirer de servir Votre Majesté. Il m'a dit que Votre Majesté pouvait faire l'essai et de son zèle et de son crédit, en lui désignant quelque point que vous désireriez, soit du Département, soit de l'Assemblée nationale. S'il parvient à faire exécuter ce que vous lui aurez prescrit, vous aurez une preuve de son zèle (1).

Dès que le rapporteur eut fini de parler, sans perdre un instant, la Convention décréta : « Il y a lieu à accusation contre Talleyrand-Périgord, ci-devant évêque d'Autun et... le scellé sera mis sur-le-champ sur ses papiers. » En même temps, plusieurs arrestations, entre autres celles de Rivarol et de Parent de Chassy, furent décidées, et l'on vota d'acclamation que tous les bustes ou effigies de Mirabeau seraient recouverts d'un voile. Le lendemain, 6 décembre, « sur la réquisition du citoyen ministre de la Justice, » la Commune de Paris décernait contre Talleyrand un ordre d'amener ; des instructions furent données à deux commissaires pour apposer les scellés sur ses papiers (2).

Le 7 décembre, de nouveau, le nom de Talleyrand était prononcé à la Convention. Ce jour-là, le capucin défroqué Chabot, député du Loir-et-Cher, faisait lire le Journal de la mission à Londres d'un agent secret, Achille Viard, chargé par certains membres du Comité de sûreté générale de dépister les complots des émigrés. Viard prétendait qu'il avait vu en Angleterre Talleyrand et Narbonne, que Talleyrand y intriguait avec plusieurs prélats, notamment avec les évêques de Saint-Pol-de-Léon, de Lisieux, d'Angoulême, de Poitiers et d'Amiens, et qu'il s'était publiquement vanté de sauver Louis XVI, grâce à ses amis de la Convention. Les députés prêtaient l'oreille. Mais Achille Viard, au lieu de ne s'en prendre qu'aux absens, eut la maladresse de mettre en cause Roland et sa femme, Fauchet,

(1) *Recueil des pièces justificatives de l'acte énonciatif des crimes de Louis Capet, réunies par la Commission des vingt et un.* Pièces comprises au premier inventaire. Pièce 4.

(2) L'original de cet ordre d'arrestation fait partie de la collection d'autographes de M. Georges Cain, qui a eu l'amabilité de me le communiquer.

d'autres encore. Ils se défendirent hardiment, et ce fut le dénonciateur qu'on arrêta.

Que le coup dirigé contre le ministre girondin eût échoué, pour Talleyrand la chose importait peu. Son cas n'en devenait pas meilleur. Ainsi que l'écrivait une Anglaise de ses amies, « M. de Talleyrand comptait retourner bientôt en France et y arranger lui-même ses affaires : il devra maintenant se contenter d'être en vie. Quant à ses biens, hormis ceux qu'il peut posséder dans d'autres pays, il les perdra tous (1). » La révélation de l'armoire de fer avait renversé, comme un château de cartes, tout l'échafaudage d'habiletés grâce auxquelles il s'était flatté de quitter la France sans émigrer.

Talleyrand ne voulut pas cependant s'avouer tout de suite vaincu. Son secrétaire, Des Renaudes, était à Paris : dès le 15 décembre, il réussit à glisser dans la *Gazette nationale* une note en faveur de son maître. Adroitement, il faisait valoir que, parmi « les papiers impurs » de l'armoire de fer, on n'avait pas trouvé une ligne de Talleyrand. Bien mieux : le citoyen Lebrun a entre les mains la correspondance adressée par Talleyrand à Lessart, les preuves de sa complicité avec le château devraient y éclater ; eh bien ! que le ministre « déclare... s'il n'est pas vrai que c'est la correspondance la plus franchement, la plus vigoureusement patriotique qui existe dans ses bureaux, sans aucune exception. » Enfin, ajoutait Des Renaudes, « le jour même où le décret d'accusation a été rendu..., le ministre Lebrun et un membre du Comité diplomatique ont dû recevoir de Talleyrand un Mémoire politique dont toutes les vues appartiennent aux principes les plus purs de la Révolution. » Talleyrand, de son côté, avait sauté sur sa plume. « Je n'ai jamais eu, proclama-t-il lui-même dans la *Gazette nationale* du 24 décembre, aucune espèce de rapports, directs ou indirects, ni avec le Roi, ni avec M. Laporte. » Il aurait été sage de s'en tenir à cette négation : il alla plus loin, trop loin. Dans son ardeur à se laver de tout soupçon, il prétendit expliquer comment l'intendant de la liste civile avait pu écrire sa phrase ; il entra dans des détails si abondans, si précis, qu'ils sont à eux seuls un aveu (2).

(1) *Diary and letters of Madame d'Arblay*, London, 1847, t. V, p. 376. Mrs Phillips à miss Burney, 16 décembre 1792.

(2) J'ai dit dans mon livre, *Talleyrand évêque d'Autun*, p. 280-291, quelles avaient été les relations de Talleyrand avec la Cour aux mois d'avril et de mai 1791.

— Ni la lettre de Talleyrand à la *Gazette nationale*, ni une réclamation qu'il adressa directement à la Commission des vingt et un (1), ni le plaidoyer, ni les démarches de Des Renaudes (2), ne firent revenir la Convention sur son décret d'accusation.

Pendant ce temps, à Londres, les esprits se montaient de plus en plus contre les Français. On savait que des agens occultes du gouvernement de Paris, et surtout des émissaires des clubs jacobins, parcouraient le pays, prêchant la révolution aux comités insurrectionnels d'Irlande et aux sociétés démocratiques d'Écosse et d'Angleterre, promettant des subsides, même, assurait-on, distribuant des armes; et comme, dans une ville, on avait planté un arbre de la liberté, dans une autre, promené le drapeau tricolore, ailleurs, porté des toasts aux *Droits de l'homme* ou banqueté en l'honneur de Valmy; comme des orateurs populaires s'écriaient qu'il fallait abattre la Tour de Londres, ainsi qu'à Paris on avait fait de la Bastille, les fidèles sujets du roi George voyaient déjà leur pays prêt à s'embraser. La propagande française soufflait sur le feu naissant : guerre à la propagande française! Aussi, lorsque Pitt déposa à la Chambre des lords un projet de loi, — l'*alien bill*, — dont l'objet était de fermer la Grande-Bretagne aux armes et aux munitions envoyées du dehors, de faire surveiller rigoureusement par la police les étrangers et, au moindre prétexte, d'autoriser leur expulsion, l'opinion publique presque tout entière fut avec lui. Les lords votèrent la loi. A la Chambre des communes, Fox présenta en vain quelques objections; Burke, brandissant un poignard au milieu de l'émotion générale, prononça son mot fameux : « Préservons nos esprits des principes et nos cœurs des poignards français! Sauvons nos biens dans la vie et nos consolations dans la mort, les bénédictions du temps et les promesses de l'éternité! » Et, dans les premiers jours de janvier 1793, l'*alien bill* devint applicable.

(1) « Réclamation de Talleyrand-Périgord contre le contenu en une lettre de Laporte, » reçue à la Commission des vingt et un, le 21 décembre 1792. Il m'a été impossible de retrouver aux Archives nationales cette pièce signalée dans le *Quatrième recueil des pièces imprimées d'après le décret de la Convention nationale du 5 décembre 1792*, t. III, p. 174.

(2) « Mémoire justificatif pour Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, signé D. » Cette pièce fut remise sur le bureau de la Commission des vingt et un, le 18 janvier 1793. *Arch. nat.*, C. 219 (160[137]). Des Renaudes parle des efforts qu'il fit pour obtenir le retrait du décret d'accusation dans une note publiée par le *Moniteur universel* du 17 fructidor an III.

Précisément à la même époque, des bruits malveillans couraient sur Talleyrand; on insinuait qu'il s'était lui-même fait décréter d'accusation à Paris afin de donner le change aux défiances des Anglais et de travailler chez eux plus à l'aise à la propagande révolutionnaire. Qu'allait penser, qu'allait faire le gouvernement britannique? Talleyrand ne laissa pas à l'accusation le temps de se formuler : pour l'écraser dans l'œuf, il marcha au-devant. Le 1er janvier 1793, il adressait au Conseil du Roi une note détaillée. Après y avoir rappelé les missions que lui avait confiées Louis XVI, il exposait les raisons de son nouveau séjour à Londres.

Je suis venu en Angleterre, déclarait-il, jouir de la paix et de la sûreté personnelle à l'abri d'une constitution protectrice de la liberté et de la propriété. J'y existe, comme je l'ai toujours été, étranger à toutes les discussions et à tous les intérêts de parti, et n'ayant pas plus à redouter devant les hommes justes la publicité d'une seule de mes opinions politiques que la connaissance d'une seule de mes actions. Outre les motifs de sûreté et de liberté qui m'ont ramené en Angleterre, il est une autre raison, très légitime sans doute, c'est la suite de quelques affaires personnelles et la vente prochaine d'une bibliothèque assez considérable que j'avais à Paris et que j'ai transportée à Londres.

Il ajoutait :

Devenu en quelque sorte étranger à la France, où je n'ai conservé d'autres rapports que ceux... d'une ancienne amitié, je ne puis me rapprocher de ma patrie que par les vœux ardens que je fais pour le rétablissement de sa liberté et de son bonheur (1).

En même temps qu'il rédigeait cette note, il voulut, par précaution, se ménager un abri, au cas où le Cabinet de Saint-James le chasserait du sol britannique; il sollicita du grand-duc de Toscane l'autorisation de se retirer dans ses États, mais, de ce côté, il se heurta à un refus (2).

Après toutes ces alertes, Talleyrand passa quelques mois tranquilles. Le gouvernement britannique paraissait ignorer sa présence, et il put organiser sa vie d'émigré. Tantôt à Londres, dans sa petite maison de Woodstock Street, tantôt à la campagne, chez des amis, il employait ses matinées à prendre des notes sur les événemens quotidiens. Ses après-midi étaient

(1) Pièce publiée par Bulwer, *Essai sur Talleyrand*, p. 136-139.
(2) Pallain, *la Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, p. XXIX.

remplis par les visites et les courses d'affaires. Le soir, il allait dans le monde (1).

Tout proscrit qu'il fût par les Jacobins et malgré son horreur de ce qu'il appelait « le joug abominable » de la Convention, Talleyrand ne se résignait point à ne plus être utile à la France. Quelques jours avant le 21 janvier, il saisissait encore l'occasion d'envoyer un avis au ministre Lebrun. Il lui faisait dire, par l'agent Benoît, qu'il ne fallait pas désespérer de la neutralité anglaise; que Pitt hésitait à se lancer dans la guerre, et que, si un homme sympathique au Cabinet de Saint-James, Dumouriez par exemple, était chargé de reprendre les négociations, un accommodement lui semblait possible (2). — Tenace jusqu'au bout, Talleyrand défendait sa politique et, du même coup, avec son habituelle prévoyance, il se préparait le moyen de dire, plus tard, que, s'il y avait eu brouille entre la République et lui, ce n'était point par sa faute.

Le 21 janvier fit écrouler la dernière chance de paix. Lorsque, le soir du 23, la nouvelle se répandit à Londres que la tête du roi de France était tombée sur l'échafaud, il y eut dans toute la ville une explosion d'horreur. Depuis la Saint-Barthélemy, rapporte un historien anglais (3), aucun événement n'avait produit un tel effet de stupeur et d'indignation. La foule se pressait aux carrefours pour lire les affiches où étaient racontés les derniers momens de Louis XVI. Les théâtres furent fermés. La Cour, le Parlement, — sauf un politicien whig, — et le peuple entier, spontanément, prirent le deuil. « Tout homme, écrivait Maret à Lebrun, qui avait ou qui a pu se procurer un habit noir, s'en est revêtu (4). » Le 24, le roi George sortit en carrosse; un immense cri l'accueillit : Guerre aux Français! — Talleyrand porta le deuil de Louis XVI et, pour un temps, se désintéressa de la diplomatie de la Convention.

Au mois de février, on le trouve dans le comté de Surrey, à Mickleham. Là, les émigrés constitutionnels, attirés par un propriétaire riche et accueillant, M. Locke, qui leur offrait l'hospitalité de son beau domaine, Juniper Hall, avaient formé toute une

(1) *Mémoires de Talleyrand*, t. I, p. 227. Lettres de Talleyrand à Mme de Staël publiées dans la *Revue d'Histoire diplomatique* de 1890.

(2) *Mémoires de Dumouriez* (éd. in-8, 1823), t. III, p. 384.

(3) Lecky, *History of England in the XVIIIth century*, t. VI, p. 122.

(4) 31 janvier 1793. *Affaires étrangères, Angleterre*, 586, pièce 128.

colonie. Mme de Staël, qui arrivait de France, en était l'âme. Dans sa petite maison de Mickleham, se rencontraient Mathieu de Montmorency, qu'elle traitait « comme un frère, » Narbonne et son ami d'Arblay, ancien major général de la garde nationale de Paris; Malouet, très souffrant des nerfs; la princesse d'Hénin avec son fidèle Lally-Tollendal; Mme de La Châtre inséparable de Jaucourt; deux charmantes Anglaises, miss Fanny Burney, auteur délicat d'*Evelina*, et sa sœur, Mrs Phillips; enfin Talleyrand, dont la maîtresse de maison déclarait alors qu'il était « le meilleur des hommes. » Ces proscrits, qui, presque tous, avaient frôlé la guillotine, réunis, oubliaient les dangers d'hier, les menaces de demain; ils avaient un entrain presque joyeux. C'étaient entre eux des conversations à perdre haleine, des promenades à travers les prairies où pointaient les premières violettes, des jeux de société coupés d'éclats de rire. Ils travaillaient. Mme de Staël lisait des chapitres de son traité sur *l'Influence des passions*, dont Talleyrand disait qu'il « n'avait jamais rien entendu de mieux pensé ni de mieux écrit. » Lally-Tollendal déclamait ses tragédies d'une voix qui faisait trembler les vitres et avec des gestes terribles. Tous commentaient les événemens. Quelquefois, Mme de Staël organisait une partie en voiture. Un jour que Narbonne et Montmorency l'accompagnaient à l'intérieur et que Talleyrand était sur le siège, les échos de la discussion parvinrent jusqu'à lui, et, pour y placer son mot, du coude, il cassa la glace. Dans ce petit monde si animé, il se fit même un mariage : miss Burney se fiança à M. d'Arblay. Mais, de tous les émigrés qui fréquentaient Mickleham, « le plus charmant, » au témoignage de la gracieuse Anglaise, était Talleyrand. « C'est un admirable causeur, écrivait-elle à son père, poli, spirituel et profond. » Dans une autre occasion, après avoir reconnu qu'elle avait eu tout d'abord contre lui des préventions, elle disait à une amie : « C'est incroyable la convertie qu'a faite de moi M. de Talleyrand; je le considère à présent comme le premier et le plus délicieux des membres de cette exquise compagnie... Ses propos sont merveilleux autant par les idées qu'il remue que par l'esprit qu'il déploie (1). »

Cependant, sur ces gens qui semblaient d'esprit si libre, de cœur si insouciant, pesaient des préoccupations lourdes. Que

(1) Mme d'Arblay, *Diary and letters*, t. V, p. 400 et 402.

leur préparait l'avenir? Quelles angoisses morales, quelles misères matérielles leur apporterait-il? Que penser et, surtout, que faire? Mrs Phillips rapporte un entretien qu'eurent devant elle, un soir de mai, Narbonne et Talleyrand. A cette date, entre la Gironde et la Montagne, la lutte à mort était engagée; aux prises avec la Vendée et avec l'Europe, la Convention chancelait. « Dans huit jours d'ici, déclara Narbonne, il me paraît qu'on pourra voir assez clair pour former un plan. — Pour prendre un parti, remarqua M. de Talleyrand, il faut d'abord savoir si celui qui nous conviendrait sera assez fort pour justifier l'espérance du succès; sans quoi, il y aurait de la folie à se mêler de la partie. Mais pour moi, continua-t-il en riant, j'ai grande envie de me battre, je vous l'avoue. » Narbonne s'étonna. « Mais, reprit Talleyrand, je vous donne ma parole que ce me serait un plaisir de bien battre tous ces vilains gueux! — Eh non! s'écria Narbonne avec un mélange de lassitude et de tristesse; dites-moi donc le plaisir qu'il y aurait à donner la mort à ces pauvres misérables dont l'ignorance et la bêtise ont été les plus grands crimes. S'il fallait ne faire la guerre que contre Marat, et Danton, et Robespierre, et M. Égalité, et quelques centaines d'autres infâmes scélérats, j'y pourrais peut-être trouver de la satisfaction aussi. » Talleyrand ne répondit pas. Quelques instans plus tard, il se levait pour partir, et, très froidement : « Je vais quitter ma maison de Woodstock Street; elle est trop chère (1). »

Dans le même mois de mai, Mme de Staël fut rappelée à Coppet par son mari. Elle s'était attachée à Mickleham; elle s'en éloigna avec regret, emportant des jours qu'elle y avait vécus un souvenir plein de charme. « Douce image de Norbury, écrira-t-elle, venez me rappeler qu'une félicité vive et pure peut exister sur la terre!... »

Son départ laissait un grand vide. Cette femme de tant d'esprit, dont tous ses contemporains ont dit qu'elle était la vie bouillonnante, avait été le réconfort et la consolation des bannis et des vaincus. Elle absente, ce fut le découragement, pour beaucoup même la fin de l'espérance, tant son imagination toujours en travail savait enfanter de projets ou de rêves.

Nul peut-être plus que Talleyrand, qui trouvait en Mme de Staël un écho si vibrant de ses regrets et de ses ambitions, ne

(1) Mme d'Arblay, *Diary and letters*, t. V, p. 416-417.

ressentit la solitude où il retombait. Il voulut la tromper en lui écrivant sans cesse, mais ce n'était plus le soutien de chaque jour. « Je ne sais que faire, gémit-il; je m'ennuie ici, je suis excédé de ne pas avoir de nouvelles de France, ou plutôt des personnes que j'aime ou que je connais en France. Personne ici tout à fait selon mon esprit ou selon mon cœur (1). » Narbonne et Mme de Flahaut, restés à Londres, ne lui suffisaient pas. Il suppliait son amie de lui envoyer de longues lettres, à chaque courrier. Bientôt, il n'aura plus qu'une idée : aller en Suisse, la rejoindre; et il déclarera : « Ce qui est vrai au dernier degré, c'est que je ne connais de manière d'être décente et douce que dans notre réunion, et vous savez ce que j'entends par *notre*. » Quand il ne lui écrivait pas, il s'occupait encore d'elle. En septembre, il s'emploie à faire paraître chez un libraire de Londres les *Réflexions sur le procès de la Reine*, qui lui paraissent remplies « de belles et de spirituelles choses (2). » Si Marie-Antoinette, continue-t-il, « est assez heureuse pour pouvoir être sauvée par un bon livre, elle le sera par votre ouvrage (3). » Et il corrige lui-même les épreuves, il les fait revoir par son ami Sainte-Croix; il s'inquiète de la mise en vente; il prépare des articles pour les journaux anglais.

Un moment, les événemens de Toulon, qui venait de s'insurger contre la Convention et de proclamer Louis XVII, firent diversion à son souci. Il entrevit une possibilité de rentrer en scène, de rejouer un rôle. Il échafauda des projets, et ce fut à son amie qu'il s'empressa de les confier. La Constitution, lui écrivait-il, est le seul mot capable de rallier les esprits. « Mon vœu serait que les districts des départemens méridionaux, qui ont déjà fait connaître leur attachement à cette Constitution de 89, rappelassent à Toulon ou ailleurs les députés de l'Assemblée constituante. On aurait une Assemblée, et c'est l'essentiel : car il n'y a qu'une Assemblée qui puisse avoir longtemps une popularité assez forte pour aller en avant. Cette Assemblée serait convoquée par les districts et départemens méridionaux, et alors on pourrait bien dire qu'elle ne serait point sous l'influence des puissances étrangères. » Déjà, il proposait le prince de Conti pour être lieutenant général du royaume, avec Narbonne et Sainte-

(1) 20 août 1793. (*Revue d'Histoire diplomatique*, année 1890.)
(2) Talleyrand à Mme de Staël, 28 septembre 1793.
(3) Talleyrand à Mme de Staël, 3 octobre.

Croix pour ministres. Mais que les alliés, disait-il, restent prudens et discrets. Deux ans de guerre ont « assez démontré que, contre les étrangers, tout le monde est soldat en France, et les honnêtes gens qui détestent la Convention et les scélérats qui se sont dévoués à son service, parce que les étrangers se sont toujours présentés ou comme voulant conquérir le territoire, ou comme voulant détruire la liberté. » L'œuvre de salut ne pourra être faite que par des Français. Sans doute, il ne faut pas compter sur les aristocrates émigrés, « qui ont perdu tout ce qu'ils ont approché, » mais, en dehors d'eux et contre les républicains, il y a un parti nombreux, prêt à agir : les constitutionnels. « Nous sommes les seuls, insistait-il avec force, par qui l'on puisse défaire et refaire. » Il disait encore : « Je crois (et je suis sûr que vous êtes de cet avis) que si les constitutionnels étaient protégés dans les villes qui se mirent sous la sauvegarde des alliés, si on leur donnait la faculté d'émettre leur vœu, bientôt ils parviendraient à remuer le peuple, à faire entendre le nom de Roi sans terreur, à arracher la Reine de l'Abbaye, à donner sans secousse aux émigrés des moyens de rentrer dans leurs propriétés, à présenter aux Français et aux puissances une paix convenable et qui ne serait pas achetée par la servitude, à changer enfin la Constitution pour la rendre plus monarchique, plus gouvernante ; mais tout cela sans un nouvel éboulement (1). » — Le rêve de Talleyrand dura peu. Toulon fut écrasé par les canons du jeune capitaine Bonaparte ; les conventionnels y reparurent en maîtres. La Terreur triompha.

Déçu dans son attente, à bout de ressources, n'ayant plus en poche pour vivre que sept cent cinquante livres sterling, le produit de sa bibliothèque, Talleyrand se livra de plus en plus au découragement. « Je suis dans une disposition détestable, écrivait-il à Mme de Staël le 17 décembre, — deux jours avant la chute de Toulon. Je ne sais qu'espérer. Voilà la tentative de Moira qui devient nulle ; il est vraisemblable qu'il rentrera au premier jour à Portsmouth. Cela animera les républicains contre cette pauvre Vendée ; et des massacres sans nombre ! Toulon va bien mal. On apprend des nouvelles de batailles où il périt 20 ou 30 000 hommes, et le fond des affaires ne change pas. — Qu'espérez-vous ? »

(1) Lettres de Talleyrand des 28 septembre, 8 et 30 octobre.

Tandis que Talleyrand cherchait un refuge dans l'oubli et le silence, il était plus que jamais menacé à Paris comme à Londres. A Paris, son émigration était officiellement constatée le 29 août. Un mois plus tard, le 30 septembre, une perquisition était opérée à son ancien domicile, « rue de l'Université, n° 90, section de la fontaine de Grenelle. » Les limiers de la police firent d'ailleurs buisson creux. Des comptes de l'évêché d'Autun et des abbayes de Saint-Denis de Reims et de Celles-sur-Cher ; un registre de correspondance, des mémoires et des quittances, des brouillons de notes politiques sur les gouvernemens de France et d'Angleterre, des pièces relatives à une société de blanchissage en commandite : voilà le butin qu'ils rapportèrent dans vingt-quatre cartons soigneusement scellés. Le tout était sans intérêt et sans importance. Même cinq lettres, « par lesquelles, dit l'inventaire, on voit que les auteurs conspiraient contre le gouvernement, » n'apprirent rien à la police : aucune n'était signée et deux seulement étaient datées (1).

Ce serait aussi à la fin de l'année 1793, — à l'époque du procès de Lebrun-Tondu qui monta sur l'échafaud le 27 décembre, — qu'auraient été imprimées à Paris de prétendues lettres adressées par Talleyrand à cet ancien ministre et à Mme de Flahaut (2). Que ces lettres soient des faux, la question ne se pose même pas. Malgré une certaine habileté dans la rédaction, des erreurs matérielles, plus encore le ton général, font clairement voir qu'elles furent fabriquées de toutes pièces par un ennemi de Talleyrand. Il faudrait, a-t-on dit, les attribuer à Collot d'Herbois. Ne seraient-elles pas plutôt l'œuvre d'un émigré sans scrupules, intéressé à perdre Talleyrand près du gouvernement britannique? Dans ces lettres, en effet, qui contiennent des outrages grossiers à la mémoire de Louis XVI, mêlés à un programme de propagande républicaine à travers la Grande-Bretagne et à un projet de descente sur les côtes d'Irlande et d'Angleterre, tout est calculé pour scandaliser ou irriter le roi George et ses ministres.

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, la foudre s'amassait au-dessus de la tête de Talleyrand. Elle éclata le 28 janvier 1794.

(1) *Arch. nat.*, T. 1668 et T. 1685.

(2) Il m'a été impossible de trouver, dans aucune bibliothèque, un seul exemplaire de cette correspondance. Je n'en parle que d'après les larges citations qu'en ont faites Villemarest, Bastide, etc.

Ce jour-là, un mardi, vers cinq heures de l'après-midi, deux hommes se présentaient à son domicile. L'un se donna pour messager d'État, et, sans préambule, lui signifia l'ordre de quitter le royaume dans les cinq jours; faute de se soumettre, la déportation lui serait appliquée. Avec Talleyrand et, également en vertu de l'*alien bill*, étaient frappés un comte Zénobia qu'il « n'avait jamais vu, » un comte de Vaux, « dont il ne savait même pas le nom, » et un sellier de Bruxelles nommé Simon. De raisons à cette mesure, aucune n'était fournie (1).

Devant ce coup inattendu, Talleyrand fit preuve d'un ressort merveilleux. Ses amis étaient atterrés. Narbonne adressait à Mrs Phillips une lettre qui n'est qu'une lamentation; Beaumetz, dans un mouvement fraternel, s'offrait à l'accompagner jusqu'au bout du monde; Mme de Flahaut pleurait. Quant à lui, constate Narbonne, « rien n'égale son calme, son courage et presque sa gaieté. » Bravement, il faisait front à l'orage. « Si je n'avais écouté que ma première impulsion, a-t-il dit dans ses *Mémoires*, je serais parti sur-le-champ, mais ma dignité me commandait de protester contre la persécution injuste qu'on exerçait sur moi. » Pour commencer, il chargea deux de ses amis anglais de porter à Pitt et au secrétaire d'État Dundas une note où il les mettait au défi de « donner un seul motif, même un seul prétexte à l'acte dur dont il était l'objet, » et où il sollicitait l'autorisation d'être entendu, de connaître l'accusation qui pesait sur lui, d'être jugé : « J'ai dit, écrivait-il à Mme de Staël, que tout juge m'était bon, que je n'en récusais aucun. »

Les deux ministres restèrent impénétrables. Sans se laisser effrayer par ce mutisme, le 30, Talleyrand s'adresse à lord Grenville : il lui « demande la permission de se justifier de toute fausse accusation, déclare que si ses pensées se sont souvent tournées vers la France, ç'a été seulement pour déplorer ses désastres, affirme de nouveau qu'il n'a aucune correspondance avec le gouvernement français, représente la condition misérable où il sera réduit s'il est chassé des rivages de l'Angleterre, et termine en faisant appel à l'humanité aussi bien qu'à la justice du ministre anglais (2). » Il ne reçut aucune réponse.

(1) Narbonne à Mrs Phillips (*Diary and letters of Mme d'Arblay*, t. VI, p. 17-18), et Talleyrand à Mme de Staël, s. d. Cette lettre n'est pas à sa place dans la *Revue d'Histoire diplomatique* : elle aurait du être imprimée après une lettre du 17 décembre.

(2) Bulwer, *Essai sur Talleyrand*, p. 136.

Comme s'ils eussent intérieurement rougi des mobiles qui avaient décidé leur rigueur, les membres du gouvernement britannique s'enfermaient dans le silence. Le bruit courait dans le public qu'ils avaient obéi à des sollicitations étrangères. « Ce qui se dit le plus, note leur victime, c'est que c'est sur la demande de l'Empereur et du roi de Prusse que l'ordre m'a été donné de quitter le royaume. Apparemment que l'Empereur et le roi de Prusse craignent les gens qui pêchent à la ligne pendant l'été et corrigent les épreuves d'un roman pendant l'hiver. C'est à cela qu'a été employée cette tête active dont le séjour en Europe est si inquiétant (1). »

Lorsque Talleyrand jugea qu'il avait, pour l'honneur, assez protesté, il fit, sans hâte, ses préparatifs de départ. Où aller? Les dispositions de la Russie à son égard étaient peu rassurantes, celles de la Prusse franchement mauvaises. Restaient le Danemark et l'Amérique. Il choisit les États-Unis et retint une place sur le premier navire en partance pour Philadelphie.

Jusqu'au bout, sa fermeté ne se démentit point. L'épreuve avait retrempé son courage. « Une persécution bien injuste a ses douceurs, devait-il remarquer plus tard. Je ne me suis jamais bien rendu compte de ce que j'éprouvais, mais il était de fait que j'étais dans une sorte de contentement. Il me semble que, dans ce temps de malheur général, j'aurais presque regretté de ne pas avoir aussi été persécuté (2). » Le jour où, vieillard se remémorant son passé, Talleyrand écrivait ces lignes, il ne se vantait pas; il affronta le lointain exil avec une âme virile. Une lettre, qu'il adressait à Mme de Staël quelques heures avant de monter sur le vaisseau qui allait l'emporter hors d'Europe, rend bien son état d'esprit : « J'ai pris mon parti..., je m'embarque samedi. C'est à trente-neuf ans que je recommence une nouvelle vie : car c'est la vie que je veux; j'aime trop mes amis pour avoir d'autres idées; et puis j'ai à dire et à dire bien haut ce que j'ai voulu, ce que j'ai fait, ce que j'ai empêché, ce que j'ai regretté; j'ai à montrer combien j'ai aimé la liberté, que j'aime encore (3)... »

Talleyrand et Beaumetz prirent passage sur le bâtiment américain, le 2 mars. Avant que l'ancre ne fût levée, Talleyrand

(1) Talleyrand à Mme de Staël, s. d. *Revue d'Histoire diplomatique*, 1890, p. 91.
(2) *Mémoires de Talleyrand*, t. I, p. 230.
(3) *Diary and letters of Madame d'Arblay*, t. VI, p. 20-21.

écrivit encore plusieurs lettres. Au moment de s'éloigner des êtres qui lui étaient chers, d'entrer dans l'inconnu, une émotion le gagnait; et il recommandait à Mme de Staël de lui donner souvent des nouvelles, il remerciait tendrement Mrs Phillips de son aimable accueil, il disait à M. d'Arblay dans un billet, le dernier qui soit daté de Londres : « Adieu, mon cher d'Arblay; je quitte votre pays jusqu'au moment où il n'appartiendra plus aux petites passions des hommes. Alors, j'y reviendrai; non, en vérité, pour m'occuper d'affaires, car il y a longtemps que je les ai abandonnées pour jamais, mais pour voir les excellens habitans du Surrey... Je ne sais combien de temps je resterai en Amérique : s'il se référait (*sic*) quelque chose de raisonnable ou de stable pour notre malheureux pays, je reviendrais; si l'Europe s'abîme dans la campagne prochaine, je préparerai en Amérique des asiles à tous nos amis. Adieu !... je vous demande et vous promets amitié pour la vie. »

Deux semaines plus tard (1), le dos tourné à l'Europe où s'enfantait dans le sang un monde nouveau, Talleyrand faisait voile vers la terre de la liberté. Au fond de son cœur, la confiance en l'avenir n'était pas morte.

BERNARD DE LACOMBE.

(1) Mal renseignée, la *Gazette nationale* annonçait, dans son numéro du 11 ventôse an II (1er mars 1794), que l' « évêque d'Autun » s'était embarqué le 3 février pour la Hollande.

UNE VIE DE FEMME AU XVIIIe SIÈCLE

MADAME DE TENCIN

D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX ET INÉDITS

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

Les romans de Mme de Tencin étonneront peut-être le lecteur mal averti, et lui paraîtront fades à côté d'elle. N'aurait-il pas suffi qu'elle se racontât elle-même pour nous attacher à son récit? Des « tranches de vie, » quand cette vie a été si diverse, si riche d'émotions et de désirs, ne seraient-elles pas le plus passionnant des romans? Il nous semble même presque impossible que les souvenirs d'une réalité si prenante ne se soient pas imposés à son imagination, et que le roman n'ait pas été chez elle une transposition plus ou moins inconsciente de son passé. Ce sont là besoins de lecteur romantique, habitué à prendre la littérature comme un décalque de la vie. On chercherait en vain dans ses romans irréels et secs, pauvres de vice et de couleur, la femme cynique et hardie que fut Mme de Tencin. Ils sont anonymes,

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

c'est vrai, comme s'ils cachaient un secret ou dérobaient une pudeur; et, sur deux d'entre eux, elle a placé en première page des dédicaces énigmatiques qui semblent promettre des aveux (1). Mais ces dédicaces, même sincères, sont avant tout ruses d'auteur pour éveiller les curiosités; et cet anonymat, — qui fit tort à Mme de Tencin, puisqu'on a voulu lui dérober son petit lot de gloire pour le répartir entre ses neveux Pont-de-Vesle et d'Argental, — était alors de tradition chez les femmes : ni Mme de La Fayette, ni Mlle de Lussan, ni Mme d'Aunoy, ni Catherine Bernard n'ont inscrit leurs noms sur la couverture de leurs œuvres. Composés en des années d'assagissement et de demi-retraite, les romans de Mme de Tencin ne recouvrent aucune confidence volontaire. Elle les a écrits, non pour rendre du lustre à des scandales qu'elle eût préférés moins notoires, mais pour faire à sa manière œuvre d'art, pour purifier en quelque sorte son passé et reconquérir une certaine estime par le sérieux et la distinction de sa plume. Les amateurs de mémoires grivois seront déçus en les lisant.

Elle n'a pas échappé pourtant à la pression de ce passé toujours vivace en elle; quelques souvenirs personnels émergent çà et là, d'autant plus précieux qu'ils paraissent plus spontanés, et qu'ils trahissent pour ainsi dire son fond : telle allusion désobligeante aux gens du Châtelet est d'une victime qui a la rancune tenace; telle réflexion amère sur ces « ministres plus attentifs à mettre dans les places ceux qui conviennent à leur politique que ceux qui conviendraient aux places » est d'une sœur mal résignée à l'insuccès de son frère; l'accouchement clandestin de Mlle de Mailly, l'abandon de son nouveau-né, au coin d'une rue la nuit, sont racontés dans *le Siège de Calais* avec une sympathie et un intérêt, où la mère qui fit exposer son enfant sur les marches de Saint-Jean-Lerond a peut-être mis quelque chose de son émotion et de ses regrets : ce « sentiment de pitié pour la petite créature » ainsi sacrifiée, « cette espèce d'attendrissement pour la mère » presque irresponsable, ne serait-ce pas tout à la fois comme un remords furtif et comme un appel à l'indulgence?

(1) « C'est à vous que j'offre cet ouvrage, vous à qui je dois le bonheur d'aimer. J'ai le plaisir de vous rendre un hommage public qui ne sera connu que de vous, » (*Siège de Calais*). — « Je n'écris que pour vous, je ne désire des succès que pour vous en faire hommage, vous êtes l'univers pour moi. » (*les Malheurs de l'amour*).

Mais il y a d'autres souvenirs, plus certains et plus faciles à dégager : ce sont les souvenirs du couvent. Dans tous les romans de Mme de Tencin, le couvent a un rôle. Il est le confident des amours naissantes et des espoirs joyeux, le refuge des amours brisées et des tristesses résignées ; à tous les orages du cœur, il offre un cadre « romantique, » comme on dira bientôt : des deux côtés de la grille, dans les parloirs, sous les ombrages des parcs monastiques, parfois même dans le silence des chapelles, il se joue de plus douloureuses tragédies que dans bien des salons mondains. Toutes les scènes et situations empruntées à la vie claustrale, et qu'exploitera à satiété le roman ultérieur, depuis le roman d'analyse jusqu'au roman-feuilleton, sont déjà indiquées ou esquissées par Mme de Tencin : cérémonie de vêture, religieuse surprise dans sa cellule par son ancien amant, moine creusant sa fosse, moine sur son lit de mort, femme dans un couvent d'hommes, escalade d'un couvent et enlèvement nocturne d'une religieuse, etc., — l'imagination de Mme de Tencin semble se complaire en ces tableaux qui lui sont familiers ; et sa plume, d'ordinaire si sèche, prend comme malgré soi quelque couleur au contact de souvenirs qu'elle sent encore trop vivans. Est-ce réserve prudente ou témoignage sincère ? Cette nonne défroquée n'a pas cherché à sa fuite une excuse rétrospective dans la satire des couvens. Les religieuses qu'elle nous montre ne ressemblent guère à celles de Diderot, ni même à la jolie dominicaine qui attirait au parloir de Montfleury la jeunesse dorée de Grenoble. On ne trouverait parmi elles ni une coquine, ni une victime de la tyrannie monacale. La sœur du cardinal de Tencin n'éprouve du reste aucune indignation « philosophique » contre la discipline et les vœux. Elle parle avec une pitié déférente de ces cloîtres austères, « tombeaux prématurés, » où l'on vit dans un entier oubli du monde, » et où « la mort même des parens de ces bonnes filles ne leur est annoncée qu'en général. » Elle a sans doute des mots plus libres et plus durs sur ces couvens mondains où la richesse impose plus que partout ailleurs, où « des petits riens remplissent la tête de toutes ces filles enfermées, » et où, « pour n'être pas malheureuse, il faut pouvoir faire des sacrifices continuels de la raison et du bon sens. » Mais de tels mots sont rares et brefs. Elle n'a pas caché sa sympathie pour certains religieux dont « la piété n'était point cruelle, » « gens d'esprit qui avaient été longtemps dans le monde et que

divers accidens avaient poussés au cloître; » et peut-être même se dissimule-t-il quelque reconnaissance personnelle pour une indulgente amie de couvent dans ce jugement de Pauline*** sur la sœur Eugénie: « Je lui dois le peu que je vaux; elle m'a éclairée sur la plupart des choses; elle me les a fait voir telles qu'elles sont; et, si elle ne m'a pas empêchée de faire de grandes fautes, elle me les a du moins fait sentir. »

Je ne voudrais pas exagérer l'intérêt de ces souvenirs et leur nouveauté. Le couvent était alors une pièce nécessaire dans la machinerie des romans : il préparait pour les jeunes idylles des âmes naïves et intactes, il ensevelissait dans son silence les amantes malheureuses, à qui des parens barbares faisaient des vocations forcées, il abritait ou consolait sur le tard les remords ou les désillusions du cœur.

Mme de Tencin restait donc dans la tradition en utilisant après tant d'autres romancières les commodités du couvent. Mais si l'on se servait du couvent, on ne le faisait point connaître; c'était une force anonyme qu'on mettait sans peine en mouvement et qu'on ne songeait point à analyser. Mme de Tencin, qui sortait du cloître, y fit rentrer ses lecteurs derrière elle; elle sentit, et ce fut là une très juste intuition, que la vie religieuse pouvait fournir non pas seulement des épisodes dramatiques, mais des états d'âme encore mal étudiés. Ce sont des raisons d'art qui l'ont ramenée vers son passé; et dans ce retour en arrière, elle n'a pas cherché un biais facile pour déguiser des souvenirs ou des aveux. Elles existent, je crois, ces demi-confidences, et j'ai essayé moi-même de les mettre en valeur, mais elles sont involontaires, comme le pittoresque très maigre qui les accompagne.

Si pourtant Mme de Tencin avait voulu se mettre en frais d'enluminure, elle aurait su trouver comme personne les mots colorés, au besoin les mots crus, les images réalistes, même brutales, qui font revivre choses et gens; ou plutôt elle n'aurait eu qu'à les laisser venir sous sa plume. On verra par ses lettres quelle langue énergique, presque effrontée, était naturellement la sienne, avec quelle vigueur elle savait dessiner un personnage, souligner son geste familier, faire saillir son ridicule ou son vice. Quel contraste avec ses héros de romans, qui, toujours rebelles au mot propre, prennent en guise de petite vérole « cette maladie contagieuse si dangereuse pour la vie et si redoutable à

la beauté ! » Pauvres ombres décolorées, dont on sait qu'ils ont tous des « grâces infinies » dans le visage et des « charmes incroyables » dans l'esprit, et qui sont moins des individus que des résidus d'espèces. Cette pâleur uniforme du récit a permis à Mme de Beaumont d'écrire la troisième partie des *Anecdotes de la Cour d'Édouard II*, sans qu'une lecture rapide laisse apercevoir la soudure : c'est le même style déteint et lessivé. Celui de Mme de Tencin a cependant plus de finesse : il suit avec précision les sinuosités de la pensée ; c'est un exact et subtil instrument d'analyse. Tous les critiques furent alors unanimes à l'admirer. L'abbé Prévost en louait la « vivacité, » l' « élégance, » la « politesse, » la « pureté ; » et Voltaire écrivait à Mlle Quinault : « Je lis actuellement *le Siège de Calais;* j'y trouve un style pur et naturel que je cherchais depuis longtemps. » Dans le public, les romans de Mme de Tencin « passaient tout d'une voix pour des livres fort bien écrits. » Nous saisissons là sur le vif les conséquences de la discipline classique, à laquelle Mme de Tencin n'a point échappé : il lui a semblé que pour atteindre au vrai et grand art, il fallait atténuer et souvent supprimer ses sensations personnelles, leur ôter ce qu'elles pouvaient avoir de trop particulier ou de trop vécu, et ne s'intéresser qu'aux sentimens les plus généraux. Si Mme de Sévigné avait écrit des romans, elle n'eût pas osé sans doute y porter la libre verve de ses lettres, et par scrupule d'art, elle eût détruit, elle aussi, le meilleur de son art. Ne cherchons donc pas dans les romans de Mme de Tencin ce qu'elle n'a point voulu y mettre, ce qu'elle n'y a mis que par accident et presque sans le savoir : ses souvenirs, ses idées, sa façon de sentir la vie et de voir les gens. Œuvres volontairement impersonnelles, d'une correction toute littéraire, elles demandent à être jugées en elles-mêmes, pour ce qu'elles peuvent contenir de subtilité psychologique et de vérité humaine. C'est de ce point de vue qu'il les faut examiner. Mais on ne peut en parler comme de *la Princesse de Clèves* ou de *Manon Lescaut*. Qui a lu aujourd'hui *les Malheurs de l'amour* ou même *le Comte de Comminges?* et, les ayant lus par hasard, qui se les rappelle malgré leur brièveté? Qui aurait la mémoire assez sûre et assez souple pour se retrouver dans la multiplicité indistincte de leurs personnages et la complication si dense de leurs épisodes? Sans vouloir ici tenter des analyses impossibles, j'essaierai du moins de réduire à ses données essen-

tielles le problème psychologique qui est posé dans chacun d'eux.

Les Mémoires du comte de Comminges débutent comme *Roméo et Juliette :* l'amour a surgi inattendu, irrésistible et fatal entre deux jeunes cœurs que la haine héréditaire de leurs familles aurait dû éloigner l'un de l'autre pour toujours. Mais « la tyrannie des pères » fait de cet amour un martyre. L'amante est mariée à un affreux vieillard, et l'amant désespéré ensevelit son amour dans un cloître. C'est dans ce même cloître que, plus tard, enfin délivrée de son mari, essayant sous des habits d'homme d'oublier qu'elle est femme et doublement veuve, l'amie errante viendra elle aussi chercher la paix. Elle n'y trouvera que celui qu'elle croyait mort et qu'elle n'a cessé d'aimer. Sans se révéler à lui, elle saura découvrir qu'il garde son cœur tout plein d'elle ; et, dans cette maison où elle devrait être toute à Dieu, elle goûtera un plaisir triste et comme une vengeance contre le ciel à se nourrir ainsi solitaire de cet amour profane : douloureuses voluptés, qu'elle caressera jusqu'au jour suprême où, la cloche des agonisans ayant rassemblé autour de son lit tous ses frères agenouillés et son amant parmi eux, elle osera devant lui confesser sa misère et ses délicieuses faiblesses d'une voix apaisée déjà par la mort, mais toujours amoureuse.

En dépit de ses titre et sous-titre, *le Siège de Calais, nouvelle historique*, n'est qu'un roman de mœurs contemporaines encadré dans une « histoire » fantaisiste. Par gageure, dit-on, Mme de Tencin le fit commencer là où les autres le plus souvent finissent : sans le vouloir, et même d'abord sans le savoir, une honnête femme « a accordé ses dernières faveurs » à un ami de son mari, alors qu'elle croyait satisfaire sans plaisir au devoir conjugal. Cet homme qui l'a prise et surprise, elle le hait pour la honte qu'il lui a laissée, mais ne peut s'empêcher de l'aimer pour les grâces infinies de sa personne. Lui, le trop charmant voleur d'amour, tout humilié de cet égarement d'une nuit, s'enfermant désormais dans un silence respectueux, ne veut plus vivre que pour se faire pardonner. C'est là ce que se disent l'un à l'autre ces deux amans inavoués dans plusieurs entrevues muettes. Peu à peu, le pénible souvenir s'éteint, l'amour gagne, le mari meurt, et ils sanctionnent dans toute la liberté de leur tendresse ce que le hasard avait consommé. A l'arrière-plan, des jeunes gens jouent au chassé-croisé d'amour : chacun prend la

place de l'autre et se croit trahi; mais aucun ne l'a été, et les groupes se reconstituent en fin d'histoire, suivant les affinités des cœurs.

Il y a deux romans dans *les Malheurs de l'amour* : celui de Pauline et celui d'Eugénie. Moitié par naïveté, moitié par dépit, Eugénie s'est abandonnée en toute confiance à un homme dont elle se croyait aimée, mais ce n'est qu'un libertin et qui la trompe. Découragée par cette première expérience, elle n'a plus la force de vivre le vrai amour avec un vrai amant. Elle se retire au couvent, religieuse-philosophe; et, dans le parloir conventuel, elle reçoit l'amant fidèle qui se contente d'être l'ami. — Pauline, qui a de beaux écus et de plus beaux yeux, s'est trouvé un amant sincère dans la foule de ses prétendans intéressés. Des circonstances tragiques les séparent pour un temps. En cet éloignement, elle ne vit que de ses souvenirs et de ses espérances; lui, plus léger, « jeune et sensible, » trouve un divertissement dans un amour de grand chemin. Pris de remords, il se libère, sans pourtant oser revenir à son ancienne amie. Croyant la trahison sans retour, elle cherche l'oubli dans un mariage raisonnable; mais toute son estime pour un mari honnête est impuissante à se muer en amour; et ce n'est que très tard, avec une douloureuse résignation, qu'elle le laisse exercer tous ses droits. Il sent sa blessure en homme passionné qui voudrait être amant plus encore que mari, et en meurt de déplaisir. L'amant d'autrefois, enhardi, revient. Il a la bonne fortune et la consolation d'arracher à la mort celle qui l'aime toujours et de mourir à ses pieds amoureux et pardonné. Pauline dolente rejoint Eugénie au couvent.

C'est encore une « nouvelle historique » que les *Anecdotes de la Cour et du règne d'Édouard II, roi d'Angleterre*, mais l'histoire y est aussi frelatée et modernisée que dans *le Siège de Calais*. Comme *les Malheurs de l'amour*, les *Anecdotes* sont la juxtaposition de deux romans : l'un, très médiocre, où la responsabilité de Mme de Tencin est à peine engagée, puisqu'il a été terminé par Mme de Beaumont, est un vrai roman d'aventures avec enlèvemens, assassinats, chevaliers errans, maris barbares, etc.; l'autre est une adroite esquisse d'homme frivole, qui est beau et qui le sait, qui aime, mais qui s'aime plus encore, qui ne se croit pas obligé, même dans ses plus sincères amours, à une exacte probité si sa vanité est en jeu, et qui, parmi toutes

ses conquêtes amoureuses, cherche moins les douceurs de l'amour que les satisfactions de son amour-propre.

Mais on défigure ces romans en les simplifiant ainsi : dans leurs quelque cent ou cent cinquante pages, ils enferment la matière de plusieurs volumes, et il est difficile à une première lecture de s'y sentir à l'aise. Sauf les *Mémoires du comte de Comminges*, ils se développent tous sur triple ou quadruple plan. *Le Siège de Calais* est le chef-d'œuvre du genre : sur le devant de la scène, M. de Canaple et Mme de Granson traînent leur languissante histoire d'amour; derrière eux milord Arondel et Soyecourt se disputent Mlle de Roye; M. de Chalons fait sa cour à Mlle de Mailly; M. de Mailly épouse Mme du Boulay; Clisson et Mauny enlèvent Mlles d'Auxi et de Liancourt. Cette complication, qui pourrait croître à l'infini, est rendue plus gênante encore par le manque de concentration dans l'intérêt et de relief dans les personnages. Le roman va et vient au gré d'une fantaisie dont on ne surprend point le secret; c'est pour ainsi dire aux dernières pages que l'histoire principale parvient à émerger hors du fouillis des anecdotes adjacentes. Pour se retrouver en ces dédales, les noms seuls des personnages offrent une prise à la mémoire. Les personnages eux-mêmes, tous « bien faits, » avec des « figures régulières, » « pleins d'agrémens et de charmes *particuliers* (*sic*), » se suivent indiscernables en une longue théorie grise. Les paysages où ils se meuvent apparaissent rarement, et n'ont ni plus de couleur, ni plus de variété : il y a « le bois de haute futaie, » solitaire et silencieux, les rochers « escarpés et arides, » qui « répandent une certaine horreur conforme à l'état des âmes » désespérées; il y a encore le jardin, moins « horrible, » où l'amante rêveuse promène le soir sa « langueur négligée ; » voilà bien, je crois, les seuls décors qui soient parfois tendus derrière les acteurs. L'archéologie et le sens historique de Mme de Tencin apportent quelque gaîté parmi tout cet ennui : plus généreux que le roi Édouard, elle laisse la vie sauve aux Bourgeois de Calais qui « reçoivent un traitement digne de leur vertu. » Les rudes barons de la guerre de Cent ans badinent chez elle comme des courtisans de Versailles; ils vont au tournoi avec des devises d'un pétrarquisme adorable; ils tiennent salon, et y parlent sur un ton très « régence » de leurs maîtresses et de l'amour, qui est pour eux « une espèce de ridicule ; » ils craignent surtout « qu'on ne les soupçonne d'être

amoureux de leurs femmes, » et, « si par hasard ils l'étaient, » ils trouveraient « ce sentiment si singulier qu'ils le cacheraient avec soin. » La réalité contemporaine est traitée avec le même sans-façon ; il n'est « truc » si grossier et si puéril qui ne soit, le cas échéant, utilisé. S'il faut qu'un amant chassé par un père cruel revoie une maîtresse idolâtrée, un « hasard providentiel » les réunit sur la grand'route : « l'objet aimé » roule en équipage, les chevaux s'emballent, le carrosse verse, les dames se pâment, l'amant accourt à la minute favorable, et reçoit dans ses bras, avec l'amante évanouie, de délicieux aveux d'amour : « On s'attend bien, écrit Mme de Tencin, que c'étaient Adélaïde et sa mère, c'étaient effectivement elles. » Quand un personnage est devenu gênant ou inutile, une bonne fièvre survient qui le supprime sans bruit : on « meurt rien que de la douleur d'avoir été abandonné. »

Le lecteur d'aujourd'hui pourrait ainsi exercer aux dépens de Mme de Tencin une ironie facile, qui risquerait pourtant de porter à faux. Elle avait, — doit-on le rappeler? — un sens trop positif de la vie et une trop riche expérience pour prendre au sérieux ces fictions de fillette ingénue. Mais que lui importait leur puérilité ou même leur extravagance, si elle ne s'était proposé d'écrire ni des romans pittoresques, ni des romans réalistes, ni même des romans vraisemblables. Pour juger les siens à leur prix, il ne faut pas oublier dans quelle série littéraire ils se rangent. Le succès de Mme de La Fayette avait fait lever derrière elle toute une génération de romancières, qui mélangeaient comme elle à doses inégales l'histoire et la psychologie, et cherchaient dans le passé de beaux cas amoureux rehaussés par des noms illustres.

La réputation de Catherine Bernard, de la comtesse d'Aunoy, de Mlle de la Force, de Mlle Durand, de Mlle de Lussan, de Mme de Gomez et de leurs nombreuses sœurs est aujourd'hui un peu empoussiérée (1). Il n'a pas manqué alors de critiques considérables pour promettre à l'*Histoire d'Hippolyte* de Mme d'Aunoy ou à l'*Éléonor d'Yvrée* de Catherine Bernard l'immortalité des chefs-d'œuvre : pâles répliques de *la Princesse de Clèves*, elles sont comme le prolongement obscurci de sa gloire. A mesure d'ailleurs que le genre était exploité par des mains inhabiles, il

(1) On pourra consulter sur ces romancières le livre très nourri du baron de Waldberg : *Der empfindsame Roman in Frankreich*, t. I, Berlin-Strasbourg, 1906.

se vulgarisait. On trouvait plus commode de chercher la nouveauté dans les anecdotes apocryphes d'une pseudo-histoire que dans les délicates analyses du cœur. *La Princesse de Clèves* pourrait s'intituler *Mémoires de la cour de France sous le règne de Henri II*, mais tout l'intérêt est concentré dans le cœur douloureux de la princesse, tandis que les *Mémoires de la cour d'Espagne*, *Mémoires de la cour d'Angleterre*, *Mémoires de la cour de Charles VII*, les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, *Anecdotes de la cour de François Ier*, *Anecdotes de la cour de Childéric* et tant d'autres romans de même farine étouffent pour ainsi dire l'histoire sentimentale dans le pêle-mêle et le faste enfantin d'une cour imaginaire. Ceux qui se sentent un grand courage ou qui savent trouver leur amusement partout, pourront feuilleter ces petits livres. Ils y retrouveront les pauvres décors que Mme de Tencin nous a rendus familiers, le jardin avec son « cabinet de verdure, » les rochers « horribles » pour encadrer les désespoirs amoureux, et les grandes routes où versent les carrosses, les héros d'un « agrément infini » qui meurent de déplaisir, et des rois mérovingiens qui ressemblent comme des frères à Philippe III ou à Louis XIV : « Mérovée, dit Mlle de Lussan dans ses *Anecdotes de la cour de Childéric*, ce Mérovée, grand guerrier, grand politique, le prince le plus magnifique de son temps, fit bâtir un palais superbe et des jardins délicieux dans une île de la Seine... c'était dans ces beaux lieux que Mérovée s'allait délasser de ses soins avec un petit nombre de personnes choisies, telles que ces personnes bien heureuses des voyages de Marly. » « Le règne de François second, écrit Catherine Bernard au début du *Comte d'Amboise*, semblait dans ses commencemens devoir être agréable et heureux. La reine sa femme était une des plus belles et des plus spirituelles personnes du monde. Sa cour était composée d'une partie de ces hommes illustres qui avaient formé celle de Henri second, et les dames avaient autant d'agrément que les hommes avaient de valeur. Le comte d'Amboise et le marquis de Jamsac s'y faisaient distinguer ; leurs familles avaient toujours été opposées d'intérêt, etc. »

Les héros de Mme de Tencin ne sont donc pas sans famille. Aussi bien n'était-ce pas son intention de dépayser ses lectrices en leur montrant des figures inconnues dans des paysages exotiques. Il semble même qu'elle soit restée volontairement fidèle à tous ces procédés surannés du roman traditionnel pour

ramener plus sûrement l'attention sur les menus détails psychologiques. Ce n'est pas qu'elle ait repris pour son compte la méthode même de Mme de La Fayette. Elle l'a lue sans doute de très près. Il y a des réminiscences certaines de *la Princesse de Clèves*, de *la Princesse de Montpensier*, de *la Comtesse de Tende* dans *le Comte de Comminges*, *le Siège de Calais* et *les Malheurs de l'amour*; mais, dans les romans de Mme de La Fayette, l'intérêt est moins dispersé : ce sont des œuvres cornéliennes concentrées autour d'un conflit moral. Chez Mme de Tencin, il n'y a presque ni drame, ni lutte intérieure! chaque roman est plutôt une série de cas sentimentaux reliés entre eux par une intrigue quelconque. Et, de même que les ingénieux casuistes ne cherchent pas seulement à résoudre les problèmes posés par la vie, mais qu'ils en inventent pour exercer leur virtuosité, Mme de Tencin se soucie médiocrement de l'inauthenticité, de l'invraisemblance ou de l'indécence d'une hypothèse, pourvu qu'elle obtienne ainsi des situations rares et inattendues; car il s'agit moins pour elle de résoudre le cas en moraliste, comme peut faire un romancier à thèse, que de décrire et d'analyser ce cas avec justesse et précision. Étant donné une situation, dont la réalité ou la vraisemblance n'est pas à discuter, le jeu consiste à trouver l'état d'âme correspondant, et à le résumer, à le concentrer en la plus exacte et la plus courte formule.

En présentant au public l'*Éléonor d'Yvrée* de Catherine Bernard, Fontenelle avait déjà donné la définition du genre. Il y demandait une science subtile de l'âme, une étude nuancée des sentimens « avec toute la finesse possible, » l'analyse de « certains mouvemens du cœur presque imperceptibles à cause de leur délicatesse, » « un style précis, » qui « rassemble » beaucoup de pensées et d'émotions « en fort peu d'espace, » où « les paroles sont épargnées, et le sens ne l'est pas. » Mme de Tencin, amie et élève de Fontenelle, a satisfait admirablement à toutes ces exigences. Un lecteur attentif et fin, qui sait goûter la joliesse des détails, trouvera en la lisant des jouissances menues, mais vives. C'est surtout dans la description des états d'âme incertains, des sentimens qui se transforment ou s'atténuent, que son talent se complaît, et affirme sa maîtrise. Non que la grande passion soit absente de ses romans. Contemporaine de l'abbé Prévost, liée personnellement avec lui, ayant peut-être elle-même, parmi ses innombrables galanteries, reçu au cœur quelque secrète bles-

sure, elle a su parler de l'amour avec un sérieux presque tragique, comme d'une chose grave et sainte, supérieure à tout, et dont il fallait « se faire un devoir; » elle a reproché aux hommes de sa génération « le peu d'importance qu'ils y mettaient; » elle a trouvé des mots d'une « tristesse passionnée » pour faire sentir « l'affreux malheur de n'être point aimée : » « tout était couvert, dit Pauline, par cette douleur déchirante que je n'étais plus aimée... Je me croyais presque coupable de ce qu'il ne m'aimait plus... La terre entière à mes genoux ne m'aurait pas dédommagée du cœur que j'avais perdu. » La confession d'Adélaïde mourante (1), où l'amour sensuel est comme exalté et purifié tout ensemble par l'ardeur religieuse, ne serait indigne ni de Prévost, ni même de Rousseau ; mais il y a quelque chose de plus douloureux et de plus vrai dans la plainte d'une Manon ou d'une Julie.

Mme de Tencin se complaît plus volontiers dans l'analyse des sentimens plus humbles et plus mélangés. Amours qui naissent, tristesses qui s'endorment, ou qui se pénètrent de « douceurs, » émotions qui s'apaisent, cœurs incertains qui s'écoutent, — elle a, pour se mouvoir dans ces demi-brouillards de l'âme, des formules claires et brèves qui sont un plaisir pour l'esprit, tant elles disent en leur précision condensée : « Cet homme qu'il fallait haïr pour se sauver de la honte de l'aimer. » — « Nous nous parlions moins; les choses que nous nous disions autrefois, n'étaient plus celles que nous eussions voulu nous dire. Il n'y perdait rien ; je l'entendais sans qu'il me parlât. » — « Quand je ne le voyais plus, je subsistais de cette joie douce dont il avait rempli mon cœur. » — « Il ne lui manquait, pour avoir de l'esprit et du mérite, que la nécessité d'en faire usage. » — « Je crois que je l'aurais dispensé de m'aimer en ce moment, et qu'il m'eût suffi qu'il se fût montré digne d'être mon amant. » — « Elle en était touchée, mais n'y était point sensible. » — « Moins elle l'aimait, plus elle croyait lui devoir. » — « Quoiqu'elle parlât d'amour, elle n'était point tendre. » — « Je lisais dans ses yeux que le plaisir d'être aimé ne lui laissait point d'attention pour les peines que ma tendresse me donnait. » — « Comme je n'examinais point mes sentimens, je ne me donnais pas le tourment de les combattre. » — « Rien n'était plus plaisant que les peines

(1) Dans les *Mémoires du comte de Comminges.*

qu'il prenait pour donner à ses galanteries un air cavalier; c'était comme s'il m'eût dit : Je vous conseille de m'aimer, » etc. Ces mots ont besoin d'être remis en leur place pour prendre toute leur valeur. On en goûte mieux alors l'élégance un peu précieuse et le raffinement parfois trop subtil. Qu'on lise surtout *les Malheurs de l'amour*. Ce n'est point un chef-d'œuvre, mais c'est une œuvre bien distinguée. Le lecteur moderne n'y sera point choqué par des anachronismes ou des travestissemens ridicules. L'« histoire » en est absente, et les invraisemblances plus discrètes. L'intérêt dramatique y est médiocre, presque nul; mais, au contact des événemens, la mélancolie amoureuse y prend toutes les nuances, et la courbe des sentimens instables y est suivie d'un trait léger, délicat et sûr.

Ce qui lasse vite l'attention, c'est que nulle part on ne sent le frémissement personnel d'un tempérament ou d'un caractère. Les ingénieuses formules où se résume une situation sont des formules générales qui peuvent servir pour tous les cas analogues, abstraction faite des individus; c'est la théorie ou, si l'on veut, la casuistique de l'âme, ce n'en est pas la vie : « Si je voulais me laisser aller aux réflexions, écrit quelque part Mme de Tencin, cette matière m'en fournirait beaucoup; mais elles seraient également inutiles à ceux qui sont capables d'en faire et à ceux qui n'en font jamais. » Supprimant donc toutes les réflexions particulières comme « inutiles, » elle n'a cru devoir garder que les réflexions d'intérêt universel. Ainsi toute sa psychologie tend à se resserrer et à s'aiguiser en sentences ou principes généraux. Qu'on se rappelle les formules que je viens de citer; une très légère retouche les transforme en *maximes :* « Il y a des gens auxquels il ne manque, pour avoir de l'esprit et du mérite, que la nécessité d'en faire usage. » — « A de certains momens, on préférerait être moins aimé, pourvu que celui qu'on aime se montrât plus digne de l'être, etc. » Mais voici des « maximes » qui ne se déguisent pas. Elles sont nombreuses, et point niaises : « On se persuade, quand on est riche, que les talens s'achètent comme une étoffe. » — « L'amitié devient bien faible quand on commence à être occupé de sentimens plus vifs, et si elle reprend ses droits, ce n'est que lorsque le besoin de confiance la rend nécessaire. » — « Les femmes, en général, ont toujours de l'indulgence pour tout ce qui porte le caractère de tendresse, et les dévotes en sont encore plus touchées que les autres. » — « Dès

que nous sommes malheureux, tous ceux qui nous environnent prennent de l'empire sur nous. » — « Il y a des douleurs qui portent avec elles une sorte de douceur, mais il faut pour cela n'avoir à pleurer que ce qu'on aime et n'avoir pas à pleurer ses propres fautes. » — « Les hommes ne se croient obligés qu'à la fidélité du cœur, etc. » L'allure sentencieuse de ces romans n'avait point échappé aux contemporains ; ils avaient extrait du *Siège de Calais* et des *Malheurs de l'amour* « quelques pensées choisies. » Mme de Tencin eût mérité d'écrire les *Maximes* du XVIIIe siècle. Elle connaissait quelque peu les femmes et beaucoup les hommes ; elle avait assez de méchanceté pour tenir ses yeux en éveil, assez de souvenirs pour deviner juste, assez d'esprit pour dire finement et courtement. Elle eût pu, comme La Rochefoucauld vieilli, condenser son expérience en un tout petit livre précieux. Il est grand dommage qu'elle l'ait pour ainsi dire délayée en des romans fades. Elle eût fait ainsi œuvre plus rare, plus résistante et surtout plus personnelle. C'était là du moins que son instinct et son plaisir l'avaient depuis longtemps attirée ; sa lettre philosophique au Père Manniquet n'est déjà qu'une série de « maximes ; » on en retrouvera dans toute sa correspondance, et le divertissement préféré de ses « mardis » sera d'en discuter et d'en ciseler les formules avec l'aide de ses invités. Cherchons Mme de Tencin dans son salon et dans ses lettres plutôt que dans ses romans.

II

On peut dire que Mme de Tencin a toujours eu un salon. A Montfleury, dans le parloir du couvent, les beaux esprits de Grenoble lui faisaient une petite cour. A peine installée à Paris, gens de lettres et habitués de ruelles l'entourèrent, et, à défaut d'autres faveurs, se contentèrent de sa conversation : « C'est bien fâcheux, madame, lui disait le comte de Hoym, qu'il faille finir par du respect les lettres qu'on vous écrit ; » et, quoiqu'il s'obstinât avec une gaucherie ingénue à solliciter davantage, ce bon Saxon, homme de goût du reste et bibliophile passionné, était tout fier de s'initier aux finesses de l'esprit français dans la maison de Mme de Tencin : « Vous voir, lui avouait-il, est devenu pour moi une chose trop nécessaire pour pouvoir m'en passer ;

et depuis que vous m'avez joué le mauvais tour de me dégoûter de tout ce que je trouvais aimable avant que d'avoir l'honneur de vous connaître, vous êtes obligée à présent, en conscience, de me dédommager de l'ennui que vous êtes cause que je trouve partout. » D'autres, plus heureux peut-être en amour et plus illustres en littérature, n'avaient pas besoin d'une permission expresse pour se faire ouvrir la porte, à la maison de la rue Saint-Honoré. Ils y venaient à toute heure, en hôtes familiers et toujours invités. Un petit tableau, peint vers 1710 par ce pauvre diable de Jacques Autreau, nous a gardé le souvenir de ces réunions du matin, toutes gaies, tout intimes, autour de la table du déjeuner : trois convives seulement, et de cérémonie point. Fontenelle, correct et soigné, porte large perruque blonde, habit clair et veste en drap d'or ; Lamotte s'est emballé dans un manteau rouge; Saurin, tout en noir, est plus négligé, comme il est permis à un mathématicien. Derrière ce respectable triumvirat, la maîtresse de maison fait une apparition jeune : toute simple, en robe du matin avec un bonnet bien retroussé qui laisse voir sur le front deux jolis accroche-cœurs, elle apporte elle-même la chocolatière. Cependant Saurin argumente et gesticule. On cause, et sérieusement, semble-t-il. Voilà les premiers « mardis » du salon Tencin. Les débuts sont humbles, mais charmans.

Pendant bien des années, Fontenelle et Lamotte s'en furent ainsi causer chez elle sans pédanterie ni apprêt. On voit par des notes de police, prises en juillet 1729, qu'ils lui faisaient des visites presque quotidiennes et dînaient à sa table plusieurs fois la semaine. Dans l'amitié qui les unissait tous trois, il restait peut-être, si la légende est exacte, quelques souvenirs d'amour, mais ce qui la vivifiait surtout, c'était la sympathie ou plutôt la camaraderie des intelligences. Mme de Tencin n'en fit pas pourtant une amitié purement intellectuelle : elle ne la laissa pas oisive et sans profit. Ses amis devaient s'attendre à être réquisitionnés pour des besognes parfois inattendues : c'est Fontenelle, on s'en souvient, qui travaille en cour de Rome pour l'annulation de ses vœux, Fontenelle qui la présente au Palais-Royal, Fontenelle qui intrigue au ministère près de son ami Morville pour obtenir à l'abbé une ambassade ou un évêché. Faut-il rappeler enfin le rôle de l'excellent Lamotte dans les affaires de Rome et la préparation du concile d'Embrun? Mais ils faisaient mieux

encore pour leur amie. Ils la couvraient pour ainsi dire de leur dignité, l'entouraient de leur gloire alors considérable, et lui amenaient, pour qu'elle en fît sa cour, les jeunes auteurs à la mode et les vieux académiciens. Sauf Voltaire qui resta rebelle, il n'est guère d'écrivain distingué qui ne soit venu chez elle apporter un hommage curieux, bientôt déférent, et chercher comme un supplément de célébrité : Duclos, l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé Prévost, Marivaux, Montesquieu, Piron, Mably, Condillac, Helvétius, Marmontel, bien d'autres dont la faveur fut courte et la réputation mourut en chemin, vinrent ainsi rue Saint-Honoré, et pour la plupart y revinrent. Elle sut en effet les gagner par la cordialité virile et la simplicité de son accueil. Plusieurs même, et des plus illustres, lui donnèrent une amitié spontanée, faite d'affection, de respect, et de confiance intellectuelle, amitié dont elle aimait à se parer et qui reste aujourd'hui le plus sûr témoignage de sa valeur et de son charme. Elle avait pour ses amis une bonté ingénieuse qui touchait par son à-propos et sa discrétion. L'argent qu'elle avait amassé dans les tripots et les banques louches, elle savait le dépenser largement et noblement. Plus d'une fois elle a réparé d'une main légère la petite fortune que Marivaux, trop distrait, trop charitable et trop élégant, émiettait sans y penser. Sa dernière générosité fut pour Montesquieu. Quelques mois avant sa mort, au moment où l'*Esprit des Lois* venait de paraître, elle acheta une bonne partie de l'édition, et en fit distribuer les exemplaires à tous ses amis. Il n'y a pas de charité plus exquise, et qui honore plus son jugement. Aussi Montesquieu l'appelle « notre amie » avec une intonation presque tendre ; et, quand elle mourut, Marivaux resta tout désorienté : « Mme de Tencin n'est plus, écrit-il à la comtesse de Verteillac ; la longue habitude de la voir qui m'avait lié à elle n'a pu se rompre sans beaucoup de sensibilité de ma part. » On sent, sous la réserve voulue des mots, une tristesse qui a sa pudeur et qui atteint le cœur au fond. Mais il avait déjà trahi toute l'ardeur de son amitié dans ce merveilleux portrait de la *Vie de Marianne*, où il l'a peinte avec une minutie et une subtilité d'admiration qui est le moins déguisé des aveux.

Avant l'affaire La Frenaye, tant et de si diverses intrigues absorbaient Mme de Tencin que la vie littéraire n'obtenait chez elle qu'une attention intermittente. Il fallut les rudes émotions de l'embastillement, l'humiliation de l'exil et l'apaisement iné-

vitable de l'âge pour resserrer dans un salon son activité toujours tumultueuse. La mort de la marquise de Lambert qui survint vers la même époque (1733), — en lui laissant une place et un rôle disponibles, — acheva de la fixer. C'est alors seulement que le « bureau d'esprit » de la rue Saint-Honoré reçut sa constitution définitive et, en quelque sorte, officielle. Les salons étaient en ce temps-là comme des fiefs littéraires qui se transmettaient à des héritières désignées d'avance. Mme de Tencin fréquentait chez Mme de Lambert pour obtenir sa succession. Mme Geoffrin viendra chez Mme de Tencin pour « voir ce qu'elle pourra recueillir de son inventaire, » et Mme Necker se formera chez la Geoffrin pour hériter de son « royaume. » Ainsi se continuent à travers tout le siècle les mêmes traditions, sinon les mêmes idées. C'était pour Mme de Tencin une bonne fortune de succéder publiquement à une femme de haut rang et de haute distinction, que Fénelon avait honorée de son amitié et qui exerçait une autorité morale sur la société parisienne. Donc, comme dit Trublet, « après la mort de Mme de Lambert, le mardi fut chez Mme de Tencin. » Mais en passant de la rue Richelieu à la rue Saint-Honoré, le « mardi » se renouvela. Lamotte, qui avait été un des oracles de la marquise, était mort trop tôt pour être compris dans sa succession. Du salon Lambert il ne resta plus à Mme de Tencin que Fontenelle, Marivaux et Mairan, l'austère Mairan, savant authentique et déjà mûr, qui venait de s'illustrer par un *Traité de l'aurore boréale*. Ce trio « lambertiste » retrouva chez Mme de Tencin le dîner du mardi ; mais, pour ce jour privilégié, la nouvelle « présidente » réserva encore à quatre amis des fauteuils perpétuels autour de sa table : c'était Duclos, historien et philologue exact, plus connu aujourd'hui comme romancier mondain et observateur cynique des mœurs contemporaines; Astruc, médecin pour dames et grands seigneurs, écrivant de gros volumes sur son art, cherchant surtout à bien placer son argent et sa fille ; De Boze, membre de l'Académie des inscriptions et numismate érudit ; Mirabaud, correct et ennuyeux traducteur de la *Jérusalem délivrée*... Ainsi se forma le groupe des *Sept Sages*, désormais la cour permanente de Mme de Tencin, cour sérieuse, point frivole, presque grave, un « respectable sénat, » comme disait Piron.

Elle mettait sa coquetterie à n'y être plus coquette, à faire oublier qu'elle était femme et à montrer à tous « une tête bien

saine. » La demi-austérité de ce docte cercle ne lui déplaisait pas ; c'était pour elle plus qu'une réhabilitation : une revanche ; revanche aussi, — et dont sans doute elle était fière après tant de mépris féminins, — d'avoir si vite découragé les femmes qui auraient voulu briller auprès d'elle. Sauf la Geoffrin, qui étudiait son modèle, quelques filles à marier en quête d'épouseurs, quelques débutantes en bel esprit, elles y venaient peu et de mauvaise grâce. Le respect admiratif de tous ces hommes pour la maîtresse de maison, la considération indiscutée où elle trônait les intimidait par avance et mettait devant elles comme une barrière. Elles se sentaient mal à l'aise près de cette femme si simple « dont les preuves étaient toujours faites, » qui ne pouvait même pas être pour elles une rivale, mais seulement un juge.

Ce n'est pas que le salon de Mme de Tencin fût devenu une coterie de pédans. Elle avait connu elle-même une vie trop diverse et trop souple pour faire de sa maison un asile étroit et n'hospitaliser que la seule littérature. Financiers, courtisans, militaires, hommes d'Église, venaient chez elle, non en spécialistes, mais en gens du monde à qui rien d'humain n'est étranger. Tous, sans distinction de caste, y recevaient le même accueil courtois et y fraternisaient dans un même sentiment de respect pour « l'égale dignité des intelligences ; » le mot est de Marivaux et caractérise à la fois le siècle qui a mis la gent de lettres à si haut rang et la femme qui a senti, l'une des premières, la puissance sociale des « esprits penseurs. » Dans ce monde nouveau des « intelligences, » Mme de Tencin trouva les mêmes succès que jadis dans les alcôves ; c'était une élégance de se faire admettre chez elle, et la visite de son salon était recommandée aux étrangers de distinction : Montesquieu ne manque jamais d'y présenter tous ses amis d'Italie et d'Angleterre ; Benoît XIV compte sur Mme de Tencin et ses « virtuoses, » comme il dit, pour se faire à Paris une réputation d'humaniste ; il envoie rue Saint-Honoré ses traités de droit canon en des éditions somptueuses, se recommande humblement dans des lettres très travaillées « à l'illustre et savante compagnie qui s'y assemble, » et se flatte, non sans complaisance, que les beaux esprits parisiens feront bon accueil à son esprit d'outre-monts. Le salon de Mme de Tencin est le premier salon cosmopolite du XVIIIe siècle.

Les contemporains ont souvent décrit ce « délicieux temple du goût ; » mais leurs descriptions ne concordent pas toujours.

Le salon qu'a vu Marmontel n'est pas celui que Marivaux a évoqué si amoureusement dans la *Vie de Marianne;* et le tableau de Marivaux ne ressemble pas non plus aux esquisses de Piron, de Duclos ou du « solitaire des Pyrénées (1). » Ne serait-ce pas que Mme de Tencin, suivant la subtile remarque de Marivaux, n'avait aucune sorte d'esprit, mais qu'elle avait l'esprit de toutes sortes, suivant que le hasard des matières l'exigeait. Ces différentes descriptions représentent des « mardis » différens ou les différens momens d'un « mardi. » S'il fallait pourtant se fier davantage à l'un de ces portraits, ce ne serait pas le plus connu, celui de Marmontel, qu'il faudrait choisir. Observateur médiocre et manquant d'expérience, il est venu deux fois à peine au salon de la rue Saint-Honoré, pour la lecture de son *Aristomène* et pour le dîner qu'elle lui valut. Il avait alors vingt-six ans et arrivait de son Limousin. Rien d'étonnant qu'à un premier contact avec l'esprit parisien, il l'ait trouvé trop raffiné. Ce n'est pas du reste en deux séances qu'on peut juger un salon. Marivaux a chance d'avoir mieux vu, parce qu'il avait l'œil plus fin, qu'il a examiné plus longuement et surtout qu'il a plus aimé. Les souvenirs très précis du « solitaire, » les indications malicieuses de Duclos, réalistes de Piron, aigrelettes de Marmontel permettent d'apporter quelques retouches à ce portrait trop idéalisé peut-être.

Celle que ses dévots nomment « la prêtresse du temple » est une prêtresse facile et qui ne pontifie guère. Vieillie maintenant et fatiguée, elle ne se soucie plus de sa figure. On sent à la regarder, comme dit Fontenelle, « que l'amour a passé par là. » Elle s'enveloppe de « simplicité et de bonhomie, » prend plaisir à faire « la ménagère » et à s'embourgeoiser. Et pourtant, elle a grand air et serait « digne de présider partout. » Elle apparaît à tous « si considérable et si importante » qu'il est impossible de lui refuser le respect. Elle préside admirablement, parce qu'elle semble présider pour les autres et non pour elle. « Quoiqu'elle ait plus d'esprit que ceux qui en ont beaucoup, » elle se trouve toujours de niveau avec son interlocuteur, « a toujours l'esprit de la personne à qui elle a affaire, » et ne cherche à le saisir que pour s'y conformer. On ne sent même pas « qu'elle règle son esprit sur le vôtre, » tant l'harmonie paraît spontanée. Per-

(1) *Journal de Paris*, n^os^ du 21 février et 11 septembre 1787.

sonne ne peut craindre de manquer d'esprit avec elle : « elle n'en désire jamais plus que vous n'en avez ; et c'est qu'en effet elle n'en a elle-même alors pas plus qu'il ne vous en faut. » Ce serait un raffinement de délicatesse, si ce n'était avant tout une intuition utilitaire.

La tradition de Mme de Lambert, et par elle du XVIIe siècle, se prolonge dans ce salon ; non qu'un Despréaux ou un La Bruyère eussent voulu fréquenter chez l'amie de Cydias : ils y eussent trouvé trop de beaux esprits et pas assez d'honnêtes gens, un irrespect trop joyeux à l'égard des Anciens et trop d'indifférence pour l'art pur. Mais chez Mme de Tencin, comme chez la marquise de Rambouillet ou chez Mlle de Scudéry, le cœur humain reste le principal sujet d'étonnement, d'étude et de jouissance pour l'esprit. On y fait des portraits et des maximes, où Fontenelle, Montesquieu, Marivaux surtout aiment introduire « de la métaphysique, » c'est-à-dire une psychologie savante et raffinée. La maîtresse de maison se passionne pour ces problèmes du cœur. Elle met toute sa finesse à en proposer d'imprévus, qui font le tour de Paris et divisent les salons. Par exemple : « On dit d'un amant : il ne la voit pas où elle est ; on dit d'un autre amant : il la voit où elle n'est pas ; lequel exprime la passion la plus forte? » C'est Marivaux qui fait les réponses les plus subtiles, inexactes parfois à force de recherche ; c'est Mme de Tencin qui fait les plus simples et les plus vraies. Tandis que Marivaux s'étale complaisamment en une série de petites phrases nuancées pour arriver au fin du fin, elle résume toute une expérience en des formules brèves et fortes : « La grande erreur des gens d'esprit est de ne pas croire les hommes aussi bêtes qu'ils sont. » — « L'état le plus difficile à supporter est celui où on est mal avec soi-même, » etc. Volontiers elle donne des consultations intellectuelles ou morales. Elle s'intéresse aux débutans et prend plaisir à écouter leurs premières œuvres. Ils ne trouveront chez elle ni complimens fades, ni admiration polie, mais bienveillance sincère et amitié positive. Voici un jeune poète qui lui apporte une comédie ; les vers sont jolis et les plaisanteries fines. Marivaux s'emballe, se fait ingénieux pour louer la pièce et s'engage à la patronner aux Italiens. Mme de Tencin, plus maîtresse de son enthousiasme et plus soucieuse de la réalité, — après un mot d'éloge aimable, mais bref, — préfère rappeler quelques principes, qui révèlent la femme

d'esprit, et plus encore la femme de sens : « A votre âge, lui dit-elle, on peut faire de bons vers, mais non une bonne comédie ; car ce n'est pas seulement l'œuvre du talent, mais aussi de l'expérience. Vous avez étudié le théâtre, mais, heureusement pour vous, vous n'avez pas encore eu le temps d'étudier le monde. On ne fait point de portraits sans modèles. Répandez-vous dans la société ; l'homme ordinaire n'y voit que des visages ; l'homme de talent y démêle des physionomies. Et ne croyez pas qu'il faille vivre dans le grand monde pour apprendre à le connaître. Regardez bien autour de vous ; vous y apercevrez les vices et les ridicules de tous les états. A Paris surtout, les sottises et les travers des grands se communiquent bien vite aux rangs inférieurs, et peut-être l'auteur comique a-t-il plus d'avantage à les y observer, par cela même qu'ils s'y montrent avec moins d'art et des formes moins adoucies. Dans chaque époque, il y a dans les mœurs un caractère propre et une couleur dominante qu'il faut bien saisir. Savez-vous, ajoute-t-elle, quel est le trait le plus marqué de nos mœurs actuelles? — Il me semble, répond le jeune auteur un peu embarrassé, que c'est la galanterie. — Non, c'est la vanité. Faites-y bien attention, vous verrez qu'elle se mêle à tout, qu'elle gâte tout ce qu'il y a de grand, qu'elle dégrade les passions, qu'elle affaiblit jusqu'aux vices. M. de Marivaux que voilà a dévoilé avec un art infini dans ses comédies comme dans ses romans toutes les ruses de l'amour-propre : il s'est fait un genre, et c'est celui d'un homme de beaucoup d'esprit ; mais il est trop fait pour les gens d'esprit, et les effets de la comédie doivent être plus populaires. Attachez-vous à relever les ruses ou plutôt les bêtises de la vanité : c'est une passion bien plus comique ; et si le théâtre peut en corriger une, c'est celle-là. Le ridicule en est le véritable antidote, car rien n'est plus misérable que la vanité démasquée. »

Ainsi elle conservait dans son salon ce besoin de diriger qui lui rendait si attirante et si douloureuse la vie politique. Elle complotait une élection académique comme le remplacement d'une maîtresse royale : c'était encore une façon de goûter la joie du pouvoir. Elle livra sa plus rude bataille pour Marivaux son vieil ami. Mme du Châtelet, M. de Mirepoix et quelques hauts courtisans faisaient campagne pour Voltaire qui se présentait au même fauteuil ; le Roi lui-même semblait oublier l'impiété des *Lettres philosophiques* et promettre son consentement. Mme de

Tencin « se donna de grands mouvemens, » sollicita toutes ses relations, écrivit coup sur coup trois lettres à Richelieu pour qu'il mobilisât toutes leurs troupes de Versailles. La victoire lui resta : « Marivaux fut élu unanimement. » Dans cette lutte académique, elle combattait autant contre Voltaire que pour Marivaux. Elle n'aimait point Voltaire : tante de d'Argental et amie intime de Richelieu, elle ne pouvait sans doute déclarer une guerre ouverte à un adversaire dangereux, au reste fort galant et même déférent; mais elle n'avait grande tendresse ni pour sa politique, ni pour son esprit. Elle lui en voulait de ne s'être pas enrôlé dans le parti du cardinal. Quand il obtint sa mission secrète en Prusse, elle fut d'abord ironique pour le négociateur improvisé ; puis, craignant que cette amusette diplomatique ne cachât quelque machination contre son frère, elle essaya de le gagner à elle en gagnant la Du Châtelet. Cette « singulière créature » l'amusait beaucoup; sa passion pour Voltaire lui paraissait ridicule : « Elle est plus folle et plus perdue d'amour que tous les romans ensemble ; il faut en avoir pitié. » Néanmoins, comme cette « folle » pouvait être utile, elle la caresse et « lui fait amitié. » Vaines cajoleries ! La Du Châtelet et son ami restaient « esclaves du Maurepas. »

Avant même que Voltaire fût devenu une manière d'ambassadeur, elle goûtait peu son talent. Dès 1731, elle lui avait conseillé, — suprême affront, — de renoncer au théâtre « pour lequel il n'était pas fait. » Voltaire lui avait répondu par *Zaïre*. Le demi-échec de *Mahomet* fit sa joie. Lorsqu'en 1744 Richelieu demanda au poète un divertissement de Cour, elle servit d'intermédiaire pour faire plaisir au duc, mais avec un très médiocre entrain : « Vous aurez du plus mauvais, si vous voulez exiger de Voltaire du plaisant; souvenez-vous, s'il vous plaît, que l'esprit prend toutes sortes de formes, excepté la gaieté... Je crains fort que Voltaire n'ait pas fait de bonne besogne; je crois que d'Argental même n'en est pas content. Pour moi, je n'en ai rien vu. Vous sentez que mon avis, attendu les beaux esprits qui m'entourent, n'aurait aucun poids sur Voltaire. » La *Princesse de Navarre* fut reçue fraîchement à la Cour. On ne manqua pas d'en rire à la rue Saint-Honoré. Piron avec quelque irrévérence laissa la comédie de Voltaire sur la chaise percée de Mme de Tencin. Je croirais volontiers qu'elle ne protesta pas, ni « ses beaux esprits » non plus. Aucun d'eux n'était sympathique

à Voltaire. Entre Montesquieu et lui, malgré l'apparence correcte des relations, il y avait rivalité sourde et, dans les conversations intimes, plaisanteries acerbes. Marivaux, qui s'attendrissait sur la morale chrétienne, avait médité une réfutation des *Lettres philosophiques*, et nul ne plaisantait Voltaire avec une méchanceté si candide. Les esprits les plus hardis, comme Duclos, évitaient tout scandale de parole chez la sœur d'un cardinal. En face de Voltaire, esprit fort et « athée, » Mme de Tencin, ultramontaine, et constitutionnaire fidèle, sinon dévote, entourée de « ses bons amis jésuites » et de « ses serviteurs de Dieu, » représente à l'égard de l'Église cette déférence traditionnelle et toute mondaine qui se refuse à la discussion. Son salon n'est donc point une « synagogue philosophique, » ou un campement d'avant-garde comme sera celui de Mme Geoffrin. On y « parle toujours de la religion comme il convient ; » et l'on croirait que les Anglais qui fréquentent si nombreux chez elle ont donné à tous les habitués du mardi le sens de la « respectability. »

Ne faisons point pourtant trop ennuyeuse et trop hypocritement décente cette maison très française, où l'on tenait la franchise pour la suprême vertu de l'esprit. A côté des mardis officiels, involontairement cérémonieux et compassés, il restait des réunions plus intimes où la conversation, moins ordonnée, courait familièrement et gaillardement, comme jadis lorsque la dame de céans versait elle-même le chocolat à ses invités du matin. Toute contrainte bannie, on causait et plaisantait en camarades, avec une liberté qui paraissait « triviale » aux puristes et aux prudes. Pour donner le ton et mettre à l'aise ses amis, Mme de Tencin affectait de leur parler et de les traiter avec un sans-gêne de garçon. Elle disait en les montrant : « ma ménagerie, » « mes bêtes; » à chacun, le premier de l'an, elle donnait « deux aunes de velours pour une culotte ; » mais ils usaient de « représailles honnêtes, » et ne se faisaient point scrupule de lui offrir une chaise percée avec poème dédicatoire; lorsqu'elle villégiaturait à Passy, ils lui envoyaient un chapeau de paille et y joignaient les considérans :

Vous nous couvrez le c.. l'hiver,
L'été nous vous couvrons la tête.

La dame « au chapeau de paille » les remerciait sans s'effaroucher, et leur faisait sentir qu'en causant avec elle, ils restaient

entre hommes. — Si l'on veut retrouver quelque chose de ces libres conversations, où s'échappait le naturel de la femme émancipée, où son esprit aigu et agile étonnait les hommes par sa sûreté, il faut lire ses lettres qui gardent pour nous son parler tout vif : elle y est tout entière.

III

Il est regrettable que nous en ayons si peu : une lettre au P. Manniquet, une au comte de Hoym, deux à Dubois, une à son frère, une au sieur Cottin, une au cardinal Gualterio, une à Mme Dupin, une à G. Cramer, une à Benoît XIV, quelques billets insignifians, — ce seraient là, je crois, les seuls débris d'une correspondance qui fut, comme sa vie, active et très diverse, si deux historiens plus que médiocres de la fin du XVIIIe siècle, Laborde et Soulavie, ne nous avaient conservé, dans un livre aujourd'hui rarissime (1), quatre-vingts lettres environ de Mme de Tencin, mal classées, il est vrai, parfois mutilées, insuffisamment éclaircies, mais, en dépit de quelques retouches peu scrupuleuses, authentiques.

Ces lettres qui embrassent à peine un espace de deux ans, de novembre 1742 à juillet 1744, sont toutes adressées au duc de Richelieu. Obligé, on se le rappelle, d'échanger pour quelque temps les salons de Versailles contre la province de Languedoc ou les champs de bataille de l'Allemagne, et ne voulant pas abandonner pourtant ses intrigues de cour, le duc se faisait renseigner par son amie, et concertait avec elle les travaux de défense et les plans d'attaque. Ce ne sont donc pas des lettres désintéressées, écrites pour satisfaire une virtuosité de styliste, ou même un simple caquet de femme indiscrète; ce sont des lettres d'affaires ; et, si l'amitié, la tendresse n'y font pas défaut,

(1) *Correspondance du cardinal de Tencin, ministre d'État et de Mme de Tencin sa sœur avec le duc de Richelieu*, etc., 1 vol. in-8 de 385 p. [Paris], 1790. Il faut y joindre neuf lettres, dont cinq nouvelles, publiées [par Faur] dans la *Vie privée du maréchal de Richelieu*, Paris, Buisson, 1791, t. II, p. 403-444, et reproduites en appendice dans presque toutes les éditions des *Œuvres complètes* de Mme de Tencin. Je ne connais de la *Correspondance* que deux exemplaires : celui de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, incomplet (L 755[14]) et celui de la Bibliothèque nationale (Lb[38]56). Les Goncourt en avaient un troisième, plus complet, à ce qu'ils prétendent. Je ne sais dans quelle bibliothèque il a passé.

ce n'est jamais le cœur seul qui est en peine de l'absent. L'essentiel est de renseigner, de demander des directions, de suggérer des ruses. Il faut agir avec une promptitude et une précision informées, avant tout réussir. L'art n'est atteint que par surcroît, et sans le vouloir, sinon sans le savoir. Cette correspondance trop peu connue est un document précieux pour l'histoire du XVIIIe siècle : les Goncourt en ont tiré parti dans leur livre sur la *Duchesse de Châteauroux et ses sœurs*. Il s'en faut qu'ils en aient épuisé le contenu ou l'intérêt. Je n'essaierai point de le faire ici; mais il y a dans ces lettres une vie intense et drue, dont je voudrais pouvoir communiquer la sensation.

Cette sensation est d'autant plus forte que la réalité apparaissait dans les romans de Mme de Tencin plus exsangue et plus décolorée. Dans ces pages écrites pourtant de la même main, elle surgit au contraire tumultueuse et riche, haute en couleur, d'un relief trop accusé, presque brutal; la langue, souple et diverse comme cette réalité, hardie, parfois même cynique, accueille tous les mots et toutes les images, — qu'ils soient nobles ou plébéiens, — pourvu que le frémissement de la vie y passe. Elle écrira donc : « jeter le chat aux jambes, » « s'en donner les violons, » « une guenon de femme, » « la boutique de Maurepas, » « dégotter Amelot, » « mettre du foin dans ses bottes, » « donner du bâton à nos fichus ministres, » etc. Les idées abstraites ne parviennent point chez elle à s'isoler, mais se logent et s'insinuent en des images courtes et savoureuses. Mme de la Tournelle est trop distante : « On commence à s'apercevoir que la dame est haute comme les monts; » les ministres sont satisfaits : « Il paraît par leur mine qu'ils sont très bien en selle... Pour Maurepas, il se donne des talons dans le c.. toute la journée... Si le maréchal n'y met bon ordre, les ministres nous mangeront le gras des jambes. » Chavigny n'a qu'une probité douteuse : « son honnêteté est faite à la fatigue depuis longtemps. » Amelot est un instrument de Maurepas : « Il ne fait pas une panse d'*a* que par les ordres qu'il en reçoit. » D'Argenson est un ingrat : « Il se sert de tout pour échafauder, mais il abat l'échafaud dès que le bâtiment est achevé. » On peut se fier à Mme de Montauban : « elle est sûre dans le commerce comme la Bastille, » etc. Rien ne ressemble moins que ces images à des métaphores ou à de la rhétorique, tant l'artifice littéraire en est absent, tant elles paraissent imposées par les choses mêmes et font corps, pour

ainsi dire, avec l'émotion ou l'idée. Avec ce parler si vivant, si alerte et si neuf, Mme de Tencin s'était fait depuis longtemps une réputation d'épistolière : ses lettres, que se disputaient les connaisseurs, circulaient dans les salons. Quand elle écrit à Hoym ou à Mme Dupin, elle badine et attife sa phrase en femme qui a conscience de son talent et qui en jouit. Dans ses lettres à Richelieu, plus pressée et plus ardente, elle pense moins aux mots qu'aux choses, sans renoncer toutefois à ses coquetteries d'écrivain. Un jour, elle fait écrire par l'abbé Poissonneau une lettre anonyme, dont elle ne veut point qu'on reconnaisse l'inspiratrice. Il sera impossible, dit-elle à Richelieu, de me découvrir derrière mon secrétaire. Et d'avance, elle le rassure par un post-scriptum qui trahit la conscience du styliste : « Je ne veux pas manquer de vous dire que le style de l'abbé Poissonneau est différent du mien comme le jour et la nuit. » Mais le style est ici secondaire; elle marche à la conquête du pouvoir non avec tout son art, mais avec tout son tempérament; les mots, les phrases disparaissent : on la voit elle-même s'agiter et vivre.

Ce qu'elle a de plus vivant et de plus vivace, ce sont ses haines. A l'accent dont elle s'irrite contre d'Argenson, M. de Rennes, contre La Peyronie, « ce drôle très dangereux, » Mme de Boufflers, « cette femme tracassière et méchante, » M. de Mirepoix, « ce plat moine, » et tant d'autres qui la gênent en ses combinaisons, on sent qu'elle voudrait les anéantir. Mais il est quelqu'un sur qui toute sa haine se ramasse, d'autant plus violente et rageuse qu'elle doit se dissimuler, c'est Maurepas, « ce cher homme qu'elle hait de tout son cœur, » ce courtisan médiocre et « léger, au cœur perfide, » qui les déteste, elle et son frère, et leur barre la route. Il n'est guère de lettres qui ne contiennent ce nom exécré. Sa haine l'a rendue ici clairvoyante; on peut parler de ce ministre frivole et vain avec moins de brutalité : il est difficile pour le fond de n'être pas aussi sévère que Mme de Tencin : « C'est un homme faux, jaloux de tout, qui, n'ayant que de très petits moyens pour être en place, veut miner tout ce qui est autour de lui pour n'avoir pas de rivaux à craindre. Il voudrait que ses collègues fussent encore plus ineptes que lui pour paraître quelque chose. C'est un poltron qui croit toujours qu'il va tout tuer, et qui s'enfuit en voyant l'ombre d'un homme qui veut résister. Il ne fait peur qu'à de petits enfans. De même Maurepas ne sera un grand homme

qu'avec des nains, et croit qu'un bon mot ou qu'une épigramme ridicule vaut mieux qu'un plan de guerre ou de pacification. Dieu veuille qu'il ne reste plus longtemps en place pour nos intérêts et ceux de la France ! »

Ses amitiés sont aussi passionnées. Sa tendresse pour Richelieu la soulage de sa haine contre Maurepas. Elle lui multiplie les protestations affectueuses : « Je vous dis tout ce que je pense... ; j'aime mon frère et ma sœur comme je vous aime, mais je ne les aime pas mieux... Vous ne connaissez pas encore mon cœur, et c'est là ce qui me fâche. Demandez-moi pardon, et dites-moi que c'est de bon cœur que vous m'aimez, et, ce qui est plus important, que vous êtes assuré que je vous aime et que ma confiance n'a et ne peut souffrir la moindre atteinte... On a toujours un ami dans le monde à qui on dit tout, et vous êtes cet ami. » Cette exubérance sentimentale masque à peine des desseins très positifs. Ce qui lui rend le duc si cher, c'est qu'il fait à la Cour toute la force du parti Tencin, et qu'en lui repose le dernier espoir du cardinal d'arriver peut-être au « grand objet : » « Nous n'avons point de famille, lui disait-elle un jour trop naïvement ; nous ne tenons à la Cour que par vous. » Richelieu, qui ne manquait point d'esprit, n'avait sans doute aucune illusion sur la sincérité de son amie. Ne lui laissait-elle pas entrevoir son égoïsme jusque dans les déclarations les plus tendres : « Mes inclinations, mes amitiés, lui écrivait-elle, sont toujours subordonnées au sentiment de mon cœur, et vous savez que ce cœur est bien à vous ; » et ailleurs : « Je suis ainsi faite ; dès que je n'estime plus, je n'aime plus. » Les mots d'« estime » et de « cœur » essaient de donner le change ; mais l'aveu est lâché : elle aime dans la mesure de ses ambitions et de ses besoins.

Qu'importait à Richelieu, si cette amitié était aussi active, aussi ingénieuse que les plus désintéressées ? Les lettres de Mme de Tencin nous disent par le menu, presque au jour le jour, ses démarches, ses entrevues, ses recherches, ses enquêtes inlassées. Aujourd'hui, c'est Fleury, à qui on demandera une faveur insignifiante « pour avoir l'air de n'aller que par lui ; » demain, c'est Mme de la Tournelle qu'on sait gênée et à qui on offrira des ressources ; c'est la Du Châtelet qui « n'est pas habile » et qu'on fera parler ; c'est Marville, « un sot, » « tremblant devant Maurepas, » qu'il faut remplacer par un lieutenant de police sûr, courageux, et qui « haïsse cordialement les ministres ; » ce sont

les intendans de la marine et les chefs d'escadre, dont il faut connaître les antécédens, la probité et les capacités techniques; c'est surtout « le maître, » la favorite, les ministres, dont on voudrait savoir les secrets par des espions adroits, et qu'il faut éclairer sur l'opinion publique, sur les agissemens de leur entourage. C'est ici le triomphe de Mme de Tencin : elle inonde la Cour de ses lettres anonymes ou apocryphes, de ses mémoires, de ses pamphlets, de ses épigrammes. Elle a une armée de secrétaires, de petits ecclésiastiques, de dévots d'antichambre, qui travaillent sous ses ordres, font pour elle la chasse aux nouvelles, fabriquent des lettres et bâclent des chansons. Elle se persuadait que tous ces petits papiers avaient des vertus infaillibles, rendraient aux uns l'énergie, aux autres la confiance, montreraient à tous que son frère était l'homme nécessaire.

Mais comment aurait-elle pu y réussir, lorsqu'elle ne parvenait pas à convaincre l'intéressé lui-même. Le cardinal était souvent las du métier que sa sœur lui imposait : « Étrange pays que la Cour, disait-il parfois, et où je serais bien fâché de laisser mes os! » Et il rêve de se retirer fort canoniquement dans son diocèse. Sa sœur ne le lui permet pas: « Mon frère m'a déclaré qu'il ne restait à Paris qu'à cause de moi... que l'opinion publique ne lui faisait rien, qu'il serait très content et très heureux dans son Lyon... Je crois, mon cher duc, que si vous ne venez à bout de lui faire avoir quelque conversation avec le Roi, nous ne pourrons le retenir; tout cela me tracasse, j'ai la fièvre depuis hier. » Corps et âme, elle est prise tout entière par cette passion du pouvoir. Quand elle écrit : « Ce M. de Rennes me tracasse furieusement l'esprit, » ou encore : « Je meurs d'impatience de savoir le parti que prendra le Roi, » on sent que toute sa vie, toutes ses énergies physiques sont engagées dans cette chasse. Elle est lancée d'un mouvement si irrésistible, qu'elle en oublie parfois toutes ses habiletés, et qu'il lui arrive de lâcher quelque aveu trop ingénu, comme ce cri si spontané et si douloureux, quand elle apprend que Mme de la Tournelle se livre imprudemment à des amies peu sûres : « Mon Dieu, je l'avais fait prier de n'avoir d'autre confidente que moi ! » « N'oubliez pas, dit-elle encore à Richelieu, qu'il faut que mon frère obtienne quelque chose et qu'il est temps plus que jamais. Il faut un département à un homme qui a envie de bien faire et qui veut servir ses amis. »

Ce sont là ses seules naïvetés. Pour le reste, elle a une maturité d'expérience et un sens positif qui l'ont purgée de toute humeur sentimentale. Ancienne maîtresse de Richelieu, comme tant d'autres laissée de côté, elle a accepté sans espoir de retour l'amitié qu'on lui offrait; maintenant, déjà vieille, d'une plume détachée et comme amusée, elle renseigne celui qui a été son amant sur les faits et gestes de « ses petites femmes, » de « sa défunte poule, » de « sa petite marchande de la rue Saint-Honoré. » C'est elle qui fait les replâtrages et transmet les propositions ; elle traite l'amour en langage d'affaires : « Tâtez-vous bien ; si vous l'aimez véritablement, je ferai l'impossible pour vous raccommoder ; si, au contraire, vous n'avez pour elle qu'une fantaisie, il vaut autant finir présentement que dans deux mois. » Sur tout ce qui touche à l'amour, à la vie galante ou débauchée, elle dit tout froidement, sans indignation ni surprise, en femme qui connaît tout et que rien n'étonne plus ; et elle le dit avec une franchise de langage qui serait cynique si elle n'était d'abord indifférente : « La Mauconseil a très grand crédit auprès de d'Argenson ; apparemment faute de mieux, il couche encore avec elle. » — « Si les d'Argental avaient eu l'un et l'autre le sens commun, ils auraient profité du crédit que le cocuage leur donne sur Solard pour le gagner entièrement à mon frère. » — « Votre petite marchande de la rue Saint-Honoré triomphe et trompe tant qu'elle peut son amant ; il faut convenir qu'il le mérite bien : qui diantre a jamais placé sa confiance dans une guenipe ! cela n'est permis que quand on sort du collège. » Tout est raconté sur ce ton et avec ce sang-froid ; sa plume ne connaît aucune réserve, ni celle des idées, ni même celle des mots. Elle écrit à Richelieu : « On a fait des chansons sur l'évêque de Rennes, si ordurières qu'on n'a osé me les donner, je tâcherai pourtant de les avoir pour vous les envoyer. » Il n'y a là aucune recherche de l'obscénité pour elle-même, mais l'inconsciente impudeur d'une femme qui ne se souvient plus qu'elle l'est, et qui veut pouvoir tout entendre et tout dire.

Ce n'est pas en amour seulement qu'elle cherche à se dégager des habitudes et des préjugés féminins ; en toute chose elle tend à se viriliser. Cette femme a pour les femmes un franc mépris, et jamais homme n'a été plus dur pour elles : « On ne maîtrise les femmes qu'en les faisant parler et en les prenant par leurs paroles. Il faut espérer que celle-là ne vous estimera pas

assez pour ne pas vous craindre. » — « Il est toujours dangereux d'avoir des femmes pour ennemies... Les femmes sont aussi dangereuses ennemies que faibles amies. » — « La tête d'une femme est une étrange girouette, » etc., etc. Quand elle parle des femmes, elle le fait toujours avec cet accent, comme d'un animal très incertain et très fuyant, dont il faut avoir peur et pitié. Elle-même reste encore très femme par le goût des intrigues minuscules et la férocité de ses jalousies; mais elle fait effort pour se libérer de ces mesquineries, pour hausser le ton et parler gravement de choses graves. Si, parfois, elle s'amuse à trousser joliment une anecdote à la façon légère et court vêtue d'une Sévigné, elle préfère méditer sur la chose publique et s'indigner contre l'incapacité des dirigeans. La critique est aisée; mais Mme de Tencin la fait si vigoureuse et si intelligente qu'on serait presque tenté d'oublier que sa clairvoyance est l'envers de son ambition. Elle voit déjà la culbute de l'ancien régime : « Il est impossible de rien faire de bon à moins de faire maison neuve... Les affaires sont dans un état si déplorable que c'est un bien de ne s'en pas mêler; tout ceci finira par quelques coups de tonnerre. » Les ministres ne sont que des fantoches et des amuseurs : « Ils ont le ton plus haut actuellement que les ministres de Louis XIV, et ils gouvernent despotiquement... Tandis que les affaires actuelles occuperaient quarante-huit heures, — si les journées en avaient autant, — les meilleures têtes du royaume, ils passent leur temps à l'Opéra; ils y étaient dimanche. » Le public est leur complice par son insouciance : « Ne croezy pas que l'on soit fort occupé ici de notre armée et du mouvement des ennemis. Pas un mot. Un opéra nouveau qu'on a joué mardi pour la première fois et le procès d'une Mme d'Anisi qui plaidait en séparation avec son mari font le sujet de toutes les conversations. Il faut avouer que voici un bon pays pour la frivolité. » Mais le grand coupable, c'est le Roi; à un moment où la France entière mettait encore son espérance dans la jeunesse de Louis XV, Mme de Tencin, plus lucide, a pressenti l'incurable veulerie de cette volonté; « la nonchalance du maître » l'étonne, elle ne peut s'y résigner : « C'est un étrange homme que ce monarque, disait-elle souvent... rien dans ce monde ne ressemble au Roi. » Et elle ajoutait avec une indignation virile qui fait plaisir : « Je ne conçois pas qu'un homme puisse vouloir être nul, quand il peut être quelque chose;... ce qui se passe dans son

royaume paraît ne pas le regarder ; il n'est affecté de rien ; dans le conseil il est d'une indifférence absolue : il souscrit à tout ce qui lui est présenté. En vérité, il y a de quoi se désespérer d'avoir affaire à un tel homme ; on voit que dans une chose quelconque son goût apathique le porte du côté où il y a le moins d'embarras, dût-il être le plus mauvais... Il est comme un écolier qui a besoin de son précepteur, il n'a pas la force de décider ; il met les choses les plus importantes, pour ainsi dire, à croix ou à pile dans son conseil... On croirait qu'il a été élevé à croire que, quand il a nommé un ministre, toute sa besogne de roi est faite et qu'il ne doit plus se mêler de rien. C'est à celui qu'on lui a désigné de tout faire, cela ne doit plus le regarder, c'est l'affaire de celui qui est en place. Voilà pourquoi les Maurepas, les d'Argenson, sont plus maîtres que lui. Je ne puis mieux le comparer dans son conseil qu'à M. votre fils qui se dépêche de faire son thème pour en être plus tôt quitte... Encore une fois, je sens malgré moi un fond de mépris pour celui qui laisse tout aller selon la volonté de chacun. » Aussi, malgré les divergences d'opinion et la froideur de la favorite à son endroit, ne peut-elle refuser une admiration reconnaissante à la duchesse de Châteauroux, qui « est enfin parvenue à donner une volonté au Roi » et à le « mettre à la tête de ses armées. » « Ce n'est pas, ajoute-t-elle, qu'entre nous il soit en état de commander une compagnie de grenadiers, mais sa présence fera beaucoup... Un roi, quel qu'il soit, est, pour les soldats et le peuple, ce qu'était l'arche d'alliance pour les Hébreux : sa présence seule annonce des succès. »

Ici, comme dans ses romans, comme dans son salon, la réflexion s'achève en « maxime. » Mais les formules y sont presque toujours moins abstraites, moins intellectuelles que dans les romans, parce que l'image y vivifie et colore la pensée : « On ne passe pas d'acte devant notaire pour faire une friponnerie. » — « L'esprit prend toutes sortes de formes excepté la gaieté. » — « Tout sert en ménage quand on a en soi de quoi mettre les outils en œuvre. » — « On gagne de mauvaises parties, on n'en gagne jamais d'abandonnées, » etc. Plus encore que par leur rare bonheur d'expression, ces maximes s'imposent au lecteur par leur énergie. Cette femme sans scrupule et sans morale n'a gardé qu'une vertu, la volonté. Indulgente aux débauches qui n'énervent pas les courages et n'asservissent pas les intelligences, elle

n'aura qu'un mépris sans pitié pour « les âmes de chiffe, » honnêtes peut-être, mais qui ne savent pas résister aux pressions extérieures. En lisant ses lettres, il faut laisser là le détail des faits, les petites intrigues, les passions d'un jour, il faut oublier la monotonie et, somme toute, la médiocrité des intérêts ; il reste alors ce spectacle, qui n'est ni sans rareté ni sans beauté, d'une volonté féminine servie par un esprit très libre et tendue sans défaillance vers un seul but.

IV

Il y a d'elle un mot célèbre. Parlant un jour à son cher Fontenelle, et lui mettant la main sur la poitrine : « Ce n'est pas un cœur que vous avez là, lui dit-elle avec un sourire; c'est de la cervelle comme dans la tête. » Elle aussi, ce n'était pas un cœur qu'elle avait là; ou, s'il existait, elle l'avait bien maté. La plupart de ses amitiés, toutes ses galanteries semblent se succéder pour ainsi dire dans le silence de son cœur et même de ses sens : avoir un ami, c'est pour elle prendre un parti; se donner un amant, c'est travailler à un dessein. Fontenelle n'a que « de la cervelle : » c'est un dilettante qui s'amuse avec les idées. Chez Mme de Tencin, tout est volonté : chaque désir tend impérieusement à sa réalisation, et les mouvemens de l'esprit s'achèvent en effort et en lutte. Plus qu'aucun homme, cette femme a eu soif de pouvoir, besoin de dominer; et dans la vie, tout autour d'elle, elle n'a vu que « des outils à mettre en œuvre. »

Aprement et jusqu'au dernier jour, elle fait la chasse à l'argent comme au plus sûr « moyen de parvenir ; » elle ne se renferme dans son salon que pour rétablir sur les intelligences sa domination ruinée parmi les courtisans; elle se crée des amis dans « le grand monde, » non pour flatter sa vanité, mais pour manifester sa force; elle ne peut voir une volonté disponible sans chercher aussitôt à l'accaparer et à la rendre sienne; elle méprise les femmes, mais elle s'en sert et conseille de s'en servir, parce qu'avec elles « on fait tout ce qu'on veut des hommes; » son plaisir est de marier les gens pour faire deux prises d'un seul coup; elle aime surtout les mariages difficiles qu'il faut emporter de haute lutte; quand elle a dit : « J'en fais mon affaire, » c'est presque chose faite ; souvent l'utilité immédiate est

nulle, mais sa virtuosité de femme « d'affaires » y trouve une satisfaction. Si elle a décidé la conquête d'une amitié, on se défend malaisément contre elle, et son accueil, toujours cordial, appelle et retient la confiance. Elle s'est donné pour règle de ne jamais rebuter personne, parce que, sur dix indifférens, elle trouvera peut-être un bon ouvrier pour travailler à son œuvre : c'est ainsi qu'on découvre des Lamotte et des Mably; le visiteur novice, tout ému de sa bienveillance, sentant en cette femme, la veille inconnue, une amie véritable qui s'associe à tous ses rêves, s'écrie avec attendrissement : « Oh! la bonne femme! » Mais l'instant d'après, si « l'ami » trop naïf la gêne sur sa route, elle n'hésitera pas à se débarrasser de lui en « douceur. » Sa pensée de derrière la tête est un dédain profond pour l'espèce humaine; volontiers, entre intimes, elle s'en va répétant que « la grande erreur des gens d'esprit est de ne pas croire le monde aussi bête qu'il est. » « Accoutumée à faire tous les usages possibles de son corps et de son esprit pour arriver à ses fins, » elle y arrive presque toujours, parce qu'elle ne craint aucun remords et ne se sent aucun scrupule; elle est « sans principes, capable de tout exactement. » Il n'y a pas de tempérament plus amoral dans son fond.

Elle a eu des amis, mais pas une amie. De toutes les femmes qui l'ont connue, bien peu l'ont approchée sans effroi; beaucoup lui ont rendu en haine ce qu'elle leur donnait en mépris : « la bonne » Mademoiselle Aïssé elle-même la « détestait, » par une instinctive répugnance d'âme féminine. C'est que Mme de Tencin était très peu femme : Marivaux disait déjà que « son esprit n'avait pas de sexe, » façon galante d'insinuer qu'elle avait l'esprit masculin. Elle a attaqué la vie en homme, elle a senti comme bien peu la mâle volupté de l'effort, et il n'y a pas de femme peut-être qui ait plus souffert de n'être pas homme. Si elle a aimé son frère d'un amour si passionné, c'est que cette volonté molle n'était qu'un instrument dans ses mains, qu'elle s'était incarnée tout entière en lui, et qu'elle goûtait avec lui l'illusion de la lutte virile. Par cette affirmation robuste, et jamais découragée, de sa passion et de son vouloir, elle a conquis chez ses amis une estime et même un respect qui sont aujourd'hui encore le meilleur de sa fortune; beaucoup ont éprouvé devant elle une admiration d'artistes, à la fois attirés et inquiétés par cette « rare créature. » « Elle avait, dit Marivaux, une âme

forte, courageuse et résolue, de ces âmes supérieures à tout événement, dont la hauteur et la dignité ne plient sous aucun accident humain, qui retrouvent toutes leurs ressources où les autres les perdent, qui peuvent être affligées, jamais abattues ni troublées. » Et Piron, moitié badin, moitié sérieux, exprimait le même respect admiratif en ces vers sautillans :

Femme au-dessus de bien des hommes
Du siècle héroïque où nous sommes,
. . . . . .
Femme forte que rien n'étonne,
Ni n'enorgueillit ni n'abat,
Femme au besoin homme d'État
Et, s'il le fallait, amazone.

Ce « siècle héroïque » l'était trop peu pour elle. Il lui aurait fallu une vie forte et pleine, une vie de combat plus encore que de victoire; elle a dû regretter souvent, j'imagine, de n'avoir point vécu cent ans plus tôt : elle eût été une belle « frondeuse, » vaillante, dominatrice, implacable ; elle eût ainsi évité les basses galanteries où elle a sali sa jeunesse et les mesquines intrigues où elle a usé son âge mûr. Le siècle affadi et léger qui fut le sien, ce siècle dont la vanité, disait-elle, « a dégradé les passions et affaibli jusqu'aux vices, » ne lui offrit qu'un rôle de courtisane; elle s'y résigna, mais de mauvaise grâce, et son caractère reste supérieur à sa vie. Elle apparaît, au milieu d'une génération frivole, comme une « amazone » manquée.

MAURICE MASSON.

POÉSIES

ÉTÉ

Couchés dans la pelouse haute
Qui baigne et brûle notre cou,
Nous rêvons tous deux côte à côte,
Les yeux perdus au ciel d'Anjou.

A travers l'entrelacs des herbes
J'aperçois ton profil léger;
Par-dessus, jalonnés de gerbes,
Les chaumes semblent s'étager.

Les tiges font une nuit verte
Pleine d'insectes radieux;
Là-bas, toute la plaine ouverte
Paraît continuer tes yeux.

Sur mon front une fleur balance
Un noir scarabée, en plein ciel.
L'herbe où crépite le silence,
L'herbe chaude a l'odeur du miel.

Renflant sa rumeur coutumière
Sur quelque champ mûr de sainfoin,
Le bruit des guêpes semble au loin
Le bruit même de la lumière...

— Été ! nappe de grands lacs bleus,
Eau d'azur sans rive et sans ride,
Coule en nos regards, glisse, pleus,
Délice lointain et liquide !

Oh ! comme l'on est soulevé
Vers cet immense espace vide !
Comme il ouvre, au vertige avide,
Un pays enfin retrouvé !

L'air semble rouler dans ses flammes
Un grand cœur divinement doux...
Sens-tu qu'au fond de nos deux âmes
Quelque chose tombe à genoux ?

— Mais j'entrevois ta silhouette
Dans le fouillis des brins ardens,
Et tu souris, rose et muette,
Une herbe longue entre les dents.

Et je reporte tout mon rêve,
Tout mon désir, tout mon amour,
Sur ta grâce de femme, brève
Comme la splendeur de ce jour !

Je concentre sur toi l'extase
Du monde éclatant et divers,
Et ta forme est comme un beau vase
Où j'épanche tout l'univers !

Et c'est toi que j'adore, ô celle
Que j'ai pour moi dans l'infini,
Petite et profonde parcelle
Par qui mon cœur d'homme est uni

Avec la vie universelle !

DEUX POÈTES LATINS

I

CATULLE

« Mea Lesbia... »

Lorsqu'il s'en revenait, le soir, de la maison
Où la seule Lesbie effaçait pour lui Rome,
Ivre encor de la vague et molle déraison
Que la main de la femme épanche au front de l'homme,

Près du Tibre où le ciel éteignait ses couleurs,
Il s'engageait parmi le dédale des rues ;
Des marchandes vendaient aux carrefours des fleurs,
Et les fleurs embaumaient dans les ombres accrues.

Et, las, il défaillait un peu de leurs parfums,
Moins exquis cependant qu'une légère haleine,
Et revoyait des yeux clairs sous des cheveux bruns,
Tandis qu'autour de lui grondait la Ville-Reine.

Et dans son âme alors, comme un vol tournoyant,
Passaient désir, orgueil, tendresse, jalousie...
Puis, parfois, infidèle à peine en souriant,
Et repris par l'ingrate et chère poésie,

Il songeait aux anciens poètes, à tous ceux
Qui jadis, adorant quelque enfant douce et belle,
Avaient déjà voulu tenter l'honneur chanceux
De dire avec des mots la folie éternelle.

Il évoquait les vieux Hellènes, dont les cœurs
Avaient aussi battu d'amour, ses lointains maîtres,
De qui l'art, conquérant leurs farouches vainqueurs,
L'instruisait à polir l'âpre vers des ancêtres.

Il croyait voir, là-bas, sous les couchans éteints,
Anacréon sortant des bras de sa maîtresse,
Pâle, en quelque île étroite aux arides jardins
Dont les roses pourtant ont couronné la Grèce.

Il l'imaginait tendre en sa jeune saison,
Penchant sa tête lourde où flottaient ses pensées
Sous la même rougeur éparse à l'horizon,
Et soudain murmurait, plein des choses passées :

« Lorsqu'il s'en revenait, le soir, de la maison... »

II

AUSONE

« *Et memor esto ævum sic properare tuum...* »

Il allait, respirant ses roses, au matin,
Sous les brouillards légers qu'exhalait la Moselle,
Dans l'herbe où par endroits le soleil argentin
Irisait à la pointe une humide étincelle.

Rome était loin, là-bas, dans le Midi profond,
Par delà les coteaux, les plaines, les montagnes,
Au cœur du vaste Empire où l'univers se fond,
Et qu'arrêtait ici le mur des Allemagnes.

Et même son Bordeaux natal, très loin aussi,
S'effaçait sous le ciel plus blond de l'Aquitaine ;
Et toute sa vie, art, pouvoir, joie et souci,
Semblait à sa mémoire encore plus lointaine...

Il n'était plus qu'un blanc vieillard, lassé du sort,
Visitant ses jardins sur les confins des Gaules,
Passant ses derniers jours à méditer la mort
En chauffant au soleil ses frileuses épaules,

Marchant à petits pas dans les sentiers étroits,
Buvant à petits coups, par gorgée, une à une,
Les vins de ces coteaux, un peu gris, un peu froids,
De ces vins qu'on dirait mûris au clair de lune.

Il taillait ses rosiers autour de sa villa,
Et parfois se penchait pour cueillir une rose.
Honneurs, gloire, vraiment que valait tout cela ?
Cette fleur pâle était une moins vaine chose...

Et dans son âme, avec ce vaporeux matin,
Clarté fine déjà, tendre, amicale, humaine,
Se levait lentement, sur l'horizon latin,
Avant le jour français l'aube gallo-romaine.

SILENCE

Silence des murs alentour
De ma seule et petite vie,
Qui sembles, dans l'ombre assoupie,
Monter et baisser tour à tour,

Que me veux-tu, grand cri muet
Que je sens diffus dans l'espace,
Suspendant cette gerbe lasse
Qui tout à l'heure remuait ?

Que m'apportes-tu ? quel conseil
De vie isolée et paisible ?
Ou quel vague et déjà terrible
Écho du suprême sommeil ?

Hôte obscur que j'entends ce soir,
Dans l'air profond qui te balance,
Rôder près de ma somnolence
Comme le vol d'un ange noir,

Que me veux-tu, secret Silence ?

CLOCHES

Les cloches qui sonnaient dans les dimanches bleus
Ont encore évoqué les jours de notre enfance,
Quand tout l'espoir entrait dans nos cœurs sans défense
Avec leur bronze épars aux échos onduleux;

Quand leurs sons, par-dessus les verts coteaux houleux,
A travers l'inconnu, là-bas, du monde immense,
En un balancement qui toujours recommence
Semblaient vibrer au fond de pays fabuleux!

Ah! quel espoir, puissant et doux comme une lame,
Avec leurs vastes flots d'airain nous gonflait l'âme,
Dans l'aube où nous rêvions, éblouis et frileux!

Comme leurs voix disaient des choses éternelles!
Comme tout l'infini de vivre était en elles,
Les cloches qui sonnaient dans les dimanches bleus!

CONSEIL

Sache voir l'univers intime et coutumier
Où tu vis, dans les soirs soucieux de l'étude,
Et dont tes yeux, fermés par la vieille habitude,
Négligent aujourd'hui l'enseignement premier.

La lampe au long pied svelte est comme une fleur ample,
Une fleur d'or épanouie à ton côté,
Et qui, changeant la force inconnue en clarté,
Offre à ton esprit d'homme un radieux exemple.

La plume, autrefois tige agreste de roseau,
Naguère encore prise à la tiédeur d'une aile,
Comme pour rappeler qu'une grâce est en elle,
Imite avec son fer un bec léger d'oiseau.

L'humble encrier, creusant sa rondeur ingénue,
A la forme d'un puits secret, au tain obscur,
Reflétant sur son eau tout l'idéal azur,
D'où peut surgir la vérité candide et nue.

Le livre clos n'est rien qu'un bloc lourd et dormant;
Mais ouvre-le : toujours, à leur destin fidèles,
Ses pages doubles ont une apparence d'ailes;
Si ton doigt les feuillette, elles battent vraiment...

Ainsi, mieux attentif à ces choses antiques,
Quand le travail te semble un austère devoir,
Tu sentiras autour de toi, si tu sais voir,
Un mystère prodigue en leçons pathétiques.

NOCTURNE

Saurai-je avouer ce que l'ombre
A dit à mon âme, ce soir,
Avec toutes les voix sans nombre
Du vent confus sous le ciel noir?

Oh ! toute la tristesse tendre
De cette âme d'homme, devant
La nuit où je croyais entendre
Une autre âme en pleurs dans le vent !

Toute l'ardeur que sur la brise
Dispersait mon songe exalté,
Du fond de mon âme, surprise
Par sa propre ingénuité !

Ah ! momens divins où le monde
Brûle des réserves d'amour,
D'angoisse et d'espoir tour à tour,
Dans une seule âme profonde;

Où sous le mystère éternel,
Incendie heureux, toute l'âme
Monte comme une grande flamme
Tourbillonnante vers le ciel !

SIX HEURES DU SOIR

Six heures, à Paris, en hiver, sous la lampe...
C'est l'heure où, plus pressés, les mots heurtent ma tempe,
Comme, battant de l'aile et prisonnier encor,
Un vol fougueux d'oiseaux qui veut prendre l'essor.
C'est l'heure où la rumeur des cités s'exaspère,
L'heure où l'âme soudain espère ou désespère !
Et je songe en ma chambre étroite, vaguement :
Partout, sur la moitié du globe, en ce moment,
A cette heure inquiète et nerveuse où nous sommes,
Exaltés par la nuit propice, tous les hommes
Qui vivent pour le rêve ou la science ou l'art,
Travaillent d'un esprit hâtif, comme hagard.
Des poètes, d'un doigt plus prompt, scandent leurs strophes;
L'univers élargit des fronts de philosophes;
Des musiciens, seuls dans l'ombre, au piano,
Nouent l'accord à l'accord d'un plus fluide anneau;
Des savans absorbés, penchant leurs faces blêmes,
Méditent d'un calcul plus hardi les problèmes
Où l'infini des lois en nombres se résout;
Des peintres, sur l'album repris, notent, du bout
D'un crayon plus subtil, une ligne plus douce;
Des sculpteurs vont pétrir d'un dernier coup de pouce
L'argile qui fléchit sous les linges mouillés,
Dans le vide sonore et froid des ateliers...
Partout l'effort, partout l'ardeur, partout la fièvre,
La main crispée au front, la dent mordant la lèvre,
L'éclair d'orgueil, les pleurs d'angoisse dans les yeux,
Partout le songe humain haletant vers le mieux !
O minute du jour entre toutes profonde !
Collaboration de la pensée au monde
En tout point de l'espace, à toute heure du temps,
Qui s'accroît et se fait suprême en ces instans !

— Puis, le souci du verbe où mon esprit s'aiguise
Rendant ma rêverie étrangement précise,
Je songe : aujourd'hui même, à cette heure, là-bas,
Dans les steppes, que fait Tolstoï, prophète las?
Que fait, sous la fumée et le brouillard de Londre,
Swinburne à qui Shelley d'en haut semble répondre?
Que fait, dans l'Allemagne aux soldats hérissés,
Hæckel qui vit fleurir la matière en pensers?
Et dans ses fiords, joignant l'amour à la colère,
Ibsen hirsute et blanc comme un lion polaire?...
Mais repliant soudain mon songe hasardeux :
Et toi, que fais-tu, toi, si chétif au prix d'eux?
— Comme toujours, courbé devant les pages blanches,
Enchaînant jours et nuits, semaines et dimanches,
Je cadence des mots en rythmes... — Es-tu sûr
Que, même confiné dans ton labeur obscur
Parmi tous ces penseurs, ces rêveurs, ces apôtres,
Tu concoures du moins à la tâche des autres?
Dis, mauvais ouvrier, vite désespéré?
— Je ne sais pas. Joyeux ou soucieux, au gré
De l'œuvre chaque jour nouvelle, et monotone,
Je travaille en doutant, je cherche, je tâtonne,
Balancé d'élans fiers en vœux irrésolus :
Je fais ce que je peux; je ne sais rien de plus.

FERNAND GREGH.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Après de longues et de laborieuses séances où la question a été examinée sous toutes ses faces, le Sénat a voté le rachat de la Compagnie de l'Ouest. Nous ne l'en félicitons pas, car il a certainement voté contre sa conviction intime, c'est-à-dire contre sa conscience. S'il avait été libre, il n'aurait pas donné soixante voix au rachat; mais il n'a pas eu le courage de l'être. La question de confiance posée par le ministère a pesé lourdement sur son vote : plutôt que de renverser le Cabinet, il a sacrifié, ou du moins compromis un des élémens principaux de la fortune nationale. Le gouvernement n'a d'ailleurs pas à se glorifier beaucoup d'une victoire qu'il n'a remportée qu'à une faible majorité et qui même, à un moment, a failli se changer pour lui en déroute. La vérification d'un scrutin a donné lieu à un pointage pendant lequel on a cru le ministère perdu; puis il a été sauvé par trois voix de majorité; enfin, le lendemain, à la suite de rectifications individuelles, ces trois voix se sont changées en une quinzaine. Mais le gouvernement avait senti passer le souffle de la mort, et finalement il a transigé avec la Commission sur un texte qui ressemble un peu à une équivoque. Le rachat est voté : reste à savoir quand et comment il sera effectué.

Il y a quinze jours, après avoir rendu compte de la première partie de la discussion du projet de rachat, nous en étions resté au discours du rapporteur de la Commission, M. Prévet, et à l'effet très profond qu'il avait produit sur l'assemblée. Alors s'est produit, en dehors du débat, un fait qui devait exercer sur lui une influence considérable. M. le ministre des Travaux publics avait déclaré que, s'il croyait possible le succès de négociations avec les compagnies de chemin de fer, il n'hésiterait pas à en prendre l'initiative : seulement il n'y croyait pas, il ne pouvait pas, il ne voulait pas y croire,

et il en donnait pour motif que ces négociations, conduites avant lui par ses deux prédécesseurs, MM. Maruéjouls et Gauthier, étaient restées sans résultat. Sans doute il n'y avait pas eu de résultat, mais à qui la faute? Était-ce aux compagnies, qui s'étaient toujours montrées disposées à continuer les pourparlers? N'était-ce pas plutôt au gouvernement qui, après les avoir interrompus, avait fini par les rompre tout à fait? Au reste, tout cela appartenait au passé. Le Sénat écoutait d'une oreille distraite ces polémiques rétrospectives, et n'y attachait pas grande importance. La péroraison du discours de M. Prévet en avait beaucoup plus à ses yeux. M. Prévet avait dit, et certainement il ne l'avait pas fait à la légère, qu'il serait facile de reprendre les négociations et de les faire aboutir sur des bases qu'il avait indiquées en termes précis : c'était à peu de chose près celles qui avaient été posées dans les pourparlers antérieurs entre l'État et les compagnies. Dès lors, si M. le ministre des Travaux publics avait attaché un sens pratique aux paroles qu'il avait prononcées à la tribune, rien n'était plus simple que d'arriver à une solution satisfaisante pour tout le monde. Ce n'était là, toutefois, qu'une affirmation personnelle du rapporteur de la Commission : on pouvait se demander dans quelle mesure elle correspondait aux dispositions réelles des compagnies de chemin de fer.

La Compagnie d'Orléans à tenu à dissiper à cet égard tous les doutes, et le président de son Conseil d'administration a écrit une lettre à M. le ministre des Travaux publics pour confirmer, en ce qui le concernait, l'allégation de M. Prévet. Saisi d'un pareil document, M. le ministre des Travaux publics n'a pas hésité à en faire part au Sénat. Il en a donné lecture à la tribune, et, en l'écoutant, l'assemblée éprouvait à la fois un sentiment de soulagement et d'inquiétude, de soulagement si M. Barthou acceptait la suggestion qui lui était faite, d'inquiétude s'il la repoussait. La suggestion conciliait tous les intérêts en présence, à la condition toutefois que le ministère ne fît pas du rachat un dogme intangible et ne cherchât pas à l'imposer au Sénat d'autorité. Sur ce dernier point, il pouvait y avoir des doutes. L'assemblée, en effet, avait entendu, de la bouche des deux ministres les plus directement intéressés à la question du rachat, des opinions tout à fait différentes. M. le ministre des Travaux publics s'était efforcé d'amoindrir la question du rachat de l'Ouest. On aurait grand tort, à l'entendre, d'y voir un premier pas dans la voie qui conduirait au rachat de toutes les compagnies de chemin de fer. Crainte chimérique, disait M. Barthou. La Compagnie de l'Ouest était dans une situa-

tion spéciale, et elle y était seule : elle administrait mal, elle était au-dessous de ses affaires, elle serait certainement bientôt dans l'impossibilité d'acquitter sa dette envers l'État, situation dont celui-ci devait se préoccuper, ou plutôt à laquelle il devait pourvoir dès aujourd'hui. Mais de cette compagnie on ne pouvait pas conclure à une autre, encore moins à toutes les autres, et l'idée d'un rachat général ne s'était jamais posée. Voilà ce qu'avait soutenu M. Barthou. Mais un peu après lui M. Caillaux, prenant la parole à son tour, n'avait pas hésité à déclarer qu'aucune compagnie de chemin de fer n'arriverait au terme normal de sa concession, et que, un peu plus tôt, un peu plus tard, elles seraient toutes rachetées. La raison qu'il en donnait est que nous étions emportés par un mouvement plus fort que toutes les volontés : il en jugeait évidemment d'après la sienne. Lequel des deux ministres fallait-il croire ? Le Sénat n'en savait rien : de là l'anxiété avec laquelle il attendait la réponse de M. Barthou à la Compagnie d'Orléans. Il n'a pas attendu longtemps. Après avoir lu la lettre de la compagnie, M. Barthou a lu la réponse qu'il y avait faite. C'était un refus catégorique de rouvrir les négociations. Ainsi, M. Barthou avait dit deux ou trois jours auparavant qu'il les reprendrait s'il croyait qu'elles dussent aboutir, et, quand on lui en a apporté la certitude, il s'est obstiné à ne pas les reprendre. En cela, il s'est rangé à la thèse de M. Caillaux. Ce n'était plus , en effet, le rachat considéré comme une mesure de préservation et de conservation qu'il proposait au Sénat, mais le rachat pour lui-même, considéré comme la première application d'une doctrine qui en aura sûrement beaucoup d'autres.

A partir de ce moment, le Sénat n'avait plus l'excuse de ne pas savoir où on le conduisait. Si M. le ministre des Travaux publics avait voulu seulement redresser orthopédiquement le réseau de l'État, le compléter, lui donner une conformation meilleure, le faire accéder à Paris par une ou par plusieurs gares, il aurait trouvé pleine satisfaction dans la proposition de la Compagnie d'Orléans. Le réseau de l'État est mal fait; tout le monde en convient ; il le doit à son origine qui a été tout empirique ; et quand on lui reproche toutes les infirmités ou médiocrités dont il souffre, ou plutôt dont souffrent ses cliens, on répond pour lui qu'il est victime d'un péché originel et qu'il ne saurait se développer dans les limites qui l'étreignent et l'étouffent. Ah ! si on lui donnait une conformation normale ! Si on lui permettait d'arriver jusqu'à Paris ! On pourrait en attendre des merveilles ! Eh bien, soit, a répondu la Compagnie d'Orléans, à laquelle

s'est associée la Compagnie de l'Ouest; nous ferons toutes les concessions nécessaires, nous abandonnerons au chemin de fer de l'État toutes nos lignes qui l'intéressent, nous lui donnerons deux gares à Paris, il deviendra un grand réseau comme les autres, pourvu de tous ses organes essentiels ; que voulez-vous de plus pour lui? M. le ministre des Travaux publics a déclaré qu'il voulait la mort de la Compagnie de l'Ouest et qu'il ne se contenterait pas à moins. En vain lui a-t-on proposé encore une part plus considérable dans le partage des bénéfices de la compagnie. Tout cela n'était-il pas de bonne prise? Sans doute, a-t-il dit, mais le rachat me donnera davantage; il me donnera d'abord tout le réseau de l'Ouest et, en ce qui concerne la Compagnie d'Orléans, il me mettra vis-à-vis d'elle dans une situation telle que je pourrai en exiger dictatorialement tout ce que je voudrai : bon gré, mal gré, elle devra se soumettre. On peut dire du rachat de l'Ouest que c'est la guerre déclarée à la Compagnie d'Orléans. On la dénonce déjà comme l'adversaire de demain, et, si elle résiste, on la brisera à son tour.

Après l'intermède impressionnant qu'a provoqué l'initiative prise par la Compagnie d'Orléans, la discussion générale a continué. On a entendu encore plusieurs discours qui n'ont pas apporté d'argumens nouveaux, mais qui ont groupé et présenté quelquefois avec beaucoup de force ceux qu'on connaissait déjà. Tel a été, par exemple, celui de M. Boudenoot, rapporteur de la Commission des finances. M. Boudenoot a réuni tous les argumens contre le rachat comme des soldats disciplinés qu'il a conduits à un dernier assaut en masse compacte et solide. Puis des députés de la région de l'Ouest, M. de Montfort, M. Jénouvrier, sont venus protester contre le projet de loi au nom des populations qu'ils représentent, car on sait que si les électeurs du reste de la France sont indifférens au rachat, ceux des régions desservies par le chemin de fer de l'Ouest y sont résolument contraires. MM. Belhomme, Blanchier et Goirand, qui y sont favorables, n'ont pas effacé l'impression produite par les précédens orateurs. Le débat commençait à traîner; mais on attendait un dernier discours, celui de M. Rouvier, qui devait être, avec celui de M. Prevet, la pièce maîtresse du débat. M. Rouvier est, en effet, monté à la tribune, et l'espérance générale n'a pas été trompée.

M. Rouvier n'a pas voulu rentrer dans tout un débat qu'il considérait comme épuisé; il a su se borner; il s'est contenté de montrer les conséquences financières qu'aurait le rachat, s'il était voté. Le crédit public en subirait une grave atteinte. Eh quoi! a dit M. Rouvier,

on propose de racheter une compagnie de chemin de fer parce qu'elle est mal dans ses affaires, et qu'elle sera bientôt impuissante, on le prétend du moins, à payer sa dette envers l'État; mais, si tout cela est vrai, ne sera-ce pas une triste opération que celui-ci fera, et en quoi la situation sera-t-elle modifiée parce qu'il en aura pris la charge? Admettons, si l'on veut, que l'État administrera aussi bien que la Compagnie, il n'administrera pas mieux; alors, où sera pour lui le bénéfice? On comprendrait mieux qu'il rachetât une compagnie en pleine prospérité : cela lui coûterait plus cher, mais lui rapporterait davantage, et il n'aurait pas, pour commencer, à faire de gros emprunts. C'est ce qu'on sera obligé de faire si on rachète l'Ouest, et il ne sert à rien de dire que l'emprunt ne sera pas fait directement par l'État, mais bien par une administration dont on aperçoit encore mal les linéamens, et à laquelle on donnera une autonomie plus ou moins fictive : en fait, ce sera l'État qui empruntera; seulement, pour masquer la chose, on fera un compte spécial, on rompra l'unité budgétaire qui a été une des œuvres les plus méritoires de la République dans ces avant-dernières années, et on rouvrira l'ère dangereuse des budgets extraordinaires. Le rachat de l'Ouest nous conduira tout de suite à cette conséquence : le rachat général, dont M. le ministre des Finances prend si aisément son parti, en aura de bien plus redoutables encore. Non seulement les compagnies de chemins de fer empruntent avec leur crédit à elles, qui laisse intact celui de l'État, mais leur indépendance relative, leur autonomie réelle dans des limites marquées d'avance, la souplesse plus grande de leur organisation leur permettent de s'adapter aussi économiquement que possible aux besoins variables des populations qu'elles desservent. Au contraire, qui dit État dit uniformité. L'administration de l'État conduira nécessairement à l'unité des tarifs, et le nivellement, on peut en être sûr, se fera par en bas au lieu de se faire par en haut, tandis que l'unité des traitemens se fera par en haut, au lieu de se faire par en bas. Quelle imprudence de s'imposer à soi-même ces obligations et ces charges, surtout dans un régime politique comme le nôtre? Est-il besoin d'insister pour faire comprendre que les compagnies ont des moyens de défense qui manqueront à l'État? Au surplus, ne connaît-on pas les résultats produits par les monopoles exercés par l'État, le tabac, les allumettes, le téléphone? Ne sait-on pas ce qui se passe dans les arsenaux de la marine? Les capacités industrielles que l'État a manifestées jusqu'ici sont-elles de nature à lui faire donner un monopole de plus, et celui-là gigantesque ? Le Sénat, conserva-

teur de nos finances, défenseur de nos intérêts permanens, ne comprendra-t-il pas que son devoir est de s'opposer à une pareille aventure? S'il en était ainsi, « il n'y aurait plus de Sénat... » Dans une péroraison éloquente, à laquelle son émotion donnait encore plus de force, M. Rouvier a adjuré M. Clemenceau de laisser à l'assemblée sa liberté, et de ne pas lui infliger ce qu'il a appelé une « humiliation. »

Mais M. Clemenceau a été intraitable. Il a renvoyé à la tribune M. Caillaux et M. Barthou; il y est monté lui-même et, dans un discours décousu, heurté, saccadé, où il a parlé de tout, de l'ancien régime, de la Révolution et de ses causes, des progrès de l'enseignement primaire à travers les âges et de ceux du budget de l'instruction publique qui y correspondaient, du Second Empire, de Sedan, de l'accroissement de notre dette, déplorable résultat de nos défaites, etc., etc., il a mis impérieusement le marché à la main du Sénat. M. Clemenceau n'a pas discuté, il a ordonné. Quant à la Commission, elle a présenté une motion qui, tout en témoignant de sa confiance envers le gouvernement, l'invitait à reprendre les négociations avec les compagnies. Le succès de ces négociations ne faisait, dans sa pensée, aucun doute : toutefois il fallait assigner une limite après laquelle, si les compagnies n'avaient pas fait des concessions raisonnables, on reprendrait la discussion sur le rachat. La Commission proposait en conséquence que la suite du débat fût remise au premier jour de la session d'octobre. C'est là-dessus qu'on s'est compté. Il y a eu dans les couloirs du Sénat une effervescence extraordinaire lorsqu'on a appris que le gouvernement était battu par vingt-neuf voix : cette effervescence n'a pas diminué, mais elle s'est manifestée en sens inverse, lorsqu'on a su qu'après pointage la chance avait tourné et que le ministère avait trois voix de majorité. Le Sénat n'est pas habitué à des émotions aussi fortes, à des secousses aussi brusques; tous les partis manifestaient bruyamment leurs impressions; cependant, lorsque le résultat final a été connu et proclamé, les radicaux n'ont pas été plus d'une trentaine à applaudir; les autres se sont tous résignés. On s'est empressé de voter, comme nous l'avons dit, l'article premier de la loi, et on a remis la suite au lendemain.

Le lendemain on a voté l'article 2 du projet de loi, mais après l'avoir quelque peu remanié. L'article premier pose le principe du rachat, l'article 2 en détermine sommairement les voies et moyens. Tout le monde reconnaît que le régime de l'exploitation du futur

chemin de fer de l'État ne peut être fixé que par une loi : cette loi est déjà déposée devant la Chambre des députés. Mais, comme il faudra peut-être longtemps avant qu'elle soit votée, et que, d'autre part, le gouvernement entend rester maître de choisir le moment où il notifiera son rachat à la Compagnie de l'Ouest, l'article 2, dans son texte primitif, prévoyait comme possible une période transitoire et décidait que, pendant son cours, les conditions de l'exploitation seraient déterminées par un décret. Autant dire qu'on appliquerait la loi avant qu'elle fût votée, car le décret serait vraisemblablement calqué sur la loi. Il y avait dans cette prétention quelque chose de si excessif qu'un sénateur radical, M. Lintilhac, a déposé un amendement en vertu duquel le vote de la loi devait précéder la notification du rachat. M. le ministre des Travaux publics a combattu cet amendement, que son auteur s'est d'ailleurs empressé de retirer, sous prétexte qu'il empêcherait le gouvernement de choisir son heure pour la notification du rachat à la compagnie. Mais le gouvernement a accepté une nouvelle rédaction de l'article 2, proposée par la Commission dans les termes suivans : « Il sera statué par une loi spéciale sur l'organisation et l'administration du réseau. Les dépenses financières destinées à pourvoir aux dépenses de toute nature qu'entraîneraient le rachat et l'exploitation du réseau jusqu'au jour de la promulgation de cette loi spéciale, ainsi que les conditions générales d'administration provisoire, seront déterminées par une loi. » La Commission présentant ce texte d'accord avec le gouvernement, il a été voté; mais que signifie-t-il au juste? Nous avouons n'en rien savoir. Il peut signifier la même chose que l'amendement de M. Lintilhac ; il peut aussi ne signifier rien du tout, et c'est ce qu'a insinué M. le ministre des Finances, lorsqu'il a dit que, toutes les mesures à prendre devant entraîner des demandes de crédit, on aurait pu, en somme, se passer de l'article 2, puisqu'il est clair qu'il faut une loi pour avoir un crédit. Mais alors, que devient la liberté du gouvernement de notifier le rachat quand il voudra ? Pourra-t-il le faire avant d'avoir obtenu les crédits indispensables pour assurer l'exploitation du réseau ? Est-il certain d'avance d'obtenir tous ceux qu'il demandera ? A-t-il la prétention d'escompter le vote de la Chambre et du Sénat ? Leur présentera-t-il une demande de crédit comme la carte forcée ? Enfin le texte voté ne vise pas seulement des demandes de crédit, puisqu'il dit que les « conditions générales d'administration provisoire » seront déterminées par une loi. Il est possible que cela n'ait aucun sens, mais, si cela en a un, ce ne peut être que celui que M. Lintilhac avait attaché

à son amendement. Il faudra, en effet, une loi aussi bien pour l'organisation provisoire que pour l'organisation définitive et, dès lors, cette loi doit être préalable à la notification du rachat. Tout cela est obscur : c'est peut-être pour ce motif qu'on l'a voté.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement, après des péripéties dramatiques, a obtenu ce qu'il voulait. Il a infligé au Sénat une « humiliation » que celui-ci a acceptée. Il a exigé et a obtenu sa soumission à une mesure que la majorité jugeait mauvaise, et qui, à ses yeux, mettait en péril un élément important de la fortune publique. Pourquoi le Sénat ferait-il désormais plus de résistance sur d'autres réformes que le Cabinet a mises aussi dans son programme, et qu'il fera voter aussi par la Chambre? Puisqu'il est entendu que le Cabinet est intangible et sacré, et que le précieux intérêt de sa conservation doit passer avant tous les autres, M. Rouvier a eu raison de dire qu'il n'y a plus de Sénat : car à quoi sert-il? Et quand on pense que ce ministère auquel personne n'ose toucher, auquel tout le monde porte une sorte de respect si religieux, qu'on se regarderait presque comme criminel si on le renversait, est présidé par un homme qui, pendant quinze ans de sa vie, s'est amusé à jeter à bas des ministères les uns sur les autres et a paru se délecter infiniment à ce jeu de massacre, comment invoquer la « justice immanente des choses? » Comment y penser sans ironie?

Un nouveau débat sur le Maroc, qui a eu lieu à la Chambre des députés, a été suivi d'un nouvel ordre du jour de confiance dans le ministère. Était-il très utile? La situation du Maroc, quelque compliquée qu'elle soit et en dépit des incertitudes qu'elle présente encore sur un grand nombre de points, est cependant bien connue, et, si la politique de notre gouvernement l'est un peu moins, il n'y avait aucune raison de croire qu'elle deviendrait plus claire parce que M. Jaurès aurait demandé une fois de plus des explications, et qu'une fois de plus on les lui aurait données.

Un éloquent discours de M. Paul Deschanel a posé un certain nombre de questions comme elles devaient être posées, et y a indiqué des solutions qui se sont trouvées d'ailleurs à peu près conformes à celles que le gouvernement devait exposer un moment plus tard. On sait avec quelle attention M. Deschanel a suivi, depuis l'origine, toute cette affaire marocaine. Il la connaissait déjà fort bien lorsqu'il est allé, au cours des vacances de Pâques, passer quelques semaines au nord de l'Afrique : il devait rapporter de ce voyage une documenta-

tion plus abondante encore et surtout ces impressions plus vives que donne toujours la vue directe des objets. M. Deschanel propose à la fois de s'enfermer dans une politique prudente, et cependant de ne pas perdre le bénéfice de l'effort considérable qui a été fait. Nous sommes bien d'avis, comme lui, que nous ne pouvons pas avoir travaillé seulement pour l'honneur, et que si notre situation spéciale nous impose des devoirs, elle nous donne aussi des droits. Nous aurions renoncé à ces droits si nous n'avions rien fait de plus que les autres, mais tel n'a pas été notre cas, et il ne faut pas que le sang français, qui a coulé une fois de plus sur la terre africaine, ait été répandu sans résultats. M. le ministre des Affaires étrangères a sans doute donné satisfaction à M. Deschanel en disant que notre situation s'était affermie au Maroc, et que la France. n'ayant pas manqué à son rôle, recueillerait sans nul doute le bénéfice de son intervention. L'héroïsme de nos soldats n'aura pas été dépensé en pure perte. Tout le monde n'est pas d'accord sur la limite à donner à notre action. A côté de M. Jaurès qui aurait voulu que nous ne fissions rien, M. Denys Cochin aurait voulu que nous fissions plus que nous n'avons fait. M. Cochin conseille la marche en avant; il est plein de générosité, d'ardeur, de confiance, de hardiesse. M. Jaurès et lui sont aux antipodes l'un et l'autre; M. Paul Deschanel et le gouvernement sont entre eux deux. Tous deux lui prédisent, à la vérité, qu'il ne pourra pas y rester, et qu'il devra prendre prochainement une attitude plus résolue, très en deçà ou très au delà de la ligne intermédiaire où il prétend se tenir. Mais évidemment la Chambre n'est de l'avis, ni de M. Jaurès, ni de M. Cochin. Elle ne regarde pas pourtant la politique suivie par le gouvernement comme un chef-d'œuvre; et c'est pour cela sans doute que, bien que la majorité ministérielle soit restée l'autre jour très forte, il y a eu un nombre inusité d'abstentions. La Chambre éprouvait, malgré tout, un peu d'incertitude et de malaise.

L'intérêt véritable du débat n'était d'ailleurs pas dans l'échange de vues qui s'est déroulé à la tribune, mais dans la lecture que M. le ministre des Affaires étrangères y a faite des instructions envoyées par lui au général d'Amade dans la Chaouïa et au général Lyautey sur la frontière algéro-marocaine. Cette lecture terminée, on aurait pu en prendre acte et s'en tenir là sans aucun inconvénient. Les instructions adressées à nos deux généraux sont sages, en effet. Nous avons toujours exprimé le désir que notre expédition dans la Chaouïa ne dépassât pas la Chaouïa, et ne fût pas le commencement d'une expédition à plus longue portée. Nous en avons exprimé un

autre, à savoir que, cette expédition une fois terminée, notre but une fois atteint, notre programme une fois rempli, nous ne songions plus qu'à la pacification du pays occupé par nos troupes, et que nous en remettions peu à peu la défense entre les mains de ses habitans. Par ce moyen seul, on arrivera à une solution dégressive de la question de la Chaouïa. Nous avons lu avec soin les instructions du général d'Amade; elles sont de nature à conduire, si on le veut, au dénouement indiqué; mais elles permettent, si on le préfère, de perpétuer indéfiniment l'état de choses actuel, sous prétexte que la pacification n'est pas encore assez avancée et qu'il serait dangereux de nous retirer trop vite. Ce n'est pas une critique que nous faisons : il serait dangereux, en effet, de nous retirer trop vite, et les instructions du général d'Amade ne pouvaient pas être très différentes de ce qu'elles sont; tout dépend de l'esprit dans lequel elles seront exécutées. Nous ne doutons, au surplus, ni de la sincérité du gouvernement, ni de la correction du général d'Amade, correction dont cet officier a déjà donné des preuves très honorables pour lui. Quant au gouvernement, il est en butte à des suggestions diverses, et, si sa politique a paru quelquefois hésitante, c'est parce qu'il n'a jamais suivi les unes sans ménager les autres. Mais les derniers événemens sont si clairs que le gouvernement n'a plus désormais qu'une voie devant lui, et c'est celle que la Chambre lui a toujours demandé de suivre, lorsqu'elle lui a dit et répété que les affaires intérieures du Maroc ne le regardaient pas : cela signifie en bon français qu'il n'a pas à se prononcer entre les deux frères ennemis. Les progrès de Moulaï-Hafid ont été tels dans ces derniers temps que tout fait croire à son succès final; mais le Maroc est la terre des surprises, et il serait prématuré de reconnaître dès maintenant Hafid comme sultan. Le dieu du Prophète ne s'est pas encore définitivement prononcé en sa faveur. Il ne faut pas, toutefois, mettre par avance à sa reconnaissance des conditions qu'en aucun cas il ne lui serait possible de remplir. Notre gouvernement se renferme dans une réserve très sage lorsqu'il fait remarquer que la solution de la question ne dépend pas de lui seul, mais bien de toutes les puissances qui étaient représentées à Algésiras et qui y ont traité avec Abd-el-Aziz. Ce précédent constitue jusqu'à nouvel ordre au profit de ce dernier un préjugé favorable, sans qu'il faille cependant en exagérer la valeur. Les puissances ont traité avec le sultan du Maroc, c'est-à-dire avec une personne qui peut changer. Mais il faut un consentement universel pour rendre le changement légitime au point de vue international. Contentons-nous de dire que

ce consentement ne saurait manquer le jour où Moulaï-Hafid serait en fait le maître, non pas du Maroc tout entier, car jamais personne ne l'a été, mais de la plus grande partie du pays. Pour le moment, nous n'avons qu'à attendre et à laisser le temps faire son œuvre.

Les instructions du général Lyautey ne sont pas moins dignes d'approbation que celles du général d'Amade. Un rôle important, utile, glorieux à sa manière, est attribué au général Lyautey, et c'est aussi un rôle de pacificateur. On a constaté avec satisfaction qu'aussitôt après son arrivée sur la frontière algéro-marocaine, les troubles qui y avaient éclaté se sont apaisés, comme si sa présence avait suffi pour y ramener le calme et la soumission. Nous en sommes d'autant plus heureux que le général Lyautey a besoin d'une situation normale pour remplir les fonctions de haut commissaire qui lui ont été confiées. L'objet de ces fonctions, on le sait, est d'assurer l'exécution des arrangemens conclus par nous avec le Maghzen en 1901 et en 1902, arrangemens dont nous avons pu faire état à Algésiras pour y affirmer une fois de plus nos droits de police spéciaux sur la frontière algéro-marocaine. Il s'agit à présent d'user de ces droits, et de créer sur la frontière les marchés qui doivent mettre en valeur les ressources économiques du pays, habituer les populations marocaines et françaises à des rapports fructueux d'où naîtra une confiance mutuelle, en un mot amener une pacification durable. Le général Lyautey est assurément à la hauteur de cette tâche. Il est à la fois administrateur, négociateur et militaire et n'est pas moins propre aux œuvres de paix qu'aux œuvres de guerre : c'est même l'originalité de son caractère, et ce qui le rend particulièrement attachant.

La Chambre, par son ordre du jour, a approuvé les instructions données à nos deux généraux, instructions dont elle avait beaucoup entendu parler, mais qu'elle ne connaissait pas et qu'elle désirait connaître. On avait dit dans les journaux qu'elles avaient été spontanément communiquées aux puissances : il était naturel que la France les connût comme elles. M. Jaurès a tiré parti de cette communication faite aux puissances pour insinuer, avec une insistance affectée, qu'elle avait eu lieu à la suite d'une sorte d'injonction qui nous aurait été adressée. Si cela avait été vrai, peut-être n'aurait-il pas fallu le dire ; mais s'il est moins dangereux, n'est-il pas encore plus irritant de l'entendre affirmer lorsque cela n'est pas vrai ? M. le ministre des Affaires étrangères a fini par perdre patience devant ces assertions réitérées, et dans une interruption un peu vive mais parfaitement légitime, et qui ne dépassait nullement les convenances, il a de-

mandé à M. Jaurès à quel titre il tenait, au nom de l'Allemagne, un langage que ses représentans officiels ne lui avaient jamais tenu. Les socialistes ont montré alors une telle indignation et fait un si grand tapage que M. le président Brisson a cru devoir présenter des explications qui ressemblaient à une excuse du ministre. Mais l'opinion allemande ne s'est nullement émue du langage de M. le ministre des Affaires étrangères, et il ne faudrait pas que nous prissions l'habitude de nous émouvoir pour elle, et plus qu'elle, de paroles qui la laissent indifférente. N'est-ce pas ce que nous avons déjà fait une première fois à propos d'un discours militaire qu'un de nos généraux avait prononcé devant sa troupe ? Le gouvernement a envoyé ce général de la frontière de l'Est en Algérie : en Allemagne, on a quelque peu souri de notre délicatesse.

Si nous rappelons ce souvenir, c'est que nous songeons aux discours que l'empereur Guillaume a peut-être prononcés à Dœberitz et certainement à Hambourg. On en a fait beaucoup de bruit dans le monde, et on s'est grandement préoccupé en Allemagne de la question de savoir si le premier de ces discours était authentique. Il semblait que, s'il l'avait été, la paix de l'Europe en aurait été moins assurée. Nous sommes heureux de constater que, cette fois, c'est l'opinion française qui a montré le plus de calme et de sang-froid. Pendant qu'on se demandait chez nos voisins si le discours de Dœberitz avait été vraiment prononcé, ou s'il ne l'avait pas été; que les uns le jugeaient pacifique, mais que les autres le qualifiaient de belliqueux; que la chancellerie impériale se gardait de le démentir tout à fait, et même qu'elle s'y associait par des notes officieuses; enfin que des journaux habituellement inspirés assuraient que tout Allemand digne de ce nom pensait et sentait comme l'Empereur ; pendant que toutes ces gloses se succédaient, se croisaient, se complétaient, se contredisaient, nous nous demandions en France ce qu'il pouvait y avoir de si impressionnant dans le discours, ou dans le pseudo-discours de Dœberitz. Il convient d'attacher toujours une grande attention à des paroles tombées de si haut; mais enfin l'empereur Guillaume en a prononcé d'autres dont on aurait pu s'inquiéter encore davantage, et auxquelles il a été évident par la suite qu'il n'attachait pas lui-même le sens menaçant qu'on leur avait donné. A Dœberitz qu'a donc dit l'Empereur dont nous devions nous inquiéter ? L'Empereur n'était pas dans son cabinet, parlant à son chancelier ou à son ministre des Affaires étrangères; il était au milieu de ses officiers, après des manœuvres militaires, et là, comme chef d'armée,

il a dit ou il aurait dit : — Si on nous attaque, nous sommes de taille à nous défendre ! — Et on veut que ce discours nous émeuve ? Il ne nous émeut pas le moins du monde, car il était parfaitement à sa place à Dœberitz. Qu'importe que l'Empereur, avec son éloquence prime-sautière, lui ait peut-être donné une tournure plus vive, et qu'il ait dit par exemple : — On parle de nous encercler ; eh bien, qu'ils y viennent, et ils verront que, même à nous seuls, nous sommes capables de les recevoir comme il convient ? — De pareils propos ne sauraient éveiller ni nos susceptibilités, ni nos appréhensions. Et à Hambourg, qu'a dit l'empereur Guillaume ? Il a été reçu avec enthousiasme, et la population tout entière a entonné, avec une spontanéité bien opportune, un vieil air national qui est aussi un chant de guerre ; l'Empereur a dit un chant d'orage : « J'en sais assez, a-t-il ajouté ; je vous remercie ; je vous ai compris. C'est comme la pression d'une main amicale que l'on donne à un homme qui marche résolument vers son but et qui sait qu'il a derrière lui quelqu'un de prêt à lui venir en aide. Puisse ce port être toujours plus florissant, et se développer, ainsi que le commerce de Hambourg, sous la protection d'une paix honorablement conservée, que notre armée et notre marine sauront toujours nous garantir ! » Un journal allemand, la *Germania*, assure que, dans toutes les occasions précédentes où il a parlé de la paix, l'Empereur a dit la paix tout court, tandis qu'il a dit cette fois : « la paix avec honneur et garantie par notre force militaire. » Nous croyons que la *Germania* se trompe : il n'y a rien de nouveau dans le discours de l'Empereur à Hambourg et M. Fallières aurait pu le tenir comme lui. C'est un discours fier, confiant, mais pacifique, et il faut que l'opinion allemande ait d'autres sujets de préoccupation pour s'arrêter si longuement à celui-là.

Quels peuvent être ces sujets ? Le temps et la place nous manquent pour le rechercher en ce moment, mais nous le ferons un jour prochain, car l'état général de l'Europe, bien qu'il ne doive exciter aucune inquiétude, mérite d'être examiné avec quelque attention.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

EUGÈNE FROMENTIN

EN BELGIQUE ET EN HOLLANDE

LETTRES DE VOYAGE ET FRAGMENS INÉDITS (1)

En 1875, Eugène Fromentin avait produit à peu près toute son œuvre peinte. Il avait publié son *Été dans le Sahara*, puis son *Année dans le Sahel*, et enfin son roman de *Dominique*.

Depuis 1862, absorbé dans son travail de peinture, il n'avait rien écrit. Il se contentait de prendre des notes qu'il se réservait de rédiger plus tard.

A mesure qu'il mûrissait ses idées sur l'art, il ressentait un plus ardent désir de les exprimer. Maintes fois il fut sur le point d'écrire une série d'études sur la peinture française et spécialement sur Eugène Delacroix (2). Mais le temps lui manquait. Il fallait d'abord se classer définitivement en peinture hors du genre fermé de l'Orientalisme. Puis la palette offrait pour vivre les ressources abondantes et faciles que donne une signature aimée du public. D'autre part, Fromentin était à la fois sincère dans le rendu de sa pensée et toujours inquiet de blesser les susceptibilités d'un confrère : avec de tels scrupules, la critique d'art est malaisée.

Sur les instances d'Armand du Mesnil, son meilleur ami et l'oncle de sa femme, il se décide enfin à débuter par l'étude d'une école qu'il

(1) Documens communiqués par Mme Alexandre Billotte, née Eugène Fromentin, qui a bien voulu nous autoriser à les publier.

Voyez dans la *Revue* du 1er octobre 1905 quelques-unes des *Lettres de Jeunesse* d'Eugène Fromentin. — La librairie Plon publie sous le même titre un volume de correspondance du maître avec un commentaire biographique et des notes.

(2) Une lettre de M. Buloz (15 juillet 1872) lui rappelle la promesse de donner à la *Revue* un article sur ce sujet.

sent et qu'il connaît à merveille, qu'il chérit entre toutes. Il part au commencement de juillet 1875, seul, pour la Belgique et la Hollande. Il en parcourra les musées et les églises avec une étonnante rapidité, en moins d'un mois. Tous les jours, il trouvera le temps de prendre des notes et d'écrire à sa femme, demeurée à Paris (1). De ce voyage sortiront les *Maîtres d'autrefois*.

A peine descendu de chemin de fer à Bruxelles, le voyageur se plonge dans l'histoire des Pays-Bas.

Bruxelles (2), 6 juillet 1875.

Quand j'arrivai ce soir même à Bruxelles, onze heures sonnant, j'y fus accueilli par un grand silence. Toute la ville avait l'air de dormir ou dormait; et cet universel sommeil, très réel, ou d'un goût si discret, fut loin de me déplaire. A peine entendis-je, en passant devant une brasserie, la dernière ouverte, un petit chant monotone et rude, un air flamand qui finissait, des chanteurs qui s'en allaient, puis une porte qui se ferma. Dehors, rien ne bougea plus : des rues muettes, des maisons closes, un pavé sonore et net, des façades blanches avec des rideaux tirés, et, par-dessus tout cela, le plus joli ciel qui pût couvrir une ville élégante en pareille attitude et dans ses mystères, des nuées très fines sous un azur très tendre. Ces choses me parlaient de vie facile, de labeurs sans excès, de nuits sans rêves et sans troubles, en un mot m'invitaient à un complet bien-être. Et ce conseil donné par la nuit, par le silence et par le repos, se trouvait en parfait accord avec mes projets.

De la chambre où je m'établis, je vois la longue rue Royale filer en droite ligne à travers la nuit, dessinée seulement par ses lanternes régulièrement espacées sur les trottoirs. Devant moi, sous ma fenêtre, s'étage et s'enfonce la masse haute, profonde et noire des arbres du Parc. A droite, et pour peu que je me penche du côté du Palais du Roi, j'embrasse en son entier l'esplanade où se déploie le Palais, cette solitude pavée que le grand soleil de midi doit rendre encore plus solennelle et plus déserte. Au centre, il y a, vous le savez, un arbre unique de proportions énormes, une sorte de bouquet royal préparé pour les jours de fêtes et dont les fleurs ne pousseraient que ces jours-là. Il forme également une tache obscure entre le ciel d'une douceur

(1) Voyez dans M. Louis Gonse (*Eugène Fromentin*, A. Quantin, éditeur, 1881, p. 183 et suivantes) quelques extraits des carnets de voyage de Fromentin.

(2) Note de voyage inédite.

d'opale et le pavé grisâtre. Il porte à son sommet, tout embrouillé dans les dernières branches, un paquet de petites étoiles. C'est de bon augure.

Arriver quelque part en pleine nuit, ne connaître personne, n'y être attendu par personne; y venir on ne sait trop pourquoi; ouvrir sa fenêtre et rencontrer, comme autant d'yeux qui vous feraient des signes, ces astres blancs si lointains, toujours les mêmes, — telle est la bienvenue dont je me suis contenté souvent, autrefois, dans des lieux moins hospitaliers, et après laquelle il est aisé de s'endormir avec le sentiment que le vaste monde est une auberge, qu'on n'est chez soi nulle part et qu'on est vraiment chez soi partout.

Il est tout à l'heure demain, peut-être même est-il déjà aujourd'hui et hier a-t-il disparu depuis que je vous écris. Encore un peu, car les nuits sont courtes en cette saison des jours sans limites, et Sainte-Gudule, que je ne vois pas du tout, dessinera sa flèche aiguë au Nord, et recevra le premier contact de l'aube. Mais je n'attendrai pas que le jour se lève. Il me suffit de vous avoir dit où je suis. Quant au dessein qui m'amène, il est des plus simples : voir de la peinture, n'en pas faire, oublier que j'en ai fait, et surtout le faire oublier, si je puis, à ceux qui me liront, si j'écris...

A Madame Eugène Fromentin.

Même jour, 4 heures et demie. — J'ai fait, de dix heures à midi, une longue et très attentive visite au Musée : c'est à deux pas de l'hôtel, même place. Si je pouvais amener successivement à ma porte toutes les beautés de la Belgique et de la Hollande, j'aimerais bien cela, au lieu de les aller chercher. C'est étonnant comme j'aime à voir et peu à *aller* voir. Pour que le monde fût fait à ma guise, il faudrait qu'il se déroulât en cercle autour de moi, que j'occupasse au centre un bon fauteuil et que je pusse admirer ce qu'il contient de rare et de beau comme on lit un livre, sans trop bouger. Il est cinq heures à peine, et voilà que j'en ai assez pour aujourd'hui, du Musée ancien ce matin, du Musée moderne tout à l'heure. Je me suis déjà créé un chez moi, où je rentre avec plaisir; d'ailleurs il fait chaud, et le soleil est dur dans ce quartier très ouvert qui rappelle en petit les solitudes de Versailles.

Il y a vraiment de précieuses choses dans ce petit Louvre bruxellois, — 300 tableaux environ, — dont la moitié a de la valeur, dont quelques-uns sont inestimables.

Rubens y est bien représenté, non pas d'une façon grandiose, comme il l'est, j'imagine, à Anvers, mais noblement; et par deux portraits sur quatre, par trois tableaux sur sept ou huit, d'une manière assez nouvelle après Paris. Je serais bien embarrassé de dire ce que j'en pense, sinon les banalités qu'on répète et qui ne sont qu'une partie de la vérité. Quand j'aurai vu Anvers et Malines, peut-être en aurai-je une définition précise et plus à moi.

Quant aux Primitifs, qui sont la rareté et forment l'écrin de la collection, nous n'avons rien d'analogue et de comparable, sauf le Van Eyck. C'est véritablement étincelant de beauté, d'éclat, de fraîcheur imprévue. Et, quand on voit cela après les Primitifs de Venise, on est tenté d'admettre que l'art de peindre est sorti de ses voies au moment de son épanouissement, et qu'il a plutôt perdu que gagné à trouver des moyens d'expression plus libres et plus parfaits. Dans son genre, il est extraordinaire. Et je n'ai pas vu Bruges.

Ajoute à ces nouveautés de haut prix le plaisir de trouver des hommes secondaires ou peu connus représentés par des œuvres exquises. Souviens-toi de l'effet produit aux Alsaciens par les deux tableaux d'Antoine More. Eh bien! il est ici, avec quelques autres, presque aussi beau, plus inattendu.

Et tout cela sans salissure, sans vernis jamais, ni craquelés, pur, net, comme au lendemain de la signature. C'est charmant.

Le Musée moderne, bien entendu, n'est rien. Je l'ai visité en conscience, par égard pour mes hôtes de ce soir, et afin de pouvoir dire à Portaëls et à M. Gallait (1) *le cas que je fais des vivans*, même après les grands morts.

On faisait de la musique au Parc, je n'y suis point entré. Était-ce l'effet de cette peinture imbibée d'ennui ou lassitude naturelle, j'avais besoin de rentrer...

Même jour, six heures. — Je viens de passer la fin de l'après-midi chez M. Portaëls... C'est un très galant homme, fort bien élevé, instruit. Il est très riche, grand ami du Roi, a beaucoup

(1) Jean-François Portaëls, né à Vilvorde près Bruxelles, en 1818, mort en 1895, peintre d'histoire, de genre et de portraits, élève de Navez et de Paul Delaroche. — Louis Gallait (1810-1887), né à Tournai, peintre d'histoire, élève de François Hennequin et de Paul Delaroche.

de renommée, et partage avec Gallait l'honneur d'occuper dans les arts la plus haute situation de la Belgique. Je t'ai dit qu'il avait été le premier maître de Cormon. Il me fait dîner demain avec son ami Gallait, M. Van Praët, le premier ministre ou ministre d'État du Roi, et quelques autres personnages avec lesquels il désire me mettre en relations...

Vu l'Hôtel de Ville ce matin et la cathédrale en hâte.

Dans l'après-midi, vu le Musée, mais trop à la légère. Il est des plus intéressans, bien disposé, parfaitement éclairé, facile à voir... De beaux cadres tout reluisant neufs dans de jolies salles larges et basses. Un parquet poli comme un miroir. Presque personne, et des tableaux (dont quelques-uns très rares et *sans prix*) dans un état de fraîcheur, de conservation, de vernissage inconnu au Louvre où les plus beaux tableaux sont enfumés.

Mercredi matin, 9 heures (*7 juillet*). — Portaëls est venu me prendre à sept heures et demie et nous nous sommes fait conduire au bois de la Cambre, *le Bois*, comme à Paris le Bois de Boulogne.

C'est plus anglais que le nôtre, et aussi plus forêt. De larges routes tourbeuses, noires, molles, circulant dans une futaie haute et sombre de hêtres, de charmes, d'ormeaux. Fort peu de voitures; on y va plus tôt. Tout se fait un peu plus tôt ici, repas, promenades, et finit plus tôt.

... Je retourne au Musée, qui me paraît être le véritable intérêt de Bruxelles, quoique j'en eusse peu entendu parler dans la liste des curiosités de cet ordre.

Onze heures. — Très aimable hospitalité. Très bon dîner. Intérieur riche d'un luxe particulier qui n'est pas celui de France.

Convives : le ministre Van Praët, le peintre Gallait, — l'ancien chef du Cabinet de l'empereur Maximilien au Mexique, — un médecin, beau-frère de Portaëls.

On a été parfait de bonne grâce et de prévenances. Je crois que j'ai plu... Je te raconte tout cela parce que tu aimes ces choses...

Vendredi matin, neuf heures. — Il pleut, mais sans méchanceté.

Somme toute, je suis content de Bruxelles, et du séjour que j'y ai fait.

Bruxelles, jeudi 8 juillet.

J'ai vu le Musée pour la troisième fois, et jusqu'à mon

retour de Hollande je lui ai dit adieu. A le prendre pour ce qu'il offre, il est fort charmant. On n'y voit qu'un avant-goût de ce que je trouverai plus loin; c'est un avant-goût qui promet.

Rubens et les *Primitifs* (1). Tout le Musée se résume en ces deux pôles. La peinture qui naît, et, faut-il le dire? la peinture qui meurt. Entre ce premier et ce dernier moment, elle a un éclat extraordinaire. Elle finit en Flandre par une explosion éblouissante : mais Rubens mort, il n'y a plus rien dans cet ordre, et malgré son charmant génie, Van Dyck est un reflet. Que serait-il, et serait-il sans Rubens? Quelle palette aurait-il créée? Quel modèle serait le sien? Quelle conception de la nature aurait-il eue? Ici dans le *Silène* et dans le *Martyre de saint Pierre*, il est tout à Rubens. Plus personnel que Jordaëns, de beaucoup plus fin, avec moins de jactance et autant d'audace sincère, plus élégant, de beaucoup meilleure compagnie, il n'en est pas moins son condisciple en vertu de l'influence reçue. Il lui est très supérieur comme instinct de l'art et comme pratique raffinée, mais il n'est pas si différent qu'on le voudrait pour un aussi charmant esprit. Jamais Jordaëns n'aurait ni conçu, ni pratiqué le *Charles Ier* du Louvre. Van Dyck eût-il été capable de construire le *Possédé* de Bruxelles et ce qu'on m'annonce à la Maison du Bois de la Haye? Enfin, on voit trop qui l'a formé; et c'est un magnifique produit des exemples du maître. A-t-il eu l'honneur de former à son tour l'école anglaise? Et si Reynolds, Lawrence, Gainsborough, incontestablement dérivent de lui, n'est-ce pas qu'ils ont trouvé les leçons de Rubens plus faciles à suivre d'après son élève que d'après le maître lui-même?

Je ne parle pas de G. de Crayer (2) qui a du talent bien inutile.

Il faut citer C. de Voss (3), l'ami de Van Dyck, à qui, dit-on, Rubens envoyait des portraits à faire lorsqu'il n'avait pas le temps de s'en charger. C'est coloré, ambré, physionomique, ferme de bords, gras de matière, plus appliqué que Van Dyck, moins agile et cependant très habile, l'échantillon du Musée très remarquable.

Avant de posséder tous ses organes, l'art de peindre était vrai-

(1) Note de voyage inédite. — Voyez *Maîtres d'autrefois*, 6e édition, p. 143 à 152.

(2) Gaspard de Crayer (1584-1669), né à Anvers, élève de Raphaël Coxcie de Bruxelles, peintre d'histoire et de portraits.

(3) Corneille de Voss (1585-1651), portraitiste né à Hulst, s'inspira surtout de la manière de Van Dyck et de celle de Rubens.

ment admirable... N'a-t-il pas perdu plutôt que gagné à trouver des moyens d'expression plus savans? En devenant plus parfait, est-il devenu plus profond? Enfin n'est-il pas sorti de ses voies juste au moment de son plein épanouissement? C'est ridicule à dire, mais on voudrait qu'il eût acquis toute sa science en gardant toute son ingénuité; qu'il fût abondant, plus ample, plus capable de seconder les imaginations les plus larges et les plus hautes; plus souple pour servir aussi plus de tempéramens divers et revêtir plus d'idées; et que cependant il eût encore la chaleur intime et profonde, la sincérité grave et recueillie des premiers âges, le trait plus honnête, l'observation plus timide et plus attentive, le travail plus rare, la matière plus belle. C'est l'éternelle histoire de la jeunesse. Jeunesse de tout, des races, des générations, des individus. On peut suivre ce mouvement de la floraison, puis de la décadence, du talent qui se cherche, puis s'affirme et de la grande pratique qui s'amuse, dans les œuvres de certains grands écrivains qui se gâtent. Et je n'irais pas loin pour en trouver l'exemple. Tel homme, dit-on, est plus fort aujourd'hui qu'il y a trente ans? C'est vrai, il est beaucoup plus maître de son cerveau et de sa main. L'un s'est amplifié, l'autre s'est assouplie. Est-il bien plus fort? et comme un homme ne compte que par ses œuvres, ses œuvres sont-elles meilleures? et, quand dans l'avenir on cherchera parmi ce qu'il y a de plus digne de vivre, lira-t-on le plus étonnant ou le plus parfait? le prendra-t-on au commencement ou à la fin du cycle?

Le point où se rencontrent dans la vie des hommes, dans l'histoire d'un art, un certain amour des choses (que j'appellerais la peur du beau et du vrai), et le savoir, est un moment unique. Chez les maîtres, il est à moitié chemin. Dans les belles époques, il est aussi vers le milieu : de 1450 à 1550 en Italie. Ici de même dans l'ordre historique, dans l'ordre familier, le bon moment se prolonge un siècle au delà.

A Madame Eugène Fromentin.

Anvers. Hôtel Saint-Antoine, ce samedi, 8 h. 1/2 du matin.
Juillet 1875.

J'ai fait beaucoup de choses hier, chère amie, quoique, dans la soirée, le temps m'ait fort contrarié. Parti de Bruxelles à

9 h. 50 après t'avoir dit adieu, à 10 h. 36 j'étais à *Malines;* j'y voyais ce qui doit être vu : la cathédrale pour elle-même et l'église Saint-Jean pour un Triptyque de Rubens. Il est fort beau, je dis *fort beau.* Si je devais en rester là de Rubens, je dirais *superbe*, mais avec un pareil homme, il faut graduer son admiration, ne pas employer étourdiment les formules extrêmes et réserver pour l'imprévu les mots du dimanche. On risquerait de rester court quand il s'agit, comme ici, d'admirer tout à fait. Je quittais Malines à 1 h. 31, à 2 h. 16 j'étais à Anvers; une heure après, nettoyé et installé à l'hôtel, j'allais à la cathédrale, même place que l'hôtel, saluer Rubens dans ce qu'il a vraiment de plus parfait. Je me méfiais un peu, pourquoi? L'admiration publique est sujette à tant d'erreurs! Cela dépasse mes espérances, et véritablement c'est *admirable,* tu peux m'en croire. J'y retournerai tout à l'heure, ce soir peut-être, demain certainement. J'y retournerai jusqu'à mon départ, et jusqu'à complète absorption.

Aujourd'hui, en outre, j'irai le voir à l'église Saint-Jacques, dans la chapelle de son tombeau et, si j'en ai le temps, au musée. Il règne ici partout avec une souveraineté éclatante, et je commence à croire qu'après lui, la Hollande me paraîtra, même avec Rembrandt, la patrie heureuse de l'art bourgeois, — un art incomparable aussi, mais de souche inférieure. — Nous verrons.

Comme je quittais la cathédrale, il pleuvait beaucoup, il ventait de l'Ouest avec rage. J'ai pris une vaste voiture à la Guignard (il n'y en a pas d'autres à Anvers), et je me suis fait conduire tout le long des quais de l'Escaut. Ceci n'était plus Paris, ni Bruxelles. Pleine Hollande, j'étais enchanté. Le soir à 7 heures, toujours même vent glacial, mais sans pluie, nouvelle course en voiture au même endroit, retour par les grands bassins, énormes, plus grands que le Havre, grands j'imagine, comme le grand port de la Joliette de Marseille.

... Me voilà tout seul, et je vais continuer de vivre tout seul, jusqu'à mon retour à Bruxelles, c'est-à-dire en pays de connaissance. Je n'ai plus l'occasion de dire un mot à aucun vivant. Si ma fatigue ancienne venait par hasard d'avoir trop parlé, je vais bien me reposer.

Je suis vivement intéressé par beaucoup de choses : par la peinture d'abord. Je griffonne pas mal de notes à tout moment,

et si le temps continue quelques jours d'être aussi laid, mes soirées seront probablement employées à ce griffonnage.

Ce n'est que dans quelques jours que je saurai si je suis en disposition de *goûter* ce que j'ai vu et si j'y ai trouvé quelque nourriture. Bien certainement, à mon retour, je saurai à quoi m'en tenir et te dirai si je rapporte un livre ou pas. Ce dont je suis content, c'est que j'aime la peinture comme si je n'en faisais pas, et ne me souviens plus de tout le mal qu'elle m'a fait souffrir...

A Anvers, Fromentin, seul dans une « auberge » où on ne parle qu'anglais et wallon, a des journées pénibles; il ne connaît dans la ville âme qui vive, et le temps est à faire pleurer : pluie, rafales, tempêtes, température glaciale. « Toujours des églises au Musée, et toujours avec Rubens. Je suis un peu haletant et tendu. » Il vient enfin à bout du musée : « J'en ai pris la substance; le reste est pour les savans. » Il va partir pour La Haye (1).

A Madame Eugène Fromentin.

Anvers, ce dimanche soir 9 heures.
11 juillet 1875.

... J'ai allumé mes deux bougies, grand luxe, et me voilà avec mes guides, mes catalogues, mes réflexions et mes griffonnages. Le griffonnage est pauvre. Décidément, j'ai la digestion lente et lourde, celle du cerveau comme celle de l'estomac... Je crois bien que je brûlerai le Musée de Rotterdam, à moins qu'il ne fasse très beau; j'ai hâte, après avoir vu Rubens, d'aborder Rembrandt à la Haye et Amsterdam. Tout ce que je verrai des maîtres que j'aimais tant et que j'aime encore, me paraît aujourd'hui facile à saisir et surtout à tenir dans la main, après l'effort qu'il faut faire pour rester de sang-froid devant Rubens. Malheureusement, il faudrait voir, revoir, et voir encore ; ce trop, en peu de jours, congestionne et n'éclaire pas beaucoup, du moins pas assez... Le peu que j'aurais à dire, je le mets, à bâtons rompus et en style *hiéroglyphique*, dans mes notes d'album, prises autant que possible en face des tableaux. Somme toute, j'emporterai d'Anvers le souvenir de bien belles œuvres, mais aussi d'une ville bien ennuyeuse. J'y passe encore cette journée par devoir et comme un écolier consigné reste à l'étude.

(1) Lettres à Mme Eugène Fromentin, 10 et 11 juillet.

Si j'avais été plus prévoyant, je me serais un peu bourré d'histoire avant de faire ce voyage : l'histoire locale, la comparaison des dates, me serait indispensable en m'éclairant sur une foule de points. Je connais trop vaguement la filiation de cette grande famille si nombreuse et si compliquée des peintres flamands et hollandais. En pareille étude, la descendance, la confraternité, les rapports de ville à ville, d'école locale à une autre école, sont autant de lumières.

A la même.

Anvers, jeudi soir (12 juillet 1875).

... Je commence à voir clair dans la première partie de mon sujet : *Rubens*. Mais entre voir clair, et rendre clairement, sans redites, sans âneries, sans erreur et de façon neuve, il y a loin, car il pourrait se faire que ce que je vois si clair, tout le monde avant moi l'eût vu de même, que mes opinions fussent celles de La Palisse, et que je découvrisse une Amérique exploitée depuis que Rubens est mort. Et cependant je ne dirai rien que d'indispensable; j'aime mieux me taire que d'adopter sans le vouloir les idées des autres.

Anvers, lundi soir (12 juillet) (1).

Je ne m'amuse ni ne me repose. J'écris pas mal de lettres. Je sors, je rentre, je griffonne des notes, je stationne dans les églises. Je suis mouillé, je suis transi, je rentre pour tout de bon. Il fait froid... A force de tabac, j'essaie d'expulser l'ennui. Je me couche enfin, à côté d'une bougie qui flambe et me défend contre la vermine, et je m'endors en songeant que la vie est bien bête, quelquefois bien douce et qu'elle m'a comblé.

A Madame Eugène Fromentin.

La Haye, ce mardi soir 10 heures.
13 juillet 1875.

Chère amie bien-aimée,

... La vraie Hollande ne commence qu'à Bréda. Rotterdam, vu du bateau qu'on prend pour passer d'un chemin de fer à

(1) Note de voyage inédite.

l'autre, est pittoresque, imprévu, fort beau. De Rotterdam ici, figure-toi les marais plats et verts de Rochefort, ou ceux de Villedoux, avec plus de verdure dans les horizons, des moulins de physionomie locale, plus de bétail et plus de fraîcheur. Tout cela plat, fuyant, vivant et mouillé ; des hérons, des cigognes, des volées de vanneaux : je connais cela comme si j'y étais né. On sent la mer au bout de l'horizon ; il y a des brouillards bleus qui baignent les distances. Et toutes les demi-heures, car les trajets sont courts, une silhouette de ville grisâtre au-dessus des oseraies pâles, déployée en longueur avec la haute flèche de quelques églises : c'est Schiedam, Delft, enfin la Haye. C'est fort joli, mais je l'ai vu trop souvent en rêve ou en réalité pour m'en étonner beaucoup. Quant à l'intérieur des villes, c'est autre chose; cela me paraît fort inédit, et, d'ailleurs, je te parle d'un horizon de chemin de fer, et toute la Hollande ne tient pas dans la lucarne d'un wagon.

A la même.

La Haye, mercredi 11 h. 1/2.
14 juillet 1875.

J'ai, bien entendu, commencé par le *Musée*, à trois minutes de l'hôtel, dans le plus beau quartier, j'imagine. Il est tout petit, mal éclairé, mais d'un examen facile. Il contient certaines choses *rares*, pas celles dont on parle. Les plus célèbres, et pour lesquelles on y vient, sont des œuvres curieuses, pas des chefs-d'œuvre. Il faut les avoir vues, et chercher mieux. Je parle des Rembrandt (*Leçon d'anatomie*) et du P. Potter (*Taureau*).

J'y ai fait une attentive visite qui n'est qu'un début. Après les Rubens, c'est une étude qui coûte peu d'efforts. On se sent là sur un terrain secondaire, et l'on n'est plus obligé de regarder toujours de bas en haut, comme il arrive pour un esprit respectueux devant ce colosse. Tout cela m'apprend beaucoup, non pour mon métier, hélas ! qui est ce qu'il sera, mais pour ma culture générale : ce sont des choses qu'il est vraiment bon d'avoir pendues dans le musée de sa mémoire.

Quelle jolie ville que la Haye ! Ce que j'en vois dans ce court rayon, et même de ma fenêtre en t'écrivant, est d'un aspect riant, propre, élégant, original, des plus agréables.

A la même.

15 juillet 1875.

... Je suis allé tantôt à Scheveningue. J'ai eu la pensée de t'envoyer au lieu de lettre les notes que j'ai prises en rentrant. Mais, en vérité, cela n'a ni assez de saveur, ni assez de littérature pour sortir jusqu'à nouvel ordre de mon portefeuille. C'est un memento qui peut me servir, voilà tout.

A la nuit, je suis allé tout près, à un concert dans le *bois*. Il y avait un monde fou, et du plus beau. J'ai présenté des florins pour qu'on y prît le droit d'entrée. J'ai compris que c'était gratuit et qu'on entrait sur invitation. Enfin on m'a demandé ma carte, le nom de mon hôtel; j'ai fourni l'une et l'autre et je suis entré. Imagine un concert auprès d'un chalet du Bois de Boulogne, et deux ou trois mille personnes assises sous des ormeaux et des chênes de la plus haute venue; le luxe le plus apparent de cette ville charmante, ce sont les arbres qui sont admirables.

Mercredi 3 heures, 15 juillet (1).

... Qui ne connaît Scheveningue par les touristes, par les baigneurs, par les livres, par les peintures, depuis les plus fameuses jusqu'aux moins marquantes, depuis Adrien Van de Velde et Ruysdaël jusqu'à nos jours? Il semble d'avance qu'on y est allé. Et c'est charmant. Qui plus est, c'est inattendu. Il fait beau, un temps doux, tiède et couvert. Pas de vent. Le quartier de la Haye qui y mène est élégant, propre, ouvert, richement construit, plus richement planté. De jolis hôtels dans des jardins, des vérandas garnies de chaises cannées, pleines de fleurs. Un grand silence, un grand bien-être, un luxe intime et bien entendu, qui fait peu de tapage au dehors et se montre moins qu'on ne le devine. Des arbres partout, dans les jardins, sur les voies. Des façades peintes et gaies; des fleurs sur les balcons, de hautes portes reluisantes, tous les cuivres polis, toutes les fenêtres en glaces nettes et laissant bien voir au dedans. Au milieu, la voie du tramway, où passe au grand trot l'omnibus chargé de baigneurs et d'enfans surtout. Peu de passans. Quelques landaus bien attelés devant les portes fermées des hôtels.

(1) Note de voyage inédite. -- Voyez *Maîtres d'autrefois*, 6e édit., p. 158.

On se souvient du quartier de l'Étoile avec plus d'espace entre les hôtels, ou des bas côtés de l'avenue de l'Impératrice avec des dispositions plus discrètes et plus intimes. Par momens, certaines formes bizarres, des constructions plus légères, des vérandas plus amples et plus abondamment fournies de fleurs voyantes, feraient penser que Batavia devrait être ainsi, avec un autre ciel et les mêmes habitudes dans la végétation des mers de l'Inde.

On quitte la ville. Grande allée droite, sous bois. Grande allée de deux kilomètres, sombre, entièrement couverte. Au centre, la voie des voitures; à gauche, celle des piétons. A droite, un petit chemin plus ombreux mesuré exactement sur la voie du tramway. Il y fait très frais. Personne, sauf une ou deux voitures qu'on croise et l'omnibus qui file dans l'ombre verte de son allée. De chaque côté, une épaisseur de bois. Quelque chose comme les allées du bois de Boulogne du côté des Acacias, mais plus vert, plus humide, d'une poussée plus vigoureuse et plus haute.

On sort du bois pour tomber brusquement sur le premier revers des dunes et les arbres cessent tout à coup pour faire place à ce vaste désert, onduleux, clairsemé d'herbes maigres et de sables, qui précède ordinairement les grandes plages.

Long village de Scheveningue, en pleine nudité. Beaucoup de petites maisons, toutes pareillement en briques, où je ne vois nul commerce, nulle industrie, et qui ne sont là, je crois, que pour les besoins des baigneurs. Au loin, sur la dune même, la longue ligne des grands hôtels, chalets, casinos, à distance ayant l'ampleur, la hauteur et l'importance de palais. Des pavillons sur les toitures, des voitures stationnant dans les vastes ronds-points gazonnés ou pavés qui les précèdent. Tout cela de dimensions très vastes, conçu dans le plus grand format et pas trop noyé dans l'immense horizon des dunes.

On arrive, on traverse la ligne des chalets. On en voit alors les vraies façades, celles qui regardent la mer, et par le sable on descend lentement au flot. Il est loin; la plage est large. Molle d'abord, elle devient ferme et douce à partir de l'étiage ordinaire des marées. Là beaucoup de monde et le plus joli spectacle par ce temps paisible et gris, sur cette arène si douce à l'œil, entre ce grand ciel et cette belle mer plate et pâle qui fuit si loin, quoique mesurée de si bas. Chevaux, ânes dans le pli des dunes

Plus loin la multitude des guérites en osier, sorte de fauteuil américain sur lequel on aurait planté une étroite capote de cabriolet. Toutes tournent le dos au vent qui vient de terre et regardent la mince ligne de l'horizon et la frange argentée du premier flot. Beaucoup de femmes, en toilettes légères ; peu de jolies. Myriades d'enfans plus jolis que leurs mères, qui font des courses, des dessins, des trous dans le sable. Une voiture entre en pleine eau, ingénieuse machine sur quatre roues hautes. D'abord un coffre plein prenant le jour de haut, par des lucarnes. Une tête rose y paraît. C'est la cabine roulante. Y attenant et derrière une tente ouverte, une porte met en communication la tente avec la cabine ; un escalier fixe descend sous la tente de la cabine au flot. Le cocher, haut monté, ne voit rien de ce qui se passe derrière lui. La voiture va droit au flot, y entre jusqu'aux essieux, se retourne et reste là. Le cheval a de l'eau jusqu'au-dessus des genoux. La mer arrive, se brise sur l'obstacle, rejaillit sous la voiture, l'entoure d'écumes plus épaisses, plus blanches, plus continues, et pendant ce temps on aperçoit de loin à l'arrière un point sombre qui s'agite au milieu du remous blanchissant.

Admirable couleur claire, blonde et simple de tout cela. Van de Velde est bien sensible : on lui voudrait un œil plus attentif, une couleur plus vraie, un dessin plus sûr, plus varié, qui mesurât mieux les grands espaces. Tout cela est plus grand, plus ouvert qu'on ne l'a fait ; la grandeur en pareil lieu est bien quelque chose, la couleur vraie d'ailleurs est plus rare. Un œil moderne, avec l'habitude nouvelle de décomposer beaucoup de nuances, y trouverait des tons exquis dans l'apparente uniformité de l'ensemble. Cela fuit, se dégrade, se distingue, se succède à l'infini. Le sable est gris violâtre, un peu réchauffé, comme toutes choses humectées, par la montée régulière des marées. La dune est pâle, avec des verts tristes ; les chalets de cette impalpable et forte couleur de brique dans l'ombre, couleur hollandaise et presque unique dont la peinture ancienne a d'ailleurs très bien donné l'idée.

Que de taches charmantes font les figures ! Comme un noir marque, et comme une couleur claire y délaie une clarté tempérée !

L'horizon est entouré d'orages. Une grande nuée grisâtre, simple et *si bien peinte*, s'élève à l'Ouest, et fait paraître la mer

encore plus pâle, plus laiteuse et plus richement argentée là où elle écume. C'est le fond du tableau.

Nous en avons une idée par la mer sauvage sur le revers de l'île d'Oléron...

Rentré par une autre route. Bords d'un canal. Voitures d'eau. Dans la ville même, délicieux champ de courses, immense carré de gazon vert entouré de grands arbres. Sombres rideaux. Ombre verte sous les arbres. Ils ont bien senti et bien rendu cela...

Les courses viennent de finir, il n'y reste qu'une foule épaisse, massée d'un seul côté à l'ombre des grands arbres. Beaucoup de voitures dans les allées voisines.

Un grand bruit sous ma fenêtre : deux voitures légères, attelées d'un seul cheval, passent au plus grand train ; le cheval a des rubans, celui qui conduit a un gros bouquet. Une légion de gamins précèdent, escortent, suivent en poussant des hourras. J'ai cru que c'était le Roi : ce sont des gagnans.

A Madame Eugène Fromentin.

La Haye, jeudi matin, 8 heures, 15 juillet.

Je regrette la Haye, c'est une ville qui me plaît beaucoup, où je passerais volontiers quelques jours tranquilles. *Nous* y reviendrons, à moins d'obstacles.

On pourrait à la rigueur filer droit de Paris sur Anvers. Le grand intérêt d'art ne commence que là. Et le pays n'est pittoresque et nouveau qu'à partir de Rotterdam.

Somme toute, je suis content. Et *j'attends plus encore* d'Amsterdam.

Vendredi matin, 8 h. 1/2, 16 juillet. — ... Je m'y suis beaucoup mieux pris pour ce musée que pour les deux autres, et grâce aux nombreuses annotations de mon catalogue, je le connais vraiment sur le bout de mon doigt. (Il y a quelque chose à faire, je le tenterai.) Le Musée d'Amsterdam est plus riche encore, j'y mettrai du soin.

... A six heures et demie, je serai à Amsterdam ; je mettrai deux heures au lieu d'une heure et quart, ce n'est pas trop pour apercevoir du wagon un nouveau morceau de cette campagne charmante. Je ne passerai à Amsterdam que le temps nécessaire. Je ne flâne pas, et puis me vanter de ne pas perdre une minute. Ce que je connaîtrai le mieux, ce sont les tableaux, le moins, ce

sont les lieux : Rotterdam, Dordrecht, Utrecht, Leyde, que j'aurai négligés ou traversés à vol d'oiseau, et c'est dommage. Voilà pourquoi la semaine prochaine, à mon retour, outre la nécessité de visiter les *Memling*, je veux m'arrêter à Bruges et y prendre une idée de la vieille France du xve et du xvie siècle.

Tu peux dire à Mina que sa ville est une des plus jolies villes modernes que je connaisse. Elle est régulière et pas ennuyeuse; élégante et pas banale; d'une propreté qui n'est qu'un charme. Si Anvers n'avait pas sa cathédrale et son musée, je n'aurais nul désir d'y retourner de ma vie. Il est vrai que le temps me l'a fait prendre en horreur.

Une heure. — C'est très joli, la Maison du Bois. Et voilà tout. Cela donne une idée intéressante de ce luxe sans faste et d'un grand goût dans le très simple. Le bois, les étangs, le parc réservé sont admirables de végétation et de fraîcheur.

A la même.

Amsterdam, vendredi soir, 10 heures.
16 juillet 1875.

Chère amie, me voici encore dans un nouveau gîte. Arrivé à six heures et demie en gare, à sept heures passées à l'hôtel, car Amsterdam est une grande, très grande ville et la traversée n'en finit pas...

Le parc, comment t'en donnerai-je l'idée? ressemble en très étendu au square des Batignolles. C'est un méli-mélo de petites allées sablées, de petits bouquets d'arbres naissans, le tout enveloppé d'un lacet de petits canaux, et de petits étangs avec des petits îlots au milieu. Des ponts rustiques jetés sur tous les canaux, tout cela *minuscule* et se reproduisant sur de grandes surfaces. Vers le milieu, un kiosque aérien, avec une musique militaire; autour, une foule épaisse, un peu vulgaire, sentant le commerce, l'industrie moyenne et la boutique. J'imagine qu'en Chine il y a des choses qui ressemblent à cela. Dans un rond-point, une haute statue de bronze, je ne sais laquelle, à gauche et tout de suite des marécages, à droite et par-dessus les taillis d'arbres blancs, des moulins à vent qui tournent.

Je n'y retournerai point: mais c'est curieux... Revenu par le centre de la ville, par l'*Amstel*, grande rivière qui passe à tra-

vers la ville, me fait l'effet de s'y ramifier et va se jeter dans le Zuiderzée. Enfin rentré par les quais.

Il fait gris et frais. Le cœur de la ville est touffu, obstrué, compact et ne prend de l'air que par ses canaux et par ses places ; tout cela se débouche aux extrémités, se donne de l'espace, et comme à Paris, la ville empiète sur la campagne à l'opposé de la mer. Ce sont les nouveaux quartiers.

Une chose me frappe, depuis que j'ai vu Bruxelles, Anvers, la Haye surtout et même Amsterdam : quand l'empereur conçut avec M. Haussmann et M. Alphand le plan du nouveau Paris, de l'Ouest et du bois de Boulogne, il avait les souvenirs de son exil, de l'Angleterre d'abord, mais aussi de la Hollande. Je sais qu'il avait une affection particulière pour le bois *et la Maison du Bois* (chalet d'été de la Reine) que j'ai visités ce matin.

La *Venise* du Nord, comme on l'appelle, ne ressemble à Venise que parce qu'il y a moitié rues, moitié canaux. En définitive, c'est le Nord et le Midi, c'est-à-dire les choses les plus dissemblables de la terre; c'est fort pittoresque à sa manière, varié, diapré, bigarré, toutes les maisons peintes de couleurs sombres, avec l'encadrement des fenêtres en blanc. Beaucoup de pignons, une multitude de fenêtres, comme partout en Hollande et très peu de plein entre les fenêtres, ce qui donne aux maisons l'air de lanternes tout en vitres. Quelquefois pas de quais : les maisons baignant dans l'eau ; quelquefois des quais étroits juste pour le passage des voitures, et, plantés sur la banquette qui borde le canal, de petits arbres ronds assez mal venus et de feuillage grêle.

Qui a vu les tableaux de Van der Haïden connaît cela; et dans les canaux, des galiotes à gros ventres couleur de chêne ciré, et des eaux sombres; à travers tout cela, une bonne odeur de tourbe brûlée propre à la Hollande, car ce pays a une odeur, et, quand cette odeur est agréable, c'est une originalité charmante.

A Armand du Mesnil.

Amsterdam, ce samedi 8 h. 1/2, 5 h. 1/2.
17 juillet 1875.

Je viens de passer six heures au Musée en deux séances. C'est beaucoup, je t'assure, surtout un premier jour; c'est avaler pêle-mêle et beaucoup trop vite une quantité indigeste d'élémens délicats ou très forts. Je suis écœuré et las. Ce qui m'est arrivé

pour Rubens m'arrive ici pour Rembrandt; j'ai peur de lui et peur de moi. Seulement, avec Rubens, il dépassait de beaucoup sa renommée; avec celui-ci, au premier abord, il me paraîtrait que c'est le contraire. J'ose à peine écrire un pareil blasphème, qui me couvrirait de ridicule s'il transpirait. Déjà, ce soir, j'y vois plus clair, et, sur certains points, il grandit.

Demain et après-demain, je le verrai encore et plus à fond; reprendra-t-il son rang suprême? J'en aurai le cœur net avant mon départ. Dans tous les cas, il y a entre cet art et mon faible cerveau un obstacle et un malentendu : la question n'est pas de savoir si l'homme est un grand artiste, original, presque unique, un très grand cerveau quand il rêve, imagine, invente, et s'appuie bien nettement sur sa sensibilité. La question est plus spéciale. Il s'agit de savoir s'il est plus grand ici dans ses œuvres si fameuses que dans les autres que nous possédons ou connaissons; et de bien établir si, lorsqu'il n'est que praticien, *c'est un très beau peintre*, ou s'il n'a que certaines parties dominantes mais exclusives, étroites, d'un très beau peintre, et s'il n'en fait pas abus quelquefois, notamment ici. Quelqu'un se trompe de *moi* ou de tout *le monde*. Il est à croire que c'est moi, mais l'erreur des autres est facile à reconnaître et à démontrer : rien n'est plus malaisé que de mettre le doigt sur sa propre erreur et plus ennuyeux que d'en convenir.

Au fond, il n'y a d'*intimidant* dans ces deux pays que Rubens et Rembrandt. Le reste est bien instructif, bien charmant, souvent merveilleux. Mais si j'en excepte (cela c'est grave) un moment miraculeux, celui des Primitifs du xve au xvie siècle, le reste, dis-je, est relativement facile à regarder de plain-pied.

Je suis, cher, quoi qu'il arrive, très satisfait d'avoir fait ce voyage; c'est bien à toi que je dois de l'avoir entrepris, et je te dis merci. Mon métier, je crois, n'en profitera guère : il y a un si vaste monde entre ce qu'ils faisaient et ce que nous tentons! mais j'apprends, je m'instruis, je m'ouvre, je me meuble.

Je saurai quelque chose au retour; en tirerai-je un livre? Je n'ose encore dire oui, mais je le crois bien, la matière est si charmante! Et si je tourne une ou deux difficultés que je t'expliquerai, si j'en trouve, non pas l'ordonnance (elle est nulle), mais le mode et le ton, si je sais être bonasse et fin, pas pédant et cependant très ferme, précis et clair, à mon retour, j'aurai les

élémens d'un joli livre, et je n'aurai plus qu'à l'écrire. Mais, chut ! en trouverai-je l'heure, et les dispositions ?

Le plus gros de ma besogne est d'annoter, séance tenante, et devant les tableaux, les catalogues. Je ne parle pas de ce que, le soir, je griffonne en dehors de ces observations de pure technique. Ce sont encore des scénarios de chapitre et rien de plus.

Je ne perds pas une minute. Je passerai probablement ici demain, dimanche, lundi et mardi, y compris ou sans compter une demi-journée donnée à Harlem. Puis je reviens tout droit à Gand et Bruges, de là Bruxelles et retour. Je n'aurai pas, je crois, dépassé le terme que je m'étais fixé, et je me serai vivement aiguisé l'œil et l'esprit. Je ne te parle pas du pays. Je le regarde en courant, et je saurai faire croire, s'il y a lieu, que je le connais bien, parce que de naissance et par nature j'ai ce qu'il faut pour goûter cela, et il y aura toujours assez de paysages dans mon sac pour encadrer le livre que je rêve.

Adieu, *veille un peu sur Marie* (1). Quoique le temps s'abrège, j'ai peur que le cœur ne lui manque. A bientôt, *vieux frère*, je t'aime de cœur, tu le sais, et je fais tout pour que ton vieux ami satisfasse à peu près tes *exigences*.

A toi.

EUGÈNE.

A Madame Eugène Fromentin.

Même jour. — Après *six heures de musée*, je viens d'écrire à Armand. Je suis las, très las. Je te viens seulement pour t'embrasser, mais seulement pour cela... Je suis content, pas émerveillé, un peu déconcerté, mais je travaille et c'est l'essentiel... Je n'ai pas trop le temps de penser que je suis seul, quoique je le sois beaucoup. J'ai pour compagnie constante le désir de voir, de bien voir, de comprendre, de retenir et de préparer des matériaux. Si je restais coi après cela, je ne serais guère content...

Je croyais bien que ces études attachantes me saisiraient beaucoup, mais pas à ce point. Je te quitte pour prendre quelques notes urgentes...

(1) Mme Eugène Fromentin.

Amsterdam, ce samedi 17 juillet (1).

Ce soir, je suis plus content. Cependant je ne suis pas *émerveillé*, surtout je ne suis pas convaincu. De Lui à moi, la chose est grave.

Il y a certainement là une question délicate à résoudre. Un très grand artiste ! c'est entendu. Même un très grand peintre, même, si l'on veut, un très étonnant praticien. Mais voyons : par quoi vaut-il ? qu'est-ce qu'il y a de meilleur chez lui : le fond ou la forme, le sentiment ou le métier, la manière de sentir ou la langue?

C'est le peintre de la lumière ! soit encore. Mais à propos de tout, n'est-ce pas trop souvent ? Que l'*Ange de Tobie*, les *Disciples d'Emmaüs*, la *Famille du Charpentier*, les *Philosophes chez eux*, un portrait par hasard, ses merveilleuses eaux-fortes, que tout cela vive de la lumière, concentrée, raréfiée ou jaillissante ; que ce soit là l'élément propre au sujet et la manière la plus originale, la plus dramatique, la plus saisissable de l'exprimer : je le veux bien. Mais tous les sujets sont-ils donc faits pour être traités de même ?

Pourquoi la *Ronde de Nuit ?*

Pourquoi la sortie d'une compagnie de gardes civiques a-t-elle besoin de s'exprimer par un éclat de lumière et des profondeurs d'ombre? On dit : mais l'effet ? L'effet? quel effet? Est-il indiqué par le sujet ? Il le dénature à ce point qu'il a produit cette *immortelle* équivoque sur laquelle on discutera pendant des siècles, si cette belle page vit encore des siècles. De sorte que le plus grand souci de la postérité sera de savoir si cela se passe de jour ou de nuit, pourquoi la nuit plutôt que le jour? et pourquoi, si c'est le jour, toutes les fantasmagories de la nuit? Tout est mystère et rébus dans cette œuvre singulière qui ne me paraît être énigmatique et peu claire que parce que l'auteur n'a pas su clairement ce qu'il voulait rendre, et qu'avant tout il en a fait un tour de force.

Je crois que c'est là le mot qui convient pour définir une œuvre, en effet, *très forte* et très rouée. Très forte, cela s'impose ; très rouée, je vais essayer de le démontrer.

On ne me dira pas que Rembrandt fut un naïf. On raconte

(1) Note de voyage inédite. — Voyez, sur Rembrandt et la *Ronde de nuit*, les *Maîtres d'autrefois*, 6e édition, 1890, p. 313 et suivantes.

qu'un jour un artiste de notre temps, très fanatiquement épris de Rubens, accablé de sa grandeur et de sa fertilité, de son ampleur, de sa force, épuisa toutes les hyperboles, et finit par s'écrier : « C'était un lapin ! » Ne pourrait-on pas dans le même vocabulaire trouver un mot qui convînt à Rembrandt, et dire de lui : C'était un malin !

Oui, quand il n'est pas très ému, très inquiet, très songeur, très nerveusement appliqué à rendre une nuance fugitive de sentiment humain, une idée profonde enveloppée, une rêverie d'illuminé, quand il regarde avec ses yeux, quand il est devant un morceau de nature, un peu grand, très simple, et qu'il invente alors une langue compliquée, presque sibyllique, pour le traduire, ne doutez pas qu'il ne ruse, et qu'il ne soit le praticien le plus roué qu'il y ait jamais eu...

Amsterdam (1).

Rembrandt. — Il y a certainement dans ses œuvres, notamment dans les *Syndics*, la plus belle, une ressemblance pour ainsi dire abstraite, et cependant une vie plus lointaine, plus intime, plus profonde et plus idéale en ses à peu près, même en ses inspirations, qui est supérieure à bien des réalistes et qui est la vie de l'art.

Rubens. — Il avait, comme on dit en musique, le registre le plus étendu, non pas le plus varié et le plus riche. Véronèse dans le *médium* est plus abondant en nuances diverses, mais il ne va ni si haut ni si bas, ni jusqu'au blanc ni jusqu'au noir. La palette de Rubens, si nuancée, si abondante en teintes fugitives, dans les *couleurs principales*, est réduite à peu de chose : noir-noir, gris, rouge, jaune. Rarement un bleu et blanc.

Pas d'œuvre plus sensible aux changemens de lumière que la *Ronde de Nuit.* Un jour trop coloré la jaunit à l'excès, trop blanc la durcit et l'obscurcit, trop éclatant la creuse et la dépouille.

C'est le propre de cette peinture transparente et forte. Toute peinture glacée en est là. C'est l'impalpable, et l'impalpable n'est pas et n'a qu'une existence trop relative.

C'est le principe même de la couleur, la substance de la matière colorée qui fait les coloristes.

Les coloristes à bases solides et simples résistent à la lumière.

(1) Note inédite, sans date, extraite des Carnets de voyage.

Rubens ne change pas. Il ne modifie pas son ton par un travail superficiel. Il le compose et le nuance résolument. Quand il le rompt, c'est de la couleur rompue ; quand il l'étouffe, c'est de la couleur sourde ; quand il le neutralise, c'est de la couleur neutre.

Rembrandt n'avait aucun *esprit* dans la touche. Il n'avait que du *sentiment*, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Il en résulte que, quand il ne travaillait que de la main, immanquablement il était inférieur à beaucoup de praticiens qui ne le valaient pas. Sa touche est lourde, embarrassée, revenue, reprise, comme un homme peu maître de sa langue qui la surchargerait de mots, faute de trouver le mot propre, et qui se dirait : dans le nombre, le mot juste finira bien par apparaître. Quelle différence avec Franz Hals, par exemple !

Quand il est ému, intime, profond, il est incomparable.

Voilà pourquoi ses beaux tableaux sont d'un grand artiste, ses eaux-fortes des chefs-d'œuvre, et ses œuvres de pratique des morceaux étonnans, mais bien contestables.

A Madame Eugène Fromentin.

Amsterdam, dimanche soir 10 heures.
18 juillet 1875.

J'aurai besoin de deux jours pour Gand et Bruges, et je te demanderai deux ou trois jours pour Bruxelles où, sans compter une ou deux obligations qui me saisiront, j'ai absolument besoin de revoir le Musée. Je l'ai bien vu, mais n'y ai pris que des notes plus qu'insuffisantes, et la partie historique, que je veux y revoir, exige un travail serré dont je m'aperçois maintenant. Je me suis ravisé depuis Anvers, et fais un beaucoup meilleur travail. J'ai visité ce matin (je te le disais, je crois) les deux galeries *Six*. Ce sont les descendans directs, divisés maintenant en deux branches, de l'ami de Rembrandt. L'une des branches habite encore la maison du bourgmestre, et les tableaux que j'ai vus là, admirables de choix, de conservation, de rareté pour la plupart, n'ont peut-être pas quitté les murs depuis deux cent cinquante ans. C'est fort curieux et fort beau. J'y ai passé toute la matinée et puis me vanter d'y avoir sérieusement pioché et appris. Dans l'après-midi, visite au Musée, mais je commençais à n'y voir que d'un œil...

Je n'irai à Harlem qu'après-demain, parce qu'on me dit que mardi j'entendrai en même temps un orgue, célèbre ici comme celui de Fribourg. Dois-je entendre l'orgue? Enfin, je me déciderai demain matin. Le trajet est de vingt-cinq minutes et, en deux ou trois heures, j'aurai vu, je crois, les *Franz Hals* autant qu'ils le méritent...

Lundi matin. — Rembrandt m'empêche de dormir. Il est ici représenté par deux de ses œuvres les plus fameuses, et ces œuvres, fort extraordinaires, me laissent cependant assez froid. J'ai donc un double motif pour l'étudier tout à fait à fond, ici plutôt qu'ailleurs : le premier, c'est que les œuvres sont de toute importance; le second, c'est qu'entre les portraits de la collection *Six* également célèbres et ceux du Musée, il y a selon moi un monde, et que je voudrais bien savoir au juste et *démontrer* à quel moment de sa carrière il a eu raison, au commencement ou à la fin? Je suis sur ce point d'un avis contraire à tout le monde, c'est inquiétant; et c'est précisément ce désaccord qui m'occupe et m'occupera, jusqu'à ce que j'en aie le cœur net.

Adieu, chère, tu vois dans quel ordre de préoccupations et de recherches je vis exclusivement.

Au Musée (1), dimanche, 2 heures.
18 juillet.

Tout homme qui a une *manière* engendre une fâcheuse école, non par ses qualités, mais par ses défauts, — comme une difformité qui se transmet par héritage.

Une belle taille, de beaux traits, se remarquent moins quand ils passent du père aux enfans qu'une bosse, une laideur ou du rachitisme.

Tel est le cas de l'École Rembrandt.

Que de faux Rembrandt, comme de notre temps il y eut de faux Delacroix et de faux Decamps!

Il n'y a pas de pseudo-Cuyp, ni de pseudo-Paul Potter, ni de pseudo-Ruysdaël.

On imite Hugo, Ronsard, même d'Aubigné, Musset quand il écrit mal, on n'imite pas Molière, Pascal, La Bruyère, ni Racine, et, quoi qu'on ait pu dire, on n'imite pas Voltaire.

On ne copie que la manière de faire et d'autant plus aisé-

(1) Note inédite extraite des Carnets de voyage.

ment qu'elle devient plus indépendante de la manière de sentir et devient un procédé.

A Madame Eugène Fromentin.

Amsterdam, lundi 19 juillet 1875.

... Ce matin, j'ai vu longuement une collection qui doit être annexée plus tard au Musée (*musée Van der Hoop*) et qui contient, au milieu d'une foule de jolies choses, une douzaine de morceaux rares. Tout à l'heure, j'ai visité le musée zoologique. C'est le Jardin d'acclimatation et le Jardin des plantes combinés, avec un soin, une propreté, des commodités pour le public et un bien-être pour les animaux absolument inconnus à Paris, où cependant nous avons plus de goût, autant de ressources, où nous devrions avoir autant d'argent. Comme partout ici, grand café couvert et en plein air, et musique dans l'après-midi. Il y avait foule et foule élégante...

... Ce *Franz Hals* que je vais voir à Harlem est un bon et habile peintre de portraits, contemporain de Rubens, qui jusqu'à présent avait passé pour un homme expert mais secondaire, et que notre jeune école française a, depuis quelques années, ressuscité en même temps que Goya. Pour la justification de certaines doctrines et de beaucoup d'imperfections, elle n'a pas été fâchée de les prendre pour chefs de file, et de faire d'eux des hommes de génie qu'ils ne sont pas du tout. Il faut donc que je le connaisse à fond de mes yeux. Il est tout entier et abondamment à Harlem...

... Parle-moi donc un peu en détails de notre cher Trésor (1) qui me manque, va ! Comment est-elle ? plus grosse, plus forte, plus ingambe ? aussi gaie ?

Trouverai-je un changement ?

Dimanche, en allant au port, j'ai rencontré un bébé d'un an ou dix-huit mois, marchant à peine, et poussant devant elle une petite voiture, suivie de sa famille : des braves gens de magasin. Je me suis arrêté pour la regarder, apparemment avec tendresse, car le père m'a dit bonjour en souriant très bonnement. Il aura bien vu que j'étais quelque chose comme lui, père ou grand-père.

(1) Sa petite-fille.

J'ai travaillé ce soir avant le dîner dans ma chambre. Je crois bien que je ferai quelque chose. Sera-ce bien, mal, nouveau, erroné? Dans tous les cas, ce sera moi.

Adieu, chère... Bonne nuit, mes enfans; tous en bloc, je vous embrasse tendrement. A toi, chère.

EUG.

A la même.

Amsterdam, mardi 20 juillet 1875.

Il est cinq heures passées, je reviens de Harlem...

J'ai fait ce que je voulais faire et vu très suffisamment ce que j'avais à voir, et je suis fort content. Ce que je connaissais de Hals ne suffisait pas, tant s'en faut, à me donner une juste idée de sa valeur, qui est considérable, au point de vue du métier pur. J'ai pris pas mal de notes, et je crois que j'ai sur ce maître, peu connu en son entier, et sur ses imitateurs de nos jours, un chapitre tout prêt, intéressant.

Et puis j'ai entendu l'orgue. Il est magnifique, tient toute la hauteur de la vieille église, jusqu'aux voûtes. C'est un monument somptueux, et d'une sonorité en même temps que d'une étendue rares.

Mais, devine quel est le premier morceau qui m'a accueilli, quand je suis entré dans ma stalle, et que j'ai pris place à côté d'un vieux Anglais, qui, par parenthèse, m'aurait bien distrait, si je n'avais été très particulièrement attaché? L'andante de la douzième sonate de Mozart, ce dont j'ai raffolé; tu sais, ce que *mon cher mignon*, mon *petit David*, jouait à son vieux père un peu maniaque quand il était dans ses humeurs noires (1).

Après cela, le *Doux Martyre* des *Noces*. J'étais ravi; si j'avais à te dire tout ce que j'ai pensé, ce serait bien long, quoique cela n'ait duré que quelques minutes. J'ai demandé quel était l'exécutant qui faisait dire de si jeunes et si douces choses à ce grandiose instrument. On m'a dit que c'était un enfant de dix-sept ans, qui venait de succéder à son père, mort il y a deux mois, et qui promet de devenir un grand musicien.

J'ai bien fait d'aller à Harlem aujourd'hui; et c'est un plaisir que je ne donnerais pas pour beaucoup de florins.

(1) Eugène Fromentin aimait la musique claire et distinguée. Mozart était son maître préféré.

Ce paragraphe est pour Marguerite, car l'andante de la douzième sonate, c'est maintenant déjà sa première jeunesse et mon ancien temps (1).

... J'ai bien examiné ma carte et mon guide : je ne laisse derrière moi rien *d'indispensable;* au point de vue historique, j'aurais dû voir plus, mais ceci ne me regarde pas.

Harlem, 20 juillet (2).

... C'est à Ruysdaël qu'on pense le plus et sans cesse. Les autres sont trop Italiens avec leurs ciels orangés, ou d'azur net, et leurs fonds en amphithéâtre. Le grand naïf, le pieux observateur, le grand portraitiste *inspiré* de la Hollande, c'est Ruysdaël. Quel dommage qu'il ait été réduit à faire faire ses figures par ses spirituels amis !

Les plus belles études de Van de Velde sont spirituelles et vraies, plutôt qu'ingénues et fortes. Ses tableaux sont décidément du Karel et du Berghem. Karel est peut-être plus particulier.

Franz Hals. — ... Manet s'est évidemment inspiré de la dernière manière. Mais avec un œil moins juste, un sentiment de la nature bien inférieur (ai-je besoin de le dire?). L'imita-t-il de plus près ? Pourquoi donc imiter les défaillances d'un homme de quatre-vingts ans quand on ne les a pas, et faire croire à de la sénilité quand on est si jeune?

Presque tous les défauts des grands artistes sont le fait de leur précipitation, de leur insouciance, de leur négligence ou d'un faux système. Il est clair que ce sont des traits imparfaits, d'accent plus facile à saisir, aussi est-ce toujours par là qu'on les copie.

On copie la *suie chaude* de Rembrandt, les abus de Rubens, ses reflets de pourpre et ses demi-teintes bleues; on exagère encore la rondeur ronflante de ses contours. De Franz Hals, on prend les indications sommaires, les coups de brosse rapides. Seulement, au lieu de se tenir juste dans le sentiment du geste, de la forme et de la couleur, on les donne à tort et à travers. Ils ont des yeux et une main qui ne savent ni bien voir, ni bien manier leur outil. Et, parce que leur palette est plus sommaire,

(1) Carnet de voyage : « L'orgue de Harlem. Andante de la 12e sonate de Mozart et le *Doux martyre* des *Noces*. Voilà donc encore une langue universelle, — avec le battement du flot sur la grève de Scheveningue. »

(2) Note inédite extraite des Carnets de voyage. — Voyez *Maîtres d'autrefois*, 6e édit., p. 243 sur Ruysdaël et p. 300 sur Franz Hals et l'école de Manet.

et se réduit à deux couleurs, noir et blanc, et à quelques valeurs justes, on crie à la nouveauté, et les voilà des hommes originaux.

Mais rien n'est nouveau sous le soleil. Voulez-vous de l'archaïque ? Allez voir Van Eyck, Memling, Orley, tant d'autres ! etc.

Et finalement, voulez-vous voir à son origine et dans sa perfection écrasante l'art des néo-naturalistes, allez voir Hals.

A Madame Eugène Fromentin.

Ce mercredi 5 heures, 21 juillet.

Je rentre de ma course aux environs. Je ne suis pas mécontent de ma promenade... J'avais emmené avec moi le jeune fils de Flameng, que j'ai retrouvé ce matin au Musée avec son père. C'est un charmant grand enfant de dix-neuf ans, déjà peintre fort doué, ayant beaucoup vu, beaucoup lu, et qui va devenir à la rentrée un de mes élèves certains, et je crois bien *préparés*, s'il tient ce que les apparences promettent. Il est toujours en course par ici avec son père, connaît la Hollande comme Paris, et m'a intéressé...

La campagne est jolie, ne m'a pas révélé grand'chose de nouveau, mais m'a montré de plus près et plus en détail ce que je connaissais déjà...

A sa fille.

Gand, jeudi soir, 9 h. 1/2, 22 juillet 1875.

Un seul mot, chère bien-aimée fille, car vraiment je n'en peux plus... C'est un odieux voyage, sans qu'il y paraisse sur la carte, que ce trajet d'Amsterdam à Gand : dix heures et demie de route... Heureusement que, pour me consoler, pendant l'arrêt d'Anvers, j'ai pu me faire conduire à la cathédrale, où j'ai revu, bien vu, et bien fait de revoir les Rubens.

Enfin à six heures et demie passées, j'étais à l'hôtel.

Me voici donc dans cette vieille ville qui a été un moment le Paris des émigrés, et où, tu sais, M. de Chateaubriand trouva *la* royauté *si* ridicule. Ce doit être un séjour mortel. Ce n'est plus la Hollande, et ce n'est qu'un diminutif de Bruxelles dans ses parties nouvelles. La vie moderne s'est introduite comme elle a pu dans la ville ancienne et l'a gâtée sans la transformer. Ce qui est d'aujourd'hui est médiocre à côté de Bruxelles, surtout

à côté de la Haye. Ce qui est d'une autre époque y subsiste par fragmens intéressans, plus nombreux même que je ne le croyais, mais se voit mal et me paraît mal encadré. Quelques monumens superbes de vétusté, de noirceur, infiniment respectables par leur âge et par leur histoire. C'est le vieux béguinage que j'ai contourné dans la nuit, l'hôtel de ville et les églises centrales. C'est pour les églises que je viens ici, à cause de quelques morceaux de peinture uniques. Je commencerai dès demain matin.

... Comment, j'ai oublié le 20 juillet (1) ! Comment, moi, ton père, mon mignon, j'ai oublié de te souhaiter ta fête et de célébrer tes heureux vingt et un ans ! Et cependant, ta mère te le dira, mardi 20, à Harlem, par un hasard qui, vivement, m'a rappelé des souvenirs très *chers*, tout le jour j'ai pensé à toi plus particulièrement qu'à aucune autre. Je crois même que dans l'église je n'ai pas été loin de m'attendrir ; et mon cœur, vraiment ému, ne m'a pas dit qu'il y avait en effet de quoi m'émouvoir ce jour-là ! Pardonne-le-moi, mon mignon, tu sais que je t'aime bien...

A Madame Eugène Fromentin.

Gand, dimanche matin, 25 juillet.

Je crains d'avoir à Bruxelles deux dîners, l'un, chez M. Gallait, *le roi des peintres belges*, l'autre, chez un ami de Portaëls ; cela m'ennuie. Car j'ai pas mal à faire, et c'est pendant ces derniers jours, avec le secours du Musée, que j'aurais à mettre en ordre beaucoup de documens nécessaires.

Il y a un tel tohu-bohu dans ma tête, de noms, de dates, de tableaux et de musées, de couvens, d'églises, qu'il faudra quelque temps pour que le classement s'opère. Cependant j'ai fait de mon mieux. Il y a, je crois, un certain intérêt, et pas mal d'acquisitions *personnelles* au fond de ce désordre. Quand et comment, sous quelle forme le résultat se produira-t-il ? nous verrons.

Excepté mes nuits que je me réserve, car c'est là, tu le sais, mon plus grand besoin, il me serait difficile de faire tenir davantage dans mes journées.

N'attends point mes notes. Mes notes ne sont rien, pas lisibles, à peine déchiffrables ; ce sont d'abondans *mementos*, sur des pages d'album, l'équivalent des croquis que je fais d'après nature. Et

(1) Anniversaire de la naissance de Mme Billotte, sa fille, à laquelle s'adresse ce passage.

tu sais que ce n'est pas en face des choses que je brille...

Je suis content de ma journée de Bruges... J'ai pu voir *tout* bien, et, à deux reprises, l'hôpital Saint-Jean, la chose importante. J'en rapporte un souvenir exact et qui ne me quittera plus...

Ce matin, je vais au Musée, je retourne à la cathédrale. Après-midi, j'assiste à une grande fête musicale, donnée par la Société des Chœurs Belges. La fête aura deux journées; bien entendu, je n'assisterai qu'à celle-ci. On y joue les *Saisons* d'Haydn. Je me paie ce plaisir artistique d'un autre genre; le Roi y sera.

Memling (1). — *Le Mariage de Sainte Catherine.*

Hôpital Saint-Jean, deuxième visite en sortant de l'Académie.

Aussi beau, matériellement parlant, que le Van Eyck de l'Académie (*La Vierge au donataire*); mais étonnant de détails exacts et de minutieuse observation d'après nature; mais une élévation, une candeur d'attitude, de gestes, de physionomies, une beauté de contours et de traits, une suavité de regard que l'autre n'a pas.

La Sainte Catherine est exquise. La main à l'anneau admirable de délicatesse féminine et de dessin. Tête adorable avec son petit diadème d'or et pierreries, et son voile comme une eau limpide sur le front. Manches de velours rouge cramoisi. Robe à corsage échancré et collant, terminée par une jupe à grands ramages noir et or.

Derrière, saint Jean debout, grave et doux (un *homme* doux et triste), en noir violet. Belle tête dans la demi-teinte, d'une exécution veloutée. Nez long, barbe rare et brune; si bien derrière Sainte Catherine.

Vierge rouge à la Van Eyck et bleue, moins jolie, tête un peu en museau, bouche pincée, longs cheveux crêpelés.

Joli petit ange souriant qui joue du clavecin (noir et or, manches blanches).

Autre petit ange en bleu très tendre.

Sainte Barbe, robe verte, manteau grenat. Livre à la main, avec étoffe bleue au dos. Jolie tête droite à cou droit, nuque haute et fine, petites lèvres serrées et mystiques, yeux baissés sur son livre. Jolie comme tout; une délicieuse femme, tournant à la sainte, quasi un ange.

(1) Note inédite extraite des Carnets de voyage. — Voyez *Maîtres d'autrefois*, 6e édit., p. 432.

Derrière, l'abbé donateur en rouge, tenant un saint ciboire, de face; tête de Christ à barbe en pointe.

Tout cela vivant d'une vie profonde, sereine et recueillie; pas trace de passion, de sentiment humain. La vie n'y laisse aucune trace, sinon le souffle pour animer les têtes, l'âme dans les yeux. C'est la pure béatitude, sans extase mystique, sans regards au ciel; la pensée intérieure, *reposée*, sans trouble. C'est tout à fait unique.

Tronc à fond ramagé d'or avec colonnes noires. Portique à colonnes noires ou de marbre rouge. Entre les colonnes, ciel pur, dégradé du blanc au bleu comme une aurore froide sans nuées, mais pour ainsi dire sans flammes. Horizon de villes; places à perspective haute; avec épisodes de la vie de saint Jean.

Parquet de marbre gris et rouge. Sous les pieds de la Vierge, tapis d'Orient un peu trop frais et qu'on dirait aujourd'hui de fabrique moderne.

Le modelé des têtes est exquis; sans ombre dans les deux saintes, enveloppé de demi-teintes et non pas plus pur, mais plus accompagné de clair-obscur dans le Donateur et dans saint Jean. Ton fort. Couleur énergique d'un beau choix. Richesse extrême.

Ces gens n'avaient sous les yeux, croirait-on, que des étoffes précieuses, fines, et du plus beau tissu; et ils jugeaient que parmi les tissus qu'ils avaient à peindre, il n'y en a pas de plus pur, de plus uni, de plus dense et de plus fin, que l'épiderme humain quand il couvre un visage, des épaules, un corps de femme.

De là leur peinture lisse, pure et jolie. Il n'y manque qu'une largeur et une souplesse de bord pour être parfaite.

Pourquoi donc des pâtes épaisses et grossières?

A Madame Eugène Fromentin.

Gand, lundi matin, 25-26 juillet 1875.

... La fête d'hier a été belle, intéressante, mais longue. Après trois heures et demie de musique, je m'en suis allé : il était six heures et demie.

Le Roi et la Reine ont été fort applaudis. Il y a longtemps que je n'avais entendu crier : « Vive le Roi ! » J'étais bien placé, près de leur loge, et les voyais à merveille.

Je suis encore de ces gens à qui il ne déplaît pas de voir une personne royale, quand cette personne est un galant

homme, dévoué à son pays et aimé de son pays. Cependant il ne faudrait pas croire que la Belgique est dans son âge d'or ; ici, les questions politiques sont secondaires, mais les passions religieuses sont extrêmement vives. Il y a même des gens qui prétendent qu'un jour ou l'autre elles mettront le pays en feu. Sommes-nous très aimés dans ce pays qui nous ressemble comme un frère cadet? Par politesse, on dit que oui. Les Belges sont en effet de ceux qui ont pour nous le plus de sympathie, ayant avec nous le plus de ressemblance; mais ils disent qu'après la dernière guerre, nous nous sommes montrés des ingrats. Leurs femmes ont été, paraît-il, d'un dévouement parfait pour nos pauvres soldats réfugiés et nous les aurions appelées des *poseuses d'emplâtres*. Ce mot célèbre, on me l'a déjà répété bien des fois, et, s'il est exact, *ce n'est pas joli*.

... Adieu, chère, je vais retourner à la cathédrale, où je suis *vainement* allé hier *quatre fois*, pour revoir le Van Eyck. Tu n'as pas idée des habitudes adoptées dans ces églises des Flandres, et du trafic qu'ils font avec leurs tableaux *voilés*, comme ils disent. Ma parole d'honneur, la *sacristie* est dégoûtante, on peut bien penser cela sans manquer de respect à l'Évangile...

Je suis allé à la cathédrale : impossible. J'y retourne. C'est à crever de rire. Et si tu voyais la tête du sacristain !...

A la même.

Bruxelles, mardi matin, 27 juillet 1875.

... Avant tout, avant d'écrire le premier mot de mes notes, si j'en viens là, il faut que je connaisse à peu près bien mon histoire de ces deux pays. Il est impossible de parler *des hommes* et de les bien comprendre, de les bien définir, eux et leur talent, si l'on ne voit pas nettement le milieu moral, politique, social, contemporain. Il est également indispensable de savoir synchroniquement ce qu'on faisait en Italie à la même époque, en France, et, depuis Philippe II, en Espagne.

Les artistes flamands et hollandais, sauf Rembrandt et quelques-uns, ont été de grands promeneurs. La manie de l'Italie les avait tous plus ou moins saisis. Ils allaient en Espagne, en Angleterre, et c'est de ces relations continuelles que sont nées les différences et les altérations qu'on remarque dans leur école.

De sorte que pour un mot, une ligne, une demi-page glissée de temps en temps, il faut que je lise non pas beaucoup, mais pas mal, et que je sache non pas tout, mais certaines choses *bien*. J'emploierai à cela mes soirées de vacances.

J'ai lu la Vie de Rubens, par Alfred Michiels (1), un critique franco-belge qui ne manque pas de crédit. Il est informé, il sait, mais il reste tout à dire après lui. Je vais lire également les livres de Bürger sur la Hollande (2), le meilleur sans contredit des écrivains d'art contemporains. Les extraits que je connais de ses livres me font penser qu'on peut également sans crainte dire son mot après le sien.

Si j'acquiers la certitude que la matière, qui paraît épuisée, demeure encore nouvelle, (ce qui *a priori* est vrai pour toutes choses), certainement je me risquerai.

Bref, mon voyage m'aura appris qu'il y a là un sujet charmant, probablement nouveau, si l'on a l'esprit de le renouveler, et confirmé dans le désir de tailler ma plume. Seulement je ne crois plus me sentir ni l'entrain, ni cette certaine manière imprévue de voir les choses que je possédais jadis, et j'ai peur, non pas de mon sujet, mais de moi.

Mercredi, 8 heures, 28 juillet. — ... Jeudi (demain) à deux heures, juste à l'heure où je devais partir, — car c'était fixé, — le Roi vient visiter le Musée qu'il n'a pas vu depuis sa réorganisation. Grands branle-bas et préparatifs. Il y est reçu par le Bureau de l'Académie et la commission des Beaux-Arts, auxquels s'adjoindront sur invitation quelques autres personnages.

Gallait et Portaëls, tous les deux de l'Institut de Belgique, avec qui je dînais hier soir, m'ont fait hier porter sur la liste des invitations et m'ont exprimé le désir le plus amical et *le plus pressant* de m'y voir. Gallait, qui, comme directeur annuel de l'Académie, recevra le Roi, *veut* me présenter à lui. Après beaucoup de refus de toute nature et non moins d'hésitation, j'ai cru devoir accepter une offre très gracieuse et très flatteuse... Il m'a paru que les motifs que j'aurais pu donner pour m'y soustraire ne pouvaient qu'être assez *mal compris;* et j'ai cédé.

(1) Alfred Michiels, né à Rome en 1813 de parens français, mort à Paris en 1892, critique d'art estimé, étudia particulièrement les peintres flamands. L'ouvrage cité par Fromentin est intitulé : *Rubens et l'École* d'*Anvers* (1854).

(2) W. Bürger (Théophile Thoré, 1807-1869), critique d'art, collabora notamment à l'*Indépendance Belge*, au *Siècle* et à la *Gazette des Beaux-Arts*.

J'avais passé hier toute ma journée au Musée, et fait les deux tiers à peu près de ma besogne. J'y retourne ce matin, à l'instant. A dix heures, je vais à la galerie du duc d'Arenberg où je suis attendu par le conservateur.

Il est impossible d'être plus parfaitement gracieux que ne le sont Portaëls et Gallait. Nous avons dîné hier tous les trois au restaurant, et nous sommes restés à causer les coudes sur la table jusqu'à onze heures un quart. Demain, je crois (j'en suis honteux), Portaëls organise chez lui un grand dîner également en mon honneur.

Je cours au Musée...

— Au Musée du palais d'Arenberg, le conservateur (M. de Brun), très expert en fait d'art, surtout en fait de Rubens, vient de me déclarer que si je n'avais pas vu, et je n'avais pu voir, *la Pêche miraculeuse* de Rubens, j'avais négligé ce que la Belgique possède de plus parfait de ce grand homme.

Je déjeune quatre à quatre et je cours à Malines (trente-cinq minutes de chemin de fer par l'express). Je serai rentré à cinq heures et demie.

Je rencontre ici un empressement et des égards auxquels je suis très sensible.

A Monsieur Charles Busson (1).

Bruxelles, ce vendredi 30 juillet 1875, au matin.

Cher bon ami,

Mon voyage est fini. Je quitte Bruxelles aujourd'hui à deux heures et demie. Ce soir, un peu après neuf heures, je retrouverai mon monde, moment attendu de part et d'autre avec impatience.

Je ne suis pas fatigué et je suis très content du pays, des choses, des musées, et pas trop mécontent de moi. Je n'ai pas tout vu, tant s'en faut, mais j'ai vu l'important, et bien vu : Bruxelles à deux reprises et longuement (le Musée en vaut la peine), Anvers, la Haye, Amsterdam, Harlem, Gand, Bruges, Malines, enfin ce que les étrangers visitent et ce qu'un peintre doit étudier de très près. J'ai eu des surprises, des étonnemens,

(1) Lettre publiée par M. Louis Gonse, *ouv. cité*, p. 176. — Charles Busson, le paysagiste, fut un des amis les plus chers d'Eugène Fromentin.

des déceptions et aussi des admirations très vives. Rubens grandit à chaque pas qu'on fait dans ce pays, dont il est la plus incontestable gloire et où il règne souverainement. Rembrandt ne grandit pas, quoi qu'on en dise, et, à part quelques morceaux admirables dont on parle moins que des *fameux*, il étonne, me choque un peu, m'attache et ne me convainc pas. Voilà les deux grands noms, en y ajoutant Van Eyck et Memling, qui, à leur date, et le second surtout, sont deux génies.

Ruysdaël, Cuyp et Paul Potter y sont ce que nous les savons, les premiers dans leur genre. Ruysdaël surtout, par des œuvres plus inattendues et de toute beauté, s'y classe hors ligne, au rang qu'il doit occuper : le premier paysagiste du monde, avec, et peut-être avant Claude Lorrain. Il n'y a plus ici d'Hobbema qui tienne. Hals y est inédit et tout à fait exquis. Quant à la petite charmante et fourmillante École hollandaise, on la juge à Paris presque aussi bien que sur place, avec cette différence que, ici, les degrés, les rangs s'établissent d'une façon plus nette, et que tel homme, par exemple Van de Velde, que nous serions tentés de mettre au premier, ne vient qu'à peine au second, et encore !

J'ai aperçu la campagne plutôt que je ne l'ai visitée, mais je la connais et je la sais bien. J'ai passé ma vie dans les églises, les musées et les collections particulières, et je puis dire que j'y ai beaucoup, mais beaucoup travaillé. D'un voyage de repos, j'ai fait, je m'en doutais, un voyage de pur travail; mais ce travail, d'un genre tout nouveau, m'a distrait et reposé, ce qui est l'essentiel.

En ferai-je de meilleure peinture? Je ne le crois nullement; mais j'aurai appris et je connaîtrai à fond certaines parties de notre histoire de l'art, que je me reprochais d'ignorer.

Bien entendu, je ne rapporte rien, sinon des notes abondantes.

Ferai-je quelque chose avec ces notes et mes souvenirs? Je le désire et *je le crois*. Quand? Comment? Sous quelle forme? Je verrai cela pendant mes vacances.

Mais certainement, après les critiques, après les historiens, même après les historiens locaux, dont j'ai lu quelques-uns, il y a presque tout à dire, non pas sur la vie des hommes, qui est maintenant très bien et très finement étudiée, mais sur la nature, la qualité et la portée de leur talent. Il y a tant d'erreurs et de préjugés !...

Ici, j'ai trouvé un accueil parfait de bonne grâce et d'empressement, et j'y ai noué pour l'avenir, si jamais j'y reviens, des relations fort agréables.

Bruxelles est charmant. Il n'y a de charmant, comme séjour, que Bruxelles et la Haye qui est bien la ville la plus exquise que je connaisse. Toutes sont curieuses. Quelques-unes sont mortelles d'ennui, excepté l'intérêt de leurs églises.

Bref, j'ai bien fait de me déplacer, et bien fait de venir par ici. Un voyage ailleurs, dans un pays sans art, ne m'aurait pas distrait de ce qui m'occupe et ne m'aurait rien appris. Celui-ci m'a distrait, et probablement me donnera l'occasion de dire enfin un mot des choses que j'aime et que je crois sentir juste...

Adieu. Pardonnez-moi mon long silence. Mes plus tendres respects à votre chère mère. Quant à vous, *mes chers amis*, laissez-moi vous embrasser *tous les trois* aussi tendrement que je vous aime et du fond de mon cœur d'ami.

EUG.

Voici quelques fragmens destinés aux *Maîtres d'autrefois* et qui n'ont pas été mis en œuvre. Ils forment le complément naturel des lettres et des notes de voyage relatives aux Pays-Bas (1).

[*L'École Hollandaise* (2).]

Amsterdam.

Il ne faut pas faire le peuple hollandais meilleur qu'il n'était : son histoire est assez belle pour qu'on ne le flatte pas. Il avait en lui des germes d'art extraordinaires, puisqu'il en est sorti une des trois grandes écoles de peinture que le monde ait vu naître : non pas la plus grande, ni la plus inventive, mais certainement la plus originale et la plus habile en son métier. On a pensé mieux, on a imaginé et deviné plus, on a résolu de bien autres problèmes, on n'a jamais mieux peint qu'à Amsterdam pendant cent ans. Il est à croire aussi que ce peuple aimait beaucoup les arts, du moins celui-ci. Il avait le goût des choses bien faites et (l'avait-il?) le sens assez exercé des belles pratiques.

(1) Extraits du manuscrit des *Maîtres d'autrefois* déposé à la Bibliothèque de Versailles par Edmond Schérer à qui Mme Eugène Fromentin l'avait donné. Une mention placée en tête de chacun de ces fragmens indique qu'ils sont inédits.

(2) Voyez *Maîtres d'autefois*, 6e édition, notamment p. 163 et suiv.

Cependant il paraît bien que son goût n'a pas toujours été ni très sûr ni très juste. Rembrandt en souffrit à la fin de sa vie, Ruysdaël pendant toute la sienne, et Cuyp pareillement ; mais Cuyp était en dehors de son métier un homme bien posé, riche, membre de la haute Cour de Justice. Il avait, comme magistrat, des dédommagemens qui consolaient le peintre. D'autre part, on voit que Berghem, Wouwermans, les Both, tous (1)... Paul Potter n'ont pas d'élèves; Ruysdaël non plus, sauf Hobbema (2), qui lui ressemble comme un frère cadet, qui prit de lui tous les traits de son visage, quelques traits de sa nature morale, pas un seul trait de son génie. Rembrandt a formé une vaste école, et ce n'est pas, vous le savez, ce qu'il a fait de mieux : car tout naturellement ses élèves ont adopté sa manière et laissé de côté son sentiment. Ils ont fait un système, une routine, une laide et ennuyeuse recette de ce qui chez le maître était un moyen d'expression inimitable ; ils ont cru que l'accent personnel de ce puissant esprit pouvait se traduire en méthodes. Et cette méprise eut les résultats que nous voyons. Paul Potter n'avait rien à enseigner, je vous l'ai dit ailleurs, sinon l'art de bien voir. Ruysdaël avait dans les plis de sa pensée des secrets qui ne se livrent pas. Quant à Rembrandt, il ne pouvait pas non plus transmettre le don suprême par où il excellait. Ceux qui, le voyant opérer, s'imaginaient trouver la pierre philosophale au fond de ses mystérieuses pratiques, furent bien trompés. Ils n'y rencontrèrent pas même un beau métier. Van Eeckhout, Fictoor, Govert Flinck, Karel Fabritius, Bol (3) lui-même en ses momens de dépendance, tous ceux qui peignirent comme lui, c'est-à-dire, comme il peignait à partir de 1642, peignirent mal.

(1) Le texte contient ici un blanc. — Nicolas Berghem (1625-1633), peintre de paysage et d'animaux, né à Harlem, élève de Van Goyen. — Philippe Wouwermans (1620-1668), paysagiste et peintre de la vie élégante, né à Harlem, élève de Wynants. — Jean et André Both, le premier le plus connu, né à Utrecht en 1610, mort en 1652, peintres de paysage et d'histoire.

(2) Meyndert Hobbema (1638-1709), né à Amsterdam, peintre de paysage, élève de Ruysdaël.

(3) Gerbrandt Van Eeckout (1621-1674), peintre d'histoire et de genre, né à Amsterdam, élève de Rembrandt. — Jean Fictoor ou Victoor (1600 ?-1670 ?), peintre de sujets bibliques et de tableaux de genre, élève de Rembrandt. — Govert Flinck (1615-1660), peintre d'histoire et de portraits, né à Clèves, élève de Rembrandt. — Ferdinand Bol (1611-1681), peintre d'histoire et de portraits, né à Dordrecht, élève de Rembrandt. — Karel Fabritius (1624-1654), peintre de portraits et de genre, né à Harlem, élève de Rembrandt.

Cuyp également n'eut pas de disciples, pas d'école, et, je crois bien, pas d'influence.

Des quatre grands peintres qui sont la plus haute gloire de la Hollande, trois ne furent donc aucunement suivis. Le quatrième eut pendant vingt ans une vogue immense, se prodigua, paraît-il, en fort beaux conseils théoriques, donna beaucoup à réfléchir aux esprits solides, dérouta les faibles, les émerveilla tous, et finalement, malgré l'excellence de ses doctrines et la grandeur de ses œuvres, fut un professeur médiocre.

Il faut chercher ailleurs la souche des praticiens habiles. Les « petits maîtres, » comme on les appelle, ceux chez qui la pratique est parfaite, la personnalité moindre, se formaient autour des hommes secondaires, qui, peu doués par l'imagination ou par le cœur, possédaient un beau métier, lucide, méthodique, correct, d'emploi usuel, et qui en enseignant ce qu'ils savaient, donnaient à peu près tout ce qu'ils étaient.

Fr. Hals, un grand praticien s'il en fut, la peinture incarnée, instruisit Ostade et Brouwer. Forma-t-il également Terburg? C'est probable. Quelles leçons Terburg aurait-il été prendre à Harlem, s'il n'avait pas suivi celles de Fr. Hals? Metsu fut conseillé par Gérard Dow, Mieris aussi. Quant à Berghem, Karel-Dujardin, Wouwermans, Jean Asselyn (1), Adrien Van de Velde, leur groupe ressemble un peu à une école mutuelle, où vivent certaines traditions, où l'on sent une méthode commune, un enseignement où les procédés s'empruntent et se perpétuent, où les anciens stimulent les nouveaux, dont le premier instituteur est Wynants (2) et dont Berghem serait, en termes de pension, quelque chose comme le moniteur.

Ici du moins, la pensée n'embarrasse personne. L'exécution ne se complique d'aucune invention très profonde, il y a une grammaire, une orthographe, des règles de construction fixes, tous les élémens d'une langue riche et brillante.

Cette méthode, je ne dis pas la plus belle, mais du moins la plus infaillible et la mieux coordonnée et, semble-t-il, la plus facile à suivre de toutes, produisit plus tard de tristes peintres, pour le moment du moins n'égara personne. Le jour où Wynants

(1) Karel-Dujardin (1635-1678), peintre de paysage et d'animaux, né à Amsterdam, élève de Berghem et de Paul Potter. — Jean Asselyn (1610-1660), peintre de paysage et de batailles, né à Dieppe (France), élève d'Isaïe Van de Velde.

(2) Jean Wynants (1610-1680), peintre de paysage, né à Harlem.

détermina la valeur moyenne d'un terrain sur un ciel, en fixa sur la palette le ton local entre le brun verdâtre et le brun roux, ne craignit pas d'exécuter tout un pays composé de plans divers avec cette seule couleur à peine nuancée, et en fit la base solide, le fond consistant de tous les accidens de lumière, d'ombres et de couleurs que les nécessités du sujet peuvent amener comme une piquante diversité sur ce champ sévère, ce jour-là, Wynants rendit à l'École pittoresque un service considérable. Il faut être peintre pour savoir qu'il y a dans un tableau une clef et un diapason comme en musique. Avant d'accorder les couleurs entre elles, il faut d'abord en trouver le point de départ. L'harmonie d'un tableau peut être juste et résonner de bien des manières. Chaque manière a son effet, son style, sa signification. Le même accord peut être haussé sans y perdre sa justesse. Mais, de même qu'en musique, il n'est point indifférent pour le sens de l'idée, pour le caractère de l'œuvre, que l'œuvre soit écrite plus haut ou plus bas. Les peintres me comprendront quand je dirai que de nos jours, si pauvrement instruits que nous sommes, on tâtonne longtemps, on hésite, avant de savoir dans quelle gamme on doit entamer l'exécution d'un morceau de peinture; qu'on va souvent cherchant à tous les coins de la palette la valeur initiale, celle qui doit déterminer toutes les autres; que presque toujours on se trompe pendant le travail, que presque toujours on constate après qu'on s'est trompé, — jusqu'à la fin.

Cette misère qui n'a l'air de rien, peindre en trop fort ou en trop clair, en trop mat, ou en trop coloré, fait le supplice de bien des gens; c'est là l'écueil; et que de bons tableaux y font naufrage, au moment critique qui suit l'ébauche! Un rien peut les perdre, un rien peut les sauver. Souvent le hasard seul en décide; et jugez ce que peut le hasard dans les œuvres de la réflexion.

Le hasard n'entre pour rien dans la méthode savante et raisonnée que Wynants eut l'honneur d'inaugurer. On le voit à la certitude du travail, à la limpidité de la matière, à l'entière liberté de l'esprit, de l'œil et de la main, à l'unique cohésion de tous les élémens dont se compose une exécution sûre, apprise, exempte d'erreurs. On le voit surtout à l'unité du principe qui régit toutes les œuvres, à leur exacte ressemblance sur certains points, et d'abord à ce diapason sourd et puissant, à ce *médium*

sonore qui est commun à toutes. Si vous mettez en ligne du Van de Velde dans sa manière forte, du Asselyn, du Berghem, du Karel-Dujardin, vous vous apercevrez, malgré la différence des caractères et des physionomies, que toutes ces peintures ont le même degré de sonorité, la même mesure de force et de clair, une base identique, et qu'elles composent pour l'œil le plus harmonieux ensemble qui se puisse produire avec des organisations si diverses. La même palette pourrait servir à tous. On y retrouve non seulement le même ton général en sa force, et dans son coloris, mais le principe de chaque ton ne diffère pas sensiblement. Il y en a que Berghem affectionne et qui sont aussi ceux de Wouwermans. Van de Velde emploie volontiers ceux de Karel-Dujardin. Tous ces tons sont d'une extraordinaire simplicité; le nombre surtout en est très réduit. Seulement la matière en est nourrie d'élémens puissans et riches. Elle est profonde, elle est épaisse.

Amsterdam.

Une eau-forte de Rembrandt, *les Trois arbres*, par exemple, *le Pont de Six*, ou la vue d'Amsterdam; un mince horizon de Paul Potter, avec de grands animaux de premier plan pâturant ou rêvassant droits sur leurs jambes, le cou tendu, les yeux demi-clos; un vaste ciel de Ruysdaël, roulant des nuées orageuses au-dessus d'une plaine d'un vert mouillé avec des maisons basses, un bouquet d'arbres, un toit rouge, et des profondeurs vaporeuses; voilà sous quelle forme sommaire, expressive et toujours vraie, les trois plus grands peintres de la Hollande ont vu la campagne hollandaise.

Il y a les bois, qui sont la Hollande, les beaux grands bois des environs de la Haye. On y est perdu dans les hautes et épaisses verdures; des eaux vertes et sans mouvement circulent ou dorment sous l'abri des hêtres. Une humidité verdâtre semble imbiber le tronc des arbres; le soir, des brouillards y flottent; le jour, il y règne une obscurité solennelle et douce; on y sent en juillet une odeur de feuilles, d'écorces moisies, d'herbes humectées ; il y a aussi les dunes sablonneuses dominant des grèves tristes, avec une mer houleuse et blanchâtre; il y a les bateaux sans voiles, les lourds bateaux appuyés à bâbord et à tribord sur de larges palettes en forme de nageoires.

— Tout cela c'est la Hollande.

Mais la Hollande, plate, mouillée, herbeuse, peu plantée, grassement féconde, — l'immense plaine de tourbes, de pâturages salés et de boue, conquise sur la mer, à peine desséchée et recevant, jusqu'au fond de ses prairies, le flux et le reflux des marées par les multiples artères de ses canaux, la Hollande du Zuyderzée, il n'est pas besoin de s'égarer bien loin pour la peindre. J'ai refait aujourd'hui une des promenades familières à Paul Potter, à Ruysdaël et à Rembrandt quand ils *s'en allaient*, comme on dit aujourd'hui, peindre d'après nature.

Il avait plu; — le ciel était changeant; — le vent venait de la mer, avec de grands souffles et quelque aigreur. De pâles lumières argentaient les nuages; des ombres tumultueuses couraient sur les plaines. A chaque bouffée, l'eau des canaux frissonnait, les herbes pliaient et les petits saules tourmentés et maigres renversaient leurs feuillages et devenaient plus blancs. Au bord des eaux, des fanges molles; au delà, le vert intense des prairies frappé d'un coup de soleil froid ou plongé dans une ombre livide; partout la trace symétrique des canaux, du sillon d'eau grise où l'on voyait des lueurs briller et puis s'éteindre. Au loin, espacées dans la steppe, de petites fermes dans leur bouquet d'arbres, rabougries, chagrines, noirâtres, avec leur toit de brique ou d'ardoise indiqué par une seule touche rouge ou blanche.

[*La Nature Hollandaise.*]

Amsterdam, juillet.

Simples questions:

Dans son livre des *Musées de la Hollande*, petit manuel de critique instructif à lire, pas toujours bon à croire sur parole, W. Burger dit à propos de Van der Helst et en général de la *réalité en peinture:* « Ce qu'on appelle ainsi dépend de la manière de voir des individus. Les artistes vraiment doués ont des manières de voir très particulières. »

Qu'est-ce donc que la manière de voir? Qu'est-ce que la réalité?

Y a-t-il une conception du réel qui ne soit une manière de percevoir le réel propre à chacun de nous, par conséquent aussi relative, aussi diverse, que nous sommes nous-mêmes des êtres relatifs et des êtres divers? Les choses sont-elles en soi, et comment

sont-elles indépendamment de leurs apparences? Tout n'est-il que phénomène? Dans ce cas, quel est celui de ces phénomènes qui serait le plus certain, le plus près du vrai? Autant d'esprits, autant de sensations, autant de copistes, autant d'aperçus divers, souvent contraires. Lequel est le plus véridique? Comment s'entendre, savoir et démontrer celui qui dit faux, celui qui dit vrai, celui qui de nous voit mal ou voit bien? Je dis d'une chose qu'elle est belle; mon voisin le dit également, nous sommes un certain nombre, un grand nombre qui tombons d'accord sur ce point. Qu'est-ce que cela prouve? D'accord sur la qualité d'un objet, le sommes-nous sur la nuance, la forme, l'expression de cette beauté? Si, de la qualification par un mot, nous passons à l'expression par une image, on s'apercevra, ou que le sentiment que nous avons de la beauté diffère, ou, dans tous les cas, que nous en donnons une idée différente.

La nature étant à la fois ce que chacun sent, conçoit, rêve exprime, et contenant indistinctement tous les attributs que nous lui voyons, comment donc est-elle en définitive? Quel est le plus fidèle de ses interprètes, celui qui voit comme le plus grand nombre, ou celui qui voit comme le plus petit nombre?

Le décalque mécanique d'un objet, par exemple la photographie, nous fixera-t-il mieux sur la réalité de cet objet? Que nous apprendra-t-il sur l'essence même du réel? Rien de plus, puisque étant l'objet lui-même, la difficulté de se prononcer sur le caractère absolu des choses se reproduit à propos de l'image, comme elle existe à propos de l'objet. Il faut toujours en revenir à ce point du problème, à ce point difficile: déterminer ce qu'il y a d'arbitraire ou d'absolu dans les apparences, savoir ce que l'homme aperçoit d'invariable dans les choses, ce qu'il constate, ce qu'il imagine, de combien il s'en approche, de combien il s'en écarte, et ce qu'il y a de plus affirmatif dans les données que nous avons sur le vrai, ou le témoignage de tous ou celui de quelques-uns. Qu'est-ce que voir comme tout le monde? Comment tout le monde voit-il? Est-ce avec négligence, avec distraction? Est-ce voir à faux? n'est-ce voir qu'à peu près? La nature traduite suivant le goût de tout le monde, c'est-à-dire d'après les yeux de tout le monde, n'est plus du tout ce qu'elle est selon le goût de ceux qui se flattent de la voir mieux. Dans le premier cas, elle est banale, vulgaire, platement *réelle*, dit-on; et la ressemblance alors n'en serait pas dou-

teuse. Dans le second cas, elle est originale, imprévue, de physionomie toute singulière, de ressemblance plus contestée, mais plus intime et plus profonde. Il y a donc deux ressemblances : celle qui frappe les foules, et celle qui seule satisfait les esprits d'élite, c'est-à-dire les yeux plus attentifs, plus pénétrans et plus sagaces; l'une extérieure, l'autre de fond. Ressembler à l'extérieur des choses, c'est s'arrêter aux phénomènes les plus ordinaires de la vie, et pénétrer plus avant, c'est déjà dépasser les apparences, et découvrir ce qui, comme on dirait, est invisible. La nature serait donc à la fois telle qu'on la voit d'ordinaire, telle qu'on l'observe rarement, telle qu'on ne la découvre que quelquefois, et telle aussi probablement qu'on ne l'aperçut jamais. En soi, en principe, elle serait tout et contiendrait tout: vulgaire pour le vulgaire, laide pour ceux à qui ses beautés échappent, inépuisable en perfections pour ceux que la beauté parfaite attire et tourmente; elle serait le vaste recueil des formes usitées, des formes inédites; il dépendrait de nous de les reconnaître ou de les révéler. En ce sens, le génie et la pratique des arts ne serait pas autre chose qu'un perpétuel voyage d'exploration autour de cet univers toujours côtoyé, jamais exploré tout à fait et dont la circonférence restera toujours incertaine et le centre toujours inconnu. Les hommes de génie, ceux qu'on appelle les créateurs, seraient des hommes qui, plus heureux que les autres, l'auraient visité mieux ou plus loin. Un grand artiste serait un voyageur à travers l'inconnu; une œuvre d'art, une découverte. Créer serait découvrir et signaler ce qui existe, mais est ignoré.

Quand la Vénus de Milo fut faite, un homme de grand savoir, de noble instinct, de vue hardie, attentive et haute, venait de découvrir que la femme est ainsi. Nul avant lui ne s'en était douté. Nul depuis n'hésita jamais à le croire sur parole. Et cependant, chose singulière, nul depuis, en s'essayant d'après les mêmes données, n'a témoigné qu'il la voyait de même, et ce monde qui l'admire continue, malgré cette incontestable affirmation, de voir la femme autrement.

Étrange inconnu que celui de l'idéal dans les arts! On y fait une découverte: la découverte est acquise aussi formellement à celui qui l'a faite, que l'Amérique à Colomb, le cap Horn à Magellan; de plus, comme toutes les découvertes géographiques, physiques, astronomiques, algébriques, cosmologiques, elle

devient la propriété du monde. Le domaine des vérités s'en accroît; le monde entend bien l'utiliser. A quoi donc servirait d'avoir, et fixé et géographié, pour ainsi dire, un point nouveau sur la carte des lois du beau si le beau n'en était mieux à nous, plus facile à visiter, de chemin plus direct, d'approches plus promptes et plus sûres? — La découverte n'aidera personne, et ce point de l'idéal où quelqu'un par hasard est parvenu, personne après lui n'y retournera...

[*Du réalisme.*]

Au retour de son voyage aux Pays-Bas, rapide, mais rempli d'impressions et d'idées, Eugène Fromentin se hâte d'aller s'enfermer à Saint-Maurice, près la Rochelle, dans ce village du pays natal où il passe habituellement ses vacances. Là, il se met à composer les *Maîtres d'Autrefois*. Un labeur d'une rare intensité et plusieurs remaniemens successifs aboutissent à la publication de l'ouvrage dans la *Revue des Deux Mondes*, au printemps de l'année suivante; il paraît en librairie peu après. Il est très lu, très commenté, il obtient un vif succès.

Quelques mois s'écoulent. Fromentin rentre à Saint-Maurice le 19 août, épuisé, mais la tête encore pleine de projets de travail. La fièvre le prend. Il succombe le 27, à l'âge de cinquante-six ans, après quatre jours de maladie, laissant derrière lui l'œuvre de littérateur et de peintre qui a illustré son nom.

PIERRE BLANCHON (JACQUES-ANDRÉ MÉRYS).

LA VIE ET L'ŒUVRE

DE

M. GASTON BOISSIER

M. Gaston Boissier a été un des collaborateurs les plus fidèles de la *Revue* : c'est le 1er avril 1863 qu'il publiait ici son premier article, sur le testament politique d'Auguste; c'est le 15 août 1907, au bas d'une étude sur la suppression des Académies en 1793, que nos lecteurs ont vu pour la dernière fois sa signature; et, dans l'intervalle, il n'est, croyons-nous, pas un des livres de ce fécond écrivain dont il ne nous ait donné la primeur. Les bons effets de cette collaboration constante se faisaient également sentir des deux côtés. Si M. Boissier apportait à la *Revue* l'appui de son érudition abondante et de son souple talent, il lui devait en échange quelque chose d'infiniment utile pour l'œuvre qu'il avait entreprise : des lecteurs dignes de le comprendre et de l'apprécier. Répandre dans un tel milieu les données de la science historique était la tâche qui convenait le mieux à ses goûts, à son esprit, trop vif pour s'attarder aux minuties de la pure recherche érudite, trop fin pour descendre à la vulgarisation banale. Sans doute les lecteurs de la *Revue* n'étaient pas les seuls que M. Boissier voulût atteindre, mais ils lui indiquaient, si l'on peut dire, le niveau auquel il devait se tenir pour être en contact avec ceux qui n'étaient ni des professionnels ni des ignorans, mais des « honnêtes gens, » au sens du grand siècle. C'est cette adaptation réciproque de l'auteur et du public qui a causé le succès des articles, puis des ouvrages

de M. Boissier : après ce long commerce de près d'un demi-siècle, quelqu'un devait venir parler de lui à cette place où il a si souvent parlé lui-même.

Mais quand il n'y aurait pas eu, entre lui et nos lecteurs, ce lien en quelque sorte personnel, d'autres motifs, d'ordre plus général, nous engageraient encore à essayer de fixer ici son souvenir. Il avait vraiment une place à part dans les lettres, non seulement à cause du domaine d'études qu'il s'était approprié, mais aussi par le caractère de son talent, sain et aisé, nourri du passé sans pédantisme, et aussi robuste qu'agréable. Il incarnait, d'autre part, une forme d'érudition très particulière aussi, limpide, alerte et spirituelle, très française, semble-t-il. Enfin, dans son triple enseignement du lycée Charlemagne, du Collège de France et de l'École normale, il avait vu passer l'élite des générations qui se sont succédé depuis cinquante ans. Il avait eu je ne sais combien d'élèves, et de toute espèce. Il retrouvait dans ses souvenirs de professeur autant de noms de poètes, de philosophes, de romanciers ou d'hommes politiques, que de latinistes et d'archéologues, sans compter ceux qu'il avait oubliés, mais qui ne l'oubliaient pas, car il était de ceux dont l'empreinte, pour ne pas être brutalement imposée, n'en est pas moins ineffaçable. Il a donc joué son rôle dans l'histoire de l'éducation aussi bien que dans celle de la littérature et de l'érudition, et c'est toute cette activité, multiple et pourtant une, dont il importerait de déterminer le sens et la portée.

Nous tâcherons de le faire ici, très simplement et aussi précisément que possible, sans autre préoccupation que de démêler comment s'est formé cet esprit lumineux et charmant, — de noter les traits essentiels de son œuvre historique, — et de le suivre sur les autres terrains où les circonstances l'ont amené (1).

I

M. Boissier était né à Nîmes en 1823 ; il y passa toute sa jeunesse, et ne cessa jamais de conserver à sa ville natale le plus tendre attachement. Il revenait volontiers la voir ; il accueil-

(1) Nous nous sommes surtout inspiré des renseignemens que M. Boissier donnait complaisamment à ses auditeurs dans ses abondantes causeries. Sur quelques points, nos souvenirs ont été précisés par son gendre, M. Edmond Courbaud, à qui nous adressons ici nos plus vifs remerciemens.

lait, encourageait, secourait, ceux qu'elle envoyait chaque année chercher fortune à Paris; et, dans les concours universitaires, quand la liste des candidats heureux comprenait un Nîmois, son amour-propre local en était agréablement remué. Il a souvent, et fort joliment, parlé du patriotisme municipal chez les anciens : il éprouvait ce sentiment qu'il a si bien compris, et Nîmes était pour lui ce que Côme fut pour Pline le Jeune ou Cirtha pour Fronton. Ce Parisien n'était pas du tout un « déraciné. » Et ceci nous invite à regarder quelles furent ses racines.

M. Boissier appartenait, sans conteste et sans restriction, au Midi. Mais il y a bien des manières d'être Méridional, et la nature avait choisi pour lui l'une des plus spirituelles. Par exemple, les Méridionaux passent pour avoir un besoin invincible de s'épanouir en gestes et en paroles, de projeter au dehors leur personnalité débordante. Eh bien! oui, sans doute, M. Boissier n'était point une âme méditative et solitaire. Il aimait la société, qui le lui rendait bien. Il aimait à parler, et il savait qu'il parlait brillamment : n'en eût-il pas eu conscience qu'il l'aurait lu dans les yeux de ses auditeurs, aussi attentifs, aussi entraînés quand ils l'écoutaient causer dans les allées de son jardin de Viroflay, que lorsqu'ils l'entendaient professer dans sa chaire du Collège de France. Même, il aimait à représenter; et jusque dans ses dernières années, quand il s'asseyait dans son fauteuil académique, la fraîcheur de ses joues encadrée par la neige de ses favoris, l'habit vert triomphalement barré du grand cordon rouge, il ne lui déplaisait pas de sentir les regards de la foule attirés par sa vieillesse décorative. Oui, tout cela est vrai, mais tout cela se conciliait chez M. Boissier avec le sens le plus exquis de la pondération et de la mesure. Ce mondain, si recherché des salons et si flatté qu'on le recherchât, n'avait aucune peine à s'en arracher pour rentrer dans la studieuse paix de son cabinet de travail et s'absorber dans la besogne assidûment poursuivie. Ce causeur intarissable restait toujours maître de sa parole : jamais, parmi tant de libres confidences ou de savoureuses anecdotes, une seule imprudence; jamais d'emportement inconsidéré; jamais non plus de prolixité banale; il détestait la déclamation. Et quant à la satisfaction qu'il semblait avoir de lui-même, elle était si éloignée de toute morgue ou de toute affectation, si gracieusement égayée par sa bonhomie souriante, qu'elle était en lui une dernière façon de se faire aimer.

D'autre part, il n'était dupe ni des gens, ni des choses, ni de ses propres impressions. Non que les impressions lui fissent défaut, bien au contraire. Très mobile, très souple à recevoir les suggestions du dehors, et, par là, très semblable aux hommes de chez lui, il sentait facilement, s'intéressait à tout; son imagination sans cesse en éveil saisissait vite les objets qui s'offraient à elle; le moindre incident, une lecture, une promenade, un mot jeté en passant, déclanchait en lui toute une succession d'idées vives et rapides. Rapides, mais non tumultueuses; vives, mais non tyranniques. Sa lucidité, sa liberté de jugement, restaient entières. Des œuvres qu'il goûtait le mieux, des hommes, anciens ou contemporains, vers qui il était le plus attiré, des doctrines qui sollicitaient son adhésion, de ses propres idées même, il savait discerner le fort et le faible avec une perspicacité aiguë. Cette union d'une imagination très excitable avec un sens critique rigoureux formait un composé d'espèce rare; elle devait le servir à merveille dans son métier d'historien, en le préservant également des deux vices contraires, la froideur stérile et l'enthousiasme irréfléchi.

Ce qu'il tenait surtout de son origine méridionale, c'était une impérieuse soif de lumière. Nous ne parlons pas seulement de la clarté souveraine de son style : on l'a tant louée qu'il est superflu de la rappeler. Mais en toutes choses, il portait la même horreur de l'obscur, et cela à une époque où l'obscur, loin d'effrayer, attirait bon nombre d'esprits. Métaphysique allemande, symbolisme norvégien, mysticisme slave, tout ce qu'on enveloppe sous le nom des « brumes du Nord, » le trouvait réfractaire; peut-être n'en niait-il pas la grandeur, mais à coup sûr il ne la sentait pas. Alors que tant d'autres étaient délicieusement troublés par la poésie du mystère et le charme de l'inexpliqué, il y était mal à l'aise. Il y trouvait trop d'ombre, et bien vite il fuyait vers les littératures où il fait plus clair, celles des anciens, ou la nôtre en sa période classique. Pas plus qu'aux énigmes qui obscurcissent la pensée, il ne se complaisait aux tristesses qui assombrissent le cœur : il demeurait loin des pessimistes comme des décadens. Il aimait la vie, l'action, la joie. Sa gaieté, très fine d'ailleurs et très délicate, était parfois méritoire en ce qu'elle était une réaction de son énergie contre les causes déprimantes. Il eut, comme chacun, ses déceptions et ses deuils; mais après quelques jours d'abat-

tement, il se ressaisissait, reprenait conscience des divers motifs qui pouvaient lui rendre l'existence souhaitable, se remettait à travailler, et à sourire. Sa belle humeur, en partie instinctive, en partie voulue, servie du reste par un tempérament robuste et bien équilibré, apparaissait comme une condition nécessaire de son activité laborieuse.

Le Midi, dont il était, n'est pas seulement le pays de la lumière, c'est aussi, par excellence, le pays latin. Et entre toutes les villes de l'ancienne Narbonnaise, Nîmes est une de celles où le très lointain passé de notre peuple s'est conservé le plus vivant. « Aujourd'hui encore, dit M. Camille Jullian, il n'y a pas au monde, Rome exceptée, une ville aussi romaine. » C'est bien le berceau qui convenait au futur peintre de l'antiquité latine : il était mieux préparé à la comprendre, puisqu'il appartenait à une race que, depuis d'innombrables années, elle a marquée à son empreinte. Sans vouloir insister sur cette obscure transmission d'une culture héréditaire, il ne saurait être indifférent de remarquer que, dès son enfance, M. Boissier se trouva en contact direct avec les choses romaines. De toutes parts le génie latin s'offrait à ses regards : il en pouvait goûter la grâce dans les restes du temple de Diane, l'harmonieuse mesure dans la Maison Carrée, la majesté dans les Arènes, la vigueur dans la Tour Magne, ou, à quelques lieues de là, dans le Pont du Gard. Quel commentaire, quelle illustration, devaient fournir, au jeune lecteur de Virgile et de Tacite, ces ruines rencontrées chaque jour à deux pas de chez lui ! Déjà ses flâneries d'enfant se trouvaient être des « promenades archéologiques. » S'il est vrai que l'âme prend toujours la forme imposée par les premières images que les yeux ont contemplées, on ne peut douter que la vocation de M. Boissier ne remonte très haut : à son insu, dès ses plus jeunes ans, il appartenait à Rome.

En même temps que l'influence exercée sur lui par le lieu de sa naissance, on peut discerner celle de la classe dont il était issu. Sa famille faisait partie de ce qu'on appelait alors la « bonne bourgeoisie (1). » Il a dit plusieurs fois le bien qu'il

(1) Ses parens étaient quelque peu déchus au point de vue de la fortune, et il eut même une jeunesse pénible autant que laborieuse, qui ne put que le tremper fortement. Mais ses ascendans plus lointains avaient été à la tête de la bourgeoisie nîmoise; quelques-unes avaient payé ces honneurs de leur vie en 1793. M. Boissier

pensait de cette catégorie sociale. Dans le discours qu'il prononça, en 1895, au Centenaire de l'École normale, il notait, non sans fierté, que la plupart des normaliens étaient sortis de cette classe moyenne, exposée, disait-il, aux dédains de la noblesse et à l'envie des couches inférieures, mais laborieuse, saine, la vraie réserve de forces de la nation. On sentait dans cet hommage public une reconnaissance personnelle. M. Boissier était bourgeois, sans partialité ni étroitesse : comme homme, il savait rendre justice au rôle historique des grandes familles, et n'opposait aux aspirations populaires aucune dureté; comme historien, il ne dénigrait pas les écrivains patriciens, pas plus qu'il ne méprisait Juvénal, poète des petites gens. Mais il restait fidèle aux habitudes héritées de sa famille. Sa vie, régulière, simple et digne, sans aventures, sans orages, remplie par les affections domestiques et par les devoirs professionnels; ses opinions, modérées en toutes choses, également attachées à la règle et à la liberté, respectueuses de la tradition et accueillantes pour les nouveautés; son intelligence précise, solide et méthodique; son goût sage et fin; son style même, sobre et ferme, autant éloigné des caprices aristocratiques que des audaces plébéiennes : tout faisait de lui un bourgeois et, par là, le rattachait à une longue lignée de bons écrivains français. Car n'est-il pas vrai que nos meilleurs écrivains, ceux en qui se reconnaît le mieux l'esprit de notre race, sont justement des fils de cette classe moyenne dont M. Boissier vantait si bien les mérites? Montaigne, Boileau, Racine, La Fontaine, Voltaire, Musset, Sainte-Beuve, tous furent bourgeois par leur tour d'esprit comme par leur naissance. M. Boissier les admirait fort, comme il goûtait aussi ceux qu'on pourrait nommer les bourgeois de Rome, Horace, fils d'affranchi, Virgile, fils de propriétaire campagnard, Cicéron, chevalier de petite ville, ceux avec qui il se sentait naturellement de plain-pied.

Nous avons longuement insisté sur les premières influences subies par M. Boissier, parce qu'elles furent, croyons-nous, très profondes et très durables. Quant à son éducation proprement dite, elle fut, au collège de Nîmes, ce qu'était alors l'éducation de tous les jeunes gens distingués. Il reçut une instruction principalement littéraire, une de ces cultures d'humaniste à

songea parfois à écrire une histoire de ses ancêtres, qui se serait en partie confondue avec celle de Nîmes.

l'ancienne mode, dont le but était l'acquisition de la logique dans la pensée et de l'élégance dans l'expression, et dont les moyens étaient la pratique assidue de la composition et le commentaire minutieux des classiques grecs et latins. Il ne fut pas, pour cette formation intellectuelle, un fils ingrat : si, plus tard, il applaudit à certaines nouveautés pédagogiques, il ne se donna jamais l'air de dénigrer les vieilles méthodes; il ne crut pas qu'une éducation fût manquée quand on avait appris à raisonner et à écrire convenablement. Au reste, un de ses professeurs de Nîmes, Germain, qui tranchait parmi ses collègues, lui donna le goût des études historiques : il lui en conserva toujours une vive reconnaissance.

A Sainte-Barbe, où il passa ensuite, son maître préféré fut Rinn, qui l'empêcha plus d'une fois de se décourager devant ses premiers échecs. Puis, en 1843, il entra à l'École normale. Il y trouva une seconde patrie, pour laquelle il ne fut pas moins dévoué que pour sa ville natale. Il aimait à répéter qu'il lui devait tout, que là seulement il avait compris dans quel sens et selon quelles règles il lui fallait travailler. Il paya largement sa dette : maître de conférences à l'École pendant près de quarante ans, président de l'Association de ses anciens élèves depuis 1883 jusqu'à la veille de sa mort, défenseur de son intégrité et de son indépendance quand elles parurent menacées, protecteur assidu de ceux qui venaient auprès de lui se réclamer de ce grand nom, il lui rendit sous toutes les formes ce qu'il en avait reçu. Il faut donc rechercher ce que put être en lui cette action de l'École, dont il gardait conscience d'avoir été si intimement pénétré. C'est de 1843 à 1846 que M. Boissier habita les vieux bâtimens du Collège du Plessis, où l'École était alors installée. Elle était dirigée par Dubois, le puissant et rude publiciste, Dubois au visage de lion, à la parole tourmentée, à l'esprit à la fois libéral et mystique, un des hommes les plus originaux que la Bretagne ait donnés à l'Université. Le sous-directeur des études littéraires était Vacherot, dont la bonté patriarcale ne touchait pas moins les élèves que sa profondeur métaphysique ne les remplissait d'admiration. Comme professeurs, pour les lettres anciennes, M. Boissier connut l'érudit helléniste Cartelier, Ernest Havet, Émile Deschanel, qui s'occupait alors de littérature grecque, et qui était aussi spirituel en parlant d'Aristophane qu'il le fut plus tard en parlant de Voltaire, les savans

latinistes Berger et Rinn. La littérature française était enseignée par Nisard, Jacquinet et Gérusez, la grammaire par Egger, la philosophie par Saisset et Jules Simon, l'histoire par Filon et Wallon. Il y avait là, comme on le voit, une extrême variété d'esprits, très profitable à l'éveil intellectuel d'un jeune homme tout frais arrivé de sa province. Nous ne savons pas quels furent, de tous ces maîtres, ceux qui contribuèrent le plus à former M. Boissier : peut-être pourrait-on le deviner. Il resta toute sa vie ébloui par le souvenir de l'éloquence prestigieuse de Jules Simon. Il ne dut certainement être insensible ni à l'agrément de Deschanel, ni à la formidable documentation d'Egger. Les causeries de Nisard, où une doctrine littéraire si ferme était exposée avec tant de bonne grâce, ne furent pas sans fortifier en lui le goût classique et pur auquel sa nature propre le prédisposait. Cependant, il est probable que ceux dont les leçons lui furent le plus efficaces furent Havet, Berger et Jacquinet. Tous trois, dans des domaines différens, et avec des qualités différentes aussi, appliquaient en somme la même méthode probe et précise. Les textes qu'ils commentaient ne leur étaient pas des occasions de faire briller leur virtuosité ou d'étaler leurs opinions personnelles : ils les étudiaient en eux-mêmes, les analysaient, les éclairaient par des rapprochemens topiques, y cherchaient des renseignemens sur l'âme de leurs auteurs ou sur les mœurs de l'époque; bref, ils faisaient de la littérature une sorte de collaboratrice de l'histoire. C'était déjà, avec moins d'aisance et d'ingéniosité, ce que M. Boissier devait faire plus tard; c'était pour lui, à cette date, une vraie révélation. Il avait jusqu'alors, de par sa première éducation, l'amour des lettres, mais le sens historique ne lui naquit réellement qu'à l'École normale.

C'est un lieu commun de dire qu'un normalien s'instruit autant par la fréquentation de ses camarades que par l'audition de ses maîtres. Là encore M. Boissier se trouva en contact avec des gens fort différens les uns des autres. Dans la liste de ses condisciples, nous lisons des noms de futurs administrateurs comme Chappuis et Ouvré, de bons érudits de province comme Denis, Tivier, Duchesne, de critiques ingénieux comme Rigault, Deltour, Hatzfeld, Gandar, Jules Girard, de poètes délicats comme Campaux et Eugène Manuel. Il n'est pas douteux que dans le commerce quotidien avec des intelligences si diverses, sa compréhension des hommes et des choses ne soit devenue plus

large et plus souple, ni qu'à ce jeu rapide de l'échange d'idées, sa finesse naturelle ne se soit encore aiguisée. C'est un bénéfice qu'en tout temps il aurait retiré de son séjour à l'École; mais en outre il fut heureusement servi par les circonstances. A cette date, en effet, l'École était plus paisible qu'elle ne le fut plus tard. Elle était vue d'un œil favorable par le gouvernement de Louis-Philippe; ses administrateurs régnaient avec une douceur paternelle; ses professeurs, sans être d'accord sur tous les points, s'entendaient en un libéralisme tranquille; ses élèves ne trouvaient dans les événemens politiques rien qui pût troubler leur sérénité. Il n'y avait point encore de ces discussions violentes, de ces guerres de conscience, qui éclatèrent après 1848, pas plus que cette oppression formaliste et sournoise qui étouffa si durement les promotions des premières années du Second Empire. Par là s'explique la différence qu'on peut saisir entre deux générations qui pourtant se suivent de bien près. Ceux dont la verve juvénile fut surexcitée par les luttes politiques ou violemment refrénée par un régime autoritaire, About, Sarcey, Taine, Challemel-Lacour, Prevost-Paradol, en gardèrent toujours quelque chose de combatif. Leurs prédécesseurs, arrivés à l'âge d'homme au milieu de la liberté et de la paix, n'eurent pas cette ardeur belliqueuse un peu tendue. Chez M. Boissier, notamment, on ne trouve nulle trace d'esprit contentieux, mais un sincère respect de toutes les opinions. Son aménité de caractère et sa modération de sentimens purent se développer sans peine dans cette atmosphère normalienne, où il vécut trois ans sans la voir troublée par aucune tempête.

Au sortir de l'École, reçu agrégé, il fut envoyé comme professeur à Angoulême, puis, un an après, à Nîmes. Il y revint avec joie; il y resta dix ans, et volontiers y serait resté davantage. Il y avait été bien accueilli à cause de ses relations de famille; il y fut apprécié plus encore pour son zèle de professeur, son aisance de parole, et l'agrément de quelques travaux qu'il publia et qui lui ouvrirent les portes de l'Académie du Gard : première étape de la voie qui devait le conduire au Palais Mazarin. Ces travaux, improvisations aimables et superficielles, sans faire complètement pressentir le futur historien de Cicéron ou de la religion romaine, permettent néanmoins de voir un des traits de l'esprit de M. Boissier : la curiosité des écrivains même secondaires, le souci de ne rien dédaigner de ce

qui peut nous révéler un coin intéressant du passé. En même temps qu'il écrivait ces rapides essais, il composait ses thèses de doctorat, qu'il soutint en 1857, et qui méritent davantage de retenir l'attention.

Sa thèse latine, dédiée à son ancien maître Ernest Havet, roulait sur cette question : Comment Plaute, dans ses comédies, a-t-il traduit les poètes grecs (1)? Sa thèse française, dédiée à Patin, qui était en ce temps-là le chef des latinistes, et qu'il devait remplacer plus tard à l'Académie française, était une étude du poète Attius, et, avec lui, de toute la vieille tragédie latine. On ne peut nier que ces deux opuscules n'aient été dépassés : ils conservent cependant une réelle valeur, et surtout ils étaient neufs à leur date; l'originalité de M. Boissier s'y dessinait déjà. Tandis qu'on était facilement docteur alors pour une dissertation sur la liberté, sur l'infini, ou sur la poésie épique à travers les âges, M. Boissier, avec une intrépidité de bon augure, allait droit à des sujets réputés difficiles : d'Attius comme des autres tragiques romains, il ne reste plus que de rares fragmens, qui venaient, il est vrai, d'être réunis par Ribbeck, mais qui prêtaient encore à plus d'une discussion; et quant à Plaute, si ses comédies sont intactes, comme les pièces grecques dont il s'est inspiré ne le sont pas, le travail entrepris par M. Boissier se heurtait à une difficulté analogue. De plus, il quittait la littérature classique, presque seule exploitée jusqu'alors, pour s'enfoncer dans l'époque archaïque : les routes inexplorées le tentaient, et il se disait que ces périodes anciennes, trop dédaignées des délicats, contiennent le secret des âges glorieux qui viendront ensuite. Enfin il se révélait historien, dans ses deux thèses, par la manière dont le problème y était posé : comment des thèmes, tragiques ou comiques, empruntés à une littérature étrangère, se modifient-ils, à l'insu même des auteurs qui les traitent, par le seul fait de passer dans un autre pays? C'était la question, on le voit, de la race et du milieu, du rapport entre l'œuvre d'art et la société qui l'entoure. Expliquant Plaute et Attius par les mœurs de leur temps, M. Boissier ramenait ce qui semblait n'être qu'une appréciation littéraire à une étude de psychologie historique.

(1) M. Boissier avait songé d'abord à une thèse sur Larivey, et c'est à propos de Larivey qu'il avait étudié Plaute. Mais Plaute le garda, et la littérature latine ne le rendit plus à la littérature française.

Le succès de ses thèses eut pour lui une conséquence fort heureuse. A vrai dire, ce ne fut pas celle qu'il avait escomptée. Il souhaitait d'entrer dans une faculté de province, du Midi de préférence, et d'y rester toute sa vie. Il y aurait certainement fait d'utile besogne : il aurait été, comme tel de ses camarades, Tivier, Campaux ou Duchesne, un de ces excellens professeurs de second plan, discrètement érudits et finement lettrés, qui maintenaient alors dans les grandes villes universitaires le goût des choses de l'esprit et des belles humanités. *Dis aliter visum* .. Le ministre Rouland eut besoin de M. Boissier pour une chaire de rhétorique à Charlemagne, et, bon gré mal gré, le nouveau docteur dut devenir parisien. Il ne le regretta pas par la suite, et personne ne le regrettera non plus : sur un théâtre plus vaste, dans un milieu intellectuel d'activité plus intense, ses dons naturels devaient être stimulés, surexcités, et produire les belles œuvres qui peut-être n'auraient pas vu le jour dans l'uniforme tranquillité d'Aix ou de Montpellier. Il eut d'ailleurs la sagesse, et même la vertu, de ne pas se laisser détourner du travail personnel par les soins, très lourds et consciencieusement acceptés, d'une « grande rhétorique, » comme on disait alors. Justement l'Académie des Inscriptions venait de mettre au concours une étude sur la vie et les ouvrages de Varron : le sujet lui plut, il le traita, et son mémoire, couronné en 1859, devint en 1861 le premier en date de ses grands ouvrages.

Dans ce nouveau livre, comme dans ses thèses, il faisait preuve d'un réel courage : il s'attaquait, cette fois encore, à un auteur mal connu en France, peu classique, obscur par la tournure archaïque et bizarre de son style, obscur aussi parce qu'il ne nous est parvenu de la plupart de ses écrits que des fragmens épars, et plus obscurci peut-être qu'éclairci par les discussions élevées sur son compte parmi les savans d'outre-Rhin. M. Boissier aborda franchement la difficulté : il lut tout ce qui s'était accumulé sur le sujet, pendant deux siècles et demi, depuis Popma jusqu'à Ritschl ; il ne craignit pas de reprendre à son tour les questions controversées ; il se fit une opinion sur la date de tel ouvrage, sur l'attribution de tel fragment. Bref, de toutes ses œuvres, celle-ci est sans aucun doute la plus purement philologique. Pourtant, ce n'est pas une œuvre de simple érudition. Non seulement M. Boissier y expose avec une clarté toute française les résultats obtenus par les exégètes germaniques

ou ceux auxquels il est lui-même arrivé, mais, de ces résultats partiels, il entreprend de donner la synthèse. « Le temps semble venu, dit-il dans son Introduction, de mettre à profit ces travaux de détail, de rassembler toutes ces lumières éparses pour apprécier d'une façon plus complète l'ensemble des œuvres de Varron et connaître l'homme tout entier. » De fait, une série de chapitres, aussi largement conçus que minutieusement étayés, font passer sous les yeux du lecteur Varron poète satirique, philosophe, grammairien, historien, théologien, éducateur, agronome ; et, dans tous les domaines où s'est exercée la prodigieuse activité de son héros, M. Boissier s'attache à découvrir ce qui en est, selon lui, la marque distinctive : l'alliance d'une érudition toute grecque avec une humeur positive et narquoise qui sent tout à fait le terroir romain. Son livre prend ainsi, en même temps qu'une remarquable unité, un intérêt biographique et en quelque sorte pittoresque : de toutes les analyses, commentaires et discussions, sort le portrait d'un homme. Ce portrait, à son tour, n'est point isolé, mais rattaché à tout le milieu ambiant : tel paragraphe, sur les *Antiquités divines* ou sur le *Traité d'agriculture*, est vraiment une investigation qui pénètre à fond les croyances ou les mœurs de la société du temps de César. Se servir des données de l'érudition pour faire revivre, soit un individu, soit une société, c'est déjà la méthode essentielle de M. Boissier. Et en même temps que son *Varron* annonce par là ses ouvrages ultérieurs, il les prépare encore en faisant connaître à l'auteur lui-même des faits dont il aura besoin plus tard. Quand il écrira *Cicéron et ses amis*, il se retrouvera en présence de bien des hommes et de bien des choses qu'il ignorerait sans Varron ; et, dans *la Religion romaine*, dans *la Fin du paganisme*, il utilisera fréquemment le souvenir de la théologie varronienne. Il n'est nullement exagéré de voir dans cet excellent ouvrage l'amorce de plus d'un livre futur.

En même temps que, par son *Varron*, M. Boissier s'imposait au public érudit, son enseignement l'illustrait dans tout le monde universitaire. Son professorat fut une des dates héroïques, non seulement dans l'histoire du lycée Charlemagne, mais dans celle de l'Université sous le Second Empire. Sa rhétorique était la préparation la plus efficace à l'École normale, et bon nombre de jeunes gens, engagés par la suite dans d'autres carrières, n'en conservaient pas moins l'impression éclatante que leur

avait laissée *Gaston Phébus*, comme ils aimaient à l'appeler. Plus d'un a célébré sur un ton lyrique la gloire de son maître. Il semble que le succès de M. Boissier auprès de ses élèves ait tenu surtout à deux causes. D'abord il leur révélait un genre de science dont ils n'avaient guère l'idée jusqu'alors, une science précise et concrète, assez différente de l'humanisme formel dont s'inspiraient leurs autres maîtres : on leur avait appris surtout à écrire en latin ; M. Boissier leur découvrait ce qu'était l'antiquité latine, dans sa vie réelle et complexe. Il agissait sur eux aussi par son entrain personnel. Comment rester froid et inerte avec un professeur qui se passionnait si fort, tout le premier, pour ce qu'il disait ? Sa verve allègre suffisait pour animer cent auditeurs, eussent-ils été glacés. Il était d'ailleurs servi à merveille par sa voix, cette voix qu'il garda presque jusqu'au dernier jour, non pas précisément harmonieuse et suave, ni grave et émouvante comme celle de Brunetière, mais perçante, agile, gaie, une voix où il y avait du soleil, comme dans son style et dans sa pensée. Ce soleil ne pouvait pas ne pas conquérir Paris.

La conquête fut rapide. En 1861, M. Boissier était appelé à suppléer Ernest Havet au Collège de France (1); en 1865, il devenait en outre maître de conférences à l'École normale (2); la même année il publiait le chef-d'œuvre qui le mit hors de pair, *Cicéron et ses amis*. Dès lors sa destinée était fixée; dès lors commençait la période de riche et glorieuse maturité.

II

Le professorat de M. Boissier à l'École normale dura jusqu'en 1899; au Collège de France, jusqu'en 1906; ses écrits sur la littérature latine se succédèrent régulièrement jusqu'en 1905. Jamais il n'interrompit aucun de ces trois modes d'activité; jamais il n'éprouva le plus léger embarras à les concilier. Il passait de l'un à l'autre sans effort, partout semblable à lui-même, parce que partout il se donnait tout entier.

Cette espèce d'intervention personnelle était très sensible

(1) Il n'y resta pas longtemps, mais peu après, il revint au Collège de France comme suppléant, puis comme successeur de Sainte-Beuve dans la chaire de poésie latine. (E. Havet occupait la chaire d'éloquence.)

(2) Il y débuta comme maître de conférences de français, mais passa au latin un an après.

dans ses conférences aux normaliens. Elle lui permettait d'accomplir ce que les gens du métier regardent comme un tour de force : il répétait chaque année le même cours. C'est un procédé dangereux, mortel neuf fois sur dix. Mais le cours de M. Boissier n'était jamais ennuyeux, parce qu'avec sa mobilité perpétuelle, il ne lui laissait jamais le temps de se figer. Il le repensait, le revivait, au moment de le redire. Les mêmes choses lui paraissaient aussi intéressantes la vingtième fois que la première : c'est que la source d'intérêt était en lui-même, intarissable. Et quand nous disons « les mêmes choses, » ce ne sont pas seulement les appréciations esthétiques ou les considérations morales : non, les détails les plus techniques s'animaient également. L'histoire des manuscrits de Plaute ou des éditions de Lucrèce, en passant par l'imagination de M. Boissier, devenait aussi amusante qu'un roman. C'était d'ailleurs un bon travail que ce « cours de littérature latine, » avec toutes sortes d'échappées sur l'archéologie, l'épigraphie, les institutions, la grammaire, avec une masse d'indications jetées à la hâte, très suggestives, dont chacune eût pu fournir matière à toute une étude. De fait, combien de thèses de doctorat ont été le développement d'une de ces indications ! On s'est étonné quelquefois que M. Boissier fît de fréquens emprunts aux ouvrages des jeunes latinistes, qu'il écrivît volontiers un article « à propos d'un livre récent : » c'est que le plus souvent, de ce livre récent, il avait donné la première idée ; quand il en extrayait la substance, il ne faisait que reprendre son bien.

Au Collège de France, les conditions d'enseignement étaient un peu différentes. L'une des deux leçons qu'il y donnait chaque semaine était consacrée à expliquer un texte porté aux programmes d'examens. M. Boissier n'avait pas choisi ce texte, mais peu lui importait : tout lui était bon, tout se prêtait à ce commentaire abondant et spirituel, où chaque difficulté était élucidée, chaque détail historique éclairé, chaque allusion précisée, sans aucune ombre de pédantisme. L'autre cours était le « grand cours, » grand par les dimensions de la salle et l'affluence du public, car M. Boissier fuyait tout ce qui aurait pu ressembler à une leçon d'apparat. Il ne se guindait pas plus que Renan. Il s'épanchait en causeries familières, sans hausser le ton, sans surveiller ses phrases, sans serrer la composition, parlant sans scrupule, dans une leçon sur Plaute, de Chateaubriand, du socialisme et de la

guerre russo-japonaise, le tout entremêlé de confidences personnelles, d'anecdotes, de boutades... C'était indéfinissable, c'était charmant, et, en dépit de cette apparente négligence, c'était très solide. Au sortir de cette conversation capricieuse, les auditeurs emportaient quand même une image précise et vivante de l'auteur dont on leur avait parlé. Aussi éloigné que possible de la dialectique constructive d'un Bourdaloue ou d'un Brunetière, M. Boissier n'en arrivait pas moins à dire ce qu'il voulait, et ce qu'il fallait, et à le dire de façon qu'on ne l'oubliât plus.

Lorsque ce bouillonnement d'improvisation était suffisamment apaisé, il reprenait les idées essentielles de son enseignement, les triait, les mettait en ordre; de cette élaboration sortaient des articles de revue, qui, eux-mêmes se rejoignaient en plus vastes ensembles; et c'est ainsi que se sont faits la plupart de ses ouvrages. Ses livres continuaient ses leçons, les fixaient; ils en enferment l'intime substance pour nous et pour ceux qui viendront plus tard. Lorsqu'on les parcourt les uns après les autres, on aperçoit aisément le lien qui les unit, au moins les principaux d'entre eux; on voit comment M. Boissier fut, tout naturellement, amené à les composer. Il commença par étudier, d'après la correspondance de Cicéron, la société du Ier siècle avant notre ère, dans laquelle la lecture de Varron l'avait déjà fait pénétrer (1). Connaissant bien l'état des idées et des mœurs de cette époque, il voulut savoir ce qu'elles étaient devenues dans la période suivante : il observa donc les Romains des premiers temps de l'Empire, tant dans leurs opinions politiques (2) que dans leurs croyances morales et religieuses (3). Cette dernière étude, arrêtée d'abord au IIe siècle, ne pouvait pas en rester là : la transformation religieuse qui s'opéra d'Auguste à Marc-Aurèle s'étant prolongée jusqu'aux temps extrêmes du monde romain, il fallait bien s'en donner jusqu'au bout le spectacle. « Au Ier siècle, le monde entier s'était levé sous l'impulsion de l'esprit religieux, et de la philosophie, il était debout, en mouvement, et sans connaître le Christ, il s'était déjà mis de lui-même sur le chemin du christianisme. » Cette phrase qui termine *la Religion romaine* n'était-elle pas la lointaine annonce du bel

(1) *Cicéron et ses amis*, 1865.
(2) *L'Opposition sous les Césars*, 1875.
(3) *La religion romaine d'Auguste aux Antonins*, 1874.

ouvrage qui devait venir plus tard, et où M. Boissier décrivit la pénétration réciproque du christianisme et de la société profane (1)? Puis, sentant que certaines de ses affirmations antérieures avaient besoin qu'il les reprît, soit pour les corriger, soit pour les défendre contre des objections nouvelles, il revint bravement sur quelques-uns des sujets qu'il avait traités (2) : peut-être la comparaison entre son *Tacite* et son *Opposition sous les Césars*, ou entre la *Conjuration de Catilina* et *Cicéron et ses amis*, serait-elle le plus sûr moyen de mesurer son admirable probité d'historien, son application à préciser ou à nuancer une opinion déjà émise, son habileté à tirer parti de tout le travail scientifique accompli en France ou en Allemagne pendant trente ou quarante ans. Entre temps, M. Boissier se reposait de ses leçons et de ses écrits par des voyages; mais comme il lui était impossible, en voyageant, de cesser d'observer et de réfléchir, impossible aussi de garder jalousement pour lui ce qu'il avait vu et pensé, ses impressions de voyageur se transformaient en exposés, aussi pittoresques que documentés, des découvertes et des problèmes de l'archéologie romaine (3).

Le rapprochement de ces divers ouvrages ne permet pas seulement d'en voir l'enchaînement mutuel, il en montre aussi le progrès. Ce progrès a consisté surtout, semble-t-il, en une composition plus serrée et plus forte. Des esprits malveillans ont quelquefois prétendu que les livres de M. Boissier manquaient un peu de cohésion, que ce n'étaient guère que des recueils factices d'articles soudés après coup; je ne sais plus qui les comparait à des continens faits d'îles. Le mot était joli: était-il juste? Il y aurait lieu de distinguer. Laissons de côté l'*Attius* et le *Varron*, qui sont des monographies. Le reproche pourrait, jusqu'à un certain point, s'appliquer à *Cicéron et ses amis:* mais est-ce sur l'auteur qu'il devrait tomber, ou sur le sujet? Était-il possible de rattacher étroitement à un seul centre le tableau d'une époque aussi agitée et aussi incohérente? Le moyen d'en donner une idée exacte était d'en peindre, comme M. Boissier le fit, des parties bien choisies, ici le camp de César dans les Gaules, là les vainqueurs et les vaincus après Pharsale,

(1) *La fin du paganisme*, 1891.
(2) *Tacite*, 1903. — *La conjuration de Catilina*, 1905.
(3) *Promenades archéologiques*, 1880. — *Nouvelles promenades archéologiques*, 1886. — *L'Afrique romaine*, 1895.

là Caelius et la jeunesse romaine, ou Brutus, ou Octave, etc. Quoi qu'il en soit, déjà *la Religion romaine* et *l'Opposition* offrent un peu plus d'unité. *La Religion romaine* a un but marqué, celui de chercher comment la société romaine a pu passer, entre César et Marc-Aurèle, d'une incrédulité hardie à une piété presque mystique. Si, pour résoudre ce problème, l'auteur parle de beaucoup de choses qui semblent au premier abord n'avoir pas grand rapport entre elles, s'il nous entretient de la philosophie de Sénèque comme de l'Enfer de Virgile, de la condition des femmes ou des esclaves comme de l'apothéose impériale ou des cultes étrangers, c'est que tout cela touche plus ou moins directement à son sujet : un mouvement religieux n'est pas un fait isolé; il a des causes et des conséquences à la fois politiques, philosophiques, morales, sociales, et cette complexité explique le caractère encore un peu discursif de l'ouvrage. *L'Opposition* traite d'une question plus simple, celle des relations entre les Césars et l'aristocratie : presque tout le livre n'est que la réponse à cette question; on peut seulement regretter d'y rencontrer deux chapitres, plus épisodiques que nécessaires, sur l'exil d'Ovide et sur le roman de Pétrone, bien que ces deux chapitres soient en eux-mêmes fort curieux. L'unité, forcément absente de *Cicéron et ses amis*, plus visible dans *la Religion romaine* et *l'Opposition*, devient complète dans *la Fin du paganisme :* l'objet en est très nettement délimité; c'est l'analyse des effets qu'a produits le contact entre l'Église et le monde aristocratique romain; et il n'y a pas une seule partie du livre qui s'en écarte. A ce point de vue, — et pas à ce point de vue seulement, — *la Fin du paganisme* nous paraît le chef-d'œuvre de M. Boissier.

Ce qui frappe enfin, quand on vient de lire tous ses livres, c'est que, additionnés les uns aux autres, ils forment la meilleure des histoires de la littérature latine. Les preuves qu'on en pourrait donner ressembleraient trop à une table des matières, mais il est facile de vérifier que, parmi tous les poètes ou prosateurs latins, il n'en est pas un dont M. Boissier ne se soit occupé, souvent à plusieurs reprises, et chaque fois avec des observations qui en atteignaient au vif le caractère ou le talent. Les seuls qu'il ait, ne disons pas négligés, mais moins familièrement pratiqués peut-être, sont les purs penseurs et les purs artistes, ceux qui s'enferment dans une « tour d'ivoire, » soit pour s'absorber en une méditation intérieure, soit pour se livrer patiemment à

un travail de délicats ciseleurs. Il a peu parlé de Lucrèce, et Catulle ou Properce l'ont plutôt intéressé par les renseignemens qu'ils lui fournissaient sur les mœurs du temps que par leurs qualités proprement esthétiques. Mais ni les « artistes » ni les « penseurs » ne sont nombreux dans la littérature latine : elle est tout entière tournée vers l'action ; ses plus belles œuvres, l'*Énéide* de Virgile ou les *Annales* de Tacite, ont toujours une destination pratique et sociale. La tendance de M. Boissier à orienter l'histoire littéraire vers l'histoire politique et morale, plutôt que vers celle de la philosophie ou de l'art, n'avait donc pas ici les inconvéniens qu'elle aurait pu avoir si, au lieu de Rome, il eût envisagé la Grèce ou l'Allemagne. Bien au contraire, il y avait harmonie profonde entre l'auteur et son objet. M. Boissier aimait par-dessus tout la vie réelle, agissante, familière même : nul ne pouvait mieux comprendre que lui cette littérature, qui baigne de toutes parts dans la réalité environnante, et qu'on n'en peut abstraire. Cette exacte correspondance lui a permis d'accomplir la tâche qu'il s'était assignée, et qu'on pourrait ainsi définir : la reconstitution, à l'aide de la littérature, de ce que fut la vie romaine.

Suivons-le pas à pas aux diverses étapes de cette tâche, et, tout d'abord, voyons par quel travail de documentation précise il se préparait à ses essais de résurrection psychologique. Il peut sembler presque superflu de signaler son scrupule à n'utiliser que des renseignemens d'une valeur indéniable : n'est-ce pas la vertu professionnelle de tout historien, et ne devrait-elle pas être banale ? Elle ne l'est pourtant pas autant qu'on le croirait ; elle ne l'était pas surtout à l'époque où M. Boissier a commencé d'écrire, et où la critique littéraire, même appliquée à l'antiquité, était encore insuffisamment purgée de fantaisie romantique et de métaphysique vague. Que d'inductions trop rapides, que de généralisations mal motivées, et, pour trancher le mot, que de légèretés, chez un Villemain même, un Ampère ou un Nisard ! Et d'autre part, quelle répercussion peut avoir, dans des matières si lointaines et si mal connues, le moindre détail aveuglément accepté ou dédaigneusement négligé ! Quelques exemples, pris au hasard dans l'œuvre de M. Boissier, en feront sentir l'importance. On ne peut pas tracer le tableau de l'époque de César sans faire une large place à la personnalité de Brutus ; mais on ne peut pas connaître son vrai caractère sans savoir s'il

est ou non l'auteur des lettres qu'on lui attribue, et notamment de la fameuse lettre à Cicéron, tant admirée de Fénelon, en réalité si déclamatoire; et, enfin, on ne peut se prononcer sur l'authenticité de ces lettres sans en avoir minutieusement examiné toutes les allusions aux faits contemporains et toutes les particularités de langage, si bien qu'en dernière analyse, il faut s'être enfoncé dans les plus épaisses broussailles de la chronologie et de la philologie pour avoir le droit de professer une opinion sur le rôle de Brutus. De même, il n'est pas indifférent de savoir, d'après une remarque de scoliaste, que tel hémistiche de l'*Énéide* reproduit textuellement une formule du rituel national: un rapprochement de ce genre en dit plus long que les plus belles dissertations sur le caractère patriotique de l'épopée virgilienne. De même enfin, l'idée qu'on se fait de Juvénal n'est pas la même si l'on regarde ses satires comme des attaques audacieuses contre les personnes de son temps ou si on s'avise que tel des individus qu'il a le plus maltraités est un grand seigneur mort depuis cinquante ans. M. Boissier, à propos de ce dernier, se moque agréablement des commentateurs qui admirent beaucoup la brusque apostrophe du poète, faute de pouvoir l'expliquer: il s'est attaché, pour son propre compte, à mériter le moins possible un pareil reproche. Il s'est entouré de tous les secours nécessaires pour savoir l'authenticité, la date, les circonstances, la portée des différens ouvrages dont il avait à se servir, et jusqu'au sens de chaque vers ou de chaque phrase. Il a d'ailleurs montré à plusieurs reprises qu'il aurait pu faire par lui-même cette besogne de philologue. Sans parler de son *Varron*, ses *Recherches sur la manière dont furent publiées les lettres de Cicéron*, ses articles sur Commodien et sur Sedulius, divers opuscules répandus dans la *Revue de philologie* et le *Journal des Savans*, ont mis hors de doute son habileté à traiter les problèmes les plus minutieux de l'érudition. Dès lors, ayant prouvé sa compétence, il avait le droit de s'en rapporter, sur les autres questions, aux résultats obtenus par les spécialistes dans des travaux qu'il n'avait pas faits lui-même, mais qu'il était capable d'apprécier, puisqu'il était apte à les refaire. C'est le cas de rappeler la comparaison de Brunetière à propos de Taine : « Exige-t-on de l'architecte qu'il soit aussi le maçon de son œuvre? Non, sans doute, mais il suffit qu'au besoin il ne soit pas incapable de l'être. » M. Boissier a taillé quelques pierres de ses propres

mains, et les a bien taillées; quant aux autres, il les a prises comme on les lui fournissait, mais non sans les avoir soigneusement contrôlées, et c'est pour cela que son édifice reste, en fin de compte, si solide.

Il y a fait entrer, d'ailleurs, autre chose que des matériaux littéraires, et ç'a été là, en son temps, une de ses plus heureuses nouveautés. A la différence de ses prédécesseurs, Maurice Meyer ou Patin, non moins consciencieux que lui, plus philologues même peut-être, mais strictement cantonnés dans le domaine des textes, il a appelé à son aide toutes les sciences voisines, épigraphie, archéologie, numismatique, histoire du droit, que sais-je encore? Le profit qu'il en a tiré éclate à chaque page. Les inscriptions funéraires lui disent quelles sont, en regard des opinions émises par les philosophes ou les théologiens, les croyances des gens ordinaires. Les temples bâtis en l'honneur des empereurs ou par leur ordre le renseignent sur les rapports du prince et de ses sujets, si diversement présentés par les poètes et les historiens anciens. Il retrouve dans les peintures de Pompéi la mythologie galante et souriante d'Ovide, dans celles des Catacombes la même fusion entre la forme antique et la religion nouvelle que dans les écrits des auteurs chrétiens. Inscriptions et monumens sont à tout instant rapprochés des textes, tantôt les corroborent, tantôt les contredisent, toujours les contrôlent utilement, et quelquefois les suppléent. Car il y a des régions de l'histoire que la littérature seule ne saurait nous révéler : sur l'armée et les provinces, sur les plébéiens et les esclaves, elle ne nous apprend pas tout ce que nous voudrions savoir. Les dédicaces et les épitaphes, cette littérature des illettrés, nous font pénétrer dans ces terres inconnues. M. Boissier, malgré sa longue intimité avec Cicéron, ne méprise point ces humbles lignes gravées dans une langue si peu cicéronienne : elles lui servent, quand il le faut, de documens, tout aussi bien que les chefs-d'œuvre des grands écrivains. Sur la tombe d'un obscur esclave de Rome ou d'un décurion de petite bourgade africaine, il recueille des mots qu'il commente aussi volontiers que les vers de Virgile et les tirades de Sénèque : ici comme là, n'y a-t-il pas le souvenir d'une vie et le témoignage d'une âme?

Pour l'épigraphie et l'archéologie, comme pour la philologie, M. Boissier a dû beaucoup aux savans étrangers, aux

Italiens, Borghesi, J.-B. de Rossi, Lanciani, Pietro Rosa, et surtout aux Allemands, Helbig, Jahn, Jordan, Preller, Friedlaender, et, entre tous les autres, Mommsen. Il a si parfaitement possédé leurs ouvrages, les a si fréquemment et si loyalement cités, que des lecteurs superficiels pourraient se demander si son rôle ne s'est pas borné à vulgariser en France, sous une forme aisément assimilable, les découvertes de l'érudition germanique. Rien ne serait plus inexact. D'abord, M. Boissier a toujours gardé, envers ceux dont il mettait à profit les travaux, non pas l'indépendance du cœur qui est l'ingratitude, mais l'indépendance de l'esprit. Même contre le plus grand, contre Mommsen, il a défendu la mémoire de Cicéron avec un courage alors très rare. Lorsque des philologues allemands, Nissen en particulier, ont cru pouvoir poser comme une loi que les historiens latins ne se servaient jamais que d'une source unique, la plupart des érudits allemands, italiens et français, ont admis docilement cette opinion : M. Boissier a résisté, et avec de bons argumens. D'autres, autour de lui ou après lui, ont pu avoir la superstition de la science étrangère : lui n'en a eu que le respect. De plus, une différence essentielle le sépare, sinon de tous les érudits d'outre-Rhin, au moins de la plupart. Qu'on ouvre, par exemple *les Mœurs romaines d'Auguste aux Antonins* de Friedlaender, et qu'on lise ensuite *la Religion romaine :* là, on trouvera une collection, très riche, mais très confuse, de petits faits accumulés, empilés, se suffisant à eux-mêmes ; chez M. Boissier, les mêmes détails s'ordonnent et s'organisent, deviennent les traits d'un tableau de mœurs, les parties composantes d'une investigation sur l'état de la société. Par là, M. Boissier s'éloigne des chercheurs des autres pays, et se rapproche au contraire des grands historiens français de sa génération, de Renan, de Taine, de Fustel de Coulanges. On peut lui appliquer, comme à eux, l'admirable définition donnée par Fustel : « L'histoire n'étudie pas seulement les faits matériels et les institutions, son véritable objet d'étude est l'âme humaine ; elle doit aspirer à connaître ce que cette âme a cru, a pensé, a senti, aux différens âges de la vie du genre humain. » M. Boissier exprimait volontiers des idées analogues, sous une forme plus familière et plus piquante. Il nous souvient de l'avoir entendu protester un jour très spirituellement contre les railleries dont La Bruyère accable le pauvre Hermagoras. « Oui, nous disait-il, que la main droite

d'Artaxerxès soit ou non plus longue que sa main gauche, cela est peu de chose ! Et pourtant ! supposez que cette particularité permette un jour d'identifier une statue de ce roi ; supposez que cette statue soit accompagnée d'une inscription, qui elle-même apporte quelque date nouvelle, quelque donnée inédite, sur l'histoire du peuple hébreu, par exemple : voyez-vous comment les études d'histoire religieuse, les plus importantes peut-être, risquent d'être transformées grâce à la science d'Hermagoras ? » C'est ainsi que M. Boissier se distinguait également de ceux qui méprisent les vétilles philologiques ou archéologiques et de ceux qui les cultivent sans rien voir au delà. Lui-même a toujours eu un art merveilleux d'appuyer l'idée sur le fait et de vivifier le fait par l'idée. La belle formule que nous empruntions tout à l'heure à la *Cité antique* pourrait ouvrir la *Religion romaine* ou la *Fin du paganisme :* là aussi l'érudition est une auxiliaire de la psychologie.

Cette psychologie se présente à nous, dans les ouvrages de M. Boissier, sous plusieurs formes, et, si l'on peut dire, à plusieurs étages. Il y a d'abord la psychologie individuelle, ou, pour employer la métaphore illustrée par Sainte-Beuve, la « peinture de portraits. » N'est-ce pas à Sainte-Beuve en effet que font songer tant d'esquisses, d'un relief si net et d'une couleur si franche, où se dessinent les physionomies d'écrivains et d'hommes d'État romains ? En particulier, M. Boissier semble se rattacher à la méthode des *Portraits littéraires* par deux habitudes, excellentes l'une et l'autre. D'abord, comme Sainte-Beuve, il veut voir le personnage vrai, non drapé dans une attitude de décorum officiel, mais sincère, intime, en quelque sorte déshabillé. Aussi court-il aux documens qui peuvent le lui révéler tel : il préfère les lettres de Cicéron à ses discours, et les satires d'Horace à ses odes. Et quand, par malheur, il n'a devant lui que des œuvres composées à dessein pour la publicité, du moins il cherche à lire à travers les lignes : il n'est dupe ni des belles phrases ni des gestes théâtraux ; il pénètre jusqu'au secret des âmes, et le vers lucrétien, *eripitur persona, manet res*, pourrait être une des devises de son investigation. Il se rapproche encore de Sainte-Beuve en ce qu'il excelle à analyser les caractères les plus complexes. Non que les simples, les absolus, les passionnés, le mettent en défaut; il sait donner d'un Caton ou d'un Tertullien des images qui ne soient point inégales à la violence

de leurs sentimens. Mais ces personnages tout d'une pièce sont relativement faciles à définir. Comprendre les natures de demi-teinte, démêler les incertitudes politiques de Cicéron, les nuances morales d'Horace, le mélange des idées neuves et des préjugés héréditaires chez Tacite, le conflit entre la culture antique et la foi chrétienne chez saint Jérôme ou chez saint Augustin, voilà qui est plus délicat, voilà qui exige plus d'attention, de patience, de finesse, et qui, pour cette raison, sollicite davantage l'ingénieuse perspicacité d'un psychologue tel que M. Boissier.

Il ne s'en tient pas là; il se rend compte que les hommes d'une même époque, si dissemblables qu'ils puissent être, ont pourtant quelque chose de commun, qu'ils sont comme des fleurs, diversement épanouies, dont les racines plongent au même sol, et il essaie d'atteindre ce sol. C'est ce qu'on pourrait appeler la psychologie collective, celle d'une société ou d'un siècle. Cælius est Cælius, mais en même temps il est l'incarnation de l'esprit d'aventure et d'anarchie qui se retrouve à des doses inégales dans la plupart de ses contemporains. Lucain, Tacite et Juvénal, avec des divergences qui ne permettent pas de les confondre, expriment tous trois les rancunes indécises et mêlées de l'opposition au temps des Césars. Presque tous les livres de M. Boissier sont ainsi des tableaux, et non pas seulement des séries de portraits. Ici comme tout à l'heure, on notera qu'il est attiré de préférence par les sujets qui supposent chez le peintre le sens le plus subtil des nuances précises. Les périodes étudiées dans *Cicéron et ses amis* et dans *la Fin du paganisme* ne sont pas de celles où toutes choses ont des contours arrêtés et des places marquées, où tous les sentimens sont simples, toutes les idées claires, tous les principes rigides, toutes les classes séparées; ce sont des époques de crise, où tout se mêle, se décompose, fermente : ici, la dissolution de la société républicaine, l'écroulement des vieilles mœurs et des vieilles croyances, le craquement des anciens cadres, castes ou partis, qui enserraient les activités, l'universel désarroi, avec une poussée débordante d'énergie individuelle, et pourtant une aspiration vague vers un état mieux réglé et plus sûr; là, l'introduction dans le monde païen d'une religion nouvelle, le travail sourd par lequel elle le désagrège, le travail inverse et corrélatif par lequel elle-même se modifie pour s'adapter aux

formes sociales dans lesquelles elle se glisse, et les mille variétés d'états d'âme dans lesquelles se manifeste cette fusion, et qui font passer l'historien, par des dégradations insensibles, des païens obstinés aux chrétiens fanatiques. Plus difficile encore est peut-être le sujet de *la Religion romaine :* cette fois, ce n'est plus une époque que l'auteur envisage, mais une série de phases successives et progressives, à travers lesquelles le sentiment religieux, presque absent du siècle de César, regagne peu à peu la place perdue, et arrive à dominer victorieusement le siècle des Antonins ; c'est le récit d'un « mouvement, » d'une « évolution, » c'est-à-dire, croyons-nous, ce qu'il y a de plus malaisé en histoire.

Sous l'âme des époques comme sous celle des individus, M. Boissier découvre ce qu'il y a de plus profond, l'âme humaine en général. Il en sait discerner les tendances permanentes à travers les formes diverses qu'elles revêtent au cours des âges. Tandis qu'on le croit tout occupé de ses Romains, une comparaison nous avertit qu'il ne néglige pas de voir en eux des exemplaires de l'éternelle humanité. Il vient de décrire les cruautés de Tibère et de Néron ; elles lui rappellent nos massacres révolutionnaires; des deux côtés, il aperçoit le même ironique et douloureux contraste entre ces tueries et les habitudes de raffinement luxueux et de douceur philosophique de l'époque où elles ont éclaté : « Que cet orgueil du présent, conclut-il, que cette espérance pour l'avenir, reçurent de cruels démentis! Que d'événemens terribles et imprévus vinrent, aux deux époques, prouver qu'il ne faut pas trop compter sur l'homme, que souvent la barbarie sommeille sous ces semblans d'élégance, et qu'il suffit de bien peu de chose pour faire remonter à la surface ce fonds de boue et de sang que la civilisation recouvre sans l'anéantir. » Voilà, mise en relief par deux exemples frappans, une des lois les plus cruellement vraies de l'histoire humaine. Combien de fois aussi, en opposant César à Caton, ou saint Cyprien à Tertullien, en nous faisant observer que de tout temps il y a, dans toute doctrine, des courans opposés, que les jansénistes et les jésuites ne datent pas du XVIIe siècle, ni les opportunistes et les intransigeans du XIXe, M. Boissier ne nous remet-il pas en mémoire la persistance indéfectible de certaines manières d'être intellectuelles et morales! Il ébauche là une classification, pour reprendre encore

un mot de Sainte-Beuve, des « familles naturelles d'esprits. » Les vues de cette espèce ne sont pas rares chez lui ; elles s'entremêlent fort heureusement aux constatations purement historiques, donnant à celles-ci une portée plus générale, sans jamais tomber elles-mêmes dans la banalité. Si la mode était encore aux recueils de « pensées, » il serait aisé d'extraire des livres de M. Boissier bon nombre de remarques, de réflexions, voire de maximes, sans prétention ni dogmatisme, mais justes et souvent perçantes. En d'autres temps, il eût peut-être été moraliste : il avait toutes les qualités requises dans ce genre, la sagacité du coup d'œil, la gravité relevée d'une certaine pointe satirique, la netteté du tour. Ces mérites ont trouvé d'ailleurs leur emploi dans ses livres d'histoire, où il n'est pas rare que ce disciple de Mommsen fasse songer à La Bruyère.

Pour extraire ainsi de la connaissance du passé des conclusions de psychologie largement et universellement humaine, il est nécessaire d'avoir regardé autour de soi, d'avoir complété l'étude des livres par celle de la vie contemporaine. En effet, M. Boissier ne s'est jamais interdit d'établir entre le passé et le présent des rapprochemens curieux, non pour le plaisir que procurent des allusions malicieuses, mais pour le profit que l'on peut tirer de ces comparaisons. L'expérience moderne et l'expérience historique se prêtent un mutuel appui. Il pense que pour comprendre la révolution tentée par Catilina, la science que nous avons acquise pendant un siècle d'émeutes et de coups d'État doit nous servir à quelque chose : « Nous en avons assez souffert pour avoir le droit d'en profiter. » Réciproquement, autrefois nous éclairera sur aujourd'hui. En décrivant les mœurs politiques de la démocratie au temps de Cicéron, M. Boissier ne perd pas de vue la démocratie du XIXe siècle. En faisant sa promenade archéologique en Tunisie et en Algérie, il est frappé de la manière dont les Romains ont résolu les problèmes de colonisation africaine qui se posent devant nous. « Si nous savons les interroger, ils auront beaucoup à nous apprendre ; » et il les interroge, tant et si bien que son livre sur l'Afrique romaine est presque autant un livre sur l'Afrique française. Quand il raconte l'affaire de l'autel de la Victoire au IVe siècle, il en signale le rapport avec des polémiques récentes : « Les partisans de la séparation des Églises et de l'État et de la suppression du budget des Cultes pourraient, avec

un peu de complaisance, mettre saint Ambroise de leur côté. » Ce souci d'actualité n'a rien qui puisse surprendre. M. Boissier avait un trop vif sentiment de la vie réelle pour s'isoler dans la contemplation des choses mortes ; il défendait Hermagoras, mais il aurait été incapable d'ignorer comme lui le train du monde de nos jours. Hâtons-nous d'ajouter qu'il ne versait pas non plus dans l'excès inverse. Nul ne s'est tenu plus éloigné de la tactique qui consiste à faire de l'histoire une arme pour les polémiques contemporaines. Un pamphlet à la façon de Beulé lui aurait paru spirituel, mais trop peu sérieux. Tout au contraire, rien n'est plus remarquable en lui que le large et loyal désintéressement avec lequel il a abordé les questions les moins commodes à traiter d'une plume impartiale. Les dates, ici, sont à retenir. Quand il écrit *Cicéron et ses amis*, on se bat autour du césarisme ; Allemands et Français, impérialistes et républicains, Mommsen comme Napoléon III, projettent dans l'histoire du dictateur leurs idées et passions personnelles : M. Boissier ne calomnie pas plus César qu'il ne le surfait ; son ouvrage n'est pas plus un libelle d'opposition qu'une profession de foi gouvernementale. La lutte continue quand il publie *l'Opposition sous les Césars ;* la fortune a changé de camp : lui n'a pas changé de caractère ; et *l'Opposition* flagorne aussi peu le parlementarisme républicain que *Cicéron et ses amis* flattait l'absolutisme bonapartiste. Lorsqu'il compose *la Religion romaine*, il se trouve entre deux camps ennemis, celui des polémistes chrétiens, qui nient entièrement les vertus du monde païen, et celui des « philosophes, » qui refusent à la révolution chrétienne toute efficacité. « Ce sont là, dit-il, des exagérations auxquelles le bon sens résiste et que l'histoire dément ; je puis promettre qu'on ne les retrouvera pas dans cet ouvrage. Je n'y cherche que la vérité... C'est à mon sens un succès médiocre pour un auteur que son livre devienne une arme de guerre dans la main des partis qui se combattent ; ce qu'il doit plutôt désirer, c'est de lui voir produire, suivant la belle expression de M. de Rossi, des fruits de paix et de vérité. » Un fruit de paix et de vérité : c'en est encore un que *la Fin du paganisme*, dont le sujet n'est autre que l'étude des plus grands théologiens chrétiens, et dont la date est celle des débats les plus ardens entre « cléricaux » et « libres penseurs. »

Ainsi, d'un bout à l'autre de sa carrière, M. Boissier n'a

jamais eu ni la poltronnerie de fuir les terrains semés de charbons ardens, ni la maladresse de s'y brûler les pieds. Il a toujours su tenir sa liberté d'esprit indemne des partis pris politiques et religieux. Sans oublier son temps, il ne lui a pas permis de le dominer tyranniquement. Sa conception purement objective de l'histoire achève de donner à sa restitution des mœurs romaines son caractère de franche et sereine solidité.

Œuvre d'érudit et de psychologue, l'ensemble de ses travaux est aussi une œuvre d'artiste. La beauté de la forme est un mérite d'autant plus appréciable chez lui qu'il était plus rare chez ceux qui, avant lui, s'étaient consacrés aux études spéciales d'érudition, et qui se souciaient fort peu de rendre intéressans, ou même lisibles, les résultats de leurs recherches. Il a fait tomber la barrière qui séparait l'épigraphie et l'archéologie de la littérature, annexant de la sorte à celle-ci de nouvelles et riches provinces. Il y a été aidé par son talent personnel d'écrivain, par ce style clair, rapide et souple, qui a été tant de fois vanté, et dont il est plus facile de sentir le charme que de définir la nature. Car il y a de tout dans la manière d'écrire de M. Boissier. Il a de l'esprit, un esprit qui n'a rien de méchant ni d'affecté, qui se contente de souligner légèrement les ridicules qu'il rencontre, sans cesser d'aimer, ou même d'admirer, ceux chez qui il les voit. Il a, parfois, de l'éloquence : en présence d'un sujet qui lui suggère quelque sentiment plus vif qu'à l'ordinaire, s'il lui faut réhabiliter Cicéron contre les attaques de Drumann et de Mommsen, ou les martyrs chrétiens contre les railleries voltairiennes, s'il veut exprimer son indignation contre les bourreaux, sa pitié pour les victimes, son respect pour les grandes âmes, il arrive à une gravité ferme et sobrement émue, qui ne laisse pas de pénétrer assez loin. Mais ce qui domine dans son style, ce sont les qualités proprement classiques : la pureté du vocabulaire (il témoignait à ses élèves une horreur profonde du néologisme, et, si l'on en croit la tradition, n'avait jamais pu lire en entier un roman de Balzac), l'exactitude et la délicate justesse des termes, la simplicité, l'absence de tout charlatanisme. M. Lavisse a raconté à ce propos une anecdote bien typique. Quand il était dans la classe de M. Boissier, il avait inséré dans un devoir français (une lettre à Condé), une prosopopée de la France dont il était ravi. « J'en attendais l'effet sur vous et sur la classe, car, bien sûr, vous ne manqueriez pas de

faire à ma copie l'honneur de la lecture publique ! Vous lui avez fait cet honneur, en effet, mais de quel ton ! Jamais plus, depuis, je n'ai fait de prosopopée. » M. Boissier appliquait pour son propre compte les principes qu'il recommandait à ses élèves : nulle « prosopopée » dans ses livres, nul effet de virtuosité, nulle parure ; à peine, de temps en temps, une image discrète, qui ne sert qu'à graver mieux la pensée. M. Lanson a eu raison de rapprocher ce style de celui de Voltaire : c'est la même limpidité, la même allure vive et coupée des phrases, la même aisance, — aisance à la fois naturelle et acquise, aussi distante de la nonchalance que de l'effort, — par-dessus tout, la même aversion pour les faux ornemens. La beauté d'un tel style réside dans la sincérité avec laquelle il vêt l'idée et en dessine tous les contours, dans sa parfaite conformité avec l'objet. Par là, comme par la sûreté de son information et par l'impartialité de ses jugemens, M. Boissier donne une haute leçon de probité intellectuelle.

III

Nous avons longuement insisté sur ses livres d'histoire romaine, parce qu'ils constituent la partie la plus considérable, la plus imposante de ses travaux. Ils n'ont pas cependant absorbé toute son activité, et il n'est que juste d'en signaler rapidement les autres productions, où se révèlent d'ailleurs des qualités analogues.

Cet excellent latiniste fit par accident sur le domaine de la littérature française des excursions fort courtes, mais fort brillantes. Lorsque la librairie Hachette inaugura sa collection des Grands Écrivains, elle confia tout naturellement le soin de parler de Mme de Sévigné à celui qui avait si bien commenté la correspondance de Cicéron (1887). Le choix était on ne peut plus heureux, ce sujet exigeant avant tout les qualités que possédait éminemment M. Boissier. De tous nos auteurs classiques, nul n'est moins « auteur » que Mme de Sévigné. Si elle a quelquefois une certaine coquetterie d'écrivain, que M. Boissier a finement aperçue, en général elle se révèle très franchement à ses lecteurs, et l'on peut lui dire ce que Quintus Cicéron disait à son frère : « Je vous ai vu tout entier dans votre lettre. » En même temps qu'elle, son entourage revit dans sa correspondance, et toute la

société du temps, avec ses grandeurs et ses faiblesses, ses vertus et ses ridicules. Étudier les lettres de Mme de Sévigné, c'était donc à la fois faire le portrait d'une âme individuelle et le tableau de l'état moral d'une époque : or on sait combien M. Boissier était passé maître dans ces deux sortes de descriptions psychologiques ; il n'avait qu'à transporter dans la France du XVIIe siècle la méthode qui l'avait si bien aidé à ressusciter la Rome de Cicéron. C'est en effet ainsi qu'il comprit sa tâche. Son livre s'ouvre par une esquisse finement nuancée de Mme de Sévigné, de sa personne physique, intellectuelle, morale, esquisse où le peintre a su se défendre de toute complaisance passionnée pour son modèle. Il subit sans doute le charme de cette aimable femme, mais pas au point de dissimuler ses imperfections ; il voit les défauts de son visage ; il ne cache pas sa légère coquetterie, ni la froideur de sa complexion, bien qu'il sache ce qu'une telle constatation peut avoir de désobligeant : « Une femme n'aime pas à entendre dire qu'elle n'a été vertueuse que par tempérament ; peut-être même en est-il qui préféreraient qu'on les crût un peu coupables. » L'épigramme est jolie ; elle donne une idée de l'aisance spirituelle avec laquelle M. Boissier entre dans les détails de la vie privée de son héroïne. Après « la femme, » il étudie « l'écrivain, » mais en se plaçant au point de vue historique, et non proprement littéraire. Il recherche comment s'est formé ce style tout ensemble si sûr et si naturel, note l'influence qu'ont pu avoir sur Mme de Sévigné ses premiers maîtres, ses lectures, ses fréquentations mondaines, explique, en un mot, plutôt qu'il ne vante, même ce qu'il admire le plus. Enfin il arrive à « l'œuvre, » et, comme on peut s'y attendre, il annonce l'intention de traiter ces lettres « comme de véritables documens historiques, » mais non pas pour y chercher des événemens inédits : l'histoire qu'il veut faire est celle des mœurs. « Figurons-nous que nous venons de lire sa correspondance entière, et que, le livre fermé, revenant sur nos souvenirs, nous nous demandons quelle idée elle nous donne des gens qu'elle a connus, en quoi cette société est semblable à la nôtre et en quoi elle en diffère. » A vrai dire, il insiste plus sur le second point que sur le premier. En retraçant la vie des contemporains de Louis XIV dans leur famille, aux eaux, à la campagne, en scrutant leurs opinions monarchiques et leurs croyances religieuses, il s'applique surtout à faire ressortir ce qui sépare leur manière

de sentir de la nôtre ; historien soucieux de vérité, artiste épris de couleur locale, il goûte principalement dans les lettres de Mme de Sévigné ce qui exhale le parfum des mœurs disparues.

Le succès très vif du volume de M. Boissier sur Mme de Sévigné le désignait pour être le biographe de l'écrivain qui, avec elle, nous fait le mieux connaître le XVIIe siècle, et l'on comprend qu'après les lettres de la marquise, il ait abordé les *Mémoires* de Saint-Simon (1892). Le sujet, cette fois encore, était fait pour lui plaire et lui convenir. Il avait devant lui un de ces auteurs qu'il aimait tant à étudier, aussi peu affecté, aussi peu « homme de lettres » que possible, un écrivain qui confessait bonnement n'avoir jamais été « un sujet académique, » mais en revanche un homme d'une âpre et forte originalité, se dévoilant sans réserve dans tout ce qu'il écrivait, criant à tue-tête ses passions et ses rancunes. C'était, pour un tel peintre, un modèle à souhait que ce duc et pair. Les petits côtés du personnage, ses préjugés, ses disputes d'étiquette, ses dédains puérilement surannés pour la « robe » et la « plume, » égaient doucement la malice de M. Boissier ; et ce qu'il y a de plus extraordinaire en Saint-Simon, la vigueur insolite de ses haines, la pénétration de ses jugemens, la force éclatante de son style, ne sauraient le déconcerter : ne connaît-il pas Tacite ? et l'auteur des *Mémoires* est-il un satirique plus rude ou un écrivain plus puissant que celui des *Annales?* Il n'est donc pas surprenant que M. Boissier ait parfaitement compris Saint-Simon. Une très amusante biographie, à la fois copieuse et rapide, suit Saint-Simon au logis paternel, à l'armée, à la Cour, aux affaires, dans la retraite, expliquant comment les traditions de famille, les déceptions de Cour, les rêveries politiques, les bouderies d'une vieillesse isolée, sont venues se fondre dans un torrent de colère et d'aigreur, et ont produit le chef-d'œuvre enfiellé qui s'appelle les *Mémoires*. En ayant démêlé les origines, M. Boissier est à l'aise pour en apprécier la portée. Quand il lui faut, pour mesurer la justesse d'esprit de l'historien, reprendre ses opinions les plus saillantes, il les contrôle avec une liberté de jugement bien rare en un sujet si complexe. Il n'est pas dupe, cela va sans dire, des grandioses apparences de cette Cour dont Saint-Simon a écrit tant de mal ; mais il n'est pas davantage dupe de Saint-Simon. Sur les grandes figures de l'époque, sur Louvois ou Villars, sur Louis XIV ou Mme de Maintenon, il formule à son tour une appréciation, souvent

neuve, toujours ferme et mesurée, absolument comme il l'avait fait sur César ou Auguste. Deux chapitres, qui se suivent et se répondent, exposent, en toute franchise, les raisons qui rendent précieuses les informations de Saint-Simon et celles qu'on a de se méfier de lui : elles se balancent très également; M. Boissier ne cède ni à la tentation de surfaire son auteur, ni au malin plaisir de le critiquer à tout propos; il est juste envers lui, chose difficile quand il s'agit d'un auteur si peu juste lui-même Mais au fond peu importe à M. Boissier qu'il y ait dans les *Mémoires* tant d'assertions contestables : l'essentiel est qu'ils lui révèlent, en même temps que la personnalité si curieuse de celui qui les composa, un côté inédit de la société d'alors. Il sent très bien que leur mérite incomparable, plus que la verve du polémiste, plus que la hardiesse imagée du style, c'est l'intensité de l'évocation qui s'en dégage; et, dans une spirituelle conclusion, il montre que Saint-Simon peut seul repeupler pour nous le « désert » de Versailles. Même, il n'est pas loin de penser que, par ses médisances cruelles, l'observateur fait du bien à ses pires ennemis, puisqu'il nous les a rendus plus humains et plus présens : « Si le siècle ne nous semble plus aussi parfait que nous nous l'étions imaginé, il deviendra plus vivant, ce qui est le premier de tous les mérites. Nous l'admirerons peut-être un peu moins de cette admiration béate, qui se transmet par tradition, mais nous lui serons plus attachés, et nous trouverons à l'étudier l'intérêt qu'on prend aux choses qui respirent. » Ces derniers mots nous paraissent caractériser aussi bien M. Boissier que Saint-Simon lui-même, et marquer le point par où pouvaient entrer en contact deux natures d'ailleurs si dissemblables. La vie, la vie réelle, non arrangée ni idéalisée, voilà ce que M. Boissier cherchait avant tout, ce qu'il a trouvé chez Saint-Simon, comme chez Mme de Sévigné, comme chez Cicéron, Tacite ou Martial, et c'est pour l'y avoir trouvé qu'il lui a volontiers pardonné ses chimères de réformateur, ses erreurs, ses colères, et ses fautes de français.

Ces deux élégans petits livres sur Mme de Sévigné et sur Saint-Simon se ressemblent à beaucoup d'égards. Ils ont je ne sais quoi de plus leste et de plus dégagé peut-être qu'aucun autre ouvrage de M. Boissier : on croit sentir qu'ils ont été écrits comme par délassement, entre deux études de philologie ou d'épigraphie latine. A eux deux, ils représentent l'apport de

M. Boissier à l'histoire des lettres françaises, apport vraiment précieux par la qualité, sinon par l'étendue. M. Boissier ne s'en est du reste pas tenu là ; les circonstances l'ont amené à s'occuper encore, sous une autre forme, de littérature moderne.

En 1876, l'Académie française perdit un de ses membres les plus vénérables, Patin, professeur de Sorbonne, auteur des *Tragiques grecs* et des *Études sur la poésie latine*. M. Boissier fut appelé par 23 voix contre 9 au fauteuil de son ancien maître (1). Il le connaissait bien, il en parla bien aussi. Il reconnut vite que la vie de son prédécesseur, tout unie, n'offrait pas matière à de grands effets d'éloquence : « Les gens sages, comme les peuples heureux, n'ont pas d'histoire. » Il prit donc le parti de dépeindre Patin comme Patin avait vécu, très simplement. En analysant ses ouvrages, il insista principalement sur les qualités qu'il possédait lui-même. Quand il le loua d'avoir appliqué aux littératures anciennes la solide méthode historique inaugurée par Villemain, en replaçant les œuvres poétiques dans leur milieu politique et social ; quand il le félicita d'avoir lancé dans la circulation bon nombre d'idées neuves et fines, dont l'originalité était devenue moins saisissable par leur succès même, comme celle de ces mots d'esprit dont les gens du monde, à force de les répéter, finissent par se croire les auteurs ; quand il célébra son goût élargi par l'histoire, capable de comprendre Eschyle aussi bien que Sophocle, et Ennius aussi bien que Virgile, les auditeurs durent penser qu'il méritait, autant et plus que Patin, les éloges qu'il lui décernait. Et n'est-ce pas une véritable profession de foi que cette définition de la méthode de son devancier? « M. Patin ne pensait pas comme tant d'autres que la littérature et la science s'embarrassent mutuellement et qu'il convient de les séparer ; il croyait au contraire qu'en s'unissant ensemble, elles peuvent se rendre beaucoup de services. Le vif sentiment des beautés littéraires, un goût juste, éveillé, délicat, empêchent un érudit de dire beaucoup de sottises ; et, de son côté, un littérateur se trouve bien d'avoir des informations exactes et de connaître à fond les choses dont il parle. » On ne peut pas dire que M. Boissier prête ici à Patin ses propres opinions, car c'étaient bien aussi celles du vieux doyen de Sorbonne, mais il est clair que dans la netteté et la force qu'il met à les

(1) Il avait été déjà candidat aux fauteuils de Saint-Marc Girardin et de Jules Janin, et il avait vu élire avant lui M. Mézières et John Lemoinne.

formuler se trahit l'accent d'une déclaration personnelle. Il ne s'oublie pas non plus en retraçant la biographie de Patin : on peut lui appliquer à lui-même la louange qu'il donne à son devancier, d'avoir fui la politique et de n'avoir voulu être « qu'un savant et un lettré; » on peut penser aussi qu'il plaide *pro domo sua* dans la jolie page où il rappelle les honneurs accumulés sur la tête du docte humaniste, et où il proclame que, s'il est beau de voir les âmes héroïques aux prises avec la mauvaise fortune, il n'est pas inutile, pour l'exemple, que, de temps en temps, les faveurs du sort aillent aux gens de vie simple et de sérieux labeur. Il légitimait ainsi toutes les distinctions qu'il avait déjà reçues, toutes celles qu'il devait recevoir par la suite, et qui d'ailleurs furent pour lui des occasions de travail plus que des satisfactions de vanité : nul n'a mieux appliqué le principe des anciens, que tout honneur est une charge, *nemo honoratus nisi oneratus*. Bref, dans ce discours de réception, si M. Boissier dépeint très bien celui qu'il remplace, il se dépeint encore mieux lui-même, et c'est ce qui en fait pour nous le principal intérêt.

L'Académie, disait Voltaire, est une maîtresse contre laquelle les gens de lettres font des chansons jusqu'à ce qu'ils la possèdent, et qu'ils négligent dès qu'ils ont obtenu ses faveurs : M. Boissier, qui ne l'avait pas chansonnée avant, ne la délaissa point après. Il fut un académicien exemplaire par le zèle, la ponctualité, la fierté, la joie même, qu'il apporta à cette tâche. Les anciens élèves de l'École normale n'ont pas oublié avec quel air de robuste allégresse il leur racontait chaque semaine les choses académiques. Toutes les séances, jusqu'à celles du Dictionnaire, lui paraissaient amusantes : il prétendit même publiquement qu'elles étaient amusantes pour tout le monde, que Labiche, par exemple, y prenait le plus vif intérêt. Sa réponse au discours de réception de M. Ernest Lavisse, à laquelle nous empruntons cette réflexion, contient des passages fort remarquables, de lumineuses analyses des ouvrages de M. Lavisse sur l'histoire d'Allemagne, notamment, à propos de la *Jeunesse du Grand Frédéric*, un portrait du Roi-Sergent étincelant de vie et de couleur. Cette harangue le cède pourtant à celle qu'il prononça l'année suivante, en 1894, en recevant Challemel-Lacour, successeur de Renan. Challemel, sous prétexte de franchise, avait rudedement traité Renan : classique au goût étroit, philosophe carté-

sien, démocrate doctrinaire, il avait foudroyé du haut de son triple dogmatisme l'ondoyant et délicieux auteur des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*. M. Boissier, très doucement, mais très fermement, remit les choses au point. Il rappela qu'il avait quelque droit de croire qu'il connaissait Renan, l'ayant vu à l'œuvre si longtemps et de si près, dans deux Académies et au Collège de France. Il protesta contre la légende qui s'obstinait à en faire seulement le plus frivole des artistes et le plus exquis des amuseurs, et déclara tout net qu'on ne pouvait le comprendre si l'on faisait abstraction de ses travaux scientifiques : « Renan est toujours parti de la science, et y est toujours revenu. » Il reconnut que, sans doute, il y avait eu duel parfois chez Renan entre le littérateur et le savant, mais il montra que le premier devait à l'autre ce substratum solide que les nuages de la fantaisie ne peuvent voiler qu'aux yeux des observateurs peu perspicaces. Surtout (et ici nous le retrouvons bien, avec son horreur de toute partialité), il rendit hommage à Renan pour le respect avec lequel ce libre penseur avait parlé du christianisme, et essaya d'en tirer une leçon à l'adresse des deux partis qui se disputaient la direction de la société française. « Ne pouvant se supprimer l'un l'autre, dit-il, il faut bien qu'ils finissent par se supporter. A ces querelles sans résultat et sans terme, je ne vois d'autre remède que la tolérance et la liberté. » Il y avait quelque mérite à prêcher ainsi la paix morale dans un monde si divisé, ainsi qu'à porter un jugement si mesuré sur Renan au lendemain de sa mort. On a écrit sur le petit Breton de Tréguier des pages plus délicates, plus poétiques : il n'y a guère de portrait où soient mieux mis en lumière les côtés sérieux de l'historien.

Un an après avoir prononcé ce beau discours, à la mort de Camille Doucet, M. Boissier devint secrétaire perpétuel de l'Académie, et se trouva ainsi doublement le successeur de Patin. Il inaugura, dans la rédaction des rapports annuels sur les prix littéraires, une méthode nouvelle. Les prix s'étaient tellement multipliés, qu'à vouloir les mentionner tous on risquait de tomber dans une sécheresse de palmarès. M. Boissier se résolut aux coupes nécessaires. Il sabra la foule des romans honorés du prix Montyon : leurs auteurs durent verser quelques larmes ; mais cela lui permit de donner une idée plus complète des ouvrages vraiment importans que l'Académie avait couron-

nés, et de transformer le rapport, selon ses propres expressions, en « un tableau, fort incomplet, sans doute, mais utile à connaître, du mouvement littéraire pendant la dernière année. » A la tâche ainsi comprise, il apporta de remarquables qualités de critique, et d'abord une lucidité et une rapidité d'analyse qu'il est difficile de surpasser. Sacrifiant les détails superflus, dégageant l'idée essentielle, la condensant dans une formule aussi sobre que saisissante, il arrivait à donner en une page, en quelques phrases, la substance de tout un livre, — et, très souvent, d'un livre tout nouveau pour lui, éloigné de sa compétence spéciale. Histoire, poésie, voyages, philosophie, critique dramatique, littérature étrangère, il parlait également de tout, aidé sans doute par les rapporteurs spéciaux, mais pourtant se réservant le dernier travail d'assimilation et de mise au point. A cette souplesse d'esprit, il joignait enfin une rare modération de jugement, rendant justice à des écrivains très différens de lui. Ce soin du rapport annuel, dont il avouait volontiers la lourdeur, et qu'il assuma, on peut le dire, jusqu'à la veille de sa mort, ne suffisait pas à ses yeux pour acquitter ses devoirs de secrétaire perpétuel. Il avait commencé, et mené jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, des recherches sur l'histoire de sa Compagnie. Il y voyait, entre autres avantages, celui de rattacher l'Institut à sa double origine, monarchique et révolutionnaire. Quand il présida la séance des cinq Académies en 1892, il remarqua que l'Institut avait pour fondateurs aussi bien Condorcet et Lakanal que Richelieu et Colbert: c'était plus qu'une boutade piquante; c'était, chez cet homme de tradition, un désir légitime de ne rien abdiquer des origines complexes, et parfois contradictoires, d'où procèdent les choses d'aujourd'hui.

A l'Académie des Inscriptions, où il entra en 1886 en remplacement de l'épigraphiste Léon Renier, son rôle fut moins marqué, sans être effacé pourtant. Il y représenta dignement l'alliance de la culture littéraire et de l'érudition, en face de confrères qui, pour la plupart, étaient plus étroitement spécialisés que lui, mais qui faisaient autant de cas de sa rectitude de jugement que de son talent d'écrivain. Il y fut souvent aussi, dans mainte question d'histoire ou de philologie, le défenseur des opinions accreditées. Lorsque tel de ses confrères, archéologue éminent et novateur audacieux, venait apporter une interprétation inédite d'un texte classique ou d'un mythe ancien,

M. Boissier défendait les positions traditionnelles contre l'hypercritique de son jeune adversaire : « Vous m'amusez beaucoup, » lui disait-il en riant, et la lutte courtoise, si elle ne décidait rien, faisait admirer du moins la verdeur juvénile du vie latiniste.

Ce n'est pas tout. M. Boissier fut, durant de longues années, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, et cela dans la période où furent décidées les transformations les plus nombreuses et les plus graves de notre éducation nationale. Si l'on songe en outre que, même avant 1870, il avait été associé aux tentatives faites pour moderniser l'enseignement des lycées, vivifier celui des Facultés, et créer celui de l'École des Hautes Études, on peut dire qu'aucune des réformes qui eurent lieu, depuis Duruy jusqu'à M. Leygues, en passant par Jules Simon, Jules Ferry et M. Léon Bourgeois, ne se fit sans qu'il fût appelé à donner son avis. Cet avis ne fut pas toujours écouté, cela va sans dire, et il ne fut pas, ou du moins ne parut pas toujours le même. Jusque vers 1880, M. Boissier eut dans les questions pédagogiques une attitude de novateur, et ensuite une attitude de conservateur. Fut-ce réellement lui qui changea? Nous croyons plutôt que ce furent les circonstances. Il appuya d'abord les modifications qui lui semblaient indispensables pour adapter aux besoins de la société contemporaine le vieil édifice universitaire; quand elles furent accomplies, et qu'il vit que d'autres allaient plus loin encore, il refusa de les suivre. Ainsi, pour ce qui est de l'enseignement supérieur, il jugea qu'il ne devait pas rester ce qu'il était en 1850, une simple collection de causeries brillantes et vagues devant un public d'amateurs; il voulut qu'on fît de vraie science, devant de vrais élèves : de là son adhésion aux mesures de Duruy, d'Albert Dumont, de M. Liard; de là son rôle dans la fondation de l'École des Hautes Études et dans l'inspection des Facultés des lettres. Mais plus tard, il pensa qu'on oubliait un peu trop la formation générale de l'esprit pour une érudition de plus en plus technique : dans sa réponse à M. Lavisse, il eut quelques mots de regrets pour les anciens « cours de Facultés; » il s'opposa de tout son pouvoir, comme humaniste encore plus que comme normalien, à la suppression de l'École normale, et aux autres décisions animées du même esprit. Pareillement, en ce qui concerne les lycées, il commença par approuver qu'on en chassât les exercices démodés et pure-

ment formels, qu'on donnât plus de place aux lettres françaises et étrangères, à l'histoire, aux sciences, que l'antiquité elle-même y fût étudiée d'une manière moins exclusivement littéraire. Mais l'enseignement « moderne » l'inquiéta, et la réforme de 1902 le désola : il craignit qu'une éducation toute scientifique, hâtivement spécialisée, strictement utilitaire, ne fût le commencement de la barbarie. Il n'est donc possible de le ranger, en matière pédagogique, ni parmi les réactionnaires obstinés ni parmi les révolutionnaires systématiques : il fut là, comme en beaucoup d'autres choses, un homme de juste milieu. Son action ne fut pas, au surplus, aussi prépondérante dans ces grands débats que celle de Duruy, de Jules Simon, de Gréard ou de M. Lavisse : il y eut cependant une part réelle, sinon capitale, et l'on ne pourra faire l'histoire de l'instruction publique au XIXe siècle sans mentionner ses interventions diverses et inégalement heureuses.

Ce n'est pas tout encore. Dans la dernière période de sa vie, on ne saurait nommer toutes les sociétés dont il fut membre ou président, mais il en est une qu'il ne nous pardonnerait pas d'omettre, c'est l'Association des anciens élèves de l'École normale, qu'il dirigea de 1883 à 1906. Il trouva là l'occasion de faire beaucoup de bien, avec un empressement infatigable et une discrétion élégante, l'occasion aussi de dire, dans ses discours annuels, beaucoup de bonnes choses. Il y saluait au passage les grands morts qu'il avait connus, Taine, Duruy, Pasteur, Jules Simon, Henri Wallon, dessinant à grands traits de fort curieuses silhouettes. Surtout il s'attachait à entretenir chez ses camarades les qualités moyennes et solides qu'il regardait comme les vertus professionnelles de l'universitaire : le dévouement aux obligations de métier, le culte de la science et du travail, la tolérance large et loyale. Il fut même éloquent pour prêcher ces sentimens dans les années troublées de la fin du XIXe siècle. En 1899, félicitant les historiens de se transporter dans la vie antique, il ajoutait : « On reproche à ce genre d'excursions de nous arracher à la vie présente. Rien n'est plus vrai, mais c'est précisément le mérite que je leur trouve et ce qui me les fait aimer. Heureux ceux qui, dans la triste époque où nous vivons, ont pu se dégager des médiocrités qui nous entourent, qui se sont fait, dans les pays enchanteurs de l'antiquité, à quelques pas du Parthénon et du Colisée, ou dans les régions sereines de

la science pure, un coin de terre bénie, où n'arrive pas le bruit de luttes stériles, et qui poursuivent, dans le silence et la paix, l'étude des grandes questions qu'ils ont entrepris de résoudre! Plus tard, quand le temps aura remis tout à son point, il se trouvera que ces gens qui ne paraissaient occupés que de curiosités vaines, qu'on appelait des rêveurs et des inutiles, seront ceux en somme qui auront le mieux fait les affaires de l'humanité. » Belles et graves paroles, qui expriment fortement la conception de la vie de M. Boissier. Dédaigneux des agitations oiseuses et des intrigues mesquines, il s'est maintenu éloigné de la politique; il n'a voulu être qu'un professeur, un érudit et un lettré, et n'a jamais pensé que ce fût là s'amoindrir.

Il ne s'est pas trompé. Cette façon de comprendre l'existence, qui paraît bien lui avoir donné tout le bonheur auquel il pouvait aspirer, assure à son souvenir une estime durable. Il a servi à sa manière les intérêts intellectuels de son pays : son œuvre n'est-elle pas la meilleure expression de l'esprit français se retrouvant dans l'antiquité latine, et en traçant l'image la plus vraie et la plus vivante? Son nom représentera une date dans l'histoire de la culture littéraire en France, le moment précis où le vieil humanisme classique, mis en présence de l'érudition allemande, en a pris tout ce qu'il pouvait s'assimiler sans perdre ses dons natifs. Avec lui, enfin, meurt quelque chose de notre patrimoine, quelque chose qu'il sied de saluer avec beaucoup de respect et un peu de mélancolie, parce que sans doute on ne la reverra plus : il y aura, il y a déjà des savans plus érudits et des lettrés plus originaux; mais se trouvera-t-il beaucoup d'hommes chez qui les qualités littéraires et scientifiques s'unissent en un équilibre si harmonieux, si conforme aux traditions de notre race?

René Pichon.

CIEL ROUGE[1]

TROISIÈME PARTIE[2]

VII

La tête en feu, et les membres glacés, Laurence s'abattit sur son lit. Elle y resta jusqu'au matin à souffrir d'une seule idée, sèche, tenace, torturante : c'était elle, c'était la lettre qu'elle avait écrite qui était cause de tout ! Elle s'accabla de reproches. Pour une âme délicate, il n'y a pas de peine plus écrasante que de se dire : « Sans tel ou tel de mes actes, un malheur ne serait pas arrivé. » Elle voyait les deux adversaires précipités par son imprudence l'un contre l'autre ; elle les voyait acharnés et de force inégale. L'un lui avait paru si frêle auprès du chêne qu'était l'autre ! Ah ! si, du moins, elle pouvait réparer !... Oui, elle évitera ce duel ; par tous les moyens elle l'empêchera, le rendra impossible. Et la voilà, fébrile, à imaginer les pauvres ressources dont dispose une femme. Ce n'était pas sur David qu'elle essayerait d'agir ; de ce côté elle jugeait les tentatives inutiles : le qualificatif de lâche qui lui avait été infligé le plaçait dans la nécessité de répondre en bravoure. Mais ce que l'honneur défendait à celui-ci, Ivan pouvait l'accorder ; s'il y consentait, l'affaire était parfaitement arrangeable. Personne ne savait rien de ce qui s'était passé ; personne n'en saurait rien... Le tout était

(1) *Published, July fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Fasquelle.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 1er juillet.

d'agir avant qu'il se rendît au quartier. Ensuite, il aurait vu ses camarades, choisi ses témoins : sa vanité serait engagée. Elle regarda sa montre : il n'était que deux heures. Elle se dit : « Au petit jour, j'irai le trouver, je m'expliquerai, il faudra bien qu'il m'entende. Je lui ferai peur du scandale. Au besoin, je m'humilierai, je promettrai une vie entière d'expiation. » D'avance elle acceptait le martyre, pourvu que David fût sauf. Dans sa hâte de se mettre à l'œuvre, elle cherchait, parmi les ténèbres, à surprendre le premier indice de l'aurore. La lenteur du temps l'usait, la faisait souffrir comme si c'eût été un phénomène particulier à cette nuit-là, une méchanceté du sort à son adresse. A force de batailler avec les mêmes idées, de s'exténuer aux mêmes paroles, elle finit par s'endormir. Mais, dans les crises de l'âme, le sommeil est parfois plus fertile que la veille en ingénieux tourmens. Sur la route cahotante du cauchemar, quelles échappées?... Laurence vit la chère poitrine transpercée, le visage livide, deux filets rouges au coin de la bouche. Du sang, du sang partout!... Oh! délivrance d'ouvrir les yeux et de s'écrier : « C'est faux! Il vit !... »

D'un élan, elle fut à la fenêtre : le jour y frappait en plein. Un bruit de sabots, sur le pavé de la cour, l'avertit que le pansage des chevaux était commencé. Elle n'avait que le temps!

M. de Kermor achevait de boutonner son dolman lorsqu'un coup fut frappé à sa porte.

— Entrez.

Il se retourna. Sa femme était devant lui, plus blanche que le peignoir dont elle était enveloppée, plus défigurée que si elle s'était levée de son tombeau.

Il fixa sur elle des yeux creusés par l'insomnie.

— Que me voulez-vous ?

— J'ai besoin de vous parler, fit-elle d'un ton qu'elle s'efforçait de rendre ferme.

Sans dissimuler l'ennui que lui causait cette démarche, Ivan désigna une chaise.

— J'attends.

Elle allait commencer par une des phrases qu'elle avait maintes fois ressassées, quand ses regards furent attirés par le miroitement d'une panoplie sur le mur. Il lui sembla qu'une lame la traversait; elle ne trouva plus ses mots.

Impatienté, M. de Kermor railla :

— C'est tout cela que vous avez à me dire ?

Les mains de Laurence montaient et descendaient sur son visage, comme pour en tâter la pâleur.

— Oh ! pas de plaisanterie. C'est, je vous assure, une chose grave que de se débattre contre une fausse accusation.

Il l'arrêta.

— Nous n'allons pas, j'imagine, revenir sur les événemens de cette nuit ?...

— Si ! il faut que vous m'écoutiez, Ivan. L'autre jour, quand j'ai crié mon innocence, vous m'avez jugée sincère. Pourquoi refuseriez-vous aujourd'hui de me croire ? De nouveau, je vous jure qu'entre M. Mériel et moi, il n'y a rien..., rien qu'un mari ne puisse excuser, sinon admettre.

Ivan toisa sa femme avec une indicible expression de méchanceté.

— Vraiment !... Est-ce que vous me prenez pour un imbécile ?

Et il voulut s'en aller.

Mais elle l'arrêta. S'il échappait avant de l'avoir entendue, tout deviendrait irréparable. Elle se fit humble, repentante :

— Eh bien ! oui, je suis coupable, j'en conviens ; mais pas comme vous le supposez, pas comme mon inconséquence a pu le laisser croire. Vous m'aviez annoncé que nous allions partir. J'y étais résignée. Auparavant j'ai voulu dire adieu à un ami. Je lui ai écrit de venir. Son seul tort a été de répondre à mon appel. L'abandon d'une seconde, que vous avez surpris, était le premier, le dernier, entre lui et moi. Je ne vous ai pas trahi ; j'ai seulement enfreint vos ordres ! Ne me punissez pas de cela comme d'un crime. Ne vous vengez pas !

Elle était au bout de son effort ; sa voix se brisa.

Pendant qu'il l'écoutait, M. de Kermor avait senti un doute naître et croître dans son esprit. Était-ce possible qu'avec un accent, des paroles, un visage resplendissans d'honnêteté, cette femme mentît comme une simple gourgandine ? Il l'étudia attentivement.

— Je me demande pourquoi vous me racontez tout cela.

Jugeant l'instant favorable, Laurence s'agenouilla devant lui.

— Pour que vous cessiez de me mépriser ! Pour que finisse l'affreux malentendu dont j'agonise depuis hier ! Pour que vous me pardonniez !

Elle était si manifestement sincère qu'il fut gêné de la voir à ses pieds.

— Relevez-vous. C'est votre conduite à venir qui décidera de la mienne. Pour le moment, le temps presse ; il faut que je sois avant une demi-heure au camp de Satory.

Qu'avait-elle gagné ? Oublieuse de toute prudence, elle dévoila sa seule, son unique pensée :

— Ce duel n'aura pas lieu, n'est-ce pas ?

Persuadé qu'elle venait de se jouer de lui, l'homme vindicatif reparut.

— Ainsi vos larmes, vos protestations, vos repentirs n'avaient pour but que de me faire épargner votre amant !...

— Vous savez bien, s'écria-t-elle, que je n'ai pas d'amant.

Mais il haussa les épaules et prit le bouton de la porte.

Elle cria follement :

— Vous voulez le tuer ?

— Laissez-moi sortir.

— Non ! Vous ne ferez pas cela. Ce serait une atrocité. Il est jeune, il est innocent. Je l'aime... Vous auriez sur la conscience un crime abominable.

La peur égarait Laurence. S'exprimer ainsi, n'était-ce pas exciter le ressentiment de M. de Kermor ? Il le lui fit bien voir. Le poison, lentement inoculé par les rebuts, les froideurs, les prétextes, tout ce qui ulcère l'âme d'un mari dédaigné, opéra en lui. Sa femme lui apparut clairement, non pas telle qu'il s'était plu à l'imaginer, impassible et de sens glacés, mais chaude, emportée, flambante. Et tout cela pour un autre !... Ah ! sur quelles pointes aiguës roula cette chair jalouse !...

— Vous ne voyez donc pas que chacune de vos supplications, de vos larmes, de vos prières est une offense de plus que vous me faites ?...

— Je ne vous ai pas offensé !...

— Peu m'importe de savoir jusqu'à quel degré vous avez été adultère. Ce que je tiens pour indubitable, vous-même l'avez dit, c'est que vous adorez l'homme avec qui je vais me battre. Vous l'aimez à en perdre l'esprit, vous ne pensez qu'à lui. Eh bien ! c'est à cause de cela que je veux sa mort. Oui, je le tuerai. Je le hais. Je le hais, entendez-vous. Je le hais !

Sentant combien sa douleur l'avait rendue maladroite, Laurence changea de tactique. Toute répugnance surmontée, elle

s'empara des mains de son mari, rapprocha son front de ce front plein de noirs projets.

— De grâce, renoncez à vous battre ! Qui vous dit que ce ne soit pas pour vous que je tremble ? Quand deux hommes risquent de se tuer, est-ce que je sais moi-même auquel je pense ? Croyez-vous que je me dise : « Celui-ci, pas celui-là. » Ah ! comme vous me méconnaîtriez ! Ce qui me fait mourir d'angoisse, c'est l'idée que du sang soit répandu à cause de moi. S'il vous reste le souvenir de notre passé d'union, faites que cela ne soit pas !... Montrez-vous bon, généreux !... Il n'y a rien d'irréparable entre nous. Avec le temps vous me pardonnerez. Ayez, dès aujourd'hui, un élan de miséricorde. Ma vie sera toute de repentir et de dévouement. Je vous aimerai, Ivan !... Si vous saviez comme je vous aimerai !

A cet instant, sa bonne foi était parfaite ; elle n'était que zèle et qu'abnégation.

Peut-être y eut-il une minute où l'homme désaccoutumé de caresses se sentit ému ? Peut-être subit-il l'attrait de ce corps plus approché du sien que jamais il ne l'avait été de plein gré ? En tout cas, sa faiblesse fut courte.

Il se ressaisit et se détourna comme d'un importun qu'on ne veut pas exaucer.

Laurence ne perdit pas courage. Ce qu'elle avait déjà dit, elle recommença de le dire. Elle eut de nouvelles larmes... Elle eut des protestations éloquentes. Mais sa vaillance buta contre une insensibilité de pierre.

— En voilà assez ! Il est l'heure que je parte.

L'abîme se rouvrait !

Alors de douce, elle devint menaçante. Les yeux remplis d'éclairs, elle défia :

— Prenez garde !... Vous ne savez pas jusqu'où votre cruauté peut me pousser !

Puis, anéantie par cette audace qui outrepassait son caractère, elle fondit en larmes.

Ivan dédaigna de répondre.

Il prit sur la cheminée sa cravache et ses gants ; il enfonça jusqu'aux yeux son képi dont la visière lui fit un masque, et ses éperons sonnèrent sur les dalles du vestibule.

La pauvre femme resta un moment sans souffle dans l'attente d'un retour, d'une pitié... Le galop du cheval sur l'avenue

emporta son dernier espoir. Elle promena un regard éperdu parmi les objets qui venaient d'être témoins indifférens de son malheur. Au mur, la panoplie dardait ses rayons acérés. Poursuivie de visions atroces, elle s'enfuit de cette chambre.

Plus tranquille dans la sienne, elle supputa les chances qui lui restaient. Allait-elle assister passive au cours des événemens? Non, mille fois non!... La nécessité d'agir la secouait, la pressait, l'obligeait à prendre un parti. Lequel? S'adresser aux témoins : n'était-ce pas leur rôle, à eux, d'empêcher les rencontres iniques? Elle leur dirait : « Il n'y a qu'un prétexte. » Elle leur prouverait que les deux hommes allaient se battre par erreur, sur un malentendu, pour rien! Cela ne peut pas être permis qu'on s'entr'égorge pour rien!... Déjà elle était debout, prête à courir... Mais où? Ces témoins, elle ne les connaissait pas. Elle ignorait même leur nom. Et d'ailleurs de quoi irait-elle se mêler? On ne l'écouterait pas; on l'évincerait. Eh bien! elle attendrait l'heure fatale; elle irait faire esclandre, séparer les combattans sur le terrain!.. Insensée!... Est-ce que l'homme de tenue qu'était M. de Kermor ne trouverait pas moyen de paralyser une intervention scandaleuse? Reculerait-il même devant la précaution de la mettre au secret?.. Le sentiment de son impuissance ne lui laissa plus que l'envie de mourir.

Mourir!... Est-ce donc si facile quand on n'a que le chagrin pour bourreau? Ah! combien elle eût accepté d'être tout de suite délivrée de la vie qui fait tant de mal. Que d'années affreuses elle pressentait!... Pourtant, les ressources de son énergie n'étaient pas épuisées. Tant qu'il y aurait quelque essai à tenter, son âme, véritablement trempée pour la lutte, ne languirait pas inactive. Puisqu'elle avait échoué auprès d'un des adversaires, pourquoi, après tout, n'irait-elle pas trouver l'autre? Ce qui s'était brisé contre la dure cuirasse d'Ivan, pourquoi ne le tenterait-elle pas sur le tendre David? Lui, qui ne pouvait voir un souci sur son front, comment résisterait-il aux sanglots? Est-ce que, pour l'amour d'elle, il n'était pas capable de renoncer à un vain respect humain? Elle entrevit le salut... Mais au nom de quoi dicter un pareil sacrifice? Comment dire : « Immolez-moi votre honneur; consentez à passer pour un lâche; » si, aussitôt, on n'ajoute pas : « Et toute cette honte, venez l'oublier sur mon cœur.

Hélas!... la montagne des impossibilités était là toujours, écrasante, infranchissable... Comment promettre ce qu'on n'est

pas en état de donner?... « Oh ! Dieu! Ne viendrez-vous pas à mon aide? » Et ses regards autour d'elle cherchèrent quelque surnaturel secours.

Doucement, la porte s'ouvrit. Sur le seuil, en chemise et jupon s'avançait Odette.

— C'est moi, maman; je viens te dire bonjour, puisque tu m'oublies.

Ce n'était pas la première fois que Laurence laissait ainsi passer l'heure d'aller embrasser sa fille.

Ce matin-là, l'enfant avait une raison particulière pour ne pas attendre davantage : elle avait fait un rêve, un mauvais rêve. Pendant son premier sommeil, elle avait cru entendre des pas, des chuchotemens, des bruits sourds. Les fantômes dont son imagination était pleine s'étaient mis en branle; elle les avait vus assaillir sa mère, lui faire violence, l'emmener. C'était toute sa terreur à cette mignonne, qu'on ne lui enlevât sa mère. Elle avait dans le cœur une telle adoration! Sa mère était pour elle l'univers, le ciel, le plaisir, le bonheur, tout. Sûre qu'il y avait des voleurs autour de la maison, elle appela Francine et lui ordonna d'aller voir. La vieille bonne, par la fenêtre, vit un homme qui rasait la muraille. Elle allait donner l'éveil, lorsque (en croyait-elle ses yeux?) Mme de Kermor rejoignit cet homme et se perdit avec lui dans les ténèbres. Bouleversée par cette découverte, elle dit à l'enfant : — Dormez, dormez, mon bijou; il n'y a pas de voleurs. — Puis, elle se remit à épier. Son instinct de chien de garde lui hérissait la peau. Elle grommelait: « Si Monsieur venait à rentrer ! » Plus de dix fois, elle fut sur le point de descendre, d'avertir le couple, de lui crier: « Gare! » — Comment M. de Kermor avait-il ouvert la porte sans qu'elle eût l'alerte? C'est ce qu'elle ne devait jamais réussir à s'expliquer. Des éclats de voix du côté de la tonnelle lui révélèrent qu'il était là et que la fatalité accomplissait un de ses coups. Ce fut alors que, pour la seconde fois, Odette grelottante balbutia : — J'ai peur. — Sa bonne Francine l'avait bien rassurée et maternellement rendormie avec des chansons; mais, au matin, la petite retrouvait son cœur lourd et sa tête remplie de songes confus. A peine levée, elle réclama : — Je veux voir maman. — Votre maman n'a pas encore sonné. — Eh bien ! j'irai chez elle. — Et elle s'échappa avant qu'on eût le temps de lui passer une robe.

A l'aspect creusé, défait, méconnaissable du visage chéri, elle eut l'intuition que son cauchemar n'était pas tout à fait un cauchemar...

Cette nuit, quelque chose de terrible avait dû s'accomplir.

— C'est toi ! fit Laurence, comme quelqu'un qui revient de très loin.

— Oh ! maman !.... Qu'est-ce que tu as? Serais-tu malade?

— Non.

— Alors, c'est le chagrin qui te rend ainsi?

— Oui ; c'est le chagrin.

Odette n'avait jamais vu pleurer sa mère. Elle était au doux âge où l'on s'imagine que les larmes sont propres à l'enfance, comme la rougeole ou la gourme. L'innocente avait cette illusion !... Elle éprouva une stupeur. Voir faibles, comme soi, ceux qu'on croyait robustes ! Alors, où s'appuyer?

Tout de suite, elle accusa.

— C'est papa, je parie, qui t'a fait de la peine?

Depuis la scène du parc, l'enfant n'avait pas manqué d'observer les mauvais rapports qui existaient entre ses parens. De là à en découvrir la cause, il n'y avait pas loin. N'avait-elle pas, dès la première heure, deviné l'antipathie de son père pour David et entendu l'interdiction? Elle en gardait une grosse peine muette. Que lui importait à présent l'endroit de ses courses au dehors puisqu'elles n'avaient plus le jeune homme pour but? Le jour où l'on avait décrété le voyage en Bretagne, elle s'était cachée pour pleurer. Et aujourd'hui qu'elle surprenait le chagrin de sa mère, comment lui eût-elle attribué une cause différente du sien?

Surexcitée par un esprit de coalition contre leur maître commun, elle demanda :

— Est-ce que nous ne reverrons pas David?

Toute son épouvante à la face, Laurence répondit :

— Je ne sais pas ! Je ne peux pas savoir !

Le pressentiment d'un malheur planait.

— Qu'est-il arrivé?

— Rien ; rien encore ! Mais ce soir, avant de te coucher, il faudra bien prier.

L'enfant eut un cri. Ses lèvres étaient blêmes ; ses dents claquaient.

Laurence fixa sur sa fille un regard bouleversé. Ce trouble !...

Cette pâleur !... Était-ce possible !... Il n'y avait pas à douter... Elle était devant une de ces aubes sentimentales qui illuminent les petites âmes blanches bien avant le lever du soleil d'amour.

Pendant une minute, elle ignora si ce qu'elle éprouvait était un surcroît d'angoisse ou un apaisement. Comment cela était-il arrivé ?... Comment ne s'en était-elle pas aperçue tout de suite ?... Ah ! si bien câlinement, comme autrefois, durant leurs promenades, elle avait passé un bras autour du cou d'Odette et qu'elles eussent devisé en amies, la petite n'eût pas manqué de laisser échapper son secret. Mais, depuis des semaines, distraite de ce qui n'était pas le grand tumulte de son âme, Laurence n'observait rien. Et voilà que subitement, comme en une seconde vue, elle se souvenait de mille détails : nervosités, coquetteries puériles, bouderies qui auraient dû l'avertir. Ah ! David ne gâtait pourtant pas la pauvrette !... Comme elle avait dû souffrir !... A l'idée que la frêle créature endurait un peu déjà de ce lourd mal d'amour qui fait si mal, Laurence oublia sa propre misère. Son cœur protesta contre la fatalité qui tour à tour fournit de nouvelles proies à la douleur. Elle prit à pleins bras sa fille, l'étreignit, la dorlota chaleureusement.

— Tu es ma toute chérie !... Aime-moi bien !... Ah ! vois-tu ; il faut nous aimer de toutes nos forces !...

Et son regard cherchait la tendresse aux douces prunelles enfantines.

Odette passionnément la tenait par le cou.

— Je t'adore. Mais, n'est-ce pas, tu me conduiras voir David?

Laurence tressaillit. Au fond de son âme toujours prête aux extrêmes, quelque chose de stoïque était en train de s'élaborer. Elle crut possible de conjurer le sort par un holocauste qui la mettrait elle-même sur le bûcher. Surpassant le sacrificateur biblique, elle poignarderait son propre cœur. A sa place toute saignante elle substituerait sa fille. Le don d'amour qui lui était interdit, elle le consommerait en cette autre elle-même. Elle trouverait le courage de dire :

« Ce que j'ai de plus précieux, je vous le donne. Odette vous aime ; l'avenir peut apparier vos sentimens aux siens. Dans dix ans, moi je serai vieille ; vous me remercierez d'avoir voulu être votre mère. C'est en mère que je vous adjure de ne pas exposer votre vie. » Comment pourrait-il refuser?

La pendule marquait neuf heures. Il restait juste le temps

d'être dehors avant le retour de M. de Kermor. Une fois encore, la mère prit au fond de ses entrailles l'énergie de ceux qui vont se tuer. Elle contempla les fines joues transparentes de son enfant, les prunelles aux reflets d'émeraude, les épaules où s'esquissait la rondeur future. Un soupir, presque un étouffement emplit sa gorge.

« Toi, du moins, fit-elle, tu seras heureuse! »

Puis, tout haut :

— Va me chercher Francine.

Sa résolution était en elle vraiment pareille à un suicide.

Dès l'abord, Francine vit que ses appréhensions s'étaient confirmées. Que n'eût-elle pas donné pour remédier à cette grande peine secrète?...

— Madame n'a pas l'air bien. Est-ce que Madame a besoin de quelque chose?

Laurence était trop absorbée pour percevoir ce qu'il y avait d'humble et touchant intérêt dans cet interrogatoire. Sa réponse rendit un son fêlé :

— Non, je n'ai rien. Donnez-moi seulement ce qu'il me faut pour sortir.

Après le drame de la nuit, cette course matinale acheva d'effrayer Francine. L'abnégation avec laquelle, depuis dix années, elle servait Mme de Kermor, lui créait une sorte de droit à se mêler aux secrets de la famille. Mue par un de ces élans du cœur qui ne calculent ni rang, ni distance, et que n'arrêterait même pas la prévision d'être rebutée, elle proposa :

— S'il y a une démarche que je puisse épargner à Madame, une commission... que sais-je? quelque circonstance où mon dévouement puisse être utile, Madame sait qu'elle peut compter sur moi.

Cette fois, l'attention de Laurence fut éveillée. Elle vit deux prunelles humides fixées sur elle et une vieille lippe qui tremblait. Elle comprit que la servante savait tout. Loin d'en être alarmée, elle eut un soulagement subit, un répit comme si quelqu'un la prenait par la main pour l'aider. Que pouvait cette pauvre fille? Bien peu; mais, aux heures où l'infortune nous accable, le plus obscur secours semble providentiel.

— Merci, ma bonne Francine. Je n'ai besoin, pour le moment, de rien. Plus tard, peut-être!... On ne peut pas savoir!...

Et en hâte, elle sortit comme sous l'impulsion du destin.

C'était un de ces matins mornes où l'été boude derrière un

impénétrable écran de brumes. Une lumière opaque tombait de la voûte des hêtres. Les allées solitaires s'allongeaient comme de sombres corridors. Les eaux sans éclat étaient pareilles à des miroirs déteints où rien jamais ne devait plus se refléter. Étaient-ce là ces jardins que Laurence avait vus resplendissans et voluptueux? Elle les traversa sans les reconnaître, avec la sensation de revoir, en décembre, un pays visité le jour de la Pentecôte!... Oh! Paradis perdu! De quel voile attristé tu couvres l'univers à nos regards!

Elle a franchi le portail de l'hôtel; elle traverse la cour encombrée des véhicules de toutes sortes qui la font ressembler à une auberge de province. Elle est sous la voûte. Pour la première fois, sous les regards qui l'interrogent, elle sent l'énormité de sa démarche. Elle, la femme pure, inattaquable, que vient-elle faire ici? Où va-t-elle à cette heure suspecte? Chez un jeune homme? Encore une minute et elle sera dans la chambre où il a passé la nuit, devant un lit défait, des vêtemens en désordre. Une sueur l'inonde. Elle prévoit les rencontres, sa réputation perdue, l'ironie insultante des gens de service. La honte lui rougit les pommettes. Elle a envie de fuir avant qu'on ait remarqué sa présence. Mais quand la mort menace, toute prudence n'est-elle pas une lâcheté? En un éclair, elle revoit le péril suprême et, instantanément, les suggestions de sagesse s'évanouissent. La furie de l'immolation rentre en elle : « Qu'importe, si je le sauve? »

Rassemblant toutes ses forces, elle s'adresse à un domestique.

— M. Mériel, s'il vous plaît?

— Voilà plus d'une heure que ce monsieur est sorti.

Il fallut le répéter deux fois. Les mots n'éveillaient plus dans le cerveau de Laurence d'idées précises. Sorti!... C'était la fin des fins, l'effondrement, le désastre. Le poids de son cœur immobilisa la malheureuse; les murs autour d'elle tournèrent, ouvrirent des gouffres. Elle était rivée au sol, croyant que jamais elle ne pourrait ni s'en aller, ni prononcer une parole.

Il fallut pourtant, ne fût-ce que par pudeur devant la face gouailleuse du valet, reprendre une contenance.

— M. Mériel a-t-il dit quand il serait de retour?

Non. Il avait demandé une voiture et s'était fait conduire à la gare. Mais ses affaires étaient restées sens dessus dessous dans sa chambre. Il reviendrait... il allait revenir...

Croyant surprendre une pitié dans cette insistance à promettre le retour, Mme de Kermor eut un regard qui laissa le drôle interdit. Puis tournant les talons, elle se retrouva sous le silence des vieux arbres.

L'air ayant ranimé ses esprits, elle essaya de raisonner : en somme, l'absence de David était à prévoir. N'était-il pas tenu de se mettre à la recherche des témoins? Témoins!... Cette expression technique du duel mit en fuite ses pauvres efforts de logique. Elle se mit à parler, en marchant, à la façon des folles qui mâchonnent des lambeaux de phrases. « Oh! n'avoir pu, ni d'un côté, ni de l'autre, empêcher que la fatalité ne se mît en route! Et maintenant comment l'arrêter? Chaque heure de cette journée ne consomme-t-elle pas l'irréparable? »

Seule la ressource d'écrire restait... Mais, une lettre, comment la faire parvenir? Comment avoir la réponse immédiate? Laurence prévoit, qu'aussitôt rentrée, elle sera l'objet d'une surveillance rigoureuse. Qui sait même de quelle séquestration M. de Kermor sera capable? Le braver?... Ne serait-ce pas le rendre plus redoutable à son adversaire? Oh! sentir des fers de tenailles contre ses tempes!...

Ainsi que souvent il arrive aux instans de détresse suprême, une idée de salut s'offrit : Francine avait proposé ses services. Oui; il y avait là un dévouement fidèle, à utiliser. Laurence retraversa le parc en hâte : son espoir la menait. Aussitôt rentrée, elle s'enferma, et s'assit devant son bureau. Une de ses mains soutenait son front, l'autre courait, courait sur le papier.

« Mon ami, pourquoi ne m'avez-vous pas attendue! Vous saviez bien que je viendrais. Pouvais-je ne pas venir?... Ce duel qui met votre existence en danger, je ne l'accepte pas, je m'insurge contre lui de tout mon être. Si un malheur arrivait, comment survivrais-je, moi qui l'aurais causé? Si vous m'aimez, David, ne vous battez pas avec mon mari. Il a l'habitude des armes; vous ne l'avez pas; sa main vous serait fatale. Sa main!... Je n'ai jamais pu la regarder sans trembler. Il vous hait; il vous croit mon amant; il veut vous tuer. Rien n'a pu le convaincre, rien n'a ému sa pitié. Vous, du moins, épargnez-moi! Je vous demande le sacrifice de votre orgueil, comme je vous demanderais votre vie, s'il me la fallait. Ne m'avez-vous

pas dit qu'elle était à moi, que j'en pouvais disposer? Eh bien! je vous supplie de m'obéir comme un enfant. Faites des excuses; offrez une réparation; trouvez un moyen, je ne sais lequel, moi, je ne suis qu'une pauvre femme ignorante de ce que les hommes ont inventé pour régler leurs prétendues affaires d'honneur. Au besoin, soyez malade; partez... Si cela m'était possible, je vous dirais : Partons; abandonnons devoir, pays, famille; vivons, l'un pour l'autre, la vie magnifique de ceux qui ont tout sacrifié à la passion. Je ne le puis pas!...

« Ces mots me font mal; mais vous savez quels liens me tiennent!... Alors, voici ce que je vous propose. Oh! de grâce, entendez-le tel que je vous l'offre, dans un sentiment d'amour dépassant l'amour. L'incomparable tendresse que vous m'avez vouée, donnez-la à Odette, ou du moins reportez sur elle ce que je n'en saurais accepter. Odette me ressemble, elle sera une Laurence, je vous le jure, plus parfaite, car je l'aurai préparée pour vous. Elle vous aime, avec son petit cœur encore informe et fragile, mais elle vous aime, j'en suis sûre: au soupçon qu'un danger vous menaçait, je l'ai vue presque s'évanouir. Si vos destinées, un jour, pouvaient n'en faire qu'une! Le bonheur qui pour moi aura été impossible, je le verrais s'accomplir, se prolonger, en deux êtres qui me sont plus chers que moi-même. Ma pensée, mon souffle, mes entrailles cesseraient d'être déchirées; je n'aurais plus de palpitations que pour un seul sentiment. Oh! David, si vous consentiez à m'exaucer, vous réaliseriez un problème divin. Vous sauveriez ce qui était destiné à périr, vous éterniseriez nos paroles d'un soir. Ne sentez-vous pas, qu'en vous donnant ma fille, je vous fais de moi-même le don le plus absolu? Ne me répondez pas tout de suite sur ce point, vous me répondriez mal. Plus tard, dans quelque temps, ce qui peut-être aujourd'hui vous paraît impossible deviendra simple et naturel comme les rides sur mon visage.

« Mais soyons aujourd'hui au présent qui cruellement nous harcèle. Écartez de moi l'affreuse peur! Promettez que ce duel ne sera pas... Et je vous bénirai tous les jours de ma vie, jusqu'à ma mort.

« LAURENCE. »

Lorsqu'elle eut étanché sur le papier les taches que ses larmes, en se mêlant à l'encre, y avaient faites, Mme de Kermor

ferma sa lettre. Elle y mit son cachet : au creux de la cire ses initiales grésillèrent. Elle sonna Francine. D'une voix brisée qui l'obligeait à s'arrêter entre chaque mot, elle lui donna ses instructions. La lettre devait être portée à son adresse et remise à la personne même dont le nom était écrit sur l'enveloppe.

— Vous retournerez à l'hôtel deux fois, trois fois, autant de fois que cela sera nécessaire pour rapporter une réponse... Surtout, ne remettez la réponse qu'à moi seule...

— Compris ! fit la vieille en avançant la mâchoire, comme si déjà elle s'apprêtait à mordre quiconque voudrait l'approcher.

Et, avec l'instinct de toutes les femmes qui ont quelque chose à cacher, elle prit la lettre et la glissa dans l'intérieur de son corsage. Sa sèche poitrine de vieille fille n'avait jamais battu d'une pareille émotion.

M. de Kermor était rentré. Il quittait ses témoins, deux officiers de son grade, informés, à sa manière, des causes et des conditions de la rencontre : une dispute politique, au cours de laquelle le jeune écrivain l'avait insulté. Il exigeait une réparation rigoureuse. On se battrait à l'épée, jusqu'à ce qu'un des adversaires fût hors de combat. Cela aurait lieu le lendemain de grand matin, à l'heure de la manœuvre, pour laquelle on obtiendrait une dispense. Toutes ces choses, bien réglées, le laissèrent plus rassis. Il était de ces hommes que l'exercice de leur activité physique détourne des tourmens intérieurs. Il n'éprouvait rien, dont il ne fût aussitôt distrait par une occupation matérielle. Pour ces sortes de caractères, le supplice par excellence est l'expectative des événemens dans l'immobilité. Ce supplice, il l'avait éprouvé après la première explication avec sa femme, lorsque, ayant cru la vaincre, il l'avait sentie indomptable, évadée, souveraine dans le royaume secret qu'a chaque créature au fond de sa conscience. C'est alors, qu'ivre de despotisme, il inventa de la transplanter en Bretagne. Laurence avait accueilli l'annonce du départ avec la stupeur de quelqu'un qui se sent pris et garrotté. Quelles que fussent les suspicions d'Ivan contre elle, il ne la croyait pas d'audace à lui désobéir formellement; d'ailleurs, il la surveillait. Sa surprise égala sa fureur, lorsqu'il la vit dans les bras de l'homme qu'elle prétendait aimer en frère. Il faillit étouffer. Remis du premier choc, il éprouva une sorte de plaisir sauvage à tenir enfin la

vérité. A la réflexion, il conçut bien quelques doutes sur la culpabilité charnelle, mais sa mortification n'en restait pas moins vive. Et maintenant, il avait un rictus à la lèvre, en pensant aux représailles du lendemain. « Ce clampin, ce morveux, aura, pour s'être introduit chez moi, la leçon qu'il mérite : deux pouces de lame dans l'épaule. »

De toute la journée, Laurence ne quitta pas sa chambre. Aux coups, dont le domestique heurta sa porte pour l'avertir que les repas étaient servis, elle prétexta d'un malaise qui l'empêchait de descendre.

A la suite du déjeuner, où la mine plus que jamais rébarbative de son père lui avait coupé l'appétit, Odette, sur la pointe des pieds, vint prendre des nouvelles.

Laurence lui répondit, la face tournée au mur :

— Cela ne sera rien... mais j'essaye de me reposer. Laisse-moi, laisse-moi...

Jamais pourtant la petite n'avait eu plus besoin de sa mère. Mille inquiétudes la rongeaient. Son débile cerveau pressentait des rapports entre ce malaise et la disparition de David. Éperdue d'inquiétude, et retenant son souffle, elle resta indéfiniment à la porte dont on lui défendait l'entrée.

C'est ainsi que la trouva Francine en revenant de sa mission.

— Mon Dieu !... qu'est-ce que vous faites là !...

L'enfant répondit avec égarement :

— J'ai peur que maman ne soit malade.

— Malade ?... Pourquoi ?...

— Elle m'a renvoyée !... Voilà plus de deux heures qu'elle n'a pas fait un mouvement.

— Ne vous tourmentez pas, votre maman n'a qu'une migraine. Demain, il n'y paraîtra plus.

— Demain !... répéta Odette frissonnante !... Demain !...

N'était-ce pas pour ce mystérieux demain qu'on lui avait recommandé de prier?

Précipitamment Francine courut au lit de sa maîtresse et lui remit l'enveloppe secrète. Voici ce qu'elle contenait :

« Vous ne pouvez pas, ma bien-aimée, vouloir que je me déconsidère, que je cesse d'être un homme d'honneur. Si je restais sous l'insulte dont votre mari m'a souffleté, je serais

indigne de vous; je mériterais votre mépris, comme le sien. Je me battrai donc, et vous m'approuverez de vous avoir désobéi. Je me battrai, non seulement pour laver un outrage, mais avec l'orgueilleux espoir, en jouant ma vie contre l'homme qui vous possède, de gagner. Pardonnez-moi d'être téméraire... Qui ne le serait se sachant aimé de vous?... Ce n'est pas tout; il faut que ma confession soit complète. Je me battrai avec un cœur plein de haine. N'est-ce pas vous, très chère, qui, par vos confidences, avez déchaîné en moi une indomptable jalousie?... Maintenant que ma vengeance est dans mes mains, je suis calme, presque heureux. Je me sens fort. J'ai confiance. Ne prononçons que des paroles de paix et de tendresse. Quoi qu'il arrive, soyez bien courageuse. Que je vive ou que je meure, considérez-moi comme uniquement à vous dans une attente éternelle.

« DAVID.

« *P.-S.* — Quant à la proposition sublime et folle que vous me faites, je ne veux même pas l'examiner. Je n'aime et ne pourrai jamais aimer que vous. »

VIII

Les précautions prises par M. de Kermor avaient parfaitement réussi. Laurence ne se doutait pas que ce fût pour ce matin-là. A partir de l'instant où la réponse de David lui avait démontré sa totale impuissance, la malheureuse femme était tombée dans une torpeur voisine du néant. Elle ne s'était aperçue, ni de la disparition du jour, ni des heures de la nuit. La sensation rythmique du temps n'existait plus pour elle. A l'aube, une teinte soufre raya ses persiennes. Elle ouvrit sa fenêtre, et dans un grand ciel pâle, vit le soleil qui rougeoyait. Une sueur lui perla aux tempes. Elle pensa : « Ce jour qui commence et dont je ne sais rien ! »

Pourtant des bruits s'éveillaient du haut en bas de la maison. L'escalier eut un craquement, puis un autre... M. de Kermor descendait. On eût dit qu'il évitait de faire du bruit. Elle regarda sa pendule. C'était l'heure où tous les jours il se mettait en route pour le quartier. Machinalement, afin d'user ses nerfs, elle s'habilla. Ses jambes étaient faibles. Elle fit sa toilette, par une sorte de routine des membres, agissant à l'insu de la pensée.

Quand ce fut fini, un malaise la saisit, comme à l'arrêt insolite d'un train. Qu'allait-elle faire, maintenant? Elle entendit le silence de la maison autour d'elle : un silence effarant. Odette dormait; Francine dormait. Tout le monde dormait donc?... Comme on est seul parfois!... Elle n'osait pas prier. La crainte de prononcer des paroles qui auraient attiré la colère de Dieu la retenait.

Elle n'entend pas la porte d'entrée qui se referme, ni un pas pesant qui monte l'escalier. Soudain, le grincement tout proche d'une clé la fait tressaillir. Elle se redresse. M. de Kermor est entré. Sa figure est exsangue, il a le regard caverneux.

En une seconde, elle est debout et le dévisage, avec tout ce que des yeux humains peuvent contenir d'anxiété.

Il dit, la voix sombre :

— Nous nous sommes battus.

Elle n'a pas une hésitation. Livide et glacée, elle pousse un cri d'horreur.

— Mort!... Vous l'avez tué!

Et comme si elle-même avait reçu le coup fatal, les bras en avant, elle s'abat face au parquet.

Le duel avait tourné tout autrement que cet homme, sûr de lui, ne l'avait prévu. Son intention bien nette était de blesser David, de lui infliger une dure leçon, de l'écarter à jamais du chemin de Laurence; mais, quoiqu'il en eût vociféré aux heures de rage, il ne songeait réellement ni à le tuer, ni à risquer sa propre vie. Le terrain choisi était une clairière perdue au milieu des bois de Ville-d'Avray. David y fut le premier avec ses témoins: son vieux protecteur le baron Varennes et un autre ami. Ces messieurs, pas plus que les témoins du capitaine, n'avaient cru au motif énoncé de la rencontre. Tous avaient conclu à une querelle d'ordre intime qui ne pouvait être arrangée. En conséquence, ils s'étaient mis d'accord pour que l'affaire fût tenue secrète et vidée au plus tôt.

Le baron, que la fougue et l'inexpérience de son jeune client alarmait, n'avait pas cessé de lui répéter.

— Du calme, mon enfant, du calme! Et contentez-vous de parer.

Dès les premières passes, M. de Kermor avait eu l'étonnement de trouver devant lui un adversaire sans grande habileté,

mais brave, impétueux et visiblement résolu aux extrêmes. Très maître de ses coups, il le contraignit à épuiser les ressources d'un art qui devait être assez restreint. Ses parades, à lui, étaient nettes et rapides ; il cherchait des yeux l'endroit où il enfoncerait le fer.

— Halte! cria le baron.

Le sang de David venait d'apparaître au sommet de l'épaule droite. Les médecins accoururent; mais le blessé déclara qu'il entendait continuer.

Décidé à répéter le même coup d'une façon plus décisive, M. de Kermor visait au point rougi. Le jeune homme ripostait avec ardeur; mais à mesure que se prolongeait la lutte, son infériorité s'accusait. Enragé par l'idée que sa blessure allait le mettre hors de combat, il perdit toute prudence. Son existence ne compta plus. Ce qu'il voulait, c'était tuer le mari de Laurence, ou mourir. Il le chargea d'une attaque si violente, qu'il aurait pu lui traverser la gorge. Ce fut lui qui s'enferra. L'épée l'atteignit en pleine poitrine. Un nuage lui cacha le ciel. Sa main lâcha l'arme qui alla tomber en décrivant une courbe d'étoile filante. Un instant, il vacilla, comme un jeune arbre dont on a coupé les racines, puis il se coucha, pour mourir, sur la terre dont il avait tant espéré.

— Plaie pénétrante du cœur entraînant la mort instantanée, déclara le chirurgien.

Si peu sensible qu'on soit, c'est une chose atroce que d'avoir jeté bas son semblable, inanimé, sur le sol. M. de Kermor fut consterné. Pour la première fois de sa vie, il douta du droit qu'on a de se faire justice. « Un innocent, peut-être? » pensa-t-il. Puis, l'excuse aussitôt se présenta. « N'était-ce pas moi qu'il voulait supprimer? » Et se sentant plus qu'à demi absous par cette réflexion, il rentra chez lui, raffermi déjà.

Il s'attendait, certes, à ce que l'annonce du malheur frappât Laurence, mais pas à cette profondeur. Le premier moment passé, il comptait reprendre l'ascendant sur elle et lui offrir, ainsi que sur le terrain deux loyaux adversaires, une réconciliation honorable.

De loin Francine avait perçu la clameur de mort. Elle accourut. En voyant sa maîtresse à terre, sans mouvement, elle crut qu'on venait de l'assassiner. Un rugissement de bête furieuse retentit.

M. de Kermor commanda le silence, puis d'un ordre ferme :

— Madame s'est évanouie. Aidez-moi à la relever.

Tous deux la portèrent sur son lit. Quand Francine eut constaté l'absence de blessure, elle eut une idée simpliste : « Sans doute, Madame allait rejoindre son amant, lorsque Monsieur est survenu. Pauvre femme !... »

Puis, avec l'incontestable autorité que confère toute maladie dans la maison à une ancienne servante, elle pria :

— Si Monsieur veut bien me laisser seule avec Madame, je saurai la soigner. J'ai l'habitude.

Ivan était indécis. S'il s'éloignait, quelle excentrique manifestation pouvait se produire ? Quelles confidences ? N'importait-il pas, avant tout, d'empêcher que le secret, jusque-là bien gardé, fût compromis ? C'était assez que ce duel, par son issue tragique, fût destiné à un retentissement, sans qu'on en publiât la cause. Que faire ?... D'abord avertir son beau-père, autant que lui intéressé à éviter un éclat. En attendant l'arrivée de ce secours, le mieux était encore de laisser Laurence entre des mains dévouées.

Il ne se retira toutefois qu'après avoir fait ses recommandations :

— Je vous confie Madame. Soignez-la, gardez-la. Et si elle s'avisait de vouloir sortir, ne la laissez pas faire.

Francine, occupée à imbiber d'eau de Cologne les tempes de la malade, s'abstint de répondre.

— M'avez-vous compris ?

— Oui, monsieur.

Ivan crut utile d'insister.

— Ce que je vous dis là est dans l'intérêt même de votre maîtresse. Si elle s'absentait d'ici, il en résulterait des choses graves pour elle et pour Odette.

— Bien, monsieur.

— D'ailleurs, j'y veillerai.

Il donna un regard encore au visage, tout blanc, posé sur la blancheur des oreillers et poussa un soupir, en homme que le destin excède. Puis, il quitta la chambre.

Quelques instans plus tard, des gémissemens d'angoisse transpercèrent les murailles.

Ivan prêta l'oreille. Parmi les sanglots, il distingua des mots entrecoupés : « Le revoir... adieu... mourir... » La voix de la

servante était plus distincte. Cette honnête fille, ayant démêlé la vérité, accomplissait consciencieusement son devoir. Elle gourmandait sa maîtresse, la défendait contre elle-même, s'opposait à ce qu'elle sortît.

Un cri domina tout :

— J'irai...

Et des pas se précipitèrent.

Ce que M. de Kermor redoutait par-dessus tout, allait-il se produire? Une porte s'ouvrit... C'était l'instant... Il s'élança sur le palier, y rencontra Laurence. Elle était décomposée. Des plaques fiévreuses marbraient ses joues. Un manteau l'enveloppait tout entière. Son chapeau, dont elle avait arraché la guirlande, était recouvert d'un voile noir.

— Où allez-vous? cria-t-il.

Elle fit un pas en avant, comme si elle ne l'avait pas entendu.

Il répéta :

— Où allez-vous?

Et il lui abattit sa main crispée sur le poignet.

Elle eut un cri. Quel cri!...

Ivan ne lâcha prise qu'après l'avoir fait réintégrer ; puis il se mit en travers de la porte.

— Vous ne sortirez pas; vous ne bougerez pas d'ici.

Elle heurta les murs.

— Je veux le voir. Je veux...

S'imaginant qu'elle conservait l'espoir de retrouver le jeune homme vivant, son bourreau eut le triste courage de la détromper.

— Tout est inutile. On l'a rapporté mort.

Blême d'horreur, elle recula.

— Assassin! comment osez-vous me parler?

Il eut une riposte haineuse :

— Vous me préféreriez assassiné?

Laurence détourna le regard. A l'autre bout de la chambre une fenêtre ouverte montrait l'espace libre, le ciel lointain traversé de nuages. D'un élan brusque elle y vola.

— Si vous m'emprisonnez, c'est par ici que j'échapperai.

Et l'air de sa figure était tel, qu'on ne pouvait douter qu'elle n'exécutât sa menace.

En d'autres circonstances, M. de Kermor aurait usé de vio-

lence; il eût verrouillé sa femme, il l'eût, au besoin, ligottée; mais la sanglante aventure d'où il sortait le rendait plus sage. Il essaya de faire entendre raison.

— Écoutez-moi, Laurence; vous sortirez ensuite si je ne vous ai pas convaincue.

— Alors, dépêchez-vous!...

— Je dois vous préserver de commettre une folie.

— Quelle folie?

— Ne m'avez-vous pas dit où vous vouliez aller? Songez à ce qu'on dira!

Elle eut un rire de démente.

— Quand l'homme que j'aime ne respire plus; quand sa mort me jette dans un désespoir tel que je n'ai plus de larmes, vous croyez que c'est à ma réputation que je pense?... Allons, ôtez-vous de mon chemin.

L'envie de faire sentir sa force à cette rebelle bouillonnait dans les veines du mari; mais les motifs qu'il avait de la ménager l'emportèrent. Il se contint.

— Non! Je ne vous laisserai pas commettre une insanité sans vous en faire apercevoir les conséquences. Si vous vous conduisez de telle sorte qu'on vous soupçonne d'être la maîtresse de mon rival, ne comptez de ma part sur aucune miséricorde.

— Prétendriez-vous donc me l'offrir? s'écria-t-elle.

L'orgueil d'Ivan l'abusa sur le sens de cette réplique. Il crut à un appel envers sa générosité. Se haussant au rôle de dictateur:

— Oui. Quelque coupable que vous ayez pu être, si vous restez dans un effacement absolu; si vous vous repentez, ainsi qu'hier vous en marquiez l'intention, je ne me montrerai pas impitoyable. A condition que rien ne soit ébruité de cette affaire, je consentirai à ce que l'état de nos relations reste le même.

Laurence était tellement suffoquée par ce qu'elle entendait qu'aucune parole ne put sortir de son gosier.

Il poursuivit:

— Nous devions, demain, partir ensemble pour la Bretagne. Précédez-moi. Je vous rejoindrai dès que j'aurai suffi aux formalités pénibles qui m'incombent. Avec le temps, je m'efforcerai d'oublier, de pardonner.

A la fin, l'indignation éclata:

— Pardonner !... C'est vous qui m'offrez le pardon !... Vous dont les mains sont sanglantes !... Mon Dieu, où donc est votre justice ?

Ivan, à son tour, n'en revenait pas.

— Le fait, que j'aie eu la main malheureuse, ne change rien à vos torts, j'imagine !...

S'exaltant, elle lui jeta toute sa haine.

— Même si j'étais coupable, je cracherais sur votre pardon, car je vous crains, je vous déteste, je vous méprise. Mais, sachez que vous avez commis le plus injuste, le plus lâche, le plus abominable des crimes. Vous avez tué un innocent. Vous n'avez pas eu pitié de mes larmes quand il en était temps. Vous avez ri de mes protestations. Aujourd'hui, c'est moi qui ne pardonne pas. Je ne pardonnerai jamais... Je vous exècre. Votre vue seule me fait horreur... horreur...

Et dans un paroxysme d'exaspération, elle essaya de se frayer un passage.

Ivan, de nouveau, s'y opposa. Il ne pouvait se défendre de la croire sincère. Une coupable n'aurait pas eu de ces accens. Si outrageante que fût l'aversion qu'elle lui témoignait, il ne voulait pas perdre sa femme pour toujours. Il l'avait aimée. Était-il si loin de l'aimer encore ? Ne l'aimait-il pas davantage, à mesure qu'il la découvrait si belle d'audace et toute brûlante d'une ardeur inconnue ?

Par quel moyen la retenir ?

— Je vous préviens que si vous sortez d'ici, vous n'y rentrerez pas.

Elle eut un défi superbe.

— J'y compte bien. Mon seul souhait est de ne vous revoir jamais !

— Vous serez une femme déshonorée, une femme perdue.

— Que m'importe !

— Et Odette ?...

Ce nom arrêta Laurence comme si un projectile l'eût atteinte.

— Odette !... Eh bien, elle est à moi. Je la garde, je l'emmène.

Impassible, M. de Kermor répondit :

— Odette ne me quittera pas.

Puisqu'elle venait de toucher le fond du malheur, Laurence croyait n'avoir plus rien à redouter sur terre. Elle trembla

cependant. Est-ce que cet homme, qui avait tué David, allait aussi lui prendre Odette?... Non, de telles monstruosités ne sont pas possibles. Qu'avait-elle fait pour qu'on la privât de sa fille? Est-ce qu'il pourrait se trouver un juge pour lui enlever son enfant, son unique enfant, que depuis dix années elle couvait d'adoration? D'ailleurs, Odette n'aimait qu'elle, ne pouvait vivre qu'auprès d'elle. Odette lui appartenait par ce droit de nature qu'aucune loi ne peut prescrire. Odette était un morceau palpitant de sa chair, un organe de sa vie, la seule raison qu'elle eût d'exister... à présent. Tout cela était contenu dans ce cri de ses entrailles.

— Rien ne pourra me séparer de ma fille!

— Vous vous trompez, reprit inébranlablement l'homme qui était certain d'avoir pour lui le droit, l'opinion et la force au besoin. Quoi qu'il arrive, je resterai chez moi, gardien de mon enfant. Libre à vous de n'en pas sortir.

Laurence oscilla comme lorsqu'on entend des appels de côtés opposés. Tout près, ce timbre dur qui ordonnait, menaçait, frappait sur elle à coups redoublés; là-bas, une voix douce, attirante, la voix qu'ont les chers disparus pour héler de loin ceux qui les pleurent. Elle palpa contre sa poitrine la lettre qui, depuis la veille, y tiédissait. Les mots ultimes, tracés par l'amant, s'imprimèrent sur sa chair d'amante : « A vous dans l'attente éternelle. » Et elle n'irait pas le retrouver?

Toute son énergie revenue, elle ordonna :

— Laissez-moi passer. Pour aujourd'hui, je vous cède Odette. Nous verrons après.

Ivan sentit devant lui une force contre laquelle il ne pouvait plus rien. Il s'écarta.

Et Laurence reprit sa course irrésistible.

IX

La chambre où l'on avait rapporté David était dans un désordre extrême. Lorsque Mme de Kermor y pénétra, elle ne vit ni les vêtemens dispersés, ni les cuvettes, ni les linges sanglans; elle ne vit pas davantage les amis occupés aux funèbres besognes, elle ne vit que lui, son ami, mort. Sur le drap blanc, il gisait pâle et beau. Il avait les paupières fermées; ses cheveux abondans lui entouraient le front d'ombre; par l'entre-bâillement de

la chemise soyeuse, son cou luisait comme un marbre poli. Elle se jeta par terre et s'appuya au lit pour le regarder de plus près. Le voile qui recouvrait son chapeau se répandit sur l'oreiller et enveloppa leurs deux têtes. Elle ne pleurait pas. Ses yeux secs et brûlans lui faisaient mal à force d'aridité : ils erraient sur les cils, sur les joues, sur la bouche immobiles, cherchant à découvrir un signe, quelque chose qui dise : « C'est moi. » Mais le visage de David était parvenu au silence éternel. Elle s'empara d'une des mains jointes et voulut la porter à ses lèvres : la main résista. Alors seulement elle eut la compréhension évidente de la mort et dans une explosion désespérée se jeta sur le cadavre.

Devant ce fantôme de veuve anonyme, chacun, par un sentiment de discrétion, avait gagné la pièce voisine. Seul, le baron Varennes, ayant reconnu Mme de Kermor, s'approcha d'elle. La vérité se faisait jour dans son esprit. Il se souvenait du soir où il avait présenté le jeune homme, rue de Tilsitt... Ainsi, c'était lui, lui, avec sa manie de s'immiscer dans la destinée des autres, qui avait causé ce tragique événement! Et, le cœur lourd, il prit place à côté de la femme en pleurs.

Après un certain temps, il tenta de la relever.

— Non, non, fit-elle, je ne bougerai pas d'ici.

Le vieil homme ne trouva que les phrases bêtes et navrantes que suggèrent les malheurs définitifs.

— Si jeune !... Avec de tels dons !... Quelle catastrophe !

— Pourquoi l'avoir laissé se battre ? lui reprocha durement Laurence.

A voix basse, il expliqua que David n'avait rien voulu écouter.

— Le brave enfant !... Si vous l'aviez vu !... On le devinait décidé à mourir ou à...

Elle l'arrêta ; ces détails, où transpirait sa responsabilité, lui faisaient trop de mal. Avoir soufflé l'homicide dans le cœur de deux hommes !... Être la cause unique de leur lutte !... Elle mordit son mouchoir, afin de comprimer les hoquets qui lui secouaient la poitrine. Soudain, un cri lui échappa. Elle venait d'apercevoir une chemise lacérée, tachée de rouge, les bras jetés en travers d'une chaise.

— Du sang !... Son sang !...

Oh ! ce sang versé pour elle, comment le racheter ? Par in-

stant son désespoir se taisait, avait une accalmie, comme ces vents de tempête qui s'interrompent pour se déchaîner de nouveau avec une pire violence. Le regret de n'avoir pas accordé au cher être les délices de l'amour l'emplissait d'amertume. Elle ne pouvait se consoler de lui avoir refusé ce consentement, qui, à l'heure des séparations, amoindrit le regret de celui qui reste, par la certitude d'avoir donné le plus de bonheur possible à celui qui n'est plus. Elle maudissait la vertu ; elle avait la contrition du péché non commis. De quelque côté que se tournât son esprit en détresse, elle ne trouvait que faute, remords et désolation.

Vers le soir, une religieuse vint s'installer auprès du défunt. La régularité sourde de ses pas, l'égrénement du rosaire, la bonne odeur fraîche de la cornette imprégnèrent la chambre d'effluves surnaturels. Avec l'habitude de mettre de l'ordre partout, elle commença de ranger les vêtemens et les objets qui avaient servi à la dernière toilette. Elle ferma les persiennes, alluma deux cierges et dressa sur la table un crucifix d'argent qu'elle avait apporté. Elle ne s'arrêta qu'après avoir répandu autour d'elle cette atmosphère de paix et de silence qui prépare les morts à la nuit du cercueil.

Muette et penchée, pareille à une statue sur un tombeau, Laurence assistait à l'accomplissement de ces rites; elle enregistrait chaque détail, le gravait au centre de son âme, l'y fixait comme un cilice déchirant.

Un cercle violet s'était creusé autour de ses paupières; une mèche de ses cheveux, détrempée par les larmes, adhérait à sa joue. Sa beauté semblait avoir perdu toute matérialité et n'être plus qu'une allégorie de la douleur imaginée par quelque artiste.

Tout habituée que fût la religieuse au spectacle des misères humaines, celle de Laurence lui inspira une grande pitié charitable. Elle inclina les ailes blanches de sa coiffe sur l'épaule de cette sœur inconnue, et de la voix dont on parle aux blessés, chuchota :

— Vous souffrez, madame!...

Laurence posa sur elle un regard vide qui revenait de loin et soupira :

— Je voudrais mourir.

— Du courage! la vie est courte.

Cette simple fille de Dieu avait trouvé la seule parole qui pût soulager une âme si malade. Réconfortée par l'idée de la délivrance à venir, Laurence la remercia.

A cette même heure, M. Bertal, averti par la dépêche de son gendre, arrivait à Versailles. Il tremblait d'y apprendre des nouvelles par lesquelles l'ordre bien organisé de sa vie pût être troublé. A la porte restée ouverte, à la figure des domestiques, à tout le désarroi de la maison, il comprit qu'une rafale s'était abattue là. Sans s'être fait annoncer, il entra droit au salon.

Depuis le matin, Ivan n'avait pas bougé de cette pièce. Rivé au dossier d'un fauteuil, il regardait fixement devant lui sa carrière brisée, sa vie détruite. L'ordre des arrêts de rigueur envoyé par son colonel, celui d'avoir à se tenir à la disposition du parquet entretenaient les fureurs de son âme. Et sa femme était en train de faire savoir au monde qu'elle avait un amant... C'en était trop!

L'apparition de son beau-père provoqua une explosion. C'était enfin quelqu'un à qui s'en prendre.

— Eh bien! votre fille en fait de belles!

Calme et froid en apparence, le père s'informa :

— Que se passe-t-il?

Ivan redit la scène nocturne du jardin et le duel qui s'en était suivi.

La mort du jeune Mériel affecta vivement M. Bertal; il songea au charmant visage qui ornait si joliment son salon, à cette gloire naissante, aux belles œuvres futures anéanties. Puis, lançant un coup d'œil oblique au meurtrier :

— Et Laurence, où est-elle?

— Chez son amant.

Toute brutalité de langage choquait M. Bertal. Il eut un recul.

— Expliquez-vous.

Alors d'un trait, sans altérer la vérité des faits, mais en les interprétant à son avantage, Ivan raconta ce qui s'était passé entre lui et sa femme. Il dit comment, magnanime, il avait offert le pardon, et de quelle âme farouche Laurence l'avait repoussé.

— Rien n'a pu l'arrêter : ni le souci de sa réputation, ni mes menaces, ni même sa fille. Le delire de la perdition était en elle.

Mais, plus il chargeait la malheureuse, plus grandissait pour elle la pitié de son père.

— Pauvre Laurence ! Quel martyre elle a enduré !

Ce n'était pas cela qu'attendait M. de Kermor. Persuadé que son beau-père serait, pour le moins, aussi exaspéré que lui, il le regardait stupéfait.

— Vous avez une singulière indulgence.

— Et vous ! après ce qui est arrivé, n'en auriez-vous aucune ?

Ivan se targua du pardon qu'il avait offert avant que sa disgrâce conjugale fût divulguée.

— Mais, à présent...

— Enfin, où voulez-vous en venir ?

— Je ne connais plus Laurence. Sa désertion publique a rendu tout impossible entre nous.

M. Bertal se fit l'avocat de l'absente :

— Ne voyez-vous donc pas que toute la conduite de ma fille crie son innocence ! Si elle avait eu un amant, vous seriez, comme les autres maris, bien tranquille à l'ignorer. C'est sa droiture, c'est sa sincérité qui ont amené les catastrophes.

Quoiqu'il eût été sur le point de partager cette opinion, Ivan ne voulut point démordre.

— Est-ce qu'une femme honnête se serait ainsi compromise ?

M. Bertal eut le haussement d'épaules qu'on oppose aux absurdités.

— Votre rigueur l'aura rendue folle. Quoi qu'il en soit, je vais la chercher et je la ramène.

Ivan ne répondit pas. Les jointures de ses doigts craquèrent.

— Vous la recevrez ?... C'est dit ?...

Péniblement, il articula :

— Je n'ai pas le droit de fermer la porte à ma femme sans me constituer des torts graves. Qu'elle rentre donc... si vous l'obtenez ; mais ce soir, tout de suite. Si elle passait la nuit hors d'ici, demain, j'aurais changé d'avis, car la situation se serait retournée à mon avantage.

— J'y vais, fit M. Bertal.

Le soir avait la même couleur que le jour dans la chambre aux volets fermés, où vacillait la lueur des cierges. Le corps

immobile reposait maintenant sur une jonchée de roses blanches. Les traits du jeune homme avaient reçu de la mort l'expression du calme surhumain; ses doigts se distinguaient à peine des pétales.

Près du lit, les deux mêmes femmes étaient prosternées. La religieuse, les mains jointes, conversait avec Dieu ; Laurence, courbée dans l'attitude d'un arbre que bat l'orage, s'adressait à David. Dans une sorte de délire amoureux, elle lui chuchotait : « Maintenant, je vous appartiens. Libérée, je suis à vous pour toujours comme vous me l'avez demandé. Ce que je n'avais pas osé quand il s'agissait de courir au bonheur, je l'ai sans hésitation accompli dans le sacrifice. La joie ne convient pas à ma nature; son éclat, sa fragilité m'épouvantent. C'est de véhémence douloureuse que mon âme est altérée. Les tourmens de l'enfer n'inspirèrent-ils pas à Dante des accens plus divins que le chant des élus? Quand vous m'appeliez pour des baisers, des caresses. quelque chose en moi répondait : « Ce « n'est pas assez... Ce n'est pas l'infini... Ce n'est pas tout. » Mais dès que vos lèvres ont été closes, tout mon être a crié : « Me voici. » J'ai de m'étendre à vos côtés, sur ce lit funèbre, un désir que je n'ai pas eu quand vos bras se tendaient brûlans pour m'attirer... Oh!... sortir de cette vie où vous n'êtes plus. Mourir!... Que ce serait simple et facile! Nous serions pareils, évoluant en quelque espace léger. Pourtant, me voici encore ici-bas!... Je vais vivre abattue et courbée comme ces vieillards qui ont l'air toujours de creuser une tombe. « La vie est courte, » a dit la sœur qui prie à mon côté : la mienne le sera plus encore qu'elle ne croit! Le temps de soustraire Odette à votre meurtrier, de l'élever comme je l'eusse élevée pour vous... Elle ignorera de quelle ambition superbe son avenir fut un instant l'objet; elle ne saura pas à quel idéal projet je l'avais associée. Mais moi, je verrai toujours en elle la fiancée que je vous destinais. Elle vous pleurera comme on pleure à son âge, quelques jours, puis, elle s'envolera pour son propre destin... Alors!... C'est alors, cher aimé, que je serai vraiment libre de vous rejoindre. Patientez dans l'attente éternelle comme vous l'avez écrit, dans cette attente où il n'y a ni jours ni années... C'est pour moi seule que le temps aura sa pesanteur. J'aurai horreur de tout ce que nous avons tant aimé ensemble et que vous ne verrez plus : la lumière, les fleurs, les jardins. Je ne regarderai

plus ni palais, ni statues ; je ne verrai dans les eaux que les aspects mouvans de votre visage. Je fermerai les yeux à l'univers et vous seul serez devant moi... »

Ce colloque, entre les deux êtres muets qui s'inspiraient l'un à l'autre l'inexprimable, fut interrompu par l'entrée de M. Bertal.

Celui-ci, économe de ses nerfs, évitait habituellement les spectacles pénibles. Il lui suffisait de percevoir les tristesses de la vie à travers les arts : la mélancolie d'un crépuscule de Corot le touchait plus que des larmes humaines ; les chairs livides d'un Christ au tombeau peint par Henner épuisaient l'effort de sa sensibilité.

La vue du jeune homme, hier encore rempli de force et de talent qui gisait parmi des fleurs coupées, le brisa d'émotion. Il s'agenouilla près de sa fille. « Comme elle l'aimait ! » pensa-t-il en entendant les sanglots de cette poitrine rompue. Et immobile, la tête enfoncée entre les épaules, il les contempla alternativement sans oser s'immiscer dans le mystère de leur intimité.

Pourtant l'heure pressait. Il ne fallait pas laisser se consommer l'irréparable. M. Bertal sentait à chaque minute croître la nécessité d'enlever Laurence à ce chevet. Il se releva et lui posant sur le bras une main compatissante, il la fit retourner. Elle tressaillit. Ses traits s'étaient comme installés dans le désespoir ; on sentait qu'ils n'auraient jamais plus d'autre expression que celle-là.

— Laurence !...

— Mon père !...

Il l'attira contre sa poitrine.

— Ma pauvre fille !...

Chaque mouvement réveillait en elle une douleur.

— Oh !... Je souffre !

— Je te plains ! Je te plains de tout mon cœur !

Mais un autre devoir, plus urgent que la pitié, incombait.

— Viens, lui dit-il, en essayant de l'entraîner.

Elle fit une résistance... Même de quelques pas, elle ne quitterait pas David.

Un scrupule, pourtant, empêchait M. Bertal de dire là ce qu'il avait à dire. Comment, si près du défunt, plaider contre lui ? Comment proférer devant sa poitrine trouée : « Assez de pleurs. Retourne chez celui qui l'a couché sur ce linceul. » Le masque des morts est si sévère !

Subitement, à la façon des indécis qui se résolvent, il débita très vite :

— Du courage, ma fille. Fais ici tes adieux et retourne dans ta maison.

Elle le regarda bien en face. Une expression sauvage défigura son beau visage.

— C'est Ivan qui vous envoie?...

— Viens!... répéta M. Bertal; la nuit passée, il serait trop tard.

La main serrée à celle de David, en signe d'inébranlable alliance, elle protesta :

— Moi!... retourner chez son meurtrier!...

— Chez le père d'Odette.

On eût dit que le nom de sa fille avait perdu sur elle toute puissance. Elle réitéra :

— Comment pouvez-vous croire que je ferais cela?

Décidément la chose serait plus difficile que M. Bertal ne l'avait imaginé.

D'une voix basse, comme s'il avait honte de ses paroles, il balbutia :

— Je comprends... C'est cruel, atroce... Mais songe à demain... Demain, que te restera-t-il?

Et son geste achevant sa pensée, il indiquait celui qui, dans quelques heures, ne serait plus là.

Avec l'énergie d'une âme qui s'est juré un pacte indiscutable, Laurence reprit :

— Quand je ne l'aurai plus, lui, croyez, mon père, qu'il me restera assez de mémoire pour me défendre de commettre une lâcheté. Je ne retournerai jamais, entendez-vous bien, jamais, vivre avec l'assassin de David.

— Pauvre fille! Où iras-tu?

— Chez vous, si vous voulez bien ne pas me repousser.

— Mais Odette?

— J'aurai Odette avec moi.

— Es-tu sûre de pouvoir la reprendre?

— Qu'est-ce qui peut vous en faire douter?

— La loi, la force, tout ce dont un mari dispose contre sa femme en fuite.

Tout son être se cabra :

— Vous ne croyez pas, j'espère bien, les accusations de mon mari contre moi!...

Si M. Bertal avait pu concevoir des doutes sur sa fille, ils furent à l'instant dissipés. Tant de franchise ne pouvait venir que d'une conscience honnête. Hélas! cette persuasion ne changeait rien aux difficultés de l'avenir. Il essaya encore quelques instances...

— Assez discuté! fit-elle suppliante. Si vous m'aimez, père, ne luttez pas contre ma décision. Tout serait inutile, tout.

M. Bertal comprit qu'il n'y avait rien de plus à tenter. D'ailleurs, au fond, tenait-il tant que cela au rétablissement du ménage? Une mésintelligence régnait depuis longtemps entre lui et son gendre. Cela remontait au premier acte violent par lequel Ivan avait affirmé son caractère, à cette date lointaine où il avait brusquement emmené Laurence hors de Paris. De pareils griefs sont parfois la meilleure chance qu'aient les enfans de rencontrer, dans leurs démêlés conjugaux, l'appui paternel. Sans bien s'en rendre compte, ce fut plutôt à leur suggestion, qu'aux prières de sa fille, que céda M. Bertal.

A genoux, la face collée au drap, Laurence avait repris son attitude d'adoration.

Il se pencha vers elle; et tout bas, comme pour ne pas déranger un grave tête-à-tête, il lui glissa :

— A demain. Je t'attendrai chez moi.

— Merci, mon père.

Plus calme d'avoir engagé sa foi suprême, ses ressentimens désormais rejetés hors du cœur, elle ne pensa plus qu'à David. La veillée s'écoula dans une sorte d'hallucination où les moindres détails de leur courte passion revivaient. Au pinacle de la douleur, elle connut une sorte d'extase.

Miraculeuse ivresse de ceux qui ont tout ôté d'eux-mêmes, tout abdiqué, tout perdu, ne surpassez-vous pas la part des amans heureux?

CLAUDE FERVAL.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LA
PRÉSIDENCE DES ÉTATS-UNIS

LES DEUX CANDIDATS

La *Nominating convention* du parti républicain, réunie à Chicago le 14 juin dernier, a choisi comme candidat à la présidence de la République M. William Howard Taft, ministre de la Guerre. La Convention du parti démocrate, réunie à Denver vingt jours plus tard, a désigné à son tour M. William Jennings Bryan. Les deux grands partis américains ont donc accompli l'un et l'autre la tâche qui leur incombe dans cette désignation du chef de l'État qui, tous les quatre ans, déchaîne sur le territoire de l'Union de si ardentes compétitions.

Au mois de novembre, on procédera, dans les différens États à la nomination des électeurs présidentiels. Quelques semaines après, ces électeurs émettront leur vote par écrit. Les plis cachetés seront ouverts par le vice-président de la République, président de droit du Sénat, en présence des deux assemblées. Avant d'ailleurs que M. Charles Warren Fairbanks se livre à ce dépouillement, on sera fixé : car dès que les électeurs de chaque État sont nommés, comme on connaît leur opinion, le vote est acquis. Le premier acte est terminé. Le rideau, dans quatre mois, se lèvera sur le second.

*
* *

M. William Howard Taft aura cinquante et un ans le 15 septembre prochain. C'est un colosse aux vastes épaules, haut sur jambes, large de torse, — il pèse 135 kilos, — les yeux bleu clair, la moustache, d'un blond pâle, fournie et tombante, à la façon dont on a coutume de représenter celle des chefs gaulois, nos aïeux. Les cheveux, du même ton, mais estompés de blancheur, sont partagés par une raie au milieu du front. L'expression dominante est de calme et de sérénité, de volonté aussi. Rien d'apprêté. M. Taft est simple et tranquille. Le doute doit l'agiter rarement. Il voit la vie en ligne droite. Et de fait, sa carrière, dans son développement régulier, bien que brillant, lui enseigne qu'au mérite tout vient à son heure.

Au sortir de l'école, il prit ses grades, à l'université de Yale, puis à l'école de droit. Il fit d'abord du journalisme, — du journalisme judiciaire, à 150, puis à 500 francs par mois. Son but était la magistrature. Il y entra, comme substitut, en 1881, sans se déraciner : né à Cincinnati, c'est dans l'Ohio qu'il débuta. « Mes fonctions, disait-il plus tard, m'apprirent la nécessité de chercher les faits et la manière de les trouver. Elles m'habituèrent à la poursuite de la vérité et des témoignages sincères. L'éducation, que je reçus alors, a eu, depuis, pour moi la plus grande importance. La vérité ! voilà ce dont le monde a toujours besoin. »

En 1882, on le retrouve percepteur du premier district de l'Ohio. C'est le président Arthur qui lui avait confié cet emploi. Le jeune Taft s'en détacha vite et revint au droit. En 1887, M. Joseph Benson Foraker, l'ennemi acharné, aujourd'hui, de M. Roosevelt, élu en 1885 gouverneur de l'Ohio, nomma M. Taft juge à la cour supérieure de Cincinnati. En 1890, nouvel avancement, dû au président Harrison : il devient *solicitor general* des États-Unis, adjoint par conséquent de l'*attorney general*. En 1892, il est nommé juge du sixième circuit, c'est-à-dire juge fédéral pour les districts de Nord Ohio, Sud Ohio, Est Michigan, Ouest Michigan, Est Kentucky, Est Tennessee, Moyen Tennessee et Ouest Tennessee. Quatre ans plus tard, il ajoute à ces fonctions celles de professeur et de doyen de la faculté de droit de l'université de Cincinnati, qu'il remplit pendant quatre années encore. Voilà donc dix-neuf ans d'activité, toujours dans le

même sillon : belle carrière provinciale de juriste et de magistrat, menée sans heurts et, semble-t-il, sans ambitions. En 1900, M. Taft, sûr d'entrer un jour à la Cour suprême, pouvait dire : *Hoc erat in votis.* Mais cet homme de quarante-deux ans, en pleine maturité physique et intellectuelle, était appelé à d'autres destins. Les Américains, à qui on a reproché souvent le médiocre recrutement de leur personnel politique, se sont piqués au jeu. Depuis quelques années, ils s'attachent à pourvoir les fonctions au mieux de l'intérêt public, avec un clairvoyant souci des qualités d'esprit et de caractère. Je pourrais multiplier les exemples : j'en citerai deux seulement, Elihu Root et William Taft.

Le 1er mai 1898, l'escadre de l'amiral Dewey anéantit, dans la baie de Manille, la flotte espagnole. La promptitude de ce succès désempara le cabinet de Washington. Il se trouvait avec une conquête sur les bras : qu'en faire ? On avait commencé par rappeler de Hong-Kong Aguinaldo, le chef de l'insurrection (mai 1898). Mais, quelques mois plus tard, tout était rompu et les Américains prenaient à leur charge la succession des Espagnols, y compris l'insurrection à réduire. Le premier besoin pour les nouveaux venus était de se renseigner. Le 20 janvier 1899, le président Mac Kinley nomma une commission d'enquête que présidait M. Schurman. La commission enquêta avec conscience et succès. Enquêter pourtant ne suffisait pas. Il fallait organiser et, après avoir taillé, recoudre. Au début de 1900, une seconde commission fut constituée à cette fin. M. Taft en était président. Après vingt ans passés à Cincinnati, après vingt ans de travaux juridiques et d'activité scientifique, le magistrat était jeté en pleine lutte, lutte militaire, lutte politique, lutte religieuse, sur un terrain aussi neuf pour lui que pour tous ses compatriotes.

Il faut lire les huit volumes de rapports, qui sont l'œuvre de ce débutant, pour mesurer sa finesse, son bon sens, son énergie Comme directions générales, M. Taft n'avait rien ou peu de chose, — la proclamation de la commission Schurman de 1899, qui disait : « La suprématie des États-Unis doit être et sera renforcée de tous côtés dans l'archipel... La plus ample liberté de *self government* sera accordée aux Philippins, du moins toute la liberté conciliable avec le maintien d'une administration sage, juste, stable, effective et économique... Les droits civils des Philippins seront garantis et protégés; la liberté religieuse sera

assurée... Le but du gouvernement est le bonheur et le progrès des Philippins. » Des mots, — d'où le bien ou le mal pouvaient également sortir. Grâce à M. Taft, le bien l'emporta. Nommé gouverneur civil le 1er septembre 1901, il put, pendant quatre années, traduire en actes les conclusions critiques qu'il avait d'abord élaborées. Il put avoir sa politique et la faire. Le succès l'a justifiée.

Dans un discours prononcé en 1903, M. Taft a résumé son programme en une ligne : « Les Philippines aux Philippins. » Non pas certes la remise immédiate des îles aux indigènes, synonyme d'anarchie, mais l'administration par les États-Unis, en vue des indigènes et avec leur concours : une sorte de protectorat, sans le mot. Former ce plan, en pleine guerre, était d'une belle audace; le mener à terme en deux ans n'était pas moins honorable. M. Taft y réussit d'abord par la force, par la douceur ensuite. L'humanitarisme pacifiste est rarement créateur d'ordre. M. Taft, gouverneur français au temps du « bloc, » aurait-il pacifié les Philippines? C'est douteux. On lui aurait bien vite rappelé les « droits de l'homme, » s'il avait prétendu traiter comme des brigands les insurgés capturés et les mettre sous clef pour leur épargner la récidive. M. Taft fit cela et on le laissa faire. Comme on l'a dit (1), cette méthode n'avait rien à voir avec l'*habeas corpus ;* mais les Philippins eux-mêmes en ont bénéficié, car, à la fin de 1903, l'ordre régnait. Les rebelles de la veille avaient été remis en liberté et ne bougeaient plus. On avait en même temps expulsé avec rigueur tous les citoyens américains suspects. L'archipel était pacifié et les Philippins mûrs pour l'apprentissage, — prudent et contrôlé, — du *self government.*

M. Taft, en effet, rude dans la répression, n'oubliait pas ses promesses. Couvert par M. Roosevelt, qui laissait le Congrès crier et les démocrates se déchaîner, il travaillait pour l'avenir. Ici encore sa politique fut d'un parfait réalisme, sans hâte téméraire, sans illusions. « Il n'y a pas d'espoir, écrivait-il dans l'*Outlook*, de voir les Philippins chrétiens capables de se gouverner eux-mêmes avant deux générations. Dix pour cent parlent l'espagnol. Le reste est d'une ignorance absolue, superstitieuse, facile à mener et à duper... Il serait périlleux de fixer d'avance la date où la pleine indépendance pourra être accordée. » En

(1) René Pinon, *la Lutte pour le Pacifique.*

attendant, on dosera aux indigènes la liberté ; on les admettra dans les municipalités, dans les cours de justice, même dans la commission exécutive que préside le gouverneur et qui participe à son pouvoir. Au besoin même, on essaiera d'une assemblée, avec des conditions de capacité et de cens à la base du droit électoral. Ces élections ont eu lieu en juillet 1907 et M. Taft est allé, le 15 octobre suivant, présider l'ouverture de la session. Les Philippines, à ce moment, étaient encore de sa compétence, mais non plus au même titre. En 1904, il avait en effet quitté Manille pour devenir ministre de la Guerre : or l'administration de l'archipel est rattachée au *War department*. De toutes ses attributions, c'était peut-être, pour lui, la préférée : « C'est là qu'est mon cœur, » me disait-il en février dernier, en me parlant de ces Philippins pour qui il fut messager de paix et qui, en leur jargon, l'appellent toujours *Sancto Taft*.

A la Guerre, M. Taft n'avait pas à innover : car il avait été précédé par un homme de premier plan, M. Root, qui avait tracé la route à suivre. M. Roosevelt avait arraché le grand avocat à ses dossiers au lendemain de la guerre espagnole. Il lui avait dit :

— J'ai besoin de vous pour réorganiser l'armée.

M. Root s'était mis à l'œuvre. Et, en moins de cinq ans, il avait créé les cadres indispensables, notamment cet état-major général, que la marine américaine, en ce moment même, se plaint amèrement de ne point posséder. M. Taft continua. Au cours d'un séjour de quelques semaines à Washington, je n'ai entendu dire que du bien de son administration. Pendant ses quatre ans de Philippines, il s'était habitué d'ailleurs à collaborer avec les militaires et cette collaboration n'a pas cessé d'être cordiale. Quand, au sortir du bureau, le ministre se promenait à cheval, c'est d'ordinaire avec son chef d'état-major, le général J. Franklin Bell, qu'on le rencontrait. Aussi bien, l'administration militaire, depuis 1904, n'a pas exclusivement absorbé M. Taft. Le ministère de la Guerre américain a une compétence plus vaste que le nôtre ; on a vu qu'il s'occupait des colonies ; il s'occupe également de diverses questions qui ressortissent chez nous aux Travaux publics. De plus, grand ami du président, rompu aux besognes délicates, M. Taft a été le Maître Jacques de la politique américaine. On s'est servi de lui comme « colonial » et aussi comme négociateur. On l'a envoyé partout où surgissaient des difficultés, à Rome, à Panama, à

Cuba, à Tokio. On lui a confié l'intérim des Affaires étrangères pendant l'absence de M. Hay, puis de M. Root. Le voici candidat à la présidence. Il aura passé par tous les échelons, occupé toutes les fonctions, connu tous les points de vue, avant, — s'il est élu, — de concentrer en ses mains les formidables pouvoirs dont l'hôte de la Maison Blanche est le détenteur légal.

C'est encore aux Philippines qu'il doit d'être devenu diplomate ou plutôt, car on naît tel, d'avoir pu prouver qu'il l'était. La conquête et la pacification n'étaient point, si malaisées qu'elles fussent, les tâches les plus difficiles qu'imposassent les circonstances à l'activité du gouverneur. Convertis au catholicisme par les missionnaires espagnols, les Philippins étaient, en réalité, devenus les sujets des moines. Ceux-ci détenaient non seulement l'autorité, mais encore la propriété; et quels que fussent les services historiques rendus par eux à l'archipel, — services que M. Taft est le premier à reconnaître, — il arrivait qu'ils abusassent de leur pouvoir et provoquassent des colères, dont l'insurrection de 1896 a été la manifestation. Les Américains devaient compter avec eux et, en se substituant aux Espagnols, résoudre, suivant le droit de l'Union, des questions qui ne se posaient pas sous le régime antérieur. Il était indispensable, dans l'intérêt de l'ordre public, d'éliminer la plupart des moines espagnols, et impossible de les remplacer, faute de recrutement et de préparation, par des Philippins ou des Américains. Pour trancher le litige, un seul pouvoir était compétent, le Saint-Siège. Les États-Unis, pays de séparation, ne pensèrent point que la laïcité leur interdît de négocier avec la Curie. Et M. Taft partit pour Rome (mai 1902).

On aime à se figurer la rencontre de ce Yankee massif et net avec les prélats romains aux subtilités infinies. On s'entendit, en tout cas, le mieux du monde. Le gouverneur des Philippines avait avec lui un collaborateur excellent, Mgr O'Gorman, évêque de Sioux-Falls, ami d'enfance de Mgr Ireland, l'un des plus remarquables d'entre les prélats catholiques qu'il m'a été donné de connaître outre-mer. Léon XIII, qui vivait encore, fit, selon sa coutume, ce qui dépendait de lui pour ménager l'accord avec le pouvoir civil. Il comprit la nécessité politique dont les Américains s'inspiraient. Il consentit au rachat par l'État des terres monastiques, au remplacement des moines espagnols, là où il serait nécessaire, par des religieux d'autre nationalité.

M. Taft avait gagné la première manche. Il perdit la seconde, une fois rentré à Manille, avec Mgr Chapelle, archevêque de la Nouvelle-Orléans et délégué apostolique, qui ne put s'accorder avec lui. La « belle » lui resta. Car, Mgr Guidi ayant succédé à Mgr Chapelle, l'entente finit par s'établir : rachat des terres pour 35 millions de francs, disparition progressive des congréganistes espagnols. Pour un début, et un début au Vatican, le négociateur américain n'avait rien à regretter : il avait conquis ses éperons.

Depuis lors, M. Taft a eu d'autres occasions de faire de la diplomatie. En octobre 1904, M. Roosevelt l'a envoyé à Panama pour rassurer la nouvelle république sur les intentions des États-Unis. En septembre 1906, il l'a envoyé à Cuba, pour y présider au rétablissement de l'ordre. N'ayant pas réussi à mettre d'accord le président Palma et ses adversaires, M. Taft a proclamé un gouvernement provisoire, qui, depuis lors, a fonctionné sans trouble. Déjà au mois d'avril 1905, M. Roosevelt, partant pour une tournée de chasses au moment des incidens de Saint-Domingue, avait confié à M. Taft l'intérim du secrétariat d'État, dont le titulaire était alors le regretté John Hay, et il avait dit :

— J'ai laissé Taft solidement assis sur le couvercle, gardant le *statu quo* à Saint-Domingue et maintenant partout ailleurs les choses dans la bonne voie. Quant à moi, je m'en vais me reposer sous le ciel bleu de Dieu.

A Cuba, M. Taft tint « le couvercle » aussi solidement qu'à Saint-Domingue et, opportuniste comme à Manille, il déclara qu'il continuerait aussi longtemps qu'il le faudrait « pour restaurer l'ordre, la paix et la confiance, et pour faire les élections. » En trois semaines, il avait organisé un état de choses transitoire, « une paix de sa fabrication, » qui a duré et dont la direction a été confiée, depuis, à M. Charles E. Magoon. En avril 1907, M. Taft disait : « Après qu'un recensement aura été fait, des élections municipales et probablement provinciales auront lieu. Ces élections permettront d'expérimenter les nouvelles lois électorales. Les élections générales pour un président, un vice-président et les membres du Congrès se feront plus tard. » La méthode, comme on voit, restait la même, et, pour résoudre les questions, M. Taft commençait par les sérier.

A-t-il résolu la question japonaise? Il serait téméraire de l'affirmer. Du moins, il a contribué à l'apaiser. M. Taft est allé

trois fois au Japon et ses propos respirent la sympathie pour le peuple japonais. Ses premiers voyages, en 1903 et 1905, furent des voyages de tourisme. C'est au cours du second que se scellèrent les fiançailles de miss Alice Roosevelt avec M. Nicolas Longworth. Le secrétaire de la Guerre et Mme Taft chaperonnaient une joyeuse caravane d'officiers, de parlementaires et de jeunes filles. Tokio, Séoul, les Philippines furent les principales étapes de cette tournée, au cours de laquelle le sultan de Jolo sollicita la main de la « princesse Alice. » Le dernier voyage de M. Taft eut lieu à une heure de crise, ou du moins de difficultés. Depuis l'automne de 1906, la question des écoles d'abord, ensuite celle de l'immigration avaient donné lieu, entre Washington et Tokio, à des négociations qui, pour rester courtoises, n'en étaient pas moins délicates. La décision du président d'envoyer dans le Pacifique toute l'escadre de l'Atlantique avait provoqué quelque émotion. M. Taft, qui était, à l'automne de 1907, retourné aux Philippines, décida, de concert avec M. Roosevelt, d'aller rendre visite ensuite à ses amis japonais. « Je connais, me disait-il à son retour, presque tous les hommes d'État qui entourent le mikado. Je suis sûr de leurs sentimens pacifiques : ils sont, autant que nous, résolus à ne pas permettre la naissance d'un conflit entre les deux pays. »

Ce solide optimisme, qui, si justifié soit-il par les sentimens réciproques, ne tient peut-être pas des faits un compte suffisant, anima les discours de M. Taft à ses hôtes : « Il n'y a eu, disait-il, qu'un tout petit nuage sur notre amitié de cinquante ans. Mais le plus grand tremblement de terre du siècle lui-même ne pourrait ébranler cette amitié. Les événemens de San Francisco peuvent recevoir et recevront de la diplomatie une solution honorable. Une guerre entre les États-Unis et le Japon serait un attentat contre la civilisation. Aucun des deux peuples ne la désire. Les deux gouvernemens feront l'impossible pour l'empêcher. » Respectueusement salué par la foule, abondamment photographié et questionné par les reporters, courtoisement accueilli par les ministres et, à deux reprises, par le mikado, M. Taft ne négocia, ni ne traita. Mais il prépara les esprits à des négociations amicales et, par la détente, les achemina à l'entente. Il revint par Shanghaï, Pétersbourg et Berlin, regrettant que les devoirs de sa charge ne lui laissassent point le temps de faire, comme il le souhaitait, un séjour à Paris.

En s'embarquant à Hambourg pour New York, le ministre de la Guerre « et de la paix, » comme il aimait à se qualifier, n'allait pas vers une vie de loisir. A diverses reprises déjà, M. Roosevelt avait annoncé sa résolution de ne pas être candidat pour un troisième terme. Au début de décembre 1907, le président disait à un de ses amis : « Je ne puis rester au delà de ma période présidentielle actuelle. Je suis reconnaissant au peuple américain de ses sentimens. Mais un autre que moi doit poursuivre ma tâche. » Cet autre, que M. Roosevelt ne nommait pas, c'était M. Taft, le collaborateur fidèle, expérimenté, actif, que, depuis le début de son mandat, il avait utilisé sur tant de terrains divers. Ainsi se développait la carrière du magistrat de Cincinnati, devenu gouverneur et ministre. Après son tour du monde, la campagne présidentielle l'attendait. Il faut avoir vécu aux États-Unis pour concevoir ce qu'une candidature de cette sorte impose, à qui l'accepte, de soucis et de fatigues. Nos candidats français se plaignent d'avoir à visiter les communes de leur circonscription. Ici, la circonscription, c'est le territoire de l'Union, avec ses 9 millions de kilomètres carrés et ses 80 millions d'habitans. La campagne, c'est huit mois de chemin de fer, huit mois de discours. J'ai, à deux reprises, rencontré M. Taft dans l'exercice de sa fonction de candidat. La première fois c'était à Boston, à l'Union Club. Il était arrivé dans la nuit; il avait exposé son programme le matin; et, à une heure, il repartait pour Springfield où il devait, de nouveau, parler. La seconde fois, c'était au ministère de la Guerre où, le plus sérieusement du monde, il serrait la main à une bande d'écoliers qui, de passage à Washington, avaient désiré le connaître. M. Taft est robuste. Ses traits révélaient pourtant quelque fatigue. Regrettait-il alors d'avoir, quatre ans auparavant, refusé le poste tranquille et honoré de juge à la Cour suprême?

Pendant la première partie de la campagne, c'est aux hommes de son parti que M. Taft a eu surtout affaire. La grande majorité des républicains reconnaissaient ses mérites, mais en janvier, beaucoup doutaient de son succès.

— Ce serait le meilleur des présidens, me disait ironiquement un de mes amis : et c'est cela qui m'inquiète pour lui.

M. Taft avait des adversaires de deux sortes. Les uns, qui sont la droite du parti républicain, lui reprochaient d'être « l'homme de Roosevelt. » On sait les haines que le président

sortant a provoquées dans les milieux financiers de New-York. Les chefs des trusts s'offusquaient de voir qu'en soutenant publiquement la candidature de M. Taft, M. Roosevelt prétendait se survivre à lui-même et désigner son successeur. Comme je demandais un jour au ministre de la Guerre quelle serait sa politique financière, il me répondit : « Je suis d'accord sur tout avec le président. Si je suis élu, ma politique sera absolument la même que la sienne. J'approuve cette politique comme homme. Je l'approuverais aussi comme président. » En janvier, on lui reprochait ce langage. Quelques semaines plus tard, je constatai que les sentimens des financiers à l'égard de M. Taft s'étaient modifiés. Ils affectaient de rendre hommage à sa modération, à ses qualités juridiques, à son tempérament de magistrat. Le « juge » Taft leur inspirait confiance. Certains disaient carrément : « Nous sommes sûrs de lui. » Les financiers d'outre-mer aiment à parler ainsi. Ils étaient sûrs aussi de M. Roosevelt... M. Roosevelt leur a échappé. Il est probable que, si M. Taft est élu, tout en donnant à son action une forme plus apaisée que son prédécesseur, il s'inspirera des mêmes idées que lui. Quelque part que Wall-Street ait prise au prodigieux essor des États-Unis, il n'en existe pas moins actuellement en Amérique un désaccord frappant entre le caractère des affaires et la législation qui les régit. Les affaires sont « nationales, » les lois sont « particulières. » Comme le ministre du Commerce, M. Oscar Straus, l'a souvent expliqué dans ses discours et dans ses rapports, il est nécessaire de contrôler dans une forme nationale, c'est-à-dire par des lois fédérales, les sociétés dont l'activité et l'extension sont également fédérales. A cet égard, M. Taft est d'accord avec M. Roosevelt; et la majorité de l'opinion approuve le sentiment que le ministre de la Guerre exprimait dès 1895 devant l'association américaine du barreau de Détroit.

Aux adversaires de droite s'ajoutaient les adversaires de gauche. Au cours de sa carrière judiciaire, M. Taft a rendu des arrêts qu'on lui reproche. Ces arrêts ont eu pour résultat de prévenir les abus du droit de grève, de coalition, de boycott. Cette question est une de celles sur lesquelles le ministre de la Guerre a été le plus fréquemment appelé à s'expliquer. « Les ouvriers, disait-il récemment à un de nos compatriotes, M. Philippe Millet, ont le droit incontestable de refuser leur travail et de se coaliser pour la défense de leurs intérêts, mais il ne s'en-

suit pas que toute coalition soit légitime. Si une grève se fait en vue d'un but illégal ou par des moyens illégaux, elle est condamnable. Tel est le cas, lorsque des employés d'une Compagnie de chemin de fer veulent imposer leur boycott aux autres compagnies, lorsqu'ils violent les lois du commerce fédéral, ou même simplement lorsqu'ils emploient la violence matérielle. Il en est du droit de coalition comme des autres. Prenez celui de propriété ; mon argent est bien à moi, et pourtant si je m'en sers en vue d'une fin illégale, par exemple pour corrompre un fonctionnaire de l'État, je tombe sous le coup de la loi. Il n'y a pas de droit illimité, ni pour les patrons, ni pour les ouvriers. Voilà pourquoi, tout en reconnaissant que chaque homme a le droit de disposer de son travail comme il l'entend, je ne suis pas disposé à permettre qu'il en abuse. Une coalition est légitime ; une conspiration ne l'est pas. »

Sur ce point encore, M. Taft et M. Roosevelt tiennent un langage identique. « Je suis favorable aux ouvriers, me déclarait le président. Je fais mon possible en leur faveur. Mais pour que des réformes soient possibles, il faut d'abord que l'ordre soit assuré. Ordre et réformes ; pas de réformes sans ordre. » L'idée d'autorité est forte aux États-Unis. Et le socialisme anarchique de notre Confédération générale du travail y trouverait, en face de lui, l'énergique résistance des pouvoirs publics. Nulle crainte des réformes, mais un vif attachement à ce qui est la base des sociétés, au respect de la loi, voilà, pour M. Taft, comme pour beaucoup de ses amis, la règle de la politique. Certains meneurs ouvriers dénoncent cette règle comme un principe de réaction. Mais la masse ne s'en émeut point. Comme me le disait le sénateur Lodge, les Américains n'ont pas de goût pour le collectivisme et moins encore pour le désordre : ils sont, — ou ils deviennent, — traditionalistes et individualistes : deux vertus qu'on peut souhaiter à toutes les démocraties.

Malgré l'opposition des extrêmes, malgré la multiplicité des candidatures destinées à disperser les voix, M. Taft l'a triomphalement emporté à la Convention de Chicago. Il a donné sa démission de ministre de la Guerre, et, remplacé par le général Luke Wright, qui fut déjà son successeur aux Philippines, il s'est aussitôt consacré à la préparation de la campagne. La « plateforme » qu'il a acceptée n'implique aucun changement essen-

tiel : c'est le programme de M. Roosevelt. Revision des tarifs douaniers, sous réserve toutefois du principe protectionniste qui est maintenu ; amélioration du système militaire dans le sens du bill Aldrich-Vreeland récemment adopté par le Congrès ; législation des chemins de fer autorisant les combinaisons raisonnables sans comporter de risques de poursuites judiciaires ; augmentation de la marine ; application des lois contre les trusts aussi bien aux syndicats ouvriers qu'aux syndicats capitalistes ; affirmation de confiance dans les tribunaux fédéraux, tels en sont les principaux articles. « Je ne tiendrai pas compte, écrivait récemment M. Taft, dans le *Morning Post*, des critiques de ceux qui m'accusent de manquer d'originalité. » Rarement, la continuité politique aura été mieux assurée. La « manière » cependant pourra n'être pas la même.

En apprenant la désignation de M. Taft par la Convention de Chicago, M. Roosevelt a dit : « Le pays doit être félicité de ce choix. Je connais intimement M. Taft depuis de nombreuses années. J'ai la plus profonde estime pour lui. Nous avons toujours visé le même but, toujours eu le même idéal. Je ne crois pas qu'on trouve dans tout le pays un homme mieux qualifié pour occuper le poste de président. Il est non seulement courageux et désintéressé, mais il a, au plus haut degré, la connaissance des besoins de la nation et il jouit de l'estime de tous les citoyens. Il serait, au même degré que Lincoln, un président pour démocrates et cependant, à l'encontre de Lincoln, aucun soupçon de tendance démagogique, de penchant à faire appel à la haine des classes ne saurait l'effleurer. »

Quiconque a suivi l'honorable carrière de M. William Taft estimera qu'il mérite les éloges que M. Roosevelt lui prodigue avec une si chaleureuse sympathie. Du caractère et de la probité, de la santé morale et physique, une large expérience, une information personnelle et vaste, l'habitude des affaires et la pratique du pouvoir, le candidat républicain a tout cela. Et son parti, en le désignant, n'a fait que lui rendre justice.

*
* *

M. William Jennings Bryan, choisi comme candidat démocrate par la Convention de Denver, ne ressemble pas à M. Taft. Les deux hommes sont différens, les deux carrières aussi. M. Taft est un fonctionnaire ; jamais il n'a occupé de fonctions électives.

M. Bryan est un politicien ; il a été député ; il est, par-dessus tout, orateur de réunion publique, orateur entraînant, vibrant, puissant par la voix, l'action, le geste plus que par la dialectique, insouciant de toute objection qu'il n'a pas prévue, meneur de foules, séduisant pour les uns, décevant pour les autres, suivant qu'on aime ou qu'on n'aime pas ce genre d'esprit et ce genre d'éloquence.

Il est plus jeune que M. Taft de trois ans, étant né le 15 mars 1860. C'est à l'Union College of Law de Chicago qu'il a pris ses grades de droit. C'est à Jacksonville (Illinois) qu'il a débuté au barreau. Il ne s'y attarda pas d'ailleurs, et quelques années plus tard, on le retrouvait à Lincoln, dans le Nebraska. En 1890, cet État l'envoyait à la Chambre des représentans, à Washington : il avait trente ans. Six ans après, à trente-six ans, la Convention démocrate, réunie à Indianapolis, le désignait comme candidat démocrate à la présidence contre M. Mac Kinley, candidat des républicains. Il fut battu. En 1900, nouvelle candidature, nouvel échec. En 1904, les démocrates se détournèrent de M. Bryan et donnèrent leurs voix à M. Parker. Ils reviennent en 1908 à leur candidat d'il y a douze ans, et ils retrouvent en lui, sinon les mêmes idées, du moins un talent égal et une ardeur inlassée.

Le début de M. Bryan fut un coup d'éclat, sinon un coup de maître. En ce temps-là, l'Ouest des États-Unis, surtout agricole, manquait de capitaux et de bras. Il réclamait l'abaissement des tarifs, tandis que l'Est, industriel, exigeait une protection douanière. Des difficultés monétaires s'ajoutaient à la crise économique. M. Bryan crut trouver le remède qui ferait, en même temps que le bonheur des agriculteurs de l'Ouest, le succès des démocrates. Il réclama la libre frappe de l'argent. Les producteurs de ce métal et les gens de l'Ouest l'acclamèrent comme un sauveur. « Laisserons-nous, s'écriait-il, crucifier les États-Unis sur une croix d'or ? » L'or, pour M. Bryan, était la monnaie des ploutocrates ; l'argent, au contraire, était démocratique. Il fallait le réhabiliter, affirmer ainsi l'indépendance de l'Union à l'égard du reste du monde, vivre heureux chez soi avec le *free coinage*. Cette campagne, habile politiquement, présentait des dangers financiers que nul ne devait méconnaître. Comme me le disait un des hommes d'affaires les plus considérables de New-York, si elle eût abouti, la fortune américaine

aurait pris une valeur artificielle et changeante. Les capitaux étrangers se seraient écartés des États-Unis. C'eût été, à bref délai, une catastrophe générale. Soutenu par les gens de Wall Street, M. Mac Kinley fit triompher l'étalon d'or. L'argent succomba, M. Bryan aussi.

Sa défaite lui fit des loisirs, qu'il consacra à voyager. Il connaissait à fond les États-Unis et il n'est pas une de leurs villes, grandes ou petites, qu'il n'ait, paraît-il, visitée. Il résolut de voir le monde. Il alla tour à tour au Japon, en Corée, en Chine, aux Philippines, aux Indes, en Égypte, en Palestine, en Grèce, en Turquie, en Russie. On aperçut sa belle tête chauve de clergyman aux premières séances de la Douma. On le vit, après tant d'autres, faire un pèlerinage chez Tolstoï. Il assista à Drontheim au couronnement d'Haakon VII. Il visita l'Allemagne et l'Angleterre, prononçant des harangues pacifistes. Il vint à Paris. Mais c'était l'été et il n'assista qu'à une fin de session. Il fit une pointe en Espagne, reprit le bateau, rentra à New-York. Ses amis l'attendaient (30 août 1906) et lui firent une ovation, comme savent en faire des gens de l'Ouest, qui n'ont pas reculé devant quatre jours de chemin de fer. Les femmes lui jetaient des fleurs. Les hommes prenaient d'assaut sa voiture et se disputaient ses *shakehands*. Un meeting à Madison square lui fournissait, le soir même, l'occasion de s'expliquer. Quelle influence sa tournée mondiale avait-elle eue sur ses idées? Que pensait-il, après avoir vu, selon sa propre expression, onze pays et dix capitales, des affaires américaines?

Après ses deux échecs de 1896 et de 1900, M. Bryan n'avait pas perdu courage. Et, dans un manifeste de janvier 1904, il avait encore soutenu la frappe libre de l'argent. Cette obstination avait eu pour effet de faire écarter sa candidature par la Convention démocrate de Saint-Louis. Le juge Parker, la veille inconnu, lui avait été préféré. M. Bryan avait obtenu cependant qu'on ne parlât pas, dans la « plate-forme, » de la question monétaire. Ce silence lui sauvait la mise. Mais il avait compté sans M. Parker qui, en apprenant sa désignation, s'empressa de télégraphier qu'il était hostile au *free coinage*. La Convention, par 774 voix contre 171, lui répondit : « Les opinions que vous exposez dans votre télégramme ne sont nullement faites pour empêcher celui qui les soutient d'être désigné comme candidat. » C'était, en termes clairs, notifier à M. Bryan que la « planche » de la frappe

libre était définitivement abandonnée. Le grand tribun, quand le débat s'engagea sur l'adoption de ce texte, était au lit. La vie qu'on mène dans les *Nominating conventions* n'a rien à voir avec l'hygiène. Il avait pris une pneumonie. Dès qu'il sut de quoi il retournait, il bondit de son hôtel et, secoué de fièvre, il escalada la tribune pour protester. Son éloquence fut inutile. L'ordre du jour fut adopté et le télégramme partit. Le monométallisme l'emportait, M. Bryan restait seul.

Cet incident eut, semble-t-il, son importance. Car, depuis lors, M. Bryan n'a plus reparlé de la frappe libre ou, s'il en a reparlé, ce fut pour la « débarquer. » Sans doute, en 1904, il ne se priva pas, dans sa revue le *Commoner*, de dénoncer « les méthodes dissimulées et tortueuses » de ses amis. Il soutint néanmoins M. Parker en disant : « Malgré les fautes commises, le ticket démocrate représente la cause de la paix, de la raison, de l'arbitrage, contre la guerre, la force, la conquête, l'impérialisme incarnés en M. Roosevelt. » Au mois d'octobre, M. Parker lui exprima sa reconnaissance pour son dévoué concours, concours inutile d'ailleurs, car M. Roosevelt fut élu à une grande majorité. Et M. Bryan put s'offrir la satisfaction d'expliquer ce succès en disant à son parti : « Voilà où vous a conduits votre retour au conservatisme ! » Il ajoutait qu'il restait, plus que jamais, fidèle à ses idées, qu'il allait renouer son alliance avec les « populistes, » c'est-à-dire avec les élémens démocrates les plus avancés et qu'il ferait de la guerre aux trusts l'article capital de son programme.

Deux ans passèrent. Au mois de juin 1906, M. Bryan se trouvait à Berlin. Interrogé par un rédacteur du *Lokal Anzeiger*, il lui répondit : « Dans la prochaine campagne électorale, la grosse question sera celle des corporations et des trusts. Le peuple demande qu'on intervienne contre eux et que, par la voie légale, on mette un frein à leur puissance. Mes opinions, à cet égard, sont connues. Je suis avec l'opinion publique. Le bimétallisme ne jouera aucun rôle dans la prochaine élection présidentielle. Bien que ma conviction n'ait pas varié, la situation monétaire du monde a changé depuis 1896. Déjà, aux élections de 1900, la question de l'argent était secondaire. Elle le fut plus encore en 1904, bien qu'à ce moment M. Parker n'ait pas eu à se féliciter d'avoir si énergiquement défendu l'étalon d'or. »

Quelques semaines plus tard, dans son triomphal discours de Madison square, il n'essaya même pas de soutenir son ancienne chimère. Impôt sur le revenu, expropriation et exploitation par l'État des grandes lignes nationales de chemins de fer, arbitrage obligatoire dans tous les conflits économiques, revision du tarif douanier, guerre aux trusts et aux ploutocrates, abandon des Philippines, tels étaient les principaux articles de ce programme modifié. Il y joignait une attaque contre le Sénat « forteresse des pirates de l'argent, » un vœu en faveur de l'arbitrage international, une charge à fond contre les grosses fortunes. Il concluait qu'il rapportait de l'ancien monde un message de paix et que le sentiment pacifiste avait fait en Europe des progrès considérables.

Allégée du poids mort du bimétallisme, comment se présente la candidature de M. Bryan? Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a remarqué que les programmes des deux grands partis américains diffèrent de moins en moins l'un de l'autre. Jamais cette identité croissante n'a été plus visible qu'à présent. Écoutez M. Bryan. Il déclare que l'article essentiel de son programme, c'est la lutte contre les trusts et leurs abus. Mais, du fait de M. Roosevelt, voilà des mois que le parti républicain a placé cette lutte au premier rang de ses préoccupations. Il en est de même pour la plupart des autres articles. Or, les républicains, qui, depuis plusieurs années, tiennent le pouvoir, sont les *beati possidentes*. Ils peuvent dire aux électeurs : « Pourquoi nous préférer les démocrates, puisque nous faisons comme eux? » Il n'est pas jusqu'aux principes constitutifs des deux partis qui ne soient, dans cette controverse, en faveur des républicains. Quoi qu'on pense du fond du problème, il est clair que, pour agir utilement contre les trusts, il faut étendre et fortifier la législation fédérale, l'autorité fédérale. Or les démocrates, traditionnels défenseurs des droits des États, seront gênés, lorsqu'il s'agira d'approuver cette extension. Les républicains, au contraire, sont à leur aise pour l'accepter, puisqu'ils ont toujours soutenu la nécessité d'un pouvoir central bien armé. Quant à la politique militaire et à la politique extérieure, il suffit d'avoir passé quelques semaines aux États-Unis pour constater que M. Roosevelt a la majorité avec lui.

Manœuvrier supérieur, rompu à toutes les parades, M. Bryan a prévu le danger et pris l'offensive. A l'assemblée des démo-

crates du Nebraska, le 6 avril dernier, il a dénoncé avec vigueur la contrefaçon que les républicains présentent du programme démocratique :

— Les républicains, a-t-il dit, admettent le renforcement des lois contre les trusts. Mais ils ne fournissent pas le moyen de l'obtenir.

» Ils reconnaissent que la réforme du tarif est nécessaire. Mais ils tenaient le même langage naguère. Et cela n'a pas empêché le vote du tarif exorbitant actuellement existant.

» Pour la législation des chemins de fer, pour les relations entre le capital et le travail, même imprécision des solutions.

» Pour la crise financière elle-même, qui apporte un si éclatant démenti à la prétendue « prospérité républicaine, » qu'ont-ils fait?

» Ils ont laissé s'enfuir les financiers coupables et n'ont trouvé qu'un remède : faire soutenir le marché par le trésor public. Ils n'ont ni mis un frein à la spéculation, ni protégé les déposans.

» En applaudissant aux messages du président, ils se sont condamnés eux-mêmes : car tous les abus dénoncés par M. Roosevelt ont leur source dans la législation votée par les républicains ou encore dans l'absence, à eux imputable, de toute législation. »

Depuis que la Convention républicaine s'est réunie à Chicago, M. Bryan a accentué ses critiques. Dans un article du *Commoner*, intitulé : *En pleine retraite*, il a montré que la Convention ne va même pas aussi loin que M. Roosevelt, soit à propos des chemins de fer, soit à propos des impôts, soit à propos de la législation sociale. Sa thèse, c'est que jamais les républicains n'agiront contre les trusts sincèrement et efficacement. Comme M. Bourke Cockran, député démocrate de New York, il dirait volontiers que toutes les grandes réformes sont l'œuvre des démocrates et que les républicains sont mal venus à prétendre se charger d'une besogne qui ne répond ni à leur programme, ni à leur tempérament, ni à leurs habitudes. Très habilement, il utilise d'ailleurs les divisions que la politique du président sortant a provoquées dans les rangs républicains. « Nous avons été battus en 1896, s'écriait-il à Lincoln, parce que nous étions divisés. Aujourd'hui, le seul parti divisé, c'est celui que nous combattons. Nous le battrons comme il nous a battus. »

C'est là le secret de l'avenir. On peut noter cependant que le

vote émis par la Convention de Chicago et les débats de cette assemblée n'indiquent pas que le parti républicain soit aussi déchiré que le prétendent les démocrates. Des divisions d'ailleurs, il y en a partout. Beaucoup de démocrates riches n'aiment pas M. Bryan et résument leurs griefs contre lui en disant : « C'est un démagogue. » Sa campagne pour la frappe libre, bien qu'elle appartienne au passé, lui a fait grand tort. D'autre part, il exprime souvent des idées qui choquent. Quand il propose de réduire les trusts par une abolition des tarifs douaniers; quand il soutient que, pour les États-Unis, le meilleur moyen de se faire respecter, c'est de n'avoir pas de marine; quand il se défend d'être socialiste et envisage pourtant le rachat des chemins de fer, il éveille des inquiétudes que ses adversaires ne sont pas seuls à ressentir. Il a pour lui son prestige, son éloquence, sa popularité. Mais il paie en même temps la rançon de ses qualités et de ses défauts. Il a des admirateurs, mais il a aussi des détracteurs. Il a su reconquérir une situation que beaucoup croyaient à jamais compromise. Le conduira-t-elle à la Maison Blanche? Ceux qui l'affirment n'en savent rien et n'en peuvent rien savoir.

Dès maintenant, la campagne est commencée. Elle battra son plein au début de septembre. Les comités, partout formés, vont répandre à profusion les brochures de propagande. Les journaux vont quotidiennement soutenir les deux candidats. Les réunions publiques se succéderont. Les « parades, » énormes processions qui comptent parfois 60 000 personnes, parcourront les rues des grandes villes. On donnera et on prendra la cote, car le pari au candidat passionne plus encore que le pari aux courses. On se disputera avec une ardeur particulière les États douteux. On dépensera de l'argent, beaucoup d'argent. On s'enfiévrera de dialectique et de pronostics. Des deux parts, on déploiera le maximum d'effort et d'adresse, jusqu'au jour où le verdict souverain des électeurs aura donné, pour quatre ans, un chef à cette démocratie, la plus fortement organisée qui soit au monde pour la lutte électorale.

André Tardieu.

L'AUTOBIOGRAPHIE

D'UN

SANS-CULOTTE ALLEMAND

Magister F. Ch. Laukhards Leben und Schicksale, von ihm selbst beschrieben, nouvelle édition, publiée avec une introduction, un épilogue, et un portrait de Laukhard, par le Dr Victor Petersen, 2 vol. in-18, Stuttgart, 1908.

Parmi les innombrables « types » humains que la Révolution française a brusquement fait sortir de terre, sauf à prendre sur soi d'en supprimer une bonne part presque au lendemain de leur apparition; parmi cette foule pittoresque d'excentriques et d'aventuriers de tout âge, de tout pays, et de toute condition sociale, qui ont été appelés à jouer un rôle, essentiel ou simplement épisodique, dans le plus merveilleux mélodrame que le cours entier de l'histoire ait à nous offrir, je ne crois pas avoir jamais rencontré une figure à la fois aussi imprévue et aussi « représentative » que celle de ce Frédéric-Christian Laukhard, professeur d'université devenu soldat, dont un érudit allemand vient de nous restituer les singuliers *Souvenirs*. Et jamais non plus, aucun de ces comparses de la Révolution ne s'est révélé à nous avec autant de franchise ingénue et cynique, — encouragé par l'exemple de Rousseau à ne nous rien cacher de ses pensées ni de ses actions : sans compter qu'à la sincérité absolue du récit s'ajoute encore, chez celui-là, un remarquable talent de conteur et de portraitiste, qui fait pour nous, de son autobiographie, le plus savoureux des romans d'aventures, en même temps qu'un très sûr et très précieux témoignage historique.

C'est en 1792 et en 1795, à deux reprises successives, que Laukhard a publié d'abord, chez un éditeur de Halle, la relation détaillée des faits les plus notables de son extravagante carrière. La première partie de ses *Souvenirs*, toute consacrée à la description de son enfance et de ses longs séjours dans une demi-douzaine d'universités allemandes, a obtenu un certain succès de curiosité, justifié non seulement par le mérite propre du livre, mais aussi par le renom qu'avait momentanément procuré, à l'auteur, le bizarre coup de tête qui, un beau jour, quelques années auparavant, avait transformé ce savant professeur en un simple soldat de l'armée prussienne; tandis que la seconde partie, — traitant des campagnes où l'ex-professeur avait pris part, tour à tour, dans l'armée de la coalition allemande contre la France, dans l'armée française des Sans-Culottes, et puis encore dans l'armée, également française, des émigrés royalistes, — a passé presque inaperçue, au milieu de l'indifférence du public allemand de 1795 pour toute autre chose que ses soucis et ses craintes de l'heure présente. Après quoi ces volumes sont restés ignorés pendant plus d'un siècle, sans que, toutefois, les principaux *Dictionnaires de la Conversation* aient cessé d'accorder une brève mention à l'étrange personnage qui les avait écrits. Et l'on ne saurait trop remercier M. Victor Petersen de les avoir enfin tirés de l'oubli, en une édition abrégée et parfaitement mise au point, avec une intéressantes notice biographique, et, plus intéressant encore, un portrait gravé de l'auteur, où le grand front fuyant, la courbe aiguë du nez, l'expression ironique et sensuelle des lèvres, et tout l'ensemble saisissant de la physionomie, confirment à souhait l'image que les « confessions » de Laukhard nous fournissent de l'esprit et du caractère de ce savant, spirituel, et amusant coquin. C'est d'après cette réédition que je vais essayer d'analyser rapidement l'autobiographie de Laukhard, en m'arrêtant surtout aux passages qui concernent de plus près l'histoire de la Révolution: mais au reste il n'y a pas, d'un bout à l'autre des deux volumes que vient de nous donner M. Petersen, un seul chapitre qui n'abonde en anecdotes piquantes, en réflexions originales et souvent ingénieuses, en révélations « suggestives » sur l'une des âmes les plus complexes et les plus disparates qui, jamais, se soient étalées devant nous dans leur nudité.

I

Frédéric-Christian Laukhard est né, en 1758, dans une petite ville du Bas-Palatinat, Wendelsheim, où son père était pasteur luthérien. Mais cette profession, que le père de notre héros a d'ailleurs poursuivie jusqu'à sa mort au grand contentement de ses paroissiens, ne l'empêchait point de ne pas croire en Dieu, ni d'instruire ses fils à ne pas y croire, — tout en les destinant au sacerdoce, et en n'admettant pas même qu'ils pussent se choisir un autre métier que le sien.

Mon cher et excellent père, — nous raconte Laukhard, — différait sensiblement, sans chercher à en tirer gloire, de la plupart de messieurs les pasteurs protestans du Palatinat. Dans sa jeunesse, il s'était activement livré à l'étude, et avait surtout pratiqué avec enthousiasme les écrits de Wolff. Il m'a souvent avoué que les principes de la métaphysique de ce maître l'avaient amené, de bonne heure, à perdre toute foi dans les dogmes principaux de la théologie luthérienne. Plus tard, continuant à étudier et à réfléchir, contrairement à l'habitude du plus grand nombre de ses confrères, il avait soumis à l'examen tous les articles de son catéchisme, et les avait tous rejetés, comme inconciliables avec ses croyances philosophiques. Et enfin il était tombé sur les ouvrages du très hérétique Spinoza, qui avaient fait de lui un zélé panthéiste.

Cet « excellent » prêtre, à qui son fils reproche seulement d'avoir montré toujours beaucoup trop de tolérance à l'égard des catholiques, joignait à son incrédulité religieuse la passion de l'alchimie : si bien que, n'ayant pas le loisir de s'occuper avec suite de l'éducation de ses enfans, il s'était remis de ce soin à l'une de ses sœurs, bonne vieille demoiselle un peu sotte, qui, ayant elle-même un goût immodéré pour la boisson, a accoutumé son neveu, dès l'âge de dix ans, à s'enivrer de vin et d'eau-de-vie, — cependant qu'un garçon meunier et une jeune servante entreprenaient de l'initier à d'autres plaisirs, plus déplacés encore dans l'apprentissage moral d'un futur pasteur. Mais cette dépravation précoce, qui allait faire de Laukhard, pour tout le reste de sa vie, un mélange d'ivrogne et de coureur de filles, s'était, depuis l'enfance, accompagnée chez lui d'un très ardent désir de savoir, le poussant à dévorer tous les livres que le hasard lui jetait sous la main. Aussi ne tarda-t-il pas à profiter des leçons que, de temps à autre, il recevait de son père : leçons

qui portaient sur les sujets les plus variés, à l'unique exception du catéchisme, que le pasteur Laukhard non seulement s'interdisait d'enseigner, pour son compte, à son jeune élève, mais qu'il lui défendait d'étudier au collège voisin où il l'avait envoyé.

Frédéric Laukhard avait environ dix-huit ans lorsque, ayant achevé brillamment ses « humanités, » il est entré à cette université de Giessen qui a été la première des grandes écoles où devait s'écouler toute sa jeunesse. Malgré son ignorance du catéchisme, et une incrédulité beaucoup plus radicale, comme aussi plus bruyante et plus intolérante que celle même de son digne père, c'est dans la section de théologie qu'il s'est fait inscrire à Giessen, ainsi que, plus tard, à Heidelberg, à Iéna et à Halle : toujours estimé de ses maîtres pour son intelligence et la remarquable qualité de ses « dissertations, » tandis que ses camarades s'accordaient à admirer son expérience consommée de buveur, de joueur, d'organisateur de farces méchantes contre les bourgeois. Parfois, en vérité, il essayait d'abandonner cette vie universitaire pour aller remplir un emploi de pasteur, que les démarches assidues de son père avaient réussi à lui procurer; mais bientôt son ivrognerie, ses exploits galans, et l'intempérance trop ouverte de son « voltairianisme » le chassaient de la place péniblement acquise; sur quoi le jeune théologien s'empressait de retourner à sa chère existence d'étudiant, qu'il finit même, un jour, par échanger contre celle de professeur d'université, après avoir subi, avec un éclat mémorable, les épreuves de la « maîtrise en philosophie. »

A l'université de Halle, qui était alors l'une des plus peuplées et des plus renommées de toute l'Allemagne, le « maître » Laukhard occupait, dans les premiers mois de l'année 1783, une situation que maints de ses condisciples de naguère pouvaient justement lui envier. Ses cours d'hébreu, de grec, et d'histoire de l'Église lui attiraient un bon nombre d'élèves payans; ses travaux littéraires commençaient à répandre son nom dans le grand public; et l'un des personnages les plus en vue de la vieille cité universitaire, le docteur Semler, l'honorait expressément de son amitié. Ce docteur, — et pasteur, — Semler était lui-même, du reste, un exemple curieux de l'état d'anarchie où se trouvait plongée la théologie protestante de la seconde

moitié du XVIIIe siècle, sous l'influence de notre mouvement encyclopédiste : infiniment érudit, plus versé que personne de son temps dans toutes les matières de la philologie orientale et de l'exégèse, il enseignait une espèce de déisme chrétien, qui, tout en exaltant les principes moraux de l'Évangile, faisait profession de n'admettre, dans la religion, aucun élément de surnaturel ; avec cela un fort brave homme, modèle de désintéressement et de charité, et toujours prêt à excuser les « frasques » de son jeune ami en considération des sarcasmes, plus ou moins spirituels, dont celui-ci ne se lassait point d'accabler le catéchisme luthérien et ses défenseurs.

Mais ni ses conseils, ni le spectacle de ses propres vertus ne parvenaient, décidément, à prévaloir contre les habitudes, très peu « magistrales, » que Laukhard avait rapportées de ses longues années de séjour dans les cabarets, tripots, et autres mauvais lieux de Giessen et d'Heidelberg, — et puis aussi de Francfort, de Mayence, et de Strasbourg, où j'ai oublié d'ajouter que l'apprenti-théologien, en compagnie d'un gentilhomme bavarois et d'un jésuite défroqué, avait jadis promené sa double soif de vin et de « libre pensée. » Tantôt les graves professeurs de l'université de Halle avaient le chagrin d'apprendre que leur nouveau collègue venait d'être ramassé, ivre-mort, dans une rue d'Iéna ; ou bien le bruit courait que « maître » Laukhard s'était vu refuser, par le censeur de l'université, la permission de publier un roman où étaient outrageusement diffamés de notables et respectables habitans de la ville. Pour échapper aux remontrances paternelles du docteur Semler, Laukhard, que ce savant homme avait d'abord recueilli dans sa maison, était allé se loger dans une auberge des plus mal famées ; et les parens de plusieurs de ses élèves avaient, tout de suite, interdit à leurs enfans de continuer à prendre des leçons chez lui, ou même de continuer à suivre les cours publics d'un professeur qui semblait avoir pris à tâche de les scandaliser. Enfin c'était comme si son ancienne adresse même à éviter le remboursement de ses dettes se fût, à la longue, fatiguée et usée : car, de jour en jour, ses supérieurs hiérarchiques et son brave homme de père recevaient, en plus grande abondance, les réclamations irritées de ses créanciers. De telle façon que sa carrière professorale non seulement lui devenait sans cesse plus pénible, mais menaçait d'aboutir, très vite, à une catastrophe ; par où nous pouvons nous expli-

quer, au moins en partie, l'étrange et soudaine idée qui lui vint, sur la fin de l'année 1783, de renoncer pour toujours à cette carrière, et, moyennant une modeste prime de huit louis d'or, de s'engager, comme soldat, dans l'armée prussienne.

En vain ses collègues d'hier, ses parens, et même ses nouveaux chefs tâchèrent à le dissuader d'une résolution aussi singulière : le bruit de cette nouvelle équipée du joyeux « maître » Laukhard avait procuré à celui-ci un regain de popularité qui, sans doute, plus encore que tous les autres motifs, le décida à persister dans sa folle entreprise. Et peut-être, en somme, l'ex-professeur n'eut-il pas trop à regretter son changement de vie : car ses officiers le laissaient libre de la plus grande partie de son temps, ses créanciers n'avaient plus, désormais, aucune prise sur lui, et le jeune soldat, délivré de toutes ses préoccupations de la veille, pouvait maintenant tout à son aise, comme autrefois, partager ses loisirs entre la boisson et l'étude. En échange de ses cours de l'université, d'autres leçons lui apportaient de quoi suppléer à l'insuffisance de sa solde quotidienne; les éditeurs lui commandaient de petits travaux qui continuaient à étendre sa réputation d'écrivain; et, de toutes parts, lui arrivaient de précieux témoignages de curiosité et de sympathie. Quelquefois, seulement, il avait à s'éloigner de Halle, pour prendre part à des manœuvres : mais ces rares « corvées » ne lui déplaisaient point, étant pour lui une occasion d'approcher toute sorte de grands personnages à qui il ne manquait jamais de soutirer un thaler ou deux, en même temps qu'il s'amusait à observer leurs vices ou leurs ridicules. En 1790, une querelle ayant éclaté entre la Prusse et l'Autriche, son régiment reçut l'ordre de se rendre en Silésie : mais la paix se trouva conclue presque immédiatement, et le principal résultat de cette première campagne fut, pour Laukhard, de lui permettre d'explorer, longuement et complaisamment, tous les lieux de plaisir de Berlin, sur lesquels ses *Souvenirs* nous offrent une foule de descriptions et d'anecdotes des plus divertissantes, dans la naïve effronterie de leur réalisme. C'est aussi à Berlin que notre aventurier fit la connaissance du duc Frédéric de Brunswick, qui, ayant été informé de son histoire, lui demanda de lui communiquer quelques passages de son Journal intime : sur quoi Laukhard écrivit, en français, un *Extrait du Journal d'un mousquetaire*

prussien pendant la campagne de 1790, en y joignant une belle ode latine composée tout exprès à la gloire du jeune prince; et peut-être le « pourboire » que lui valut ce savant hommage ne fut-il pas sans contribuer à une « maladie assez grave » qui, quelques jours après, faillit empêcher Laukhard de repartir de Berlin avec son régiment.

Revenu à Halle, il réussit à se lier d'une étroite amitié avec un ancien moine franciscain nommé Bispink, qui, ayant été chargé naguère d'enseigner la philosophie dans un des couvens de son ordre, avait cru s'apercevoir de la fausseté des notions qu'il exposait à ses élèves, et, du même coup, s'était transformé en un féroce ennemi de tout dogme chrétien. Échappé de son couvent, il était venu ouvrir, à Halle, un commerce de librairie dont la spécialité était, surtout, la publication et la vente d'ouvrages anti-religieux : mais probablement la pornographie n'était pas, non plus, pour déplaire à l'ex-franciscain, car ce fut lui qui, en 1791, commanda à son ami Laukhard la première série de ses *Souvenirs*, employée principalement au récit de ses exploits amoureux aussi bien dans sa bourgade natale que dans les diverses cités universitaires où il avait vécu. L'ouvrage, comme je l'ai dit déjà, parut, avec un succès remarquable, en 1792, — vers le même temps où l'auteur se voyait obligé de quitter définitivement sa tranquille et commode garnison de Halle, pour commencer, sur le champ de bataille de Valmy et devant la place forte de Landau, la seconde série de ses aventures.

II

Parti de Halle le 15 juin, le régiment de Laukhard arriva, le 9 juillet, à Coblence, où s'était amassée la foule bruyante et oisive des émigrés français. Le général prussien avait défendu à ses hommes de fréquenter ces étrangers, par crainte que ceux-ci ne les décidassent à déserter pour passer dans leurs troupes, comme y avaient passé, déjà, nombre de soldats d'autres régimens : mais Laukhard, dès le premier jour, se fit un devoir de ne point tenir compte de cette prescription, trop heureux de pouvoir étaler tout ensemble, dans les cafés élégans que remplissaient les émigrés, sa connaissance de la langue française et sa lucrative maîtrise à tous les jeux de cartes. Sous les descriptions qu'il nous fait de la pourriture morale produite, à Coblence et

dans les environs, par le séjour des émigrés, nous devinons qu'il n'a pas manqué de retirer lui-même, de ce séjour, un très vif plaisir et quelque profit. Aussi bien ne nous cache-t-il pas que c'est expressément de la bouche des « demoiselles » de Coblence qu'il a appris ce qu'il nous révèle de leur dépravation. Et son accent de vertueuse amertume ne nous empêche pas de comprendre qu'il aurait, bien volontiers, prolongé indéfiniment son étude de la vantardise, de la prodigalité, et de l'infatigable « galanterie » des émigrés, au lieu de se remettre en marche, avec l'armée coalisée, vers Trèves, le Luxembourg, et la frontière de France.

Jamais, dit-il, je n'oublierai le jour où, pour la première fois, nous avons posé le pied sur le sol français. Le matin, au sortir du campement, le temps était doux et bon ; mais, après une marche de deux milles, nous dûmes faire halte, pour laisser passer la cavalerie et l'artillerie ; et, pendant cet arrêt, une pluie effroyable s'abattit sur nous, froide et pénétrante, qui nous permettait à peine d'avancer. Enfin, nous rompîmes les rangs, de nouveau, et nous postâmes auprès d'un village appelé Brehain-la-Ville, à un bon mille déjà de la frontière allemande.

La pluie continuait de tomber, sans un moment d'interruption ; et comme le mauvais état de la route avait contraint les fourgons de bagages à ralentir leur marche, nous nous trouvâmes condamnés à une longue station en plein air, sous l'averse qui nous mouillait jusqu'aux os. C'est là qu'il aurait fallu entendre les jurons des officiers et soldats !

Au bout d'une heure environ, on nous commanda d'aller chercher du bois et de la paille au village voisin, pendant que d'autres s'occuperaient de rapporter du fourrage pour les chevaux. Ce dernier travail s'accomplit naturellement, comme il se pratique toujours en pays ennemi : nos hommes coupèrent, arrachèrent tout le blé des champs ; quelques instans leur suffirent pour transformer en un désert une plaine dont huit ou dix villages s'étaient attendus à tirer leur nourriture durant toute une année. Et plus horribles encore furent les scènes qui se passèrent dans les villages. Le plus proche de notre campement était le susdit Brehain, un beau grand bourg où avait, naguère, résidé un « bailli du Roi. » C'est là que je me rendis en courant, pour me réchauffer, avec beaucoup d'autres soldats, sous prétexte de nous approvisionner de bois et de paille. Mais, avant de s'occuper de cet approvisionnement, la plupart de mes compagnons explorèrent les maisons, et en emportèrent tout ce qu'ils pouvaient y découvrir de facile à prendre : du linge, des vêtemens, des vivres, et bien d'autres choses, soit pour s'en servir eux-mêmes ou pour les revendre.

Les hommes de ces villages s'étaient tous éloignés, en ne laissant que leurs femmes, peut-être parce qu'ils croyaient que celles-ci auraient plus de chances d'émouvoir la compassion des envahisseurs. Mais le rude soldat n'a pas beaucoup d'égards pour le beau sexe, d'une façon générale, et surtout en pays ennemi...

Enfin, à la nuit tombante, nous vîmes arriver nos bagages. Précipitamment nous dressâmes nos tentes, et nous étendîmes sur des lits de paille, affreusement trempés et tout couverts de boue. La nuit, les soldats désignés pour monter la garde autour du camp abandonnèrent leurs postes pour aller, de nouveau, piller les villages voisins.

Le 20 août, le duc de Brunswick, qui commandait l'armée d'invasion avec le roi de Prusse, s'approcha des remparts de la place de Longwy, en compagnie d'une petite escorte, et somma la garnison de se rendre sans combat. Le commandant de la place hésitait d'abord à lui obéir, connaissant la solidité des vieux murs de Vauban, et croyant pouvoir compter sur des secours prochains. Mais les bourgeois de Longwy, au premier coup de feu qu'ils entendirent, l'obligèrent à capituler, dans leur désir de conserver leurs maisons intactes : et ainsi le premier fait d'armes de Laukhard fut son entrée victorieuse dans cette petite cité lorraine. Cependant notre conteur-philosophe estime que la prise de Longwy et celle de Verdun « ont eu les conséquences les plus désastreuses pour l'armée allemande : car si les Français s'étaient montrés plus résistans, et avaient donné plus de travail à leurs adversaires, ceux-ci n'auraient point avancé sur le sol ennemi aussi loin qu'ils l'ont fait, ou bien, en tout cas, auraient pris plus de précautions pour assurer leur défense. »

A Longwy, du moins, Laukhard eut l'occasion de s'assurer lui-même contre les privations à venir. Le duc de Brunswick, en effet, « ayant trouvé les magasins de la place parfaitement approvisionnés, » fit distribuer à ses hommes de solides rations « de tabac, d'eau-de-vie, de lard, de viande salée, etc. » Mais les rations auraient été beaucoup plus abondantes si les officiers chargés de les répartir ne s'étaient pas avisés de garder pour eux toute sorte d'objets, ou de les revendre à des brocanteurs ; et Laukhard se plaint fort, en particulier, de n'avoir pas reçu une seule des nombreuses paires de bas que « l'excellent duc » avait ordonné de distribuer aux soldats.

Après un repos d'une dizaine de jours à Longwy, l'armée allemande vint assiéger Verdun, où les habitans, de même que ceux de Longwy, ne tardèrent pas à capituler, malgré l'héroïque opposition du commandant Beaurepaire. Là encore, les magasins étaient largement pourvus ; et Laukhard, instruit par son expérience de Longwy, où des scrupules de probité et de discipline l'avaient retenu de s'attribuer, soi-même, toute sa

part de butin, ne se fit pas faute d'emporter tout ce qui lui tombait sous les doigts. « Souvent, nous dit-il, j'ai régalé de vin et d'eau-de-vie mes compagnons de tente; et, un jour, je me suis emparé d'un magnifique manteau d'officier, tout neuf, que j'ai vendu à un lieutenant pour quatorze thalers, bien que les galons d'or, à eux seuls, valussent davantage. Si je ne prends pas l'objet, un autre le prendra : ce raisonnement était, désormais, devenu pour moi une règle de conduite à peu près constante. »

Sous une pluie lugubre, les troupes prussiennes sortirent de Verdun, pour marcher à la rencontre de l'ennemi. On avait dû laisser derrière soi une partie des vivres, faute de chevaux et de fourgons pour les transporter; et la marche était si lente sur les routes boueuses, que Laukhard, avec sa franchise ordinaire, reconnaît que c'est seulement sa fatigue et son manque de forces qui l'ont empêché de « passer du côté des Français, » dès ce moment-là. Le tableau qu'il nous fait de cette marche de son armée, jusqu'au jour de la bataille de Valmy, ne ressemble guère à celui que nous en a laissé l'auteur de *Werther* et de *Faust*, qui prenait part à la même campagne dans l'entourage immédiat du roi de Prusse et d'autres princes allemands : mais tous deux ont un accent de vérité qui nous force à tenir également compte de leur témoignage; et tandis que Gœthe, avec une élégance et une justesse d'expression merveilleuses, nous décrit les apprêts du combat tels qu'il les voyait de la tente des chefs, il ne nous déplaît pas que Laukhard vienne nous révéler le point de vue des soldats, nous les représentant affamés et fourbus, toujours prompts à s'irriter des ordres de leurs officiers, et ne sachant pas trop s'ils doivent détester ou admirer les « patriotes » qu'ils vont avoir à combattre, mais conservant, sous tout cela, une vénération superstitieuse à l'égard de ce roi et de ces princes que quelques-uns d'entre eux croient, très sérieusement, être invulnérables, — ce qui est, au reste, l'une des croyances que leur compagnon et historien Laukhard a le plus de peine à leur pardonner, en sa double qualité d'ancien professeur et de « philosophe. »

Quant au détail des opérations militaires de Valmy, Laukhard ne nous en apprend presque rien, son régiment n'ayant eu, pour ainsi dire, qu'à recevoir, de très loin, quelques coups de canon égarés. Lui-même, cependant, malgré son mépris pour les folles idées des autres soldats, ne nous cache pas qu'il s'est

« grandement réjoui » de voir avec quel courage le roi de Prusse, escorté de cinq ou six généraux, s'est placé dans un endroit des plus exposés, où les boulets ennemis s'abattaient sans cesse. Mais il est tout prêt à affirmer, d'autre part, que Dumouriez, « s'il avait voulu, aurait pu causer bien plus de dommages à l'armée allemande; » et il ajoute que telle était, aussi, l'opinion du roi de Prusse et du duc de Brunswick. Le fait est que, après « une canonnade réciproque d'environ quatre heures, » les vaincus commencèrent tranquillement leur retraite, pour la poursuivre durant de mortelles journées sous le vent et la pluie, affamés, épuisés, découragés, et avec la crainte constante d'être rejoints par ces terribles « Patriotes qu'ils n'étaient pas du tout impatiens de revoir. »

Je ne puis malheureusement songer à raconter ici, d'après les *Souvenirs* de Laukhard, les circonstances de cette retraite, non plus qu'à résumer les chapitres où notre personnage nous décrit son nouveau séjour à Longwy, son entrée dans Francfort repris aux Français, et toute la série de ses aventures pendant les mémorables hiver et printemps de 1793. Tout au plus vais-je tâcher d'extraire rapidement, de ces chapitres, deux ou trois petits traits caractéristiques.

A Francfort, le premier soin des habitans, après le départ de l'armée républicaine, avait été d'affirmer leur joie en effaçant toute trace de la récente domination française. « Dans les cafés, les marqueurs de billards, qui toujours jusqu'alors s'étaient servis de termes français, se mirent tout à coup à marquer en allemand; les *mamselles* résolurent de s'intituler *jeunes dames;* les mots *toilette*, *pique*, *cœur*, *carreau*, furent remplacés par des mots allemands, souvent improvisés... Les journalistes s'accordèrent unanimement à déclarer que c'était, seule, la peur de la guillotine qui les avait forcés à étouffer l'expression de leur patriotisme, en traitant de héros Custine et ses hommes. » Dans les villages des environs de Mayence, d'autre part, les paysans avouaient qu'ils avaient accueilli les envahisseurs avec enthousiasme : mais c'est parce qu'ils s'imaginaient que les Français, étant catholiques comme eux, venaient, sur l'ordre du Pape, pour contraindre les protestans à se convertir.

Lorsque arriva la nouvelle de l'exécution de Louis XVI, Laukhard, dans un cabaret de Hœchst, crut devoir en profiter pour

adresser à ses compagnons un long et pompeux discours où il comparait les procès des trois souverains qui avaient été mis à mort par leurs sujets, Agis de Lacédémone, Charles Ier d'Angleterre, et Louis Capet, en concluant à l'entière légitimité de la condamnation de ce dernier; et son discours était si savant, avec une éloquence si imprévue chez un soldat ivre, que l'orateur eut à le répéter, le lendemain, devant un groupe d'officiers, — ce qui lui procura un nouveau « pourboire, » accompagné, simplement, d'une exhortation à tempérer la ferveur expansive de son « libéralisme. »

Le 14 avril, le régiment vint collaborer au siège de Mayence. De l'endroit où ils étaient postés, Laukhard et ses camarades avaient souvent l'occasion de causer avec des soldats français, à travers un canal qui les séparait ; et ses *Souvenirs* nous fournissent un échantillon des étonnans dialogues qui s'engageaient là. « Écoute un peu, patriote du diable, — commençait, par exemple, un soldat prussien, — est-ce que tu vas bientôt monter à la guillotine ? — Et toi, maudit valet des tyrans, dis, est-ce que ton caporal va bientôt te rendre boiteux, à force de schlague ? — Chiens que vous êtes, vous avez assassiné votre roi; et il faudra que, pour votre peine, vous alliez tous en enfer ! — C'est-à-dire que, si vous n'étiez pas des idiots, vous infligeriez le même sort à tous les tyrans ! Et cette conduite ferait de vous des hommes, tandis que vous n'êtes que des animaux en servage, et méritez bien tous les coups de fouet que vous recevez ! »

Mais, ainsi que Laukhard nous le dit lui-même, les événemens, durant toute cette première partie de la campagne contre la France, l'ont condamné à ne jouer qu'un rôle de témoin ou de figurant; et ce n'est que vers la fin de septembre 1793 que sa situation a brusquement changé, rendant désormais son rôle personnel assez considérable pour lui permettre de modifier le ton de son récit, où il va pouvoir, nous annonce-t-il, « recommencer à parler surtout de ses propres actions. »

III

Le régiment dont il faisait partie était en train, depuis le 18 septembre, d'assiéger l'importante place forte de Landau, en Alsace. On savait que cette ville, au contraire de Longwy et de

Verdun, serait très difficile à prendre d'assaut : mais on espérait que le manque de vivres, tôt ou tard, obligerait les habitans à capituler. Et comme Laukhard, dans ses bavardages de cabaret, s'était vanté d'avoir eu jadis pour condisciple le représentant du peuple Dentzel, qui défendait Landau avec le général Laubadère, et d'être même un peu son parent, ses chefs résolurent de l'envoyer dans la place, sous prétexte de désertion, pour essayer de persuader, — ou, au besoin, de corrompre, — son cousin et ami. Tour à tour le colonel prince de Hohenlohe et le prince Louis de Prusse en personne entamèrent, avec notre homme, de longues et habiles conversations, le prenant à la fois par sa vanité, par son « pacifisme » philosophique, et par son amour des « pourboires : » si bien que l'ex-professeur, qui, du reste, était fatigué de sa vie de soldat, finit par accepter cette singulière et dangereuse mission.

Une nuit, trois dragons français en patrouille le recueillirent devant l'une des portes de Landau, et le conduisirent en présence du général Laubadère, à qui il déclara que ses principes républicains et son horreur de la tyrannie l'avaient contraint à abandonner l'armée prussienne. Le général le régala d'un verre de vin, lui demanda, sur la situation des troupes assiégeantes, divers renseignemens que Laukhard s'empressa de lui fournir avec sa franchise ordinaire, — déjà prêt à oublier les « pourboires » prussiens qui gonflaient ses poches ; — puis, après avoir vidé encore une bouteille de vin en l'honneur (et aux frais) de la République, le soi-disant déserteur fut amené au représentant, qu'il trouva attablé en compagnie d'une jeune et gentille demoiselle.

Cette aimable personne eut d'abord à me servir un verre de liqueur. Après quoi notre entretien roula sur les Prussiens, les universités de Halle, Iéna, et Giessen, le théologien « libre penseur » Bahrdt, dont Dentzel avait été, comme moi, l'admirateur passionné, la Révolution française, le siège, et cent autres sujets sérieux ou plaisans. Sur ces entrefaites, le général Laubadère vint nous rejoindre ; et Dentzel lui cria, dès qu'il l'aperçut : « Tenez, général, voici mon compatriote Laukhard, un *sacré gaillard* que je suis ravi d'avoir retrouvé ! Nous allons faire de lui un parfait citoyen ! »

Ce bon accueil du représentant eut, tout de suite, pour effet de me remettre en train, et le vin que j'avais bu me rendit si bavard que mes nouveaux compagnons se montrèrent enchantés de moi... Je restai à dîner chez Dentzel, où j'eus le plaisir de faire connaissance avec le général Delmas, un jeune homme plein de feu. La citoyenne Lutz, qui mangeait

avec nous, était la fille d'un riche boucher de Landau. Elle demeurait chez Dentzel, et l'aidait à passer le temps durant l'absence de sa femme, qu'il avait laissée à Paris ; mais je dois dire qu'elle n'était ni dure, ni d'un accès difficile, pour d'autres encore que son amant attitré. Celui-ci échangeait avec elle des plaisanteries très lestes, accompagnées de gros mots, à la façon du Palatinat. Nous parlions, naturellement, en français, car les deux généraux ne comprenaient pas un mot d'allemand. Et comme j'émettais souvent les anciennes expressions de « monsieur » et de « mademoiselle, » mes hôtes m'en réprimandèrent amicalement, m'avertissant que j'eusse désormais à appeler tout le monde « citoyen » et « citoyenne, » ainsi qu'à tutoyer tout le monde, y compris la Lutz, qui, de son côté, s'était mise aussitôt à me tutoyer.

Jamais je n'ai eu plus vivement conscience de ma dignité d'homme libre qu'à cette table où, humble soldat prussien, je me voyais assis entre un représentant de la puissante nation française et deux généraux de division... Dentzel m'invita à revenir bientôt, et, au moment où je prenais congé de lui, me promit de s'occuper de moi de toute manière. Je ne me doutais pas que cette réception amicale allait me conduire jusque sur les degrés de la guillotine.

Le fait est que les dispositions de Dentzel à l'égard du nouveau « citoyen » s'altérèrent absolument dès que celui-ci, deux ou trois jours plus tard, s'enhardit à lui avouer le véritable objet de sa désertion, et poussa même l'imprudence jusqu'à lui remettre un écrit du prince royal de Prusse, autorisant le soldat Laukhard à traiter et à négocier en son nom. Dentzel, qui, décidément, prenait au sérieux ses fonctions de représentant du peuple, ne parut pas tenté un seul instant par la perspective des avantages qu'on lui proposait : et ce ne fut qu'en souvenir de son ancienne amitié qu'il consentit à ne parler à personne des révélations de Laukhard, tout en menaçant le faux déserteur de divulguer l'écrit du prince de Prusse si jamais il risquait la moindre démarche pour servir, en quoi que ce fût, les intérêts de l'ennemi. Depuis lors, le pauvre Laukhard vécut dans une angoisse et une terreur perpétuelles ; et l'on imagine sans peine l'émotion qu'il dut ressentir lorsque, certain soir après, il reçut l'ordre de comparaître devant le général Laubadère, qui, le même jour, venait de décréter l'arrestation du représentant.

Par miracle, ce dernier se faisait, de l'honneur et du devoir « civiques, » une notion infiniment plus haute que celle qu'en avait son ancien condisciple en théologie. Emprisonné comme suspect d'avoir entretenu des relations avec les assiégeans, il s'interdit, jusqu'au bout, de mentionner son aventure avec Lau-

khard, dont le récit, tout en perdant ce dernier, aurait amplement suffi à le justifier lui-même. Et non seulement Laukhard n'eut pas à souffrir de cette arrestation de Dentzel : il a l'inconscience de nous rapporter que, pendant que son bienfaiteur attendait de passer en jugement, il réussit même, pour son compte, à s'insinuer dans les bonnes grâces du général Laubadère, — sans doute en continuant à le renseigner sur ce qu'il pouvait avoir connu des secrets de l'armée allemande.

Il y a d'ailleurs un passage de ses souvenirs qui nous fait voir, de la manière la plus significative, le bizarre mélange de sentimens contradictoires qu'avaient créé, dans cette âme de « drôle, » une sympathie instinctive pour les idées républicaines, une peur affolée d'être pris en faute, et la persistance d'un certain respect pour la discipline militaire, sinon pour une forme plus élevée de l'obligation morale. Un jour, pendant les dernières semaines du siège de Landau, les officiers français, aussi confians dans son « civisme » que l'avaient été naguère ses chefs allemands dans son loyalisme, lui ont demandé s'il n'accepterait pas de sortir de la place, pour tâcher d'informer de leur situation le commandant d'une armée de renfort. Le projet n'a pas abouti : mais Laukhard reconnaît qu'il a consenti très volontiers à se charger de cette nouvelle mission. Voici en quels termes il nous explique la conduite qu'il comptait tenir, si la chance lui avait permis d'échapper au voisinage, de plus en plus angoissant pour lui, de son trop honnête cousin le conventionnel :

Je puis affirmer solennellement au lecteur que j'avais, dans l'esprit, un double plan. En vérité, j'aurais tout essayé pour me glisser, sans être surpris, à travers les lignes prussiennes. Mais, au cas où ce bonheur ne m'aurait pas été donné, je me serais fait amener devant le général de Knobelsdorf, et lui aurais exposé l'insuccès de mes efforts pour obtenir la reddition de Landau. Et que si, au contraire, j'avais pu arriver librement jusqu'auprès des généraux français, je les aurais obligés envers moi en leur rendant compte, bien au juste, de l'état de la ville assiégée : ce qui m'aurait aidé à détruire d'avance tout soupçon pouvant être, ensuite, formé contre moi.

Cet « état de la ville assiégée, » dont Laukhard était prêt à rendre compte, suivant le cas, au général prussien ou au général français, il nous l'a décrit, dans son livre, avec une foule de détails instructifs qui font peut-être, des chapitres qu'ils rem-

plissent, la partie la plus précieuse de l'ouvrage entier, au point de vue proprement historique. Les péripéties de la rivalité haineuse du représentant Dentzel et du général Laubadère, la vie au jour le jour des assiégés, avec leur enthousiasme civique coupé parfois de brusques accès de découragement, l'état d'esprit des officiers et des soldats, leurs travaux et leurs plaisirs, la condition misérable de la nombreuse troupe des déserteurs, entassement hétéroclite des rebuts de toutes les nations, la décroissance continue des vivres et les scènes tragiques qui en résultaient : tout cela est évoqué sous nos yeux sans l'ombre d'exagération, ni, non plus, de réticence; et nous assistons d'heure en heure aux menus incidens d'un grand drame dont nous nous rappelons, d'autre part, que le dénouement va être d'une importance décisive pour le triomphe ou la défaite de l'idée révolutionnaire.

On sait ce qu'a été le dénouement du drame : le 28 décembre, la place de Landau s'est rouverte, débloquée par l'approche d'une armée de renfort; et l'armée allemande, après avoir vainement dépensé plus de trois mois à ce siège, a dû se retirer au delà du Rhin. Quant à « maître » Laukhard, la levée du siège lui a valu d'être transporté, en compagnie d'autres déserteurs, à Strasbourg, où notre homme s'est occupé aussitôt d'aller faire montre de ses opinions républicaines et anti-reli gieuses devant l'ex-capucin allemand Euloge Schneider, qui régnait alors sur toute l'Alsace. « Que désires-tu? — lui demanda ce personnage, attablé, lui aussi, en compagnie d'une « aimable mamselle. » — Je désire apprendre à connaître l'homme illustre qui, par le moyen de la philosophie, a écrasé la superstition; qui a renoncé à une profession inutile pour se mettre au service de l'humanité; et que l'Allemagne honore comme l'un de ses meilleurs poètes, et la France comme l'un de ses plus ardens républicains! — Ami, ce sont là des complimens. Je ne suis fier que d'une chose : de pouvoir servir la République! » Mais comme Laukhard lui déclarait, ensuite, qu'il venait de Halle, le capucin défroqué, oubliant sa modestie de la minute précédente, se fit longuement rapporter ce que disaient de lui les professeurs de cette ville, et de toutes les autres universités allemandes. Sa protection, d'ailleurs, ne procura pas d'autre avantage à son compatriote que de lui

permettre de circuler librement par les rues de Strasbourg : mais Laukhard n'en a pas moins conservé de lui un souvenir si excellent que, deux ans plus tard, revenu en Allemagne, il s'est obstinément refusé à tenir pour vraie aucune des accusations portées contre lui, — tout de même qu'il continuait à soupçonner une simple calomnie de la « réaction » dans le bruit public qui reprochait au « vaillant » Collot d'Herbois d'avoir été acteur.

C'est à Lyon, ou plutôt à « Commune-Affranchie, » qu'il eut l'occasion d'approcher ce dernier personnage, et même de travailler, quelque temps, sous ses ordres : car la tentation lui était venue, au sortir d'Alsace, de troquer la profession, trop peu lucrative, de déserteur allemand contre celle de soldat dans un bataillon de « l'Armée révolutionnaire. » L'échange avait été décidé dans un cabaret de Mâcon, où l'un des futurs compagnons d'armes de Laukhard l'avait enrôlé en lui faisant boire une bouteille de bourgogne « à la santé de la République. » Ce simple et rude héros lui avait dit : « Ainsi, tu te proposes d'aller à Lyon? Eh bien ! si tu veux, nous partirons ensemble après-demain ! Car un gaillard comme toi, f..., est fait tout exprès pour servir dans notre corps ! Et maintenant, avale-moi ça ! » L'ancien professeur avait « avalé ; » et, dès le lendemain, il avait revêtu le pittoresque uniforme des « sans-culottes. » Il nous raconte que, « sur le chemin entre Mâcon et Lyon, la petite troupe s'est arrêtée, au moins une demi-heure, dans tous les cabarets, où elle a bu sec, et n'a payé que très rarement. » Et il ajoute : « Ayant encore une bonne provision d'assignats, j'étais toujours enclin à payer ; mais les autres m'engageaient à n'en rien faire, attendu que tout le pays d'alentour était infesté d'aristocrates et d'amis des curés, qui devaient être déjà trop heureux qu'un brave sans-culotte se contentât de boire leur vin, sans leur tordre le cou par-dessus le marché. »

A Commune-Affranchie, la charge principale du bataillon où servait Laukhard consistait à former une escorte d'honneur autour de la guillotine. En vain l'ex-professeur de l'université de Halle, « maître en philosophie » et écrivain estimé, avait-il fait mine de vouloir se soustraire à cette tâche imprévue. « Un véritable ami des hommes doit prendre plaisir à voir couler le sang des aristocrates ! » lui avaient répondu ses chefs

aussi bien que ses camarades; et, en effet, lui-même avait fini par prendre, à ce spectacle, un certain plaisir. « Tout le monde, d'ailleurs, à Lyon, parlait de couper des têtes comme s'il s'agissait d'abattre des noix. Sans se donner la peine de faire aucune enquête, on estimait qu'il suffisait d'avoir été noble ou prêtre pour mériter d'être mis à mort. La guillotine ne pouvant pas opérer assez vite, on expédiait les condamnés à coups de fusil; et ceux qui ne mouraient pas sur-le-champ étaient achevés par les Sans-Culottes, au moyen du sabre et de la baïonnette. Mais toutes les exécutions accomplies à Lyon par la guillotine et la fusillade ne parvenaient pas, — il s'en fallait de beaucoup, — à satisfaire la fureur et le désir de vengeance de mes compagnons. Car ceux-ci avaient cru pouvoir compter sur le décret de la Convention aux termes duquel toute la ville devait être brûlée et livrée au pillage; et comme cet événement attendu ne se produisait pas, sans cesse leur indignation s'exprimait en murmures plus hauts. »

On conçoit aisément ce que dut être, et de quelle manière dut se traduire, la colère patriotique de ces justiciers lorsque, un mois environ après l'arrivée de Laukhard à Commune-Affranchie, ils apprirent que la Convention, bien loin de les autoriser à compléter l'anéantissement de la ville « aristocrate, » venait de décréter leur envoi à la frontière, pour y servir régulièrement. Du moins un très grand nombre d'entre eux se promirent-ils de rentrer « dans le civil, » le jour où aurait lieu cette incorporation; et, en attendant, ils s'offrirent encore un voyage tout semé de parties de plaisir. A Vienne, d'abord, les habitans de la ville, qui n'avaient point pris part à la révolte de Lyon, montrèrent peu de chaleur à les recevoir. « Les Sans-Culottes, campés dans une vaste prairie, sur la rive du Rhône, pestaient et juraient de toutes leurs forces, assurant qu'ils allaient massacrer tous ces maudits muscadins qui hésitaient à accueillir les braves vengeurs de la République. Leurs protestations étaient si bruyantes que le général Laporte fut forcé de se rendre auprès des bourgeois de Vienne, et de leur garantir que ses troupes, si on consentait à les loger, ne procéderaient à aucune exécution. Sur quoi les habitans se résignèrent à nous laisser entrer, et mirent à notre disposition un grand couvent vide. Mais leur retard avait exaspéré mes camarades, qui furent unanimes à déclarer qu'il était de leur devoir, f..., de procéder à

une enquête sur les opinions de ces b...-là! A cette fin, ils se répandirent aussitôt dans la ville, et explorèrent toutes les maisons, où, d'ailleurs, on les régala si largement de vin et d'eau-de-vie que la troupe entière était passablement dans les nuages quand elle se réunit au couvent, après cette active journée. Aussi entendis-je proclamer, depuis lors, que les habitans de la bonne ville de Vienne étaient d'honorables citoyens, d'excellens patriotes, et des b... de première qualité. »

Je regrette de ne pouvoir suivre notre sans-culotte dans les étapes successives de cette marche extraordinaire. A Grenoble, à Valence, à Montélimar, à Carpentras, partout les habitans épouvantés tâchaient à se conquérir une réputation de civisme, comme à Vienne, en gorgeant de boisson les « braves vengeurs de la République. » Et il en fut de même encore à Avignon, où Laukhard et sa troupe, logés au Palais des Papes, s'employèrent de leur mieux à détruire le peu qui restait des « merveilleuses peintures et des inscriptions célèbres que tous les récits de voyages avaient célébrées : » s'encourageant à cette tâche, qui paraît avoir un peu choqué l'ancien « humaniste, » par la pensée que « la suppression même des plus grands chefs-d'œuvre était un sacrifice nécessaire, si l'on voulait guérir radicalement les hommes des maux qu'avaient engendrés les tyrannies politique et religieuse. »

C'est à Avignon que Laukhard, sur le conseil d'un forgeron de ses amis, se retira de l'armée révolutionnaire pour s'inscrire, une fois de plus, sur la liste des déserteurs. A Lyon, dans un cabaret, une querelle qu'il eut avec le futur général Lassalle aboutit à un duel, qui valut à notre homme d'être grièvement blessé, mais lui permit ensuite, à Mâcon et à Dijon, de faire de longs et charmans séjours dans les hôpitaux, en qualité non seulement de malade, mais aussi d' « infirmier subalterne. » Il reconnaît que, parmi les diverses occupations que lui imposait ce métier nouveau, « l'administration des clystères et le transport des cadavres » lui déplaisaient à un très haut point; mais il était bien payé, bien logé et nourri, et avait le droit de prendre, « à la pharmacie de l'hôpital de Dijon, l'espèce et la quantité de tisane qu'il voulait, » — sans que j'aie besoin d'ajouter que le vieux vin de Bourgogne était, presque toujours, « l'espèce de tisane » dont il faisait choix. Il s'était lié avec les médecins, et avait même réussi à redevenir professeur : car des

officiers allemands, prisonniers de guerre à Dijon, lui avaient demandé de leur apprendre le français. Tout son récit de ces mois passés à Mâcon et à Dijon est rempli d'observations des plus précieuses pour l'histoire du régime de la Terreur en province. Mais lui-même allait avoir, bientôt, à découvrir les inconvéniens d'un régime dont la pratique, jusqu'alors, ne lui avait pas été moins agréable que les théories.

Pendant qu'il se régalait de « tisane, » à Dijon, l'idée extraordinaire lui avait passé en tête d'écrire au représentant Dentzel, pour lui demander un emploi à Paris. Dentzel se trouvait, à ce moment, en prison ; la lettre de son correspondant dijonnais, interceptée par le Comité de sûreté générale, eut pour résultat l'ordre d'emprisonner immédiatement le pauvre « infirmier subalterne. » Il y eut là, pour lui, de bien dures journées, et qui auraient sans doute été suivies d'un quart d'heure plus dur encore, — malgré l'indifférence acquise naguère, à Lyon, pour le spectacle de la guillotine, — si Dentzel n'avait pas héroïquement persisté à passer sous silence un certain détail de ses relations avec son co-accusé. Toujours est-il que, la crise de Thermidor ayant tout à coup relâché la rigueur de ses juges, Laukhard eut enfin l'immense satisfaction de se voir acquitté, sans autre dommage matériel que la perte simultanée de son emploi d'infirmier et de ses leçons.

Dans les derniers jours de décembre 1794, un décret de la Convention autorisa le renvoi de tous les déserteurs non-allemands; et Laukhard, s'étant aussitôt fabriqué un faux acte de baptême qui le représentait comme né dans la ville libre d'Altona, sortit de France avec plus d'empressement encore qu'il en avait mis à y pénétrer. Inutile de dire que les aventures ne lui manquèrent pas, sur tout son chemin jusqu'à la frontière, et puis dans les villes et villages de Suisse où il eut à passer ; mais la plus étonnante de toutes ces aventures est, bien certainement, celle qui lui échut à Fribourg-en-Brisgau, où dans une auberge, la rencontre fortuite d'un « ci-devant, » le marquis d'Aulnoy, le décida à s'engager dans l' « armée des princes ! » — « Ce gentilhomme, qui racolait des recrues, avec l'argent anglais, pour le prince de Rohan, me promit dix louis d'or de prime, et, tout de suite, un rang de sous-officier, avec une solde de 24 kreutzers. La chose me plut fort; et, comme l'on peut toujours faire de moi

ce qu'on veut, ainsi que d'un enfant, je serrai la main du marquis, et me voilà devenu caporal chez les émigrés ! »

Quelques jours après, un sergent conduisit le nouveau caporal à Ettenheim, où il fut présenté au prince et au vieux cardinal de Rohan. « Le prince était un type parfait de l'émigré banal : il sautait, chantonnait, et bavardait à tort et à travers. Son oncle le cardinal m'intéressa beaucoup plus. Il avait la figure d'un vieux viveur fatigué, avec une dignité de tenue et une voix élégamment modulée qui n'étaient pas sans m'inspirer un certain respect... »

Laukhard ne fit, au reste, qu'un très court passage dans cette armée extraordinaire, composée de plus d'officiers que de soldats, et où les hommes, « ramassis d'aventuriers allemands, hollandais, italiens, espagnols, polonais, et français, » n'avaient reçu de leurs chefs que « des pantalons de toile et des capotes, » en attendant que l'on décidât quel uniforme on allait leur donner. Un beau jour, après avoir obtenu de ses officiers le plus de « kreutzers » possible, — s'étant fait donner un thaler, par exemple, pour arracher de son habit une garniture de « boutons républicains, » — il profita d'une mission qu'on lui avait confiée pour décamper d'Ettenheim, avec le projet de ne plus s'arrêter nulle part jusqu'à son arrivée à Halle. Mais, à peine arrivé à la ville voisine, la vue d'une nouvelle troupe de soldats, et la perspective d'une nouvelle prime, eurent aussitôt raison de ses résolutions; et c'est ainsi que, avant de terminer la seconde série de ses *Souvenirs*, il nous apparaît encore, momentanément, sous un uniforme de caporal de « l'armée de l'Empire, » discutant les plus hauts problèmes philosophiques avec son colonel, sans négliger de supputer le « pourboire » probable que lui rapportera cette discussion.

IV

De retour à Halle, vers le milieu de 1795, Laukhard s'est hâté de publier cette seconde partie de son autobiographie ; et j'ai déjà dit combien l'accueil qu'elle a reçu a été différent du succès obtenu par la série précédente, trois ans auparavant. Mais M. Petersen a eu l'excellente idée de joindre, à sa réédition abrégée des « confessions » de l'aventurier allemand, un résumé des événemens ultérieurs de sa vie, ou plutôt de ceux de ces

événemens que Laukhard a racontés lui-même dans d'autres ouvrages, — car les journaux et mémoires du temps sont muets sur son compte. De ces événemens, le plus mémorable à la fois et le plus désastreux est le mariage de Laukhard, en septembre 1798, avec la fille d'un soldat : personne « accorte, laborieuse, et spirituelle, » mais trop imprégnée des « préjugés bourgeois » pour pouvoir s'accoutumer au caractère et aux procédés de son compagnon. Bientôt celui-ci se vit forcé de se séparer d'elle; et bientôt aussi il eut, définitivement, à s'enfuir de Halle, sous les persécutions de ses créanciers, pour aller traîner, pendant plus de vingt ans encore, jusqu'au mois d'avril 1822, une existence douloureuse de pasteur suppléant, de professeur sans élèves, mais surtout d'ivrogne et de va-nu-pieds.

Cet amour de la boisson, que jadis sa bonne tante lui avait transmis, a dû être, — nous le devinons à chaque page, dans ses *Souvenirs*, — la cause principale de toutes ses misères, l'empêchant de s'élever au-dessus du rang de simple soldat, comme il l'avait obligé à se démettre de ses fonctions de professeur d'université. A son ivrognerie s'est mêlée, de très bonne heure, chez lui, une fâcheuse absence de scrupules moraux qui nous gêne souvent pour lui accorder autant de sympathie que sembleraient lui en mériter son intelligence, son infatigable franchise, et le spectacle navrant de sa destinée : mais je ne crains pas d'affirmer qu'au demeurant, par-dessous tout cela, ce « drôle » a toujours été « le meilleur fils du monde, » prodigue, charitable, toujours prêt à partager l'argent qu'il a réussi à se procurer. Sa « libre pensée » même, pour choquante qu'elle soit, et son « jacobinisme » de sans-culotte reposent sur une confiance très généreuse, sinon très sagace, dans le pouvoir salutaire de la raison et de la liberté. En nous assurant que, « toujours, le premier venu a pu faire de lui ce qui lui plaisait, comme d'un enfant, » Laukhard nous révèle, d'un mot, le fond véritable de sa nature; et nous ne devons pas oublier non plus, pour l'apprécier justement, que ce perpétuel « enfant » se trouve avoir été, dans ses *Souvenirs*, l'un des plus amusans et vivans conteurs de toute la littérature de son pays.

T. DE WYZEWA.

LE TRAVAIL DE LA FEMME

ET

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Quand on étudie les conditions actuelles du travail féminin, il est une considération que l'on doit sans cesse avoir devant les yeux. C'est que la femme, travaillant à domicile ou à l'atelier, est fille, épouse ou mère, et que, si elle n'est encore que jeune fille, elle doit être envisagée comme devant ou pouvant devenir un jour épouse et mère. Partant, la condition de la femme qui travaille a sur l'organisme social tout entier une répercussion physique et morale que l'on peut qualifier de formidable. Pour ceux donc, et ils sont encore heureusement nombreux, qui mettent la famille à la base même de la société, et qui ne comprennent pas une organisation quelconque de cette société sans une protection préalable et primordiale de la famille elle-même, il est logique de se poser la question suivante : dans le monde du travail, qui forme, en réalité, la majorité de la nation, quelle doit être la condition de celle qui est la pierre angulaire de la famille elle-même, c'est-à-dire de la femme, à travers les circonstances économiques nouvelles, créées par l'évolution industrielle et scientifique contemporaine?

Or la femme d'aujourd'hui qui travaille soit de façon manuelle, soit de façon intellectuelle, soit des deux à la fois, pour gagner sa vie, qu'elle soit ouvrière, employée, ou adonnée à une carrière libérale, ne peut être située dans la société que si on

la considère comme se mouvant à la fois dans sa famille et dans sa profession. Aussi importe-t-il, quand on parle de celle-ci, de ne jamais oublier celle-là.

Dans l'étude qui va suivre nous examinerons d'abord, d'un point de vue tout à fait général, la femme qui travaille, c'est-à-dire la femme dans sa profession; puis, par une conséquence naturelle, nous en conclurons à la nécessité d'organiser cette profession pour y placer la femme dans les conditions les plus propres, au point de vue moral et physique, à lui assurer la possibilité de remplir la mission à laquelle elle est destinée.

I

Un fait qui, tout d'abord, frappe l'observateur est le nombre de plus en plus considérable des femmes qui travaillent pour gagner leur vie.

Les uns s'en réjouissent et les autres s'en lamentent. Les premiers y voient l'aurore de l'émancipation féminine. Si la femme, disent-ils, travaille au point de subvenir toute seule à sa subsistance, sans le secours de l'homme, elle se libère vis-à-vis de ce dernier; elle tend au jour où, définitivement, elle n'aura plus besoin de lui et où elle deviendra son égale, et un sursaut d'orgueil s'empare de ces émancipateurs d'une moitié du genre humain. D'autres, au contraire, voient dans ce même fait une nouvelle expression des injustices sociales, une sorte de régression vers la barbarie des premiers âges où la femme était réduite à la condition servile, ainsi qu'on le constate encore dans les sociétés non civilisées. Sans même aller si loin, et considérant surtout la mère de famille, ils déplorent une de ces grandes misères qui sont le lot de notre temps, si brillant sous d'autres aspects. La femme, disent-ils, ne doit plus travailler que pour les siens. Elle doit demeurer au foyer pour s'occuper du ménage et des soins moraux et physiques à donner aux enfans, occupations qui suffisent du reste à ses faibles forces. Sa santé n'appartient pas à l'entrepreneur anonyme qui la flétrira à jamais dans l'air empesté de l'usine. Elle doit la conserver tout entière pour son mari et ses enfans. La place de l'ouvrière, épouse et mère de famille, est au foyer. Mieux que cela; si l'ouvrière accepte de travailler à domicile au profit d'autrui, le temps nécessaire doit lui être laissé pour vaquer à ses occupa-

tions domestiques, et il devient de plus en plus urgent, dans les conditions sociales modernes, que la législation et les mœurs soient dirigées dans ce sens. Si la mère de famille nécessiteuse n'est, en effet, protégée ou secourue, ni pendant sa grossesse et ses couches, ni pendant l'éducation de ses enfans; si, forcée par l'insuffisance du salaire de son mari à travailler elle-même pour autrui, elle n'a de temps libre, ni pour son ménage, ni pour les soins domestiques, il en résultera deux conséquences : la première, que les jeunes filles renonceront à se marier par crainte d'une misère certaine; la seconde, que les femmes, une fois mariées, se refuseront à avoir des enfans. Cette dernière conséquence est d'autant plus inévitable qu'elle est encore précipitée par l'affaiblissement du sentiment religieux.

Que, pour les uns, le travail régulier de la femme, notamment de la mère de famille, soit la plupart du temps une fâcheuse nécessité; que, pour d'autres au contraire, le droit au travail soit pour la femme un précieux avantage, gage de son émancipation future, nous sommes en face d'un fait général, prenant chaque jour une extension nouvelle. Les femmes travaillent de plus en plus et y sont progressivement contraintes dans cette grande mêlée qui s'appelle la lutte pour l'existence. Aussi la question du travail de la femme, et des conditions dans lesquelles il doit s'effectuer, est-elle une des plus graves préoccupations de ceux qui ont souci de l'avenir physique et moral de la race.

C'est par une pente insensible, c'est par le cours naturel des choses que les femmes se précipitent aujourd'hui à la fabrique et recherchent toutes les professions rémunératrices, sans se rendre compte d'ailleurs des révolutions économiques qui s'accomplissent autour d'elles. Un nouveau et vaste champ d'activité, qu'elles ne pouvaient connaître dans les conditions économiques anciennes, s'ouvre devant elles. Comment résisteraient-elles à l'appât du salaire qui s'offre? Et la dureté de l'existence ne les contraint-elle pas à courir après lui? Aussi l'accroissement du nombre de femmes se livrant à une occupation productive est-il considérable par rapport à ce qu'il était il y a moins d'un demi-siècle, ou seulement d'un quart de siècle.

En France, sur une population active d'environ vingt millions de personnes, la statistique compte près de sept millions de femmes. Dans la généralité des pays d'Europe également, les femmes représentent en moyenne trente pour cent de la

population ayant une profession. Partout on constate un afflux de population féminine vers les fabriques, notamment dans les régions où l'agriculture ne fournit pas aux femmes une occupation rémunératrice.

La statistique, d'après le recensement de 1901, donne la proportion suivante des femmes par rapport aux hommes dans les diverses branches du travail :

Agriculture : 28 pour 100;

Commerce : 35 pour 100;

Professions domestiques : 77 pour 100;

Professions libérales : 33 pour 100.

Dans la fraction salariée ou ouvrière de la population industrielle des usines et des ateliers, on compte 927705 femmes contre 2350819 hommes. Dans la population ouvrière travaillant à domicile, les femmes sont en majorité : 906512 contre 679568 hommes.

Dans les établissemens industriels, le groupe du vêtement, où l'on compte les couturières, blanchisseuses, modistes, lingères, etc., occupe cinq fois plus de femmes que d'hommes, soit 381000. Dans l'industrie textile, soie, coton, laine, dentelles et broderies, il y a un peu plus de femmes que d'hommes, soit 331000. Les autres industries renferment des agglomérations féminines infiniment moins nombreuses. Quant aux domestiques, plus de la moitié sont recrutés chez les femmes. L'agriculture prend chez les femmes un tiers de ses ouvriers; le commerce un quart environ de ses employés; et ces proportions restent sensiblement les mêmes chez les diverses nations européennes, soumises à des conditions économiques analogues.

Partout d'ailleurs, en raison des récentes inventions ou industries dues aux progrès de la science, s'ouvrent de nouvelles carrières à l'activité féminine, telles que les postes, les télégraphes, les téléphones, la sténo-dactylographie. Le développement de l'instruction a accru dans des proportions extraordinaires le nombre des femmes vouées à l'enseignement sous toutes ses formes : littéraire, scientifique, artistique.

Mais, pour en trouver les plus étonnans exemples, il faut aller aux États-Unis. Là, si le nombre des femmes possédant une profession manuelle est très faible relativement à l'Europe, en revanche celles qui sont adonnées à des carrières libérales sont proportionnellement bien plus nombreuses. On y compte,

en effet, parmi les femmes, près de dix mille médecins et de mille dentistes, plus de mille avocats et un certain nombre d'ingénieurs, d'architectes et de vétérinaires. Dans le commerce, le nombre des sténo-dactylographes femmes dépasse 10 000. Près de 30 000 femmes sont chargées de la tenue des livres, et plus de 1000 remplissent les fonctions de commis voyageurs. Dans le travail mécanique, on compte environ 6 000 barbiers femmes. Les divers États de l'Union ont une tendance de plus en plus marquée à employer des femmes dans l'administration ; de même dans les services municipaux ; ce qui s'explique dans un pays où la main-d'œuvre masculine fait défaut et où les hommes sont presque exclusivement adonnés aux affaires.

Pour prendre enfin quelques vues sur une partie du monde autre que l'Europe et l'Amérique, au Japon les femmes constituent les trois cinquièmes de la population ouvrière des fabriques. Dans les industries textiles la totalité de la main-d'œuvre est pour ainsi dire fournie par elles. Il serait trop long d'entrer dans le détail des raisons pour lesquelles une partie notable du travail industriel, au Japon, incline à tomber entre les mains des femmes, dont le coût de main-d'œuvre est d'ailleurs insignifiant. Ajoutons que la femme japonaise commence à s'adonner aux carrières libérales, à la littérature, au journalisme, et notamment à la médecine.

Ce coup d'œil forcément rapide sur le travail de la femme dans différens pays, et l'examen de ces quelques données statistiques, confirment le fait énoncé plus haut que le nombre des femmes appelées à travailler tend à augmenter de plus en plus.

II

Les conditions économiques de la société moderne créent pour les femmes la nécessité du travail, et par conséquent le droit au travail. Le fait est incontestable ; mais il est plus malaisé de déterminer la façon dont il est licite à la femme de se livrer à ce travail qui lui devient indispensable pour vivre. Il faut examiner si, en raison de la faiblesse de son sexe, de sa situation effacée dans le gouvernement des affaires publiques, enfin pour des raisons variables suivant les métiers, les femmes peuvent travailler dans des conditions acceptables pour leur

santé morale et physique, telles que les fait ressortir le régime économique d'aujourd'hui.

Les hommes s'occupent avec infiniment d'ardeur depuis quelques années des lois de protection de leur propre travail, et ils sont arrivés, à cet égard, à des résultats positifs. Ils s'intéressent aussi, par intermittences, à la protection du travail des femmes ; mais, comme ce sont eux qui légifèrent, l'adage : « Charité bien ordonnée commence par soi-même, » reste vrai ici comme partout. Au surplus, il ne faut pas s'abuser sur la toute-puissance des lois. Elles ne sont efficaces que lorsqu'elles interviennent comme sanction d'une opinion publique bien préparée. Or l'opinion publique est encore assez novice en ce qui concerne les conditions du travail féminin en France. On se désintéresse de ces questions, on les connaît mal. On se contente de se lamenter sur la condition inhumaine de l'ouvrière, de la mère de famille, qui gagne parfois un salaire inférieur à soixante centimes par jour. On essaie de quelques œuvres charitables, qui ne peuvent malheureusement atteindre qu'une faible minorité de travailleuses. Là, comme toujours en France, surgissent quelques beaux dévouemens, mais, de remèdes à un mal général on n'en offre point. Examinons donc comment il est possible d'amener l'opinion publique à s'intéresser à ces questions, en l'incitant à profiter des avantages considérables offerts déjà par les lois existantes, notamment par la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels. Qu'est-ce en effet que le syndicat, sinon l'organe par excellence de la protection du travail des ouvriers par les intéressés eux-mêmes, et un des moyens les plus pratiques à utiliser par eux pour améliorer les conditions de leur travail? Nous faisons, bien entendu, abstraction de toute déviation révolutionnaire dont sont affectés actuellement nombre de syndicats. Nous nous en tenons uniquement aux termes d'une loi votée et acceptée par tous, mise en vigueur depuis vingt-quatre ans, pour *la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles* de toutes les catégories de citoyens, loi dont chacun, patron ou ouvrier, a un droit égal à se servir.

En examinant les avantages que peuvent retirer de la loi de 1884 les femmes qui travaillent, au point de vue de l'amélioration de leur sort moral et matériel, nous supposerons acquises, afin de ne pas nous égarer trop loin, un certain nombre de notions indispensables. Chacun, soit par ses études,

soit par son expérience personnelle, ce qui vaut souvent mieux, possède déjà quelques données sur l'offre et la demande en ce qui concerne le travail féminin, sur les divers systèmes de travail, sur sa durée, sur la journée normale et légale, sur le travail supplémentaire, le travail de nuit, le travail à domicile, sur le repos quotidien et hebdomadaire, sur la rémunération du travail, sur la différence entre le salaire des deux sexes, sur les fluctuations du salaire, sur l'écart entre le salaire et les besoins de l'ouvrière, sur les causes de l'infériorité du gain du salaire féminin, sur la nature du travail intellectuel, industriel, agricole, qui peut être accompli par la femme. Chacun aussi a des opinions faites sur l'hygiène indispensable aux travailleuses, sur les accidens auxquels elles sont exposées, sur la nécessité pour elles d'éviter les milieux malsains. Nous n'insisterons pas non plus sur les dangers formidables que courent la femme et la jeune fille, au point de vue moral, dans les conditions actuelles du travail féminin.

On voit par cette simple énumération combien sont complexes les problèmes soulevés par la question du travail féminin, et combien les femmes ont besoin d'être soutenues dans la défense de leurs intérêts, souvent sacrifiés, hélas ! dans l'âpre lutte des appétits modernes. Nous en donnerons comme exemple l'hostilité des ouvriers eux-mêmes, qui fréquemment excluent les femmes de leurs syndicats par crainte de les voir amener avec elles un avilissement des salaires.

D'éminens écrivains dont on ne saurait trop louer l'ardeur et la compétence, des sociologues, des philanthropes nous découvrent chaque jour, en des tableaux navrans, les plaies du travail féminin. Puis, chacun prône son remède, ne s'appliquant guère d'ailleurs qu'à quelques cas isolés ou particuliers. Nombreuses en effet sont les œuvres d'assistance ou de prévoyance, destinées à améliorer le sort de l'ouvrière, à lui procurer, dans de bonnes conditions, le travail, le vivre et le couvert, depuis la maison de famille jusqu'au restaurant à bon marché, depuis l'atelier de chômage jusqu'à la société de secours mutuels. Mais on ne peut n'être frappé du caractère de dispersion et de divergence que présentent tous ces efforts isolés qui, dans certains cas, arrivent quelquefois à se nuire les uns aux autres. Aussi convient-il d'examiner s'il n'existe pas une institution propre à centraliser tous ces efforts sur certains points détermi-

nés, à les grouper en catégories définies et à les greffer ensuite sur les mères-souches que l'on appelle les associations professionnelles. Voyons notamment si, au lieu de chercher bien loin des plans compliqués de réformes sociales, il ne serait pas plus simple de profiter d'un instrument qu'on a sous la main et auquel nous avons déjà fait allusion, la loi sur les syndicats professionnels.

III

Avant d'examiner les divers rouages qu'on peut introduire dans le syndicat professionnel féminin et le parti qu'on peut en tirer, il ne sera pas mal à propos de relater, bien que l'histoire doive en être courte, ce qu'a déjà donné, au point de vue féminin, la loi du 21 mars 1884.

Depuis vingt-quatre ans, et malgré le défaut complet de préparation et d'éducation sociales des femmes en France, il a poussé un peu au hasard toute une série de syndicats à objets et à tendances diverses, les uns exclusivement féminins, les autres mélangés d'hommes et de femmes.

Au 1er janvier 1907, d'après le *Bulletin* de l'Office du travail, il existait 93 805 femmes syndiquées, dont 8 116 dans les syndicats patronaux, 79 260 dans les syndicats ouvriers et 6 429 dans les syndicats mixtes, c'est-à-dire mélangés de patrons et d'ouvriers. La proportion de femmes syndiquées était de 2,5 pour 100 dans les syndicats patronaux, de 8,8 pour 100 dans les syndicats ouvriers, et de 20,9 pour 100 dans les syndicats mixtes.

Parmi les femmes syndiquées, moins de la moitié appartient à des syndicats exclusivement féminins. La majorité des femmes est répartie dans les syndicats d'hommes; mais, généralement, elles n'y constituent, à côté de ceux-ci, qu'une infime minorité. Il faut en excepter les ouvrières des manufactures des tabacs qui sont souvent en majorité dans les syndicats de cette profession. L'organisation syndicale chez les cigarières est d'ailleurs plus avancée que dans n'importe quel autre métier féminin. Sur environ 15 000 ouvrières des diverses spécialités, réparties dans les vingt manufactures de l'État, plus de la moitié est syndiquée. Dans cette profession l'apprentissage dure plusieurs années; aussi le fait d'un renvoi cause-t-il un grave préjudice à celle qui en est la victime. L'admission y est recherchée et l'ad-

ministration favorise à cet égard les filles des anciens ouvriers. Les conditions de sécurité et d'hygiène sont bonnes dans ces établissemens; le travail y est suffisamment rétribué. De nombreuses institutions d'assistance et de prévoyance sont ouvertes aux cigarières. C'est d'ailleurs la seule profession féminine où l'organisation syndicale embrasse l'ensemble de la profession, sur tout le territoire français; et encore les syndicats sont-ils mélangés d'hommes et de femmes.

Lorsque, dans d'autres professions, les femmes sont groupées soit dans des syndicats mixtes avec les hommes, soit dans les syndicats purement féminins, le fait demeure généralement local et l'ensemble de la profession reste étranger au mouvement. Il y a, en effet, en France près de 7 millions de femmes possédant un métier et il n'y a pas 100 000 syndiquées parmi elles.

Après l'industrie des tabacs on trouve surtout les femmes mélangées avec les hommes dans les syndicats de l'habillement et des fournitures militaires, des arsenaux, de la chaussure, des textiles, des gens de maison, de l'imprimerie, de la blanchisserie, de l'alimentation en gros, des chiffonniers. Jusqu'à quel point les intérêts spéciaux des femmes sont-ils protégés dans la plupart de ces syndicats à tendances parfois avancées et souvent affiliés aux bourses du travail? Nous ne saurions le dire. La question du travail féminin proprement dit y occupe une place la plupart du temps insignifiante, sinon nulle. C'est dans les syndicats exclusivement féminins qu'on s'occupe spécialement des conditions du travail qui sont, pour la femme, la conséquence des transformations économiques et sociales contemporaines; et il est naturel qu'il en soit ainsi. Mais le nombre de ces associations est encore restreint et les retards dans l'organisation de la plupart des professions féminines tient à des causes particulières dont les principales sont l'état de passivité et le manque d'initiative habituel de la femme.

On trouve bien, dans quelques régions, un certain nombre de syndicats des industries textiles, souvent d'ailleurs assez vaguement constitués, laine, coton, soie, recrutés parmi les ouvrières des manufactures : mais, si on considère l'ensemble du territoire de la France, et surtout, si on cherche les seules organisations syndicales un peu sérieuses qui existent dans la population purement féminine, c'est dans l'industrie du vêtement qu'on les rencontre. Ouvrières de l'aiguille, couturières,

modistes, plumassières, blanchisseuses, gantières ont déjà fourni quelques associations solides, qui ne visent que l'amélioration progressive et rationnelle du sort des professionnelles.

Moins étendus par le nombre, mais souvent plus fortement organisés et plus réguliers dans le paiement des cotisations, comme touchant de plus forts salaires, viennent ensuite, par ordre d'importance, les syndicats d'employées du commerce et de l'industrie, caissières, comptables, sténo-dactylographes. Citons enfin, parmi les syndicats purement féminins, ceux des fleuristes, gens de maison femmes, bonnes de restaurans, gardes-malades, et, dans les professions libérales, ceux des institutrices, des femmes de lettres, des artistes.

Malgré cette énumération, le nombre des associations féminines, sous la forme de syndicats professionnels, est encore restreint, et ne représente, en France, que des efforts isolés et dispersés. Le mouvement ne fait, en réalité, que se dessiner; il prendra certainement de l'extension et marchera parallèlement avec le mouvement syndical chez les hommes. Laissera-t-on englober les femmes dans le courant révolutionnaire qui caractérise trop souvent l'œuvre syndicale de ces derniers? Notre but est précisément d'orienter autrement les bonnes volontés féminines. Le nombre en effet ne manque pas, en France, de femmes désireuses de dépenser leur activité pour le bien. Le tout est de donner un emploi judicieux à leur ardeur et de ne pas les laisser s'égarer dans des œuvres sans lendemain. La question de l'organisation professionnelle chez la femme, résolue dans un certain sens, représente une solide armature propre à centraliser et à fixer les bonnes volontés dont il s'agit. Quoi de plus important à une époque où tant de forces contraires se disputent l'âme de la femme, ce qui met en jeu tout simplement l'existence de la famille?

N'est-ce pas, en effet, sur la famille que repose, depuis des siècles, la société française à tous ses degrés? C'est à la vigueur de sa constitution que la France doit d'être devenue ce qu'elle est. Nous portons là un poids d'hérédités bienfaisantes dont la disparition risquerait de marquer la catastrophe finale. C'est donc en partant des nécessités de l'organisation familiale et en gardant toujours celles-ci devant les yeux, que nous devons essayer de nous modeler dans l'organisation professionnelle elle-même des femmes.

IV

D'après la loi, les femmes, aussi bien que les hommes, ont le droit, dans les métiers qu'elles occupent, de se réunir entre elles pour l'étude et la défense de leurs intérêts professionnels. De là, pour les associations ainsi formées, trois objets principaux à se proposer : un but professionnel proprement dit, un but économique et un but social qui, par définition, est aussi un but moral. Quand nous aurons étudié séparément ces trois points, nous nous rendrons compte de la merveilleuse élasticité de l'institution syndicale en vue de l'amélioration du sort de la femme qui travaille.

Considérons d'abord le point de vue professionnel et suivons la femme qui a une profession dans les différentes situations où elle pourra se trouver.

La première chose à faire consistera à lui trouver un emploi de ses connaissances et de ses aptitudes. Ce sera l'office du bureau de placement. Donc, avant tout, il faut créer un bureau de placement chargé de centraliser les offres et les demandes d'emploi pour la profession et de prendre à cet égard les informations nécessaires soit sur place, soit même au loin. Par les relations qu'elle sait se créer, par les appuis qu'elle a soin de se ménager dans toutes les classes de la société et auprès des chefs des grandes maisons industrielles et commerciales, une secrétaire de syndicat arrivera à rendre l'opération du placement profitable aux syndiquées.

Mais, pour que le chef d'une maison, après avoir demandé à un syndicat une professionnelle, lui en redemande une seconde, il faut qu'il ait été satisfait de la première, et ainsi nous sommes amenés à un autre objet du syndicat, à savoir l'amélioration de la valeur professionnelle. Et, comment arriver à rendre l'ouvrière experte en couture, l'employée savante en comptabilité ou en langues étrangères, la cuisinière elle-même habile dans le maniement des sauces, sinon au moyen des cours professionnels, théoriques et pratiques ?

On doit le répéter sans se lasser : il ne peut exister de syndicat sérieux sans cours d'enseignement professionnel. Or, d'après la loi, le droit d'ouvrir des cours de ce genre est nommément spécifié parmi les prérogatives syndicales. Que de doléances, par

exemple, n'entend-on pas sur la crise de l'apprentissage? Mais les cours professionnels ne seraient-ils pas en mesure d'y remédier? Si une jeune fille, entrant dans une maison de couture, commence par n'être employée qu'à faire des commissions en ville, comme cela arrive souvent, et reste indéfiniment avec la dénomination assez vague d'apprentie, elle n'offrira aucune garantie de savoir professionnel. Mettre à même, dans le plus bref délai possible, l'ouvrière, l'employée, la comptable, la garde-malade, l'institutrice, que sais-je ! toute femme ayant choisi une profession; la mettre en état, dis-je, de se perfectionner dans son métier et de gagner sa vie avec un salaire progressif, tel doit donc être un des premiers buts de tout syndicat. Les Anglais appellent ouvriers qualifiés, *skilled workmen*, ceux qui ont réellement une spécialité et une compétence professionnelles, ceux qui constituent la solide assise des Trade Unions, ceux parmi lesquels on est sûr de ne pas trouver de vains agitateurs politiques, et ils en parlent avec une certaine révérence. De même pour les femmes, celles-là seules qui se seront perfectionnées dans une spécialité auront une supériorité qui se traduira pour elles en salaires plus élevés.

Comme exemples de cours professionnels, nous citerons les cours de coupe, de couture, de broderie pour les ouvrières, les cours de français, de langues étrangères, de comptabilité, de sténo-dactylographie pour les employées, l'enseignement ménager pour les gens de maison, les cours de préparation aux différens diplômes pour les institutrices, les gardes-malades et pour les professionnelles de toutes sortes dont l'association est capable de réunir, de coordonner et d'aider les bonnes volontés dispersées.

On comprend pourquoi l'institution du bureau de placement, qui est la première cellule du syndicat, risque de demeurer sans efficacité si, d'autre part, la valeur professionnelle de ses membres ne vient pas rehausser la réputation de l'association. Il faut que celle-ci, pour employer un terme de métier, soit avantageusement connue sur la place, pour qu'on puisse en tirer un rendement utile. Le patron s'adressera de préférence au groupement qui lui offrira les meilleures ouvrières. Mais si ces ouvrières sont en outre personnes de bonne réputation, de confiance et de sage conduite, il n'en aura que plus de raisons de faire appel à l'association dont elles font partie.

Donc voici notre professionnelle, savante en son art ou en son métier, qui se trouve placée en un emploi. Mais il y faut lui assurer la sécurité et faire en sorte qu'elle n'y soit pas inquiétée dans la tranquille jouissance de ce qu'elle aura conquis. Ce sera l'objet du conseil judiciaire qui doit être attaché à tout syndicat. Combien de femmes isolées et sans défense dans l'existence se trouvent exploitées par le seul fait qu'elles ignorent le premier mot de la conduite à tenir en cas de contestation concernant, par exemple, leur travail et leur salaire ! Un avocat, au moins, prêtant ses conseils à l'association professionnelle, est indispensable pour la protection légale des intérêts des travailleuses.

Est-ce tout? non : pour le placement des syndiquées, pour l'accroissement de leur valeur professionnelle au moyen de la diffusion de l'enseignement, pour la publicité à donner à de nombreuses questions qui les intéressent, un organe professionnel est nécessaire. Qu'un syndicat atteigne seulement quelques centaines de membres et même un moins grand nombre d'adhérentes, une feuille hebdomadaire ou mensuelle devient indispensable pour mettre au courant les intéressées aussi bien de la vie du syndicat lui-même que des questions générales qui concernent la profession

V

Le second but du syndicat est le but économique. Il ne s'agit point ici de reprendre les doléances sur la condition navrante de la femme dans certaines professions. D'éminens spécialistes, et notamment M. le comte d'Haussonville dans son ouvrage si instructif : *Salaires et misères des femmes*, se sont occupés de la question. On nous a expliqué, avec preuves à l'appui, que la douzaine de chemises était payée aux ouvrières à des prix de famine et que maintes d'entre elles, en travaillant quatorze heures par jour, n'arrivaient pas à gagner le montant d'un repas. Les méfaits du sweating-system sont dès longtemps connus. Le budget, en particulier, de la petite ouvrière parisienne a été scruté dans ses détails. On a prouvé que son salaire était un salaire de honte pour notre civilisation et qu'il était le précurseur ou la cause fatale de la chute où, un jour, le chômage, l'isolement, la misère ne manqueront pas d'entraîner la malheureuse victime. Il faut donc améliorer le bien-être de la jeune fille et de

la mère de famille. Le christianisme a glorifié la pauvreté en nous enseignant que le dernier des esclaves, enfant de Dieu comme nous, était notre frère : mais il n'a pas exalté la misère, mère du vice, cause initiale de tant de dégradations. Nous avons le devoir de travailler sans relâche à l'amélioration matérielle de la condition des travailleuses. Le bien-être matériel donne la santé, la bonne humeur, la joie et l'indépendance. Il est, chez la femme en particulier, la sauvegarde de la vertu. A travers les tentations du luxe et la promiscuité des grandes villes, n'est-il pas infiniment plus facile à une femme de résister aux tentations quand elle possède un salaire suffisant?

L'élévation du taux des salaires! dussé-je effrayer quelque patron en quête de main-d'œuvre à bon marché, pourquoi, je le demande, l'ouvrière ou toute femme vivant d'un métier ne chercherait-elle par à l'obtenir? De part et d'autre, c'est la loi du travail, la loi de l'offre et de la demande. Mais nous ne souhaitons ni grèves, ni crises; nous songeons, au contraire, à y parer. Déjà on a constitué, dans certaines régions, des conseils mixtes de patrons et d'ouvriers pour aplanir notamment les différends relatifs aux salaires, et il paraît que plusieurs fonctionnent déjà à la satisfaction des parties. Quand l'éducation sociale de notre pays sera sinon achevée, du moins en progrès, espérons que cette coutume se généralisera et qu'un esprit de justice et d'équité succédera, de part et d'autre, à la période de heurts et de malentendus où nous sommes actuellement engagés.

Après l'élévation des salaires, condition primordiale si l'on veut sauvegarder la dignité et l'indépendance de la mère de famille et de la jeune fille, il existe d'autres moyens d'améliorer leur bien-être : caisses et ateliers de chômage, assurances contre les accidens et les maladies, qui peuvent se synthétiser dans la société de secours mutuels professionnelle. Celle-ci, au surplus, est la seule vraiment logique, car, si les mutualités sont composées de personnes appartenant à la même profession, elles favorisent l'éclosion des syndicats et réciproquement. Il en résulte un double avantage pour l'organisation professionnelle vers laquelle doivent tendre nos efforts. L'ouvrier qui, en outre de sa cotisation syndicale, aura versé une cotisation à la caisse de secours mutuels de son association, sera ainsi pris dans un réseau d'intérêts économiques bien propre à l'attacher à son groupement et à faire de ce groupement une association sérieuse

et durable. Les révolutionnaires et socialistes purs l'ont bien compris, qui ne veulent pas d'institutions mutualistes dans les syndicats, de peur que ceux-ci ne cessent d'être exclusivement les instrumens de lutte de classe dont ils rêvent.

Qu'un pouvoir radical, jacobin ou césarien, soit ennemi par essence des fortes associations, propres à garantir l'individu contre les excès d'une autorité trop centralisatrice, nous le comprenons à merveille. Un tel pouvoir développera de préférence les sociétés de secours mutuels non professionnelles, se recrutant dans tous les métiers, et qui, sans base sociale profonde, sont enclines à devenir de simples sociétés d'assurances. Bien qu'il y ait assurément de fort belles et intéressantes sociétés de secours mutuels non professionnelles, — et nous sommes les premiers à rendre hommage aux services qu'elles rendent, — ayons soin de nous mettre en garde, à l'occasion, contre certaines illusions mutualistes. Gardons nos préférences pour la mutualité homogène, celle qui est formée par des professionnels, ayant des intérêts identiques, et qui en feront un des meilleurs organes de pacification sociale que l'on puisse introduire dans les syndicats (1).

Avec les œuvres mutualistes, dans lesquelles nous ne devons pas oublier les caisses de retraites, il y a lieu de mentionner d'autres institutions d'amélioration économique comme éminemment propres à renforcer la vie syndicale. Citons parmi elles la coopération sous ses formes nombreuses et si ingénieuses. Ce sont par exemple des ouvrières de petits ateliers ou des ouvrières à domicile qui, mettant en commun divers objets, produits de leurs travaux, iront directement en offrir un stock suffisant à un grand magasin. Supprimant l'intermédiaire, elles bénéficieront ainsi pour elles-mêmes du profit ou de la commission que ce dernier prélevait auparavant.

Une autre forme de la coopération consiste dans les remises, faites par les fournisseurs, quand des syndiquées se réunissent en assez grand nombre pour leur apporter des commandes importantes et obtenir par ce moyen des prix de faveur. Dans de nombreuses associations syndicales on use de ce procédé, et les membres en arrivent ainsi à retirer un bénéfice plus que suffisant pour rémunérer les diverses caisses qui fonctionnent dans leur association.

(1) Voyez notre article : *Les Sociétés de secours mutuels*, dans la *Revue* du 1er juillet 1903.

Le restaurant coopératif à bon marché, qui rend tant de services, surtout au milieu de la journée, est facile à créer quand un ou plusieurs groupemens professionnels viennent en assurer la clientèle dans le voisinage des ateliers.

Il en est de même des villégiatures à la campagne, soit le dimanche, dans les environs des villes, soit pendant les vacances, dans la montagne ou au bord de la mer. Nous connaissons déjà plusieurs associations professionnelles de femmes dont les membres, trop heureux de fuir, pour quelques jours ou quelquss semaines, l'air anémiant de l'atelier, saisissent la moindre occasion de gagner ainsi une maison de repos et d'y réparer leurs forces. Mais, dira-t-on, il n'est pas besoin de former un syndicat pour prendre le chemin de fer et aller respirer l'air de la campagne. Assurément; toutefois, si, au lieu d'être isolée, la femme ou la jeune fille se présente avec un nombre de compagnes de quelque importance, l'association obtiendra, à des conditions de location avantageuses, une maison pour elle seule. En voyage et dans leur installation même, les associées du travail quotidien se retrouveront avec leurs meilleures amies, formant cette seconde famille qui est la famille professionnelle, et l'heureux résultat en sera doublé au point de vue à la fois moral et économique.

Que l'on ne dise pas que tout cela est un rêve et qu'il est difficile de faire tenir dans la même organisation tant de choses compliquées! Tous les services que nous venons d'énumérer fonctionnent déjà dans des syndicats que nous connaissons. Nous pourrions même nommer tel syndicat d'institutrices et tel autre d'employées qui, par suite d'arrangemens avec des établissemens d'instruction et d'éducation d'Angleterre et d'Allemagne, y envoient au pair des jeunes filles désirant se perfectionner dans les langues étrangères. Des personnes, qui ont éprouvé mille difficultés à créer certaines œuvres pour jeunes filles et femmes, sont étonnées de la facilité avec laquelle tout s'arrange quand elles tombent sur la clientèle de tout un groupement déjà formé. Elles connaissent les inconvéniens qu'il y a à s'adresser à des ouvrières ou à des employées appartenant aux métiers les plus divers, réparties dans la vie sans lien commun entre elles et formant ce qu'on appelle justement la pulvérisation du monde du travail. Il n'est pas besoin d'insister à cet égard sur les avantages de l'association rationnelle, c'est-

à-dire professionnelle, base fondamentale et cellule de tant d'institutions secondaires.

VI

Il nous reste à examiner le troisième but des syndicats professionnels, à savoir comment ils manifesteront leur action sociale. Les commissions d'études sont un premier moyen. Il ne suffit pas, dans une société comme la nôtre qui se pique, à juste titre, de progrès, d'accroître la valeur professionnelle des individus, d'augmenter leur aptitudes manuelles, de leur procurer le bien-être matériel et la santé physique. Il vaut mieux encore les rehausser au point de vue intellectuel et moral, leur donner le sentiment de leur valeur propre et de leur responsabilité, leur inculquer la conscience du rôle qu'ils ont à jouer dans leur profession, considérée par rapport au rôle de cette profession dans la société.

Les commissions d'études syndicales seront aussi nombreuses que les sujets d'études de quelque importance l'exigeront. Prenons, par exemple, un syndicat d'institutrices libres. Voici une loi nouvelle qui est promulguée sur l'enseignement primaire ou secondaire. Comment satisfaire aux exigences de cette loi? Où convient-il d'ouvrir des écoles? Comment arriver à préparer un nombre suffisant de professeurs munis des diplômes requis? Le parlement s'occupe-t-il d'une loi de protection sur le travail des femmes, de la réduction des heures de travail, du travail de nuit ou de la veillée? S'agit-il, par exemple, de la protection des femmes en couches, dans des professions déterminées, ou de l'observation du repos dominical, encore plus nécessaire à la mère de famille qu'à tout autre? Par un illogisme fréquent dans nos habitudes parlementaires, les députés, avant de légiférer négligent de demander leur avis aux intéressées. S'ensuit-il que celles-ci doivent rester muettes et inactives? Par les appuis dont elles peuvent disposer, par leurs relations, par la presse, par leur organe professionnel, elles seconderont toutes démarches qu'elles estimeront devoir être conduites dans tel ou tel sens.

Dans une foule de cas, les plus aptes à frapper l'opinion par une campagne utile seront les corps professionnels, guidés par leurs commissions d'études et puisant des avis raisonnés dans leur propre expérience du métier. Déjà les syndicats patronaux

dans les discussions parlementaires, quand il s'agit de leurs intérêts économiques, manquent rarement de faire entendre leur voix et de mettre en branle les influences dont ils disposent. Pour la loyauté de la controverse et pour la lumière du débat, il convient, d'autre part, d'appeler les syndicats ouvriers à exprimer leur avis en restant d'ailleurs exclusivement sur le terrain professionnel. En cette matière, l'éducation sociale des syndicats et en particulier des syndicats féminins reste à faire en France, dans la plus grande partie de la classe ouvrière. Il y a là une besogne à accomplir. C'est la condition d'un pays libre que les associations, légalement constituées, puissent s'y mouvoir à leur aise et prendre part aux discussions conduites au grand jour, sans que le bon ordre ait rien à en redouter. Nous avons dit combien un journal professionnel les y aidera. Pour compléter l'éducation et l'instruction sociales des syndiquées, mentionnons également la nécessité d'une bibliothèque syndicale ou d'un abonnement à toute revue ou bibliothèque circulante dont on pourra espérer tirer profit.

La constitution enfin de solides associations professionnelles a un autre avantage au point de vue social. Elle fait surgir des dévouemens et crée ainsi une élite de dirigeans. Dans les syndicats féminins, cette élite se trouvera rapidement dans ce lot de présidentes et secrétaires, intelligentes et exactes, qui ne manquera pas de se créer. Toujours prêtes à renseigner leurs compagnes, elles géreront fidèlement leurs intérêts ainsi que les diverses caisses qui leur sont confiées, et s'occuperont également de faire les démarches nécessaires au profit des professionnelles en particulier et de la profession en général. Ainsi s'établira, fondée sur les services rendus, une hiérarchie que bien des groupemens pourront envier à nos syndicats.

VII

Tels sont les organes variés dont semble devoir être pourvue l'association professionnelle type, ce syndicat qui n'est plus d'ailleurs dans le domaine de l'utopie, puisque nous le voyons réalisé aujourd'hui si heureusement dans plusieurs associations répandues dans diverses villes de France, et, en particulier, à l'Union des syndicats professionnels féminins, dont le siège social est 5, rue de l'Abbaye, à Paris.

Ici même, un aperçu a été donné sur les avantages et le fonctionnement des institutions de l'Abbaye (1) qui répondent si admirablement aux besoins de notre temps. Elles ne cessent chaque mois de grandir et de se développer. Il n'est pas une des œuvres, pas un des rouages que nous venons de décrire qui ne commence à y fonctionner. Cinq syndicats y sont en plein épanouissement : institutrices privées, dames employées du commerce et de l'industrie, ouvrières de l'habillement, syndicat du ménage, gardes-malades diplômées de la famille. Autour de ce noyau, d'autres syndicats sont en préparation. Ils augmenteront peu à peu le nombre des branches de ce grand arbre sous lequel viendront se mettre à l'abri, au sortir des patronages, tant de jeunes filles abandonnées au moment où elles ont le plus besoin d'appui. Depuis quelques mois, des sections syndicales, reliées au siège central, ont été organisées dans diverses parties de Paris et de la banlieue, principalement dans les quartiers industriels et commerçans. Sous peu, plusieurs de ces sections deviendront elles-mêmes des syndicats autonomes qui seront reliés également à l'Union centrale. Il en résultera un vaste réseau qui s'étendra jusqu'en province et qui arrivera ainsi à coordonner une foule de bonnes volontés et d'efforts aujourd'hui dispersés.

Un point sur lequel nous désirons insister, et c'est là une conclusion pratique et réconfortante de cette étude, est la facilité qu'il y a à créer un syndicat professionnel. Cette considération est importante surtout pour la province, où l'on n'a pas toujours d'aussi abondantes ressources, en agglomérations et en personnel, qu'à Paris. Il suffit, en effet, de savoir déterminer, d'après le milieu où l'on se trouve, quel sera le prétexte le plus favorable pour organiser un groupement professionnel. Dans telle ville ce sera un bureau de placement dont le besoin se fera sentir dans la catégorie des ouvrières de la couture, ou dans celle de la lingerie. Ailleurs, une personne de bonne volonté ouvrira des cours professionnels de comptabilité, d'anglais, de sténo-dactylographie, pour les dames employées, caissières, comptables, vendeuses. Quelques professionnelles viendront s'inscrire et le syndicat sera créé, en attendant le restaurant coopératif, les caisses de chômage et de retraites et

(1) Voyez *Œuvres sociales des femmes*, par Paul Acker, dans la *Revue* du 1er août 1907, p. 634 et suivantes.

d'autres institutions qui se succéderont ensuite à leur heure.

Dans une autre ville, ce sera une école d'enseignement ménager qui formera à la cuisine et à l'hygiène, familiale ou domestique, aussi bien les jeunes filles de toutes classes qui désireront se perfectionner dans cette branche, que les institutrices qui recherchent le diplôme d'enseignement ménager, ou encore les servantes en quête de place, mais dépourvues de formation professionnelle.

Tout, d'ailleurs, n'est-il pas prétexte à groupement pour les jeunes filles? Une salle, louée ou prêtée d'abord une fois par semaine, quelques divertissemens de bon aloi, un piano pour les accompagner de musique, — car il faut à la jeunesse des fêtes et de la gaieté, — une maison de campagne pour les dimanches de la belle saison, que de prétextes à réunion vite trouvés! Et si, là, quelques personnes de la même profession se mettent à causer de leurs intérêts communs, de la difficulté à se procurer de l'ouvrage, de la faiblesse de leurs salaires et des besoins que chacune ressent de se perfectionner dans son métier par les conseils d'une compagne, voilà le syndicat fondé. Les formalités de dépôt légal des statuts sont en effet d'une facilité trop grande pour qu'il y ait même lieu de s'y arrêter.

On nous a cité en province des jeunes filles d'une situation aisée qui, désireuses de faire le bien, se sont vaillamment installées comme secrétaires de syndicats féminins et y rendent d'inappréciables services. Puisqu'en France tant de femmes ne peuvent plus dépenser leur activité au sein d'ordres religieux aujourd'hui dispersés; puisque l'habit religieux est devenu une cause d'ostracisme, non seulement dans les hôpitaux et dans l'enseignement, mais un peu partout, pourquoi ne pas utiliser le zèle de tant d'âmes éprises de cet idéal qu'on appelle la folie du sacrifice, idéal qui, grâce à Dieu, resplendit et resplendira encore longtemps aux yeux des femmes françaises? Pourquoi ne pas utiliser tant de bonnes volontés dans ces formes légales et modernes des associations professionnelles où l'étendue du bien à faire est illimitée? Nous appelons de nos vœux le moment où, dans les écoles libres de tous les degrés, on enseignera aux jeunes garçons et aux jeunes filles les bienfaits de l'association constituée sous la forme syndicale, et les avantages qu'il est permis d'en retirer aux divers points de vue économique, professionnel, social et moral.

Nous sommés résolument hostile à tout syndicat qui se placerait sur un terrain de lutte politique ou confessionnelle, ainsi qu'à tout syndicat pouvant servir, à l'occasion, d'instrument entre les mains de politiciens, et les syndicats féminins eux-mêmes ne sont pas à l'abri de ce danger. Nous sommes partisan du syndicat professionnel tout court, mais nous entendons ne pas faire abstraction de ce qui divise les consciences dans les temps de crise que nous traversons. Il y a des faits positifs qu'il ne faut pas affecter d'ignorer, sous peine de s'exposer à des réveils déconcertans. Aussi estimons-nous que l'homogénéité est indispensable dans les sentimens intimes et primordiaux qui doivent animer les divers membres d'un même syndicat. Quand des femmes françaises sont réunies pour une œuvre commune, aussi délicate à conduire que l'association professionnelle, avec les nombreux rouages que nous avons décrits, il y a un patrimoine de notions auxquelles il doit être tacitement entendu qu'on n'aura pas le droit de toucher : c'est l'idée de patrie, c'est l'idée de famille, c'est le respect du mariage.

Des syndicats féminins se sont créés dans ces dernières années où les concepts de patrie et de religion, aux yeux de leurs membres, sont d'ores et déjà passés à l'état de préjugés et de superstitions. Le mariage y semble une institution surannée. Quant à l'enfant, on y pense qu'il doit appartenir à l'État avant de dépendre de ses parens. Comme certains syndicats d'hommes auxquels ils tendent à s'affilier, on y préconiserait également volontiers l'action directe. De l'introduction de pareils élémens dans les associations telles que nous venons de les décrire, il ne semble pas qu'il y ait quelque chose de bon à attendre. Du contact de femmes d'origines trop diverses on peut redouter des heurts et des froissemens; car dans le vieux fonds des mères de famille françaises, auxquelles, nous en sommes sûr, appartient encore la majorité, il est un certain nombre de principes qui resteront encore longtemps impopulaires. Ce ne sera pas une des phases les moins passionnantes, ni les moins décisives, dans la grande crise sociale qui s'annonce, que la lutte entre ces deux mentalités féminines. Mais encore faut-il s'y préparer, en créant tout de suite un vaste réseau d'associations de femmes, capable d'opposer au flot montant une résistance victorieuse.

Nous le répétons en terminant, la famille professionnelle doit

être pour la femme une seconde famille, remplaçant la famille naturelle si celle-ci n'existe plus ou demeure trop éloignée, comme cela a lieu pour tant de travailleuses, venues de la campagne et perdues, dans un isolement plein de dangers, à travers les agglomérations des grandes villes. Comment espérer, dans une association, de nouer des liens d'affection, de confiance, de douce camaraderie et d'aide mutuelle, si les âmes sont divisées sur la façon même de comprendre les raisons de l'effort journalier, et sur la manière de concevoir la noble loi du travail? Sans rechercher assurément l'uniformité de pensées et de pratiques intimes qui n'ont pas un rapport direct avec les questions professionnelles proprement dites, il y a lieu de se garer de toute déviation révolutionnaire, de s'en tenir à une unité d'idées générales, et à cette mentalité à base chrétienne qui fait le fond de l'âme française depuis les origines de notre pays et qui, seule, peut assurer le ciment nécessaire entre les bonnes volontés.

C'est l'association professionnelle qui donnera vie et âme à tous les efforts, à toutes les revendications légitimes, à toutes les œuvres de prévoyance et d'assistance mutuelle, et leur assurera la continuité nécessaire à toute œuvre sociale digne de ce nom. Au lieu d'être en effet l'œuvre de quelque bienfaiteur dont l'influence restera forcément passagère, au lieu d'être l'émanation d'une volonté extérieure à la personnalité des travailleuses, c'est chez ces dernières elles-mêmes que l'institution trouvera son centre de gravité. Au lieu de venir d'en haut, comme dans les œuvres ordinaires de philanthropie, le mouvement surgira d'en bas et il remuera des couches plus profondes Il en résultera tout un accord de pensées, d'aspirations et de volontés de la part des intéressées, une flamme d'idéalisme capable, à un haut degré, de réveiller les ardeurs. De l'âme de ces groupemens s'échappera la vie professionnelle, existence normale et logique, qui a pour effet de situer l'individu dans la société, existence que l'on doit vivre parallèlement avec la vie de famille, et à l'abri de laquelle doivent fleurir toutes les institutions aptes à améliorer le sort moral, intellectuel et matériel des travailleuses.

LUDOVIC DE CONTENSON.

LES DIRIGEABLES

M. Santos-Dumont avait déjà crevé cinq ballons de sa construction, lorsque, le 19 octobre 1901, à deux heures de l'après-midi, l'observatoire de la Tour Eiffel lui fit savoir que le vent était faible, qu'il soufflait de l'Ouest-Sud-Ouest et ne dépassait pas $4^{m},40$ à la seconde, avec, cependant, des coups de bourrasque de 6 à 8 mètres. Brusquement, alors, le jeune aéronaute se décida à sortir son *n° 6*, pour tenter de gagner le prix de 100000 francs fondé par M. H. Deutsch, prix dont les conditions essentielles étaient les suivantes : « partir du parc d'aérostation que l'Aéro-Club avait établi entre Suresnes et Saint-Cloud, sur les coteaux qui bordent la Seine, décrire, sans toucher terre et par les seuls moyens du bord, une courbe *fermée* de façon que l'axe de la Tour Eiffel soit à l'intérieur du circuit, et revenir au point de départ dans le temps maximum d'une demi-heure. »

A 2 h. 29, M. Santos-Dumont monte dans son ballon et part. Malheureusement, le guide-rope s'accroche dans un arbre, le ballon s'arrête, et son conducteur se voit obligé de rentrer au parc à 2 h. 35. A 2 h. 42 a lieu exactement le second départ. Cette fois, Santos-Dumont, jetant un sac de lest, s'élève à 200 mètres environ, et à une allure stupéfiante, avec une rectitude absolue, franchit la Seine, dépasse le Bois et se dirige vers la Tour Eiffel, décrivant une trajectoire d'une régularité admirable et qui n'est, en somme, que la courbe bien connue du chien qui traverse la rivière pour rejoindre son maître. Une foule compacte, massée dans le champ de courses d'Auteuil, l'acclame et attend son retour pour l'acclamer une seconde fois. Mais le

ballon fait une légère embardée qui le pousse un peu trop vers la Tour Eiffel. On s'émeut; on suit des yeux la tache blanche, qui devient de plus en plus petite dans le ciel; après quelques secondes qui paraissent des siècles, elle s'allonge enfin, le *Santos-Dumont n° 6* se présente par le travers. « Il tourne! il tourne! » clament des centaines de voix. Et, en effet, le ballon se rapproche de la Tour, la côtoie, passe devant, emporté même assez loin à droite, en apparence tout au moins.

Quand on voit le mince fuseau coupé en deux par la ligne noire de la Tour, entre la deuxième et la troisième plate-forme, c'est un enthousiasme bruyant, délirant: 8 min. 45 ont suffi pour faire la moitié du trajet, 5400 mètres environ. Mais, jusqu'alors, le ballon a marché à peu près dans le vent; il lui faut maintenant lutter contre. Aussi voit-on l'aéronat, — c'est la dénomination technique adoptée aujourd'hui pour les dirigeables, — tanguer fortement et faire de nombreuses embardées. Le retour paraît fort long; c'est avec une fièvre véritable que les spectateurs regardent grandir lentement, très lentement leur semble-t-il, le ballon. Enfin à 3 h. 11 m. 30 s., il arrive au zénith du Parc de l'Aéro-Club. Il n'a mis pour accomplir son trajet que 29 m. 30 s. Mais il est trop haut pour qu'on puisse saisir son guide-rope, condition exigée par le règlement, malencontreusement remanié presque à la veille de la course. N'importe! le bon sens indique que le prix est gagné, car, à ce moment, s'il eût voulu déchirer son appareil, Santos-Dumont eût touché terre en moins de dix secondes, et M. Henri Deustch, sans hésiter, félicite l'heureux vainqueur.

Toutefois, le prix une fois acquis, il s'agissait de décider si l'exploit qui venait d'être accompli marquait un pas décisif dans la solution du problème de la navigation aérienne par le plus léger que l'air. Cette question, aujourd'hui, est définitivement tranchée : on s'est mis d'accord pour reconnaître que, dans cette mémorable ascension, le *Santos-Dumont n° 6* a marché avec une vitesse propre d'environ 8 mètres par seconde, dépassant ainsi de $1^{m},50$ la vitesse maximum obtenue par le colonel Renard, avec la *France*, en 1885. Le progrès est donc incontestable, mais il est incontestable aussi que, d'après les évaluations les plus modérées (voir le n° de la *Revue* du 15 mars 1901), M. Santos-Dumont aurait dû atteindre 10 à 11 mètres de vitesse propre; que si, par suite des vices de construction de son dirigeable, ce

résultat n'a pas été obtenu, il y a plutôt lieu, à cette heure, de s'en féliciter. Pourquoi? On le sait maintenant, on l'ignorait alors, et c'est ce qui sera expliqué dans le cours de cette étude où la question des dirigeables tout entière est reprise *ab ovo*.

Elle le mérite, car non seulement ces appareils de navigation aérienne ont montré, aujourd'hui, ce qu'ils pouvaient faire, mais encore les règles qui président à leur construction et à leur direction ne sont plus un mystère, au moins dans les grandes lignes, et on peut même fixer approximativement les limites assignées à leur puissance, c'est-à-dire à leur capacité de transport, à leur vitesse et à leur rayon d'action.

I

Comme l'a fort bien dit le commandant Bouttieaux, dans une remarquable conférence faite au Conservatoire des Arts et Métiers, le problème de la navigation aérienne consiste à élever et à soutenir un corps pesant au sein de l'atmosphère, à lui faire décrire dans l'espace une trajectoire quelconque et à le ramener jusqu'au sol sans choc appréciable. D'où les quatre élémens de la question : élévation, sustentation, propulsion et atterrissage. Toutefois l'élévation et l'atterrissage s'obtenant généralement par une simple modification des forces employées à la sustentation, ces quatre termes se résument en définitive à deux : la sustentation et la propulsion.

Le problème de la sustentation peut être résolu par deux systèmes différens : le premier, excellent, facile à employer, utilise comme flotteur un ballon rempli d'un gaz moins dense que l'air ; c'est le système du plus léger que l'air, celui que les dirigeables utilisent. Le second, infiniment moins facile à employer, se fonde sur une imitation plus ou moins heureuse du vol de l'oiseau ; c'est le système du plus lourd que l'air, qu'utilisent les appareils de navigation aérienne appelés appareils d'aviation.

Quant au problème de la propulsion, sa solution consiste, pour les deux systèmes, dans l'emploi de propulseurs, qui sont généralement des hélices, et auxquels on demande d'imprimer à l'appareil une vitesse propre supérieure à celle du courant d'air dans lequel il se déplace ; — c'est, on le conçoit aisément, la

condition *sine qua non* que doit remplir un appareil volant, à quelque système qu'il appartienne, pour être en état de fermer au moins sa trajectoire. — Si, par inadvertance, on était tenté de croire que la faible densité de l'air et la fugacité de tout point d'appui pris dans ce milieu sont des obstacles sérieux à la propulsion et que, par suite, la Navigation aérienne se trouve, à ce point de vue, dans des conditions plus défavorables que la Navigation maritime, on se tromperait du tout au tout. Dans les deux cas, en effet, la réaction du propulseur, quel qu'il soit, réaction qui produit le mouvement désiré, est proportionnelle à la densité du milieu ambiant; mais c'est aussi à cette densité qu'est proportionnelle la résistance à vaincre, et l'air est environ 800 fois moins dense que l'eau. Par suite, dans l'air, où la résistance est donc 800 fois moindre que dans l'eau, la réaction à obtenir du propulseur est réduite dans les mêmes proportions.

En ce qui concerne les dirigeables, on pourrait croire, cependant, que vu l'énorme capacité et, par suite, l'énorme surface de leur carène, la résistance à vaincre doit être, quand même, très considérable. Ce serait encore une erreur. L'expérience montre qu'un dirigeable pisciforme tel que le *Lebaudy* avec son ballon (carène) d'une contenance de 3000 mètres cubes à peu près, ses plans stabilisateurs, son gréement, sa nacelle, etc., n'exige, pour atteindre une vitesse propre de $11^{m},80$ à la seconde, qu'un effort de traction de 210 kg. environ. L'important est de donner à l'hélice une forme, des dimensions et une vitesse de rotation telles que les molécules de l'air se trouvent frappées assez rapidement pour être hors d'état de fuir et de se presser les unes contre les autres.

A l'origine, ces ballons ne possédaient qu'une seule hélice, douée de peu de vitesse, mais d'un grand diamètre : l'hélice de la *France*, le fameux aéronat dont il a été question tout à l'heure, avait 7 mètres de diamètre et ne faisait que 55 tours à la minute. Ensuite, on a diminué le diamètre, et, en même temps, augmenté la vitesse : des hélices tournant très vite, doivent, il semble, mordre mieux dans l'air. Déjà l'hélice du *Santos-Dumont n°* 6 faisait 400 tours et n'avait que 4 mètres de diamètre. Actuellement, on augmente encore le nombre de tours et, aussi, le nombre des hélices : le *Lebaudy*, — comme la plupart des paquebots de grand tonnage, — a deux hélices, de

$2^m,44$ de diamètre seulement, qui, placées de chaque côté de l'aéronat, tournent à 1 200 tours. Les dirigeables *Zeppelin* enfin, — comme le *Mauretania*, le *Lusitania* et autres paquebots géans, — ont quatre hélices de $4^m,50$ de diamètre, tournant à 800 tours et placées de chaque côté de l'aéronat. Mais, la *Ville-de-Paris* n'a qu'une hélice de $6^m,20$ de diamètre, tournant à 180 tours.

Toutefois, pour que l'organe de propulsion employé puisse faire avancer le navire aérien, encore faut-il qu'il soit actionné par un moteur d'une puissance suffisante. Ici, ne croyons pas davantage à des chiffres exagérés : tandis qu'un croiseur de 2 900 tonnes, comme le « *Sentinel*, » exige un moteur de 17 000 chevaux pour marcher à une vitesse de $12^m,80$ à la seconde seulement, 40 chevaux suffisent pour imprimer au *Lebaudy* une vitesse propre de $11^m,80$, et 70 chevaux avaient pu imprimer à la *Patrie* une vitesse de 13 mètres. Mais si la puissance nécessaire pour obtenir de ces aéronats la vitesse, déjà très appréciable, de 12 à 13 mètres, est relativement si faible, comment se fait-il, peut-on objecter, que plus d'un siècle d'efforts ait été nécessaire pour arriver à ce résultat? La réponse est facile.

Étant donné un ballon plein d'hydrogène, si l'on déduit de sa force ascensionnelle brute, c'est-à-dire du poids que la masse d'hydrogène est capable de soulever, les poids de l'enveloppe, de la nacelle, du gréement et des accessoires, — points sur lesquels on ne peut pas gagner indéfiniment sans nuire à la solidité de l'ensemble, — il ne reste, dans les ballons de tonnage moyen les mieux conditionnés, pour la force ascensionnelle nette, qu'un tiers environ de la force ascensionnelle brute, et c'est ce tiers qu'il faut partager entre le moteur, le lest et les aéronautes. Ainsi le *Lebaudy*, dont le cube est exactement de 2 950 mètres, la force ascensionnelle brute de 3 540 kg., n'a que 1 100 kg. de force ascensionnelle nette à partager comme nous venons de le dire. Conclusion : pour mener à bien le problème des dirigeables, il faut, d'un côté, porter à son maximum la force ascensionnelle brute, diminuer autant que possible le poids de l'enveloppe, du gréement, de la nacelle, et la résistance à l'avancement; de l'autre, trouver un moteur suffisamment léger et ne consommant qu'un minimum de combustible.

Dans ces conditions, non seulement le gaz hydrogène est la

seule matière qu'on doive employer au gonflement d'un aéronat, mais encore il est nécessaire d'arriver à le fabriquer d'une façon parfaite. C'est ce qui a lieu aujourd'hui : alors qu'il y a cinq ou six ans, un mètre cube de ce gaz enlevait à peine 1 kg., actuellement, il enlève $1^{kg},200$, comme le prouvent les chiffres que nous venons de donner à l'instant même; on ne saurait espérer mieux. Quant au gréement, on l'allège de plus en plus; le filet, la housse qui le remplaçait dans certains modèles, ont disparu; les câbles de suspente sont directement fixés à la carène, et la nacelle aussi légère que le comportent les circonstances.

Les dimensions réduites que l'on est ainsi forcé de donner à la nacelle, la disparition du filet, contribuent, cela va de soi, à diminuer la résistance à l'avancement. Mais c'est surtout la carène qui doit être étudiée à ce point de vue : quoique la forme sphérique présente de véritables avantages comme solidité, stabilité et utilisation de la force ascensionnelle, tandis que la forme allongée utilise mal cette force et offre le maximum de prise aux poussées latérales de l'air, il est certain que cette dernière s'impose quand même pour vaincre le vent debout, une carène comme celle de la *France* offrant à l'avancement une résistance 40 fois moindre, environ, que celle d'un ballon sphérique de même volume. Les avis ne diffèrent que sur le profil à adopter. En général, les carènes des dirigeables allemands, celles des *Zeppelin*, par exemple, sont cylindriques; celle du dirigeable anglais *Nulli-Secundus* l'était aussi; mais en France, en Italie, on préfère les carènes fusiformes, comme celles de la *France*, du *Santos-Dumont n° 6*, du *Lebaudy*, de la *Ville-de-Paris*, de l'*Italia*, etc. Rappelons, cependant, que d'après certaines expériences du capitaine aérostier italien Castagneris, l'enveloppe fatigue moins si elle est cylindrique que si elle est fusiforme, les efforts étant mieux répartis, de sorte que si l'on considère la solidité comme une qualité essentielle dans un dirigeable, surtout dans un dirigeable militaire, la forme cylindrique peut paraître préférable.

Quant au choix du moteur, au lieu de nous livrer à des considérations générales, prenons pour exemple le *Lebaudy* avec sa force ascensionnelle nette de 1 100 kg., et supposons que pour obtenir $11^{m},80$ de vitesse pendant une durée de cinq heures, on veuille employer le moteur électrique dont s'est servi le

colonel Renard sur la *France* en 1884 et 1885. Comme ce moteur pesait 500 kg. et donnait 8 chevaux et demi pendant deux heures seulement, soit un poids de 30 kg. par cheval et par heure, on voit que si l'on voulait marcher pendant cinq heures avec un moteur de ce genre porté à 40 chevaux, ce moteur pèserait 6 000 kg. La conclusion est évidente, et cependant, au moment où l'éminent ingénieur procédait à ses expériences, son moteur était réputé des plus légers.

Tout change avec un moteur à essence tel que celui du *Lebaudy*. Comme ce moteur ne pèse que 300 kg., soit $7^{kg},5$ par cheval, et qu'il ne dépense que 14 kg. d'essence par heure, ce qui met le cheval-heure à $7^{kg},85$ au lieu de 30, on voit que l'aéronat pourra non seulement enlever le moteur et la provision de combustible nécessaire pour 5 heures de marche, soit 370 kg., mais qu'il restera encore 730 kg. de poids utile pour le lest, les voyageurs, etc. L'apparition du moteur à explosion a donc seule rendu possible la solution du problème des ballons dirigeables, et l'automobilisme peut même revendiquer une large part dans cette nouvelle conquête de la science. N'est-ce pas, en effet, à l'idée, que l'on s'accorde aujourd'hui à trouver géniale, de l'organisation des courses avec poids limité à 1 000 kg., que ce genre de moteur a dû ses rapides et étonnans progrès? Et encore, notons que dans les aéronats qui circulent à cette heure, on s'interdit d'employer des moteurs de moins de 4 à 5 kg. par cheval, la sûreté du fonctionnement étant une condition de la plus haute importance, qui, évidemment, doit passer avant toutes les autres.

Toutefois, si l'on veut tirer du moteur à explosion le meilleur parti possible, on nous accordera qu'il est absolument indispensable de ne pas créer ou de ne pas laisser se créer des résistances parasites à l'avancement, d'où la nécessité : 1° de placer convenablement l'organe propulseur ; 2° d'assurer d'une façon absolue la permanence de forme de la carène.

Supposons, d'abord, l'hélice à l'avant de la nacelle, comme dans la *France*, le *Santos-Dumont n° 6*, la *Ville-de-Paris* : elle chassera l'air derrière elle avec une grande force et, cet air venant buter contre les parties voisines de l'aéronat, une fraction importante de la force de propulsion sera perdue. Si nous la fixons à l'arrière, autre inconvénient, car elle aspirera l'air qui est dans le sillage de la nacelle, et comme cet air est le siège de

nombreux remous, elle mordra moins facilement, d'où, encore, diminution de la force de propulsion. Mêmes résultats, d'ailleurs, si elle était placée à l'avant ou à l'arrière de la carène. Le mieux, semble-t-il, serait donc de l'installer dans l'espace libre compris entre la nacelle et la carène, ce qui présenterait, au point de vue de la stabilité, des avantages dont il sera question plus loin. Malheureusement, où qu'elle soit, elle aura toujours une poussée excentrique par rapport au centre de gravité de l'aéronat et par rapport à l'axe de la carène, dans le voisinage duquel se trouve le centre de résistance à l'avancement, d'où, quand elle tourne dans un sens déterminé, des effets de roulis, de tangage et de giration fort gênans. Rien ne vaut donc le système de propulsion employé dans le *Lebaudy*, savoir : deux hélices placées à gauche et à droite de l'aéronat, tournant avec la même vitesse et en sens contraire, qui aspirent et refoulent l'air sans rencontrer d'obstacles et dont les efforts secondaires s'annulent les uns les autres, les mêmes avantages étant évidemment attachés à l'emploi de deux paires d'hélices.

Quant à la permanence de la forme de la carène, on conçoit facilement que si l'étoffe n'est pas toujours très bien tendue, des poches tendront à se former et se formeront à l'avant, aux points où la résistance est maximum. L'air, alors, au lieu de glisser sur l'étoffe, s'arc-boutera en quelque sorte contre elle, ce qui augmentera la résistance à la marche, souvent dans d'énormes proportions, et provoquera sûrement des variations brusques dans la stabilité du système. Il pourra même arriver que le ballon se replie sur lui-même ou s'écrase en accordéon, d'où une catastrophe presque inévitable. Les ingénieurs, à l'heure actuelle, n'ont guère à leur disposition, pour éviter ces inconvéniens, que deux moyens : d'abord, la substitution aux enveloppes d'étoffe, déformables par nature, de carcasses métalliques parfaitement rigides et, par suite, indéformables : c'est la méthode allemande, sur laquelle nous reviendrons plus tard, que le général Zeppelin a fait sienne et qui, à côté d'avantages encore un peu problématiques, a l'immense défaut d'alourdir considérablement l'aéronat. Ensuite, l'emploi du ballonnet : c'est la méthode dont, en 1872, Dupuy de Lôme avait déjà montré la sûreté et l'efficacité.

Le ballonnet, on le sait, est une sorte de grande poche, généralement semi-elliptique, placée à la partie inférieure de la

carène et que l'on peut gonfler d'air à volonté, au moyen d'une pompe, ou mieux, d'un ventilateur actionné ordinairement par le moteur. Dès que l'aéronat est arrivé dans la zone d'équilibre choisie, on met en marche le ventilateur : le ballonnet se gonfle et cette augmentation de volume produit à l'intérieur du ballon une surpression capable, si elle est assez forte, de mettre l'enveloppe à l'abri de toutes les variations de forme que pourraient amener, soit la résistance de l'air à l'avancement, soit des influences diverses, un abaissement de température, par exemple, qui ferait contracter le gaz et, par suite, l'enveloppe. Encore faut-il, pour assurer ce résultat, que le ventilateur ait un débit convenable : c'est un des reproches que l'on a faits au *Santos-Dumont n° 6* d'avoir un ventilateur insuffisant, de sorte que l'on voyait souvent le ballon se creuser de poches signalant un vide partiel.

Remarquons, d'ailleurs, que le ballonnet serait, à lui seul, impuissant à assurer la permanence désirée, si, par le choix même de la forme donnée à la carène, on ne la mettait pas en état de résister à l'expansion du gaz, tout en restant parfaitement semblable à elle-même. Ainsi, un ballon cubique serait impossible à réaliser : ses faces se gonfleraient spontanément et deviendraient convexes, tandis que les angles se rapprocheraient du centre. De là, la nécessité de donner aux carènes, quand elles sont en étoffe, la configuration de surfaces de révolution dont le profil peut affecter, comme nous l'avons vu plus haut, des formes plus ou moins variées, mais que l'on doit choisir de façon qu'elles puissent toujours combattre la pression intérieure.

Quoi qu'il en soit, la construction et le maniement du ballonnet ont fait de tels progrès que cet appareil en est arrivé, aujourd'hui, à jouer un autre rôle, de tout premier ordre aussi, dont on l'aurait cru incapable il y a encore quelques années : celui de permettre à l'aéronaute de choisir sa zone d'équilibre, et de s'y maintenir à peu près aussi longtemps qu'il le désire. En même temps, la dépense de lest a tellement diminué qu'un aéronat comme le *Lebaudy*, à condition de se tenir constamment à la même altitude, en use à peine 40 kilog. à l'heure, en moyenne, au lieu de 100, et cela malgré les ruptures d'équilibre inévitables que produisent à chaque instant les changemens d'état de l'atmosphère. Il est vrai qu'avec les vitesses actuelles ces

ruptures tendent de plus en plus à perdre de leur importance et qu'il est possible de les conjurer par l'emploi de gouvernails horizontaux ou d'hélices sustentatrices. N'importe ! c'est toujours le ballonnet qui, pour des raisons qui seront exposées plus loin, présentera, à cet égard, le maximum de sécurité. D'ailleurs, même au point de vue de la stabilité proprement dite, cet accessoire joue encore un rôle capital.

Lorsque, en effet, la pression à l'intérieur du ballon ne dépasse pas quelques millimètres d'eau, — comme dans les anciens dirigeables tels que la *France*, où le gaz était en communication directe avec l'atmosphère par le long boyau appelé *manche*, — il arrive que, par suite de la mise en marche, la masse d'hydrogène contenue dans l'enveloppe est refoulée, d'abord vers l'arrière où elle se comprime, pour revenir ensuite vers l'avant et ainsi de suite. Par elle-même, cette *vague alternante* ne tend ni à élever, ni à abaisser le ballon; mais on conçoit que, pour peu que celui-ci vienne à tanguer, elle contribue à aggraver ce mouvement, et puis, d'autres vagues intérieures, provenant des pulsations que les variations de tension causées par le tangage impriment à l'enveloppe, viennent encore s'ajouter à la vague alternante. Grâce à la surpression intérieure, — pouvant s'élever jusqu'à 50 millimètres d'eau, — que permet de produire, comme nous l'avons expliqué tout à l'heure, le jeu du ballonnet, actuellement, la vague alternante est évitée, et les effets des pulsations de l'étoffe, réduits à leur minimum. Mais on a dû supprimer la manche, clore complètement le ballon et munir sa partie inférieure de clapets de sûreté, s'ouvrant automatiquement dès que l'excès de pression risquerait de provoquer une explosion.

En résumé, tous les services si divers que les aéronautes français ont demandés au ballonnet, et qu'il leur a rendus, justifient amplement ces paroles d'un écrivain autorisé, M. Sazerac de Forge, que c'est à lui surtout que les dirigeables de notre pays doivent et leur puissance et leur admirable docilité. Cependant, pour le mettre à même de remplir convenablement ses fonctions, faut-il encore lui donner un volume suffisant et s'arranger de façon que sa flaccidité obligatoire au cours de l'ascension ne puisse y donner lieu à des vagues intérieures.

Le calcul permet aisément de satisfaire à la première de ces conditions. Il montre que pour qu'un dirigeable tel que le

Lebaudy, par exemple, — qui ne doit pas dépasser 11 à 1200 mètres d'altitude, — reste gonflé pendant toute la durée du voyage, atterrissage compris, un ballonnet de 500 mètres cubes est largement suffisant. Seulement, pour que le remplissage soit assuré de façon convenable, le ventilateur doit être capable de débiter 1 mètre cube d'air par seconde, environ.

Quant à la suppression de toute vague à l'intérieur du ballonnet lui-même, elle s'obtient facilement en divisant l'appareil en trois compartimens au moyen de deux cloisons transversales, percées d'ouvertures suffisantes pour le passage de l'air d'un compartiment à l'autre, et tout de même assez étroites pour que ce passage ne puisse s'opérer que très lentement. Si on prend alors la précaution de faire déboucher le tuyau du ventilateur dans le compartiment central, comme le ballon a toujours le temps de se redresser dans un sens ou dans l'autre avant le passage de l'air du compartiment central dans celui qui se trouve momentanément le plus bas, tout mouvement de flux et de reflux devient impossible et une cause d'instabilité de plus, peu grave, il est vrai, se trouve ainsi conjurée.

II

L'instabilité étant le lot ordinaire de tout corps en mouvement, surtout lorsqu'il prend son point d'appui dans un fluide, doit être, *a fortiori*, le lot de tous les ballons dirigeables. Or, comme dans ces conditions, la solidité du système peut, à chaque instant, être compromise, le fonctionnement du moteur devenir impossible, et la vitesse obtenue presque illusoire, vaincre l'instabilité est donc une condition absolument indispensable pour obtenir la solution du problème de la navigation aérienne par le plus léger que l'air.

Afin d'avoir une idée nette, quoique simple, de la question, plaçons-nous dans le cas idéal d'un dirigeable fusiforme, marchant d'un mouvement rectiligne, horizontal et rigoureusement uniforme, dans une atmosphère parfaitement calme.

Il est soumis d'abord à deux forces verticales : son poids, appliqué au centre de la nacelle, et la poussée de l'air, appliquée à peu près au centre de la carène, et ces deux forces qui, le dirigeable restant dans sa zone d'équilibre, sont égales, paral-

lèles et de sens contraires, forment ce qu'on appelle en Méca nique un *couple*. Or, il est évident que l'action de ce couple est antagoniste de tout mouvement d'oscillation du dirigeable dans un plan vertical perpendiculaire à l'axe ; et comme, de plus, cette action est d'autant plus efficace que le centre de gravité et le centre de poussée sont plus éloignés l'un de l'autre, on voit qu'à bord des aéronats, où cette condition est généralement remplie, en dehors de quelques circonstances particulières, il n'y a pour ainsi dire pas de roulis possible, au contraire de ce qui se passe dans la navigation maritime, où le centre de gravité du bateau avoisine toujours le centre de poussée. De là le nom de *couple de rappel* donné à ce système de forces verticales.

Mais le dirigeable en marche est soumis encore à l'action d'un second système de forces : 1° la force propulsive due à l'hélice, force appliquée au centre de traction, c'est-à-dire à peu près au centre de la nacelle, au moins dans la plupart des dirigeables ; 2° la résistance à l'avancement, appliquée au centre de résistance du système, point situé un peu au-dessous du centre de figure de la carène. Ces deux forces, horizontales et opposées, sont égales, puisque nous supposons le mouvement uniforme, et, par conséquent, elles constituent aussi un couple appelé *couple de soulèvement*, on va voir immédiatement pourquoi. Considérons, en effet, les mouvemens qui peuvent se produire dans le plan vertical qui passe par l'axe de la carène : il est clair que ce couple agit, fatalement et constamment, pour soulever la pointe-avant du ballon ; mais alors, instantanément, la pression du vent créé par la marche de l'aéronat intervient, et se faisant sentir avec plus de force sur l'avant que sur l'arrière, — dont les formes fuyantes se prêtent moins à la subir, — soulève encore davantage la carène, en même temps qu'elle lui imprime un mouvement de dérive dirigé obliquement de bas en haut. La déviation imprimée dans ces conditions au ballon pourrait, on le conçoit, avec une vitesse suffisante, atteindre une valeur formidable, l'amener même à se redresser complètement, si le couple de rappel, à son tour, n'entrait en ligne pour ramener constamment le ballon à la position horizontale. Que si l'aéronat, en vertu de son inertie, venait à dépasser la position horizontale, la pression du vent aurait évidemment pour effet de lui imprimer des mouvements inverses des précédens ; mais, cette fois encore, le couple de rappel, renforcé, en cette occasion, par le couple de soulèvement, se char-

gerait de faire revenir tout le système à sa position normale. Conclusion : un dirigeable fusiforme en marche tangue toujours et, en même temps, décrit une série de lacets au-dessus et au-dessous de la trajectoire. — Il en est de même d'un dirigeable cylindrique, avec cette différence, pourtant, que la pression du vent agissant également sur l'arrière et sur l'avant, la déviation est moins accentuée ; la dérive, seule, est plus considérable.

Quant aux mouvemens tournans que peut effectuer, à gauche et à droite de sa route, un dirigeable en marche, aucun des deux systèmes de forces dont il vient d'être question n'en peut être rendu responsable. Le plus souvent, ces embardées sont dues, soit à un changement de direction du vent, soit, comme nous l'avons déjà dit, à l'action excentrique de l'hélice; mais alors, dès le commencement de l'écart, la pression du vent créé par l'aéronat agissant dans le plan horizontal comme, tout à l'heure, dans le plan vertical, le ballon, en même temps, dévie et dérive. L'action du gouvernail de direction, proportionnelle au carré de la vitesse du vent qui le frappe, peut, seule, combattre ces effets, car la pression du vent est elle-même, ne l'oublions pas, proportionnelle au carré de sa vitesse, c'est-à-dire, dans le cas simple examiné ici, au carré de la vitesse du dirigeable.

Toutefois, des embardées ne peuvent qu'affaiblir la puissance du dirigeable, en diminuant sa vitesse relative, et, par conséquent, son rayon d'action. On ne peut en dire autant des mouvemens de tangage, gênans d'abord, inquiétans ensuite, et, enfin, dangereux, car ils arrivent en peu de temps : 1° à mettre le moteur en péril par le trouble des niveaux de l'huile et de l'essence ; 2° à produire sur certaines suspentes des tractions exagérées qui peuvent compromettre la sécurité des voyageurs. Tant que la vitesse est relativement faible, — 5 à 6 mètres par seconde, — l'expérience et le calcul montrent que le couple de rappel est assez puissant pour amortir ces mouvemens, grâce, il est vrai, à l'intervention d'un troisième couple, le *couple amortisseur* auquel donne naissance la résistance propre de l'air, — couple qu'a signalé, le premier, le lieutenant aérostier italien Crocco, — et dont l'action peut être considérée comme proportionnelle à la vitesse de marche. Encore faut-il, pour que ces deux couples, même dans le cas d'une allure modérée, puissent produire leur effet stabilisateur, que le dirigeable ne présente pas des

vices de construction pouvant donner naissance à d'autres forces perturbatrices ou accroître celles que nous venons d'examiner. Ainsi, comme nous l'avons indiqué tout à l'heure, la permanence de la forme, le cloisonnement du ballonnet, l'efficacité de son jeu sont des conditions nécessaires pour l'amortissement du tangage. Mais la forme du profil donné au ballon est aussi d'une importance de tout premier ordre.

1° Il ne doit pas être trop allongé. Avec un allongement trop grand, en effet, le frottement de l'air contre la surface de la carène tend à augmenter la résistance; de plus, il devient difficile de réduire au strict nécessaire le nombre des suspentes sans risquer de voir le ballon se couper en deux par suite de la mauvaise répartition des poids; enfin il y a diminution de la force ascensionnelle par rapport à la surface du ballon, c'est-à-dire, en fin de compte, augmentation relative du poids à enlever. Si on définit l'allongement par le rapport de la longueur de la carène au diamètre de sa section maximum (maître-couple), l'expérience montre qu'un allongement voisin de 6 est celui qui donne les meilleurs résultats, au moins pour les ballons fusiformes. Cet allongement était celui de la *France*, de la *Patrie;* c'est aussi celui du *von Parseval*, du *Lebaudy*, de la *Ville-de-Paris*, etc. Toutefois, on tend aujourd'hui à augmenter ce chiffre : le grand dirigeable militaire de 7500 mètres cubes, dont M. Julliot, le constructeur du *Lebaudy* et de la *Patrie*, a étudié le projet, aura 100 mètres de long et un maître-couple de $11^{m},50$ de diamètre seulement.

2° Tous les aérostiers français admettent, à l'heure actuelle, que pour amortir les balancemens et assurer la stabilité dans le plan horizontal, une carène, quand elle est fusiforme, doit être pourvue d'une proue et d'une poupe, c'est-à-dire constituer un fuseau dissymétrique ou, ce qui revient au même, se présenter sous un aspect plus ou moins pisciforme. Disons tout de suite que nos aérostiers ont, pour les appuyer dans cette question, la jeune et déjà brillante école italienne, ainsi que la grande autorité d'O. Chanute, le célèbre aviateur américain.

Il nous semble, d'ailleurs, qu'ils peuvent invoquer un certain nombre de raisons assez plausibles, entre autres que les poissons à marche rapide, les grands voiliers de l'atmosphère sont franchement dissymétriques; ensuite, qu'un certain nombre d'expériences sur le mouvement dans l'eau de solides en ébo-

nite, de même longueur, mais dont le maître-couple avait des positions différentes, ont montré, non seulement les avantages de la dissymétrie, mais encore que la meilleure position à donner au maître-couple, pour éviter tout mouvement de lacets, était à peu près au tiers de la longueur à partir de la proue, ce qui revient à établir que le ballon doit marcher le gros bout en avant. On comprend aisément, en effet, qu'en rapprochant de l'avant le maître-couple, on accroît l'action du vent sur la surface caudale de la carène, et dans le plan vertical et dans le plan horizontal; d'où, cette action étant contraire à celle qui s'exerce sur la surface de tête, un affaiblissement des mouvemens de tangage et des embardées. Aussi, les dirigeables *France*, *Patrie*, avaient-ils une carène pisciforme; de même, le petit *Santos-Dumont n° 9*, qui a fait, il y a cinq ans, par ses pérégrinations aux Champs-Élysées, aux courses, à la revue du 14 juillet, etc., l'admiration des Parisiens. Le *Lebaudy*, l'*Italia* sont pisciformes; la *Ville-de-Paris*, le *von Parseval* lui-même, sont dissymétriques.

Mais la dissymétrie est, malgré tout, une question controversée encore aujourd'hui. Il n'en est pas de même du principe en vertu duquel le système carène-gréement-nacelle doit posséder une rigidité aussi grande que possible. Remarquons, d'abord, que lorsque des balancemens se produisent, il est nécessaire que le poids de la nacelle ne porte pas sur certaines suspentes plutôt que sur d'autres; sinon, quelques-unes de ces suspentes qui, pendant un instant, n'auraient plus rien supporté et se seraient détendues, pourraient se tendre brusquement au moment du redressement, au risque de se briser. Or cela ne peut évidemment être réalisé que si l'ensemble du dirigeable constitue un système indéformable. Cette condition remplie, on voit maintenant: 1° que le mouvement de la carène entraînant celui de la nacelle, le couple de rappel est mis en jeu avec le maximum d'intensité; 2° que la nacelle joue, pour assurer la régularité de la marche contre les caprices du vent, le rôle d'un véritable volant régulateur. Dupuy de Lôme, auquel on doit l'étude approfondie de cette question, nous a donné depuis longtemps, d'ailleurs, les moyens propres à la résoudre et ce n'est pas, peut-être, le moindre des reproches qu'on puisse adresser à M. Santos-Dumont que de n'avoir pas suffisamment assuré la rigidité de la suspension dans son *n° 6*.

Il est clair aussi que toute disposition capable de diminuer l'effet du couple de soulèvement, tout en conservant celui du couple de rappel, aurait une importance capitale, sans compter que le rapprochement du centre de traction du centre de résistance assure un meilleur rendement du moteur. Dans le *Zeppelin n° 3*, on est bien arrivé à rapprocher autant que possible ces deux points en plaçant les hélices à la hauteur de la carène; mais comme, en même temps, les deux nacelles qu'emporte cet aéronat avoisinent le ballon, il se peut que le couple de rappel soit, à son tour, trop affaibli. Mieux vaut, *a priori*, la solution proposée déjà en 1784 par Meusnier, adoptée aujourd'hui par von Parseval, von der Gross, etc. : placer l'hélice entre la carène et la nacelle, — celle-ci gardant le moteur, — comme dans le dirigeable *de La Vaulx* que les Parisiens ont pu voir évoluer, il y a deux ans, au-dessus de Longchamps. Quoique dépourvu des organes de stabilisation que portent les ballons actuels, il n'en a pas moins donné des résultats merveilleux comme docilité, stabilité et même comme vitesse (10 mètres à la seconde). Seulement, vu son faible volume, — 730 mètres cubes environ, — les expériences faites avec cette machine volante ne peuvent être considérées que comme de simples essais. Il serait à désirer qu'on revînt à la charge avec des dimensions plus considérables.

Toutefois, si réduit que soit le couple de soulèvement, quelque ampleur que l'on donne au couple de rappel, quelque intense que soit l'action du couple amortisseur, comme la valeur du couple de rappel est indépendante de la vitesse, que celle du couple amortisseur n'augmente que proportionnellement à cette vitesse, tandis que les forces du couple de soulèvement et la pression du vent croissent proportionnellement au carré de ladite vitesse, on voit qu'à mesure que l'allure s'accentue, l'équilibre d'un dirigeable doit nécessairement tendre à devenir de plus en plus précaire. On peut même prévoir, et l'expérience le prouve, que pour une assez grande vitesse, celle que le colonel Renard a appelée *vitesse critique*, les forces stabilisatrices devenant impuissantes à combattre les forces perturbatrices, le tangage qui, comme tous les mouvemens périodiques dont la cause est permanente, ne peut aller qu'en s'accentuant, doit devenir intolérable.

En 1885, lors des expériences de la *France*, en 1901 même, on

ignorait complètement l'existence de la vitesse critique, vitesse qui dépend, d'ailleurs, du type de dirigeable employé. Mais c'est à elle que nous faisions allusion au commencement de cet article à propos de la randonnée du *Santos-Dumont n° 6*. Par suite des vices de construction de cet aéronat, vices que nous avons soigneusement signalés à mesure que l'occasion s'en présentait, sa vitesse critique devait être voisine de 11 à 12 mètres, — le tangage inquiétant observé au retour semble l'indiquer. — Si donc sa vitesse propre eût atteint ou même approché ces chiffres, nous aurions probablement aujourd'hui à enregistrer, au lieu d'une victoire éclatante de la Science, une défaite retentissante d'une portée incalculable, et, peut-être même, la perte d'une vie que l'avenir devait montrer précieuse à tous égards.

Un nouveau problème se pose donc : reculer, par des moyens tout autres que ceux que nous avons examinés jusqu'ici, l'instant où la vitesse du dirigeable le prive, si parfaite que soit sa construction, de toute espèce de stabilité.

Les moyens directs ne manquent pas. Ainsi, la nacelle peut être munie, comme celle du *Santos-Dumont n° 6*, d'un poids mobile que l'on envoie à l'avant, pour surcharger cette partie, lorsque, par exemple, l'aéronat se soulève ; dans le *von Parseval*, c'est au jeu de deux ballonnets, placés l'un à l'avant, l'autre à l'arrière, que l'on demande le même résultat. Mais ces manœuvres sont lentes, délicates, à la merci d'un faux mouvement ou d'une erreur du pilote. Le mieux est l'emploi, comme dans les sous-marins, de gouvernails horizontaux (gouvernails de profondeur) dont l'efficacité tient évidemment aux mêmes causes que celles qui rendent si puissante l'action des gouvernails de direction. Toutefois, on tend de plus en plus, aujourd'hui, à demander à ces appareils, non pas d'amortir le tangage, mais de servir, par leur inclinaison, à faire monter le ballon sans jet de lest, à le faire descendre sans perte de gaz ni de lest. Seulement, ils ne peuvent guère remplir cet office que dans une mesure restreinte, car, comme les gouvernails verticaux, ils n'ont d'action qu'autant que le ballon marche et on se trouve, par conséquent, avec eux, à la merci du moteur. Si, à la descente, leur emploi ne présente pas d'inconvéniens sérieux, il n'en est pas de même lorsqu'on s'en sert d'une façon exagérée pour monter ; la moindre panne produit alors, infailliblement, une descente rapide, dangereuse, une chute, en un mot, et il en serait évidemment de

même, si l'on employait, à la place de gouvernails, des hélices à axe horizontal (hélices sustentatrices). Conclusion : le lest est toujours le véritable *palladium* des aéronautes. — On conçoit aisément, d'ailleurs, qu'un gouvernail horizontal n'aura pas la même action au centre (gouvernails de centre) qu'aux extrémités du ballon (gouvernails de queue et de tête) : dans le premier cas, la composante verticale de la pression du vent agissant sur un bras de levier presque nul, le ballon monte ou descend suivant la verticale; dans le second, cette composante agissant à l'extrémité d'un long bras de levier, l'axe du dirigeable s'incline, et celui-ci prend, toujours dans le plan vertical, une direction oblique, ascendante ou descendante, suivant l'inclinaison donnée au gouvernail.

Quoi qu'il en soit, les moyens directs, curatifs que nous venons d'indiquer et dont on use pour affaiblir les effets du tangage, n'ayant, on le voit, qu'une valeur fort relative, la question se posait de recourir, si possible, à des moyens préventifs, c'est-à-dire à des organes de stabilisation fixes, de formes et de dimensions convenables, convenablement placés et faisant corps avec l'aéronat. Cette question est aujourd'hui résolue et les plans fixes, horizontaux ou verticaux, que l'on voit attachés à la carène des dirigeables *Lebaudy, von Parseval*, *Zeppelin*, *Italia*, etc. n'ont pas d'autre but. Leur emploi devait, d'ailleurs, s'imposer tout naturellement : le corps de l'oiseau, celui du poisson, ne portent-ils pas des plans de ce genre qui semblent faciliter le glissement dans l'air ou dans l'eau et s'opposer à toute déviation hors de la trajectoire? N'est-ce pas aux plans fixes passant par son axe longitudinal (plans d'empennage), et placés très en arrière du centre de gravité, que la flèche doit de voler constamment suivant la tangente à sa trajectoire? Les torpilles automotrices capables de fournir une vitesse de 30 nœuds, soit 15 mètres à la seconde, ne doivent-elles pas leur parfaite stabilité à un empennage placé à l'extrémité arrière? Et la stabilisation par des plans fixes n'a-t-elle pas depuis longtemps fait ses preuves dans la navigation sous-marine? Leur rôle, du reste, se conçoit aisément. Comme dans la navigation maritime, l'action des plans verticaux, combinée avec celle du gouvernail de direction, a nécessairement pour effet d'assurer la rectitude de la route, en réduisant au minimum les déviations de la trajectoire réellement décrite par rapport à la trajectoire à décrire; elle amorti

aussi tout mouvement de roulis, s'il venait à s'en produire, comme cela arrive, dans les virages un peu brusques. Pour les plans horizontaux, leur importance est encore plus grande, car ils ont évidemment comme but principal de diminuer et même d'empêcher le tangage. Or, comme la résistance qu'ils opposent à la pression du vent est proportionnelle au carré de la vitesse et, par conséquent, augmente proportionnellement aux effets perturbateurs, — savoir, la pression du vent sur les flancs de la carène et les forces du couple de soulèvement, — on comprend facilement qu'en leur donnant une ampleur suffisante et, cela va de soi, des bras de levier convenables, on puisse arriver à reculer la limite à partir de laquelle cette vitesse devient critique.

Comment on utilise ces organes si précieux, c'est ce que nous examinerons tout à l'heure en parlant des dirigeables Julliot, les premiers où l'on ait fait scientifiquement appel aux propriétés du plus lourd que l'air pour corriger les défectuosités inhérentes à l'emploi de la « vessie de Charles. » Pour l'instant, qu'il nous suffise de faire observer que toutes ces études sur le tangage, la vitesse critique, etc., que nous venons d'essayer de résumer aussi brièvement que possible, études sans lesquelles aucun des dirigeables actuellement en fonction n'existerait, sont, pour la plupart, postérieures à la course triomphale du 19 octobre 1901. Cette simple constatation doit suffire pour édifier nos lecteurs sur la portée réelle des expériences de M. Santos-Dumont. Pour nous, leur importance est telle que nous ne voyons pas, dans tout le courant du dernier siècle, un seul aérostier, sauf peut-être Giffard, auquel on puisse le comparer. Certes, on peut lui reprocher d'avoir par trop négligé les travaux de ses devanciers. Mais si l'on peut admettre que l'ingénieur, en lui, s'est montré médiocre, quel admirable pilote nous a fait apprécier le concours Deutsch! et comme on est instinctivement entraîné à se demander si les critiques plus ou moins fondées qu'on lui a adressées, sur tout et à propos de tout, n'étaient pas, en somme, alimentées par la mauvaise humeur de ceux qui ne pouvaient lui pardonner d'avoir osé démontrer que la solution si désirée du problème de la Navigation aérienne exigeait d'abord que l'on commençât par naviguer. Reconnaissons, pour être justes, que la leçon a profité, et que, depuis qu'en associant, pour ainsi dire, le public à ses expériences, il l'a amené à ne plus

considérer comme des fous ou des utopistes les adeptes de cette navigation et a forcé gouvernemens, ingénieurs et savans à s'occuper de cette question comme ils ne l'avaient jamais fait jusqu'alors, tout ce que nous admirons aujourd'hui en aéronautique, tous les résultats acquis, aussi bien dans le domaine du plus lourd que dans celui du plus léger que l'air, sont des preuves palpables et vivantes de la magnifique impulsion donnée à cette branche de l'activité humaine par l'énergique et intelligent sportsman que l'Amérique latine nous a envoyé.

III

L'idée d'appeler le plus lourd que l'air au secours du plus léger, en d'autres termes de munir les ballons dirigeables d'organes de stabilisation tels que des plans horizontaux ou verticaux, fixes ou mobiles, date de longtemps. En 1885, le dirigeable *France* était muni d'un plan horizontal qui contribua certainement à assurer la stabilité très grande qu'a toujours conservée cet aéronat. En 1901, le colonel Renard commençait une étude approfondie des moyens de stabilisation applicables aux dirigeables. Mais déjà M. Julliot, que cette question préoccupait aussi depuis quelques années, avait mené à bien la construction du *Lebaudy*, cette machine aujourd'hui célèbre dont les belles qualités nautiques enthousiasmèrent, dès le premier jour, les hommes les plus compétens.

Examinons donc en quoi consiste cet aéronat, ce type des dirigeables militaires français actuellement en usage ou en construction, longtemps appelé le *Jaune* à cause de l'enduit au bichromate de plomb destiné à protéger de l'action chimique des rayons solaires le caoutchouc de la double étoffe de coton qui constitue son enveloppe.

Signalons, avant tout, dans ce ballon, la présence d'une pièce tout à fait nouvelle, la *carcasse*, vaste plate-forme elliptique, de 22 mètres de long et 6 mètres de large, constituée par un cadre en tubes d'acier de haute résistance (acier au nickel). Grâce à cette pièce, sur laquelle vient s'aplatir le ventre du ballon et auquel elle est rattachée par une courte bande de filet en couronne, il est possible : 1° d'assurer presque mathématiquement la sécurité de l'enveloppe et de la suspension dans le

cas où le ventilateur viendrait à s'arrêter ou à ne plus fonctionner convenablement, au contraire de ce qui se passe avec les dirigeables du type classique, *France*, *Ville-de-Paris*, etc.; 2° de relier beaucoup plus solidement qu'on ne l'a fait jusqu'alors la nacelle au reste du dirigeable, au moyen de câbles en fils d'acier combinés, conformément aux recommandations de Dupuy de Lôme, en triangles indéformables. Enfin, la nacelle, comme la carcasse, étant constituée par des tubes d'acier de haute résistance, on voit qu'en fin de compte, le métallisme de leur construction et l'impression de sécurité qui en résulte se présentent comme un des caractères les plus frappans du *Lebaudy* et, en général, des dirigeables Julliot.

C'est que leur éminent constructeur a été dominé, dans ses travaux, par deux grandes préoccupations : d'abord, la réunion aussi étroite, aussi solide, aussi rigide que possible, de la nacelle au ballon, non pas à l'aide des systèmes de suspension usités jusqu'alors et qui faisaient ressembler les ballons dirigeables à « des vessies portant quelques ficelles et quelques lattes, » mais au moyen d'un réseau savant de câbles et de tubes d'acier aussi résistans et aussi légers que possible, — nous venons de dire comment il s'y est pris. — Ensuite, l'adjonction au dirigeable d'un vaste système de plans stabilisateurs destinés à assurer la rectitude de la marche et, surtout, à empêcher le tangage, problème que personne jusqu'alors, il faut le reconnaître, n'avait su ou pu résoudre.

Ces plans qui, pour le *Lebaudy*, dont le tonnage est exactement de 2 950 mètres cubes, couvrent 185 mètres carrés, — dont 150 affectés aux surfaces horizontales, — sont constitués par des toiles tendues sur des cadres en tubes d'acier, comme la carcasse elle-même. Le plus important de tous est le plan horizontal que forme une grande toile tendue sur cette carcasse, toile qui couvre près de 100 mètres carrés et qui, en asseyant, pour ainsi dire, le ballon sur l'air, lui permet de résister aux mouvemens de tangage que font naître à chaque instant les mille remous dont l'atmosphère est toujours le siège, surtout dans le voisinage du sol. Ensuite vient le premier des plans verticaux : une bande de toile de 10 mètres carrés, tendue sur la partie arrière d'une sorte de quille métallique qui fait corps avec la carcasse et sert à la renforcer. Puis, supportée par une poutre armée, articulée avec la plate-forme et placée à son

arrière, une série d'autres plans constituée : d'abord par une penne de flèche que forment deux plans, l'un vertical, l'autre horizontal, s'élargissant tous deux comme une queue d'oiseau; ensuite, par deux gouvernails, l'un horizontal (gouvernail de queue), composé de deux *ailerons* placés à gauche et à droite de la poutre armée, l'autre, vertical, qui est le gouvernail classique. Notons, enfin, la présence d'un coupe-vent en étoffe tendue, placé à la partie antérieure de la carcasse, en avant du filet, qui empêche l'air de s'insinuer entre elle et l'enveloppe.

M. Julliot aurait pu s'arrêter là : le ballon, dans ces conditions, ne pouvait subir que de légers balancemens et ne tardait pas à reprendre de lui-même sa position normale. Mais il a voulu que le tangage fût *apériodique*, c'est-à-dire que tout balancement, dû à n'importe quelle cause, fût immédiatement annihilé. Il est certain que si, en exagérant la surface des organes de stabilisation, on augmente les difficultés de construction, l'encombrement, le poids du système et, enfin, la résistance à l'avancement, d'un autre côté, il est évident : 1° que tout mouvement tournant ne s'effectue qu'aux dépens de la vitesse réelle et, par conséquent, du rayon d'action du ballon; 2° que la sensation absolue de sécurité à bord d'un aéronat en marche constitue un facteur moral dont on ne saurait trop tenir compte. Sans prétendre que le chiffre des surfaces couvertes par les plans stabilisateurs de M. Julliot soit intangible, on ne peut donc, à notre avis, que l'approuver d'avoir, au commencement de 1904, quelques mois après le lancement du *Lebaudy*, substitué à la pointe empennée qui formait l'arrière de la carène de ce dirigeable, une calotte ellipsoïdale à laquelle se trouve fixé un grand *papillon* horizontal en queue de poisson, couvrant 14 mètres carrés et dont le rôle est d'assurer rigoureusement l'apériodicité recherchée, en augmentant dans d'énormes proportions la résistance qu'opposait déjà le plan horizontal de la penne de flèche aux mouvemens de balancement provoqués par le ballon lui-même et ses organes moteurs.

La nacelle, très petite, — $4^m,80$ de long, $1^m,60$ de large, — le moteur, les hélices, etc., dans le *Lebaudy*, comme dans la *Patrie*, ne présentent rien de tout à fait remarquable. Une pièce très ingénieuse, la *béquille*, placée sous la nacelle et qui fait corps avec elle, mérite cependant d'arrêter l'attention : c'est une pyramide renversée, formée de tubes d'acier, dont la pointe est

située sur la verticale du centre de gravité du système, et qui a pour but, non seulement de consolider la nacelle et d'abaisser le centre de gravité de l'aéronat, mais encore : 1° de maintenir le corps de la nacelle assez haut pour que les hélices, au moment de l'atterrissage, ne puissent pas se fausser ou se briser contre le sol; 2° de constituer un point de contact unique du dirigeable avec la terre. Les hommes de manœuvre qui le tiennent par les cordes de retenue peuvent alors le faire tourner facilement, de façon à maintenir sa pointe contre le vent, et même l'extrémité terminale du centre de la béquille a été placée un peu en avant du centre de résistance, de façon que l'effort du vent tende automatiquement à fixer le dirigeable dans cette position rationnelle.

Tel est, en gros, ce fameux *Lebaudy* dont on nous permettra de donner ici les caractéristiques principales :

Carène : pisciforme. — Volume : 2 950 mètres cubes. — Longueur : 58 mètres. — Diamètre du maître-couple (diamètre maximum) : $9^m,80$. — Force ascensionnelle brute : 3540 kg. — Deux hélices en tôle d'acier de $2^m,44$ de diamètre, tournant à 1 200 tours à la minute, comme le moteur (ce qui simplifie les transmissions), placées à gauche et à droite de la nacelle. — Moteur à pétrole : 40 chevaux, pesant net 300 kg. (370 kg. avec une provision d'essence assurant la marche pendant 5 heures) — Poids utile (aéronautes, lest, combustible, etc.) : 800 kg. — Stabilité assurée par 8 plans fixes ou mobiles, parmi lesquels le *papillon vertical*, beaucoup plus étroit que l'horizontal, que l'on aperçoit au-dessus et au-dessous de celui-ci, qui a pour rôle accessoire de fournir des points d'attache aux fils qui le tiennent et le fixent. — Vitesse maximum obtenue : $11^m,80$. — Date de la première ascension : 13 novembre 1902. — Voyage par étapes de Moisson au camp de Châlons : 3 et 4 juillet 1905. — Installation de l'aéronat à Toul : 27 septembre 1905. — Retour par bateau à Chalais-Meudon : fin de l'année 1906.

Aucun des ballons dirigeables construits à l'étranger n'a pu égaler le *Lebaudy*. Seul, son congénère, la *Patrie*, l'a surpassé comme puissance, à la suite de modifications d'ordre secondaire sur lesquelles il serait trop long de nous étendre. Notons, pourtant, un plus grand développement donné aux deux papillons fixés à l'arrière de la carène et l'adjonction, au système stabilisateur décrit tout à l'heure, d'un gouvernail horizontal de centre, formé de deux ailerons fixés à droite et à gauche de la plate-forme elliptique, qui, convenablement manœuvré, a permis au ballon d'accomplir, le 16 novembre 1907, une véritable prouesse aérostatique : descendre d'une hauteur de 1325 mètres

sans jeter de lest et avec une dépense de gaz absolument insignifiante. Voici d'ailleurs les caractéristiques principales de cet aéronat :

Carène : pisciforme. — Volume : 3150 mètres cubes. — Longueur : 60 mètres. — Diamètre du maître-couple : 10^{m},30. — Force ascensionnelle brute : 3717 kg. — Deux hélices, de 2^{m},60 de diamètre, tournant à 1000 tours, comme le moteur. — Moteur : 70 chevaux, pesant 550 kg. avec une provision d'essence suffisante pour marcher 10 heures. — Poids utile enlevé (aéronautes, lest, combustible, etc,) : 1260 kg. — Vitesse maximum obtenue : 13 mètres. — Date de la première ascension : 16 novembre 1906. — Voyage d'une seule traite de Chalais-Meudon à Verdun (240 km. en 6 h. 25 m.) : 23 novembre 1907.

On sait comment, huit jours après son arrivée, un coup de vent enlevait la *Patrie* et la faisait disparaître à tout jamais. Mais des mécomptes de ce genre, avec les énormes surfaces des ballons dirigeables, seront toujours à prévoir : on voit bien des navires, solidement amarrés dans un port, ne pas résister aux efforts de la tempête ! Le *Lebaudy*, qui peut cependant invoquer à son actif soixante-dix-neuf ascensions parfaitement réussies, faillit subir le même sort le jour de son arrivée au camp de Châlons, et ce n'était pas la première fois que pareille aventure lui survenait. La béquille de M. Julliot ne rend donc pas tous les services qu'on en attendait; pourtant, c'est déjà quelque chose d'avoir essayé d'aborder cet épineux problème : faire camper, en cas de force majeure, en rase campagne, un dirigeable, loin de tout hangar, de tout port naturel.

Que si, maintenant, il nous était permis de faire connaître notre opinion personnelle, sur ces deux dirigeables, nous dirions d'abord que les blâmes formulés sur la complication de leurs organes et la fragilité, malgré tout réelle, de l'ensemble, ne nous émeuvent guère : les navires modernes sont infiniment plus compliqués que les anciens, leur maniement plus difficile, leurs organes de direction plus délicats, et la robustesse, quand on y regarde d'un peu près, n'est pas précisément leur qualité dominante. Mais nous n'hésiterions pas à regretter : 1° que les difficultés de transmission de la force du moteur aient empêché M. Julliot de rapprocher les centres de traction et de résistance, comme dans le *von Parseval*, le *de La Vaulx*, etc. Hâtons-nous d'ajouter que ce vice de construction n'existera pas dans le grand dirigeable militaire dont il a été question plus

haut; — 2° qu'une partie considérable des plans stabilisateurs soient situés au-dessous de la carène. Depuis les travaux du colonel Renard, on peut, en effet, regarder comme établi que, pour reculer à l'infini la vitesse critique d'un dirigeable, c'est-à-dire pour assurer sa stabilité à toutes les allures, il faut que les organes fixes de stabilisation soit placés à l'arrière de la carène, dans le prolongement de son axe, ou symétriquement de part et d'autre, tout comme les plans stabilisateurs que porte une flèche.

C'est ce qui a été réalisé, tant bien que mal, dans le ballon *Ville-de-Paris*, construit par MM. Surcouf et Kapferer, sur des plans donnés par le regretté directeur de Chalais-Meudon, et où, abstraction faite du gouvernail de direction et de deux autres, horizontaux, l'un de centre, l'autre de queue, placés un peu au-dessus de la nacelle, la stabilité n'est assurée que par un empennage placé tout entier à l'arrière de la carène et constitué par un faisceau cruciforme de huit tubes en étoffe, réunis deux à deux, gonflés d'hydrogène, calculés de façon que la force ascensionnelle du gaz soit annulée par le poids de leur enveloppe. Mais il est évident que ces tubes, par leurs dimensions, créent de nouvelles surfaces de résistance qui contribuent à diminuer la vitesse et que, de plus, l'étranglement qui les sépare du corps de la carène ne peut que nuire à la solidité de l'ensemble. On peut reprocher aussi à ce dirigeable de n'avoir qu'une hélice, placée à l'avant de la nacelle, et trop bas, ce qui rend l'atterrissage difficile. Aussi, malgré quelques sorties heureuses, qui ont montré sa parfaite stabilité, ce ballon, quoique d'un volume à peu près égal à celui de la *Patrie* et armé d'un moteur de même force, n'a jamais pu l'égaler en vitesse, comme l'a prouvé, sans conteste, son voyage de Paris à Verdun, où il est allé la remplacer.

Et, maintenant, sans méconnaître les progrès accomplis, une vitesse absolue de 12 mètres en moyenne, comme celle de la *Patrie*, est-elle réellement suffisante pour des machines auxquelles on demande de fournir une solution, même partielle, du problème de la conquête de l'air? L'observation montre qu'à 3 ou 400 mètres au-dessus du sol, des vents de 10 à 12 mètres et plus soufflent pendant à peu près un tiers de l'année : s'en tenir à une vitesse de 12 mètres, c'est donc s'interdire de sortir un jour sur trois. Si même nous considérons que les ballons

dirigeables n'ont pas pour unique objet de lutter stérilement contre les vents, mais de se porter avec une rapidité convenable d'un point à un autre, que le moins qu'on puisse leur demander est de faire du 21 ou du 22 à l'heure et que, par conséquent, un dirigeable comme la *Patrie* ne peut remplir cet office qu'un jour sur sept, parce que, dans l'année, ce n'est qu'un jour sur sept que la vitesse du vent ne dépasse pas 6 mètres, on voit combien nos meilleurs ballons laissent encore à désirer. Comment remédier à cette insuffisance?

Pour le lieutenant Crocco, elle est due à des vices fondamentaux de construction. La force motrice dont disposent ces machines étant très supérieure, toutes proportions gardées, à celle des croiseurs du même tonnage les plus rapides et les mieux établis, — et cela parce que les moteurs marins sont beaucoup plus lourds que ceux à essence, — nos dirigeables, d'après lui, devraient marcher à une allure une fois et demie plus rapide. Mais tant que le moteur, le lest et les voyageurs ne seront pas logés à l'intérieur du ballon, est-il admissible de comparer à un croiseur le système carène-stabilisateurs-gréement-nacelle? Nous ne le pensons pas. Aussi, en attendant que le dirigeable modèle que nous promet l'éminent ingénieur italien et qui, avec un cube de 3000 mètres, un moteur de 70 à 80 chevaux, nous donnera une vitesse propre de 19 à 20 mètres, soit construit et expérimenté, nous ne voyons — et nous ne sommes pas seuls à voir ainsi, — qu'un seul et unique moyen d'accroître la puissance des ballons dirigeables : l'augmentation de volume de leur carène, autrement dit, l'emploi des forts tonnages. Car il en est des ballons comme des navires : lorsqu'on augmente leur volume, la force ascensionnelle brute, proportionnelle à ce volume et, par suite, au cube des dimensions linéaires, augmente proportionnellement au cube de ces dimensions, tandis que la résistance à l'avancement, proportionnelle, pour une vitesse donnée, à la surface de résistance, — elle-même proportionnelle au carré des dimensions linéaires, — n'augmente que proportionnellement au carré de ces dimensions. En augmentant tout proportionnellement, on augmente donc beaucoup plus la force ascensionnelle brute que la résistance de l'air. Mais, d'un autre côté, le poids de la nacelle, du moteur, du lest, etc., ne croissent pas dans la même proportion et, même, n'augmentent que si on le veut bien. Il y a donc intérêt, au point de vue de la puissance d'un dirigeable,

à faire le plus grand possible : *quod erat demonstrandum.*

Pour fixer les idées, imaginons un aéronat du type *Patrie*, d'un volume quadruple, soit 12 000 mètres cubes, dimension parfaitement acceptable à l'heure actuelle. Calculons d'abord la force motrice nécessaire pour lui donner la vitesse moyenne de 12 mètres qu'imprimait à la *Patrie* son moteur de 70 chevaux. Nous trouverons, en nous appuyant sur ce fait que la puissance du moteur, pour un même type de dirigeable et une même vitesse, est proportionnelle au carré des dimensions linéaires, 175 chevaux environ. Si ce moteur ne pèse pas davantage, par cheval, que celui de la *Patrie*, c'est-à-dire, si son poids net est d'environ 775 kg.; s'il ne consomme pas proportionnellement plus d'essence, nous trouverons, pour le poids du moteur (combustible pour 10 heures de marche compris) 1 380 kg. environ. Il restera alors, toutes choses étant mises au pis, et essence non comprise, un poids utile de 7 000 kg., sept fois plus grand que celui de la *Patrie*. Mais une vitesse propre de 12 mètres est insuffisante, nous avons vu pourquoi tout à l'heure. Si l'on veut être sûr de faire, deux jours sur trois, au moins, du 36 à l'heure, il faut 20 mètres de vitesse propre, ce qui exige, la puissance du moteur, pour un même aéronat, étant proportionnelle au cube des vitesses, une force motrice de 820 chevaux environ. Avec un poids, par cheval, égal à celui du moteur de la *Patrie*, cette puissance, relativement énorme, ne pourrait pas être convenablement utilisée. Mais des moteurs de 2 kilogrammes par cheval, d'une marche absolument sûre, — ces moteurs n'existent pas encore, que nous sachions, mais ils existeront bientôt, — rempliraient avantageusement le but désiré. On pourrait, avec eux, étendre la durée du voyage à 24 heures, à 48 heures même, en constituant la presque-totalité du lest par de l'essence. Conclusion : il est permis d'espérer qu'avant dix ans, nous verrons passer au-dessus de nos têtes des dirigeables genre Julliot d'un tonnage de 12 000 mètres, de 20 mètres de vitesse, capables, deux jours sur trois, de parcourir d'une traite en 48 heures plus de 1 600 kilomètres, la distance de Paris à Brindisi. Il est même probable qu'à cette époque, avec les progrès des moteurs, on s'occupera de construire des dirigeables du même type, de 24 000 mètres cubes, d'une vitesse propre de 40 mètres, c'est-à-dire, capables deux jours sur trois, de faire au moins du 100 à l'heure, et dotés cependant d'un rayon d'action encore très

étendu, grâce à leur force ascensionnelle nette d'environ 18 000 kg. Pour l'instant, il n'y faut pas songer. Le général Zeppelin lui-même refuserait, sans aucun doute, de s'engager dans une entreprise aussi téméraire, lui qui, le premier cependant, a osé aborder la construction de ces ballons lourds, mais rigides, de 11 000 à 12 000 mètres cubes, dont on a ri pendant dix ans, mais que l'on commence tout de même à prendre très au sérieux.

C'est qu'en effet si, pour un instant, on laisse de côté le facteur « capacité de transport » pour ne se préoccuper que du facteur « vitesse » qui, au point de vue du rayon d'action, a bien son importance, il s'agit de savoir, à l'heure actuelle, qui doit l'emporter, à cet égard, du ballon cylindrique, symétrique et très allongé ou du ballon fusiforme, dissymétrique et moyennement allongé, du système rigide ou du système souple, de l'école allemande ou de l'école française. La première prétend que si les ballons d'étoffe peuvent réussir avec des vitesses moyennes, ils ne pourront pas aller très vite sans voir leur proue, à un moment donné, enfoncée par la pression du vent ; la seconde soutient le contraire ; au fond ni l'une ni l'autre n'en sait rien. Ce qu'on peut affirmer, en tout cas, c'est que l'armature métallique a, pour elle, de simplifier la construction et les manœuvres, en permettant la suppression du ballonnet et des organes nécessaires à son jeu. Mais le fait que le poids utile du *Zeppelin n° 3*, le seul sur lequel on puisse un peu parler en connaissance de cause, n'atteint guère que 3 000 kg. (voyageurs, lest et combustible compris), ne saurait compenser ce faible avantage. De ce poids, remarquons-le, il faut, en effet, avec le moteur de 170 chevaux affecté à l'aéronat, défalquer, si l'on veut pouvoir marcher dix heures, comme la *Patrie*, 600 kg. environ d'essence, ce qui le réduit à 2 400 kg., chiffre bien faible en regard des 7 000 kg. d'un dirigeable Julliot de même tonnage, et qui montre combien l'emploi des carènes métalliques, s'il venait à s'imposer, en réduisant la capacité de transport, aurait pour effet de faire évanouir, au moins en partie, les espérances formulées tout à l'heure.

Naturellement, l'aluminium est mis à contribution, dans les *Zeppelin*, pour constituer la charpente de leurs carènes. Celle du *n° 3* est formée de méridiennes maintenues transversalement au moyen de 15 cerceaux rendus rigides avec des rayons mé-

talliques analogues à ceux d'une roue de bicyclette. Le tout forme un immense et relativement étroit cylindre d'une contenance de 11 000 mètres cubes, d'une longueur de 128 mètres, dont le maître-couple a 11^{m},70 de diamètre, terminé à ses extrémités par des cônes ogivaux. Dans chacun des 16 compartimens créés par les cerceaux, est logé un petit ballon, incomplètement gonflé, qui a la forme du compartiment; ces 16 ballonnets peuvent communiquer entre eux. Une enveloppe de coton, qui entoure la carcasse, facilite le glissement du ballon dans l'air

Au-dessous de la carène et dans son voisinage est fixée une poutre d'une longueur de 56 mètres, portant deux nacelles de 6 mètres de long, placées l'une à l'avant, l'autre à l'arrière et reliées électriquement l'une à l'autre. Chacune d'elles contient un moteur de 85 chevaux qui, par l'intermédiaire d'un arbre de couche vertical, commande une paire d'hélices, tournant à 820 tours et disposées de part et d'autre de la carène, à une hauteur suffisante pour annuler, ou à peu près, le couple de soulèvement. Des plans horizontaux disposés sur les flancs du ballon, une longue quille entoilée, des plans d'empennage, etc., contribuent à assurer la stabilité, malgré le rapprochement des centres de gravité et de poussée.

Que le tangage, avec ces organes de stabilisation et la forme cylindrique de la carène, puisse être facilement amorti, c'est probable; que ce ballon, malgré ses deux nacelles, soit plus aisément gouvernable qu'on ne se l'imagine d'ordinaire, c'est encore possible. Toutefois, les essais ont été trop rares et conduits avec trop de prudence pour qu'on puisse se prononcer catégoriquement. Si le *Zeppelin n° 3* a pu effectuer quelques sorties heureuses, en revanche, sa vitesse propre n'a pas dépassé 12 mètres par seconde, c'est-à-dire, d'après les calculs précédens, celle d'un dirigeable Julliot auquel on aurait donné le même tonnage et un moteur de même puissance. On ne peut nier que ce soit, pour le dirigeable allemand, un grave insuccès, car on comptait sûrement sur l'allongement de la carène pour atteindre au moins 20 mètres et compenser largement ainsi, par ce gain énorme de vitesse, la perte faite sur la capacité de transport. Ajoutons : 1° que lorsqu'on voit ce dirigeable n'évoluer qu'aux abords ou au-dessus d'un lac et, à la première alerte, rentrer dans la coquille flottante qui lui sert de hangar, on conserve des doutes sur la solidité réelle des carènes en alumi-

nium : le *Zeppelin n° 2* s'est brisé la première fois qu'il a voulu toucher le sol ; 2° que la rigidité de l'enveloppe n'est peut-être pas si assurée qu'on veut bien l'affirmer : des flexions longitudinales, qui pourraient très bien, à un moment donné, amener une rupture, ont été observées, en effet, pendant la marche.

Les essais que poursuit, en ce moment, le *Zeppelin n° 4* qui, du même tonnage que les autres, dispose, dit-on, d'une force motrice de 420 chevaux, donneront-ils, en fin de compte, des résultats réellement satisfaisans? C'est à souhaiter, pour le général Zeppelin d'abord, dont on ne saurait trop admirer l'audace, l'énergie et le désintéressement, pour l'Empire ensuite, auquel son œuvre a coûté tant de sacrifices. Il nous étonnerait fort que la science allemande coure de gaieté de cœur au-devant d'un nouvel échec... Attendons.

IV

Les dirigeables seront toujours trop encombrans et trop dispendieux pour constituer jamais un moyen de transport réellement pratique. Tout au plus, pourra-t-on les employer, de temps à autre, à la place des automobiles, lorsque ces machines ne pourront pas ou ne pourront que mal remplir leur rôle ordinaire, par exemple, pour les relations entre pays séparés par la mer ou par des chaînes de montagnes aux routes rares et difficiles, inabordables en hiver.

Il n'en est pas de même pour les services qu'ils peuvent rendre à la guerre. Tous les écrivains militaires s'accordent à déclarer qu'ils seront désormais indispensables pour établir les communications urgentes entre une forteresse assiégée et l'intérieur du pays, entre les armées en campagne et le gouvernement. Dans le service des informations, surtout, ils seront d'une immense utilité pour un général en chef, un officier monté dans un aéronat à grande vitesse pouvant, d'un seul coup d'œil, saisir les directions de marche de toute une armée, se rendre compte de la disposition et de la force des différentes colonnes, des points où elles se trouvent momentanément concentrées, et tenir au courant ses chefs à l'aide de la télégraphie sans fils. Comme arme offensive, il faut remarquer, avec M. de La Vaulx, que la puissance de destruction d'un projectile dépendant principale-

ment de l'épaisseur et de la résistance de sa carapace métallique, il serait nécessaire que ceux que l'on emporte pèsent de 200 à 300 kilos, si l'on veut obtenir un tir d'une efficacité réelle. Un Julliot de 12000 mètres cubes en pourrait donc enlever un certain nombre, mais ce serait un poids immense sacrifié pour un résultat peut-être insignifiant, car il ne faut pas oublier que l'ennemi, lui aussi, aura des dirigeables, et que, dès lors, en cas de lutte entre deux de ces engins, l'avantage sera évidemment pour celui qui, ayant conservé le plus de lest, pourra prendre, à un moment donné, la situation supérieure. N'insistons pas plus longuement sur le rôle militaire des dirigeables; nous sortirions de nos attributions. Aussi bien, ceux de nos lecteurs que cette question intéresse la trouveront suffisamment traitée et développée dans le joli volume de M. Sazerac de Forge intitulé : *la Conquête de l'Air.*

Encore un mot, cependant. Pour que les dirigeables puissent rendre, surtout en cas de guerre, les services qu'on s'apprête à leur demander, le bon sens indique qu'il faut les doter, avant tout, d'une vitesse suffisante : 20 mètres de vitesse propre, pourraient nous permettre, on l'a expliqué plus haut, de faire, deux jours sur trois, du 36 à l'heure; avec 25 mètres, la vitesse qu'exige le colonel Gœdke d'un véritable dirigeable militaire, on ferait, dans les mêmes conditions, du 54 à l'heure. On leurrait donc un peu le public, reconnaissons-le, lorsqu'on décorait du nom de croiseurs aériens des ballons d'aussi faible vitesse que le *Lebaudy* ou la *Ville-de-Paris*, qui, malgré leur valeur intrinsèque, ne sont, en définitive, au point de vue militaire, que des canots plus ou moins bien armés, inutilisables dès que le vent fraîchit. Sur ce point, nos voisins de l'autre côté des Vosges ont toujours eu des idées très arrêtées : de là leurs efforts incessans pour arriver, non seulement à nous rejoindre, — tâche après tout facile, — mais encore à nous dépasser, et comme ils estiment que « n'est réellement apte à la guerre que ce qui peut être traité avec rudesse, » on conçoit leurs préférences pour les ballons cylindriques et rigides. Leurs écrivains militaires les plus en renom sont unanimes à déclarer que si l'on réussit à donner à ces machines la vitesse nécessaire indiquée tout à l'heure, quitte à perdre sur leur capacité de transport et, par conséquent, sur le rayon d'action, tous les efforts et toutes les sommes que l'on aura consacrés à ce but seront

largement compensés. Nous sommes un peu de leur avis.

Et la mainmise complète, définitive de l'homme sur l'océan aérien, nous dira-t-on, la voyez-vous toujours, comme il y a quelques années, dans l'emploi exclusif du plus lourd que l'air? Oui, répondrons-nous. Malgré l'infériorité que semble donner aux appareils d'aviation ce fait que leur poids mort augmente proportionnellement à leur volume, ce qui n'est pas le cas pour les ballons, — nous l'avons amplement démontré, — nous croyons toujours que, grâce aux progrès futurs de la Mécanique, les appareils plus lourds que l'air sont appelés à « maîtriser l'espace et le temps » dans le sens horizontal, ce qui est le principal, la « vessie de Charles » donnant le même pouvoir au dirigeable dans le sens vertical, ce qui n'est qu'accessoire, mais peut avoir son importance : ainsi, en cas de lutte entre un dirigeable et un aéroplane, par exemple, le premier l'emporterait sans doute, car il pourrait, en jetant du lest, s'élever beaucoup plus vite que le second. Mais ne nous laissons pas entraîner à discourir sur le plus lourd que l'air; cette étude est suffisamment longue... Sachons nous réserver pour un prochain article sur l'Aviation, où nous aurons le plaisir, d'ailleurs, de reparler de M. Santos-Dumont.

P. Banet-Rivet

REVUE LITTÉRAIRE

LE *RACINE* DE M. JULES LEMAITRE (1)

Ce livre est la réunion des dix leçons qui, cet hiver, ont fait courir tout Paris à la *Société des Conférences*. Pourquoi M. Jules Lemaître avait-il choisi Racine plutôt qu'un autre sujet ? Il nous en donne ingénument la raison. « C'est, dit-il, qu'il m'a été le plus demandé. » Excellente nouvelle ! Réjouissons-nous, qu'à l'époque où nous sommes, Racine soit très demandé, et non pas par les candidats au baccalauréat, mais par les lettrés, et, comme on eût dit de son temps, par les honnêtes gens. J'y vois une preuve que la sûreté du goût ni le sens de la tradition ne se sont encore perdus et que nos vieux chefs-d'œuvre ont gardé aux yeux d'une élite toute leur jeunesse. Si d'ailleurs c'est à M. Jules Lemaître qu'on a demandé Racine, il n'est pas besoin de se mettre l'esprit à la torture pour en apercevoir les raisons. D'abord on se souvenait des feuilletons consacrés par lui à certaines pièces de Racine, du temps qu'il était, pour le régal de ses lecteurs, critique de théâtre : c'étaient des élémens qu'il suffisait de compléter, de relier et de fondre en une étude d'ensemble. On se souvenait aussi de ce discours, si simplement éloquent et d'une émotion si pénétrante, qu'il prononça naguère dans le vallon de Port-Royal. Et l'on songeait que Racine est parmi nos écrivains un de ceux dont il est le plus difficile de parler. Il y faut un homme nourri aux lettres antiques et qui retrouve en lui les émotions de l'âme chrétienne ; il n'est pas mauvais qu'il ait lui-même la pratique du théâtre, et que son expérience l'ait renseigné sur les questions de métier ; il

(1) *Jean Racine*, par M. Jules Lemaître, 1 vol. in-18, Calmann-Lévy.

convient surtout qu'il soit un fin connaisseur des âmes, pour apprécier complètement le plus grand psychologue que nous ayons dans notre littérature. Un tel ensemble de conditions ne se trouve pas très souvent rempli, même par nos plus brillans professeurs. Et c'est bien pourquoi il eût été infiniment regrettable que M. Jules Lemaître ne nous entretînt pas de Racine. Ses conférences conservent, en volume, tout leur attrait. Pourtant elles produisent une impression un peu différente. En les écoutant, on était surtout réjoui par l'agrément du tour, par l'élégance de la phrase, par l'esprit, par l'éclat de certains morceaux, les portraits d'originaux, la grande fresque historique sur le règne d'Alexandre, le parallèle des deux inspirations, l'antique et la chrétienne, la méditation sur la destinée d'une Maintenon. En les relisant, on est surtout frappé de voir combien ces études, d'une allure si aisée, sont solides et pleines de choses.

Ce volume, s'ajoutant au *Jean-Jacques Rousseau* de l'an dernier, précise la physionomie de M. Jules Lemaître comme historien de la littérature. C'est bien le critique des *Contemporains* et des *Impressions de théâtre* qui nous revient, mais modifié par tout ce que vingt années de lecture, de réflexion, d'expérience de la vie ont pu lui apporter pour l'élargissement de son esprit. Sans doute il fera encore ici confession de son impressionnisme. « Je me contente d'exprimer des prédilections personnelles et l'on peut me dire que ce n'est plus de la critique; comme s'il n'y avait pas toujours, au fond et à l'origine de la critique, l'émotion involontaire de notre sensibilité en présence d'une œuvre! » Mais c'est pour ne pas en avoir le démenti. J'ai toujours pensé qu'aux plus beaux temps de son dilettantisme, M. Jules Lemaître avait beaucoup plus de certitudes qu'il n'en voulait laisser paraître; c'était plutôt un raffinement de politesse à l'égard de ceux qui auraient été d'un autre avis que le sien. Et aussi, il s'amusait. Il forçait la note, malicieusement, pour mettre en colère notre cher et grand Brunetière. Il se peut en effet qu'on apporte un scrupule de délicatesse à ne pas trop affirmer, quand il s'agit d'écrivains encore vivans ou de la pièce nouvelle que nous venons d'entendre; mais la même réserve s'impose-t-elle à l'endroit des plus fameux auteurs, que nous apercevons avec le recul du temps, et d'œuvres livrées depuis des siècles aux disputes des hommes? Non sans doute. Le critique d'une littérature en formation et l'historien de notre tradition littéraire ne doivent pas avoir même attitude. Le fait est que, maintenant, M. Lemaître ne doute plus guère de l'opinion qu'il avance, et n'hésite pas à être de son propre avis. Il sait, de

science certaine, que l'apparition de Jean-Jacques dans notre littérature en a dérangé et troublé le cours. Et il est sûr que chez nous personne n'a égalé Jean Racine. Au surplus, sa manière d'étudier les livres n'a pas changé. C'est de Sainte-Beuve qu'il se recommandait dans les quelques lignes de préface mises en tête des *Contemporains*; il est resté fidèle au maître vers lequel l'avaient conduit certaines affinités d'esprit et c'est encore à lui qu'on peut le rattacher. Sa méthode est celle de la critique biographique et psychologique : celle qui mêle à l'analyse de l'œuvre l'étude de l'homme.

Elle ne va pas sans inconvéniens. On risque de donner une trop large part à l'élément individuel, et d'assigner à de grands mouvemens de trop petites causes. M. Jules Lemaître n'avait pas toujours évité ce défaut dans son livre sur J.-J. Rousseau. Nous y voyions à merveille Rousseau malade, envieux et fou; nous n'y voyions pas assez que la société elle-même était malade, et que l'époque était folle, et qu'une aberration générale emporte ceux que Jupiter veut perdre. L'œuvre et l'influence de Rousseau débordent de toutes parts les singularités de complexion de l'individu Rousseau. Cette fois, M. Jules Lemaître n'a pas cédé à la tentation de retrouver dans les détails de la biographie l'origine de chaque ouvrage et de chaque partie d'ouvrage. Il a été mis en garde contre cet excès par la nature même de son sujet, puisque, de toute évidence, le rapport est moins direct chez Racine entre la vie de l'écrivain et son œuvre. Il s'est donc borné à montrer que l'œuvre, si impersonnelle qu'elle puisse être, n'est pas indépendante de l'homme et qu'on découvre entre elle et la vie de l'écrivain une secrète harmonie. Dans cette mesure, et appliqué avec cette réserve, le procédé est au-dessus de toute discussion. Il ne reste qu'à goûter l'infinie souplesse avec laquelle l'auteur passe de la biographie à l'étude critique, de l'exposé des faits à celui des idées.

Trouverait-on quelqu'un aujourd'hui pour prétendre que Racine est un sujet ressassé? J'espère bien que non. Au dire de M. Jules Lemaître, Racine est de ceux qu'on « découvre » toujours davantage. La preuve en est qu'il nous a tracé de l'homme un portrait vraiment nouveau . on n'avait pas encore conté en ces termes le drame de « cette vie si émouvante! » Comment est-il arrivé à renouveler cette étude? Très simplement, en prenant le contre-pied d'une opinion longtemps accréditée et radicalement fausse sur les mœurs au XVIIe siècle. On nous avait donné à croire que le double absolutisme de la royauté et de l'Église avait passé le niveau sur les caractères : l'étiquette de cour, les convenances de salon avaient atténué les

reliefs et effacé les empreintes. Quelle erreur! Tout au rebours M. Jules Lemaître constate qu'« au XVIIe siècle la politesse extérieure recouvre une vie passionnelle extrêmement énergique et souvent une brutalité foncière et pêle-mêle des héroïsmes et d'abominables crimes. » C'est le contraire du paradoxe de Stendhal. Il n'est que de feuilleter les mémoires et les correspondances, sans parler même des rapports de police. C'est déjà le point de vue dont Mme Arvède Barine avait tiré un si merveilleux parti dans ses études sur la *Grande Mademoiselle* et sur *Madame, mère du Régent*. M. Jules Lemaître est frappé du grand nombre des esprits libres qu'il rencontre dans notre ancienne société, et de l'abondance des individus originaux, en comparaison de qui les gens d'aujourd'hui semblent affreusement pâles. Et chaque fois qu'il trouve sur son passage un de ces « originaux, » il nous fait le plaisir de nous le présenter. Bien sûr quand il nous parle, avec l'irrévérence que l'on sait, de la « grosse » Sévigné et de son « odieuse » fille, il ne fait que céder à un mouvement de mauvaise humeur; ou peut-être est-ce un artifice de l'écrivain soucieux de rapprocher les temps : on dirait qu'il sort d'un salon où une dame encombrante et sa péronnelle de fille lui ont agacé les nerfs. Il excelle en effet à nous communiquer cette sorte d'impression directe, à nous suggérer comme actuelles la vision des choses et l'image des gens, à nous faire croire non seulement que c'est arrivé, mais que nous y étions. Ne sentons-nous pas en nous un peu de l'émotion des gens de la Ferté-Milon qui voyaient passer les messieurs de Port-Royal réfugiés dans leur bourgade paisible : « Par les belles soirées de l'été de 1639, les habitans de la ville, assis devant leurs portes, regardaient passer quatre bourgeois fort simplement vêtus qui, revenant de la promenade, marchaient l'un derrière l'autre en disant leur chapelet. Les bonnes gens de la Ferté-Milon se levaient par respect et faisaient grand silence pendant que passaient ces messieurs... » En nous présentant les maîtres du petit Racine, M. Jules Lemaître n'a eu l'occasion de portraiturer aucun des éminens parmi les solitaires, ni Pascal, ni Arnauld, ni Singlin, ni Sacy. Il n'a eu affaire qu'aux comparses; mais ceux-là mêmes combien ne sont-ils pas accomplis en leur type, l'aimable Nicole, et Lancelot cet humble passionné, et M. Hamon ce bizarre et délicieux bonhomme! Les amis de Racine, c'est Molière, si tourmenté, si malheureux, c'est La Fontaine, le plus ingénu des bohèmes, c'est Boileau, si grand artiste et si brave homme ! Mais à chaque instant, de tous les coins de cette société qu'on nous donne pour unie et disciplinée et qui

est au contraire diverse, mouvante, irrégulière, on voit surgir de ces bons types, depuis le visionnaire Desmarets, jusqu'au fantaisiste de Cézy, gens d'esprit personnel, d'humeur aventureuse, et qui ne ressemblaient à personne, mais qui se ressemblaient à eux-mêmes furieusement.

Bien des causes expliquent cette force d'originalité dans les caractères. La première est sans doute l'habitude de la vie intérieure. Regarder en soi est un bon moyen pour qui veut se maintenir tel qu'il a résolu d'être. Scruter les mobiles de ses actes est encore la seule méthode qu'on ait trouvée pour préserver de toute atteinte sa personnalité. Impossible, autrement, de faire le départ entre ce qui vient de nous et ce qui vient d'ailleurs, entre ce qui chez nous est volontaire et ce qui nous est imposé : et c'est la condition essentielle pour résister aux pressions étrangères, celles de l'opinion, du monde, du pouvoir. Ajoutez que l'attention prêtée par nous à certains traits de notre psychologie a pour effet de les développer à l'extrême, et d'achever ce que la nature avait seulement ébauché. Un être dépourvu de vie intérieure n'a que l'apparence d'un être humain. Très importante ensuite pour garantir l'intégrité individuelle, l'existence de grandes collectivités, de puissans organismes. Notre faiblesse a besoin d'être étayée par toute sorte d'appuis : elle les trouvait jadis dans ces grands corps dont chacun avait ses traditions, ses usages, ses droits, ses privilèges, si l'on veut, et, pour tout dire, son âme : Église, Parlement, diplomatie, armée, associations de métiers. A toutes ces « sociétés » faut-il joindre la plus naturelle de toutes, la famille, alors si fortement constituée? Et n'est-ce pas elle qu'il eût fallu citer d'abord? Ses cadres offraient à l'individu d'incomparables moyens de défense pour lutter contre toutes les forces de destruction. Il y avait alors une Ville et une Cour ; il y avait une province, et, mieux encore, des provinces. Ne croyons pas d'ailleurs que cette diversité rendît les rapports entre gens d'un même pays plus difficiles que nous ne les voyons aujourd'hui. A pénétrer un peu intimement dans la vie de l'ancienne société, il est impossible de n'y pas remarquer « la douceur, la bonhomie, la cordialité des mœurs bourgeoises à Paris, enfin la multiplicité et la familiarité des relations entre la bourgeoisie et la noblesse, et l'absence totale de morgue, la morgue datant du jour où les rangs ont été *légalement* confondus. » Que pense de cette révolution le sociologue? et, du point de vue où il se place, la tendance actuelle à l'uniformité peut-elle être considérée comme un progrès? c'est une autre affaire et

dont nous n'avons pas ici à nous occuper. Mais le moraliste, mais l'artiste se réjouit à discerner dans le monde d'autrefois ces élémens de différence et ces garanties d'originalité.

Cette manière d'apercevoir notre ancienne société et cette attention prêtée aux choses de la psychologie, voilà d'où est venue à M. Jules Lemaître l'intelligence de la vie de Racine et ce qui lui en a révélé la beauté. Car elle peut paraître, cette vie, aisée, facile, heureuse et paisible entre toutes. Racine est élevé par des religieux; émancipé de leur tutelle, bien accueilli dans les milieux littéraires, présenté à la Cour, il réussit au théâtre dès ses débuts; merveilleusement doué, il a, parmi beaucoup de dons, celui de plaire; il est aimé du Roi; auteur avisé et prudent, il sait prendre sa retraite avant d'avoir reçu son congé, et il finit bourgeoisement, en fonctionnaire ponctuel, bon époux et bon père de famille... Voilà bien l'apparence, mais ceux qui s'y sont tenus se sont lourdement trompés. Sous cette surface unie court le drame intérieur et s'en déroulent les péripéties. Ce qui fait le nœud de ce drame, c'est que Port-Royal, de bonne heure et une fois pour toutes, s'est emparé de Racine. Celui-ci pourra bien, pour un temps, se dégager de l'étreinte, et croire qu'il s'est échappé : il ne s'affranchira pas. Finalement l'esprit de ses premiers maîtres le reprendra et sera le plus fort. « Sans le savoir, Port-Royal poussait l'écolier vers la littérature et la poésie, et vers le théâtre qui en était alors la forme la plus éclatante. Port-Royal poussait Jean Racine à la damnation jusqu'à l'heure où il devait le ressaisir pour le salut; et il en résultera une vie des plus tourmentées, des plus passionnées, des plus humaines par ses contradictions intérieures. Sa vie même fut certainement, aux yeux de Dieu, la plus belle de ses tragédies. » Avoir tiré entièrement parti de cette idée, que Port-Royal enserre de toutes parts la vie comme l'œuvre de Racine, avoir fait saillir à nos yeux la lutte entre l'esprit du siècle et l'esprit du cloître, entre la nature et la grâce, avoir pris les alternatives de cette lutte pour les momens mêmes de la biographie qu'il esquissait, tel est ici le mérite essentiel et original du peintre.

Ce que Racine doit à l'éducation qu'il a reçue à Port-Royal et combien cette éducation a été décisive pour former son génie, on ne risquera jamais, en le disant, de l'exagérer. Il doit à ses éducateurs d'être au XVIIe siècle celui de tous nos grands écrivains qui a reçu la plus profonde empreinte chrétienne; et il leur doit pareillement d'être celui qui a reçu la plus forte culture grecque; or la merveille, c'est la façon dont se sont conciliées chez lui les deux cultures. Il

se peut même qu'indirectement il leur soit redevable de cette impressionnabilité si vive et de cette tendance à la rêverie qui n'était pas ordinaire dans un siècle raisonnable. « L'absence d'enfans de son âge, le silence de ce grand cloître dépeuplé et de cette vallée solitaire, tout cela était évidemment fort propre à le jeter dans la rêverie. Il dut rêver beaucoup, ces trois années-là, le long de l'étang, dans les jardins et dans les bois. Et sa sensibilité, repliée sur soi, secrète, sans confident, dut se faire par là plus profonde et plus délicate. » Cela est, tout au moins, plausible. Ce qui est certain, c'est que Racine, en sortant de Port-Royal, en emporte l'esprit au fond de lui-même. Il est, cet esprit de Port-Royal, dans l'œuvre du poète. Racine est persuadé de la corruption foncière de la nature humaine : c'est bien ce qui donnera à ses analyses tant de profondeur, à ses peintures tant de vérité. En outre, l'artiste chez lui est admirable par sa simplicité, par la sûreté de son goût, ou, pour mieux dire, parce que le premier il fait entrer le « goût » dans la littérature de théâtre. Mais comment oublier ce culte pour la simplicité qu'avaient les « messieurs, » et cette horreur qu'ils nourrissaient contre les vains ornemens, et cette « rhétorique ennemie de la rhétorique » que Pascal avait apprise à leur école ou peut-être qu'il leur avait enseignée? Notons encore que Racine est de tous les auteurs celui qui a le moins varié dans ses directions, qui a été le plus tôt en possession de son idéal d'art. N'est-ce pas parce que cet idéal était en conformité parfaite avec les enseignemens qu'il avait reçus? On le retrouve, l'esprit des messieurs de Port-Royal, jusque dans la période de dissipation de leur élève : en aurait-il avec tant de vivacité savouré les joies, si ces joies n'avaient pas été des péchés? Et c'est lui qui, peu à peu, reprenant le dessus, opérera la conversion de Racine.

Cette conversion, s'il faut en croire l'auteur d'un livre sur la *Bérénice de Racine* (1), M. Michaut, aurait commencé au lendemain de *Bérénice*. Le savant professeur était irrité de lire un peu partout que *Bérénice* est une élégie; et l'épithète de divine qu'on y accole volontiers ne lui semblait pas une réparation suffisante. Que ce chef-d'œuvre fût tenu pour une œuvre moindre, ou même pour une « faiblesse » dans le théâtre de Racine, cela l'indignait, à juste titre. Il s'est donc mis à l'étude et n'y a pas perdu sa peine, puisqu'il a réussi à établir que la tradition d'après laquelle Henriette d'Angleterre aurait proposé un « sujet de concours » à Corneille et à Racine est une légende. Suivant

(1) G. Michaut, *la Bérénice de Racine*, 1 vol. in-18 (Société française d'imprimerie et de librairie).

les apparences, il n'y a eu que rencontre fortuite : le sujet était dans l'air. M. Michaut, poussant son analyse, n'a pas été embarrassé de montrer que *Bérénice* est un modèle de cette tragédie psychologique inventée par Racine : c'est quelque chose comme le drame racinien sans mélange et à l'état pur. Je crains, après cela, qu'il n'ait exagéré l'importance relative de l'œuvre. Elle marquerait l'instant où Racine, justement parce qu'il a obtenu la suprême satisfaction dans sa lutte contre Corneille et qu'il a réalisé la plénitude de son idéal, se détache de la vanité littéraire. Jusque-là, et l'étude de ses préfaces l'atteste, Racine avait été, au plus mauvais sens du terme, l'homme de lettres, orgueilleux, susceptible, agressif; désormais tout change : le poète, content d'avoir déployé toute sa maîtrise, renonce à la polémique. Et alors, « ce n'est plus seulement par la chronologie que *Bérénice* est au centre de son œuvre : elle est encore la pièce centrale, parce que, jusqu'à elle, à chaque fois davantage, Racine a ambitionné le succès et tout fait pour l'obtenir, tandis qu'à partir d'elle, il s'en est, je n'ose dire désintéressé, mais pourtant détaché davantage. Ainsi, loin d'être dans sa vie littéraire une « faiblesse, » il y a des chances pour qu'elle soit ou son œuvre maîtresse ou tout au moins sa tragédie type. » Qui ne sent que ces mots sonnent trop fort et qu'ils sont écrits trop gros? M. Michaut n'obtiendra pas que nous « ordonnions » toute l'œuvre de Racine autour de *Bérénice*. Trop est trop. Il reste que dans la décision prise par Racine de renoncer au théâtre, décision préparée de longue main et dont l'échec de *Phèdre* ne fut que l'occasion, les motifs purement littéraires sont entrés pour la moindre part. Certes sa carrière n'avait pas été sans amertumes, mais il avait eu de telles compensations! Il avait été très discuté, très combattu; mais il avait remporté de telles victoires! Il avait des ennemis, acharnés et perfides; mais sur quels amis il pouvait compter! Nous n'arrivons pas à plaindre outre mesure un poète qui a pour lui la faveur du Roi et l'assentiment de Boileau! Racine était d'épiderme très chatouilleux; il l'était beaucoup moins sans doute que tant d'autres artistes que nous connaissons et chez qui la vanité dégénère en maladie. On n'en est pas à compter les écrivains qui, après épuisement total, ne lâchent tout de même pas la partie et s'obstinent aux redites; mais il est à peu près sans exemple qu'aucun se soit condamné au silence, quand il avait encore beaucoup à dire et qu'il était en possession de tous ses moyens d'expression. Or Racine a trente-sept ans! Et telle est encore en lui la sève productrice, telle est la puissance de renouvellement, que quatorze ans plus tard, et par accident, il écrira *Athalie*. Non, les

rivaux et les ennemis de Racine n'auraient pas réussi à le faire taire. C'est le chrétien qui a imposé la retraite à l'homme de lettres; c'est le janséniste effrayé par l'immoralité foncière du théâtre et de toute espèce de théâtre; c'est l'élève de Nicole qui n'a pas voulu continuer davantage le métier d' « empoisonneur public non des corps, mais des âmes. »

Je regrette vivement que M. Jules Lemaître ne se soit pas attaché, autant qu'il l'aurait pu, à l'étude des dernières années de la vie de Racine. Ces dernières années, ce n'est pas la fin languissante d'un vieillard, ce sont vingt-deux ans de la vie d'un homme qui est mort à soixante. M. Lemaître s'est contenté ici d'indications justes, mais trop sommaires. Il nous a privés d'un chapitre qu'il eût écrit excellemment. C'est la plus fâcheuse lacune de son livre. Comment n'a-t-il pas été tenté davantage de suivre Racine dans son intérieur de famille et de s'y attarder avec lui? Il aurait pu tirer un tel parti des lettres de Racine à son fils Jean-Baptiste, pour évoquer devant nous une de ces familles d'autrefois, si différentes des familles d'aujourd'hui!

Cette correspondance d'un père avec son fils commence quand l'enfant à treize ans ; Racine lui écrit déjà comme à un petit homme; et depuis lors, qu'il soit dans sa maison de la rue des Maçons, au camp de Namur, à la Cour, à Versailles, à Fontainebleau, il ne cessera d'entretenir ce fils « continuellement présent à son esprit. » Un mélange exquis de tendresse et de gravité fait le charme de ces lettres. On dit que les parens d'autrefois avaient un don d'insensibilité qui était bien commode et que nous avons laissé se perdre. N'en croyez rien ! Ils ignoraient nos mièvreries; mais ils étaient suppliciés des mêmes inquiétudes et des mêmes angoisses que les parens de toujours. Jean-Baptiste étant tombé malade, la suscription d'une lettre que son père lui adresse : *A mon cher fils Racine*, est assez éloquente. Le souci constant de Racine est de donner à son fils une sérieuse formation d'esprit : il le met en garde contre tout ce qui pourrait le dissiper, et ce sont d'abord les lectures frivoles. On connaît la lettre fameuse où il le gronde de porter envie à une de ses petites amies parce qu'elle a lu plus de comédies et plus de romans. La fin est admirable : « Je remets à vous en parler plus au long et plus familièrement quand je vous reverrai, et vous me ferez plaisir alors de me parler à cœur ouvert là-dessus et de ne vous point cacher de moi. Vous jugez bien que je ne cherche point à vous chagriner et que je n'ai autre dessein que de contribuer à vous rendre l'esprit solide et à vous mettre en état de ne point me faire de dés-

honneur quand vous viendrez à paraître dans le monde. Je vous assure qu'après mon salut c'est la chose dont je suis le plus occupé. » Ces lignes donnent le ton : l'autorité qui s'accompagne de bonté, le respect qui adoucit la confiance, aucune pédagogie n'a trouvé mieux. Les mille et un détails de ménage, les lettres lues en famille, le bouquet apporté pour la fête, la belle carpe dont on régale M. Despréaux, l'orage dont on fut assailli en se rendant à Auteuil, la promenade à la foire où Louis Racine eut une telle peur de l'éléphant, et les nouvelles qui arrivent du cloître, et les débuts de Jean-Baptiste auprès de M. de Torcy, et ce mariage qu'on faillit lui arranger à son insu, mais dont Mme Racine ne voulut pas, parce que la jeune fille était rousse... quelle mine de renseignemens! Et quels délicieux tableaux d'intérieur on pouvait faire, rien qu'en rapprochant les traits qui s'offrent à chaque ligne, intimes, touchans, charmans, instructifs!

Pour ce qui est de l'étude même du théâtre de Racine, la partie la plus ingénieuse en est celle où M. Jules Lemaître montre, non pas le romantisme qu'il enferme, — oh! non, — mais certaines nouveautés que les romantiques auraient dû y apercevoir, s'ils n'avaient eu si furieuse envie de s'en attribuer à eux-mêmes l'invention. Il suffit au critique de pousser un peu le caractère d'Oreste pour en faire le premier des héros à la manière d'Antony. « C'est déjà l'homme fatal qui se croit victime de la société et du sort, marqué pour un malheur spécial, et qui s'enorgueillit de cette prédestination et qui, en même temps, s'en autorise pour se mettre au-dessus des lois. C'est déjà le réfractaire, le révolté aux déclamations frénétiques. » Seulement, tandis que les romantiques l'en admireront, Racine se contente de le plaindre. Il le donne pour un malheureux, pour un malade, pour un fou qu'il faut mettre dans l'impossibilité de nuire. Romantique Ériphile, « amoureuse perverse d'Achille pour s'être sentie pressée dans les bras ensanglantés de ce jeune homme et y avoir un instant perdu connaissance... Ériphile qui se croit maudite, comme Hernani et Didier, et d'ailleurs s'en vante, et à cause de cela se croit tous les droits; orgueilleuse du secret de sa naissance, du mystère de sa destinée, et du don fatal qu'elle possède, à ce qu'elle dit, de répandre le malheur autour d'elle. » Antiochus, qui soupire des vers d'amour si mélancoliques et d'une beauté si pure, a lui-même un peu de l'air d'un lamartinien. — La grande prétention des romantiques, c'était d'avoir les premiers deviné le sens de l'histoire et fait entrer dans la littérature dramatique la couleur locale! Et si l'on entend par là le bric-à-brac, les oripeaux et la friperie, cela est vrai. Mais la belle invention, pour en

être fier! On ne saurait trop louer M. Jules Lemaître d'en avoir fait si clairement ressortir la puérilité, et d'avoir si joliment raillé ce qu'il y a d'enfantin dans le drame, non seulement du bon Dumas, mais de Hugo et de Vigny. Il donne, à ce sujet, une formule excellente et qu'il faudra retenir : c'est que la couleur locale de Racine reste surtout intérieure. S'agit-il de *Britannicus?* les protagonistes, Agrippine, Néron, personnifient bien ce déséquilibre que l'ivresse de la toute-puissance a pu produire chez les maîtres de l'Empire. S'agit-il de *Bajazet?* l'amour de Roxane, charnel et furieux, répond assez bien à l'idée que nous nous faisons de l'amour chez une femme de harem. Racine a eu très nettement la notion de la différence des temps et de l'influence des milieux. Mais il était, plus encore, persuadé que l'âme humaine ne change pas dans son essence : l'art même exige qu'on projette la lumière sur le fond commun des sentimens. — Les romantiques ont augmenté le spectacle, et ç'a été pour eux le moyen de substituer à une émotion d'ordre relevé des exhibitions, ou pénibles ou ridicules; mais combien y a-t-il dans *Phèdre* de vers qui suggèrent une attitude, qui évoquent une image ou un tableau? Pour une fois que Racine s'est amusé à écrire une comédie, il y a, d'instinct, et lui le premier, mis en œuvre les effets de comique qui résultent du jeu des rimes et des acrobaties de la versification. — C'est dire que Racine n'a ignoré aucune des ressources du théâtre, et qu'il a utilisé celles mêmes dont l'emploi lui semblait dangereux, mais dans les limites de l'art et de la vérité, laissant à ceux qui viendraient après lui le soin de les pousser à l'absurde, d'en dégager l'élément malsain et l'âme de folie.

M. Jules Lemaître se place à un point de vue tout différent de celui de Taine. Envisageant les œuvres littéraires comme autant de documens, Taine ne voyait dans la tragédie de Racine qu'un reflet des mœurs du XVIIe siècle. On sait la fameuse phrase : « Si j'avais le plaisir d'être duc et l'honneur d'être millionnaire... » Donc il aurait prié quelques survivans de l'ancienne société de s'habiller comme des courtisans de Louis XIV, et dans un haut salon de panneaux sculptés et de longues glaces un peu verdâtres, il les aurait conviés à causer. « Alors, pour la première fois, je verrais le théâtre de Racine et je penserais enfin l'avoir compris. » M. Jules Lemaître ne le penserait pas. Ce qui fait la grandeur de la tragédie racinienne, c'est qu'elle embrasse d'immenses parties de l'histoire. Là-dessus on relira une très belle page de M. Lemaître. C'est ainsi que, sans appareil d'érudition et sans étalage de controverse, le nouvel historien de

Racine a su dégager l'opinion qui a le plus de chances d'être exacte, et nous donner de l'homme et du poète un portrait vivant et ressemblant. Son livre est l'étude la plus pénétrante que nous ayons sur un sujet qui est au centre même de notre littérature Et il faut le remercier d'en avoir parlé, non pas seulement avec tant de finesse, mais avec tant de chaleur de cœur! Il a eu des trouvailles d'expression pour définir la « fraîcheur d'enchantement » qu'apportait *Andromaque* ou pour célébrer la « merveille de *Phèdre.* »

« Faites-nous des *Lettres persanes!* » disaient aux auteurs les libraires du XVIIIe siècle, comme si pour faire du Montesquieu il n'y avait qu'à le vouloir. Et nous, c'est à M. Jules Lemaître lui-même, si nous avions chance d'en être écouté, que nous dirions : « Faites-nous des *Racine!* Faites-nous des *Jean-Jacques Rousseau!* Vous les faites trop bien pour que cela vous ennuie beaucoup, et vous rendez ainsi aux lettres un si grand service! » Car l'élite est encore nombreuse qui se plaît à voir retracer les grandes époques de notre art classique. Encore ne faut-il la laisser ni se disperser, ni se décourager. Elle a eu naguère de belles fêtes. Il y a quelques années, elle a pu, presque dans la même semaine, lire un *Essai* de Bourget, un *Contemporain* de Lemaître, une *Vie littéraire* d'Anatole France, une étude de Brunetière, de Vogüé, de Faguet. C'était une merveilleuse excitation à penser. Et je doute qu'on puisse, d'ici longtemps, revoir une pareille réunion d'écrivains à idées. Nous n'avons que plus de besoin qu'on écrive encore pour nous de ces études solides et délicates où, comme on eût dit jadis, l'agrément le dispute au savoir. Les livres de M. Jules Lemaître, dans sa nouvelle manière, sont incomparables pour entretenir et aviver cette ferveur littéraire qui est l'honneur de notre meilleure société. C'est pourquoi nous souhaitons que les deux volumes déjà parus, et accueillis avec une faveur unanime, soient le commencement d'une série.

RENÉ DOUMIC.

ESSAIS ET NOTICES

LA RUSSIE ET LE SAINT-SIÈGE[1]

L'année 1417 marque une date mémorable dans l'histoire de la Papauté. En cette année, au mois de novembre, le conclave, assemblé à Constance, appelle le cardinal Colonna au trône pontifical, après avoir déposé l'anti-pape Benoît XIII. Le nouvel élu ceint la tiare, sous le nom de Martin V. Arrivé à Rome, à l'automne de 1420, il reprend en peu de temps l'entière possession du patrimoine de saint Pierre et après avoir vaincu l'hérésie des Hussites, qui avait si profondément troublé l'Occident, il entreprend de mettre un terme aux dissentimens religieux qui, dans l'Orient, séparaient l'Église grecque dont le siège était à Byzance, de l'Église latine dont le siège, après un long exil à Avignon, venait d'être rétabli à Rome.

Ce schisme durait depuis près de six cents ans. Il était l'œuvre de Photius, le plus illustre des patriarches de Constantinople. En 859, on avait vu Photius lever contre le pontife romain le drapeau de la rébellion et, pour se créer des griefs, donner aux questions liturgiques la même importance qu'aux questions dogmatiques, de manière à grossir le faisceau des hérésies dont il accusait les Latins. Quatre siècles plus tard, la révolte de l'Orient n'était pas apaisée. Les incidens auxquels elle donnait lieu, trahissaient plus vivement que jamais, chez les

(1) *La Russie et le Saint-Siège*, études diplomatiques, par le P. Pierling. 4 vol. 1906-1907, Plon.

continuateurs des doctrines de Photius, le désir de ne pas retomber sous le joug de l'autorité pontificale.

En 1274, au second concile de Lyon, il y eut une tentative de réconciliation; mais elle n'aboutit pas, quoique la Papauté, qui sur ce point n'a jamais varié, eût laissé aux Grecs la liberté de conserver leurs coutumes liturgiques. En 1319, l'empereur byzantin Jean Paléologue, en guerre avec les Turcs et en quête de secours contre l'ennemi qui menaçait sa capitale, recourut, pour les obtenir, à l'influence du Saint-Siège. Afin de se l'assurer, il abjura le schisme. Mais son peuple ne le suivit pas dans cette voie de rapprochement avec Rome.

Telle était encore la situation, au moment où Martin V prenait le gouvernement de l'Église. Les événemens semblaient propices à ses desseins. Toujours en marche contre l'Europe, les Turcs forgeaient un cercle de fer autour de Constantinople. L'héritier des Paléologue, l'empereur Michel, à bout de ressources, se rapprochait des Latins, implorait leur appui et pour contracter, contre l'ennemi commun, une alliance durable, proposait d'oublier les querelles religieuses afin d'opposer aux Barbares toutes les forces de la chrétienté. Martin V n'était pas homme à négliger ces circonstances. Il consentit à recevoir une ambassade byzantine et à réunir un concile où seraient discutées et résolues les questions controversées. Mais il ne devait pas recueillir le prix de ses efforts. Le 20 février 1431, il mourait subitement, frappé d'apoplexie.

L'élection de son successeur, Eugène IV, fut saluée par la guerre civile. Dans Rome, la faction des Colonna essayait de ressaisir, à tout prix et par tous les moyens, le pouvoir que la mort de Martin V venait de lui ravir. Hors de Rome, Visconti, duc de Milan, ravageait les États de l'Église. Puis, une émeute éclatait dans la ville ; le Capitole était pris d'assaut par les insurgés; ils proclamaient la République. Obligé de s'enfuir pour sauver sa vie, le pape Eugène se réfugiait à Florence. Entre temps, un concile se réunissait à Bâle sans son autorisation. D'abord, il lui ordonnait de se dissoudre; puis, effrayé par la résistance qui lui était opposée, il se résignait à reconnaître la légitimité de cette assemblée avec laquelle on vit bientôt les Byzantins négocier en même temps qu'avec lui, ce qui n'était pas fait pour amener une solution favorable à la paix religieuse.

Les Pères du Concile voulaient, comme le Pape, rétablir l'unité dans l'Église. Mais ils se flattaient de la rétablir sans lui, sur d'autres bases que celles qu'il proposait et, bientôt, ils déléguaient deux d'entre eux à Constantinople afin de convaincre l'Empereur que le Concile,

appuyé par les princes, reconstituerait cette unité plus vite et plus sûrement que ne le pourrait faire un pape fugitif, dépossédé de son domaine temporel. Le souverain régnant, Jean Paléologue II, était entré déjà en négociations avec le Pape. Il n'en accueillit pas moins les délégués de Bâle avec une bonne grâce particulière, espérant qu'à la faveur des dissentimens survenus entre eux et le Saint-Siège, il dirigerait les événemens. Le Saint-Siège insistait pour que le Concile se réunît à Constantinople, tandis que les délégués voulaient qu'il restât sur les bords du Rhin, où, pour mettre un terme à ce conflit, Jean se décida à envoyer des ambassadeurs.

Parmi eux, se trouvait un moine : Isidore, plus tard le cardinal Isidore, qui était alors hégoumène du monastère de Saint-Démétrius. Quoique féru d'humanisme, sa vie sacerdotale, la pureté de ses mœurs et sa piété témoignaient de la foi la plus vive et d'une grande noblesse d'âme. Son influence ne tarda pas à s'exercer sur les évêques réunis à Bâle et, conformément aux instructions de son souverain comme à ses propres sentimens, ce fut dans un sens favorable à la réunion des églises grecque et latine sous l'autorité du Pape. D'accord avec le cardinal Giuliano Cesarini qui présidait le Concile, il proclama qu'il fallait que Byzance s'unît à Rome : les causes de la rupture étaient trop futiles pour ne pas disparaître; avec un peu de bon vouloir, on en aurait raison. Dans des discours pompeux et fleuris, où se trahissent à la fois le croyant et le patriote et où, pour démontrer les fâcheuses conséquences des discordes, il remontait jusqu'à la guerre de Troie, Isidore s'écriait que réaliser l'union entre les deux églises, ce serait élever un monument grandiose « qui rivaliserait avec le colosse de Rhodes, dont le sommet atteindrait les cieux et dont l'éclat rejaillirait sur l'Orient et l'Occident. » Ce fut bientôt l'avis de l'assemblée de Bâle. Elle reconnut en même temps qu'elle n'était pas suffisamment qualifiée pour mener à bonne fin une tâche aussi considérable; qu'il y fallait un concile général.

Ce principe admis, restait à décider où se réunirait ce concile : les Latins tenaient pour Bâle, les Grecs pour Constantinople. Cette divergence d'opinions donna lieu à de longs débats. Enfin, les Grecs furent battus sans que les Latins eussent victoire complète. Il fut résolu que le Concile se tiendrait dans une ville plus voisine de l'Orient que ne l'était Bâle; mais on ne la désigna pas. Elle ne l'était pas encore quand le pape Eugène approuva les résolutions qui venaient d'être prises et quand l'empereur byzantin, à qui ses envoyés, revenus à Constantinople, les avaient fait connaître, y donna son agrément.

On sait qu'en fin de compte, le Concile général se réunit à Ferrare, d'où la peste l'obligea bientôt à s'éloigner.

Transféré à Florence, c'est dans cette ville qu'entre Byzance et Rome, s'opéra solennellement la réconciliation des deux Églises, en présence du Pape et de l'empereur Jean Paléologue qui avait quitté ses États pour relever, par sa présence, l'éclat de ce grand événement. La bulle pontificale qui consacrait l'accord, en énumérait les conditions et constatait qu'aux termes de la déclaration du Concile, « le Pape était le successeur de saint Pierre, père et docteur de toutes les nations et que sa juridiction s'étendait sur l'Église universelle. » Mais elle ne disait pas que ces déclarations n'avaient pas réuni l'unanimité des voix; que, parmi les évêques grecs, il y avait eu des dissidens. Ce qui le révéla, ce fut leur refus de signer la bulle, bien que l'Empereur y eût apposé son nom.

Il fut alors aisé de prévoir que la réconciliation rencontrerait à Constantinople de nombreux opposans et que leur opposition rendrait nulle l'œuvre du Concile. C'est, en effet, ce qui arriva. Lorsque treize ans après, en novembre 1452, après des incidens et des aventures dont nous parlerons plus loin, le cardinal Isidore — il avait été revêtu de la pourpre l'année précédente, — parut à Constantinople pour y faire promulguer les décrets de Florence, il se heurta contre l'animosité populaire, surexcitée par le fanatisme des hommes les plus influens du clergé grec. Le triomphe de l'Église latine les offensait et les irritait. La promulgation des décrets qu'avait approuvés l'Empereur, et qui faisaient de la foi latine la religion d'État, eut lieu le 12 décembre dans la basilique de Sainte-Sophie. Mais, elle occasionna des troubles et n'apaisa pas les ressentimens. Après comme avant, deux partis restèrent en présence, celui des Latins et celui des Grecs, celui-ci plus puissant que l'autre, avec, entre eux, des abîmes infranchissables.

Une catastrophe foudroyante devait, l'année suivante, mettre un terme à leurs rivalités. Le 29 mai 1453, les Turcs s'emparaient de la capitale de l'empire grec. Le dernier des Paléologue, Constantin XIII, périssait avec gloire sur les remparts de la cité qu'il défendait, et l'œuvre déjà compromise du concile de Florence achevait de sombrer dans ce retentissant et irréparable désastre.

Les événemens que nous venons de résumer à grands traits, forment en quelque sorte le prologue du magistral ouvrage où un savant russe, membre de la Compagnie de Jésus, le P. Pierling, en a dressé le tableau en des pages émouvantes, d'un intérêt captivant, à l'effet d'éclairer, dès le début, la route qu'il s'est proposé de nous faire

parcourir. Ce qu'il a voulu raconter, ce n'est pas l'histoire des querelles religieuses que déchaîna et entretint entre Rome et Byzance, durant plusieurs siècles, le schisme de Photius, mais celle des rapports du Saint-Siège avec la Russie, à partir du concile de Bâle, et des tentatives des Papes, incessamment renouvelées, pour ramener les souverains moscovites et leurs sujets dans la communion romaine. Ces rapports et ces tentatives, à leur origine, se lient si étroitement à l'histoire religieuse de l'empire byzantin qu'il faut, pour les bien connaître et les comprendre, en demander la clé à celle-ci. De là, nécessité, pour nous conduire à Kief, la cité sainte, et à Moscou, capitale au xve siècle des États « du roi de Russie, » de nous faire passer par Constantinople.

C'est des Grecs, en effet, que les Russes avaient reçu le christianisme et, probablement, par l'action de saint Ignace patriarche de Byzance au temps du schisme de Photius dont il fut l'indomptable adversaire. Depuis cette époque, la Russie, religieusement parlant, dépendait du patriarcat grec. Le chef de son Église, désigné sous le nom de métropolite de Kief, était nommé par ce patriarcat ou, tout au moins, son élection devait-elle, pour devenir définitive, être revêtue de son consentement. A cela, d'ailleurs, semblent s'être longtemps bornées les preuves d'intérêt que les empereurs grecs accordaient au souverain moscovite. Lors de l'invasion mongole, il ne reçut d'eux aucun secours, et cette indifférence se fût sans doute prolongée si, au moment où les évêques réunis à Bâle discutaient, comme on l'a vu, sur le point de savoir en quelle ville se réunirait le Concile général dont le principe venait d'être admis, l'imminence du péril ottoman n'eût suggéré à Jean Paléologue, alors en possession du trône de Byzance, l'idée d'employer la Russie contre les Turcs. Le moine Isidore était alors à Bâle comme envoyé de l'Empereur, et c'est lui qui fut désigné pour aller demander l'appui du souverain de Moscou, le grand Kniaz, Vasili II.

Ce n'est pas en cette seule qualité qu'en 1437 il se mit en chemin. Peu de temps avant, le métropolite de Kief était mort et, par suite de rivalités qui mettaient en présence deux prétendans à sa succession, le siège était vacant. La nomination appartenait hiérarchiquement à l'empereur grec. D'accord avec le patriarche de Constantinople, il nomma Isidore. Les sympathies du nouvel élu pour l'Église de Rome n'étant pas douteuses, le Saint-Siège ne pouvait que se réjouir de voir le choix de l'Empereur se porter sur un homme dont les opinions et les intentions, déjà manifestées au concile de Bâle, devaient

se manifester avec plus de force encore à celui de Florence. En dépit des obscurités qui enveloppent ces événemens lointains, bien que les archives du Vatican récemment ouvertes aux historiens aient permis d'y répandre plus de lumière, on a le droit de supposer qu'en se rendant à Moscou comme envoyé de l'Empereur et comme métropolite de Kief, Isidore avait en outre reçu du Pape la mission d'engager le roi de Russie à prendre part au prochain Concile ou de se faire désigner pour l'y représenter.

En ceci, le Saint-Siège se conformait à sa politique séculaire. Dans tous les temps et dans toutes les circonstances, de Rome, d'Avignon, des diverses étapes où la conduisit sa tragique histoire, on voit la Papauté poursuivre l'union avec les nations dissidentes, sans jamais se lasser des déceptions que lui ménage si souvent cette poursuite persévérante. On vient de le constater en ce qui touche l'empire byzantin. A la suite du P. Pierling, on pourra le constater en ce qui touche la Russie, et c'est à proprement parler une révélation, car, jusqu'à ce jour, nous ne savions rien ou presque rien de ces incidens que, faute d'une documentation suffisante, aucun historien n'avait osé jamais aborder. Il a fallu, à celui dont l'ouvrage est sous nos yeux, une érudition spéciale, des études ecclésiastiques poussées à fond, la connaissance de plusieurs langues anciennes et modernes et, enfin, la lecture d'innombrables pièces d'archives tirées de l'oubli, en même temps qu'un long contact avec les pays slaves, pour entreprendre pareil travail et le mener à bonne fin. Les hommes et les choses qu'il fait surgir de la poussière du passé, y étaient profondément ensevelis, et cette exhumation témoigne d'une patience égale à la science du narrateur.

Voilà donc Isidore en route pour la Russie. Métropolite de Kief, il est, par suite de cette nomination, sous la dépendance du souverain moscovite. Mais, né dans l'empire grec, chargé d'une mission de l'Empereur, il est sujet byzantin. En outre, il est le porte-paroles du Saint-Siège. A tant de titres, il est un personnage considérable, et c'est ce qui lui assure à Moscou, non moins que sa bonne renommée, un accueil amical de la part de Vasili II, encore que ce prince à qui il a été imposé comme métropolite, le tienne en défiance et le lui fasse sentir. Mais Isidore ne se décourage pas. Ses instructions portent qu'en s'attachant à faire servir la Russie à la défense de l'Europe contre les Turcs, il doit y poursuivre l'œuvre d'union, et, pour commencer, obtenir du grand Kniaz qu'il se fasse représenter au Concile. Vers ce but tendent ses efforts, lesquels, en dépit de difficultés incessantes,

sont couronnés par le succès. Vasili décide qu'Isidore le représentera au Concile. Mais, il espère que ce Concile donnera raison à l'Église grecque. « Reviens-nous, dit-il à son ambassadeur, avec l'ancienne foi de Wladimir. »

Le 8 septembre 1437, Isidore se remet en route pour gagner Ferrare, et ensuite Florence, où, vingt mois plus tard, l'Église latine allait triompher, et ce triomphe devenir, de la part des Russes, un grief contre Isidore qui, maintenant pourvu du chapeau cardinalice, n'était plus à leurs yeux qu'un renégat de la foi grecque et un champion de la Papauté. Son retour à Moscou leur donna l'occasion de manifester leurs colères. Lorsque le cardinal parut à la cathédrale, précédé de la croix latine, ils se montrèrent choqués sans oser cependant l'empêcher de monter à l'autel. Mais, lorsque ensuite, aux prières, il mêla le nom d'Eugène IV et promulgua la bulle d'union qu'il rapportait de Florence, les protestations éclatèrent. Vasili, en pleine église, reprocha violemment au métropolite de l'avoir trahi, l'accabla d'apostrophes injurieuses, le fit arrêter et garder à vue, résolu à le traduire devant un tribunal ecclésiastique. Bientôt réuni, ce tribunal rejeta comme hérétiques et scandaleuses, les doctrines du Concile. Les peines les plus graves eussent été prononcées contre Isidore s'il n'était parvenu à s'échapper de sa prison, d'où, au milieu des pires dangers, il gagna l'Italie, avec le regret de n'avoir pu faire reconnaître à Moscou la sagesse et la légitimité de l'œuvre de Florence.

Ainsi, déjà compromises à Constantinople par la résistance de la majorité du clergé byzantin, les tentatives d'union échouaient lamentablement à Moscou, et le Saint-Siège devait se résigner à attendre des événemens l'occasion d'en faire de nouvelles.

Cette occasion se présenta vingt ans après la prise de Constantinople. A cette époque, vivait à Rome une jeune princesse, Zoé Paléologue, fille du dernier empereur grec, tué en défendant sa capitale. Recueillie encore enfant par le Saint-Siège, élevée par ses soins et dotée à ses frais, elle fut regardée par le pape Sixte IV comme l'instrument désigné par le ciel pour opérer la réconciliation entre l'Église romaine et celle de Russie. Il la fit offrir pour femme au souverain moscovite Ivan IV, convaincu que l'ardeur de sa foi et ses droits d'épouse l'aideraient à convertir son mari. A la veille de partir pour Moscou, elle promit de travailler à créer l'union. Mais, une fois mariée, elle oublia ses promesses et passa spontanément au schisme.

Cependant, entre Rome et Moscou, les relations restaient cor-

diales; mais, de plus en plus, elles s'espaçaient. Quoique incessamment menacée par les Turcs et bien qu'on pût la croire disposée à chercher dans un rapprochement avec la Papauté des moyens de préservation et de défense, la Russie les ménageait; dans l'intérêt de son commerce, elle s'ingéniait à vivre en bons termes avec eux. La république de Venise et le roi de Hongrie suivaient cet exemple et, en 1503, obtenaient du Grand Turc une trêve de plusieurs années. Ce sont des heures dramatiques pour la Papauté. Les souverains chrétiens semblaient l'abandonner. L'Italie était la proie des ambitions insatiables et des rivalités sanglantes de ses princes; en Allemagne, la Réforme commençait à déchaîner des tempêtes, et le Turc faisait trembler l'Europe qu'il rêvait de dominer. De ces conflits surgit le projet d'une ligue anti-ottomane, conçu par Léon X récemment élu et qui le conduisit à nouer des relations avec le grand Kniaz Vasili III. Mais, si celui-ci considérait le Turc comme un ennemi, il le tenait pour un ennemi avec lequel il lui convenait de bien vivre tant qu'il ne pourrait se flatter de l'abattre et qui n'était pas, d'ailleurs, le plus redoutable de ceux qui le menaçaient : Sigismond, roi de Pologne, auprès duquel le Pape multipliait les mêmes démarches qu'auprès de lui, était bien autrement à craindre. Pologne et Russie étaient alors en guerre, et quand Léon X tenta de les réconcilier pour les réunir contre l'adversaire commun, les deux souverains ne se trouvèrent d'accord que pour l'abuser de promesses qu'ils étaient résolus à ne pas tenir, réservant toutes leurs forces pour se détruire réciproquement. Ces promesses trompèrent le Pape jusqu'au jour où la bataille d'Orcha, 8 novembre 1514, gagnée par les Polonais sur les Russes, véritable désastre pour ceux-ci, vint anéantir les espérances qu'il avait fondées sur le concours de la Russie.

Ces espérances ne se ranimèrent que quelques années plus tard, quand un négociant de Gênes, Paoletto Centurione, entreprit d'arracher au Portugal le monopole du commerce avec les Indes Orientales. A la suite des découvertes territoriales de Vasco de Gama, le Portugal était devenu le maître de la seule voie maritime de l'Europe vers ces pays dont elle retirait de nombreux produits et à qui elle envoyait les siens. Les villes marchandes d'Italie souffraient et se plaignaient de cet état de choses qu'aggravaient les ravages de l'invasion ottomane en Égypte, en Syrie et sur les bords de la Mer Noire. Pour y remédier, Centurione se proposait de créer une concurrence aux Portugais par l'ouverture d'une voie nouvelle des Indes vers l'Europe, qui, passant par l'Indus, l'Oxus, la mer Caspienne, le

Volga et ses affluens, traverserait Moscou pour gagner la mer Baltique et Riga où elle serait au seuil de l'Europe sans être tributaire du Portugal et même à son détriment.

La conception était grandiose. Mais, pour la faire aboutir, le consentement du souverain moscovite était nécessaire, puisque la voie nouvelle devait traverser ses États. Au moment où Centurione se préparait à partir pour aller le solliciter, le Saint-Siège l'invita à tâcher, dans ses pourparlers, de faire renaître la question de l'union des Églises. Il partit donc ayant deux objets en vue et il ne fut pas plus heureux pour l'un que pour l'autre. Le prince régnant refusa tout net de laisser circuler des étrangers sur son territoire. Quant à la question religieuse, elle fut discutée mais non résolue. Il devait en être encore ainsi des missions qui, jusque sous Pierre le Grand, se succédèrent dans le même dessein, sous une forme ou sous une autre, par l'intermédiaire de négociateurs plus ou moins obscurs, plus ou moins ingénieux, moines, savans, voyageurs, commerçans venus à Moscou sous divers prétextes, parvenant parfois à y faire admettre des ordres monastiques de la communion romaine, tels les Jésuites et les Franciscains, mais dont l'influence, si elle fut assez puissante pour créer un régime de tolérance religieuse qui, à travers mille péripéties, s'est prolongé jusqu'à nos jours, ne le fut jamais assez pour avoir raison de la volonté des souverains russes de ne pas se soumettre à l'Église de Rome et de conserver à celle de Russie son indépendance et son autonomie solennellement proclamées en 1589.

Ce qui, du reste, paraît clairement résulter des récits abondamment documentés que consacre à ces événemens le savant historien qui nous y sert de guide, c'est que la Papauté a constamment ignoré les véritables sentimens de la Russie. « Ses espérances, écrit le P. Pierling, se sont toujours fondées sur des bases chimériques. » Le spectacle de cette longue continuité d'efforts et de tentatives n'en est pas moins singulièrement attachant, non pas seulement parce qu'à la lumière des innombrables pièces d'archives que le narrateur a pu consulter, il met sous nos yeux des événemens ignorés ou peu connus, et fait revivre des personnages dont la poussière des siècles avait effacé le souvenir, mais aussi parce qu'il explique et fait comprendre pourquoi, alors que nous avons vu, depuis cinquante ans, s'élargir les bases et se modifier la nature des rapports séculaires de la Russie avec Rome, l'influence du passé et celle des traditions ont pesé sur la marche des affaires et même sur les transactions diplomatiques.

L'intérêt que présente une telle étude, qui ne forme pas moins de quatre volumes et que l'Académie française vient de couronner, s'accroît encore de cette circonstance que les épisodes successifs qu'elle ressuscite se sont déroulés en marge de l'histoire nationale russe en se confondant parfois avec elle, au point de tenir la plus grande place dans les élémens de sa formation. A plusieurs reprises, on voit la Papauté y tenir un rôle et non des moindres. C'est ainsi qu'au XVIe siècle, sous le règne d'Ivan IV, lorsque la Russie va succomber sous les coups du roi de Pologne, Stéphane Bathory, l'intervention du pape Grégoire XIII arrache au vainqueur son consentement à une trêve de dix ans, qui permet au vaincu de réparer ses désastres. Au siècle suivant, lorsque le faux Dmitri cherche à s'emparer de la couronne, il s'ingénie à mettre la Papauté dans son jeu et, une fois victorieux, c'est à elle qu'il recourt pour se maintenir au pouvoir. On devine aisément de quelle importance historique sont à cette époque les rapports du Saint-Siège avec la Russie. Cette importance n'est pas moindre lorsque le tsar Pierre le Grand vient en France. Les instructions que le Pape envoie alors à son nonce à Paris témoignent du réveil des illusions du Saint-Siège, en ce qui touche la rentrée de la Russie dans la communion romaine.

Ainsi, par la force des choses, le narrateur de tant de tentatives faites par la Papauté pour arriver à l'union des Églises, est amené à faire dans ses récits une large part aux événemens d'ordre général. Le service qu'il rend à la science historique par ses révélations sur les dissidences religieuses s'augmente de tout ce qu'il apporte de neuf à l'histoire nationale russe. Le troisième volume de son ouvrage que domine la figure énigmatique de Dmitri, le quatrième que remplit la personnalité géniale de Pierre le Grand, versent des flots de lumière sur des temps que nous connaissions encore si peu, avant que M. Walizewski eût commencé à les éclairer par des travaux qui font autorité et qu'à un autre point de vue continuent et complètent ceux du P. Pierling. Grâce à lui, le voile est déchiré, qui nous dérobait les détails des événemens au cours desquels s'est formée l'âme russe, et ce n'est pas une mince surprise d'y saisir la preuve que si la Papauté a été impuissante à convertir la Russie à la foi romaine, elle a cependant exercé une influence heureuse sur les destinées de ce grand pays.

ERNEST DAUDET.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Il est fâcheux que ce soit toujours M. Jaurès qui pose des questions au gouvernement, ou qui l'interpelle sur les affaires du Maroc. M. Jaurès le sent lui-même et se plaint de l'isolement dans lequel on le laisse, en quoi il a à la fois tort et raison. Il a raison, parce que les incidens qui se produisent au Maroc mériteraient souvent une discussion plus ample ; il a tort, parce qu'il ne comprend pas que le genre d'intérêt qu'il leur porte, c'est-à-dire le parti pris avec lequel il les exploite au profit de ses thèses favorites, décourage les autres orateurs d'associer leur action à la sienne. M. Jaurès est compromettant, même lorsqu'il est dans le vrai, ce qui lui arrive de temps en temps. Voilà pourquoi on le laisse seul dans ces questions ou ces interpellations sur le Maroc, qu'il multiplie d'ailleurs d'une manière désordonnée. Ses discours se précipitent, courant les uns après les autres. Des manœuvriers plus habiles choisiraient et attendraient leur moment ; mais ces manœuvriers, s'ils existent, ne peuvent pas choisir, sûrs qu'ils sont d'avance que M. Jaurès ne choisira jamais, et qu'ils l'auront toujours à côté d'eux comme un compagnon encombrant et suspect. Aussi s'abstiennent-ils le plus souvent, tandis que M. Jaurès ne laisse pas passer une occasion de parler.

C'est ce qui vient d'arriver, une fois de plus, à propos de l'incident d'Azemmour, que nous résumerons en peu de mots, tous les journaux en ayant déjà parlé. Azemmour est situé à proximité de Mazagan, sur la rive gauche et à l'embouchure de l'oued Oum-er-Rbîa. Le général d'Amade a jugé à propos, pour des motifs qui restent en partis inexpliqués, de pousser une reconnaissance de ce côté, afin, a-t-il dit, d'assurer ses communications avec Mazagan. Tout le monde reconnaîtra qu'il avait un intérêt évident à le faire ; mais, d'autre part, ses

instructions, — ces mêmes instructions que M. Pichon a lues il y a une quinzaine de jours à la tribune, — limitaient strictement son action au territoire de la Chaouïa, et Azemmour est en dehors de ce territoire, quoique sur sa limite. C'était donc, semble-t-il, une imprudence d'y pénétrer. Le général d'Amade l'a fait pourtant. Il a voulu faire passer par Azemmour un courrier qui devait se rendre ensuite à Mazagan, et auquel les autorités de la ville ont barré la route. Les portes lui ont été fermées; les moyens de transport sur la rivière se sont repliés sur la rive gauche; les abords de la ville sont devenus hostiles. Le général d'Amade avait-il prévu ce qui devait arriver? Dans ce cas, il a eu tort d'envoyer un courrier à Mazagan par Azemmour; et, s'il ne l'a pas prévu, il était insuffisamment renseigné. Quoi qu'il en soit, il a adressé un ultimatum aux autorités de la ville, leur donnant deux heures pour remettre toutes choses en ordre, ce à quoi les autorités ont répondu en prenant la fuite. Les troupes françaises sont alors entrées dans Azemmour sans coup férir, n'y ayant rencontré aucune résistance; elles y ont établi une municipalité nouvelle ; puis elles ont regagné leur camp. Il est heureux que les choses se soient passées ainsi : que serait-il advenu si un coup de fusil imprudent avait été tiré, soit d'un côté, soit de l'autre? Nous aurions pu être engagés dans une bagarre qui aurait ressemblé à celle de Casablanca, et nous aurions appris le nom d'une nouvelle province du Maroc, comme nous avons appris celui de la Chaouïa. M. le ministre des Affaires étrangères a déclaré à la Chambre que le gouvernement approuvait la reconnaissance faite par le général d'Amade à Azemmour : nous dirons plus simplement que tout est bien qui finit bien.

Que le gouvernement ait approuvé la reconnaissance, il faut bien le croire puisqu'il le dit : toutefois, quand il en a appris les premiers détails, son inquiétude a été assez vive. On en a la preuve dans la note qu'il a communiquée alors aux journaux. Le gouvernement y faisait savoir qu'il avait rappelé ses instructions au général d'Amade, et que, non content d'avoir appris que les troupes françaises avaient évacué Azemmour aussitôt après l'avoir occupé, il avait exprimé le désir qu'elles se rapprochassent encore davantage de leur base d'opération. C'est d'ailleurs ce que M. le ministre des Affaires étrangères a confirmé à la tribune, dans sa réponse à M. Jaurès. Le gouvernement, a-t-il dit, a « invité le général à ne pas franchir la ligne qui lui a été fixée. Il ajoute que, sans doute, le général aura été entraîné au delà de ses intentions

par des événemens sur lesquels son télégramme ne donne aucune indication. » Les indications ne sont venues que par la suite. « En tout cas, il invite le général à ne pas rester à proximité d'Azemmour et à se rapprocher de sa base d'opération dans la mesure où la tranquillité de la Chaouïa le permet. Il lui renouvelle ses instructions sur la nécessité de ne pas intervenir entre le Sultan et le prétendant. » Tout cela est bien. Le gouvernement est resté fidèle à la politique qu'il a fait connaître, d'abord aux puissances, puis à la Chambre, et qui a reçu l'approbation tacite des premières et expresse de la seconde. L'entraînement auquel a obéi le général d'Amade a été de courte durée et n'a pas eu de conséquences graves; le gouvernement a eu raison de ne pas lui retirer sa confiance et de déclarer qu'il la lui conservait tout entière; nous sommes convaincus que le général tiendra compte de l'expérience qu'il vient de faire et dont il a compris les dangers.

Lorsqu'on a adopté une politique, il faut s'y tenir, sans se laisser distraire par les incidens qui peuvent venir la troubler. Cette règle, bonne en tout temps, l'est surtout aujourd'hui au Maroc, non seulement à cause des difficultés que nous rencontrerions sur place si nous y manquions, mais aussi de celles qui pourraient se produire ailleurs. A tort ou à raison, nous avons reconnu à Algésiras le caractère international de la question marocaine, tout en maintenant et en faisant reconnaître par les autres l'existence de nos intérêts spéciaux; et, depuis, nous avons donné spontanément aux puissances tous les éclaircissemens nécessaires pour les convaincre de notre absolue loyauté. Quelques-uns de nos journaux en ont adressé à notre gouvernement des reproches plus ou moins vifs, et certainement très injustes. Tout récemment encore, lorsque les instructions données au général d'Amade ont été portées à la connaissance des divers cabinets, ils ont parlé d'une sommation qui nous aurait été adressée et à laquelle nous aurions obéi. Pur roman, à coup sûr; mais ce qui est exact, c'est que la situation générale, que tout le monde connaît, nous conseille de prendre des précautions plus grandes encore que d'habitude pour ne pas réveiller des susceptibilités qui tendent à s'éteindre et pour laisser le temps continuer son œuvre d'apaisement. Une maladresse, une imprudence, une légèreté de conduite pourraient faire renaître les perplexités de ces dernières années, et nous placer dans l'alternative, ou d'affronter un péril immédiat, ou d'accomplir un de ces actes de condescendance dont la dignité est exposée à souffrir. Lorsque la nouvelle de l'incident

d'Azemmour s'est répandue, elle a produit quelque émotion. On s'est demandé, notamment en Allemagne, s'il n'y avait pas là un acte contraire aux engagemens que nous avions pris. Il y a en Allemagne, comme partout, des journaux impatiens et excessifs qui n'attendent pas qu'un fait soit contrôlé et confirmé pour en tirer des conséquences extrêmes : ces journaux ont jeté contre nous feux et flammes, et la presse officieuse elle-même a commencé à gronder. La note publiée dès le premier moment par notre ministère a coupé court, ou peu s'en faut, à la campagne qui était déjà entamée ; mais il serait regrettable que des incidens du même genre nous fissent passer trop souvent, soit d'une part, soit de l'autre, par des émotions analogues. Notre prestige n'y gagnerait rien.

La question posée par M. Jaurès à M. le ministre des Affaires étrangères a eu deux parties : il n'a pas été répondu à la seconde. Nous ne tirons d'ailleurs aucune conséquence de la réserve où est resté le gouvernement, ni de l'embarras qu'il a paru éprouver ; il a déclaré n'avoir pas de renseignemens, en quoi certainement il a dit vrai ; mais on a pu s'étonner qu'il n'en eût pas. Est-il exact, a demandé M. Jaurès, qu'un peu avant que les troupes françaises entrassent à Azemmour, celles d'Ald-el-Aziz s'y étaient présentées avec moins de succès? Dans ce cas, il serait difficile de ne pas voir un lien entre les deux opérations, et il serait permis de craindre qu'en dépit des assurances contraires qui ont été données à maintes reprises à la Chambre, nous ne continuions de prendre parti entre les deux frères et de soutenir Abd-el-Aziz contre Moulaï-Hafid. Au lieu de le faire ouvertement, nous le ferions discrètement, mais non pas moins activement. Ainsi nous serions entrés à Azemmour pour y renverser une municipalité hafidiste et pour mettre à la place une municipalité aziziste,— après quoi, nous nous serions retirés. Il n'est pas vraisemblable que rien de tel ait eu lieu à Azemmour, car alors le général d'Amade aurait manqué à ses instructions ; mais, sur tous ces points, le gouvernement n'a fait aucune réponse aux interrogations pressantes de M. Jaurès. — Je ne sais rien, a dit M. Clemenceau ; je n'ai aucune information d'aucune sorte à ce sujet ; j'en demanderai, ou plutôt j'en ai demandé dès le premier jour, mais je ne les ai pas encore reçues. — Le gouvernement sera bientôt éclairé puisqu'il a demandé à l'être ; mais les Chambres, étant à la veille des vacances, seront moins heureuses ; elles ne sauront rien avant longtemps.

Au surplus, le passé est le passé : l'avenir nous intéresse davantage, et la question la plus importante à nos yeux est de connaître les

mesures que le gouvernement se propose de prendre pour réaliser, ou du moins pour préparer la politique qu'il a annoncée, et qui consiste à retirer progressivement nos troupes de la Chaouïa. Nous y avons aujourd'hui 13 ou 14 000 hommes, chiffre excessif si la pacification a vraiment fait les progrès dont on nous parle et dont on reporte légitimement le mérite aux belles opérations du général d'Amade. Le jour où nous aurons rappelé le tiers, ou même le quart de ces troupes, il deviendra inutile de communiquer à qui que ce soit les instructions données à nos officiers : les faits en diront plus que les paroles et inspireront plus de confiance encore. M. Jaurès a demandé au gouvernement quelles étaient ses intentions à ce sujet. « J'ai fait connaître, a répondu M. le ministre des Affaires étrangères, les instructions qui ont été données en vue de préparer le retrait progressif de nos troupes. Nous avons reçu du général d'Amade un télégramme nous annonçant que l'envoi des propositions que nous lui demandions nous avait été fait. Elles nous parviendront incessamment; nous les examinerons, et la Chambre peut être certaine... etc., etc. » Les propositions du général d'Amade sont donc en route; peut-être même sont-elles dès maintenant arrivées; que seront-elles ? Évidemment, nous ne pouvons pas songer encore à l'évacuation totale de la Chaouïa, non plus qu'à la simple occupation de Casablanca. Une solution aussi radicale serait prématurée: mais c'est vers elle qu'il faut marcher, et nous ne serons rassurés que lorsque nous aurons vu prendre, dans ce sens, quelques mesures significatives. Jusqu'ici on n'en a pris aucune. Le langage du gouvernement a toujours été très affirmatif et ses intentions sont assurément conformes à ses promesses; mais rien n'est encore venu confirmer promesses et intentions, et le temps s'écoule sans modifier d'une manière appréciable notre situation dans la Chaouïa. Combien de semaines, combien de mois, cela durera-t-il encore? On a toujours l'air d'attendre quelque chose : quoi? Le gouvernement répondra, sans doute, qu'il attend les propositions du général d'Amade; mais il n'a mis aucune impatience à les recevoir, et si le général faisait encore quelques expéditions comme celle d'Azemmour, il serait à craindre que ses propositions ne fussent pas tout à fait conformes à ce qu'on attend de lui.

Rien ne serait plus imprudent, combien de fois faudra-t-il le répéter? que de s'engager à la suite du Sultan ou de son frère. L'imprudence qu'on commettrait est devenue si évidente que nous ne pouvons pas croire qu'on y tombe. Nous sommes convaincus que

l'affaire d'Azemmour n'a nullement été provoquée par le désir qu'aurait eu le général d'Amade d'aider indirectement Abd-el-Aziz. Au surplus, si nous voulions l'aider, le meilleur moyen serait, pour lui comme pour nous, que nous procédions le plus vite possible à l'évacuation de la Chaouïa. Le bruit a couru avec persistance que l'infortuné et faible souverain allait se mettre en marche, à la tête d'une mehalla, et se rendre à Marakech C'est assurément ce qu'il aurait de mieux à faire, s'il a encore une mehalla et s'il est sûr de sa fidélité; la marche d'Abd-el-Aziz sur Marakech, ou sur Fez, a été annoncée si souvent que nous n'y croirons plus que quand nous la verrons. Et puis, ce n'est rien de partir, il faut arriver. Abd-el-Aziz partira-t-il? Abd-el-Aziz arrivera-t-il? Quoi qu'il en soit, on annonce que, dans sa marche sur la capitale du Sud, il passera au large vers l'Est et contournera presque la Chaouïa, afin de ne pas paraître marcher à l'ombre de nos baïonnettes et d'avoir l'air d'être notre protégé. Il fera bien, assurément; mais nous ferions encore mieux de nous replier nous-mêmes vers la mer, à tout événement. Si Abd-el-Aziz se décide, en effet, à se mettre en marche, et surtout si un conflit se produit finalement entre les deux frères, la tentation d'intervenir au profit de l'un des deux s'exercerait sur nos troupes avec une force peut-être irrésistible : il est plus sage de ne pas les y exposer. Il ne faut même pas les exposer aux soupçons : on vient de voir combien ceux de M. Jaurès étaient mis facilement en éveil, et probablement ils ne sont pas les seuls dans le même cas. Le moindre écart de conduite pourrait nous entraîner dans d'inextricables complications

Les Chambres sont sur le point d'entrer en vacances : les responsabilités, bientôt, appartiendront au gouvernement seul.

La fin de la session parlementaire a été assez terne. Le Sénat, après avoir voté le rachat de l'Ouest, n'a plus rien fait d'important : il s'est reposé sur ses lauriers, non pas peut-être sans quelques remords. Quant à la Chambre, elle a discuté à bâtons rompus le projet d'impôt sur le revenu, au milieu de quelques autres, jusqu'au moment où la chaleur, la lassitude et l'embarras où elle était de se prononcer pour ou contre la peine de mort, l'ont dispersée. Le gouvernement a senti que le moment était venu de faire voter les quatre contributions directes : c'est le coup de cloche qui annonce annuellement le départ.

La discussion de l'impôt sur le revenu a montré que la Chambre, effrayée par momens de l'œuvre qu'elle accomplit, est capable d'avoir

des velléités de prudence : mais quant à une volonté claire, ferme et durable, on aurait tort d'attendre de sa part un si grand effort. Dès lors le spectacle qu'elle donne est assez triste : elle se ressaisit, puis elle s'abandonne de nouveau à vingt-quatre heures d'intervalle, sentant le mal, le voyant, le faisant, — ne sachant pas si elle doit avoir plus de peur du mal lui-même que de M. le ministre des Finances qui l'impose, tout en le dissimulant quelque peu. Le Sénat a voté le rachat de l'Ouest, quoiqu'il se rendît fort bien compte de la faute qu'il commettait; la Chambre vote l'impôt sur le revenu, bien que, sous le brusque éclat des lueurs qui l'éclairent, elle en reconnaisse distinctement le danger. Chacun convient que le gouvernement parlementaire fonctionne chez nous tout de travers, et on cherche pourquoi. Le motif en est simple, c'est que les Chambres votent contrairement à leur conscience. Et pourquoi votent-elles contrairement à leur conscience? C'est par crainte des électeurs. Sénateurs et députés, lorsqu'ils étaient encore simples candidats, leur ont promis de prétendues réformes destinées à les rendre pleinement heureux, mais dont ils auront en réalité à souffrir beaucoup, dès qu'elles seront appliquées. Les Chambres le savent et le redoutent : seulement les conséquences sont lointaines, tandis que l'inconvénient est immédiat de ne pas faire ce qu'on a annoncé, de ne pas tenir ce qu'on a promis. L'horizon parlementaire est borné par les élections, toujours prochaines. Lorsqu'on les atteint, le député veut pouvoir dire qu'il a voté l'impôt sur le revenu : on ne verra que plus tard ce qu'est cet impôt.

Cependant les intéressés commencent à s'émouvoir, et même à se remuer. Certaines manifestations ont montré qu'il y avait dans l'air un commencement d'inquiétude. M. Poincaré a prononcé, une première fois au banquet de l'Alliance républicaine démocratique, et une seconde à celui de la Fédération des commerçans détaillans, deux discours éloquens et courageux, qui donnent, en formules précises, des avertissemens très opportuns. Aussi le succès de l'orateur a-t-il été très vif. Nous aurions beaucoup de citations à lui emprunter, si nous voulions seulement intéresser nos lecteurs; mais nous nous enfermons dans la question fiscale; elle est assez importante pour cela.

M. Poincaré est effrayé de la dénaturation qu'on fait subir à l'impôt. « Pourquoi, s'est-il écrié, semblons-nous nous prêter à ce que l'impôt change peu à peu de caractère et devienne un instrument d'oppression et de nivellement? » De ce mal il accuse tout le monde;

qui sait s'il ne s'en accuse pas un peu lui-même? Après avoir parlé des architectures socialistes, dont les grandes lignes restent toujours si vagues, il a dit : « Sommes-nous bien sûrs de ne jamais faciliter nous-mêmes, inconsciemment, la tâche de ces constructeurs embarrassés? Nous sourions de leurs utopies, nous protestons contre leur politique que nous croyons décevante et chimérique, et tous les jours pourtant, dans l'illusion d'apaiser leur hostilité systématique, nous leur livrons des lambeaux de nos convictions. » Rien de plus vrai, hélas! Même parmi les meilleurs, il en est peu qui n'aient pas quelque péché de ce genre sur la conscience. Malgré toute la précision de sa pensée et de sa parole, M. Poincaré, dans son premier discours, n'est pas sorti des idées générales; mais dans le second, qu'il adressait à des commerçans, il est descendu aux faits particuliers : « Aujourd'hui plus que jamais, messieurs, a-t-il dit, veillez pour que l'impôt nouveau ne soit pas établi de manière à faire regretter la vieille patente aux 1 820 000 patentés de France. Veillez pour que la fiscalité ne devienne pas un instrument de division sociale... Veillez pour qu'après avoir été menacés de voir apprécier je ne sais comment ce qu'on appelait hier votre « productivité normale, » on ne vienne pas demain, sous prétexte de contrôler vos déclarations, fouiller vos livres et vos papiers, espionner vos affaires, étrangler votre crédit, c'est-à-dire opprimer les plus faibles d'entre vous et les condamner à faire, aux heures difficiles, la confession publique de leurs épreuves commerciales. »

Ce sont là de fortes paroles. Elles ont été entendues : l'effet en a été d'autant plus grand qu'elles correspondaient à une inquiétude déjà très répandue, et qui tendait à se répandre toujours davantage. M. le ministre des Finances a mis dans son projet l'obligation pour les commerçans, au delà d'un certain revenu, de déclarer ce revenu. Naturellement leur déclaration sera contrôlée. Il aurait été d'une prudence relative, lorsqu'il y aura contestation entre le contribuable et l'administration, de porter l'affaire devant un tribunal, ou une commission, composé de manière à donner toutes les garanties possibles : on a préféré les conseils de préfecture, qui sont recrutés comme chacun le sait. Le contribuable et le contrôleur iront donc devant le conseil de préfecture : là, ce n'est pas le contrôleur qui devra faire la preuve que la déclaration du contribuable est inexacte, mais le contribuable qui devra prouver, par la production de ses livres, qu'il a dit la stricte vérité. Telle était du moins la première prétention de M. le ministre des Finances dans son projet. On s'en est ému à

la Chambre, non seulement à droite et au centre, mais jusque sur les bancs avancés de la gauche, et un député radical de Paris, M. Puech, a présenté un amendement qui imposait à l'administration « la charge de prouver l'inexactitude de la déclaration, à l'aide des moyens dont elle dispose en vertu des lois existantes. » La situation était retournée : le contribuable, le commerçant, n'avait qu'à attendre que la preuve fût faite contre lui : il n'avait lui-même aucune pièce à produire. M. Caillaux s'est élevé avec vigueur contre l'amendement de M. Puech : il a déclaré que tout le système de la loi serait renversé, si cet amendement était voté, et que la réforme ne serait plus qu'une « comédie. » O surprise ! lorsqu'on en est venu au vote, 311 voix contre 230 se sont prononcées pour l'amendement. Par malheur, comme il avait été présenté en cours de séance, le vote ne comportait que la prise en considération, autrement dit le renvoi à la Commission. Mais qui pouvait se méprendre sur la pensée, et sur le sentiment de la Chambre ? Elle reculait, épouvantée, devant l'inquisition fiscale. Sachant les habitudes d'esprit de notre pays et les mœurs qui en sont la conséquence, elle sentait qu'imposer aux commerçans la production de leurs livres de commerce serait aller au-devant d'une formidable impopularité. De là son vote : mais elle n'y a pas persisté.

M. le ministre des Finances, qui connaît son monde, qui connaît la Chambre, qui connaît M. Puech, ne s'est pas découragé : il a espéré qu'on pourrait se mettre d'accord sur un texte équivoque, qu'il interpréterait ensuite à son aise, et il n'a pas eu tort. M. Puech a été le premier à se laisser prendre au piège. Le nouveau texte dit qu' « en aucun cas, même si une expertise est ordonnée, le tribunal ne pourra exiger la production des livres de commerce. » Sans doute, mais il pourra la rendre indispensable. Rien ne sera plus facile. Il suffira pour l'agent du fisc de taxer le contribuable suivant un revenu très supérieur à celui qu'il a ; le contribuable devra alors faire la preuve de son revenu réel, et comment pourrait-il la faire sans produire ses livres de commerce ? M. le ministre des Finances a très bien su ce qu'il faisait. Il a joué avec la Chambre, avec la Commission, avec M. Puech, comme le chat avec la souris. Quand il s'est vu sûr de son fait, il n'a pas hésité à dire que la production de ses livres resterait facultative pour le contribuable ; mais que celui-ci, « dans la plupart des cas, y aurait un immense intérêt. » M. Caillaux, pour faire repousser l'amendement, s'était écrié que, s'il était voté, la réforme serait une comédie : c'est l'amendement

qui en est devenu une, et M. Puech s'est aperçu un peu tard qu'on s'était moqué de lui. Presque toujours, en cas de conflit, le contribuable sera acculé à la nécessité de livrer le secret de ses affaires; mais, comme il sera « libre » de ne pas le faire, le principe sera sauf. La Chambre s'est contentée de cette assurance et a donné 64 voix de majorité au même ministre qu'elle avait mis la veille en minorité de 81.

Toutefois, il faut être juste pour tout le monde, y compris M. le ministre des Finances : il avait raison de dire que l'amendement de M. Puech était incompatible avec l'impôt sur le revenu tel qu'il l'avait établi, c'est-à-dire tel que la Chambre avait déclaré le vouloir. Le système est connu; il est détestable; c'est pour cela que nous l'avons toujours repoussé de toutes nos forces; mais ceux qui l'ont accepté dans ses principes fondamentaux sont mal venus lorsqu'ils essaient aujourd'hui d'en supprimer les conséquences. Bon gré, mal gré, on ne saurait, en ce bas monde, se soustraire à une certaine somme de logique. La déclaration du contribuable étant une des pièces maîtresses du système, comment peut-on admettre une minute que cette déclaration ne soit pas contrôlée, et quel contrôle sérieux et efficace peut-il y avoir en dehors de la production des écritures de commerce ? Nous ne jouions pas la comédie, nous, lorsque nous disions qu'on en viendrait là nécessairement. Si la déclaration n'était pas contrôlée, l'impôt ne rendrait rien, ou du moins il ne rendrait pas ce qu'on en attend et le budget serait en déficit. On comprend que M. Caillaux n'ait pas voulu s'exposer à cet inconvénient. Il a fait ce qu'il devait : il nous a donné raison. Nous avons toujours dit que l'impôt sur le revenu était un odieux instrument d'inquisition : la discussion, le vote, le désarroi de la Chambre prouvent que cela est vrai.

Il reste encore dans le projet de loi quelques dispositions qui ne sont guère moins révoltantes que celle de l'obligation pour les commerçans de produire leurs livres; la Chambre se cabrera d'abord contre elles, puis elle se résignera et se soumettra; elle n'est plus libre de faire autrement. Tant pis pour ceux qui n'ont pas su ce qu'était l'impôt sur le revenu quand ils l'ont promis! Mais, hélas! tant pis aussi pour le pays qu'on a trompé!

Des troubles graves ont éclaté en Perse. S'il est assez difficile de savoir comment les événemens se sont passés, leur cause est moins incertaine : elle tient aux difficultés inhérentes à l'établissement d'un

gouvernement parlementaire, en voie vers la liberté, dans un pays voué depuis longtemps au pur despotisme. Le même spectacle a eu lieu ailleurs, sous des formes différentes; nulle part une révolution ne s'est faite sans douleur; la Perse n'a pas échappé au sort commun.

Mouzaffer-ed-Dine, qui est venu souvent en France et que Paris a bien connu, était un souverain faible, au nom duquel ses ministres ont gouverné durement, impitoyablement et se sont livrés à des exactions de tous les genres. On peut dire qu'ils ont ruiné le pays. Le grand vizir Aïn-ed-Daouleh a poussé ce système jusqu'à ses dernières conséquences, qui ont été la révolte. Les prêtres en ont pris au premier moment la direction, et elle s'est manifestée sous deux formes différentes : la concentration des forces révolutionnaires dans une ville frontière, sur territoire étranger, et, à Téhéran, dans les jardins de la légation d'Angleterre, devenue une sorte de Mont Aventin. Mouzaffer-ed-Dine, déjà âgé et malade, céda. Il sacrifia son grand vizir, et donna une constitution à son peuple, en pleurant, dit-on. Cela prouve d'ailleurs qu'il le prenait au sérieux. La Constitution comportait l'élection d'une Chambre des députés dont les droits étaient assez étendus, et qui, comme il arrive toujours, essaya de les étendre encore davantage, de les étendre démesurément. Les affaires publiques n'en allèrent pas beaucoup mieux. Le désordre s'aggrava. La situation financière aussi. Quant à Mouzaffer-ed-Dine, il mourut en janvier 1907, et la couronne passa à son fils, Mohammet-Ali, qui paraît avoir un caractère plus résolu que lui. Dès le premier jour, Mohammet-Ali supporta avec impatience les obligations, c'est-à-dire les restrictions de pouvoir que la Constitution lui imposait. D'ailleurs, il lui jurait fidélité toutes les fois qu'on voulait. Il a rempli cette formalité, d'une manière assez solennelle, à trois ou quatre reprises différentes : au fond de l'âme, il attendait une occasion.

La Chambre la lui a fournie par ses tendances révolutionnaires : il semble bien qu'elle soit devenue un centre et même un asile pour des sociétés plus ou moins anarchistes. Plusieurs ministères se sont succédé. Le premier avait à sa tête Muchir-ed-Daouleh, qui était un homme animé de bonnes dispositions, mais qui n'a pas tardé à être débordé. Son successeur, Amin-ès-Sultan, était, dit-on, un homme distingué et courageux; il a eu le courage de dire à la Chambre que, si elle avait des droits, elle avait aussi des devoirs ; malheureusement il a été assassiné, sans qu'on ait jamais su par qui. Après lui, le pouvoir a toujours été en s'affaiblissant et les prétentions de la

Chambre en augmentant. Enfin, il y a quelques semaines, le Shah a quitté Téhéran et a réuni des forces militaires autour de lui : on a pu comprendre que quelque chose se préparait, d'autant plus que Mohammet-Ali, à qui le parlement avait envoyé une députation, lui a déclaré fièrement qu'il ne permettrait pas qu'on lui enlevât sans l'intervention de l'épée ce que l'épée de ses pères avait conquis. Des troupes sont entrées à Téhéran et une canonnade assez vigoureuse a été tirée contre le Palais du parlement. Il y a eu des morts et des blessés. Le Shah est resté maître du terrain, du moins dans la capitale ; mais l'insurrection continue sur certains points du pays, et il faudra quelque temps pour que le calme revienne, s'il doit revenir. Le Shah affirme qu'il en voulait aux révolutionnaires, mais non pas à la Constitution : il respectera celle-ci, il fera élire une nouvelle Chambre des députés, qui, instruite par l'exemple de sa devancière, se montrera vraisemblablement plus sage ; enfin il sera lui-même un souverain constitutionnel et libéral. L'avenir montrera ce qu'il faut en penser.

Il est heureux que les événemens de Perse aient été postérieurs à l'entente qui s'est faite entre la Russie et l'Angleterre, — sans quoi la vieille rivalité des deux pays y aurait trouvé de faciles prétextes à des intrigues qui auraient pu avoir leur contre-coup en dehors de l'Asie. Cette réflexion est venue à l'esprit de tout le monde. On n'était toutefois pas bien sûr, au premier moment, que les faits ne viendraient pas la contredire : il n'en a rien été, et la crise que traverse la Perse n'ayant porté aucune atteinte au bon accord des deux pays, en a montré la solidité. Il est aujourd'hui très probable que les désordres de Perse n'auront pas de répercussion ailleurs ; mais la Perse elle-même aura quelque peine à s'en relever. La répression a été cruelle ; le pays est frémissant ; les puissances restent neutres, mais non pas indifférentes. L'Angleterre exige des excuses pour les démonstrations hostiles qui se sont produites autour de sa légation. Quant au souverain, il est encore difficile de savoir quel est son véritable caractère, et le fond qu'on peut faire sur lui.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LE SYNDICALISME

LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL
LA THÉORIE DE LA VIOLENCE

Pendant le dernier quart du XIXe siècle on a pu croire que la société moderne, reposant sur l'initiative individuelle, sur la liberté de l'industrie, la liberté d'association et la liberté des contrats, n'avait pour adversaire fondamental que le socialisme dogmatique auquel Karl Marx était supposé avoir donné une forme scientifique. Ce socialisme dogmatique trouvait une représentation concrète et active dans le socialisme parlementaire, groupe de députés, les uns « intellectuels » suivant l'expression récente, les autres peu pourvus de théorie et issus des milieux populaires, mais assouplissant leur fougue sous la direction de l'élément plus instruit. Ce groupe socialiste parlementaire exerçait et exerce encore sur les fractions de gauche de la Chambre des députés une action incessante et d'une manifeste efficacité pour étendre dans tous les domaines les attributions de l'État et la réglementation de l'État.

Voici que, depuis quelques années, un nouvel adversaire se lève contre la société moderne : plus bruyant, plus brutal, revendiquant des changemens plus rapides et plus profonds, dédaignant les modifications graduelles et voulant arriver soudain à une transformation intégrale, c'est le syndicalisme. Il a ses hommes d'action, audacieux et méthodiques, qui ont su, avec d'infimes moyens, constituer et conduire une formidable machine d'attaque. Ils font profession de mépriser le socialisme parle-

mentaire, de l'écarter comme un virtuose inutile. Ils ont, en quelques années, formé un organe, qui en lui-même est peu de chose : la « Confédération générale du Travail, » mais auquel ils ont fait un grand renom et qui est devenu une de ces puissances d'autant plus redoutables qu'elles sont en partie mystérieuses et que, n'ayant pour ainsi dire pas de corps, elles s'adressent surtout aux imaginations. Non seulement les ouvriers, du moins les plus remuans, ceux qui s'arrogent le droit de parler au nom de tous, mais aussi certaines catégories importantes d'employés de l'État lui ont donné ou tendent à lui donner leur adhésion. Le classique danger de « l'État dans l'État, » suivant la vieille formule, qui faisait trembler nos pères, n'a jamais été aussi complètement réalisé. En même temps, le syndicalisme a son théoricien, le théoricien de la violence systématique et de la grève générale, écrivain instruit, correct et disert, ennemi froid et implacable de la société moderne (1).

Il est intéressant d'étudier cette double face du syndicalisme, d'examiner le système dans la pratique et dans la théorie. Peut-être la société moderne, si menacée et qui, depuis une dizaine d'années, se défend avec tant de mollesse ou presque ne se défend plus, y trouvera-t-elle des incitations à plus d'énergie et y découvrira-t-elle la méthode à laquelle elle doit recourir pour ne pas succomber.

I

Reprenant le programme de Turgot, l'Assemblée Constituante avait aboli les corporations de métiers, associations privilégiées, devenues oppressives pour ce que l'on peut appeler la plèbe ouvrière, menaçantes pour le consommateur, entrave à la plasticité industrielle, au progrès de la production et dont les rivalités et les conflits entre elles donnaient lieu, en un temps de rénovation économique, aux procès les plus bizarres et les plus opposés à l'essor social. Il faut remarquer que, s'appliquant aux seuls artisans, les anciennes corporations laissaient en dehors de leur abri réputé tutélaire, en tout cas de leurs privilèges, toute la partie inférieure de la population ouvrière : les journaliers et les manœuvres des villes et surtout des champs, qui,

(1) Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, librairie de *Pages Libres*, 1908.

tout en étant relativement moins nombreux qu'aujourd'hui, ne laissaient pas que de former un effectif considérable.

L'hostilité au régime des corporations était générale et irréductible chez les constituans ; ils crurent ne pouvoir pas trop prendre de précautions contre leur rétablissement furtif et ils en donnèrent la preuve dans la célèbre loi du 17 juin 1791, connue sous le nom de loi Le Chapelier, du fait de son rapporteur ; il est bon d'en rappeler le texte intégral :

Article 1er. — L'anéantissement de toutes espèces de corporations de citoyens du même état et profession étant une des bases de la Constitution française, il est défendu de les rétablir en fait, sous quelque prétexte et quelque forme que ce soit.

Art. 2. — Les citoyens d'un même état ou profession, les entrepreneurs, ceux qui ont boutique ouverte, les ouvriers ou compagnons d'un art quelconque, ne pourront, lorsqu'ils se trouveront ensemble, se nommer ni président, ni secrétaire, ni syndic, tenir des registres, prendre des arrêts ou délibérations, former des règlemens sur leurs prétendus intérêts communs.

Art. 3. — Si, contre les principes de la liberté et de la Constitution, des citoyens attachés aux mêmes professions, arts et métiers, prenaient des délibérations ou faisaient entre eux des conventions tendant à refuser de concert ou à n'accorder qu'à un prix déterminé le secours de leur industrie ou de leurs travaux, lesdites délibérations ou conventions, accompagnées ou non de sermens, sont déclarées inconstitutionnelles, attentatoires à la liberté et à la déclaration des droits de l'homme et de nul effet ; les corps administratifs et municipaux sont tenus de les déclarer telles. Les auteurs, chefs et instigateurs qui les auront provoquées, rédigées ou présidées, seraient cités devant le tribunal de police, à la requête du procureur de la commune, condamnés chacun à 500 livres d'amende, et suspendus pendant un an de l'exercice de tous les droits de citoyen actif.

Tel est le texte de cette célèbre loi ; elle est surtout connue par ce membre de phrase, s'appliquant aux gens d'un même métier ou d'une même profession : « former des règlemens sur leurs prétendus intérêts communs. » On ne lui a pas épargné les sarcasmes ; il est évident, en effet, que, en nombre de cas, pour des gens d'un même état ou d'une même profession, il existe non pas de « prétendus intérêts communs » mais des intérêts communs réels. Le terme de la loi Le Chapelier était donc tout à fait excessif. Ce qu'il faudrait rechercher, c'est si les intérêts communs de tel corps d'état ou de telle profession, et surtout les mesures que les intéressés prennent pour les faire triompher, sont conformes à l'intérêt général et ne tendent pas souvent à le détruire. Ainsi

posée, après plus d'un demi-siècle de tolérance et près d'un quart de siècle de statut légal des associations de gens d'un même tat et d'une même profession, on peut dire que la question reste grave et compliquée et qu'on ne peut y répondre d'une façon simple. Adam Smith, en 1776, juste un quart de siècle avant la loi de 1791, disait que les gens d'un même état et d'une même profession, quand ils se rencontrent et s'entendent, conspirent en général contre le public; il parlait surtout des maîtres ou des patrons, et si le développement et les méthodes des *trusts* et des *cartels* n'ont pas démenti cette assertion, le développement et les méthodes des syndicats ouvriers tendent souvent aussi, en ce qui les concerne, à la confirmer.

Le Code Napoléon dans les articles 415, 416, 417 du Code pénal, qui interdisent la coalition de producteurs, édictant des peines relativement modérées pour les infractions des patrons et beaucoup plus sévères pour les infractions des ouvriers, vint renforcer les prohibitions de l'Assemblée Constituante et surenchérir sur la loi Le Chapelier. Le Code civil, généralisant davantage, exigea, par l'article 291, l'autorisation du gouvernement pour toute association de plus de vingt personnes; il ne s'agissait plus là seulement de gens d'un même état ou profession.

Ce que l'on n'a pas assez remarqué, dans le texte de la loi Le Chapelier, c'est l'emphase avec laquelle elle prohibe le retour des corporations: elle fait de leur suppression l'un des articles fondamentaux de la Constitution française; il serait, sans doute, exagéré de dire que, en 1791, les Constituans pouvaient prévoir que les associations ouvrières, une fois rétablies, arriveraient à un degré de puissance et de tyrannie qui mettrait en péril le fonctionnement même des pouvoirs publics; néanmoins, il est intéressant de retenir que l'Assemblée Constituante proclamait que la Constitution française serait ébranlée si les « corporations de citoyens du même état ou profession » pouvaient ressusciter et s'épanouir.

Les prohibitions légales sont toujours faciles à édicter; il est beaucoup plus malaisé, quand elles ne sont pas conformes à la nature des choses, de les faire observer. Or cette conception et cette organisation atomistiques d'une société qui, sauf cette prohibition de l'association, reposait sur la complète liberté individuelle, étaient manifestement contraires à la nature des choses. Quoique les pénalités contre les associations illicites

aient été aggravées depuis la loi Le Chapelier et depuis le Code Napoléon, notamment sous le règne de Louis-Philippe en 1834, bien que les ouvriers eussent été réduits, suivant le mot de Royer-Collard, à un « état de poussière, » il ne faudrait pas croire que toutes leurs associations eussent disparu. Au début du second Empire, il en existait, par tolérance ou clandestinement, un assez grand nombre d'anciennes ou de nouvelles. Selon M. Maxime Le Roy, qui a fait des recherches à ce sujet, « d'après un recensement officiel fait en 1853, quarante-cinq des sociétés ouvrières existant à cette époque dataient du XVIIIe siècle. En 1800, il y en avait quatorze à Paris. » Les lois prohibaient; mais les mœurs administratives, tenues à ne pas s'écarter complètement des mœurs générales, ignoraient ou feignaient d'ignorer. Les articles si rigoureux du Code pénal pouvaient diminuer, encore cela est-il incertain, la fréquence des grèves, mais ne parvenaient pas à en prévenir complètement l'éclosion : il y en eut, de très graves même, notamment celle des charpentiers de Paris en 1822. Quand nos révolutions successives donnèrent naissance à des gouvernemens d'origine populaire et de préoccupations démocratiques, il fallut arriver non seulement à laisser sommeiller les articles du Code interdisant les associations ouvrières et les coalitions, mais même à modifier plus ou moins gravement ces articles. Le 25 février 1848, le Gouvernement provisoire de la République française s'engageait, dans une proclamation au peuple, à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail, à assurer du travail à tous les citoyens, et il reconnaissait que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice de leur travail. Le second Empire, issu du suffrage universel, ne pouvait répudier absolument les engagemens de la République de 1848. S'il rejetait le droit au travail et les ateliers nationaux, il ne pouvait traquer ni même trop inquiéter les associations ouvrières qui poursuivaient paisiblement des améliorations professionnelles. Il fut amené, à la suite d'une grève de typographes qui dura quatre mois, à faire un pas plus décisif; par la loi célèbre de 1864, dont M. Émile Ollivier fut le rapporteur, il autorisa les coalitions d'ouvriers. C'est vraiment là la date qui inaugure l'émancipation de la population ouvrière en France. Les articles 414 et 415 du Code pénal furent modifiés comme il suit:

Art. 414 (nouveau). — Sera puni d'un emprisonnement de six jours à trois ans et d'une amende de 16 à 3 000 francs, ou de l'une de ces deux

peines seulement, quiconque, à l'aide de violences, voies de fait, menaces, manœuvres frauduleuses, aura amené ou maintenu, tenté d'amener ou de maintenir une cessation concertée du travail, dans le but de forcer la hausse ou la baisse des salaires ou de porter atteinte au libre exercice de l'industrie et du travail.

Art. 415 (nouveau). — Lorsque les faits punis par l'article précédent auront été commis par suite d'un plan concerté, les coupables pourront être mis, par l'arrêt ou le jugement, en état d'interdiction de séjour pendant deux ans au moins et cinq ans au plus.

Les modifications ainsi apportées au Code pénal étaient décisives : les coalitions et grèves devenaient licites aux ouvriers et aux patrons ; seuls les actes de violence et les manœuvres frauduleuses étaient punis ; les peines, contrairement au code primitif, étaient les mêmes pour les patrons et pour les ouvriers. Tel est le droit qui nous régit encore aujourd'hui ; les groupes avancés des Chambres demandent la suppression de ces articles qui peuvent, cependant, être considérés comme irréprochables ; la seule critique qu'on puisse leur adresser, c'est que les peines extrêmes qui y sont stipulées, à savoir trois ans d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de séjour, sont bien élevées ; mais l'on se tient toujours fort en deçà, et les tribunaux ne font plus de ces articles qu'une application intermittente et pusillanime. Le second Empire se flattait que, en faisant régner l'ordre dans la rue, en sauvegardant énergiquement les ateliers et la liberté des non-grévistes, il pouvait autoriser les grèves sans inconvénient grave pour l'industrie et pour le public. Bientôt, par d'autres mesures, le gouvernement impérial mettait absolument sur le même pied juridique les patrons et les ouvriers, les employeurs et les employés. Une circulaire de 1868, insérée au *Moniteur*, enjoignait aux préfets et aux parquets d'accorder aux Chambres syndicales ouvrières (c'est le titre qu'avaient pris les groupemens ouvriers) une tolérance égale à celle dont jouissaient les Chambres syndicales des patrons. Ainsi s'ébauchait, sous un gouvernement démocratique, mais autoritaire et énergique ou réputé tel, l'émancipation ouvrière qui avait été comprimée pendant plus d'un demi-siècle. Ces groupemens, placés sous l'œil et la main de l'autorité, commençaient à chercher à lui échapper et tendaient à se fédérer. « En 1870, dit l'auteur d'un livre récent sur le Syndicalisme et sur la Confédération générale du travail, M. Mermeix, soixante-sept Chambres syndicales (ouvrières) avaient une existence connue de l'autorité et la plupart d'entre

elles s'étaient fédérées dans la Chambre fédérale des sociétés ouvrières de Paris où dominait l'influence de l'*Internationale* (1). » On sait que la fameuse association ouvrière dite l' « Internationale, » constituée à la fin du second Empire, avait des tendances manifestement socialistes et approuvées de Karl Marx.

Sous la troisième République, les représentans de la démocratie s'occupèrent d'assurer à ces groupemens ouvriers autre chose qu'une tolérance de fait, de leur octroyer une charte leur assurant une vie légale. En 1876, M. Lockroy, député de Paris, fit une proposition de loi dans ce sens. Elle fut mal vue des intéressés; le premier Congrès ouvrier qui s'ouvrit le 2 octobre 1876 à la salle des Écoles, rue d'Assas, à Paris, la repoussa unanimement, comme « un traquenard, » une loi policière, destinée à mettre les groupemens ouvriers sous le joug administratif. D'autre part, les souvenirs encore cuisans de la Commune de Paris ne disposaient guère le Parlement à généraliser les associations ouvrières par une loi les sanctionnant. Un garde des Sceaux, dans un ministère opportuniste, M. Cazot, en 1880, déposa un projet de loi pour doter les associations ouvrières d'un statut légal; il ne put le faire aboutir.

Il était réservé à un jeune homme d'État, M. Waldeck-Rousseau, alors ministre de l'Intérieur pour la seconde fois, de réussir dans cette œuvre, par la *loi du 21 mars 1884, relative à la création des syndicats professionnels.* Cette loi donna lieu à de longues délibérations; elle subit des modifications graves au cours même des débats; on crut avoir agi avec pondération et circonspection ; que l'on remarque d'abord ce titre significatif : *les syndicats professionnels;* il ne s'agit pas de toutes les associations, quelles qu'elles soient, entre ouvriers ou entre patrons ou entre les uns et les autres, mais d'associations spéciales que la loi de 1884 cherche à définir exactement : « Les syndicats ou associations professionnelles, même de plus de vingt personnes, exerçant la même profession, des métiers similaires ou des professions connexes, concourant à l'établissement de produits déterminés, pourront se constituer librement, sans l'autorisation

(1) Mermeix, *le Syndicalisme contre le Socialisme, Origine et développement de la Confédération générale du Travail,* Paris, 1908, p. 66. Il est éclos, en ces derniers temps, de nombreux ouvrages sur le syndicalisme : outre celui que nous venons de mentionner, on peut citer : *L'évolution du Syndicalisme en France,* par Mlle Kritsky ; *le Syndicalisme dans l'évolution sociale,* par M. Jean Grave ; *l'Action syndicaliste,* par M. Victor Griffuelhes.

du gouvernement. » Tel est l'article 2; l'article 3 renferme rigoureusement les syndicats professionnels dans leur fonction technique ou leur fonction économique : « Les syndicats professionnels ont exclusivement pour objet, dit-il, l'étude et la défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles. » M. Georges Sorel fait remarquer que le mot « agricoles » ne se trouvait pas dans le texte primitif, qu'il fut introduit, par voie d'amendement, à la demande de M. Oudet, sénateur du Doubs, et qu'on avait compris, ainsi que l'exprima M. Tolain au nom de la Commission sénatoriale, qu'il s'agissait de permettre aux ouvriers ruraux de se syndiquer. En fait, les syndicats agricoles ont pris un tout autre caractère; ils sont devenus des groupemens de petits et de moyens cultivateurs pour les achats et les ventes, surtout jusqu'ici pour les achats, et, sans aider aucunement à la formation d'un « parti agrarien, » ainsi que M. Sorel en manifestait l'appréhension (1), ils constituent la partie la plus vivante et la plus inoffensive des applications de la loi de 1884.

Pour favoriser l'éclosion et le fonctionnement de tous ces groupemens divers, « économiques, industriels, commerciaux et agricoles, » considérés *a priori* comme devant tous ou quasi tous être féconds et n'offrir aucun danger social, la loi de 1884 décide, en son article premier, que les articles 291, 292, 293, 294 du Code pénal et la loi du 10 avril 1834 ne sont pas applicables aux syndicats professionnels; elle abolit, en outre, les lois des 14-17 juin 1791, celles dont il a été question plus haut et dont Le Chapelier fut rapporteur; c'était dégager les syndicats professionnels de toute entrave. Allant plus loin, trop loin même, la loi de 1884 abrogea complètement l'article 416 du Code pénal; ce n'était plus conférer une liberté aux syndicats, mais leur octroyer une faveur; voici quel était le texte de cet article 416, aujourd'hui inexistant : « Seront punis d'un emprisonnement de six jours à trois mois et d'une amende de 16 à 300 francs, ou de l'une de ces deux peines seulement, tous ouvriers, patrons et entrepreneurs qui, à l'aide d'amendes, défenses, proscriptions, interdictions, par suite d'un plan concerté, auront porté atteinte à la liberté du travail. » L'abrogation de cet article, comme on l'a dit, autorise les « mises à l'index ou

(1) Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, p. 187.

en interdit ; » elle confère aux syndicats une considérable puissance agressive ; elle sanctionne leur tyrannie. Devant les abus qui ont découlé de cette abrogation, la jurisprudence s'est efforcée parfois, en recourant aux condamnations civiles, aux dommages-intérêts, de prévenir ou de réprimer les actes d'oppression des syndicats sur les ouvriers dissidens ou les patrons récalcitrans ; mais elle n'y parvient que très insuffisamment, la plupart des syndicats ouvriers ne possédant aucun avoir, du moins aucun avoir saisissable ; il semble que le législateur ait redouté de leur voir se constituer une fortune qui aurait pu servir de garantie aux tiers et à la société en général contre leurs excès : il détermine, ainsi qu'il suit, par l'article 6, leurs moyens et leurs fonctions : « Les syndicats professionnels de patrons ou d'ouvriers auront le droit d'ester en justice. Ils pourront employer les sommes provenant des cotisations. Toutefois, ils ne pourront acquérir d'autres immeubles que ceux qui seront nécessaires à leurs réunions, à leurs bibliothèques et à des cours d'instruction professionnelle. Ils pourront, sans autorisation, mais en se conformant aux autres dispositions de la loi, constituer entre leurs membres des caisses spéciales de secours mutuels ou de retraites. Ils pourront librement créer et administrer des offices de renseignemens pour l'offre et la demande de travail. Ils pourront être consultés sur tous les différends et toutes les questions se rattachant à leur spécialité. Dans les affaires contentieuses, les avis des syndicats seront mis à la disposition des parties qui pourront en prendre communication et copie. » Les syndicats, d'après ce texte, devraient être, en quelque sorte, pour les ouvriers, ce que les Chambres de commerce sont pour les industriels et les commerçans, des offices de renseignemens, des intermédiaires entre la population ouvrière et les pouvoirs publics.

La loi de 1884 autorise, dans les termes qui suivent, la constitution d'Unions entre syndicats : « Article 5 : les syndicats professionnels, régulièrement constitués d'après les prescriptions de la présente loi, pourront librement se concerter pour l'étude et la défense de leurs intérêts économiques, commerciaux et agricoles. Ces unions devront faire connaître, conformément au deuxième paragraphe de l'article 4, les noms des syndicats qui les composent. Elles ne pourront posséder aucun immeuble ni ester en justice. » On discute, à l'heure présente, pour savoir si

ces unions ne sont légales qu'entre syndicats « exerçant la même profession, les métiers similaires ou des professions connexes concourant à l'établissement de produits déterminés, » suivant le texte de l'article 2, ce qui frapperait d'illégalité la célèbre Confédération générale du Travail, ou si, au contraire, ces unions peuvent se constituer entre syndicats professionnels, quels qu'ils soient, et sans aucun rapport de spécialité, ce qui légitimerait la célèbre C. G. T. Nous devons dire que des jurisconsultes considérables et, d'ailleurs, impartiaux sont de ce dernier avis, qui est plus conforme, semble-t-il, à la lettre de la loi de 1884 qu'à son esprit. Mentionnons encore l'article 7 de cette loi qui a pour objet de sauvegarder la liberté et le droit de retrait des membres des syndicats : « Tout membre d'un syndicat professionnel peut se retirer à tout instant de l'association, nonobstant toute clause contraire, mais sans préjudice du droit pour le syndicat de réclamer la cotisation de l'année courante. Toute personne qui se retire d'un syndicat conserve le droit d'être membre des sociétés de secours mutuels et des pensions de retraites pour la vieillesse, à l'actif desquelles elle a contribué par des cotisations ou versemens de fonds. » Ainsi, entrée libre, sortie libre ; telles sont les stipulations du législateur ; mais l'abrogation de l'article 416 du Code pénal, punissant « les amendes, défenses, proscriptions, interdictions, » met en grand péril cette liberté de sortie.

Telle est, dans ses traits principaux, la célèbre loi de 1884. Le législateur s'imaginait avoir ouvert la voie à des Associations ouvrières essentiellement pacifiques, des Sociétés d'études ; le mot d'étude, comme on l'a vu, revient à chaque instant dans les articles. Quant aux Unions de syndicats, sans trancher la question si elles doivent être formées entre syndicats d'une même spécialité professionnelle, l'Union de la cordonnerie par exemple ou l'Union de la carrosserie, ou si elles peuvent comprendre les corps d'état les plus dissemblables, il semble bien résulter des textes que ces unions, dans la pensée du législateur, ne devaient aucunement constituer un organe en quelque sorte extérieur et supérieur aux syndicats eux-mêmes, comme l'est la célèbre Confédération générale du Travail ; elles devaient être l'émanation des syndicats.

Une fois la loi votée, le gouvernement prit à cœur d'en répandre l'application. Par une circulaire du 25 août 1884,

M. Waldeck-Rousseau expliquait aux préfets qu'ils ne devaient pas se contenter de faire respecter la loi ; ils devaient stimuler l'esprit d'association, « aplanir sur sa route les difficultés qui ne sauraient manquer de naître de l'inexpérience et du défaut d'habitude de cette liberté. » Il ajoutait : « Bien que l'administration ne tienne de la loi du 21 mars aucun rôle obligatoire (dans l'éclosion et le fonctionnement des syndicats), il n'est pas admissible qu'elle demeure indifférente et je pense que c'est un devoir pour elle d'y participer en mettant à la disposition de tous les intéressés ses services et son dévouement. » Il conseillait, d'ailleurs, aux préfets beaucoup de prudence pour « ne pas exciter des méfiances ; » mais il les invitait, en ce qui concernait les nouveaux organismes, à se préparer « à ce rôle de conseiller et de collaborateur dévoué par l'étude approfondie de la législation et des organismes similaires existant en France et à l'étranger. » Quelle était, au juste alors, la pensée de M. Waldeck-Rousseau, qu'espérait-il et qu'attendait-il des syndicats ouvriers ? Se proposait-il, ainsi que l'écrit M. Georges Sorel, d'« organiser parmi les ouvriers une hiérarchie placée sous la direction de la police ? » Il est possible que, dans une mesure atténuée, il ait eu cette idée. Il est probable, toutefois, que M. Waldeck Rousseau qui, par une singulière contradiction, a toujours eu le style très précis et la pensée très vague, s'était simplement inspiré d'un certain idéalisme politique en même temps que du désir d'associer son nom à un grand mouvement social. Il ne prévoyait nullement que les syndicats pussent participer à une grande agitation révolutionnaire.

Dans la circulaire que nous venons d'analyser, il parlait, avec son habituelle et superficielle ironie, du « péril hypothétique d'une fédération anti-sociale de tous les travailleurs. » M. G. Sorel fait remarquer que c'était aussi la conception de la plupart des démocrates de ce temps (1). L'un d'eux, à la fois industriel, maire du XIe arrondissement de Paris, gambettiste ardent, auteur d'un livre qui eut un grand retentissement sur les ouvriers parisiens, M. Denis Poulot, écrivait, dans la préface de la troisième édition du *Sublime*, que les syndicats tueraient les grèves, et il n'était préoccupé, comme le fut, d'ailleurs, plus tard, M. Waldeck-Rousseau, que du *péril noir*, non du *péril rouge*.

(1) Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, p. 185 et 186.

Peu de temps après la loi de 1884 sur les syndicats, un autre organe fit son apparition qui devait compléter, pensait-on alors, les moyens qu'auraient les ouvriers de s'éduquer et de progresser, à savoir : la *Bourse du Travail.*

L'idée de Bourses du travail, c'est-à-dire de bureaux permanens, relevant soit des ouvriers, soit des patrons, soit plutôt des uns et des autres associés, pour recueillir tous les renseignemens relatifs à la demande ou à l'offre de la main-d'œuvre, aux salaires, aux différentes modalités du travail et à la répartition des travailleurs entre les diverses industries et les diverses localités suivant les besoins, avait été lancée dans la circulation, il y a bientôt un demi-siècle, par un économiste ingénieux et original, M. de Molinari. Il ne s'agissait dans sa pensée que d'organes absolument techniques et spéciaux, tout comme la Bourse du commerce ou la Bourse des valeurs ; ces établissemens devaient être libres et autonomes ; les municipalités ou l'État pouvaient intervenir pour fournir des locaux, comme ils le font, d'ailleurs, aux Bourses des valeurs ou aux Bourses du commerce ; mais on ne prévoyait pas que le nouvel organe dût excéder sa spécialité, qui consistait surtout en un emploi attentif et efficace de statistiques étendues et tenues toujours au courant. Nul doute que des organes de ce genre, fidèles à la pensée d'origine et uniquement occupés de leur destination essentielle, ne pussent rendre de précieux services aux ouvriers, aux patrons, en réduisant le chômage et ne fussent très favorables au développement et à la régularité de l'industrie.

Tout autre fut la destinée des Bourses du travail que l'on a vues éclore en France dans les vingt dernières années. C'est en novembre 1886 que M. Mesureur, alors conseiller municipal, postérieurement député et aujourd'hui directeur de l'Assistance publique, fit voter par le Conseil municipal de Paris l'acquisition d'un immeuble, rue Jean-Jacques-Rousseau, où devait être provisoirement établie, en attendant la construction d'un édifice spécialement approprié à cet usage, la Bourse du travail parisienne, première Bourse du travail de France en importance et en date. Deux mois plus tard, M. Mesureur inaugurait solennellement cette institution, et voici le programme qu'il lui traçait, lequel s'éloignait peu de celui que nous venons d'indiquer : « La Bourse (du travail), disait-il, mettra à la disposition de tous, sous une forme simple et pratique, les offres et de-

mandes de travail et les documens relatifs à la statistique du travail; elle donnera à cette statistique une publicité large, impartiale et régulière; en un mot, elle contiendra tous les organes nécessaires à son but; si, pour le bon fonctionnement de tous ses services, des employés lui sont nécessaires, la Ville les lui donnera sans qu'il puisse jamais résulter de leur présence une direction et une tutelle administrative. » Le compte rendu officiel relate qu'ici éclatèrent des « bravos prolongés; » il est probable qu'ils s'adressaient plutôt au dernier membre de phrase qu'au programme même.

Syndicats professionnels et Bourses du travail changèrent bientôt de direction et infligèrent de cruels démentis à la pensée de pacification sociale et de progrès économique qui, sincèrement ou artificieusement, avait, dans le Gouvernement et le Parlement, présidé soit à leur naissance soit à leur légitimation. Les syndicats ont aujourd'hui juste vingt-quatre ans d'existence légale et les Bourses du travail vingt et un ans à peine de vie effective. Dans cette courte période, les uns et les autres se sont multipliés. En janvier 1906, on comptait en France 4 857 syndicats ouvriers, comprenant nominalement, sinon effectivement, 836 134 syndiqués. D'autre part, les Bourses du travail, au mois de mai 1906, étaient au nombre de 135. Comment ces instrumens d'études et de paix, d'après les prévisions du législateur et les données essentielles de leur institution, ont-ils évolué en instrumens de guerre? Comment a surgi cet organe systématique de lutte des classes, la « Confédération générale du Travail, » quel est son programme, quels sont ses moyens d'action, d'où vient sa puissance?

II

On vient de voir que, dans la période de 1884 à 1890 environ, le Gouvernement et le Parlement, en aidant à la constitution et à la généralisation des syndicats et des Bourses du travail, pensaient avoir créé une grande œuvre d'éducation populaire et d'essor économique. Libres de s'entendre, de se concerter, de s'instruire de « leurs intérêts communs, » de les défendre efficacement, mis en situation de diriger la main-d'œuvre sur les lieux et dans les industries où elle était requise, on espérait que les ouvriers pourraient et devraient améliorer leur

situation matérielle et morale. Parmi les syndicats qui bientôt foisonnèrent, certaines catégories restèrent, dans l'ensemble, fidèles à la conception originelle : ce fut le cas de la généralité des syndicats agricoles, de la plupart des syndicats de patrons et des syndicats mixtes de patrons et d'ouvriers, ces derniers, par des raisons qui tiennent à notre état social, étant restés peu nombreux. Parmi les syndicats ouvriers, il s'en trouve également qui, conformément au programme de 1884, s'en tiennent à l'étude et à la défense immédiate et pratique des intérêts de leurs membres, sans poursuivre une transformation sociale par des moyens révolutionnaires.

Il est difficile d'en faire le compte. Mais un très grand nombre de syndicats ouvriers et de Bourses du travail ont rapidement dévié de leur destination véritable ; d'autres se constituaient ou fonctionnaient en dehors des prescriptions légales; ceux-là surtout se proposaient un autre but que l'essor graduel, par des moyens légaux ou légitimes, de la population ouvrière. Certains syndicats et surtout certaines Bourses du travail, dans les principaux centres, notamment à Paris, apparurent bientôt comme de véritables machines de guerre sociale, non seulement fomentant à tout propos des grèves violentes, s'attaquant à la liberté des dissidens, devenant des instrumens de propagande systématique et acharnée contre l'organisation de la société moderne, qui repose sur la propriété privée et sur la direction privée des entreprises. Il surgissait, en outre, un grand nombre de syndicats ouvriers irréguliers, ne se conformant pas aux prescriptions, d'ailleurs bien peu exigeantes, de la loi de 1884, qui se contente, outre la spécialité professionnelle stipulée pour chaque syndicat par l'article 2, de demander le dépôt des statuts, des noms des administrateurs et d'imposer, pour ceux-ci, la qualité de Français et la jouissance des droits civils. Certaines Bourses du travail, non des moindres, accueillaient et abritaient ces syndicats irréguliers. Il se trouvait ainsi que, à son insu, le législateur de 1884 avait fourni des organes légaux à la lutte des classes et que ces organes, grâce aux locaux et aux subventions que les municipalités mettaient à leur disposition, étaient en réalité commandités avec les deniers publics et jouissaient d'une sorte de privilège d'institution gouvernementale et officielle qui accroissait leur prestige.

Un des rares ministres énergiques qu'ait eus la France depuis

trente ans, M. Charles Dupuy, en 1893, voulut mettre fin à cette situation paradoxale et alarmante. Une enquête fit ressortir que la plupart des syndicats ayant leur siège à la Bourse du travail de Paris étaient illégalement constitués, leur bureau n'ayant pas fait les déclarations exigées par la loi. M. Charles Dupuy fit mettre, par le préfet de la Seine, ces syndicats en demeure de remplir les formalités légales et, comme ils s'y refusaient, le ministre fit fermer d'autorité la Bourse du travail de Paris. Si les ministères successifs avaient persisté dans cette attitude, peut-être eût-on pu ramener les syndicats et les Bourses du travail à l'esprit de leur institution. Mais la résistance du gouvernement au mouvement révolutionnaire que suscitaient et que soutenaient divers syndicats et diverses Bourses du travail eut peu de durée. La Bourse du travail parisienne se rouvrit; on continua à ne s'y occuper aucunement de statistique, de cours professionnels et de répartition de la main-d'œuvre suivant la demande et le besoin. Les syndicats irréguliers et même nombre de réguliers, sous le voile officiel des Bourses du travail, reprirent contre la société l'attitude systématiquement agressive et violente qu'on avait fugitivement essayé d'enrayer. Le gouvernement montra un parti pris de faiblesse ; il fit plus: il parut encourager les syndicats dans leurs tendances et leurs manifestations révolutionnaires. M. Waldeck-Rousseau, le père des syndicats, devenu pour la troisième fois ministre de l'Intérieur en 1898 et parvenu à la présidence du Conseil, en constituant le bloc républicain, entra, par des raisons de circonstance, en coquetterie réglée et quasi en alliance avec les élémens les plus turbulens des syndicats et des Bourses du travail. On en a pour preuve le témoignage de M. Georges Sorel, le théoricien de la violence: « Le gouvernement, dit M. Sorel, désirant être désagréable aux conseillers municipaux nationalistes de Paris et réduire leur influence sur la Bourse du travail, avait demandé aux syndicats de faire auprès de lui des démarches devant justifier la réorganisation de cet établissement. On avait été quelque peu scandalisé d'avoir vu, le jour de l'inauguration du monument de Dalou sur la place de la Nation, défiler des drapeaux rouges devant les tribunes officielles, nous savons maintenant que cela avait été le résultat de négociations; le préfet de police hésitait beaucoup, mais M. Waldeck-Rousseau avait prescrit d'autoriser les insignes révolutionnaires. Il importe

peu que le gouvernement ait nié toute relation avec les syndicats... La révélation de ces manœuvres nous montre que le ministère comptait sur les syndicats pour faire peur aux conservateurs ; il devient dès lors facile de comprendre l'attitude qu'il a eue durant plusieurs grèves : d'une part, M. Waldeck-Rousseau proclamait, avec une force extraordinaire, la nécessité d'accorder la protection de la force publique à un seul ouvrier qui voudrait travailler malgré les grévistes ; et, d'autre part, il fermait plus d'une fois les yeux sur des violences ; c'est qu'il avait besoin d'enrayer et d'effrayer les progressistes et qu'il entendait se réserver le droit d'intervenir, par la force, le jour où ses intérêts politiques lui commanderaient de faire disparaître tout désordre. Dans l'état précaire où était son autorité dans le pays, il ne croyait pouvoir gouverner qu'en faisant peur et en s'imposant comme un souverain arbitre des différends industriels (1). » Il se peut que M. Georges Sorel, qui est actuellement le théoricien révolutionnaire le plus radical de France et peut-être d'Europe, exagère, dans une certaine mesure, quand il transforme en une sorte de concert réglé avec les syndicats ouvriers rouges ce qui ne fut peut-être, de la part de M. Waldeck-Rousseau, qu'une connivence ou une entente, sinon tacite, du moins mal définie ; mais il est certain que, sous le troisième ministère Waldeck-Rousseau, le gouvernement, par sa conduite tout au moins oblique, par ses flatteries incessantes, tendit à exalter les syndicats ouvriers et à encourager leurs tendances à la lutte des classes et à l'oppression de la population ouvrière. On sait que divers projets de loi furent alors élaborés pour transformer les syndicats ouvriers en institutions complètement officielles, donnant à leurs membres des droits qui seraient refusés aux ouvriers restant en dehors de ces groupemens. Quant aux coquetteries, pour employer le mot le plus doux, de M. Waldeck-Rousseau, pendant son troisième ministère, avec les syndicats rouges, peut-on être assuré qu'elles ne se soient plus reproduites sous certains de ses successeurs et que la méthode de capituler devant les syndicats révolutionnaires, tout en s'efforçant de rallier à soi les « bourgeois » par la peur, ait été depuis lors abandonnée ? En fait, les syndicats ouvriers, et plus encore les agités que les paisibles, bénéficièrent et béné-

(1) Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, p. 189 et 190.

ficient encore, aux yeux de la population ouvrière, de tout l'appui gouvernemental. A mainte occasion, les ministères successifs ont été, en quelque sorte, leurs recruteurs et ont pratiqué, en leur faveur, le *compelle intrare*.

Entre temps, un organe qui existait depuis quelques années, mais dont l'essor fut d'abord lent, inaperçu ou dédaigné, prenait tout à coup une visible importance, puis conquérait une prédominance incontestée sur tous les groupemens ouvriers; c'est la « Confédération générale du Travail, » autrement dit la C. G. T. Elle fut fondée en 1895, au Congrès de Limoges, par des membres de syndicats qui dédaignaient le collectivisme doctrinaire, prétendu scientifique, de Karl Marx et de son principal apôtre en France, M. Jules Guesde; ils lui reprochaient de procéder avec beaucoup trop de lenteur, d'ajourner à une époque indéfiniment éloignée la rénovation sociale; ils voulaient un système d'attaques beaucoup plus fréquentes, à vrai dire incessantes, contre la société capitaliste ou bourgeoise, espérant de ces assauts répétés et violens, sur le terrain des grèves, le prompt renversement de celle-ci.

On a dit souvent que l'élément anarchique ou « libertaire » tenait une grande place dans la Confédération générale du Travail ; ce n'est pas tout à fait exact; le mode d'activité de cette société comportait une méthode sévère et rigoureusement suivie à laquelle les purs « libertaires » pourraient malaisément se plier; mais on ne voyait dans ce groupement, soit parmi les membres, soit à la tête, que des élémens d'origine et de situation populaire, des ouvriers ou d'anciens ouvriers, non pas des écrivains et des intellectuels d'origine et d'habitudes plus ou moins bourgeoises; on a pu résumer ce mouvement par cette formule: « Arrière les politiciens et les intellectuels; place aux *manuels*. »

La Confédération, tout entière à son but pratique et pleine de dédain pour la hiérarchie et les pouvoirs établis, proscrivait nettement l'attache à un parti politique quelconque et la recherche de mandats électifs : elle se posait, dédaigneuse, sinon méprisante et hostile, en face du parti socialiste parlementaire, et tous les efforts pour la subalterniser à ce dernier ou pour lui faire concerter son action avec celle de ce dernier furent vains. Elle tient à rester absolument autonome, à poursuivre, par ses propres forces, en dehors de toute direction ou de tout conseil

d'hommes réputés politiquement ou socialement plus instruits ou plus expérimentés, le but qu'elle s'est proposé, dont elle n'a jamais dévié jusqu'ici et dont elle ne se laisse distraire par aucune préoccupation accessoire ou temporaire.

Ce but est nettement défini par ses statuts : « Article premier. — La Confédération générale du Travail, régie par les présens statuts, a pour but : 1° le groupement des salariés pour la défense des intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels ; 2° elle groupe, en dehors de toute école politique, tous les travailleurs consciens de la lutte à mener pour la disparition du salariat et du patronat. » Ainsi, ce n'est pas d'améliorations graduelles de la situation des ouvriers, comme l'augmentation des salaires ou la réduction des heures de travail, non plus que de garanties générales pour la classe peu aisée, comme les retraites ouvrières, que la Confédération générale du Travail veut s'occuper ; elle regarde ces progrès comme des vétilles ; elle ne les prend en considération que comme moyen d'agitation pour arriver à un but autrement important et capital qui est « la disparition du salariat et du patronat. » D'après l'article 2 de sa charte, revisée à une date récente (1902), « la Confédération générale du Travail est constituée par : 1° les Fédérations nationales, à *leur défaut* les Fédérations régionales d'industrie, de métiers et les syndicats nationaux ; 2° les Bourses du travail considérées comme unions locales ou départementales ou régionales de corporations diverses et sans qu'il y ait superfétation (1). »

Ainsi, la Confédération poursuit la mainmise sur tous les groupemens ouvriers. Elle entend les dominer pour les entraîner à une guerre incessante contre l'organisation sociale actuelle. Elle n'attend rien des réformes législatives ; elle raille abondamment le parti socialiste parlementaire : un des hommes principaux de son état-major, M. Griffuelhes, écrivait ironiquement que « le parti socialiste pourrait peut-être avoir la majorité au Parlement en l'an 50 000. » Les « militans, » les « travailleurs consciens » n'ont pas assez de patience pour se résigner, durant quarante-huit mille ans, à des réformes de détail, réputées par eux des billevesées. Ils espèrent effectuer de haute lutte et rapidement une transformation intégrale. La tactique très simple

(1) Mermeix, *le Syndicalisme contre le Socialisme, Origine et développement de la Confédération générale du Travail*, p. 188.

de la Confédération du Travail, c'est, par des secousses répétées, quasi ininterrompues, d'amener, pour employer une expression vulgaire, un prochain et soudain « chambardement » de la société capitaliste. En cela, et quoique faisant profession d'ignorer Karl Marx et de mépriser les collectivistes doctrinaires, il se trouve que les chefs pratiques de la Confédération se rapprochent de la théorie « catastrophique » que Marx entrevoyait. Seulement, ils pensent que « la catastrophe » ne peut venir d'elle-même et qu'elle doit être le résultat d'assauts indéfiniment répétés.

Il est échu à la Confédération générale du Travail une aubaine qu'elle ne pouvait guère espérer; ce n'est pas seulement sur les groupemens ouvriers que son ascendant s'est étendu et quasi définitivement établi. Elle exerce une fascination sur d'autres catégories d'hommes, très différentes, très nombreuses et influentes : les employés des services publics. Les fautes gouvernementales l'y ont singulièrement aidée. Depuis un quart de siècle, nous n'avons cessé de dénoncer, quant à nous, le despotisme intolérable auquel, sous la troisième République, le gouvernement assujettit ses fonctionnaires de tous ordres. Sous le prétexte qu'ils doivent être toujours, même en dehors de leurs services professionnels, en harmonie d'opinion et d'action avec « le gouvernement qui les paie, » comme s'il les payait avec les deniers propres des ministres et des députés de la majorité, et non avec les deniers de tout le monde, il plonge et tient ses fonctionnaires dans la plus abjecte servitude; il prétend ne leur laisser aucune liberté, ni celle d'obéir à leur conscience pour la pratique de ce qu'ils considèrent comme des devoirs religieux et moraux, ni celle de choisir l'école que leurs enfans devront fréquenter, ni celle de leurs relations dans la vie civile, ni celle de leur vote, même occulte et en dehors de toute manifestation et de toute propagande. Il n'y a rien de dégradant et d'odieux, de littéralement répugnant, comme le régime auquel depuis un quart de siècle, dans la démocratie française, le gouvernement assujettit les fonctionnaires et les agens des services publics; chaque ministère prétend qu'ils sont sa chose, les tient à la chaîne et fait des intrusions constantes dans leur vie domestique. Les plus hauts, comme les plus humbles, agens de l'État et des municipalités, sont soumis à un contrôle incessant qui n'a rien à voir avec les exigences et le bien du service et qui tend à éloigner des administrations

nationales et locales la plupart des hommes ayant le sentiment et le souci de leur dignité. Si ce honteux et, d'ailleurs, illégal assujettissement se fait moins sentir à Paris et dans les grandes villes où, grâce à la foule ambiante, les actes privés échappent davantage à la surveillance, il n'est aucunement tempéré dans les moyennes et les petites localités (1). Même à Paris, cette prétention de l'État de posséder la personne entière de tous ceux qui reçoivent de lui quelque allocation en échange du temps qu'ils lui consacrent se révèle parfois par des traits frappans. C'est ainsi qu'il y a quelques années, sous le ministère de M. Combes, le maire d'un des principaux arrondissemens de Paris faisait comparaître devant lui un médecin des hôpitaux, parvenu au terme de son service actif et qui sollicitait l'honorariat; il lui demandait, comme une sorte de condition à l'obtention de ce qui ne devait pas être une faveur, dans quelle école il faisait élever ses enfans. Une pression de ce genre, aussi manifestement illégale et condamnable, s'exerçant à Paris, à l'endroit d'un homme placé à un degré élevé de l'échelle sociale, fait juger du poids de la tyrannie qui pèse en province sur les fonctionnaires des degrés moyens ou des bas degrés.

Non seulement cette tyrannie du gouvernement et des chefs administratifs sur la vie privée, les relations, les croyances, les votes de leurs agens, est effroyable; mais, en outre, dans la pratique, elle s'exerce de la façon la plus fantaisiste; le fonctionnaire n'a plus aucune sécurité, non seulement pour son avancement régulier, mais pour le lieu de sa résidence et pour son maintien même dans les cadres. Il ne suffit pas qu'il prenne et suive ostensiblement les opinions du gouvernement, c'est-à-dire du ministère au pouvoir; il faut encore qu'il ne vienne pas à déplaire à l'un des nombreux potentats locaux qui, sous la troisième République, ont rétabli une sorte de régime féodal: le député, le conseiller général, le maire ou même, suivant cette invention récente, le « délégué administratif; » s'il advient qu'il déplaise à l'un de ces tyranneaux locaux et que celui-ci soit influent, il perd tout droit à l'avancement, alors même que ses opinions et ses actes seraient réputés corrects d'après les idées du moment, et, bien plus, il peut être soit révoqué, soit tout au

(1) Dans notre livre *l'État moderne et ses Fonctions* (3e édition, Alcan éditeur), nous avons cité diverses circulaires ministérielles depuis un quart de siècle concernant l'absolue servitude des fonctionnaires publics.

moins déplacé, sans être consulté, ni prévenu, envoyé parfois à des centaines de kilomètres de la région où il comptait raisonnablement faire sa carrière.

Bien plus encore; il ne suffit pas que le fonctionnaire ne s'attire aucune hostilité puissante, il faut aussi que sa place ne soit pas convoitée par quelqu'un ayant un ami important, un député, un conseiller général, un maire, « un délégué administratif » notable que le gouvernement croie devoir satisfaire ou ménager On sait, d'autre part, tous les scandales des avancemens administratifs : de jeunes « attachés de cabinet » des ministres, lesquels pullulent aujourd'hui, obtiennent, au bout de deux ou trois ans d'un rôle de parade, des fonctions que les gens de la carrière ne peuvent obtenir avant dix ou quinze ans de bons et distingués services; on se souvient de ces jeunes gens, ayant échoué à l'examen pour l'auditoriat au Conseil d'État ou à la Cour des Comptes et qui, quasi au lendemain de leur échec, furent nommés conseillers référendaires, postes relativement élevés où leur vainqueurs de la veille n'avaient chance d'arriver que huit à dix ans plus tard.

Ce despotisme, ce cynisme de l'État à l'endroit de son personnel n'a, sans doute, pas tari le recrutement des fonctions publiques; mais il a vraisemblablement abaissé la qualité du personnel et il y a semé, il y entretient la plus vive irritation. Or, le nombre des fonctionnaires en France est de plus en plus considérable. M. de Foville, dans des études attentives, et après diverses déductions, arrive à fixer au chiffre de 700 000 les fonctionnaires de l'État et des localités en 1908, en augmentation de plus de 30 000 depuis 1906, et cela sans y comprendre les employés de chemins de fer de l'État ni, bien entendu, ceux des chemins de fer de l'Ouest, réseau aujourd'hui racheté en principe (1).

Ces 700 000 fonctionnaires sont livrés à toutes les fantaisies des politiciens: ceux-ci prétendent faire peser leur joug, non seulement sur ces agens publics, *servi publici,* mais sur toute leur parenté, pères, beaux-pères, gendres, fils, même vivant à part et à des centaines de kilomètres de distance: le contrôle hargneux des politiciens s'étend sur toute cette parenté et la menace. Pour se soustraire à cette effroyable servitude ou pour l'atténuer, les fonctionnaires se sont rappelé la vieille maxime

(1) Voir dans *l'Économiste français* des 4 et 11 juillet 1908 les articles de M. A. de Foville sur *la Statistique des fonctionnaires.*

que l'union fait la force. Les instituteurs, poussés d'ailleurs par les pouvoirs publics qui pensaient en tirer avantage au point de vue de la démocratisation du corps et de l'influence électorale, ont constitué dans chaque département des « Amicales, » associations professionnelles visant d'abord un but intellectuel et moral, mais bientôt se préoccupant de défendre, non seulement les intérêts corporatifs des membres, mais les intérêts professionnels spéciaux de chacun d'eux. Puis, ces « amicales départementales, » pour se donner plus de force, ont tendu à se fédérer, ensuite à se constituer en véritables syndicats d'après la loi de 1884. Le gouvernement alors a commencé de s'inquiéter, sentant que son autorité sur ses agens allait s'amoindrir, sinon disparaître. Le personnel d'autres grandes administrations publiques a agi de même, notamment celui des Postes, Télégraphes et Téléphones, avec moins de retenue. Les fonctionnaires et agens gouvernementaux, faisant chaque jour un pas de plus pour se constituer en administrations autonomes, chargées, moyennant une sorte de forfait, d'ailleurs revisable et améliorable à leur profit, d'un grand service public, se sont pris à penser que s'ils s'alliaient aux ouvriers et s'ils contribuaient à constituer une représentation permanente et énergique de tout le prolétariat ou de tout ce qui abrite sous ce drapeau ses intérêts privés, ils auraient plus de chances de succès. Des relations s'établirent facilement entre eux et la Confédération générale du Travail.

Au mois d'avril 1908, le Congrès des P. T. T., c'est-à-dire des sous-agens (facteurs et employés inférieurs) des Postes, Télégraphes et Téléphones, après une longue discussion sur des questions diverses, a entendu un rapport sur le projet d'adhésion du syndicat à la C. G. T.; puis, à une forte majorité, il a voté un ordre du jour décidant en principe l'adhésion à cette Confédération et chargeant les membres du Conseil syndical de faire le nécessaire. Voici cet ordre du jour, qui est significatif (1):

Le Congrès du Syndicat national des sous-agens des postes, télégraphes et téléphones,

Considérant que la Confédération générale du Travail est l'expression vivante et agissante de la solidarité prolétarienne ;

Qu'elle est actuellement le trait d'union indispensable entre toutes les organisations syndicales ;

(1) Voyez *le Matin* du 20 avril 1908 et *le Temps* de la même date.

Qu'aucune organisation consciente de ses devoirs de solidarité ne doit rester en dehors de la Confédération générale du Travail ;

Considérant, d'autre part, que les sous-agens des P. T. T. salariés de l'État ont, comme tous les autres salariés, des revendications à présenter à leur employeur, l'État patron ;

Qu'ils ne sauraient confirmer la thèse gouvernementale qui dresse une barrière entre le prolétariat administratif et le salariat de l'industrie privée;

Qu'en adhérant à la Confédération générale du Travail, ils accomplissent leur devoir de solidarité ouvrière;

Que les syndicats ouvriers ont, en toute occasion, appuyé et encouragé les revendications des salariés de l'État,

Déclare adhérer à la Confédération générale du Travail.

Une agitation se fait, parmi les instituteurs, pour transformer les « Amicales » en syndicats professionnels et pour adhérer aussi à la Confédération générale du Travail. Un grand nombre d'entre eux, le tiers à peu près de ceux qui se font représenter aux Congrès ou qui votent pour le Conseil supérieur de l'Instruction publique, se prononcent pour cette solution. Le gouvernement se déclare hautement satisfait de ce que, aux dernières élections des mois de juin et juillet 1908 pour la représentation de l'enseignement primaire au Conseil supérieur de l'Instruction publique, les syndicalistes aient été battus ; mais ils ne l'ont été qu'à un écart de 10 ou 15 p. 100 des votans. Concevrait-on un hygiéniste se félicitant de ce que le tiers du corps seulement est gangrené et se rassurant pour l'avenir? Le gouvernement s'efforce, il est vrai, en augmentant les petits et les moyens traitemens et en promettant le vote d'un « Statut des fonctionnaires, » de détourner des syndicats et de la Confédération générale du Travail le personnel de ses administrations. Mais la tyrannie qu'il a fait peser sur ses agens, par ses faiblesses pour les politiciens, continue à recruter parmi les fonctionnaires beaucoup d'adhérens à la Confédération générale du Travail. Si ce mouvement du personnel des administrations publiques venait à triompher, les services publics seraient en quelque sorte affermés, moyennant des conditions chaque jour plus onéreuses, à des syndicats de fonctionnaires qui les gèreraient à leur gré et souverainement; ce serait la disparition de l'État et probablement, à la longue, par l'hérédité des fonctions, l'établissement en France des castes orientales.

Puissance jeune et mystérieuse à qui tout sourit, la Confédération générale du Travail, grandit rapidement; le parti socia-

liste parlementaire, qui a une autre origine et d'autres conceptions, ne voit pas sans vif regret et sans alarme pour sa situation propre et son propre avenir sa concurrence et l'ascendant qu'elle prend de plus en plus non seulement sur les groupemens ouvriers, mais, on vient de le voir, sur les employés publics ; il est inquiet aussi des méthodes qu'elle préconise et qu'elle suit, pour lesquelles lui-même a une moindre aptitude. Il craint, néanmoins, de rompre avec elle, parce qu'elle est arrivée à dominer les « militans » et les « travailleurs consciens. » Un des chefs, toutefois, et le plus doctrinaire du socialisme parlementaire, M. Jules Guesde, a bafoué sans merci la méthode uniquement violente de la Confédération générale du Travail : « Je voudrais seulement qu'on m'expliquât, dit-il, comment casser des réverbères, éventrer des soldats, brûler des usines, peut constituer un moyen de transformer la propriété; il faudrait en finir avec toute cette logomachie prétendue révolutionnaire. Aucune action corporative, si violente soit-elle, grève partielle ou grève générale, ne saurait transformer la propriété. » Et M. Jules Guesde revendique, de préférence, sinon exclusivement, l'action politique qui prend diverses formes : « A ceux qui vont clamant que l'action politique, préconisée par le Parti (socialiste), se réduit à la fabrication de députés, vous opposerez un formel démenti. Ce n'est pas la fabrication des lois, c'est la mainmise par la classe ouvrière sur l'usine aux lois; c'est l'expropriation politique de la bourgeoisie, permettant seule son expropriation économique (1). » Le livre de M. Mermeix, sur *Le Syndicalisme contre le Socialisme*, est plein des discussions entre ces deux frères concurrens, sinon ennemis, le parti socialiste parlementaire et le syndicalisme, représenté, concentré et dirigé par la Confédération générale du Travail.

Celle-ci, si elle n'est qu'une très médiocre puissance constructive, possède une force offensive considérable. Elle professe, d'ailleurs, un mépris aussi grand de la majorité que de l'égalité : le suffrage universel n'a que ses dédains. Une des épithètes méprisantes qu'elle prodigue, c'est celle de « majoritard ; » elle s'élève à tout propos contre la « superstition majoritaire. » Elle n'attend rien que de l'action incessante d'une minorité systématiquement violente et audacieuse. Les ouvriers ou anciens

(1) Mermeix, *op. cit.*, p. 242 et 243.

ouvriers qui composent exclusivement son état-major ont sur ce point des théories qui se rapprochent de celles de Nietzsche, qu'ils ignorent, certes, complètement.

Il est intéressant, pour connaître les principes et la méthode de la Confédération générale du Travail, de reproduire une déclaration de l'un de ses dirigeans, M. Pouget : « L'action syndicale, a-t-il écrit, est la négation du système des majorités. Si l'on veut tenir compte des majorités, il ne faut pas oublier la masse des non-syndiqués. C'est elle qui est la majorité. Par conséquent, en vertu du droit des majorités, les syndiqués n'ont qu'à suivre les veules, les pieds-plats toujours contens de l'exploitation. Au contraire, si l'on est conscient, on s'aperçoit que, dans la société, n'ont de valeur que des *êtres de volonté*, ceux qui ne subissent pas l'ambiance majoritarde, les révoltés. Et tous les syndiqués sont, plus ou moins, des révoltés. Dans le syndicat, il en est de même que dans la société : seuls comptent les actifs, ceux qui s'occupent du syndicat, qui font de la propagande. Quant aux syndiqués moutonnans qui se bornent à payer leurs cotisations, en rechignant plus ou moins, sous la pression du collecteur, ils ne peuvent espérer avoir dans le syndicat l'influence qu'ils refusent d'avoir. Cependant, qu'arrive une occasion, et cette minorité féconde, qui paraît infime, par sa force rayonnante, vivifie les syndiqués moutonnans et entraîne aussi la masse inconsciente restée complètement hors du syndicat. Ainsi se manifeste la puissance d'action des minorités (1). »

On ne pourrait trouver un exposé plus sincère, plus net et plus exact, de la méthode suivie par la Confédération générale du Travail : une minorité de « militans, » de « consciens, » de « révoltés » compte seule et a tous les droits : il faut qu'elle saisisse toutes les occasions de « vivifier les syndiqués moutonnans » et d' « entraîner la masse inconsciente restée hors du syndicat. » Ces occasions, la Confédération non seulement les saisit, mais elle les fait naître sans trêve ni repos : ce sont par excellence les grèves, en attendant la grève générale qu'elle projette, qu'elle annonce du moins, comme un événement en quelque sorte messianique, qui engendrera la société nouvelle où le capital sera asservi à la main-d'œuvre, où il n'y aura plus ni patronat, ni salariat.

(1) Mermeix, *op. cit.*, p. 201.

Comment est organisée et fonctionne la Confédération générale du Travail? Il suffit de l'indiquer brièvement. Elle a un *Comité Confédéral* à Paris, qui se réunit tous les trois mois, et un *Bureau Confédéral* qui, lui, siège en permanence et se compose de sept secrétaires; ce sont ces sept personnages qui, en fait, jouissent de l'omnipotence. Elle envoie constamment en mission des délégués, pour susciter des conflits entre patrons et ouvriers ou les aigrir : ces délégués sont presque toujours les mêmes et possèdent une grande expérience du milieu ouvrier; ils jouissent de la notoriété et de l'autorité acquise par leurs services antérieurs. La Confédération possède un journal : *la Voix du Peuple*, qui ne paraît pas compter plus de 1 200 à 1 500 abonnés et qui vit à très peu de frais.

C'est également à très peu de frais, ce qui n'est pas un mince mérite, que fonctionne tout l'organisme de la Confédération. Ses ressources matérielles paraissent très restreintes : elles proviennent des cotisations des Bourses du travail ou des Unions des syndicats divers à raison de 35 centimes par syndicat les composant, et par mois, et de celles des Fédérations d'industries, de métiers et de syndicats nationaux à raison de 40 centimes pour 100 membres et par mois; quant aux syndicats isolés, ils doivent verser mensuellement 5 centimes par membre; mais il s'en faut, autant qu'on en peut juger, que ces cotisations rentrent régulièrement : cette Confédération générale du Travail, qui jouit d'une si grande puissance perturbatrice, paraît ne disposer que d'un budget d'une cinquantaine de mille francs par an. Son état-major peu nombreux se contente de rémunérations très modestes; il trouve sa satisfaction dans l'autorité qui lui est acquise, dans la réputation, l'espèce de gloire que les journaux font à ses membres; on remarque que jamais il n'a sollicité de mandats quelconques, politiques ou municipaux; cette sorte de désintéressement grandit singulièrement son prestige.

La puissance de la Confédération générale du Travail tient surtout à la fascination qu'elle exerce sur les imaginations populaires. Le nombre de ses adhérens est relativement peu étendu. D'après les chiffres recueillis par M. Mermeix, les ouvriers de l'industrie (la population agricole laissée en dehors) seraient au nombre d'un peu plus de six millions: on compterait, au 1er janvier 1906, 4 857 syndicats ouvriers, ayant 836 034 membres; le nombre des syndicats affiliés à la Confédération générale du

Travail serait seulement de 2399, moins de la moitié du total, et le nombre des syndiqués les composant ne monterait qu'à 203273 (1). Ainsi, sur 6 millions de travailleurs industriels, la Confédération générale du Travail ne serait arrivée à en grouper que 203273, soit trois et demi pour 100 environ. Néanmoins, malgré ce faible effectif, elle exerce une action des plus profondes sur toutes les catégories de ce que l'on appelle le prolétariat français, aussi bien les employés des services publics que les ouvriers. Une des tactiques qu'elle a adoptées et qu'elle a pu maintenir jusqu'ici malgré sa manifeste inégalité, c'est d'attribuer, dans les Congrès et consultations, le même mandat à chaque syndicat, quel que soit le nombre de ses membres; il lui est ainsi facile de provoquer la naissance de nombreux petits syndicats et de s'en assurer le concours pour imposer sa direction et sa volonté : cela cadre avec le mépris qu'elle affecte, on l'a vu, pour le « système majoritaire » et la préférence qu'elle donne aux surhommes révolutionnaires.

Ce qui aide encore à son succès, c'est la netteté, le radicalisme intégral de son programme : celui qui, dans son état-major restreint, représente le plus la doctrine, M. Pouget, secrétaire général de la *Voix du Peuple*, terminait ainsi des brochures de propagande, intitulées : *Les bases du syndicalisme; le Syndicat; le Parti du travail :*

Les améliorations conquises au jour le jour ne sont que des étapes sur la route de l'émancipation humaine ; le bénéfice normal et matériel qu'elles procurent se double d'un avantage moral considérable ; elles renforcent l'ardeur de la classe ouvrière, doublent son désir de mieux-être et l'excitent à exiger des modifications plus accentuées. Seulement, la plus dangereuse des illusions serait de limiter l'action syndicale à l'obtention de ces améliorations : ce serait s'enlizer dans un réformisme morbide. Pour si importantes que puissent être ces conquêtes, elles sont insuffisantes; elles ne sont que des expropriations partielles des privilèges de la bourgeoisie; par conséquent, elles ne modifient pas les rapports du travail et du capital. Pour si superbes qu'on imagine ces améliorations, elles laissent le travailleur sous le régime du salariat, il n'en continue pas moins d'être sous la dépendance du Maître. Or, c'est la libération complète qu'il faut à la classe ouvrière ; c'est l'expropriation générale de la bourgeoisie. Cet acte décisif, couronnement des luttes antérieures, implique la ruine totale des privilèges et si des conflits précédens ont pu revêtir une allure pacifique, il est impossible que ce choc suprême se produise sans conflagration révolutionnaire.

(1) Mermeix, *op. cit.*. p. 217.

III

Ce programme n'a pas besoin de commentaires : expropriation de la bourgeoisie, sans indemnité doit-on dire, quoique la question ne soit pas posée ici ; suppression du salariat et du patronat. Quant à la conflagration révolutionnaire désirée et entrevue, les syndicalistes n'entendent pas par là des soulèvemens dans les rues, comme jadis, des barricades ou même des bombes ; ils regardent ces procédés comme surannés et enfantins. La grève incessante, la grève générale, si possible, tout au moins la préparation à la grève générale, la propagation de l'idée de cette grève, des répétitions partielles, ne fût-ce que pendant vingt-quatre heures ou quarante-huit heures, de cette suspension universelle ou aussi étendue que possible du travail ; telle est la méthode de la Confédération. On retrouve sa main, sinon toujours au début, du moins dans le développement et la persistance, de toutes les grèves récentes qui ont eu du retentissement.

On a vu que la Confédération générale du Travail est exclusivement dirigée par des ouvriers ou d'anciens ouvriers, des « manuels, » et qu'elle tient à l'écart les politiciens et les intellectuels ; cet élément du parti socialiste a en général peu de goût pour sa méthode farouche et sommaire, hostile à toutes les finesses, tous les compromis, toutes les gradations. Cependant, il est quelques hommes, parmi les politiciens ou les théoriciens purs, qui, sans faire partie, à proprement parler, de la Confédération générale du Travail, se rapprochaient ou se rapprochent d'elle par leurs idées et soutenaient ou soutiennent son programme. Au premier rang de ces propagandistes hors cadre se trouvait naguère M. Aristide Briand. Au congrès général des organisations socialistes tenu à Paris du 3 au 8 décembre 1899, M. Briand fit à ce sujet un discours très caractéristique : « Citoyens, disait alors M. Briand, la grève générale est une conception, dont j'ai quelque peu endossé la paternité... Vous me permettrez de persister à croire qu'elle est bonne et féconde, et d'espérer que le parti socialiste s'y engagera avec le prolétariat, j'ose même dire à la tête du prolétariat... Je dis à l'avance qu'il n'est pas possible, entendez-moi bien, au point de vue économique, tout

(1) Mermeix, *op. cit.*, p. 312 et 313.

au moins, de ne pas être partisan de la grève générale quand on l'est de l'organisation syndicale... Vous m'objecterez le résultat des dernières grèves, mais elles n'ont été que partielles. Dans toutes les guerres, il y a des escarmouches et de grandes batailles. Les escarmouches donnent rarement des résultats décisifs, mais elles préparent aux grandes batailles. » Et voici la fin de cette harangue : « Croyez-moi, citoyens ; cette idée (de la grève générale) est féconde. Ne la combattez plus ; aidez-nous, au contraire, à la propager. En lui faisant bon accueil, le parti socialiste fera œuvre révolutionnaire, et l'union qui sortira de ce Congrès sera plus complète, n'étant pas exclusive d'un mode d'action pour lequel le prolétariat syndiqué a nettement marqué des préférences. » Et le Compte rendu ajoute : « Applaudissemens prolongés ; l'orateur est vivement félicité en regagnant sa place (1). » Si nous reproduisons ces passages, ce n'est aucunement par malignité à l'endroit de l'ancien ministre de l'Instruction publique, actuellement garde des Sceaux ; il est vraisemblable qu'aujourd'hui ses opinions se sont modifiées sur ce point, quoiqu'on l'ait vu récemment à la Chambre, à propos d'un placard socialiste dans la Loire où l'on avait mis sa signature, déclarer avec fierté qu'il ne voulait pas infliger de démenti à ses anciens compagnons de lutte et les renier ; mais il était utile de montrer que la tactique de grèves systématiques, devant aboutir à la grève générale, qui constitue la méthode de la Confédération générale du Travail, avait trouvé des approbateurs parmi les esprits cultivés.

Elle y en trouve encore : c'est, certes, un esprit d'une haute culture que M. Georges Sorel, qui vient de publier un livre des plus curieux : *Réflexions sur la violence* (2), que nous avons déjà mentionné. Ancien ingénieur, il est aujourd'hui, peut-on dire, le premier des récens théoriciens socialistes en France ; il combat avec beaucoup de hauteur et d'âpreté la tactique et les hommes mêmes du parti socialiste parlementaire ; il ne parle pas ou parle peu de la Confédération générale du Travail ; il prétend se tenir dans des régions plus élevées ; il dédaigne, lui aussi, tous les mandats ; il est un apôtre désintéressé du syndicalisme intégral et de la grève générale. Son opinion, toute de doctrine, mérite qu'on l'examine et qu'on la discute.

(1) Mermeix, *op. cit.*, p. 277 à 291.
(2) Librairie des *Pages libres*, 1908.

M. G. Sorel se distingue de la plupart des autres écrivains ou orateurs socialistes par une certaine largeur d'idées. Quoique détaché personnellement, autant qu'on en peut juger, de toute idée religieuse, il ne laisse apparaître contre les religions, notamment contre la religion catholique, aucune hostilité et aucun parti pris : « Il ne semble point, écrit-il, que les religions soient sur le point de disparaître... Le catholicisme a repris, au cours du XIXe siècle, une vigueur extraordinaire, parce qu'il n'a rien voulu abandonner; il a renforcé même ses mystères, et, chose curieuse, il gagne du terrain dans les milieux cultivés, qui se moquent du rationalisme, jadis à la mode dans l'Université (1). » Il cite avec respect Pascal, puis, avec une véritable admiration et fréquemment, le cardinal Newman, sans acrimonie, Brunetière. Il invoque avec déférence Tocqueville et mentionne courtoisement Le Play. Il confisque au profit de ses doctrines, par des raisons dont nous ne nous rendons pas compte, la philosophie de M. Bergson. En revanche, il est très animé contre les politiciens socialistes et les intellectuels; il s'attaque vivement aux « propriétaires officiels du marxisme, » aux « socialistes nantis, » aux « financiers socialistes; » il rompt nettement avec toutes « les anciennes chapelles officielles, utopistes et politiciennes; » il les rapproche presque de « l'Office du Travail » et du « Musée social » qui ont aussi toutes ses sévérités. Quant aux intellectuels, il multiplie à leur égard les marques de dédain: ce « sont justement des gens qui ont pour profession l'exploitation de la pensée; » et encore : « les intellectuels ne sont pas, comme on le dit souvent, les hommes qui pensent : ce sont les gens qui *font profession de penser* et qui prélèvent un *salaire aristocratique* en raison de la noblesse de cette profession, » ou bien : « les intellectuels qui ont embrassé la *profession de penser pour le prolétariat;* » les mots soulignés le sont dans le texte de M. G. Sorel et il rappelle un passage célèbre de Proudhon : « Alors, vous saurez ce qu'est une révolution provoquée par des avocats, accomplie par des artistes, conduite par des romanciers et des poètes, etc. (2). » Proudhon n'avait pas prévu les philosophes et les sociologues. M. G. Sorel est très dur pour des socialistes, politiciens ou intellectuels, de grande réputation; ainsi, pour ne citer que des étrangers, à

(1) Georges Sorel, *Réflexions sur la violence*, p. 116.
(2) *Id.*, *op. cit.*, p. XXXIX, 109 et 147.

l'égard du député belge, M. Vandervelde, et de l'écrivain anglais, M. Sidney Webb, qu'il qualifie soit de « personnages encombrans, » soit de « socialistes patentés et brevetés. » Il n'y a guère que les anciens pontifes : Proudhon, Engels et surtout Karl Marx qui trouvent grâce devant lui; il reconnaît, cependant, que les formules de celui-ci sont susceptibles de nombreuses corrections : « Au cours de sa carrière révolutionnaire, écrit-il, Marx n'a pas toujours été bien inspiré et trop souvent il a suivi des inspirations qui appartiennent au passé; dans ses écrits, il lui est même arrivé d'introduire quantité de vieilleries provenant des utopistes. La *Nouvelle École* ne se croit nullement tenue d'admirer les illusions, les fautes, les erreurs de celui qui a tant fait pour élaborer les idées révolutionnaires (1). »

Qu'est-ce que la *Nouvelle École?* C'est, à proprement parler, le syndicalisme, recourant à la violence systématique et aspirant à la grève générale. Ce n'est pas de lois, quelles qu'elles soient, que la nouvelle école attend le salut. Le prolétariat ne peut être sauvé que par les idées révolutionnaires. Il s'agit de maintenir et d'accentuer même la division de la société en classes distinctes et d'exacerber toujours les différends entre elles. Les lois philanthropiques ne pourraient qu'affaiblir la haine des classes et fortifier l'État. Or, l'école nouvelle n'a pas la superstition de l'État : « Les syndicalistes ne se proposent pas de réformer l'État, comme se le proposaient les hommes du XVIIIe siècle ; ils voudraient le détruire, parce qu'ils veulent réaliser cette pensée de Marx : que la révolution socialiste ne doit pas aboutir à remplacer une minorité gouvernante par une autre minorité. » Et M. G. Sorel cite le mot d'Engels : « La société qui organisera la production sur les bases d'une association de producteurs transportera toute la machine de l'État là où est dès lors sa place : dans le musée des antiquités, à côté du rouet et de la hache de pierre. » Il y a, conclut M. Sorel, « une opposition absolue entre l'État et le syndicalisme révolutionnaire. » De même, ce syndicalisme est, par essence, antipatriote (2).

La « Nouvelle École » poursuit, en définitive, la Révolution pure et simple : la destruction du régime capitaliste. Qu'adviendra-t-il ensuite ? M. G. Sorel s'interdit de le rechercher ; ce serait

(1) G. Sorel, p. 159.
(2) *Id., op. cit.*, p. 82 et 83.

prématuré et oiseux. Le marxisme tourne en ridicule et le syndicalisme écarte « tous les plans relatifs à la société future. »

M. G. Sorel s'en tient à cette assertion : « Marx suppose, tout comme les syndicalistes, que la Révolution sera absolue et irréformable, parce qu'elle aura pour effet de remettre les forces productives aux mains d'*hommes libres*, c'est-à-dire qui soient capables de se conduire dans l'atelier créé par le capitalisme, sans avoir besoin de maîtres (1). » Une des pensées familières à M. G. Sorel, c'est qu'il n'y aura pas lieu de se préoccuper d'organiser la production en régime socialiste ; le capitalisme a organisé la production ; le socialisme lui succédera ; le passage du capitalisme au socialisme ressemblera à une succession civile ; le socialisme héritera des acquisitions antérieures ; le tout est que cette transformation s'effectue en période économique ascendante (2).

Il n'y a pas lieu de rechercher les mobiles qui pourront remplacer le mobile actuel de l'intérêt personnel, non plus que la hiérarchie qui succédera, dans la production, à la hiérarchie présente ; une seule pensée doit animer les partisans de la Nouvelle École, c'est d'amener le plus rapidement possible la Révolution. Celle-ci ne peut s'accomplir que par la violence, la violence méthodique et économique, à savoir la grève, la grève systématique, incessante, aboutissant à la grève générale. Qu'on ne dise pas que la grève générale est impossible, que les bourgeois qui ont des approvisionnemens, de l'argent et du crédit, en souffriraient beaucoup moins que les ouvriers ; là, selon M. G. Sorel, n'est pas la question.

Il suffit que toute la pensée du prolétariat soit tendue vers la grève générale, vers sa préparation et des répétitions à ce sujet. L'idée seule, propagée et entretenue, de la grève générale, a une puissance éducative et une puissance motrice incomparable ; elle entretient la haine de classes, elle groupe et stimule les ouvriers. Fût-elle impossible, la grève générale rentre dans la catégorie de ce que M. Sorel appelle les mythes, à savoir les idées directrices qui s'emparent de la partie active du genre humain aux époques de rénovation. La grève générale affole, en outre, la bourgeoisie et le gouvernement : la bourgeoisie actuelle est « à peu près aussi bête que la noblesse du XVIIIe siècle. » Une partie de cette bourgeoisie incline à des

(1) Georges Sorel, *op. cit.*, p. 137 et 139.
(2) *Id.*, p. 50 à 54, 106 à 108.

« platitudes humanitaires. » Elle devient pacifiste à l'intérieur, cherchant, par des concessions indéfinies, à se faire pardonner son ancienne puissance. « La bourgeoisie se laisse facilement dépouiller. » Elle n'a plus le sentiment de sa force et de son importance ; il semble qu'elle n'ait plus foi en elle-même et en sa mission. Il y a, à ce sujet, chez M. Sorel, d'excellentes pages. Possible ou non pratiquement, la grève générale amènera l'effondrement définitif de cette classe décadente et mettra toute la production aux mains des syndicats. Ceux-ci ensuite se tireront d'affaire, on ne nous dit pas comment.

IV

Il nous a paru intéressant, après avoir décrit la rude tâche pratique des chefs du syndicalisme et de la Confédération générale du Travail, de placer en regard les idées de leur apologiste, homme de science et de bonnes lettres, le théoricien récent de la violence.

Prise entre les socialistes parlementaires qui, avec la connivence du gouvernement, font voter les lois les plus nuisibles, les plus hostiles à la production, à l'essor économique, et les syndicalistes qui, à défaut de la grève générale, propagent, entretiennent les grèves particulières et les méthodes de sabotage, la société moderne est, certes, en grand danger et très compromise. Nous ne croyons pas qu'elle soit en péril de catastrophe soudaine ; mais le découragement qu'engendre l'instabilité peut amener l'anémie, l'étiolement, et, en quelques dizaines d'années, en deux ou trois générations, un appauvrissement général. C'est une éventualité qui devient sérieuse.

On peut écarter cette triste issue, qui, dans les circonstances présentes, serait quasi fatale, de la civilisation moderne. Mais il n'est que temps de revenir à une meilleure hygiène sociale, à la conception des conditions essentielles du fonctionnement et du développement des sociétés. Il importe d'organiser une résistance efficace aux assauts des deux ennemis de la liberté et du progrès, le socialisme politicien ou parlementaire et le syndicalisme révolutionnaire. L'un et l'autre sont à redouter ; le premier, toutefois, davantage à notre sens. En ce qui concerne le syndicalisme, il importe de le faire rentrer, sans délai, dans la sphère d'action qu'avait fixée le législateur et de l'y contenir.

Les syndicats, à plus forte raison les Bourses du travail, ne doivent pas être des organes de grèves systématiques. Là où les Bourses du travail remplissent ce rôle, il faut, comme le fit M. Charles Dupuy en 1893, les fermer. On doit veiller à ce que les syndicats restent dans les termes de la loi de 1884; on peut ajouter, d'une part, à leurs prérogatives, en ne mettant aucune limite à leur droit de posséder, ce qui accroîtra leur responsabilité et les induira à une activité ordonnée et fructueuse; mais, d'autre part, on doit réprimer leurs actes oppressifs. Quant à la célèbre Confédération générale du Travail, il est clair que le législateur de 1884 n'en avait pas prévu l'éclosion et qu'un pareil organe est incompatible avec la stabilité de la société et la liberté industrielle. On ne saurait donc le tolérer; sans doute, on dira que les interdictions légales sont de peu de portée; on rappellera que, en 1905, la Préfecture de la Seine a retiré à cette Confédération les locaux qu'elle occupait à la Bourse du travail de Paris, et que la Confédération en fut quitte pour louer un local ailleurs, ce qui ne lui coûta qu'une couple de 1 000 francs par an. Cette objection n'est pas suffisante. La tolérance équivaut ici à une sorte de consécration légale qui impressionne les esprits. Les syndicats et les Bourses doivent donc être astreints à se renfermer strictement dans les prescriptions de la loi de 1884. Il n'y a à leur accorder aucuns privilèges nouveaux, ni surtout aucun monopole. Les syndicats jaunes doivent, contrairement à la pratique jusqu'ici suivie, être traités aussi bien que les syndicats rouges.

La société moderne doit cesser de s'abandonner; c'est avec raison que M. G. Sorel flétrit la lâcheté de la bourgeoisie qui n'ose pas se défendre et qu'il voit dans cette lâcheté le prodrome de sa chute. Certains symptômes témoignent, cependant, d'un commencement de revirement dans la conscience publique : la décision, par exemple, de la Cour de Chambéry et de la Cour de cassation qui rend la commune de Cluses en partie responsable de la destruction, à la suite d'une grève, des usines des frères Crettiez. Le mouvement ouvrier pourrait prendre une autre direction que celle que lui donnent les syndicats révolutionnaires. M. G. Sorel note lui-même, — et il s'en afflige, — « plus d'un révolutionnaire dévoilant une âme d'aspirant à la petite bourgeoisie; » il constate que « la tactique de l'embourgeoisement progressif des fonctionnaires syndicaux » peut n'être pas sans

résultats ; il rappelle à deux fois une observation, faite par nous, que le prolétariat tend à se dédoubler, qu'il se forme un quatrième et un cinquième États (1): Ainsi, la démocratie s'élèverait graduellement par le renforcement des échelons supérieurs et de leur capacité de résistance. Si la société cesse de s'abandonner, comme elle le fait depuis vingt ans et surtout depuis dix ans, elle pourra éviter non seulement la catastrophe soudaine, qui est peu probable, mais l'anémie graduelle et l'étiolement qui ont beaucoup plus de chances de se produire, qui même, si on ne réagit pas avec une longue persistance, sont des éventualités quasi certaines.

Il conviendrait que l'opinion publique, éclairée par les grèves incessantes et violentes, par les lois incohérentes, perturbatrices, nuisibles à tout progrès, que ne cesse d'accumuler le Parlement, imposât aux pouvoirs publics une direction plus ferme, plus réfléchie, plus respectueuse de la stabilité sociale. M. Clemenceau disait naguère aux socialistes, à la tribune de la Chambre, qu'il est « de l'autre côté de la barricade ; » mais on ne gouverne pas avec des mots d'esprit; puis, il ne s'agit pas de barricades; ce sont choses de l'ancien temps; le péril est différent. Or nos ministères depuis dix ans, et particulièrement le ministère Clemenceau, n'ont d'autre programme que le programme socialiste; la généralité des mesures qu'ils proposent sont des mesures socialistes; un de leurs partisans notables le déclarait récemment au Sénat : on « fait le lit du collectivisme. » La société moderne, reposant sur la liberté de l'industrie et la liberté des contrats, a produit, au cours du XIXe siècle, un magnifique essor de la richesse et du bien-être général, une amélioration sensible des conditions de vie de toutes les parties de la population ; cela vaut bien qu'on ne cherche pas à la détruire, sans savoir ni même chercher comment on la remplacera.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

(1) « Un groupe considérable de cliens (du socialisme) pourrait prendre rang dans la hiérarchie nouvelle et ce que Paul Leroy-Beaulieu nomme *Quatrième État* deviendrait vraiment une basse bourgeoisie. » G. Sorel, *op. cit.*, p. 137.

CIEL ROUGE[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

X

Une forteresse, partie empruntée au roc naturel, partie le dominant de sa dentelle crénelée ; une façade grise et nue où s'encadrent d'étroites fenêtres ; un perron de vingt marches conduisant, de la porte du vestibule surmontée d'un double écusson, jusqu'à une terrasse bordée de grands buis, tel est le château de Kermor. Situé sur le sommet d'une falaise que vient battre la mer à l'époque des grandes marées, il domine, au Sud, le sable sans fin des grèves où la vague déferle monotone et houleuse, à l'Est, l'étendue brune des terres labourées et, parmi les bruyères du Nord, la flèche de Saint-Guénolé, verdâtre sur un ciel nuageux.

C'est là que, sans qu'elle en ait bougé depuis l'époque de son veuvage, se cloître la mère d'Ivan. Chaque matin, on la voit descendre l'escalier de granit qui conduit au village. Le vent fouette sa robe. De sa taille majestueuse, elle traverse la place pavée de galets, franchit le porche de la pauvre église et ajoute un cierge au triangle qui brûle devant l'image de la Vierge. Ses épaules sont entourées de la cape de laine, ainsi qu'une simple

(1) *Published, August first, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Fasquelle.

(2) Voyez la *Revue* du 15 juin et des 1er et 15 juillet.

femme de pêcheur; sa tête est inclinée; ses mains sont jointes. Elle assiste à la messe. Au *Memento* des morts, le prêtre qui officie ne manque jamais de nommer le mari cher qu'elle a perdu. Ce souvenir la courbe; puis, elle relève les yeux vers l'autel et prie pour le fils qui lui reste. Ce fils, elle ne le voit guère plus de trois semaines chaque année; mais l'absence ne fait qu'attiser le cœur des mères. Sans cesse, celle-ci tremble pour son enfant, car elle le sait violent et querelleur, constamment prêt à tirer l'épée pour défendre ses opinions. Elle regrette qu'il s'attarde à la carrière militaire où l'avancement est difficile à ceux de sa caste; elle souhaite l'incident, fût-il douloureux, qui, avec sa femme et sa fillette, le ramènera définitivement sous le toit des ancêtres.

Il y a une quinzaine, elle a appris qu'ils allaient venir. Une lettre lui a annoncé que le congé annuel était avancé, et que le cher trio passerait le mois d'août à Kermor. Depuis, elle n'a reçu aucune nouvelle; mais les chambres sont prêtes et quand, au village, sur le seuil des portes, on lui souhaite le bonjour, on s'informe de sa santé, elle répond : « Merci, je vais bien; j'attends mon fils.

Depuis une heure, Ivan est arrivé. Une voiture chargée de malles a ébranlé le pavé de la cour; il en est descendu, puis Odette, puis Francine.

— Et Laurence? a réclamé la douairière avec une sollicitude affectueuse.

Le silence. Puis, soudain, un sanglot étranglé. La figure d'Odette disparaît dans son mouchoir.

— Qu'est-ce qu'il y a? Quel malheur est arrivé?

Une ride s'est creusée entre les sourcils d'Ivan. Il fait signe à sa mère de le suivre.

— Venez : je vous expliquerai, lorsque nous serons seuls.

Il l'entraîne vers une salle voûtée où la lumière n'arrive qu'affaiblie, à cause de l'épaisseur des murailles. Il la fait asseoir sur un des bancs de bois qui occupent l'embrasure des fenêtres et s'assied auprès d'elle.

Mme de Kermor était la seule personne envers qui Ivan se fût toujours montré déférent, soumis, car elle était la seule qu'il pût aimer sans que la jalousie s'en mêlât. Le dévouement exclusif qu'elle lui avait consacré était peut-être la cause obscure de ce caractère despotique, auquel Laurence n'avait pas pu s'ac-

commoder. Les hommes, qu'une indulgente bonté enveloppe dès l'enfance, ne se leurrent-ils pas follement de l'idée qu'on obtienne l'amour des autres femmes comme celui de la mère, sans le mériter? En fait, Ivan, dont l'énergie était toute physique, résistait mal aux événemens qui, en quelques semaines, avaient révolutionné sa vie. Au premier moment, il s'était raidi dans la colère, il avait serré les poings; puis, la solitude, les enquêtes, la suite d'épreuves que chaque jour ajoutait à la veille avaient eu raison de lui.

Quand il sentit, sur son épaule, la douce main toujours prête à panser, il découvrit sa blessure. D'un seul trait, il fit connaître la catastrophe de son ménage, le duel, et comment Laurence l'avait quitté.

Tout d'abord la mère n'eut qu'une pensée : son fils venait d'échapper au mortel péril d'une rencontre. Entre ses cils humides, elle le considéra de la tête aux pieds, le regarda bien portant, bien intact, vivant. Pas un instant l'idée de lui donner tort n'effleura son esprit. N'avait-il pas affirmé : « J'ai entendu les paroles de l'adultère; j'ai offert le pardon; ma mansuétude a été repoussée? » Ainsi, il avait fait tout son devoir. Mais l'autre!... Ce qu'elle en savait ne l'avait pas préparée à apprendre une telle conduite!... Souvent, elle s'était étonnée, irritée même, de la trouver tiède à l'égard d'Ivan; mais elle l'estimait. La passion maternelle dont sa bru avait donné tant de gages faisait dire d'elle en l'excusant : « Laurence est de celles en qui la mère étouffe l'épouse. » Et voilà que, tout à la fois, l'épouse et la mère sombraient dans un inconcevable drame. Mme de Kermor était trop profondément religieuse pour ne pas chercher d'excuses aux actions d'autrui. Elle revit les prunelles claires, la bouche grave de l'inculpée, la fière cambrure du profil. Était-ce possible?... La justice n'exigeait-elle pas de l'entendre avant de la condamner?... Peut-être, parmi les circonstances de la faute, y en aurait-il d'atténuantes!...

Le soir tombait, rapide et rougeoyant, couvrant de vapeurs mauves la lande semée de bruyères. La sonnerie, qu'on répète chaque soir à la chute du jour, emplissait l'air d'une tristesse mourante. La pieuse femme eut une pensée pour ce jeune défunt inconnu que l'épée malencontreuse de son fils avait transpercé. Elle se signa.

— Et maintenant, dit-elle, que vas-tu faire?...

Ivan releva la tête. Entre les vitres serties de plomb, il vit les maisons harmonieusement groupées sur ce coin de grève où il était né; il vit la ligne altière des falaises, qu'enfant il avait parcourues, et les sinuosités de la côte, dont chaque repli lui était familier; il vit la grandiose nappe verte où le couchant noyait ses pourpres. Le sentiment d'être pareil à un de ces matelots qui reviennent du bout du monde lui gonfla la poitrine.

— Je vais vivre ici, dit-il, et tâcher d'oublier.

Sa mère lui prit les mains et les caressa longuement.

Ces marques de tendresse dilatèrent en lui ce sentiment de pitié qu'on a pour soi-même dès que quelqu'un se montre disposé à nous plaindre.

— Je n'avais pas mérité ce qui m'arrive ! gémit-il.

— Mon enfant ! Mon enfant chéri !...

Ah ! qu'elle est douce à entendre, quand on souffre, la chère, l'unique, l'inoubliable voix qui, dès le premier bobo, s'est apitoyée sur notre compte ! Mais, tout en se faisant la consolatrice de l'homme abattu contre sa poitrine, Mme de Kermor se sentait sollicitée par un devoir non moins urgent. Bientôt elle en fut oppressée jusqu'au remords. N'y avait-il pas, sous son toit, une autre victime, sur qui plus lourd, plus injuste, pesait le même malheur? Le sanglot qu'avait jeté Odette était encore dans son oreille. Pauvre petite ! N'était-ce pas d'elle, d'abord, qu'on aurait dû s'occuper ?

Mue par le ressort puissant de la responsabilité, l'aïeule se leva.

— Allons voir ce que devient ta fille.

Le soir qui, dans la maison de Versailles, avait suivi le départ de Laurence, trouva Odette intraitable et fiévreuse. Elle refusait de se coucher.

— Pas avant le retour de maman.

A force de persuasion Francine réussit à la déshabiller, à la border dans son lit, mais les yeux démesurément ouverts, elle persistait dans sa croyance de martyre.

— Je l'attendrai. Elle m'a promis de ne jamais manquer de m'embrasser.

Et les heures de la nuit avaient passé sans que ses paupières se fermassent. Au matin, la fièvre augmenta. Averti, M. de Kermor demanda le médecin.

— Cette enfant, déclara celui-ci, est d'une nervosité excessive. Ne lui causez aucune contrariété. Il lui faut un grand calme. Au surplus, voici une potion qui la fera dormir.

En effet, Odette eut un peu de sommeil, mais un sommeil coupé de cauchemars. Plusieurs fois, pendant les nuits suivantes, Francine fut réveillée par des appels.

— Qu'est-ce qu'il y a ?

— Maman !... Maman !... Je vois des voleurs qui emportent maman !...

La paysanne au cœur simple, qui ne s'était pas mariée, disait-elle, afin de s'épargner du tracas, se levait, prenait entre ses doigts rugueux la brûlante menotte et s'épuisait à raconter des histoires, des histoires gaies. Peine inutile ! Rien ne réussissait à distraire la chère mignonne.

Lasse de l'entendre appeler et réclamer sa maman, Francine en vint à la berner avec de fausses promesses. Comment aurait-elle eu l'affreux courage de révéler ce qui était?... Est-ce qu'on peut dire : « Votre père est un meurtrier. Votre mère est partie pour ne plus revenir ? » Certains malheurs sont si atroces que les révéler aux enfans, ce serait comme accuser Dieu devant eux, leur enseigner : il n'y a pas de bon Dieu.

Pourtant, la petite âme s'efforçait vers la vérité, avertie par son secret instinct qu'un drame affreux venait de s'accomplir auquel David était mêlé. Elle ne s'expliquait toujours pas l'absence de sa mère. Pourquoi cette inséparable chérie ne l'avait-elle pas emmenée?

Une fois pour toutes M. de Kermor déclara :

— Ta mère est à Paris ; elle suit un long traitement nécessité par sa santé.

Avec sa logique implacable d'enfant, Odette se dit : « Comment guérirait-elle sans moi? »

Pouvait-elle, la pauvre âme enfantine pressentir quelles forces travaillaient à la reprendre ! Comment savoir que pas une heure, depuis la double séparation qui avait fait d'elle un être de désespoir, pas un instant ne s'était écoulé sans que Laurence l'employât à la lutte contre son mari. Les yeux hagards, la bouche aride, elle assiégeait les cabinets d'avocats, d'avoués; elle consultait d'anciens magistrats, amis de sa famille, implorant d'eux le moyen de la libération; elle dévorait le code avec l'espoir d'y découvrir la sortie de son enfer : et partout, la malheureuse

rencontrait les mêmes issues closes. Non, tout cela Odette ne pouvait pas le deviner !...

Un jour enfin, les malles furent descendues du grenier. Elle crut que c'était fini de souffrir, battit des mains.

Ne pouvant contenir sa joie, elle s'avança au-devant de son père.

— Quel bonheur !... Nous allons retrouver maman !...

La commotion que ressentit M. de Kermor lui fit un visage de bronze.

— Qui t'a dit cette bêtise ?

La respiration coupée, elle montra l'encombrement du corridor...

— Est-ce que nous ne partons pas?...

— Si, demain; nous allons chez ta grand'mère.

Au dur regard qui appuya sur elle, Odette comprit qu'elle n'avait rien à espérer. Pourtant, elle eut du courage. Comprimant les soubresauts de son brave petit cœur, elle risqua :

— Est-ce que maman ne sera pas du voyage ?...

Devant l'audace tremblante de sa fille, M. de Kermor hésita. Il se souvenait de la prescription du docteur : pas de contrariété. Si elle allait retomber malade !... Eh bien ! serait-ce sa faute à lui ? Était-il cause que Laurence ait déserté, les ait plantés là tous deux ? Le dépit l'emporta. Il dit sans ménagement :

— Non. Ta mère ne reviendra plus.

Il y eut un son rauque, une agitation d'ailes brisées, la chute d'une faible tête sur le parquet.

Toujours aux écoutes, Francine ne fit qu'un bond. Elle ramassa une pauvre petite loque et les crocs hors de la bouche gronda :

— Ah çà !... Vous voulez donc la tuer ?

M. de Kermor, qui savait combien ce vieux chien de garde allait être indispensable, fit semblant de n'avoir pas entendu. Il guetta le retour des couleurs sur le visage d'Odette et s'éclipsa aux premiers symptômes de vie revenue. Celle-là aussi, allait-elle le haïr ?...

A travers le labyrinthe d'escaliers, de galeries, de passages par lesquels étaient raccordées entre elles les différentes parties du château, Ivan suivit sa mère. De l'autre côté d'une porte, ils perçurent une rumeur. On eût dit la marée montante.

— Écoute ! fit la vieille dame.

Il souleva des bras découragés...

— Encore Odette qui pleure !... Elle pleure constamment depuis que...

Il n'osa pas dire depuis quand.

L'âme fendue par cette plainte d'innocente que rien ne pouvait consoler, la grand'mère s'indigna. En femme qui avait aimé, elle eût, à la rigueur, compris le vertige d'amour, le péché contre le mari ; mais déserter, abandonner son enfant... Oh ! cela, c'était le crime révoltant d'une créature sans entrailles, l'impardonnable défi à la nature.

Elle ordonna :

— Laisse-moi entrer seule.

La chambre d'Odette était spacieuse et basse, avec des murs blancs où s'accrochaient les pieuses images de la Vierge et des Saints bretons. Une lampe, sur la cheminée, éclairait peu. A travers cette demi-obscurité on distinguait le groupe formé par la vieille bonne avec l'enfant sur ses genoux. Francine lui avait appuyé la tête à son épaule, et la berçait à la façon d'une nourrice qui endort son poupon.

— Patience : vous la reverrez. C'est moi qui vous le dis.

— Quand?... Mais quand?...

— Bientôt.

D'un pas feutré qui ne faisait pas plus de bruit sur le carrelage que s'il avait foulé un tapis, Mme de Kermor s'approcha.

— Eh bien ! ma petite, comment te trouves-tu ici ?

Odette connaissait très peu sa grand'mère. L'ivoire du visage, les bandeaux gris recouverts d'un bonnet de deuil, la robe noire dont on voyait passer l'ombre sur les murs, tout cela lui inspirait une sorte d'effroi. Jamais, pourtant, la vieille dame n'avait marqué de sévérité à sa petite-fille ; les paroles qu'elle lui adressait étaient simples et bonnes. Mais une douleur, recouverte d'austère piété, avait fait à cette veuve un masque auquel allait plus de respect que de sympathie. Elle n'avait pas, elle ne pouvait avoir ce charme tendre, cet abandon qui attirent aux jeunes mères la confiance des petits. Elle était non moins éloignée de la bonhomie vulgaire, mais prenante, qui rapproche d'eux les femmes du peuple. Toute sa personne imposait.

Quand elle voulut ôter Odette des genoux de Francine, une résistance de plomb se fit sentir.

— Est-ce que tu ne veux pas venir m'embrasser?...

— Si!... fit l'enfant, avec une indicible soumission.

Et ses larmes recommencèrent de couler.

— Tu pleures?... Pourquoi pleures-tu?...

Stoïque, elle essuya ses yeux du revers de sa main. Elle ne voulait pas mêler la mère de son père à son chagrin.

— Cela n'est rien. La première impression sans doute de me trouver dans cette grande maison.

— Oui, l'endroit est triste pour ton âge; je m'efforcerai de te trouver des petites amies.

Les jours qui suivirent n'amenèrent point de détente. C'était grave, très grave. Qu'allait devenir ici, entre ces hautes murailles, la délicate fleur transplantée? Rien de plus inquiétant que cette fillette à laquelle, pas un jour, depuis qu'elle était au monde, n'avait manqué le soleil des caresses, et qui, tout d'un coup, arrachée de l'arbre humain où elle était suspendue, gisait languissante. Certes, l'aïeule mettrait toute la bonne volonté possible à la ranimer tendrement; mais ne venait-elle pas d'expérimenter combien l'enfant était farouche et fermée à toute intervention étrangère?... Et avec cela ne se nourrissant pas, ou si peu! Quel remède?... Le seul, hélas! auquel on ne pût songer. Faire que ce qui était ne fût pas. Rapprocher deux êtres qu'éloignaient la pire haine et les rancunes irrémissibles.

La chaleur des journées diminuait. Dès trois heures le donjon étendait son ombre allongée sur la terrasse. Les pluies commençaient d'amollir la terre de Bretagne. Attaqués par le vent du large, les arbres se courbaient. Depuis bientôt deux mois, que le soleil dardât ses rayons, ou que les dunes fussent défoncées par la tempête, la haute stature du châtelain de Kermor se dessinait sur l'Océan. Toujours seul, vieilli, du blanc aux tempes, le dos barré d'un fusil qui dressait son canon pareil à une branche cassée, il allait devant lui. Sa large poitrine, ses artères sanguines, l'entraînement de ses muscles avaient besoin de la dilatation du grand air. Dans l'étroit espace d'une maison, il étouffait. Est-ce que les hommes comme lui sont faits pour mesurer leurs pas aux limites des murs? Afin de perdre la mémoire, il aurait arpenté l'univers. Mais certains souvenirs ont une singulière ténacité. Comment d'ailleurs aurait-il pu oublier, devant l'attitude hostile de sa fille? Quelque effort qu'il

fît pour gagner ses bonnes grâces, rien ne la déridait. Qu'il lui proposât une promenade en bateau ou quelque partie de pêche sur la rive, il se heurtait au même refus obstiné. Même pour lui adresser une parole insignifiante, même pour répondre à un simple bonjour, elle témoignait une mauvaise volonté ombrageuse. Leurs regards venaient-ils à se rencontrer, ceux d'Odette se détournaient aussitôt.

De son côté Mme de Kermor s'employait de son mieux à distraire sa petite-fille; mais cela n'était pas aisé. Sur l'âpre roche où était bâtie sa demeure, le deuil et la vieillesse avaient fait le vide. Elle eût été prête à y ramener les châtelains des environs avec la nouvelle génération contemporaine d'Odette : Ivan s'y opposa. Il ne se souciait guère de provoquer la curiosité des voisins. C'était bien assez le dimanche, lorsqu'il accompagnait sa mère à la messe, de voir se retourner les coiffes blanches du village et chuchoter les commères.

On décida de faire monter les enfans d'un douanier qui habitait à l'écart une hutte recouverte de chaume. Les deux fillettes de huit et de dix ans, sous d'épaisses jupes plissées qui touchaient leurs chaussures, avec leurs bonnets à ailes et leurs fichus en croix sur la poitrine, ressemblaient à de petites religieuses. Un gars tout frisé suivait ses sœurs, de l'allure gauche que font aux mioches les vêtemens trop larges pour leur taille. Tout d'abord, Odette s'amusa de leur déguisement, des coquillages qu'ils allaient lui chercher sur le sable. Un jour, leur père confia, pour le lui faire admirer, un minuscule bateau, qu'à ses heures il avait sculpté dans une noix de coco. Tout allait bien; mais ils vinrent à causer. Marie, l'aînée, bonne fille à la face rougeaude, aux prunelles d'aigue-marine, se souvenait de sa mère. Elle avait six ans quand celle-ci était morte. Depuis, elle s'était constituée gardienne des deux autres; elle leur faisait la soupe.

— Et votre maman à vous, où est-elle donc? demanda la cadette dont les yeux reluisaient de malice.

Odette eut un reploiement de sensitive; mais, prompte à dissimuler son émotion :

— Maman est malade. Des médecins la soignent. Dès qu'ils l'auront guérie, elle reviendra.

Un léger ricanement se fit entendre.

Aussitôt, elle interpella :

— Qui est-ce qui a ri de ce que je viens de dire?

Personne ne souffla mot.

Marie, alternativement, adressa une moue de réprimande à son petit frère, puis à sa sœur.

— Faut pas leur en vouloir, mademoiselle, ça ne sait pas, c'est si petiot...

Odette comprit qu'il s'élevait des racontars, des mauvais propos sur le compte de sa mère, toute une laide poussière de calomnies dont elle ne démêlait pas la nature, mais qui empoisonnait l'air autour d'elle.

— Allez!... allez!... fit-elle en congédiant les enfans du douanier. Je vous ferai dire quand il faudra revenir.

Jamais, à partir de ce jour, elle ne consentit à les revoir.

Elle passait de longues heures au jardin, tournée du côté de l'Océan. Les vagues l'occupaient. Elle les regardait venir de loin comme si elles allaient lui apporter quelque bonne nouvelle.

Un jour, Francine la trouva assise sur les marches de l'escalier en granit, les pieds pendans au-dessus de l'abîme. Elle eut un cri.

— Qu'est-ce que vous faites là?...

— J'attends! répondit Odette avec le fanatisme des croyans.

— Quoi? Qu'est-ce que vous attendez?

— Maman.

La même idée toujours! Quoi d'étonnant à cela?... Est-ce que Laurence, en s'en allant, n'avait pas emporté la lumière, le pain, le souffle même de cette petite âme?... Est-ce qu'avec elle aussi n'avait pas disparu l'aube d'un merveilleux sentiment?... Certes, elles ne manquaient pas un seul jour de s'écrire par l'intermédiaire de Francine. C'était entre elles un échange passionné de promesses, d'espoirs, de projets. — Bientôt on serait réunies, on ne se quitterait plus jamais, jamais... La nuit, le lit d'Odette toucherait celui de sa maman, et, le matin, on partirait ensemble pour de belles promenades... Mais où? quand? comment?... Il n'en était pas question. Leur vie future était comme un de ces contes bleus, dont on ne sait ni le temps, ni le pays où ils sont situés. Et par delà l'espace visible, l'enfant imaginait des jardins peuplés de Tritons et de Nymphes, où, mêlée à la musique des fontaines, murmurait la voix douce de David.

Pourtant, de quelque sollicitude qu'on l'entourât, Odette

s'étiolait. Une brisure, une langueur, un dégoût de toutes choses marquaient ses traits d'une précocité navrante. Un jour que, penchée sur une table, elle était occupée à écrire, sa grand'-mère entra. Aussitôt les papiers disparurent sous le buvard.

Remarquant un trouble, la douairière questionna :

— Que faisais-tu?... Est-ce que je te dérange?

— Oui... Non...

— Montre-moi ce que tu écrivais.

L'enfant jeta des griffes nerveuses sur les feuilles, comme fait un animal qui défend sa proie.

— C'est mon secret.

Accoutumée à être obéie, l'aïeule allait sévir, quand il y eut une intervention de Francine. Assise près de la fenêtre, la servante s'interrompit de piquer son aiguille.

— Monsieur a-t-il dit à Madame que le médecin de Versailles avait recommandé qu'on ne contrariât pas la petite?

— Non, mon fils ne m'a pas dit qu'Odette ait été malade.

Incapable de réprimer ce qui, depuis tant de jours, troublait son vieux cœur, la bonne virago éclata.

— Cela ne crève-t-il pas les yeux pourtant? Il n'y a qu'à la regarder, cette mignonne. Si tout cela continue, elle n'y résistera pas...

— Tout cela, quoi?...

Subitement alarmée, Mme de Kermor examina sa petite-fille. Le cou fléchissait comme une tige sans eau; les omoplates saillaient à travers le corsage. Assurément, l'enfant n'était pas bien.

— Qu'est-ce que tu as?...

— Rien! fit-elle avec des lèvres qui tremblaient.

— Si, tu as quelque mal. Tu souffres. Pourquoi refuses-tu de le dire?...

Et comme Odette se taisait toujours.

— Je vais faire venir le médecin.

Remise à son travail, Francine, avec un haussement d'épaules, grommela quelque chose qui se perdit entre ses dents.

Le docteur Rivière fut appelé et rappelé. Vieux praticien d'une obscure bourgade, mais homme de cœur et d'expérience, il comprit tout de suite qu'un chagrin était cause des malaises de la fillette. Il parla devant elle des dérangemens de santé fréquens chez les jeunes personnes en voie de formation, prescrivit une hygiène plutôt qu'une médication et insista sur la

nécessité de la distraire. Puis, avec la grand'mère, il eut de longs, longs colloques.

XI

En ce milieu brûlant de l'été, où les Parisiens fuient l'asphalte, le cimetière Montmartre était solitaire. Au-dessus des tombes poudreuses, des jardiniers répandaient abondamment leurs arrosoirs, comme pour imiter une averse de larmes. Les cyprès s'élevaient immobiles et droits, opposant leur forme végétale à la monotonie couchée des marbres. Une paix mystérieuse régnait au long des alignemens. De tous côtés, cette souveraine pensée : la mort. On la voyait sortir des colonnes brisées, des urnes, des sarcophages. Chaque tertre redisait : Tout meurt. Ce que nous aimons, ce que nous éprouvons, ce que nous redoutons, tout ce que nous sommes va finir. La poussière même des êtres se dissipe; jusqu'à leur nom disparaîtra.

Entre la haie basse des buis, Laurence atteignit la dernière allée à gauche où se trouvait une tombe toute fraîche. Pas de monument. Un jasmin, dont les pétales tombans jonchaient la terre d'étoiles. Elle s'agenouilla. L'ovale de son visage était plus blanc que les arums qu'elle tenait à la main. Elle les approcha de sa bouche, et aspira leur haleine avec la suffocation des malades qui sentent l'air leur manquer; puis elle les déposa sur la simple pierre où était gravé le nom de David Mériel.

Chaque jour, elle accomplissait ce pèlerinage, et jusqu'aux racines de son être, elle y était attachée. Du fond de la tombe, l'homme qu'elle avait aimé lui faisait sentir sa présence... Il lui parlait; elle l'écoutait. A aucun moment de leur chaste amour, elle n'avait eu la perception plus nette d'une indissoluble union. L'air chaud, le souffle des jardins, les bruits à peine perceptibles que font les insectes en volant d'une feuille sur l'autre, le parfum des roses mouillées, tout renouait l'attache idéale qui allait de l'être invisible à sa compagne. Dégagé de sa forme corporelle, il existait pour elle plus ardent, plus désirable, plus intense que jadis. Il l'entraînait à travers un infini de pensées, de rêves, où elle n'eût pas aventuré son âme sage du temps qu'il était vivant. Il l'attirait dans un inconnu vertigineux où rayonnait, extraordinairement pure, son image; et, fixée en une incorruptible forme, cette image exerçait sur elle une fascination que n'avait pas eue

la chaude réalité. Que de fois le souvenir du bonheur perdu lui arrachait l'ardent regret : « J'aurais pu enchanter sa vie!... » Une heure plus tard, d'une marche exténuée, elle reparcourait son chemin. Elle s'arrêtait à chaque pas, se retournait, comme pour emporter au fond de ses prunelles la vision du jardin funèbre.

Comme elle allait en franchir le seuil, une femme tout en noir, dont on ne distinguait pas les traits sous le crêpe, la croisa. Au geste qu'elle fit pour relever le voile qui lui tombait jus qu'aux genoux, Laurence reconnut une amie, perdue de vue depuis longtemps. Cette revenante avait autrefois, pour toute une génération de jeunes filles, personnifié l'idéal de la félicité humaine. Après une longue résistance des parens, elle avait épousé l'homme qu'elle adorait. Leur mariage, succédant de peu à celui de Laurence, avait été pour celle-ci un bouleversement. Elle n'avait pu, sans défaillir, voir le brasillement des cierges, entendre les orgues célébrer ce triomphe amoureux; et lorsque à la sacristie, ivre sous ses voiles blancs, Élise Valère lui avait confié : « Nous partons pour Ceylan, » elle avait entendu vibrer toutes les harpes du paradis d'amour. En quel deuil elle retrouvait cette élue!...

Élise allait déposer un bouquet de pâquerettes sur la tombe de l'enfant qu'elle avait récemment perdu.

— Et toi, Laurence?...

— J'étais venue pleurer un ami.

— Ah! je te plains! Mais il te reste ton enfant.

— Non. Je n'ai plus rien; je suis dépossédée de ma fille.

Élise, qui ne s'intéressait plus à quoi que ce fût sur terre, compatit au malheur de cette autre mère.

Depuis longtemps endigué, le cœur de Laurence déborda. Elle dit tout : l'idylle poétique du début, la surprise, l'adieu dont elle conservait le vertige, et cette marche insensée qu'un matin, elle avait faite, les yeux vides, l'âme désorbitée vers les restes ensanglantés du jeune homme.

— J'étais folle!... J'abandonnai ma maison comme si elle avait été en flammes. Je courais avec l'angoisse de la bête qui sent une meute à ses trousses. Un tel délire me possédait que je ne savais plus que ma fille existât. Ah! si elle s'était trouvée sur mon chemin!... Mais non : il n'y avait devant moi que le cher être mort, et derrière moi, son meurtrier. Pendant les pre

miers jours, une ivresse de sacrifice me soutint. Ce don posthume de moi-même dans lequel s'anéantissait mon foyer, ma réputation, mon avenir, tout ne me semblait que la juste rançon du malheur advenu par ma faute. Qui m'eût blâmée?... La rupture conjugale accomplie, il s'agissait de rentrer en possession du seul bien qui me restât : ma fille! mon Odette chérie! Quel calvaire m'attendait!... Au premier entretien avec l'avocat, j'appris ce que je n'eusse jamais soupçonné. J'avais tous les torts. M. de Kermor était, comme mari, irréprochable. Le crime dont je l'accusais ne me livrait aucune arme contre lui... Il les avait toutes contre moi. Pourtant, mon courage ne fut pas abattu. J'allai trouver d'autres hommes de loi, puis d'autres; j'en vis plus de dix... Aucun ne consentit à entreprendre un procès en divorce, ni même en séparation. — « Mais alors, qu'on me restitue mon enfant! Elle est à moi, je n'ai pas mérité qu'elle me soit enlevée... Qu'on me rende ma petite Odette. — Impossible; elle est à celui qui garde le foyer. Vous êtes partie... C'est vous qui avez assumé les torts. — Pouvais-je demeurer?... — J'ignore; mais en partant, vous renonciez à vos droits de mère. » Et voilà contre quels raisonnemens d'airain, depuis plus d'un mois, je me brise.

Son amie l'avait écoutée, sans faire aucune manifestation. Elle hésitait à lui répondre. Ce silence toutefois venait moins d'une peine qu'elle eût éprouvée à parler que de l'effort qu'elle s'imposait pour retenir des paroles trop promptes

— Tu ne me dis rien, réclama Laurence. Tu me condamnes peut-être?

— Loin de là? Mais, es-tu certaine d'avoir épuisé toutes tes chances?

Laurence pensa que son amie faisait allusion aux possibilités d'un enlèvement. Certes! elle y avait songé! Et même, un instant, la complicité de Francine lui avait laissé croire qu'elle en viendrait à bout.

— J'ai combiné des plans, j'ai offert une fortune. Hélas! là encore, tout a échoué. L'enfant est gardée à vue. L'endroit qu'elle habite est une citadelle.

Ces détails romanesques amenèrent presque un sourire sur les lèvres d'Élise, un de ces sourires faibles qui ne dérangent pas les lignes du visage.

Elle dit :

— Pourquoi, tout simplement, ne retournes-tu pas auprès de ta fille?

Ce fut comme un coup de massue.

— Que prétends-tu là?

Très calme, Élise poursuivit:

— Ton mari n'a pas le droit de te fermer sa porte.

Une faculté terrible décuplait toutes les sensations de Laurence. Quoi qu'elle ressentît, une image physique se présentait aussitôt à sa pensée. Nette, comme s'il se fût avancé à sa rencontre, elle eut l'apparition d'Ivan. Elle le vit, gigantesque et sanguin, la mâchoire forte, les mains velues, tel que le matin du duel il lui était apparu dans sa chambre.

— Jamais!... Jamais!... s'écria-t-elle en faisant le geste d'écarter un insoutenable voisinage.

— Oh! moi, fit Élise, — et son doigt ganté de noir indiquait une place à l'extrémité du cimetière, — pour tenir une fois encore, chaud contre moi, le petit qui dort là, je baiserais la main d'un lépreux.

Mais aucune parole n'avait le pouvoir de convaincre Laurence.

— C'est toi, Élise, qui me parles ainsi! toi qui as aimé!

A ces mots qui ressuscitaient en elle le passé, la jeune femme perdit son expression triste et calme. Une sorte de violence s'empara d'elle.

Prenant le bras de son amie:

— Causons un peu, veux-tu?

— A quoi bon, puisque nous ne pouvons pas nous comprendre?...

— Qui sait? reprit Élise, en femme qui connaît plus d'un aspect de la douleur.

Elles se laissèrent tomber l'une près de l'autre sur une dalle verdie où s'effaçaient des fragmens d'écriture. Devant elles, s'étendait le paysage solitaire. Les cyprès, hauts et droits, tendaient religieusement vers le ciel leurs pointes où le soleil mettait une flamme. Le souffle des rosiers voisins dominait l'odeur de la terre. Des oiseaux, çà et là, jetaient dans le silence leur musique aérienne.

Élise dit à son amie:

— Je sais ce qu'il en coûte de vivre!

Laurence comprit qu'elle faisait allusion à une peine plus ancienne que celle de son deuil.

— Ah! Est-ce que, toi aussi, tu as éprouvé le martyre de l'amour perdu?

— Oui, depuis longtemps, je pleure mes joies enfuies.

— Raconte-moi, supplia Laurence.

D'une voix vibrante, Élise raconta :

— Mon mari a cessé de m'aimer. Ses regards, où j'avais lu la plus brûlante passion, je les ai vus se ternir d'indifférence. J'ai senti se glacer son cœur qui avait battu violent contre le mien. Plus tard, un affreux amas de tromperies a souillé mon temple. Celui que j'avais chéri jusqu'à l'idolâtrie, j'ai appris à le mépriser. La vue de sa bouche menteuse m'a causé des rages si aiguës qu'elles me firent aspirer à ma propre destruction. Il y eut une nuit, où, exaspérée par l'attente, affolée d'imaginer ce qui s'accomplissait contre moi, je me levai, j'entrai dans la chambre de mon fils, décidée à l'embrasser une dernière fois avant de mourir. J'approchai du lit où il dormait, en mettant une main devant la lampe afin que la clarté ne l'éveillât pas. Il avait les bras croisés et souriait. Ses cils baissés mettaient une ombre sur ses joues. « Maman! » fit-il en ouvrant les paupières. Ce mot suffit à me retenir.

Le visage de Laurence s'était couvert de larmes. Elle embrassa Élise comme si, à cette minute seulement, elle venait de la retrouver.

— Et maintenant, lui demanda-t-elle affectueuse, comment vis-tu?

Élise, dont les traits s'étaient contractés pendant qu'elle repassait les souvenirs maudits, reprit l'expression navrée, mais sereine, qui avait fait l'étonnement de Laurence pendant la première partie de leur entretien.

— Voilà précisément ce que je voulais t'expliquer, lui dit-elle. Mais parviendrai-je à me faire comprendre?... Une sorte de miracle s'est produit en moi après la perte de mon petit. A la souffrance corruptrice, au mal empoisonné qui me ravageait, s'est substituée une douleur, pour ainsi dire, heureuse. Cela ne peut être comparé qu'à ce que ressent un blessé qu'on ampute : la gangrène gagnait, gagnait, allait atteindre le cœur. On lui ôte un morceau de lui-même : il est soulagé. Rien ne subsiste de malsain. Ce n'est plus cette inconcevable tenaille qui, morceau par morceau, lui disputait sa chair, cette blessure qui devenait pourriture. La mort, tu l'as éprouvé, est un accomplissement

naturel; c'est le transfert ailleurs de ce que nous espérions conserver près de nous; c'est la métamorphose d'une substance périssable en quelque chose d'invisible qui existe pourtant et qui habite nos ténèbres. La mort seule parachève l'amour, l'accomplit, le fixe, le fait durer. Par elle, le cher être parti reste intact en notre mémoire; rien ne peut plus l'altérer; il devient un élément de nous-même, et sa vie, en nous, ne dépend plus que de notre constance à l'y garder.

— C'est vrai!... Comme c'est vrai, ce que tu dis! s'exclama Laurence les mains élevées, dans une sorte d'extase.

Élise continua :

— Le véritable défunt, crois-moi, n'est pas celui qui est retiré de notre vie. C'est celui qui a cessé d'être ce qu'à nos regards il était. De nous deux, ce n'est pas toi qui as enterré l'homme aimé; c'est moi, moi qui, sans rougir, n'ose me rappeler la honte de l'avoir si longtemps chéri, après que, lui, me trahissait. Je t'envie, Laurence, car tu as dans l'âme un autel que nul sacrilège n'a profané. Tu peux adorer encore. Aucune décadence n'a frappé ton dieu, aucune voix de l'enfer ne ricane : « Il était indigne de ton culte. » Tu peux te prosterner sur la tombe de ton ami, comme je m'agenouille à la place où dort mon petit Jacques, pieusement, car la mauvaise conscience n'empoisonne pas tes regrets.

— Comme tu me devines! fit Laurence. Non! ce n'est pas ici que je verse mes pires larmes!... J'y respire, au contraire, une paix bienfaisante. Une sorte de fraîcheur en émane, comme d'un rocher descend une source limpide.

— Et après?...

— Oh! après!... tu ne peux pas imaginer la plus faible partie de ce que j'endure! Tout pour moi n'est qu'amertume et révolte, haine, remords, désespérance. Et toujours l'obsession de ma fille qui me crie : « M'as-tu donc oubliée?... » L'oublier! La chère petite emplit tellement mon cœur que les heures du jour ne sont plus mesurées que par le tableau qu'elle m'envoie de son temps. Le rythme de sa vie couvre la mienne. Elle existe en moi comme elle y a existé avant d'être née. Pourtant, je me sens plus irrémédiablement séparée d'elle que si, de mes propres mains, je l'avais couchée au cercueil...

Dans un écrasement de toute sa personne elle se pencha, se courba en sorte que son front vint à poser sur ses genoux.

Si pénétrée que fût Élise de la supériorité de ses peines, elle consentit, pour un instant, à substituer la pitié qu'elle avait d'elle-même au désir d'assister son amie. Lui tendant les mains comme pour l'accomplissement d'une tâche commune :

— Que puis-je pour toi?...

Laurence secoua la tête désespérément.

— Rien! Personne n'a le pouvoir de me soulager.

— Si! insista Élise, avec la conviction de quelqu'un qui, pour son compte, a beaucoup combattu : toi-même. Renonce à la vengeance. Détourne ta pensée de la tombe où ne sont que les ossemens de celui que tu aimas. Va vers ce qui te reste de vivant.

— J'ai juré!... Je serai fidèle à mon serment.

Élise parla encore au nom de la sagesse, de la raison, de ce qui s'adapte et se conforme aux exigences du sort. Mais une vague de douleur submergea tout.

— David est mort, et tu me conseilles de retourner chez celui qui...

— Chez toi...

— Non!... non!... Je ne peux pas. Je ne pourrai jamais.

Et le sentiment de cette impossibilité, la répulsion absolue de tout son être imprima sur les traits de Laurence une horreur telle, que son amie ne la reconnaissait plus. Elle n'insista pas davantage.

Le temps passa. Le visage des deux femmes était sec et brûlant. Le bouquet blanc qu'Élise avait apporté pour fleurir la tombe de son petit garçon s'était flétri. Le cœur d'or des pâquerettes pendait lourdement sur les tiges trop frêles; les pétales tombaient comme des larmes argentées.

Elles se dirent adieu.

XII

Soit de Francine, soit d'Odette, Laurence recevait un courrier quotidien. C'était, heure par heure, le journal de ce qui se passait à Kermor. Du moins, le croyait-elle!... En réalité, on lui dissimulait bien des choses. Persuadée que sa mère ne négligeait rien de ce qui devait les rendre l'une à l'autre, l'enfant se refusait à augmenter, par des plaintes, la peine qu'elle lui supposait. Elle se disait bien portante, occupée, distraite,

impatiente seulement du jour... Oh! ce jour de leur réunion! Quand viendrait-il?... On n'imagine pas ce qu'une cervelle de petite fille est inventive, lorsqu'elle ressasse constamment la même idée. Odette avait fait le compte des baisers que, depuis cinq semaines, elle aurait reçus au réveil, dans son lit le soir, et encore chaque fois qu'un devoir bien fait ou la plus menue circonstance le lui aurait mérité. « Tu m'en dois sept cent vingt-cinq, écrivait-elle à sa chérie. Ce n'est pas en un jour que tu pourras me payer ta dette; il faudra du temps... Mais je te ferai crédit car, désormais, j'en suis sûre, jamais, jamais plus tu ne me quitteras. » Oh! ces lettres de sa petite! Avec quels sanglots Laurence en baisait les lignes un peu de travers! Comme elle les relisait!...

Celles de Francine, plus rares, lui causaient un singulier malaise. Elle n'y retrouvait pas l'élan, la sincérité brutale parfois, mais si chaleureuse, qui était tout le caractère de la servante. Une gaucherie embarrassait les phrases; elles ne correspondaient pas aux questions; elles éludaient les réponses. On eût dit qu'une autre les avait fabriquées. Non, pourtant, c'était bien la grosse écriture tremblante, le style bourru d'une paysanne. Laurence se retrancha sur ce que les gens sans éducation ne savent pas être eux-mêmes dans leurs lettres. « La plume les déroute, le papier les intimide... Qu'importe, pourvu qu'elle soigne bien Odette! »

La vérité, c'est que Francine ne savait plus où donner de la tête. Mal informée des conditions dans lesquelles sa maîtresse avait quitté la maison, elle l'en croyait exclue, chassée, sans qu'il lui fût possible d'y revenir. En ce cas, pourquoi l'inquiéter? Pourquoi augmenter sa torture de l'idée qu'Odette languissait de l'absence, en mourrait peut-être? C'était vers l'autre mère, la grand'mère, que se tournait l'effort de son vieux cœur.

Il arriva qu'au retour d'une promenade qui avait excédé ses forces, la fillette eut une sorte d'évanouissement; elle tomba. Les remèdes habituels : vinaigre, frictions, compresses sur les tempes, ramenèrent bientôt un peu de couleur sous l'albâtre du petit visage; mais les lèvres restèrent violettes, pareilles à des fleurs desséchées. Francine eut peur. Elle fit appeler Mme de Kermor.

Celle-ci savait à quoi s'en tenir sur la santé de sa petite-fille. Le médecin ne lui avait pas dissimulé que le cas était sérieux.

Odette en venait à une époque de l'âge des femmes où les troubles nerveux prennent des formes morbides, et peuvent causer un mal irréparable. Il avait ajouté :

— J'ignore quels obstacles s'opposent à ce que cette enfant soit réunie à sa mère ; mais mon devoir est de vous avertir que cela est très fâcheux. Rien ne peut remplacer les soins d'une maman auprès de ces organismes fragiles en qui la sensibilité est pour ainsi dire maladive.

Sur l'âme avant tout raisonnable de Mme de Kermor, les injonctions de la conscience avaient plus de prise que la sentimentalité. Elle dit :

— C'est bien, docteur : je ferai ce qui sera en mon pouvoir.

Elle attendit le soir, et après avoir terminé la ronde par laquelle, avant de se coucher, elle s'assurait que tout était en ordre, elle alla trouver son fils.

En apprenant les termes dont le médecin s'était servi, Ivan reçut un choc. Ses jambes musculeuses, qui avaient étreint des flancs de chevaux rétifs et tenu des heures contre l'assaut du maître d'armes, fléchirent à la nouvelle que le destin, encore une fois, lui était contraire. Afin qu'on ne soupçonnât pas en lui une faiblesse, il redressa le buste et dit d'un ton péremptoire :

— Tout cela, ce sont des grimaces. Odette est beaucoup trop gâtée. Il faut lui faire entendre raison.

— Elle est malade, objecta la grand'mère.

— Je n'interdis pas qu'on la soigne.

— Nous devons tout faire pour la guérir...

— D'accord : ce qui est en notre pouvoir.

— Tout ! insista la vieille dame, en appuyant sur son fils un regard qui allait loin.

Poursuivi jusqu'au fond de lui-même, Ivan s'exaspéra :

— Prétendriez-vous me faire livrer ma fille à une femme perdue de réputation ?

— Non, mon ami, pas cela.

— Eh bien !... Alors !... Quoi ?...

Mme de Kermor se fit toute mince en appuyant son châle à ses épaules, et très vite, comme pour diminuer l'énormité de ce qu'elle avançait, conseilla :

— Rappeler Laurence. Lui faire reprendre sa place !

En dépit des précautions, la fureur d'Ivan s'alluma. Pourpre, le menton agité d'un mouvement convulsif, il se tourna vers

sa mère. Était-ce bien celle que, de tout temps, il s'était accoutumé à considérer comme son alliée, son amie la plus sûre, la seule qui vraiment le comprît, l'approuvât en toute circonstance?...

— Vous dites?...

Mais ce courroux n'était pas pour intimider la vieille dame qui, plus d'une fois déjà, avait vu cette mauvaise tête de garçon céder devant son calme et fort vouloir.

Elle prit un large souffle, et parlant comme eût fait la mère de Coriolan :

— Tu as l'âme noble et généreuse, tu ne peux pas t'éterniser dans une vindicte qui risquerait d'outrepasser toute justice. La porte de notre maison doit être rouverte à ta femme.

Tout en explorant le visage maternel, tout en cherchant à y retrouver la haute vertu qu'il avait toujours connue intransigeante sur les principes de morale, Ivan s'écria:

— Vous!... ma mère!... Vous dont la vie n'a été qu'honneur et pureté!...

Elle l'arrêta :

— Je ne veux pas avoir sur la conscience la mort de notre petite Odette.

Il resta un instant paralysé, sans mouvement, sans voix. Puis, avec un accent qui voulait faire obéir les choses à sa volonté, il articula :

— On ne meurt pas pour un caprice.

— Prends garde!...

— Et d'ailleurs, reprit-il excédé, que pourrais-je?... Suis-je responsable de ce qu'une mère dénaturée ait abandonné son enfant?...

En personne qu'une longue retraite avait accoutumée à réfléchir, Mme de Kermor ne se payait pas de lieux communs. Elle jugeait les actions des autres, comme les siennes, devant Dieu, à la mesure des forces de chacun. N'ayant pas entendu la défense de sa belle-fille, elle s'abstenait de la condamner; elle la tenait en dehors du débat. La seule question qui, pour le moment, importât, était de sauver Odette, de lui rendre la santé, quel qu'en fût le prix.

Ivan s'était reculé. Elle s'approcha de lui et posant la main sur la tête de son fils.

— Allons! ne fais pas le méchant.

Enfin!... Il la retrouvait l'alliée de naguère, l'indulgente avec qui, toujours, il finissait par se mettre d'accord.

— Oh! mère. Et croyant l'avoir vaincue, il voulut l'embrasser.

Mais elle n'avait en vue que son but.

— Accorde-moi la grâce de Laurence.

A ce nom, Ivan reprit sa figure de bataille.

— Ne vous ai-je pas exposé de quelle façon mon pardon avait été accueilli à l'époque où je pouvais encore l'offrir?

— Laissons cela!

Hélas! parler ainsi à un homme en proie aux rancunes, c'est comme si l'on disait au fiévreux : Ne sois pas brûlant... Ivan se ressouvint de son mariage, alors qu'il croyait s'être approprié Laurence pour toujours. Elle était blonde et flexible ; elle lui serait un continuel motif d'exercer une domination amoureuse. Ah! comme elle l'avait déçu!... Combien vite elle s'était dérobée!... Il se rappela l'inertie, la froideur, presque la répugnance qu'elle lui marquait. Puis il revit les années de calme où du moins elle lui était soumise. Et soudain, quel changement! Quelle ardeur indéfinissable dans le choix des mots, dans l'allure, jusque dans les moindres manifestations extérieures de son être! C'était comme si une flamme se fût allumée en elle. A la pensée que cette métamorphose était l'œuvre d'un autre, l'ancienne et toujours présente jalousie acéra ses pointes. L'époux revécut l'angoisse de sa découverte, et la rage éprouvée en entendant les paroles jusqu'alors inouïes de la passion, sortir de cette bouche qu'il croyait insensible. Il revit l'image terrifiante de sa femme à l'instant où elle l'avait appelé : « Assassin!... » Il la revit dans la convulsion de leur lutte suprême, lorsqu'il lui broyait le poignet et qu'elle lui jetait sa haine à la face. Il reconstitua ce visage de pâleur moulé, semblait-il, dans la même cire froide où s'était figé celui de l'amant. Et chacun de ces souvenirs rouvrait la plaie empoisonnée.

Devinant le mal intense dont il souffrait, Mme de Kermor eut de son fils une commisération profonde. Elle l'implora.

— Je t'en prie!... Ne regarde pas en arrière.

L'avenir valait-il mieux? Ivan y plongea à pleine tristesse. Que de jours solitaires l'attendaient. Il réfléchit à l'âge de sa mère dont les cheveux étaient tout blancs; à sa fille, qui long-

temps fixerait sur lui l'œil du captif sur son geôlier, puis un jour s'en irait... Et lui-même, que deviendrait-il, désolé, dans une maison vide, courbé sous le carcan de la mauvaise chance?

Ces sinistres prévisions ne firent qu'irriter son ressentiment contre celle qui en était cause.

— Vous ne connaissez pas cette femme!... Si elle revenait ici, ce serait en ennemie, le cœur armé, blindé!...

— Tu t'imagines cela!...

Il rappela les derniers mots que Laurence lui avait adressés : « Je vous hais, votre vue seule me fait horreur! »

— Elle souffrait beaucoup!...

— Et moi?... revendiqua-t-il, irrité de ce qu'une parcelle d'indulgence s'égarât sur l'auteur de ses maux.

Mais, en réalité, ce n'était ni à l'un ni à l'autre de ces robustes combattans qu'allait la pitié de la bonne dame. Tout entière, elle appartenait à l'enfant, cette tendre faiblesse.

— Je ne sais pas, je ne veux pas savoir quels sont les torts de Laurence. Je veux oublier même ce que toi, mon fils chéri, tu ressens de juste et d'outragé. Je sais seulement qu'entre vous deux un pauvre petit être pâtit. Si tu refuses de t'en apercevoir, si tu te détournes, c'est à sa mère que je m'adresserai. Je lui répéterai ce que Francine m'a appris : Odette se consume à attendre; elle ne rit pas, ne joue pas, ne s'égaie pas comme font les autres enfans. Elle ne consent à se promener que sur la route qui conduit à Paris. Elle est silencieuse et son oreille se tend vers le sifflet du chemin de fer. La nuit, ce sont des agitations où l'on ne distingue qu'un mot : « Reviens. » Laurence ignore ces choses. Elle est mère; si elle les savait, je gage que, même sans y être autorisée, elle accourrait ici; elle y serait déjà.

Ivan eut un geste d'animal qui défend sa tanière.

— Je voudrais bien voir qu'elle remît les pieds chez moi!

Mais feignant de ne l'avoir pas entendu, Mme de Kermor poursuivit :

— Tant qu'un tribunal n'aura pas prononcé entre ta femme et toi, aucune puissance humaine ne peut lui fermer la porte de cette demeure. Elle y est chez elle, puisque tu y es chez toi.

Fort de son droit, il fit valoir:

— Je puis obtenir une séparation qui lui en interdirait l'entrée.

— Tu ne feras pas cela, reprit Mme de Kermor.

Mais pour la première fois, cette mère, jadis si écoutée,

cette bonne conseillère dont les avis avaient prévalu, vit s'obscurcir la raison de son fils. De toute sa hauteur, il la défia.

— J'entends être le maître de ma destinée.

Oh! douleur de se voir repoussé par ce qui est sorti de vos entrailles! Mme de Kermor sentit l'inutilité de prolonger un conflit où les forces s'épuisaient sans rien gagner.

— Il est tard! dit-elle; je vais me reposer.

Ivan ne fit pas un mouvement. Mais elle avait le cœur si gros qu'il n'y avait plus de place pour la dignité.

— Bonsoir, mon fils.

Et sur le front têtu, à la place où une ride verticale croisait la barre des sourcils, elle posa un baiser d'absolution.

Le couloir qu'avait à longer Mme de Kermor pour gagner son appartement était sombre. Le vent de mer pressait les vitres comme des voiles de navire. Le bougeoir qu'elle tenait de l'index ayant failli s'éteindre, elle en préserva doucement la flamme de son autre main restée libre. Soudain, un gémissement arrêta sa marche. Elle prêta l'oreille du côté de la chambre d'Odette. Non! c'était le cri d'une chouette qui lugubrement résonnait au milieu du silence nocturne.

Aussitôt chez elle, de tout le poids de son corps, elle se laisse tomber sur le prie-Dieu où ses genoux ont creusé des empreintes profondes. La tête appuyée au velours de l'accoudoir, elle médite. Son devoir n'est pas douteux. Puisque Ivan refuse, c'est à elle de rappeler Laurence; mais de quoi, si on va contre son autorité, sera-t-il capable? Quelles scènes, quelles violences, quand il verra ses ordres transgressés? Après tout, que risque-t-elle? Kermor est sa propre maison, un bien hérité de son mari où, jusqu'à sa mort, elle exerce la souveraineté. Peut-on l'empêcher d'y recevoir qui bon lui semble? Une ligne écrite, et Laurence sera là. Elle examine ce qu'elle sait sur le compte de cette accusée : Pure? Adultère? Bah!... Est-ce que cela la regarde?... Son affaire à elle est de prier. Les mains jointes dans une supplication de toute son âme, elle intercède en faveur des deux époux indistinctement. Elle les réunit, les confond dans une même ferveur. Elle implore, pour ces naufragés de la vie, le Dieu de miséricorde que si souvent, par des nuits sans astres, pareilles à celle-ci, elle a appelé au secours des matelots en péril.

XIII

Ainsi qu'elle l'avait dit à son amie, Laurence se heurtait, se déchirait aux angles d'une situation sans issue. Elle voulait sa fille, elle en avait un besoin absolu. Pour l'avoir, il n'y avait pas de choses qu'elle n'imaginât. Ruses, vols, crimes. Par instans, elle rêvait la mort de son mari... même par assassinat. Ainsi Odette, délivrée, lui appartiendrait à elle seule, rien qu'à elle pour toujours. N'est-ce pas un cas de légitime défense que de supprimer qui vous torture? Et d'ailleurs, pensant à l'autre, comment ne se serait-elle pas rappelé le texte divin qui prédit : « Celui qui a frappé par l'épée, périra par l'épée. » Mais tout cela s'effondrait à la minute de l'exécution... Et la malheureuse s'abîmait dans l'impossibilité de rien entreprendre.

Non contente de ce que suscitait en elle sa nature excessive, elle s'exerçait à souffrir; elle s'y appliquait. « La douleur qui ne tue pas est insuffisante, se disait-elle; je devrais mourir de la mienne! » Les jours où l'air était léger, le ciel rapide, les arbres chargés de bonnes senteurs, elle avait honte de vivre; elle se reprochait de respirer.

A la porte de sa chambre, quelqu'un frappa.

Elle vivait dans une crainte perpétuelle. De quoi? Elle n'aurait pas su le dire. C'était, au moindre choc, comme si la terre allait s'ouvrir sous ses pieds. Elle se précipita pour ouvrir.

— Ah!.... c'est vous, mon père!

— Je viens voir comment tu te trouves, ce matin.

— Mal.

— Qu'y a-t-il de plus?...

— Rien; mais rien de moins.

— As-tu des nouvelles d'Odette?

— Pas encore; ce retard me bouleverse toute.

M. Bertal prit entre les siennes les mains que lui tendait Laurence: elles étaient moites et glacées.

— Comme tu te rends malade!

Elle fit, avec ses bras et ses épaules, le geste navré qui signifie : « Qu'est-ce que cela fait? »

— Ma pauvre fille ! Sais-tu ce que, parfois, je me dis?

— Quoi?

— J'ai eu tort, bien tort en vérité, de te recevoir ici.

— Pouvez-vous le regretter? Où serais-je sans cela?

Depuis le soir tragique où il avait marchandé son hospitalité devant le chevet du défunt, jamais M. Bertal n'était revenu sur les événemens. Au début, il avait partagé l'illusion, qu'avait Laurence, de parvenir à une séparation légale, de reprendre Odette et d'organiser, sous son toit, un de ces train-trains paisibles, où va s'affaiblissant le souvenir des catastrophes. Mais chaque démarche avait contribué à le détromper. Et maintenant que l'espoir d'avoir l'enfant s'était, comme la chaleur abandonne un cadavre, retiré de Laurence, il se disait : « Que puis-je pour elle? » Leurs natures différentes avaient bien pu s'amalgamer dans la vie d'agrément, mais la douleur les laissait étrangères l'une à l'autre. Il le sentait et n'y voyait pas de ressource. Accoutumé à ne considérer que les aspects artificiels de l'existence, à ne goûter que la saveur mielleuse du plaisir, il se savait incapable de consoler, de guérir une âme profonde. Son égoïsme de vieil homme qui redoutait les spectacles affligeans, lui fit souhaiter l'éloignement de sa fille en larmes, tandis que le sentiment paternel veillait à ce que cet éloignement eût de bons résultats. Son plan bien mûri, il essaya de persuader.

— Non, je ne t'ai pas rendu service en t'ouvrant ma maison. Sans cette faiblesse que j'ai eue, malgré tout, tu serais restée chez toi, près de ton enfant.

Jusqu'au fond de ses entrailles, elle sentit le reproche. A l'idée que même son père, ce philosophe léger, qui n'était jamais intervenu que pour lui fournir des conseils de goût, blâmait sa conduite, elle se demanda éperdue : « Suis-je donc coupable?... » Sa physionomie exprimait une telle détresse que M. Bertal regretta ce qu'il venait de dire.

— Qu'as-tu? T'ai-je fait de la peine?

Elle balbutia :

— Ainsi, vous me condamnez!...

— Dieu m'en garde!... Mais je vois, je suis persuadé que tu ne peux vivre sans Odette. Elle seule aurait le pouvoir de te soulager.

— Eh bien?... fit Laurence avec l'espoir du moyen qui allait lui être offert...

— Retourne chez ton mari!...

— Oh!...

— Écoute-moi jusqu'au bout. Lorsque j'ai proposé d'aller à ta recherche et de te ramener, Ivan m'a dit : « Ce soir ou jamais. » Sa résolution était inébranlable. C'est un être d'orgueil; il ne la rétractera pas... Voici ce que je te propose. Ne t'uses pas ici à rouler indéfiniment le rocher de Sisyphe. Va à Kermor. Entres-y comme chez toi. Le brutal t'en fera expulser. Paie d'audace. Aie des témoins. Il n'en manque pas parmi la domesticité. Tu verras alors la situation se retourner en ta faveur. D'épouse en fuite, tu deviendras l'offensée; ce divorce qu'on te refuse, tu l'obtiendras, et ta fille aussi.

Pendant que son père parlait ainsi, les yeux de Laurence se ranimaient. Ce plan de bataille réveillait en elle les énergies, la redressait, refaisait d'elle un bel être sauvage. Subitement son visage exprima une horreur ! Elle venait d'apercevoir l'autre solution du problème.

— Et s'il consentait à ma présence ? S'il allait me garder ?...

Cela aussi M. Bertal l'avait envisagé, mais il n'en parlait pas. C'était le risque à courir. D'ailleurs, il comptait sur la puissance de l'enfant pour retenir la mère...

— Alors !... Alors !... Tu n'auras plus qu'à te résigner.

Se résigner à redevenir esclave !... Être une transfuge qui accepte sa grâce et rentre sous le joug haï ! Renier sa vengeance, son deuil d'amour, ses sermens. Quitter la chère tombe où chaque jour elle portait des fleurs. Non ! Elle ne ferait pas cela !... Elle ne commettrait pas une telle lâcheté. Plutôt mourir !... Et comme d'un inépuisable réservoir, ses pleurs jaillirent, l'inondèrent.

Ému par ce désespoir de femme qui gâtait un charmant visage dont il était fier, M. Bertal déplora d'avoir parlé.

— Pardonne-moi. C'était pour ton bien.

Puis, comme elle ne répondait que par des sanglots, il prit le mouchoir imbibé de violette qui dépassait la poche de son veston, et le passa sur les joues de sa fille.

— Ne pleure plus, je t'en prie ! Épargne-moi de savoir jusqu'à quel point l'affection d'un père n'est que néant.

Elle se maîtrisa, car le malheur lui laissait l'âme bonne. Maintenant le souffle éteint, la tête renversée, immobile et les mains toutes blanches, elle ressemblait à un marbre brisé.

C'en était assez pour les nerfs de M. Bertal. Il sortit sans bruit comme on s'éclipse de la chambre où repose un malade. Il avait besoin d'air.

Accoudé sur le balcon qui reliait entre elles les fenêtres de ses salons, il alluma une cigarette. La vue qu'on embrassait de cette hauteur était si somptueuse, si conformément adaptée à l'idéal qu'il s'était fait de l'existence, qu'elle suffit à le réconforter. Sur le velum grisâtre d'un ciel d'octobre, l'Arc de Triomphe ouvrait sa porte gigantesque. Les douze avenues portaient à l'horizon la magnifique combinaison de leurs verdures où l'automne commençait d'allumer ses torches. Là-bas, tapie au pied des collines violettes, la masse onduleuse du Bois haussait son dos sombre et mouvant.

Une fois encore, un coup frappé à la porte de sa chambre tira Laurence de la torpeur où elle s'était presque endormie.

— Entrez. Qu'y a-t-il ?...

Et en même temps elle alluma l'électricité, car l'ombre lui semblait dangereuse.

Un domestique lui remit une lettre. Ce n'était pas l'écriture d'Odette... ni celle de Francine. L'enveloppe s'encadrait d'un filet noir. Elle la déchira. Malgré le trouble qui l'aveuglait presque, elle distingua : « ma chère fille. » Sans phrases, sans allusion, simplement, sa belle-mère l'appelait parce qu'Odette était en danger.

Elle n'eut pas une hésitation. Ce fut en elle un instinct animal. D'un bond, elle fut debout, sonna, jeta l'ordre :

— Je pars à l'instant. Qu'on aille me chercher une voiture.

Une rumeur agita la maison. Des serviteurs chuchotaient entre eux : « Madame est devenue folle. » D'autres disaient : « Elle va rejoindre son amant. » Un maître d'hôtel, qui était en correspondance avec Francine, fit taire les propos malveillans. Lui savait : « C'est chez son mari qu'elle retourne, voir sa fille. »

Une jeune chambrière, aux mains rouges et fortes, entassait des vêtemens aux casiers d'une malle.

Elle demanda :

— Madame emporte-t-elle plusieurs robes ?

— Non, ne mettez que l'indispensable.

— Est-ce que Madame m'emmène ?...

— C'est inutile, je ne m'absente que pour quelques jours.

En moins d'une heure, tout fut prêt.

Du balcon où il contemplait le troupeau parisien revenu des pâturages de l'été, M. Bertal vit qu'à sa porte on chargeait des

bagages sur un fiacre. Il s'informa. Laurence allait à la gare. Se serait-elle décidée à suivre son avis?

Quatre à quatre, il gravit l'étage qui sépare leurs appartemens. A mi-chemin, il la rencontre; elle regarde droit devant elle avec des yeux d'hallucinée. Sous un chapeau mis à la hâte, ses cheveux sont en désordre, un manteau est jeté sur ses épaules. Il l'arrête.

— Que se passe-t-il? Où vas-tu?

Elle le voit, et son cœur se crispe si affreusement qu'elle y porte ses deux mains.

— J'allais vous dire adieu, père.

— Tu pars?

— Oui! J'ai reçu des nouvelles. .

— Inquiétantes?

— On ne sait pas ce qu'a Odette... Elle dépérit... Le docteur dit que c'est grave.

— Veux-tu que je t'accompagne?

— Merci; je préfère être seule.

— A quelle heure est le train?

— Tout de suite, je n'ai que le temps...

Elle prie qu'on annonce par dépêche son arrivée pour le lendemain matin à Kermor.

— J'espère que tu trouveras ta petite mieux portante.

La bouche contractée, elle soupire.

— Que je voudrais être arrivée!

Elle se hâte. Tout ce qui la retarde, tout ce qui ne contribue pas à la cessation de son tourment lui est inadmissible...

Tandis qu'elle gagne la station, la nuit descend sur Paris. La lueur terne des becs de gaz troue le brouillard, en fait sonder l'épaisseur. Des lanternes multicolores croisent sa voiture. Comment tout le mouvement de l'univers ne va-t-il pas dans le même sens qu'elle?... Enfin la gare apparaît. Son bruit, ses clartés crues, sa violence font à Laurence le seul bien qu'elle soit apte à ressentir. Là du moins, tout concourt à la mener vers son but. On roule. Chaque heurt du train l'y jette, l'y précipite. Pas assez vite. Elle ferme les yeux, avec l'effroi du chemin qui reste à parcourir. Elle imagine on ne sait quel prodige qui, en un instant, la transporterait où elle veut être. Les arrêts ont une longueur exténuante. Oh! pourquoi ces minutes perdues? Au petit jour, elle reconnaît les landes pierreuses, les ajoncs, les

clochers de Bretagne. Le pays lui paraît expressivement sauvage, émouvant, comme le sombre visage des paysannes sous leurs capes. Mais Quimper est encore loin, tout à l'Ouest, au bout de cette pointe finissante où s'achève l'Europe !... Il pleut. Les nuages bas, poussés par le souffle du large, se mêlent aux fumées de la locomotive. Une odeur de varech sature l'atmosphère. Oh ! cet air qu'Odette a respiré. On approche. Enfin, l'Océan apparaît, gris, inerte, comme évanoui dans la brume. L'eau pesante est sans vie, sans respiration. On dirait une matière solide, un bain d'argent depuis longtemps refroidi. Seule, une voile blanche vit au milieu de ce désert, pareille au vol arrêté d'une mouette.

La voiture attendait à la gare. Pas plus que Laurence n'avait hésité, Mme de Kermor n'avait douté de son retour. Les mères ont entre elles un langage qui les fait sûres de se comprendre. Pressé de questions, le cocher assura que la santé de la petite demoiselle n'était pas plus alarmante que la veille. Ce répit permit à la voyageuse d'envisager, pour la première fois, la redoutable démarche qu'elle allait affronter. Jusque-là, l'idée de sa fille avait tout envahi.

Debout sur l'horizon, deux tours dressaient leurs crêtes inégales. Laurence eut la sensation terrifiante de ce que, dans un instant, serait son entrée là. Qui, tout d'abord, apercevrait-elle ? Une terreur l'assaillit en pensant au masque redouté. A mesure qu'elle avançait, une horreur indomptable croissait en elle, un effroi qui glaçait tout autre sentiment. A un tournant, elle reconnut l'antique calvaire où, de très loin, on venait en pèlerinage. L'image sculptée du Christ semblait, de ses bras étendus, indiquer quelque route infinie. Au pied de la croix, les marches creusées par l'usure disaient combien d'humbles douleurs étaient tombées goutte à goutte sur ces pierres !... Si elle l'avait pu, la malheureuse aussi se serait mise à genoux et aurait supplié : « Mon Dieu, épargnez-moi le regard d'Ivan ! » Que de questions lui martelaient les tempes ! Savait-il ? Était-ce lui qui l'avait fait appeler ? La laisserait-il emporter son enfant ?...

Maintenant, la masse du château était toute proche, mais rien n'indiquait la présence des habitans ; on ne voyait personne à aucune des étroites fenêtres...

Pourtant, derrière ses rideaux, M. de Kermor, inquiété par le roulement de la voiture, épiait cette arrivée. Dans sa stupeur

que Laurence fût là, il comprit que c'était sur l'initiative de sa mère. Une exaspération s'empara de lui, une de ces colères qui, chez les hommes privés de force véritable, atteignent l'extrême de la violence. Mais que faire?... Chasser l'intruse? Or lui-même n'était pas là chez lui. On avait agi à l'encontre de ses ordres!... On avait enfreint ses volontés!... Eh bien! sa seule vengeance vis-à-vis de sa mère ne pouvait être que la priver de sa présence. Puisque ses droits étaient méconnus, on ne le reverrait pas de sitôt.

Et, sans être vu, il gagna la porte de derrière qui donnait sur la campagne.

Laurence traversait la cour. Il lui fallut rassembler toutes ses forces pour descendre de voiture. Elle entra, franchit le vestibule. Ses dents claquaient. Une humidité suintait des murs et répandait dans l'air le relent de moisi invétéré dans les vieilles demeures. Elle marchait sur la pointe des pieds, retenant son souffle.

Un pas retentit sous la voûte... Elle se sentit défaillir.

— Francine!...

— Madame!...

Elles essayèrent de parler; la voix leur manqua. L'émotion les prenait à la gorge.

A une interrogation muette de sa maîtresse, la servante répondit :

— Là-haut!...

Et elle indiqua le chemin.

Il sembla à Laurence que les marches de l'escalier l'appelaient, lui faisaient signe, mais qu'elle ne pourrait jamais les gravir. A chacune, son pied buttait... Non, elle n'arriverait pas en haut de cette rampe!... A un tournant, elle s'effondra sur ses genoux.

Francine s'empressa de la soutenir.

— Vous vous êtes fait mal?

Tout ce qui n'était pas son tourment intérieur la laissait indifférente. Elle questionna :

— Odette sait-elle que je suis ici?...

— Non!... mais elle n'en sera pas surprise...

— Comment cela?

— Chaque matin en s'éveillant, elle soupire : « C'est peut-être aujourd'hui que maman reviendra! »

La mère se recueillit. Oh! comment avait-elle pu?... Son cœur lui faisait mal dans sa poitrine. Elle s'appuya contre un des piliers.

— Allons, Madame, encouragea Francine, je suis sûre qu'elle vous attend.

Laurence fit un nouvel effort; mais ses jambes ne la soutenaient pas. Pour avancer, elle dût côtoyer la muraille à la manière des aveugles.

— Par ici, à droite.

Devant la porte elle s'arrêta encore. Allait-elle mourir là, avant d'avoir revu son enfant? Soudain son parti fut pris. Avec une sorte d'emportement elle tourna le bouton, entra.

Assise sur son lit et penchée en avant, Odette considérait un bol de lait posé sur ses genoux. Sa moue dégoûtée exprimait une invincible répugnance. La mère ne vit que cela : son enfant n'avait pas d'appétit. Sans être entendue, elle s'approcha. Elle ne dit pas : « Me voici. » Elle ne dit aucune parole. Elle s'assit au bord du matelas et présenta le bol aux petites lèvres boudeuses.

— Bois, mon Odette.

— Maman!...

— Je t'en prie; bois. Fais-moi ce plaisir.

Et les doigts mêlés à la douce chevelure, elle obligea l'enfant d'avaler tout le lait qui était dans la tasse.

— Maman!... répéta Odette sans trouver un autre mot qui résumât mieux le grand événement de son cœur.

Puis avec une force incroyable, elles se saisirent et ce ne fut plus que des bras enlacés.

La chair d'Odette était flasque, sans ressort; on atteignait tout de suite les os.

— Comme tu es maigre!...

— Cela ne fait rien, puisque tu es là.

Et elle appuyait ses épaules aux paumes caressantes, afin d'en mieux sentir la pression.

L'envie de se voir les fit relâcher leur étreinte. Le petit visage était tout autre. En si peu de temps!... Les joues recouvertes d'une chair plus fine, plus blanche, plus délicate, semblaient la chair d'une fleur en formation. Les cheveux, tirés en arrière par une natte, découvraient un beau front lisse, mystérieux, qu'on eût dit plein de choses. Et les yeux! les yeux!...

Trois mois plus tôt clairs et limpides, comme ils étaient devenus sombres !

Afin de se bien assurer que c'était vraiment son enfant, Laurence palpa de nouveau le dos, puis la poitrine. Oh ! surprise !... Sur le corps aride, malgré tout, une poussée de sève attestait l'effort adorable de la nature. La jeunesse fleurissait. Quoi ! Si tôt !... Sans elle !...

Les larmes l'étouffèrent.

— Qu'as-tu pensé de moi ?

Odette la regardait avec une douceur infinie. Sa maman ! Ah ! combien différente de celle qui lui semblait être une fée ! Deux sillons creusés aux confins de la bouche semblaient y avoir détruit jusqu'à la possibilité de sourire ; il y avait sous les yeux des stigmates meurtris ; les cheveux, ces étonnantes nappes de lumière, s'étaient voilés de cendre. Pourtant, c'était bien elle, l'ovale allongé de sa tête, son long cou, ses épaules... ses mains surtout. Oh ! la fragilité pâle de ses mains !

L'enfant reconnut tout cela et impétueusement s'en saisit.

— Ma chérie !... Je n'ai jamais songé à autre chose qu'à la minute où tu m'embrasserais.

Enfin l'indomptable certitude s'était réalisée. La bien-aimée était là ; elle avait fait ce prodige de franchir le seuil où tant de désirs l'attendaient. Qu'importe à présent le chagrin passé, les nuits dont on compte les heures, les journées impatientes, les découragemens !...

Toutes chaudes, l'une contre l'autre, elles étaient réunies, les chères créatures. Elles se rassasiaient de baisers.

Subitement, comme si un mal la frappait, Odette eut un regard plein de transes.

— C'est pour toujours, n'est-ce pas, que tu es revenue ?

Laurence ne répondit pas.

Aussitôt, soulevée sur son lit, vaillante pour cette lutte comme elle l'avait été contre l'absence, la fillette noua ses bras autour du cou de celle dont elle ne pouvait être séparée, l'emprisonna de sa tendresse.

— Oh !... ne gâte pas un jour si beau !... Jure que tu ne me quitteras plus.

— Tais-toi !... Tais-toi !...

— Serait-ce possible que tu veuilles encore me faire tant de mal ?

Une angoisse atroce suspendait la résolution de Laurence. Jurer!... N'éprouvait-elle pas assez cruellement déjà l'horreur des sermens qu'on est obligé de trahir?

— Tu ne sais pas!... Tu ne peux pas savoir!... fit-elle en se débattant.

— Pour qui donc m'abandonnerais-tu?

Le grincement de la serrure fit cesser ce corps à corps de griffes et de caresses. La chaîne vivante se desserra et Odette, brisée, retomba sur son oreiller.

Brusquement retournée, Laurence se trouva face à face avec sa belle-mère.

Une fois déjà la vieille dame s'était risquée à la porte; mais, à la vue des transports qu'échangeaient la mère et l'enfant, elle s'était discrètement retirée, se disant : « Je reviendrai dans un quart d'heure. » Elle avait hâte de contempler son œuvre généreuse, de voir Odette ressuscitée par la joie.

La sympathie n'avait jamais formé de liens étroits entre les deux femmes, mais une estime réciproque les avait de tout temps forcées à la cordialité.

Elles se dévisagèrent.

Laurence subit fièrement l'examen que la mère de son mari lui infligea. Elle ne rougit pas, ne baissa pas le front. Sa conscience acceptait d'être fouillée.

Une telle attitude aurait pu rendre hostile une autre que la douairière de Kermor; mais la religion, la vraie, celle qui confit les âmes en bonté, guidait les sentimens de cette femme foncièrement pieuse. Les mains tendues, elle vint à sa belle-fille.

— Je vous remercie d'avoir répondu à ma lettre ainsi que vous l'avez fait.

Cette bienveillance allégea l'atmosphère. A son tour, Laurence exprima une gratitude de ce qu'on l'avait appelée. Puis, elles s'entretinrent de la chère santé en péril.

— Je suis sûre qu'elle se sent déjà mieux. N'est-ce pas, petite?

Mais l'enfant gardait un visage farouche.

— Qu'as-tu? dirent à la fois les deux mères.

Les yeux d'Odette étaient dilatés comme si elle s'attendait à une catastrophe.

— J'ai peur que maman ne s'en aille!

L'aïeule se fit rassurante.

— Ta mère arrive. Il ne peut pas être question de départ. N'est-ce pas? fit-elle, se retournant vers sa bru.

La rougeur qui empourprait le visage de la jeune femme fit voir qu'elle avait toujours son âme de fugitive. Elle supplia :

— Est-ce que je sais?... Peut-on traiter ainsi de pareilles questions?

Odette renifla une odeur de guerre. Si sa mère était là, ce n'était pas de plein gré. Comment s'y était-elle résolue?... Quel était dans tout cela le rôle de son père?... Allait-il se montrer?... Que de mystères!... Que de craintes! Une crise de sanglots éclata.

— Mon Dieu!... s'écria Laurence; ne suis-je donc revenue que pour cela?

La grand'mère sentit que si, tout de suite et pour toujours, elle ne rivait pas l'une à l'autre ces deux existences, c'en était fait d'Odette. Il n'était pas en son pouvoir de leur rendre une liberté qui eût frustré son fils des droits et des chances de bonheur encore debout peut-être, mais elle pouvait leur assurer l'union sous son aile.

Très noblement, elle décida :

— Vous êtes ici, ma chère fille, sur l'invitation que moi seule vous ai adressée, à l'insu de quiconque. Je vous prie de vous y considérer comme chez vous.

Tant de générosité ne pouvait pas manquer d'émouvoir une âme, elle aussi, généreuse. Oubliant, pour une seconde, que son hôtesse était la mère d'Ivan, Laurence lui présenta son front à baiser. Mais ce n'est pas en un instant que se calme une émeute. Tout ce qu'elle avait souffert, tout ce qui s'était amassé en elle de ressentimens qu'elle croyait justes et ce qu'elle s'était juré à elle-même et ce qu'elle avait dit à d'autres, se réveilla bientôt. Elle avait pu, dans un de ces élans qui ne calculent pas, accourir sous le toit des Kermor, mais s'y installer!... Oublier l'inoubliable!... Se dire : « Le passé est passé! Moi, je vivrai des jours nouveaux. » Quelle vilenie lâche et indigne!...

Un silence plein d'angoisse planait, coupé par les sanglots d'Odette...

— Qu'Odette essuie ses yeux suggéra l'aïeule; sa maman ne la quittera pas.

L'enfant attendait haletante. Elle ne croirait rien tant que sa mère elle-même n'aurait pas promis. Comment assister aux secousses de ce fragile organisme où la vie semblait contradictoirement sur le point de s'épanouir ou de s'éteindre? Laurence sentit s'élargir sa part de responsabilité. Il lui sembla que c'était d'elle, de la parole qu'elle allait prononcer que dépendait l'éclosion ou la mort. Pouvait-elle hésiter davantage?...

— Sèche tes larmes!... Je ne m'en irai plus.

Pâle, étouffée de joie craintive, Odette balbutia :

— Vrai? Bien sûr!... Tu resteras toujours!...

— Tant que je vivrai.

Et d'un regard elle se promit tout entière.

Cette fois, Odette la reconnut, la divine, l'incomparable, celle dont l'absence faisait l'univers noir et vide. Elle eut un grand cri fou :

— Maman!...

Entre leurs bras serrés il y eut l'infini, la vie à flots, la mort vaincue.

Odette sentit en elle un prodige de sécurité. Souriante, elle courba la tête de sa mère et ôta la longue épingle qui attachait le chapeau de voyage.

— Comme tu dois être fatiguée!... Repose-toi maintenant.

— Oui, mon amour, près de toi.

— Veux-tu que nous dormions ensemble?

— Volontiers... Je vais approcher un fauteuil.

Laurence s'assit à côté du chevet. Les médicamens posés sur la table répandaient une odeur fade. On entendait au loin le bercement monotone du flot.

— Elle s'endort, dit bientôt l'aïeule à voix basse.

XIV

Depuis qu'elle était de retour, Laurence n'avait pas quitté sa chambre, contiguë à celle de sa fille. Cet espace, contre lequel venaient se briser les bruits, le mouvement du château, enfermait sa vie comme l'île, où à force de bras il aborde, enferme celle du naufragé. Ce fut une période de maternité aiguë, pendant laquelle l'inquiétude la tint, pour ainsi dire, hors d'elle-même. Les soins, les causeries, les caresses qu'à tout instant réclamait la petite malade absorbaient son activité. Les repas

étaient de grands événemens. On apportait un plateau recouvert d'une serviette bien blanche. Sur chaque plat était une belle surprise : potage fumant, crémeux, riche comme un velours; poissons à la chair savoureuse, qu'une heure plus tôt vivifiait encore l'eau marine, universelle nourricière; tranches de pourpre vive, régénératrice du sang débile. Oh! la solennité des repas de convalescentes!... Laurence mettait le couvert sur le lit. Avec de pieux recueillemens, elle rompait le pain, découpait la viande.

— As-tu faim? interrogeait-elle anxieuse.

— Certainement, répondait Odette, à condition que tu partages tout ce que je mangerai.

Et elle obligeait sa mère à lui présenter son assiette.

Celle-ci se prêtait à ces enfantillages. L'idée qu'en se nourrissant elle alimentait la précieuse existence de sa fille, lui rendait appétit.

Bientôt, le docteur Rivière, qui avait espacé ses visites, déclara qu'il n'y avait plus de motif à tenir Odette au repos : elle devait quitter sa chambre, reprendre des habitudes normales, descendre à la salle à manger pour les repas.

Ce jour-là, le puissant orchestre marin résonnait au dehors. Le claquement de la vague contre les récifs, la voix victorieuse de l'eau parvenue à sa plus grande hauteur, le grondement des cavernes et l'effarante mélopée des sirènes déchiraient les espaces. Sous cet assaut de l'équinoxe, les ais du manoir gémissaient comme des poitrines humaines, et secouée jusqu'au fond de l'âme, Laurence pleurait son deuil inconsolable. Accoudée sur le rebord de sa fenêtre, l'oreille tendue à cette symphonie, elle en comprenait toutes les significations. C'était là seulement, au bord de cet Océan créé par Dieu à la mesure des désespoirs infinis, qu'elle trouvait des sanglots en accord avec les siens. Le gouffre opérait sur elle une dangereuse séduction. « Oh! la fin de tout en une seconde! » pensait-elle, attirée vers le vide grondant au-dessous d'elle.

Assourdie par le fracas des lames, elle n'entendit pas l'entrée de sa belle-mère. Souvent, la vieille dame survenait ainsi à l'improviste. Elle s'installait, s'informait des nouvelles de sa petite-fille et discrètement, affectueusement, entamait la conversation. Toute frissonnante, elle dit en entrant :

— Comme le vent souffle ici!...

— C'est vrai, fit Laurence, il fait froid, je ne m'en étais pas aperçue.

Elle referma la fenêtre et s'assit sur le fauteuil où elle se mettait d'ordinaire. Un moment, elles restèrent silencieuses, car même à travers les vitres, la sonorité du flot les oppressait. Leurs pensées avaient une pesanteur accablante.

Triomphant la première de ce malaise, Mme de Kermor dit ce qu'elle avait sur le cœur.

— Ne trouvez-vous pas que la réclusion d'Odette a suffisamment duré?

Que de fois déjà, Laurence s'était adressé ce même reproche.

Elle se disculpa :

— Mais je ne refuse pas de la laisser circuler. Qu'elle sorte Qu'elle aille avec vous.

— Et vous resteriez seule? Vous savez bien qu'elle n'y consentira pas.

— Pourtant!... que puis-je davantage!

— Descendre avec elle.

— Descendre! répéta Laurence avec des yeux épouvantés.

Elle savait que, sa porte franchie, c'était le domaine commun, la rencontre fatale avec son mari. De tout son être, elle frissonna.

— Oh! moi... je ne puis pas sortir d'ici.

— Il le faudra bien, cependant...

Oui, plus tard! Mais pas aujourd'hui; pas tout de suite. Un autre jour sans doute, elle aurait plus de courage.

— De grâce, implora-t-elle. Quelque temps encore!

La mère d'Ivan eut une indicible expression d'amertume.

— Qu'avez-vous tant à redouter? fit-elle. Mon fils est absent.

Absent? Laurence avait-elle bien entendu? Elle chercha du regard à s'assurer contre un piège. Mais non! Une sincérité grave s'inscrivait sur le visage de la vieille femme. Même, il semblait s'être creusé davantage; des rides labouraient les joues; la neige des cheveux se confondait avec celle du front; les yeux rougis, déformés, portaient des traces manifestes de larmes. Qu'était-il advenu pour, en si peu de temps, achever cette dévastation?

Seule à seule, les deux femmes s'expliquèrent. Avec des fêlures dans la voix, Mme de Kermor raconta ce qui s'était passé

entre elle et son fils, et que, depuis une semaine, il avait disparu. Laurence écoutait ce récit, le souffle suspendu. Elle s'expliquait maintenant le calme, le silence de la maison et comment, pas une seule fois, depuis qu'elle était revenue, Ivan n'avait cherché à voir Odette. Il avait disparu!... A ces mots une étincelle alluma son regard. Un espoir fou naquit en elle. Ah! si c'était pour tout à fait! Mais la réalité aussitôt, toujours prompte à détruire les chimères, dit son mot.

On vint avertir Mme de Kermor que son fils revenu demandait à lui parler.

— Dieu soit loué!... s'écria-t-elle.

Et, sans même apercevoir en quelle pâleur elle abandonnait sa belle-fille, d'un pas tout rajeuni, elle descendit au salon.

Ainsi que le plus souvent il arrive à ceux qui ont à subir un destin inévitable, Ivan s'était calmé; il avait réfléchi; il rentrait au gîte.

Sa mère le trouva assis devant la haute cheminée de pierre où un fagot venait d'être allumé. Ses cheveux, plaqués aux tempes, exhalaient une odeur marine; il avait le visage tanné de ceux qui ont essuyé l'embrun; ses pieds, ses vêtemens détrempés fumaient à la chaleur de l'âtre.

— D'où viens-tu? s'écria-t-elle.

Sans se lever, immobile comme si la puissance secrète qui l'avait amené là l'y tenait attaché, il demeura un instant sans répondre. La flamme jetait sur lui des reflets bleus et rouges; des ombres palpitaient sur le bord des rideaux. On entendait crépiter le bois sec. Il grommela :

— J'ai navigué en compagnie du père Cosquer. La sardine foisonnait. Nous avons pêché nuit et jour.

— Par un temps pareil!...

Il eut un haussement d'épaules dédaigneux. Que sont les élémens, auprès des fureurs d'un caractère tel que le sien?

Pourtant, à la lassitude des paupières, à une expression détendue dans toute la personne, qui ne pouvait échapper à sa clairvoyance, Mme de Kermor comprit que la dure enveloppe dont l'âme de son fils était cuirassée venait de recevoir une atteinte. Assurément, un homme de sa trempe ne capitulerait pas en un jour, mais la première résistance ployée faisait entrevoir les chances de le vaincre.

Elle s'excusa de l'avoir fait souffrir.

— Mon pauvre ami!... Il le fallait. Tu sais que, pas un jour depuis ta naissance, je n'ai eu d'autre souci que de t'épargner une peine, une douleur, un sacrifice. Pourquoi, cette fois-ci, aurais-je eu le courage de me dresser contre ta volonté?...

Il n'eut aucune objection.

— Ne revenons pas sur ce qui est fait, dit-il.

Et tout de suite, afin de bien indiquer sur quel terrain on devait évoluer, il s'informa des nouvelles d'Odette. Elle allait mieux; sa guérison n'était plus qu'affaire de temps. Par embarras d'aborder un autre sujet, on s'étendit même plus longtemps que cela n'était nécessaire sur les détails de santé.

Cependant une question étouffait Ivan.

Elle jailit enfin de sa gorge.

— Et Laurence? En quelles dispositions est-elle revenue?

Depuis qu'un souci partagé avait, entre la belle-mère et la bru, créé une intimité pour le moins apparente, Mme de Kermor se demandait sans cesse : « Quel mystère recèle cette âme de femme? » Pendant leurs causeries, elle épiait l'expressif visage, le scrutait avec l'espoir d'y surprendre quelque indice, un signe révélateur. Révélateur de quoi?... Ah! combien elle eût souhaité de la savoir non coupable!... Tout d'abord, cela avait été un assaut de soupçons, de doutes : les yeux avaient un tel tumulte de passion! Puis, elle apprit à y lire couramment. Passionnée, certes, Laurence l'était : c'était son essence et la loi de son être; mais fausse, mais retorse, mais sournoise et mesquine comme celles qui sont obligées de mentir? Non! elle avait dans la voix, dans le geste, dans ses moindres manifestations extérieures, une droiture sympathique qui excluait l'idée de tromperie. Une harmonie indestructible existait entre ses paroles et sa conduite. Seul un point obscur inquiétait, déroutait Mme de Kermor. La jeune femme, autrefois d'une santé si parfaite, était maintenant sujette à des crises inexplicables : son corps se tordait, l'iris de ses yeux était soudain révulsé comme devant une apparition; puis, elle tombait en des syncopes glacées d'où elle sortait plus pâle qu'une agonisante. Certes la belle-mère n'était pas autorisée, par ces observations, à rien conclure des événemens qui avaient à ce point détraqué un système nerveux; mais que répondre lorsque son fils lui demandait : « Dans quelles dispositions revient-elle? » Comme il fallait être prudente!

Sans rien engager de l'avenir, elle se porta garante de ce qu'avait dû être le passé : une ivresse sentimentale, un enthousiasme de l'esprit, une ardeur, coupable assurément, mais refrénée; des désirs, des regrets, rien que d'immatériel...

— Et le baiser que, de mes yeux, j'ai vu !... riposta Ivan sur qui repassait la sueur froide du souvenir.

La mère rappela de quelle manière l'accusée s'était disculpée : une défaillance unique, une faiblesse qu'excusait l'heure d'adieu.

Lui-même un instant avait cru à ces excuses, mais les autres scènes défilèrent : celle où, palpitante de peur, Laurence avait disputé la vie du rival; celle où une furie de passion la dénonçait, lui arrachait presque un aveu ; la dernière enfin, où elle l'avait bravé.

Un sang furieux lui martela les artères. Des cavernes primitives l'indomptable instinct des mâles lui cria : « Ne pardonne pas, ne pardonne jamais tant que la rebelle ne se sera pas confondue devant toi. »

Et debout, en justicier, il s'informa :

— Est-elle, du moins, repentante?

Mme de Kermor éluda la réponse. Elle se mit à parler de Laurence comme d'une malade dont, pour le moment, il n'y avait rien à exiger.

— Songe, dit-elle, à ce que cette malheureuse a souffert privée de son enfant! Songe à l'expiation de l'avoir retrouvée presque mourante par sa faute! Songe qu'elle est ici contre son gré, au moins autant que contre le tien!

Mais que sont les argumens de la pitié sur un cœur qui n'a pas de pitié?

— Enfin, ma mère, fit Ivan, d'un ton où l'écho des colères anciennes vibrait encore, que prétendez-vous de moi?

— Je te demande, si ce soir Laurence accompagne Odette à la salle à manger, de l'aborder simplement, comme si vous vous étiez vus hier.

L'idée d'abdiquer ainsi, sans phrases, sans protestations, sans reproche, mit le chaud d'une brûlure aux joues de l'époux trahi. Renoncer à établir ses revendications, ses griefs, à faire sentir son pouvoir? Autant se mutiler un membre !... Du moins, il dicterait des conditions.

Sa mère refusa de l'écouter.

— Ne rends pas impossibles les choses que j'ai préparées.

Laurence n'est pas de celles qui acceptent l'humiliation. Elle se dit innocente; elle te juge cruel. Ne vous reprochez rien l'un à l'autre; ne vous demandez pas de comptes. Consentez seulement à être ici ensemble sans trop vous regarder. Dieu aidant, le reste viendra peut-être...

Chacune de ces phrases irritait en M. de Kermor l'orgueil masculin. Revoir Laurence! L'accueillir comme si elle ne lui avait pas fait la plus mortelle des injures. Pourquoi sa mère exigeait-elle ce sacrifice, et celui qui était précisément le plus contraire à son tempérament de dompteur? Une insurrection de toute sa nature le lui rendait inacceptable... Ah! s'il s'était agi d'un acte de vigueur; même d'une générosité éclatante, d'un pardon qui eût été pour lui l'occasion de se montrer supérieur!... Mais cette tolérance obscure, cette médiocre dignité!... Maintes fois, pendant les heures de détresse due à la solitude, il s'était plu à imaginer une scène où lui, potentat magnifique, aurait relevé la pécheresse, l'aurait absoute, invitée à un rapprochement. Et l'âme humaine est un si profond mystère, qu'à ces instans-là, il ne savait pas, en vérité, ce qu'il eût souhaité davantage : que Laurence acceptât la grâce ou qu'elle n'eût jamais eu à la mériter.

Cependant, il fallait en finir. Cette lutte contre la seule créature qu'il aimât épuisait Ivan. Après tout, en cédant, il n'abandonnait rien de ses prérogatives, de ses rancœurs, et il se réservait d'avoir avec Laurence telle attitude qui conviendrait le mieux à celle qu'elle-même adopterait.

— Soit, mère! conclut-il d'une voix sourde, je me conformerai à votre désir.

Elle le prit entre ses bras et lui mit des baisers plein la figure; car les mères ne se sentent jamais plus mères que lorsque leur grand enfant leur obéit.

Puis lentement, elle s'éloigna par la morne enfilade des pièces où la clarté commençait à décroître.

« Le plus malaisé reste à faire, » songeait-elle, en revoyant le regard qu'avait eu Laurence à l'idée de se retrouver en face d'Ivan! Si cela ne s'accomplissait pas tout de suite, ce soir même, la difficulté irait en décuplant. Chacun se fortifierait dans sa résistance et l'avenir serait perdu... Elle prévit la guerre ouverte; l'enfant broyée entre de perpétuelles représailles; le malheur, toujours et pour tous, irrévocablement. Son vieux

cœur se serra. A son âge! Quand elle croyait être parvenue au repos, assister à de telles discordes!... Mais, n'était-ce pas sa mission à elle de les faire cesser? Au loin les pensées égoïstes! Ce qu'elle venait d'obtenir de son fils, il fallait maintenant le persuader à Laurence; à tout prix, l'amener au désarmement, à la reddition, à la paix. Elle pria le ciel de lui fournir les moyens de cette entreprise ardue, et aussitôt un grand courage lui vint. Pas d'atermoiement. Elle commença de monter l'escalier. Jamais les marches ne lui avaient semblé si hautes...

La marée basse avait emporté la tempête. La houle s'était tue. On n'entendait plus que le clapotis du ressac et la pluie pleurant contre les vitres. L'eau torrentielle qui noyait ciel, terre, océan, donnait l'impression que tout allait ce soir finir, s'anéantir dans un insondable chaos.

Revenue à sa fenêtre, Laurence regardait mourir le jour. De cette place mélancolique, on apercevait le clocher en aiguille de Saint-Guénolé, d'un gris plus terne que celui des nuages, et la cime frissonnante des peupliers sur le chemin qui mène au cimetière. Elle était pénétrée comme par une onde molle et son âme alanguie semblait se désagréger, périr peu à peu à la façon d'une vague que boit le sable.

Odette, auprès d'elle, travaillait à une tapisserie. Voyant sa mère absorbée, elle réclama gentiment :

— Tu ne me dis rien, aujourd'hui?

Ah! combien au contraire, il aurait été bon à Laurence de parler, de se confier, d'initier à ses peines cette petite amie compréhensive. Mais avec l'énergie d'un dévouement sans bornes, elle s'était juré de les taire. La regardant avec un sourire.

— Si, ma chérie!... Causons. De quoi veux-tu que nous causions?

Il y avait un sujet que la fillette n'avait pas osé aborder quoiqu'il la hantât. David! Qu'était-il devenu? Son souvenir paraissait effacé. Rien qui rappelât sa présence... Et pourtant, avec l'acuité des cœurs aimans, elle le devinait toujours là, dominant les pensées de sa mère. Elle le nomma.

Une grande palpitation agita l'âme veuve. Qu'allait-elle répondre?... Si décidée qu'elle fût à laisser, du moins pour le moment, ignorer à Odette l'indicible vérité, elle ne savait com-

ment mentir. Oh ! parler de David comme d'un vivant ! Le mêler à l'air, au son des paroles, à tout ce qui vibre et remue !... Dire de lui : « Il est là ; il fait telle chose. » Le pourrait-elle ?

L'habitude d'évoquer le passé vint à son secours.

— Te souviens-tu, dit-elle, du jour où nous l'avons rencontré ?

— Oui, mère. C'était au bord du bassin de Neptune. L'après-midi était chaude. Il avait un vêtement gris ; son chapeau lui mettait sur les yeux une ombre toute bleue. Quand il s'est découvert, aussitôt j'ai pensé : « Comme il est jeune !... Nous allons être des amis. »

Pendant que l'enfant faisait ainsi revivre cette première entrevue dont les moindres détails étaient gravés dans sa mémoire, par une transposition affreuse, Laurence avait devant les yeux l'image du jeune homme étendu sur le lit d'hôtel. Le relief du cadavre s'accusait avec une telle énergie qu'elle croyait presque le toucher.

Frappée de la pâleur qui altérait le visage de sa mère, Odette interrogea tremblante :

— Est-ce que nous le reverrons ?

Laurence n'avait jamais été très religieuse. Cette opprimée du destin n'avait qu'une foi faible en la bonté de Dieu ; elle ne trouvait dans la piété ni consolation, ni douceur, ni rien de ce qui aide à porter le fardeau d'ici-bas. Mais elle croyait à la vie future. Comment aurait-elle pu douter qu'il existât un royaume de paix et de justice où sont réunis ceux que la terre a séparés ?

Sincère, elle proclama :

— Oui. Nous le reverrons un jour.

— Bientôt ?...

— Je ne sais pas !...

L'entrée de Mme de Kermor coupa court à ce dialogue insoutenable. Elle pria la fillette de passer dans la pièce voisine et de la laisser seule causer avec sa mère.

Cette fois, Laurence n'échapperait pas à la fatalité. Le crépuscule avait envahi la chambre. Les sièges prenaient dans l'ombre des formes de bêtes accroupies. Elle examina la silhouette de sa belle-mère qui, sur le dessin des tentures, avait une grandeur tragique. Soudain, à son oreille, des mots retentirent affreux comme ceux d'une condamnation.

— Ma fille, je viens faire appel à tout votre courage.

Elle sentit qu'on allait arracher d'elle quelque chose de plus précieux que la vie.

— Que venez-vous me demander?

La vieille dame avait préparé son discours. Elle savait ce qu'il convenait de dire et dans quel ordre. Mais devant ce visage hagard qui semblait attendre un coup mortel, son sang-froid la quitta. Elle dit le dernier mot qu'elle avait décidé de prononcer.

— Votre mari...

Laurence crut qu'Ivan était derrière la porte et qu'il allait faire irruption. Sur la défensive, elle repoussa de tous ses nerfs cette éventualité.

— Non, non; qu'il n'entre pas!

— Ne craignez rien! On ne vous fera aucune violence.

Honteuse de s'être laissé égarer, elle s'écroula sur une chaise et prit sa tête entre ses mains.

Mme de Kermor profita de cet abattement pour se faire écouter. Elle parla de son fils avec modération, comme, à lui, elle avait parlé de Laurence; elle le dépeignit malheureux et changé, revenu à des sentimens équitables, prêt à tout oublier.

— A quoi bon? soupira Laurence. Il a fait mon malheur, j'ai fait le sien. La scission entre nous est irrévocable. Rien ne pourra jamais nous rapprocher.

La mère ne se découragea pas. Toute à son œuvre de salut, elle essaya de pallier, d'excuser, et crut atteindre aux dernières limites de la conciliation en admettant des torts réciproques.

Mais Laurence, qui, jusque-là, avait concentré sa fierté dans les profondeurs d'elle-même, ne put se retenir de crier:

— J'étais pure!... Lui a tué un innocent!...

Et l'accent était tel que Mme de Kermor n'eut plus de doute. Un *hosanna* chanta dans son âme maternelle. Bientôt, elle se le reprocha. Peut-on se réjouir par-dessus le sang versé? Ne trouvant pas de paroles pour adoucir le mal fait par son fils, elle prit entre ses vieilles mains les mains immaculées qui avaient imploré vainement, et les tint serrées, serrées...

Puis, invoquant l'aide du ciel:

— Vous êtes, ma fille, bien malheureuse!... Si pourtant vous pouviez pardonner!

Mais, seul, l'esprit chrétien accomplit de tels prodiges. D'un regard implacable, la femme d'Ivan montra qu'il ne fallait de

sa part attendre rien de cette sorte. Longtemps les deux femmes demeurèrent silencieuses.

Il ne restait à invoquer que la pitié, l'humaine pitié qui ne distingue pas entre coupables et victimes. Tout d'abord Laurence s'insurgea. Est-ce qu'on avait eu pitié d'elle?

— C'est pour votre fille que je plaide, insista la vieille femme revenue au sentiment de sa mission. Puisque vous avez consenti à revivre auprès d'elle, à l'élever au-dessus de vos ressentimens, de votre douleur, ne devez-vous pas lui créer, au moins, le simulacre d'une famille? Sinon, si vous continuez à vous claquemurer ainsi, elle se demandera : « De quel crime mon père et ma mère sont-ils coupables, pour n'oser plus se regarder?... »

— Je n'aurais qu'un mot à dire pour qu'elle jugeât.

— C'est vrai; mais je vous connais assez pour être certaine que vous ne le prononcerez pas.

Et comme Laurence mordait ses lèvres sans donner de démenti, Mme de Kermor poursuivit:

— L'atmosphère de haine, d'épouvante, de mort où vous enfermez Odette est irrespirable à son âge... Soyez généreuse; jetez tout cela dans le foyer où mon fils a brûlé ses accusations. Consentez au même sacrifice que lui.

— Lequel?...

Les sages conseils, qui tout à l'heure lui avaient réussi auprès de l'homme intimement convaincu de son erreur, revinrent aux lèvres de la pacificatrice...

— Abordez votre mari ce soir, simplement, comme si vous vous étiez vus hier.

Mais ici, elle s'adressait à une créature irrémédiablement ulcérée. A l'idée de se retrouver devant le meurtrier de David; à l'idée de revivre près de lui, de manger à la même table que lui, d'entendre le son de ses paroles et de voir ses mains, ses mains qui... une rafale balaya ce qui s'était amoncelé en elle de bonnes résolutions. Elle se sentit devenir folle, de ce délire de persécution qui plonge des pauvres êtres aux ténèbres d'un cabanon, plutôt que d'affronter certains visages.

— J'aime mieux mourir!

Est-ce qu'on choisit?...

Vaillante, Mme de Kermor était là, debout, décidée à bien faire à la façon des chirurgiens qui déchirent pour sauver. Sans

se soucier de l'obscurité, maintenant presque complète, qui lui cachait les traits de la patiente, elle continua d'exiger.

— Vous ne mourrez pas. Vous ne devez même pas en former le souhait. Votre disparition serait une déloyauté. Vous avez souscrit un engagement; il faut le tenir.

Laurence ne l'entendait plus. La nature avait eu pitié d'elle. Une de ces syncopes qui lui étaient devenues coutumières la libérait pour un instant. Ses prunelles disparues ne laissaient voir que le blanc de l'œil entre la ligne foncée des cils. Sa tête, lourde et livide, en roulant, avait donné contre le bois d'un meuble.

Déjà Mme de Kermor avait assisté à plusieurs évanouissemens de ce genre. Elle alluma une lampe, souleva vers le lit la jeune femme, et la soigna sans appeler de secours. Il était important de laisser ignorer au personnel ce nouvel acte du drame qui se déroulait dans la maison.

A la fin, les sourcils de Laurence eurent une contraction; son corps se tordit comme sous une violence occulte; un vague mouvement de terreur agita ses mains. Entre ses paupières demi-closes, le rayon de la lampe venait de s'infiltrer. Elle eut un sursaut. « Si j'avais pu ne jamais m'éveiller, » pensait-elle

De la chambre voisine, un joli timbre clair s'éleva.

— Puis-je entrer maintenant?...

On ne répondit pas tout de suite. Mme de Kermor hésitait à s'adjoindre l'enfant!... Si le spectacle de sa mère allait de nouveau lui briser les nerfs!...

La petite voix réitéra son appel.

— Viens!... consentit Laurence faiblement.

Elle se souleva. Ses cheveux s'étaient d'eux-mêmes dénoués.

— Est-ce que tu es malade? fit l'enfant.

En même temps que sa raison, la mère retrouvait son énergie. Une main sur son front comme pour y sceller le mystère de ce qui s'était passé en elle, elle dit avec l'expression de quelqu'un qui triomphe d'un cauchemar :

— Non!... au contraire, me voilà bien.

Et, ouvrant ses deux bras, elle y serra son enfant avec une tendresse morne et puissante.

Une cloche résonna entre les murailles du château. C'était l'heure du dîner. Que d'existences heureuses s'étaient autrefois groupées autour de la table héréditaire!...

— Je meurs de faim, dit Odette.

— Serais-tu contente de dîner à la salle à manger? lui demanda sa grand'mère.

Elle allait répondre : « oui, » mais une méfiance l'arrêta.

Elle se tourna du côté de sa mère :

— Et toi? Viendrais-tu ?

Encore une fois, l'imagination de Laurence grossit la souffrance attendue, la rendit démesurée, accablante... Pourtant sa résolution était prise; elle se domina.

— Oui, mon amour. J'irai.

Elle se leva et commença de se rhabiller. Comme son pauvre cœur battait !... Pour accomplir le moindre mouvement, elle devait faire un effort. Il lui semblait que les choses eussent un poids insolite et qu'elle ne pourrait jamais les soulever... Elle ne parvenait pas à se recoiffer.

— Veux-tu que j'appelle Francine? proposa l'enfant...

— Non, toi. Tu es maintenant assez grande pour m'aider...

Odette monta sur un tabouret, et adroitement, de ses doigts fluets, elle planta d'épingles la chevelure de sa mère. L'épaisseur en était diminuée de moitié; une cendre s'était répandue sur la merveilleuse teinte d'or. L'enfant vit cette misère, mais se garda d'y faire allusion. Elle savait la chère tête en proie à de douloureux secrets auxquels il ne fallait pas toucher.

Un second coup de cloche retentit.

— Je vous précède... dit Mme de Kermor.

Laurence fit signe qu'elle la suivait...

Et les lèvres closes, le front haut, le cœur à jamais transpercé, elle saisit la solide petite main de sa fille, et descendit l'escalier.

Volontaire et hautain, son mari l'attendait.

Désormais, face à face, ils allaient vivre.

CLAUDE FERVAL.

RUSKIN ET LA VIE

III[1]

LA SOCIÉTÉ

VI

Cette prédication s'achève par un rêve : celui de la cité nouvelle, de l'idéale cité qu'il ne faut pas vouloir construire tout d'un coup, mais dont on peut esquisser le plan, et même, comme l'a fait Ruskin en fondant la corporation de Saint-George, tenter en petit, en partie, dans la mesure du possible, l'expérience.

A cette utopie de Ruskin il faut s'arrêter, parce que le fonds de l'homme s'y révèle, comme il arrive dans les rêves. Là seulement toute sa tendance profonde se déploie, conduisant sa pensée, indépendante maintenant du réel, jusqu'à son terme chimérique. Là surtout s'attestent les deux idées directrices de cette pensée — antagonistes, semble-t-il à des Français — mais dont Carlyle, avant lui Coleridge, ont, dès le premier tiers du siècle, conclu l'alliance en Angleterre : l'idée de justice sociale et celle d'autorité traditionnelle.

Brièvement voici la structure de cette république modèle, à la fois chrétienne, féodale, romantique et socialiste.

Un gouvernement très fort, ayant pour chef et pour officiers un roi, juge suprême au tribunal suprême du royaume, des

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 15 avril et 1er juillet.

princes ou grands juges nommés à l'élection, des lords, juges héréditaires, des ducs pour conduire et diriger les grandes affaires publiques (1). Au-dessous, « des évêques ou *episcopi*, » inspecteurs du peuple, pasteurs des âmes et des corps, chacun d'eux ayant charge de cent familles, « rendant compte à l'État de la vie menée par les individus de ces familles, en sorte qu'il soit impossible de vivre caché dans le crime ou dans la misère, et que l'État, sachant les besoins, les fautes et les mérites de chacun, puisse aider, punir ou récompenser, utiliser au profit de tous, la valeur et les aptitudes de chacun (2). »

Voilà les chefs et l'aristocratie, celle-ci non point nouvelle mais composée de « ces vieilles grandes familles qui toujours devraient être et, quelle que soit leur décadence, qui sont encore la plus noble architecture monumentale du royaume, temples vivans de la tradition sacrée et de la religion des héros. A ces familles assez de terre sera donnée à perpétuité pour qu'elles y puissent vivre comme il sied, en toute grandeur et noblesse. Mais ce n'est pas du loyer de ces terres qu'elles vivront. Faire rentrer des fermages n'est point œuvre d'hommes nobles. Un traitement fixe leur sera payé par l'État, comme au roi (3). » Et tous les fermiers seront les fermiers de l'État.

Et le commerce ne sera plus une forme hypocrite du combat primitif et des rapines ancestrales, une survivance dissimulée des temps où l'homme était un loup pour l'homme. Toutes les industries appartiendront à des corporations dont chacune s'étendra par tout le royaume, et pour chaque produit, chaque métier, fixera les prix et les salaires. Ceux-ci seront les mêmes pour les mêmes quantités de travail ou énergie vitale dépensée, l'énergie humaine étant la seule valeur économique absolue et servant de base à toutes les autres. Mais compte sera tenu des arriérés du travail nécessaire à la formation de chaque sorte de travailleurs. Les chefs ou « capitaines d'industries, » véritables gouverneurs, rois en petit, seront responsables de la conduite et du bien-être de leurs hommes. A cette condition, une part des bénéfices étant mise de côté pour les maladies et la vieillesse des ouvriers, les maîtres auront droit au surplus des profits, car le fait d'être un maître atteste une supériorité d'intelligence ou

(1) *Time and Tide*, § 154 et 155.
(2) *Sesame and Lilies*, § 22 et *Time and Tide*, § 72.
(3) *Time and Tide*, § 151.

d'énergie. Jamais, pourtant, leurs fortunes ne passeront une certaine limite légale. Quelle incohérence, s'écrie Ruskin, de blâmer l'ouvrier mécontent des vingt-cinq shillings par semaine qui lui permettent tout juste de donner à manger à ses enfans, et qu'il ne gagnera peut-être pas demain, et, comme le fait la morale anglaise moderne, de louer le chef d'industrie qui besogne et s'ingénie encore pour ajouter à son million ! Les cruautés de l'argent supprimées, brisée la meurtrière loi d'airain, l'ouvrier ne sera plus un révolté. Assuré d'un salaire juste, qui ne baissera ni ne montera suivant les cours des marchés, il ne connaîtra ni la peur de la faim, ni l'anxieuse ambition de devenir à son tour un maître. Se parfaire chaque jour en adresse et savoir de métier, réserver de ses gains ce qu'il faut pour achever, peu à peu, le bien-être et l'agrément d'une maison qui sera vraiment sienne et portera sa marque personnelle, mettre aussi de côté pour le bonheur et la sérénité de sa vieillesse, voir entrer ses enfans dans la vie, au même rang social que le sien : à cet horizon modéré, son horizon natal, se borneront ses rêves; dans ces limites sa vie se développera, suivant des harmonies naturelles et certaines Il ignorera « cet aigre mépris de soi-même et de sa condition dont nul succès matériel ne saurait compenser la honte et la tristesse (1). » Respecté de son maître et le respectant, lié à lui par des sentimens humains et non plus seulement par la relation mathématique du capital et du salaire, il le servira d'un effort cordial, courageux, efficace, parce que procédant de l'âme, parce que les sources spirituelles de la vie, — foi, amour, espérance, — jailliront à nouveau pour lui comme pour les hommes d'autrefois.

Et si le rêve ruskinien s'achève, les sources physiques de la vie s'ouvriront aussi pour le travailleur : verdure des bois et des champs, libre ciel qu'empourpre la passion des aurores et des couchans, allégresse des jeunes printemps, divine pureté de l'air et des eaux. La terre refleurira pour ses enfans, guérie des lèpres dont ils l'ont couverte, ces amas de brique fumeuse et proliférante, couleur de suie et de mâchefer, qui déshonorent la campagne anglaise. L'homme aura fini de s'emprisonner et de se déprimer dans un décor noir, géométrique et sans vie, au milieu de multitudes où chacun est seul pour lutter et, le plus souvent, désespérer, sombrer et mourir. Les lugubres

(1) *Time and Tide*, § 7 et suiv.

villes manufacturières rendront à la paix des collines et des plaines les foules qu'elles aspirent aujourd'hui par des tentacules toujours plus longues et ramifiées, tous ces millions d'hommes venus là pour se livrer, dans une atmosphère empoisonnée, un combat à mort pour l'existence, et qui deviennent méchans au jeu haineux de l'argent, ou bien se dégradent dans le vice et la misère, dégénèrent en deux générations. On n'appellera plus *city* ce que l'on entend à Londres aujourd'hui par ce mot : « un repaire de spéculateurs à la Bourse et d'industriels rusés qui n'y habitent même pas, et n'y viennent chaque matin que pour combiner leurs coups. » Des cités plus petites, à la mesure de l'imagination humaine, non plus informes, mais organiques, aimées, parées par des citoyens véritables, s'animeront d'une vie civique, fraternelle, heureuse, qui se traduira aux murs des maisons, sur les places publiques, en floraison de pierre ciselée. Là des parcs, réservoirs d'air pur, des pelouses pour les jeux des jeunes gens, des écoles, des bibliothèques, des musées révéleront à tous le miracle éternel et quotidien de la nature avec les plus nobles œuvres de l'art et de la vraie industrie humaine.

Surtout le travail redeviendra vivant : plus de ces tâches spécialisées, sans âme, désolées comme celles du cheval aveugle qui fait tourner des engrenages, — l'ouvrier cessant de vouloir, de penser, de comprendre, d'espérer, d'être un homme, se changeant si bien en machine semblable à celles dont il est l'esclave, que son maître le traite exactement en machine, en machine que l'on fait marcher avec de l'argent comme l'autre avec de la houille, dont on ne s'occupe que pour en tirer le maximum de rendement, et puis que l'on jette au rebut dès qu'elle a cessé de rapporter. Plus de besognes où l'ouvrier ne puisse trouver quelque intérêt, connaître quelque fierté, où les doigts et les yeux ne jouent leur rôle humain, inventeur, artiste, créateur de beauté. Travail à la main le plus possible et, sauf pour les pesans et rebutans efforts, sans le secours de la vapeur, laquelle veut dire les troupeaux de misérables rampant, pioche en main, dans les délétères boyaux de la mine à mille pieds sous terre, l'enfer des fournaises que les chauffeurs demi-nus, ruisselans de sueur, menacés de phtisie, chargent d'un geste invariable tout le jour, tous les jours, — les cheminées de briques qui déshonorent les villes, la fumée qui les endeuille, éteignant partout la

joie de la couleur. Travail à la main, rythmé non par des trépidations de pistons et des sifflemens de tuyaux, mais par des chants heureux, aidé par les seules forces élémentaires, celles qui depuis les temps anciens collaborent en beauté aux œuvres des hommes : eaux courantes qui rient de faire tourner des meules, libres vents qui font les blanches voiles pareilles à des ailes. Et pour tous, alentour, la calmante et vivifiante beauté des paysages Car avec sa nécessaire production en grand, avec ses besoins de houille, de gaz, d'acier, de chemins de fer, c'est la machinerie à vapeur qui veut les vastes usines agglomérées, leurs états-majors compliqués, leurs multitudes ouvrières, leur peuple de scribes, par suite la grande ville d'affaires avec sa Bourse, ses quartiers de banques et de bureaux, ses palais de riches, ses tristes rangs de pauvres logis suburbains, ses files pullulantes de corons noirs où, çà et là, flamboie quelque palais de gin. Le petit atelier renaîtra, familial, au village, près des labours et des semailles ; avec lui les simples métiers du fileur de chanvre et de laine, du tisseur de toile et de drap, du forgeron, du potier, du brodeur, de l'émailleur, ces vieux métiers humains où l'ouvrier façonne de ses doigts les éternelles matières naturelles, leur communique quelque chose qu'il tient à la fois de son humanité générale et de sa personne propre, de son rêve et de ses rythmes individuels, trouvant dans un tel labeur à dégager la puissance mystérieuse de son âme au lieu de l'y étouffer. Après ces joies actives, celles du loisir honorable, de la lecture, du rêve, celles du *home*, d'un *home* véritable, non pas chambre sordide où se vicie une famille d'ouvriers, ni logis modèle, anonyme et glacé comme une cellule pénitentiaire dans un rang de compartimens symétriques, mais cottage possédé, attentivement tenu, avec ses meubles en bois du pays, sa vaisselle gaiement décorée, son petit jardin, ses roses, ses abeilles, ses oiseaux chanteurs, son champ, son petit ruisseau voisin, — un simple et naturel décor où petits et grands reçoivent en silence la divine leçon de beauté que leur répéteront à l'école ou dans la maison commune du village quelques objets d'art amoureusement rassemblés, quelque collection de papillons ou de cristaux. En ce temps-là de l'évangile ruskinien, la terre anglaise ne sera plus, entre des agglomérations industrielles, la solitude coupée de murs qui nourrit seulement le gibier des riches. L'Angleterre sera comme jadis, nourricière à nouveau d'un peuple vigoureux,

adroit et beau de *yeomen*, joyeuse de travaux, de danses et de chants, riche en moissons et vergers, en humbles toits paisibles autour des grands toits seigneuriaux qui protègent et des clochers qui sonnent pour la prière.

Ainsi tomberont les fers dont s'est chargée la vie. Elle aura cessé de gémir de tout ce qui la paralyse et la mutile aujourd'hui : inflexibles mécanismes de l'argent qui seuls construisent et gouvernent la société moderne, — dégradans mécanismes du travail qui vident l'homme de son essence humaine. Tout se pénétrera d'âme : la société, mue et organisée par l'amour charitable et l'impératif du devoir; le travail, spiritualisé de pensée et d'énergie. Alors s'attestera par son triomphe l'éternel principe que les Grecs appelaient Athéné, celui dont l'idéaliste perçoit d'une vision directe la présence au fond de la matière et d'où procède dans l'univers et dans l'homme tout ce qui est allégresse, musique, enthousiasme, amour, héroïsme, désir et création de beauté. Victoire, enfin, de la vie : victoire sur le serpent qui est la mort, de l'esprit laissé par Dieu en chaque chose pour l'ordre, l'harmonie et le développement du monde. « Et ce ne sera plus une moquerie, mais une prière, quand les hommes diront à ce Dieu : Que ton règne arrive; que ta volonté soit faite sur la terre comme aux cieux! »

VII

Telle est cette pensée (1) dont un Français a du mal à comprendre l'action profonde et prolongée sur tant d'âmes anglaises. Anti-libérale, anti-égalitaire, hostile à la grande industrie, niant le progrès moral et matériel accompli au cours du siècle, ennemie des idées de science et de démocratie, contraire par conséquent à toutes les tendances qui nous paraissent diriger l'Europe moderne, comment a-t-elle pu trouver le terrain où enfoncer ses racines et pousser au loin ses rejets? Comment, du fait de son excentricité, ne s'est-elle pas éliminée d'elle-même?

C'est qu'elle n'est aucunement excentrique en Angleterre. Hors sa théorie mystique de la beauté et ses idées sur le rôle social de l'art, Ruskin ne dit rien, que, dès 1830, vingt penseurs anglais n'aient dit avant lui. Protestation du sentiment et de la

(1) Voyez les trois articles précédens.

vie contre les formules et les chiffres des « hacheurs de logique, » misères et menaces du prolétariat nouveau, confusions et cruautés de la concurrence, crimes du « mammonisme, » culte idolâtre de la déesse du *Getting on*, remords social, apologie du principe d'autorité, réduction de toute réforme à la réforme morale des âmes, idéal aristocratique, héroïque et stoïque, devoirs de la vieille caste gouvernante, organisation du travail, capitaines d'industrie, regrets du passé patriarcal et rural, torysme romantique, socialisme réactionnaire, — tous ces thèmes, après Carlyle, le prodigieux et soucieux génie qui, le premier, comprend l'âge nouveau et porte en soi tous les problèmes de l'avenir, tous ces thèmes, Disraeli, Manners, Ashley, Kingsley, Dickens, Mrs Gaskell, Mrs Craik, bien d'autres, philosophes, romanciers, poètes, orateurs, les ont déjà fait entendre (1). Ils signifient la réaction propre du XIXe siècle anglais, imaginatif et mystique, contre le XVIIIe siècle raisonneur et matérialiste, qui, par les Bentham, les Jeffrey, les Brougham, les Sydney Smith, s'était prolongé en Angleterre jusqu'en 1830, — le réveil au moment où la nation entre en crise et commence un travail de métamorphose qui l'adaptera au milieu moderne, de toutes les puissances de rêve et d'émotion, du lyrique et visionnaire esprit qui s'était révélé déjà dans les véhémentes poésies profanes et religieuses de la Renaissance et de la Réforme.

Tout est anglais dans ces thèses ruskiniennes : le profond sentiment moral, l'enthousiasme puritain, nourri de Bible, la fervente intuition spiritualiste qui, par-dessous les formes matérielles, perçoit l'invisible, — la conception religieuse de la nature, de cette nature plus ardemment aimée et désirée depuis que l'homme, quittant les antiques travaux des champs, s'est enfermé dans des villes de briques, de fer et de fumée, pour un morne et fiévreux labeur industriel. Non moins anglais, le sens pratique de la vie et de ses conditions de santé, l'admiration de tout ce qui est équilibre, force joyeuse de l'âme et du corps, résistance à l'émoi des nerfs, discipline pour l'action en commun et le service social. Et de même, la faculté et le besoin de vénérer, le goût de l'ordre, la croyance à des hiérarchies nécessaires de caste, le culte du passé traditionnel, le respect de ces « vieilles grandes familles » où la culture ancienne d'une race trouve sa fleur su-

(1) Sur tout ce mouvement l'étude la plus complète est celle de M. Louis Cazamian : *le Roman social en Angleterre.*

prême, et dont les nobles demeures historiques, *the stately halls of England*, — parcs séculaires, bibliothèques vénérables, portraits d'ancêtres, et toute l'atmosphère ancienne qui flotte là, — semblent garder à la fois l'essence et le plus précieux acquis d'une civilisation. Voilà le profond dessous sentimental qui porte et pénètre toute la pensée ruskinienne. L'élément individuel y émerge d'un fond ethnique et national. D'avance elle s'accorde ainsi à beaucoup d'âmes anglaises, en sorte que, même révolutionnaire, hostile aux idées qui dirigent l'Angleterre au moment du siècle où elle se produit, elle est capable d'émouvoir ces âmes et d'y prolonger son lyrisme en résonances infinies.

La pensée de Ruskin n'est pas excentrique en Angleterre. Au milieu du XIXe siècle, c'est l'Angleterre qui est excentrique en Europe. Tandis que, pour les nations du continent, l'événement central de notre époque est un fait d'ordre politique : la Révolution française, — le grand événement moderne de l'Angleterre est d'ordre purement économique. C'est l'apparition de la grande industrie qui la transforme; il commande toute sa métamorphose. A quel point ce fait fut décisif et dominateur en Angleterre, à quel point la transformation fut profonde, nous avons du mal à l'imaginer. C'est qu'entre les modes anciens de la vie et ceux du présent, le contraste est moins fort, ou plutôt moins visible chez nous qu'en Angleterre. En France, dès le XVIIIe siècle, la vie politique et sociale se centralisant dans les bureaux et salons de Paris, la civilisation semblait déjà de type citadin (1), et pourtant aujourd'hui, sur cent Français, quarante ou cinquante sont encore des ruraux. Or, il y a cent vingt ans, la société anglaise, gouvernée par la *squirearchie* de ses campagnes était encore, au moins officiellement, de type agricole et patriarcal; c'est le manoir qui produisait le personnage régnant, celui dont l'autorité s'affirme par son prestige et dont s'occupe la littérature; — et cependant, dès 1830, la population ayant presque doublé, soixante-douze Anglais sur cent vivaient de commerce et d'industrie (2), et, quelques années plus tard, par le retrait des lois

(1) Voyez les voyages en France d'Arthur Young, sa surprise devant les raffinemens de la vie sociale dans les grandes villes, la civilisation avancée dont elles témoignent, et, d'autre part, la sauvagerie des campagnes. A la porte de Paris, il trouve le désert et ne s'explique pas ce contraste.

(2) H. Ward, *Reign of Queen Victoria.*

sur les blés, le peuple anglais renonçait à cultiver sa terre. En une génération, la verdure, les moissons, les cottages ont presque disparu de certains comtés. Pendant des dix et vingt lieues de suite, sur un sol charbonneux, excavé, bouleversé, semé de briques et de ferrailles, sous un couvercle de fumée, c'est la tristesse et la laideur des mornes bâtisses rectangulaires, le hérissement des cheminées d'usines, les lignes infinies de petits logis noirs dont la continuité monotone s'évanouit au loin dans une vapeur de plomb. De Birmingham à Liverpool, quand on voyage par l'express de nuit, pendant plusieurs heures on croit traverser un cercle de l'enfer : de tous côtés par groupes énormes et symétriques, des flammes de hauts fourneaux rougeoient et s'agrandissent spectralement dans le brouillard. Impressions analogues quand, de la mer, on remonte la Clyde, la Mersey, l'Humber, la Tamise. Voilà le grand paysage industriel où règne seule l'œuvre énorme et sombre dont l'homme s'est accablé, un monde de silhouettes monstrueuses et rigides, demi-fondues dans l'espace terne, — docks, magasins, cloches à gaz, carcasses de fer des bateaux sur leurs chantiers, tuyaux fumans, grues géantes suspendues dans un geste étrange, rien ne subsistant de la nature que de la brume, de la vase, un soleil malade et sans rayons, dont le reflet, couleur de sang ou de cuivre, traîne sur une eau d'égout.

Dans une si rapide métamorphose d'un peuple, dans un si brusque changement de ses conditions de vie, les équilibres sont rompus, et l'on peut douter si des confusions présentes sortiront de nouveaux équilibres. Tout est fièvre, d'abord, langueur, sourde anxiété : rien d'étonnant si tant d'âmes pensantes, qui n'ont pas eu le temps de s'adapter aux nouvelles conditions de vie, regrettent de toute la force des instincts héréditaires le vieux monde qui fut celui de tous les ancêtres, les harmonies séculaires et tranquilles qu'elles ont aimées dans l'enfance et qu'elles ont vues si rapidement disparaître pour toujours. De cette nostalgie l'Angleterre souffre encore. Le vieux village, — toits de chaume et fenêtres fleuries, — le calme clocher qui veille sur le jardin du cimetière, ses notes lentes qui tombent une à une, en gouttes engourdies, sur le silence de la campagne, le petit peuple assemblé, famille pacifique, pour le service anglican, le clergyman et le squire que l'on salue, le rude fermier rougeaud qui monte à cheval, boit de l'ale et fume sa « pipe de marguil-

lier, » le simple laboureur à figure de pleine lune, qui peut une heure durant, « avec l'immobilité d'une mare, » regarder une vache, les vieilles grand'mères qui savent les légendes du pays, les jeux rustiques, feux de la Saint-Jean, danses de la Noël au manoir: tout cela est resté populaire et, pour les gens de la ville, sujet d'un rêve entretenu par un art et une littérature qui vont des romans de Dickens, d'Eliot et de Hardy jusqu'aux *nursery rhymes*, depuis les tableaux de maîtres jusqu'aux cartes de Noël. Être *squire* résidant dans tel village, tout au moins y aller passer le samedi et le dimanche, s'y retirer plus tard, être né près des bois et des champs, en garder un profond et merveilleux souvenir d'enfance, pouvoir préparer à ses enfans de tels souvenirs, tout cela fait encore en Angleterre partie de l'idée du bonheur. La ville est triste et laide : on y habite par nécessité; c'est une grande usine, un immense *business building*, pour le travail et les affaires. Les affaires faites, on veut vivre, et nulle vie ne paraît heureuse et digne que dans la paix, les jeux et la beauté de la campagne. C'est pourquoi tout grand industriel anglais peut comprendre la prédication de Ruskin. Sa propre usine ne fume contre le ciel que pour lui gagner un manoir sous un ciel sans fumée.

Plus ardemment sensibles à cette prédication seront ceux-là qui n'ont rien à rêver ni espérer, tous ces scribes et commis chargés de famille et condamnés jusqu'à la mort à leurs bureaux et leurs paperasses. Pour un Mark Rutherford (1) élevé aux champs, et qui, de dix heures du matin à six heures du soir, copie des comptes et des lettres dans un sous-sol de Londres, la sagesse acquise, après des années de désespérance, c'est la résignation. Toute nostalgie de la campagne est hostile à cette sagesse. De parti pris, il ne lit plus les poètes de la nature. Wordsworth lui ferait mal. « Je ne puis m'empêcher de dire que la poésie d'aujourd'hui est malfaisante d'une façon que savent bien les êtres sensitifs qui sont condamnés à vivre toute leur existence dans les grandes cités. Cette littérature nous enseigne que l'humanité véritable, la foi en Dieu, ne sont possibles qu'au milieu des montagnes ou devant l'Océan. Les longs poèmes qui n'ont pour sujets que les paysages et l'amour passionné du paysage, peuvent être utiles s'ils inspirent aux hommes la volonté de

(1) *The Autobiography of Mark Rutherford.*

garder la pureté de l'air, de la terre et des eaux. Mais mon expérience d'habitant de Londres m'affirme qu'ils dépriment; je conseillerais à tous ceux dont la position ressemble à la mienne de les éviter. » Mais cette sensibilité anglaise à la nature s'exalte de ses privations. Même à Londres, certains aspects des choses, « les étoiles, une nuit dans Oxford-Street, un coucher de soleil en été sur la Tamise, un matin dans Piccadilly, » à l'heure, sans doute, où les hommes dorment encore, quand la rue est vide et que Saint-James Park fume de rosée dans la jeune lumière : voilà les visions qui, par delà l'opprimante monotonie d'un travail inévitable et détesté, par delà l'affreuse laideur des réalités immédiates et quotidiennes, subitement lui ouvrent le divin.

Il faut lire toute cette autobiographie de Rutherford pour comprendre contre quelle espèce de mal a lutté Ruskin, de quels nécessaires élémens de vie l'âme anglaise avait mortellement faim au plus critique moment du grand développement industriel. A la fin du livre, il est copiste dans un sous-sol où dix autres employés travaillent, courbés sous la surveillance d'un patron sans âme qui les paie au plus bas prix possible, et dont chaque parole, toujours de colère et de mépris, est le coup de fouet du cocher qui veut faire rendre davantage à ses chevaux. Rutherford est marié ; au bout de chaque semaine, il lui faut les trente shillings qui le sauvent, lui et les siens, de la mendicité dans l'énorme ville impitoyable. Voilà ce qu'il se répète tout bas, en se mordant les lèvres, pour étouffer sa révolte chaque fois qu'une parole trop insultante du maître le fait sursauter. Quel sort que le sien ! Onze heures par jour, — il habite une lointaine *suburb*, — il est hors de chez lui. Il se dit que sa vie n'est faite que des intervalles brefs qui rompent sa triste corvée, et de ces intervalles il ne jouit pas, car il en passe le temps à méditer leur brièveté. « Nul travail plus inhumain, plus vide de tout intérêt que le mien. Toute la journée j'écrivais, mais nulle faculté de l'esprit n'entrait en jeu dans cette écriture. Il faut avoir fait un métier de ce genre-là pour imaginer les habitudes, les manies, les rêves, les maladies de l'esprit qu'il engendre. Il y avait une horloge à cent mètres de ma fenêtre qui sonnait l'heure, la demie et le quart. Comme je la guettais, cette horloge ! L'espoir et la vie me quittaient ou me revenaient suivant la position de l'aiguille sur le cadran. De dix heures à midi, tout m'était ombre et désolation. Vers midi et demie, je commençais à voir venir mon moment de

répit ; quelque lumière renaissait en moi. Après le dîner, rien à faire qu'à patienter résolument jusqu'à cinq heures. Alors je commençais à voir, par delà toute la distance qui m'en séparait encore, le terme de ma journée. » C'est le jour au bout d'un tunnel, jour d'un instant, après quoi l'obscurité ne cesse pas de se refaire. De toutes ces heures mortes, le malheureux paie les quelques minutes de vie qu'il trouve le soir, entre le souper et le sommeil, dans son petit logis d'un populaire faubourg, auprès de sa femme et de ses livres. Comme il est jaloux de ces minutes-là ! Quel soin il prend, au bureau, de se borner rigoureusement et silencieusement à sa tâche abominée, de ne rien révéler de lui-même, pour que la coupure soit absolue entre toutes ses heures serviles et son heure de liberté ! Remarquez qu'il a cessé de se plaindre. Au commencement, Londres, son immensité, l'indifférence des multitudes mouvantes où l'individu se sent plus seul et plus ignoré qu'au milieu de la mer, sa fumée spectrale, les paysages de faubourgs, les usines, les terrains vagues, les mornes rangs de maisons identiques, le dédale des rues, la confusion, la nuit, de leurs lignes entre-croisées de réverbères, la rouge lueur de la ville qui monte au loin dans l'espace comme une aube surnaturelle, tout cela le jetait dans de brusques déroutes inexpliquées de mélancolie. Puis vinrent des crises de terreur, terreur spéciale à Londres et qu'a décrite Kipling, celle de l'homme sensitif et pauvre qui brusquement craint de manquer de pain et de sombrer là, dans des bas-fonds plus noirs et plus désespérés qu'ailleurs. « Si je tombais malade ? si mon patron me renvoyait tout d'un coup ? — qu'est-ce que je deviendrais ? Cette pensée me tenait éveillé nuit sur nuit, quand l'hypocondrie me déprimait. » Mais peu à peu il apprend la leçon bénie qu'enseigne le chagrin familier, à savoir que « le pire de son épouvante est imagination. La vraie tête de Gorgone apparaît rarement. La vie pour tous est une planche étroite sur un abîme : à chaque pas, on risque la catastrophe, mais au bout d'un certain temps, on ne pense plus aux risques, et l'on cesse de regarder en bas. » L'homme arrive à l'oubli et à la résignation. Aussi bien il finit par s'accoutumer à sa tâche inévitable, au *hard labour* quotidien, sans lequel il ne reçoit pas de quoi manger. « A force de s'y poser, le pied finit par user la pointe du silex qui le blessait jadis : du moins un cal miséricordieux finit par empêcher de la sentir. »

Mais sous la surface placide de cette triste sagesse quelles puissances refoulées d'amour et de sensibilité se concentrent! Ce pauvre homme, sans foi ni espérance, et qui ne met plus son effort qu'à silencieusement subir et supporter, comme il écouterait, s'il pouvait l'entendre, l'évangile du prophète anglais de la nature et de la vie! « Celui-là seul est capable de comprendre les puissances de l'amour qui est un inférieur et un demi-serf. Qu'il rentre chez lui après avoir souffert ce qui est pire que la haine: le mépris d'un chef qui se permet d'être méprisant parce qu'il peut remplacer son esclave à la minute. Vingt fois son tyran lui a fait comprendre qu'il appartient à la vaste foule de ces gens qui, à Londres, ne comptent pas et sont presque inutiles, en sorte que c'est une charité de leur offrir du travail. Il sait que rien en lui n'est d'une valeur quelconque à qui que ce soit, mais il comprend la divine efficacité de l'amour de la femme qui est sienne. La miséricorde de Dieu en soit à jamais bénie! Bien souvent, en y pensant, j'ai senti mon cœur se gonfler d'une ardeur irrésistible. » A celui dont la vie est sans but et sans raison, à ce misérable dont la société se détourne parce qu'elle ne connaît plus qu'une devise: chacun pour soi, et qu'un principe: la concurrence libre, c'est-à-dire la survivance des forts et l'élimination des faibles, à celui-là qui a désespéré dans sa solitude, un tel amour est une révélation de Dieu, la seule qu'il ait jamais connue, un mystérieux rayon qui perce le jour de cave où il languit, pour lui apprendre qu'un merveilleux au-delà de lumière enveloppe les murs de sa prison. Mais ce rayon vacille comme pour s'éteindre. La femme de Rutherford est tombée malade, et il désespère de la sauver. Quelle angoisse de l'homme qui a connu l'absolue solitude au cœur des foules affairées! « J'étais comme, dans une contrée de glaces, un naufragé sans compagnon, et dont l'existence dépend de la suprême étincelle du feu qu'il essaye de ranimer, et qui brille encore, seule dans une poignée de cendres. Oh, ces jours-là qui s'allongeaient en semaines! — jours où rien n'était plus que mon désir unique, intense, obsédant, de sa guérison, — jours que remplissait l'idée de la totale nuit, du désespoir qui m'attendaient si *elle* ne guérissait pas! J'essayai d'obtenir de mon patron quelques jours de liberté. On me répondit qu'on ne pouvait pas m'empêcher de m'en aller, mais qu'il n'était pas d'usage de laisser un commis s'absenter simplement parce que sa femme était malade. Il ajouta

qu'une femme est un luxe, et qu'il n'aurait pas pensé que je pouvais me l'offrir (1). »

Un dimanche, à la fin de sa vie, quand il s'inquiète moins de l'avenir, Rutherford se décide à profiter d'un train de plaisir pour revoir quelque chose de cette nature dont il s'est efforcé de perdre l'idée. Quel étrange et profond émoi de tout l'être! Comme l'invincible faculté de rêve qu'il a si longtemps comprimée jaillit et se déploie d'un seul coup! Avec une intuition de grand poète anglais, ce pauvre scribe en chapeau rond perçoit mieux encore que la beauté sensuelle des choses: l'âme secrète et profonde qui fait la vie et l'unité d'un paysage. « Nous arrivâmes à Hastings vers onze heures, et nous allâmes en flânant jusqu'à Bexhill. Plaisir exquis! Seul le citadin emprisonné, l'habitant de Londres peut dire la joie de fouler le sable pur de la mer. Ne plus voir l'ordure et les déchets qui traînent dans une rue de faubourg, les briques, les haies souillées et rompues, les affiches déchirées, l'herbe fatiguée et jaunie des champs où l'entrepreneur a déjà mis sa marque; marcher sur un rivage où souffle un vent qui n'est pas chargé de suie; au lieu d'un suaire obscur et terne de fumée contempler des lointains si lucides que des vaisseaux situés au-dessous de l'horizon y dessinent leurs mâts : tout cela nous fut une félicité parfaite. Peut-être pas une félicité très poétique, mais c'est un fait que, de tout ce que nous étions venus voir, rien ne nous touchait plus que la pureté, la simple propreté de la mer et de l'air. Nous fûmes heureux. C'est à la campagne seulement qu'il est possible de voir le matin devenir le milieu du jour, l'après-midi se changer en soir, une journée s'espacer dans toute sa longueur. Nous avions apporté notre repas; nous pûmes rester assis sur le sable à l'ombre de la falaise. De blancs cumulus reposaient à l'horizon, sans bouger ni changer, tout éblouissans et cernés par en haut de soleil. L'étendue opaline des eaux semblait une glace, sauf une sorte de respiration infiniment faible qui venait mourir à nos pieds en ondes imperceptibles. Telle était la placidité du vaste Océan que les vaguelettes qui caressaient la plage étaient pures et riantes autant que l'eau du large et des profondeurs. Vers une heure, à la distance d'un mille environ, une longue file de marsouins se montra, qui pendant quelque temps se poursui-

(1) *Mark Rutherford's Deliverance.*

virent en courbes gracieuses pour disparaître du côté de Fairlight. Quelques bateaux de pêche, juste en face de nous, étaient immobilisés par le calme. Leurs ombres dormaient ou plutôt somnolaient sur la mer, un très léger frisson montrant seul que leur sommeil n'était pas absolu, ou du moins que c'était un sommeil traversé de rêves. L'intensité de la lumière avivait les contours de chaque rocher, de chaque galet, d'une façon étrange pour nous autres citadins. A Londres nous connaissons la chaleur du soleil; nous ignorons sa lumière. Cela était parfait, parfait dans sa beauté, parfait parce que, depuis le soleil au fond du ciel, jusqu'à la mouche luisante, aux ailes de métal sur le rocher chauffé, tout s'harmonisait, tout respirait une seule âme. L'enfant jouait à côté de nous. Ellen et moi ne bougions pas, ne faisions rien; nous ne désirions rien, nous n'avions rien à faire, rien de spécial à voir. Londres était oubliée. Elle était là-bas, derrière nous dans le Nord-Ouest, et la falaise où nous étions adossés nous en masquait jusqu'à l'idée. Nul souvenir de la veille, nulle pensée du lendemain. Le présent nous suffisait et nous prenait tout entiers... »

Quelques semaines plus tard, ajoute l'éditeur de l'autobiographie, Rutherford était mort et enterré. Il souffrait sans qu'on s'en doutât d'une maladie de cœur. Un jour que le chef qu'il nous a décrit, lui parlait plus violemment que de coutume, Mark, suivant son habitude, garda le silence; mais visiblement son émotion était grande. « Son tyran quitta la chambre, et quelques minutes après, on vit Mark blêmir et tomber en avant sur son pupitre. C'était fini. Son corps fut porté à l'hôpital, et de là chez lui. Le lendemain matin une enveloppe fermée, contenant son salaire jusqu'au jour de sa mort, fut remise à sa veuve, sans un mot de ses chefs, sauf une demande de reçu. Vers midi sa vareuse de travail et un livre qu'il avait laissé dans son pupitre arrivèrent en port dû, enveloppés dans du papier brun. »

Cette vie et cette mort nous montrent le type de tout ce que Ruskin a combattu. Rutherford meurt d'une longue asphyxie morale : dans le monde où il a vécu les fibres vivantes ont été coupées qui unissaient l'homme à l'homme et l'homme à la nature. Chez un Rutherford, la faculté de comprendre et de sentir, par suite de souffrir, est d'espèce supérieure. Chez le vulgaire, rien de conscient ni d'aigu; le trouble, la nostalgie

profonde de tous les anciens modes de vie restent vagues. Mais le mal se manifeste pourtant. C'est la tristesse atone, les moutonnières routines, l'indifférence et parfois l'hostilité à toute joie et à toute beauté de la petite *middle class*, cantonnée dans les rues indiscernables des faubourgs, absorbée à la fois par le souci des shillings et des pence et par le rêve religieux de secte où elle cherche un alibi à ses mornes réalités, un excitant, et ne trouve qu'un déprimant: menaces de l'enfer, exhortations à la vie sans plaisir, la secte étant presque toujours teintée de calvinisme. Chez la plèbe, dans les *slums*, c'est surtout la dégénérescence visible, l'impuissance à s'aider soi-même, la stagnation dans l'alcoolisme et l'aboulie. Au cœur de ce monde, ainsi glacé, vicié, qui se déforme, les idéalistes ont voulu ressusciter les énergies spirituelles, cette volonté d'ordre et de vie dont Ruskin a senti, comme Schopenhauer, l'action jusque dans le règne inorganique, jusque dans la molécule du cristal, et qui, chez l'homme, se traduit en amour, enthousiasme, sacrifice, art et religion. Par leurs analyses qui procèdent de la pure raison raisonnante, les sensualistes et les utilitaires logiciens du XVIIIe siècle n'avaient aperçu dans l'âme et la société que du mécanisme : appliquant leurs théories, ils réduisaient l'âme et la société à des mécanismes, et c'est pourquoi l'âme et la société languissaient. Par leurs intuitions les grands mystiques anglais du XIXe siècle entrevoient les principes d'une énergétique morale et sociale, les puissances et les lois qui assemblent dans une âme les élémens, dans une société les individus, et les animent d'un même mouvement pour les intégrer en une vie totale.

VIII

Leur prédication fut-elle efficace? Leurs idées ont-elles agi comme des forces? La vie d'un peuple est chose trop vaste et complexe pour qu'on puisse toujours y distinguer les causes des effets : généralement, comme en tout processus vivant, les effets y reproduisent ou entretiennent leurs causes. Si grand qu'il soit, nul individu n'impose à un peuple ses idées. On a vu à quels anciens et profonds instincts de l'âme anglaise correspondent celles d'un Ruskin. Il n'a rien déterminé; mais sur le courant général qui le porte, il est, précédé par Carlyle, le flot le plus

magnifique et le plus haut, celui dont la véhémence et la décision, en même temps qu'elles influencent les autres flots, montrent le mieux la force, la profondeur, et la tendance du courant.

Une chose est sûre, c'est que l'Angleterre a marché dans le sens désiré par Ruskin. Non seulement on a vu s'affirmer de plus en plus, par mille œuvres privées et par une active législation interventionniste, dans l'individu le souci du groupe, et dans le groupe le souci de l'individu, non seulement le sentiment de l'obligation sociale s'est étendu et fortifié, mais on peut dire que l'Angleterre s'est enrichie de la seule richesse que reconnaissait le maître, et qu'elle a gagné en *quantité de vie*. Du moins le ton (*tonus*) de la vie s'y est singulièrement relevé. Il est sûr qu'il y a cinquante ans l'âme anglaise apparaissait aux observateurs venus du continent, morose, voilée des brumes qu'elle reflète, éprise de la solitude à laquelle aspirent toutes les mélancolies, bornée à des horizons de sectes, contrainte à des attitudes de *cant*, raidie dans la poursuite de l'argent, dans l'effort, les servitudes et les routines du plus monotone travail de fabrique et de bureau, maintenue dans sa tristesse par la laideur noire du décor industriel et le paupérisme chronique des foules. Cette impression des étrangers, l'idée que les Anglais se font d'eux-mêmes, à cette époque, la vérifie. Se comparant aux Français (*our lively neighbour the Gaul*), ils se jugent ternes, mélancoliques, insociables. Pour Matthew Arnold, l'Angleterre a besoin de se détendre, de s'humaniser, de se libérer un peu de l'obstiné labeur matériel où elle s'ankylose, afin de se civiliser spirituellement. Il lui présente un idéal qui ressemble à celui de Ruskin : plus de douceur (1), plus de lumière, plus de vie, plus de sympathie, c'est-à-dire plus de loisir, de bonheur et de beauté. Qu'elle cesse de vivre au jour le jour, dans une confusion de croyances et d'œuvres antagonistes et particulières qui ne dépassent jamais le point de vue égoïste et borné de la secte, de la corporation et de l'individu ! Qu'elle répudie sa foi aux vertus du hasard (2), ses anarchies de laisser faire, son désordre individualiste, pour s'organiser suivant des idées générales, nationales, humaines, en prenant conscience de sa personne collective dont l'expression visible est l'État !

Certes aujourd'hui l'idée de l'État est bien plus familière aux

(1) *Sweetness.*
(2) Ce que les Anglais appellent *the happy-go-lucky system.*

Anglais qu'il y a cinquante ans. La relation de l'individu à l'État s'est modifiée au profit de celui-ci : bien plus qu'autrefois, il contrôle, limite, agit. Par ses inspecteurs, ses commissaires, il entre à présent dans les écoles, les ateliers, l'usine, les magasins, les banques. Les bousculades de la concurrence ne sont plus tout à fait libres ; ses plus choquantes cruautés sont réprimées. Avec plus de décision encore, les villes, invoquant l'intérêt public, empiètent sur les domaines réservés jusque-là aux initiatives privées, et se posent, par des entreprises qu'on a pu qualifier de socialistes, en communautés véritables, en petites républiques, en *cités* au sens ruskinien du mot. Elles n'étaient que nombre, agglomération anonyme et confuse : par les tentatives d'une architecture municipale qui renaît, par leurs hôtels de ville et leurs musées, tente de se produire aux yeux leur vie nouvelle, à la fois personnelle et collective, le nouvel esprit public qui anime et associe leurs citoyens. Ainsi, local ou national, partout le groupe semble chercher sa forme organique, personnelle et son unité, et le progrès se fait dans le sens indiqué par Ruskin.

Aussi clairement que par les institutions politiques et la législation, la même tendance à la cohésion s'atteste par l'uniformité croissante des modes de vie, de pensée et de sentiment. L'Anglais, que les observateurs psychologues, confirmant et précisant le jugement sommaire des peuples, définissaient autrefois par son excentricité d'individu, se révèle aujourd'hui étrangement grégaire et sociable. Par-dessus les barrières des castes, des métiers, des provinces, par-dessus les murailles bien autrement farouches des sectes où l'on s'enfermait obstinément pour condamner à l'enfer tous ceux qui restaient au dehors, et refuser de rien connaître du dehors, quelques idées simples et contagieuses se propagent, imposant à des millions d'hommes mêmes rêves, mêmes gestes, mêmes physionomies, mêmes façons de comprendre et de désirer la vie. C'est là d'ailleurs un trait général à tout le milieu moderne. Par la vitesse, à présent instantanée, des communications, chaque mouvement de pensée qui naît au centre d'une nation la traverse aussitôt, la soumettant tout entière aux mêmes modes, aux mêmes types, aux mêmes prestiges.

Considérons la plus importante de ces idées dont le champ d'activité est un peuple : celle du bien, de la perfection humaine,

l'idéal que l'individu, tout appliqué à ses fins égoïstes, ou bien opprimé par ses nécessités immédiates, ne tente guère de réaliser par lui-même, mais que la communauté organisée pour l'action commune, l'État, se charge de plus en plus de poursuivre pour tous. En Angleterre cet idéal est nettement aujourd'hui celui qu'a défini Ruskin, et dont la formule, devenue courante, reparaît tous les jours dans les discours publics et les journaux : augmenter la richesse essentielle de la nation, c'est-à-dire sa *quantité de vie*, faire la créature saine, belle et joyeuse, *constituer* les âmes par les disciplines morales, sociales et professionnelles, les dresser au travail, à l'effort cordial et complet, chacune à sa place dans le groupe et bien adaptée à sa fonction, calme et stable, forte de tout ce qui assemble, encadre et soutient. Diminuer partout le déchet humain, le poids mort de la société, régénérer et discipliner la basse plèbe aboulique et anarchique de la grande ville, mener la guerre contre le vice et la misère, contre toutes les influences qui font les déprimés, les irritables, les solitaires, les révoltés, voilà, suivant une conception actuellement courante en Angleterre, l'objet final de toute activité politique, le bien général reconnu par tous les partis, par toutes les Églises, qui, de plus en plus, travaillent ensemble à ces fins civiques et pratiques, leur subordonnant la théologie de leurs anciennes dissidences (1). Sur le progrès accompli dans cette direction la littérature nous renseigne. Comparez les personnages de Dickens et de Kipling. Rappelez-vous les manies, les tics, les sensibilités excessives et douloureuses, l'ardeur de rêve, les hypocondries et les souffrances, la misère et souvent la solitude de ceux-là, — puis voyez la vitalité joyeuse et magnifique de ceux-ci, leur vigueur, leur optimisme, leur calme intellectuel et nerveux, leur humeur sociable, leur aptitude à vivre et agir en commun, à commander ou obéir, à se soumettre aux consignes et coutumes de leur caste ou de leur métier, à se réduire exactement, à force d'adaptation juste, aux types de castes ou de métiers, à être un gentleman pareil à tous les autres gentlemen, un officier ou *civil servant* de l'Inde pareil à tous les autres offi-

(1) Au mois de juin dernier avait lieu à Londres un congrès *pananglican* auquel la plupart des églises dissidentes adressèrent des messages de félicitations. On y discuta surtout des questions de morale sociale, criminalité, alcoolisme, baisse du taux de natalité, paupérisme, etc. Le premier ministre du Cabinet radical actuel assista et parla à un banquet d'évêques députés à ce congrès.

ciers et *civil servants* de l'Inde, un soldat ou un marin pareil à tous les autres soldats et marins, — tous dédaigneux de l'excentricité, de la mélancolie, de l'émotion manifestée, de la parole ou du geste nerveux, tous respectueux d'eux-mêmes et de leur profession, et par leur belle tenue manifestant leur énergie et leur contentement intérieurs : quel témoignage du nouvel idéal de force et d'équilibre, et de sa puissance de prestige! Évidemment l'art ne nous présente qu'une transposition du réel; les personnages de Dickens ne sont pas toute l'humanité anglaise de 1845, ni ceux de Kipling toute celle de 1895. Mais de telles différences correspondent à des changemens réels. Ils nous sont un indice et, tout au moins, un symbole.

Il y a certainement moins de tristesse en Angleterre aujourd'hui qu'il y a cinquante ans. Le « vouloir vivre » y est plus fort; l'homme y connaît plus d'espoirs et de joies, et cela pour des raisons dont quelques-unes seulement sont de l'ordre rêvé par Ruskin. C'est la législation interventionniste qui soustrait le travailleur aux plus durs automatismes de l'offre et de la demande, et le protège contre lui-même en l'empêchant de signer des contrats où il aliène trop de sa personne. C'est la lutte de l'État, des municipalités, des Églises, des sociétés privées contre le paupérisme, l'alcoolisme et l'ignorance. C'est l'augmentation des salaires, la diminution des heures de travail, tant de réformes dues, bien moins à des menaces populaires, à des grèves et des pressions de syndicats, qu'au sentiment croissant chez tous de leur solidarité civique et, chez les dirigeans, de ce devoir et de cette responsabilité que leur a si fortement répétés Ruskin.

De tout ce progrès moral et social la vie humaine a bénéficié. Mais d'autres efforts plus spécialement anglais traduisent d'une façon plus directe la volonté de la réjouir, de l'embellir et de la tonifier. A l'homme confiné tant d'heures par jour dans une fabrique et un bureau, à l'enfant surtout, — car c'est de la race que l'on se préoccupe, — on tâche à rendre un peu de cette nature où Ruskin a vu la source élémentaire de la vie. Grands parcs, réservoirs d'air pur, plus nombreux chaque année dans les villes populeuses; vastes pelouses pour les jeux athlétiques, systématiques, « éducateurs, » qui sont aujourd'hui, grâce à tant de sociétés de cricket et de football, ceux de l'ouvrier, du petit commis, du *clerk*, du peuple, et non plus seulement, comme il y a quarante ans, des fils de *gentlemen;* — « cités-jardins » où l'on

veut transporter l'usine et poser, dans les roses et le chèvrefeuille, de clairs cottages d'artisans; écoles primaires des grandes villes, où l'on s'efforce, par des images et des fleurs, par des promenades à la campagne, aux jours de congé, par des excursions de vacances, des baignades en été dans les rivières des grands parcs (1), de rendre à l'enfant quelque chose des paradis perdus, — où tout son être, et non plus seulement son cerveau, trouve sa nourriture, l'objet propre de l'éducation nouvelle étant surtout, en luttant contre les dégénérescences, en surveillant les nerfs, le corps et toute la vitalité de la petite créature, en adaptant l'enseignement à ses instincts de jeu et de mouvement, de préserver, fortifier, entraîner les jeunes énergies qui seront un jour l'énergie de la nation. Ajoutez les *settlements*, les « maisons du peuple » à la ville, les *assembly rooms* et clubs de village à la campagne, où les pauvres gens viennent, non se troubler et s'exciter la cervelle à d'ambitieux et incohérens programmes de conférences philosophiques, mais dans un décor net et plaisant, avec des livres, des journaux, des jeux, du thé, parfois un peu de théâtre, des lectures à haute voix de romanciers et de poètes, apprendre ce qu'ils ignoraient hier dans la sombre monotonie de leur misère et de leur solitude : un peu de vie fraternelle, quelque volonté de bien-être et de bonheur.

Dans toutes ces tentatives remarquez la foi dans le rôle éducateur et vivificateur de la beauté. Là, surtout, l'influence de Ruskin s'atteste, indépendante de toutes les autres. Non qu'il ait prêché, en esthète, le culte de la beauté (2); jamais il ne l'a présentée comme l'absolu auquel il faut subordonner la vie. Lui-même l'a répété : « Le seul art essentiel est celui qui pose sur la joue de l'homme le rose de l'innocence et de la santé. » C'est la beauté qu'il subordonne à la vie, — pour la réconforter, cette vie, pour l'animer des pures énergies, des divines volontés dont toute perfection d'apparence est, à ses yeux, le signe. Nul doute qu'un effort en ce sens ne soit visible en Angleterre. Effort parfois voulu et réfléchi, et qui fait alors partie de la lutte organisée contre toutes les tristesses sociales, bien plus souvent inconscient,

(1) En juin et juillet, à Londres, vers cinq heures, on peut voir les bords de la Serpentine, à Hyde Park, couverts d'enfans nus que les maîtres des écoles primaires mènent se baigner là.

(2) « ... The Renaissance which was the worship of the god of Pride and *Beauty*. » (*Crown of Wild Olive*, § 68.) Ceci pour condamner la Renaissance dont on sait ce que pensait Ruskin.

spontané, parallèle à l'universelle tendance vers le bonheur, et la manifestant. Au total, quelle différence entre les impressions d'un Français en Angleterre il y a quarante ans, et celles qu'il y trouve aujourd'hui! Spleen, ennui, laideur, ces trois mots suffisaient à son jugement. Certes les bas quartiers pauvres des grandes villes anglaises ne sont pas devenus réjouissans : la pauvreté ne l'est jamais; mais leurs légendaires aspects, la fange, la corruption, les affreux dessous d'abîme dont on nous parlait jadis ont disparu. L'étranger qui les visite, en quête de l'horrible et de l'inconnu, y est désappointé. Au lieu des taudis, des puanteurs, du grouillement, des corruptions étalées, il trouve de nettes et larges avenues que les tramways sillonnent, et, çà et là, dans ce qui n'était jadis qu'agglomération sordide et monotone, étendue inorganique de misère, des églises, des chapelles, des hôpitaux, des écoles, des salles de réunion publique, vingt édifices signalant les entreprises privées de bienfaisance, de groupement et de relèvement, un effort général pour sauver les corps et les âmes, une active vie civique. Mais ce sont là les bas faubourgs où la vie reste au-dessous de l'étiage moyen. Voyez la ville véritable, ses architectures et ses perspectives nouvelles, voyez ses foules, leur décision et rapidité de mouvement, leur pas élastique et joyeux, l'aspect tonique des visages, les toilettes féminines aux tons de fleurs, certaines harmonies et recherches de couleur qui étonnent après la description des violences et des crudités anciennes, — voyez le charmant et délicat décor intérieur de tant de maisons, les récréations raffinées à la campagne, les admirables et savans jardins, les vifs essaims de yoles sur la rivière, aux régions de son cours où le paysage est parfait, — tous les jeux, tous les salubres plaisirs, et concluez à une vitalité qui monte et se manifeste comme toujours par le sens, le désir et la poursuite de la beauté. Ce n'est pas le premier exemple que l'humanité anglaise nous donne d'un tel changement de son caractère. Après l'expansive et splendide Angleterre de la Renaissance, l'Angleterre farouche, rigide et concentrée des puritains, — après l'Angleterre rassise, sensuelle et satisfaite de l'âge suivant, l'Angleterre imaginative, douloureuse, évangélique et mystique du siècle dernier. A celle-ci succède celle que nous voyons apparaître, optimiste et active, éprise d'énergie utile et organisée, d'hygiène et de bonheur. Telles sont les variations d'un peuple, jamais définitives, analogues à celles

d'un individu qui, suivant son état de maladie ou de santé, ses difficultés, ses crises, ses réussites anciennes ou récentes, ses circonstances, parmi lesquelles comptent les idées générales ambiantes, tantôt s'attriste, se raidit et se replie sur soi, tantôt se sensibilise, s'attendrit et s'exalte, tantôt s'épanouit dans l'action, l'espoir et la joie communicatives. Variations de tous degrés, le plus souvent éphémères et superficielles, et qui laissent intact le fonds individuel ou ethnique, mais qui peuvent aller jusqu'à la modification profonde de la personnalité.

D'une façon générale on peut dire que la tristesse et l'inquiétude anglaises au XIXe siècle signifiaient la rupture d'équilibres anciens, le désarroi d'un peuple moralement inadapté à ses nouveaux modes et conditions nécessaires d'existence, en sorte que la santé et l'optimisme renaissans annoncent la réussite graduelle du long effort par lequel il a cherché son ordre politique et social, sa morale, les formules de vie qui peuvent l'ajuster à son nouveau milieu. De cet effort on a vu la portion à laquelle a collaboré Ruskin, et, dans cette portion même, ce qu'il a inventé, dirigé, ce qui ne procède que de son génie. Mais il s'en faut que tout ce travail se soit accompli suivant les idées et le plan de Ruskin. Telles tendances qu'il n'a cessé de combattre y ont contribué. Si prudemment que l'Angleterre ait ménagé les étapes de sa révolution politique, elle l'a menée presque jusqu'au terme, aboutissant, de fait, au suffrage universel, à l'encontre de toutes les idées de cet « illibéral, » de ce Tory socialiste qui ne concevait de gouvernement que pour le peuple, mais n'imaginait que compétitions d'égoïsmes, anarchie, folie et hasard dans le gouvernement par le peuple. Autoritaire et puritain, tout son être construit, dès le première enfance, sur les formules hébraïques et chrétiennes qui furent ses assises permanentes, il n'a cessé, même quand la portion intellectuelle de sa croyance a vacillé pour un temps, de proclamer les commandemens bibliques et les fortes disciplines religieuses. Elles seules lui semblaient pouvoir constituer à demeure une âme et un peuple, leur communiquer les énergies de vouloir, d'ordre et de résistance dont le sentiment est la joie. Or une des raisons du relèvement de la vie anglaise vers la joie, c'est une détente et non pas une tension plus grande des contraintes religieuses. Certes, comparée aux autres pays d'Europe, l'Angleterre reste chrétienne et puritaine, mais les sectes y sont de moins en moins sectaires; elles

s'unissent en un commun souci de morale et de morale sociale, où s'effacent leurs anciennes dissidences dogmatiques. Si l'on songe à ce qu'était au milieu du siècle dans la petite bourgeoisie la peur du diable, la méfiance à l'égard de toute beauté comme de tout plaisir, l'ombre calviniste appesantie sur les âmes, toutes les consignes et toutes les défenses religieuses, et si l'on considère la vie anglaise d'aujourd'hui, le goût croissant pour les jeux, les voyages, le théâtre et les excitations de société, le besoin général d'agrément et de vacances, la tendance à prendre le dimanche « à la façon continentale, » il semble bien que l'Angleterre est en train de se libérer plus que ne l'eût approuvé l'impérieux génie que le mot de liberté faisait rire.

Un peuple et son milieu qui change finissent par s'accorder. Dans le fait essentiel des cent cinquante dernières années en Angleterre, — le développement prodigieux par la science des grandes industries mécaniques, — Ruskin a vu le mal essentiel de notre époque. C'est qu'il n'en a connu que les premières conséquences : « mammonisme, » mercantilisme, meurtrières concurrences, misère et dégradation des multitudes ouvrières, honte et noire tristesse du labeur et du décor industriel. Mais d'autres conséquences, bienfaisantes, celles-là, peu à peu apparues et accumulées, ont fini par se retourner contre les premières et les corriger. Par la facilité plus grande de la production et des échanges, le coût de la vie a baissé, et, d'autre part, la moyenne des fortunes et des salaires s'est élevée. On calcule que si l'on tient compte de ces deux élémens, les ressources de chacun se sont accrues de 1837 à 1887 de 70 pour 100 (1). Quelle augmentation pour chacun de puissance, de bonheur et de vie! Ruskin reprochait aux Anglais de son temps de sacrifier leur être à leur avoir, — mais il n'est pas juste de faire une distinction absolue entre l'être de l'homme et son avoir. Son avoir est souvent une condition, parfois un prolongement de son être. Non seulement tous les salaires ont monté, mais la proportion des salaires du type supérieur est devenue bien plus grande (2).

Ce qui veut dire que le travail industriel devient en général de type supérieur, que l'ouvrier est moins souvent que jadis un simple manœuvre spécialisé, réduit aux gestes automatiques de ses besognes invariables. C'est qu'en effet, aujourd'hui, la ma

(1) Humphrey Ward, *The Reign of Queen Victoria.*
(2) *Ibid.*

chine, infiniment perfectionnée, tantôt se spécialise elle-même et se charge de ces routines, en sorte que l'ouvrier n'a plus qu'à l'entretenir et la surveiller, tantôt généralise sa fonction, se change en outil capable d'applications complexes et variées, analogue en cela à tous les vieux outils humains, mais d'une énergie énorme et délicate qui n'emprunte rien aux forces de l'homme, et que celui-ci n'a plus qu'à régler et diriger. Ainsi par le seul et naturel développement des procédés mécaniques qui commencèrent par dégrader le travail humain, celui-ci se spiritualise et gagne en dignité. A la créature de fer et d'acier la partie matérielle des besognes. A la créature de chair et d'esprit de combiner avec son cerveau, de conduire avec sa main. Autre progrès de même ordre : la substitution graduelle de l'énergie électrique à celle de la vapeur. Empruntée aux libres forces agissantes autour de nous, aujourd'hui aux torrens et chutes d'eau, demain à la chaleur solaire, au mouvement des marées, invisiblement et silencieusement transportée, elle se distribue aux petits ateliers indépendans dont rêvait Ruskin et qu'elle fait renaître, aux grandes fabriques qui peuvent se disperser dans la campagne, sous un ciel impollué. Sans bruit, solitaires dans la salle vaste et claire où un homme suffit à les surveiller, les puissantes dynamos tournent d'une éblouissante rotation, si rapides et lisses qu'elles paraissent immobiles. A dix, à cinquante lieues de là, l'usine, où, d'eux-mêmes, monstres disciplinés et qu'un signe de l'homme suffit à mettre en mouvement, de redoutables engins évoluent à vingt pieds du sol, s'entre-croisent, soulèvent et transportent des tonnes de métal; et la puissance qui les anime étire ailleurs un fil d'acier qui n'a pas un dixième de millimètre, s'en va jeter partout, et jusque dans les cottages d'ouvriers, la blanche lumière à profusion. Par conséquent, plus de confusions ni de tapage, plus d'air vicié par le gaz, plus de fournaises que des chauffeurs attisent du souffle de leur vie humaine, plus de scories sur la terre, ni de suie dans le ciel et sur toute chose naturelle de beauté.

Ainsi s'éliminent d'eux-mêmes ces méfaits de la grande industrie que Ruskin a le plus passionnément dénoncés : peu à peu elle cesse d'être meurtrière de l'homme et de la nature. Mais ce n'est là qu'une victoire parmi tant d'autres victoires sur la souffrance, la maladie et la mort, de cette Science qui si vite a changé les relations de la pensée et de la puissance

humaine avec l'univers. Elle aussi, dont Ruskin a tant combattu le culte, nous indique les voies qu'il nous enseignait. Sur le bien de notre être physique et psychique, elle vérifie par ses enquêtes, analyses, dissections, ce que son instinct et ses intuitions lui montraient : à savoir que notre faculté de joie est fonction de notre énergie de vie, et que celle-ci s'assure et se maintient non seulement par l'hygiène du corps, mais par les disciplines de l'esprit, les fortes synthèses de croyance, de sentiment et de volonté qui construisent l'unité organique d'une âme, et fixant son équilibre, l'empêchant de se fragmenter en caprices, impulsions et velléités, l'orientant une fois pour toutes et tout entière, action et pensée, dans un sens précis, en font une force efficace, harmonique à son milieu, un élément de valeur pour son groupe.

Ce sont là des idées plus actives en Angleterre qu'ailleurs, et si nous la voyons achever avec un bonheur enviable sa métamorphose de nation moderne, c'en est peut-être tout le secret. Tel autre peuple, plus sentimental et plus audacieusement intellectuel, mais bien moins doué du sens de la vie, de ses complexités et de ses développemens, se concentre sur les problèmes de reconstruction sociale, et voit l'absolu dans des formules politiques non moins abstraites et fanatisantes qu'autrefois les dogmes théologiques. Les partis le déchirent ; il vit à l'état latent de guerre civile et religieuse. Les Anglais n'oublient pas que la politique n'est qu'un moyen, que le commencement et la fin de toute société, c'est la qualité de sa matière humaine. Monarchie constitutionnelle ou république, démocratie ou oligarchie, qu'importe, si la créature dégénère? La première question à propos d'un peuple ne concerne pas son type de gouvernement ni même de société, mais ses statistiques d'alcoolisme, de suicides, de maladies nerveuses, de tuberculose, de paupérisme et de criminalité. Quel y est le niveau moyen et la qualité sociale de l'énergie humaine ? En second lieu, quelle sont ses forces spirituelles? Que lui enseignent ses églises, ses écoles, sa presse, sa littérature ? N'en reçoit-il qu'excitation et surmenage des nerfs et du cerveau? Lui disent-elles les idées morales, civiques, — vitales, — qui assembleront ses individus dans l'action commune, en persuadant à chacun de se subordonner aux fins communes ? Sa force est-elle celle de la Venise du haut moyen âge, jeune, pauvre, héroïque et croyante, ou de la Venise

érotique et mourante des fastes et des carnavals? Et s'il s'agit d'un peuple européen de notre siècle, tout se réduit à ceci : s'adapte-t-il vraiment aux grands faits généraux, si rapidement apparus, qui conditionnent aujourd'hui la vie humaine? — progrès de l'idée scientifique et déterministe, laquelle, minant l'idée religieuse où s'appuyait la vieille morale, commence par détruire les disciplines qui fortifiaient les âmes, — progrès général, aux dépens des automatismes de sentiment et d'action, de la conscience lucide, de la raison raisonnante, lesquelles avertissent l'individu qu'en se dévouant il est dupe, et lui montrant clairement son intérêt particulier, le détournent du sacrifice aux fins du groupe et de l'espèce, — concentration de l'humanité dans les grandes villes où le travail, le plaisir et la douleur, bien plus intenses, fréquens, et cérébraux, les excitations de foule, l'exaltation de tous les appétits de conquête et de jouissance à mesure que s'accroissent nos pouvoirs sur la matière, usent si vite et profondément ce mystérieux tissu nerveux qui correspond le plus complètement à ce que nous appelons nous-même. Tels étant les caractères et les effets immédiats du nouveau milieu, comment un peuple y réagit-il? Parvient-il à s'inventer une morale, une hygiène qui le mettent, corps et âme, en équilibre avec ce milieu? En leur enseignant cette divinité de la vie, qu'il avait apprise, d'abord, de la beauté des formes, Ruskin a persuadé à beaucoup d'hommes en Angleterre que ce point de vue-là commande tous les autres.

André Chevrillon.

TALLEYRAND ÉMIGRÉ

II [1]

EN AMÉRIQUE (1794-1796)

I

Échappé aux persécutions des hommes, Talleyrand allait avoir affaire aux fureurs des élémens. Son navire avait levé l'ancre vers le milieu de mars. A peine fut-il sorti de la Tamise qu'une tempête violente l'assaillit. Jouet de la tourmente, serait-il englouti par les flots ou brisé sur quelque rocher? Talleyrand eut des heures d'angoisse. La terre était en vue. D'un côté, c'était la France : les pourvoyeurs d'échafaud l'y guettaient; de l'autre, l'Angleterre : il en était proscrit! Des pêcheurs de Falmouth aperçurent par bonheur le bâtiment en détresse. Bravement, ils vinrent à son secours et le ramenèrent au port. Il était temps; ses agrès étaient brisés, il voguait à la dérive.

A Falmouth, tandis qu'on réparait le navire, Talleyrand, installé tant bien que mal dans une auberge de matelots, fit une curieuse rencontre. Son logeur s'était vanté devant lui d'avoir pour pensionnaire un général américain : il voulut le voir. L'homme avait l'air triste et las. Après un échange de politesses banales, il s'efforça de rompre l'entretien. Aux questions sur le Nouveau Monde, il ne répondit que par des mots évasifs et

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

brefs, et, quand Talleyrand lui demanda des lettres d'introduction pour les personnages des États-Unis : « Non !... » interrompit-il ; puis, avec un geste d'accablement : « Je suis peut-être le seul Américain qui ne puisse pas vous donner des lettres pour son pays... Toutes mes relations y sont rompues... Je ne dois jamais y rentrer (1). » Et, sans ajouter un mot, la tête basse, le malheureux s'éloigna. C'était le général Arnold, le traître américain qui avait vendu aux Anglais son épée pendant la guerre de l'Indépendance et qui, maintenant, courbé sous la malédiction de ses compatriotes, cachant sa vie, attendait la mort impatiemment dans l'auberge misérable de Falmouth.

Dès que le vaisseau fut en état, il reprit la mer et, poussé par un bon vent, à la fin du mois d'avril, il accostait le quai de Philadelphie. Un des premiers soins de Talleyrand fut de faire part à Mme de Staël de son heureuse arrivée : « J'ai eu une traversée assez douce, chère amie, lui écrivit-il le 12 mai ; après trente-huit jours de mer à compter de Falmouth, je suis arrivé à Philadelphie. Les premiers huit jours, j'ai été souffrant ; deux ou trois jours encore, j'ai eu du mal être ; le reste du temps, je me suis porté de manière à faire vraiment de la peine à tous messieurs les catholiques émigrés ! — Nous n'avons pas rencontré un seul bâtiment dans tout notre voyage. Les chances pour être pris ne laissaient pourtant pas que d'être nombreuses, car les bâtimens anglais qui sont à Terre-Neuve arrêtent les navires américains et les retiennent dans leurs colonies ; les Français prennent et pillent ; les Algériens prennent et vendent : nous avons évité tous ces petits dangers-là ; ainsi j'ai fait ce que, dans toute autre disposition d'âme, j'appellerais un bon voyage (2). »

A propos de ce « bon voyage, » Talleyrand ne souffle pas mot d'une aventure dont un ambassadeur de Danemark, le comte de Wattersdorff, prenait plus tard plaisir à faire le récit dans les salons de Paris. Un jour qu'une grosse frégate anglaise rôdait à l'horizon, et qu'on craignait que son capitaine ne prétendît visiter le navire américain, prestement, Talleyrand, qui ne voulait pas être reconnu, se serait déguisé en cuisinier du bord avec un bonnet de coton et un tablier blanc (3)... Quoi qu'il en soit

(1) *Mémoires de Talleyrand*, t. I, p. 231.
(2) *Revue d'histoire diplomatique* (1890), p. 209.
(3) L.-G. Michaud. *Histoire politique et privée de Ch.-M. de Talleyrand*, p. 28

de cette historiette, plus piquante que vraisemblable, Talleyrand avait senti s'éveiller en lui un tel goût pour la mer que, lorsque la vigie perchée sur le grand mât cria d'une voix joyeuse : « Terre ! terre ! » son cœur se serra. Il aurait souhaité faire durer le voyage ; et comme, juste à ce moment, un navire débouchait de la Delaware pour gagner le large, sans s'inquiéter du but de sa course, il envoya demander au capitaine s'il pouvait y monter. Plus une place n'était libre ; force lui fut de débarquer à Philadelphie.

Avec son port encombré de vaisseaux, ses larges avenues bordées d'arbres, ses maisons de briques bien bâties que décoraient souvent des frontons de marbre blanc, sa Bourse monumentale, ses luxueuses boutiques « aussi bien fournies que celles de Paris ou de Londres, » Philadelphie était alors la plus belle ville des États-Unis (1). On y sentait bouillonner la vie. Partout des constructions neuves, des chantiers, des travaux en train. Dans les rues où se croisaient d'élégans équipages, une foule active et mêlée : blancs et noirs, hommes politiques et hommes de finance, ouvriers, matelots de tous les pays, chercheurs d'aventures ou coureurs de fortune, et, parmi les femmes, de ces quakeresses pâles, vêtues de robes grises uniformes, dont Chateaubriand devait en passant remarquer la beauté. Dès qu'un étranger débarquait d'Europe, les gens riches se le disputaient pour leurs grands dîners et leurs thés. Peu importait qu'il fût « philosophe, prêtre, homme de lettres, prince, arracheur de dents, » si l'on en croit les carnets de voyage du duc de Liancourt, il était mené au spectacle, assis aux tables de jeu, choyé, fêté. Le défaut de cette ville hospitalière et confortable, c'est que la vie y était hors de prix. « Les pensions, note le même duc de Liancourt, coûtent de 8 à 12 dollars par semaine, sans vin, sans feu particulier, sans lumière, » et le moindre domestique nègre se paye, même nourri et blanchi, de 10 à 12 dollars par mois. Or les émigrés de toutes nuances, dont Philadelphie était devenue, selon le mot d'un spirituel Français (2), « l'arche

Cette anecdote paraît d'autant plus imaginée de toutes pièces que Talleyrand était sur un navire américain et non, comme le dit Michaud, sur un navire danois.

(1) Voyez La Rochefoucauld-Liancourt, *Voyage dans les États-Unis d'Amérique fait en 1795, 1796 et 1797*, t. VI, p. 312 et suiv. ; *Mémoires du comte de Moré*, p. 143 et suiv. ; Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe* (éd. Biré), t. I, p. 355-356.

(2) *Mémoires du comte de Moré*, p. 147.

de Noé, » se présentaient d'ordinaire la poche assez mal garnie.

Talleyrand fut reçu au débarqué par une vieille connaissance, Théophile de Cazenove, qu'il avait rencontré à Paris dans le monde des affaires avant la Révolution, et qui, maintenant, agent de la *Holland Land Company*, habitait Philadelphie. Il passa quelques semaines sous le toit de cet obligeant ami. Grâce à Théophile de Cazenove et à un de ses cousins, — un autre Cazenove, consul de Suisse, — certaines formalités lui furent simplifiées près des autorités américaines. Dès le 16 mai, il put prêter le serment qu'exigeait la loi, entre les mains du maire de Philadelphie, Mathew Clarkson : « Je, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, ex-administrateur du département de Paris, fils de Joseph-Daniel de Talleyrand-Périgord, général des armées de France, né à Paris, et arrivé à Philadelphie, venant de Londres, prête serment de fidélité au gouvernement de Pensylvanie et des États-Unis d'Amérique, déclare en outre, de mon plein gré et en connaissance de cause, que je ne commettrai jamais aucun acte préjudiciable à leur liberté et à leur indépendance (1). »

L'arrivée de Talleyrand et de Beaumetz avait été un petit événement dans la capitale américaine. Le nom de Talleyrand, son passé d'évêque d'Autun, son rôle dans la Révolution étaient connus de l'autre côté de l'Atlantique. Les salons s'ouvrirent devant lui. Il y retrouva des Français, d'anciens lieutenans de La Fayette et d'anciens constituans ; à leur tête, le vicomte de Noailles, Blacon, qui avait été député du Dauphiné aux États généraux, et l'un des ouvriers de la réconciliation de Mirabeau avec la Cour, Omer Talon. Les compagnons de ses espoirs déçus devenaient ses compagnons d'épreuves.

Mais Talleyrand cherchait dans le Nouveau Monde autre chose que des distractions mondaines à son exil. Ainsi qu'il l'avait écrit à Mme de Staël, il y était venu avec la ferme intention d'y parfaire son éducation politique. Il voulait approcher Washington et les hommes du gouvernement, causer avec les citoyens en vue de la jeune République, étudier sur le vif une démocratie fondée sur le double respect de la liberté et de la propriété. Il comptait sans les jacobins de France. Lorsque le

(1) *Memoirs of Mathew Clarkson (1735-1800)*. Cf. l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, année 1891, p. 158.

secrétaire de la Trésorerie, Alexandre Hamilton, — le chef respecté des fédéralistes et le bras droit du président, — lui accorda audience, leur haine soupçonneuse s'émut; et lorsqu'il fut question que Washington lui-même, sur une lettre d'introduction du marquis de Lansdowne, accueillît le proscrit, — comme il avait accueilli naguère Noailles et Talon, — ils perdirent tout sang-froid. Le représentant du gouvernement révolutionnaire, le citoyen Joseph Fauchet, se précipita chez le secrétaire d'État. Si Talleyrand est reçu au Palais de la Présidence, déclara-t-il bruyamment, jamais plus je n'y paraîtrai; entre un émigré et moi, il faut choisir. A contre-cœur, Washington sacrifia Talleyrand. Non seulement il ne fut point admis à une audience publique, mais sa demande d'audience privée, quoique présentée par Hamilton lui-même, fut repoussée. Dans une longue lettre au secrétaire de la Trésorerie, le général président exposa, en s'en excusant, les raisons de son refus. « C'est mon désir et aussi mon devoir de fonctionnaire de la République, écrivait-il, de ne pas froisser des puissances amies en traitant leurs proscrits d'une manière où elles pourraient voir un blâme de leur conduite. Si d'ailleurs les émigrés sont hommes de bon caractère, ils en prendront leur parti; ils doivent comprendre que, malgré cela, ils seront protégés dans leurs personnes et leurs propriétés, et qu'ils participeront à tous les avantages de nos lois. Pour le surplus, leur attitude à eux-mêmes en décidera, ainsi que la politesse des citoyens ordinaires qui sont, moins que les fonctionnaires du gouvernement, retenus par les considérations politiques (1). »

Quelques semaines plus tard, Washington adressait à lord Lansdowne un billet très flatteur pour Talleyrand : « Le regret n'est pas mince pour moi d'avoir été empêché, par des motifs politiques que vous devinez sans peine, de témoigner à ce gentleman le cas que je fais de sa personne et de la recommandation de Votre Seigneurie. Mais j'entends dire que l'accueil qu'il a en général trouvé ici est fait pour le dédommager, dans la mesure où l'état de notre société peut le permettre, de ce qu'il a abandonné en quittant l'Europe. Le temps lui sera naturellement partout favorable; un homme de son caractère, doué de ses talens et de ses mérites, est fait pour toujours s'élever au-

(1) 6 mai 1794. *Writings of George Washington*, edited by W. C. Ford, t. XII, p. 428.

dessus des inconvéniens passagers qui, en temps de révolution, résultent des divergences politiques (1). »

Quant au citoyen Fauchet, ministre plénipotentiaire de France, les amabilités des Américains pour Talleyrand l'exaspéraient. Ce jacobin, dont Napoléon fera un de ses préfets, n'était pas dans le fond un méchant homme. Envoyé à Philadelphie par le Comité de Salut public, pour y mettre un terme aux extravagances et aux « malversations » (2) d'un pur entre les purs, le citoyen Genêt, il y faisait assez bonne figure et fut, en plus d'un cas, un diplomate prudent. Son malheur était de se ployer servilement, par goût ou par lâcheté, à toutes les basses besognes qu'imposait à ses agens le Comité de Salut public : espionner et dénoncer. Partout Fauchet voit des complots, partout il signale des trahisons; ses auxiliaires eux-mêmes, Pétry et La Forest, n'échappent point à ses soupçons.

Citoyen ministre, écrit-il le 5 juin, il existe un plan infernal. Quel est-il? Je l'ignore. Mais les auteurs en sont connus; ils ont, je le jurerais sur ma tête, des correspondans en France et en Angleterre. Suis les faits que je vais te détailler, fais-en part au Comité de salut, et cherchez à pénétrer de votre côté le mystère des horreurs que l'on médite contre la République.

Beaumetz et Talleyrand, le ci-devant évêque d'Autun, sont arrivés à Philadelphie avec des recommandations de lord Shelburne. On a fait courir le bruit qu'ils avaient été chassés de Londres et qu'ils devaient être suivis de Lameth, de d'Aiguillon et d'André, etc. Ils étaient adressés à M. Hamilton, secrétaire des États-Unis, qui les a reçus, fêtés, présentés à ses amis. On les a invités à dîner dans toutes *les maisons comme il faut*. Je te laisse à juger quelle a été la joie des Talon et des Noailles qui ont reçu un renfort de constituans suivant leur cœur. On a paru vouloir les rapprocher de moi. Des membres du gouvernement, le vice-président lui-même, m'ont demandé si les nouveaux arrivés étaient venus me voir. J'ai vu le piège sur-le-champ, et j'ai répondu que je leur croyais beaucoup d'impudeur, mais que je ne leur en supposais pas encore assez pour visiter le représentant d'une nation qu'ils avaient trahie et vendue au despotisme. On a fait plus, on m'a invité à une assemblée où ils se sont trouvés; je me suis retiré sur-le-champ et brusquement, avec la ferme volonté de ne jamais remettre les pieds dans cette maison. Cette conduite, il faut que je l'avoue, n'était point celle que voulaient que je tinsse mes collègues La Forest et Pétry; ils étaient d'avis qu'il fallait que je restasse au contraire et que je leur disputasse le terrain; que je paraîtrais les craindre si je tenais une autre conduite. « Eh bien!

(1) 30 août 1794. *Writings of George Washington*, t. XII, p. 429, note. Cf. Bulwer, *Essai sur Talleyrand*, p. 139-140.

(2) Arrêté du Comité de Salut public du 20e jour du premier mois de l'an II (11 octobre 1793). *Recueil des actes du Comité de Salut public*, t. VII, p. 359-360.

leur ai-je répondu, je paraîtrai les craindre. J'espère que vous prendrez le même parti que moi... Je ne les crains point, mais je les abhorre, mais je les méprise eux et leurs partisans. » Tu seras bien plus indigné quand tu sauras que M. Hamilton voulait qu'ils fussent présentés au président des États-Unis. J'ai prévenu ce coup dont j'ai été instruit à temps, et je l'ai paré.

Suit, dans le même jargon révolutionnaire, un copieux exposé de ses démarches pour empêcher que Talleyrand et Beaumetz fussent reçus par Washington. Puis :

Ils n'ont pas, malgré cet échec, perdu l'espérance d'influencer le gouvernement. La conspiration qu'ils ont formée est peut-être la plus vaste et la plus adroitement ourdie de toutes celles qu'on a formées contre la liberté et par conséquent contre le bonheur des peuples. La minorité du Parlement d'Angleterre, les partisans du gouvernement des Etats-Unis, les ex-constituans et les monarchistes qui troublent maintenant et déchirent la France, les émigrés et les habitans des îles qui aiment le despotisme parce qu'il leur permet d'être despotes, et peut-être même les prétendus patriotes de la Hollande, se réunissent et forment cette ligue destructive des principes de l'égalité.

Le foyer du complot est à Philadelphie : « Des assemblées fréquentes se tiennent chez le ministre anglais, chez le ministre hollandais, chez le secrétaire de la Trésorerie... et le secrétaire de la Guerre. Beaumetz en est l'âme et paraît en public et au spectacle avec son complice d'Autun et tous ceux dont je viens de te parler. » Mieux encore : « D'Autun et Beaumetz voudraient s'emparer de Monroe, le nouvel envoyé des États-Unis près de la République française; ils lui ont fait demander par Hamilton une conférence soit comme ministre, soit comme particulier : il l'a refusée net. » Monroe est, en effet, un « excellent républicain...; ses principes sont à toute épreuve (1). »

Le 9 juin, Fauchet revenait à la charge. De nouveau, il appelait l'attention du ministre des Affaires étrangères de France sur les manigances de Beaumetz et de Talleyrand qui pourraient « affaiblir la bonne volonté, non pas du peuple, cela est impossible, mais du gouvernement américain. »

Au moment où Fauchet affublait ainsi les proscrits en conspirateurs, de tout autres pensées, semble-t-il, occupaient Talleyrand. Gagner de l'argent, devenir riche, très riche; profiter de la fièvre d'agiotage qui secouait les Américains, telle était alors son idée fixe. « Ma raison, écrivait-il dès le 12 mai à

(1) *Correspondence of the French Ministers to the United States* (1791-1797), edited by F. J. Turner, p. 378-381.

Mme de Staël, me dit qu'il faut refaire un peu de fortune, afin de ne pas être dans la gêne et dans la dépendance continuelle lorsqu'on devient plus âgé... Il y a ici beaucoup d'argent à gagner, mais c'est pour les gens qui en ont. Si vous connaissez des gens qui aient envie de spéculer ici dans les terres, je ferai leurs affaires volontiers. Si j'avais un assez grand nombre de personnes qui me chargeassent de leurs affaires et qui m'y donnassent un intérêt, elles et moi y gagneraient beaucoup : elles, parce que les négocians américains sont bien peu sûrs en affaires, et moi, parce que je n'aurais point de fonds à faire pour avoir un intérêt quelconque. Voyez un peu à cela. »

Les exemples qui l'entouraient fouettaient son ardeur et sa convoitise. En quelques mois, souvent en quelques semaines, des audacieux habiles conquéraient sous ses yeux des fortunes, Depuis que la compagnie du Sioto avait eu l'idée de détailler, sur les bords de l'Ohio, une région ingrate et d'accès ardu, sans cesse visitée par des sauvages qui scalpaient les blancs, et qu'elle y avait à demi réussi, en inondant l'Europe de prospectus où étaient promis « un climat délicieux et sain, à peine de gelées en hiver; une rivière... riche en poissons excellens et monstrueux; des forêts superbes d'un arbre qui distille le sucre et d'un arbuste qui donne de la chandelle; du gros gibier en abondance, sans loups, renards, lions, ni tigres; une extrême facilité de nourrir dans les bois des bestiaux de toute espèce (les porcs seuls doivent, d'un couple unique, produire sans soins en trois ans trois cents individus) etc. » (1) — il était de mode de spéculer sur les terrains. Parmi les amis de Talleyrand, presque tous s'étaient lancés. Cazenove avait merveilleusement réussi pour le compte de sa compagnie hollandaise, et le duc de Liancourt devait bientôt citer son établissement comme un modèle. Le consul général de France, La Forest, qu'un badigeon de jacobinisme sauvait provisoirement de la disgrâce, et avec qui Talleyrand était tout de suite entré en rapports, avait acheté, dès 1792, un domaine considérable dans l'État de Virginie (2). Noailles et Talon, associés à l'un des gros manieurs d'argent du Nouveau Monde, le sénateur Robert Morris,

(1) Voyez Volney, *Tableau du climat et du sol des États-Unis* (*Œuvres complètes*, éd. de 1821, t. VIII, p. 346-357).

(2) G. de Grandmaison, *Correspondance du comte de La Forest, ambassadeur de France en Espagne*, t. I. Introduction, p. XII.

étaient engagés dans une entreprise plus vaste encore. Ils avaient acquis sur les bords de la Susquehannah, rivière de Pensylvanie, plus d'un million d'acres incultes; ils y avaient jeté les fondemens d'une ville où M. de Blacon et un autre réfugié, le chanoine de Bec de Lièvre, tenaient chacun une auberge pour les premiers colons; et, par un grand luxe d'annonces dans les journaux, d'agens guettant dans les ports les nouveaux débarqués, ils comptaient attirer les émigrés d'Europe, leur revendre six francs l'acre qu'ils avaient payé quinze sous (1). Après des hauts et des bas, l'affaire s'acheva dans un fiasco. Mais, en ce printemps de 1794, elle débutait; tout était à l'espoir et à la confiance, et Talleyrand se rongeait de n'avoir pas en main les fonds suffisans pour tenter à son tour la fortune.

En attendant, afin d'éviter les chaleurs intolérables de Philadelphie et les maladies contagieuses, que multipliaient les émanations du port aux quais trop étroits et des cimetières enclos dans la ville, il partit à la découverte du pays.

II

En compagnie de son inséparable Beaumetz et d'un Hollandais, M. Heydecoper, Talleyrand quitta Philadelphie au commencement de juillet. Les voyageurs se dirigèrent vers le Nord. Tantôt roulant dans les *stage-coachs* qui parcouraient les routes cahoteuses et à peine tracées des États-Unis, tantôt à cheval, à pied, au gré de leur fantaisie, ils traversaient des forêts « aussi anciennes que le monde (2), » visitaient les exploitations des colons, s'arrêtaient dans les villes. La petite caravane ne s'aventura guère dans l'intérieur des terres. On la trouve sur les bords de l'Ohio qu'elle ne franchit point; on la trouve surtout dans les États du Connecticut et du Maine. Le 4 août, elle est à Boston, d'où Talleyrand écrit à Mme de Staël.

Devant les rebuffades du sort et des hommes, Talleyrand s'était éloigné de Philadelphie en proie à un découragement aigre. La solitude, le grand air salubre eurent tôt fait de lui remonter le cœur. Dès que les dernières fumées de la ville s'évanouirent dans le lointain brumeux; qu'il fut en pleine

(1) Voyez La Rochefoucauld-Liancourt, *op. cit.*, t. I, p. 151 et suiv.; *Mémoires de Moré*, p. 150-153; lettre de Fauchet du 9 novembre 1794.

(2) *Mémoires de Talleyrand*, t. I, p. 234.

nature, sur le bord des prairies vertes ondulant à l'horizon sans fin ou dans l'ombre mystérieuse des forêts immenses, il raconte dans ses Mémoires qu'il se mit à rêver : « Notre imagination s'exerçait... dans cette vaste étendue ; nous y placions des cités, des villages, des hameaux ; les forêts devaient rester sur les cimes des montagnes, les coteaux être couverts de moissons, et déjà des troupeaux venaient paître dans les pâturages de la vallée que nous avions sous les yeux. L'avenir donne aux voyages dans de pareils pays un charme inexprimable. » Lorsque, aux soirs des journées de marche, fatigués, Talleyrand et ses amis recevaient l'hospitalité dans les *log-houses* des fermiers américains, ce n'était plus seulement un dérivatif à leurs soucis, c'était un stimulant pour leur volonté qu'ils y rencontraient. En face de ces hommes forts et calmes, qui, défrichant, bâtissant, chassant, vaincus un jour, victorieux le lendemain, regardaient la vie avec un courage résolu, le Talleyrand de jadis reparaissait, le Talleyrand que la rafale avait plus d'une fois plié sans le briser et qui, à peine l'orage passé, se redressait au premier rayon de soleil.

Les voyageurs eurent des aventures qui achevèrent de les tirer d'eux-mêmes, — petites aventures très banales que, plus tard, dans sa vieillesse, Talleyrand rappelait encore gaîment. Quels éclats de rire une nuit, dans un grand bois, où, croyant un de ses compagnons égaré, il avait crié : « Êtes-vous là? » et que l'autre, d'une voix piteuse, avait répondu : « Oh! mon Dieu oui, Monseigneur, j'y suis ! » tout comme si les branches entrelacées au-dessus de leurs têtes avaient été les arceaux gothiques de la cathédrale d'Autun. Une autre fois, les trois amis faillirent devenir des chasseurs de fourrures. C'était dans le Connecticut; après une marche longue et dure, ils avaient pris gîte chez des trappeurs, et, tout en leur versant des rasades de bière forte et d'eau-de-vie, leurs hôtes dépeignaient avec un entrain joyeux la petite guerre contre les castors, contaient des histoires drôles, évoquaient des exploits. Peu à peu, ils furent séduits ; ils s'enrôlèrent d'enthousiasme dans la troupe des chasseurs ! Mais, le lendemain au réveil, leur belle flamme tomba, et quand il s'agit de partir pour plusieurs semaines avec quarante livres de provisions sur les épaules, ils furent tout penauds. Comment dégager leur parole? Quelques dollars, distribués à propos, les tirèrent d'affaire.

Entre temps, Talleyrand songeait toujours aux moyens de s'enrichir. « Je me mets en mesure de faire des commissions d'Europe, écrivait-il le 4 août à Mme de Staël, et toutes celles que l'on me donnera me seront utiles. Si quelques-uns des amis de M. votre père envoyaient des bâtimens en Amérique, si quelques Suédois font ici des envois, soit à New-York, soit à Philadelphie, je suis en position de faire bien les affaires des personnes qui s'adresseront à moi directement. Je vous prie de mettre, à me procurer des commissions, un peu de votre activité. Il serait trop bête d'être ici pour n'y pas refaire de quoi exister d'une manière bien à l'abri des événemens. »

Dans son ardeur commerçante, Talleyrand, faute de mieux, se serait-il installé brocanteur? On l'a prétendu (1), sans le prouver. Ce qui est plus sérieux, c'est qu'au cours de l'été de 1794, il commença à réaliser son projet de spéculation agraire. Il acheta, de compte à demi avec Beaumetz, un établissement que possédait dans le Maine le général Knox, secrétaire de la Guerre; il le partagea en lots représentés par des actions et, à l'exemple de Noailles et de Talon, crut qu'il en trouverait parmi les émigrés le placement facile. Au début de novembre, l'affaire était sur pied, et Fauchet, toujours soupçonneux, mettait son gouvernement en garde contre les noirs desseins de Talleyrand et de ses associés : « La spéculation de ces agioteurs et leur espoir de réussite sont fondés uniquement sur les malheurs de leur ancienne patrie. Ils espèrent que le défaut de bonnes lois et l'impossibilité d'établir jamais la tranquillité au sein de la République feront déserter à la paix une partie considérable de la population de la France et ils se préparent à la recueillir. Ces conjectures désastreuses sont exprimées presque mot pour mot dans une lettre adressée dernièrement à l'évêque Talleyrand... (2). »

Avec les premiers froids, Talleyrand regagna Philadelphie. Il avait loué, dans le quartier alors élégant de Third-Street-North, mais « au fond d'un méchant cul-de-sac, » une « chétive maison » que M. de Bacourt devait trouver, quarante ans plus tard, habitée par un boulanger allemand (3). Là venait le voir son vieil ami de la Constituante, le duc de Liancourt, tout frais

(1) Voyez l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* (1896), p. 168.
(2) 9 novembre 1794 (*Correspondence of French Ministers*, p. 466).
(3) Bacourt, *Souvenirs d'un diplomate*, p. 176 et 334.

débarqué aux États-Unis pour y mener une vaste enquête sur le peuple américain, et « plus questionneur mille fois que le voyageur inquisitif dont parle Sterne (1). » Là se rencontraient aussi trois hommes dont, sous le Consulat, il fera ses collaborateurs au ministère des Affaires étrangères : Th. de Cazenove, La Forest que nous connaissons déjà, et, avec eux, Blanc d'Hauterive, le consul de France à New-York, récemment destitué par le Comité de Salut public, et qui, pour ne pas mourir de faim, s'était fait jardinier. Au mois de juin, Talleyrand reprit son bâton de voyage ; il se rendit à New-York, déjà l'une des villes les plus prospères des États-Unis, et, malgré une épidémie de fièvre jaune, y resta jusqu'à la fin de l'été.

De toutes ces allées et venues, Talleyrand rapporta mieux que des impressions, des anecdotes ou des affaires ; il rapporta une ample moisson d'observations, qu'il a enregistrées au jour le jour dans ses lettres à Mme de Staël, à lord Lansdowne et à Mme de Genlis, et qu'il a condensées, sous le Directoire, dans deux admirables *Mémoires* pour l'Institut (2). Jamais plus qu'en cette occasion, il n'est apparu sociologue hors pair et écrivain de valeur. C'était l'époque où Volney recueillait des notes pour son instructif *Tableau du climat et du sol des États-Unis*, où le duc de Liancourt préparait sur l'Amérique ses huit volumes méticuleux et lourds. Aussi documenté que l'un et l'autre, aussi exact, aussi précis, il les domine par l'ampleur de ses vues comme par l'éclat de ses peintures ; il est plus penseur et plus artiste. Voulez-vous apprécier sa manière ? Lisez cette page où il explique comment le caractère national des Américains, peuple nouvellement constitué et formé d'élémens divers, n'est pas encore décidé :

Que l'on considère ces cités populeuses d'Anglais, d'Allemands, de Hollandais, d'Irlandais, et aussi d'habitans indigènes ; ces bourgades lointaines, si distantes les unes des autres ; ces vastes contrées incultes, traversées

(1) Talleyrand à Mme de Genlis, Cette lettre fut sans aucun doute écrite pendant l'hiver ou au printemps de 1796. Talleyrand la date, en effet, de Philadelphie ; il y parle du duc de Liancourt, arrivé en Amérique seulement à la fin de 1794, et de son séjour à New-York qui eut lieu pendant l'été de 1795. (*Mémoires de Mme de Genlis*, t. V, p. 56.)

(2) *Essai sur les avantages à retirer des colonies nouvelles dans les circonstances présentes*, lu à la séance publique de l'Institut national, le 26 messidor an V ; et surtout *Mémoire sur les relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre*, lu le 15 germinal an V.

plutôt qu'habitées par des hommes qui ne sont d'aucun pays : quel lien commun concevoir au milieu de toutes ces disparités? C'est un spectacle neuf pour le voyageur qui, partant d'une ville principale où l'état social est perfectionné, traverse successivement tous les degrés de civilisation et d'industrie qui vont toujours en s'affaiblissant, jusqu'à ce qu'il arrive en très peu de jours à la cabane informe et grossière construite de troncs d'arbres nouvellement abattus. Un tel voyage est une sorte d'analyse pratique et vivante de l'origine des peuples et des états : on part de l'ensemble le plus composé pour arriver aux élémens les plus simples ; à chaque journée, on perd de vue quelques-unes de ces inventions que nos besoins, en se multipliant, ont rendues nécessaires; il semble qu'on voyage en arrière dans l'histoire des progrès de l'esprit humain. Si un tel spectacle attache fortement l'imagination, si l'on se plaît à retrouver dans la succession de l'espace ce qui semble n'appartenir qu'à la succession des temps, il faut se résoudre à ne voir que très peu de liens sociaux, nul caractère commun parmi des hommes qui semblent si peu appartenir à la même association.

Pour développer sa pensée, Talleyrand trace ces deux portraits du bûcheron et du pêcheur américains, dont le mérite littéraire avait déjà frappé Sainte-Beuve :

Dans plusieurs cantons, la mer et les bois en ont fait des pêcheurs et des bûcherons; or, de tels hommes n'ont point, à proprement parler, de patrie, et leur morale sociale se réduit à bien peu de chose. On a dit depuis longtemps que l'homme est disciple de ce qui l'entoure, et cela est vrai : celui qui n'a autour de lui que des déserts, ne peut donc recevoir des leçons que de ce qu'il fait pour vivre. L'idée du besoin que les hommes ont les uns des autres n'existe pas en lui; et c'est uniquement en décomposant le métier qu'il exerce qu'on trouve le principe de ses affections et de toute sa moralité.

Le bûcheron américain ne s'intéresse à rien; toute idée sensible est loin de lui. Ces branches si élégamment jetées par la nature, un beau feuillage, une couleur vive qui anime une partie de bois, un vert plus fort qui en assombrit une autre, tout cela n'est rien; il n'a de souvenir à placer nulle part : c'est la quantité de coups qu'il faut qu'il donne pour abattre un arbre qui est son unique idée. Il n'a point planté; il n'en sait point les plaisirs. L'arbre qu'il planterait n'est bon à rien pour lui, car jamais il ne le verra assez fort pour qu'il puisse l'abattre; c'est détruire qui le fait vivre; on détruit partout : aussi tout lieu lui est bon; il ne tient pas au champ où il a placé son travail, parce que son travail n'est que de la fatigue et qu'aucune idée douce n'y est jointe. Ce qui sort de ses mains ne passe point par toutes les croissances si attachantes pour le cultivateur; il ne sait pas la destinée de ses productions; il ne connaît pas le plaisir des nouveaux essais; et si en s'en allant il n'oublie pas sa hache, il ne laisse pas de regrets là où il a vécu des années.

Le pêcheur américain reçoit de sa profession une âme à peu près aussi insouciante. Ses affections, son intérêt, sa vie, sont à côté de la société à laquelle on croit qu'il appartient. Ce serait un préjugé de penser qu'il en

est un membre fort utile; car il ne faut pas comparer ces pêcheurs-là à ceux d'Europe, et croire que c'est, comme en Europe, le moyen de former des matelots, de faire des hommes de mer adroits et robustes : en Amérique (j'en excepte les habitans de Nantuket qui pêchent la baleine) la pêche est un métier de paresseux. Deux lieues de la côte, quand ils n'ont pas de mauvais temps à craindre, un mille quand le temps est incertain, voilà le courage qu'ils montrent; et la ligne est le seul harpon qu'ils sachent manier; ainsi leur science n'est qu'une bien petite ruse; et leur action, qui consiste à avoir un bras pendant à bord d'un bateau, ressemble bien à de la fainéantise. Ils n'aiment aucun lieu, et ne connaissent la terre que par une mauvaise maison qu'ils habitent; c'est la mer qui leur donne leur nourriture; aussi quelques morues de plus ou de moins déterminent leur patrie. Si le nombre leur paraît diminuer à tel endroit, ils s'en vont, et cherchent une autre patrie où il y ait quelques morues de plus. Lorsque quelques écrivains politiques ont dit que la pêche était une sorte d'agriculture, ils ont dit une chose qui a l'air brillant, mais qui n'a pas de vérité. Toutes les qualités, toutes les vertus qui sont attachées à l'agriculture manquent à l'homme qui se livre à la pêche. L'agriculture produit un patriote dans la bonne acception de ce mot; la pêche ne sait faire que des cosmopolites (1).

Talleyrand, qui aimait à indiquer les idées d'un trait léger, sans appuyer, ne poussa pas davantage, ce jour-là, le parallèle entre la pêche et l'agriculture. Il n'insista point sur le rôle social du travail de la terre, qui groupe les individus par la communauté des intérêts et en forme un peuple. Mais plus tard, confirmé dans son idée par l'expérience et le temps, il y reviendra; évoquant dans ses Mémoires ses impressions d'Amérique, il écrira, sur l'agriculture, cette forte page, toujours juste, toujours vraie :

Un peuple nouveau et dont les mœurs, sans avoir passé par toutes les lenteurs de la civilisation, se sont modelées sur celles déjà raffinées de l'Europe, a besoin de rechercher la nature dans sa grande école; et c'est par l'agriculture que tous les grands États doivent commencer. C'est elle, et je le dis ici avec tous les économistes, qui fait le premier fond de l'état social, qui enseigne le respect pour la propriété, et qui nous avertit que notre intérêt est toujours aveugle quand il contrarie trop l'intérêt des autres; c'est elle qui, de la manière la plus immédiate, nous fait connaître les rapports indispensables qui existent entre les devoirs et les droits de l'homme; c'est elle qui, en attachant les laboureurs à leurs champs, attache l'homme à son pays; c'est elle qui, dès ses premiers essais, fait sentir le besoin de la division du travail, source de tous les phénomènes de la prospérité publique et privée; c'est elle qui entre assez dans le cœur et dans l'intérêt de l'homme pour lui faire appeler une nombreuse famille sa

(1) *Mémoire sur les relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre.*

richesse; c'est elle aussi qui, par la résignation qu'elle enseigne, soumet notre intelligence à cet ordre suprême et universel qui gouverne le monde; et de tout cela, je conclus que c'est elle seule qui sait finir les révolutions, parce qu'elle seule emploie utilement toutes les forces de l'homme, le calme sans le désintéresser, lui enseigne le respect pour l'expérience au moyen de laquelle il surveille les nouveaux essais; puis, parce qu'elle offre toujours aux yeux les grands résultats de la simple régularité du travail; enfin parce qu'elle ne hâte et ne retarde rien.

Que de morceaux il y aurait encore à détacher des notes de Talleyrand sur l'Amérique! Sans préjugés et sans passions, il y voyait les hommes et les choses en philosophe, et tout lui était sujet de remarques frappantes, piquantes, profondes. Du premier coup, dans cette société en travail d'enfantement, chez ce peuple « qui un jour sera un grand peuple, le plus sage et le plus heureux de la terre (1), » il découvre et il signale les penchans qui deviendront avec le temps les traits distinctifs du caractère américain, — deux passions également violentes et qui, d'abord, semblent contradictoires, quoiqu'on les retrouve dans plusieurs républiques de l'antiquité et du moyen âge, dans l'Angleterre de Henri VIII, de Cromwell et de Guillaume d'Orange : la passion de l'indépendance et la passion de la fortune. Partout, dans ses courses à travers les États de l'Union, il les avait rencontrées étroitement jointes et il cite des anecdotes qui, mieux qu'une longue étude, les montrent sur le vif. Un jour par exemple, dans une petite ville du Maine, après avoir interrogé son hôte, « homme d'une grande respectabilité, » sur la qualité des terres et leur prix, il lui parle de Philadelphie. L'Américain n'y était encore jamais allé. « Quand vous irez, lui dit Talleyrand, vous serez bien aise de voir le général Washington. — Oh! oui, certainement, répondit l'autre; mais je voudrais surtout, ajouta-t-il avec l'œil animé, je voudrais voir Bingham que l'on dit être si riche (2). » Washington le champion de la liberté, Bingham l'homme d'argent : à eux deux, ils incarnaient déjà l'Amérique!

Chassé du continent européen, Talleyrand n'avait pas apporté aux États-Unis l'âme d'un émigré. Il n'avait pas abjuré la Révolution, dont il était devenu la victime : loin de là; il s'était plu-

(1) Rapport de Talleyrand au Premier Consul, fait en 1800, pour lui proposer d'élever une statue à Washington. *Aff. étrang., États-Unis*, 51, pièce 172.

(2) *Mémoires de Talleyrand*, t. I, p. 238.

tôt confirmé, par le spectacle du Nouveau Monde, dans les idées qui l'avaient mêlé aux orages de sa patrie. Rien n'est plus curieux que de constater l'impression produite sur l'ancien évêque d'Autun, sur l'ancien prélat de cour, sur l'ancien promoteur de la destruction d'un clergé propriétaire et privilégié, par cette liberté américaine où tous les cultes coexistent dans une complète égalité et puisent, au sein même de cette égalité, une sorte d'entente commune sur le terrain du droit pour tous. Il put croire que ce qu'il avait rêvé n'était point une chimère, puisqu'il le voyait transformé en une réalité féconde, pour la force et le développement d'un grand peuple. Lui-même a exprimé ce qui se passa dans son esprit :

Quelle n'est pas la surprise du voyageur lorsqu'il voit [les sectes religieuses] coexister toutes dans ce calme parfait qui semble à jamais inaltérable; lorsqu'en une même maison le père, la mère, les enfans, suivent chacun paisiblement et sans opposition celui des cultes que chacun préfère! J'ai été plus d'une fois témoin de ce spectacle, auquel rien de ce que j'avais vu en Europe n'avait pu me préparer. Dans les jours consacrés à la religion, tous les individus d'une même famille sortaient ensemble, allaient chacun auprès du ministre de son culte, et rentraient ensuite pour s'occuper des mêmes intérêts domestiques. Cette diversité d'opinions n'en apportait aucune dans leurs sentimens et dans leurs autres habitudes : point de disputes, pas même de questions à cet égard. La religion y semblait être un secret individuel que personne ne se croyait le droit d'interroger ni de pénétrer. Aussi, lorsque, de quelque contrée de l'Europe, il arrive en Amérique un sectaire ambitieux, jaloux de faire triompher sa doctrine en échauffant les esprits, loin de trouver, comme partout ailleurs, des hommes disposés à s'engager sous sa bannière, à peine même est-il aperçu de ses voisins; son enthousiasme n'attire ni n'émeut, il n'inspire ni haine, ni curiosité; chacun enfin reste avec sa religion, et continue ses affaires.

Une telle impassibilité, que ne peut ébranler le fougueux prosélytisme, et qu'il ne s'agit point ici de juger, mais d'expliquer, a indubitablement Pour cause immédiate la liberté et surtout l'égalité des cultes. En Amérique, aucun n'est proscrit, aucun n'est ordonné : dès lors point d'agitation religieuse...

Talleyrand concluait :

La liberté, et surtout l'égalité des cultes, est une des plus fortes garanties de la tranquillité sociale; car, là où les consciences sont respectées, les autres droits ne peuvent manquer de l'être (1).

(1) *Mémoire sur les relations commerciales des États-Unis avec l'Angleterre.* Il est à noter que Talleyrand, dans son discours à l'Assemblée constituante du 7 mai 1791, semble avoir été l'un des premiers, parmi les hommes de la Révolu-

A son retour d'Amérique, l'auteur de ces lignes sera l'un des négociateurs du Concordat, et, sous une forme nouvelle, il restera fidèle à la pensée de pacification sociale, par la liberté et l'égalité des cultes, qui avait irrévocablement saisi son esprit.

Talleyrand, qui n'avait pas abordé les États-Unis en émigré, les avait abordés, il faut lui rendre cette justice, en patriote. Il essaya d'y servir encore son pays. Tout de suite il avait reconnu que, malgré Rochambeau, La Fayette, les Broglie, les Noailles et autres paladins de la liberté américaine, la terre, nouvellement affranchie de l'Angleterre par le concours de nos armes, était demeurée au fond anglaise d'habitudes et d'intérêts. Pour la France seraient peut-être ses sympathies, pour elle ne seraient pas ses alliances. Le traité Jay (1), qui réconciliait commercialement la Grande-Bretagne avec sa colonie émancipée et que, en dépit d'une agitation de surface, la grande masse des Américains accepta, lui était la preuve qu'il voyait juste. « L'Amérique est tout anglaise, écrivait-il à lord Lansdowne ; c'est-à-dire que l'Angleterre a encore tout avantage sur la France pour tirer des États-Unis tout le bénéfice qu'une nation peut tirer de l'existence d'une autre nation (2). » Revenu en France, dans son *Mémoire* pour l'Institut, il dira de nouveau : « Quiconque a bien vu l'Amérique ne peut plus douter maintenant que, dans la plupart de ses habitudes, elle ne soit restée anglaise ; que son ancien commerce avec l'Angleterre n'ait même pas gagné de l'activité, au lieu d'en perdre, depuis l'époque de l'indépendance des États-Unis, et que, par conséquent, l'indépendance, loin d'être funeste à l'Angleterre, ne lui ait été à plusieurs égards avantageuse. » A cela, quelles raisons ? Talleyrand les recherchait en appliquant une méthode d'analyse que ne désavoueraient pas nos modernes sociologues. « Ce qui détermine la volonté, posait-il d'abord en principe, c'est l'inclination, c'est l'intérêt. » Or les Américains ont avec les Anglais identité de langage, analogie de constitution et de lois, similitude d'éducation et de mœurs. Ces choses font que, « dans toutes les parties de l'Amérique que j'ai parcourues, je n'ai pas trouvé un seul Anglais qui ne se trouvât

tion, qui ait eu nettement l'idée de la liberté des cultes. Cf. *Talleyrand évêque d'Autun*, p. 284-291.

(1) Ce traité fut conclu le 19 novembre 1794.

(2) 1er février 1795. (Pallain, *La Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, p. 424.)

Américain, pas un seul Français qui ne se trouvât étranger. » Mais, plus fort, plus impérieux que les habitudes, il y a l'intérêt, — l'intérêt, mobile tout-puissant des volontés politiques : l'intérêt poussait les Américains vers les Anglais. C'étaient les Anglais qui les approvisionnaient, avec leurs manufactures, de tous les articles de consommation journalière ; c'étaient les Anglais qui, en retour, pour l'entretien de leurs colonies, achetaient les produits du sol américain. Ajoutez que, seuls au monde, les négocians britanniques pouvaient, grâce à leurs énormes capitaux, faire crédit un an et souvent plus, — avantage sans prix pour des gens qui se lançaient dans les affaires sans avoir d'avances. En face de tels liens d'intérêt, que chaque jour resserre, que pesaient des liens de reconnaissance, que chaque jour efface? Qu'étaient les services rendus par La Fayette et ses amis auprès des services attendus des banquiers de Manchester ou des marchands de Londres?

Talleyrand constatait avec dépit cet état de choses. Que l'Angleterre eût ainsi, sans lutte, le pas sur la France dans le Nouveau Monde, il lui était dur de s'y résigner. Noua-t-il avec Jefferson une intrigue pour contrecarrer la politique anglaise de Washington et des fédéralistes? C'est invraisemblable, — d'autant plus invraisemblable que les mêmes gens qui le représentent en allié du chef des démocrates d'Amérique, de l'ami des jacobins de France jusque dans leurs pires excès, prétendent qu'à la même époque, songeant peut-être à se rapprocher des Bourbons, il se promenait dans les rues de Philadelphie avec une cocarde blanche à son chapeau (1). Mais si Talleyrand ne se mêla point en Amérique au jeu des partis politiques, du moins n'y resta-t-il pas spectateur inactif des coups qui frappaient l'influence française. Il aurait voulu, sur le terrain de la libre concurrence, ouvrir plus largement les portes des États-Unis à notre industrie dont il sentait l'essor tout proche. Il rêvait de renverser les barrières qui s'opposaient à des relations commerciales avantageuses entre nos producteurs et les consommateurs du Nouveau Monde. Il entretenait son ami, Alexandre Hamilton, d'un vaste projet de suppression des douanes (2). Hamilton

(1) Voyez *Life of prince Talleyrand* (Philadelphie, 1834), p. 217-219. Dans les *Writings of Thomas Jefferson*, il n'apparaît nulle part que Talleyrand ait connu cet homme d'État pendant son séjour en Amérique.

(2) *Mémoires de Talleyrand*, t. I, p. 243-244.

écoutait, hochait la tête, et ne se laissa pas convaincre. Au moment même où Talleyrand lui développait ses belles théories libre-échangistes, il faisait adopter par le Congrès américain un nouveau tarif douanier, tel qu'aurait pu le concevoir le plus enragé des protectionnistes.

III

Tandis que Talleyrand faisait à travers l'Amérique des voyages d'affaires et d'études, les événemens marchaient en France. Le 9 Thermidor avait jeté bas Robespierre ; depuis lors, la guillotine s'était ralentie, les prisons s'étaient vidées : le cauchemar de sang se calmait. Au règne des forcenés du meurtre, succédait une autorité moins dure, celle des hommes que la peur avait rendus souvent complices du crime, mais pour qui le crime n'était pas l'unique raison d'être. Sieyès, Thibaudeau, Boissy d'Anglas, Cambacérès et leurs amis rentraient en scène; les terroristes, pris de panique sinon de repentir, tâchaient de s'éclipser et réclamaient un vote d'oubli pour tous leurs votes de mort; les survivans de la Gironde se hasardaient hors de leurs cachettes; Carrier et Fouquier-Tinville, symboles vivans du régime disparu, montaient sur l'échafaud... D'un bout à l'autre de territoire, c'était une détente; sur quelques points même, une réaction qui eut ses excès. La Convention, sous la pression de l'opinion publique, désavouait la Terreur. A Paris, la Jeunesse dorée, les Muscadins, les Incroyables criaient : A bas les jacobins! à bas les anarchistes! Le chant du *Réveil du peuple* couvrait le chant de *la Marseillaise*. Quelques émigrés se risquaient à rentrer chez eux. Des salons s'entr'ouvraient. Revenue l'une des premières, dès le mois de mai 1795, Mme de Staël invitait ensemble à l'ambassade de Suède, rue du Bac, les constitutionnels de 91 et les triomphateurs de Thermidor : Mathieu de Montmorency et Dupont de Nemours, Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Marie-Joseph Chénier, Tallien, Barras. Tout en composant ses *Réflexions sur la paix intérieure*, elle projetait déjà d'organiser avec eux la République : les États-Unis serviraient de modèle; et dans le gouvernement où le pouvoir serait partagé entre deux Chambres avec une aristocratie intellectuelle, peut-être songeait-elle à réserver une place à l'ami qui l'avait si sou-

vent entretenue de l'Amérique, à Talleyrand rappelé d'exil (1).

A mesure que, par bribes, les lettres et les journaux dépeignaient ce revirement de la France, la pensée de Talleyrand s'orientait vers un avenir nouveau. Lui qui, naguère, parlait sérieusement de se fixer en Danemark ou bien de fonder en Louisiane un établissement définitif, il ne peut plus se résigner à être loin de Paris, — Paris où il a tour à tour réussi dans la politique et dans les affaires ! Déjà beaucoup de constitutionnels, ses camarades d'idées et de luttes, sont sortis de leurs prisons ou de leurs retraites : quand lui-même sortira-t-il de son exil ? La hâte le prend d'accourir à côté de ces revenans dans la bataille des partis, de s'installer avec eux, pour son plus grand profit, au cœur même de la République débonnaire qu'ils ont la prétention de former.

Il n'ose pas encore l'avouer à ses amis, ni peut-être se l'avouer à lui-même. Mais, déjà, sous sa plume, son secret transpire : « Je ne fais point de projets pour mon avenir, écrit-il à Mme de Genlis le 12 floréal an III ; c'est de l'Europe qu'il dépend : rien ne me ferait habiter un pays en guerre avec la France. J'ai l'Angleterre en horreur ; reste la Suisse, ou l'Amérique, et, jusqu'à présent, je préfère l'Amérique, parce que c'est celui de tous les pays où l'on aime le mieux notre République à laquelle, malgré les injustices que j'ai éprouvées de la part d'un des anciens partis dominans de la Convention, j'appartiens par tous mes sentimens et par toutes mes espérances (2). »

Enfin, il n'y tient plus. Le 28 prairial (16 juin 1795), il adresse à la Convention une pétition. Je ne suis pas un émigré, prétend-il, et on ne doit pas me traiter comme tel. Pour la première fois, il invoque la fameuse mission en Angleterre que lui aurait confiée, après le 10 août, le gouvernement provisoire. Puis, il rappelle le décret du 5 décembre le mettant tout à coup hors la loi, son départ forcé d'Angleterre lorsque l'*alien bill* lui fut appliqué, son arrivée en Amérique « où il réside encore en attendant qu'il lui soit permis de revoir sa patrie, et digne d'elle

(1) Sur les idées et le salon de Mme de Staël à cette date, voyez A. Sorel, *Mme de Staël* (3e édit.), p. 59, et Paul Gautier, *le Premier exil de Mme de Staël*, dans la *Revue* du 15 juin 1906.

(2) Cette lettre inédite ne porte pas le nom de la destinataire, qui était alors fixée sur les « bords de l'Elbe, » et je ne vois que Mme de Genlis à qui Talleyrand ait pu l'écrire.

par ses principes et ses sentimens. » On ne peut pas assimiler, poursuit-il, un contumace à un émigré; « la fuite causée par un décret d'accusation et, à plus forte raison, l'absence prolongée par ce motif, n'a aucun rapport avec le départ volontaire qui constitue le délit de l'émigration;... la Convention nationale a reconnu que ceux qui, depuis le 31 mai, avaient été persécutés par des mandats d'arrêt, dénonciations, etc., étaient autorisés à reparaître. Talleyrand, décrété d'accusation depuis le 2 septembre 1792, est absolument dans le même cas, car les prisons étaient alors ce que toute la France est devenue depuis sous la tyrannie de Robespierre, et il eût été insensé de se constituer prisonnier au milieu des troubles qui déchiraient alors la République... Plein de confiance dans la justice de la Convention, dans celle des citoyens qui exercent aujourd'hui le pouvoir judiciaire, il demande qu'il lui soit permis de venir se présenter devant le tribunal indiqué pour le juger, sans qu'il puisse être considéré comme émigré, alors qu'il n'est précisément que contumace, et contumace à une époque où les représentans eux-mêmes, menacés ou victimes, ne pouvaient garantir l'appui de la loi aux innocens. »

Envoyée à Mme de Staël ou à des Renaudes, l'ex-grand vicaire toujours fidèle de l'évêché d'Autun, cette supplique servira quand l'heure sera venue. D'ici là, n'ayant rien de mieux à faire pour distraire son attente, Talleyrand s'installa pendant l'été à New-York. Il acheva de s'y lier avec un personnage intéressant, un Anglais, Thomas Law, qu'il avait rencontré au cours de ses voyages. Fonctionnaire du Bengale, plus ou moins méconnu par le gouvernement britannique, Law avait apporté dans le pays des libres expériences son esprit d'entreprises. Ingénieux et pratique, il avait tout de suite trouvé en Talleyrand un partenaire de choix; il avait piqué sa curiosité en lui expliquant un système d'impôts dont il était l'inventeur, et que l'ancien ami de M. de Calonne a loué sans réserve dans une lettre à lord Lansdowne. Il l'entretenait surtout de l'Inde, de ses ressources, de son avenir, et ce furent sans doute ses récits, joints à ceux des armateurs américains, qui étaient revenus du Bengale en 1794, les poches pleines d'or, qui inspirèrent à Talleyrand l'idée de tenter, sur les bords du Gange, une spéculation. L'ami Beaumetz fut bientôt de la confidence. On fréta un navire; plusieurs importantes maisons de Philadelphie et des capitalistes

hollandais fournirent la cargaison; un équipage fut enrôlé; il était même question que Talleyrand, au cas où la Convention inflexible maintiendrait son décret d'accusation, s'embarquât avec Beaumetz. Un incident bizarre avait cependant jeté un froid entre les deux inséparables. Un jour que, de la « Batterie » de New-York, ils surveillaient ensemble le chargement de leur bateau, Talleyrand avait senti le regard de son ami se poser sur lui : regard étrange, sinistre. « Malheureux, qu'as-tu? s'écria Talleyrand. Tu en veux à ma vie! Tu te prépares à me précipiter dans l'eau! » Beaumetz devint tout pâle. « C'est vrai! répondit-il. Depuis quelque temps, l'idée de te tuer me hante; j'y ai résisté de toutes mes forces, mais j'allais y succomber lorsque tu l'as devinée. Fasse le ciel que cette obsession soit à jamais arrachée de mon esprit (1)!... » Talleyrand avait souri, mais il avait eu peur; et la perspective d'affronter une traversée très longue avec un compagnon ainsi halluciné ne lui disait rien de bon. Calcutta ne lui apparaissait d'ailleurs que comme un pis aller, comme une dernière carte à se ménager.

Son rêve, c'était Paris. De jour en jour, il était plus impatient de s'en rapprocher. « Si je reste encore un an ici, mandait-il à Mme de Staël, j'y meurs (2). » Et, le 8 septembre, il reprenait : « Ou il y aura un tremblement de terre général en Europe, ou j'y retournerai au mois de mai prochain : cela est arrêté dans mon esprit. » Il ne lui suffisait pas que le passé fût absous, il voulait qu'il fût effacé. « Il ne faut pas que mon décret d'accusation à moi seul soit rappelé. Il y a plusieurs personnes qui sont dans la même situation et dont on doit rapporter les décrets. Je voudrais être avec eux (*sic*); avoir une expédition de cet anéantissement de décret donnée par le Comité de sûreté publique; et ensuite que, sur le vu de mon passeport, mon émigration fût jugée et que l'on me fît parvenir un acte de ce jugement... Alors je vous écrirai le moment de mon départ et où j'arriverai... Si je choisissais Hambourg, de Hambourg j'irais en Angleterre et d'Angleterre en France... Faites démener l'abbé des Renaudes, ajoutait-il, en guise de conclusion; il doit con-

(1) C'était Talleyrand qui, dans sa vieillesse, racontait cette anecdote. M. de Bacourt, de passage à New-York en 1840, tint à visiter la Batterie, où la scène s'était passée. (*Souvenirs d'un diplomate*, p. 19.)

(2) Mme de Staël rappelait à Talleyrand cette phrase, qui ne se trouve pas dans les lettres publiées par le duc de Broglie, en lui écrivant le 28 février 1809.

naître ce pays-ci supérieurement puisqu'il n'a jamais été arrêté (1). »

Lorsque Talleyrand écrivait cette lettre, il était redevenu citoyen français : le 18 fructidor (4 septembre), la Convention avait, d'un même geste, aboli le décret d'accusation qui pesait sur sa tête et rayé son nom de la liste des émigrés. Mais la partie avait été dure ; seule, l'activité passionnée de Mme de Staël avait pu la gagner.

C'est qu'en ce mois de septembre 1795, l'heure n'était point propice aux émigrés. Évocation de la France d'hier, tous confondus avec les soldats de l'armée de Condé ou les réfugiés de Coblentz, leur retour froissait trop de préjugés, portait ombrage à trop d'intérêts. Fraîche encore, l'affaire de Quiberon servait de prétexte aux rigueurs. Contre les émigrés, les conventionnels divisés se retrouvaient unis. Quand, le 5 fructidor, le ci-devant boucher Legendre, — le même qui venait de dénoncer furieusement Mme de Staël en pleine assemblée, — les avait une fois de plus voués à l'exécration des républicains, il y avait eu sur tous les bancs des marques d'assentiment. Était-ce bien le moment de parler de Talleyrand? Mme de Staël n'eut pas une minute d'hésitation. Son ami avait jeté vers elle un cri de détresse ; qu'importe dès lors qu'elle soit menacée, elle ne songe qu'à lui : il veut revenir, il reviendra. Noblement elle relève les courages vacillans de ses alliés, les députés qui sont les hôtes de son salon ; elle leur communique sa flamme, leur dicte leurs actes, leur souffle leurs discours. Pour attendrir et exalter Chénier, âme de poète, on raconte qu'elle lui fait chanter, par une jeune femme dont il est épris, des vers émouvans de son frère André (2). Le 13 fructidor, dans une discussion relative aux radiations provisoires, un autre de ses nouveaux familiers, Tallien, reprenant à la tribune les argumens qu'a déjà produits Rœderer dans une brochure retentissante (3), distingue entre les émigrés et les fugitifs ; sur les premiers, il appelle les foudres de la nation ; pour les autres, il réclame l'indulgence ou plutôt la justice. Dans leurs rangs, s'écrie-t-il, on rencontre « de ces

(1) *Revue d'histoire diplomatique* (1890), p. 215.

(2) Colmache, *Revelations of the Life of prince Talleyrand*, p. 228.

(3) *Des fugitifs français et des émigrés.* Dans cette brochure, parue en août 1795, Rœderer faisait l'éloge de la conduite de Talleyrand et de Beaumetz en Angleterre et en Amérique, et de celle de Montesquiou en Suisse ; il ajoutait : « Ces hommes ont-ils cessé un seul instant d'être Français ? » (p. 14).

fondateurs de la liberté, de ces citoyens qui ont rendu les plus grands services à la patrie, » et il trouve moyen de citer en exemple Talleyrand-Périgord, qui « a été mis sur la liste des émigrés quoiqu'il soit sorti avec une mission du gouvernement. »

Le même jour, 13 fructidor, des Renaudes déposait sur le bureau de la Convention la pétition de Talleyrand; l'ancien abbé, maintenant professeur aux Écoles centrales de Paris, y joignit une note pour bien préciser que le proscrit n'avait quitté la France qu'avec un passeport et une mission du gouvernement. « Il est de principe, ajoutait-il, même dans le code de l'émigration, que celui qui a reçu une mission pour les pays étrangers n'est tenu de rentrer qu'après son rappel; et il est de fait qu'aucun rappel n'a eu lieu à l'égard de Talleyrand (1). »

Premières cartes d'un jeu serré, l'allusion de Tallien à la tribune, le dépôt de la pétition de Talleyrand sur le bureau de la Convention n'engageaient pas la partie décisive. Avant de pousser plus loin, les amis de Mme de Staël voulurent de nouveau tâter l'adversaire; s'il semblait trop puissant, trop irréductible, on en resterait là, on attendrait une occasion meilleure. Justement, le 17 fructidor, la Convention était appelée à se prononcer sur le cas de l'ex-général de Montesquiou, fugitif comme Talleyrand et qui, comme lui, avait envoyé à l'Assemblée une pétition. De l'issue du débat se dégagerait la conduite à tenir. La séance fut orageuse : la Montagne grondait; ainsi qu'aux beaux jours de Robespierre, les tribunes étaient houleuses, menaçantes (2). Cependant, les modérés tinrent bon, et la discussion, ardente et prolongée, se termina en faveur de Montesquiou. Les augures étaient favorables à Talleyrand.

Le lendemain, 18 fructidor, Marie-Joseph Chénier donna lecture de son rapport sur la pétition de Talleyrand. L'ancien évêque d'Autun, dit-il, est un « des fondateurs de la liberté; « il n'a point, comme [les émigrés], ces enfans dénaturés, tourné contre la patrie un fer parricide; » il est sorti de France « avec une mission du gouvernement. » Pour preuves, l'orateur brandit le passeport signé par les membres du Conseil exécutif provisoire; il cite le fameux *Mémoire* du 25 novembre 1792 sur les

(1) *Moniteur universel* du 17 fructidor an III.
(2) *Courrier républicain* du 18 fructidor.

rapports de la France avec les autres États de l'Europe, découvert dans les papiers de Danton. Et, pendant qu'ainsi Talleyrand « s'occupait à consolider la République,... sans rapport préalable et sans motif, » il était décrété d'accusation ! « Je réclame de vous Talleyrand, continue Chénier; je le réclame au nom de l'équité nationale, je le réclame au nom de la République qu'il peut servir par ses talens, au nom de la haine que vous portez aux émigrés, et dont il serait la victime comme vous, si des lâches pouvaient triompher ! » Génissieu appuie la proposition de Chénier. Brival rappelle que l'évêque d'Autun, le premier entre les privilégiés, a renoncé à ses privilèges, et qu'il a établi l'Église constitutionnelle. Mais Legendre veille, il monte à la tribune; n'osant pas attaquer de face, mille fois plus dangereux avec ses airs de douceur, il demande l'ajournement : Qu'on renvoie, dit-il, la pétition au Comité de législation qui fera un rapport. A ce moment, Boissy d'Anglas prend la parole : « Il ne s'agit point ici d'amitié, mais de justice ; Talleyrand n'est pas émigré (1). » On vote, et, au milieu des applaudissemens, la motion présentée par Chénier est adoptée : « La Convention nationale décrète que Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, peut rentrer sur le territoire de la République française, et que son nom sera rayé de toute liste d'émigrés; en conséquence, elle rapporte le décret d'accusation lancé contre lui (2). »

Talleyrand reçut la bonne nouvelle à New-York au commencement de novembre. Son premier mouvement fut d'adresser à l'amie généreuse et fidèle, à Mme de Staël, un très tendre merci. « Voilà donc, grâce à vous, lui écrit-il le 14 novembre, une affaire terminée ; vous avez fait en totalité ce que je désirais... Au printemps, je partirai d'ici pour le port que vous m'indiquerez, et le reste de ma vie, quelque lieu que vous habitiez, se passera près de vous... M. de Staël me donnera-t-il une petite chambre? C'est chez vous que je voudrais descendre en arrivant. » Et, après avoir embrassé Mathieu, Mme de Valence, Castellane, il ajoute : « Chère amie, je vous aime de toute mon âme. » Hélas ! cette reconnaissance si chaude ne devait pas résister à l'épreuve du temps. Relatant dans ses Souvenirs les circonstances de son retour, Talleyrand n'aura pas un mot de

(1) Voyez, pour le débat, le *Moniteur universel* du 21 fructidor.
(2) *Procès-verbaux imprimés de la Convention nationale*, t. LXIX, p. 39.

gratitude pour Mme de Staël, il ne citera même pas son nom à côté de celui de Chénier; et, par une défaillance de mémoire plus étrange encore, oubliant sa pétition imprimée tout au long dans le *Moniteur*, ses démarches que pouvaient rappeler tant de témoins, il écrira : « Le décret de la Convention qui m'autorisait à rentrer en France... avait été rendu sans aucune sollicitation de ma part, à mon insu! »

Se voyant déjà sur le chemin de la France apaisée, Talleyrand revint passer l'hiver à Philadelphie. Plus que jamais, la capitale des États-Unis était devenue le rendez-vous de ceux qu'on pourrait nommer les Français de 89, — fayettistes, constituans et gens du même bord pour lesquels l'Europe de la coalition s'était montrée inhospitalière, et qui, peu à peu, avaient réémigré en Amérique. Suivant l'expression d'un témoin, ils faisaient assez l'effet d'une réunion d'ombres, lesquelles, n'étant plus de ce monde, auraient gagné l'autre avec un état d'âme, rempli de leurs regrets, de leurs espérances, de toutes leurs ambitions et de toutes leurs pensées, où s'était comme figé le rêve de leur existence (1). Talleyrand, à qui les souvenirs ne suffisaient pas encore et qui n'avait nullement renoncé à vivre, apportait dans ce milieu fossile un regain de jeunesse. On vit alors ce que le public ne devait pas voir souvent, un Talleyrand bon enfant. Un des hommes qui le connurent de plus près pendant son séjour en Amérique, Moreau de Saint-Méry, — Moreau de Saint-Méry qui rappelait avec emphase qu'il avait été « roi de Paris pendant trois jours, » parce qu'il y avait présidé en 1789 le collège électoral, et qui, tombé de ce pinacle, tenait simplement à Philadelphie un magasin de libraire où, malheur suprême après tant de catastrophes, il finira par faire une faillite de vingt-cinq mille francs, — Moreau de Saint-Méry raconte que l'ancien évêque d'Autun, hôte le plus assidu de son arrière-boutique, en était aussi le boute-en-train. Presque chaque soir, une troupe de Français se retrouvaient dans ce salon de l'exil et, assis sur des chaises de paille, devisaient entre eux de leurs soucis : parmi eux, il y avait de grands noms comme Noailles, La Rochefoucauld, Talon; des noms célèbres comme Volney. Pendant que l'ancien « roi de Paris » dînait maigrement, devant l'assistance, d'un peu de riz au lait cuit

(1) Voyez les *Mémoires du comte de Moré*, p. 148.

sur le poêle de son magasin, Talleyrand dégustait à petites gorgées ininterrompues un vieux madère et faisait voler les propos joyeux. Quelquefois Blacon, taquin, l'accablait de « Monseigneur, » et c'était un fou rire général quand l'autre, pour se démonseigneuriser, lui donnait « de son poignet de fer ce que les enfans appellent les manchettes (1). »

Talleyrand, qui avait toutes les audaces, scandalisa-t-il les Américains, ainsi que le prétend le comte de Moré, en s'affichant avec une négresse? On les aurait rencontrés dans les rues de Philadelphie bras dessus bras dessous, en plein jour. Cette interprétation de la déclaration des droits de l'homme ne fut point, paraît-il, du goût des concitoyens de Washington. Cependant, ajoute Moré, tel était le charme de Talleyrand qu'après quelques holà ! on lui passa cette fantaisie douteuse. Il avait gagné dans toute l'Amérique, par sa bonne grâce et son esprit, une popularité dont M. de Bacourt, représentant de la Monarchie de Juillet aux États-Unis vers 1840, devait retrouver encore des traces.

En dépit des distractions que lui offrait Philadelphie, Talleyrand ne perdait pas de vue Paris où, sous le régime de la Constitution de l'an III, était en train de s'établir le gouvernement du Directoire. Les élections venaient avec éclat de ratifier la chute des hommes de la Terreur; d'un bout à l'autre du territoire, les tendances à la modération, les idées de pacification avaient été approuvées. Au Conseil des Anciens comme au Conseil des Cinq-Cents, Talleyrand reconnaissait des amis; parmi les directeurs eux-mêmes, il devinait déjà des personnages faits pour le comprendre, et, redevenu citoyen français, il était impatient de témoigner son bon vouloir à ces maîtres nouveaux du pays. Une de leurs tâches les plus pesantes, les plus ardues, était de ravitailler Paris affamé par les suites de la Terreur, Paris sombre et farouche que les femmes emplissaient du refrain tragique : Du pain! du pain! Dans ses lettres à des Renaudes et à Mme de Staël, il multipliait les avis sur les subsistances à tirer d'Amérique, — farines, riz, salaisons; il indiquait les meilleurs intermédiaires, les courtiers auxquels on devait s'adresser pour n'être pas trop volé (2); il offrait ses bons offices.

(1) *Journal de Moreau de Saint-Méry*, cité par le baron Pichot, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 209-210.

(2) Voyez notamment une lettre à Mme de Staël du 20 décembre 1795.

Au lieu de muser ainsi, pourquoi ne prenait-il pas tout bonnement le paquebot qui, par le plus court chemin, le ramènerait en France? Il écrivait à Mme de Staël, le 8 mars 1796 : « J'attends que le coup de vent de l'équinoxe soit passé, et immédiatement après, je m'embarque pour Hambourg. » L'équinoxe passa, il ne s'embarqua point. Peut-être, avant de se lancer, voulait-il qu'un courant se dessinât dans la politique hésitante et trouble du Directoire? Peut-être avait-il à liquider quelque affaire? Le 27 mai, le bâtiment équipé par ses soins mit à la voile vers Calcutta; il emportait Beaumetz qui venait, sous une pluie de quolibets, d'épouser une veuve sans argent et mère de trois enfans... A son heure, le 13 juin (1), Talleyrand monta enfin sur un brick danois et dit adieu à l'Amérique.

Ce fut à Hambourg qu'il débarqua à la fin de juillet. La ville était bien choisie. Halte habituelle des courriers et des voyageurs, elle était le carrefour où affluaient les nouvelles de Paris et de Berlin, de Londres et de Vienne; mieux que partout ailleurs, on y apprenait vite et bien les moindres événemens. Des émigrés de marque, parmi lesquels Talleyrand comptait des amis, en avaient, à cause de cela, fait leur résidence. Tous le reçurent avec joie, tous lui firent fête, — tous, sauf Mme de Flahaut, en train de nouer avec le ministre de Portugal, M. de Souza, une intrigue sentimentale qui se terminera par un mariage, et qui, toute craintive en face du passé qui se dressait devant elle, envoya un à émissaire bord même du brick danois pour insinuer au revenant de ne pas descendre à terre et de retourner dare dare en Amérique. Talleyrand écouta poliment la communication, mais n'en tint aucun compte. Il passa un mois à Hambourg. Il y eut des fièvres dont il se guérit avec peine; il y vit Mme de Genlis, à qui il jura ses grands dieux qu'il « était dégoûté pour la vie des affaires, et que rien au monde ne pourrait le déterminer à s'y rengager; » il y vit Gouverneur-Morris, la princesse de Vaudemont, Valence, tant d'autres qu'il avait jadis connus; peut-être l'ancien secrétaire de la légation de Chauvelin à Londres, devenu ministre plénipotentiaire de la République française près des villes hanséatiques, Reinhard (2), qui lui était

(1) Date donnée par Pichot, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, p. 93.

(2) Reinhard, pendant le séjour de Talleyrand à Hambourg, était à Brême, mais il vint quelquefois à Altona et put l'y rencontrer. Voyez *Aff. étrangères, Hambourg*, 110.

fort attaché. Mais, avec sa prudence ordinaire, il se tint très à l'écart des partis : « Je ne sais pas un mot de ce que l'on appelle la politique des Français qui sont à Hambourg ou à Altona, mandait-il à Mme de Staël dans un spirituel billet. Ce qui me revient, c'est que tout ce monde-là déteste l'Angleterre et désire rentrer en France. La vente des biens fait des milliers de républicains. On parle d'un parti d'Orléans, dont le chef, à ce que me disait ces jours-ci mon médecin, ne pense qu'à aller en Amérique; d'un parti Lameth, qui est composé de deux personnes, dont l'impotent d'Aiguillon se trouve être une; d'un parti Dumouriez, formé par son valet de chambre Baptiste et son chirurgien-major : les trois partis ensemble font bien à peu près huit ou neuf personnes. Si votre Suisse ne fournit pas de rassemblemens plus dangereux, je vois que nous serons, cet hiver, fort tranquilles à Paris (1). » Les mêmes amateurs de commérages qui ont, à Hambourg, déguisé Talleyrand en orléaniste, ont raconté que le Directoire, pressé d'employer ses talens, l'aurait chargé à Berlin d'une mission secrète (2) : bien secrète, en effet, cette mission, car, dans aucun document de l'époque, il n'en est question!

De Hambourg, Talleyrand se rendit tout droit à Amsterdam, puis à Bruxelles, et de là à Paris. Il y rentra sans bruit le 20 septembre, flairant le vent, tout prêt à saisir la première occasion que lui offrirait la fortune.

BERNARD DE LACOMBE.

(1) 19 août 1796. *Revue d'histoire diplomatique* (1890), p. 219.

(2) Bastide, *Vie religieuse et politique de Talleyrand-Périgord*, p. 163 et 185; *Life of prince Talleyrand*, p. 224 et 238, etc. Sir Bulwer a reproduit ces bruits, *Essai sur Talleyrand*, p. 145-146. On a aussi prétendu que c'était à Hambourg que Talleyrand s'était lié avec Mme Grand. Voyez mon étude, *le Mariage de Talleyrand*, dans *le Correspondant* du 25 août 1905.

PAYSAGES DE GRÈCE[1]

XI. — OLYMPIE

Ville de fêtes, de jeux athlétiques, de pompes religieuses, Olympie était peut-être le lieu de toute la Grèce qui m'attirait le plus. Les Odes triomphales de Pindare me l'avaient parée de si éclatantes images ! Et j'avais feuilleté autrefois quelques-uns des livres somptueux qu'on lui consacra, — les planches, les illustrations, les descriptions des ruines et des statues : il m'en était resté un éblouissement.

L'histoire aussi me fournissait des motifs d'enthousiasme. A partir du VIIe siècle, cette bourgade de l'Élide a été véritablement le centre de l'hellénisme, centre religieux, centre civilisateur ! Autour du sanctuaire de Zeus, environné d'un grand nombre d'autres qui perpétuaient la mémoire des plus anciennes légendes, les Grecs des colonies, mêlés à ceux du continent, venaient, tous les quatre ans, fraterniser dans la communauté d'un grand culte. Ainsi se raffermissait en eux la conscience de la race. Le luxe qui se déployait dans ces *panégyries* solennelles, l'athlétisme, les courses, les expositions d'œuvres d'art, les récitations de poésies, de morceaux d'histoire et d'éloquence, toutes ces manifestations de la force, de la grâce, de la richesse, de

(1) Voyez la *Revue* des 15 avril et 1er juin.

l'intelligence helléniques exaltaient l'orgueil national. Il en résultait une ardeur d'émulation. Ceux qui avaient vu ces spectacles en rapportaient sûrement des exemples qui fructifiaient dans leurs lointaines patries. Olympie a contribué plus qu'Athènes elle-même à la diffusion de l'esprit grec.

On y accourait de toutes les contrées méditerranéennes, des villes opulentes surtout, — de Rhodes, de Cyrène, d'Agrigente, de Syracuse, de l'Asie Mineure et des îles de l'Archipel. Les Romains, à leur tour, y affluèrent, en curieux, en dévots aussi : car le sanctuaire d'Olympie n'avait d'égal en sainteté que celui d'Éleusis. Puis, la gloire de l'olivier olympique finit par les tenter, eux aussi. Néron, empereur du monde, voulut être couronné dans l'enceinte de Zeus, comme un bourgeois de Sicile ou de Béotie.

Le prestige des fêtes, qui se célébrèrent pendant plus de dix siècles dans ce petit canton de l'Élide, est resté si grand qu'aujourd'hui encore le seul nom de « jeux olympiques » attire dans la moderne Athènes tout ce qu'il y a d'Hellènes enrichis sur les bords de la Méditerranée orientale, sans parler des cohues de touristes occidentaux. C'est la même rivalité d'ostentation qu'au temps du bon Pindare, — une rage subite de jeter l'argent par les fenêtres, pour éblouir l'étranger, ou, plus noblement, pour faire honneur à l'Hellade immortelle...

*
* *

J'arrivai à Olympie dans la seconde quinzaine d'août, à peu près à l'époque où se donnaient autrefois les jeux. Les moissons étaient finies, on commençait déjà les vendanges.

A partir de Pyrgos, le chemin de fer suit une jolie vallée couverte de cultures, avec des villages ensoleillés à mi-côte. Partout, à proximité de la voie, sur des aires en plein vent, des raisins séchaient, et les jonchées de grappes luisaient comme d'étranges mares violettes, dans le vert illimité des vignes.

Puis, à mesure qu'on se rapproche d'Olympie, la solitude se fait peu à peu, les villages disparaissent. On descend de wagon au milieu des champs, où, çà et là, se dressent quelques hôtels et de misérables auberges. Et, tout de suite, on a l'impression d'un pays doux, reposé, accueillant. Nulle part, en Grèce, je n'ai

éprouvé un pareil sentiment de bien-être, de joie calme et grave. Ce coin de terre était à souhait pour servir de caravansérail à des foules religieuses.

Du haut de la petite colline du Kronion, on peut l'embrasser tout entier. On passe le ruisseau du Cladéos sur un pont de bois, on longe obliquement les ruines, et l'on monte sur cette butte arrondie et sablonneuse qui domine la vallée de l'Alphée. Tout modeste qu'il est, le Kronion m'avait charmé à première vue. C'était à l'heure du soleil couchant. Les pins, qui le revêtent du haut en bas, étageaient leurs longues tiges dans la lumière vermeille, comme des quenouilles d'émeraude. La masse harmonieuse des verdures chatoyait de reflets soyeux et chauds, et l'on songeait à un grand reposoir. De cet endroit, je sentis davantage la douceur pastorale et religieuse de la contrée.

Elle a bien changé, depuis les siècles de sa splendeur. Un tremblement de terre a bouleversé le niveau de la plaine, détourné le lit de la rivière, enfoui profondément les débris des constructions antiques. Mais l'aspect général est toujours le même sans doute. L'atmosphère et le décor de nature sont identiques.

En bas du Kronion, dans l'angle formé par le Cladéos et l'Alphée, j'aperçois nettement le quadrilatère de l'*Altis*, l'enceinte sacrée de Zeus, où, parmi les platanes et les herbes jaunies, bâillent les trous des fouilles, s'amoncellent les décombres. Rien ne se distingue, dans cette confusion de pierres, dans ce fouillis de plantes et d'arbustes, que le stylobate rasé du grand temple, les colonnes trapues de l'Héraion, l'arche voûtée du couloir qui conduisait au stade. Cet espace occupé par l'Altis et par les édifices groupés alentour n'est pas très considérable. Comme toujours, lorsqu'on se trouve en présence d'une ruine grecque, on s'étonne des dimensions restreintes.

A gauche, une échappée déplaisante sur un hôtel et sur le musée, — ce dernier hideux à voir : un pastiche de style dorique, polychromé, avec des applications en terre cuite !... Mais la vue gagne immédiatement les beaux horizons de la vallée, encore un peu nus du côté du couchant. De minces cordons de peupliers tracent des lignes grêles sur les crêtes des collines : c'est le peuplier blanc qu'on brûlait autrefois pour les dieux dans les sacrifices. En face, par delà les ruines, l'Alphée, divisé en

plusieurs bras, répand ses eaux claires et paresseuses sur un lit de galets. Il arrose des champs de maïs, des prairies où pâturent des troupeaux. Une vieille barque sommeille dans une anse, au milieu de l'eau tout unie et moirée de mordorures. Derrière l'autre rive, — dominant des cultures et des terrains en friches, des montagnes boisées dévalent en pentes douces.

Comme le fond de la vallée se dérobe, obstrué par d'épais rideaux de verdures, je descends de l'Altis, et, suivant une piste qui traverse le stade, — l'ancienne route de Pise, probablement, — je remonte le cours de la rivière. C'est un sentier délicieux en cette saison. Il est ombragé de figuiers, parfumé de menthe et de verveine. Des rigoles fraîches serpentent de tous côtés. Un ruisselet fait tourner la roue d'un moulin. Çà et là, quelques métairies, une pauvre auberge isolée, et, de loin en loin, des paysans qui poussent des ânes chargés de légumes... Et partout des pins à l'odeur chaude, capiteuse. Les pins foisonnent. Quelques-uns, très gros, ont leurs fûts entaillés et sillonnés de canaux, par où la résine s'égoutte dans un réservoir ménagé au pied de l'arbre. Elles sont gracieuses, ces petites auges moussues, où la sève des pins se recueille et s'épaissit, pareille à du miel dans des jattes. Le liquide onctueux est strié de veinules roses, et l'on dirait des filets de sang qui auraient coulé des blessures des troncs. On va, dans l'enchantement des odeurs et des ombrages. Les pommes écailleuses craquent sous les pieds. Des haies de myrtes s'étendent sur les deux bords du chemin, — et ce sont des fourrés de cystes et de térébinthes qui plongent leurs racines dans le sable et qui se pelotonnent comme de grosses bêtes velues. Puis, les vignes recommencent aux flancs des collines, et voici, de nouveau, les aires en plein vent, où sèchent les raisins violets.

Plus on avance, plus le pays devient pastoral. Bientôt, les cultures disparaissent tout à fait, refoulées par des marécages où pullulent les grands roseaux frissonnans du Midi. Les troupeaux de chèvres se multiplient. Je suis au seuil de l'Arcadie, la terre classique des bergers, et je pressens, là-bas, vers l'Est, toute une région âpre, dénudée et rocailleuse. Les montagnes s'élèvent et se resserrent, étranglant davantage la vallée. Dans le lointain, par delà les vagues ondulations des sommets, planent les pics bleuâtres du Ménale et du Pholoé...

Quand je repris le chemin d'Olympie, le soleil était couché.

Des souffles humides montaient des pacages, des rizières et du fleuve assoupi dont je voyais briller, entre les branches, la face immobile et lunaire. Les grelots des chèvres tintaient faiblement, rumeur toute proche, perdue dans le silence déjà nocturne où se repliaient les sombres masses végétales. Mais, enflammant le ciel de nacre, des pourpres vives flottaient au-dessus des monts d'Arcadie. De légers nuages mauves s'étiraient autour du croissant, qui venait de surgir, délicat, limpide, comme avivé d'eau fraîche ; — et vers l'Ouest, à l'autre extrémité de la vallée, au bord des crêtes lointaines, les peupliers blancs découpaient de sveltes colonnes dans l'or rouge du crépuscule. La campagne suave devenait, à présent, magnifique. C'était un soir du Poussin, un paysage d'idylle qui s'achevait en apothéose. Tout resplendissait dans une vaste lueur vermeille, les ombelles des pins, les profondeurs moutonnantes des verdures. Au milieu des ruines, coupole d'émeraude dorée par le couchant, la colline du Kronion se voilait d'une brume imperceptible, comme un autel des sacrifices sous une fumée d'encens...

*
* *

Cette vallée de silence, de recueillement et de piété était troublée, tous les quatre ans, par l'affluence des dévots et des gens de palestre. Sans doute, l'enceinte de Zeus n'était jamais vide, des pèlerins y défilaient quotidiennement, et la graisse des holocaustes ne cessait pas de grésiller sous les platanes de l'Altis. Mais, pendant la semaine olympique, — les jeux duraient cinq jours, — c'était un véritable envahissement. La vie régulière et monotone de la cité sainte en était suspendue.

Qu'on s'imagine, dans sa bigarrure, l'étrange ramassis de types méridionaux qui se pressaient, ces jours-là, autour du stade et de l'hippodrome ! Quel bariolage de physionomies et de costumes ! Ils étaient venus de l'Égypte, de la Cyrénaïque, de la Sicile, de l'Archipel et de l'Asie Mineure. La Grèce continentale fournissait à coup sûr le plus gros contingent : pugillistes, coureurs, éleveurs, propriétaires campagnards ou simples curieux. (Tous ne concouraient pas. Seuls, les Grecs d'origine avaient le droit de prendre part à la lutte.) Mais chacun des concurrens traînait avec soi un cortège de parens et d'amis, une domesticité nombreuse, des valets de pied, des cuisiniers, des cochers, des

palefreniers. Et, quand un souverain venait briguer lui-même la couronne d'olivier, — un Hiéron de Syracuse, un Arcésilas de Cyrène, — il amenait sur ses navires une véritable cour de dignitaires, de familiers et de parasites. On ne pouvait loger tout ce monde, Olympie n'était pas une ville à proprement parler, mais une agglomération de sanctuaires... Il y avait bien le Prytanée pour les *agonistes*, les professionnels des jeux; il y avait aussi des écuries pour les chevaux, et, même à l'époque romaine, on hospitalisait les personnages de marque dans les bâtimens du Léonidaion. Mais les autres, — ceux des cohues anonymes, — ils campaient vraisemblablement sur les bords de l'Alphée. On dormait à la belle étoile : c'était au mois d'août. Il faisait chaud, les nuits étaient splendides. On appuyait sa tête sur une selle ou sur un bât de mulet, et, dans le vacarme des cris et des ustensiles entre-choqués, le frissonnement des sonnailles et la rumeur des chansons, on s'assoupissait, en rêvant aux magnificences des temples et aux spectacles passionnans du lendemain.

Il est nécessaire d'évoquer toute cette figuration bruyante, fastueuse et sordide, héroïque et triviale, pour prêter aux ruines d'Olympie une ampleur et un sens qui ne soient pas trop indignes de leur renom. L'actuelle et plate réalité déçoit cruellement les personnes dépourvues d'imagination.

Quelques fûts de colonne, quelques chapiteaux ébréchés, des tronçons de murs et de dallages, des trous, des fossés, — le tout envahi par les herbes, dans le désordre et la tristesse d'un terrain en friches, — voilà qui ne dit pas grand'chose aux esprits indolens et mal préparés. Et puis, c'est tellement petit! L'Altis n'occupait guère que la moitié de la superficie déblayée par les fouilles, et ce chantier archéologique nous paraît déjà fort exigu. On se demande comment cette étroite enceinte a pu contenir tout ce que nous y décrivent les historiographes : six temples au moins, dont l'un, le temple de Zeus, presque aussi grand que le Parthénon, de nombreux autels, une série d'édicules, où chaque république avait son trésor particulier, un exèdre, des portiques, des trophées, des monumens votifs et tout un peuple de statues, — des statues de tout âge, de toute substance et de toute valeur, en telle quantité que le diligent Pausanias consacre à leur simple énumération des chapitres entiers. Et, chose surprenante, il s'y trouvait encore des arbres,

parmi lesquels le fameux olivier, où l'on taillait des couronnes pour les vainqueurs. Dans sa poussée continuelle, la végétation des pierres ne parvenait pas à étouffer l'autre.

En somme, quand on essaie de se représenter l'Altis en son intégrité, l'image qui s'offre tout de suite et le plus naturellement, c'est celle d'un cimetière turc, où le pullulement des turbés et des stèles dispute la place aux cyprès, où l'enchevêtrement des lignes, le papillotement des dorures et des couleurs est si dense, si compact que l'attention en est accablée et que la surabondance du détail rend toute perspective impossible.

Cette impression d'engorgement, je l'ai déjà éprouvée à l'Acropole d'Athènes, — et, sur l'Altis, comme au pied du Parthénon, je sens le doute s'insinuer en moi... Du stylobate du grand temple, je considère les tables des abaques, les tambours renversés des colonnes, qui gisent au milieu des herbes. Ces fragmens sont en pierre coquillière du pays. Ils ont pris une vilaine teinte grise, et, sous l'action de l'air et des pluies, ils se sont creusés et déchiquetés comme des éponges. Je sais bien que tout ce gros œuvre de la bâtisse était stuqué, de manière à imiter le marbre. Mais ce n'est pas la qualité ni la couleur de la matière qui m'inquiète : ce sont les proportions, c'est le profil architectural!... A dix pas de l'endroit où je suis, j'aperçois debout deux colonnes doriques du temple d'Héra. Elles sont pesantes, écrasées, tout à fait dénuées de grâce! Faut-il penser que le péristyle du temple de Zeus produisait le même effet de lourdeur et d'opacité? Et je songe à tout ce que j'ai vu de colonnes dans les ruines de Grèce. A part celles du Parthénon, de l'Érechtheion et de la Victoire Aptère, toutes m'ont paru fort laides. J'avoue que je préfère de beaucoup à ce dorique trapu et un peu bête, le corinthien si élégant, si spirituel, parfois si magnifique de ces constructions romaines qu'il est de bon goût de déprécier comme monumens de décadence. En viendrons-nous donc à conclure que le Parthénon et ses deux satellites, l'Érechtheion et la Victoire, sont des exceptions dans l'histoire de l'art grec, des *réussites* qu'on n'a jamais pu recommencer, — et conséquemment que toutes nos généralisations, assises sur ces documens exceptionnels, n'expriment que des émotions littéraires, sans nulle valeur objective?...

Comment savoir? Comment deviner, dans son effet d'en-

semble, l'aspect de l'édifice qui était là, sur ce soubassement dévasté, — de ce célèbre temple d'Olympie qui passait pour une des merveilles de l'Hellade?... Les archéologues ni les architectes ne sont embarrassés pour répondre. Ils composent de belles planches coloriées, ils *restituent* de fond en comble et dans le plus petit détail. Mais, tout de même, on se défie, on reste incrédule. Quelle impression aurait faite sur nous, hommes du xxe siècle, ce temple stuqué, avec ses métopes, ses frontons et ses tuiles de marbre, ses peintures polychromes, ses applications d'or et de métaux?... Je n'en ai qu'une idée confuse, — et je frémis, en me rappelant maintes églises italiennes également stuquées, dorées et mises en couleurs.

Quant à la statue chryséléphantine de Zeus, le chef-d'œuvre de Phidias, que l'on gardait au fond de la cella, derrière une tapisserie assyrienne, nous sommes encore réduits à des conjectures. Les descriptions d'auteurs anciens, les monnaies et les répliques ne nous donnent que les linéamens de l'effigie. En tous cas, la conservation de cette œuvre compliquée et de substance si délicate devait être un problème, un souci de tous les instans. On était obligé, paraît-il, de l'arroser d'huile pour que la chaleur de l'Altis ne fît pas éclater l'ivoire, et le liquide répandu se recueillait à la base du socle, dans une margelle en marbre de Paros. Il est vrai que c'était une coutume dévote, dans l'antiquité, d'oindre et de beurrer le visage des idoles, aux jours de fête. Cela ne choquait pas les anciens. Mais nous, modernes, nous eussions été fort surpris, je pense, devant un piédestal trempant dans un bain d'huile d'olive et devant une tête de Jupiter toute luisante de graisse.

Ajoutons que l'autel du dieu était un véritable bûcher, un brasier perpétuel enveloppé de fumées, entouré de flaques de sang et nageant dans les effluves gras des viandes rôties. Les vestiges en sont parfaitement reconnaissables aujourd'hui. Rien de plus primitif. L'autel proprement dit reposait sur une substruction en maçonnerie, de forme ellipsoïdale, et qui mesurait environ cent vingt-cinq pieds de circonférence. C'était un énorme tas de cendres et de charbons, exhaussé par les résidus et les ossemens des victimes et enduit de boue desséchée, sorte de mortier qu'on diluait dans l'eau de l'Alphée. Les bêtes étaient tuées en bas sur une plate-forme ménagée à cet effet, et, par des escaliers pratiqués à même la cendre, on portait

les cuisses démembrées des animaux au sommet du bûcher.

Maintenant, ce n'est plus qu'un rond-point marqué par une bordure de pierre et tout fleuri d'ombelles et de folles-avoines. Mais, à me remémorer les détails réalistes du culte, je ressentis le petit frisson de répugnance qui me revint plus tard à Jérusalem, sous le rocher du Temple, lorsqu'on me montra le trou par où se déversait le sang des victimes... Après tout, c'est nous qui avons tort. Nous manquons d'habitude. A Constantinople, autour de la mosquée Mehmet-Fahti, personne ne songe à s'offusquer des boucheries, des tueries en plein air qui bloquent tous les abords de ce lieu saint, et c'est à peine si l'on se dérange pour laisser passer les chevaux d'abattoir qui plient sous des quartiers de viande et qui vous frôlent de leur charge saignante, sans exciter plus de dégoût que s'ils charriaient sur leurs dos des bottes de pivoines ou de roses rouges.

Or, à Olympie, il n'y avait pas que cet autel colossal. Il en existait une foule d'autres. On abattait et on égorgeait des bêtes dans tous les coins de l'Altis. On les brûlait sur des brasiers de peupliers blancs, où l'on répandait du lait, du vin, de la farine, de l'huile. Quelles fumées, quels mélanges d'odeurs hétéroclites! Cela devait sentir le roussi, la friture, le graillon et l'encens. On respirait là, sans doute, la même atmosphère que dans les rues indigènes du Caire ou d'Alger, ces petites rues obscures, où des réchauds sont allumés devant les portes, où des encensoirs se balancent au bout de leurs chaînettes, et où les relens des cuisines huileuses se mêlent aux effluves des épices et des parfumeries.

L'affadissement du cœur qui vous prend alors s'atténue bien vite par le plaisir de savourer des sensations exotiques. C'est ainsi que, sur l'Altis, la perception de certains détails un peu rudes se tempérait en moi par la satisfaction de toucher du doigt quelques-unes des réalités d'Olympie et d'animer un instant, fût-ce dans ses parties les moins nobles, cet énigmatique et muet décor.

Mais à quoi bon toutes ces réserves? Le plus ou moins de noblesse des mœurs se ramène à un étalon conventionnel : on en juge différemment suivant les époques. Il est certain d'ailleurs que les sacrifices et les rites cultuels étaient, aux yeux des pèlerins d'Olympie, l'affaire la plus importante de leur voyage

et que toute la vie de l'Altis gravitait autour du grand autel de Zeus. Les Jeux ne venaient qu'ensuite.

Pour ces jeux, comme pour le reste, il est assez malaisé de tirer des notions précises d'une simple promenade à travers les fouilles. Sans doute, les points de repère ne manquent pas, mais les lueurs parcimonieuses qu'on découvre de temps en temps font paraître plus épaisses les ténèbres qui enveloppent tout l'inconnu... Voici cependant la palestre où les athlètes s'exerçaient avant la lutte, voici les thermes où ils se baignaient et se lavaient après leurs exercices. On peut même se faire une idée sommaire du Prytanée, où les administrateurs d'Olympie les hébergeaient. A l'intérieur, une cour avec un autel et un foyer : c'était la cuisine. Le fond de la cour servait de restaurant. De petites chambres, qui s'ouvraient tout autour de ce préau, formaient une série de dortoirs. Nulle apparence de luxe ni de confort! Ce Prytanée n'était qu'un abri et un réfectoire temporaires.

A gauche, après le disgracieux temple d'Héra, les vestiges de l'exèdre construit par Hérode Atticus. Un aqueduc y déversait ses eaux dans un réservoir. Il y avait des statues dans les niches du mur semi-circulaire et, sans doute aussi, des sièges dans les entre-colonnemens : c'était un refuge, un petit coin de fraîcheur et d'ombre au milieu de ce parvis brûlant, où, du matin au soir, flambaient les bûchers des autels, où la réverbération des pavés et des marbres rendait la chaleur plus torride.

La terrasse des Trésors s'élève immédiatement au-dessus. Toujours des traces de fondations : rien de plus! Ces trésors étaient des édicules de dimensions très exiguës, resserrés les uns contre les autres, assez semblables aux chapelles de nos cimetières. Je passe, je traverse le couloir voûté qui conduisait au Stade, je reviens par le portique d'Écho, qui occupait presque tout le côté ouest de l'Altis, et je m'enfonce dans des broussailles, des tranchées, des tas de décombres. Je suis sorti de l'enceinte, sans m'en apercevoir, et, tout en buttant contre des conduites d'eaux, des morceaux de dallage, des cordons de briques, j'erre un peu à l'aventure sur l'emplacement du *Bouleutérion*, du temple d'Hippodamie et de la Maison de Néron.

Je m'arrête. Cette maison de Néron me fascine comme un lieu maudit. J'essaie de la deviner d'après les contours du plan assez nettement visible. Peine inutile! Le schéma incolore que j'ai sous les yeux ne fait qu'irriter ma curiosité, comme le mys-

tère même qui enveloppe encore aujourd'hui la destinée de ce fou monstrueux. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il vint ici, et que, par un de ces caprices dont il était coutumier, il s'y fit bâtir à la hâte ce pied-à-terre où il ne demeura certainement pas plus de cinq ou six jours.

Il vint à Olympie en cabotin avide d'applaudissemens, en parvenu qui veut éblouir un pays pauvre par l'étalage du faste le plus insensé. Il y chanta, il ordonna même d'ouvrir tout exprès un concours de musique, — ce qui était, paraît-il, contraire à l'usage, — il s'exhiba en cocher sur un char attelé de dix chevaux, fit la culbute dans l'hippodrome, s'entêta à remonter et à reprendre les guides, et, finalement obligé de descendre, fut couronné quand même par un jury complaisant. Il laissa un cadeau à Jupiter, lui vola quelques statues, et, suivi de son cortège de parasites et d'eunuques, il repartit pour Rome, en coup de vent. Avec lui un tourbillon de démence avait passé sur la vallée paisible de l'Alphée; le romantisme brutal et déséquilibré de l'Occident s'était abattu, pendant quelques jours, sur la terre classique de l'harmonie.

Il ne reparut jamais dans sa villa d'Olympie. Les loisirs lui manquèrent, et, sans doute aussi, le goût d'y revenir. Il avait dû s'y ennuyer, c'est probable! Tout, dans l'Altis, ne pouvait que déplaire à cet être de violence et de *démesure*, tout y choquait ses instincts de mégalomane. Il trouvait cela petit, mesquin, misérable. L'art dont il était épris n'avait rien de commun avec celui de Phidias; le calme paysage de l'Élide était un spectacle bien languissant pour ce perpétuel agité, et, lorsqu'il regardait le vallon de l'Alphée, sur la terrasse de son modeste logis, sans doute il rêvait déjà à sa Maison d'or, immense comme une ville, bariolée comme un bazar, et peuplée de bêtes fauves comme une ménagerie.

Pourtant, il ne nous sied pas trop de le mépriser, cet Italien corrompu, au cerveau de despote asiatique. Renan s'est plaint, dans des pages célèbres, d'apporter un « cœur gâté » aux pieds de Pallas-Athéna, — et c'est un peu le cas de nous tous. En vérité, le cœur et l'esprit d'un Néron étaient-ils plus gâtés que les nôtres? Comprenons-nous mieux que lui cet art sobre et sévère, aux proportions tout humaines, qui enferma ses plus belles créations dans l'enceinte exiguë de l'Altis? Serions-nous plus capables de nous plaire à Olympie?... Je mets à part le paysage

qui est charmant (et encore faut-il, comme moi, débarquer d'Égypte, à l'époque de la canicule, pour en goûter tout le charme) ! Mais si nous sommes francs, nous avouerons que, de cet art classique, nous ne pouvons guère aborder avec une relative assurance que la seule statuaire. Elle se livre plus facilement peut-être que l'architecture, trop éloignée de nos styles modernes et d'ailleurs trop mutilée par le temps, pour que nous en prenions une idée suffisante.

*
* *

J'y réfléchissais, en contemplant, du portique d'Écho, quelques bases de statues disséminées parmi des débris informes. Ces blocs écornés, où se distinguent encore les caractères des inscriptions dédicatoires, c'est tout ce qui rappelle les innombrables statues cataloguées par Pausanias et qui faisaient de l'Altis un musée incomparable. Toutes les époques de l'art, toutes les écoles de sculpture s'attestaient ici par d'authentiques échantillons. On pouvait embrasser l'évolution entière de la plastique dans sa riche variété, cette variété qui déconcerte nos systèmes lorsque les hasards d'une fouille nous obligent à constater chez les artistes grecs une liberté d'inspiration, une fantaisie imprévues.

Au lieu de ce musée naturel et si copieux, nous n'avons plus, pour notre édification, que les salles indigentes du *Syngrion*, le musée artificiel construit sur l'autre rive du Cladéos. Encore que les prétentions architecturales en soient déplorables, il ne vaut ni plus ni moins, en soi, que les autres bâtisses du même genre. Presque rien de ce qu'on y voit n'est placé comme il convient. Les conditions de la vision étant changées, la physionomie des objets exposés se modifie, s'altère d'une façon déplaisante ou ridicule. Ainsi les frontons du temple de Zeus ! Toute cette vaste composition était faite pour être considérée de loin, pour pyramider de haut. On nous la montre maintenant à hauteur d'appui. Ce rapprochement, contraire à la volonté des sculpteurs, supprime la part d'illusion nécessaire aux effets de la plastique. On comprend bien que ce sont là d'admirables *morceaux*, mais il faudrait un peu de recul et d'espace, pour pallier la dureté des lignes, la raideur et la lourdeur archaïques des formes et des ensembles. L'Apollon qui se dressait au

centre du tympan oriental et qui, d'un geste si roide, étend son bras sur la bataille des Centaures et des Lapithes, l'Apollon gagnait certainement à être vu au sommet d'un édifice. A dix pas, il paraît gauche et brutal. Ce front bas, ce nez court, cette lèvre pendante sont d'un athlète de la plus basse sorte, et non du dieu de la lumière. Peut-être que l'éloignement l'idéalisait et que cette figure, presque bestiale dans un musée moderne, était seulement énergique et majestueuse au fronton d'un temple !

Il faut répéter les mêmes regrets à propos des plus purs chefs-d'œuvre emprisonnés au *Syngrion*. Cette claustration dans des salles grises et nues leur ôte une bonne moitié de leur signification et de leur valeur. Oui ! c'est sur l'Altis, l'Altis intacte, avec tous ses temples et toutes ses statues, qu'il aurait fallu voir l'*Hermès* de Praxitèle et la *Victoire* de Pœonios. Ces belles œuvres, ces corps nus ou revêtus d'étoffes transparentes, n'acquéraient tout leur sens et tout leur prix qu'en plein soleil, dans le voisinage d'autres statues ou de motifs architecturaux, dont le style s'apparentait au leur. Ici, au musée, ce ne sont que de superbes académies qui ont l'air d'attendre des élèves dans un atelier désert.

Malgré tout, la *Victoire* me parut admirable, plus simple et plus grandiose que celle de Samothrace. On prétend qu'elle vole ou qu'elle déploie ses ailes pour s'envoler. Je ne le crois pas. La conception du sculpteur fut, selon moi, beaucoup plus hardie. Il a voulu donner à la fois l'impression du vol qui finit et de l'immobilité qui commence. Les ailes sont encore déployées ou battent faiblement, mais le bout des orteils effleure déjà le sol. En réalité, la messagère divine va se poser. Ce qui le prouve, c'est la position naturelle des épaules et des seins. Le buste est déjà dans l'attitude du repos. Au contraire, chez la *Victoire de Samothrace*, dont tout le corps est tendu pour l'essor, les épaules et les seins sont violemment remontés et comme sollicités vers l'espace par les leviers formidables des ailes.

Pour bien saisir, dans toute sa beauté, ce mouvement de descente triomphale, il est nécessaire de rétablir en imagination la Victoire de Pœonios sur son piédestal triangulaire. Élevé en face du grand temple, il atteignait presque la hauteur des métopes. Du portique d'Écho, j'aperçois ce socle monumental et j'essaie de me le représenter avec sa statue. Les ailes ouvertes,

la déesse glissait dans l'air bleu, comme un oiseau qui s'abat sur une roche. Sa jambe robuste, avancée avec décision, prenait fortement possession du sol. Et rien que ce geste annonçait la Victoire fidèle qui s'établit sur une terre, et non l'inconstante Fortune qui ne se fixe un instant que pour s'envoler plus vite.

De grandes ailes qui palpitent, une forme puissante et légère qui s'abaisse et qui plane encore, des draperies flottantes, une main souveraine tenant la palme ou la couronne, ces symboles de gloire, à peine évoqués, me transfigurent la désolation de l'Altis. Ils m'aident à concevoir l'image idéale que j'en veux emporter. Je vois un bosquet de platanes, d'où émergent les acrotères et le fronton d'un temple dorique, des statues à demi cachées par les troncs des arbres : blancheurs immobiles sur qui tombe un rais de soleil et qu'animent les reflets tremblans des feuilles ; des éclairs de marbre et de métaux précieux au fond de la pénombre verte, et, par-dessus les fumées des autels, en face du Kronion tout éclatant sous les aiguilles d'or de ses pins, la calme Victoire qui descend les escaliers de l'azur !

*
* *

Je m'illusionne à plaisir, je le sais ! Qu'importe, après tout, puisque j'en ai conscience et que je puis toujours, si je le veux, franchir la distance qui sépare mes songeries de la réalité ?

Mais il fait trop chaud, à cette heure-ci du soir, sous le portique d'Écho qui est exposé au couchant. Les pèlerins devaient y rôtir. C'est le matin seulement qu'on y était au frais. J'émigre vers le mur opposé de l'Altis, et je m'assieds sur une pierre, à côté de la Porte des Processions.

La *Voie sacrée*, la *Porte des Processions*, tous ces mots pompeux ont de si magnifiques résonances pour les oreilles modernes ! Rien qu'à les entendre, on s'imagine tout de suite des propylées flanqués de colonnes et de statues, de vastes déambulatoires, où des foules circulent avec lenteur, rythmant leurs pas au son des flûtes et des lyres et portant des rameaux noués de bandelettes. Illusion encore, j'en ai peur ! La Porte des Processions, près de laquelle je me repose, est une simple ouverture pratiquée dans l'enceinte de l'Altis et tout juste assez large

pour laisser passer le bœuf du sacrifice. Une demi-douzaine de personnes, tout au plus, y compris les victimaires, accompagnaient probablement l'animal jusqu'au pied de l'autel... C'est ainsi que, perpétuellement, les mots nous abusent : ils n'ont plus pour nous le même sens que pour les anciens, et notre imagination égarée par eux nous entraîne sur de fausses pistes. En dépit de toutes les découvertes de l'archéologie, de tout l'effort historique du siècle dernier, l'idée que nous avons de la Grèce antique est peut-être plus conventionnelle que celle de nos classiques du XVIIe siècle.

Avouons-le : notre Grèce à nous, c'est celle du Louvre ou du British Museum. Une vingtaine de statues ou de bas-reliefs, quelques vases peints, les inévitables figurines de Tanagra, et, dominant le tout, l'éternelle frise des Panathénées. C'est une Grèce de théâtre, une Grèce de tragédie ou d'opéra. Quand nous voulons nous figurer les hommes de ces temps héroïques, ce que nous voyons, c'est M. Mounet-Sully en Œdipe-roi, brûlant les planches du feu de sa fureur, ou Mme Bartet gémissante et enveloppée de voiles. Il est certain pourtant que les attitudes de ces acteurs, leurs costumes, les figurations qui les encadrent, composent un spectacle très réussi, et souvent fort beau. On soupçonne seulement que cette beauté tout extérieure n'est qu'un plaisir pour les yeux, qu'elle est extrêmement factice et à peu près vide de réalité. Sans doute, le théâtre tragique est le *lieu* de l'idéal! Mais je me plains d'un trop grand écart entre cet idéal et la vérité historique, ou simplement humaine.

Pour ce qui est de la couleur locale, toujours si difficile à reproduire exactement, j'en ferais assez volontiers bon marché et je n'en parlerais même pas, si les prétentions de nos costumiers, de nos décorateurs et de nos auteurs ne m'y obligeaient. On affiche hautement la volonté de serrer la vérité locale et historique d'aussi près que possible, et, dans la pratique, on traite cette vérité avec une déconcertante fantaisie. On joue *Œdipe* et *Phèdre*, sujets qui se réfèrent à l'antiquité la plus lointaine et la plus légendaire, dans des décors et avec des costumes du Ve siècle, quelquefois légèrement archaïsés. Ou bien, on s'enhardit jusqu'à copier les frisures et les tresses, les himations à plis tuyautés ou ondulés des *Korès* du musée d'Athènes. Nous voilà rejetés d'au moins cent ans en arrière?

Cependant il faudrait une règle fixe pour chaque milieu, chaque nouveau stade de civilisation. Laquelle va-t-on adopter? Par exemple, pour les drames légendaires, choisira-t-on la période mycénienne comme étalon approximatif de la couleur locale? Le choix serait assurément fort contestable. Se bornera-t-on à reprendre le costume tout conventionnel en usage sur les théâtres grecs de l'époque classique : la robe traînante, les brodequins, la haute perruque, les étoffes voyantes et chamarrées de broderies? Nous trouverions cela fort laid, et ce serait encore arbitraire. Le plus simple est de faire par principe ce que l'on fait instinctivement aujourd'hui, de sélectionner, dans l'antiquité grecque prise en bloc, les formes qui nous paraissent les plus heureuses, celles qui flattent le plus notre œil, et d'en composer un spectacle de beauté.

Mais comment *animer* ce spectacle? comment y introduire l'image vraisemblable d'une humanité primitive, lointaine, qui, néanmoins, ne soit pas complètement étrangère à la nôtre? Dans un opéra, la question est vite tranchée. La musique, de par son essence même, simplifie tout, supprime les différences de temps et de milieu. Mais, dans une tragédie, il en va tout autrement. Il y faut une psychologie bien caractérisée, ou autrement l'œuvre dégénère en poème allégorique, en symbolisme creux.

On répond à cela que nous possédons, sur l'âme grecque, des documens positifs et de première main, — à savoir toute la bibliothèque des auteurs anciens. Mais est-on sûr de les bien comprendre? Savoir lire un texte, y percevoir seulement ce qu'auraient perçu les contemporains eux-mêmes, voilà qui est excessivement rare. On affirme qu'un des grands mérites du XIXe siècle, c'est d'avoir appris à déchiffrer avec méthode les documens du passé, d'en avoir mis en quelque sorte l'intelligence à la portée de tous. En réalité, il s'en manque de beaucoup. Outre la compréhension d'une foule de particularités ethniques ou psychologiques qui échappent souvent aux plus érudits, trop d'autres détails se dérobent! (Nous ne saurions même pas jouer une tragédie de Racine selon le véritable esprit du temps.) Mais ce qui rend un drame d'Eschyle ou de Sophocle à peu près inintelligible, c'en est précisément l'essentiel; c'est la difficulté de pénétrer dans des âmes dont nous sommes séparés autant qu'on peut l'être par notre éducation et par les condi-

tions de notre vie. Nos gens de lettres d'aujourd'hui ne comprennent même pas le peuple qui les entoure. Ils s'en font l'idée la plus fausse, la plus romanesque, la plus *littéraire*. Comment auraient-ils le moindre soupçon de ce que fut un héros grec primitif, un Achille, un Agamemnon?...

Pour peu que nous nous donnions la peine de réfléchir, nous reconnaîtrons que cette divination est très difficile et que l'entreprise est presque décourageante. L'écriture, comme la ruine, ce n'est plus que la coquille de l'homme d'autrefois. Par delà les phrases qu'il a tracées, — et dont nous ne pouvons saisir le sens que d'une façon grossière, — on voudrait entendre sa voix, entrevoir son geste, et, pour tout dire, retrouver son âme passionnée et vibrante! Le phonographe et le cinématographe accorderont peut-être une satisfaction de ce genre à nos descendans. Le plus intime et le plus vrai de nous-mêmes ne sera peut-être pas tout entier perdu pour eux. Mais les anciens, comment les rejoindre? Quel instrument merveilleux nous livrera l'accent de leur émotion, l'intonation et le geste qui conféraient aux mots antiques leur juste valeur? N'existe-t-il pas une matière sensible, toujours vivante, ou l'âme des siècles morts a déposé une empreinte plus certaine et plus profonde que dans les livres?... Pour moi, je crois que cette empreinte existe quelque part, si effacée, si altérée qu'on voudra!

Il y a d'abord, dans le Péloponnèse, des pays entiers, comme le Magne et la région du Taygète, où les pâtres et les paysans sont restés païens jusqu'au milieu du moyen âge. Ils le sont peut-être encore sous les espèces d'un christianisme réduit aux pratiques d'une dévotion toute formelle. Un œil exercé, une oreille un peu fine, un esprit habitué à comparer les divers types ethniques du bassin méditerranéen reconnaîtraient facilement, dans leurs gestes et dans leurs paroles, ce qui appartient à la politesse et à la cautèle diplomatique de Byzance et ce qui sort du terroir, — l'âme simple et à peu près immuable d'une race de pasteurs qui a toujours vécu de la même vie, dans les mêmes montagnes et sous le même ciel.

Mais il est un champ d'observation beaucoup plus vaste et peut-être plus sûr : l'Islam! — Je sens bien tout ce que ma proposition ainsi formulée peut offrir d'apparences paradoxales. Et cependant, je m'en suis convaincu par de nombreuses expériences, par un contact prolongé avec les Musulmans, c'est

parmi eux, parmi ceux qui sont restés vierges de toute influence européenne, que se conservent les mœurs les plus approchantes des mœurs grecques antiques. S'il y eut autrefois une civilisation commune dans le bassin de la Méditerranée orientale, c'est l'Islam, héritier de l'Empire et demeuré hostile aux innovations de l'Occident, qui en a le mieux gardé l'esprit et les traditions, — l'Islam des rivages et des villes maritimes. Et, d'autre part, c'est encore chez les bergers et les nomades, les chefs militaires et féodaux des régions sahariennes ou du désert de Syrie que l'on se formera l'idée la plus plausible de ce que put être un héros, un roi ou un pasteur homérique.

Évidemment, je n'ai à fournir aucune preuve matérielle de ce que j'avance. C'est seulement chez moi une présomption très forte, une intuition confirmée par une foule d'analogies... Lorsque, à Alger, j'entrai pour la première fois dans un bain maure, j'eus immédiatement la sensation d'un recul violent à travers les siècles. J'étais dans la Rome impériale, ou dans une grande ville de l'Empire, et le spectacle que j'avais sous les yeux, — les esclaves demi-nus, les hommes drapés de blanc qui jouaient aux osselets sur le marbre tiède des portiques, — c'était le spectacle qu'on pouvait avoir, dix-huit cents ans plus tôt, dans les thermes d'Hippone ou de Césarée de Maurétanie.

Les fêtes musulmanes auxquelles j'assistai, me restituèrent aussi quelque chose des fêtes antiques. Avec nos idées modernes et latines, nous ne concevons une fête religieuse que comme une mise en scène esthétiquement ordonnée, comme une manifestation pompeuse et réglée dans le plus petit détail. Je suis sûr que les Grecs anciens, comme les Musulmans, y mettaient beaucoup plus de bonhomie et de sans-façon. Pas d'unité, pas de symétrie, pas d'alignement rigide, mais un aimable désordre et le plus complet laisser aller !

Ce sont les mœurs principalement, — les mœurs pastorales et patriarcales de nos Arabes ou des Bédouins de Syrie, — qui me frappèrent comme une survivance de la primitive humanité homérique ou biblique. Déjà, Fromentin l'avait remarqué, lors de son séjour à Laghouat, — et il a développé cette remarque dans des pages qu'on n'a pas assez méditées. Qu'on dépouille, — disait-il, — l'Arabe du Désert des quelques singularités qui éblouissent les amateurs de couleur locale, qu'on fasse la part de l'exagération et de la crudité africaines, et

il restera un type humain très proche de celui de l'*Iliade* ou de la *Genèse !*

S'il en est ainsi, je voudrais que ceux qui continuent à écrire des tragédies grecques ou à les interpréter, ne se contentent pas de feuilleter de gros ouvrages savans, de visiter les musées et les collections, mais qu'il s'en aillent en Orient, qu'ils s'installent pour plusieurs mois à Damas, à Assouan, à Biskra, qu'ils regardent et qu'ils étudient ceux qui passent à pied dans les rues, ou à cheval dans les steppes, ceux qui sont accroupis sur les divans des bains ou sur les nattes des cafés. Ils verront là des gens qui savent encore se draper, qui n'ont pas besoin d'un costumier assisté d'un membre de l'Institut pour être habillés aussi noblement que les plus belles statues grecques. Ils surprendront, sur le vif, les mouvemens d'une humanité agile et vigoureuse comme les plus fins animaux, élégante comme les plus vieilles aristocraties. Ils entendront le cri de la joie et de la douleur héroïques, le sanglot misérable ou la jubilation grossière de l'esclave et du fellah !... Et s'ils ont peur d'oublier chez ces barbares le sens de la mesure et de la vérité antiques, qu'ils viennent, durant quelques jours, respirer l'air d'Olympie et écouter l'harmonieux conseil qui monte de ses ruines et de son fleuve arcadien ! J'en suis convaincu, de ces voyages et de ces méditations, il sortirait certainement autre chose que des fantaisies d'esthètes ou de lourds cauchemars de bibliothécaires !

*
* *

La nuit descend sur l'Altis, les pins du Kronion ont perdu leur dorure, et les champs des ruines, l'Alphée, les montagnes et les bois, tout s'ensevelit lentement sous la montée des brumes. De la Porte des Processions, je ne distingue plus que les ondulations des décombres et les deux colonnes jumelles du temple d'Héra.

C'était l'heure où l'athlète olympionique venait rendre grâce de sa victoire, devant l'autel de Zeus. Escorté de ses amis, la couronne d'olivier sur la tête, il arrivait du stade par le couloir que j'aperçois de ma place. Il avait repris ses vêtemens habituels et, pour ne pas se refroidir, car il était encore en sueur, il avait jeté son manteau sur ses épaules. La petite troupe, poussant des acclamations, s'acheminait vers l'énorme brasier en

forme de tour, dont le faîte enveloppé de fumées perpétuelles rougeoyait dans l'ombre. Les cuirs souples de leurs chaussures claquaient allégrement sur les dalles. Ils s'arrêtaient au bord de la plate-forme des sacrifices, le victimaire y couchait le taureau et l'aulète accompagnait de sa flûte le refrain consacré que les jeunes gens répétaient en chœur :

Salut, prince Héraklès, à la bonne victoire !
Salut à toi et à ton cocher, Iolaos !...

Les hiérodoules démembraient l'animal. C'était fini !... A la lueur des autels brûlant sous les platanes, on s'en revenait souper dans la salle commune du Prytanée, avec les autres athlètes.

Et c'est tout ce qu'Olympie accordait à ses vainqueurs, en attendant le retour triomphal dans les patries, les fêtes publiques et l'hymne de Pindare. Ici, rien qu'une branche d'olivier, le sang d'une bête égorgée, une courte chanson et la mélodie grêle d'une flûte, à la tombée du crépuscule !...

XII. — DELPHES

Après l'Alphée, je n'aspirais plus qu'à la fontaine de Castalie. Éleusis, Olympie, Delphes, c'étaient les trois grandes étapes des pèlerins antiques. Au sortir de l'Altis, on ne peut espérer des émotions plus fortes que sous le laurier de Pythô, dans l'enceinte d'Apollon delphien.

La chaleur était cruelle. De cette course hâtive le long de l'Achaïe vineuse, je ne me rappelle rien que l'accablement d'une interminable après-midi d'été, sous la tôle d'un wagon chauffée à blanc, et, de temps en temps, quand je sortais de ma torpeur, la profusion des grappes suspendues aux ceps, ou séchant sur des aires, au bord de la voie. Je n'avais jamais vu si regorgeantes vendanges.

Il faisait nuit, lorsque j'arrivai à Patras, où j'allais attendre le bateau d'Itéa, l'escale de Delphes. Le lendemain, au petit jour, nous entrions dans la baie de Salone : le Parnasse était en vue.

Ce fut étrange et grandiose. Dans le froid vif du matin, la

mer plate comme un miroir d'argent serti entre les découpures des rivages, les anses solitaires, les promontoires décharnés, les montagnes étagées en une succession de cirques farouches, — toute cette immense étendue semblait frappée de mort : on aurait dit un grand paysage gelé. Pas d'ombres sur ce désert âpre de montagnes et d'eaux! Le soleil était encore derrière l'horizon, et la lumière débile répandait une pâleur uniforme sur les roches toutes nues et sur la mer inerte et sans couleur. Pas de bruit non plus! Un silence qui pesait comme un air d'orage et que rompaient seulement, par intervalles, des chants de coqs, stridens et clairs!

Le navire se rapproche... Au fond d'une baie, arrondie comme un lac, quelques maisons blanches s'ordonnent en avenues rectilignes, un campanile surgit : c'est Itéa, la bourgade où je vais descendre. Par derrière une plaine resserrée, une mince bande d'or qui s'allonge entre des parois de marbre jaune. Et, tout de suite, surplombant des écroulemens rocheux, la muraille du Parnasse avec sa double Corne. Delphes est là-haut, cachée dans un creux de la montagne apollinienne. De ce repaire inaccessible, l'Archer divin domine tout ce pays stérile et magnifique, que le feu de sa fureur paraît avoir dévasté pour toujours.

*
* *

Nous montons vers la ville sacrée...

Cette montée de Delphes, je m'y étais préparé en un pieux recueillement. Des phrases de notre Michelet hantaient ma mémoire, et je retrouvais presque les mots de l'exhortation muette qu'il met dans la bouche des vainqueurs pythiques, — statues sans nombre groupées sur la terrasse du temple : « Approche! disent-ils au pèlerin adolescent, approche et ne crains rien! Vois ce que nous étions, d'où nous partîmes et où nous sommes... Fais comme nous. Sois grand d'actes et de volonté. Sois beau, embellis-toi de formes héroïques et d'œuvres généreuses qui remplissent le monde de joie... Travaille, ose, entreprends! Par la lutte ou la lyre, chantre, athlète ou guerrier, commence! Des jeux aux combats, monte, enfant!... »

O romantisme, ô puissance d'illusion! Les belles imaginations généreuses du dernier siècle agrandissent et transfigurent

tellement les choses qu'on ne les reconnaît plus. Hélas! une minute de réflexion suffit pour dissiper le mirage!

Je ne sais ce que pensaient les brutes admirables qui s'assommaient là-haut, dans le Stade, ou les enfans grecs qui montaient à Delphes avec leurs parens. Mais je crois sans peine que cette ascension devait être longue et pénible, souvent même dangereuse. Aujourd'hui, une assez bonne route a remplacé les sentiers de traverse et les chemins muletiers d'autrefois.

Nous parcourons d'abord la campagne d'Itéa, la plaine d'or que j'avais saluée du bateau et que je me représentais comme entièrement privée de végétation. Elle est coupée, çà et là, de maigres vergers, de clôtures en pierres sèches; elle est plantée aussi d'oliviers qui s'enfoncent à la débandade jusque dans la gorge sauvage du Plistos. A gauche, parmi des terrains couleur d'ardoise, légèrement teintés de rose, nettoyés comme une aire de grange, les maisons d'Amphissa s'éparpillent. Puis, tout à coup, la route s'élève, s'engage dans les escarpemens qui forment les assises du Parnasse. L'aspect des lieux se modifie, les pentes, presque verticales, que nous contournons ont pris une teinte de cendre, les arbres deviennent rares. Il n'y a plus que des broussailles, des herbes brûlées, et, de loin en loin, des figuiers qui se nourrissent encore des infiltrations hivernales.

Par des lacets interminables, nous allons et revenons continuellement. Nous montons pendant plus de deux heures, jusqu'au moment où nous atteignons la Delphes actuelle, — toute blanche, toute coquette avec ses maisons neuves que l'argent français a payées. Car, ces derniers temps encore, elle occupait le sol même et recouvrait les vestiges de la ville antique. Lorsque notre École d'Athènes entreprit les fouilles, il fallut exproprier les habitans qui se transportèrent à quelques cents mètres plus loin, du côté d'Itéa.

Au sortir du village, la route qui semble barrée par un vaste horizon montagneux, oblique brusquement à gauche. Le coup de théâtre est si soudain, si imprévu qu'on en éprouve un moment de stupeur. On tombe dans une espèce de défilé en demi-lune, fermé à l'autre extrémité par le double mur des Phédriades et suspendu au-dessus d'un ravin à pic... Une étroite terrasse écrasée sous une chute de roches perpendiculaires et qui s'abîme dans un précipice, — voilà Delphes, l'antre d'Apol-

lon, le nid d'aigle où, comme un voleur de grands chemins, l'Archer céleste se tenait embusqué!

*
* *

On a l'impression d'entrer dans un coupe-gorge.

En tous cas, la terrasse de Delphes est éminemment propice aux embuscades, et rien ne devait être plus facile à défendre que ce corridor tortueux, qui s'étrangle à chaque bout entre de hautes coulées rocheuses. Un tel avantage le désigna sûrement à la prudence des prêtres et aussi des peuples, pour y bâtir un sanctuaire. Apollon était riche. Autour de son temple, s'amoncelaient des offrandes accrues de siècle en siècle par la piété des pèlerins, la munificence ostentatoire des souverains et des républiques. Il fallait, autant que possible, soustraire tant d'or et de choses précieuses aux convoitises des brigands, des aventuriers, des envahisseurs étrangers. C'est donc tout d'abord pour des motifs d'utilité qu'on abrita le dieu pythien derrière cette farouche clôture de rochers, et non point pour des considérations toutes littéraires que nous, modernes, nous sommes trop enclins à déduire de la sauvagerie lumineuse du paysage et de son affinité avec le caractère de l'Apollon primitif... C'est cela qui frappe immédiatement, lorsqu'on arrive à Delphes : le hérissement belliqueux, l'altitude inexpugnable du site! La différence avec Olympie saute aux yeux, — Olympie, la ville des fêtes fraternelles, dont la vallée riante s'élargit et se pare tout exprès, pour recevoir et pour charmer les foules. Delphes, au contraire, est comme ramassée et repliée sur son trésor. Au lieu d'attirer, elle repousse. Son dieu avare menace d'une mort certaine quiconque s'aventure, avec de mauvais desseins, dans la caverne où il se tapît.

Quelquefois, la nature elle-même venait au secours d'Apollon attaqué. Hérodote nous raconte que, pendant la seconde guerre médique, un détachement de l'armée perse fut écrasé et rejeté dans le ravin de Castalie par d'énormes blocs qui se détachèrent du Parnasse. Secours dangereux qui pouvait se retourner contre la ville sainte! En réalité, la terre de Pythô n'est pas sûre! Elle tremble continuellement. Les sources sulfureuses qui affleurent à sa surface attestent la proximité d'un foyer volcanique encore en activité. Lorsque j'y étais, — tout à coup, par

un ciel absolument pur, sans le moindre indice précurseur, — un grondement sourd retentit, pareil à un roulement de tonnerre. Une secousse suivie d'un fracas d'explosion se propagea à travers la terrasse, et les colonnes restaurées frémirent sur leurs bases... D'un jour à l'autre, toutes ces ruines qu'on a si laborieusement exhumées peuvent disparaître encore une fois, ou rouler dans la gorge des Phédriades.

Pour les anciens, ces grondemens souterrains étaient la manifestation terrible de la présence des dieux. La montagne fatidique tremblait, tout entière, entre leurs mains. Delphes était un lieu de terreurs religieuses : épouvantes devant la colère divine, qu'on entendait tonner et se répercuter dans les échos de la gorge sinistre, — épouvantes devant les révélations de l'oracle que l'on venait consulter, le voile de l'avenir pouvant se déchirer sur des catastrophes, des engendremens de crimes involontaires. Et Delphes exerçait aussi un magistère moral qui effrayait les mauvaises consciences. Elle excluait les grands coupables, les sacrilèges et les parricides. Néron, se souvenant de sa mère, n'osa pas franchir le seuil du temple d'Apollon.

Ce lieu sévère a pourtant une grâce : Castalie, la source très pure qui descend du Parnasse et qui partageait avec Cassotis, — une autre petite source plus proche du temple, — le privilège de favoriser l'inspiration poétique. C'est un mince filet d'eau qui filtre goutte à goutte du flanc de la roche Hyampeia, la sombre muraille dressée à l'Est de la terrasse delphique. L'eau se recueille dans un réservoir pratiqué à même le rocher et, de là, elle se répand dans un bassin quadrangulaire, qu'on appelait le Bain de la Pythie. La paroi supérieure est percée d'une foule de niches de toute dimension, les unes assez grandes pour recevoir une statue, les autres, minuscules comme des nids d'abeilles, où brûlaient des lampes perpétuelles. En somme, une piscine de Lourdes, moins les vertus médicatrices ! Elle en avait d'autres : elle était inspiratrice et purifiante. Les sibylles devaient s'y plonger chaque jour, avant de s'asseoir sur le trépied, et les pèlerins n'étaient admis à l'intérieur du temple, qu'après y avoir fait leurs ablutions.

Aujourd'hui, elle n'abreuve plus que les mulets des paysans qui descendent vers les bourgs d'Itéa ou d'Arachova, et son trop-plein s'emploie à faire pousser un magnifique platane penché tout au bord du ravin des Phédriades. Sous ce platane géant,

dont les branches recouvrent la largeur de la route, il y a une hutte en planches avec des bancs rustiques, où l'on vous sert un loukoum sur une soucoupe et un grand verre d'eau froide puisée à l'instant même dans la fontaine. C'est un berceau délicieux pour se reposer, en été, et un endroit commode pour admirer les sombres entassemens du Parnasse et toute cette ceinture de pierres arides et brillantes dont il presse l'enceinte inclinée de Pythô.

Ce Parnasse abrupt et dénudé, comme il ressemble peu à l'image adoucie qu'on s'en est faite si longtemps : la colline bocagère, ombragée d'arbres bien peignés, égayée de ruisselets et de cascatelles, où un Apollon du Belvédère monté sur un tertre, comme un chef d'orchestre sur son tabouret, dirige les concerts des Muses!... En réalité, il est inhabitable, sauf pour les loups et les sangliers qui abondent toujours sur ses hauteurs. L'eau manque dans les régions voisines du sommet, il faut en emporter avec soi, quand on tente l'ascension. C'est d'ailleurs une entreprise fort ardue que cette ascension du Parnasse, la montagne étant couverte de neige presque toute l'année. Du côté de Delphes, elle est à peu près inabordable. Quelques jours avant mon arrivée, deux Américains essayèrent d'y grimper en s'accrochant aux aspérités du chenal creusé par les eaux d'hiver, entre les deux roches qui dévalent au-dessus de Castalie, Rodini et Hyampeia. L'un d'eux se rompit le cou. Quant à l'autre, il fallut mobiliser tout le village, réquisitionner des échelles et des cordes pour le redescendre... Décidément, la montagne d'Apollon et des Muses n'est pas clémente aux Barbares !

Oh ! non, Delphes n'est pas un pays pour touristes! Mais, malgré la rudesse hostile de ses pierres, tout ce qui vous y repousse, c'est, à mes yeux, le plus beau et le plus émouvant de toute la Grèce. Les souvenirs qu'il évoque sont parmi les plus héroïques et les plus saints. Sanctuaire mystérieux, caché dans les replis d'une montagne très âpre, il apparaît comme la vivante figure de la conscience intime et secrète de l'Hellade. Sans les roches terrifiantes de Pythô, sans l'inscription mystique gravée au fronton du temple : *Connais-toi toi-même!* et tout ce que nous y soupçonnons d'un haut enseignement moral mêlé aux pires superstitions populaires, nous nous expliquerions malaisément la profondeur du nouveau drame instauré par les Eschyle et les Sophocle, cette première ébauche des conflits tra-

giques de la conscience, ce premier et douloureux effort pour résoudre l'antinomie du destin et de la liberté humaine. Pindare, l'homme d'Olympie, le chantre des fêtes et des triomphes, semble étranger à ces graves questions. Il a beau s'asseoir sous le laurier de Delphes, il apporte ici, dans cette austère enceinte, la Grèce légère, éclatante et joyeuse des bords de l'Alphée...

Pour moi, ce que j'aimais surtout de cet étrange paysage, c'était la terrassante splendeur des pleins-midis : une reverbération aussi intense que dans les solitudes africaines ! Et, à travers les échancrures des roches, la mer laiteuse et pâle, immobile entre les bras des promontoires, comme un fleuve libyque... On finit par croire que c'est ici la caverne d'où s'élance la Lumière, on songe aux flèches mortelles d'Apollon conducteur du soleil, et, la tête bourdonnante, les paupières incendiées, on a peur de ne pouvoir soutenir une telle flamme...

*
* *

Contrairement à celles d'Olympie, les ruines de Delphes ne sont point diminuées par la nature environnante. Elles ont un relief inattendu. En sont-elles redevables aux soins diligens et à la belle méthode de l'École française qui a conduit les fouilles, ou seulement à la nudité des montagnes qui les entourent et qui leur laissent toute leur valeur ?

Ce qu'il y a de sûr, c'est que le plan de la ville et du sanctuaire se présente avec une netteté parfaite. On reconnaît sans peine tous les édifices mentionnés par les voyageurs anciens : le temple du Dieu, les colonnes votives, les trésors, la *Lesché* des Cnidiens décorée autrefois de peintures par Polygnote, le théâtre, — merveilleux de conservation, étonnant d'acoustique, — le Stade surtout où l'on pourrait, demain, donner des jeux, si l'on voulait. On peut suivre toutes les étapes des pèlerins, depuis la fontaine de Castalie, en passant par la voie sacrée... Sur la pente inclinée de la terrasse, les marbres des colonnes, les pierres des pavés et des soubassemens forment un grand carré de blancheurs au milieu des roches grises ou violacées du Parnasse. On dirait que la vie est absente de ce désert pétré et sans verdure, comme ces « paysages artificiels » faits uniquement d'essences minérales, que la fantaisie morbide d'un Baudelaire se complaisait à évoquer. Avec leurs rides, leurs crevasses,

leurs coulées verticales, les roches delphiques semblent drapées du haut en bas dans un gigantesque manteau de bronze, qu'on aurait façonné grossièrement à coups de marteau.

Il est impossible, certainement, d'installer dans ce sombre décor, dans toute cette dureté inexorable, la jolie Grèce-Trianon que l'on mit récemment à la mode chez nous : les Éros d'ivoire, les poupées de Tanagra, les petits génies funéraires qui papillonnent en déployant des guirlandes. Les gentillesses d'anthologie, chères à M. Anatole France, n'ont point accès dans la caverne de Delphes. C'est un lieu sans gaîté !... Et il est encore plus difficile d'y loger la Grèce intellectuelle et rationaliste des Taine et des Renan. Nous sommes ici dans l'antre de la superstition. On trouvera au Musée toute une *bondieuserie* archaïque qui n'a rien à envier aux plus barbares fétiches de la dévotion italienne ou espagnole. Quand on regarde ces idoles, d'où la forme humaine se dégage si péniblement, l'Apollon d'Olympie n'étonne plus. On salue le vrai roi de Delphes dans ce lutteur au front bas et aux grosses lèvres africaines.

Il domine de haut ce tas de dieux grimaçans ou béats qui furent jadis adorés. Mais ceux-ci, quel fier soufflet ils donnent à nos préjugés littéraires !... Bien que nous sachions le contraire, nous dissertons sur les Grecs, comme s'ils étaient d'aimables sceptiques, comme s'ils ne croyaient pas plus que nous aux fables de leur mythologie, comme si leur religion n'était qu'un dilettantisme d'esthètes, de peintres et de sculpteurs. Ou bien nous nous persuadons qu'ils n'y voyaient que des symboles philosophiques, derrière lesquels se cachaient les plus profondes vérités. Or, cette façon de comprendre les choses religieuses n'était le fait que d'une élite, d'une infime minorité. Et encore les plus libres esprits étaient sujets à de déconcertantes superstitions. Le vrai, c'est que la masse y croyait, à tous ces dieux ! C'est qu'elle y crut jusqu'au dernier moment, jusqu'au jour où on ferma les temples par la force, c'est qu'elle leur prodiguait le sang et les offrandes, qu'elle en avait une peur atroce, qu'elle tremblait en consultant l'oracle et que l'épilepsie sacrée de la Pythie, à demi asphyxiée et délirant dans des vapeurs de soufre, était un spectacle qui troublait les plus fermes.

Majores nostri religiosissimi mortales ! « Nos ancêtres furent les plus religieux des mortels ! » Cette phrase d'un Latin s'applique aussi bien aux Grecs qu'à leurs voisins d'Italie. Elle si-

gnifie une dépendance de l'homme vis-à-vis des dieux, des rapports constans avec eux, un code minutieux réglant ces rapports, tout un ensemble de sentimens et de pratiques dont nous n'avons plus idée. A Delphes, dans l'entonnoir sinistre des Phédriades, près du soupirail d'où s'échappait la fumée prophétique, au milieu des nombreux autels où l'on saignait des animaux du matin au soir, ces sentimens oblitérés, ces pratiques dont nous ne voulons plus nous souvenir, reprennent une vie inquiétante. Nous commençons à soupçonner que la religion d'un peuple est presque tout entière dans ses rites. Et ces rites, probablement, nous eussent indignés, nous eussent paru dégoûtans ou ridicules!... Que nous voilà loin des Panathénées chimériques de nos poètes, — des blanches Canéphores et des pures hosties du sacrifice, — ces Panathénées en marbre qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de Phidias!...

Le musée de Delphes nous fournit encore d'autres enseignemens non moins suggestifs. Il nous montre la Grèce des origines envahie par l'Égypte et l'Asie sémitique. Sans doute, les archéologues nous avaient avertis déjà de toutes ces influences extérieures. Ils nous ont révélé des civilisations mycéniennes, chypriotes, égéennes, crétoises, qui, toutes, s'apparentent plus ou moins aux civilisations orientales. Mais ces notions restaient, pour ainsi dire, abstraites et isolées dans notre esprit. Nous n'avions pas l'intuition de leur réalité historique, de la coexistence et du mélange, dans l'art grec primitif, des élémens asiatiques ou égyptiens et des élémens nationaux.

Dès le seuil du Musée, l'*Aurige* de bronze, avec ses gros yeux à fleur de tête, sa longue tunique flottante, pareille à la *galabieh* des fellahs du Caire, nous illustre d'une manière saisissante l'idée d'une Grèce mélangée d'Orient. Ce superbe morceau, d'un simplisme encore archaïque, manifeste cependant, — comme telle statue de Memphis, — un souci du réel, auquel la sculpture classique ne nous avait point accoutumé. Il est, par certains détails, étrange et imprévu. Mais ce qui l'est tout à fait, c'est la façade reconstituée du Trésor de Cnide. On a un moment d'hésitation. Ce fourmillement de figures, cette complication ornementale, ces formes rudes et tourmentées vous rappellent tout à coup les tympans surchargés et bizarres de nos églises romanes. La pensée oscille entre le moyen âge et la Grèce du VIIe siècle, — tellement tous les archaïsmes se ressemblent! On

sent bien pourtant, dans la facture, l'imitation orientale... Mais voici qu'on perd pied encore une fois devant le *Sphinx* et la *colonne des danseuses*, — celle-ci absolument imprévue, avec ses zones d'acanthes superposées et frisées, touffues comme les plus luxurians motifs de notre gothique flamboyant, — avec les trois figures de femmes qui la surmontent et dont les coiffures, des barrettes cylindriques et plissées, ne se ramènent à aucun type classique. Est-ce là encore de l'Orient?... Et, si nous ne possédons plus la statue colossale d'Apollon qui s'élevait dans le grand temple, faut-il supposer qu'à Delphes, comme à Délos, elle était couronnée d'un diadème, habillée d'étoffes précieuses, parée de colliers, de bracelets et de bagues, auréolée de chasse-mouches et d'éventails, — enfin, qu'elle apparaissait sous le costume et avec tout l'attirail fastueux d'un Baal phénicien?... Ce qui est certain, c'est qu'à aucune époque de son histoire, la Grèce continentale n'a cessé de subir le contact et la fascination du monde oriental. Elle a toujours regardé vers l'Archipel, l'Égypte, la Syrie, la Perse même, — et plus loin, — vers l'Inde. Alexandre, pendant quelques années, réalisa son rêve. Aujourd'hui encore, la pente secrète de l'Hellène le fait glisser et retomber souvent aux mœurs orientales, et c'est toujours vers l'Orient qu'il tourne ses convoitises.

Assurément, on ne doit jamais perdre de vue qu'un caractère ethnique bien défini, un style d'art, une méthode d'écrire et de penser (qui s'imposèrent d'ailleurs à tout le monde antique), finirent par se dégager de ces influences asiatiques ou africaines. Le triomphe complet de l'esprit national fut néanmoins de courte durée, — cinquante ans au plus, la période qui va de Thémistocle à la Tyrannie des Trente! Immédiatement après, dès les conquêtes macédoniennes, les élémens orientaux, momentanément expulsés, rentrent peu à peu dans la littérature et dans les arts plastiques. Mais, — ce que l'on ne dit pas assez, — c'est que les élémens étrangers subsistent, même dans les œuvres du plus pur classicisme : ils subsistent à l'état latent, soumis à une discipline tout hellénique, et si habilement fondus dans l'ensemble qu'on ne les distingue plus.

Les mœurs, davantage encore, devaient être toutes pénétrées de l'Orient. Là-dessus, la littérature ne peut guère nous renseigner. Car il faut tenir compte, chez les écrivains grecs, de l'*habitude*, qui émoussait en eux le sens d'une foule de parti-

cularités dont nous serions, nous modernes, très fortement frappés, ensuite, de ce qu'on appelait déjà, dans l'antiquité, le *mensonge grec*. Le même orgueil de race qui les poussait à se proclamer autochtones, les empêchait de reconnaître ce qu'ils avaient emprunté au voisin. Et puis il se produisait chez eux, chaque fois qu'ils parlaient de leur pays, tout un travail d'idéalisation inconsciente. Ce besoin d'idéaliser, qui, s'il conduit à la beauté, peut aboutir aussi à l'artificiel et au convenu, il est instinctif et irrésistible chez tous les peuples de la Méditerranée. Aussi bien que les Grecs, les Italiens, les Espagnols et les Provençaux d'aujourd'hui, ont besoin d'être avertis et guidés par l'esprit critique du Nord, pour voir leur pays tel qu'il est. Autrement ils le *chantent*, ils le perçoivent selon leur cœur, en patriotes qui s'exaltent, ou en voluptueux qui ne veulent que s'embellir la vie. Le mensonge grec, organisé en quelque sorte par les rhéteurs d'Alexandrie et de Rome, consacré et entretenu par l'enseignement, est responsable en partie de l'image fausse que nous conservons de l'Hellade. Je le veux bien, les poètes ont le droit de s'en éprendre, de persévérer dans cette aimable illusion et même d'y ajouter : leur Grèce, à eux, c'est une espèce d'Arcadie intellectuelle et plastique, toute semblable à celle des bergers et des bergères qui obtinrent la vogue au temps de la Renaissance. Mais il ne faudrait pas être dupe de cette chimère.

Quand donc nous déciderons-nous à voir l'antiquité, comme nous voyons la réalité contemporaine? Le moment est venu, il me semble, de liquider toute la friperie pseudo-antique du dernier siècle, — toute cette Grèce d'Hippodrome et de matinées travesties! Celle même des Michelet, des Taine, des Renan, des Leconte de Lisle ne peut plus être la nôtre. L'archéologie a réuni une masse énorme de documens, elle a fait des découvertes décisives qui ont changé l'opinion des savans. Or, cette opinion n'est pas encore suffisamment sortie des petits cercles fermés de la science; elle n'a pas renouvelé les idées des gens de lettres et du grand public. D'autre part, les voyages, l'étude directe des âmes, — je n'ose pas dire la psychologie comparée, parce qu'on abuse vraiment, aujourd'hui, des méthodes scientifiques, — tout cela est capable d'éclairer le problème d'un jour nouveau. Un romancier qui décrirait la Grèce antique, et qui tenterait l'aventure, dans un esprit à la fois lyrique et positif, nous rendrait

peut-être plus de services, seulement pour notre bonne conduite intellectuelle, que tel gros livre de philosophie ou d'histoire.

Et, maintenant, je me reproche d'agiter ces questions pédantes sous le platane de Castalie. Après tout, notre conception de la Grèce s'en ira rejoindre les autres dans le trou d'oubli où l'humanité se débarrasse de ses vieilles erreurs. Il n'y a que les symboles de Dieu et la Nature immuable qui ne trompent pas! En tournant mon regard vers les Phédriades, je sens au moins une certitude se préciser en moi : c'est que la beauté des montagnes qui émurent l'âme d'un Hellène du ve siècle me parle un langage aussi captivant qu'à lui. Mes yeux voient ce que les siens ont vu, — et cette vision commune c'est peut-être le seul lien possible entre nous.

Il est tard, le soleil est couché. Des brumes s'étendent sur le vaste cirque pierreux, sur les gorges sans eau et sur la face éteinte de la mer. Mais les deux roches qui protègent la fontaine inspiratrice, les Phédriades, — les Brillantes, pour les appeler de leur vrai nom, — recueillent en ce moment les splendeurs lointaines du crépuscule. Elles flamboient comme le mur d'un temple cyclopéen, un mur de bronze incrusté de gemmes violettes où toutes les lampes qui veillent dans le sanctuaire se réfléchissent en lueurs innombrables...

*
* *

Trois heures du matin. Je redescends les rampes du Parnasse, pour aller reprendre, à Itéa, le bateau du Pirée. Notre cocher, hardi comme un aurige delphique, lance son attelage à fond de train, sur la route, en pleine nuit, sans lanterne, sans serrer le frein, en frôlant d'une roue légère les tournans brusques et les précipices. C'est un galop vertigineux.

Dans le vent de la course, dans les ténèbres et la fraîcheur nocturnes, je songe que je vais être, ce soir, à Athènes. Comment la retrouverai-je après cette absence et les éblouissemens du Péloponnèse? Les marbres lumineux de l'Acropole n'en seront-ils point diminués pour moi?... Et je me rappelle aussi mon ferme propos de l'arrivée. Je voulais oublier les morts, et voici que, d'un bout à l'autre de mon voyage, je n'ai guère fait que penser à eux! Le moyen de les passer sous silence, de

les supprimer de cette terre? Ils l'habitent, ils en sont l'âme toujours vivante, et je sens bien maintenant que, sans eux, les paysages qui m'ont le plus exalté, m'auraient paru moins beaux... Ces morts inoubliables m'ont-ils, en récompense, livré quelques lambeaux de leur secret? Suis-je capable, à présent, de les voir autrement que comme de vains fantômes? Je ne sais. Mais, du moins, la poésie flottante dont je les environnais se sera un peu solidifiée, au contact du sol qui les porta. Ma vision déformée se sera redressée sur plus d'un point, et j'aurai enseveli dans le ravin des Phédriades tout un fardeau de vieux mensonges littéraires.

Voici le jour. Les sabots de nos chevaux, lancés au grand trot, sonnent sur les cailloux d'Apollon. Derrière nous, au-dessus des montagnes de Phocide, le soleil se lève. La vallée fauve d'Amphissa se colore de rose comme un morceau de désert égyptien, et, parmi les étendues stériles, les pâles verdures des oliviers imitent des oasis perdues dans les sables. Là-bas, le golfe de Corinthe, pressé entre les rivages, s'étale, pareil à un Nil débordé, sous les vapeurs douteuses de l'aube.

A peine refroidis, les rochers de Delphes vont brûler et resplendir, un jour encore, dans l'horreur sacrée de la Lumière.

LOUIS BERTRAND.

ÉCHÉANCE[1]

I

— La loi qui régira le mariage de l'avenir sera : « Ne sois pas infidèle envers toi-même. »

On entendit dans l'atelier un discret murmure d'approbation et à travers la fumée des cigarettes Mrs Clément Westall put entrevoir son mari, descendant de son estrade improvisée et littéralement perdu dans un groupe de femmes qui l'accablaient de complimens. Les conférences très originales que faisait Westall sur « La nouvelle morale » avaient attiré autour de lui un curieux assemblage de ces gens, mentalement inoccupés, et qui, selon sa propre expression, aiment à trouver leur nourriture intellectuelle toute préparée. Ces conférences avaient eu une origine toute fortuite. On savait les idées de Westall « avancées, » mais ces idées n'étaient pas destinées à la publicité. De l'avis de sa femme, il avait poussé jusqu'à la pusillanimité sa crainte que ses idées personnelles ne nuisissent à sa situation, et voilà que tout récemment il se manifestait chez lui une curieuse tendance à dogmatiser, à jeter le gant, à faire étalage de son code particulier à la face du monde. Comme on est sûr d'avoir un nombreux auditoire dès que l'on choisit pour sujet « Les relations des deux sexes, » quelques amis très enthousiastes lui avaient persuadé de divulguer des opinions qui n'avaient été encore discutées que dans les salons, en les résumant dans une série de conférences à l'atelier Van Sideren.

Le ménage Herbert Van Sideren n'avait, socialement par-

(1) *Published August first, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by Mrs Wharton. All rights by translation reserved.*

lant, sa raison d'être que par son atelier. La principale valeur des œuvres de Van Sideren, en effet, était de servir d'accessoires à une mise en scène qui distinguait les réceptions de sa femme des corvées mondaines du tout New-York élégant, et lui permettait d'offrir à ses amis du « whiskey-and-soda » au lieu de thé.

Mrs Van Sideren, pour sa part, était passée maître dans l'art de tirer parti de cette atmosphère toute spéciale que créent un mannequin et un chevalet.

Si parfois l'illusion lui paraissait difficile à maintenir, et si elle perdait courage au point de désirer qu'Herbert fût réellement un artiste, elle dominait vite cette faiblesse en appelant à la rescousse quelque nouveau talent, quelque secours étranger qui vînt renforcer l'impression « artistique » dont il fallait que son atelier fût imprégné. C'est en cherchant ce secours qu'elle avait mis le grappin sur Westall (à la grande surprise de sa femme).

Il était implicitement admis dans le cercle des Van Sideren que toutes les audaces étaient artistiques, aussi bien celles d'un professeur qui proclamait le mariage parfaitement immoral que celles du peintre dont les ciels eussent été verts et les prairies pourpres. Le clan des Van Sideren était las du convenu dans l'art comme dans la conduite.

Julia Westall avait depuis longtemps des idées toutes personnelles sur l'immoralité du mariage et pouvait, à juste titre, revendiquer son mari comme disciple. Dès le début de leur union, elle lui en avait secrètement voulu de ne pas se rallier à sa nouvelle foi et l'aurait volontiers accusé de lâcheté morale pour ne s'être pas fait aux convictions dont leur mariage devait être la preuve. C'était dans tout le feu de la propagande, alors que, — sentiment bien féminin ! — elle voulait faire une loi de sa désobéissance même. Aujourd'hui, sans savoir pourquoi, ses idées avaient changé ; mais comme c'était une femme qui, avant de céder à ses impulsions, tenait à se les expliquer, elle se donna pour excuse qu'elle ne voulait pas que le vulgaire interprétât mal son *credo*. Dans cet ordre d'idées, elle était forcée de reconnaître que la masse faisait partie de ce vulgaire, et qu'à un très petit nombre d'élus seulement elle pourrait confier la défense d'une doctrine aussi occulte. Et c'est juste à ce même moment que Westall, dévoilant des principes qu'il avait jadis tenus secrets, avait jugé à propos de rompre les barrières les plus fermées et de colporter ses principes à tous les coins de rue.

Ce fut sur Elna Van Sideren que se concentra tout le ressentiment de Mrs Westall.

Pourquoi donc assistait-elle à ces conférences? c'était choquant pour une jeune fille. (Mrs Westall retombait ainsi, malgré elle, dans le vocabulaire conventionnel de son monde.) Oui, il était par trop choquant qu'une jeune fille entendît une semblable doctrine.

Bien qu'Elna fumât des cigarettes et se risquât de temps à autre à siroter un cocktail, elle n'en gardait pas moins une auréole de radieuse innocence qui en faisait plutôt la victime que la complice des vulgarités de ses parens.

Julia sentait vaguement que la mère devait être avertie... A ce moment, Elna se glissa vers elle et, la fixant de ses grands yeux limpides, s'écria avec un enthousiasme non dissimulé :

— Oh! mistress Westall, que c'est beau! Vous y croyez, n'est-ce pas? demanda-t-elle aussitôt sur un ton d'une gravité angélique.

— Croire à quoi? ma chère enfant.

Le regard de la jeune fille s'illumina : « A une vie plus élevée, à l'affranchissement de l'individu, à la loi de fidélité envers soi-même! » s'écria-t-elle avec volubilité.

Mrs Westall fut elle-même étonnée de rougir jusqu'aux oreilles.

— Ma chère Elna, dit-elle, vous ne comprenez pas le moins du monde de quoi il s'agit.

Miss Van Sideren la regarda fixement en rougissant à son tour : « Alors vous ne comprenez pas vous-même? » murmura-t-elle.

Mrs Westall partit d'un éclat de rire : « Pas toujours... ni complètement! Mais pouvez-vous me donner un peu de thé? »

Elna la conduisit dans le coin où l'on servait des breuvages inoffensifs, et Julia, en prenant la tasse de la main de la jeune fille, scruta plus attentivement son visage, moins jeune qu'elle ne l'avait cru. Sur ce teint frais et rose les lignes commençaient déjà à s'accentuer; Elna devait bien avoir vingt-six ans. Pourquoi donc ne s'était-elle pas mariée? Elle apporterait du reste comme dot un joli stock d'idées!... Si c'était là le complément de trousseau de la jeune fille moderne... Mrs Westall se ressaisit en tressaillant. Elle crut avoir entendu parler un étranger qui aurait emprunté sa propre voix et pensa être la dupe de quelque

étrange phénomène. Puis s'apercevant tout à coup que l'atmosphère était étouffante et le thé d'Elna trop sucré, elle posa sa tasse et chercha le regard de Westall comme elle avait coutume de le faire dans ses momens d'indécision. Elle le croisa en effet une seconde, alors qu'il se dirigeait vers un point plus éloigné, et constata vite qu'il s'était fixé sur le coin de l'atelier où Elna était allée s'asseoir, un de ces coins fleuris, prédisposant au flirt, et qui faisaient tout le succès des samedis de Mrs Van Sideren.

Westall n'avait pas tardé à suivre le chemin parcouru par son regard; et Julia le vit s'asseoir à côté de la jeune fille.

Elna, penchée en avant, parlait avec animation; lui, rejeté en arrière, l'écoutait avec ce sourire dépréciateur qui seul pouvait lui permettre de supporter la flatterie à haute dose sans paraître par trop fat; et Julia eut un peu honte de l'interprétation qu'elle donna à ce sourire.

Comme ils rentraient tous deux à la brune à travers les rues, désertes par ce soir d'hiver, Westall serra tout à coup, gaiement, le bras de sa femme qui en fut tout étonnée.

— Leur ai-je un peu ouvert les yeux? Leur ai-je bien dit ce que vous vouliez? demanda-t-il d'un ton enjoué.

Presque inconsciemment elle détacha son bras du sien.

— Ce que je voulais?...

— Comment! ce n'était donc pas là de tout temps votre désir? (Elle remarqua combien il avait l'air franchement surpris.)

— Je pensais que vous m'en vouliez de n'avoir pas déjà parlé plus ouvertement? Ne m'avez-vous pas fait parfois sentir que j'avais sacrifié mes principes à l'opportunité?

Elle réfléchit avant de répondre, puis demanda avec calme :

— Qu'est-ce qui vous a décidé à rompre ce silence?

Et elle sentit encore une légère surprise dans la voix de Westall.

— Mais, tout simplement le désir de vous être agréable, répondit-il avec une franchise trop voulue.

— Alors, il ne faut pas continuer, dit-elle brusquement.

Il s'arrêta net et, malgré l'obscurité, Julia sentit que son regard cherchait à la pénétrer.

— Ne pas continuer?

— Hélez un *hansom*, je vous prie, je me sens lasse, avoua-t-elle, dominée par la fatigue physique.

Aussitôt, plein de sollicitude, il sembla n'être occupé que d'elle. La salle avait été horriblement chaude, et cette diable de fumée de cigarette... en effet, il s'était bien aperçu une ou deux fois qu'elle était pâle; non, il fallait qu'elle s'abstînt désormais de ces samedis... Et elle, déjà, se sentait prête à céder, subissant une fois de plus l'influence si pénétrante de l'amour de son mari pour elle, cherchant en l'homme qu'il était un appui et un soutien à sa propre faiblesse, avec la pleine conscience de ce complet abandon. Ils montèrent dans un *hansom* et Julia glissa sa main dans celle de son mari; quelques larmes lui vinrent aux yeux et elle les laissa couler. C'était tellement doux de pleurer sur des chagrins imaginaires!

Ce soir-là, après le dîner, elle fut surprise qu'il reparlât de sa conférence. Comme tous les hommes, il détestait s'appesantir sur les questions ennuyeuses, et savait les éluder avec une habileté toute féminine; si donc il revenait sur ce sujet, c'est qu'il avait quelque raison spéciale de le faire.

— Vous ne semblez pas satisfaite de ce que j'ai dit cette après-midi? Ai-je mal exposé le sujet?

— Non, vous l'avez très bien exposé.

— Alors, pourquoi me demander de cesser ces conférences?

Elle le regarda nerveusement, l'ignorance où elle était des intentions de son mari rendant plus profond encore le sentiment de sa propre faiblesse.

— Je n'aime pas beaucoup que ces choses soient discutées en public.

— Je ne saisis pas, s'écria-t-il.

Elle eut cette fois encore conscience que la surprise de Westall était réelle et sa propre attitude ne lui en parut que plus gauche. Elle n'était plus bien sûre de se comprendre elle-même.

— Ne voulez-vous donc pas vous expliquer? dit-il avec une nuance d'impatience.

Le regard de Julia erra vaguement dans ce salon, témoin de leur intimité, de leurs confidences, et où le moindre détail lui était familier. La lumière des lampes tamisée par les abat-jour, les tentures aux tons effacés, les pâles fleurs de printemps, éparses çà et là dans les vases de Venise et les coupes de vieux Sèvres, évoquaient en elle par contraste, et sans qu'elle pût s'en expliquer la raison, le souvenir de l'appartement où elle avait

passé tant de soirées au début de son premier mariage. Dans celui-ci c'était une débauche de palissandre et de meubles capitonnés. Au-dessus de la cheminée un tableau représentant une paysanne romaine, et entre les portes qui ouvraient à deux battans sur le salon du fond, une statue d'esclave grecque. C'était une pièce dans laquelle elle s'était toujours sentie de passage comme un voyageur dans une gare de chemin de fer, et voici que subitement, dans ce cadre même qui répondait si bien à ses plus profondes affinités, dans ce salon pour lequel elle avait quitté l'autre, elle se sentit tout aussi dépaysée et étrangère. Les étoffes, les fleurs, les tons adoucis des vieilles porcelaines, semblaient ne représenter qu'un raffinement superficiel et absolument en dehors des choses réelles et profondes de la vie.

Tout à coup, elle entendit son mari répéter sa question.

— Je ne crois pas pouvoir expliquer, dit-elle, troublée.

Westall avança son fauteuil vers la cheminée de manière à faire face à Julia ; et à la lueur de la lampe, ses traits élégans semblaient empreints de la même grâce factice que les bibelots qui l'entouraient.

— C'est donc que vous ne croyez plus à nos idées? dit-il.

— A nos idées?

— Les idées que je cherche à propager, les idées dont vous et moi sommes censés être les champions.

Il réfléchit un instant :

— Les idées sur lesquelles a été fondé notre mariage.

Le sang afflua au visage de Julia. Donc il avait une raison ; oui, elle en était sûre maintenant. Dans ces dix années de mariage, combien de fois avait-il songé à ces idées sur lesquelles reposait leur union ? Un homme creuse-t-il le soubassement de sa maison pour s'assurer des fondations ? Elles existent, ces fondations, bien entendu, et c'est sur elles qu'est construite la maison ; mais on habite au-dessus et non dans le souterrain. C'était elle, à vrai dire, qui dans les débuts avait parfois insisté pour étudier la situation, récapitulant les raisons qui justifiaient sa propre conduite et proclamant parfois son attachement à la religion d'indépendance personnelle ; mais elle avait depuis longtemps cessé de sentir le besoin d'un point de vue aussi abstrait; elle avait donc accepté le fait de son mariage aussi franchement et aussi naturellement que si elle avait cru à la nécessité fondamentale de cet acte traditionnel.

— Naturellement, j'ai toujours foi en nos idées, s'écria-t-elle.

— Alors, je vous le répète, je ne comprends plus. Notre opinion sur le mariage devait, selon vous, être hautement proclamée. Avez-vous changé d'avis à ce sujet?

Elle hésita :

— Cela dépend des circonstances,.. du public auquel on s'adresse. Dans le milieu des Van Sideren, peu importe que la doctrine soit vraie ou fausse; c'est la nouveauté qui attire.

— Et cependant c'est dans ce milieu-là que nous nous sommes rencontrés, vous et moi, et que nous avons appris l'un de l'autre la vérité.

— C'était tout différent.

— Dans quel sens?

— D'abord je n'étais pas une jeune fille. Il est tout à fait inconvenant que des jeunes personnes soient présentes à... ces momens-là et entendent discuter de telles questions.

— Vous considériez pourtant comme une des plus grandes injustices sociales que précisément ces questions-là ne fussent jamais discutées devant des jeunes filles; mais nous nous écartons du sujet, car je ne me souviens pas en avoir vu une seule dans mon auditoire, aujourd'hui...

— Excepté Elna Van Sideren !

Il se retourna légèrement et repoussa un peu la lampe près de laquelle s'appuyait son coude.

— Oh ! Miss Van Sideren — naturellement.

— Pourquoi naturellement?

— La fille de la maison ? Vous auriez voulu qu'on l'envoyât faire une promenade avec sa gouvernante ?

— Si j'avais une fille, je n'autoriserais pas de semblables choses chez moi !

Westall caressa sa moustache en souriant un peu et se pencha en arrière.

— Je m'imagine, dit-il, que Miss Van Sideren est parfaitement capable de se conduire elle-même.

— Aucune jeune fille ne sait se garder, ou, lorsqu'elle le sait, il est trop tard...

— Et cependant vous lui refusez délibérément le meilleur moyen de savoir se défendre.

— Qu'appelez-vous le meilleur moyen de savoir se défendre ?

— Quelques notions préliminaires sur la nature humaine dans ce qui a rapport aux liens du mariage.

Elle eut un geste d'impatience.

— Aimeriez-vous à épouser une jeune fille de ce genre?

— Oui, beaucoup, si elle me convenait sur d'autres points.

Puis Julia reprit l'argument sous une autre face.

— Vous vous trompez étrangement en supposant que de telles conversations n'ont pas d'influence sur les jeunes filles. Elna était dans un état d'exaltation absurde...

Elle s'arrêta, se demandant pourquoi elle avait parlé.

Westall rouvrit une revue qu'il avait mise de côté au début de leur discussion.

—Ce que vous me dites là est extrêmement flatteur pour mon talent oratoire, mais je crains que vous n'exagériez son effet. Je vous assure que Miss Van Sideren n'a pas besoin que l'on pense pour elle. Je la crois très capable de penser toute seule.

— Vous me semblez connaître bien à fond sa mentalité, laissa imprudemment échapper sa femme.

Westall leva tranquillement les yeux :

— Je le voudrais bien, répondit-il; elle m'intéresse.

II

S'il y a une distinction morale à être incompris du vulgaire, cette distinction fut refusée à Julia Westall lorsqu'elle quitta son premier mari. Tout le monde se montra prêt à l'excuser et même à la défendre. Le monde dont elle faisait l'ornement fut d'avis que John Arment était « impossible, » et les maîtresses de maison poussèrent un soupir de satisfaction à la pensée qu'elles ne seraient plus condamnées à l'inviter à dîner.

Le divorce n'avait été motivé par aucun scandale; aucune des parties n'avait accusé l'autre de griefs sérieux. De fait, les Arment avaient été forcés de porter leur cause dans un État qui reconnaissait la désertion comme un cas de divorce, et qui en interprétait les conditions d'une manière si large qu'aucune union ne résistait à l'examen. Même en se remariant, Mrs Arment ne semblait pas avoir porté la moindre atteinte à la morale traditionnelle. On savait qu'elle n'avait rencontré son second mari qu'après avoir été séparée du premier, et elle avait de plus échangé un homme riche contre un homme pauvre.

Bien que Clément Westall fût en passe de faire son chemin comme avocat, sa fortune ne croissait pas aussi rapidement que sa réputation. Il était à prévoir que les Westall seraient toujours condamnés à une existence plutôt modeste et à prendre des fiacres pour aller dans le monde. Quelle meilleure preuve aurait-on pu donner du parfait désintéressement de Mrs Arment ?

Le raisonnement par lequel ses amis justifiaient sa conduite était peut-être plus simple et moins complexe que le sien propre, mais toutes les explications aboutissaient à la même conclusion : John Arment était « impossible. » Et s'il était, au point de vue mondain, classé parmi les gens ennuyeux, combien plus profondément devait-il l'être pour elle.

Pour s'excuser de son mariage par une plaisanterie, elle avait dit un jour qu'au moins en l'épousant elle avait été débarrassée de son voisinage forcé dans les dîners !

Elle ne se rendait pas compte à ce moment-là du prix auquel elle payait cette immunité.

John Arment était « impossible » parce qu'autour de lui, tout devait descendre à son niveau. Par un inconscient procédé d'élimination, il avait exclu du monde ce dont il ne sentait pas personnellement le besoin. Il était devenu pour ainsi dire une atmosphère dans laquelle ne survivaient que ses propres exigences. Ceci aurait pu impliquer un égoïsme voulu ? rien de tel chez Arment, être aussi instinctif qu'un animal ou un enfant ; et cette inconscience presque enfantine empêchait qu'on ne se fît toujours sur lui une opinion juste. N'était-il pas tout simplement retardé dans son développement intellectuel ? Il avait cette espèce de finesse inattendue qui fait dire d'un homme un peu court que ce n'est pourtant pas un imbécile, et c'était précisément cette qualité qui portait le plus sur les nerfs de sa femme.

Même pour le naturaliste, il est ennuyeux de voir ses déductions troublées par quelque erreur de forme ou de fonction ; combien plus pour la femme dont l'opinion qu'elle a d'elle-même est si inévitablement liée au jugement qu'elle porte sur son mari ?

La finesse d'Arment n'impliquait en effet aucune faculté intellectuelle latente, mais plutôt des virtualités de sentir, de souffrir même d'une manière aveugle et rudimentaire, auxquelles Julia préférait ne pas songer.

Elle était absolument pénétrée des raisons qui lui faisaient

abandonner son mari, et pas un instant elle ne pensa que ces raisons pouvaient bien ne pas être aussi compréhensibles pour lui que pour elle. Et pourtant, lorsqu'elle réfléchissait au passé, elle revoyait toujours le regard plein d'une perplexité qu'il eût été incapable d'exprimer et par lequel Arment avait acquiescé à ses justifications. Il faut l'avouer, ces momens étaient rares. Son mariage avait été trop malheureux pour être examiné à un point de vue philosophique.

Et son infortune, bien que causée par un ensemble de raisons complexes, était aussi réelle que si les raisons en eussent été simples. L'âme est plus facile à meurtrir que la chair et Julia était blessée dans toutes les fibres de son être moral. La nullité écrasante de son mari l'anéantissait de plus en plus, obscurcissant son horizon, raréfiant son atmosphère; ses espoirs morts faute d'aliment ressemblaient à un amas de corps en décomposition parmi lesquels on l'aurait emprisonnée! Elle se sentait victime d'un guet-apens vieux comme le monde et dans lequel son corps et son âme seraient tombés pour être impitoyablement asservis. Si le mariage était réellement la rançon d'une dette contractée dans l'ignorance et si cette rançon devait durer autant que la vie, alors le mariage était un crime contre la nature humaine.

Quant à elle, jamais elle ne participerait au maintien d'une erreur dont elle avait été la victime, cette erreur qui contraint un homme et une femme aux relations les plus intimes jusqu'à la fin de leur vie, bien qu'ils se sentent l'un et l'autre comprimés comme l'arbre croissant dans le cercle de fer qui soutenait l'arbrisseau.

C'était dans le premier élan de son indignation qu'elle avait rencontré Clément Westall. Elle s'était bien vite aperçue qu'elle l'intéressait et s'était débattue contre les conséquences de cette découverte, craignant de se laisser prendre de nouveau dans les lacs des relations convenues. Pour éviter ce danger, elle avait exposé ses opinions à Westall avec une précipitation presque indiscrète, et avait vu avec surprise qu'il les partageait. La franchise d'un prétendant, qui, tout en faisant sa cour, avouait ne pas croire au mariage était pour elle un attrait de plus. Quant à Westall, les pires audaces de Julia ne le surprenaient pas, tant il avait réfléchi à tout ce qu'elle sentait; tous deux en étaient donc arrivés aux mêmes conclusions. En effet, de l'avis de

Westall, la croissance n'est pas égale pour tous, tel joug trop large pour l'un devient vite trop étroit pour l'autre. Le divorce n'a pas d'autre but que de réajuster les relations personnelles, et si on reconnaît que ces relations doivent forcément être transitoires, elles gagneront en dignité aussi bien qu'en harmonie. On n'aura plus besoin de recourir à ces ignobles connivences, à ces perpétuels sacrifices de sensibilité personnelle et de fierté morale sur lesquels on étaie les mariages boiteux. Chaque partenaire du contrat mettra son point d'honneur à être le plus parfait modèle de développement individuel, sous peine de perdre le respect et l'affection de l'autre. La nature inférieure ne pouvant plus abaisser vers elle celle qui lui est supérieure sera forcée de s'élever, à moins de rester isolée à son niveau inférieur. La seule condition nécessaire pour rendre un mariage harmonieux est donc de reconnaître franchement cette vérité et d'exiger des parties contractantes le solennel engagement d'être fidèles à leur promesse et de se séparer dès que l'accord le plus complet aura cessé d'exister. C'est un adultère d'un nouveau genre que d'être infidèle à soi-même.

Or Westall venait de rappeler à Julia que leur mariage avait été contracté sur cette base, la cérémonie en elle-même n'ayant été qu'une concession sans importance à des préjugés sociaux. Maintenant que le divorce existait, le mariage n'était plus une impasse et l'engagement que l'on prenait n'amoindrissait en aucune façon le respect de soi-même.

La nature de leur attachement plaçait Westall et Julia tellement au-dessus de semblables éventualités qu'il leur était facile d'en discuter librement. Ils avaient même à tel point le sentiment de leur parfaite sécurité que Julia avait pris l'habitude d'insister tendrement sur la promesse que lui avait faite Westall de réclamer son dégagement quand il cesserait de l'aimer. L'échange de ces vœux semblait les rendre, dans un sens, les champions de la nouvelle loi, les pionniers dans le pays encore inexploré de liberté individuelle ; ils sentaient qu'ils avaient en quelque sorte atteint la félicité sans avoir passé par le martyre.

A cet instant où elle se remémorait son passé, Julia voyait nettement que telle avait été son attitude théorique vis-à-vis du mariage. C'était inconsciemment, insidieusement, que ses dix ans de bonheur avec Westall avaient produit une autre conception de ces liens et comme un retour au vieil instinct de possession

et de dépendance passionnée qui aujourd'hui la faisait bondir à la seule pensée de changement.

Changement? Renouvellement? Étaient-ce bien les mots qu'ils avaient employés dans leur absurde jargon? C'eût été bien plutôt destruction, extermination qu'il eût fallu nommer le fait de rompre les myriades de liens qui relient un être à un autre. Un autre? Mais non.

Lui et elle ne faisaient qu'un, dans ce sens mystique qui seul peut donner au mariage sa raison d'être. La nouvelle loi n'était pas faite pour eux, mais pour les êtres séparés, condamnés à une union dérisoire. L'évangile qu'elle s'était crue appelée à propager n'avait aucun rapport avec son propre cas.

Un peu honteuse de son exaltation croissante, inexplicable, elle fit appeler un médecin et lui demanda un calmant pour les nerfs.

Elle s'empressa de le prendre,.. mais il ne calma pas ses appréhensions. Elle ne savait pas au juste ce qu'elle redoutait et cela rendait son anxiété de plus en plus envahissante.

Son mari n'avait plus fait allusion à ses conférences du dimanche. Moins nerveux et plus maître de lui que d'habitude, il se montrait particulièrement bon et attentif; mais ses égards avaient une nuance de timidité qui suscitait en Julia de nouvelles terreurs, Elle avait beau se dire que c'était sans doute à cause de la visite du médecin et de la potion calmante que son mari montrait tant de déférences pour ses moindres fantaisies, et un plus grand désir de la préserver de drogues morales, — cette explication devenait une source de nouvelles appréhensions.

La semaine passa lentement, sans rien d'anormal. Le samedi, le courrier du matin apporta un mot de Mrs Van Sideren. La chère Julia serait-elle assez aimable pour prier M. Westall de venir le lendemain une demi-heure plus tôt, parce qu'il devait y avoir de la musique après sa « conférence? » Westall partait justement pour son bureau au moment où sa femme venait de lire ce billet. Elle ouvrit la porte du salon et le rappela pour lui transmettre le message. Westall jeta un coup d'œil sur la lettre et la rendit à sa femme:

— Quel ennui! Il me faudra abréger mon jeu de paume. Enfin je suppose qu'il est impossible de faire autrement. Voulez-vous répondre que c'est bien? »

Julia hésita un instant, sa main se crispant sur le dossier de la chaise contre lequel elle s'appuyait.

— Vous avez l'intention de continuer ces conférences? demanda-t-elle.

— Moi? pourquoi pas? répondit-il.

Cette fois, il lui sembla que sa surprise n'était pas tout à fait sincère, et cette constatation lui donna la force de parler.

— Vous avez dit que vous aviez commencé ces conférences dans l'intention de m'être agréable...

— Eh bien?

— Je vous ai dit la semaine dernière qu'elles ne me plaisaient pas.

— La semaine dernière. Oh!

Il sembla faire un effort de mémoire.

— J'ai cru que vous étiez nerveuse alors; n'avez-vous pas, dès le lendemain, fait venir le médecin?

— Ce n'était pas le médecin dont j'avais besoin; c'était de votre assurance...

— Mon assurance?

— Elle sentit tout à coup le sol lui manquer, et s'effondra dans le fauteuil, la gorge serrée. Les mots qu'elle voulait prononcer, les idées qu'elle cherchait à exprimer, lui échappaient comme des fétus de paille qu'un torrent eût entraînés.

— Clément, s'écria-t-elle, ne vous suffit-il pas de savoir que je déteste la chose?

Il fit un pas en arrière pour fermer la porte, puis il s'approcha d'elle et s'assit.

— Qu'est ce que vous détestez donc tant? demanda-t-il avec douceur.

Elle faisait un effort désespéré pour rallier les raisonnemens qu'elle avait préparés.

— Je ne puis supporter de vous entendre parler comme si... comme si... notre mariage était de l'autre espèce, de la fausse espèce. Quand je vous ai entendu, l'autre jour, proclamer devant tous ces gens curieux et bavards que les maris et les femmes ont le droit de se quitter quand ils sont las l'un de l'autre ou quand ils ont vu une autre personne leur plaisant...

Westall demeurait immobile, les yeux fixés sur un dessin du tapis.

— Alors vous avez changé d'opinion? dit-il. Vous ne croyez

plus que des maris et des femmes ont le droit de se séparer dans ces conditions ?

— Dans ces conditions? balbutia-t-elle. Oui, je le crois encore ; mais comment pouvons-nous juger pour les autres? Que pouvons-nous savoir des circonstances ?

Il l'interrompit :

— Notre *credo* n'a-t-il pas pour article fondamental que les circonstances pouvant résulter d'un tel mariage n'entraveront pas la complète affirmation de la liberté individuelle ?

Il s'arrêta un instant.

— Je croyais que c'était cette raison qui vous avait fait quitter Arment, ajouta-t-il.

Elle rougit jusqu'à la racine des cheveux. Cela ne ressemblait guère à Westall de renforcer l'argument par une allusion personnelle...

— J'avais mes raisons, dit-elle simplement.

— Eh bien! pourquoi vous refusez-vous aujourd'hui à reconnaître leur validité?

— Je ne refuse pas... non... je dis seulement qu'on ne peut pas juger pour les autres.

Il fit un geste d'impatience.

— C'est un casse-tête. Vous voulez dire, je pense, que la doctrine ayant servi vos vues, vous la répudiez maintenant.

— Eh bien! s'écria-t-elle en rougissant de nouveau, admettons que oui. Que vous importe?

Westall se leva. Il était excessivement pâle et avait vis-à-vis de sa femme la réserve un peu gênée d'un étranger.

— Il m'importe à moi, dit-il à mi-voix, étant donné que je ne la répudie pas.

— Eh bien?

— Et aussi parce que j'avais eu l'intention de l'invoquer...

Il s'arrêta un instant pour reprendre haleine, tandis qu'elle se taisait, presque assourdie par les battemens de son cœur.

Il continua : ... « comme une complète justification du parti que je vais prendre. »

Julia demeurait immobile :

— Quel est ce parti? demanda-t-elle.

Il raffermit sa voix :

— J'ai l'intention de réclamer l'exécution de votre promesse.

A cet instant, un voile passa sur les yeux de Julia, et autour

d'elle les objets se confondirent; puis elle retrouva subitement une netteté de vision telle que tous les détails qui l'environnaient lui infligeaient chacun un genre de torture particulier, depuis le tic tac de la pendule, et le rayon de soleil sur le mur, jusqu'au bras du fauteuil auquel elle se cramponnait.

— Ma promesse? bégaya-t-elle.

— Votre part dans la convention mutuelle que nous avons faite de nous rendre la liberté dès que l'un des deux la désirerait.

Elle redevint silencieuse. Lui, attendit un instant, changea nerveusement de position, puis ajouta avec un peu d'irritabilité :

— Je pense que vous reconnaissez avoir pris cet engagement?

Ces paroles lui portèrent le coup fatal. Elle releva fièrement la tête :

— Oui, je reconnais avoir pris cet engagement, dit-elle.

— Et vous ne comptez pas le répudier?

Une bûche tomba sur le devant du foyer: il la repoussa machinalement du pied.

— Non, répondit Julia lentement, je ne compte pas le répudier.

Il se fit un silence pendant lequel Westall resta près du feu, le coude sur le manteau de la cheminée. Sous sa main se trouvait une petit coupe de jade qu'il lui avait donnée à un de leurs anniversaires de mariage. Elle se demanda vaguement s'il l'avait remarquée?

— Alors, vous avez l'intention de me quitter? dit-elle enfin.

Par un mouvement involontaire, il sembla vouloir se défendre contre une accusation aussi directe.

— Pour épouser quelqu'un d'autre? poursuivit-elle.

Et cette fois encore Westall protesta du regard et du geste. Julia se leva et alla se placer devant lui.

— Pourquoi craignez-vous de me le dire? Serait-ce Elna Van Sideren?

Il garda le silence.

— Je vous souhaite bonne chance, dit-elle simplement.

III

Julia leva les yeux et se trouva seule. Elle ne se rappelait ni quand ni comment son mari avait quitté le salon, ni depuis com-

bien de temps elle y était. Le feu couvait encore dans le foyer, mais le rayon de soleil avait disparu du mur. La première pensée qu'elle put ressaisir fut qu'elle n'avait pas manqué à sa parole, qu'elle avait rempli leur engagement à la lettre. Elle ne s'était pas récriée, n'avait pas récriminé sur le passé et n'avait tenté ni de temporiser, ni de reculer le dénouement; elle avait courageusement marché au-devant de l'ennemi.

Mais maintenant qu'elle se trouvait seule, elle eût voulu en finir... Elle regardait autour d'elle, cherchant à réaliser le présent. Son identité semblait lui échapper comme dans une syncope physique. « Ceci est mon salon, — ceci est ma maison, » disait une voix en elle. Son salon? Sa maison? Elle entendait presque les murs lui répondre ironiquement.

Elle se leva, lasse jusque dans la moelle des os. Le silence de la pièce l'impressionna. Elle se rappela alors comme un vague écho avoir longtemps auparavant entendu la grande porte se fermer. Son mari devait avoir quitté la maison, alors... Son « mari? » Elle ne savait plus comment exprimer sa pensée. Les phrases les plus simples étaient pleines d'amertume! Elle retomba exténuée sur sa chaise. La pendule sonna dix heures. Il n'était que dix heures! Tout à coup elle se souvint qu'elle n'avait pas commandé le dîner... ou bien dînaient-ils dehors, ce soir-là? Dîner? dîner dehors? La vieille phraséologie la poursuivait donc? Il lui fallait pourtant penser à elle comme elle penserait à quelqu'un d'autre, à quelqu'un qui n'aurait plus aucun lien avec la routine familière du passé et dont il faudrait étudier peu à peu les besoins et les habitudes, tel un animal inconnu.

La pendule sonna de nouveau; il était onze heures cette fois; Julia se leva et se dirigea vers la porte pour aller dans sa chambre. « Sa » chambre? Une fois de plus ce mot lui parut une dérision. Elle ouvrit pourtant la porte, traversa l'antichambre et monta l'escalier. Elle remarqua en passant les cannes et les parapluies de Westall, puis une paire de ses gants oubliée sur la table. C'était bien toujours le même tapis qui couvrait les marches de l'escalier; c'était la même vieille gravure française dans son étroit cadre noir qui lui faisait face sur le palier.

L'obstination avec laquelle ces objets s'imposaient à elle devint intolérable. Au fond d'elle-même : un abîme béant; autour d'elle : la même apparence calme et familière. Elle sentit qu'il

lui faudrait s'éloigner pour ressaisir ses pensées : mais une fois dans sa chambre, elle s'assit sur la chaise longue et se laissa envahir par une espèce de torpeur. Puis, graduellement, sa vision s'éclaircit. Il s'était passé beaucoup de choses dans l'intervalle. Il y avait chez Julia un vrai conflit d'émotions, d'argumens d'idées s'entre-choquant, d'impulsions violentes qui s'émoussaient d'elles-mêmes. Elle avait bien essayé de rallier, d'organiser ses forces désordonnées ; — qu'elle pût seulement dompter ses révoltes intérieures et elle entreverrait sans doute la délivrance ! Sa vie ne pouvait être ainsi brisée pour un caprice, une lubie ; la loi elle-même serait pour elle, la défendrait. La loi ? Quel droit y avait-elle ? N'était-elle pas fatalement prisonnière d'une loi dont elle avait été le propre auteur ? Ne devenait-elle pas aujourd'hui la victime prédestinée du code qu'elle avait inventé ? Mais non, tout ceci n'était qu'une fantasmagorie grotesque, intolérable, une folle erreur dont elle ne pouvait être rendue responsable. La loi qu'elle avait méprisée existait toujours et pouvait encore être invoquée... Invoquée ? Dans quel dessein ? Pouvait-elle lui demander d'enchaîner Westall à elle ? N'avait-il pas été permis à Julia de se rendre libre quand elle avait réclamé sa liberté ?... Montrerait-elle moins de magnanimité qu'elle n'en avait exigé ? Ce mot de magnanimité la cingla de son ironie. On ne prend pas une attitude quand on lutte pour la vie... Et Julia prévoyait déjà que pour garder son mari elle consentirait aux pires compromis, cédant sur tout pour conserver son bonheur passé. Ah ! mais c'était plus difficile qu'elle ne le pensait ! La loi ne pouvait plus lui servir. Sa propre apostasie deviendrait inutile ! Julia était la victime des théories qu'elle reniait. Elle se sentait déjà prise dans l'engrenage d'une machine gigantesque qu'elle aurait fabriquée elle-même...

L'après-midi, elle sortit et marcha vite, sans but, redoutant de rencontrer des visages connus. La journée était radieuse, le ciel bleu d'acier ; c'était une de ces journées américaines toutes vibrantes de lumière par lesquelles on aime à se sentir vivre. Mais les rues lui parurent vides, affreuses ; et sous ce ciel éclatant tout lui sembla prendre des proportions exagérées. Elle héla un *hansom* qui passait devant elle et donna au cocher l'adresse de Mrs Van Sideren. Elle ne s'expliquait pas bien ce qui lui avait inspiré cet acte, elle se sentait tout à coup décidée à parler, à avertir la jeune fille. Il était trop tard pour se

sauver elle-même, mais il était encore temps de parler à Elna.

Le *hansom* roula vers la Cinquième Avenue, tandis qu'assise, les yeux fixes, elle cherchait à éviter les regards des gens qu'elle connaissait. Arrivée chez les Van Sideren, elle sauta de la voiture et sonna ; la clarté s'était faite dans son cerveau à mesure qu'elle agissait et elle se sentait maintenant calme et maîtresse d'elle-même ; elle savait exactement ce qu'elle allait dire !

Ces dames étaient sorties toutes deux... la *parlour-maid* s'attendait à recevoir une carte. Mais Julia balbutia quelques mots vagues, tourna le dos à la porte et s'attarda un instant sur le trottoir. Puis elle se rappela qu'elle n'avait pas payé le cocher et, tirant un dollar de son porte-monnaie, elle le lui tendit. Le cocher porta la main à son chapeau et repartit, la laissant seule dans la rue déserte. Elle erra vers l'Ouest, vers des rues peu fréquentées où elle n'aurait aucune chance de rencontrer des gens de connaissance, sans aucun but et n'en voulant pas avoir. Un moment, elle se trouva perdue dans la foule qui, l'après-midi, se presse dans Broadway ; elle passa vite devant les boutiques, les étalages voyans, les affiches de théâtre, ne regardant même pas les physionomies banales des gens qui la croisaient.

Elle se rappela soudain qu'elle n'avait pas déjeuné. Dans une rue aux maisons délabrées, elle vit sur une fenêtre de sous-sol l'enseigne : « Restaurant de Dames » et à l'étalage une tarte à côté d'un plat de *dough-mits* desséchés.

Elle entra dans la salle où une jeune fille à la bouche insignifiante et aux yeux effrontés se hâta de lui débarrasser une table près de la fenêtre.

Cette table était recouverte d'une nappe rouge et blanche, sur laquelle on avait placé près de la salière remplie de sel grisâtre un verre grossier d'où sortait une branche de céleri.

Julia se commanda du thé et l'attendit longtemps. Elle était heureuse de se sentir loin du brouhaha des rues, dans cette salle vide à cette heure. Seules, deux ou trois jeunes filles aux visages minces et impertinens flânaient dans le fond et bavardaient à voix basse tout en lui jetant parfois un coup d'œil. Enfin on lui servit le thé dans une théière de métal désargenté. Elle s'en versa une tasse qu'elle but hâtivement. Le thé était noir et amer, mais il agit sur elle comme un réconfortant ; et bientôt Julia s'exalta jusqu'à en avoir le vertige. Mais ce ne fut que pour retomber ensuite dans l'abattement le plus complet.

Elle but une seconde tasse de thé, plus noir et plus amer encore, et de nouveau la lucidité lui revint; elle se sentit aussi énergique, aussi décidée que sur le seuil de la maison Van Sideren ; mais elle n'avait aucune envie d'y retourner, voyant bien l'inutilité d'une telle tentative et l'humiliation à laquelle elle s'exposait...

Et maintenant elle ne savait plus à quoi se résoudre. La courte journée d'hiver touchait à sa fin... elle ne pouvait, sans attirer l'attention, s'attarder davantage dans le restaurant.

Elle paya donc son thé et sortit. Les réverbères étaient déjà allumés, et çà et là, du soubassement d'une boutique, jaillissait une lueur oblongue qui se reflétait sur le pavé. Ainsi vue à la nuit, la rue avait un aspect sinistre, et Julia se hâta de revenir vers la Cinquième Avenue. Elle n'était pas habituée à être dehors, seule, à cette heure-là.

Au coin de la Cinquième Avenue, elle s'arrêta pour regarder passer les voitures. A la fin, un sergent de ville l'aperçut et lui fit signe qu'il la ferait traverser. Elle n'avait pas eu l'intention de traverser la rue, mais elle obéit automatiquement et se trouva tout à coup au coin opposé. Là, elle s'arrêta encore un instant; mais, s'imaginant que le sergent de ville la regardait, elle se décida à tourner dans la rue la plus proche... et marcha ensuite longtemps et sans but...

La nuit était tombée et Julia apercevait parfois à travers les vitres des voitures qui passaient un coin de gilet blanc qui se détachait dans l'obscurité ou le reflet d'une sortie de bal pailletée.

Tout à coup elle se trouva dans une rue connue et s'arrêta haletante, ayant tourné le coin sans remarquer où cela la menait ; à quelques mètres devant elle, se trouvait la maison dans laquelle elle avait vécu autrefois,... la maison de son premier mari. Les volets en étaient fermés, et une faible lueur seulement indiquait les fenêtres et l'imposte au-dessus de la porte. Et tandis qu'elle était là debout, immobile, elle entendit un pas et vit passer à côté d'elle un homme qui se dirigeait vers cette maison. Il avançait lentement avec la démarche alourdie d'un homme entre deux âges, la tête un peu enfoncée entre les épaules, le pli rouge de sa nuque bien marqué au-dessus du col de fourrure de son pardessus. Il traversa la rue, monta les marches qui précédaient la porte d'entrée, tira de sa poche un passe-partout et entra...

La rue était déserte ; Julia s'attarda un instant au coin, les yeux fixés sur la façade de la maison. La faiblesse physique l'envahissait de nouveau, mais la vigueur factice que lui avaient donnée ses deux tasses de thé rendait encore ses idées d'une lucidité extraordinaire. Tout à coup, elle entendit un bruit de pas qui se rapprochait et aussitôt elle traversa la rue et monta les marches de la maison. Le mouvement impulsif qui l'avait menée ici se prolongea jusque dans la manière dont elle pressa le bouton électrique, — puis elle se sentit subitement faible et tremblante, et saisit la balustrade pour se soutenir. La porte s'ouvrit et un jeune valet de pied avec une figure fraîche et inexpérimentée se présenta. Julia vit aussitôt qu'il la laisserait entrer.

— J'ai vu passer M. Arment tout à l'heure, dit-elle. Voulez-vous lui demander de me recevoir un instant?

Le valet de pied hésita.

— Je crois que M. Arment est monté s'habiller pour le dîner, madame.

Julia s'avança dans le vestibule.

— Je suis sûre qu'il me recevra... Je ne le retiendrai pas longtemps, dit-elle.

Elle parlait avec calme, avec autorité, avec ce ton auquel un domestique stylé ne se méprend pas. Le valet de pied avait déjà la main sur la porte du salon.

— Je le lui dirai, madame. Qui aurai-je l'honneur d'annoncer?

Julia trembla. Elle n'y avait pas pensé.

— Dites simplement : une dame, répondit-elle.

Le valet de pied hésita de nouveau et elle se crut perdue, mais au même instant, la porte du salon s'ouvrit et John Arment parut; il se retira brusquement en la voyant, sa figure colorée devenant blanche d'émotion ; puis le sang lui remonta au visage, faisant enfler les veines de ses tempes et rougissant les lobes de ses oreilles épaisses.

Il y avait longtemps que Julia ne l'avait pas vu et elle fut frappée de son changement. Devenu encore plus vulgaire, il était complètement envahi par la graisse. Mais elle ne s'en aperçut que petit à petit, car son unique préoccupation était, maintenant qu'elle le tenait en face d'elle, de ne pas le laisser échapper avant qu'il ne l'eût entendue. Toutes les facultés de son être semblaient concentrées sur cette unique idée.

— Il faut que je vous parle, dit-elle, en s'avançant vers lui, tandis qu'il reculait.

Arment, rouge et balbutiant, hésita quelque peu. Julia jeta un coup d'œil sur le valet de pied et son regard agit sur Arment comme un avertissement. L'horreur instinctive d'une scène domina chez lui tout autre sentiment et il dit avec lenteur :

— Voulez-vous venir par ici ?

Il la suivit dans le salon et ferma la porte. Julia, en avançant, se rendit vaguement compte que la pièce au moins n'avait pas été changée. Le temps n'avait rien diminué de l'horreur qu'elle lui avait inspirée. La « contadina » souriait toujours là sur la cheminée et l'esclave grecque obstruait le seuil du salon du fond. Tout était vivant de souvenirs; elle les retrouvait dans chaque pli des rideaux de satin jaune, dans chaque coin du mobilier de palissandre. Mais tandis que quelque obscur intermédiaire lui transmettait ces impressions, tous les efforts de sa volonté se concentraient dans le seul acte de dominer Arment. La crainte qu'il ne refusât de l'écouter montait comme une fièvre à son cerveau. Elle sentait son but même lui échapper; et dans son désir aveugle, intense, les mots et les argumens se heurtaient confusément.

Un instant, la parole lui manqua, et elle s'imagina être rebutée avant de pouvoir parler ; mais comme elle cherchait ses mots, Arment lui poussa une chaise et dit tranquillement :

— Vous n'êtes pas bien !

Le son de sa voix rendit à Julia un peu d'aplomb. Cette voix n'était ni douce, ni sévère ; c'était la voix d'un homme qui suspendait son jugement, en attendant des explications ultérieures. Elle s'appuya contre le dossier de la chaise et soupira profondément :

— Faut-il envoyer chercher un remède ? continua-t-il, avec une politesse froide et embarrassée.

Julia leva la main pour l'implorer : « Non,... non,... merci. Je vais très bien. »

Il s'arrêta à mi-chemin de la sonnette et se retourna vers elle.

— Alors?

Elle reprit : « Il y a une chose qu'il faut que je vous dise. »

Arment continua à la scruter.

— J'aurais pensé, répondit-il, que toute communication de

vous à moi aurait pu être faite par nos hommes d'affaires.

— Nos hommes d'affaires ! Elle rit nerveusement. — Je ne pense pas qu'ils puissent être pour moi d'aucun secours.

La figure d'Arment prit l'expression de quelqu'un qui est décidé à ne pas se laisser attendrir.

— S'il est question de secours, bien entendu...

Elle se rappela avoir vu cette même expression sur son visage quand quelque miséreux était venu frapper à sa porte avec un livre de quête. S'imaginait-il par hasard qu'elle venait mendier un peu de sympathie comme on vient mendier une aumône ? Cette pensée la fit encore sourire. Elle vit le regard d'Arment devenir de plus en plus perplexe. Tous les changemens qui se faisaient sur son visage étaient lents et elle se rappela subitement comme cela l'avait divertie autrefois de changer d'un mot cette pénible mise en scène. Elle se rendit compte pour la première fois qu'elle avait été cruelle. « Oui, il s'agit de secourir, dit-elle sur un ton plus doux, vous pouvez le faire en m'écoutant... J'ai une chose à vous dire... »

Arment ne cédait pas encore.

— Ne serait-il pas plus facile d'écrire ? suggéra-t-il.

Elle secoua la tête : « Il n'y a pas le temps d'écrire... et ce ne sera pas long. » Elle leva la tête et leurs yeux se rencontrèrent.

— Mon mari m'a quittée, dit-elle.

— Westall ? balbutia-t-il en rougissant encore.

— Oui... Ce matin,... exactement comme je vous ai laissé, parce qu'il était fatigué de moi.

Ces mots, prononcés à voix basse, semblèrent porter jusqu'au fond de la pièce. Arment regarda du côté de l'antichambre, puis son regard embarrassé se fixa de nouveau sur Julia.

— J'en suis très fâché, dit-il gauchement.

— Merci, murmura-t-elle.

— Mais je ne vois pas...

— Non,... mais vous saisirez... dans un instant. Ne voulez-vous pas m'écouter ? Je vous en prie !

Instinctivement elle avait changé de position, se plaçant entre la porte et lui. « Cela s'est passé ce matin, continua-t-elle s'exprimant en phrases courtes, haletantes. Je ne soupçonnais rien... Je croyais que nous étions... parfaitement heureux... Tout à coup, il m'a dit qu'il était fatigué de moi... il me préfère une jeune fille... Il est allé la rejoindre... » Comme elle parlait, une

angoisse latente l'envahit, la dominant à l'exclusion de toute autre émotion. Ses yeux brûlaient, sa gorge se gonflait et deux larmes douloureuses coulèrent sur ses joues.

La contrainte d'Arment augmentait visiblement.

— C'est... c'est très malheureux, dit-il. Mais il me semble que la loi...

— La loi? répondit-elle ironiquement. Quand il demande sa liberté?

— Vous n'êtes pas forcée de la lui rendre, répondit Arment.

— Vous non plus, vous n'étiez pas forcé de me rendre la mienne, et pourtant vous l'avez fait.

Il eut un geste de protestation.

— Vous avez vu que la loi ne pouvait vous servir, n'est-ce pas? continua-t-elle. C'est ce que moi je vois aussi maintenant. La loi représente des droits matériels : son effet ne s'étend pas au delà. Si nous ne reconnaissons pas une loi intérieure... Si nous ne reconnaissons pas les obligations que crée l'amour,... — et le fait d'être aimé tout autant que d'aimer, — nous entassons fatalement des ruines autour de nous... N'est-ce pas?

Elle releva la tête avec le regard plaintif d'un enfant égaré. « C'est ce que je vois aujourd'hui... ce que je voulais vous dire. Il me quitte parce qu'il est fatigué de moi,... mais *moi* je n'étais pas fatiguée de lui; et je ne comprends pas pourquoi il l'est. C'est ce qu'il y a de plus affreux... ne pas comprendre. Je n'en avais pas saisi l'horreur. Mais j'y ai pensé toute la journée et il m'est revenu à la mémoire des choses que je n'avais pas remarquées... quand vous et moi... » Elle se rapprocha de lui et le fixa avec ce regard qui cherche à pénétrer plus profondément que les paroles : « Je vois maintenant que *vous* non plus, vous n'avez pas compris... n'est-ce pas?

De leur regard jaillit tout à coup la lumière; le voile qui les séparait sembla se lever; les lèvres d'Arment tremblèrent.

— Non, dit-il, je n'ai pas compris.

Elle poussa presque un cri de triomphe : « Je le savais, je le savais bien! Vous étiez étonné,... vous avez essayé de me le dire;... mais aucun mot n'est venu,... vous avez vu votre vie brisée,... tout ce qui vous entourait en ruines,... et vous ne pouviez ni parler, ni bouger! »

Elle se laissa tomber sur la chaise contre laquelle elle s'était appuyée.

— Maintenant je sais... oui, je sais, répétait-elle.

— Je suis désolé pour vous, entendit-elle balbutier à Arment.

Elle lui jeta un coup d'œil furtif. « Je ne suis pas venue pour cela. Je ne vous demande pas d'être désolé. Je suis venue vous demander de me pardonner... de n'avoir pas compris que *vous* ne me compreniez pas... C'est tout ce que j'avais à vous dire. » Elle se leva avec un vague sentiment que c'était fini et elle tendit la main vers la porte.

Arment restait là, immobile. Elle se retourna vers lui, esquissant un sourire.

— Vous me pardonnez? dit-elle.

— Il n'y a rien à pardonner...

— Alors vous me donnerez une poignée de main avant que je ne vous quitte?

Et la main qu'Arment mit dans la sienne était une main inerte, sans volonté.

— Au revoir! dit-elle. Je comprends maintenant.

Elle passa dans le vestibule. Arment fit un pas en avant; mais, juste au même moment, le valet de pied, qui connaissait son service, s'avança. Julia entendit Arment qui se retirait.

Le valet de pied ouvrit la porte toute grande, et elle se trouva dehors dans la nuit...

EDITH WHARTON.

LA GUERRE MARITIME

APRÈS

LA NOUVELLE CONFÉRENCE DE LA PAIX [1]

Issues d'une dangereuse alliance de l'esprit de chimère et de l'esprit de progrès, les Conférences de la Paix éliminent heureusement leur initiale utopie. Plus encore que la première, du 18 mai au 29 juillet 1899, la deuxième, du 15 juin au 18 octobre 1907, n'a cessé d'affirmer un sens précis de l'effort utile. Se dérobant aux suggestions pacifistes, elle n'accorde à la limitation des armemens, proclamée *grandement* désirable en 1899, *hautement* désirable en 1907, qu'une attention indifférente et lointaine, négligemment fixée dans un vœu sceptique, dont la molle formule cherche moins à flatter les amateurs de mirages qu'à leur adoucir la peine de l'illusion déçue. Désirant fortifier l'arbitrage, instrument de droit, avec l'arrière-pensée de faire du droit, plus tard, un instrument de paix, elle s'attache à le développer, mais avec patience et prudence. Épisode important, l'arbitrage, en 1907, n'est qu'un épisode. Sur le grand dessein d'un traité mondial, mettant en œuvre le principe, unanime-

(1) Les procès-verbaux de la Conférence, encore inédits, comprennent plus de 836 documens, dont le gouvernement néerlandais commence en ce moment la publication. L'Allemagne a donné sur la Conférence un livre blanc (*Weissbuch über die Ergebnisse der zweiten internationalen Friedenskonferenz*, 6 décembre 1907) et l'Angleterre un livre bleu (*Blue Book*, n° 1, 1908 : *Correspondence respecting the second Peace Conference*). Un livre jaune vient de paraître, en juillet. Cpr. Fried, *die zweite Haagerkonferenz*, Leipzig, 1908.

ment accepté, de l'arbitrage obligatoire, sur l'utile projet d'une *vraie* permanence de la Cour de La Haye, la Conférence arrêtée, tantôt par le fier parti pris d'une grande puissance de guerre, tantôt par le sot amour-propre de petites puissances de paix, n'a pas donné tous les résultats qu'on en pouvait attendre. Mais cet échec, si grave soit-il, l'effleure dans ses détails, sans l'atteindre au cœur de son œuvre, au centre même de sa pensée.

Décidée pendant le conflit russo-japonais, sous l'émotion des multiples alertes d'une lutte à longue distance, la Conférence de 1907 se forme, s'assemble et délibère avec la volonté d'en empêcher le retour. Elle a l'obsession féconde d'une grande guerre, fille de l'impérialisme, dont l'Océan serait le théâtre et l'enjeu. Derrière la Conférence de la Paix, entre les États-Unis et le Japon, entre l'Allemagne et l'Angleterre, se profile l'ombre inquiétante d'une lutte pour la mer et par la mer. Qu'adviendrait-il des belligérans et des neutres, si cette guerre, que l'arbitrage ne saurait arrêter, éclatait tout à coup, dans le désordre d'un droit imparfait, archaïque, illusoire, brusquement incliné, par la nouveauté des inventions, de l'insuffisance à l'arbitraire, de la dureté à la barbarie? Le conflit se limiterait-il aux belligérans? Ou, faute d'un droit certain, n'allumerait-il pas, des neutres aux belligérans, des querelles nouvelles?

C'est à quoi surtout, l'été dernier, songèrent les nations. Et la pensée que le droit des gens n'était pas prêt leur fut d'abord un cauchemar. Puis, dans cette Hollande, qui, par Grotius, voulut la liberté de la mer et, par tant de hardis marchands, la pratiqua, les peuples firent le rêve d'une guerre humanisée, ménagère de commerce, économe d'existences.

De ce rêve, exempt d'utopie, la réalisation commence. Dès maintenant, des résultats sont acquis. Où ils manquent, des obstacles se précisent, des élémens de progrès se déterminent, et, pour l'avenir, des espérances se lèvent.

I

Depuis l'âge héroïque des batailles napoléoniennes, le combat sur les mers avait changé d'aspect. Le charbon avait remplacé la voile; pour garantir le moteur, le fer avait écarté le bois; pour percer la cuirasse, la torpille était née; pour la rendre

indépendante du torpilleur, la torpille automatique ou mine de contact, aveugle et dormante, avait fait son apparition; par câble ou sans fil, la télégraphie donnait aux nouvelles une rapidité qui ne connaissait plus d'obstacle; les navires, agrandis, transportaient des cargaisons plus riches; mais, de ces changemens, nul encore n'apercevait l'effet, quand, après des luttes où la mer n'avait joué qu'un rôle réduit, le conflit russo-japonais fit entrer le droit maritime au laboratoire historique de la guerre.

Les philosophes, amis du progrès, avaient dit que la lutte, en devenant plus savante, s'effraierait d'elle-même et deviendrait plus douce; mais les faits la montraient plus pénible et plus dure. Les belligérans qui, sur terre, respectaient la propriété privée de l'ennemi, la capturaient sur mer avec une impatience qui diminuait au commerce surpris les jours de grâce, pendant lesquels il pouvait se ressaisir et se mettre en sûreté. Plus que jamais, surtout du côté russe, s'étendait la liste, démesurément élastique, des transports interdits aux neutres ou contrebande de guerre. Inquiété par les engins nouveaux, le blocus par navires hésitait à cerner le rivage; le blocus par mines tendait à le remplacer. Jadis troublés dans un négoce restreint, les neutres l'étaient maintenant dans un commerce mondial : menacés de prise, de visite, ou d'arrêt par des raids imprévus, ils s'irritaient du dommage causé par la guerre et s'indignaient de l'autorité qu'avec une marine, même faible, les combattans pouvaient exercer. Les Allemands protestaient quand on arrêtait leur courrier, les Américains lorsqu'on saisissait leur blé, les Anglais quand pour la première fois, quoique neutres, on coulait leurs navires. Une colère générale s'élevait contre le belligérant assez présomptueux pour oser, avec peu de forces, tyranniser la mer.

La déclaration de Paris avait plus de prestige que d'efficacité. La diplomatie l'avait présentée comme un succès; l'analyse juridique y découvrait un trompe-l'œil. Hors l'abolition de la course, elle était illusoire : elle commandait le double respect de la marchandise ennemie sous pavillon neutre et de la marchandise neutre sous pavillon ennemi, mais à cette règle, elle ouvrait une exception, la contrebande. Qu'entendre sous ce nom? Elle ne le disait pas. De l'exception, et, par suite, de la règle, le belligérant demeurait le maître : qu'il baptisât contrebande ce qu'il voulait saisir, et, sur ce seul mot, la capture était bonne. Comme un bateau qui fait eau, la déclaration de Paris avait sa

blessure intime, que les jurisconsultes atténuaient par scrupule professionnel, mais que la verve impitoyable de Bismarck dénonçait brutalement : « C'est le néant. » Même avec une réparation de fortune, elle n'eût été que la reproduction à peu près exacte d'un vieux texte du XVIIIe siècle, tolérant sur la course, sévère sur la contrebande : la célèbre déclaration de Catherine; si bien qu'en dépit des apparences, la vraie date de la déclaration de Paris était plutôt 1780 que 1856. Antérieure par ses origines au temps de Nelson et de Trafalgar, comment eût-elle conservé sa force au temps de Togo et de Tsoushima? Contemporaine d'une marine qui n'était que de musée, pouvait-elle être autrement que d'histoire?

Un auteur anglais, Jane (1), avait donc quelque excuse à dire que le droit international était un ensemble de règles posées par des savans pour la conduite d'opérations dont ils n'avaient pas la moindre idée. Le droit des gens n'était pas seulement arbitraire; il était archaïque. Fait pour la marine à voile, il ne pouvait s'appliquer à la marine à vapeur, sans, comme le navire, changer de forme et de gréement.

Jadis, l'arrêt dans les ports neutres avait peu d'importance, car, leur accès refusé, le belligérant pouvait passer outre et tenir la mer. Maintenant, la question change d'aspect. Maître de sa route, le navire devient le propre prisonnier de sa force. Sa navigabilité se limite à la capacité de ses soutes. Après douze ou quinze jours, il doit s'arrêter dans un port, ou tout au moins dans les eaux calmes de la mer côtière, pour refaire du charbon. Mais tenu, dans ses eaux, d'empêcher l'embarquement d'hommes et de munitions, l'État neutre ne doit-il pas encore interdire celui du combustible? Sans armes, le navire de guerre est toujours un navire; sans charbon, il n'est plus qu'une épave. Laisser charger le combustible, n'est-ce pas rompre le rapport du belligérant, qui n'a pas d'escale, à celui qui possède, sur les grand'routes de mer, des relais préparés d'avance; peut-être même faciliter à des nations éloignées le moyen de se porter mutuellement la guerre, au mépris des distances? Et d'autre part, défendre au belligérant, en se ravitaillant, de continuer sa route, n'est-ce pas entraver la liberté de la mer; favoriser le faible, privé de relâches, aux dépens du fort; et, sur de longues

(1) Fred. T. Jane, *Heresies of sea power*, London, 1906, p. 190.

côtes, souvent désertes, charger les neutres d'impossibles devoirs? Au cours des hostilités russo-japonaises, alors que l'escadre de la Baltique n'eût pas atteint le détroit de Corée sans longs arrêts dans les eaux étrangères, l'hospitalité côtière offrit tous ces problèmes : temps du séjour, nombre des navires tolérés, ravitaillement par la rive ou par le large. Soulevées en pleine lutte, ces questions ne se posèrent pas sans inquiéter la paix du monde et, pour la première fois, les nations s'aperçurent qu'en raison des incertitudes de son droit, la mer était devenue pour les neutres une source imminente de guerre.

« Ce n'est pas le rêve de la paix perpétuelle qu'il s'agit de réaliser; mais l'on s'approcherait des résultats qu'il annonce si l'on fixait le droit de la neutralité;... le plus difficile serait un code maritime (1). » Écrites par Alexandre Ier à son ambassadeur à Londres pour négocier, en 1805, avec l'Angleterre une convention européenne, ces instructions expriment en 1906-1907 le sentiment général.

Ce n'est plus à l'Angleterre, ni même à l'Europe, c'est à plus de quarante nations, que la Russie propose d'étudier les problèmes fondamentaux de la belligérance et de la neutralité maritimes. Ayant subi l'épreuve des armes, elle ne pense plus au désarmement, à peine à l'arbitrage. Encore toute frémissante de guerre, elle demande qu'on discute les questions issues de sa condition particulière : éloignement de l'adversaire, manque de ports intermédiaires, fermeture des détroits. Après avoir franchi, comme navires marchands, le Bosphore et les Dardanelles, clos aux navires de guerre, les vaisseaux de la flotte volontaire, le *Pétersbourg*, le *Smolensk* pouvaient-ils arborer en haute mer le pavillon militaire? Les croiseurs de Vladivostock pouvaient-ils couler leurs prises, mêmes neutres, et notamment le *Knight Commander?* L'escadre de la Baltique pouvait-elle recevoir une hospitalité sans limite, et quant au séjour et quant au charbon? Voilà, pour la Russie, les questions primordiales. Il est vrai que la Russie, qui convoque et préside les conférences, ne les dirige plus. Le Tsar avait eu la pensée de la première; pour la seconde, il n'est que le metteur en scène : c'est le président Roosevelt qui la désire et qui l'inspire (2). Mais précisément les États-

(1) De Martens, *Traités et Conventions de la Russie*, t. XI, p. 86.

(2) Pour les origines de la Conférence, voyez l'article de M. André Tardieu, dans la *Revue* du 15 juin 1907.

Unis restent tièdes sur la limitation des armemens, et réservés sur l'arbitrage obligatoire. Regardant vers l'Océan, ils se plaignent que le droit de la guerre maritime soit variable avec les nations et que leur *Naval War Code* de 1900 ait dû être rapporté peu après, par suite de cette incertitude. Champions historiques du respect de la propriété privée ennemie, dont ils ont déjà saisi la première conférence, l'heure est venue pour eux d'en reprendre la demande. Belligérans éventuels, l'Angleterre et l'Allemagne se préparent à faire du droit des gens, par chacune tourné dans son intérêt propre, un allié complaisant et partial. Après les multiples incidens de la guerre russo-japonaise, la France ne craint pas d'avoir à justifier sa traditionnelle hospitalité maritime. Enfin toutes les nations marchandes sont impatientes de fixer, d'une manière plus précise et moins lourde, le régime de leur neutralité.

La Conférence se partage en quatre commissions. Dans toutes, la guerre maritime pénètre : dans la première, celle de l'arbitrage, par le grand projet d'une Cour internationale des prises; dans la seconde, celle de la guerre terrestre, par la commune question de la déclaration. Enfin, la troisième et la quatrième forment, pour la guerre maritime, une commission unique, dédoublée sous les deux présidences d'un diplomate juriste, le regretté comte Tornielli, et d'un juriste diplomate, M. de Martens.

Mines, bombardemens, hospitalité neutre (3e commission); régime du commerce ennemi et du commerce neutre (4e commission) : tels sont les points essentiels d'un programme, où tout le droit de la guerre maritime est inclus. Ainsi, la deuxième conférence de La Haye donne, pour sa plus grande part, l'impression d'un congrès maritime inscrit dans une conférence de la paix. Et, sans doute, on eût pu faire de ces questions un examen séparé. Mais les grouper dans le cadre humanitaire de l'œuvre pacifique, c'était les envelopper d'une lumière d'idéal qui devait en montrer la vraie solution.

A la quatrième commission, M. de Martens eut un heureux mouvement. Dans une noble allocution, il évoqua le Dieu de la paix, dieu inconnu, disait-il, qui, après avoir inspiré les délégués en 1899, dans la maison du Bois, devait les inspirer encore en 1907, dans la salle des Chevaliers.

Quelle vision d'équité, dans la guerre maritime, montrait aux nations ce Dieu de la paix?

D'abord le respect, sur mer comme sur terre, de la propriété privée ennemie. Vainement, le premier écrivain maritime de ce temps, le capitaine américain Mahan, développe-t-il ce thème « que l'arrêt du commerce, total ou partiel, épuise sans combat; qu'il oblige à faire la paix sans sacrifier d'existences; et que c'est la gloire de la puissance maritime d'atteindre à ses fins en épuisant les dollars des hommes, au lieu de leur sang (1). » La question est de savoir si prendre les dollars est économiser le sang; car s'attaquer à la richesse, c'est précisément s'attaquer à la vie, non sans doute à celle des combattans, qui forme l'enjeu de la lutte, mais à celle des non-combattans, qui doivent rester en dehors. Affamer un peuple, ruiner ses industries, est-ce borner le conflit à la destruction des fortunes? N'est-ce pas aussi l'étendre aux sources profondes de la vitalité humaine? Dans la guerre terrestre, si meurtrière soit-elle, la population pacifique, — femmes, enfans, vieillards, — est épargnée; dans la guerre maritime, cette même population pacifique est atteinte, et c'est ici qu'avec une apparence plus douce la guerre est en réalité plus dure. Fruit de la paix, source de la vie, la richesse humaine, sur mer comme sur terre, doit toujours être sauve. Et d'autre part, quand la limitation des armemens s'aperçoit de loin, — de très loin, — comme un idéal « hautement désirable, » n'est-ce pas la solution qui s'impose? Si la marine marchande est vulnérable, il faut la défendre. Plus elle est importante, plus elle offre de surface aux assauts de l'ennemi et plus, logiquement, il faut développer la marine militaire qui la doit protéger. Mais couvrez la marine marchande par un principe de droit, alors la marine de guerre, déchargée d'une partie de son rôle, peut diminuer sa force et réduire ses budgets: c'est une limitation des armemens sans chimère et sans danger, pratique et sage.

Les libertés s'enchaînent. Affranchir le trafic ennemi de la capture, c'est aussi délivrer le trafic neutre de cette capture indirecte, hypocrite et mal déguisée, qui, sous le nom de contrebande, fait partager aux neutres les maux du belligérant, sans autre raison logique que d'interdire le rattachement, par les tiers, des mille liens coupés du trafic national. Si l'ennemi pacifique a le droit de vivre de son travail, à plus forte raison, le neutre a-t-il le droit de vivre du sien. Jefferson le disait en 1793,

(1) *Lessons of the War*, Boston, 1899, p. 84. *Sea power in its relations to the war of 1812*, London, 1905, t. I, p. 144-145.

quand l'Angleterre prétendait arrêter les denrées américaines à destination de la France : la guerre n'a pas le droit d'empêcher les neutres de gagner leur pain. A défaut du transport des objets pacifiques, celui des armes sera-t-il interdit? Non, car défendre au belligérant de s'en approvisionner en cours de lutte, c'est inviter les États à former à l'avance des stocks formidables, les épuiser en armemens ruineux, et les exciter à la guerre en donnant aux mieux munis une supériorité trop coûteuse pour ne pas s'employer au plus tôt. Hostile à la décroissance des armemens et même à la paix, la contrebande des armes apparaît comme incompatible avec le progrès. Son abolition, chère à l'espérance rêveuse de l'Écossais Lorimer, entre dans l'atmosphère rayonnante d'idéal d'une conférence de la paix comme la forme lointaine et désirable d'un droit meilleur.

De cette pleine liberté du trafic, soit ennemi, soit neutre, une conséquence se dégage. Elle a trait au blocus. Opération militaire, dirigée contre une place forte, le blocus est légitime; opération économique employée contre le commerce, il est injuste, car ce que le belligérant ne peut faire en vertu de son droit, il ne saurait le faire en vertu de sa force.

Comment traiter les mines? Armes aveugles, elles frappent sans distinguer le neutre et l'ennemi, mais armes simples, elles défendent économiquement de longs rivages. Si les grands cuirassés, les *Dreadnoughts* géans, sont la coûteuse menace des forts, les mines forment, à peu de frais, la simple et commode protection des faibles; une conférence de la paix ne repoussera pas ce moyen, pour les petits États, d'éviter l'ambition des grands. Mais peut-elle oublier que, si la mine frappe le neutre, entrave son commerce ou coule ses navires, une nouvelle menace d'hostilités surgit? Chasser la mine amarrée de la haute mer, exiger que la mine flottante, jetée pendant le combat, perde rapidement son pouvoir nocif, et que la mine fixe, d'usage côtier, devienne inoffensive dès qu'elle a rompu ses amarres, puis, défendre le blocus par mines, parce qu'en cas d'infraction il substituerait la mort à la capture : tels sont les principes que l'humanité commande.

Le bombardement des villes ouvertes a nettement un caractère d'attentat à la population pacifique : il doit être interdit.

Enfin, la question du charbon se résout d'elle-même. Plus d'un

Anglais pense avec Lawrence (1), alors professeur de droit maritime au *Royal Naval College*, que, laisser la guerre se munir de vitesse chez les neutres, c'est l'encourager en lui procurant ses moyens. Mais si cette doctrine était admise, les grandes nations, entraînées dans les voies dangereuses de l'impérialisme, iraient acquérir, fût-ce par la force, des stations lointaines et, dès aujourd'hui, demanderaient à la guerre les moyens de se recommencer demain : n'est-ce pas quand l'Angleterre, avec Lawrence, prétendit refuser le combustible que l'Allemagne chercha vers le Maroc, — Mogador ou Casablanca, — les stations devenues nécessaires à la guerre maritime, après avoir vainement proposé, dans un article, trop peu remarqué, du professeur Schiemann (2), l'internationalisation des dépôts de charbon ? Et, du point de vue de la limitation des armemens, si le ravitaillement est refusé, n'est-ce pas une prime à la construction de navires plus grands, donc plus coûteux ?

Ainsi peut-on aisément penser que, dans le sanctuaire de la pure équité, parlât à ses fidèles le Dieu de la paix évoqué par M. de Martens : Dieu inconnu, disait-il, — mais plutôt méconnu, — dont les nations entendent les oracles en s'attristant de ne pouvoir les écouter. C'est que le droit des gens n'est pas une pure abstraction, c'est un coefficient de victoire. Il devrait n'être qu'un juge, et c'est un allié. Inviter certaines nations à l'accepter, c'est leur proposer de s'affaiblir. Aussi, la vraie question n'est pas : tel système est-il juste ? mais : est-il sans danger ? Il ne s'agit pas de savoir ce qui est humain, mais ce que permet la garde sacrée des intérêts de la patrie.

II

Heureuses les nations qui, par leur intérêt du moment, sont d'accord en tous points avec l'idéal humanitaire ; elles recueilleront aisément ce que Nesselrode appelait la « couronne de gloire de la diplomatie. » Le Brésil est dans l'impossibilité de vivre si la respiration maritime lui est coupée. Respect de la propriété privée ennemie, abolition de la contrebande, et même du blocus

(1) Lawrence, *War and neutrality in the Far East*, London, 1904.

(2) T. Schiemann, *Deutschland und die grosse Politik*, année 1904, Berlin, 1905, p. 60-61.

commercial ; interdiction du bombardement ; prohibition des mines : toutes les grandes solutions humanitaires se rencontrent dans les discours où l'abondante éloquence de M. Barbosa développe librement des thèses qui, par une heureuse fortune, sont aussi utiles à son pays qu'à l'humanité. En Europe, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Norvège, la Suède et la Grèce sont encore heureusement tournées par leur condition particulière vers les solutions libérales ; toutes votent le respect de la propriété privée, l'abolition de la contrebande, et la plupart sont favorables à la restriction du blocus.

Mais, dans le cercle des puissances de premier rang, que l'hésitations entre l'intérêt et l'idéal, dont la distance, sans cesse variable, tantôt s'accroît, tantôt diminue, toujours demeure.

A peine nés, les États-Unis inclinent aux formules libérales : par instinct, car dans la guerre, qui les délivre, ils prennent spontanément le contre-pied des doctrines tyranniques de l'Angleterre ; par idéal, car, ayant affirmé dans leur déclaration d'indépendance « le droit des hommes au bonheur, » c'est pour eux une nécessité logique d'affirmer, dans la guerre, le caractère sacré de la richesse, source du bien-être humain ; par intérêt, car, écartés des grandes guerres continentales par la prudence et préservés des alliances par la doctrine de Monroë, pendant que les vieilles nations se battent, leur jeune république fait le commerce, navigue et s'enrichit.

Franklin demande le respect du commerce ennemi : « Il y a trois occupations, dit-il, que je voudrais voir protéger par le droit des gens, de sorte qu'elles ne fussent jamais troublées, même par l'ennemi en temps de guerre : celles des fermiers, des pêcheurs et des marchands ; » et, s'il ne peut faire accepter ces principes par l'Angleterre aux préliminaires de paix, il a du moins le bonheur de les faire entrer au traité platonique, qu'il signe avec la Prusse en 1785. Adams, négociant avec les États de Hollande, leur propose la suppression de la contrebande de guerre. En 1800, le secrétaire d'État Marshall n'admet le blocus qu'aux conditions du siège : entre la guerre terrestre et la guerre maritime, une totale assimilation s'établit.

Respect de la propriété privée ennemie, abolition de la contrebande, condamnation du blocus commercial, tel est, dès l'origine, le triple système de liberté qu'en face des thèses oppres

sives de l'Angleterre pose le droit américain. Mais, avec le temps, l'énergie de cette triple doctrine devient moins forte et sa propagande moins ardente. Quand, en 1856, l'Angleterre essaye d'enlever aux États-Unis l'arme, précieuse aux faibles, de la course, en gardant contre eux toutes les siennes — capture, contrebande et blocus — les secrétaires d'État, Marcy, puis Cass répondent en proposant de les supprimer toutes, par la triple abolition de la capture, de la contrebande et du blocus. Mais, quand la guerre de Sécession a ruiné leur marine marchande, les États-Unis perdent leur ancienne foi dans le dogme absolu de la liberté commerciale. En de multiples écrits, le capitaine Mahan attaque l'ancienne doctrine de Franklin, d'Adams, de Marshall. A mesure que la marine de guerre américaine croît en importance et surtout en ambition, l'opinion constate que sur mer, loin des champs et des villes, toute supériorité militaire est vaine, qui, par l'arrêt du commerce, ne retombe pas indirectement sur le peuple entier de l'ennemi. Plus d'un Américain se répète à lui-même en fermant quelque livre du capitaine Mahan (1) : « En elle-même la mer est une étendue stérile, mais elle est la Grande Commune, la route du trafic, le siège des communications, et, comme telle, possède une valeur unique, exprimée par la marchandise en transit, dont l'apport constitue la prospérité matérielle des nations. Supprimez tout pouvoir sur elle, et l'empire de la mer est comme Samson privé de ses cheveux. » Sujet à la capture, il ne faut pas que l'ennemi puisse continuer, par l'entremise du neutre, le trafic nécessaire à son travail, à sa vie : d'où le maintien de la contrebande et du blocus. Et voilà que, jadis associés, l'intérêt et l'équité se séparent.

Malgré cette division, les États-Unis restent fidèles à leur ancienne doctrine, mais seulement par culte pieux d'une tradition vénérable. Quand, à la première conférence, leur délégué, M. White, propose le respect de la propriété privée ennemie sous pavillon ennemi, il en fait la remarque : « Ce n'est pas notre avantage; c'est notre principe. » Et de même, à la seconde, quand, le 28 juin 1907, leur nouveau délégué, M. Choate, reprend ce système, il en peut affirmer l'entier désintéressement, attendu que, depuis la guerre civile, les États-Unis n'ont plus

(1) Mahan, *The problem of Asia*, Boston, 1900, page 52.

de marine marchande à protéger et que, depuis la guerre espagnole, ils trouvent dans l'accroissement de leurs forces militaires la possibilité de nombreuses captures. Vainement la verve sceptique du délégué colombien, M. Triana, insinue-t-elle qu'en dépit de leur prétendu désintéressement, les États-Unis espèrent, par là, priver un voisin riche et faible de la seule arme qu'il puisse garder contre eux. Il n'en est pas moins vrai que, fidèles à l'idéal humanitaire, même quand il cesse pour eux d'accompagner l'intérêt national, les États-Unis donnent un bel exemple d'altruisme.

Mais toute thèse qui n'est plus soutenue par le profit perd de sa force. Après avoir obtenu le double appui de l'intérêt et de l'idéal, la doctrine américaine n'en a plus qu'un, le plus noble et le moins énergique. Aussi dès maintenant elle chancelle. Son autorité continue, mais faite de piété, de tradition, non plus de foi, ni de propagande. Quand M. Choate se lève en faveur de la doctrine « désintéressée » des États-Unis, le bruit court qu'il exprime l'avis du président Roosevelt, et non du secrétaire d'État Root, personnellement favorable aux idées du capitaine Mahan. S'ils n'osent laisser tomber la proposition qu'à maintes reprises ils ont faite, en 1856, à l'Europe, en 1899, au monde, du moins les États-Unis n'hésitent pas à la limiter. En 1856, ils souhaitaient l'abolition du blocus commercial et de la contrebande; en 1899, ils ne les proposent plus; en 1907, ils ne les laissent plus proposer. L'amiral Sperry refuse d'adhérer à toute proposition qui pourrait diminuer la force du blocus. Après en avoir demandé la suppression au temps de Marshall, quand, groupés vers l'Est, ils vivaient exclusivement d'une vie côtière, les États-Unis ont changé d'avis depuis qu'ayant pris double façade sur deux océans et double attache continentale au Nord et au Sud, ils n'ont plus à craindre le blocus commercial, qu'avec une marine militaire croissante ils peuvent au contraire faire craindre à leurs ennemis. Aussi, non seulement ils le conservent, après l'avoir voulu supprimer, mais ils l'étendent au point d'arrêter à longue distance les navires en route vers les points bloqués ; doctrine anglaise qu'ils s'approprient parce qu'ils se croient maintenant, comme l'Angleterre, invulnérables au blocus : si bien que sir E. Satow et l'amiral Sperry peuvent parler ensemble ici, sans nuance, d'un seul et même système anglo-américain. Fait plus significatif : les États-Unis combattaient la contre-

bande quand, avant la guerre de Sécession, ils avaient beaucoup de navires marchands et peu de navires de guerre; ils n'en veulent plus la suppression, maintenant qu'ayant peu de navires marchands et beaucoup de navires de guerre ils en souffriraient moins qu'ils n'en feraient souffrir les autres. Et, quand l'Angleterre, reprenant leur formule, propose d'abolir la contrebande, ils s'y refusent, au grand étonnement de lord Reay, surpris « de cette attitude des États-Unis, quand, le 28 juillet 1856, dans une note éloquente, le secrétaire d'État Marcy proposait de la restreindre et même de la supprimer. » Mais le général Porter de répondre avec sécheresse : « A la politique démodée de Marcy, je préfère aujourd'hui la politique plus moderne de Roosevelt. »

Le jeune impérialisme des États-Unis abandonne les vieilles maximes qui, si longtemps et si loin, portèrent le renom libéral du peuple américain. Entre l'idéal et l'intérêt, l'ancien accord, qui faisait autrefois la force de ces doctrines, se rompt. Ici la possibilité d'une entente s'éloigne; mais ailleurs ne s'approche-t-elle pas?

*
* *

Si les États-Unis vont aux doctrines militaires, l'Angleterre passerait-elle aux doctrines pacifiques? Écouterait-elle un peu moins l'intérêt, un peu plus l'idéal? Au premier abord on pourrait s'y tromper et sans doute on eût bien surpris les hommes d'il y a cinquante ans en leur annonçant que la Grande-Bretagne proposerait la suppression de la contrebande de guerre et ne s'effraierait pas du respect maritime de la propriété privée ennemie. Mais il ne faudrait pas croire que ces nouvelles tendances fussent la conséquence d'un chimérique triomphe de l'idéal sur l'intérêt. Ce sont les pures conséquences, étroitement entendues et rigoureusement calculées, d'un égoïsme constant parmi des faits changeans.

Après avoir vécu d'une vie normale et bien équilibrée, industrielle et agricole, l'Angleterre, de plus en plus tentée par le métier, délaisse la charrue; tournée vers la mer, elle en tire les matières premières qu'elle veut manufacturer et, gardant son usine chez elle, met sa ferme à l'étranger dans les pays lointains que ses navires rapprochent. La mer, où Shakspeare ne voyait qu'une protection, « la mer d'argent qui fait office de mur pour

la défense, » devient ainsi la grande pourvoyeuse qui donne à la nation le travail et le pain. Mais, que le passage se ferme, que les navires s'arrêtent, et c'est la respiration du peuple anglais qui s'interrompt. Dominer les mers est pour lui, non pas l'inutile orgueil d'une vaine ambition, mais la loi nécessaire de l'existence et le principe même de la vie.

Comment en temps de guerre assurer à la multitude le travail et le pain? L'Amirauté n'a qu'une réponse : élever les dépenses navales pour n'avoir pas à craindre de jamais perdre le commandement de la mer.

En présentant aux Communes le *Naval Defence Bill* de 1889, le premier lord de l'Amirauté, lord George Hamilton, expliquait ainsi le principe, déjà connu, mais désormais fameux, du *two powers standard :* « J'ai relu les discours de mes prédécesseurs, pour connaître l'idée supérieure qui les avait guidés quand ils parlaient du degré de force auquel notre marine devait être maintenue. Je pense les interpréter exactement en disant que cette force devrait être au moins égale à celle de deux autres pays, quels qu'ils fussent. » Mais la double égalité, d'abord fixée sur l'étalon franco-russe, puis sur l'étalon franco-allemand, en attendant qu'elle se fixe sur un étalon germano-américain ou sur un double étalon allemand, pourra-t-elle toujours, indéfiniment, se maintenir? Les alliances sont kaléidoscopiques. Avec la progression maritime des nations rivales et notamment de l'Allemagne, le peuple anglais, moins nombreux et plus imposé que le peuple allemand, sera-t-il capable de soutenir longtemps un si ruineux effort? Et, supposé que, par un tel sacrifice, la Grande-Bretagne ait la certitude militaire du succès final, est-ce encore assez? Non, car la maîtrise de la mer, même certaine, peut être un instant débattue. Tarde-t-elle? Les navires qui portent le blé, les bestiaux, les conserves, le coton, la laine, sont arrêtés sur les grand'routes du globe par un ennemi, même faible, mais rapide et toujours dispersé : les uns sont enlevés; les autres, inquiets, s'immobilisent dans les ports; la crainte de la prise est plus nuisible que la capture. Les vivres deviennent plus rares, d'autant plus rares que l'Angleterre n'a devant elle, à certains momens, que six semaines de blé; le pain monte, le chômage apparaît : « Notre démocratie, dont la voix au Parlement est irrésistible, pourra-t-elle soutenir un tel effort? » demandent les Anglais. Ce n'est pas la défaite, c'est la seule len-

teur de la victoire qui déjà menace d'abattre la Grande-Bretagne.

Devant un tel péril, l'opinion s'émeut; une ligue se forme; de 1903 à 1905, une commission extra-parlementaire entend, en cinquante séances, quatre-vingt-treize témoins : industriels, agriculteurs, marchands, armateurs, juristes et marins. De cette enquête, dont le point de départ est que l'Angleterre a, par hypothèse, des forces suffisantes pour prendre, après combat, la maîtrise de la mer, les conclusions sont multiples et les solutions dispersées. Les uns demandent, comme jadis à Venise, la formation de greniers nationaux; d'autres, l'assurance par l'État du risque de prise; d'autres, une loi sur l'assistance en temps de guerre; mais tous ces systèmes ont leurs inconvéniens et leurs lacunes, et, pour multiplier les remèdes, la Grande-Bretagne laisse fléchir la vieille dureté de son droit (1).

Au temps d'Élisabeth, elle défendait aux neutres de porter des vivres à ses ennemis. Et, comme le nouvel ambassadeur de Pologne, à peine arrivé, protestait : « Je reçois une ambassade et non pas un défi, » lui répondait la Reine, très fière de lui parler latin. Aux temps napoléoniens, le grand juge des prises, lord Stowell, admettait encore la saisie des vivres dans trois cas : s'ils étaient le produit naturel d'un autre État que celui du pavillon; s'ils étaient manufacturés, — grain devenu farine, bétail devenu conserve; — s'ils étaient à destination d'une flotte ou d'un port d'équipement militaire ou maritime. De ces trois cas, à la fin du XIXe siècle, il n'en reste plus qu'un, le troisième, dans le Manuel des Prises rédigé pour l'amirauté britannique par le professeur Holland.

Mais, ceci même, au commencement du XXe siècle, paraît trop étendu.

Deux jurisconsultes sont appelés à l'enquête : Holland et Westlake. Après avoir donné son rapport sur les questions de droit connexes au ravitaillement de l'Angleterre, le professeur Holland est interrogé par la Commission : la notion de port de guerre est étroite et claire; la notion de port d'équipement est large et douteuse; un belligérant, également désireux, et d'observer le droit international, et d'affamer l'Angleterre, ne pourrait-il découvrir à beaucoup de ports ce caractère pour arrêter le transport des vivres ou des produits bruts à manufac-

(1) *Report of the royal commission on supply of food and raw material in time of war, with minutes of evidence and appendices*, 3 vol., 1905.

turer? — Londres est-il un port d'équipement? Oui. — Hull et Liverpool? Non. — Mais ces questions mêmes trahissent une redoutable incertitude. Et déjà l'on pressent, à l'enquête, que la Grande-Bretagne est bien près d'abandonner la contrebande des vivres à destination d'un port d'équipement. Sans toucher encore à la contrebande des vivres, Holland cherche à côté, par une voie parallèle, le moyen d'assurer la Grande-Bretagne, en temps de guerre, contre le double risque de la famine et de la misère. Pour défendre contre l'arbitraire du belligérant leur propre interprétation de la contrebande, les neutres, à la fin du XVIIe siècle, ont imaginé de faire escorter leurs navires marchands par un vaisseau de guerre dont l'officier, rencontrant l'ennemi, donne sa parole que la flotte ne porte pas de contrebande : c'est le convoi. L'Angleterre, dont cette procédure restreint le droit de visite et de prise, en conteste la validité. Mais, du moment que les neutres peuvent ainsi lui conduire ses vivres et ses matières premières, sur la simple affirmation d'un commandant militaire que la flotte convoyée n'a pas de contrebande, elle envisage, avec une faveur nouvelle, le procédé qu'elle repoussait autrefois. A l'enquête de 1903-1905 « il est un point, dont j'aimerais à parler, dit le professeur Holland, c'est celui du convoi : presque tout le continent l'admet, les États-Unis également. » Dès lors, les navires américains chargés de blé peuvent arriver à l'Angleterre sur la simple parole d'un officier des États-Unis : résultat si favorable que, sur une demande précise, Holland, songeant à la conférence prochaine, n'hésite pas à déclarer que « la question mériterait d'être examinée par les puissances en commun (1). » Sans apporter formellement à la visite l'exception du convoi, la Grande-Bretagne perd dans cette question, qui jadis provoqua tant de guerres, son intransigeance d'autrefois.

Mais le convoi mettrait l'approvisionnement, c'est-à-dire le travail et la vie, de la Grande-Bretagne à la merci de la parole des neutres, perspective précaire, à demi satisfaisante pour la sécurité territoriale, inacceptable pour l'orgueil national. Et, de proche en proche, la tendance britannique se fait de plus en plus favorable à la neutralité. « La conclusion à laquelle j'arrive, dit Westlake, à titre de ligne de conduite, est que la politique

(1) Déposition du professeur Holland, *Report supra cit.*, II, *Minutes of evidence*, p. 231 et suiv.

de cette nation vis-à-vis du droit des gens doit être à l'avenir plutôt dirigée vers le maintien et le développement des droits des neutres. Ce serait une erreur de baser ce changement sur le principe que, dans l'avenir, nous serions plutôt neutres que belligérans parce que, si pacifiques que soient nos désirs, la chance d'être engagés dans une guerre dépend plus des autres que de nous-mêmes. Mais il faut l'appuyer sur cette idée qu'en cas de guerre, les choses nécessaires à l'existence nous seraient très largement portées sous pavillon neutre (1). » Et, dès lors, ce n'est pas seulement la restriction de la contrebande, c'est son abolition qu'il propose. Idée qui n'a rien de nouveau, sans doute. De Bar en Allemagne, Lorimer en Écosse l'avaient déjà développée. Quand une nation se mesure avec une autre au grand jeu de la guerre, n'est-il pas juste que toutes ses forces, — faculté de crédit, puissance d'achat, — se déploient en vue du résultat final : l'exacte comparaison d'une nation avec une autre nation? Et n'est-ce pas un Anglais, Ruskin, qui l'a dit : la guerre, comme le sport, doit déterminer le *meilleur?* Mais d'étendre cette idée jusqu'à la faculté d'acheter des armes, des munitions, des pièces de navires, nul juriste anglais n'en avait eu l'audace, ou plutôt l'indépendance.

La contrebande limitée par des définitions nouvelles, paralysée par l'usage du convoi, même entièrement supprimée, la Grande-Bretagne est-elle définitivement rassurée? Pas encore. Nous avons entendu jusqu'ici les jurisconsultes. Écoutons les marchands, les assureurs, les armateurs. Serons-nous sauvés, demandent-ils, si les vivres et les matières premières nous arrivent librement par les neutres? Non, car, actuellement, c'est le pavillon anglais qui les mène aux ports britanniques. Le ravitaillement de l'Angleterre se fait par produits étrangers, mais sur navires anglais : il ne suffit donc pas de mettre à l'abri la marchandise neutre par l'abolition de la contrebande, il faut encore protéger le pavillon national par l'abolition du droit de prise. Et dès lors, tous, marchands, assureurs, armateurs, s'unissent pour en demander la suppression en attendant qu'après l'enquête, sir John Macdonell, M. Robertson, sir Robert Reid, aujourd'hui lord chancelier (lord Loreburn), la réclament également. Et le mouvement de liberté, qui, de

(1) *Report supra cit.*, III, *Appendices*, p. 267.

proche en proche, se propage, s'avance même jusqu'au blocus qu'un négociant de Manchester voudrait voir soumis à la loi terrestre des sièges. Mais, de l'avis des amiraux de la Commission, un blocus des îles anglaises n'est pas praticable et, s'étant libérée de toute menace du côté de la mer, la Grande-Bretagne entend garder toute sa puissance offensive.

A la lumière de l'enquête de 1903-1905, la tactique anglaise est ainsi tracée : pour défendre l'hégémonie britannique contre les progrès de l'Allemagne, demander la limitation des armemens ; pour assurer le ravitaillement du territoire, proposer la totale suppression de la contrebande, puis, à la liberté du commerce ennemi, ne faire aucune résistance isolée, même, assez ironiquement, offrir l'adhésion de la Grande-Bretagne en échange d'une limitation des armemens. Attitude toute libérale; mais d'apparence seulement. Car, par cette offre humanitaire, la Grande-Bretagne désarme ses adversaires sans cesser de garder contre eux l'arme exclusive que, par sa position insulaire, nul ne peut utiliser contre elle, et que, par sa forte marine, elle peut, du moins en Europe, employer contre tous. Contrebande de guerre, capture de la propriété ennemie, elle peut tout abandonner, — tout, hormis le blocus. Puis, par le blocus, elle est conduite aux mines qui, directement, paralysent ses avantages particuliers et que, dès lors, elle doit strictement interdire.

Veut-elle bloquer une côte assez restreinte ? La mine peut menacer, aux longues distances des croisières, ses forces bloquantes. Veut-elle poursuivre en haute mer un ennemi plus faible? Il va se retirer en semant derrière lui, pour couvrir sa fuite, des mines amarrées ou flottantes. Et par là, dans sa puissance agressive, soit contre le commerce, soit contre la flotte, l'Angleterre se trouve arrêtée, paralysée, presque désarmée. Quelques accidens de mine au début d'une guerre et que devient le *two powers standard?* Mais il y a plus, et par la mine, c'est l'Angleterre à son tour qui se trouve menacée. Comment les routes du commerce anglais seraient-elles sûres si la torpille automatique, invisible et dormante, pouvait peupler les mers d'écueils inconnus? Comment l'Angleterre, qui tient au blocus parce qu'elle y voit une arme pour elle, jamais contre elle, serait-elle encore invulnérable si l'adversaire pouvait enfermer dans un cordon secret de mines le rivage qu'il n'aurait pas la force d'étreindre dans l'étau puissant du blocus? Devant cette

perspective, une suprême inquiétude saisit l'Angleterre : celle de la mine semée librement sur les mers, épouvante de sa marine de commerce, affaiblissement de sa marine de guerre. Et dès lors, elle est acquise à tout congrès maritime qui, dans un cadre humanitaire, résoudrait, en la rassurant, le problème effrayant de ces engins nouveaux.

Sollicité par la Russie de s'entendre avec l'Europe sur le droit maritime : « j'y laisserais ma tête, » s'écriait Pitt ; cent ans plus tard, sir Henry Campbell Bannerman accepte.

Ce n'est pas une courtoisie vague, indifférente au succès de la Conférence, mais un ardent désir de réformes, qui conduit à La Haye la Grande-Bretagne. Le blocus maintenu, toutes les solutions de l'équité sont les siennes. L'humanité se trouve heureusement d'accord avec son intérêt pour lui faire proposer la limitation des dépenses navales, mais l'insuccès de la proposition est tel que la Conférence doit se contenter d'en opérer le 17 août dans une séance publique, — séance de parade, minutieusement réglée, — l'enterrement décent. L'humanité lui conseille, et peut-être aussi son intérêt, d'accepter la doctrine historique des Américains : l'insaisissabilité de la propriété privée ennemie sous pavillon ennemi. Aussi, les instructions anglaises portent-elles que la délégation ne doit pas former à ce système d'opposition isolée, car l'heure a passé pour l'Angleterre de la singularité. Pour la troisième fois, l'humanité se trouve merveilleusement d'accord avec l'intérêt britannique pour lui faire demander la suppression de la contrebande de guerre et lui concilier ainsi les neutres par le touchant spectacle d'une belligérance repentie. Après quoi, fort des sympathies acquises par ces démonstrations libérales, pacifiques et même pacifistes, le gouvernement anglais peut maintenir ses thèses sur le régime des navires en port neutre et présenter ses vues hostiles aux mines avec toute garantie de succès (1).

Après avoir été le champion solitaire de la belligérance, la Grande-Bretagne se pose en champion de la neutralité. De sa vieille attitude hostile, — isolement juridique, intransigeance militaire, — à l'en croire, elle a tout dépouillé.

Telle est à la Conférence la très simple et très adroite tactique de l'Angleterre qui, pour mieux affirmer son désintéres-

(1) *Correspondence respecting the second conference*, p. 14.

sement, au lieu d'un diplomate, trop soupçonné de professionnelle habileté, choisit, pour chef de sa délégation, un juriste éminemment respecté : sir E. Fry donne par son caractère, et jusque par sa physionomie puritaine de quaker, à toutes les propositions britanniques, la marque d'une très haute et très pure valeur morale.

*
* *

A cette stratégie, visiblement dirigée contre elle, l'Allemagne répond par une tactique serrée, qu'un de ses plus fins diplomates, le baron Marschall de Bieberstein, mène avec un art impérieux de belle humeur, d'affabilité, d'optimisme. Désireux de faire sortir l'Allemagne de l'isolement d'Algésiras, il affecte vis-à-vis de l'œuvre de La Haye, jadis mal vue de l'Allemagne, un esprit nouveau. Le comte de Munster, en 1899, avait représenté l'Allemagne rétrograde; le baron Marschall, en 1907, représente l'Allemagne libérale, et, contre l'Angleterre, s'attache à former le bloc continental.

A démasquer d'un trait discret et sûr, pénétrant et léger, l'humanitarisme limité par l'intérêt qui fait le fond de la politique anglaise, il met l'adresse vigilante d'une attitude détachée.

Quand les États-Unis demandent le respect de la propriété ennemie, et l'Angleterre le respect de la propriété neutre, l'Allemagne est embarrassée. Car, à ces doctrines libérales, son commerce maritime, sans cesse accru, trouverait un visible avantage: en 1885, alors que la France, en Chine, voulait saisir le riz, trente-trois maisons de Hambourg, alarmées, se prononcèrent contre la contrebande des vivres; et d'autre part, les Chambres de commerce allemandes ont, à maintes reprises, réclamé la liberté du commerce ennemi. Mais, si tel est le désir du négoce allemand, il suffit que l'Angleterre demande la suppression de la contrebande et songe à l'invulnérabilité de la propriété ennemie, pour qu'immédiatement le clan des pangermanistes réclame impérieusement les principes contraires, ardemment affirmés par leur chef, le comte de Reventlow. Dans sa brochure intitulée : *Avant la Conférence de la Haye* (1), il écrit sans ambages que, dans l'hypothèse d'une guerre avec l'Angleterre, l'Allemagne devrait s'en tenir à tout hasard à ce principe que les vivres sont

(1) Reventlow, *Weltfrieden oder Weltkrieg ! Wohin geht Deutschlands Weg ? Vor der Haager Friedenskonferenz*, Berlin, 1907.

contrebande de guerre; et encore ceci, que la saisissabilité de la propriété privée, « talon d'Achille de la puissance britannique, » serait sans doute très dure à la jeune et déjà puissante marine allemande, mais plus dure à la puissante marine anglaise. « Nous avons moins à perdre que l'Angleterre, » tel est son mot. Ainsi l'Allemagne marchande est favorable à la liberté du trafic, tandis qu'en vue d'une guerre avec l'Angleterre, l'Allemagne militaire est favorable à son interception. Entre ces deux doctrines, prendre parti est dangereux. Mais, comme la doctrine militaire n'est posée qu'*in concreto*, vis-à-vis de l'Angleterre et d'elle seule, il suffit, en adhérant *in abstracto* aux principes marchands, d'y mettre telle réserve pratique qui l'empêche de fonctionner vis-à-vis de l'Angleterre. Négligemment, sir E. Satow venait de laisser entendre que l'Angleterre serait prête à faire des concessions sur le droit de capture, si l'Allemagne en faisait sur le progrès des armemens. Alors, non moins négligemment, — et plus justement, — le baron Marschall déclare que l'Allemagne est favorable à la liberté du commerce, soit ennemi, soit neutre, mais que ce grand sujet ne peut être considéré sous les deux seuls aspects de la propriété privée et de la contrebande, qu'il doit l'être encore sous celui du blocus, où précisément on sait bien que la thèse anglaise est irréductible. Ainsi le baron Marschall prend, en faveur de la liberté commerciale, la position chère au trafic allemand et, d'autre part, contre l'Angleterre, l'attitude réclamée par le pangermanisme. Très habile vis-à-vis de l'Allemagne, le procédé ne l'est pas moins vis-à-vis de la Conférence, car, en joignant les trois branches, — propriété ennemie, contrebande et blocus, — de la liberté commerciale en temps de guerre, il met en lumière qu'à cette liberté le grand obstacle est l'invincible résistance de la Grande-Bretagne. Vainement l'Angleterre essaie-t-elle de faire croire que la saisie de la propriété privée ne persiste que par le refus de l'Allemagne de limiter ses dépenses navales. En joignant la question à celle du blocus, où l'Angleterre demeure intransigeante, M. de Bieberstein rejette sur l'Angleterre l'échec du principe libéral souhaité par le commerce : il dégage l'Allemagne, compromet l'Angleterre, et, dans l'assaut pacifique que, sur le terrain des lois du combat, se donnent avant la guerre les deux belligérans éventuels, il touche au point sensible l'adversaire.

Enfin, revenant, un peu plus tard, à la charge, il lui porte le coup de grâce, en montrant que, si l'Angleterre abandonne la contrebande à destination de la population pacifique, pour assurer son ravitaillement, elle la maintient à destination des flottes ennemies. Tandis que la Grande-Bretagne offre la suppression totale de la contrebande, elle présente dans un projet parallèle la disqualification des navires neutres, chargés de charbon, de vivres ou de tous autres articles à destination d'une flotte de guerre : navires qui, sous le régime ancien, eussent été saisis et jugés du chef de contrebande et qui, désormais, assimilés aux navires de guerre ennemis, seront saisis, et non jugés, du chef de service de guerre.

Ainsi tombe le masque de liberté de l'Angleterre.

Mais, où, cessant d'être autoritaire, elle devient vraiment et sincèrement libérale, dans la question des mines, c'est l'Allemagne qui résiste à l'œuvre de progrès humain, parce que c'est en même temps une œuvre de sûreté britannique.

Vainement la Grande-Bretagne demande-t-elle l'interdiction totale des mines, ou, tout au moins, de leur emploi systématique comme blocus commercial : l'Allemagne prétend se réserver le droit, par la mine, de bloquer l'Angleterre. Vainement la Grande-Bretagne veut-elle bannir les mines de l'approche des côtes, pour pouvoir, sans péril, soumettre l'adversaire au blocus par croisière : l'Allemagne entend au contraire se réserver la faculté de tendre en haute mer, devant son propre rivage bloqué, comme un contre-blocus, de longs cordons d'engins sous-marins. Enfin, vainement la Grande-Bretagne veut-elle empêcher l'adversaire, qui fuit devant sa flotte, en haute mer, de se protéger en semant derrière lui des mines flottantes : l'Allemagne prétend non seulement les jeter, mais les amarrer, même en haute mer, dans la zone indécise, sans cesse changeante, que ses jurisconsultes appellent d'une manière assez vague la « sphère immédiate du combat. » Thèse antijuridique : la haute mer, faite pour la navigation pacifique, est à tous avant d'être à quelques-uns ; la mer, qui échappe à toute souveraineté, ne peut être, surtout pour la guerre, que le théâtre momentané d'une activité passagère, non d'un acte aux effets prolongés. Surtout thèse inhumaine : dans les eaux territoriales du belligérant, le neutre est averti du péril ; en haute mer, il ne l'est pas ; dans les eaux territoriales, il est relativement aisé de re-

chercher et de relever les mines; en haute mer, il est difficile de repérer celles que dans l'ardeur de la lutte ou la précipitation de la fuite on abandonne et dont le secret, connu du navire qui les pose, peut, dans le combat, périr avec lui. Vainement la Grande-Bretagne cherche-t-elle à restreindre aux mines flottantes, munies d'appareils qui les rendent inoffensives au bout d'une heure, l'usage de la haute mer, l'Allemagne prétend poser des mines, même amarrées; mines qu'il est facile d'immerger dans les mers peu profondes, — Baltique, mer du Nord, Manche, Méditerranée, — sans autre obligation que de signaler la région dangereuse aussitôt le contrôle perdu. Ainsi, ce n'est pas l'Angleterre, c'est l'Allemagne qui risque de devenir, en temps de guerre, la meurtrière maîtresse de la mer. Et quand, le 17 septembre, sir E. Satow signale les conséquences inhumaines de ce système, qui ne tend à rien moins qu'à semer à profusion des mines dans toutes les mers, le baron Marschall réplique, en un des plus impressionnans momens de la Conférence, que l'Allemagne n'a de personne à recevoir des leçons d'humanité.

Les délégués britanniques avaient dit (et l'allusion était claire) que « la perte d'un de ses grands paquebots en temps de paix éveillerait les instincts belliqueux d'un grand peuple. » « Personne, répond le baron Marschall, n'aura recours à ce moyen sans raisons militaires absolument urgentes. Or les actes militaires ne sont pas régis uniquement par les stipulations du droit international : il y a d'autres facteurs. La conscience, le bon sens et le sentiment du devoir imposés à l'humanité seront les guides les plus sûrs. Nos officiers, je le dis hautement, rempliront toujours de la manière la plus stricte les devoirs qui découlent de la loi non écrite de l'humanité et de la civilisation. » C'est à la conscience de ses officiers que l'Allemagne confie le soin de limiter la pose des mines: pouvoir redoutable et négateur du droit des gens. Tout ce que l'Allemagne admet, c'est que les mines soient disposées de manière à devenir inoffensives, dans le délai d'une heure pour les mines flottantes, et, pour les mines fixes, dès la rupture de l'amarre. Mais la convention qui, péniblement, s'élabore sur cette base, ne limite les mines que dans leur nature et dans le temps, non dans l'espace. Tout au plus tente-t-elle de les restreindre dans leur but en défendant de s'en servir contre les côtes et les ports de l'adversaire à seule fin d'intercepter le com-

merce : vain effort, car il est toujours facile de donner à l'opération, même commerciale, un prétexte militaire. Est-il vrai même que les torpilles automatiques soient, dès maintenant, soumises au dispositif qui les limite dans leur structure? Non, car les nations, qui ne peuvent en réaliser les perfectionnemens, ne veulent pas renoncer à l'usage des mines, et la convention se borne à leur demander de transformer « aussitôt que possible » leur matériel. Même en cette question, si hautement humanitaire, c'est un à peu près, un « autant que possible » qui s'inscrit dans une convention platonique, plus proche du vœu que du traité.

Faute par l'Angleterre de renoncer au blocus et par l'Allemagne de renoncer à la mine, tous les progrès se trouvent, sauf en des points de détail, indéfiniment suspendus.

III

Et cependant, par l'effet de la nouvelle Conférence, si tant de points sombres demeurent à l'horizon, des éclaircies paraissent. Le sentiment croissant de l'humanité, les progrès de la justice internationale et les résultats de l'invention apportent des espérances, qui, de proche en proche, deviennent plus certaines et plus fortes.

Telle est la puissance de l'idéal humanitaire que les nations essaient, dans la mesure du possible, de le concilier avec l'intérêt national.

Un exemple entre tous est caractéristique, car il a trait au problème fondamental du respect de la propriété privée ennemie sous pavillon ennemi.

La France a la conviction que, dans une grande guerre navale, le droit d'arrêter en mer le trafic ennemi peut éventuellement lui être utile, et même nécessaire. Elle commence donc par prendre position avec l'Allemagne et la Russie contre la doctrine historique des États-Unis ; mais, tandis que l'Allemagne et la Russie éludent la question et l'ajournent, la France comprend qu'elle doit aux États-Unis, qu'elle doit à la Conférence, et plus encore à soi-même, de se justifier ici de tout soupçon d'être inhumaine. Et ce que n'avaient fait ni le baron Marschall, ni M. de Martens, M. Louis Renault le fit : il discuta. D'abord, il posa le droit

sur sa base militaire : il était nécessaire pour frapper l'ennemi, surtout (allusion discrète) quand l'adversaire était de ces pays « où la navigation joue un rôle essentiel » (et tout le monde ici comprenait l'allusion qui visait l'Angleterre) ; mais, si nécessaire qu'il fût, un tel droit devait encore être juste en lui-même, et la France plaida les circonstances atténuantes : les navires et les chargemens, propriété des particuliers à l'âge de la voile, ont pris, au temps de la vapeur, des proportions telles qu'ils ne peuvent plus appartenir qu'à des sociétés : leur propriété, plus divisée, rend aujourd'hui leur prise moins sensible aux fortunes privées. Mais, pour être réduite, la perte individuelle n'en demeure pas moins. La justice ne peut admettre que, par l'incidence de la guerre, des particuliers souffrent d'un coup porté, non contre eux, mais contre l'État dont ils relèvent, et, laissant parler sa générosité naturelle, la France termine en demandant deux réformes : d'abord que les équipages n'aient plus de part de prise, ensuite que l'État indemnise de leurs pertes ses nationaux victimes de capture ; double vœu que la Conférence écarte comme une intervention dans le domaine réservé de la législation interne, mais qui cependant accuse, avec l'effort d'une grande nation vers la justice, un croissant progrès de la liberté commerciale.

Aidée de l'Italie, la France s'entremet pour trouver un régime transactionnel sur l'hospitalité neutre. Les Anglais limitent le séjour à vingt-quatre heures, le ravitaillement, à la quantité de charbon nécessaire pour gagner le port national le plus proche ; l'Allemagne veut, pour l'État neutre, une entière liberté, sauf dans la « zone des hostilités ; » la Russie, pour qui ce terme est trop vague, exige que l'État ait l'absolue maîtrise de son hospitalité. Les conceptions étant ainsi très variables, n'était-il pas sage de regarder la thèse russe et la thèse anglaise comme les deux doctrines extrêmes entre lesquelles chaque nation fixerait la mesure précise de sa neutralité, sous la double condition de faire son choix dès l'origine de la guerre, et de ne plus le modifier pendant les hostilités ? La finesse tout italienne d'un président diplomate et la sûreté toute juridique d'un rapporteur français trouvèrent entre les deux doctrines cette conciliation provisoire. L'adresse de la combinaison fut d'intéresser l'Angleterre au système en décidant que, faute d'une règle interne avant la guerre, le neutre serait d'office soumis au droit anglais, ce qui

donnait à celui-ci le caractère de droit commun, et l'on ne s'explique guère ni les réserves de sir E. Fry le 9 octobre, ni les critiques ultérieures d'un jurisconsulte anglais (1). Mais on peut espérer que toutes les nations, qui manquent de stations de charbon, s'entendront pour donner à leur hospitalité maritime un caractère large, et, de cette manière, la thèse libérale triomphe.

Peut-on couler les prises? ou transformer, en haute mer, des navires de commerce en navires de guerre? Ces questions, où trop d'intérêts se choquent, demeurent toujours pendantes. Ailleurs, des solutions limitées, mais précieuses, jalonnent dès maintenant la voie du progrès. Les bateaux pêcheurs sont immunisés, la correspondance postale ne peut être arrêtée, les marins d'un navire de commerce, en cas de prise, gardent leur liberté, neutres, sans condition, ennemis, sous la promesse de ne pas reprendre les armes; les navires ennemis, au début des hostilités, peuvent être réquisitionnés moyennant indemnité, non saisis; le bombardement des ports ouverts est interdit; la convention de La Haye de 1899, relative à l'assistance des naufragés et des blessés dans la guerre maritime, s'harmonise avec le texte de la nouvelle convention de Genève de 1906. Petits résultats, dira-t-on. Mais, en matière d'humanité, rien n'est petit et tout est grand.

Vainement d'indiscrets amis de la paix ont-ils, de congrès en congrès, de Stuttgart à Munich, bruyamment proclamé l'impuissance de la deuxième conférence et décrété la banqueroute de l'humanisation de la guerre, notamment de la guerre maritime. C'est se tromper gravement que d'imposer à chacune des conférences de La Haye, isolément et immédiatement, d'aboutir : car chacune n'est qu'un anneau dans une chaîne; et les puissances l'ont très justement affirmé quand, demandant la convocation, dans sept ans, d'une nouvelle conférence, elles ont exprimé le vœu d'y reprendre l'étude de la guerre maritime.

*
* *

Mais pour développer le droit maritime, ce n'est pas assez des grandes conférences où les États doivent eux-mêmes accepter d'un consentement unanime la loi qui les restreint dans leur puissance de guerre. Comment leur demander, brusquement et

(1) Westlake, *International law*, II, *War*, 1908, p. 327.

d'avance, le total sacrifice de leur intérêt militaire? C'est lentement, point par point, cas par cas, moment par moment, peuple par peuple, que l'arbitrage peut propager le droit dans le conflit des intérêts particuliers. Seule une institution judiciaire peut, de proche en proche, habituer les nations à l'idée que leur politique doit se soumettre au droit et non le droit à leur politique. Si le droit de la guerre maritime a pris un caractère égoïste, de nation à nation, c'est pour une grande part à raison de la formation, pour juger les prises, ennemies ou neutres, de tribunaux nationaux, chargés de vérifier l'exacte application, par le capteur, des ordres de l'amiral: tribunaux qui donnèrent la discipline et par surcroît, égarés par leur nom, crurent qu'ils pourraient aussi donner la justice. Pure erreur! La justice ici ne peut être qu'internationale. Pour corriger l'iniquité des tribunaux de prises il fallut souvent employer l'arbitrage. D'où l'idée d'une Cour internationale des prises, jumelle de la Cour d'arbitrage. La délégation britannique en apportait un projet, tandis que, désireuse d'atténuer sa trop constante opposition à l'arbitrage, l'Allemagne en apportait un autre avec le secret espoir, peut-être, d'embarrasser l'Angleterre.

Les deux textes étaient très différens. La Grande-Bretagne ouvrait la Cour aux États, l'Allemagne aux particuliers; la Grande-Bretagne aux neutres, l'Allemagne aux neutres et aux belligérans; la Grande-Bretagne après l'épuisement de toutes les juridictions, l'Allemagne après le premier degré de l'instance. L'Allemagne faisait siéger des amiraux, l'Angleterre n'admettait à juger que des jurisconsultes. Dans le projet allemand, la Cour naissait au début de chaque guerre, pour se dissoudre ensuite, — tribunal transitoire, sans prestige et sans tradition; le projet britannique prévoyait une cour stable, constituée dès la paix par tous les États ayant une part considérable dans le commerce maritime. Les deux textes permettaient à la Cour, à défaut de convention expresse, d'appliquer les règles reconnues du droit; mais, à défaut de principes certains, l'Angleterre seule proposait de suivre, ici, l'équité pure.

Non seulement les idées, mais les tendances n'étaient pas les mêmes.

L'institution était si grande et si belle, et, malgré tout, si fragile, qu'il fallait l'empêcher de se briser entre ces deux projets sur des divergences de détail. C'est à quoi fut invitée la

France. Elle pouvait aider l'Allemagne et l'Angleterre, en cherchant des rédactions plus élégantes et plus précises, à trouver au fond des formules meilleures. Appelé par les deux délégations à l'étude conjointe des deux propositions divergentes, M. Renault pénètre dans le Comité qui, loin de les opposer, les combine, garde de chacune ce qu'elle a de préférable, et parfois les mélange harmonieusement de manière à compléter le libéralisme de l'une par la prudence de l'autre. Ainsi les particuliers ont l'accès direct à la Cour, mais l'État dont ils relèvent peut le contrôler; ainsi toute question, qui, dans le délai de deux ans, n'a pas été jugée par la hiérarchie, réduite à deux degrés, des tribunaux du capteur, peut quand même être évoquée. Avec ces perfectionnemens de détail, la Cour se crée : Cour permanente et stable de quinze juges désignés pour six ans, où les huit grandes puissances ont chacune un juge à demeure et les autres un juge par roulement. Plus heureuse que la Cour, soi-disant permanente, d'arbitrage, qui, faite de tribunaux temporaires, ne trouve que de temps en temps forme et substance, puis s'évanouit dans l'espace, la nouvelle juridiction prend un corps tangible sans que l'amour-propre des puissances secondaires proteste au nom de l'égalité des États dont l'habituel champion, le Brésil, élève seul un *veto* sans effet.

Maîtresse d'écarter, par la loi d'équité, la loi du capteur, la Cour peut devenir, pour toutes les questions non réglées de la guerre maritime, un puissant instrument d'unification juridique. Mais ce pouvoir même lui est, en ce moment, un obstacle. L'idée que le tribunal pourrait, dans le silence des textes, créer lui-même la loi, loi contraire aux principes anglais, semble, un peu tard, inadmissible à la réflexion britannique: « Nous ne pouvons admettre, dit le *Times*, que la Cour fasse la loi, nous avons jusqu'au 30 juin 1909 pour ratifier la convention (1) : il est encore temps de conclure les traités qui, fixant le droit, rendront l'acceptation possible. D'ici là, nous ne pouvons laisser aux étrangers carte blanche pour faire des lois sur notre flotte et tenir à leur discrétion notre puissance. » — « Ne dites pas, écrit Holland, qu'en jugeant en équité, la Cour des prises ne ferait que suivre l'exemple donné par les tribunaux anglais, car

(1) Ce délai est exceptionnel; toutes les autres conventions doivent être signées à la date du 30 juin 1908. Pour le tableau des signatures et des réserves, comparer le *Livre jaune* de juillet 1908, p. 271.

ils suivent le sentiment national, tandis que la Cour des prises irait contre lui. » Le 9 novembre, au Guildhall, le premier ministre promettait d'ajourner la signature jusqu'à la conclusion d'une convention complète et totale sur la guerre maritime, tandis que la Conférence de La Haye n'avait produit, en quelques points isolés, que des textes incomplets. Et, depuis, le discours du Trône en a fait la promesse formelle : annonçant même la prochaine convocation d'une conférence qui reprendrait à Londres, entre grandes puissances maritimes, l'œuvre ébauchée à La Haye entre puissances qui n'étaient ni toutes grandes ni toutes maritimes. Mais comment admettre que, sur le blocus ou les mines, une entente puisse actuellement intervenir? La nouvelle formule « pas de Code, pas de Cour, » n'est qu'un ajournement à peine déguisé, l'insuffisant moyen par lequel la Grande-Bretagne essaie de reprendre la parole que tout auteur d'un projet donne d'avance à qui plus tard l'accepte. Serait-ce qu'à La Haye, la proposition de la Cour se liât pour l'Angleterre à la codification du droit? — Mais, dès l'origine, dans les instructions des délégués britanniques, les deux questions de la Cour et du droit furent indépendantes, et c'est précisément parce que la guerre maritime ne paraissait pas mûre pour une codification que la proposition d'une Cour des prises, avec pouvoir de juger librement faute de droit certain, parut nécessaire. Les Anglais en conviennent: « Attendre une codification du droit des gens, dit Westlake, est impossible: ce serait incompatible avec l'attitude que nous avons prise à La Haye; nous renverrions la Cour aux calendes grecques sans profiter des avantages que nous en pouvons attendre (1). »

Pour l'accepter tout de suite, il suffirait, d'après Westlake, d'un amendement en vertu duquel, à défaut de droit conventionnel ou de règles généralement reconnues, la Cour ne pourrait jamais contredire un principe certain de la loi du capteur. Même ainsi limitée, la Cour des prises pourrait se constituer et contribuer aux progrès du droit, fixer par exemple le rayon dans lequel peut s'exercer le droit de visite, question où nulle loi, ni conventionnelle, ni nationale, ne s'est encore prononcée. Mais pourquoi s'en tenir là? « Si nous étions sûrs, disait récemment Lawrence (2),

(1) Westlake, *The Hague conference*, dans la *Quarterly Review*, janvier 1908, p. 242.

(2) Conférence (non publiée) faite au *War Course College*, à Portsmouth, le 5 février 1908.

qu'un belligérant ne pourrait à sa discrétion envoyer les bateaux neutres au fond de la mer et que les vivres à destination de la population pacifique ne seraient pas condamnés du chef de contrebande, nous pourrions hardiment signer, — et sans réserve, — la convention relative à la Cour. » Mais pourquoi cette appréhension vis-à-vis d'une Cour qui, formée d'une majorité de neutres, au lieu de relever la rigueur de la guerre, ne fera très probablement que l'adoucir? Neutre, l'Angleterre profiterait de cette Cour, et, ne l'oublions pas, sa tendance actuelle est à la neutralité. Belligérante, elle n'entend ni couler les prises neutres, ni faire des ports neutres un usage qui pourrait mettre en question la validité de ses captures. Le seul risque qu'elle puisse courir est de voir sa notion du blocus écartée; mais, depuis que la mine a fait son apparition, l'importance anglaise du blocus est très ébranlée, et l'on peut espérer que, se ravisant, l'Angleterre fera clairement voir à toutes les nations qu'en leur proposant une Cour des prises elle était vraiment sincère.

*
* *

Enfin, si par impossible la Cour des Prises ne se formait pas, faudrait-il désespérer de l'avenir et croire qu'entre les nations le conflit de l'Intérêt et de l'Idéal éterniserait à jamais sa douloureuse persistance? Grave problème où le principe même du droit des gens, de son avenir et de sa loi, repose. S'il fallait attendre, pour trouver le droit, que tous les intérêts se confondissent, il serait à redouter de voir indéfiniment se perpétuer l'attente. Pour hâter la venue de son règne, la justice trouve heureusement dans la science un précieux allié.

C'est une idée souvent émise que la guerre s'élimine elle-même par le progrès des inventions. Dans la civilisation de la guerre plus encore que dans sa suppression, la sélection mécanique opère.

L'article premier de la déclaration de Paris énonce : « La course est et demeure abolie. » Mais plus et mieux que par le droit des gens, la course est désavouée par les changemens intervenus dans la nature et les méthodes de la guerre maritime. Pour une guerre faite près de terre contre des vaisseaux ennemis traversant des eaux étroites et souvent forcés par le vent de serrer le rivage, un petit vaisseau quelconque, bateau de pêche ou barque, pouvait être improvisé corsaire ; contre les

bâtimens lents et lourds des anciens jours, la course était puissamment destructive ; doué de l'ubiquité souvent et de l'agilité toujours, le corsaire imprenable multipliait les prises. Mais aujourd'hui ni barque ni bateau ni petit navire qui, jadis, eût menacé le lent et lourd voilier, près du rivage, n'aurait de chance contre le moderne vapeur qui jamais n'est au calme, rarement approche de la côte, et, quand il le faut, file plus de dix nœuds.

Par les changemens de la navigation, la course a fait son temps. Sur le problème qui divisait les diplomaties, l'invention des hommes s'est prononcée. L'Espagne, le Mexique qui jadis repoussèrent l'abolition de la course, adhèrent à La Haye, en 1907, à sa suppression.

Par la mine et la torpille, l'effectivité du blocus est compromise. Par l'invention du railway, frère jumeau du steamer, la force du blocus s'atténue contre le belligérant qui, sur le continent, peut, par terre, recevoir des neutres ce qu'ils ne peuvent lui porter par mer. La puissance militaire de la contrebande est frappée à fond. Interdit-elle le transport des vivres à destination d'un port de guerre ? Le chemin de fer les dirigera sur un port de commerce voisin. Interdit-elle le transport des armes à destination d'un port quelconque de l'ennemi ? Avec le détour d'un port neutre et du rail, ce transport est désormais permis.

La vapeur sur mer complète ici l'effet de la vapeur sur terre. Devenus plus rapides, les vaisseaux deviennent plus grands : accru par la vitesse, le commerce s'étend. Sous la Révolution et sous l'Empire les chargemens dépassaient rarement 200 ou 300 tonnes ; la visite, même en cas de soupçons, n'était pas longue ; la confiscation, en cas de saisie, n'était jamais très grave : elle portait sur des barils de goudron, des mâts, des agrès, des vivres ; un riche galion du Brésil pouvait accidentellement se faire prendre, mais l'aubaine était rare. Aujourd'hui les navires portent des chargemens de 7 000 à 10 000 tonnes et dont la valeur se chiffre par millions. La vérification de leur cargaison, quand les papiers de bord ne paraissent pas suffisans, demande des heures. En cas de retard ou d'erreur, les responsabilités pécuniaires peuvent être considérables. Comme l'observait à la Chambre des communes, le 11 août 1904, M. Balfour, les difficultés de la visite se sont accrues dans des conditions telles que le commerce ne peut plus les souffrir. L'inconvénient marchand

de la contrebande augmente ; son avantage militaire diminue : quand les navires avaient un faible tonnage, la cargaison, consignée au même point, était déchargée dans un seul port; maintenant que le navire a des escales multiples, il emporte des cargaisons mixtes où la marchandise coupable n'entre plus que pour une valeur réduite, de sorte que la détention du navire et de la marchandise innocente inflige aux neutres un tort très supérieur à l'avantage qu'en retire le belligérant, désormais arrêté par la crainte d'indemnités formidables.

Au temps de la voile, un croiseur ennemi, guettant les navires marchands, déterminait aisément, par la brise, l'espace de mer dans lequel ils devaient s'engager. Même il arrivait que les belligérans, retenus par vent contraire à l'entrée d'un port neutre, s'en félicitaient pour cueillir au passage les navires, ennemis ou porteurs de contrebande, que ce même vent, qui les empêchait d'entrer, faisait sortir. Désormais, par la vapeur, le navire de commerce est maître de sa route et de sa direction : la chasse est, pour le croiseur, sensiblement plus difficile, sinon dans les couloirs d'exploration aisée, — la Méditerranée, la Mer-Rouge, — du moins dans les grands océans vers lesquels la politique mondiale incline la guerre future. Le navire marchand augmente sa capacité de fuite, le navire de guerre voit diminuer sa puissance de chasse : plus promptement rejoint par la vapeur que par la voile, il se hâte davantage; il est plus inquiet, plus nerveux, d'autant moins redoutable aux autres qu'il craint davantage pour lui. Enfin, la prise faite, il peut difficilement la conduire en lieu sûr. Dans le navire de jadis, facile à manœuvrer, large et spacieux, qui n'avait à porter que des vivres et de l'eau, l'on trouvait aisément assez d'hommes pour en détacher, de capture en capture, les équipages de prise, que le bonheur des rencontres avait rendus nécessaires. Dans le navire d'aujourd'hui, gros mangeur de charbon, la place manque pour embarquer le surcroît d'hommes nécessaire à la conduite, d'ailleurs plus difficile, des grands steamers marchands. Et c'est, par là, le principe de la saisie de la propriété privée ennemie, sous pavillon ennemi, qui s'ébranle.

Après que la télégraphie sans fil a fait son apparition, on a pu proclamer, à La Haye même, l'inviolabilité de la correspondance postale, ennemie ou neutre, officielle ou privée. Que les ingénieurs trouvent une formule — encore à chercher — pour

que la mine flottante, au bout d'une heure, devienne inoffensive, et le problème des mines sera simplifié. Que le pétrole prenne la place du charbon à bord des navires, et la facilité du ravitaillement à la mer fera de l'illustre question de la prise du combustible dans les eaux neutres un problème vieilli. Ce ne sont pas les philosophes avec leurs théories, ni les juristes avec leurs formules, mais les ingénieurs avec leurs inventions, qui font le droit et surtout le progrès du droit.

Ainsi l'industrie, force matérielle, secondant les vues de l'idée, force morale, ouvre, ou plutôt entr'ouvre la séduisante perspective d'une solution plus ou moins prochaine, mais fatale, des problèmes de la guerre sur mer. Mystérieuse, presque troublante, une évolution se dessine qui, dans un progrès parallèle de la science et du droit, mène les peuples au bonheur par la liberté. Par-dessus l'émouvant conflit des intérêts nationaux, ingénieux à la controverse, ardens à la discussion, opiniâtres à la résistance, plus haut que la souveraineté des États, dogme éminent et cependant fragile, apparaît, — pour imposer la Justice, — cette autorité décisive et suprême : l'invention, maîtresse des lois.

A. DE LAPRADELLE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous n'exprimons pas un sentiment banal, un sentiment protocolaire, en disant que la France entière suit avec un intérêt qui n'est pas exempt de quelque émotion les détails du voyage de M. le président de la République dans les pays du Nord. Partout, M. Fallières est reçu avec une cordialité évidente, et ce n'est pas à l'homme lui-même, bien qu'il en soit digne, que s'adressent ces manifestations, mais à la France. Plusieurs de nos présidens s'étaient déjà rendus en Russie par la Baltique et avaient fait quelques arrêts en route; mais c'est la première fois que la tournée, qu'on nous passe le mot, est aussi complète, et que le vaisseau présidentiel fait successivement escale à Copenhague, à Stockholm, à Reval et enfin à Christiania.

La situation générale actuelle, avec tous les intérêts et tous les sentimens qui s'y rattachent, suffit, certes, pour donner une haute portée au voyage de notre président, et il ne saurait nous être indifférent de recueillir les sympathies des gouvernemens et des peuples; mais que de souvenirs M. Fallières ne rencontre-t-il pas sur son chemin! Le Danemark et la Suède ont été très étroitement mêlés à notre propre histoire. Le Danemark a même payé assez cher la fidélité qu'il nous a témoignée pour avoir droit à toute notre reconnaissance; et la communauté des malheurs que nous avons éprouvés, lui et nous, par la suite, semble nous avoir unis par un lien nouveau. Quant à la Suède, elle a été maintes fois notre amie ou notre alliée depuis Gustave-Adolphe. Chacun des deux pays a suivi plus tard ses destinées distinctes, mais, depuis longtemps, aucun dissentiment ne les a séparés. Nous ne parlons pas de la Norvège, qui a partagé le sort, tantôt de la Suède, tantôt du Danemark, et qui a finalement revendiqué son indépendance; elle est à ses débuts comme nation et

comme gouvernement autonomes; mais ses débuts sont entourés d'une bienveillance universelle. On a fait, il y a quelques mois, des arrangemens pour consacrer la situation de tous ces pays du Nord les uns à l'égard des autres, ainsi que la liberté des mers qui les baignent, et pour leur donner des garanties nouvelles. Nous ne nous demanderons pas s'ils en avaient vraiment besoin, ni ce que vaudraient ces garanties si on les mettait sérieusement à l'épreuve. Mais fort heureusement, il n'y a pas de paix mieux assurée que celle des pays septentrionaux. Quant à la Russie, elle occupe une place à part dans nos pensées, non seulement parce qu'elle est une très grande puissance et que l'équilibre du monde repose en partie sur elle, mais parce qu'elle a rompu la première l'isolement où nous étions tenus, et qu'elle nous a tendu une main amicale. Ce sont des souvenirs qui ne s'effacent pas. Le rapprochement qui s'est opéré entre elle et nous a pris bientôt la forme d'une alliance formelle. A partir de ce moment, la physionomie de l'Europe a été modifiée. Il n'y a pas un seul groupement de puissances, mais deux, et le second s'est singulièrement développé, ordonné, consolidé depuis quelque temps. Alors le maintien de la paix a cessé de dépendre d'une volonté unilatérale, à laquelle nous rendons d'ailleurs la justice qu'elle a toujours été pacifique; mais elle a été parfois inquiète et agitée, et la sécurité générale ne pouvait que gagner à ce qu'elle eût un contrepoids. L'alliance franco-russe, complétée depuis par l'entente cordiale qui, de Paris, s'est étendue à Saint-Pétersbourg, est devenue un des plus importans facteurs de la politique mondiale. Aussi était-il naturel que M. le président de la République, à l'exemple de ses devanciers, fît une visite à l'empereur de Russie, auprès duquel il trouve le même accueil amical. Au moment où nous écrivons, le voyage de M. Fallières n'est pas encore terminé, mais le caractère qu'il a eu dès le premier jour se maintiendra certainement jusqu'au dernier : on peut en escompter les effets avec confiance. Nous ne nous arrêterons pas aux discours qui ont été prononcés dans ces diverses rencontres ; ils ont été ce qu'ils devaient être : pleins de mesure, de tact et de cordialité.

Pouvons-nous donc jeter sur le monde un coup d'œil absolument satisfait ? N'y a-t-il aucun point noir, aucun nuage floconneux à l'horizon? Si la disposition des gouvernemens est pacifique, celle des choses l'est-elle également? Enfin n'avons-nous d'aucun côté rien à craindre, et pouvons-nous envisager le présent et l'avenir en toute sécurité ?

Il est rare dans l'histoire qu'un pays ait le droit de s'abandonner à une pareille confiance, et ceux qui l'ont fait ont eu parfois des réveils terribles. Aujourd'hui, pas plus qu'à aucun autre moment, nous ne conseillerions un optimisme qui, poussé aussi loin, serait dangereux; mais un pessimisme excessif ne le serait pas moins. Il nous semble que, dans le discours qu'il a prononcé devant la colonie française à Berlin, le 14 juillet, M. Jules Cambon a su garder la juste mesure entre l'un et l'autre. Ses paroles, reproduites par la presse, ont eu le plus heureux effet : elles ont opéré comme un sédatif. « Des bruits courent en Europe, a-t-il dit, qui semblent destinés à inquiéter l'opinion et à troubler le calme des esprits : il ne faut pas s'en effrayer. Tous les gouvernemens sont attachés à la paix : il ne faut pas se laisser aller à un pessimisme qui stérilise tout effort, mais avoir dans l'avenir une confiance qui seule permet de venir à bout de difficultés passagères. » Ce son de cloche, discret mais opportun, a eu du retentissement. Oui, tous les gouvernemens veulent la paix et font effort pour la maintenir. Ils s'appliquent à dissiper entre eux les malentendus aussitôt qu'ils apparaissent et se forment, sans attendre comme autrefois que le temps les ait aggravés. Et tout cela est fort bien, tout cela est rassurant, tout cela permet de dire qu'il n'y a aucun danger immédiat : toutefois, si les gouvernemens n'y veillaient pas sans cesse, ces dangers ne tarderaient pas à se montrer.

Ils ne viendraient plus actuellement du côté du Maroc. La question marocaine n'a peut-être pas épuisé tout son venin ; l'avenir reste obscur ; mais, pour le moment, il est hors de doute que la situation s'est détendue, soit localement, soit internationalement. Le gouvernement de la République a donné une marque décisive de la sincérité de ses intentions et de ses promesses en rappelant quelques-unes des troupes de la Chaouïa. Il en a jusqu'ici rappelé bien peu, quelques bataillons à peine ; cela a suffi comme indication, et tout le monde a compris que la marche en avant était terminée ; il n'était pas inutile de donner cette impression après l'incident d'Azemmour. Les dépêches de ces derniers jours présentent la Chaouïa comme vraiment pacifiée. Les moissons y sont, paraît-il, magnifiques et les habitans, rentrés dans leur fermes, ne demandent qu'à en faire la récolte. Les relations commerciales de la province avec Casablanca sont rétablies. Cette malheureuse ville ne vivait plus depuis quelque temps que d'un commerce d'importation qui se faisait par la mer en vue de l'entretien du corps d'occupation ; mais le commerce qu'elle faisait autrefois avec la Chaouïa, et qui était sa vraie richesse, normale et

permanente, avait complètement cessé. Il commence à reprendre son ancienne activité. Les dépêches disent que le général d'Amade n'a plus rien à faire dans la Chaouïa, convertie en Arcadie. Si cela est vrai, tant mieux. Notre résolution de ne pas nous immiscer dans les affaires intérieures du pays, et de laisser les deux frères ennemis vider seuls leur querelle, a pris, elle aussi, un caractère plus consistant et plus apparent, et de cela encore nous dirons que c'est tant mieux. On sait que le Sultan a quitté Rabat pour se rendre à Marakech. Y arrivera-t-il? — J'en jurerais bien, disait quelqu'un dans une circonstance analogue, mais je ne parierais pas. — Restons spectateurs de cette guerre, à laquelle il est d'ailleurs si difficile de rien comprendre. Abd-el-Aziz a certainement bien fait de quitter Rabat où il moisissait sur place et de s'acheminer vers Marakech; mais, au train dont il marche, on a toujours peur qu'il ne reste en route. Quant à Moulaï-Hafid, un simple caporal européen, s'il était à sa place, réunirait toutes ses forces et irait barrer la route au Sultan. Mais, lui, ne bouge pas. Certaines dépêches disent pourtant qu'il a quelque tentation d'aller à Rabat prendre la place de son frère, qui s'est si bien trouvé de l'occuper! Cette guerre pourra durer longtemps, puisque les deux champions qui la soutiennent font des efforts héroïques et multiplient les plus ingénieux chassés-croisés pour ne pas se rencontrer. L'important pour nous est de ne pas les rencontrer non plus.

Si nous persistons sagement dans cette attitude, il sera difficile, même aux journaux allemands, les plus exaltés, de nous chercher querelle. En tout cas, toute l'Europe, et nous n'en séparons pas le gouvernement allemand, nous rendra la justice que nous avons rempli nos engagemens. Des complications internationales ne sauraient donc venir désormais du côté du Maroc. Malheureusement, il peut en venir d'un autre.

L'Orient est en pleine révolution. Cette révolution peut être bienfaisante, et nous souhaitons qu'elle le soit; nous espérons même très fermement que ses dernières conséquences seront heureuses et que la régénération de l'Empire ottoman en sortira. Mais que d'étapes à parcourir avant d'arriver au but que tout le monde désire atteindre! Pour le moment, on est en pleine féerie. Le Sultan donne une constitution à son peuple, et le peuple s'abandonne à des élans d'enthousiasme: il ne doute pas que son bonheur ne soit assuré désormais par la pratique des institutions représentatives et par la liberté. C'est à coup sûr un des événemens les plus extraordinaires auxquels il nous ait été

donné d'assister; et rien, la veille encore du jour où il s'est produit, ne le faisait prévoir. Il est tout aussi difficile d'en prévoir les suites. Nous devons donc nous borner, pour le moment, au rôle de narrateur.

On assistait depuis quelques mois à une nouvelle crise de ce mal balkanique avec lequel l'Europe vit depuis longtemps, et dont le caractère ressemble un peu à celui des torrens, des montagnes, qui s'enflent parfois en quelques minutes et deviennent un fleuve impétueux, puis se désenflent et se vident en non moins de temps. Mais il semblait bien, cette fois, que le torrent ne s'écoulerait pas si vite. La crise balkanique se compliquait, en effet, de quelques élémens nouveaux, qui étaient de nature à la rendre plus grave, plus longue, plus inextricable. Nous disons la crise balkanique plutôt que la crise macédonienne, parce que la Macédoine, en ce moment surtout, ne peut pas être détachée des pays voisins qui agissent habituellement sur elle beaucoup plus qu'elle n'agit sur eux.

La situation de la malheureuse péninsule est connue de nos lecteurs: ils n'ont pas oublié le tableau qu'en a tracé M. René Pinon. Le malheur de la Macédoine est qu'il n'y a pas de nationalité macédonienne. Il y a une nationalité hellénique, avec laquelle on a pu constituer le royaume de Grèce. Il y a une nationalité bulgare, avec laquelle on a pu constituer la principauté de Bulgarie. Il y a une nationalité serbe, avec laquelle on a constitué le royaume de Serbie. Nous négligeons pour le moment les fractions. Mais la nationalité macédonienne n'existe pas. Le Macédonien, en tant qu'être spécifique, n'a jamais été vu par personne. Montrez un habitant de la Macédoine à un Grec, il vous dira tout de suite : c'est un Grec. Montrez-le même à un Bulgare, il vous dira non moins affirmativement : c'est un Bulgare. Et enfin, si vous le montrez à un Serbe, le Serbe reconnaîtra en lui un compatriote et le proclamera bien haut. Et, en effet, le Macédonien sera, ou un Grec, ou un Bulgare, ou un Serbe, à moins toutefois qu'il ne soit un Turc, car les Turcs comptent aussi, et pour beaucoup, dans la nomenclature des populations macédoniennes. De ce mélange il n'est jamais sorti une combinaison, comme disent les chimistes, c'est-à-dire un être nouveau, différent de ses élémens primitifs, ayant conquis une personnalité politique et une nationalité propres. De tout cela, les Grecs concluent que la Macédoine n'étant, à peu de chose près, peuplée que de Grecs, doit faire retour à la Grèce. Les Bulgares, qui n'y voient que des Bulgares, prétendent aussi qu'elle doit leur appartenir. Et les Serbes, ayant fait non moins scrupuleusement une constatation du même genre, ne sauraient souffrir qu'elle

leur échappât. On demandera peut-être ce qu'en pensent les habitans de la province. L'empereur Napoléon III, dans son rêve plein de bonnes intentions, aurait dit : c'est bien simple, il n'y a qu'à consulter les populations. Mais ce n'est pas aussi simple que cela. On ne sait trop ce qu'en pensent les populations; elles se gardent bien de le dire, parce que les Grecs leur envoient des bandes armées pour leur persuader qu'elles sont grecques, et que ces bandes massacrent tout ce qui paraît en douter; que les Bulgares envoient, de leur côté, des bandes qui massacrent tout ce qui ne veut pas être Bulgare; enfin que les Serbes, moins forts, mais non moins ambitieux, se livrent eux aussi, dans la mesure où ils le peuvent, à des exercices de nationalisation de même genre. Les Turcs, eux, ne demandent pas aux habitans de la Macédoine d'être Turcs, mais Ottomans, et, de temps en temps, ils massacrent aussi tout ce qui ne veut pas l'être. Et il y a toujours des Macédoniens, tant les races humaines s'obstinent à vivre, en dépit des coupes sombres qu'on y opère! Mais les Macédoniens sont bien malheureux. Si on ajoute, en effet, à ce qui précède, qu'ils ont le plus mauvais gouvernement, ou plutôt la plus détestable administration connue en Europe; que tout le monde les piétine et les pressure; qu'ils paient deux ou trois fois, entre des mains successives, les impôts auxquels ils sont condamnés; enfin qu'il n'y a pour eux aucune justice assurée, on aura une idée qui commencera à être complète du lot que la politique leur a décerné dans la distribution des conditions humaines.

L'Europe y fait ce qu'elle peut, mais elle n'y peut pas grand'chose. De temps en temps, les divers gouvernemens échangent des vues à ce sujet, dressent des programmes de réformes qu'ils soumettent au Sultan, et essaient de les lui faire accepter en exerçant sur lui ce qu'on appelle une pression; mais le Sultan laisse la pression s'exercer, étudie minutieusement le programme, fait des objections, et les choses en restent là. Le Sultan sait, en effet, que les divers gouvernemens ont des cliens divers parmi les nationalités balkaniques, cliens dont ils ne peuvent abandonner les intérêts et dont ils doivent même un peu servir les passions; il y a même un gouvernement dont il est personnellement le client; de sorte que, si les choses étaient poussées à l'extrême, une guerre générale ne manquerait pas d'éclater. Heureusement personne n'en veut. Cela permet au Sultan d'en prendre à son aise avec les revendications et les réformes qui lui sont présentées. Toutefois, dans ces dernières années, quelques atténuations encore peu sensibles, mais cependant effectives, ont été apportées à

la triste situation de la Macédoine. On a nommé un haut commissaire, qui s'est trouvé être un homme intelligent et animé de bonnes intentions : il a fait de son mieux pour établir un peu d'ordre et de justice en Macédoine et y a partiellement, mais très partiellement, réussi. On a organisé une gendarmerie, qui a fait œuvre utile, mais très incomplète aussi. Chacune des principales nations européennes a une zone d'action soumise à sa surveillance. Les résultats ont été appréciables, mais fort insuffisans, et les traits principaux du tableau sont toujours ceux que nous avons brièvement rappelés.

Les choses en étaient là lorsque la situation politique de l'Europe, en ce qui concerne les Balkans, s'est modifiée. Depuis une dizaine d'années, les autres puissances, reconnaissant que la Russie et l'Autriche-Hongrie avaient des intérêts plus directs et plus immédiats dans les affaires balkaniques, s'en étaient remises à elles du soin de préparer les projets à appliquer, avec le consentement du Sultan, à une province particulièrement déshéritée. La Russie et l'Autriche avaient conclu entre elles un arrangement qui, en ce qui concerne la Macédoine, tendait à l'amélioration du *statu quo* dont les bases politiques étaient maintenues, et qui, en ce qui concerne les deux puissances elles-mêmes, ressemblait un peu à ce qu'on appelle un protocole de désintéressement. C'est de l'entente de l'Autriche et de la Russie que sont sorties les quelques réformes dont nous avons parlé plus haut. Nul ne songeait en Europe à leur enlever l'espèce de mandat qu'elles remplissaient; elles auraient pu sans doute le conserver longtemps; mais, un dissentiment s'étant produit entre elles de la manière la plus inopinée, la Russie s'est détachée de l'Autriche et a cessé de combiner avec elle les solutions à apporter aux affaires macédoniennes. Elle a préféré se tourner du côté de l'Angleterre, qu'elle jugeait sans doute plus désintéressée, et c'est, dans ces derniers temps, avec Londres qu'on s'est entendu à Saint-Pétersbourg. Personne assurément n'aurait accordé le moindre crédit à celui qui, il y a un an, aurait annoncé cette nouvelle orientation de la Russie dans les questions orientales; mais tout arrive : il suffit d'attendre et de profiter des circonstances; c'est ce qu'on a fait à Londres avec beaucoup d'habileté. Comment ne pas admirer, en passant, la bonne fortune de l'Angleterre qui, par l'effet de contre-coups qu'elle n'avait ni préparés, ni prévus, a vu se grouper solidement autour d'elle des gouvernemens qui, il n'y a pas longtemps encore, en étaient plutôt éloignés? Nous n'avons d'ailleurs, pour notre compte, qu'à nous en féliciter.

Ce rapprochement de l'Angleterre et de la Russie a fait naître deux

notes dont la première a déjà été communiquée aux Puissances : la seconde le sera-t-elle jamais ? Les deux Puissances se sont partagé le travail. L'Angleterre s'est surtout préoccupée des conditions préalables à réaliser en Macédoine pour y préparer le terrain aux réformes futures, et la Russie s'est chargée de rédiger, une fois de plus, le programme des réformes indispensables. Le gouvernement anglais, sentant bien qu'on ne ferait rien de sérieux en Macédoine si on n'arrivait pas à la suppression radicale des bandes qui l'infestent, a proposé l'organisation d'une force militaire mobile, qui serait commandée par des officiers ottomans, et qui poursuivrait cet objet particulier. Nous ne pouvons rien dire de l'organisation de cette force, puisque la note anglaise n'a pas encore été livrée à la publicité, si ce n'est qu'on reconnaît dans la proposition elle-même le bon sens habituel du gouvernement britannique. Il faut commencer par le commencement : c'est par là que le gouvernement britannique a voulu commencer. Si l'on s'en rapporte aux demi-confidences faites aux journaux, l'impression produite a été bonne. Mais !... Rarement cette conjonction n'a mieux indiqué un point suspensif dans les hypothèses qu'il est permis de faire. Tout, en effet, a été mis en suspens. Des événemens imprévus ont eu lieu en Macédoine. L'ordre ou le désordre de choses auquel on était habitué y a fait place à une situation toute nouvelle.

C'est comme un lever de rideau sur une scène inconnue. Tout le monde a entendu parler de la Jeune-Turquie, qu'on pourrait appeler le parti de la régénération du vieil Empire ottoman par des institutions libérales. On savait que ses adhérens, surveillés par la police, poursuivis, traqués, et qu'on croyait tous dispersés dans les diverses capitales de l'Europe, travaillaient néanmoins avec activité à leur propagande; mais on était loin de connaître les résultats qu'ils avaient atteints, ni de savoir sur quel point particulier ils avaient tourné leur effort. Ils l'avaient tourné sur l'armée. Comprenant que tout l'édifice ottoman reposait sur la force, et que, le jour où cette force manquerait, la catastrophe se produirait, ils ont cherché à convertir à leurs idées le plus grand nombre d'officiers possible, ce à quoi ils ont réussi au delà de toute espérance. Et cependant, si on y avait bien réfléchi, ne pouvait-on pas pressentir qu'ils trouveraient dans l'armée comme ailleurs, mieux qu'ailleurs même, un terrain propice à leur action? L'armée ottomane, qui a des qualités admirables d'endurance, de patience, de courage, de dévouement, est une des premières victimes des vices invétérés de l'administration impériale: le paiement de sa solde n'est jamais assuré, et ce qu'on

appelle ailleurs les droits acquis y est subordonné et sacrifié au plus capricieux favoritisme. Aussi le mécontentement y est-il général. Il paraît avoir augmenté, depuis quelque temps, par suite des intrusions policières, c'est-à-dire du régime de surveillance individuelle et de délation dont le corps des officiers a été l'objet ; et ce fait prouve que le gouvernement connaissait le danger, où du moins qu'il s'efforçait de le bien connaître ; mais les moyens dont il s'est servi pour en diagnostiquer le caractère l'ont encore aggravé. Donc, la situation se gâtait en Macédoine; les bandes commençaient à circuler; l'Europe présentait un front assombri derrière lequel quelque chose se préparait, probablement de vieux remèdes à ce qu'on regardait comme un vieux mal. Tout d'un coup la révolte militaire a éclaté. Au moment où le gouvernement ottoman avait le plus grand besoin de son concours, l'armée a laissé apparaître les ravages profonds que la propagande jeune-turque avait faits dans ses rangs. En quelques jours, la Macédoine tout entière a appartenu à l'insurrection. La consternation a été grande à Constantinople. La première idée du Sultan a été de mobiliser les troupes d'Asie pour les transporter en Europe; mais on s'est aperçu tout de suite qu'elles étaient prêtes à passer à l'insurrection. De quelque côté qu'il se tournât, le Sultan constatait que tout lui manquait à la fois.

Nous ne raconterons pas les faits en détail : les journaux en ont été remplis. Il suffit de citer le premier et le dernier incidens qui se sont produits à Monastir, point sur lequel les insurgés ont fait converger leur principal effort. Le général Chemsi pacha venait d'y prendre le commandement de la place; il avait réuni ses troupes pour leur donner lecture d'un ordre du Sultan, lorsqu'une vive fusillade a éclaté, et le général est tombé percé de coups. Ce cas n'est malheureusement pas isolé. Il commence à devenir difficile de compter les cadavres. Les assassinats et les tentatives d'assassinat se multiplient. La vie de tous les officiers fidèles au régime établi est menacée, et plusieurs ont déjà succombé. Ceux qu'on accuse d'avoir surveillé et dénoncé leurs collègues sont l'objet de vengeances encore plus nombreuses. On ne sait, on ne veut pas savoir d'où partent les balles qui les atteignent, tantôt, en plein jour, à la tête de leurs troupes, tantôt, le soir au coin d'une rue. On assiste à un renouvellement de l'histoire des anciennes conspirations. Celle d'aujourd'hui a-t-elle un chef? On ne le sait pas encore d'une façon certaine. Le nom qu'on entend prononcer le plus souvent est celui du major Niazi effendi, qui semble avoir levé le premier l'étendard de la révolte et s'est réfugié à

Okrida, où il a établi le centre de son gouvernement. C'est un gouvernement, en effet. Le major Niazi ne se contente pas de distribuer des places; il perçoit les impôts; il envoie des proclamations; il menace de pendre les chefs des municipalités qui ne marcheront pas avec lui. Qui ne plaindrait ces malheureux? S'ils ne sont pas pendus par le major Niazi, ils le seront, où ils risquent de l'être par d'autres, chaque parti étant assez fort pour pendre ses adversaires, mais pas assez pour empêcher ses partisans d'être pendus. Jusqu'ici le sort de la Macédoine n'est donc pas amélioré. Le dernier coup de main des insurgés a mis complètement Monastir à leur discrétion. Le maréchal Osman Ismaïl pacha y avait remplacé l'infortuné général Chemsi pacha. Heureusement pour lui, on ne l'a pas tué, mais on l'a enlevé pendant la nuit et on l'a transporté à Okhrida, où le major Niazi le tient prisonnier. Rien ne réussit comme l'audace au milieu d'une décomposition anarchique. Les succès de l'insurrection ont été foudroyans : elle a été partout maîtresse, mais que veulent les Jeunes-Turcs ?

Nous devons faire les réserves les plus formelles sur les procédés qu'ils emploient: l'assassinat est toujours un crime, et, pour ceux qui ont quelque souci du lendemain, un pronunciamiento militaire est toujours une introduction infiniment suspecte à des réformes libérales. Une révolution qui use de pareils moyens ou qui en sort, aura, si elle réussit, beaucoup de choses à se faire pardonner. Ceci dit, nous reconnaissons volontiers que le programme des Jeunes-Turcs mérite les sympathies et que son succès est désirable. Les Jeunes-Turcs se déclarent avant tout patriotes. Ils ont remarqué que, toutes les fois que l'Europe s'est occupée des affaires d'Orient, il en est résulté une diminution territoriale pour l'Empire ottoman, et une diminution d'autorité pour le Sultan. Aussi veulent-ils se passer de l'Europe et faire eux-mêmes les réformes qu'ils sont les premiers à juger nécessaires. Ils tiennent à l'intégrité territoriale de l'Empire; ils tiennent à l'autorité, au prestige, à l'indépendance du Sultan; ils n'en veulent pas à Abd-ul-Hamid et le disent bien haut, ce qui est de leur part un trait d'intelligence; enfin ils réclament impérieusement la remise en vigueur de la Constitution de 1876, constitution qui n'a jamais été abrogée et qu'ils considèrent comme endormie. C'est au cri de : Vive la Constitution! qu'a lieu le mouvement actuel. La Constitution de 1876, œuvre de Midhat pacha, donnait à la Turquie le régime parlementaire et une somme notable de libertés. En conséquence, on avait élu une Chambre, qui n'a duré que quelques jours,

après quoi, elle a été dissoute, et toute la Constitution a été reléguée jusqu'à nouvel ordre au magasin des accessoires. Mais rien ne meurt tout à fait. Les germes jetés au vent finissent par trouver un terrain favorable. Aucune force humaine n'empêchera la Turquie d'avoir, elle aussi, un parlement un jour ou l'autre. La question est de savoir si les temps sont mûrs.

Aux dernières nouvelles, le Sultan, impressionné et effrayé par les événemens de Macédoine, avait compris la nécessité, devons-nous dire de céder? ou de temporiser? ou de louvoyer? Quoi qu'il en soit, il a fait savoir qu'il accordait une constitution à son peuple et nous avons dit qu'on lui a répondu par une explosion d'enthousiasme. Pour le moment, tout l'empire est dans la joie. Le sultan Abd-ul-Hamid est un homme d'une intelligence supérieure, et il vient de montrer qu'il avait la décision prompte. Il a commencé par congédier son grand vizir Ferid pacha, auquel il n'avait, semble-t-il, à reprocher que d'être Albanais, et les Albanais, qu'il croyait fidèles, se sont jetés éperdument dans le mouvement jeune-turc. Il a nommé à sa place le vieux Saïd pacha, le petit Saïd, comme on l'appelle à Constantinople, homme de mérite, mais dont la situation n'est pas enviable : Saïd aura de la peine à en dominer les difficultés. Si le Sultan fait vraiment un essai loyal de la Constitution et s'il accepte avec sincérité, au moins dans ses grandes lignes, le programme des Jeunes-Turcs, il pourra en tirer un grand parti pour assurer son indépendance à l'égard de l'Europe ; mais, à son âge, avec ses antécédens, avec le caractère qu'il a manifesté jusqu'ici, peut-on croire qu'il entrera dans des voies aussi nouvelles sans aucune pensée de rebrousser chemin? Qui vivra verra.

Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que toutes les puissances, grandes et petites, se prêteront d'un cœur bénévole au succès d'une pareille entreprise. Un des points essentiels du programme jeune-turc est la substitution du principe politique de l'unité ottomane au principe ethnique des races diverses qui occupent le territoire de l'Empire avec des droits différens. Les Jeunes-Turcs ne reconnaissent en Macédoine ni Grecs, ni Bulgares, ni Serbes : il n'y a là pour eux que des Ottomans, et le bienfait de la Constitution sera de fondre toutes ces races dans un même bloc, en leur accordant une représentation égale dans le Parlement et des droits égaux dans le pays. C'est une belle conception. Mais qu'en penseront les Grecs, les Bulgares, les Serbes, et les Puissances auxquelles ils se ramifient? La réalisation du programme jeune-turc signifierait pour les voisins de la Turquie qu'ils

doivent renoncer à l'espérance de mordre sur la Macédoine et de s'en attribuer un morceau : croit-on qu'ils s'y prêteront volontiers? Une des proclamations du major Niazi invite les bandes étrangères à marcher d'accord avec lui, faute de quoi, dit-il, il les exterminera. Il n'obtiendra jamais qu'elles marchent d'accord avec lui ; mais, s'il en débarrassait le pays, ce serait au mieux : il aurait rendu la proposition anglaise inutile, puisqu'il en aurait réalisé l'objet. Mais le major Niazi a-t-il assez de forces pour cela? Les bandes continueront de traverser et d'agiter la Macédoine. Qui sait même si une situation aussi dangereuse pour leurs ambitions communes ne déterminera pas quelque puissance balkanique, la Bulgarie par exemple, à jeter son épée dans la balance, car elle en a une et ne demande qu'à s'en servir? Et c'est même une des principales préoccupations qu'on éprouvait à Constantinople à la veille de l'insurrection.

On le voit, l'horizon balkanique est très trouble. C'est pourquoi la question du Maroc passe, comme nous le disions en commençant, au second plan, où elle restera si nous avons le bon sens de l'y laisser. De toutes les grandes puissances européennes, nous sommes peut-être celle qui a, actuellement, le moins d'intérêts directs engagés dans les Balkans, ce qui nous permet de remplir, sans être suspects, un rôle de conciliation entre les autres. Nous avons déjà commencé à remplir ce rôle, et on nous en a su gré ; mais la situation s'est depuis profondément modifiée, et le travail de la diplomatie est tout à recommencer. Au milieu des difficultés qu'on peut prévoir, il importe de garder la pleine disposition de ses forces et, par conséquent, toute sa liberté. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet, c'est la question d'Orient qui menace de se poser à nouveau, et nous savons, par les soucis qu'elle a causés à nos pères, quels sont ceux qu'elle peut encore nous infliger à nous-mêmes.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA CAVALERIE DU SERVICE DE DEUX ANS

Une transformation complète de notre cavalerie s'impose aujourd'hui. Cette étude se propose de le démontrer et d'indiquer ce que doit être dès maintenant la cavalerie nécessaire.

Le service de deux ans rend très précaire l'instruction d'une cavalerie qui devrait appliquer, dans le combat, les doctrines surannées actuelles. En outre, il n'est pas possible de revenir à un temps de service plus long. La situation, en ce moment fort difficile, deviendra acceptable, dès que la cavalerie entrera franchement dans les voies nouvelles.

Tout d'abord, il faut affirmer que son rôle est aussi important qu'aux plus belles époques de son passé. Toutefois, ce rôle est absolument différent.

La guerre moderne est la guerre des chemins de fer, dont la cavalerie sera le plus dangereux ennemi, si elle est organisée et instruite de manière à pouvoir s'emparer des magasins, des gares de jonction, des nœuds vitaux, même s'ils sont couverts par des ouvrages de campagne défendus par de l'infanterie et du canon.

Elle doit être rapide. Souvent il faudra franchir à plein galop de vastes espaces à travers champs. D'autre part, grâce à des moyens et à des procédés nouveaux, son action dans la bataille peut devenir décisive. Elle est restée l'arme des surprises tactiques, des enveloppemens d'aile, des barrages de protection retardant d'abord, puis arrêtant les forces adverses chargées des mouvemens tournans. Mais, au lieu de l'arme blanche, elle emploiera maintenant le feu. Ses armes essentielles

sont le fusil, la mitrailleuse et le canon (c'est avec intention que le mot « carabine » n'est pas écrit), il faut qu'elle soit armée avec le fusil d'infanterie, comme l'est aujourd'hui toute la cavalerie anglaise.

Le cheval doit être envisagé comme le moyen de manœuvrer rapidement en transportant à toute vitesse les armes à feu à l'endroit convenable. Le combat à cheval sera l'exception. Le combat à pied passe au premier plan.

Est-ce à dire que la cavalerie doit être transformée en infanterie montée ?

Bien loin de là !

Les officiers de cavalerie qui ne veulent pas abandonner les anciens erremens s'obstinent à vouloir créer cette confusion. La cavalerie est une arme, l'infanterie montée en est une autre. Celle-ci a pour objet d'éclairer son infanterie, de vivre en étroite liaison avec elle, en un mot, de remplir le rôle que nos règlemens attribuent actuellement à la cavalerie divisionnaire. Elle peut se servir des petits chevaux et des mulets inutilisés par la conscription. C'est l'arme essentiellement dépendante de l'infanterie, qu'elle éclaire à courte distance.

La cavalerie est l'arme indépendante par excellence, celle qui ne reçoit que des instructions et dont les chefs agissent avec la plus grande initiative. Elle ne doit pas être tenue en laisse ni ralentie par des soutiens. Dans une étude sur la cavalerie, il ne peut donc pas être question d'infanterie montée. Nous admettrons que cette infanterie montée, créée au moment de la mobilisation dans chaque régiment d'infanterie ou bataillon de chasseurs, rendra disponibles les escadrons de cavalerie divisionnaire, augmentant ainsi le nombre des escadrons des divisions de cavalerie indépendante.

Toutefois, il doit rester entendu que, tant que l'infanterie montée ne sera pas formée, il faudra attacher à chaque groupement d'infanterie une certaine proportion de cavalerie pour assurer le service de la sécurité rapprochée.

Nous étudierons donc la cavalerie dans ses deux principaux modes d'action : l'exploration et le combat.

Dans une étude intitulée *Cavaliers et dragons*, la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1902 (page 767), s'exprime ainsi : « Aujourd'hui, les divisions de cavalerie indépendante se heurteront immédiatement à des rideaux impéné-

trables, qu'elles ne pourront percer tant qu'elles s'obstineront à ne vouloir utiliser que l'arme blanche. La grande portée, l'invisibilité et la rapidité du tir ne permettent plus à la cavalerie de déchirer avec ses sabres les rideaux dont s'entoure l'adversaire et derrière lesquels il manœuvre. Malgré l'aide du canon, elle est actuellement impuissante. Elle ne peut rien reconnaître chez l'ennemi, mais seulement limiter le contour apparent de ses forces, indiquer l'étendue du front sur lequel on reçoit des coups de feu, ainsi que les points où l'ennemi n'a pas été rencontré à une certaine heure. Quant à déterminer la marche et la composition des colonnes, leurs dispositions et tous autres renseignemens que, dans les grandes manœuvres, les généraux ont l'habitude de lui demander, il n'y faut point songer. »

Dès 1902, l'emploi des rideaux a donc été prévu. Dans la *Revue* du 1er janvier 1903 (page 110), on insiste en ces termes : « En ce qui concerne l'exploration, il ne faut pas perdre de vue que la cavalerie est maintenant arrêtée par le feu à des distances où elle ne peut rien voir. Plus que par le passé, elle est exposée à tomber dans des embuscades. »

Qu'ont fait les Japonais?

Un rapport français, daté de Lyao-Yang le 9 juillet 1904, dit : « Des détachemens mixtes de force variable forment autour de l'armée un réseau presque impénétrable à la cavalerie. Ils sont composés de 20 à 40 cavaliers, d'une demi-compagnie, une ou deux compagnies, suivant le cas. Ils sont parfois pourvus d'artillerie. Dans la région montagneuse du Yalou, les Japonais occupaient ainsi tous les cols et tous les chemins. Dans le Sud, au commencement du mois de juin, ils occupaient ainsi trente-six villages de Bitzévo à Polandiane, formant un rideau qui leur permit de dérober leurs mouvemens à la cavalerie russe et empêcha les reconnaissances de renseigner convenablement sur leurs forces. C'est ainsi que les effectifs japonais concentrés devant Vafangou le 14 juin ne purent être connus, et que le mouvement tournant en grandes forces et à grande distance, exécuté le 15 contre la droite russe, ne put être prévenu. C'est aussi derrière ce rideau que, peu de jours après, l'armée japonaise se déroba au sud de Gaïtchow. Les détachemens de cavalerie qui réussirent à passer à l'aller à travers les mailles du réseau, trouvaient au retour la route barrée et furent plus d'une fois cernés par l'infanterie et en très mauvaise posture

sans avoir réussi complètement leur mission. En revanche, quelques reconnaissances de quatre à cinq cavaliers sont parvenues à échapper à la vigilance des Japonais et à fournir sur les colonnes et les cantonnemens des renseignemens très utiles. Il est résulté de ce système que la cavalerie russe, très supérieure en nombre, n'a eu que dans des cas très rares à faire usage du sabre ou de la lance. Mais depuis le début de la guerre, il ne s'est peut-être pas passé un jour, sans que la cavalerie russe ait eu à faire le combat à pied. Tous ses escadrons ont eu à l'exécuter plusieurs fois déjà. »

Souvent ces combats à pied eurent une forme offensive. Mais faute d'une artillerie assez puissante, les rideaux ne pouvaient pas être percés et dès lors les renseignemens étaient insuffisans. D'autre part, à quelques rares exceptions près, la cavalerie japonaise s'est abritée derrière son infanterie. Aussi les reconnaissances russes, accueillies par le feu, étaient-elles obligées de s'éloigner sans avoir rien vu, ou de mettre pied à terre pour essayer de se renseigner par le combat. Quant au service de prise de contact et de sécurité, la cavalerie russe s'est montrée à la hauteur de sa tâche. C'est une patrouille de cosaques qui en Corée le 28 février 1904, près de Phen-Yang, a tiré les premiers coups de feu de la campagne.

Le 25 mars, près de Chengjou, sept semaines après le commencement de la guerre, le premier engagement sérieux se produisit entre un détachement mixte de cavalerie et d'infanterie japonaise et 100 cavaliers du 1er régiment de cosaques du Transbaïkal. Ce fut uniquement un combat de mousqueterie. — Le 12 mai, un parti de cavaliers japonais met pied à terre et attaque Silouanchan. Il n'a pas d'artillerie et il est repoussé. A leur tour les Russes tentent l'offensive le 20 mai, dans la direction de Changtou. Deux régimens de cavalerie mettent pied à terre et attaquent le village de Changchou sur la rive droite du Liao à 13 milles au sud de Sakoumen. Le combat dure deux heures. Les Russes n'ont que des mitrailleuses et ils sont repoussés avec une perte de 300 hommes.

La cavalerie russe, libre de ses mouvemens, en raison de son énorme supériorité numérique, et composée de soldats excellens cavaliers, s'est maintenue au contact, mais n'a jamais pu donner des renseignemens suffisans pour fonder sur eux une opération. Après la bataille de Vafangou, les 14 et 15 juin, le général

Samzonoff, très actif et vigoureux (il avait 46 ans), avait été laissé en arrière-garde avec 15 escadrons ou sotnias de cosaques et une batterie. Le commandement supérieur lui avait donné l'ordre de se maintenir constamment entre les arrière-gardes des colonnes et l'ennemi, mais les Russes n'appliquant pas le système des rideaux, il en résulta pour cette cavalerie une fatigue extrême. Nuit et jour au contact, elle ne pouvait pas se reposer. Des unités sont restées parfois soixante-douze heures sans desseller, et quand elle demandait une certaine force d'infanterie pour pouvoir dormir à l'abri d'une surprise, il lui était répondu par des refus. C'était là une application de cette idée fausse que la cavalerie doit maintenir ses masses entre l'ennemi et l'armée pour la couvrir.

Le contact de l'adversaire doit être conservé nuit et jour au moyen de petites patrouilles, qui en se relevant sans cesse (plusieurs fois par vingt-quatre heures) peuvent se reposer lorsque leur service est fini, tandis que les masses de la cavalerie sont placées hors de portée de toute attaque, ou bien sont couvertes par des forces d'infanterie qui leur permettent le repos à l'abri des surprises. Nous aussi, nous méconnaissons gravement ce principe. Pont-à-Mousson et Lunéville devraient être occupés par de l'infanterie et non par de la cavalerie que son voisinage de la frontière expose constamment à une surprise.

Les Russes, pour augmenter le nombre des escadrons disponibles, et permettre de relever souvent ceux qui étaient maintenus au contact, furent amenés à former des compagnies d'infanterie montée. Elles manœuvraient quelquefois avec la cavalerie et lui donnaient un appui très efficace. Le groupe d'infanterie montée du 13e régiment de chasseurs de Sibérie, coupé de Port-Arthur lors du débarquement des Japonais au sud de Betsivo, put rallier le général Samzonoff et lui rendre les plus grands services. Composé d'hommes et d'officiers choisis, vite aguerri par son continuel contact avec l'adversaire, il était ordinairement déployé sur un grand espace, sans conserver de réserve. Ses trois sections, qui originairement dépendaient des trois bataillons de son régiment, combattaient avec de larges intervalles entre elles Leurs chaînes de tirailleurs approvisionnées à 300 cartouches par homme, et composées de bons tireurs instruits par l'expérience, savaient utiliser le terrain pour attaquer. Il aurait fallu que toute la cavalerie russe eût reçu semblable instruction.

Le problème difficile était donc d'obtenir des renseignemens. Les patrouilles se heurtaient partout à de l'infanterie, ou à de la cavalerie pied à terre. S'élancer avec une colonne plus ou moins forte, pour forcer la ligne sur un point reconnu favorable, était (d'après les Russes) une entreprise si dangereuse qu'elle était irréalisable. Elle aurait presque infailliblement amené la perte de cette colonne, bientôt resserrée entre les mailles du réseau. Quelques essais heureux amenèrent bientôt le général Samzonoff à constater que des isolés, pénétrant par un ou deux, jusqu'au centre des lignes ennemies, lui rapportaient les renseignemens les plus exacts. La composition de ses troupes lui permettait de trouver facilement des volontaires résolus et expérimentés, et ceux qui partirent ainsi revinrent rapportant pour la plupart de bons renseignemens. Quant au contact du rideau de l'ennemi, il était pris par des patrouilles de découverte fortes de 12 à 15 cavaliers, partant le soir et traversant la ligne des vedettes pendant la nuit.

Ainsi la guerre russo-japonaise a complètement confirmé les prévisions de 1902 sur l'emploi des rideaux. La cavalerie ne peut les déchirer que par le combat à pied, c'est-à-dire par l'action simultanée et superposée de la mousqueterie et du canon.

Les reconnaissances ne peuvent se faire que par de très petits groupes de cavaliers spécialement préparés et instruits. Ils devront être montés sur des chevaux exceptionnellement résistans et habitués à s'orienter de jour comme de nuit. Pour leur instruction, ils seront exercés dans les manœuvres à traverser, sans être vus, les mailles des réseaux des avant-postes, à pénétrer dans la zone de marche de l'adversaire, et à observer ses mouvemens. Tels étaient les « Scouts » de Stuart et de Sherman dans la guerre de Sécession des États-Unis. Ce service était assuré par des volontaires d'élite, qui tous étaient des hommes jeunes, instruits, infatigables cavaliers ayant fait leurs preuves d'intelligence et de bravoure. Peu nombreux, ils n'étaient accompagnés que d'un ou deux cavaliers, choisis comme eux pour leur intrépidité et leur sang-froid. Toute l'armée connaissait leurs noms et la perte de l'un d'eux était considérée comme un malheur. Quand ils opéraient dans une contrée amie, ils étaient mieux informés de tout ce qui concernait l'ennemi, que souvent les généraux de celui-ci ne l'étaient eux-mêmes. Lorsqu'ils se

trouvaient au milieu d'une population hostile, les renseignemens qu'ils pouvaient se procurer étaient généralement plus rares et moins précis, mais, grâce à leur expérience, ils faisaient encore ce service difficile avec une perfection à laquelle les soldats ordinaires n'eussent jamais pu atteindre.

Dans les manœuvres, nous avons l'habitude de faire faire ce service par des pointes d'officiers, et il n'est pas rare de voir un régiment de cavalerie détacher ainsi trois et même quatre officiers. Il est facile de prévoir quelles seraient les conséquences d'un tel système au bout de deux ou trois mois de campagne. La pointe d'officier ne doit être employée que pour obtenir un renseignement d'un ordre spécial, dont le chef a besoin, à un certain moment, dans un minimum de temps. Aussitôt le renseignement obtenu, l'officier vient l'apporter lui-même au chef qui l'a envoyé. Le service d'éclaireur au contraire doit être constant. Il faut donc que les éclaireurs puissent se relever. Chaque régiment doit en conséquence en posséder un certain nombre. Ce service exige des qualités très spéciales. Une sélection minutieuse permettra de les trouver. Sans doute, la guerre seule permet de savoir si le sujet choisi les possède toutes. Mais comme cette sélection devra d'abord se faire dès le temps de paix, avec quel soin ne faudra-t-il pas diriger l'instruction et la préparation des sujets d'élite désignés! Ce qui précède amène à créer dans le cadre de chaque régiment de cavalerie huit sous-officiers éclaireurs. Leur instruction sera confiée au capitaine instructeur. A chacun d'eux, on affectera deux chevaux de sang d'une résistance éprouvée. Un brigadier ou un cavalier élève éclaireur leur seront attachés... Il serait trop long d'indiquer ici les détails de leur préparation. Il suffit d'en indiquer l'esprit. La reconnaissance des manœuvres exécutées par les garnisons voisines, soit de jour, soit de nuit, en est la caractéristique. Comme il est essentiel d'échapper le plus possible à la vue, les éclaireurs devront être habillés avec des vêtemens couleur cachou clair (kakee) avec le feutre de la cavalerie américaine. Leur armement sera le revolver automatique et le sabre d'abatis à poignée sans garde (comme le yatagan arabe), fixé à droite sous le panneau de la selle dans une gaine de cuir. Il conviendrait de leur donner une pince, pour couper les fils de fer de clôture. Le manteau lourd et encombrant serait remplacé par un puncho, plié sur le devant de la selle.

Ce service d'éclaireurs permettra d'obtenir des renseignemens d'un certain ordre, mais qui ne permettront que rarement de fonder sur eux une opération.

Les ballons dirigeables en donneront de plus complets, surtout lorsqu'ils seront pourvus de projecteurs électriques, car la cible considérable qu'ils offrent à l'artillerie les obligera à s'approcher pendant la nuit. Encore faudra-t-il un personnel très exercé à l'observation de jour et de nuit. Elle est difficile, quand les objets sont vus sous des angles aigus. Aussi serait-il fort utile que, lors des grandes manœuvres, un personnel spécial fût exercé à l'observation et aux comptes rendus, au moyen des ballons captifs.

Pour obtenir des renseignemens plus complets et encore à défaut de ballons, il faudra déchirer les rideaux. Le combat seul le permettra. Le commandement examinera si le résultat possible vaut les sacrifices probables. Mais voici le combat décidé. Comment sera-t-il mené?

Alors, disent les partisans de la vieille tactique, se produiront les chocs de cavalerie contre cavalerie. Il faut s'assurer la maîtrise du terrain qui sépare les deux armées et prendre dans toute la zone des opérations la supériorité matérielle et morale.

Acceptons cette idée. Est-il donc nécessaire, pour atteindre ce résultat, de ne le chercher que dans le succès des évolutions et des charges? Ce serait là un moyen fort aléatoire vis-à-vis d'un adversaire dont les cavaliers font trois ans de service et qui vont disposer de 510 escadrons, contre nos 356 escadrons, et 316 si nous ne comptons pas ceux du 19e corps qui seront probablement fort occupés en Algérie. C'est une supériorité numérique de 194 escadrons. Il faut donc admettre que, sauf dans des cas exceptionnels, notre cavalerie rencontrera un adversaire numériquement très supérieur. N'est-il pas dès lors évident que, dans le combat à cheval, le succès devient problématique, car il appartient généralement à la dernière réserve lancée dans la mêlée.

Mais si notre cavalerie agit par le feu, il en ira autrement. Si elle reste à cheval, la cavalerie ennemie, même très nombreuse, sera impuissante contre une faible cavalerie rompue au combat à pied. Celle-ci la chassera de tout le terrain battu par ses feux et, en progressant d'échelons en échelons, l'obligera à se retirer derrière son infanterie. Il est probable qu'alors la cava-

lerie ennemie mettra pied à terre. Mais dans le combat à pied, même avec l'infériorité numérique, la qualité de nos tirailleurs, entreprenans, intelligens et adroits, nous assurera les plus grandes chances de succès.

Est-ce à dire que notre cavalerie ne doive plus jamais charger? Le sabre est-il devenu une arme inutile? Certes non! Quand la déroute est commencée, quand la panique saisit les troupes en désordre, la cavalerie reprend toute sa puissance en tant qu'arme à cheval. Mais dans ces actions, l'escadron est l'unité. L'évolution n'a rien à y faire. La plus grande initiative doit être laissée aux capitaines commandans. Tout chef de cavalerie lancé à la poursuite doit déchaperonner ses faucons.

Pendant la bataille, le rôle de la cavalerie est nouveau, parce que, sauf en cas de poursuite, elle ne peut agir que par le feu.

Les batailles futures se livreront sur des fronts très étendus et dureront plusieurs jours. La guerre russo-japonaise a confirmé ces vues que la guerre sud-africaine avait déjà mises en lumière. Les groupemens de cavalerie, avec leurs mitrailleuses et leurs batteries à cheval, seront répartis aux ailes et en arrière des différens secteurs de la ligne de combat. Ils formeront les réserves tactiques, prêtes à se porter très rapidement où elles sont nécessaires. Leur vitesse assurera leur arrivée en temps utile, ce qu'il n'est guère possible de demander à de l'infanterie, dont les grandes réserves peuvent rarement être rapprochées à moins d'une heure de marche de la ligne de feu. Le général dont le front de bataille sera menacé par un mouvement tournant à grande envergure, tel celui des Japonais sur la droite russe à la bataille de Moukden, lancera au-devant du nouvel adversaire une masse de cavalerie suffisante pour l'arrêter et le rendre impuissant.

La bataille de Sadowa n'a-t-elle pas été perdue parce que la cavalerie autrichienne ne s'est pas portée au-devant de l'armée du Prince royal de Prusse pour lui barrer le chemin? Tous ceux qui ont fait la guerre savent à quel point le moindre feu ralentit la marche des troupes, surtout à notre époque où quelques fusils à tir rapide bien approvisionnés peuvent donner l'impression d'un grand nombre.

Croit-on que si le 18 août 1870, à la bataille de Saint-Privat, notre cavalerie, immobile pendant toute cette sanglante journée,

avait été portée au-devant du 12e corps saxon, le village de Saint-Privat eût été pris?

Mais le combat à pied n'entrait dans les vues, ni de la cavalerie autrichienne, ni de la nôtre, et cependant, ces deux cavaleries avaient eu les exemples de la guerre de Sécession. Rappelons, en quelques mots, deux des principaux. La différence des procédés est si frappante qu'elle dispense de tout commentaire.

Le 18 octobre 1864, à dix heures du matin, la bataille de Cedar Creek était considérée par les fédéraux comme définitivement perdue. Leurs troupes, désorganisées par une retraite de 15 kilomètres, ne tenaient plus nulle part. Le général Sheridan, avec toute la cavalerie disponible, avait été envoyé au loin dans la contrée du Blue Ridge. Il entend le canon, il accourt. Sa cavalerie met pied à terre, forme ses lignes de tirailleurs, attaque les retranchemens que le général Sarly construisait à ce moment pour s'assurer la possession du champ de bataille; il les escalade et précipite les confédérés dans la vallée du Cedar Creek. L'infanterie fédérale reprend courage, se porte en avant. La victoire est passée dans ses rangs.

La bataille de Five Forks, en avril 1865, fut également désastreuse pour les troupes du Sud, par suite du mouvement de Sheridan, qui, avec une force considérable de cavalerie, tourna leurs positions et installa sur leurs communications une puissante mousqueterie et du canon.

A la suite de cette défaite, le reste de l'armée du Sud remonta l'Appomatox pour reprendre la route de Danville, mais elle fut devancée par la cavalerie de Sheridan à Farmville. Sa ligne de retraite était coupée. Le général Ewel, cerné, capitula et, le 9 avril, le général Lee, commandant en chef les forces confédérées, dut subir le même sort.

Les carabines de la cavalerie du Nord avaient décidé les dernières victoires.

Dans les opérations contre les chemins de fer, le feu avait été constamment employé. Sur ce sujet, les remarquables campagnes de Stuart sont classiques; nous n'y reviendrons pas. Plus récemment, pendant la guerre russo-japonaise, le général Mitchenko exécute une opération de cet ordre qui échoue, disent les rapports, parce que les cavaliers n'ont pas de baïonnettes. Nous verrons plus loin que les Allemands sont en train d'en donner à leur cavalerie. Il faut convenir que les Russes man-

quaient d'une arme indispensable dans les entreprises contre les chemins de fer, c'est le mortier ou l'obusier léger, qui seul peut rendre un village intenable, réduire un retranchement et briser rapidement l'obstacle rencontré. Une artillerie de petit calibre, quelque rapide que soit son tir, très puissante contre des troupes à découvert, est incapable de réduire des ouvrages de campagne. Les trente-six canons, mis en batterie devant la station de Yinkéou, n'avaient pas d'artillerie en face d'eux, ils étaient dans la plénitude de leurs moyens d'action, et cependant, ils ont été insuffisans comme l'avait été l'artillerie du général Samzonoff à l'attaque du village de Sénoutchen. La question est jugée. La cavalerie, lorsqu'elle devra opérer contre les chemins de fer, devra être accompagnée d'une artillerie tirant un obus à grande capacité, chargé en poudre brisante. Les progrès de l'artillerie le permettent. Les cavaliers auront en outre des baïonnettes comme Napoléon l'avait ordonné dans le décret du 12 février 1812.

Nulle part nous ne voyons l'occasion d'appliquer les évolutions et les manœuvres composées chères à l'ancienne école. Dès lors, quelle est l'utilité de nos évolutions de brigade? Nous pouvons dire que chaque année ces évolutions se résument en temps perdu et en argent inutilement dépensé. Ne serait-il pas mieux de le consacrer à des tirs de combat, précédés d'exercices de tirailleurs?

Dans le Sud-Oranais comme au Maroc, en dehors du bel exemple d'entrain et de bravoure qu'elle a donné à toutes les troupes, notre cavalerie n'a guère pu agir utilement. Certaines charges exécutées contre des fantassins qui ne se donnaient même pas la peine de se grouper pour les repousser ont fait subir des pertes que les résultats obtenus n'ont pas justifiées. Pour être employés avec quelque efficacité, nos cavaliers ont dû presque toujours mettre pied à terre.

Écartons les articles fantaisistes des journaux sûrs de plaire aux lecteurs en racontant des charges et des carnages. Les comptes rendus des témoins oculaires remettent les choses au point. Pour s'en convaincre, il suffit de lire le récit du combat de Souk-el-tnin (29 février) dans *le Temps* du 5 juillet 1908.

De tout ce qui précède il résulte que nous devons voir dans le combat à pied le procédé de combat essentiel de la cavalerie. Il faut donc l'organiser en vue de ce combat. Mais avant d'in-

diquer le sommaire de cette organisation, il est utile d'examiner les doctrines allemandes; nous verrons ainsi dans quelles limites il convient d'en tenir compte.

Ces doctrines ont été mises en lumière par la récente et remarquable étude du général von Bernardhi : *La cavalerie dans la guerre future.* En voici le résumé.

La cavalerie est l'arme essentielle des opérations stratégiques. Si, sous certains rapports, son action s'est trouvée réduite par les conditions nouvelles de la guerre, en revanche, son activité peut s'exercer sur un champ plus large que par le passé. Les immenses armées de nos jours dépendent de leurs magasins, par conséquent des chemins de fer, car les ressources des pays où elles séjournent sont tout de suite épuisées. Les chemins de fer ont donc pris une importance capitale, mais leur développement, le mécanisme délicat que comporte leur fonctionnement, les rend particulièrement vulnérables. Certes, les chemins de fer seront gardés avec soin, mais on peut concevoir qu'un corps de cavalerie qui aura réussi à tourner l'aile d'un dispositif ou à profiter d'un vide sur le front, puisse en peu de temps produire des effets désastreux. A cette fin, il doit être organisé de manière à pouvoir briser les résistances et mettre hors de service pour de longs jours une ligne de fer essentielle. La guerre russo-japonaise donne un exemple d'une opération de cet ordre.

L'armée japonaise, déployée sur la rive gauche du Chaho, tirait une grande partie de ses approvisionnemens de Yinkéou Newchouang par le chemin de fer. Au mois de janvier 1905, le général Kouropatkine entreprit de couper cette ligne de communication. Une force d'environ 5000 cavaliers avec 6 batteries d'artillerie et des détachemens montés du génie sous les ordres du général Mitchenko se met en mouvement le 8 janvier, contourne la gauche japonaise, entre en contact le 10 avec des détachemens ennemis qui couvrent le chemin de fer, les chasse et attaque le 12 la station de Yinkéou. Là, quelques magasins sont brûlés, le pont de Tachikiao est endommagé, mais la résistance d'un millier de Japonais sans artillerie ne peut être brisée et l'opération échoue. Il est certain que la réussite de l'opération pouvait avoir sur l'issue de la campagne une influence considérable.

Un des plus grands services que pourra rendre la cavalerie sera d'attaquer les communications. Les armées en dépendent

plus encore que par le passé. Leurs mouvemens sont liés si étroitement aux chemins de fer qui les font vivre, que les changemens de front, les opérations débordantes, les attaques de flanc sont devenues fort difficiles. La fixité qui en résulte, dans la direction de leurs masses, facilite la tâche de la cavalerie. D'autre part, lors de la concentration d'une armée en vue de la bataille, l'action de la cavalerie sur les flancs des lignes de marche peut retarder le mouvement de certaines troupes et les empêcher d'arriver à temps. Lorsqu'une bataille est perdue, les troupes sont généralement refoulées par l'action tactique sur d'autres routes que celles par lesquelles elles sont venues. Le désordre est alors d'autant plus grand que le front primitif de combat aura été plus étendu et les masses engagées plus considérables. Là encore la cavalerie trouvera une excellente occasion de s'employer et de changer une retraite en déroute. Ceci se vérifiera surtout contre des troupes de qualité médiocre telles que les formations de réserve. Celles-ci peuvent rendre de bons services dans des conditions favorables, mais une fois battues, manquant d'officiers, épuisées et démoralisées, elles perdront toute cohésion aussitôt qu'elles seront refoulées sur les routes encombrées de bagages, de blessés et de traînards. Lorsque les hommes jettent leurs cartouches, leur fusil, bien qu'à tir rapide et sans fumée, ne saurait les préserver de la lance d'une cavalerie poursuivant sans merci.

Examinons maintenant les conditions générales du début de la guerre. Le succès des premières rencontres dépend essentiellement du fonctionnement régulier des chemins de fer, qui doivent avec sûreté amener les troupes et le matériel dans les zones fixées pour la concentration. Plus tard, les communications ininterrompues avec les magasins permettent seules de gagner du terrain ou d'exécuter une retraite en ordre. Il est clair que la désorganisation des communications de l'adversaire donne à l'assaillant, dès le début, un avantage de premier ordre. La cavalerie étant toujours prête à entrer en campagne, il est naturel qu'on ait songé à l'utiliser immédiatement pour exécuter des « raids » dans la zone de concentration de l'ennemi. Dans cet ordre d'idées, la Russie a groupé à la frontière autrichienne et allemande des forces de cavalerie considérables, soutenues par de l'infanterie légère. De même les Français entretiennent une cavalerie nombreuse en Lorraine. Ces masses sont prêtes à

partir au premier signal, pour détruire les chemins de fer, s'emparer des dépôts et des chevaux, brûler les magasins, et porter la consternation dans les zones de rassemblement. Il est incontestable qu'en cas de réussite un énorme préjudice pourrait être causé. Mais cette réussite est-elle probable? Les pertes ne seraient-elles pas hors de proportion avec les résultats? En choisissant son front de déploiement, l'adversaire aura sans doute pris ses précautions pour le couvrir. Ses troupes de garde à la frontière occuperont des points de passage reconnus d'avance. Le rideau ainsi formé sera très difficile à percer. Le danger sera d'autant plus grand que les populations des districts qui peuvent être envahis, auront été organisées et armées. Les chemins de fer, les défilés, les ponts seront défendus par de l'infanterie ou des volontaires. La cavalerie envahissante verra sa tâche rendue plus difficile d'heure en heure. Sa force diminuera, tandis que celle de l'adversaire augmentera. Et quelle difficulté pour se procurer des vivres! La confusion se mettra dans ses trains qui ne peuvent se mouvoir rapidement. Si alors elle se heurte de front à des lignes d'infanterie pourvue d'artillerie, tandis que de la cavalerie apparaîtra sur ses flancs, elle sera forcée à la retraite. Elle rejoindra l'armée sans avoir fait besogne utile. Qu'est-ce, en effet, que quelques tronçons avancés de chemins de fer, quelques fils télégraphiques rompus, ou quelques magasins de première ligne détruits, par rapport aux pertes qu'elle aura probablement subies. D'autre part, si la cavalerie est accompagnée par de l'infanterie, elle se trouve encore plus embarrassée que par ses propres trains. Doit-elle régler ses mouvemens sur ceux de son escorte? Il lui faut alors renoncer à tout espoir de résultats. En abandonnant son infanterie, elle la voue à une inévitable destruction. Tenir ouverts, derrière la cavalerie, quelques défilés essentiels, c'est tout ce que l'infanterie pourra faire, et ceci s'applique également aux troupes cyclistes. Certes, on ne peut nier le grand avantage que donne leur mobilité, mais elles dépendent trop du réseau routier, elles n'ont pas la liberté de mouvement indispensable pour opérer en liaison étroite avec la cavalerie. Ce qui est vrai pour des forces importantes l'est également pour les pointes d'officiers bien montés, hardiment jetés en avant du front. Eux aussi trouveront le pays tenu par la population armée, ou par des troupes gardant les chemins de fer, les défilés, etc.

Beaucoup de rivières ne peuvent se passer à gué. Les bois leur sont interdits, car, derrière chaque arbre, peut se trouver une carabine. Lorsqu'ils quittent les routes, leur vitesse diminue. Nulle part ils ne peuvent trouver de sécurité pour la nourriture et le repos; même s'ils arrivent à se les procurer, que peuvent-ils faire? casser un rail, un fil télégraphique? l'effet sera insignifiant. Plus le nombre de pointes d'officiers sera grand, plus les pertes seront inévitables et irréparables, car les meilleurs soldats, les meilleurs officiers sont toujours employés à ce service. Ainsi une action prématurée de la cavalerie pendant la période de mobilisation et de concentration donnerait des renseignemens de faible importance. La direction des frontières, le tracé des chemins de fer, les emplacemens des troupes en temps de paix donnent aux états-majors des renseignemens autrement précieux. En y joignant le service d'espionnage, les conditions politiques du moment, les indiscrétions de la presse, le commandement est en état de prévoir, avec un certain degré de précision, la situation générale. Mais il est entendu que, pendant cette période, la cavalerie doit, dès la déclaration de guerre, prendre le contact de l'adversaire, le garder étroitement, et, s'il se présente une bonne occasion, en profiter aussitôt. Faire des prisonniers est toujours utile, le numéro du régiment permettant de vérifier l'exactitude des renseignemens reçus d'ailleurs. Donc en commençant, pas de masses, pas de patrouilles jetées au loin. La difficulté de remplacer les pertes de la cavalerie ne doit pas être perdue de vue, et une dérogation à ce principe ne serait justifiée que par des raisons de haute importance. Mieux vaut s'attacher à l'ennemi d'aussi près que possible, laisser ses forces montées se briser contre notre infanterie et ne chercher sa cavalerie pour l'amener à des actions décisives que lorsqu'elle s'est elle-même usée à poursuivre des avantages insignifians.

Les mouvemens par chemin de fer une fois terminés et la concentration stratégique commencée, alors seulement les reconnaissances deviennent nécessaires. Il peut cependant arriver que, pendant la première période des opérations, on soit amené à demander à la cavalerie une grande indépendance de mouvement: si, par exemple, il y a lieu de croire que l'ennemi a changé la zone de concentration primitivement choisie, ou encore, s'il faut prendre des mesures pour protéger le pays frontière contre des incursions. Les reconnaissances seront alors

appuyées par des forces assurant leur retraite et la transmission des renseignemens. Comme des combats pourront résulter de ces dispositions, les forces d'appui devront comporter de l'infanterie et de l'artillerie. Le rôle de ces forces sera purement défensif. La mise en état de défense des villages, des fermes, des bois, le soutien que pourra donner la population armée, facilitera la tâche. Il sera fait usage du combat à pied sur des positions choisies. Devant une grande supériorité de l'ennemi, une retraite méthodique s'exécutera, jusqu'au moment où, les renforts arrivant, l'équilibre des forces sera rétabli. Ainsi dans les premiers momens de la guerre, la cavalerie ne doit, ni se laisser entraîner à des entreprises offensives, ne pouvant donner aucun résultat sérieux, ni garder une attitude purement défensive. Mais lorsque les masses principales de l'ennemi sont prêtes à commencer les opérations, les devoirs de la cavalerie changent.

Elle formera les rideaux derrière lesquels se dissimuleront les mouvemens de nos troupes. Elle procurera des renseignemens sur le plus large espace possible. Il faut se rappeler que, pendant la période des transports stratégiques, le front de l'ennemi est fixé par les têtes de ses lignes de fer. Par la suite, ce front se modifie en raison du groupement des troupes, établies en cantonnemens resserrés ou en bivouacs. Elles forment ainsi des masses définies, et des intervalles se produisent entre elles. La cavalerie devra en profiter. Le moment est alors venu pour elle de s'employer sans réserve à découvrir leur force et leur direction de marche. Toutefois, les mouvemens observés pendant cette période ne seront généralement que des dispositions préparatoires ne permettant pas de conclure à des intentions définitives. Celles-ci ne pourront être dévoilées qu'après un certain temps. Mais pour les découvrir, rien ne doit être épargné, car le succès de la campagne peut en dépendre. Les renseignemens de cet ordre sont tellement importans, qu'il ne faut pas hésiter à faire passer au second plan la partie du service de sûreté demandé à la cavalerie, pour consacrer presque toute sa force à l'essentiel de sa tâche. Si le service de sûreté et celui d'information sont confiés aux mêmes troupes, on risque fort de ne les assurer ni l'un ni l'autre, et cela aussi longtemps que les forces montées de l'adversaire tiendront la campagne. Le service d'information (en France exploration) nécessite la concentration des forces. La cavalerie qui en est chargée doit balayer

d'abord celle de l'ennemi, pour découvrir ce qui se passe derrière son rideau de protection. Elle s'efforcera de déborder les flancs et, en conséquence, laissera découvert le front de sa propre armée. Pour le couvrir, ne faudrait-il pas diviser les forces, c'est-à-dire faire précisément le contraire de ce qu'exige le service d'information ? Naturellement, cette manière de voir rencontre de l'opposition. Quelques chefs prétendent que l'art de la guerre consiste dans la solution simultanée des deux problèmes : information et protection. Il est inutile, disent-ils, de chercher une rencontre avec la cavalerie adverse. Les duels de cavalerie n'aboutissent qu'à une mutuelle destruction, sans profit.

Il est essentiel de maintenir le rideau tendu et d'assurer la sécurité sur le front. Si les circonstances obligent au combat, on se concentrera rapidement, mais aussitôt après, on s'étendra de nouveau pour couvrir l'armée. Le service de reconnaissance sera fait par des patrouilles avançant rapidement en évitant celles de l'ennemi. Elles gagneront des points d'observation favorables sur les flancs ou les derrières et atteindront ainsi leur but.

Le général von Bernardhi estime que c'est là une erreur de jugement. « Pour acquérir des avantages, dit-il, il faut se battre, la guerre ne permet pas de les escamoter. » Il ajoute : « En 1870-1871 aucune cavalerie ne gênait et cependant quelles difficultés n'avons-nous pas rencontrées pour obtenir de bonnes informations et pour les faire parvenir en temps utile aux quartiers généraux ! Que sera-ce donc dans l'avenir, si nous ne dominons pas le terrain entre les deux armées, et si la cavalerie ennemie tient la campagne aussi bien que nous ? Comment les patrouilles pourront-elles percer les rideaux ? Comment les rapports obligés de passer à travers un pays que la cavalerie de l'ennemi occupe, pourront-ils arriver à temps pour être utilisés ? La cavalerie de l'ennemi ne sera empêchée de percer notre rideau que si elle est battue. Il faut l'obliger à rentrer dans les lignes de son infanterie et lui inspirer une telle crainte qu'elle n'ose plus en sortir. »

La bataille de cavalerie est donc considérée comme nécessaire. Elle est prévue et désirée. Les troupes doivent être si familiarisées avec les formations requises pour leur emploi en masse, que ces formations deviennent pour elles une seconde nature. L'armement de toute la cavalerie avec la lance, consi-

dérée comme la meilleure arme de choc, est la conséquence de cette conception.

Continuons l'exposé des vues allemandes.

La victoire des masses intensifie la vigueur morale de chaque combattant, et ce sentiment de supériorité est indispensable au bon fonctionnement des patrouilles. Les officiers en pointe trouveront leur meilleur appui dans une victoire obtenue sur la cavalerie adverse qui manœuvre en arrière d'eux. La force du rideau en sera naturellement augmentée. On est donc amené, dès le commencement des opérations importantes, à rechercher une victoire sur la cavalerie de l'ennemi, principalement dans la région qui peut avoir une importance décisive pour obtenir les renseignemens indispensables au commandement. Il n'est pas nécessaire d'aller chercher l'adversaire dans la direction qu'il a choisie uniquement pour le battre. Ce serait subir sa volonté. Le moment et la direction de l'offensive doit obliger l'ennemi à se porter à la rencontre des forces assaillantes; on doit s'efforcer alors de leur assurer la supériorité numérique. Plus tard, la nécessité de couvrir et de reconnaître se représentera de nouveau, puis l'ennemi, momentanément chassé du théâtre des opérations, reprendra peut-être l'offensive, ou encore certains mouvemens tournans exigeront trop de délais ou ne seront pas possibles en raison de l'étendue du front, et de nouveau le combat s'imposera. Enfin la cavalerie s'emploiera à tenir de vastes espaces pour exploiter les ressources, à disperser dès qu'ils se montrent de nouveaux rassemblemens de partisans, ou encore dans la défensive, à couvrir les communications contre les entreprises des colonnes volantes. Lorsque ces entreprises sont menées sur les derrières de l'ennemi, elles affectent le caractère de « raids » qui doivent parcourir de grandes distances en renonçant à toute communication avec l'armée, pour apparaître soudain sur un point déterminé d'avance. Dès que le but poursuivi est atteint, les troupes employées doivent disparaître avant que l'ennemi ait pu rassembler une force suffisante pour les écraser. Le succès de ces « raids » dépend de la rapidité avec laquelle la surprise produite est utilisée. L'effectif employé doit être suffisant pour briser avec certitude les résistances rencontrées. Leur exécution rencontrera sans doute des difficultés sérieuses, surtout s'il faut compter avec une population hostile. Mais on ne saurait les considérer comme impraticables, car ils constituent

un élément indispensable des opérations futures. Il est possible de les commencer avec des chevaux frais et d'emporter suffisamment de vivres pour ne pas diminuer la rapidité du mouvement. Les ressources du pays, les magasins capturés seront utilisés. On peut concevoir que, même en pays ennemi, des intelligences puissent y préparer des ressources utilisables. En pays ami, l'appui des populations lèvera tous les obstacles. Lorsque de tels raids réussissent, ils ont les plus sérieuses conséquences.

Si la cavalerie doit occuper des régions que l'ennemi ne cherche pas à conserver, ou s'il lui faut masquer les intentions du commandement, une dispersion des forces peut devenir nécessaire ; alors son rôle sera défensif. Mais il appartiendra au commandement en chef de faire en sorte que cette cavalerie soit toujours prête à des actions offensives, les seules qui soient en harmonie avec le caractère et l'esprit de l'arme. D'où la préparation constante des concentrations rapides dans le temps et dans l'espace. Il va de soi que les divisions de cavalerie indépendantes ne doivent pas être également réparties entre les différentes armées. Le rôle stratégique de cette cavalerie en serait diminué. Lorsqu'il en sera besoin, des divisions de cavalerie de force différente seront formées et quelquefois groupées en corps de cavalerie. On peut même concevoir la nécessité de grouper plusieurs de ces corps sur un théâtre spécial d'opérations, en ne laissant aux fractions de l'armée qui peuvent le mieux s'en passer que la force de cavalerie indispensable

Naturellement, la concentration de telles masses soulève de nombreuses objections. La principale réside dans la difficulté de nourrir une si grande quantité d'hommes et de chevaux. Mais l'histoire militaire, depuis Frédéric, jusqu'à la guerre américaine de Sécession, en passant par Napoléon, montre qu'il a été possible de mouvoir des masses de 5 000 chevaux et plus, même dans des contrées pauvres et presque sans routes. Il est également objecté que les renseignemens seront plus lentement transmis, lorsqu'un nouvel échelon, celui du commandement du corps de cavalerie, sera constitué.

Cette crainte doit être écartée, car toutes les fois que de grands corps de cavalerie seront constitués, le service de la transmission sera organisé de telle sorte que les renseignemens parviendront simultanément au commandement en chef et aux quartiers généraux. Cette organisation existe dès maintenant

avec les divisions de cavalerie, et il n'y a aucune raison pour qu'il n'en soit pas de même avec des groupemens plus considérables.

Toutefois, il ne faut pas se le dissimuler, le commandement de masses de cavalerie plus fortes que la division à six régimens est particulièrement difficile. Il est clair qu'on ne saurait songer à faire manœuvrer ces masses d'après un schéma tel que celui connu sous le nom de « dreitreffentaktik » (tactique des trois lignes) ou même d'après un schéma quelconque. Comment pourrait-il être appliqué en terrain mouvementé ou difficile? Ce commandement doit être conçu comme celui qu'exerce le commandant de corps d'armée sur ses divisions, quand il donne à chacune d'elle une tâche définie en même temps qu'il les fait concourir à ses desseins. Les divisions de cavalerie pourront suivre différentes routes, soit déployées, soit en ordre serré, la seule condition de leurs mouvemens étant la réalisation du but stratégique. Le commandant de corps les y maintiendra. Mais si ce principe peut être accepté, son application ne devra comporter aucune rigidité. « La stratégie est fondée sur un système d'expédiens, » a dit de Moltke. L'à-propos doit rester le plus haut idéal de la cavalerie. Pour cette raison, les groupemens fixés au commencement de la campagne n'auront aucun caractère de fixité. Les divisions, les corps de cavalerie, doivent pouvoir être groupés, ou disloqués, suivant les circonstances. Ainsi le commandement supérieur des armées allemandes a-t-il opéré pendant la guerre de 1870-1871, suivant en cela l'exemple de Napoléon qui, à certains momens, groupait sa cavalerie en corps ou en divisions, quitte à les disloquer ensuite en brigades indépendantes ou même en régimens. Il les réunissait quelquefois à nouveau en masses formidables.

Les missions stratégiques sont-elles les seules qui incombent à la cavalerie? De nos jours comme autrefois, elle trouvera son emploi sur le champ de bataille, et cela d'autant mieux qu'elle rencontrera des troupes peu solides. Dans tous les cas, on ne peut attendre de résultats qu'avec de formidables masses. La partie des forces de l'ennemi désorganisée par une charge heureuse doit être telle que, pour l'ensemble des troupes engagées, il en résulte un effet décisif. D'autres facteurs entrent aussi en considération : la grande portée des armes, par exemple. Si le front de la cavalerie assaillante est trop étroit, elle souffrira non

seulement du feu des troupes placées en face d'elle, mais encore de celui des troupes voisines. On est donc amené à étendre le front d'attaque, mais alors des efforts successifs et renouvelés sont nécessaires. Une simple ligne serait détruite avant d'avoir atteint l'ennemi. L'attaque rencontrera de telles masses que quelques escadrons, voire quelques brigades ne suffiront pas à produire d'importans résultats. Des effectifs considérables permettront seuls de récolter les fruits de la victoire, ou de couvrir une retraite. On ne saurait déterminer d'avance ce que devront être ces effectifs, mais on peut affirmer qu'ils devront dépasser la force des unités existantes. En résumé, l'action stratégique de la cavalerie est son rôle essentiel. Les charges sur le champ de bataille ne donneront le succès que dans des conditions spéciales. Même pour couvrir une retraite, elles doivent passer au second plan. Pour renseigner, couvrir l'armée, attaquer les communications, poursuivre, la cavalerie est et restera l'arme principale. A la rigueur, une bataille peut être gagnée sans cavalerie, mais le commandant ne peut prendre des décisions judicieuses que par la connaissance des opérations de l'adversaire. La cavalerie doit se consacrer entièrement à cette tâche; pour l'accomplir, elle doit être nombreuse. Comme, d'autre part, aucune fraction de l'armée ne peut se passer de cavalerie, la plus grande économie doit être apportée dans sa répartition pour des buts secondaires. De là son partage en cavalerie indépendante et en cavalerie divisionnaire. Comment cette répartition doit-elle être faite?

Les divisions d'infanterie n'ont pas besoin d'être pourvues également de cavalerie. Celles qui font partie du corps de bataille assureront le service de la transmission des ordres, entre les colonnes et les avant-postes, au moyen de cyclistes. Lorsque la cavalerie indépendante est employée à couvrir le front de l'armée, le service de la cavalerie divisionnaire se trouve par cela même très limité, et les cyclistes pourront assurer la liaison. Il est clair que si le terrain ne permet pas leur emploi, le service sera assuré par des cavaliers. Il en sera de même lorsque la cavalerie indépendante aura dégagé le front pour se porter à une aile, alors la cavalerie divisionnaire devra faire des reconnaissances. Mais comme tout ceci comporte de faibles effectifs, il n'est pas permis de compter sur la capacité de combat de la cavalerie divisionnaire pour obtenir des informations. Quelques

pointes d'officiers rempliront mieux ce but. On doit éviter de retirer aux divisions d'infanterie les fractions de cavalerie qui leur sont affectées, pour les former en corps indépendans. Deux escadrons par division suffiront amplement, surtout s'il est fait un bon usage des cyclistes.

L'importance croissante du combat à pied est maintenant reconnue. Jusqu'à présent, l'emploi de la carabine n'était envisagé qu'au point de vue défensif. Il faut maintenant admettre que la cavalerie doit s'en servir dans l'offensive. Souvent un parti faible n'évitera une rencontre en rase campagne que par l'emploi du feu. Il tiendra derrière des défilés ou dans de bonnes positions, et dès lors, l'assaillant sera forcé d'avoir également recours à la carabine. L'ennemi couvrira ses chemins de fer et ses magasins, occupera les bois, les passages de rivière. Ses convois seront fortement gardés, les communications importantes seront occupées par des détachemens de cyclistes. Tous ces moyens de résistance ne peuvent être surmontés en restant à cheval, et cependant, il faut les briser. Dans les poursuites parallèles, les seules qui amènent de grands résultats, des détachemens seront rencontrés qui couvriront la marche des colonnes Seul le combat offensif à pied permettra d'atteindre le but. De même, dans les arrière-gardes, pour couvrir une retraite, ce ne sera point par des charges que la cavalerie dégagera ses camarades des autres armes, mais bien par l'emploi de ses armes à feu.

Il faut réagir contre l'opinion que la cavalerie ne doit pas s'obstiner dans un combat à pied, qu'elle doit seulement agir par surprise pour de courtes attaques et qu'elle possède, par sa mobilité, les moyens de tourner les points de résistance. Si de telles idées prévalaient, le rôle de la cavalerie serait bien diminué. Elle ne pourrait plus s'emparer d'une ligne de communication importante, d'un nœud de chemin de fer, d'un convoi. Il est souvent impossible de tourner les points attaqués, soit en raison de la largeur du front occupé par l'ennemi, soit à cause de la présence de détachemens voisins. Dans les mouvemens débordans, la direction se perd quelquefois, ce qui peut compromettre le succès de toute opération, et il en est de même pour la perte de temps qui en résulte. Mieux vaut alors attaquer franchement et à fond. Il faut également repousser l'idée que l'artillerie à cheval suffit à ouvrir la route à la cavalerie. S'il en était ainsi, le fait s'appliquerait également à l'infanterie, qui dès

lors n'aurait pas besoin de faire feu. Toute troupe, digne de ce nom, ne sera pas chassée d'une position par l'artillerie seule. L'expérience des précédentes guerres est là pour le prouver. L'action simultanée et superposée du feu de la mousqueterie et de l'artillerie est indispensable. Dans les conditions actuelles, la cavalerie devra faire un usage continuel de son arme à feu, il faut lui ôter de l'idée qu'elle ne peut rien contre l'infanterie et que ses chances de succès sont limitées à des occasions favorables. C'est là une absolue nécessité.

Une cavalerie qui sait attaquer à pied peut produire des effets décisifs, alors que son action à cheval serait nulle. Le général de Bernardhi cite l'exemple de la bataille de Bapaume, le 3 janvier 1871. La 7e brigade appartenant à la 3e division de cavalerie, se trouvait sur le flanc, en fait, sur les derrières des troupes françaises. Elle n'a pas pu venir en aide à la 25e division d'infanterie, qui était sévèrement engagée. Si elle avait été capable d'agir énergiquement par le feu sur les derrières de l'armée du Nord, les conséquences eussent été considérables.

Dans l'avenir, la cavalerie devra compter avec des effectifs plus considérables que par le passé. Elle suppléera au nombre par une grande dépense de munitions, et renforcera la puissance de son feu par une arme à répétition. Il est indispensable que la cavalerie soit dotée d'une meilleure arme que la carabine. Si son instruction de tir est moins complète que celle de l'infanterie, en revanche, plus que celle-ci elle a le caractère des troupes composées de soldats de métier. L'infanterie par son système d'organisation se rapproche des milices. Elle ne peut pas avoir la solidité des armées du passé, ceci est tout à l'avantage de la cavalerie, luttant à pied contre l'infanterie. A l'appui de sa thèse, le général de Bernardhi détaille la composition des unités. Un escadron de guerre, dit-il, déduction faite des cavaliers qui gardent les chevaux, met pied à terre 70 carabines. Si le contingent est également divisé dans l'escadron, ces 70 hommes appartiennent aux trois classes et ne comprendra que huit réservistes. Il n'y aura donc que 20 recrues, les deux moitiés du reste étant des hommes dans leur deuxième et leur troisième année de service. Ces 70 hommes sont encadrés par trois officiers, généralement tous de l'armée active et aidés par huit sous-officiers et un trompette qui appartiennent aussi à l'active. Vis-à-vis d'eux, une section d'infanterie au pied de

guerre est forte d'environ 75 hommes. Elle comprend environ 20 hommes de l'active sur lesquels la moitié sont des recrues, l'autre moitié étant dans la deuxième année de service et 35 réservistes. La section possède tout au plus 20 soldats bien instruits et ceux-ci sont conduits la plupart du temps par un officier de réserve ou de Landwehr, aidé par 7 sous-officiers, dont 4 en moyenne appartiennent à la réserve. Cette infanterie tire fort bien en temps de paix, mais il n'est pas nécessaire de discuter, pour se rendre compte de la plus grande cohésion de la cavalerie, sur laquelle on pourra mieux compter dans les cas où les qualités morales et la discipline du feu seront l'essentiel. L'influence directe des officiers de cavalerie sur leurs hommes est plus grande que dans l'infanterie. Ils les connaissent mieux. On doit admettre qu'à nombre égal les cavaliers peuvent s'engager avec des chances de succès contre la meilleure infanterie continentale. Il faut s'élever contre l'ancienne doctrine que la cavalerie pied à terre ne peut réussir que si elle approche rapidement à cheval, se déploie rapidement dans la direction décisive et utilise des avantages spéciaux dus aux circonstances locales. La cavalerie doit être apte à attaquer à pied exactement comme l'infanterie, toutes les fois que les circonstances l'exigent. Il va de soi qu'elle doit être fortement pourvue d'artillerie.

En ce qui concerne les chevaux, il faut d'abord décider si le combat à pied doit être mené avec des chevaux mobiles, ou immobiles. Lorsque trois hommes sur quatre mettent pied à terre, les chevaux sont mobiles. Ils sont immobiles si cette proportion est dépassée.

Dans la forme la plus importante de l'action, l'attaque, il est avantageux d'avoir les chevaux mobiles. En cas de succès, ils peuvent rejoindre, il devient facile de remonter à cheval et de continuer l'opération. Si les chevaux sont immobiles, on ne saurait poursuivre le succès avec la troupe qui vient de l'obtenir. Le retour aux chevaux amènerait une perte de temps souvent considérable, peut-être un changement désavantageux dans la situation.

Il en résulte que dans l'attaque pour obtenir le nombre de fusils nécessaires, on devra faire appel à un plus grand nombre d'unités, escadrons, régimens ou brigades. Il ne sera dérogé à ce principe que si le voisinage de la cavalerie ennemie ou d'autres circonstances obligent à garder une forte réserve à cheval. Dans

la défensive, le but essentiel est de maintenir la supériorité du feu. Il y a donc lieu de faire mettre pied à terre au plus grand nombre possible de cavaliers. Les chevaux seront immobiles. Comme la ligne de feu restera stationnaire, les circonstances permettront généralement de les maintenir à l'abri, à peu de distance.

La limite de l'approche à cheval, de la ligne d'où l'attaque doit partir, est donnée par la nécessité d'abriter les chevaux, ou tout au moins de les défiler de la vue. Il faut aussi s'assurer que les cavaliers auront le temps de remonter à cheval avant d'être soumis au feu, même à grande distance. Une position convenable à proximité de la ligne de feu ne se trouvera que rarement, mais on ne s'attachera pas à cette condition lorsqu'on se proposera seulement d'inquiéter l'ennemi par un feu soudain et de disparaître quand il ripostera. Il en sera de même quand on attaquera des troupes médiocres ou très ébranlées. Le chef qui se décide à entreprendre une sérieuse attaque à pied doit être bien persuadé qu'en mettant pied à terre, il se sépare de ses chevaux pour un temps considérable. Si l'ennemi résiste plus qu'il ne le pensait, ou s'il devient évident que le but ne peut être atteint avec les moyens dont il dispose, il ne devra guère compter sur le moyen de rompre le combat et de remonter à cheval. Rompre le combat est déjà difficile pour l'infanterie, le danger est plus grand encore pour la cavalerie, en raison de la complication provenant des chevaux. La passivité de l'ennemi ou des conditions topographiques très favorables comme dans le Sud-africain, peuvent seules rendre cette opération possible. Il faut dès lors accepter cette conclusion : un combat par le feu une fois commencé doit être mené jusqu'au bout, à moins que l'arrivée de troupes fraîches sur le flanc ne rende possible la rupture du combat.

Il est important que les emplacemens des chevaux soient aussi choisis de manière à les mettre à couvert d'un mouvement tournant en les plaçant, soit derrière un abri offert par le terrain, soit derrière un défilé facile à garder. Si ces conditions ne peuvent pas être remplies, leur sécurité sera assurée par une réserve suffisante de cavaliers montés, surtout si la cavalerie de l'ennemi est proche. Un réseau de patrouilles et de reconnaissances complétera ces dispositions. La réserve à cheval doit aussi pourvoir à la garde de l'artillerie et en général déférer à

toutes les demandes de secours qui lui sont adressées. Son action sera offensive dès que les circonstances s'y prêteront. Alors elle exécutera les mouvemens tournans, menacera les flancs, renforcera les lignes de feu, poursuivra l'ennemi, ou couvrira la retraite. Dans l'offensive, elle occupera le terrain conquis lorsque les cavaliers remonteront à cheval.

Ce résumé des idées directrices en Allemagne, montre l'importance nouvelle attachée au combat à pied. Aux manœuvres impériales de 1902, la cavalerie semblait encore férue de la tactique de Seydlitz. On put le voir les 11 et 12 septembre, où l'Empereur, ayant pris le commandement d'un corps de cavalerie à deux divisions, le lança à la charge à la fin de ces deux journées. Mais en novembre 1903, le général von der Goltz et, en décembre de la même année, le général de Pelet-Narbonne s'attachaient à faire ressortir l'importance du feu pour la cavalerie. Aujourd'hui, l'emploi de l'arme à feu n'est plus recommandé seulement dans la défensive. Le combat à pied offensif est admis ; ce qui suit en est la preuve.

La *Gazette de Cologne* annonçait dernièrement (voir le *Temps* du 30 mai 1908) « que la nouvelle carabine de cavalerie qui a déjà été distribuée à titre d'essai à neuf régimens de cavalerie et qui est, comme on sait, munie d'une baïonnette, sera dorénavant portée de la manière suivante. Au lieu d'être attachée à la selle comme par le passé, elle sera portée en bandoulière pour faciliter le combat à pied. Les cartouches seront désormais portées dans une cartouchière et l'on espère pouvoir de cette façon augmenter le nombre dont disposera chaque cavalier. L'importance croissante prise par le combat à pied de la cavalerie exige, en effet, non seulement des armes à portée plus considérable (la nouvelle carabine est établie pour une portée de 2000 mètres), mais encore une plus grande quantité de munitions. » La *Gazette de Cologne* émet l'idée qu'en attendant que le ravitaillement en cartouches puisse être assuré par un caisson à munitions, on pourrait donner à chaque escadron un ou deux chevaux portant un chargement de cartouches.

Voici donc l'Allemagne armant sa cavalerie avec une carabine à baïonnette, en vue de l'offensive à pied.

Les vieilles armées comme la nôtre sont imprégnées des traditions du passé. Les changemens importans ne sont acceptés

qu'avec méfiance, par des chefs enclins à considérer comme intangibles les moyens employés dans leur jeunesse. Il ne faut donc pas s'étonner de voir leur influence s'exercer parfois comme une force retardatrice. Quelques-uns se refusent à reconnaître que des conditions nouvelles sont venues modifier la tactique et que des engins dont la puissance croît chaque jour, rendent rapidement caduques des méthodes de combat jusque-là jugées les meilleures. Voyant dans la charge le plus puissant moyen d'agir sur le moral de l'adversaire, ils s'obstinent à la considérer comme le mode essentiel d'action de la cavalerie. Ils s'appuient sur ce principe, vrai en lui-même, mais qui dans ce cas n'est pas applicable; l'énergie morale et physique des combattans, leur volonté de vaincre ont été et seront toujours les facteurs essentiels de la victoire. Trouvant, dans la charge, la synthèse de ces facteurs, ils concluent à son efficacité. En vain est-il prouvé que depuis la bataille de Dresde en 1813, aucune charge n'a réussi. Ils s'obstinent dans leur rêve, et toute l'instruction de la cavalerie est dirigée vers ce but suprême : la charge !

Ceux qui ne partagent pas leurs idées sont accusés de vouloir détruire l'esprit cavalier, sinon la cavalerie elle-même ! Il faut ajouter que cette conception rétrograde du rôle essentiel de la cavalerie est appuyée par l'aversion qu'elle montre pour le combat à pied. Cette aversion tire en partie son origine de l'ancien préjugé de la soi-disant supériorité de l'homme de cheval sur l'homme à pied. En mettant pied à terre, le cavalier croit déchoir. Il faut reconnaître que, sous prétexte d'exalter l'esprit de l'arme, nos officiers ne se sont guère efforcés de faire disparaître ce sentiment. D'autre part, la crainte de paraître manquer d' « esprit cavalier » empêche un certain nombre d'entre eux d'admettre que le combat à pied est devenu la règle, et non l'exception.

A la suite d'une critique de manœuvre, un officier supérieur de cavalerie disait à un officier d'ordonnance : « Le général est vraiment bien exigeant avec le combat à pied ! Je suis entré dans la cavalerie, j'ai suivi les cours de Saumur, pour me battre à cheval. Je suis prêt à me faire tuer à cheval quand on voudra, mais à pied, je ne puis me faire à cette idée ! » Il lui fut répondu : « Il s'agit alors de savoir si la cavalerie est faite pour l'agrément de ceux qui la commandent ou pour servir le pays. »

Ce sentiment est encore tel que, dans les grandes manœuvres, on ne voit que très exceptionnellement une troupe de cavalerie exécuter le combat à pied.

Comme la cavalerie cherche toujours l'occasion de charger et qu'elle ne la trouve pas, elle ne s'emploie pas. Généralement, après s'être rassemblée au trot, elle met pied à terre dans un pli de terrain où elle attend longuement.

Les rapports de ses reconnaissances l'amènent à gagner rapidement un autre abri où le même jeu recommence. Les cavaleries opposées se cherchent pour s'attaquer. Si elles se trouvent, ce qui n'arrive pas toujours, elles se chargent. Alors estimant avoir accompli toute leur tâche, la journée est finie. Il ne reste qu'à se rendre au cantonnement. Cette conception de l'emploi de la cavalerie suffit à condamner la doctrine. Avec une cavalerie exercée au combat à pied, son intervention pourrait souvent se produire dès le début, et elle ne risquerait plus d'encourir le reproche d'être restée inactive.

Comment notre cavalerie doit-elle être organisée en vue du combat à pied d'abord et de l'action à cheval ensuite?

Il ne faut plus avoir qu'une seule sorte de cavalerie, dont les régimens ne se différencieront entre eux que par l'espèce des chevaux qui doivent être de même pied. Les dragons de Napoléon en seront le type.

Les treize régimens de cuirassiers doivent être supprimés. Ils seront remplacés par treize régimens de légère si les 9000 chevaux devenus ainsi disponibles ne sont pas indispensables à l'artillerie dont l'augmentation est urgente. Les chevaux de cuirassiers serviront à atteler l'artillerie de cavalerie, qui doit être augmentée et à porter les mitrailleuses. Il faut revenir au chiffre de trois batteries par division. Avec nos chevaux de cuirassiers nous aurons l'artillerie légère la mieux attelée de toutes les armées. Les cuirassiers n'ont plus de raisons d'être. Ils n'ont été conservés jusqu'ici que grâce à notre sentimentalité irraisonnée. Les glorieuses légendes des charges héroïques les ont jusqu'ici préservés du licenciement. Mais il faut avoir le courage de le dire, par ce temps de mitrailleuses et de canon à tir rapide, ils ne seraient, en campagne, que de gros appétits à pourvoir. Les Allemands n'ont plus de cuirassiers. Quelques régimens portent encore ce nom par tradition : ils n'ont pas de cuirasses ; en réalité, ce sont des dragons. Les Autrichiens, les Italiens, les

Anglais, les Russes n'ont pas de cuirassiers. Seule, la République française, qui se prétend économe, s'offre le luxe de cette cavalerie inutile en dehors des parades. Si les pouvoirs publics, afin d'augmenter leur prestige, tiennent à se faire escorter par des cavaliers bardés de fer, rien n'empêche de conserver à Paris, pour ce service, deux régimens de cuirassiers. On pourra même leur donner des lances, l'effet sera plus imposant. Mais, au moment d'une mobilisation, ces accessoires d'opéra devront être versés au magasin, et ces régimens transformés en dragons. Tous les régimens seront du même type. Les appellations: chasseurs, hussards, dragons, pourront être continuées, par tradition, ainsi que les uniformes actuels.

L'élégance des uniformes est utile pour attirer les volontaires, plus nécessaires que jamais pour le dressage des jeunes chevaux. Mais tous les régimens (comme dans l'armée anglaise et probablement l'armée allemande) devront être pourvus d'une tenue de campagne, qui, toutefois, serait portée aux grandes manœuvres. Vareuse en étoffe de laine kaky à col rabattu au numéro et à la couleur du régiment, avec poches de poitrine contenant 20 cartouches en quatre chargeurs. Pantalon large, de même étoffe, brodequins et houseaux fauves. Au lieu du casque, le feutre de la cavalerie américaine, et à la place du manteau lourd et gênant, le puncho américain. Comme armement, le sabre porté à droite. Le fusil d'infanterie, avec un couteau-baïonnette logé dans la crosse. Le fusil serait porté d'après le système anglais. La bretelle est fixée à deux boucles, l'une placée à l'embouchoir, l'autre à la grenadière. Lorsque la bretelle est en bandoulière de droite à gauche, le fusil pend à gauche, la crosse en bas, la plaque de couche à 35 ou 40 centimètres du sol quand le cavalier est à pied. Un petit seau en cuir, profond d'environ 15 centimètres, est suspendu à la selle en arrière à gauche par deux courroies fixées à la place de notre porte-sabre. L'arme ne gêne le cavalier ni dans la marche, ni pour monter à cheval. Une fois en selle, il soulève son fusil et met la crosse dans le seau (*bucket*). Il a les deux mains libres et peut sauter les obstacles sans que le fusil le gêne et sans en sentir le poids. La manière barbare dont notre cavalerie porte actuellement sa carabine est tellement fatigante et parfois douloureuse, qu'aux grandes manœuvres il n'est pas rare de trouver des hommes rendus indisponibles par des écorchures dans le

dos. Les cartouches ne doivent pas être portées à la ceinture. Un poids ainsi placé est très pénible dans les longs galops. Les poches supérieures de la vareuse étant garnies, le reste des cartouches est mis dans les sacoches. Les chargeurs y sont fixés sur des bandes de toile que l'homme peut boucler ensemble pour les porter en bandoulière de gauche à droite. Au montant de bride de filet à gauche doit être attaché le *skirmish link* américain. C'est une courroie de trente centimètres terminée à chaque extrémité par un porte-mousqueton. L'un est fixé à l'anneau du mors de filet, l'autre à un anneau cousu près de la têtière. Lorsque le cavalier met pied à terre, il passe le porte-mousqueton supérieur, dans l'anneau du filet du cheval qui est à sa gauche. Dans le rang de 12 files, les cavaliers à droite et à gauche de chaque rang restent à cheval et prennent les rênes du cheval à côté d'eux. Les pelotons de chevaux sont ainsi rendus mobiles. Après un court dressage, ils peuvent être amenés, à toutes les allures, à leurs cavaliers. Ainsi, dans le peloton de 12 files, vingt hommes peuvent être mis sur la ligne de feu. Chaque escadron sera pourvu de deux mitrailleuses, avec un fort approvisionnement de cartouches, le tout porté par des chevaux de bât. Les trains de combat doivent continuer à être attelés, mais tous les trains d'approvisionnemens doivent être automobiles. Il serait utile de faire étudier la transformation des principaux modèles d'automobiles, en voitures de transport.

Le champ d'action de la cavalerie s'est tellement étendu, que, plus que jamais, des chefs jeunes et entreprenans lui sont indispensables. Il y a peu de temps encore, certains généraux, qui n'auraient pas pu soutenir un galop de 5 kilomètres à travers champs à la vitesse de 400 mètres à la minute, devaient leur avancement à leur talent en équitation et en dressage. Ils étaient cependant cités comme possédant le véritable esprit cavalier! On ne saurait trop répéter que l'équitation n'est pas le but. Elle n'est que le moyen. L'esprit des champs de course, des concours hippiques, des carrousels, n'a aucun rapport avec l'esprit cavalier. Le seul qui mérite ce nom est l'esprit d'entreprise; l'audace, la témérité même, appuyées sur la décision et le sang-froid. C'est la volonté toujours tendue à saisir l'occasion et à en profiter; c'est la poursuite du but jusqu'à épuisement complet des forces, sans regarder en arrière, sans s'occuper du retour. Il s'exerce à pied comme à cheval. Il est l'apanage de

la jeunesse. Comme des raisons budgétaires ne permettent pas l'abaissement de la limite d'âge des généraux, une seule solution est possible : faire commander les régimens par des chefs d'escadrons, les brigades par des lieutenans-colonels et les divisions par des colonels. L'emploi de la cavalerie en grandes masses sera fréquent. Aussi, lorsque les escadrons de réserve et les compagnies d'infanterie montée seront formés, faudra-t-il prévoir la formation de nouvelles divisions de cavalerie, par la réunion de deux brigades de cavalerie de corps. Il doit être entendu que l'état-major des divisions de cavalerie devra être largement réduit par la suppression d'un nombre considérable d'organes inutiles, dont l'énumération allongerait trop cette étude. Si ces nouvelles divisions sont commandées par des jeunes gens, elles vaudront vite les autres.

En tout temps, les divisions de cavalerie doivent être pourvues de trois batteries et toutes les fois qu'il s'agirait d'opérations contre les chemins de fer, ou contre des positions retranchées, quelques pièces d'artillerie lourde leur seraient affectées. De même, il est nécessaire qu'au moment de la mobilisation une section du génie montée et son matériel soit affectée à chaque brigade.

En ce qui concerne l'instruction, il faut d'abord réfuter une objection constamment reproduite.

Déjà avec le service de trois ans, disent les cavaliers de la vieille école, on ne pouvait pas apprendre à la fois aux hommes le métier de cavalier et celui de fantassin. Avec le service de deux ans, il n'y faut pas songer.

Cette objection est sans valeur. Si la cavalerie veut bien consacrer, à l'instruction du tir et du combat de tirailleurs, le temps qu'elle perd en ce moment à des évolutions et à des mouvemens de carrousel inutiles, on peut être sûr qu'elle sera prête à combattre à pied comme à cheval. Il faut admettre que chaque garnison est pourvue d'un champ de tir, ou d'un stand de 200 mètres. En outre, si tous les régimens sont successivement envoyés pendant quinze jours dans un camp d'instruction pour exécuter des tirs de combat et des exercices de tirailleurs, le résultat sera atteint. Là pourront s'exécuter les longs galops qui achèveront de mettre le cavalier en confiance et rendront son cheval adroit. Il est clair qu'il devra être préparé dans la garnison. Au lieu des obstacles factices du terrain de manœuvre et

qui rappellent ceux des champs de course, il faudra en construire de semblables à ceux que l'on rencontre dans la campagne; route dure entre deux fossés dont les terres sont rejetées en arrière; chemin de fer entre deux fossés d'écoulement, mur en pierre sèche, etc. Après qu'au manège l'homme aura appris à se tenir à cheval et à faire usage de son sabre, il terminera son instruction dans la campagne, sur les chemins, dans les champs quand les récoltes le permettront.

Tous les officiers devront avoir suivi les cours d'une école de tir et, avant de passer capitaines, feront un stage de trois mois dans l'infanterie et dans un camp d'instruction. De même, avant de passer chefs d'escadrons, les capitaines auront dû faire un stage de six mois dans l'infanterie, au moment des grandes manœuvres et l'année suivante un autre stage de six mois dans l'artillerie lors des écoles à feu.

C'est donc l'offensive à pied, jusqu'à l'attaque à la baïonnette s'il le faut; jointe à l'offensive à cheval jusqu'à la charge à fond, qu'il faut faire passer dans le sang de notre cavalerie. Quand elle mettra le sabre à la main, quand ses trompettes sonneront l'attaque, qu'elle se rappelle que la meilleure des évolutions, sera toujours de se lancer droit sur l'ennemi.

Terminons en citant un important document, signé le 1er février 1904 par le maréchal lord Roberts, alors commandant en chef de l'armée anglaise.

« Je désire appeler l'attention la plus sérieuse de la cavalerie, à tous les degrés de la hiérarchie, sur l'importance croissante de la partie de son service qui dépend de l'adoption des canons et des fusils à longue portée. Actuellement, la cavalerie doit être considérée non seulement comme les yeux de l'armée et l'arme au moyen de laquelle un ennemi démoralisé peut être le mieux détruit, mais encore comme l'arme qui dorénavant jouera dans la guerre un rôle dont elle n'a jamais été capable. Elle pourra remplir ce rôle lorsqu'elle sera pourvue du nouveau fusil d'infanterie, ce qui sera fait sous peu.

« Il n'est pas exagéré de dire que le changement qui s'est opéré dans son mode d'action est aussi profond que celui imposé à l'infanterie lorsque l'armement de celle-ci avec l'arbalète et la pique fut remplacé par le fusil et la baïonnette.

« A l'origine de l'organisation de la cavalerie, les régimens de lanciers ont dépendu entièrement (et les autres régimens de

cavalerie presque entièrement) de l'emploi de la lance et du sabre, en raison de la courte portée, du peu de précision et de la lenteur de chargement du mousquet et de la carabine. Des tentatives de changement furent faites lorsque le fusil se chargeant par la culasse fut adopté, mais ce n'est que dans le dernier quart du siècle que les régimens de lanciers reçurent une arme à feu autre que le pistolet. Avec un tel armement et de telles traditions, il est naturel que l'instruction de la cavalerie ait été presque exclusivement dirigée vers la tactique de choc et l'emploi de l'arme blanche, en dépit de ce fait reconnu depuis de nombreuses années que la cavalerie est impuissante contre une infanterie intacte.

« Quelle est la conséquence du développement de la puissance du feu, résultant de l'adoption du fusil à longue portée, à trajectoire tendue et à magasin? Cette conséquence, la voici :

« Jusqu'à présent, l'arme à feu était adjointe au sabre. Maintenant, c'est le sabre qui est adjoint à l'arme à feu. Les cavaliers doivent devenir d'excellens tireurs et être constamment exercés à combattre à pied.

« Les officiers de cavalerie ne doivent pas craindre qu'en apprenant à leurs hommes à combattre à pied aussi bien qu'à cheval, ils diminueront l'élan si nécessaire à la cavalerie. J'estime, au contraire, que leur confiance en eux-mêmes et dans l'efficacité de leur service en sera augmentée.

« Les officiers de cavalerie ne se laisseront pas aller à l'idée que je ne reconnais pas l'utilité de la tactique de choc. Je suis très loin de cette pensée. Personne mieux que moi ne reconnaît sa valeur lorsqu'elle est employée, soudainement, rapidement dans des conditions favorables. Tout chef qui ne profite pas d'une occasion s'offrant à lui pour joindre l'ennemi et agir par le choc, est indigne de sa position. Mais je ne saurais accepter les théories de ces soi-disant experts militaires, qui prétendent que, dans les guerres futures, c'est dans la tactique de choc que réside, comme par le passé, l'action essentielle de la cavalerie. Je pense que le perfectionnement des armes à feu donnera la victoire au parti qui le premier mettra pied à terre, sur un terrain moins favorable pour une charge qu'une plaine unie. Toutefois, j'admets que l'occasion peut se présenter, où la charge d'une nuée de cavaliers (mais pas en ordre serré) peut avoir une

valeur inestimable et changer un succès en une brillante victoire ou convertir une retraite en déroute.

« L'esprit cavalier, l'esprit d'audace et de sacrifice doit être maintenu à tout prix dans nos formations montées, et c'est pour ce motif que notre cavalerie doit être armée avec un sabre attaché à la selle, car il n'en est fait usage qu'à cheval, tandis que le fusil, qui n'est presque jamais employé qu'à pied, doit être porté par le cavalier en personne.

« En raison des considérations précédentes, et en réfléchissant sur l'expérience acquise dans la guerre américaine de Sécession et celle du Sud-africain, je croirais manquer à mon devoir si je n'insistais pas sur ce fait, qu'il est maintenant indispensable que tout chef utilise à l'extrême le feu d'artillerie et de mousqueterie dont il dispose et prépare ainsi la voie à l'action du choc qu'il emploiera quand le moment sera venu.

« La manière dont le feu d'artillerie et de mousqueterie sera employé dans chaque cas particulier doit, dans une large mesure, être laissée à l'initiative des différens chefs, mais je demande instamment aux officiers de cavalerie de chasser de leur esprit l'idée que, quand de la cavalerie est opposée à de la cavalerie, ils ne sauraient employer le combat à pied, sans porter atteinte au prestige de l'arme. Rien ne serait dans l'avenir plus fatal à son succès. Je puis prédire avec confiance que le chef qui fera de son feu un usage intelligent, battra (*cæteris paribus*) le chef qui aura tenu en mépris l'action par le feu, ou qui n'aura pas su comment se servir utilement de l'arme meurtrière qui va être mise dans les mains de nos cavaliers. »

Ces lignes constituent la préface du dernier règlement de la cavalerie anglaise. Nos officiers de cavalerie ne sauraient trop les méditer.

NÉGRIER.

LE
MARIAGE DE DON JUAN

On peut espérer qu'un homme supérieur détournera ses pas de cette route fatale, car il y a une contradiction au fond du caractère de Don Juan. Je lui ai supposé beaucoup d'esprit, et beaucoup d'esprit conduit à la découverte de la vertu.

(Stendhal, *De l'Amour*, LIX.)

I

— Voyez-vous cette petite Raimbault! — fit vivement Mme de Mortier en s'adressant à son voisin, un gros homme bizarre, bouffant, tel un chanoine prébendé. Il répondait au nom d'Anderlot.

Mme de Mortier insistait :

— Est-elle assez godiche, cette enfant, assez « Agnès » ou « petite oie blanche! » Et cela va s'appeler Mme Olivier Le Hagre!

Anderlot souriait à Mme de Mortier, un doigt dans la poche de son gilet. Il prononça, négligemment :

— Le Hagre fait une fin.

— Ou peut-être une bonne affaire?

— Eh! mon Dieu, reprit Anderlot en se redressant, trois millions de dot, un bijou d'hôtel rue Cimarosa, ça n'est pas à dédaigner. Il est vrai que Le Hagre, s'il l'eût voulu, eût pu rafler tout l'or de l'Amérique.

— Non, mais le voyez-vous penché sur cet avorton? Elle est brune et ne l'est pas; on la disait piquante et je la trouve

comique; elle a la prétention d'être habillée, elle n'est que fagotée. Entre nous, mon cher, je crois Le Hagre bien bas. Et la petite a, dit-on, de la religion, et nous allons peut-être assister à la conversion de Don Juan. Est-ce assez ridicule!

Ces paroles furent dites par Mme de Mortier sur un ton qu'elle voulait détaché, et qui eût trompé le « gros » Anderlot, comme on l'appelait, s'il n'eût possédé, à vrai dire, l'intelligence la plus déliée, sous son apparente inertie et son air de magot paterne, apoplectique et pansu. Il allait répondre à son interlocutrice, quand celle-ci, avisant Le Hagre qui passait, lui dit tranquillement :

— Mes complimens, monsieur. Elle est charmante.

— Je tenais, madame, à vous le faire constater.

Anderlot fut brusquement rejeté loin de la place qu'il occupait par un flot d'hommes en habit noir et de dames décolletées s'empressant auprès de Le Hagre, et l'entourant comme d'une haie mobile et toute bourdonnante d'appels joyeux. Jugeant infranchissable la barrière qui maintenant le séparait d'elle, le confident de Mme de Mortier prit le parti de s'aller distraire auprès de son hôte, Auguste Raimbault. Celui-ci, doublement heureux, — il mariait sa fille, Madeleine, et inaugurait, par une soirée de contrat, le somptueux hôtel qu'il venait d'acquérir avenue Montaigne, — promenait un regard charmé, insatiable et débonnaire sur la foule accourue nombreuse à ce gala « très parisien. » De temps à autre, ses yeux se posaient, s'attardaient longuement sur sa fille, ou sur celui qu'il allait enfin pouvoir appeler « son fils; » car s'il chérissait Madeleine, il avait toujours, d'autre part, témoigné à Le Hagre une affection quasi paternelle; et ce mariage, qu'il souhaitait depuis longtemps, était en partie son œuvre.

Il avait connu Le Hagre enfant; et quand celui-ci, à peine âgé de quinze ans, eut perdu son père, et vu sa mère, atteinte d'un mal sans remède, s'étendre sur une chaise longue qu'elle ne devait plus quitter, Auguste Raimbault lui fut un ami fidèle et d'autant plus apprécié qu'il s'efforçait, dans leurs rapports, à ne point paraître son aîné. C'est ainsi que dans ce jeune homme à la mode, et que sa gloire mondaine avait fait surnommer « Don Juan, » le père de Madeleine Raimbault avait conscience de tenir, en dépit de l'opinion contraire très répandue, un gendre

irréprochable. Il l'avait imposé à sa femme, la grasse Mme Raimbault, qui, séduite elle-même tardivement, doublait maintenant les étapes et commençait de le follement adorer. Elle le disputait à sa fille, qui s'en amusait fort, et elle n'avait de cesse qu'il n'eût approuvé ses moindres démarches. Elle le voulait mettre à contribution pour mille choses insignifiantes, ou inutiles, et prononçait son nom sans raison, pour rien, pour le plaisir.

Plus discrète, Madeleine Raimbault ne dissimulait cependant ni son amour, ni son bonheur. Elle avait bien le sentiment que Le Hagre n'était rien moins qu'un fiancé ordinaire; elle n'ignorait pas qu'un passé d'orage, dont au surplus elle n'était pas autrement avertie, le distinguait des autres hommes, faisait de lui un être à part, héros ou victime? elle n'aurait pu le dire exactement. Mais l'énigme même qu'était cet homme agissait sur elle comme un aimant, l'attirait puissamment à lui, la faisait s'attacher à lui d'un mouvement passionné. Elle savait, en gros, qu'il n'avait pas été heureux, — de récentes confidences l'en avaient instruite, — mais comme aussi, par son terrible secret malgré tout indeviné, ce cœur très cher la désolait! Elle se le représentait, à de certaines minutes, misérable et comme transi, et elle projetait alors d'y répandre, et d'y entretenir, tendrement, indéfiniment, l'idéale chaleur qu'elle sentait en elle-même et qui n'était autre que son amour.

Elle avait remarqué que Le Hagre la trouvait jolie. Il savait, lui, qu'elle allait surtout le devenir. La sortie de Mme de Mortier, qui s'expliquait encore par d'autres raisons, plus personnelles, accusait chez cette mondaine un sens aigu, — inné, semble-t-il, chez les femmes de son espèce, soucieuses uniquement de plaire et d'être admirées, — et comme un pouvoir infaillible de divination. Dans la jeune fille à peine entrevue, elle avait pressenti, et dénoncé à sa manière, une rivale possible.

Madeleine Raimbault était née au château de Lewenkerque, dans le département du Nord. Elle possédait vraisemblablement, parmi ses ascendans, quelque aventurier ou soldat espagnol : le cas est relativement fréquent dans les Flandres. « Elle est brune et ne l'est pas, » avait dit Mme de Mortier. Au vrai, son abondante chevelure, ondulée à peine, rappelait de très près le sombre éclat des marrons mûrs; les masses noires s'embrasaient de fauves reflets. La même nuance marron, andalouse ou

sarrasine? dominait le mystère des grands yeux doux, largement fendus. Cependant, au premier abord, Madeleine semblait chétive. Elle aimait Le Hagre depuis longtemps, et cette passion, qu'elle n'osait s'avouer, ravageait son âme et la tourmentait jusque dans son corps. Mais elle allait enfin s'épanouir, et cette fièvre qui jusque-là la minait, crispait ses paupières lasses et chiffonnait son visage, se transformait déjà, allait se fondre toute désormais en sève de beauté.

II

Le Hagre connaissait Madeleine depuis toujours; il l'avait regardée pour la première fois le 1er janvier 1905. Plus âgé qu'elle de neuf ans, — il avait juste trente-trois ans à cette date, et Madeleine en comptait vingt-quatre, — il s'était fait d'elle, une fois pour toutes, une image conventionnelle, et si le hasard, sous la forme d'un incident imprévu, ne l'y eût contraint, jamais l'idée ne lui fût venue de discuter son préjugé. Et, par exemple, on l'eût singulièrement embarrassé, trois mois plus tôt, en l'interrogeant sur les goûts, le caractère, ou même sur l'âge de la jeune fille; il ne savait rien d'elle, sinon qu'elle était l'enfant très sage, et passionnément chérie, de son meilleur, de son seul ami.

Et cela même l'éloignait d'elle, le condamnait à l'ignorer, à ne la point remarquer. La maison d'Auguste Raimbault lui était comme un asile sacré, où non seulement il ne se fût jamais introduit en contrebandier, mais où l'homme « à bonnes fortunes » qu'il était s'oubliait soudain, s'évanouissait littéralement, sitôt qu'il en avait franchi le seuil. Il ne s'était, de plus, jamais demandé pourquoi il s'en venait ainsi, toutes les semaines, très régulièrement, visiter Auguste Raimbault, ni pourquoi la voix de ce sage avait le don de captiver sa jeune folie. Il n'en poursuivait pas moins son chemin, très différent de celui où marchait honorablement Auguste Raimbault; et son existence, ainsi partagée entre une amitié très digne et un commerce mondain au moins équivoque, semblait ne devoir jamais se rejoindre ou retrouver quelque unité. Son âme, sa personne physique elle-même s'étaient comme dédoublées; et ceux qui ne connaissaient en lui que le dandy prestigieux, cynique et fendant, eussent difficilement imaginé un Le Hagre dompté, modeste et bon

enfant, celui-là même que connaissait et appréciait son ami Raimbault.

Se doutait-il lui-même de l'espèce de contradiction où tout son être était engagé? Il n'avait pas le temps, ou peut-être les moyens, de s'en rendre compte. S'il se fixait un but, il en escomptait amoureusement les promesses, et en discutait préalablement les aléas; mais jamais il n'en considérait la raison dernière, ni n'éprouvait le besoin d'en examiner la valeur morale. Il ignorait ces drames de conscience où chavirent les caractères, où les volontés se tendent, tragiques, sous un parti pris de moralité. Il s'analysait longuement, mais pour savourer jusqu'au fond, mais pour exaspérer en lui le frisson d'être ou de sentir.

Chose singulière, sa volupté, dans ces momens d'extrême tension de sa sensibilité, était faite surtout d'orgueil et, tout au fond, d'amertume. Ses campagnes mondaines se réglaient toujours par un « non, » vocable bref enveloppant un dégoût profond et un mépris total pour ses complices éphémères. Dans celles-ci, plus que le sortilège féminin, il poursuivait le sexe hostile, et le réduire équivalait pour lui à l'humilier. Au demeurant, son expérience de la femme, loin d'émousser en lui le désir, au contraire le stimulait; s'il se sentait parfois las, c'était moins de fatigue que de déception. Il recherchait, dans la femme, l'amour, et il ne rencontrait toujours, sous des sourires identiques, que de la vanité. Il se sentait alors une fringale de vengeance qui se traduisait par un feu roulant d'épigrammes dont le sexe tout entier faisait les frais; sa parole, concise et cinglante, accusait l'insolence de ses propos; et les belles qu'il outrageait, loin de le fuir, se venaient d'elles-mêmes placer, ainsi que des bêtes peureuses, sous les verges de ses sarcasmes. Ce spectacle, flatteur en un sens, au vrai le dégoûtait; aussi se sauvait-il adroitement, laissant en pâture à cette troupe d'anges serviles une dernière parole moins âpre, où il y avait surtout de la pitié.

Où allait-il alors? Il rentrait chez lui, rue du Cirque, condamnait sa porte, et s'abandonnait tout entier au tumulte de ses pensées. Il se ressaisissait peu à peu, maîtrisait son effervescence en la discutant, y discernait de nouvelles raisons de se rallier ou de se tenir à ce pessimisme hautain qui était presque tout son *Credo*, pessimisme où entraient, à dose à peu près

égale, de la révolte et de la résignation, où le mépris de la femme s'associait aux fortes rancœurs du désir inassouvi. Ainsi, il ne connaissait qu'un remède à son désespoir : s'y enfoncer systématiquement, en faire la gaine de son âme et la substance de sa pensée.

Par ce pessimisme assez distingué, dont seul Auguste Raimbault était averti, Le Hagre passait de beaucoup sa réputation : il ne réalisait qu'à moitié, ou qu'en apparence, le type ordinaire du Don Juan. Il n'avait rien du libertin blasé, féroce et vaniteux, dont Stendhal, son maître, disait : « Dans le grand marché de la vie, c'est un marchand de mauvaise foi qui prend toujours et ne paie jamais. » Certes, il eût volontiers saccagé, quand le tenait sa méchante humeur, ces salons de Paris, témoins complaisans de sa royauté, où se venaient épanouir et mêler ces fleurs de boudoir, étourdissantes et fragiles, les Parisiennes. Mais s'il haïssait, au fond, ces incorrigibles lutins, pétris de grâce et d'inconsistance, de ruse et de vanité, s'il les prenait et quittait sans scrupule, ou si, les grisant de caresses feintes, il s'employait parfois à les torturer, il avait cette excuse qu'en lui-même, et tout au fond de son cœur douloureux, quelque chose se rebellait, s'élevait inlassablement contre les amours mensongères, sans âme et sans lendemain. Il trouvait ces amours médiocres, écœurantes, monstrueuses, et contre celles qui s'y livraient par système, ou qui se savaient gré de s'y abandonner, il déployait une chaleur d'impitoyable justicier.

L'horreur de toutes les sortes de coquetterie affectait parfois, chez Le Hagre, un caractère rétrospectif. Ainsi, il détestait cordialement Mme Récamier, qu'il tenait pour le type accompli de la coquette. Il professait, en revanche, un vrai culte pour Julie de Lespinasse. Il avait toujours, à portée de la main, un exemplaire de ses *Lettres*, dont il aimait tout, sauf les passages, d'ailleurs très rares, où l'influence de d'Alembert, ce pédant, acoquinait la phrase et, brusquement, la déviait. Mais que ces pages brûlantes fussent un hommage à ce grand niais de Guibert, c'est ce que Le Hagre ne pouvait digérer. Il supposait, chez l'amoureuse, à l'ordinaire d'une si rare droiture, un déséquilibre partiel, une déformation qu'il mettait à la charge du milieu, cette société factice, honteusement impuissante, où le sort et Mme du Deffand avaient jeté Julie. Mais comme, d'un autre côté, par son pauvre cœur effréné, elle dominait son milieu!

« La plupart des femmes n'ont pas besoin d'être aimées, disait-elle ; elles veulent seulement être préférées. » Combien de fois Le Hagre s'était arrêté à cette phrase, comme à la formule qui résumait le mieux ses expériences personnelles! Elle poursuivait : « Je ne fais qu'aimer, je ne sais qu'aimer. » Puis encore : « J'ai ce certain genre, le seul mauvais, à ce que dit Voltaire; je l'ose nommer, et je vous en ai si bien pénétré que je n'ai pas besoin de vous dire que c'est le genre ennuyeux. »

— Quelle femme! concluait Le Hagre. Ou plutôt, ce n'est pas une femme, c'est *la* femme! Et quelle belle intrépidité d'oser tenir tête à ce maître daubeur, à ce cœur sordide en qui s'affichait son siècle, Arouet!... Et dire, ajoutait-il mélancoliquement, que *la* femme n'existe pas!

Et en effet, Julie elle-même, dans la conscience troublée du jeune homme, avait fini par se muer en une créature de légende; il la voyait telle une princesse chimérique inséparable de ses songes; et ces *Lettres*, marquées au coin de la passion qui tue, éphémérides émouvantes de la plus réelle, de la plus effroyable des tragédies, étaient-elles autre chose qu'un beau roman? Il se le demandait, anxieux, tant la disproportion qu'il constatait entre les sentimens de Julie et ceux des poupées rétives qu'il avait successivement essayées le prédisposait au scepticisme. Au demeurant, et quelque pressentiment qu'il eût d'une vérité moins décourageante, il s'en tenait, à l'endroit de la femme, à ces aphorismes de Nietzsche, où d'elle-même s'encadrait, prenait figure de système, sa propre expérience :

Des chattes, voilà ce que sont toujours les femmes, des chattes et des oiseaux.

Au fond du cœur, l'homme n'est que méchant; mais au fond du cœur, la femme est mauvaise.

Un homme qui possède de la profondeur dans l'esprit comme dans les désirs ne pourra jamais avoir de la femme que l'opinion orientale.

Il les avait transcrits, ces aphorismes du grand Allemand, de sa chaude et volontaire écriture, sur une feuille de vélin. Un peu au-dessous, et tenant le milieu de la feuille, se tordait, en une spirale de mots, la réflexion de Julie sur son sexe, rapportée plus haut. Plus bas, et disposés symétriquement de façon à répondre, pour l'œil, aux maximes de Nietzsche, s'allongeaient noblement quatre vers de Vigny; ils résumaient la philosophie

de Le Hagre, incluse en deux articles : désir belliqueux, pessimisme altier. Ces vers étaient les suivans :

Le pur enthousiasme est craint des faibles âmes
Qui ne sauraient porter son ardeur et son poids.
Pourquoi le fuir? — La vie est double dans les flammes.

Gémir, pleurer, prier, est également lâche.

III

La bibliothèque d'Olivier comprenait trois compartimens, qu'il avait baptisés de trois noms empruntés au vocabulaire chrétien : l'Enfer, le Purgatoire et le Ciel. Dans l'Enfer, qui occupait tout le bas de la bibliothèque et se composait d'armoires profondes, il jetait pêle-mêle tous les livres qu'il destinait au feu, les trouvant mous ou insignifians. Le Purgatoire s'étageait au-dessus, installé sur trois rayons qui couraient d'un bout à l'autre de la pièce, — une chambre carrée, spacieuse, qui servait à Le Hagre de fumoir et de cabinet de travail. — Là se tenaient d'abord, en une posture jugée suppliante, les livres mis à l'épreuve, soit que leur caractère fût incertain, soit que leur intention, non douteuse, parût à Le Hagre téméraire; d'autres étaient relégués là simplement parce qu'ils étaient sans prétention, témoignant d'une médiocrité savante insoucieuse de conclure : c'étaient des livres d'histoire ou de critique littéraire, des in-octavo où l'exégèse s'épuisait en prouesses vaines, où, lourdement, sans la moindre ambition de plaire ou de divertir, l'économie politique se prélassait. Le Ciel enfin couronnait l'édifice; il tenait tout entier, à raison du petit nombre des élus, en un unique rayon, partagé lui-même en trois casiers; seul le casier central était garni de livres. Ils étaient au nombre de trente environ, et reposaient sur un tapis de peluche grise.

De ces bouquins familiers, Le Hagre prenait un soin extrême, estimant qu'à les avoir longuement maniés, associés à ses desseins, interrogés aux heures de doute, un peu de son âme eût sombré avec eux s'il leur fût arrivé malheur. Ils se rattachaient tous par quelque côté à l'un ou l'autre des deux pôles de sa pensée, ou aux deux à la fois. Chateaubriand et Vigny tenaient la tête du cortège, étant l'un et l'autre passionnés et amers, lourds de désir et de désespoir. Mais à Chateaubriand il préfé-

rait décidément Vigny, moins théâtral, plus sincèrement blessé au fond, et, tout compte fait, plus digne. Pascal venait après; de tous les grands chrétiens, en instance pour la plupart au Purgatoire, il était le seul à qui Le Hagre eût consenti l'accès du Ciel. Ce privilège insigne, il le devait d'abord à ceci qu'il était l'auteur probable de ce *Discours sur les passions de l'amour* où il confessait son goût pour « les passions de feu; » il le devait ensuite à l'extraordinaire vigueur de son pessimisme, à l'âpreté de son verbe évocateur de noir, moissonneur de détresses, gonflé de tout l'émoi des misères humaines. Le Hagre éprouvait, à lire Pascal, une sorte d'obscur bien-être; et il sentait confusément que s'il devait aborder un jour au rivage chrétien, ce serait par le pont hardi qui y avait ramené ce mâle génie. A côté de l'auteur des *Pensées*, marquaient le pas La Bruyère, Vauvenargues et Chamfort, tous les trois des tristes, écœurés tous les trois de la sottise commune. Puis venait Renan, avec le tome V de son *Histoire du peuple d'Israël*. Le Hagre affectionnait ce volume, parce qu'il contenait ce prodigieux chapitre sur l'Ecclésiaste, où les défauts ordinaires de l'historien vieilli apparaissaient moins choquans, s'affirmaient comme des qualités.

L'*Ecclésiaste* était, du reste, le seul livre de la Bible qui figurât au Ciel. Le Hagre savait gré à son auteur d'avoir trouvé la femme « plus amère que la mort. » Un choix des œuvres de Schopenhauer et de Nietzsche, *De l'Amour* par Stendhal, *Le Rouge et le Noir* et la *Correspondance* du même auteur, le *Dominique* de Fromentin, les *Poèmes barbares* de Leconte de Lisle, un très petit nombre d'ouvrages contemporains, — cinq exactement, — enfin les *Lettres* de Julie de Lespinasse complétaient le nombre des livres amis, compagnons de misère ou complices des rêves fougueux.

De tous ceux que le problème de l'amour avait tourmentés, et qui s'étaient avisés d'en écrire, Le Hagre n'avait retenu, comme on voit, qu'un fort petit nombre. Il s'était diverti aux histoires gaillardes du sieur de Brantôme, et laissé distraire par les histoires pimentées de Casanova; il se fût méprisé de prendre ces histoires au sérieux. Il avait lu avidement la *Physiologie du mariage* de Balzac, puis rejeté aussitôt ce livre, indigne de ce génial ouvrier de lettres qu'était l'auteur des *Paysans*. Il avait mis le même empressement à lire *Volupté* de Sainte-Beuve, et éprouvé la même déception; le ton de cet ouvrage l'impatien-

tait, et il s'étonnait que le critique agile des *Lundis* se fût laissé envahir et aussi entièrement dominer par ce romantisme pleurard, gélatineux et fade qui détrempait et désossaturait l'art de son temps. Il y avait trop de ce romantisme encore dans la *Confession d'un enfant du siècle*, œuvre pourtant si supérieure par endroits. Dans ses troubles épanchemens, l' « enfant » pâle et nerveux atteignait parfois au grand style, touchait les limites du sentiment, descendait d'une haleine aux racines de l'âme. Mais que Musset fût si inégal, c'est ce qui empêchait Le Hagre de l'estimer absolument. Et quant à Benjamin Constant, il le pouvait à peine souffrir : « Un faible, » disait-il, « et qui avait la vanité de sa faiblesse. »

Il se retrouvait dans Stendhal, qu'il acceptait comme un maître, à cela près qu'il le trouvait incomplet, et qu'il refusait de le suivre dans son admiration pour cet honnête Destutt de Tracy. Il aimait, de Stendhal, la manie d'analyse, la fièvre amoureuse et jusqu'à ce style rèche qui était comme la pudeur de cette âme passionnée. Un écrivain beaucoup plus récent, et qui se rattachait à Stendhal par son goût de l'émotion forte et un impérieux besoin d'analyser son plaisir, Maurice Barrès, exerçait sur Le Hagre un singulier ascendant. Il n'avait pas, mais pas un seul instant pris au sérieux l'ironie de M. Barrès, sachant bien qu'une nature d'élite ne se livre jamais qu'à moitié, et qu'il nous la faut toujours découvrir derrière l'appareil trompeur où d'instinct elle se retranche. Olivier était né à la vie de l'esprit du temps que M. Barrès mettait au jour *Un homme libre;* et de l'adolescent curieux de savoir, impatient de vivre, à l'écrivain à peine mûr, mais déjà si remarquablement charpenté, une sympathie s'était nouée, qui devait, à l'apparition d'*Au service de l'Allemagne*, adopter chez Le Hagre le caractère d'un culte. Le magique début de ce livre l'affectait quasi religieusement; il y reconnaissait, mais affiné et comme transporté dans une atmosphère de distinction, ce romantisme éternel, le seul vrai, le seul véritablement émouvant, qui n'est que la manière d'être, ou de sentir, des fortes âmes. Aussi, dès la mise en vente d'*Au service de l'Allemagne*, M. Barrès eut-il sa place au Ciel, à côté de Vigny.

Des livres, Le Hagre faisait un usage constant et néanmoins limité. Il ne leur accordait de valeur que dans la mesure où ils répondaient aux préoccupations et aux vœux de son propre cœur. Il reconnaissait les bons à ce signe qu'ils le saisissaient

aux entrailles, le secouaient d'une commotion où tout son être participait. Il fallait, pour cela, qu'ils fussent vécus et témoignassent d'une vie intense, non d'une simple déférence à l'égard de tels procédés ou partis pris d'école ; et c'était toujours l'ineffable son des musiques intérieures, la note intime ou l'argument non discursif que Le Hagre leur demandait. Il exigeait d'eux qu'ils fissent vibrer ce je ne sais quoi de profond qui est tout le mystère de la vie ; et quant à ceux qui reproduisaient gauchement, sans pudeur, l'expérience des *autres*, il les écartait sans pitié et ne se privait point, à l'occasion, de les flétrir.

Et c'est qu'au fond il n'estimait que l'action, et le livre qu'en regard du devoir d'agir. Ce devoir s'imposait à lui comme une loi de sa propre constitution, et ne s'autorisait d'aucune considération métaphysique. Était-ce bien réellement un devoir ? Il ne s'était jamais posé cette question ; mais il ne se rappelait jamais sans un frémissement de tout lui-même ce mot de Pascal : « La vie tumultueuse est agréable aux grands esprits, mais ceux qui sont médiocres n'y ont aucun plaisir. Qu'une vie est heureuse quand elle commence par l'amour et qu'elle finit par l'ambition ! Si j'avais à en choisir une, je prendrais celle-là. »

IV

La tragi-comédie politique exerçait sur Le Hagre une manière de fascination ; il en suivait d'assez près les péripéties, en s'efforçant surtout d'y démêler, ou d'en déduire, le statut probable de l'avenir. Il avait, par une sorte de convention tacite avec lui-même, voué son âge mûr à la vie publique ; il regrettait même, à de certains momens, de s'être provisoirement interdit d'y aspirer ; son rêve d'amour, qui s'affirmait toujours plus vain à chaque nouvelle expérience, cédait le pas momentanément à d'autres espoirs, moins illusoires, semblait-il ; dans son cœur déçu, fermentait alors, s'enflait démesurément, se développait d'étrange façon la nostalgie du forum ; et ce n'est que par un coup de barre viril, par un brusque effort de sa volonté, qu'il ramenait sa pensée et son cœur vers le but assigné à sa jeunesse : l'amour.

Et voici qu'il se reprenait encore, et malgré tout, à passionnément désirer la coupe d'ivresse, et que s'élevait en lui, toujours aussi fervent, l'hymne au bonheur entrevu, jamais atteint.

Ah ! rencontrer enfin le golfe d'amour, la plage enchantée ; voir s'avancer sur les flots bleus, femme ou sirène, sa chimère ; réaliser son rêve entier dans une étreinte profonde et surprendre sa propre fièvre dans deux prunelles effarées ! Ah ! vivre glorieusement le songe obsesseur, approcher, saisir l'affolant mirage, décrocher l'étoile éclose au ciel de ses pensées, ne plus porter, dans ses yeux las, l'Idole vaine !...

Ainsi chantait, aux heures magnifiques du Désir, l'inexorable instinct qui gouvernait le cœur et l'imagination de Le Hagre. Puis lentement, insensiblement, la voix démente s'apaisait, et le jeune homme, redevenu lucide, se prenait à mâchonner grain à grain, comme pour en épuiser l'amertume, le long chapelet de ses déceptions. Il revoyait d'abord sa mère, toute proche et cependant inaccessible, repliée sur elle-même et couvant sa souffrance, et qui s'aigrissait toujours davantage sur sa chaise longue. Il se rappelait à peine l'avoir connue jeune et belle, affectueuse et caressante ; invalide aujourd'hui, uniquement occupée de ses maux, elle ne lui était d'aucune ressource.

Il évoquait ensuite ses amies d'enfance. Trois figures se présentaient d'abord à sa pensée, lointaines et pourtant distinctes, les deux premières délicieusement puériles, la troisième étrange et, malgré la distance, encore troublante. Il avait joué autrefois, sur la plage bretonne, avec Anne d'Ormeuil et Lucile de Pontbiré ; mais il n'avait jamais pu aborder sans un tremblement Sybille Kerbiriou. Elle était à peine plus âgée que lui et la fille d'un grand armateur du Morbihan ; dans ses grands yeux verts, d'un vert d'océan, flottait un mystère et je ne sais quelle nostalgie ; quand elle les posait sur Olivier, il se sentait presque défaillir. Elle le prenait par la main, l'emmenait sur le sable, le faisait asseoir auprès d'elle, invariablement grave et silencieuse ; lui, se laissait faire, séduit et comme aspiré par le magnétisme des grands yeux verts. Ils restaient ainsi, l'un à côté de l'autre, indéfiniment, sans échanger autre chose que des regards, ni rechercher d'autre distraction que le spectacle de l'eau baveuse où s'affolaient quelques mouettes. Il fallait que leurs bonnes les vinssent quérir, pour que ces singuliers gamins missent un terme à leur muette folie.

Les parens d'Olivier ne quittaient guère, à cette époque, la Bretagne ; ils menaient une existence retirée dans un vieux manoir de famille, aux environs de Vannes. Quand leur fils eut

atteint sa dixième année, ils vinrent s'installer à Paris, afin d'aviser à son éducation. Leur fortune était modeste ; ils se virent contraints de vendre Lamarch, — c'était le nom du manoir, — que plus jamais Olivier ne devait revoir. Il pleura Sybille amèrement, et ces pleurs d'enfant mirent dans sa vie un premier désenchantement.

A Paris, mille petites contrariétés qu'il dut subir développèrent en lui le goût de la solitude. La Ville enjôleuse, qui ne le devait jamais conquérir tout à fait, commença par froisser sa jeune âme hautaine et mélancolique de Breton. Il fit dès lors deux parts dans sa vie, enferma son rêve en lui-même, au plus profond de son cœur, et se composa un masque impassible, moitié fripon, moitié cynique, pour les rapports avec ses semblables. Il comprit, en effet, dès le premier contact avec Paris, qu'il se fallait « déprovincialiser, » c'est-à-dire mentir à soi-même, pour y être distingué. Les trop malins potaches du lycée, où il fréquenta comme externe, eurent vite fait de le déniaiser, et les petites amies qu'il se fit dans le milieu de ses relations de famille l'aidèrent, de leur côté, à dépouiller pour le public jusqu'à l'apparence de son naturel ardent et volontiers rêveur. Il les rappelait toutes, maintenant, ces ombres frêles, inséparables du souvenir de sa seconde enfance, passantes égarées sur son chemin de pâle écolier, si complètement différentes de Sybille, péronnelles accomplies, coquettes déjà malgré leurs douze ans, effrontées et vaniteuses, fières de leurs chiffons dorés et de leurs grâces légères. Il les voyait croître, en âge plus qu'en sagesse, tandis que lui-même grandissait, et que, recherché par elles de plus en plus, il obtenait d'elles, en cachette, selon le joli mot du trop clairvoyant François de Sales, telles « privautés et faveurs inciviles, présages certains et indubitables d'une prochaine ruine de l'honnêteté. »

A ce groupe des Parisiennes amies d'enfance, dont Olivier connaissait et jugeait très sévèrement la perversité froide et l'incurable frivolité, se venaient joindre enfin les cent et une mondaines que ses succès notoires avaient troublées, privées littéralement de raison, et que leur triste vanité avait réduites à l'humiliation de solliciter ses faveurs. Lui, en proie à ce premier vertige des sens pour qui l'objet n'existe pas, ou existe à peine, accueillit d'abord ces avances, meurtrit de ses doigts fiévreux des mains impropres aux caresses, dormit des sommes ineffables

sur des cœurs vides d'amour. Mais il se rendit compte bientôt que l'intérêt que lui témoignaient ces peu folles maîtresses n'était qu'un abominable calcul, et qu'elles recherchaient auprès de lui une satisfaction d'amour-propre. De ce jour, il les abhorra et résolut de se venger. L'on a vu comment il se tint parole. De ce jour aussi, amer et tyrannique, et cependant très doux, le souvenir de Sybille le ressaisit. Il se revit, gamin pensif, timide et vibrant, foulant nerveusement le sable des grèves, ou couché, blotti auprès d'Elle, qui l'effleurait presque de ses yeux songeurs. Qu'elle ne fût plus là, l'étrange sylphide épiant ses gestes, aspirant son âme de ses yeux avides, qu'elle eût peut-être, depuis leur séparation, aliéné sa personne ou porté son trésor d'amour à un autre, ah ! comme ces pensées l'obsédaient parfois, et le désolaient ! A d'autres momens, il se félicitait presque de n'avoir emporté d'elle qu'un souvenir, une image exquise, qui elle du moins ne le pourrait tromper et devait enchanter sa mémoire, indéfiniment...

Il le croyait ainsi, il le crut jusqu'au jour où, par le plus inattendu des hasards, il vit Sybille venir vers lui, l'approcher sans le reconnaître, le considérer longuement sans le nommer. Mais était-ce bien elle ? Il se fit présenter sans retard, apprit qu'elle s'appelait Giselle de Mortier. Ah ! que lui importait son nom, puisqu'il la retrouvait telle qu'il l'avait toujours connue, avec l'or souple de ses cheveux, l'ivoire alangui de son teint et l'énigme de ses yeux verts. On la disait Tourangelle ? Eh bien ! on se trompait, et voilà tout. Il savait, lui, qu'elle s'appelait Sybille, qu'elle était fille de l'Océan, de l'Océan le beau taciturne, épris de gloire mélancolique en son grand cœur inapaisé. Engagé désormais sur cette piste imaginaire, victime d'une hallucination à laquelle sa volonté consentante prêtait un pouvoir sans limite, Le Hagre vécut des heures exaltées auprès de Giselle ou loin d'elle. Il l'investit si bien de son amour, et déploya, pour la séduire, une éloquence à la fois si spontanée et si érudite, qu'étourdie et vaincue, mais beaucoup moins troublée au fond que flattée par une cour aussi insistante, elle lui sut gré de ses attentions et le lui prouva sans retard. De simplement reconnaissante, elle devint bientôt presque familière, sollicita des confidences dont elle espérait faire son profit, et consentit, pour les obtenir, une première atteinte à sa dignité. Elle livra d'elle au jeune homme tout ce qui fut possible,

hors cela qui eût consommé sa déchéance; elle l'enveloppa d'effluves câlins, prodigua, sous ses yeux, ces poses dissoutes et ces gestes las par quoi la volupté s'insinue dans les moelles et déboulonne les volontés.

Sans positivement en être sûre, elle devina qu'elle bénéficiait d'une espèce de confusion, à raison de sa ressemblance physique avec une autre. Elle n'eut plus dès lors qu'une pensée : se substituer de plus en plus à son occulte rivale, et, pour cela, adopter autant que possible le genre, l'allure et l'espèce de séduction de l'Inconnue. Elle se fit troublante à souhait, approfondit ses attitudes, scella de mystère le coffret vide de son cœur. Avec un art infernal, elle assortit à son âme d'emprunt la ligne de sa coiffure, la nuance et la coupe de son vêtement; ses cheveux, ramenés sur le front, simplement, sans effort, au moyen d'une raie sur le côté, mirent une ombre dans ses yeux et comme une ferveur mystique; des voiles légers, d'un gris presque blanc, et flottans, écroulés sur elle comme une nuée, achevèrent de l'apparenter aux fantômes. Abusé déjà par sa propre imagination, Le Hagre fut littéralement dupe de ces habiles manœuvres. Il adora cette femme pour tout ce leurre éblouissant qu'elle avait su jeter autour de sa personne, et dont elle utilisait froidement le pouvoir magique.

Le charme, entretenu par elle avec un soin diligent, dura deux mois, pendant lesquels Le Hagre s'enivra longuement du philtre qu'avec un zèle prudent elle lui mesurait. Un incident banal devait, en faisant naître en lui un premier soupçon, lui faire découvrir bientôt le fond répugnant et la vile astuce de cette femme. Entré un jour, sans qu'elle l'attendît, dans un salon où il ignorait devoir la rencontrer, il la trouva causant avec un ingénieur, Firmin Greslou, dont on vantait beaucoup à ce moment l'intelligence, et qui avait réussi à se glisser dans le monde en faisant adroitement valoir son mérite, lequel consistait en une invention qu'il disait merveilleuse, et dont on ne savait rien sinon qu'elle allait, selon lui, révolutionner l'industrie automobile. Large et trapu, rogue et compassé, le chef garni d'une compacte toison rousse taillée en brosse, l'ingénieur développait, tandis que Le Hagre entrait, une thèse inédite sur l'amour-passion. Mme de Mortier, qui tournait le dos à la porte, et qui ne se doutait pas que quelqu'un était là, depuis un moment, qui l'observait, se montra, dans son tête-à-tête avec

l'ingénieur, de plus en plus attentive et intéressée. Elle avait déposé, pour la circonstance, le masque pudique et cette nostalgie d'ondine éplorée dont elle exploitait le mensonge depuis deux mois. Elle étalait au contraire, avec impudeur, ses grâces de femme, et soulignait de petits rires ambigus les sombres flagorneries de Greslou. Quand elle se leva pour prendre congé, elle pâlit en apercevant Le Hagre. Celui-ci la salua poliment et se rassit, sans plus faire attention à elle. Il sortit lui-même peu après, et rentra chez lui, précipitamment.

Chose curieuse, cet incident dont les suites devaient être fatales à son amour, et qui allait bientôt, par ses conséquences, le faire souffrir horriblement, eut pour premier effet de mettre en branle sa mécanique mentale, et, sans l'émouvoir autrement, d'éveiller sa passion d'analyse. Il compara la Giselle de tout à l'heure, attentive aux grossières insinuations de Greslou, et les provoquant par son attitude, à sa Giselle à lui, douloureuse et passionnée avec désespoir, et il lui sembla que ces deux femmes se ressemblaient singulièrement. Il récapitula le passé, de la première à la dernière rencontre, se rappela certains détails auxquels il n'avait prêté jusque-là aucun sens précis, et qui maintenant s'éclairaient les uns par les autres, se levaient ensemble comme autant d'accusations. Il comprit que son imagination l'avait égaré, qu'un souvenir ensorcelant s'était venu placer, ainsi qu'un écran, entre cette femme et lui, et qu'il était la dupe d'une coquine. Mais s'il s'expliquait son erreur, il mesurait avec épouvante l'étendue de son aveuglement; car enfin cette femme, qui s'accommodait tout à l'heure de la vulgarité de ce Greslou, n'avait guère été moins volage, ou plus sérieuse avec lui, tout au début de leurs relations; elle avait même prévenu ses désirs, et marqué un empressement peu ordinaire à l'admettre dans sa familiarité; elle s'était en somme donnée sans qu'il l'en eût jamais priée; et tandis qu'il en était encore aux préliminaires de l'amour, et qu'il savourait délicieusement son premier bonheur sans même s'avouer, ainsi qu'il arrive dans les grandes fièvres, qu'il ambitionnait davantage, elle s'était offerte, elle, par de menus propos dont il démêlait aujourd'hui le sens, à le combler sans retard.

Ces révélations tardives, dûment authentiquées, Le Hagre s'occupa de mettre un peu d'ordre dans ses pensées et d'arrêter, dans ses grandes lignes, le règlement de comptes inévitable. Il

jugea qu'une « courtisane, » doublée d'une « cabotine, » — il se servit de ces vocables un peu gros comme pour mieux lui cracher son mépris, — encore qu'elle fût de son monde, ou plutôt par cela même qu'elle était de son monde, ne méritait aucune pitié. Il médita donc sa vengeance, froidement, minutieusement, et s'endormit, ce soir-là, à peu près tranquille.

Le lendemain, sur les deux heures de l'après-midi, il entrait chez Mme de Mortier, qui l'attendait. Elle se douta à peine qu'il fût préoccupé. Il se montra plus pressant que jamais, avec cependant un rien d'ironie dans ses paroles, — ce qu'elle attribua à la jalousie, dont apparemment l'incident de la veille avait développé en lui le germe toujours latent. Il obtint d'elle enfin, après une résistance de pure forme, qu'elle l'irait voir le lendemain, chez lui.

Elle vint au rendez-vous en toilette noire, car elle portait le deuil d'un cousin, heureuse du reste de ce triste événement qui lui permettait de voiler d'ombre sa blonde personne, dont le noir relevait le précieux éclat. Elle n'était pas fâchée non plus que son vêtement témoignât en quelque sorte de l'agitation de son âme, et que le don suprême d'elle-même s'entourât ainsi de quelque apparat. Elle exigea d'abord un dernier aveu, et s'inquiéta de savoir enfin pourquoi et comment on l'aimait. Elle se leva ensuite, emportée, eût-on dit, par son émotion, puis s'affaissa toute au pied d'un divan, se prit le visage dans les mains, comme pour demander au ciel qu'il la vînt protéger contre l'irréparable chute. Le Hagre, à qui cette comédie n'avait pas un seul instant donné le change, pensa que le moment était venu d'agir. Il s'approcha d'elle, l'assura que jamais il ne supporterait qu'elle s'avilît à cause de lui, qu'il ne réclamait point son sacrifice, et qu'elle pouvait compter sur son amitié. Effrayée de la trop complète réussite de son plan, elle se dressa palpitante, poussa le jeune homme sur le divan, le supplicia de baisers fous, de ceux qui marquent l'abandon, et qui l'appellent. A d'autres momens, et avec une autre personne, Le Hagre eût cédé; mais il se souvint à temps des artifices de cette femme, de l'odieuse hypocrisie dont elle l'avait trop longtemps abusé; il se rendait trop bien compte, d'autre part, qu'elle n'était capable d'aucun dévouement, d'aucun sentiment sincère et durable, et qu'enfin elle ne se donnait à lui que parce qu'il l'avait en définitive dédaignée; aussi, se ressaisissant par un

surhumain effort, il la repoussa doucement, lui parla comme à une enfant irréfléchie, lui dit le remords qu'il aurait à se faire le complice d'une faiblesse passagère, à profiter, lâchement, d'un égarement momentané, lui vanta, sans insister, le discret bonheur d'une existence que le devoir ennoblirait, et déclara, pour finir, qu'il se refusait à la perdre en l'associant au déshonneur de sa folle vie débondée. Il l'avait, en lui parlant ainsi, entraînée vers l'antichambre; il l'aida gentiment à réparer le désordre de sa toilette, puis lui dit adieu en lui serrant la main.

La porte s'était à peine refermée sur Giselle, que Le Hagre, dont l'énergie, artificiellement tendue depuis trois jours, commençait de se débander, s'effondrait comme une masse inerte sur son divan. Il resta ainsi plusieurs heures, assoupi plutôt qu'endormi, ébauchant des rêves qui n'arrivaient pas à se préciser, et qui traînaient, informes, dans son ciel brouillé. Sitôt qu'il eut repris conscience de lui-même, un sentiment d'effroi le saisit à la pensée que tout était fini, et que néanmoins il fallait se reprendre à vivre. Certes, il ne regrettait rien de ce qu'il avait fait, — il devait même, deux mois plus tard, se féliciter hautement de sa perspicacité, en apprenant que cette femme, qu'il avait mise à la porte de chez lui, s'était échouée dans l'abjection, qu'Anderlot payait les notes de ses couturiers, et que Greslou lui dispensait généreusement le bonheur qu'il avait cru, lui, devoir lui refuser. — Mais vivre, s'agiter encore, espérer d'impossibles joies, ouvrir tout grands ses bras à la vie et n'embrasser que le néant, à quoi bon! Oui, à quoi bon refaire toujours le chemin du songe à la déception! Mais ce qui surtout affligeait Le Hagre, tandis qu'il examinait une à une ses illusions naufragées, c'était de penser que Sybille, dont il avait, — oh! si imprudemment, — mêlé le souvenir à son roman, emportait elle-même, du honteux contact auquel il l'avait condamnée, une immortelle flétrissure. Il se disait que jamais plus elle ne viendrait le visiter dans sa détresse, ni poser sur son cœur meurtri la fleur moelleuse de son baiser. Le passé, le présent, tout sombrait dans l'affreux désastre, et se sentant soudain infiniment, effroyablement seul, il éclata en sanglots.

Il éprouva quelque soulagement à sangloter ainsi sa douleur. Il s'occupa bientôt de la réprimer, ou plutôt d'en atténuer l'acuité en en faisant la pâture de son intelligence et le constant objet de ses méditations. Il mit son orgueil à la regarder en face.

à la disséquer, à l'analyser ; il en décomposa les ressorts et en vérifia un à un les élémens ; il s'acharna sur elle avec une joie sauvage, celle du carabin qui tâte une plaie. Il conçut quelque fierté à constater l'invraisemblance de son destin, le caractère de plénitude de son malheur. Il remarqua enfin, — à quoi du reste il savait devoir aboutir, — qu'à force de contempler sa souffrance, de l'interroger, de la palper, de tendre à s'en faire un ami ou un compagnon, il commençait en effet de moins souffrir.

Dès l'instant qu'il se fut rendu compte de cela, il sentit le besoin de mettre quelqu'un dans la confidence de son état : non qu'il se souciât d'être consolé, — il n'en était plus là, et, d'ailleurs, il se fût méprisé d'appeler sur lui, dans une telle circonstance, la pitié d'un de ses semblables, — mais parce que, à la veille de reprendre pied dans la société des hommes, il comprenait qu'il n'y pouvait plus reparaître comme devant, et que, dans les résolutions qu'il allait prendre, une aide quelconque, un bon conseil ne lui serait point inutile. Je ne sais quelle timidité le retint de s'aller confier à Raimbault. Renonçant, dès lors, à consulter directement, il eut recours à un moyen terme, fit chercher, chez son libraire, les derniers romans parus, dans l'espoir d'y trouver quelque indication, quelque recette dont il eût pu faire son profit. De plats adultères, contés sans art, couvrant de leur ignominie les trois cents pages de rigueur, ne lui donnèrent que du dégoût. « Pouah ! » fit-il, en rejetant dans un coin les cinq volumes, récemment édités, qu'il avait pris la peine de parcourir.

Il se leva, découragé, fit quelques pas dans la direction de sa bibliothèque. Il y avisa un bouquin de petit format, relié en veau, qu'il savait être l'*Introduction à la vie dévote* de François de Sales, l'ouvrit au hasard et lut : « Vous connaîtrez l'amitié mondaine d'avec la sainte et la vertueuse, comme l'on connaît le miel d'Héraclée d'avec l'autre. Le miel d'Héraclée est plus doux à la langue que le miel ordinaire, à raison de l'aconit qui lui donne un surcroît de douceur : et l'amitié mondaine produit ordinairement un grand amas de paroles emmiellées, une cajolerie de petits mots passionnés... etc. » Olivier se surprit à sourire devant cette langue confite, d'une saveur presque écœurante, onctueuse comme un fondant, chargée d'épithètes sucrées et d'adjectifs aromatiques. Il referma le livre, le replaça sur son rayon.

— Quel singulier apôtre, prononça-t-il, que ce François de Sales! Je ne mordrai décidément jamais à ses bonbons spirituels.

Dans l'état où il se trouvait, il se fût fort accommodé de quelque thèse extravagante, introduite et menée vigoureusement, à la manière de Jean-Jacques. De ses mains, qui s'égaraient, fouilleuses, derrière les rayons poudreux, il ramena, comme par hasard, quelques opuscules de Tertullien, le sombre docteur de Carthage, sur *les Spectacles*, *la Chasteté*, *les Secondes noces*, *la Parure des femmes*. Il les avait achetées, naguère, ces plaquettes toutes jaunies, pour ce qu'il y avait flairé de curieuses révélations sur les turpitudes de la société romaine à son point d'extrême maturité. Il y avait à peine remarqué, alors, les colères de l'Africain, d'autant plus ardent à flétrir la chair et ses déportemens, qu'il sentait fermenter en lui toutes les fièvres du désert. Et maintenant, ce qui ravissait le jeune homme dans ces pages qu'il s'était mis à dévorer, c'était précisément l'allure et le ton du rude censeur, ses cruautés, ses outrances même. Il lui savait gré de ses invectives, dont il flagellait l'Ève carnassière, ses charmes trompeurs, ses artifices criminels, « ses sollicitudes pour mettre en œuvre une beauté déjà trop dangereuse par elle-même. »

Ah! celui-là parlait un langage qu'il entendait!

Mais comment dire la stupéfaction d'Olivier, tandis qu'il avançait dans sa lecture, et qu'il découvrait l'homme sous le docteur, l'époux désenchanté sous le théologien bourru! Une réflexion l'arrêta surtout, qui en disait long dans sa brièveté : « Les femmes d'ordinaire peuvent être aimées plus qu'elles ne sont capables d'aimer. » Cela correspondait trop bien à son sentiment personnel, pour qu'il se refusât l'intime volupté d'en ruminer sans fin la saveur cruelle. Il revécut, à cette occasion, tout son passé, s'ingéniant à ressaisir, sous les cendres déposées en lui par ses multiples aventures, les raisons qu'il avait de tenir pour vrai le mot de Tertullien. Il conçut pour l'homme d'Église, — qui, quoique marié, selon la coutume d'alors, poussait le rigorisme jusqu'à voir dans les secondes noces « une fornication déguisée, » — une admiration sans limites. En d'autres temps, il eût sans doute discuté cette thèse excessive, reprise au XIXe siècle par Auguste Comte, sur les « secondes noces. » Mais la logique de ses rancunes ne comportait point de demi-

mesures; elle l'emportait, quoiqu'il en eût, vers les solutions extrêmes. La chasteté, entière, absolue, lui semblait maintenant un bien, la forme la plus raffinée du mépris du sexe. Il se répétait, en en savourant longuement l'austère ragoût, cette parole de son nouveau maître : « Quel plaisir plus grand que le dégoût du plaisir lui-même, que le mépris du monde tout entier, que la jouissance de la liberté véritable ! » Ces vocables libérateurs lui donnaient l'illusion de la délivrance.

A mesure cependant qu'il prenait, de la doctrine de l'illustre ascète, une connaissance plus approfondie, en s'appliquant à la considérer sous tous ses aspects, une sorte d'apaisement se faisait en lui. Le théologien avait bien écrit : « La beauté a-t-elle jamais semé autre chose que des fruits de mort? » Mais il s'écriait, d'autre part : « Loin de moi, cependant, de faire le procès de la beauté en elle-même ! Elle est un heureux accident du corps, un ornement ajouté à l'œuvre de Dieu, un voile magnifique jeté sur notre âme. »

— Où veut-il en venir? se demandait Le Hagre.

Eh ! si le grave sacerdote trouvait « scandaleux que des femmes chrétiennes, prêtresses augustes de la pudeur, étalassent le luxe impudique des courtisanes, » c'est qu'il pensait, apparemment, à faire l'éloge de la « pudeur. »

— La pudeur ! Y aurait-il un charme de la pudeur ?

Jamais Olivier n'avait sérieusement réfléchi à cela. Par une fortuite association d'idées, il se rappela un mot de Stendhal. Il s'interrogeait :

— Qui donc a dit de la pudeur, qu'elle est « la mère de l'amour?... » Stendhal, ah ! Stendhal...

Il eut un sourire amusé, qui signifiait que la rencontre lui semblait piquante, entre le prêtre et le viveur.

— Après tout, fit-il, il se pourrait que le christianisme, en poursuivant l'ordre, ait mis, du même coup, la main sur le bonheur.

Il en était là de ses réflexions, quand, un beau matin, il se sentit je ne sais quel appétit d'action frondeuse et d'existence échevelée : ses vingt-sept ans prenaient leur revanche sur les semaines de morne stupeur, de désespoir et d'application intense de l'esprit qu'il venait de traverser. Il avait oublié Giselle, et le christianisme, et Tertullien. Mai bourdonnait sous ses fenêtres, prodiguait sa lumière d'ambre où des troupes de mou-

cherons menaient leurs rondes frénétiques; une ample brume de parfums se levait des frondaisons neuves. Penché sur le bonheur des choses, Olivier huma largement l'arome entêtant des sèves épanouies en feuilles, en fleurs ; il désira d'être l'un de ces insectes ailés qui chaviraient dans l'or fluide, ivres d'odeurs et de soleil. Il sonna son valet de chambre, commanda l'alezan brûlé qu'il montait de préférence les jours de pléthore nerveuse. Il s'habilla prestement, déjeuna à la hâte, puis se dirigea vers le Bois, au trot rapide de sa jument.

Les allées à peu près désertes du Bois, — il était à peine dix heures, — résonnaient de trilles d'oiseaux, s'allongeaient sous les dômes verts. Le Hagre s'y engagea au galop, y harcela, comme en un champ clos, sa bête fougueuse. Déchaînée, haletante, elle eût dévoré des lieues en quelques minutes, si le caprice du maître l'eût permis; mais il la ramenait, d'un mouvement bref, au point de départ, se livrait, sur place, à des caracoles savantes, pour ensuite s'emporter encore en d'effarantes chevauchées. Vers onze heures, se sentant plus calme, il quitta les allées réservées pour la grande artère, où se pressaient, en un joli désordre, piétons et cavaliers, filles et belles dames, juchées sur des breaks ou des phaétons, blotties dans des cabs ou des victorias, serrées enfin ou parquées dans des panses d'automobiles.

— Bonjour, Olivier !

— Le Hagre ! Est-ce possible !

— Oh ! ce revenant ! Qui vous a enlevé ?

Des apostrophes éclatèrent, des mains se tendirent; de la foule bigarrée, une sorte d'acclamation monta vers Le Hagre. Jamais du reste il n'était apparu plus séduisant. Les exercices dangereux auxquels il venait de se livrer avaient assoupli ses muscles et enflammé son regard. Il manœuvrait avec aisance, une aisance un peu lasse, la bride de son cheval. Un imperceptible sourire errait sur ses traits altiers, y mettait comme une douceur. Il incarnait à cette minute, dans sa personne distinguée, virile et fine tout ensemble, le type même de la beauté mâle au repos En lui se fondaient, mêlaient leurs attributs contraires, la force et la délicatesse. Tel quel, il était la preuve vivante de cette très ancienne vérité, aperçue et diversement comprise par les Grecs, à savoir, que la plus belle femme est bien peu de chose en regard d'un homme vraiment beau. Et de fait, ceux à qui il a été

donné de voir, à Olympie, l'Hermès de Praxitèle, n'ont plus accordé qu'une attention distraite au petit nombre de Vénus que le ciseau des maîtres façonna.

La promenade de Le Hagre aux Acacias s'acheva drôlement et de manière imprévue. On l'eût, en effet, fort surpris, deux heures plus tôt, en l'avertissant qu'il allait, le jour même, aider au bonheur, en cédant au charme de Mlle Lili Souchon. Elle s'appelait, de son vrai nom, Ginevra Sachetti, et tenait décemment le rôle d'étoile en un des principaux corps de ballet que la République honore de sa confiance. Elle conduisait elle-même, ce matin-là, un boghei aussi gracieux que sa personne et léger autant que son cœur d'oiseau. Elle s'arrêta net devant Le Hagre qui, penché en avant, flattait de la main sa bête. Il reconnut la danseuse, retint sa monture, saisi à son tour par l'ardente supplication de ces yeux qui le dévoraient, par le trouble que trahissait ce buste de femme soudain figé. Il pensa qu'un aveu si franc et à ce point exempt de coquetterie méritait pour le moins quelque attention. Il aborda donc l'ondoyante almée, dont toute la personne, audacieusement cambrée, disait la profession. Il lut aussitôt dans les grands yeux bruns levés vers lui comme une prière, une infinie reconnaissance. Il s'attarda auprès de Mlle Lili pour le plaisir de la chose même, mais aussi pour marquer son indifférence aux mondaines venues là pour se montrer ou pour flirter, et qui, moins franches que cette enfant, dissimulaient leurs désirs sous mille artifices. Il était midi quand ils songèrent, lui alerte et de belle humeur, elle un peu grave et alanguie, à regagner leurs logis respectifs. Ils se quittèrent avenue du Bois. « *Caro, caro,* » fit l'Italienne en lui serrant longuement la main et en l'enveloppant d'un regard câlin.

Le Hagre avait gardé, de sa liaison avec Mlle Lili Souchon, un souvenir tout de charme pur. Ç'avait été, de sa part à elle, un caprice de biche amoureuse, seul sentiment dont elle fût capable; mais elle avait si gentiment, si simplement offert son cœur mutin, elle avait mis, à l'aveu de sa convoitise, une telle candeur d'enfant gloutonne, que Le Hagre se laissa sans remords manger de baisers par le gourmand museau de l'étrangère. Et puis, elle avait des mots exquis, frôleurs comme des caresses, dont il devinait le sens plutôt qu'il ne l'entendait, et dont la douceur le pénétrait comme la mollesse du ciel d'Italie

L'appartement de la danseuse était disposé, tapissé, meublé de telle sorte, qu'on eût difficilement imaginé cadre plus séant à son âme puérile et à sa grâce ployante. Il y avait surtout, dispersées dans son boudoir, un assortiment d'anciennes gravures d'après Boilly et Greuze, qui invitaient, par la hardiesse des dessins, aux tendres folies; des gorges au naturel y déployaient leur double amorce; de jolis regards, malicieux et pervers, y disaient l'aimable luxure, que vantaient aussi à leur façon les bras potelés et les mains pulpeuses. Mais le plus joli bibelot du joli boudoir était encore Mlle Lili Souchon. Elle représentait, dans cette oasis de paix sensuelle, la source vive, le glouglou divin. Elle y esquissait des pas, comme au théâtre, en fredonnant des airs menus, gais ou mordans, thèmes d'opérette ou de fandango. Elle associait ainsi, pour le divertissement de l'aimé, les jeux de la danse à ceux de l'amour.

Le Hagre se plut quelque six mois à cette idylle ondulatoire. Il se rendait compte, sans trop se l'avouer, que seuls ses sens y étaient intéressés, et, d'instinct, il évitait l'abus qui eût fait naître la lassitude. Le jour qu'il se surprit à moins goûter le charme de sa maîtresse, il décida de s'éloigner afin de n'emporter d'elle qu'un souvenir sans amertume, l'image intacte des jours heureux. L'Italienne consentit à ne le plus revoir qu'à de longs intervalles, et scella, non sans donner un regret au passé très doux, le pacte de simple amitié que lui proposait son amant. Savait-elle au juste ce qui s'agitait au fond de son âme de pâquerette? Un papillon, qu'un insidieux zéphyr avait amené auprès d'elle, l'avait grisée un instant; d'autres l'allaient venir butiner, ravager peut-être, à coup sûr flétrir, destin ordinaire, et lamentable, des fleurs poussées en pleine nature, et dont aucune main amie jamais ne se soucia.

V

Il fallut à Le Hagre quelque bravoure pour résister à l'envie de revoir bientôt Mlle Lili. Cette demi-fille avait su parler à ses sens, et dans l'éloignement où la rupture, qu'il avait cependant voulue, la plaçait, elle se dressait, engageante, ainsi qu'un symbole provocateur. Il réfléchit qu'à tout prendre il lui serait aisé de la reconquérir, et il se vit, en même temps, pressant dans ses mains des roses fanées, meurtries par les longs contacts

et fleurant la décomposition... Ah! ce fumet de pourriture, écœurant, presque intolérable, fruit et rançon de la débauche, où seuls les sens ont eu leur part, part abusive, léonine, faite au mépris des droits du cœur! « Oh! éviter à tout prix cela, » prononça instinctivement Olivier, qu'une nausée faillit étourdir.

Il se rejeta sur les livres, qu'il avait un peu négligés depuis six mois, puis résolut de se montrer, de se beaucoup mêler au monde, moins en acteur qu'en spectateur attentif. Il touchait à sa vingt-huitième année, et les réflexions qu'il avait pu faire jusque-là, au hasard des événemens, sur ce groupe restreint aux frontières indécises, — qu'un singulier esprit de classe avait conduit à s'adjuger, à l'exclusion des autres groupes, ce nom de « société, » — il les voulut maintenant reprendre, et contrôler avec soin, et, autant que possible, réunir en un tout lié, en une sorte de *système*. Il n'entendait point par ce mot, auquel il avait fini par s'arrêter, je ne sais quel corps de doctrine valable pour tous, ni rien qui rappelât l'allure et le ton des exercices livresques. Il éprouvait ce sentiment, commun aux âmes d'élite, qui les ramène vers elles-mêmes et les sollicite de s'approfondir, pour se mieux connaître et se gouverner avec sûreté. Et c'est bien vers la vingt-huitième année que s'impose à elles cette manière d'examen de conscience, à ce moment où l'adolescence n'est plus, où la première jeunesse achève d'être. On sent alors qu'il faut prendre parti, s'affirmer pour ou contre certaines attitudes reçues, suivre ou braver certains préjugés, faire le geste du troupeau, ou s'en affranchir.

Pour Le Hagre, qui avait depuis longtemps jugé le monde des salons, il ne s'agissait guère, en l'occurrence, que d'une mise au point. Il rassembla ses souvenirs, les classa méthodiquement, moins par confiance en la vérité des catégories, qu'il estimait toujours plus ou moins artificielles, que pour mettre un peu d'ordre dans ses démarches ultérieures, en les dirigeant sur des pistes bien définies. D'ailleurs, et d'une manière générale, son goût de l'analyse ne réussissait jamais à le complètement leurrer sur la véritable portée de l'esprit critique. Il n'accordait à l'analyse qu'une valeur esthétique et d'utilité, nullement une valeur de vérité. Elle lui était une diversion dans ses souffrances, et, pour le reste, il ne croyait pas davantage qu'elle fût jamais autre chose qu'un moyen. Aussi bien, ne se proposait-il rien

de plus ni rien d'autre, dans le cas présent, que de noter avec précision la manière même dont son âme, au contact de la « société, » avait accoutumé de réagir.

Il remarqua aussitôt que cette société, quelque « haute » qu'on la voulût nommer, il la méprisait infiniment. Il n'en subissait le prestige en aucune manière, — au moins le croyait-il, — et il l'eût volontiers plainte de se tant estimer. Aussi profondément qu'il la fouillât, il n'y découvrait rien qui fût à la mesure de sa propre ambition. Les sentimens y étaient mesquins, ou compliqués sans grandeur, ou bas. Les idées, quand par hasard il s'y en glissait, s'y faisaient systématiquement étroites. De loin en loin, des têtes pensantes et des cœurs virils s'y égaraient, y dressaient leur force sur la commune veulerie; mais ils disparaissaient bientôt, dégoûtés sans doute, ou chassés par le flot d'inculture, de sottise et d'inconsciente dépravation qui emportait, noyait dans son ignominie tout ce qui n'était que de second ordre, âmes, cerveaux ou caractères.

Les succès eux-mêmes de Le Hagre avaient fini par lui peser. Il n'en était point flatté, il en était presque humilié; il s'en voulait de les devoir à d'aussi pâles créatures, oui, pâles malgré le clinquant des parures impersonnelles et des badinages de convention. Vainement, auprès d'elles, essayait-il de ces cruautés décentes qui déchaînent la bête humaine, quand elle est d'une certaine trempe, en la froissant; elles courbaient la tête sous l'outrage, ou dévisageaient l'insolent d'un air calme en affectant, pour lui répondre, le ton de la gouaillerie. Et cela même, plus qu'autre chose, l'exaspérait, le révoltait à l'égal d'un crime, ou d'un vice contre nature. « La femme qui dépouille son sexe, qui abdique jusqu'à son droit de plaire, la *garce*, en un mot, quelle dérision! » pensait-il. Aussi mettait-il très au-dessus de ce monstre la fille du peuple, grossière peut-être, mais saine, inexperte en l'art des nuances, mais cordiale, ardente et fleurie. Des vers chantaient dans sa mémoire, tandis qu'il s'attardait à ces comparaisons, des vers signés d'un nom de femme, admirables de concision et de force, et dédiés aux *Mondains :*

Il ne vient rien de bon que des sincérités
Qu'on trouve dans un coin obscur des pauvres âmes,
Que des bougres sans nom et que des bonnes femmes
Pleurant bien leurs chagrins, riant bien leurs gaietés.

Vous, masques, ô plaisirs que rien en moi n'approuve!
Quand je passe tranquille et droite parmi vous,
Mon âme vous regarde, à travers mes yeux doux,
Sauvagement et sans pitié, comme une louve.

Son enquête terminée, Le Hagre en inventoriait les résultats. Quelques aimables compagnons, cœurs secs pour la plupart, un petit nombre de femmes d'esprit, en qui la féminité le plus souvent est déviée ou abolie, des sots en quantité, une infinité de bavards mâcheurs de niaiseries, point de passions, mais en général des mœurs de guinguette, moins le débraillé des manières : était-ce là ce « monde » important, dont rêvaient en leurs mansardes, s'il en eût fallu croire les romanciers, les jeunes hommes de talent tarabustés par la misère! Il eût voulu leur crier, à ces forçats des tâches austères, à ces magnifiques infortunés peuplant d'apparences leur solitude, épris d'art ou curieux d'idées, il eût voulu leur dire : « Gardez-vous d'échanger, contre la banale livrée des fêtes mondaines, l'auguste indigence de vos haillons! Ne délaissez point vos palais magiques pour l'ombre où rampent les vrais humains! Larguez, larguez les voiles du songe, fouillez sans répit les espaces bleus et les plaines semées d'étoiles! »

Et pourtant, — était-ce l'effet ou la rançon d'habitudes invétérées? — Le Hagre ne se pouvait résoudre, en ce qui le concernait, à rompre enfin avec ce « monde » qu'au fond de son âme, sans trêve, il se surprenait à maudire. Quelque chose l'y ramenait, et l'y retenait malgré qu'il en eût : son culte des belles formes, des attitudes harmonieuses et des manières distinguées. Sa religion de l'énergie n'excluait point un certain raffinement; et au contraire, il n'appréciait l'alcool des sensations fortes que dans des coupes d'un fin cristal, et ses désirs les plus fougueux s'enroulaient désespérément autour d'un rêve d'élégance. Ce goût de la force nette, dégrossie et appropriée, l'avait gardé, jusqu'à ce jour, des amours ancillaires ou crapuleuses, et s'il s'inquiétait parfois des rapides progrès de la démocratie, c'est qu'il craignait qu'elle ne nous fît un univers inesthétique. D'autres fois, il interprétait le mouvement démocratique ainsi qu'un effort pour lever la croûte d'ordure ou de saleté sous laquelle vivaient, houleux, les trois quarts de l'humanité. Il se promettait bien, un jour, d'aider ces tristes multitudes à secouer l'affreuse lèpre.

VI

Auguste Raimbault, — qu'il s'astreignit à voir souvent, beaucoup plus que par le passé, — s'était fait, de ces redoutables questions que pose l'existence du prolétariat, une sorte de spécialité. Il en causait volontiers avec Le Hagre, qui recueillait soigneusement les réflexions de son ami, se proposant d'en faire son profit, plus tard: quand, libre du côté du cœur, comblé dans ses vœux, ou finalement las des orages de la passion, il se pourrait abandonner sans regret à ceux de la politique. Sans perdre de vue l'avenir, il se contentait donc, provisoirement, d'y penser, et de reconnaître, par des sondages vivement menés, les lames de fond de cet océan politique où il souhaitait de pouvoir bientôt s'aventurer. En attendant, il était satisfait quand, dans les luttes sociales, il avait réussi à bien distinguer les forces aux prises.

Ces incursions dans le domaine de la vie publique n'allaient jamais à le distraire complètement de son habituelle occupation. Sa pensée demeurait rivée au problème qu'était son cœur, à cet ensemble de questions que la jeunesse de ses sens et son besoin d'âpre sympathie posaient infatigablement. Sans que son existence se trouvât en apparence modifiée, un lent travail intérieur déplaçait insensiblement la perspective de ses songes. Il se surprenait parfois ruminant en soi-même d'étranges desseins: « Oui, se disait-il, laisser là tout le passé, reprendre à nouveau, sur un autre plan, tout l'édifice de sa vie, quelle tentation!... Car j'en arrive, ma parole! au point même où s'est arrêté le grand méconnu, Maraña. Qu'il fût coupable autant qu'on l'a dit, voilà précisément la question. Il se vengea sur ses victimes du rêve même qu'elles avaient fait naître et qu'elles avaient déçu. Il orienta sa vie d'un autre côté, quand il eut reconnu que la femme est chose légère et décevante... »

Ces réflexions découragées l'amenaient, par une pente naturelle, à rêver d'un asile sûr, où le vulgaire des salons n'aurait point accès, d'où les amours irrégulières seraient bannies; il abordait ainsi la question du mariage. Il se disait alors: « Peut-être y aurait-il lieu de se demander si la femme, non plus la coquette ou la courtisane, mais la *femme forte* selon l'Évangile, n'a pas été un peu méconnue. Qu'il en soit ainsi, ah! je le souhaite... En somme, que reproché-je aux femmes dont j'ai

tâté? Ne mâchons pas les mots : c'est d'être toutes, plus ou moins, des « catins, » c'est de respirer l'inconstance et de fleurer l'improbité, c'est de contrefaire l'amour, c'est de l'avilir, ou d'en rire. Eh bien! si je ne me trompe, c'est contre cela que le catholicisme s'est élevé, par sa conception du mariage. Il a voulu que l'amour fût pris au sérieux : aussi a-t-il fait du mariage un sacrement; il a voulu que le sentiment s'épanouît en profondeur : aussi a-t-il décrété le mariage indissoluble. Il a fait, en définitive, un rêve magnifique. Il a dit à la femme, à toute femme : Mets dans ta vie l'éternité, sois la profonde et l'indomptable, celle qui défie la durée, celle qui n'aime qu'une fois. Eh! mais, la femme qui serait cela, n'est-ce pas celle-là même que j'ai désiré de rencontrer?... Ou veut-on que le catholicisme se soit inspiré avant tout de motifs politiques, qu'il n'ait visé qu'indirectement le bonheur du couple? Quand même cela serait, il reste que l'homme étant ce qu'il est, si vous supprimez la digue de l'indissolubilité, vous compromettez l'avenir de l'amour lui-même; vous peuplez le monde d'impuissans, en détournant vers le néant, vers le caprice et la fadeur, les réserves de sentiment où se fût alimenté le grand amour. — Mais il y a des ménages mal assortis? Oui, certes. Il y a cette pauvre Alix de Beaugé qui s'est associée à un forban... Mais à qui la faute? Et faudra-t-il, pour combler les vœux d'une infime minorité, abandonner le rêve grandiose de faire de l'homme un animal à peu près convenable? Les frères Margueritte posent mal la question; car depuis quand le rôle du pouvoir est-il de légiférer pour le petit nombre? L'intérêt général a quelque droit, peut-être, à notre attention?... Ah! l'on rit volontiers de la morale, et moi-même, jusqu'à présent, si je ne l'ai jamais à vrai dire raillée, je ne m'en suis guère soucié; mais qu'elle soit « l'axe du monde, » comme disait Vigny, qui peut le nier, s'il a le moindre soupçon des forces qui mènent le monde?... »

Il se disait cela, et il revenait encore et toujours aux « coquettes » et aux « courtisanes, » comme pour s'assurer qu'il les détestait tous les jours un peu plus. Il vécut ainsi quatre ou cinq ans, dégoûté et incertain, gaspillant au hasard des rencontres sa jeunesse mal occupée, solitaire, quoique répandu, recherché plus que jamais et cependant insatisfait, gardant en lui, ainsi qu'en un château fort, l'idéale fièvre où s'abreuverait, peut-être, un jour, l'Amante inconnue.

Ce soir-là, un soir de décembre, il dînait chez les Raimbault. Il venait d'arriver, et s'enquérait, auprès de son ami, de la santé de la famille.

— Je me porte assez bien, ma femme aussi, dit Raimbault; mais Madeleine me donne des inquiétudes, depuis quelque temps. Vous ne la verrez pas ce soir, elle est couchée. Elle n'est pas malade, elle est fatiguée; mais cela tend à devenir chronique, et je désespère de la guérir, car il n'est point de remède à ces sortes d'affections.

— Qu'y a-t-il? demanda Le Hagre, qu'affligeait le désespoir de son ami.

Raimbault fit un geste évasif, qu'Olivier interpréta aussitôt. « Toquade de jeune fille! » pensa-t-il. Il reprit, tandis que son hôte, qui vit que l'autre avait deviné, esquissait un sourire :

— Les princes charmans ont toujours consolé les petites filles chimériques.

Il ajouta, sérieux :

— Madeleine est très recherchée.

Le désintéressement dont témoignaient ces remarques, articulées sur un ton qui en accusait la loyauté, était de nature à décourager Raimbault. Il sentait qu'entre sa fille et Le Hagre un mur de granit se dressait, que l'amitié même qui le liait au jeune homme avait produit ce résultat d'éloigner ce dernier de Madeleine. Il discernait, chez Olivier, un parti pris d'indifférence ou de non-attention qu'il avait résolu de rompre à tout prix. Aussi répondit-il aux paroles de son ami, en le regardant malicieusement et en scandant ses mots d'une certaine façon gentille :

— On est recherché aussi, paraît-il...

Le Hagre eut un rire de collégien, sonore et franc, qui prouvait que son âme, tout au fond, était restée extraordinairement jeune. Il interrogea:

— Vous connaissez la femme qui me fixera?

— Peut-être...

Craignant d'en avoir trop dit, Raimbault s'esquiva, sous le prétexte d'un ordre à donner. Il revint bientôt, accompagné de sa femme. Ils passèrent tous trois dans la salle à manger, et Le Hagre, qui donnait le bras à Mme Raimbault, la plaisanta sur sa dévotion à saint Antoine, de qui récemment elle avait obtenu l'insigne grâce de retrouver une fanfreluche égarée.

— Vous n'êtes qu'un libertin, fit-elle, scandalisée.

Olivier protesta qu'on le calomniait; et pour désarmer l'excellente personne qu'était au fond Mme Raimbault, — elle n'était intraitable que sur le point de religion, — il lui fit compliment d'une perle qu'il ne lui connaissait point, grosse comme une noisette, et qu'elle portait en sautoir.

Le repas terminé, les deux hommes se retirèrent au fumoir. En se séparant vers onze heures, ils s'embrassèrent en se souhaitant l'un à l'autre beaucoup de bonheur: car l'on était au 31 décembre de l'année 1904.

— Mon ami, disait Raimbault, vous savez si je vous aime bien. Mon vœu le plus cher est que ce cœur, — il touchait du plat de sa main la poitrine du jeune homme, — s'épanouisse enfin dans la joie, trouve quelque part son pareil. Le bonheur est souvent à portée de la main; mais nous sommes gens distraits, et il arrive ainsi qu'il nous échappe...

Olivier s'attarda un moment sur le trottoir de la rue Rabelais où habitaient alors les Raimbault: il hésitait sur ce qu'il allait faire. Il entretenait, depuis quelque temps, avec une artiste de l'Athénée, des relations intermittentes, ignorant du reste s'il l'aimait un peu, ou si l'instinct qui le ramenait vers elle, à intervalles irréguliers, ne signifiait que le besoin qu'un sexe a de l'autre, sans plus. Il se demandait donc s'il irait surprendre, en sa loge, Mlle Yvonne Darling.

C'était, chez lui, presque une nécessité, les jours où il avait beaucoup réfléchi, ou bandé son âme à l'excès, de s'aller détendre en la soie émolliente des caresses, de s'abolir, tel un enfant, dans le creux d'un sein maternel. Et précisément, Yvonne Darling, artiste d'un talent douteux, l'avait séduit par je ne sais quelle douceur particulière, faite de souplesse et d'aménité. Il est vrai qu'elle commençait de subir l'action de son milieu, et d'accueillir en son cœur sans défense cette vanité que la rampe développe chez les acteurs, et qui a raison, à la longue, des meilleures natures.

Immobile sur le trottoir, Le Hagre songeait à son amie... Il se disait que, depuis deux semaines, elle se montrait moins câline, et occupée avant tout, presque exclusivement, de sa mine et de ses chiffons. Il se sentit, à cette pensée, devenir amer, et toute la rancune accumulée en lui, depuis des années, contre ce joujou vain, dérisoire et charmant, — la femme, — se remettait

à bouillonner; elle allait tout entier l'envahir, quand il se rappela les paroles d'Auguste Raimbault... Il y avait donc une femme qui l'avait distingué, et que Raimbault jugeait digne de lui, Le Hagre, et capable de le fixer?... Il se mit aussitôt à marcher, fiévreusement; il descendit l'avenue Matignon, gagna les Champs-Élysées.

Une lune d'hiver, à peine voilée de brume, se pâmait au ciel; sa gloire indolente, ainsi qu'une molle écharpe, tombait, flottait le long de la royale voie; les arbres de l'avenue, de leurs bras tors et dépouillés, faisaient le geste d'applaudir aux fiançailles de la Nuit et de l'Étoile énamourée. Sans prendre garde à cette féerie, Le Hagre allait, foulait le sol d'un pas nerveux. — « Raimbault ne se fût point hasardé à me parler comme il l'a fait, se disait-il, sans un motif sérieux. Il n'est pas homme à me servir une plaisanterie vulgaire. Il a donc un projet en vue, il faut qu'il en ait un. Il a voulu me tâter. De vrai, il m'oblige beaucoup. Est-ce que je tiens à me commettre encore avec des coquines? Est-ce que seulement elles m'intéressent encore? Ah! mon Dieu, non. » Il prononça, à haute voix : « J'en ai soupé, soupé, soupé. » Ayant dit, il éprouva comme un soulagement de tout son passé de misère, de toute la détresse intime où, tous les jours un peu plus, son âme enfonçait. Et, tandis qu'il marchait toujours, son esprit, insensiblement, se faisait serein. Quelque chose comme une aurore se levait en lui. Quand il eut atteint le rond-point de l'Étoile, il fit demi-tour et commença de descendre les Champs-Élysées.

Il s'arrêta soudain, interdit. La lune donnait aux hommes, qui le dédaignaient, un spectacle miraculeux. Elle avait écarté ses voiles, et décidé, semblait-il, de livrer au monde le secret de son rêve fou. Une ivresse émanait d'elle, se communiquait aux choses, emplissait l'espace. Les arbres, des deux côtés de l'avenue, sous le baiser de la magicienne, se tordaient ainsi que des géans gris. Il se faisait, du ciel à la terre, un pacte confus, un mariage fabuleux; et c'était, semé sur la voie déserte, comme un grand amour qui traînait. Un vertige saisit Le Hagre, qui s'était remis à marcher. A mesure qu'il avançait, l'astre s'étirait doucement, se muait en un corps de femme adolescent et vaporeux. La vision se rapprochait, la vierge lointaine se portait, par un mouvement continu, à la rencontre du jeune homme. Celui-ci eut un cri involontaire : sur les traits de la jeune fée,

affleuraient le regard d'angoisse et le sourire douloureux de Madeleine Raimbault.

Il venait de se produire, dans le moment précis où Le Hagre poussait son cri, un de ces phénomènes de suggestion à distance que la science essaie, avec plus ou moins de succès, d'expliquer, qui ne rentrent dans aucune de nos disciplines établies, et qui nous troublent infiniment, lors même qu'ils sont, comme c'était le cas, des messagers de bonheur. Dans l'état où il se trouvait, Olivier devait conclure, et il conclut en effet, à une hallucination. Et néanmoins, tout au fond de sa conscience, et après le premier sursaut et la première conjecture, un travail avait commencé de se faire, qui devait aboutir à un résultat voisin de la vérité. Il ne savait, à vrai dire, rien, ou si peu que rien, du passé moral de Madeleine. Il ne se doutait absolument pas, une seconde avant l'événement qui allait décider de son avenir, du secret penchant de la jeune fille pour lui. Et cependant, elle se mourait littéralement d'amour.

C'était un amour d'une espèce exquise, virginal et passionné, folie non des sens, — ou si peu, — mais du cœur, amour de vestale, non de Phryné. Cette sorte d'état mystique, fait de désespoir et d'adoration, de mortelle attente et de dévouement impatient de s'employer, est le privilège des vierges fortes. Si ce désir n'a pas encore trouvé son objet, il s'en crée un de toutes pièces, s'égare momentanément dans le royaume des chimères, et s'essaime dans l'irréel; ou s'il l'a trouvé, il s'enchaîne à lui par un lien définitif, et se désintéresse pour toujours de tout ce qui n'est pas ce qui l'a charmé. La passion, ainsi comprise, est une manière de religion; chez la jeune fille, elle est tendresse, don immatériel, charité; mais quand, plus tard, les sens s'éveillent par là-dessus, il naît cette chose rare, intense et belle, bonne et féconde par surcroît, et qui défie le temps et la mort, un grand amour.

Le drame dont le cœur même de Madeleine était le théâtre offrait cette particularité d'être à peu près impossible à dénouer par les moyens ordinaires, l'un des acteurs n'y jouant un rôle qu'à son insu, et opérant pour ainsi dire à distance. D'autant plus tragique était la situation où le principal personnage, Madeleine, était engagé. Elle adorait en silence, et se dévouait en son âme à un être qui semblait la fuir, qui, en réalité, l'ignorait; et comme elle n'eût jamais consenti à un aveu, son pauvre

amour inemployé, ainsi qu'un foyer recouvert, la dévorait intérieurement. Cela même devait provoquer la détente de sentiment qui, par des voies mystérieuses, allait révéler à l'aimé qu'on se consumait à l'attendre.

La romanesque enfant s'était, en ce soir du 31 décembre, couchée sur un doute affreux. Elle se disait qu'Olivier était occupé ailleurs, qu'une autre accueillait ses hommages, était l'objet de ses pensées, sans doute une de ces créatures fatales, dont elle avait vaguement entendu parler, qui répandent sur leur passage l'aliénation et la mort. Une jalousie inconsciente la soulevait contre cette obscure rivale; elle ressentait, d'autre part, pour celui qu'elle soupçonnait d'être asservi à l'inconnue, et la victime de sombres pièges, une immense pitié. Ah! l'arracher à la Vénus cupide, insensible et cruelle, l'entourer, soi, de sa chaleur, de ses caresses duveteuses, être pour lui, être à jamais celle qui donne et qui s'oublie! Immobile sur son lit étroit, les yeux grands ouverts, pleins d'une flamme ardente et douce, Madeleine rêvait éveillée son rêve. Elle se dressa soudain, comme magnétisée, courut à la fenêtre qu'elle ouvrit avec précaution. Olivier, qui venait de sortir, marquait le pas sur le trottoir, en proie à une visible agitation. A quelle peine succombait l'âme orpheline du bien-aimé? Dans son affolement muet, elle lui fit, avec l'offrande de son corps penché, le don de son cœur, de sa vie. Elle lui confia tout bas, en l'idiome des somnambules, et son désir contrarié, et ses vœux et ses désespoirs. Il était déjà loin, qu'elle le poursuivait encore de sa confidence éperdue, quand, brusquement, émergeant de dessus un toit, la lune parut, fixa sur elle son regard de femme attendrie. Madeleine tendit les bras vers la céleste messagère, comme pour implorer d'elle un secours. Elle darda sur l'astre ami tout l'effluve de ses prunelles, tout leur poids de mélancolie. Dans le même instant, Olivier recevait cette commotion dont longuement, le soir même, et dans la matinée du lendemain, il devait rechercher la cause, avec un trouble non exempt de délices.

Il évoquait, en son cadre auguste, l'audacieuse apparition. Il rapprochait le phénomène des paroles de Raimbault, s'attardait à cette coïncidence, et s'épuisait en conjectures pour l'expliquer. Il crut d'abord, nous l'avons dit, qu'il s'était laissé surprendre par la folle du logis, que sa pensée en ébullition, travaillant sur un souvenir, en avait dilaté le sens, développé jusqu'à la dé-

mence l'infime portée. Est-ce que Madeleine l'avait jamais remarqué? Lui-même, s'était-il jamais occupé d'elle? Savait-il seulement comment elle était, au physique comme au moral? Son imagination l'avait donc égaré. Mais il se ravisait bientôt : « Si Madeleine, se disait-il, est dévouée à un autre, mon accident est chose comique et même bouffonne; il n'est plus étrange, extraordinaire, il est dûment inconcevable. Nos idées les plus saugrenues, nos rêves les plus extravagans ont, avec la réalité, des rapports peut-être inaperçus, indéniables cependant. Sur les prolongemens du réel, l'imagination édifie ses chimères. Or, de mon côté, je ne vois rien, absolument rien sur quoi la folle ait pu bâtir; pas le moindre prétexte à ses songes. Mes prétentions d'un certain ordre sur Madeleine se peuvent chiffrer, à ce jour, exactement par zéro. Il faut donc que, de son côté, il y ait quelque chose qui, par de secrètes correspondances... Mais quoi?... Est-ce que Madeleine m'aimerait vraiment? Combien cela est invraisemblable aussi!... Ah! la petite fille n'est pas loquace. Serait-elle capable d'un sentiment fort? Il est très vrai que ce beau fruit est la pomme des taciturnes. Elle aime, ce n'est pas douteux, Raimbault me l'a suffisamment laissé entendre. Et si j'en juge par ce qu'il a dit ensuite, il ne serait pas fâché que je me laissasse à mon tour agripper... Oui, ce serait le port, le havre suprême... et ce serait, après la halte dans le ciel, la possibilité d'agir, la carrière ouverte aux charges épiques, au bon combat pour la chère France; après les grands feux, la grande épopée! »

Il s'était endormi sur cette double image, qui le devait hanter toute la nuit, et enlever, à la faveur du sommeil, dans les sphères surnaturelles. A son réveil, des doutes le vinrent assaillir. Certes, il n'était pas impossible que Madeleine l'eût distingué; mais il s'en fût aperçu à de certains signes qui ne trompent pas; l'attitude de la jeune fille à son égard eût trahi en quelque façon un sentiment qu'elle se fût même appliquée à dissimuler. « Il est vrai, reprenait-il, que j'ai si peu fait attention à elle, jusqu'ici; et cet amour me semble encore tellement invraisemblable! Madeleine amoureuse... et de moi... j'ai quelque peine à me représenter cela, et surtout à y croire. Sans compter que je ne serais peut-être pas en mesure de répondre à son sentiment, s'il existe. Elle n'a guère été pour moi, jusqu'à ce jour, qu'une enfant, ou une manière de sœur, insignifiante

et jeunette... Mais, au fait, quel âge peut-elle avoir ? Vingt ans, vingt-deux, tout au plus... Elle n'est plus, évidemment, la petite fille que je me figurais. Elle a grandi à mes côtés, sans que je m'en aperçoive... Ah ! ces yeux d'hier au soir, ces yeux démens, et cette fleur d'anxiété au coin des lèvres étaient d'une femme, non d'une enfant... » Il remâchait encore le poignant souvenir, y découvrait des raisons d'espérer un bonheur prochain, en éprouvait dans tout son être une sorte d'attendrissement qu'il savait bien être de l'amour. Il décidait sur-le-champ d'aller, le jour même, présenter ses vœux à Mme Raimbault, et d'observer attentivement Madeleine, qui ne manquerait pas de se trouver là, comme d'habitude, auprès de sa mère.

Il était deux heures un quart, quand il se présenta à l'hôtel de la rue Rabelais.

— Monsieur et Madame sont sortis, fit le concierge avec un sourire aimable. Mais Mlle Madeleine est là. Si M. Olivier veut monter...

Le vieux Théophile, qui achevait ses jours de servitude dans une loge de concierge, après avoir rempli, pendant quarante ans, les fonctions de valet de chambre, puis celles de maître d'hôtel, avait plus qu'un autre subi le charme de Le Hagre, qui ne manquait jamais, toutes les fois qu'il allait chez les Raimbault, de lui serrer la main et de faire un bout de causette avec lui.

— Est-ce qu'il se passe quelque chose, mon brave Théophile. demanda le jeune homme, que les paroles du concierge avaient surpris.

— Madame est chez la tante de Madame, qu'on est venu nous annoncer comme souffrante, répondit le bonhomme, en son langage inexorablement déférent.

Il ajouta :

— Une digne femme, monsieur Olivier, et que ce serait dommage qu'elle mourût ! Elle a encore pensé à moi ce matin, rapport aux étrennes.

Tandis que Le Hagre lui glissait les siennes dans la main, il se demandait ce qu'il allait faire, et s'il allait sortir sans avoir vu Madeleine, ou si... « C'est drôle, pensait-il. En temps ordinaire, je n'eusse point hésité à monter, pour souhaiter la bonne année à ma petite camarade. Et voici que je tergiverse... »

— Faut-il que j'annonce que M. Olivier va monter ? interrogeait Théophile.

— Oui, dit-il enfin, emporté par son besoin de savoir, d'être fixé sur les sentimens de Madeleine à son égard. Il s'était donné comme prétexte la tante malade, et l'obligation qui en résultait pour lui d'en prendre des nouvelles.

Il grimpa lestement jusqu'au premier étage, et fut introduit par un valet de pied dans le salon-boudoir où se tenait généralement Mme Raimbault. Madeleine parut un instant après, vint à lui sans marquer aucune surprise, ni manifester une gêne quelconque. Elle était mise simplement, et retenait d'une main le boa blanc jeté autour de son cou, tandis qu'elle tendait l'autre à Le Hagre. En constatant l'effet en apparence tout négatif de sa présence, Olivier jugea aussitôt qu'il n'était point l'élu de ce jeune cœur. Il en prit son parti tout de suite, et respira presque avec bonheur, tant son angoisse avait été forte. Il se mit en devoir d'être aimable, comme il l'eût fait à n'importe quel autre moment, avec n'importe quelle autre personne dont il ne sollicitait ni n'attendait rien. Il demanda des nouvelles de la tante, articula des banalités sur ce ton négligent qui donne une saveur aux choses qu'on dit, fussent-elles stupides, par la raison qu'en les disant on a bien l'air de les prendre pour ce qu'elles valent. Il ne se doutait pas que c'était là, pour la grave et farouche enfant qu'était Madeleine, l'une de ses principales séductions. Elle l'aimait pour cet arrière-fonds d'amertume qu'elle discernait, chez lui, sous ses moindres propos, sous leur accent si particulier.

Assise sur un divan bas, le bras gauche enroulé autour d'un coussin, Madeleine sentait s'en aller son assurance du début. Elle s'était promis d'être énergique, et avait réussi à maîtriser son trouble au point de donner le change à Le Hagre sur le véritable état de son âme. Mais le charme agissait sur elle, à mesure que la voix chère égrenait ses syllabes d'or. Elle se taisait maintenant, si douce en sa soumission qu'accusait son buste penché, si gracieuse en son maintien de madone silencieuse! Olivier posait des questions; elle ne répondait plus. Son teint d'une pâleur de neige encadrait ses grands yeux démens, ces yeux de mystère où l'amour, ainsi qu'un affamé, errait, criait son instante prière. Au coin des lèvres apparaissait la fleur d'ombre, le pli navré de la douleur qui tâche à sourire. Une épouvante saisit Olivier devant cette vierge immobile, et ce visage qui reproduisait, trait pour trait, l'image aperçue la veille, dans la langueur du ciel

noyé. Il défaillait à son tour; la vague du grand désir déferlait du cœur à la tête, et comme il s'était levé, ne sachant pas s'il fallait fuir ou bien rester, il vit Madeleine fermer les yeux, se coucher sur l'ample coussin qu'elle serrait contre sa taille. Elle venait sans doute de s'évanouir. Il s'approcha de l'enfant pâmée, et il allait s'abattre à ses pieds, lui prendre les mains, lui dire à l'oreille les mots qui réveillent ceux qui se meurent, parce qu'ils sont comme un vin fort et comme une essence de vie. Mais il recula soudain, détourna les yeux du divan où Madeleine agonisait. Il se disait que cette enfant était la fille de Raimbault, et qu'il allait commettre une infamie. Non, il ne pouvait pas l'aimer, il ne le devait pas, au moins ainsi, à l'insu du père et de son ami. Il eut le sentiment très net, à cette minute, que quelque chose de très saint, de très beau, de très juste aussi, conditionnait et dominait l'amour lui-même : la Famille. Il voulut sonner, appeler les gens. Madeleine, qui n'était qu'à moitié évanouie, fit un effort pour se lever, prononça d'une voix éteinte :

— Non, ce n'est pas la peine, je me sens mieux, ce ne sera rien. Je suis simplement un peu fatiguée.

Il l'aida à s'étendre sur le divan, disposa les coussins autour d'elle, l'installa ainsi qu'en un nid; puis, l'enveloppant d'un regard de maître tout ensemble et de frère aîné, il dit, en lui pressant la main :

— Reposez-vous, petite folle, et rêvez, mais bien gentiment.

VII

L'intelligence a sa logique, expéditive et rectiligne, aisée à suivre comme à définir; moins apparente et pour ainsi dire diffuse, plus incertaine dans ses voies est la logique des passions. Celles-ci naissent, le plus souvent, à notre insu, et à peine en constatons-nous la présence, qu'elles s'affirment tyranniques et déjà adultes. Olivier en fit la réflexion, en se retrouvant dans la rue; il ne donna, du reste, aucune suite à cette pensée, car jamais moins qu'en ce moment il n'avait éprouvé le besoin de s'analyser. Engagé naguère sur de fausses pistes, semées d'ornières et d'obstacles, et condamné à désirer bien plus qu'à goûter le bonheur, il s'était fait de l'analyse un moyen de consolation; elle lui tenait lieu de l'amour absent. Comblé maintenant, il ne pouvait, l'eût-il voulu, se regarder vivre ou sentir. La contemplation lui

était interdite, par la raison même que son amour le vouait désormais à l'action.

Mais quelle action, et combien étrange, à la considérer de l'extérieur! Lui, l'habile manœuvrier, rompu à tous les artifices, aux détours, aux expédiens, aux ruses de la chasse aux belles, il s'était laissé prendre comme un enfant aux lacs d'une petite fille! Il courait, d'une folle allure, à un mariage bourgeois! De vrai, bourgeois ou non, ce mariage était le terme où tendait, de toutes façons, ce perpétuel ondoiement, ce geste presque automatique qui faisait chercher à Le Hagre, pour s'y réfugier et blottir, le sein chaleureux de la femme. Cette solitude du cœur, dont le Paris qui s'amuse fait une loi à ses sectateurs, avait toujours pesé à Olivier, et plus qu'un autre il subissait cette autre loi, plus générale, et cet enchantement divin qui couche le mâle et le fort aux pieds de la faiblesse douce. Après comme avant ses fugues mondaines, et sous les jongleries d'idées dont il amusait son ennui, le « simple » qu'il était au fond s'ouvrait des chemins de traverse et gagnait d'une traite, en pensée, la grande route de l'humanité. Mais ressaisi par l'habitude, il se réengageait sur la voie oblique, où les mécomptes l'attendaient. Sans se douter de son erreur, ni s'accuser d'inconséquence, il concluait alors, comme le *Samson* de Vigny :

> Donc, ce que j'ai voulu, Seigneur, n'existe pas!
> Celle à qui va l'amour et de qui vient la vie,
> Celle-là, par orgueil, s'est fait notre ennemie.

Esclave et victime, par métier, de l'immortelle Dalila, il voyait en elle le type et la fidèle image de la femme; elle barrait son horizon en interposant, entre le vaste monde et lui, son charme de fleur vénéneuse. Il avait fini, de la sorte, par se prendre à son propre piège, et par s'enfermer de lui-même, ainsi qu'en un cercle fatal, dans sa restreinte expérience. De vagues échappées sur l'au-delà, des hypothèses d'un caractère abstrait, un pressentiment douloureux de quelque chose qui n'est pas, mais qui pourrait être : à cela se réduisait sa connaissance de l'*autre* femme, de la compagne véritable. Le mot de Julie : « Je ne sais qu'aimer, » ou telles autres paroles semblables cueillies dans les livres, le surprenaient toujours et l'émouvaient profondément; mais comme il ne les rattachait à rien de concret, elles flottaient dans sa mémoire, inconsistantes comme des

nuées, impalpables comme des songes. « Roman que tout cela, » disait-il, et il le croyait.

Le jour que, — Raimbault aidant, et le hasard, — il découvrit Madeleine, ce lui fut une sorte de révélation. Ce qui, jusque-là, n'était, chez lui, que désir latent, ou aspiration sans objet, acquit aussitôt plus d'ampleur, une consistance nouvelle, et devint le noyau solide autour duquel vinrent se ranger toutes les puissances de son âme. En un rien de temps, et parce qu'aussi bien tout l'y prédisposait, il se fit docile à la voix tendre, au suave appel de l'amour. L'enfant qu'avait charmé Sybille se retrouva dans le jeune homme. Sous le Parisien d'occasion, le Breton candide et rêveur avait reparu; et les systèmes dont il habillait son intime détresse s'étaient fondus, volatilisés, en même temps que celle-ci; en recouvrant son équilibre, son âme avait recouvré le bonheur.

Les paroles d'adieu qu'avait murmurées Le Hagre, en la quittant, avaient effectivement donné à Madeleine l'impression qu'Olivier délirait de joie, et qu'il vibrerait désormais à l'unisson d'elle-même. Ce n'était là qu'une impression, mais qui empruntait aux circonstances la valeur d'une certitude. Les choses avaient pris, depuis deux jours, une tournure si singulière, les événemens, autour d'elle, en elle, s'étaient présentés et enchaînés d'une façon si inopinée, que Madeleine, — qui ne savait d'ailleurs pas tout, — devait accorder aux bonnes paroles d'Olivier une portée infinie, et leur découvrir un sens en rapport avec le caractère extraordinaire des circonstances qui les avaient provoquées. Elles résonnaient donc à son oreille ainsi qu'une musique passionnée, ou glissaient sur ses nerfs à vif comme une exquise flatterie. Cela l'exaltait tour à tour ou la chavirait, car le bonheur est un vin capiteux qui bande les énergies et les exténue, qui hausse l'être tout d'abord, qui ensuite l'étourdit et l'affale. Mais la fatigue qui vient du bonheur est une fatigue délicieuse, et Madeleine en savourait longuement l'imprévue douceur. Sur la pâleur de lis de son visage, les roses naissaient, développaient leur chaud mystère; et ses beaux yeux, à demi clos, disaient les paradis qui s'ouvrent et l'âme ivre et qui n'en peut plus.

Cela frappa vivement Raimbault, qui venait de rentrer, et qui l'avait surprise en la posture où l'avait laissée Olivier, ensevelie dans les coussins, et préludant à son rôle de femme heureuse,

enfin devinée et comblée. Elle se retourna sur le divan, leva sur son père deux yeux où, sur le velours sombre du fond, palpitaient de vagues étoiles. Elle avait l'air de revenir de très loin, et fit un effort pour parler sans réussir à articuler la moindre parole.

— Il paraît, fit Raimbault, qu'Olivier était là tantôt?

— Oui, prononça-t-elle enfin. Il a été si gentil! Et j'étais si fatiguée!

— Est-ce lui, reprit-il en riant, qui t'a installée ainsi, comme une sultane?

— Oui...

Elle eût voulu tout raconter, crier à ce père adoré ses espérances, son bonheur. Elle ne savait par où commencer, ni comment traduire en mots adéquats sa peine en allée, dissoute par la belle fièvre où tout son être se fondait. Comment exprimer l'ineffable, et faire saisir à qui n'est pas soi la force d'un pressentiment? Car son roman, Madeleine le sentait bien, était chose incommunicable, pour la raison que, tout entier, il procédait de causes obscures, et n'avait un sens et une valeur que pour celle qui en était le sujet. Raimbault comprit cependant, et cela seul l'intéressait, qu'entre sa fille et Le Hagre, la glace était enfin rompue. Il jeta, pour s'en mieux assurer: « Je vais faire demander à Olivier de venir dîner ce soir. » Il constata aussitôt, sur le visage de Madeleine, qu'il observait à la dérobée, l'effet immédiat de ses paroles; et l'on n'eût pu dire lequel, un instant après, du père ou de la fille, manifestait sur sa figure le plus de joie.

Raimbault dépêcha sans retard, auprès d'Olivier, un domestique, avec ordre de rapporter la réponse, et d'attendre le retour du jeune homme, dans le cas où il serait sorti. Mais celui-ci était bien chez lui, et poursuivait, — étendu, à l'instar de Madeleine, sur un divan, — le rêve ébauché la veille, et qui venait de se révéler, non seulement possible, mais aux trois quarts réalisé. Lui aussi nageait dans la joie; mais loin de l'abattre, elle lui dressait le cœur. Il était couché, mais comme un soldat sous la tente, qui guette l'appel des fanfares, et qui va s'élancer bientôt et se déchaîner comme un ouragan. Il se sentait une âme de bête de proie, et il se voyait enlevant Madeleine, comme un guerrier fait sa captive, et chevauchant par le vaste monde, dans un vertige partagé. Il découvrait à sa compagne des forces d'amante irréelle, contemporaine de la Terre d'avant la pomme

et le péché; et dans leur course imaginaire, il se penchait par instans vers elle pour recueillir, à même sa bouche, l'aveu brûlant comme une lave, étourdissant comme un baiser.

Le mirage se dissipa, quand le valet de chambre de Raimbault arriva rue du Cirque, mais pour se reformer peu après, dans une tonalité plus floue et moins extravagante. Olivier quittait la France, emmenait Madeleine en de romanesques contrées, vers des Échelles chimériques, au large des horizons bleus. Il se rappelait qu'un de ses ancêtres, Bertrand Le Hagre, sieur de Lamarch, avait été, sous Louis XV, chargé d'une ambassade auprès du Grand-Seigneur, et qu'il avait laissé, de sa pittoresque odyssée, une relation manuscrite extrêmement savoureuse, en cette langue du XVIIIe siècle dont les grâces françaises se mariaient si bien aux souplesses maniérées de l'Orient. Il revivait cet épisode où son bisaïeul s'était plu à voir une importante négociation, et qu'il avait conté, au mépris des saines méthodes historiques, en s'aidant autant de son imagination que de ses souvenirs. Olivier s'aventurait, à la suite de ce Bertrand, sur des mers peuplées de pirates; il s'engageait en des antichambres où, sur la diaprure des tapis moussus, traînaient des sabres de janissaires, incrustés de diamans fabuleux, et portés comme en laisse par des colosses moustachus. Il remâchait ce songe lointain, rêvait, pour lui-même, d'en réaliser l'analogue, avec celle qui serait bientôt, qui serait certainement *sa femme*.

Car il ne doutait plus ni des sentimens de Madeleine, ni des siens. Il hésitait à peine sur ceux de Raimbault; mais il allait subir, à leur sujet, une réelle déception. Raimbault avait, en effet, résolu d'ignorer provisoirement la passion naissante d'Olivier; il désirait, avant de la sanctionner, d'en éprouver la force; il ne voulait pas, d'autre part, que ses paroles de la veille pussent être interprétées par son ami comme une offre. Il se tint d'autant mieux à ce parti que, ne soupçonnant rien des émotions par lesquelles Olivier avait passé depuis vingt-quatre heures, il trouvait, à l'empressement de celui-ci auprès de sa fille, un caractère déconcertant. Mme Raimbault, de son côté, ne se souciait point de donner Madeleine à un « libertin, » comme elle avait dit, et elle importunait son époux d'incessantes doléances; elle lui faisait un crime de l'amitié, inexplicable pour elle, et des faiblesses qu'il entretenait à l'égard de son protégé

Ces difficultés imprévues aboutirent, en contrariant l'amour

des deux jeunes gens, à l'exaspérer. Mais en même temps que sa passion, l'amant de Madeleine sentait croître en lui un remords. Car s'il comprenait, en un sens, l'opposition de Mme Raimbault, et la négligeait, l'attitude de son vieil ami le surprenait un peu, mais surtout le contristait. Il avait cru d'abord que Raimbault approuvait; il le croyait toujours, dans le fond, puisqu'on le priait à dîner sans cesse, et qu'on insistait pour l'avoir. Mais la réserve, l'apparente indifférence où se cantonnait son ami était pour lui une énigme, obsédante comme un cauchemar, et tourmentante infiniment, car il en cherchait vainement le mot. Il finit, en véritable amoureux, par adopter l'hypothèse que Raimbault était décidé à le repousser, et qu'il n'osait pas, eu égard à leur amitié, lui signifier ouvertement sa décision.

Quand il se fut persuadé de cela, par une suite d'argumens aussi insensés que la passion qui le possédait, Olivier en perdit presque la raison. Il arpentait fiévreusement l'étroit espace de son cabinet de travail, retournait l'hypothèse dans son esprit, puis s'arrêtait, stupide, et la considérait, les yeux hagards, comme un condamné à qui l'on présente son arrêt de mort. Liée à son idée, l'image de Madeleine fixait tout autant son attention. Il revoyait la jeune fille, telle qu'elle lui était apparue depuis un mois, dans la sincérité de son être jeune, ardent, exquis et fort; il l'entendait lui dire, de sa voix grave, et si étrangement timbrée qu'elle lui remuait les entrailles, ces choses que l'amour inspire, et qui s'accommodaient, chez elle, de je ne sais quelle âpreté, diffuse en ses moindres élans, immanente à tous ses désirs, et mordante au cœur de l'aimé ainsi qu'une flamme dévoratrice. Il se rappelait telle parole d'elle, et puis telle autre, celle-ci par exemple : « Je n'aime pas Juliette Formont; elle est superficielle comme une femme constamment heureuse. » Par cette simple remarque, émise au hasard d'une conversation, Madeleine donnait sa mesure, et rien n'émouvait plus Olivier que ce mélange d'une jeunesse intacte unie, chez elle, à cette expérience des choses du cœur que donne, à celles qui la peuvent porter sans fléchir, la bonne souffrance. Il en venait à se dire que celles-là seules *savent* aimer, qui ont beaucoup souffert, et que la vie a blessées sans les abattre, et sans tarir en elles les sources du sentiment. Et voici qu'ayant rencontré l'une de celles-là, il l'allait perdre, et par la volonté de son meilleur ami. Était-ce possible?

Il avait refusé, la veille, une invitation de Raimbault, ne se sentant pas le courage d'affronter encore, surtout après la conviction qui s'était faite en lui, l'énigmatique regard du père de Madeleine. Celle-ci conclut, de ce refus, que son amour était en péril; et comme elle était de la race des audacieuses, de celles qui ne subissent le destin qu'après s'être mesurées avec lui, elle jura de vaincre l'obstination de sa mère, et de souffler à son père, — à ce complice chez qui elle discernait, depuis quelque temps, une sorte de timidité et comme une inertie, — un peu de cette *virtù* qui était en elle, et qui l'allait élever à cette place d'arbitre qui échoit naturellement à la Force, dans les situations difficiles ou tendues. Mme Raimbault comprit qu'elle n'aurait pas raison d'un amour aussi entreprenant, et qui, en dernière analyse, était légitime; aussi finit-elle par céder. Raimbault, lui, n'attendait que le consentement de sa femme, pour sanctionner ce même amour qui avait grandi, poussé comme un bel arbre robuste, à l'abri de ses complaisances. Il promit à sa fille de se rendre, dès le lendemain, chez Olivier, et de dissiper, autant qu'il était en lui, la fâcheuse impression que son attitude de ces dernières semaines avait produite sur son ami.

Il était dix heures un quart du matin, quand il sonna chez ce dernier. Il fut introduit aussitôt, et trouva Le Hagre en train de griffonner une lettre, la dixième qu'il essayait de rédiger, sans qu'il pût mettre la main sur une formule qui le satisfît, ou qu'il jugeât susceptible de lui valoir, à coup sûr, au moins l'indulgence ou la pitié de Raimbault. Il s'avança vers son visiteur sans mot dire, et lui serra la main.

— Nous vous avons beaucoup regretté, hier, fit Raimbault.

L'autre n'écoutait pas; il sentait que sa destinée allait se décider à cette minute, et il entraînait Raimbault, qui se laissait faire, vers le divan où ils s'assirent l'un à côté de l'autre. Le corps du jeune homme se plia en un mouvement de supplication. Il murmurait :

— Soyez bon, ne me repoussez pas; mon avenir, mon bonheur sont entre vos mains. Vous êtes mon ami, acceptez d'être mon père. Comprenez-moi : j'aime Madeleine, je l'aime follement; elle est toute ma pensée, depuis des semaines; elle est au-dessus de ce que j'ai pu rêver de plus beau, de plus délicat et de plus fort; et je sens que, si vous me la refusez, je n'ai plus, plus aucune raison de vivre.

— Grand fou, répondit simplement Raimbault, qui sentait les larmes lui monter aux yeux ; *elle est à vous depuis toujours.*

Olivier s'abattit sur la poitrine de son vieil ami, qui l'enveloppa de ses bras tremblans.

— Mon fils, mon cher fils, répétait celui-ci, avec un sanglot dans la voix.

Quand les deux hommes se furent quittés, après s'être embrassés une dernière fois, Olivier ne se posséda plus. Il allait et venait, dans son appartement, comme pris dans un tourbillon ; il ne marchait plus, il bondissait. Il se portait d'un objet à un autre, déplaçait les meubles sur son passage, ou les soulevait, impassibles témoins de son orageux délire. Il finit par tomber, brisé de fatigue et d'émotion, dans un fauteuil. Il s'y assoupit, dans une sorte de ravissement très doux, avec une extase dans les yeux : noyée en un halo suavement rose, Madeleine était là, devant lui, qui lui souriait.

VIII

Les passagers du *Donaï*, — ancien courrier d'Extrême-Orient affecté, depuis peu, au service des grandes Échelles, Constantinople, Smyrne, Beyrouth, Alexandrie, — se répandaient sur le pont, après le dîner, le premier que cette foule composite eût pris à bord, puisqu'on venait à peine de quitter Marseille. Toute la journée, Madeleine et Olivier avaient erré dans l'amusante cité, mi-africaine, mi-levantine, au demeurant « marseillaise » avant tout, « marseillaise » irréductiblement. Mariés de la veille, ils avaient fui Paris, impatiens de mettre l'espace entre eux et l'excédante Ville, encombrée de caillettes et d'importuns. Ils avaient débarqué, le matin même, à Marseille, et, en attendant l'heure du vrai départ, de l'adieu à la terre ferme, ils s'étaient divertis au spectacle charmant, divers, que donne libéralement notre grand port méditerranéen. Étendus, tout à l'arrière du paquebot, sur deux chaises longues en osier, ils s'attardaient au souvenir de ce carnaval permanent, de cette fête de couleurs, dont l'obsédante vision emplissait encore leurs yeux. Spahis en congé, Arabes en voyage, trafiquans venus de très loin, des Indes ou de l'Archipel, figures graves de Parsis ou ricanantes d'Abyssins, turbans, burnous, fez et chéchias, et les poulettes barbaresques et les commères indigènes, tout cela se

mêlait, roulait ainsi qu'un flot multicolore. Et cela bruissait aussi, formait une musique absurde, où vingt idiomes différens confondaient leurs diversités; on y discernait des voix rauques, d'autres bêlantes; des rires grêles s'élevaient, s'allongeaient en trilles, et puis, c'étaient des gloussemens de volaille enfin délivrée.

Madeleine et Olivier retrouvaient à bord l'analogue de cet opéra-bouffe. Le pont envahi donnait l'impression d'un vivant musée, ou d'une exhibition mal ordonnée, avec des danses et des chœurs conduits, dans l'ombre, par un *maestro* facétieux. A bâbord, une ronde d'enfans piailleurs virait follement, sans répit, autour d'un pacha lymphatique, qui devisait avec un nègre, imperturbables tous les deux sous leurs fez écarlates. Un groupe de phanariotes s'établissait à tribord, sur un rang de sièges en demi-cercle, les hommes en smoking, les dames parées, les uns et les autres couvant, sous le galbe de leurs costumes, d'héréditaires nonchalances. Un peu plus loin, grouillait tout un peuple de misses, fidèles clientes de master Cook; elles regardaient, muettes d'admiration, deux Yankees fortement musclés, qui bravaient le ciel, et les convenances, de leurs jambes tendues en l'air, posées à même le bastingage.

Tout ce monde jouissait de l'heure, qui coulait, exquise. Le printemps, paresseusement, s'étirait dans le soir divin, efféminé comme un été. Une tiédeur molle flottait sur l'eau, que la brise moirait à peine. Des senteurs de pins s'effilaient dans l'air, élaborées là-bas, sur des rivages soupçonnés. L'horizon, qui était de pourpre d'abord, d'une pourpre épaisse, s'amenuisait en rose tendre, finit par se muer en gris. Les étoiles, une à une, saillissaient au ciel, semblaient hésiter à s'y fixer, disparaissaient pour reparaître aussitôt. En la vaste coupole tendue de bleu, elles accouraient par myriades, maintenant, ces frétillantes voyageuses, et la draperie, où elles s'accrochaient, passait au bleu sombre, adoptait le ton et la caresse du velours.

Madeleine et Olivier songeaient aux terres lointaines, dont chaque tour d'hélice les rapprochait. Ils brûlaient, en imagination, les étapes, abordaient, en esprit, aux rives charmeuses. Les portes de l'Orient s'ouvraient devant eux, ils traversaient de jolies cités, couchées au soleil, ou bâillant leur suave ennui sous des lunes préhistoriques. Ils fouillaient d'étranges bazars, fleurant la rose ou la cannelle, dégorgeant, aux devantures ouvertes,

des orfèvreries compliquées, des flots de lames assassines, cimeterres et coutelas, dagues à poignées ciselées, que manièrent des sultanes, damas ouvrés par des forbans, teints peut-être de sang giaour. Ils s'égaraient, le soir, en des bourgs dormans, cernés de vergers, prêtaient l'oreille à d'irréelles mélopées, à des cantilènes sans date, aussi anciennes que l'amour, que la vigne et que le figuier. Ils poussaient encore au delà, s'engageaient sur la route blanche où se traînent les caravanes, les longues files de chameaux, gagnaient le désert, « l'Orient profond, » asile des saints et des patriarches, refuge de tous ceux que Dieu désigna pour ses interprètes, marqua du signe des pasteurs, élut, parmi les foules viles, pour leur révéler l'Idéal...

Vers dix heures, le pont du *Donaï* se vida, et sur la mer harmonieuse, il se fit une grande paix et comme une solennité. L'on n'entendit plus qu'un bruit sourd, le râle du navire en marche, du monstre qui mangeait les flots. Olivier regarda Madeleine; leurs mains s'unirent. Elle l'attira sur elle, lui prit la tête dans ses mains, la dévisagea longuement; puis, s'enlaçant à lui comme une liane, elle lui dit de bouche à bouche :

— T'aimer toujours, toujours, toujours...

Il répéta :

— Toujours...

Et sur les lèvres de la bien-aimée, vibrantes encore du serment qu'elles venaient de prononcer, il posa, tel un sceau, ses lèvres gourmandes, affamées d'immortel amour.

FIDAO-JUSTINIANI.

LA DÉCLARATION SOCIALISTE

DES DROITS

Il y a, selon l'expression de Ihering, une longue « lutte pour le droit » qui remplit l'histoire : point de droit qui n'ait été conquis, souvent par la force, sur ceux qui détenaient la force. Les déclarations de droits n'ont fait que consacrer philosophiquement ces conquêtes. Elles ont déjà reconnu au peuple des droits civils et politiques; on se demande aujourd'hui si c'est assez. Un pouvoir tout abstrait, dans la réalité concrète, ne peut s'exercer; il devient donc impuissance. Une liberté toute nominale se change de fait en nécessité subie. Par le caractère trop absolu et trop exclusif que la Révolution de 89 attribua à la propriété individuelle, en méconnaissant le droit d'association, elle laissa subsister un principe qui enveloppait une secrète contradiction avec les autres droits proclamés par elle et qui, sur bien des points, les frappait de stérilité dans l'application. Tel est le fond de vérité que contiennent les plaintes des socialistes à l'égard de notre législation. Il existe certainement des conditions économiques fondamentales, sans lesquelles les « droits de l'homme » demeurent lettre morte.

Partant de ce principe, les socialistes voudraient, dans une déclaration nouvelle et plus complète, étendre l'idée de justice sociale, lui faire embrasser certains droits résultant du rapport de l'homme avec la nature et avec ses semblables. Ces droits d'ordre économique se ramènent à trois : le droit à l'existence,

le droit au travail, le droit au produit intégral du travail (1). Leur introduction dans le code, avec toutes ses conséquences, serait la « socialisation du droit. »

Si nous examinons les droits mis en avant par les socialistes, nous constatons qu'ils répondent aux trois grandes divisions de l'économie politique et qu'ils ont pour but d'attribuer à chacune une valeur juridique. Le droit à l'existence et à la subsistance, ou « droit de vivre, » rentre dans la catégorie de la consommation, qui est la principale de l'économie politique, car la consommation a pour but la vie même et son développement sous toutes ses formes. Le droit au travail rentre dans la catégorie de la production. Le droit au produit intégral du travail rentre dans la catégorie de la distribution. C'est donc, en somme, la justice dans la consommation, dans la production, dans la répartition des richesses, que les trois nouveaux droits ont l'ambition de formuler.

De plus, la reconnaissance de chacun de ces droits engendre une des trois grandes formes du socialisme. On a tort de confondre ces diverses formes; pour notre part, nous voyons entre elles de profondes différences et nous établissons de l'une à l'autre une véritable gradation. Il y a un socialisme pur et simple, qui s'occupe surtout d'établir la justice dans la production et qui poursuit pour tous le droit de travailler, sous la forme supérieure du travail commun et coopératif. Beaucoup de réformateurs sociaux s'en tiennent à ce point de vue, qui n'entraîne ni la distribution des instrumens et produits par la collectivité, ni surtout la jouissance et consommation communiste. D'autres vont plus loin; ils veulent confier à la collectivité le soin de répartir les instrumens et produits du travail, et, pour cela, de les rendre collectifs, mais en maintenant la jouissance individuelle. Ce sont les purs collectivistes. D'autres, enfin, ont surtout en vue la consommation et la jouissance, qu'ils veulent rendre communes; ce sont les communistes. Ceux-là se proposent d'assurer la subsistance, le bien-être et le « mieux être. » En un mot, le droit au travail et sa réglementation entraîne le socialisme, le droit aux produits et instrumens de travail entraîne le collectivisme, le droit à l'existence et au bien-être

(1) On sait que Menger a publié sur ce dernier droit tout un livre, traduit en français avec une importante préface de M. Andler. Voir aussi la remarquable étude de M. d'Eichthal sur les *Bases du droit socialiste*, lue à l'Académie des Sciences morales en 1899, p. 93 et suivantes.

entraîne le communisme. De chacun selon ses capacités, telle est la loi de la production selon les socialistes; à chacun selon ses œuvres, telle est la loi de la distribution selon les collectivistes; à chacun selon ses besoins, telle est la loi de la consommation selon les communistes. Le sociologue, étranger à tous les systèmes préconçus, doit examiner au point de vue de la justice les rapports économiques entre les hommes, afin de voir si le socialisme, quelque généreuses que puissent être ses aspirations, se fait une idée exacte et pratique de ce qui doit être garanti à tous par le droit positif.

I

Supposez l'homme, doué d'intelligence et de volonté, en face de la nature : il aura le droit d'appliquer son intelligence et sa volonté à la nature pour en tirer ce dont il a besoin et pour en faire l'instrument de son progrès intellectuel. Il aura le droit de travailler, dérivant du devoir même de travailler et de faire effort. Ce n'est pas là, à vrai dire, le droit *au* travail, c'est le droit *de* travail. Nous sommes ici, bien entendu, dans l'abstrait; nous supposons un homme considéré isolément devant une nature qui n'a encore été appropriée par personne. Une fois le travail achevé, le produit de ce travail ne sera pas difficile à distribuer : il appartiendra tout entier au travailleur, pour la bonne raison qu'il n'aura aucun rival à côté de lui et aucun coopérateur. Enfin, le droit à la subsistance et à la consommation ne sera pas moins entier; ce sera le droit de vivre et de vivre une vie aussi pleine, aussi développée que possible, physiquement et moralement. Mais, encore un coup, nous raisonnons dans l'abstrait, et même dans l'impossible, car où vit l'homme isolé? Où est l'éternel Robinson des utopistes? Où est la terre vierge et non appropriée, devant une volonté et une intelligence tout aussi vierges, tout aussi incultes, ne devant rien à personne, rien à une famille, à une tribu, à une société quelconque? Le sauvage devant un bois sauvage, voilà l'homme des individualistes. Et c'est aussi celui des socialistes, qui commencent par poser en principe un individualisme absolu, pour pouvoir en déduire un absolu droit de travailler, de s'approprier le produit, de consommer pour vivre. Ils font de la géométrie pure, comme un Euclide qui construit un triangle plan avec des lignes droites, des lignes

droites avec des points ou des intervalles entre des points.

Mais alors, il faut faire de la géométrie exacte et du droit exact. Pour cela, il faut rétablir toutes les conditions de la réalité concrète. Parmi ces conditions, il y a précisément la société, que les socialistes moins que personne ne sauraient oublier. L'individu seul devant la nature est un rêve; la famille et la société sont présentes dès le début; aucun individu humain, fût-il gratifié de tous les droits de vivre, ne peut vivre sans sa mère, sans ceux qui l'entourent et prennent soin de lui. L'idée de la solidarité s'introduit dès le sein de la mère avant la naissance. Tous les droits individuels sont *relatifs* à un état social quelconque, à des droits *d'autrui*, sans lesquels *mon* droit à moi ne pourrait même pas se poser, car, sans autrui, je n'aurais pas même pu naître, ni, une fois né, me nourrir. Dès lors, la déclaration des droits de *l'homme* n'est que la déclaration des droits des *hommes*. Elle soulève des problèmes d'une effrayante complexité, que les socialistes comme les individualistes traitent avec une simplicité naïve.

L'homme a certainement, en premier lieu, le droit de travailler et de produire; mais, nous venons de le voir, ce droit ne peut trouver à s'exercer que 1° dans un milieu social; 2° dans un milieu naturel déjà transformé et approprié par le milieu social. Mon droit de travailler n'existe pas en l'air, mais sur la terre et au milieu de l'humanité; bien plus, il existe ici, en France, non en Chine. Or il y a en France trente-huit millions d'habitans qui demandent aussi à travailler. Le droit de chacun à travailler pour sa part dans une société donnée est donc conditionné par les conditions mêmes de cette société, par le volume et la densité de la population, par la qualité des unités sociales, par la division actuelle du travail entre ces unités, par les conditions de coopération entre ces unités, par leur degré d'hétérogénéité ou d'homogénéité, de différenciation et d'intégration, etc. Ce problème de mécanique sociale est aussi compliqué et même plus qu'un problème de mécanique céleste. Vous avez droit à produire, mais si les produits que vous nous proposez sont déjà en nombre plus que suffisant! Vous voulez faire des vêtemens, mais si les magasins en regorgent! Vous réclamez du travail comme un *droit*, mais si le nombre des travailleurs est déjà trop grand, si la population est en excès, à l'étroit, se serrant les coudes, ne sachant où prendre de quoi

subsister? Vous vous plaignez, et vous êtes assurément à plaindre, à secourir; mais, *juridiquement*, à qui la faute? à qui vous en prendrez-vous si le monde n'est pas parfait, si la nature n'est pas la bonne mère dont on nous parle, si enfin la société ne peut, à elle seule, du jour au lendemain, réparer toutes les injustices de la nature, ni toutes ses propres injustices?

Il est évident que, dans la pratique, un aussi inextricable problème que celui du travail exige des concessions, des compromis, une entente commune, de la bonne volonté de la part de tous, et non l'âpre revendication d'un prétendu droit *individuel*, qui se manifeste en pleine société, envers la société, par la société, tant il est peu individuel!

Le droit au travail ne garantit pas l'existence et la vie normale pour les incapables et les dégénérés; il faudra donc toujours, pour ces derniers, invoquer un autre droit ou en revenir à l'assistance. De plus, où commence la classe des incapables et où finit la classe des capables paresseux? Passons aux valides; le droit au travail pur et simple ne suffira pas, si le travail ne trouve point une rémunération suffisante. Mais suffisante à quoi? Est-ce seulement à vivre tant bien que mal? Est-ce à vivre dans une certaine aisance matérielle? Rien n'assure non plus que cette rémunération saura sauvegarder la force même de travail chez les travailleurs. Cela fait, il resterait encore à sauvegarder et leur indépendance morale et leur progrès mental. Leur indépendance risquera fort d'être compromise dans un système de travail forcé qui ressemblera toujours plus ou moins aux travaux forcés. Il est vrai que chacun aura voix au chapitre, mais on sait ce que renferme d'infaillibilité le suffrage universel, qui n'est en fait que la loi des majorités. Si la majorité ne voit pas la nécessité d'assurer le progrès moral de tous, si elle ne comprend pas l'importance de certains travaux plus intellectuels dont l'effet matériel n'est pas visible ou est trop lointain, si elle en vient à dire : « A quoi bon la philosophie, à quoi bon la littérature latine ou grecque, à quoi bon l'astronomie théorique, la physique moléculaire, etc ? » si même l'horreur de l'inégalité va jusqu'à faire regarder d'un mauvais œil les penseurs et artistes trop différens du type social convenu, on voit d'ici ce qu'entraînera le droit au travail, avec le devoir de travailler conformément aux prescriptions de la majorité et avec les sanctions légales ou administratives de ce devoir.

Le « droit au travail » ne va pas sans le droit au salaire, qui aboutit à l'obligation, pour l'État, de récompenser le travail par un salaire proportionné. Pour cela, il faut d'abord que tout le monde soit salarié, que toute rémunération soit un salaire, enfin que le pouvoir collectif, de quelque nom qu'il s'appelle, État, Commune, Fédération, Association, etc., institue des salaires proportionnés : 1° à la quantité et à la qualité du travail, 2° à l'utilité sociale de ce travail. Ce n'est pas un problème facile à résoudre. Ce qui le complique encore, c'est la conciliation du droit au travail avec le « droit à la paresse » réclamé par certains socialistes tels que M. Lafargue, qui prêche l'oisiveté, la « bombance » et représente l'abstinence ou l'épargne comme un « vice (1). »

II

Dans tout produit, il n'y a pas seulement du travail individuel (matériel et mental), il y a encore, en second lieu, du sol et des matières premières, en troisième lieu, du travail social et, pour ainsi dire, des matières sociales. En un mot, dans tout produit, il y a l'homme, la nature et l'humanité. S'il en est ainsi, personne n'a le droit au produit *intégral* du travail, parce qu'il n'y a aucun produit qui soit intégralement dû, soit à un individu seul, soit à la nature seule, soit à la société seule.

Les collectivistes ont contribué à répandre cette erreur que, le produit étant dû tout entier à l'ouvrier, l'ouvrier est frustré de tout l'excédent du prix de vente sur le salaire qu'il reçoit. Certains socialistes, moins inexacts, ont beau ajouter : « une fois prélevé ce qui est nécessaire aux charges sociales, » ce correctif représente encore l'ouvrier comme possesseur et auteur de tout le reste du produit. Le produit, c'est moi ! Prétention aussi énorme et aussi despotique que celle de Louis XIV. L'ouvrier qui fabrique une chaudière tubulaire inventée par Stephenson et Seguin a-t-il le droit de dire : Ce produit est moi ! Outre Seguin, combien d'autres coopérateurs, y compris les « parasites » qui ont prêté leurs épargnes pour extraire de la mine fer et charbon ! Sous couleur de science et sous couleur de justice, c'est prêcher un égoïsme antiscientifique et antisocial que de dire aux

(1) Voyez l'opuscule : *le Droit à la paresse.*

ouvriers : Votre travail est le seul facteur du produit, lequel devrait vous revenir *intégralement*. Ce sol est à moi, voilà ma place au soleil : ainsi, selon Rousseau, commença l'usurpation de toute la terre. Ce produit est à moi, voilà ma place au soleil! Nouvelle usurpation dont les collectivistes menacent la terre.

Marx emprunte à Proudhon cette idée que l'ouvrier, avec son salaire, ne pourrait racheter son produit. Il y a là le même sophisme. L'ouvrier cordonnier qui a fabriqué une paire de souliers et ne peut la racheter pour lui, prétendra-t-il qu'il est le créateur absolu de ces souliers? Est-ce lui qui a fait ou s'est procuré le cuir? Est-ce lui qui l'a transporté jusqu'au lieu où il devait l'utiliser? Les outils du patron sont-ils à lui? Est-ce lui qui a établi le magasin de chaussures, qui a fait les avances de fonds nécessaires pour rassembler en ce magasin des chaussures de toutes grandeurs et de tous genres? Si donc il retrouve, dans un magasin, une paire de souliers à laquelle, disons le vrai mot, il a simplement coopéré, comment pourrait-il racheter ces souliers au seul prix du salaire reçu pour avoir travaillé à une partie du produit? L'injustice dont parlent Marx et Proudhon n'est que dans leur imagination. On peut bien soutenir qu'il y a aujourd'hui entre le producteur et le consommateur trop d'intermédiaires, que la part du capital est trop grande, celle des ouvriers trop faible, etc., mais la prétention au produit intégral est inique. Si chacun a « droit au produit intégral, » aucun objet ne pourra passer aux mains d'aucun homme; des milliers de voix s'écrieront, du Japon à la Grande-Bretagne : — Je suis pour quelque chose dans ce produit, je veux ma part. En outre, la société entière est pour quelque chose, comme nous l'avons dit, dans la valeur même du produit et dans son utilité. Supposons qu'un individu puisse, à lui seul, créer des richesses où le travail d'autrui n'aurait rien à prétendre, qu'est-ce qui donnera à ces richesses leur « prix? » C'est le besoin social.

Les socialistes finissent par reconnaître cette vérité, mais ils s'empressent de l'exagérer et, selon leur méthode habituelle, ils passent tout d'un coup du plus absolu individualisme au plus absolu communisme. A les croire, c'est la société qui crée non pas seulement le prix, mais l'utilité même des choses. Il n'est pas juste, ajoutent-ils, que les individus « bénéficient de ce que les produits de leur industrie sont très vivement désirés; » et la preuve que la société peut légitimement leur prendre ces pro-

duits, sans leur donner en échange une somme de produits égale par le prix, c'est que, quelque prix qu'on les paye, ils s'estimeront heureux; car ils ne pourraient pas vivre si la société ne leur laissait que « ce qu'a créé leur travail (1). » Dans leur culte de la société, les socialistes attribuent toute la valeur à la société même, qui est pourtant composée d'individus et n'existerait pas sans le travail des individus. La vérité est que la rétribution absolument juste des parts, — part individuelle et part sociale, — est un pur idéal pour le moraliste, une pure utopie pour le sociologue. On ne mettra jamais tout le monde d'accord sur l'étendue du droit que peut avoir chacun au produit de son travail, parce que chacun est solidaire de tous.

Si nous voulons juger sur ce point la déclaration socialiste des droits, prenons-la dans le programme de Gotha (congrès du 23 mai 1875). On y pose comme principe fondamental : « Le *travail* est la source de *toute* richesse, et le produit total du travail, — le travail utile en général n'étant *possible* que *par* la société, — *appartient* à la *société*, c'est-à-dire à *tous* ses membres par droit égal (étant donné l'obligation pour tous de travailler) et doit revenir à chacun suivant ses besoins raisonnables. » Cette déclaration de droits nous semble un tissu d'erreurs. 1° Nous venons de prouver que le travail n'est pas, à lui seul, la source de toute richesse. 2° De ce que le travail utile n'est *possible* que dans la société, il n'en résulte pas que le produit *total* du travail appartienne à la société : c'est là une étrange argumentation. Tout ce qu'on peut conclure, c'est qu'une *partie* du produit appartient à la société. On pourrait d'ailleurs, en raisonnant avec cette logique, dire à l'inverse de Marx : le travail n'étant possible que par l'individu, le produit *total* doit appartenir à l'individu. Ce beau raisonnement n'est que l'autre retourné et rétorqué. A la société le programme de Gotha substitue aussitôt : *tous* les membres (les Lapons aussi et les Hottentots, non moins que les Anglais et les Américains, qui font partie de la société civilisée). Comment fera-t-on la distribution ? De plus, pourquoi ajouter que le produit de *mon* travail appartient à tous les hommes par droit *égal?* Pourquoi cette égalité ? Pourquoi les parens qui m'ont élevé, les maîtres qui m'ont instruit n'auraient-ils rien de plus que les Siamois ou les

(1) M. Landry, *l'Utilité sociale de la propriété individuelle.*

Zoulous? « Sous la condition de travailler, » dites-vous encore; mais les hommes ne travaillent pas tous également. « Les produits doivent revenir à chacun selon ses besoins raisonnables. » Les besoins *raisonnables?* Qui les déterminera? Faire de la métaphysique au lieu de cultiver des betteraves, sera-ce un besoin raisonnable? Si je demande des livres pour approfondir la question sociale et réfuter le collectivisme, l'autorité collectiviste trouvera-t-elle ce besoin « raisonnable? »

En résumé, la démonstration du droit au produit intégral est d'autant plus difficile que la formule, vue de près, n'offre aucun sens déterminé. Quel est vraiment *mon* travail personnel et sans mélange du travail intellectuel ou matériel d'autrui? Et quel est *mon* produit, toujours sans mélange du produit des autres? Et quel est même *le produit* dont mon travail est vraiment la cause suffisante et adéquate? Et à quelles conditions ce produit est-il *intégral* ou entier? Comment pourrai-je dire que je jouis de *tout mon produit*, à moins que je ne crée *moi-même*, par une science merveilleuse dont je serais l'unique auteur et inventeur, une pomme ou tout autre fruit que je mangerai immédiatement? Le socialisme, ballotté entre un individualisme effréné et un collectivisme non moins effréné, cherche en vain la synthèse. Il remue, il déchaîne les masses avec des mots qui les frappent d'autant plus qu'elles les comprennent moins : produit *intégral* du travail! formule d'individualisme absolu, qui se donne comme la formule du collectivisme absolu. Plus le mot est vague, plus il éveille d'idées vagues relatives à des besoins vagues et à des aspirations vagues, qui, pour se déterminer et agir, trouvent des appétits très précis, les plus grossiers de tous, colorés par une vague notion de justice.

La vérité est que le travailleur n'a moralement droit qu'à l'intégralité de la *partie* qui, dans un produit, est le produit de son propre travail. Le capitaliste, de même, a droit à l'intégralité de ce qui, dans un produit, est le produit de son travail et à une partie de ce qui est le produit de ceux dont il est l'héritier et le représentant. Le capitaliste, selon M. Ch. Gide, est un salarié. L'intérêt, est, en partie, un salaire mérité; travail, prévoyance, abstinence, calcul sage = travail.

Le *Department of labour* des États-Unis évalue à 2750 francs pour la France la valeur moyenne produite par tête d'ouvrier

(ce serait beaucoup moins en Italie, un peu plus en Angleterre). Supposez que chaque ouvrier garde entière cette valeur; le patron qui, lui aussi, a travaillé, le marchand qui a transporté sur le lieu de travail les matières premières ou les matières déjà transformées, tous les intermédiaires qui ont aidé l'ouvrier dans sa tâche, l'État, qui a le droit de prélever des contributions nécessaires aux dépenses publiques, seront frustrés de leur part légitime; et malgré cela, vous ne pourrez dépasser un maximum de 2 750 francs pour l'ouvrier, comme revenu intégral et produit intégral de *plus que* son travail.

III

L'organisation du travail, disent les socialistes, étant aujourd'hui aux mains des propriétaires, ceux-ci la dirigent de manière à assurer pour eux le maximum de jouissance, tandis que les invalides, les infirmes, souvent les travailleurs eux-mêmes vivent dans la privation de ce qu'exigent les besoins les plus urgens. De là le droit à l'existence et au bien-être, revendiqué par les socialistes.

Au point de vue moral, ce droit est incontestable et on ne saurait trop faire pour soulager les misères du peuple. Mais qui ne voit ce qu'il y a encore de vague dans la formule socialiste ? Le mot d'*existence* est général et indéterminé. Il peut désigner d'abord l'existence simple et nue, le fait de pouvoir vivre. Le droit à l'existence n'est alors que le droit à la subsistance, à ce qui est nécessaire pour vivre. Mais la vie même ne peut être considérée comme une chose toute nue; il faut en venir à un certain *standard of life*, à un certain genre de vie constituant non plus seulement l'*être* simple, mais un *bien-être*. Par malheur, l'idée de bien-être est elle-même très indéterminée. Elle peut désigner un bien-être simplement physique, ou encore un bien-être intellectuel et moral. On peut même dire que le droit au bien-être enveloppe aussi un droit au « mieux-être. » La mesure du *bien* et du *mieux* sera-t-elle l'*agréable?* L'existence agréable pour les uns ne l'est pas pour les autres. Le droit à la jouissance et aux diverses jouissances nous entraîne dans un champ illimité. De plus, il y a des jouissances intellectuelles. L'idée d'*existence* va ainsi se transformant sans cesse et se *qualifiant* de plus en plus, sans qu'on puisse définir quelle qualité

d'existence l'individu peut réclamer de la société comme un droit qui devra lui être assuré.

Les socialistes qui proclament le droit à l'existence sont eux-mêmes fort embarrassés de le concilier avec les deux autres droits. Selon M. Menger, le droit à l'existence et le droit à l'intégralité du produit du travail ne peuvent se réaliser à la fois dans une société, parce que le travail et le besoin ne peuvent coïncider exactement. Ces deux idées fondamentales conduisent, dans leurs conséquences, à des résultats divergens. A tout système socialiste qui proclame le droit au produit intégral du travail, M. Menger reproche de reposer sur l'égoïsme humain, « plus que ne le fait l'organisation juridique actuelle. » Dans le système du droit au produit intégral, chacun ne travaille que *pour soi*, tandis que, dans le régime actuel, chacun travaille en partie pour soi, en partie pour le revenu sans travail, qui finit par servir à tous. Au contraire, dit M. Menger, « tout système social dont le but dernier est la reconnaissance du droit à l'existence repose sur le sentiment de l'amour du prochain et de la fraternité. » Malheureusement, la formule du droit à l'existence implique cette conclusion : chaque bien devrait appartenir à celui qui en a le besoin le plus pressant. Or, il est impossible de ne pas voir, dit M. Menger, que les besoins de l'individu sont beaucoup trop subjectifs et changeans pour qu'on puisse y rattacher la plus importante de toutes les conséquences juridiques : la répartition des biens. Ce n'est que dans de petites communautés, unies par les liens de la plus étroite affection (par exemple dans la famille) que ce principe de répartition peut être véritablement établi. « Comment, hors de ces conditions exceptionnelles, supposer une entente telle, ou une autorité si judicieuse et si respectée qu'elle puisse assurer « à chaque membre de la société les biens et les services nécessaires ? » Comment, en outre, si on confère à l'État la responsabilité des moyens d'existence, lui refuser « un droit de contrôle sur le nombre de bouches qu'il aura à nourrir, autrement dit le droit de limiter la population en réglementant les mariages et les naissances ? » Comment ne tirerait-il pas encore de cette responsabilité le droit d'imposer à chaque copartageant une somme de travail déterminée dans sa nature et sa quantité, comme moyen pour chaque individu d'acquérir les vivres, le couvert, toutes les autres satisfactions des besoins de la vie journalière, que le socialisme pourrait envisager comme

désirables pour l'humanité? Le droit à l'existence aboutit au communisme pur.

Selon M. Andler, aucun des trois principes juridiques du socialisme traditionnel ne se suffit. S'en tenir au droit au travail, c'est « la famine certaine pour les incapables et les dégénérés que toute société produit. » Quant aux travailleurs valides eux-mêmes, le droit au travail est « la certitude de l'exploitation si un salaire suffisant ne s'y joint et, avec le salaire, une protection efficace de leur force de travail, de leur mentalité et de leur indépendance morale. » Le droit au travail devra donc être complété « par le droit de vivre *humainement*, qui modifiera notre code d'*obligations* dans le sens d'une égalité plus grande entre des personnes plus libres. »

On le voit, c'est le droit à l'existence qui fait le fond des systèmes socialistes; et il s'agit d'une existence *humaine*, c'est-à-dire, en réalité, d'un développement intellectuel et moral, ainsi que d'un bien-être matériel proportionné au degré d'humanité qu'a réalisé la civilisation. Mais ces formules sont encore trop vagues. Elles sont vraies sans doute dans l'ordre moral : les travailleurs ont un *droit moral* à une existence humaine, morale elle-même et matériellement convenable. Mais comment passer de ce droit moral à un droit positif, revendicable devant la loi? Le passage est impossible. Il faut toujours en revenir à une assistance sociale qui, il est vrai, n'apparaît plus comme une *charité* qu'on fait, mais comme une *justice réparative* qu'on exerce et comme une *solidarité* qu'on rétablit.

Marx, en sa lettre sur le programme de Gotha, distingue deux périodes dans l'évolution socialiste : l'une qui conserve encore les inégalités; c'est le simple collectivisme; l'autre qui comporte une transformation plus complète; c'est le communisme proprement dit, dont l'égalité est la règle. Il indique la *condition* sous laquelle pourra se réaliser un jour cette deuxième période (1) : « Lorsque se sera évanouie l'asservissante subordination des individus à la loi de la division du travail et, avec elle, l'opposition du travail intellectuel et manuel; lorsque le travail ne sera pas seulement le besoin de vivre, mais le premier besoin de la vie; *que les forces de production iront croissant* avec le développement intégral de l'individu, *que toutes les*

(1) *Revue d'économie politique*, sept. 1894. Lettre de Marx.

richesses publiques couleront à pleins bords, alors, pour la première fois, l'étroit horizon du droit bourgeois sera dépassé, et la société inscrira sur ses drapeaux : De chacun selon sa capacité, à chacun selon ses besoins. » Ce sera l'ère du communisme dans la consommation, comme dans la production et la distribution.

Les communistes n'osent pas dire : A chacun selon ses *désirs*. Une telle règle de droit n'aurait assurément rien de moral ni de juste; elle serait plutôt la consécration de l'immoralité, de l'égoïsme et de l'injustice, dans un monde où les désirs sont illimités et les moyens de les satisfaire très limités. Les communistes disent donc : A chacun selon ses *besoins*. — La maxime est toujours égoïste, mais on peut dire qu'elle exprime l'égoïsme permis ou même nécessaire. Seulement, il faudra s'entendre sur les *besoins*, mesure du droit, ce qui n'est pas facile; il faudra distinguer les besoins vraiment nécessaires de ceux qui sont en réalité superflus. Il faudra faire la part des besoins matériels, des besoins intellectuels, esthétiques, moraux. Ces trois dernières catégories de besoins ne se laissent pas mesurer. De plus, le besoin varie avec l'individu : le sobre a moins de besoins que le gourmand, et il est douteux que la gourmandise crée un droit Celui qui est indifférent aux choses de l'esprit n'éprouve pas le besoin de s'instruire. Enfin et surtout, la production fournira-t-elle assez pour pourvoir à tous les besoins de tout genre chez tous les hommes? C'est le grand problème qui revient sans cesse.

Remarquons d'abord qu'aucun régime communiste ne peut réaliser une communauté absolue des biens et jouissances pour tous, puisque tous ne peuvent jouir à la fois des mêmes biens. Il faut toujours en revenir à un problème de répartition entre des individus divers. Or, cette répartition des biens communs et des objets consommables peut être égalitaire ou inégalitaire et proportionnelle. La première, au moment de la consommation, ne tient aucun compte des différences d'effort personnel et d'utilité sociale dans les produits. Ce genre de justice, à première vue, est l'injustice même. Le communisme égalitaire essaie pourtant de la faire admettre. Il déclare, non sans quelque raison, absolument impossible le calcul de justice distributive rêvé par certains socialistes. Si, pour reconnaître le droit de chacun, l'on sort de la règle de l'absolue égalité, dit M. Landry, on sort de toute règle, on entre dans l'arbitraire « sans plus rien qui nous puisse guider. » L'inégalité est, de

l'avis de tous, un mal lorsqu'elle dépasse une certaine mesure; d'autre part, l'accord ne peut pas s'établir sur ces cas, ni touchant la mesure dans laquelle l'inégalité accroît la somme du bonheur; il ne reste donc d'autre ressource que d'adopter, comme un postulat nécessaire, « le principe de l'égalité, d'affirmer qu'en elle-même, la meilleure distribution des richesses est celle qui attribue à tous des parts égales. » Une règle étant nécessaire, « l'entente n'a chance de s'établir que sur celle-là. » Et cette entente s'établira sans doute, puisque « la répartition égale des biens assurerait, pour la consommation, la satisfaction des besoins nécessaires de tous (1). » Il nous semble que M. Landry, dans ce postulat qu'il établit, s'écarte notablement du but élevé qu'il avait lui-même proposé à l'évolution sociale : moralité, science, art. On ne nous parle plus maintenant que de « bien-être » et de satisfaction des besoins; on s'appuie sur ce que, sous le régime de l'égalité, tous auraient le manger, le boire et le couvert. « Que faut-il davantage? » M. Landry, d'ailleurs, n'est pas au bout de ses difficultés et son premier postulat ne suffit pas à son esprit sincère. En effet, il se demande : Que faut-il entendre par l'égalité des parts ? Cette égalité signifie-t-elle « que tous seront également contens de leur sort? » La chose est impossible. Sont-ce donc les autres qui seront les juges de la valeur de mon lot? Pour définir l'égalité des parts consommables, pour échapper sur ce point encore à l'arbitraire, un second postulat est nécessaire. Celui que M. Landry choisit consiste à déclarer égales les parts dont les prix seront égaux. Ainsi donc, dans la cité socialiste, « tous auraient des parts égales; les individus incapables de travailler, de produire, jouiraient du même traitement que les autres; la plus-value laissée par le travail de certains serait distribuée entre tous. » Tel est le système communiste qui, à en croire M. Landry, serait le plus propre à satisfaire tout le monde, — même ceux qui produiraient un excédent par un travail plus opiniâtre ou plus intelligent et qui se verraient enlever cet excédent pour être distribué aux incapables et aux paresseux! Jusqu'ici le communisme égalitaire nous a bien montré les difficultés à résoudre, mais il ne nous a pas fourni de solution.

Au reste, le communisme égalitaire n'est pas la forme

(1) M. Landry, *l'Utilité sociale de la propriété individuelle.*

nécessaire du socialisme. Certains novateurs, en leur description de la société communiste, ont compris la difficulté et l'iniquité de la solution égalitaire. Ils craignent, non sans raison, si on rétribue au même taux toutes les heures de travail : 1° que les travaux répugnans et dangereux ne soient pas librement exécutés; 2° que les métiers jugés les moins pénibles soient encombrés au détriment des autres. Dès lors, s'il faut en croire M. George Renard (1), on devra distribuer les biens consommables entre les individus selon le caractère plus ou moins *pénible* des travaux. — Mais comment mesurer ce qu'on appelle la « pénibilité ? » Par « l'attraction qu'exerceront les professions diverses. » Le taux de l'heure de travail doit varier, dit-on, d'après la somme de travail offerte. Si, pour un métier, il se présente un grand nombre d'ouvriers, ce taux baissera. Si, au contraire, les travailleurs s'offrent en petit nombre, ce taux montera. Ainsi, après avoir condamné la loi économique de l'offre et de la demande, le communisme finit par l'appeler à son secours. Ce sera toujours cette loi qui déterminera le taux des salaires, mais par l'intermédiaire du gouvernement et de l'administration. Qu'y gagnerons-nous, sinon plus d'arbitraire, d'intrigues et de favoritisme.

Ceux des socialistes qui appartiennent vraiment à l'école « scientifique, » non à celle du communisme utopique, adoptent pour formule du droit, dans la répartition des richesses consommables : « à chacun selon ses œuvres » et non pas « selon ses besoins. » Mais qu'entendre par œuvre ? L'œuvre n'est pas seulement le travail, ni le produit net du travail, c'est le service rendu à la société. Au lieu de dire simplement : à chacun selon ses *besoins*, ou : à chacun selon ses *œuvres*, la justice dit encore : à chacun selon les *services* qu'il rend au *tout*. Le point de vue social est essentiel à la définition de la valeur, qui, nous l'avons vu, est elle-même un phénomène social. Il faut compléter la formule en ajoutant : à chacun selon ses services sociaux. Mais comment évaluer ces services sociaux en même temps que les capacités, les œuvres et les besoins ? Les capitalistes, eux aussi, rendent des services sociaux. Si la société rend des services aux individus, les individus rendent service à la société, à commencer par le service de la faire exister, car que serait-elle et

(1) G. Renard, *le Régime socialiste*.

où serait-elle sans eux ? Il y a quelque ingénuité à croire qu'on trouvera une formule de distribution en raison composée des capacités, des œuvres, des services rendus à la société, des services rendus par la société, enfin des circonstances extérieures.

Selon les partisans du droit proportionnel aux œuvres, l'État communiste devra déterminer, suivant la formule de Lassalle, « les objets matériels que les individus auront le droit de posséder, et ceux qui, sortant de la propriété privée, devront rentrer dans la propriété collective. » Il faudra ensuite que chacun reçoive les objets consommables à proportion de l'effort fait par lui pour contribuer à la richesse totale. Il faudra réaliser le programme de Rodbertus : 1° produire en vue des besoins sociaux et les satisfaire dans l'ordre de leur urgence ; 2° produire, avec la plus grande économie possible, des forces de production ; enfin, une fois tout monopole supprimé, y compris la rente du sol et l'intérêt des capitaux, il faudra régler et répartir le seul revenu individuel et légitime : le *salaire*, en vue de la consommation finale.

Il y a même un *bénéfice* réalisé par le fait de l'*ordre social* et qui, au point de vue d'une justice absolue, revient à la collectivité entière. Les socialistes veulent que le bénéfice collectif soit réparti entre les individus proportionnellement à la quantité et à la quotité de leur besogne *évaluée par une entente au sujet de sa valeur sociale*. C'est cette entente qui nous paraît difficile, pour ne pas dire impossible à établir, sans erreurs, sans injustices pour les individus ou pour les associations particulières. Dans la répartition future, les besognes seront évaluées « selon l'utilité sociale ; » fort bien, mais M. Andler ajoute ceci : « Comment décidera-t-on de ce qui correspond au besoin social ? N'y aura-t-il pas place ici pour de grands désaccords ? Des questions nouvelles surgiront ainsi des questions résolues. » A la bonne heure. Des questions nouvelles surgiront toujours, et jamais la justice complète ne régnera parmi les hommes. D'où il suit, selon nous, non pas qu'il est inutile de faire des réformes, mais au contraire qu'il en faut faire sans cesse. A une condition, pourtant, c'est de ne pas représenter ces réformes comme une panacée universelle, c'est de ne pas pousser le dogmatisme jusqu'à croire qu'on a trouvé le mode de possession et de répartition qui régnera dans la société à venir.

IV

Les trois droits de la déclaration socialiste peuvent se résumer dans le droit de chacun à la parfaite justice distributive. Mais qui exercera cette justice? La société, c'est-à-dire le gouvernement ou l'administration. La bureaucratie russe ne nous donne qu'un avant-goût de la bureaucratie collectiviste. En Russie, l'omnipotence est censée appartenir à l'autocrate, qui, en réalité, ne pouvant tout faire ni tout contrôler, est l'esclave de ses bureaucrates. De même, dans le régime collectiviste, l'omnipotence appartiendrait de nom à l'humanité, mais réellement à l'administration, à ses bureaux, à ses paperasses et à sa routine. Cette administration, ayant une tâche surhumaine, n'aurait rien de plus pressé que de ne pas l'accomplir. Le contrôle du *public*, voué à l'obéissance, serait insuffisant à empêcher les erreurs, les faveurs, les passe-droits, les abus et vexations de toutes sortes. Si écrasante serait la responsabilité d'une bureaucratie chargée de tous les services ayant pour but la production et la distribution, que son énormité même la rendrait vaine. D'ailleurs, étant anonyme, elle serait insaisissable. Voyez, dans nos modernes démocraties, si l'on pourrait établir les responsabilités en cas de quelque grand désastre public, par exemple d'une guerre qui éclaterait ? Chacun dirait : Ce n'est pas ma faute. Il y aurait autant de Ponce-Pilate à se laver les mains qu'il y aurait de chefs de bureaux et d'employés de bureaux ; pendant ce temps la nation serait crucifiée.

La bureaucratie administrative aurait à régler la production, que dis-je ? *les productions*, car elles sont innombrables ; la production en général n'est qu'une de ces abstractions creuses au moyen desquelles les auteurs de système trompent notre faim de vérité et de justice. Il n'y a pas de *production*, il y a des productions en quantités et en qualités impossibles à résumer : production de blé, d'avoine, de maïs, de vin, de fer, de houille, etc. ; production de livres, de machines, de dynamos, de télégraphes et de téléphones, d'objets d'art ou de science, etc. Déterminer : 1° la nature ; 2° la qualité ; 3° la quantité ; 4° le temps et le moment des produits à livrer pour satisfaire la totalité des besoins, physiques et moraux, voilà le problème qui s'imposerait à l'administration collectiviste. La communauté serait aussi impuis-

sante à le résoudre que l'est le Tsar, et l'effet du régime risquerait fort de ressembler à la manière dont fut conduite la guerre de Mandchourie. Avec cette différence qu'il s'agirait ici, non pas de conquérir un territoire nouveau, mais de pourvoir à la subsistance universelle, au bien-être universel, au progrès universel. Pour résoudre ce problème *intégral* de la subsistance intégrale et de la jouissance intégrale, l'administration aurait sans doute la ressource de consulter les chiffres. Par malheur, les chiffres ne pourraient jamais porter que sur les consommations antérieures, non sur la qualité et l'intensité des besoins actuels ou futurs. Le passé serait donc la règle et la limite du présent : défense de chercher plus ou mieux. Le nouveau ne peut pas se calculer. Il surgit tout d'un coup et se révèle par l'offre et la demande. Je vous offre du nouveau ; et si ce nouveau n'est pas stérile, à vous de dire si cela vous plaît, à vous de *demander* ce que je vous offre. En dehors de ce critérium, aussi vieux que l'humanité et qui semble impérissable comme elle, comment l'administration collectiviste, dans ses bureaux remplis de cartons, pourra-t-elle deviner les besoins des citoyens ? Ces besoins s'ignorent souvent eux-mêmes jusqu'au moment où un inventeur bien avisé les révèle à eux-mêmes, ou plutôt les produit et les suscite, en leur offrant une chose à laquelle personne, jusqu'à présent, n'avait songé, pas plus sur les doctes fauteuils de la bureaucratie collectiviste que sur les doctes fauteuils de la direction des Beaux-Arts ou même de quelque académie des Beaux-Arts.

Le système communiste est le plus grand destructeur de toute liberté. On peut dire, en effet, que la liberté de la consommation est la plus fondamentale de toutes, puisqu'elle est celle de suivre ses goûts et ses désirs, celle de vouloir conformément à ses motifs et à ses mobiles personnels. Quand nous désirons nous procurer une jouissance quelconque, accomplir un dessein quelconque, nous sommes obligés de consommer ; si notre manière de consommer n'est pas libre, toutes les autres libertés disparaissent. Si, par exemple, je veux publier ce que je pense et ce que je crois utile à tous comme à moi, il faut que je *consomme* du papier, des plumes et de l'encre, que je fasse appel à une imprimerie pour qu'elle consomme à son tour du papier, de l'encre et des caractères d'imprimerie, à un brocheur pour qu'il consomme du fil et tout ce qui est nécessaire au bro

chage. Je dois rémunérer toutes ces consommations qui ne sont plus la mienne propre. Si je ne puis consommer que selon le gré de l'administration collective, selon le mode par elle choisi, si je ne puis consommer que les objets par elle acceptés ou imposés, que deviendra la liberté d'écrire et de publier?

Les productions de l'ordre intellectuel, scientifique et moral sont les plus essentielles de toutes et constituent la condition *sine qua non* de tout progrès. Or ces productions intellectuelles et morales sont œuvre de liberté; elles sont absolument inséparables des libertés de l'ordre économique, c'est-à-dire de l'entière liberté du travail, du choix de la profession, de la vente et de l'achat des produits, des contrats économiques de tout ordre. Le collectivisme, selon toute vraisemblance, serait le triomphe universel de la routine et de l'imitation, aux dépens de l'invention, qui est toujours individuelle. Ce serait la tyrannie de M. Tout le monde (1).

Le plus grand intérêt du plus grand nombre, principe admis

(1) Nous avons jadis, ici même, montré l'importance capitale de la liberté pour le travail intellectuel, impossible à réglementer et à évaluer. On nous a répondu dans une Revue socialiste : « En dehors des invalides, existe-t-il un seul intellectuel qui ne soit capable de faire besogne utile, — besogne appréciable, évaluable, pendant quelques heures par jour? Non, n'est-ce pas? Dès lors que tous fournissent d'abord leur quote-part de travail *utile* pour se sustenter, puisque nous devons gagner notre pain à la sueur de notre front, et que chacun agisse ensuite à sa guise, dessine, peigne, *invente*. » Ne retrouve-t-on point là l'opinion si répandue dans le peuple que la besogne *utile*, c'est la besogne visible et manuelle, non l'intellectuelle? Il faudra que le savant, le philosophe ou le poète, il faudra que l'inventeur fasse du pain ou laboure pour que les socialistes reconnaissent qu'il a travaillé. Le reste, ce qu'il fera dans sa tête, ne comptera plus pour eux. L'égalité veut qu'Ampère, Pasteur, Victor Hugo ou Renan soient boulangers à leur heure. — Croyez-vous, dit-on, que celui qui porte un chef-d'œuvre littéraire, une invention scientifique dans sa pensée, refusera de les publier parce qu'il ne pourra plus s'enrichir? — Nous répondrons qu'il ne s'agit point de s'enrichir, mais d'être libre, de ne pas être assujetti à une corvée matérielle, sous prétexte de collectivisme. Il s'agit de travailler quand on veut, de se reposer au besoin si on est fatigué (le repos durât-il des mois) sans en rendre compte au citoyen *syndic* ou à tout autre. Avec la liberté économique, toutes les autres libertés sont possibles; sans elle, elles périssent toutes. — On laissera en effet, répond-on, toute liberté aux travailleurs intellectuels, aux initiateurs de la pensée. — Mais quelle sera cette liberté s'ils n'ont pas celle d'imprimer, de publier, de vendre leurs productions? Faudra-t-il qu'ils fassent appel à l'imprimerie de l'État, à la librairie de l'État, qui leur fournira même le papier de leurs livres? En l'absence de la liberté d'industrie et de la liberté du commerce, la liberté de la pensée est compromise. L'écrivain est obligé d'avoir d'abord l'assentiment des directeurs de l'imprimerie, qui seront, en fait, les directeurs de la pensée, s'il est obligé de soumettre préalablement ses écrits personnels à la censure collective. Le collectivisme ressemblera singulièrement à l'autocratie.

par les socialistes, n'implique pas que le plus grand nombre saura toujours trouver son véritable intérêt. Dans une armée, le plus grand intérêt du plus grand nombre de soldats sera-t-il mieux assuré si on y traite les affaires par consultation des majorités, par *referendum*, et si l'on s'en remet aux votes les plus nombreux pour déterminer la meilleure tactique à suivre? — Excellent moyen de faire massacrer les soldats, ou, s'ils ne se laissent pas massacrer, de les voir prendre la fuite! L'universalité d'un but n'implique pas que le moyen collectiviste soit le meilleur pour l'atteindre, car la collectivité n'est pas toujours ni la plus éclairée sur les intérêts universels, ni la plus habile à en assurer le triomphe, ni la plus juste en ses décisions et actions. Elle doit être régulièrement consultée, sans doute, mais la remise entre ses mains du gouvernement effectif des personnes, de l'administration des biens et de la distribution des travaux, risque d'être le règne de la médiocrité et même de l'infériorité, soit sous le rapport intellectuel, soit sous le rapport moral. La question se pose donc toujours de savoir si les biens collectifs eux-mêmes sont plus sûrs d'être conservés et accrus par une administration remise aux masses, que par la combinaison d'une administration collective avec les efforts et le contrôle individuels, ou avec les efforts et le contrôle de libres associations d'individus. Il y a des choses collectives, — les vrais trésors de la collectivité, — qu'on appelle la science, l'art, la morale, ou, en un seul mot, la civilisation; est-ce au sein des masses, nécessairement préoccupées de leurs intérêts immédiats, que ces choses seront le mieux comprises, et est-ce par l'action collective des masses qu'elles seront le mieux sauvegardées? Rien de plus douteux. Pour l'art, le danger est flagrant : l'art à la portée des masses risque fort de descendre, non de monter; le théâtre organisé par le suffrage universel, par *referendum*, aboutira aux drames sanglans ou aux exhibitions immorales plutôt qu'à la tragédie racinienne; il aboutira à des opéras de grand spectacle plutôt qu'à une musique qui soit vraiment l'expression des intimités de l'âme. L'art progresse par les individus et les élites, en contact (bien entendu) avec les collectivités. Il en est de même de la science et de la morale. Confier les biens intellectuels et moraux, sous prétexte qu'ils sont collectifs, à l'administration collective, c'est une solution en apparence toute simple; dans la réalité, la prétendue collectivité se ra-

mène toujours à une majorité. Si la moitié plus un d'une commune veut une arène pour les courses de taureaux au lieu d'un théâtre pour la tragédie classique, la moitié moins un subira les courses de taureaux et se passera de Racine et de Corneille. Allez à Roubaix dans le Nord, ou à Nîmes dans le Midi, et vous verrez les « collectivités » à l'œuvre. Le plus sûr ne serait-il point de ne pas tout abandonner aux majorités, c'est-à-dire aux foules ignorantes, aveugles, grossières; d'assurer le rôle des élites, c'est-à-dire des individualités supérieures, en ne socialisant pas tous les instrumens de travail, tous les produits du travail, tous les travaux eux-mêmes, en laissant la liberté, avec ses avantages et même avec ses abus possibles, aux individus ou aux associations particulières d'individus; en assurant ainsi, à côté de la propriété sociale, la propriété individuelle ou coopérative, à côté de l'autorité sociale, le contrôle individuel ou coopératif, à côté des besoins ressentis par tous (et qui ne sont pas toujours les besoins moralement supérieurs), les aspirations plus idéales de quelques-uns, portés en avant des autres et capables d'entraîner les autres à leur suite, pourvu qu'on les laisse agir? En un mot, les moyens artificiels et comme mécaniques qui consistent à tout réglementer et organiser socialement, comme du dehors, valent-ils les moyens naturels et intérieurs, les forces intellectuelles et morales qui agissent dans les esprits mêmes et dans les cœurs? Pour supprimer tout d'un coup certains abus, que l'on peut diminuer et corriger progressivement, le collectivisme tend à paralyser ce grand ressort du progrès, qui est l'individu en *libre* relation avec les autres individus libres, avec la société, avec le monde. Combien c'est rétrécir et la question sociale et la question morale, que de la ramener toute à l'expropriation des propriétaires privés du sol, des usines ou des valeurs mobilières! La justice n'est pas si facile à réaliser dans le monde, et ce n'est point l'exécution d'une formule aussi simple qui assurera le bonheur de tous.

Le système actuel assure, d'une manière générale et avec des oscillations inévitables, l'équilibre économique. C'est un point que M. Bourguin a excellemment mis en lumière (1). Quand, par exemple, le plateau de la production pèse trop, celui de la consommation ne répondant pas à l'attente, la balance tend aus-

(1) *Les Systèmes socialistes.*

sitôt à se rétablir et, en fait, se rétablit au bout de quelque temps. Ici, c'est la loi de l'offre et de la demande, avec « l'aiguille indicatrice des prix, » qui est le régulateur automatique. Dans la production, il y a un équilibre essentiel, celui de la production même avec les besoins de la consommation. Dans la répartition, il y a un équilibre essentiel, celui de la valeur réelle avec les prix. Dans la consommation, il y a un équilibre essentiel, celui de la consommation elle-même avec les besoins. Cette triple adaptation se fait aujourd'hui, comme l'a encore montré M. Bourguin après Spencer, par le libre jeu des volontés, des contrats et conventions, de la concurrence, de l'offre et de la demande. On n'obtient pas ainsi, à coup sûr, une adaptation parfaite de la consommation aux besoins, de la production à la consommation, du prix à la valeur de la rémunération finale au travail. Une foule d'élémens perturbateurs interviennent sans doute, qu'il faut prendre à tâche d'éliminer : ignorance des vrais besoins et des vraies demandes, par insuffisance de renseignemens statistiques ou autres ; absence de réelle liberté dans les contrats, par l'infériorité de l'un des contracteurs et par la nécessité qui l'oblige à tout consentir, par l'absence de vraie et loyale concurrence ; inégalité initiale des conditions dans lesquelles le concours a lieu ; absence de milieu réellement « libre » pour cette concurrence, une foule de positions étant d'avance occupées par ceux qui possèdent des capitaux ou des terres. En un mot, le mécanisme d'adaptation est loin d'être parfait dans le corps social. De là la nécessité, selon nous, d'une foule de réformes ayant pour but d'introduire plus de justice et de réparer les maux résultant du fonctionnement même des rouages sociaux. Encore est-il que la société actuelle, malgré tous ses vices, malgré toutes ses misères, réalise tant bien que mal, et plutôt bien que mal, l'équilibre vital de la consommation, de la production, des besoins, de la valeur et du prix, puisqu'elle *vit* et marche. Si l'équilibre n'était pas réalisé dans ses conditions les plus essentielles, la société ne subsisterait pas. En fait, l'équilibre se produit par un ensemble de lois statiques qui sont du ressort de la sociologie, et dont les unes ont un caractère inconscient et involontaire, les autres un caractère conscient et volontaire. La sociologie proprement *économique* a mis en lumière un certain nombre de ces lois à la fois mécaniques, biologiques et psychologiques. Quelque imparfaits que soient

les résultats de ce fonctionnement, il est aussi dangereux de vouloir les transformer du jour au lendemain, que de vouloir modifier *ex abrupto* la structure et les fonctions d'un organisme vivant. Prétendre tout reconstruire sur un autre plan, c'est méconnaître le déterminisme de l'évolution naturelle, sur lequel le déterminisme de l'évolution « idéologique » n'a qu'un pouvoir de réaction limité et graduel, non absolu et soudain. Nous savons comment s'établit aujourd'hui l'équilibre. Nous sommes dans la réalité. Les systèmes, eux, nous tracent un idéal; mais il s'agit toujours de savoir si cet idéal est le plus *désirable*, puis s'il est *réalisable*. Pour être certain que la remise à l'administration du soin d'assurer l'équilibre des forces économiques est le véritable idéal *désirable*, il faudrait connaître tous les effets de cette remise, toutes les répercussions, tous les contre-coups, toutes les actions et réactions connexes, soit de l'ordre mécanique, soit de l'ordre biologique, soit de l'ordre psychologique, intellectuel ou moral. Peut-être, si nous connaissions tout, ce qui paraîtrait d'abord désirable nous paraîtrait-il insupportable et ce qui nous semblait un idéal nous semblerait-il un mauvais rêve. Les partisans de cet idéal, en tout cas, ne peuvent nous fournir qu'un schème bien incomplet de la société qu'ils croient la meilleure. Nous sommes nous-mêmes réduits, pour apprécier leur idéal aventureux, à une comparaison plus ou moins aventureuse avec la société réelle. Or, à ce point de vue, les inductions optimistes des faiseurs de systèmes sont plus que contrebalancées par les inductions pessimistes que provoquent ces systèmes, quand on s'efforce de s'en représenter d'avance l'application. Rien ne prouve que l'équilibre serait mieux assuré qu'aujourd'hui et surtout que demain et après-demain, si on fait demain des réformes et après-demain de nouvelles réformes. Tout fait croire, au contraire, que l'équilibre imaginé par les collectivistes et confié par eux à l'administration, aurait les vices des choses administratives. Les hommes n'étant pas devenus parfaits, l'administration par les hommes ne serait point parfaite, et comme la tâche serait infiniment plus vaste, plus compliquée et plus difficile que de nos jours, elle risquerait d'être d'autant plus mal accomplie. Peut-être les critiques du collectivisme s'exagèrent-ils certains inconvéniens; cela est même probable. Mais il n'est pas moins probable, il est même certain que les idéologues du collectivisme s'exagèrent les bienfaits de l'or-

ganisation qu'ils ont élaborée dans leur tête. Comment donc renoncerions-nous à ce que nous avons, en faveur de ce que nous n'avons pas et ne sommes pas sûrs d'avoir ?

Il faut chercher encore, chercher toujours, réformer ce qui, dès à présent, paraît devoir être réformé et pouvoir être réformé; mais comment conclure de prémisses aussi incertaines à la certitude de la grande liquidation sociale et de la grande révolution sociale? Comme la machine naturelle qui produit l'équilibre actuel n'a pas un fonctionnement parfait, il est sage d'y faire intervenir l'intelligence humaine. Elle intervient, elle interviendra de plus en plus par la statistique, qui s'efforce de calculer et les besoins et les quantités de productions nécessaires à la satisfaction des besoins. Nous croyons, pour notre part, que la statistique est appelée à jouer un rôle croissant dans des sociétés de plus en plus conscientes. Elle permettra des prévisions et des précautions qui manquent aujourd'hui. Quand on voit en Russie (comme dans ces dernières années) des milliers de paysans mourir de faim, tandis que le blé produit par eux va à l'étranger; quand on assiste aux crises de surproduction dans les régions industrielles, on comprend que nul ne peut admettre la perfection de notre mécanisme économique. Que l'administration du travail rassemble donc des statistiques, surveille l'état de la demande et l'état de l'offre, publie tous les résultats scientifiquement recueillis; qu'elle joue dans la production un rôle analogue à celui que jouent les bureaux météorologiques dans la prévision des tempêtes, qu'elle annonce en une certaine mesure et, par là, détourne les cyclones économiques, rien de mieux. Mais les collectivistes vont plus loin et, sous prétexte que le jeu des intérêts individuels ou associés n'est pas infaillible, ils veulent confier l'universelle prévision et provision à l'État, qui n'est pas plus infaillible.

V

Selon les socialistes, notre actuelle déclaration des droits ne consacre qu'une justice de classe qui est injuste, qu'une morale de classe qui est immorale. Le jour où la classe prolétaire aura tout absorbé, nous aurons la vraie morale et le vrai droit. De là ces assertions absolues, sans restriction, sans nuances: « L'État est l'association des puissans, coalisés pour la rapine. » L'État

« met au service des riches *seuls* l'appareil redoutable et compliqué de sa justice de parti, armée de peines brutales. » L'habitude fait « que les vaincus ne sentent plus la meurtrissure du lien qui les garrotte. » Mais « c'est un cliquetis de chaînes qui sort de tout l'appareil de notre justice (1). » — Nous ne nions ni les imperfections ni les abus de notre code et de notre justice, ni une certaine partialité qu'ils recèlent, sur plus d'un point, en faveur de ceux qui possèdent; pourtant, est-il exact de les représenter comme un amas d'injustices au profit d'une seule classe? Les lois qui protègent la vie, les biens, la réputation de tous les citoyens, sans distinction de richesse ou de pauvreté, sont-elles de la morale de classe, de la justice de classe? Quant au « cliquetis de chaînes, » ne l'entend-on pas de loin lorsque les collectivistes nous décrivent leur administration omnipotente, qui disposera de notre travail, du choix de notre profession, du lieu de notre résidence, déterminera la nature, la quotité, la valeur de nos produits, ne nous distribuera que ce qu'elle voudra et nous obligera même à la consommation communiste?

La « doctrine nouvelle du droit des mœurs (2), » que prêchent certains disciples de Marx, n'est que la vieille doctrine de la force, qui n'est pas très propre à faire régner la paix universelle. « La conscience, nous dit M. Menger, reflète les forces sociales, qui elles-mêmes reflètent l'état et le rapport des forces en présence. Est bon l'acte qui s'adapte aux forces sociales dominantes, mauvais celui qui ne s'y adapte pas; le *droit* est mesuré par la force et chacun doit ce qu'il peut. » M. Menger répète, à ce point de vue, tout ce que disent les socialistes: la morale actuelle est une morale de *classe*, le droit actuel est un droit de classe. Défense de tuer et de voler: droit de classe bourgeoise; défense de diffamer, de séquestrer, d'attenter aux mœurs, législation de classe; défense d'opprimer la liberté de conscience, la liberté de parler et d'écrire, etc., jurisprudence de bourgeois; condamnation de l'intempérance, de l'ivresse, de la débauche, de l'ignorance, de la lâcheté, de tous les vices privés: morale de classe. En revanche, quand la classe du prolétariat sera omnipotente, il n'y aura plus de morale de classe, ni de droit de classe. Alors, dit M. Menger, la « demande de vertu, » — une denrée économique aujourd'hui précieuse sous la domination bourgeoise, — sera

(1) M. Andler, *loc. cit.*
(2) *Neue Sitterlehre*, par Anton Menger, Iéna, 1905.

« réduite au *minimum*. Dans le monde socialiste, tels seront les rapports des forces entre elles (quelles forces, on ne le précise point), qu'aucun individu, aucun groupe ne pourra longtemps « abuser de la force ; » — *abuser*, pourquoi? La force étant le droit, y aura-t-il abus à être plus fort? La « démocratisation » politique, puis économique, ajoute M. Menger, enlèvera de plus en plus de leurs raisons d'être à la vanité, à l'hypocrisie, à la cupidité. — Voyez plutôt comme dès aujourd'hui, dans nos démocraties, ces vices tendent à disparaître! Quoi de plus modeste, de plus sincère, de moins avide que nos politiciens, sinon leurs électeurs?... Mais la démocratie *économique* sera sans doute plus heureuse que la « démocratisation » politique : la transformation du régime de la propriété « permettra aux hommes de réaliser les préceptes inutilement répétés par un christianisme trop accommodant pour les intérêts des possédans et des gouvernans. » On ne pourra plus même *envier* à la commune voisine son brouet communal, en supposant que la cuisine collective de Quimper soit supérieure à celle de Quimperlé. On ne pourra plus envier les femmes de son prochain. Tous enfin « seront *libres* de s'aimer les uns les autres ; » il ne restera plus qu'à le faire.

Cependant, en cette églogue de l'avenir. M. Menger prévoit quelques défaillances. Pour y remédier, il imagine un système de répression adapté aux mœurs nouvelles ; ce sera une « organisation de l'opinion, » — de cette « opinion » que d'autres socialistes rejettent comme une sanction inutile (toute sanction étant abolie). Le mot *organisation* a la vertu magique de résoudre les difficultés, surtout si on y joint l'épithète : *intégrale*. En quoi consistera essentiellement cette « organisation » de l'opinion générale dans la société « organisée? » En un système de dénonciation publique par la voie des journaux. Vous voyez d'ici les douceurs de ce régime, où la délation sera érigée en pratique journalière, où la presse, l'omnipotente et omnisciente presse, sera la divinité rénovatrice et vengeresse. L'ostracisme par la voix des journaux! Il est vrai que tous les journalistes seront devenus des sages et des saints, incapables de partialité, d'injustice, de corruption, de chantage, de médisance et de calomnie, juges intègres et infaillibles, incarnations sublimes de l'opinion sociale! Il n'y aura plus alors de droit de classe, ni de morale de parti, ni de morale de coterie. Espérons-le.

A vrai dire, lorsque M. Menger nous donne, dans son *État*

socialiste, une esquisse de cette cité future où régnera le droit nouveau, on éprouve la crainte que le droit bourgeois n'y soit simplement remplacé par un droit « prolétaire » qui, lui aussi, sera une législation de classe et un droit des plus forts. Selon M. Menger, il faut distinguer les divers biens auxquels s'applique de nos jours le droit de propriété. Il s'applique : 1° à des *biens consomptibles*, à des objets destinés à une consommation immédiate (alimens, vêtemens, combustibles, etc.); 2° à des *biens d'usage* ou objets qui ne se détruisent pas par la jouissance (maisons, jardins, etc.) ; 3° à des biens qui sont des *moyens de production*. L'État socialiste ne laissera aux individus en pleine propriété que des biens consomptibles. Des biens d'usage, il ne leur laissera que la jouissance. Enfin il se réservera exclusivement la *propriété* et le *droit d'user* et de *disposer* des *moyens de production*. Le droit d'hérédité, dans l'État socialiste, sera, comme la propriété elle-même, limité aux biens consomptibles. Même pour ces biens, l'ordre de succession légal ne comprendra que les enfans, les père et mère, les frères et sœurs. Les contrats d'achat et d'échange ne subsisteront, comme la propriété individuelle, que pour les biens consomptibles. « Le principe devrait être que ceux-là seuls, parmi les contrats, seraient juridiquement valables, qui pourraient être pleinement exécutés séance tenante et n'assujettiraient point pour l'avenir la volonté d'un citoyen à celle d'un autre (1). » En conséquence, les contrats de crédit et, en particulier les contrats de prêt, seraient nuls dans tous les cas, puisqu'il est de leur essence de créer pour l'avenir une obligation du débiteur (2). Dans l'État collectiviste, la *commune*, selon M. Menger, doit être « le support de la propriété et de l'activité économique. » C'est elle qui doit pourvoir à la direction de la *production* et de la *consommation*. C'est elle qui « décidera quels membres et quels moyens de travail seront attribués à tel ou tel groupe de travail. » Les chefs du *groupe de travail* seront *nommés* et *destitués* par la *commune*, ils seront *responsables* de l'exécution du travail du groupe; ils auront « le pouvoir de diriger le travail des membres et de *frapper de peines disciplinaires* ceux qui se montreraient *paresseux* ou *réfractaires* La commune assurera à chaque individu le *droit à la vie*, c'est-à-dire le « droit d'obtenir, en proportion des ressources

(1) *L'État socialiste*, p. 158.
(2) *Ibid.*, p. 159.

existantes, les biens et les services nécessaires à une existence humaine, mais elle imposera à chaque individu le devoir corrélatif de travail, le devoir de remplir la tâche qui lui sera assignée par les chefs du groupe de travail dans lequel il sera incorporé (1). Chaque individu se trouvera ainsi attaché à une commune : 1° par le droit à la vie, et 2° par l'obligation au travail. Nul ne pourra passer d'une commune à une autre que « lorsque la commune dont il voudra sortir le *relèvera de son droit de travail*, et que la commune où il voudra rentrer lui *conférera le droit à la vie* (2). »

Voilà comment un des plus libéraux et des plus sages parmi les collectivistes entend la liberté du travail, la liberté de la propriété et la liberté de la personne. Le travailleur est serf de la commune, attaché à la glèbe de Carpentras ou de Paimpol. Son genre de travail lui est commandé par le groupe, soit qu'il lui plaise, soit qu'il ne lui plaise pas. S'il ne travaille pas assez longtemps, ou assez vite, ou assez bien, il encourt des peines disciplinaires. Le droit au travail est devenu le devoir de travailler comme l'entend la tyrannie bureaucratique de la commune, et l'on sait quelle est la largeur d'esprit dont sont animés les conseils communaux. En revanche, le travailleur aura son existence assurée, sa pâture assurée, sous la forme qui conviendra à la bureaucratie communale. Les contrats seront réduits à la *séance tenante*. Le lendemain serait une vue trop lointaine. La propriété sera bornée aussi aux choses consomptibles, aux objets de jouissance immédiate, et l'héritage ne portera que sur ces mêmes biens : vivre et jouir séance tenante, voilà un idéal juridique qui est le retour de l'homme à la bête.

Blanqui appelle admirablement les utopies de ce genre « des bagnes tout neufs où l'humanité jouira du bonheur de la chaîne perfectionnée. »

(1) *L'État socialiste*, p. 284, 285, 286, 138, 282.

(2) M. Sidney Webb dit aussi : « Il ne faut pas croire que nous rêvions un retour à l'époque où chaque homme travaillait comme producteur indépendant, et jouissait du produit intégral de son travail personnel... L'unique promesse que nous fassions à l'ouvrier, c'est de faire de lui un copropriétaire de l'industrie nationale, et de le faire participer à l'élection des employés qui seraient chargés de l'administrer... Bien loin de vouloir faire de chaque homme un producteur indépendant, nous entendons enrôler tout homme apte au travail au service de la collectivité et lui désigner la tâche que ses capacités lui permettent de remplir. »

VI

En résumé, les écoles socialistes qui s'appuient sur l'idée de justice peuvent bien demander une déclaration des droits économiques qui compléterait et rectifierait la déclaration des droits civils et politiques; mais, quand elles essaient de formuler ces droits, elles se heurtent à la difficulté fondamentale que nous avons mise en lumière. L'idée qu'elles se font du droit a un caractère individualiste : elles veulent rendre à *chacun* absolument son dû, *suum cuique*, comme s'il était tout seul à considérer; et cependant le but qu'elles poursuivent a un caractère collectiviste. Il s'agit donc de trouver des droits individuels qui aboutissent à la communauté des biens. La tâche n'est pas aisée. Aussi les collectivistes oscillent-ils sans cesse entre le droit individuel et le droit social; ils parlent tantôt comme des individualistes jaloux, tantôt comme des communistes intraitables. Droit au travail, droit au produit intégral du travail, droit à la subsistance, ce sont là des réclamations individualistes; comment donc les socialistes démontrent-ils que ces droits appartiennent à chaque individu en vertu de sa seule existence? Vous chercherez vainement chez eux cette démonstration. Démontrent-ils, du moins, que ces droits appartiennent à l'individu en vertu de l'existence sociale? Pas davantage. Ils n'ont défini la juste part ni de l'individu, ni de la société, ni de la nature. M. Menger lui-même le reconnaît : « La question sociale ne sera pas résolue en une nuit (4-5 août 1789!) comme la question politique, » par une déclaration de droits.

Selon nous, contre les trois droits socialistes se dresse un grand droit qu'ils méconnaissent : le droit à la liberté. Nous avons vu que la protection accordée aux individus par la société, si elle va jusqu'au collectivisme et au communisme, aboutit à la suppression de la liberté individuelle sous toutes ses formes. Les individus deviennent des mineurs sous la tutelle de la collectivité. Le droit *au* travail est acheté au prix du droit *de* travailler librement, de choisir l'objet et le mode de travail, la profession, etc. Le droit au produit intégral est acheté au prix d'une remise totale des produits entre les mains de la communauté, qui en fait la distribution comme elle l'entend, non plus comme l'entendent les individus : il aboutit à la suppression de

la propriété des fruits de mon travail. Le droit à la subsistance est acheté au prix du droit pour tous de jouir du produit de leur travail, de le consommer ou de ne pas le consommer à leur gré et de la manière qui leur plaît. Tous les droits *à*, une fois remis aux mains de l'État-Providence, suppriment les droits *de*. On peut dire, d'une façon générale, que la déclaration socialiste des droits aboutit à annuler la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Elle est la restauration de l'ancien absolutisme sous la forme de la collectivité, qui est encore plus puissante et plus oppressive que la royauté. Toute protection qui n'a pas pour objet de protéger la liberté même de l'individu se traduit en servitude.

Outre la liberté des individus, celle des associations particulières entre individus est également menacée par l'empiétement de l'immense association collective, laquelle se substituera non seulement aux individus isolés, mais aux libres groupemens d'individus. La coopération forcée à l'œuvre collective remplacera la coopération volontaire à des œuvres librement choisies par des personnes ayant mêmes opinions et mêmes aspirations.

Nous avons droit à vivre sous la règle de la justice, qui est l'égale liberté pour tous; voilà le véritable objet et l'article fondamental d'une déclaration de droits. La protection doit être accordée par la loi à ceux qui sont encore dans un état de minorité absolue ou relative, enfans, femmes, ouvriers même, dans une situation plus ou moins indigente ou insuffisante à l'exercice de leurs libertés; mais cette protection doit avoir pour objet non pas de confisquer, mais de restituer les libertés et de réparer les torts subis. Elle est essentiellement provisoire et doit travailler à se rendre elle-même inutile, non à se généraliser jusqu'à l'absorption de l'individu dans la collectivité.

C'est le devoir de la société que de réparer, autant qu'il est en elle, les conséquences fâcheuses de ses propres lois, en tant qu'elles peuvent aboutir à laisser une partie de ses membres sans travail, ou sans rémunération suffisante de leur travail, ou sans moyens suffisans d'existence. Mais ce devoir social est d'ordre *moral*. Au point de vue juridique, nous avons vu qu'il offre un caractère de généralité et d'indétermination, puisque c'est un devoir général envers la généralité des citoyens. Un individu isolé peut devenir objet du devoir moral et juridiquement général de la société; mais ne devient pas pour cela sujet d'un droit reven-

dicable par lui sur la société. Il n'est pas créancier légal, mais créancier moral, tout comme il est, de son côté, débiteur moral, débiteur légal, seulement pour des objets déterminés, communs à tous : impôts, service militaire, obligations civiles et politiques, etc. Ce droit n'est pas fait d'abstractions et de généralités, mais de choses palpables et définissables. La société est donc tenue moralement à protéger ceux qui sont sans travail et sans subsistance; elle a envers eux ce que nous avons appelé, pour notre part, une dette générale de « justice réparative; » cette dette se particularise selon des formes que la loi et l'administration règlent : secours donnés par les communes ou par l'État, assistance par le travail, etc. Mais, encore une fois, l'individu comme tel ne peut pas être armé légalement devant la société entière. Les précisions juridiques manquent donc pour toute conclusion proprement socialiste, collectiviste, communiste; elles n'existent que pour les réformes de justice se traduisant par toutes les institutions possibles de solidarité, qui n'empêchent pas la liberté individuelle, mais, au contraire, la protègent.

— La tendance à la « socialisation du droit » se manifeste, en fait, dit-on, par la législation protectrice du travail, déjà si touffue : protection légale de la sécurité dans l'industrie, contrôle constant et minutieux du travail des usines et des ateliers, restriction du travail des enfans et des femmes, réduction des heures de travail et tendance à fixer légalement la durée normale à huit heures, dès que la chose sera possible; assurance obligatoire contre les accidens et l'invalidité pour la classe la plus nombreuse de la population, assurance parfois contre le chômage, fondation de tribunaux d'arbitrage et de conciliation dans l'industrie, reconnaissance des syndicats professionnels, du droit de réunion, du droit de coalition, sanction sociale de la légalité des grèves, organisation officielle du placement ouvrier, tentatives pour abolir le système du *sweating* dans l'industrie du petit atelier, interdiction du marchandage et du système du *truck*, tentatives faites en vue d'établir de nouvelles formes rationnelles de salaire, comme la participation des ouvriers aux bénéfices, l'échelle mobile (le *sliding scale*), la rétribution par primes, etc. On cite encore l'établissement d'un impôt toujours plus progressif pour les classes supérieures, avec réduction en faveur des classes inférieures,

aboutissant à un minimum tout à fait exempt d'impôt. On rappelle également quelques réformes juridiques d'une grande importance sociale : limitation du droit du créancier à faire saisir la propriété des salariés en cas de faillite, extension de l'enseignement gratuit et obligatoire, parfois avec repas gratuits, efforts pour ouvrir aux femmes l'accès du marché ouvrier, lutte contre la prostitution, l'alcoolisme et les autres maux sociaux, loi sur le repos hebdomadaire. La tendance de toutes ces réformes, assurément, est d'améliorer la condition des classes pauvres, de venir en aide aux déshérités dans la lutte pour l'existence, de contribuer au relèvement de leur *standard of life*, comme aussi de leur situation morale et intellectuelle. Le but poursuivi par cette « socialisation du droit » est l'établissement d'une protection législative des faibles; c'est une politique sociale qui tend à un nivellement des inégalités économiques et qui ne se contente plus, comme la Révolution française, de réclamer « l'égalité devant la *loi*. » En présence de toutes ces réformes, les socialistes triomphent : ils y voient l'aube du futur collectivisme. En réalité, les mesures qui précèdent sont des réformes de justice réparative qui n'atteignent en rien les droits individuels, y compris le droit de propriété; elles consacrent, au contraire, et les droits individuels et la propriété individuelle, en assurant l'individualité du pauvre contre les abus du riche; elles lui permettent l'accès progressif à la propriété; elles rétablissent pour tous les conditions normales du contrat social, le fonctionnement normal de l'organisme social. Elles sont l'individualisation du droit non moins que sa socialisation.

Le droit social et le droit individuel sont deux côtés du paral lélogramme des forces; la société doit suivre la diagonale sans prétendre supprimer aucune des forces composantes.

ALFRED FOUILLÉE.

LA
COMPAGNIE SECRÈTE DU SAINT SACREMENT

D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX

Les lecteurs de la *Revue* se souviennent peut-être qu'il y a quelques années (1) nous leur signalions une découverte historique qui faisait quelque bruit : celle d'une société catholique secrète au XVIIe siècle, la Compagnie du Très Saint Sacrement. La source principale qui la révélait, — une narration rédigée par un de ses anciens membres, René II de Voyer d'Argenson, et que publiait, avec des notes précieuses, le R. P. dom Beauchet-Filleau, — présentait toute garantie; les documens accessoires, inédits ou déjà imprimés çà et là, qu'un ouvrage de M. Raoul Allier en rapprochait avec une ingénieuse exactitude, la confirmaient très solidement. Mais il est si rare, en histoire, de retrouver un fait important, prolongé, qui ait tout à fait échappé aux érudits, et, d'autre part, ce fait, réapparu, était si extraordinaire, qu'avant de poursuivre l'étude de l'étrange Compagnie, avant surtout de chercher à éclaircir sa disparition en 1666, on crut prudent et utile d'attendre des documens nouveaux. Ces documens ont surgi,— peu nombreux, il est vrai, comme il fallait s'y attendre au sujet d'une société si amie du mystère, — mais très instructifs.

Ceux que nous étudierons aujourd'hui, et que M. Henry Omont, le savant et sagace conservateur des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, vient d'acquérir, sont cent quarante-sept lettres adressées de 1639 à 1662 par « la Compagnie du Tres Saint Sacrement

(1) Voyez la *Revue* des 1er juillet, 1er août et 1er septembre 1903.

establie à Paris » à la « Compagnie du Tres Saint Sacrement establie à Marseille. » Datées, signées par les envoyeurs, scellées par eux du sceau de la Compagnie (1), datées à nouveau et classées par les destinataires, pleines de faits et de noms propres, ces deux cents feuilles nous donnent lieu de suivre chronologiquement, et de tout près, l'activité du groupe marseillais ; — de saisir, dans son intimité vivante, l'action exercée par l'assemblée parisienne, fondatrice, sur une de ses plus importantes succursales ; — d'étudier incidemment l'une des initiatives charitables qui, à Paris, se rattachent à l'œuvre de la Compagnie ; — de constater enfin, une fois de plus, son caractère essentiellement secret (2).

I. — LA COMPAGNIE DE MARSEILLE

Dans la lettre par laquelle, le 5 mai 1639, les supérieur, directeur et secrétaire de la Compagnie du Très Saint Sacrement de Paris félicitaient la Compagnie de Marseille de sa constitution, il y avait, au milieu des complimens solennels et des pieux souhaits de bienvenue, un de ces audacieux conseils dont la Compagnie était coutumière : « Messieurs, écrivaient les confrères parisiens, « nous prenons de grands augures de tant de ferveur *en la situation où vous êtes ;...* nous espérons que vous porterez *par dessus la mer* la bonne odeur du Dieu du ciel, et, que vous étant puissamment confirmés dans son honneur et dans son service, vous en ferez part *à tous les endroits de la terre où vos matelots adresseront leur commerce et où vos soldats porteront leurs victoires.* »

La Compagnie de Paris indiquait tout de suite à sa nouvelle

(1) Petit cachet de cire rouge représentant un calice d'où sort une hostie, entre deux colonnettes ou deux candélabres.

(2) De ces lettres, classées à la Bibliothèque Nationale aux Nouvelles Acquisitions françaises, 21091, in-f°, nous faisons paraître le texte intégral dans une brochure (Paris, H. Champion), où les chercheurs qu'attire cette histoire parfois piquante d'une société secrète trouveront, nous l'espérons, des renseignemens utiles. Car beaucoup de noms propres y sont cités, de confrères du Saint Sacrement de toutes les compagnies de France. En outre de cette correspondance, nous avons utilisé des lettres publiées par le P. Henri Chérot, dans les *Études* des PP. de la Compagnie de Jésus de 1900, et surtout, des extraits, que M. Georges Guigues, archiviste du département du Rhône et dom Beauchet Filleau ont bien voulu nous communiquer, de diverses pièces relatives au Saint Sacrement de Marseille et de Lyon, pièces qu'ils se proposent, l'un et l'autre, de publier prochainement.

fille quelle lui paraissait devoir être sa vocation, pour ainsi dire, géographique : devenir un foyer de missions étrangères. En ce temps-là, des rêves dévots, — celui de l'extermination des Turcs d'Europe, idée fixe et ardente du P. Joseph; celui de l'évangélisation des Indes orientales, menée triomphalement jusqu'aux portes de la Chine par saint François-Xavier et ses disciples, — se mêlaient aux curiosités de nos explorateurs et aux besoins coloniaux de nos commerçans, pour provoquer des expéditions maritimes lointaines. Encouragées par le cardinal de Richelieu et son mystique conseiller, des sociétés se formaient sur divers points de la France, demi-commerciales, demi-militaires, décorées de titres mystiques (1). La Compagnie du Saint Sacrement, où, à cette époque, on le sait par d'Argenson, « le zèle des missions s'échauffait fort, » voyait évidemment, dans sa succursale méditerranéenne, l'organe désigné de cette expansion du catholicisme, le futur port d'attache de la Croisade mondiale.

Cette vue ne paraît pas s'être réalisée. Ni la relation de Voyer d'Argenson, ni les lettres, dont nous usons ici, ne nous montrent l'effort missionnaire de la Compagnie de Marseille rayonnant au delà des côtes d'Alger ou de Tunis, ou de l'île de Malte. Et de cette limitation, il y eut plusieurs causes.

D'abord, peut-être, la concurrence que produisait cette généralisation, dont nous venons de parler, du zèle missionnaire. Si, dans les compagnons de « M. Vincent » et dans les ecclésiastiques de Saint-Lazare, la Compagnie du Saint Sacrement de Marseille n'avait que des amis, — tour à tour ses conseillers, ses collaborateurs et ses protégés, — peut-être se fût-elle heurtée moins fraternellement aux efforts simultanés de deux Méridionaux, — à la Société de missionnaires de Mgr d'Authier de Sisgau, ou à la Compagnie de colonisation catholique organisée par M. de Ventadour, — deux sociétés que saint Vincent de Paul trouva, à plusieurs reprises, sous ses pas, non sans déplaisir.

Toutefois, ce qui détourna le plus le groupe marseillais de

(1) Tel l'ordre de la Milice chrétienne, fondé, dès 1617, par le duc de Nevers, Charles de Gonzague, et celui de la Sainte Trinité, projeté en 1626 par Richelieu lui-même; telles les Compagnies du Morbihan, et, surtout, celle de la *Nacelle de Saint Pierre fleurdelysée*, demi-hollandaise, demi-bretonne, fondée aussi en 1626 et qui fit avec le cardinal de Bérulle un traité secret, lui conférant la direction spirituelle de l'entreprise. Toutes ces curieuses tentatives sont exhumées par M. de La Roncière dans sa magistrale histoire de la Marine française. Voyez aussi *le Père Joseph* de M. G. Fagniez.

cette organisation permanente de l'évangélisation au delà des mers, ce fut, sans doute, l'histoire orageuse de Marseille entre 1620 et 1660. Port florissant et ouvert, Marseille était menacée de tous les ennemis de la France, harcelée de tous les larrons de la mer. Trop souvent tonnait, pour donner l'alarme, le canon de la « tour du Grand Horloge; » des caravelles barbaresques croisaient à l'horizon; des galères armées de Gênes tournaient leurs proues vers le port, ou une flottille espagnole venait débarquer aux îles de Sainte-Marguerite et de Lérins. Puis, et aussi fréquemment, c'est la peste qui bouleverse la grande cité; et le fléau est si terrible alors que, quand il éclate, on s'enfuit à pleines portes; les trois quarts de la population se dispersent aux champs ou à la montagne, et y campent, attendant l'été où, disait-on, « les vendanges purifient l'air. »

Et quand, au XVIIe siècle, Marseille n'a ni la peste ni la guerre, elle a l'émeute. Son vieil « esprit républicain » ne la dispose pas à accepter pacifiquement la destruction systématique des libertés provinciales. De 1633 à 1653, c'est, à Marseille comme à Aix, une insurrection contre la Cour, une bataille intestine quasi perpétuelles. La Fronde marseillaise survit à la Fronde parisienne. En 1658 encore, barricades, siège de l'Hôtel de Ville : les agitateurs d'Aix, ces « Sabreurs » ainsi nommés « de l'épée turquesque ou polonaise, avec laquelle leur chef jurait toujours de se défaire de ses ennemis, » purent trouver à Marseille, grâce à ses franchises, un asile, et le fameux Gaspard de Niozelles y brave l'autorité royale jusqu'au moment où Louis XIV, entrant par la brèche, plante, entre le port et la cité, la citadelle Saint-Nicolas, « bastide » menaçante du roi de France.

Au milieu de cette anarchie et de ces paniques, il s'en fallait évidemment que la Compagnie du Saint Sacrement pût agir à son aise. Elle devait s'interdire les entreprises éloignées, parer au plus pressé, à la démoralisation et à la misère que les désordres et les calamités causaient dans la capitale de la Provence.

La misère l'attira d'abord, et son premier projet fut celui d'un « hôpital général, » d' « une maison pour y enfermer et nourrir tous les pauvres, » projet que la Compagnie de Paris entretenait depuis 1632 et qu'elle ne put réaliser qu'en 1656. — Et ici, s'impose à nous la constatation que les récentes recherches sur la Compagnie du Saint Sacrement ont eue tout de suite pour résultat : l'histoire doit désormais lui attribuer, — lui resti-

tuer, — certaines créations, pieuses ou charitables, célèbres, et en dépouiller les particuliers derrière lesquels sa modestie habile s'était, de propos délibéré, dérobée. De même qu'à regret M. Raoul Allier a dû disputer à saint Vincent de Paul une part de son œuvre, de même ici, c'est à l'abbé Emmanuel Pachier, chanoine théologal de l'Église cathédrale, qu'il ne faut plus laisser l'honneur total de l'*Hôpital général* de Marseille. Nous connaissons à présent cette « *quantité de personnes de qualité*, » dont parle un des historiens anciens les mieux informés de cette ville : Antoine de Ruffi, membre de la Compagnie peut-être; personnes qui, « non contentes d'avoir largement ouvert leurs bourses en cette pieuse occasion, *avaient aussi beaucoup travaillé* pour l'acheminement de cette bonne œuvre. »

Il en est à peu près de même (1) de l'*Hôpital des forçats malades*, dont le groupe marseillais s'occupe en 1643.

C'est Philippe-Emmanuel de Gondi, le père du cardinal de Retz, général des galères de 1598 à 1627, qui, dès 1618, à l'instigation, peut-être, de saint Vincent de Paul, son ami et son conseiller, avait « jeté les fondemens » d'un petit hôpital pour les galériens malades. Mais l'achèvement, c'est à Jean-Baptiste Gault, évêque de Marseille de 1639 à 1643, à la duchesse d'Aiguillon, à Gaspard de Simiane, chevalier de La Coste, que les histoires ont coutume de l'attribuer. Ce serait Jean-Baptiste Gault surtout, d'après les historiens de l'Oratoire et ceux de l'épiscopat marseillais, qui, le premier, aurait compris que « l'une des plus grandes compassions qu'il y ait dans les galères est de voir les pauvres forçats, durant leurs maladies, abandonnés corporellement et spirituellement..., » demeurant « avec la fièvre chaude, attachés sur le banc où ils pourrissent dans l'ordure. » Il en avait parlé, dès « avant que de partir de Paris, » au cardinal de Richelieu et à la duchesse d'Aiguillon; presque aussitôt son arrivée à Marseille, il en négocia l'établissement à l'aide du chevalier de Simiane, et, la chose étant conclue, lorsqu'il fallut arrêter le plan sur le terrain, le dévoué prélat, raconte son biographe, ne prit pas garde qu'il était « tout en eau pour s'être extraordinairement échauffé dans un sermon, » et qu'il faisait dans le lieu du rendez-vous « un vent extrême-

(1) Voyez les *Vies* des P.-P. de l'Oratoire du P. Cloyseault et les *Mémoires* sur l'Oratoire du P. Batterel, publiés par l'abbé Ingold, et la *Vie* de J.-B. Gault, par Marchetty.

ment furieux. » Il y prit sans doute le mal dont il mourut.

Or, il faut maintenant revendiquer pour la Compagnie du Saint Sacrement une part de cette belle pitié chrétienne et de l'établissement précieux qui en résulta. Si J.-B. Gault et le chevalier de Simiane sollicitent de la duchesse d'Aiguillon les fonds nécessaires à l'achèvement du bâtiment projeté par Gondi, c'est la Compagnie du Saint Sacrement de Marseille, — ceci ressort d'une lettre d'un membre du groupe parisien, du 18 mai 1643, — qui les appuie, qui les fait appuyer par la Compagnie de Paris.

Deux ans plus tard, c'est encore la Compagnie de Marseille qui fait intervenir les confrères de Paris, pour qu'une subvention, accordée par le Roi, soit payée, et elle s'occupe d'en trouver les fonds. Ce sont enfin les deux groupes de Marseille et de Paris que leur correspondance nous montre, en novembre 1645, concertant un voyage du chevalier de Simiane à Paris, en vue de harceler de nouveau les puissances, et d' « accélérer » l'établissement définitif de l'Hôpital des forçats. On voit donc que J.-B. Gault et le chevalier de La Coste, en admettant même qu'ils aient le plus gros du mérite, ont cependant trouvé une auxiliaire active et puissante dans la Compagnie, dont, au reste, ils étaient l'un et l'autre membres. Il y a eu collaboration. Et c'est ainsi sans doute que, dans beaucoup des fondations pieuses ou charitables d'autrefois, la résurrection historique de la Compagnie du Saint Sacrement nous obligera dorénavant à réserver son rôle possible. Il convient désormais de toujours tenir compte de son action souterraine dans l'histoire religieuse et sociale de la France provinciale sous l'ancien régime (1).

Sa charité pour les forçats ne se borna pas à la création de cet hôpital. De ses efforts, — que la relation de Voyer d'Argenson nous indiquait très brièvement, — pour « procurer la justice » et la liberté « aux forçats qui avaient achevé leur temps, » la correspondance avec Paris nous apporte un exemple nominatif. De 1642 à la fin de 1645, elle travaille avec courage à l'élargissement d'un nommé Jacques Sauvage, retenu indûment aux galères après son temps fini.

Contre la débauche et l'immoralité, le Saint Sacrement de Marseille paraît avoir quelque peu tardé d'agir. Peut-être, ici

(1) Voyez, déjà, à cet égard, les travaux de M. A. Leroux et de M. l'abbé Aulagne sur le Limousin, de M. l'abbé Deberre sur *la Mère Marguerite*, de M. Henri Joly sur *le Père Eudes*.

encore, comme pour les Missions, fut-ce preuve de sagesse. Dans la Marseille du XVIIe siècle, les mœurs étaient, comme dans tous les ports, très relâchées. Mais de les réformer n'était pas aisé. Lorsque ce saint évêque, J.-B. Gault, vint à Marseille, « parmi tout plein de pieux desseins qu'il proposa à son conseil, » — au rapport de son biographe, Marchetty, — « il témoigna que l'un de ses plus grands désirs était de remettre les dames de Marseille dans la modestie chrétienne, » et, en particulier, « de les obliger à ne paraître plus en public le sein découvert. » Seulement, quand il en parla à son « conseil, » — conseil où, comme nous le verrons, la Compagnie du Saint Sacrement était représentée, — les « opinions furent si partagées et si différentes qu'on n'en trouva point de remèdes. » « Hélas ! s'écria ce saint Père, est-ce possible ? » Et il écrivit, du moins, « contre le sein découvert des femmes » un beau sermon. Il mourut avant de l'avoir prononcé, et son biographe, contemporain et marseillais, avoue que la force de ses raisons n'eût pas pu, probablement, gagner quoi que ce fût sur une impudeur qui, à Marseille, était « comme un parti formé, » marchant « bannière levée. » — Voilà pourquoi, sans doute, nous ne voyons qu'en 1657 et 1662 seulement, la Compagnie de Marseille tenter de mettre un terme aux désordres que causait soit l'introduction des chaises dans les églises, soit « le libertinage des masques. »

Contre les protestans, il n'est pas impossible qu'elle ait été assez discrète. Elle se contente, semble-t-il, d'établir une maison de *Propagation de la Foi*, analogue à celle de Paris, pour servir d'asile aux filles languedociennes qui « désireraient se convertir. » Il n'y avait, à Marseille même, que peu de Réformés. Mais il y en avait à la campagne, et il est difficile de croire que la Compagnie se soit désintéressée des luttes que soutint, de 1647 à 1657, un gentilhomme ardent catholique, le sieur d'Aiguières, pour empêcher, dans sa seigneurie, l'exercice du culte réformé. Ce hobereau hardi résista par la force à l'exécution des arrêts de la Chambre de Grenoble favorables aux protestans ; il parvint à obtenir du Conseil du Roi des décisions contraires ; dans cette victoire catholique, les « mémoires » si « bons » que la Compagnie de Marseille fournit, raconte d'Argenson, à une date qu'il n'indique pas, ne furent-ils pas pour quelque chose ?

Ce qu'il y a de sûr, c'est que, pendant les vingt-trois années où sa correspondance nous le montre agissant, le groupe de Mar-

seille travaillait avec succès à l'extension de la Compagnie. A Marseille même, il crée une compagnie de Dames de la Charité. A Grenoble, dès le commencement de 1642, et, deux ans après, à Montpellier, il provoque l'établissement d'une Compagnie. Ce rôle d'initiateur l'engagea même, ce semble, à prétendre dans le Midi à une sorte de primauté. Il donnait, en 1644, à la Compagnie d'Aix, son aînée pourtant de deux ans, des recommandations qui, nous dit-on, ne furent pas bien accueillies. Il exerçait sur la Compagnie d'Avignon une direction dont, nous le verrons tout à l'heure, la Compagnie de Paris dut reconnaître l'utilité.

Si, à tous ces faits, — de chacun desquels la correspondance entre Paris et Marseille, de 1639 à 1662, nous fournit la date précise, — on ajoute ceux que la relation de Voyer d'Argenson indique purement et simplement : l'attention donnée par la Compagnie de Marseille aux missions de Malte; ses démarches pour procurer la liberté des chrétiens captifs en Barbarie, et même, par un raffinement de sollicitude, pour faciliter « le commerce des lettres, » entre eux et leurs familles, en payant le port de ces lettres; sa coopération aux prédications de Jean-Baptiste Gault sur les galères; la fondation d'une *Confrérie de Jésus agonisant*, d'une maison de refuge pour les filles débauchées et d'un Mont-de-Piété ; les essais qu'elle tente pour « bannir entièrement de France les Bohémiens vagabonds, » tout en catéchisant les Bohémiennes ; — si nous notons enfin jusqu'aux ambitions vaines de la Société marseillaise, dont parle d'Argenson, comme d' « empêcher l'usage du tabac en fumée, » — nous aurons le bilan, vraisemblablement complet, de l'activité des confrères marseillais, d'autant plus méritoire en un temps et en un milieu si troublés.

II. — COMMENT LA COMPAGNIE DE PARIS GOUVERNAIT

Mais ce qu'il y a encore de plus instructif dans cette correspondance de la Compagnie de Paris avec celle de Marseille, c'est ce qui concerne la première. On pouvait craindre que la relation de Voyer d'Argenson, quelque peu lyrique, ne l'eût surfaite. Ces lettres authentiques justifient son enthousiasme. Voici le groupe parisien dans l'exercice journalier de sa fonction de groupe directeur : il y prouve ce talent de gouvernement, ce sens de l'action collective, qui firent atteindre à la Compagnie,

fondée par le P. de Condren et ses amis, la quasi-perfection d'une société spirituelle secrète.

Son souci prédominant et constant, c'est bien, d'abord, celui qui convient à un « Comité central, » à un Conseil supérieur et fondateur : c'est de maintenir entre les nombreux établissemens issus de lui le lien de la solidarité qui fait la force. Et de cette solidarité, elle trouve l'aliment, moins encore dans la confidence des projets d'action, que dans l'échange des sentimens mystiques. Admirablement, et très catholiquement, elle sent qu'il y a plus de sympathie et d'unanimité pour les croyans, et un ferment plus vif de piété bienfaisante, dans la méditation recueillie des « fins dernières » de l'homme, que dans l'effort vers l'avenir, où les volontés les meilleures, en convergeant, peuvent se choquer. De là l'importance qu'elle attribue à la transmission régulière des nouvelles de décès et à la demande de prières pour les défunts, importance qu'elle exprima avec onction, tant qu'elle en eut le loisir, dans les préambules de ces « lettres de faire part : »

Vous savez comme notre institut nous unit tous ensemble d'un même esprit et sacrement d'amour et de charité; toutes les autres vertus commencent et finissent ici-bas, celle-là seule passe avec nous [hors] de cette vie, et nous accompagne en l'autre, et nous joint éternellement à Dieu. Ce qui nous oblige de nous entr'aimer tous, non seulement en ce monde, mais ceux mêmes encore qu'il plaît à la divine bonté de rappeler à soi...

L'union qu'il nous a donnée avec Lui n'étant pas du temps, mais de l'éternité, il est juste que nous la conservions après la mort et que nous ne considérions pas comme séparés de nos corps ceux d'entre nous que Dieu a détachés des liens de cette vie... *Nous vous supplions d'entretenir, principalement par ce moyen, la liaison de nos Compagnies.*

Mais, — et ici s'affirme la seconde des préoccupations maîtresses de la Société de Paris, — c'est elle qui voudrait se réserver l'entretien de ce « commerce » de prières et de cette fraternelle fusion des cœurs dans la pensée des disparus. « Vous nous adresserez, écrit-elle, les lettres (de décès) pour les faire tenir. » S'il lui paraît indispensable que toutes les Compagnies se sentent les membres fortement liés d'une grande armée chrétienne, il ne lui paraît pas moins nécessaire qu'elles se rappellent que cette armée a un chef à Paris. Autant que de la fraternité, c'est de l'unité qu'elle est gardienne. Et c'est pourquoi elle n'hésite pas à rappeler, fréquemment, à Marseille, non seulement les maximes générales et initiales de la Compagnie de Paris

mais aussi les décisions ultérieures, fruits de son expérience particulière; elle réclame l'obéissance non seulement pour les « Statuts » et les « Règlemens, » mais encore pour les « Résolutions » de la Compagnie de Paris. « Nous les observons avec le même respect, écrit-elle à Marseille (7 août 1643), que nous observons nos statuts. » C'est ainsi qu'ayant été « arrêté » à Paris « que les lettres de recommandation présentées par les visiteurs seront à l'instant rompues par le secrétaire en présence de la Compagnie..., *nous vous prions de vouloir y concourir de votre part... pour vous réduire dans l'uniformité de nos conduites.* »

Mais cette obéissance, il est deux points sur lesquels la Compagnie de Paris a peine à l'obtenir : c'est en ce qui concerne les relations des Compagnies entre elles, et leur tendance à fonder, à leur tour, de nouveaux foyers.

Dès 1642, nous l'avons vu, Marseille commence à provoquer des créations dans le Sud-Est. Certainement la Compagnie de Paris l'en félicite; elle a eu, dit-elle, « une joie incroyable d'apprendre... les dispositions qu'il y a pour un établissement à Grenoble. » Mais sa lettre reflète un embarras. Si, d'une part, elle est aise que les Marseillais se fassent les agens, et les agens discrets, de la négociation, d'autre part, elle stipule qu'ils transmettront les statuts aux gens de Grenoble *de la part* de la Compagnie de Paris. Sans paraître trop, elle tient à paraître tout de même, et de ce souci de ne point abdiquer, ses lettres nous donnent maintes preuves. — A la fin de 1644, Marseille faisait à Paris la proposition « de contribuer à l'établissement d'une Compagnie à Montpellier, » et la jeune Compagnie provençale, en son zèle bouillant, menait si prestement l'entreprise que, dès le commencement d'avril suivant, il y avait déjà, dans la capitale du Languedoc, « un nombre suffisant de personnes dévotes pour commencer l'exercice. » A quoi, sans doute, Paris applaudit officiellement. Ce n'est toutefois qu'en 1654 que Voyer d'Argenson, si bien informé, enregistre dans son histoire la naissance de la Compagnie de Montpellier. Ne serait-ce pas que la Compagnie-mère de Paris avait tardé à reconnaître l'enfant de sa fille marseillaise? — A la même époque, elle n'acceptait pas de relations avec Avignon et Orange, non point seulement parce que ces deux Compagnies étaient sur terre papale et, par conséquent, étrangères, mais encore « parce qu'elles s'étaient établies » l'une et l'autre « *sans sa participation.* » En 1653

encore, elle blâme sévèrement la précipitation de Marseille, à communiquer de son chef les Statuts à Montpellier et à Beaucaire.

On lui fit écrire, rapporte d'Argenson, qu'elle avait agi contre les règlemens et que *cette conduite détruirait la correspondance que toutes les Compagnies du royaume devaient avoir avec celle de Paris* pour les maintenir dans l'esprit primitif...

Enfin, de nouveau en 1655, elle refuse à plusieurs Compagnies la correspondance qu'elles demandaient avec celles de leur ressort, et elle insère dans le « registre » les motifs qu'elle en a. « Le principal était que cela rompait une unité que toutes les Compagnies devaient avoir avec celle de Paris et détruisait *leur subordination*, qui leur donnait bénédiction. »

Dans sa juste conception de la discipline indispensable à une association vaste, elle conservait l'aversion raisonnée pour les groupemens particuliers qui désagrègent, pour ces autonomies locales où se dissout, avec l'unité, la force efficace.

Malheureusement, cette prétention de rester le lien vivant de tous les groupes et leur commun organe de correspondance, devenait de plus en plus insoutenable avec l'extension de la Société. La Compagnie parisienne était débordée. Elle ne suffisait plus à cette fonction d'intermédiaire central qu'elle avait d'abord assumée. Elle mettait longtemps à traiter les affaires qui lui étaient confiées, longtemps même à répondre aux avis qu'on lui donnait. Marseille se plaint, et Paris n'avait qu'à demander pardon :

Nous vous prions de nous excuser et d'attribuer ce retardement à la multiplicité et au grand nombre des affaires qui nous surviennent, et de notre correspondance avec *quarante-sept* Compagnies des provinces, et de nos propres occupations et emplois.

Dès lors, des concessions aux vœux de « décentralisation » s'imposaient. Force était d'octroyer aux Compagnies provinciales la licence de « rapports » directs, sans passer par Paris. Et après avoir grondé Marseille de ses relations avec la Compagnie d'Avignon « qui ne se conforme pas aux règlemens, » on était obligé de l'autoriser tout de même à rester en communication avec cette Compagnie, qui, sans cet appui, « ne subsisterait pas, » et de donner carte blanche aux Marseillais pour leur conduite en cette occurrence : « De tout cela nous laissons la disposition à votre prudence et au zèle que vous témoignez pour garder l'uniformité de nos statuts. »

Du moins, pour suppléer à cette concentration primitivement rêvée par elle, et qu'elle sentait se relâcher de plus en plus, — pour maintenir par quelque autre voie ce concert qu'elle ne pouvait plus obtenir par une impulsion unique, — son ingénieux gouvernement s'avisait d'un moyen tout moderne : le *Congrès*. « Pendant le mois de juin de cette année (1659), dit Voyer d'Argenson, il se trouva dans Paris un grand nombre de confrères des provinces, et leur présence donna sujet à la Compagnie de penser à leur faire des conférences particulières pour les instruire exactement de sa conduite et de ses maximes. » « On y proposa, ajoute-t-il, et l'on y décida beaucoup de choses, et le succès de cette délibération générale fut tel que la Compagnie songea immédiatement à la réitérer au plus vite. » C'est précisément ce qu'une lettre de Paris à Marseille nous confirme :

Notre dessein étant toujours de tendre au plus parfait et d'être, autant que nous le pouvons selon les règles de la charité, parfaitement unis et uniformes, nous avons cru, en supplément de la visite charitable et par accroissement de moyens perfectifs, *que l'on pouvait lier ici tous nos amis du dehors pendant leur séjour, et traiter avec eux plus particulièrement de tous leurs besoins*, de la manière que notre union en Jésus-Christ le désire de nous. L'on en a fait l'essai et il y a espérance d'un bon succès par l'édification réciproque et la charité mutuelle. Vous pouvez préparer vos mémoires pour ceux des vôtres qui viendront ici cet hiver, et dès à présent nous en envoyer le double pour y être pourvu autant qu'on le peut...

Ainsi, par deux fois, sans doute, en l'année 1659, furent débattus à Paris, grâce à la Compagnie du Saint Sacrement, les grands intérêts de la France catholique, aussi à fond certainement, sinon plus, que dans ces officielles Assemblées du Clergé réunies pour voter le don gratuit.

III. — LES LEÇONS SPIRITUELLES ET CHARITABLES DE LA COMPAGNIE DE PARIS AUX CONFRÈRES DE MARSEILLE

En outre de ces soucis, — constans, on le voit par les dates, — de discipline et d'unité, le gouvernement de la Compagnie du Saint Sacrement de Paris sur ses succursales nous offre aussi une direction de vie spirituelle et d'œuvres sociales et morales.

D'après le récit de Voyer d'Argenson, tout plein des actes de l'infatigable Compagnie, on serait tenté de croire, et j'ai insinué moi-même, que la mission proprement dévote de la Compagnie paraissait un peu oubliée. La correspondance de Paris avec Mar-

seille nous montre qu'il n'en est rien, et que la Compagnie de Paris est loin de se désintéresser du maintien, dans son vaste troupeau, des exercices religieux, ressorts de zèle pratique, établis par les fondateurs. Avec tact, et tout en respectant l'initiative de Marseille, elle la documente, à cet égard, assidûment Elle lui adresse tantôt « un livre de prières qui se disent » à Paris « à l'ouverture et à l'issue de la Compagnie, lequel on a fait imprimer pour la commodité des ecclésiastiques de notre Compagnie; » tantôt « un petit traité fait par M. l'évêque de Grasse [Godeau], touchant l'honneur et le culte qui se doivent rendre au Très Saint Sacrement de l'autel. » Elle éclaire enfin, au besoin, les scrupules des Marseillais dans des cas difficiles. Une certaine « poudre de sympathie, » inventée depuis quelque temps déjà par l'Anglais Digby, venait d'être, de nouveau, prônée par lui dans une conférence publique à Montpellier : drogue merveilleuse, composée de poudre de vitriol séchée et de gomme adragante, qui, pour guérir, disait-il, « n'avait pas besoin d'être appliquée sur le lieu malade. » Il suffisait de la « répandre sur un linge teint du sang ou du pus d'une blessure, » pour que, par la vertu de ses effluves, elle arrêtât l'hémorragie, cicatrisât la plaie, « quelque distance qu'il pût y avoir entre elle et la partie blessée. » Les confrères de Marseille ne savaient qu'en penser : ceux de Paris, éclairés par les savans qui avaient, depuis longtemps, discrédité la fameuse poudre, font connaître à leurs amis que, des expériences faites, il paraît résulter que « la vertu dudit remède ne peut pas se continuer de loin jusqu'au blessé. » « Une chose si extraordinaire ne pourrait venir que d'un mauvais principe, » et le mieux est « de prier MM. les grands vicaires de l'interdire. »

A travers ces menus conseils spirituels, une préoccupation apparaît, par intervalles, plus générale et très intelligente : celle de réveiller, de temps à autre, et de faire circuler dans la vaste affiliation, les idées hautes, les sentimens ardens, les nobles ambitions nourricières d'initiatives hardies. C'est ce que nous montrent quelques documens d'un ton tout particulier, visiblement soignés dans leur forme emphatique, imagée, à la Senault ou à la Camus, et qui, dans leur fond, sont comme les mandemens de la Compagnie de Paris. Telle est la suivante, signée, comme à l'ordinaire, par les chefs officiels de la Compagnie à cette date (8 novembre 1645) :

Loué soyt à jamais le très auguste et très Saint Sacrement de l'autel.

Messieurs et très chers Confrères,

L'Église estant menacée dehors et dedans d'une ruine prochaine, avec beaucoup plus d'apparence qu'elle ne l'a esté depuis dix siècles, par les infidèles et par le pernicieux concours des athées, des impies, des hérétiques et sectateurs de nouvelles doctrines, et sa nef ne pouvant, ce semble sans miracle, éviter un dernier naufrage, — c'est à nous, Messieurs, c'est à nous d'enrouser [d'arroser] humblement de nos larmes le throsne de Sa Miséricorde, dans ce besoin si important, si pressant et si présent, pour tascher d'arrester les fléaux épouvantables non seulement préparés par sa justice justement irritée, mais qu'il laisse mesme desja agir par des événemens très funestes. C'est à nous, dis-je, puisque Dieu nous a honnorez d'une union si saincte, pour sa gloire et pour le salut du prochain, plus estroictement et plus particulièrement que le reste des hommes, par l'invincible ciment du précieux sang de Jésus-Christ, son Fils, dans le plus divin des Sacremens. C'est de quoy, Messieurs, nous prenons la liberté de vous prier, voire conjurer, vous exhortans aussi de faire, comme nous, à cette fin, un jeusne et une communion à vostre commodité. Messieurs les ecclésiastiques estantz particulièrement priez de dire chacun une messe pour ce sujet, et touts ensemble d'agréer, s'il vous plaist, d'adjouster, comme nous, à nos prières, après *Da pacem, Domine*, etc., cette aultre petite oraison : *Ecclesiae tuae, Domine, preces placatus admitte, ut, destructis adversitatibus et erroribus universis, secura tibi serviat libertate per Dominum*, etc. C'est ce que nous espérons de vostre zèle, piété et charité, vertuz parfaitement cognues vous estre acquises et familières par, Messieurs et très chers Confrères,

Vos très humbles et très assurés serviteurs, le Supérieur, Directeur et Cie du Saint Sacrement établie à Paris.

BARILLON [*supérieur*], DU MATHA, *Directeur*, FR. DE SAINT-AMANT, *Secrétaire*.

Messieurs Antoine de Barillon, seigneur de Morangis, ancien maître des requêtes au Parlement de Paris, futur conseiller d'État et directeur des finances sous la Régence; MM. du Matha et de Saint-Amant, simples ecclésiastiques, parlent en vérité ici comme des évêques.

Parfois même, au temps de la Fronde, alors que tous les partis politiques qui se disputent le pouvoir font, à qui mieux mieux, appel à l'opinion publique, la Compagnie du Saint Sacrement les imite. Elle aussi, elle imprime des « factums; » et ces exhortations à la « poursuite des péchés universels et publics, » qui se commettent contre « la loi de Dieu, » ont, sous sa plume, un accent qui rappelle celui des Mazarinades :

... Nous voicy maintenant dans les jours mauvais : faisons l'office des

bons anges, en cette saison en laquelle il y a tant d'hommes sur la terre qui font l'office des diables, et nous induisons et excitons l'un l'autre à deffendre les interests de Jésus-Christ si peu considérez par les pécheurs!... Il nous défendra de nos ennemis, et nous donnera s'il lui plaist un courage tel qu'il le faut...

... Le Saint-Esprit descendu en forme de langue de feu le jour de la Pentecôte sur les Apostres, veuille ouvrir vostre bouche et embraser vostre cœur pour jamais! — Dans les pressans besoins on recherche des extrêmes remèdes; Dieu, qui console les affligez, vous veuille... inspirer deux fonctions, celle de Prophète et de Législateur; — de prophète, portant toute votre ville à la pénitence par vostre prédication, ainsi que fit Jonas ceux de Ninive; — de législateur, détournant la main vengeresse du Seigneur des armées de dessus nos testes, ainsi que fit Moïse lorsqu'il empescha ce grand Dieu de consommer et de réduire à rien le peuple d'Israël après qu'ils eurent adoré le Veau d'Or. Soyez ambassadeurs et députez du peuple de vostre ville vers le grand Roy des Roys, Jésus-Christ notre Sauveur! Prenez le feu de la Sainte Charité dans son sacré costé, et l'allumez dans leurs cœurs afin qu'ils le conservent jusques à la fin de leurs travaux!

Parmi ces œuvres, auxquelles Paris convie éloquemment Marseille, celle du combat anti-protestant tient une place très grande, — trop grande. — Non pas que, la première fois que le groupe parisien écrit au groupe marseillais à ce sujet, ce ne soit d'une façon assez douce (lettre du 17 décembre 1644) : il se borne à demander les prières de Marseille, « afin que Dieu illumine Messieurs de la Religion Prétendue Réformée » dans leur prochain synode, et qu'il les fasse « demeurer dans les termes de l'obéissance qu'ils doivent à Dieu et au Roy. » Mais dès le mois de mars 1645, le ton change. Les événemens d'Angleterre « affligent bien fort » la Compagnie. « Nous sommes avertis que la religion catholique est à la veille d'être entièrement abolie en Irlande, » que les Parlementaires et les Écossais se joignent « pour faire la guerre aux Irlandais catholiques. » Et comme la Compagnie a également, dit-elle, — et nous l'en croyons aisément, — « une parfaite connaissance » des secours d'hommes et d'argent qu'envoient à leurs coreligionnaires anglais les Réformés de France et d'Angleterre, elle se met à organiser une action contraire. Elle commence par donner avis aux Marseillais que l'archevêque de Paris « a ordonné à tous messieurs les curés de représenter *secrètement* à leurs paroissiens » le danger couru par le catholicisme et l'importance des efforts à faire. Bientôt après (4 janvier 1646), elle leur expose la tactique, plus efficace, qu'elle a inaugurée elle-même : cette campagne de chicanes et

de procès dont le recueil de jurisprudence, compilé par le confrère Filleau (1), va être l'arsenal précieux :

Il importe de tâcher d'humilier par notre zèle et par nos soins ces ennemis jurés du très auguste Saint Sacrement, de qui l'insolence entreprend à présent plus que jamais de renverser, par toutes sortes d'artifices, toutes les lois divines et humaines, là où ils estiment avoir du support ou de l'activité suffisamment pour pouvoir s'émanciper impunément.

Or, pour « arrêter le cours de leurs entreprises,... dont nous avons souvent des avis et des plaintes de divers endroits, voire même pour les ranger dans leur devoir, là où ils auront notablement abusé de la tolérance du souverain, » rien ne sera plus « commode » que ce « promptuaire » préparé par Filleau, avocat du Roi au présidial de Poitiers « de tous les arrêts ci-devant donnés contre les hérétiques. » Et, en 1655 (lettres du 3 septembre et du 15 décembre), à la veille de l'Assemblée du Clergé, la Compagnie de Paris non seulement demande aux Marseillais de « recueillir de toutes parts, par eux ou leurs amis, les arrêts, jugemens, plaintes, mémoires et instructions qui regardent les entreprises des religionnaires, » mais elle leur adresse un *questionnaire*, en les priant de répondre « en diligence, » afin de pouvoir dans le temps convenable « *suggérer* à Messeigneurs de l'assemblée ce que l'on croira de plus important pour la gloire de Dieu et le bien de l'Église. » En même temps, elle leur conseille, dans Marseille même « de députer quelqu'un de la Compagnie pour veiller, « de façon permanente, » à ce que les huguenots ne prennent point des catholiques à leur service, ni dans les métiers, pour les pervertir. »

En ce qui touche l'activité charitable de la Compagnie de Paris, ses lettres à la succursale de Marseille ne nous apprennent rien que le confrère Voyer d'Argenson n'eût déjà relevé avec un soin de panégyriste. Mais ce que l'on peut y voir de plus près c'est de quelle façon le groupe parisien instruit sa succursale à faire le bien à sa façon.

D'abord, et avant tout, à le faire dans l'ombre :

Nous vous supplions de nous envoyer par le premier ordinaire le nom de trois ou quatre des plus zélés de votre Compagnie et des plus propres, pour tâcher de les faire nommer directeurs de votre hôpital des galériens, *sans témoigner à personne que cela se fasse par le motif de la Compagnie.*

(1) Cf. Raoul Allier, *ouvr. cité*, p. 292 et suivantes.

Puis, avec la prudence qui sait s'abstenir ou se replier. Modératrice au besoin, la Compagnie de Paris décourage sa fille méridionale de plusieurs œuvres téméraires, soit comme n'étant pas de « l'esprit de la Compagnie, » soit comme irréalisables Il est inutile, par exemple, qu'elle se hâte de s'opposer aux désordres résultant, dans les églises, de l'introduction des chaises :

Il faut attendre que Notre Seigneur en fasse naître les ouvertures et moyens, comme aussi pour les images des saints qui sont aux portes des cabarets, et prier Dieu qu'il lui plaise de ruiner et détruire tous ces abus.

Mais à l'ordinaire, tant s'en faut qu'elle réprime le zèle des Marseillais, qu'au contraire elle le suscite à des desseins plus vastes. A cet égard, l'une des plus caractéristiques leçons de charité qu'elle leur donne, est au sujet de ce forçat que Marseille, je l'ai dit, parvint à délivrer. D'abord, c'est Paris qui a découvert et qui signale son cas, le 27 avril 1642 :

La profession particulière que nous faisons d'honorer le très saint et très adorable Sacrement, qui est un Sacrement d'union et de charité, nous obligeant d'assister les pauvres dans leurs nécessités, principalement quand le secours qu'ils demandent est raisonnable et tend à les délivrer des peines qu'on leur a fait souffrir injustement, nous avons estimé que vous agréeriez volontiers d'employer vos soins pour obtenir la liberté d'un pauvre garçon de cette ville, nommé Jacques Sauvage, qu'on nous a dit... servir dans la *patronne* depuis huit ans, bien que le terme de sa condamnation ne soit que de trois ans seulement, comme vous verrez par l'extrait que nous vous envoyons. Nous vous prions instamment d'embrasser ce bon œuvre;... cette vexation est étrange et barbare, et la misère de ce jeune homme digne de compassion.

Et tout de suite, la Compagnie de Paris indique à celle de Marseille comment elle conçoit des bonnes œuvres de ce genre. Sans doute, les Confrères de Paris « recevront grande consolation » si ce « jeune homme » est « délivré de ses chaînes; » mais ce n'est pas le tout. Ce n'est pas même le principal. Ce qui sera plus « merveilleusement édifiant, » c'est si cette occasion sert à « procurer un bon règlement afin d'empêcher que de telles injustices ne se commettent plus à l'avenir. » « Nous vous remercions bien fort, écrit-elle aux Marseillais, de la peine que vous avez prise pour Jacques Sauvage... » Mais, ajoute-t-elle :

nous vous envoyons les extraits des forçats de la dernière chaîne qui est partie d'ici depuis quelques jours, *pour les délivrer, s'il vous plaît, à chacun d'eux, ou bien les garder... ainsi que vous iugerez le plus à propos* pour le bien

de ces pauvres gens, *afin d'empêcher qu'on ne les contraigne de servir plus longtemps qu'ils ne doivent.*

Ainsi du cas particulier la Compagnie de Paris se hausse à une entreprise générale. Il résulte d'une lettre du 21 octobre 1643 qu'elle continue, avec l'assistance de Dijon, ces expéditions de documens à l'effet de fonder à Marseille un comité permanent de surveillance des galères et de protection des forçats.

Et le bien naît du bien. Le succès que Marseille obtient dans cette intervention en faveur de Sauvage « réchauffe le zèle » des Parisiens à « entreprendre les plus difficiles affaires de charité, » à instituer hardiment contre les grands abus sociaux des campagnes méthodiques. Ce ne leur est pas assez de participer, avec J.-B. Gault et le chevalier de La Coste, à l'établissement d'un « hôpital marseillais des pauvres galériens malades. » Ici encore, ils généralisent et agrandissent, et le 31 décembre de cette année 1648, année de crise révolutionnaire, où l'émeute frondeuse venait de mettre à nu, violemment, tant de fissures du vieil établissement monarchique, une lettre de la Compagnie de Paris nous la montre assumant, dans cet État bouleversé, un rôle de réformatrice véritable et de patronne de tous les faibles opprimés.

Messieurs et très chers Confrères,

Le Conseil du Roy a donné trois arrests sur le rapport de M. de Bernières, Maistre des requestes, au sujet des grands désordres qu'il a remarqué ès prisons des villes mentionnées en iceulx, où il s'est transporté par ung motif de charité à ses frais et despens, — lesquels arrests sont de telle importance qu'ils méritent d'estre exécutez par tout le royaume, y ayant aparence qu'il y a pareils abus ou partye d'iceulx par toutes les prisons. Et pour ce, nous avons creu devoir vous les envoyer pour en poursuivre l'exécution à Marseille, s'il y a sujet de le faire, comme aussy aux sièges royaux qui sont de vostre ressort, ausquelz fauldra pareillement envoyer les dictz arrests, deux desquels sont de la cognoissance des Trésoriers de France, que vous leur délivrerez, s'il vous plaist, et prierez de satisfaire au contenu d'iceulx, désirant que l'exécution des dictz trois arrests puissent produire d'aussi bons effects en vos quartiers comme ilz font ès dictes villes où a esté le dit sieur de Bernières, lequel a aussy pourveu d'ailleurs que la messe soit dite et célébrée tous les dimanches et festes de l'année esdites prisons, *de plus à l'élargissement de quelques prisonniers qui avaient esté emprisonnez les jours de marchez et de foire, contre les ordonnances, et faict deffenses aux Trésoriers des Tailles et du Taillon de bailler séparément leurs contrainctes, mais conjointement, pour le payement des deniers de leurs recettes pour éviter la foulle et l'oppression des redevables.* Ledit Conseil, qui a veu son pro-

cès-verbal, a approuvé tout ce qu'il a fait pour y avoir apporté toute la justice et l'intégrité requise. Nous souhaitons qu'il soit imité de tous ceulx qui ont mesme pouvoir que luy. *Dieu en seroit mieux servy aux prisons, la justice mieux rendue et le peuple soulagé.*

Signé : LIANCOURT, N. BARREAU, DE SAINT-FIRMIN.

C'est aussi dans cet esprit de réformation radicale et durable, que la Compagnie de Paris presse celle de Marseille de travailler contre les duels. Ce qu'elle vise, ce n'est pas tant la répression d'un cas isolé, qu'une guerre universelle et à fond. A cet effet, elle veut un relevé statistique des contraventions aux édits du Roi depuis le mois de septembre 1651, en spécifiant les « noms, qualité et nombre des parties, » le lieu et le succès du combat, les poursuites dont ont été l'objet les criminels, et leur « retraite. » Cette enquête devait servir de base à la sollicitation d'une loi nouvelle, celle précisément qui fut, — grâce aux membres de la Compagnie dont Louis XIV et sa mère étaient entourés, — l'un des premiers actes d'éclat du gouvernement personnel du jeune roi.

Mais à côté de ces œuvres dont on pourrait constater et suivre le développement public dans l'histoire de Paris ou des provinces, la Compagnie du Saint Sacrement de Paris en touchait également d'autres, au sujet desquelles nous ne sommes point éclairés. Quel est par exemple, ce « dessein des plus importans » qu'une lettre du 21 octobre 1644 nous dit avoir été « recommandé aux prières » de la Compagnie? « Dessein des plus importans pour le bien et le repos de toute la chrétienté, la conduite duquel dépendra en partie du soin et du ministère de quelques-uns de cette Compagnie (de Paris). » Mais « toutes les autres Compagnies qui voudront y prendre quelque part » peuvent y contribuer. » Auquel cas, on leur « en donnera » plus ample « avis par homme expert quand il en sera temps, l'affaire étant trop importante pour être fiée à un messager. » Où faut-il chercher le mot de cette énigme?

Enfin, il n'y avait pas seulement les œuvres où la Compagnie en corps, — quoique sans paraître, bien entendu, — s'intéressait. Il y avait aussi celles où ses membres pouvaient se lancer, à sa suggestion sans doute et avec ses encouragemens, mais à titre purement individuel et à leurs risques et périls. Or la correspondance de Paris avec Marseille nous fait connaître une de ces

entreprises latérales. Quelles ambitions germaient parmi les confrères quand ils sortaient, la tête et le cœur enflammés d'une belle ardeur propagandiste, de ces conciliabules pieux dont Voyer d'Argenson nous a laissé une image trop éteinte, — quelles témérités leur inspirait l'audace de leur Société, — c'est ce que va nous montrer l'aventure singulière de l'abbé Colas de Portmorand.

IV. — LA « FAMILLE CHRÉTIENNE » DE L'ABBÉ DE PORTMORAND

Né en 1607 dans le diocèse d'Orléans (1), où la Compagnie du Saint Sacrement s'établit en 1632, Colas de Portmorand avait pu connaître à Orléans l'abbé Bourdoise qui y vint travailler en 1617; il s'était épris un moment de Saint-Cyran, et il avait fini par s'attacher à « M. Vincent » qui l'enrôla parmi ses premiers missionnaires. Devenu, en 1638, curé de Calais, où la Compagnie eut aussi, sinon une succursale, au moins des représentans, il y avait fait beaucoup de bien. Figurons-nous en lui un de ces jeunes prêtres, comme il y en eut tant alors, qui, à l'exemple des grands initiateurs que je viens de nommer, essayaient çà et là, en France, de procurer enfin la réformation attendue; apôtres dispersés auxquels il manquait un centre, et qui, précisément, le trouvèrent, à partir de 1630, dans la Compagnie du Saint Sacrement. Chez Portmorand, cette ferveur active prenait sans doute, comme il arriva plus d'une fois en ce temps, la forme d'un mysticisme exalté. Il raconte lui-même, dans le petit livre dont nous allons parler, qu'une terrible maladie cérébrale le mit à deux doigts de la mort. Ce fut dans cette maladie qu' « une grande lumière, l'environnant, » lui découvrit « les dérèglemens de l'Église universelle depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, » et ce qu'il fallait pour « rétablir l'esprit de religion dans les familles séculières desquelles il est entièrement banni. » Guéri, avec une soudaineté miraculeuse, par l'intercession de saint Joseph, « à la condition qu'il s'emploierait avec fidélité à cette œuvre, » Portmorand vint s'enfermer, probablement au milieu de l'année 1641, dans le village de Vaugirard, « pour digérer, seul, — dit-il, — au pied du crucifix » les ordres du Ciel. Notons cependant qu'il était encouragé par une de ces

(1) Voyez Ed. Colas de la Noue, *Un précurseur de l'Enseignement : l'abbé de Portmorand*, Angers et Orléans, 1891.

pieuses femmes, que nous entrevoyons, plus ou moins, derrière tous les saints personnages de ce temps, inspiratrices ardentes ou discrètes, — Mme de Villeneuve, une ancienne dirigée de saint François de Sales, fondatrice des *Filles de la Croix*. — Et notons encore qu'à Vaugirard, se réunissaient alors, préparant leurs œuvres futures, Jean du Ferrier, Charles Picoté, Jean-Jacques Olier, tous trois du même âge que Portmorand, animés d'une même ferveur, — et tous trois, eux aussi, membres de la Compagnie du Saint Sacrement.

Là, en 1643, le 19 mars, avec quelques compagnons, il ouvrait la maison dont il avait mûri le dessein. Cinq mois après, il la transportait à Paris même, au faubourg Saint-Victor, près de la Pitié, « dans un pays perdu, où la jeunesse était entièrement débauchée et avait grand besoin d'instruction. » Mais il n'avait pour subsister que quelques aumônes et ses faibles ressources personnelles, et son établissement, qui avait reçu tout de suite *cent* élèves et qui était gratuit, eût immédiatement péri, sans l'intervention de la Reine mère. Informée, elle fit plus que de donner à Portmorand « le pain » qui allait lui manquer; elle l'alla voir elle-même avec son fils. Ce fut, s'il faut en croire Portmorand, la première des visites de charité du jeune prince; et ce fut le petit Louis XIV qui « honora du nom » de « Famille Saint-Joseph » la maison naissante. Les charités de la Régente et de Mlle de Montpensier, la protection de Mazarin, qui, « en personne, » obtint du Conseil, pour Portmorand, « de quoi fonder trois amples *Familles* de pauvres filles séculières, » encouragèrent l'abbé dans une entreprise, déjà en butte, écrit-il, à beaucoup de « contradictions, secousses et médisances. » Les Jansénistes, déjà puissans, étaient-ils pour quelque chose dans ces « secousses? » C'est possible. Portmorand les avait « trahis. » Il avait, lors de l'emprisonnement de l'abbé de Saint-Cyran à Vincennes et de son procès, déposé contre son ancien maître d'une façon assez grave. Ce ne sont pourtant pas les hommes de Port-Royal que Portmorand accuse : mais les moines, « suppôts du diable qui crèveraient » plutôt, dit-il, que de souffrir qu'on essaie « de faire vivre religieusement ceux et celles qui sont dans le grand monde, lequel ils croient leur appartenir par un droit acquis. » « Les démons bâtiraient cent maisons monastiques plutôt que d'en laisser élever une, *pour le public*, où l'on fasse de bons chrétiens. »

Crut-il répondre à leurs attaques en expliquant son but? Ou fut-ce démangeaison littéraire chez un homme qui écrivait avec l'éloquence facile et parfois pittoresque des Senault, des Coeffeteau et des Camus? Toujours est-il qu'en 1644, — tout « en courant çà et là » tendre l'escarcelle au défaut des dames quêteuses, désignées par la Reine, et qui l'abandonnaient, — Portmorand composa, « feuille à feuille, » deux éditions du petit livre (1) qui devait causer sa perte, — livre qui, évidemment, était moins l'exposé du peu qu'il avait déjà fait, qu'un programme de ses théories et de ses ambitions.

De ce programme très touffu, et dont la complexité luxuriante rappelle tout de suite le zèle polymorphe de la Compagnie à laquelle Portmorand appartenait, ce qui se dégage d'abord, c'est un projet scolaire.

La « Famille Saint-Joseph » est, avant tout, une école, et, d'abord, une école de garçons, internes et externes, pris à l'âge de quatorze ou quinze ans, « afin qu'ils soient plus tôt façonnés et placés, et qu'il y ait ainsi plus de places vacantes. » Non point d'enfans du peuple, pour lesquels on a fait assez dans ces dernières années. Sans les exclure, — car Portmorand veut être tout à tous, — il prétend attirer principalement les « enfans des nobles et honnêtes maisons incommodées, » de la petite bourgeoisie, des fonctionnaires royaux, et les jeunes huguenots même : on les convertira plus aisément en les mêlant avec les catholiques.

Mais ce qu'on ne confondra pas, — dans ce vaste établissement, « en cinq corps de bâtiment, » où Portmorand voit en rêve son collège, — ce sont les « conditions. » Les jeunes gentilshommes, habillés avec plus d'éclat, mangeront aux tables des gouverneurs, et ne feront que leurs lits; « les petits bourgeois seront mis à balayer toutes les chambres, les montées et les classes, » et les enfans du peuple, « qui sont destinés à être laquais, servent à toutes les tables et mangent après les autres et ailleurs. »

Des études, Portmorand se soucie aussi peu que la plupart des pieux fondateurs d'écoles durant tout le cours du XVIIe siècle. Lire, écrire, « chiffrer » et calculer suffit, avec beaucoup de catéchisme et, même, chaque jour, « une grande leçon de théologie. » Ceux dont on veut « faire de bons prestres et maistres d'escholes, » iront terminer leurs études dans les collèges de Paris, en se

(1) *Idée de la famille Saint-Joseph;* intitulée dans la 2e édition : *La famille chrétienne sous la conduite de saint Joseph;* Paris, Targa (ou : chez l'autheur), 1644

plaçant comme servans, chez « messieurs les curés et docteurs de l'Université. » Le seul trait à retenir sans doute dans cette pédagogie un peu hésitante et élémentaire, c'est l'ambition d'amender par l'éducation les naturels difficiles ou vicieux : « De même que l'esprit de Jésus a plus volontiers embrassé l'enfant prodigue que son frère et a recherché les pécheurs et les Magdeleines avec un amour plus ardent que les justes, nous aurons une singulière affection à tendre les bras aux enfans les plus déréglés et malaisés à gouverner, auxquels les remèdes ordinaires ne font plus rien. »

Dans les écoles de filles, que Portmorand songe à fonder aussi, le même triple « discernement » sera fait « des filles nobles » et de « celles qui n'ont qu'une honnête naissance » d'avec celles qui sont « de condition mécanique et servile. » On n'exclura que les filles notoirement et définitivement « perdues ; » on recevra jusqu'aux pécheresses « qui ont failli par une passagère et secrette fragilité,... on les remettra dans le train des honnêtes filles. » Et pour épargner ces chutes aux filles « d'honnête naissance, » on accueillera « singulièrement les orphelines » et, — sans aucun délai, — « les plus belles. »

Quant au « final objet » de ces maisons d'éducation si hospitalières, il est de former « pour les paroisses d'excellens maîtres » et maîtresses, soit ecclésiastiques, soit laïques. On préparera donc et on éprouvera, à cet effet, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, les sujets qui paraîtront propres. Toutefois, en attendant que la maison puisse n'être plus qu'un séminaire d'instituteurs, « on y donnera le couvert à tous les gens d'Église, précepteurs, escoliers, écrivains et arithméticiens qui n'ont point d'emploi. » On y hébergera également, « à la retraite passagère, les gentilshommes, les soldats et les artisans, garçons et mariés, qui veulent prendre quelques jours pour vaquer à leur conscience, les pages, les officiers, valets et laquais que leurs maîtres y voudraient envoyer faire une bonne confession générale. On recevra toutes gens de toute sorte de professions et qualités, qui sont disgraciés de la fortune, afin de les mettre en état de servir dignement l'Église et le public en toutes sortes de places. » On y donnera « à la veuve et à l'orphelin, aux pauvres honteux, affligés et malades, audience, consolation et assistance temporelle : » avocats et procureurs, médecins et chirurgiens seront à cet effet « attitrés à la Famille. » Enfin, on mariera

les filles, ce qui encouragera « même les plus huppées à se mettre à couvert jusque-là en cette honorable retraite. » Et si l'on ne peut leur promettre de « riches hommes » — qui, cependant, observe Portmorand, devraient être trop heureux de trouver là des épouses laborieuses et vertueuses, — on les pourra marier aux maîtres laïques formés dans la maison. Établies à la campagne, elles instruiraient les filles, tandis que leurs maris instruiraient les garçons.

Ainsi les « Maisons Saint-Joseph » seront des écoles et collèges élémentaires, — des maisons de correction, — des écoles normales pour les deux sexes, — des maisons de retraite, — des hôtelleries, — des bureaux de placement, — des bureaux d'assistance, — même des agences de mariage, au moins de mariages pédagogiques. Bizarre conception, mais qui montre assez bien les multiples idées qui pouvaient germer dans l'âme d'un disciple un peu échauffé de la Compagnie du Saint Sacrement. Ce rêve d'une maison unique, propre à satisfaire chrétiennement tant de besoins sociaux, était, en somme, la traduction naïve de ce désir d'omniprésence et d'universelle action de l'ambitieuse Société. Ces « saintes familles, » maisons à toutes fins et à tous usages, c'étaient les communautés religieuses, les « maisons du peuple » catholiques, que les Renty, les Duplessis-Montbard, « le Bon Henri » Busch voulaient multiplier dans la cité chrétienne.

Malheureusement, à l'exposition de ces vues, Portmorand mêlait autre chose dans le livre qu'il eut la malencontreuse idée de publier. D'abord, il y tonnait contre la société contemporaine avec une maladresse bruyante, que sa récente fièvre chaude pouvait seule excuser. Ni la Régente, ni Mazarin, ne pouvaient être flattés de voir leur protégé dénoncer les embarras de leur gouvernement et les discordes politiques du temps, comme des marques de la vengeance du ciel sur un royaume « avili jusqu'au-dessous des bêtes brutes. » C'était d'un peu habile prophète de proclamer que le succès de la « Famille chrétienne » devait se produire « par une voie sanglante » et qu'il fallait « que les pères et les mères, frappés par le bras de Dieu, cédassent la place à une nouvelle génération toute divine. » Et à déclarer fièrement qu'il n'y avait pas eu jusqu'alors « d'écoles qui aient l'esprit de Dieu, » Portmorand semblait méconnaître les entreprises et les services des Vincent de Paul, des Tranchot, des Démia. Cinq ans plus tôt, dans le faubourg Saint-

Antoine, l'abbé de Barberet avait créé une maison analogue à la sienne, et deux ans à peine auparavant, la pieuse demoiselle Marie Delpech de l'Étang fondait, et sous l'invocation de Saint-Joseph elle aussi, un établissement hospitalier et d'éducation pour les filles pauvres.

Où l'imprudent abbé était encore plus malavisé, c'était de superposer à ses plans d'organisation une philosophie, un système religieux et moral. De ce principe incontesté que l'éducation est la préparation de la vie, il induisait que la vie est, logiquement, une chose bonne. Mais le christianisme ne dit-il pas, et le catholicisme du XVIIe siècle n'aimait-il pas à redire le contraire? Ce qu'il recommande essentiellement, n'est-ce pas la lutte contre la nature? — De cette difficulté, le pauvre Portmorand croyait se tirer par des *distinguo* de bon sens. Sans doute il faut résister à la nature, mais « il ne faut pas essayer de la détruire. » En la ménageant, on la désarme. Voyez, disait-il, la gourmandise : d'où vient qu'elle est aisée à maîtriser? C'est qu'on pactise avec elle, qu'on lui accorde quelque chose. Pourquoi la concupiscence est-elle plus redoutable ? C'est qu'on la traite sans rémission, qu'on veut la mater tout à fait, sans lui concéder rien. On a tort. La nature résiste et s'échappe. « Elle a de merveilleuses industries et des ressorts inexplicables pour trouver son compte tôt ou tard, de façon ou d'autre, » — et, sur ce point délicat, Portmorand ne craignait pas d'apporter des précisions, de dénoncer ces « débordemens » de l'instinct perverti, si fréquens parmi les personnes en religion comme parmi les laïques, de dire tout haut, sur les hontes « du siècle, » ce que « peu de gens savent, et ce que ceux-là passent pour hypocondres, qui, le sachant, le publient. » — Il faut donc satisfaire les sens en quelque mesure, leur « donner à propos la curée, pour empêcher qu'ils ne deviennent faméliques et gloutons. » Que les confesseurs ne soient pas, sur cet article, trop pointilleux ; qu'ils évitent « de décourager ceux qui transgressent la loi quand ils gémissent dans leur chute, » et surtout, que l'on ne flétrisse plus « l'œuvre de chair du nom de vilenie, d'abomination et d'ordure ; » que l'on « relève » à tout prix le sacrement du mariage « de la poussière et de l'opprobre où le diable l'a mis. » C'est le thème favori de Portmorand. Pourquoi présenter la femme comme l'obstacle au salut? C'est « le plus sévère » de tous les apôtres, saint Paul qui a dit :

Pourquoi ne me serait-il pas permis comme aux autres apôtres de faire mes missions ayant une femme sœur pour compagne? Le Créateur n'a-t-il pas créé délibérément la femme, et créé du même coup la tendance affectueuse et nécessaire que les deux sexes doivent avoir l'un vers l'autre?

Il n'est pas à présumer que, depuis la création d'Ève, « Dieu ait changé d'opinion. » « D'où je conclus que les premiers regards et agrémens des choses belles et bonnes sont innocens, » que les mouvemens inévitables d'un « naturel aimant et affectif sont légitimes. » Au surplus, le Fils de Dieu a bien prouvé sur terre, par son exemple, qu'il n'est pas venu « pour retrancher la civile conversation entre les sexes, les écarter, effaroucher et obliger de vivre en sauvages et en ennemis. » Pour les noces de Cana fut la première de ses visites, et par la suite,

voyez-le conversant innocemment et aimablement avec les femmes, discourant tout seul sur un puits avec une Samaritaine, prenant la cause criminelle de la femme adultère en main, la plaidant avec tant de douceur et de zèle qu'il confond les accusateurs. Se voyant seul avec elle, (il) l'absout et la renvoie comme innocente. Regardez-le donnant ses pieds à toucher et baiser à une Magdelaine, et sympathisant avec elle en tout, même jusques à pleurer quand il la voit pleurer, en sorte qu'on disait : *Ecce quomodo amabat eam...* Considérez, après, comme il se laisse suivre par elle et par les autres dames et damoiselles de Hiérusalem... Pour mettre le dernier sceau à cette vérité, je ne peux assez répéter que les deux sexes s'assemblèrent, par un ordre divin, après l'Ascension, demeurèrent ensemble au nombre de six vingt dix jours et dix nuits sous un même toit et que le Saint Esprit descendit sur eux, ainsi congrégés, pour les unir encore davantage.

Et à cette apologie, — avec textes des Livres saints à l'appui, — de la femme, de l'amour et du mariage, Portmorand joignait une satire de la vie monastique analogue aux attaques dirigées, alors même, contre les couvens par l'évêque de Belley, Jean-François Camus. Il flétrissait, comme lui, la tendance des familles à vouer les enfans, tout petits, à la vie religieuse, dût-on, pour les y allécher, leur faire croire « que les murailles des cloîtres sont de sucre. » Il montrait comment son entreprise à lui s'alliait, au contraire, avec l'économie de l'Église catholique, « grand corps dont les deux sexes qui composent le genre humain sont les deux parties. » S'exaltant sur cette idée, peu s'en fallait qu'il ne présentât ses écoles comme des espèces de séminaires d'époux, dans lesquels des « Noviciaux, » — « oui-dà, dit-il, des Noviciaux du mariage, » — élèveraient garçons d'un côté, filles de l'autre, en vue de l'hymen chrétien. Et c'était, finalement, sur ces

combinaisons matrimoniales que le romanesque abbé semblait fonder l'espoir d'une refonte totale, dont il ne parlait qu'avec mystère, de l'Église « repeuplée, » promettant sur ce point, dans un livre prochain, des révélations supplémentaires.

Enfin, comme pour mettre le comble à ses imprudences, l'abbé Colas ajoutait à sa théologie nouvelle de la nature réhabilitée un culte approprié. Ce saint Joseph, sous le patronage duquel il plaçait sa conception d'un christianisme essentiellement conjugal, il le célébrait, le grandissait jusqu'à d'étranges proportions. A une époque où la dévotion de l'époux de Marie n'était encore que peu développée dans l'Église (1), Portmorand n'hésitait pas à déclarer que « Dieu le Père, ayant choisi Joseph de toute éternité pour le mettre un jour à sa place et transporter sur lui l'auguste nom de Père de Jésus, » lui a voulu « *céder* en ce temps-là son sceptre et sa couronne,... lui communiquer la plénitude des sciences et des lumières de son esprit, pour le rendre digne de faire les fonctions d'un Dieu sur un Dieu même et sur une mère de Dieu. » Homme assurément, mais homme « *nécessaire* à la gloire de l'Éternel, » homme qui, « comme cause seconde, se peut dire avec vérité l'auteur et le conservateur de la vie de tous les hommes, de tous les anges et de Dieu même; homme enfin qui est plus qu'un homme, plus qu'un ange et comme un Dieu, par la *démission* volontaire et entière que le Père éternel lui a faite de tous ses droits sur son Fils. » Et Portmorand affirmait que l'intercession de saint Joseph était, de toutes, avec celle de Marie, la plus efficace : tout pouvait s'obtenir selon lui, en s'adressant à « ce Roi du Roi des Rois, à ce Seigneur de l'Empérière de l'Univers, » à cet « arbitre et dispensateur du salut des hommes dedans le Ciel comme il le fut sur la terre, » à ce « grand Chancelier, sur lequel Dieu se repose de toutes les affaires de ce monde. »

Tout cela, c'était commettre, surabondamment, le péché capital aux yeux des théologiens du XVIIe siècle. C'était « dogmatiser, » c'est-à-dire débiter d'un ton d'autorité et comme incontestables des « sentimens particuliers » engendrés par le « sens propre. » Or ces sentimens particuliers de l'abbé de Portmorand « subodoraient » assurément beaucoup de choses mauvaises : le libertinage réformateur, l'épicuréisme païen, le protestantisme même.

(1) La fête de saint Joseph n'a été instituée par le Saint-Siège qu'en 1621.

La Sorbonne, la première, intervint. La commission d'examen qu'elle nomma fut stupéfaite qu'en un si petit livre, un ecclésiastique, d'ailleurs pieux, eût pu entasser tant d'erreurs, « *ut mirum sit, in tam exiguo libello, tot ac tantos errores homini, aliunde singularem pietatem professo, excidisse.* » Elle n'eut besoin que de trois jours pour y découvrir une foule de propositions « hérétiques, impies, blasphématoires, contraires à la Sainte Écriture, à l'usage et à la pratique de l'Église, aux saints Canons et aux Constitutions apostoliques, schismatiques, erronées, téméraires, obscènes, offensives des oreilles pieuses, calomniatrices, séditieuses, absurdes et fausses. » Les passages qu'elle réprouva furent, d'abord, naturellement, ceux où s'affichaient les prétentions de l'auteur à passer pour un inspiré, à qui Dieu aurait miraculeusement révélé « les dérèglemens de l'Église universelle » et leur remède; mais ensuite, et plus encore, ceux où Portmorand exprimait ses vues sur la nature et le mariage.

Après quoi, l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, se chargea de détruire l'établissement commencé par Portmorand au faubourg Saint-Victor. « Quarante-cinq pauvres garçons » en furent tirés par lui, et remis à maître Étienne de Barberet, l'un des instituteurs de la jeunesse à qui Portmorand avait prétendu faire concurrence

Enfin, ce fut la Compagnie du Saint Sacrement elle-même qui témoigna son mécontentement à ce compromettant confrère, ainsi qu'elle l'annonce à la Compagnie de Marseille le 21 octobre 1644 :

Nous avons esté contrainctz de retrancher M. l'abbé de Pormoren de nostre Compagnie, de laquelle apparemment il n'eut jamais l'esprit, pour un livre qu'il a voulu faire imprimer contre le conseil de tous ceux à qui il en avait communiqué le dessein, lequel a depuis esté censuré de la Sorbonne. Nous vous supplions de lui vouloir donner chacun une messe ou une communion ainsi que nous avons tous faict, affin d'obtenir de Dieu en sa faveur la grâce de se reconnoistre, de rentrer dans les sentimens communs (de) l'Église, et, en se rétractant, de faire une pénitence aussi publique que sa faute.

Mais, ainsi que cette lettre nous le montre, ce n'était pas sans esprit de retour que le Saint Sacrement de Paris se séparait d'un membre, dont la Faculté de théologie elle-même avait reconnu, en son verdict, l'insigne piété. C'était le « livre » de l'abbé Colas dont le dessein avait été blâmé; ce n'était pas son œuvre, et c'est

pour son livre, non pour son œuvre, que la Compagnie déclare qu'elle l'exclut provisoirement. De plus, elle ne lui tint pas longtemps rigueur. Dès le 17 décembre, Paris s'empresse de faire savoir aux Marseillais que

leurs confrères d'Orléans (les) assurent de la bonne et sainte résolution qu'a prise M. l'abbé de Portmorand de se soumettre entièrement aux sentimens de l'Église, de se rétracter de tout ce qu'il a dit et écrit au contraire de faire pénitence dans la retraite et de subir pour cet effet la juridiction de Mgr d'Orléans, son évêque diocésain. Nous vous demandons en sa faveur, pour le fortifier en un si pieux dessein, l'aide et la continuation de vos bonnes prières.

Évidemment, en effet, ce membre de la Compagnie était un élève plein de bonne volonté, sinon d'intelligence. Dès ses débuts, il avait bien mérité d'elle en combattant à sa naissance ce Jansénisme que la Compagnie du Saint Sacrement, nous le verrons, détestait. Parmi ses conceptions ultérieures, il y en avait plus d'une, on a pu le remarquer au passage, que la Compagnie partageait, et que, sans doute, il avait puisées dans le pieux échange d'idées du jeudi, et dans le caractère complexe de l'établissement par lui décrit et essayé, la propagande du Saint Sacrement pouvait reconnaître, avec indulgence, sa propre ambition, illimitée et multiforme. Il lui manquait la prudence. Il avait voulu opérer trop hâtivement cette « régénération » totale de la société que la Compagnie souhaitait autant que lui. Et surtout, il lui manquait la discrétion. Malgré les conseils de ses sages confrères, il avait publié son dessein. C'était un agent fervent, mais trop bavard. Il avait le feu sacré, il n'avait pas « l'esprit. »

V. — LE SECRET

Car l'esprit de la Compagnie, c'était, essentiellement, le *secret*. Là-dessus, le doute n'est pas permis, même en faisant, comme nous l'avons déjà fait, ici même, les réserves convenables.

On peut accorder, par exemple, qu'à l'égard des évêques, ce secret n'était pas de règle absolue, ni de pratique constante. Les statuts de la Compagnie l'autorisaient à admettre des « prélats. » Et elle y était bien forcée, dès là qu'elle admettait des ecclésiastiques : elle ne pouvait empêcher ses membres abbés de devenir évêques. De plus, lors même que les chefs des diocèses ne lui avaient pas été, précédemment, affiliés, il n'était pas partout et

toujours indispensable qu'elle se dissimulât à eux. S'il est vrai que la majorité des évêques, dans le premier quart du XVIIe siècle, se désintéressa de cette régénération du catholicisme français, dont les hommes pieux ressentaient le besoin, tous les évêques n'étaient pas sourds à ces justes impatiences. Il y en avait qui pensaient, qui agissaient d'une façon conforme aux souhaits des Dévots du Saint Sacrement.

Et précisément de cette double espèce d'exception, l'histoire de la Compagnie de Marseille nous offre l'exemple. Avec trois au moins des évêques qui occupèrent le siège entre 1639 et 1662 : François de Loménie, Jean-Baptiste Gault, Étienne du Puget, le groupe marseillais fut en rapport. Pour Loménie, cependant, la chose n'est pas certaine. Ce fut sous lui que la Compagnie de Marseille se forma, mais dans les tout derniers jours de son épiscopat et en son absence ; Loménie avait même déjà rendu le dernier soupir dans son pays natal, près de Limoges, lorsque son grand vicaire Dantès délivra, en son lieu et place, à la Compagnie nouvelle, l'autorisation épiscopale. Il se peut toutefois que l'évêque fût au courant : c'était un bon prélat, qui avait travaillé en conscience à cette restauration de l'autorité épiscopale, qui était la première condition de la réforme désirée du catholicisme ; le Saint Sacrement n'avait pas à se cacher de lui. Et puis, il était neveu d'Antoine de Loménie, ce secrétaire d'État qui, le 27 mai 1631, avait contresigné (1) la lettre de Louis XIII engageant l'archevêque de Paris à protéger la Compagnie du Saint Sacrement à son berceau ; la pieuse société ne pouvait pas se flatter de lui être inconnue. — A Eustache Gault, qui mourut à peine sacré et sans être venu à Marseille, elle aurait eu moins de raisons encore d'essayer de se dérober. C'était un membre de cette congrégation de l'Oratoire, d'où étaient parties, à Paris, les premières inspirations de la Compagnie parisienne du Saint Sacrement, et dont le couvent, à Marseille, fut le premier domicile de la succursale marseillaise. — Jean-Baptiste Gault, qui hérita de l'évêché de son frère, n'était pas seulement, lui aussi, un oratorien, ami intime et excellent disciple de ce P. de Condren, l'un des fondateurs de la Compagnie ; ce n'était pas seulement un saint homme d'action, ascète énergique, qui montait sur le siège de Marseille, « avec la passion d'établir puissam

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1903, p. 51

ment dans cette ville le règne de Jésus-Christ, » avec cent projets de réforme empreints de la généreuse hardiesse que portait la Compagnie dans ses entreprises; c'était, en outre, selon toute vraisemblance, un membre de la Compagnie du Saint Sacrement, soit de celle de Paris, soit de celle de Tours, son pays d'origine. Aussi, pendant son très court, mais très marquant épiscopat, il régna, nous l'avons vu déjà, entre lui et les Compagnies de Marseille et de Paris, une collaboration très étroite, qui s'éclaire des détails curieux, notés par les anciens biographes. Ainsi J.-B. Gault avait souhaité pieusement, dès avant d'être évêque, « d'avoir quelqu'un qui fût toujours auprès de lui afin de ressusciter de temps en temps son zèle. » Or quel est l'homme qu'il prend à cet effet pour le garder à ses côtés jusqu'au dernier soupir? L'un des confrères les plus éminens du Saint Sacrement, Gaspard de Simiane, chevalier de La Coste. — Non content de ce mentor toujours présent, Jean-Baptiste Gault s'était adjoint une « congrégation de quelques personnes de doctrine et de piété qui s'assemblaient tous les mercredis pour délibérer sur les plus importantes affaires du diocèse : » sorte de Conseil de conscience, dont « il respectait les résolutions comme des réponses du Saint-Esprit. » Or, parmi les cinq membres de cette assemblée, l'un au moins, — Pierre de Bausset, prévôt de la cathédrale de Marseille, — est un confrère du Saint Sacrement, très mêlé à toutes ses œuvres. La Compagnie du Saint Sacrement trouva à Marseille dans Jean-Baptiste Gault, comme à Grasse dans Godeau, comme à Cahors dans Alain de Solminihiac, l'évêque selon son cœur et à sa dévotion.

Quant à Étienne du Puget, à lui aussi la Compagnie se révéla, spontanément. Était-ce lui, par sa piété, par son ardeur réformatrice qui méritait cette confiance? Il ne semble guère s'être signalé que par la large part qu'il prit aux luttes politiques dans cette Marseille alors si divisée et si séditieuse; il eut même, pendant la Fronde, une attitude tellement hostile à la Cour que, lors du voyage de Louis XIV en Provence, peu rassuré sur l'accueil du Roi, il crut devoir contrefaire le vieillard moribond, et aller, en un équipage pitoyable, saluer le souverain et ses ministres.

Toutefois, au moment où il était devenu évêque en 1643, trop d'œuvres, importantes et urgentes, étaient sans doute engagées, en commun, par la Compagnie de Marseille et J.-B. Gault, trop

de traces existaient probablement de cette solidarité pieuse pour que la Compagnie pût espérer de s'effacer. Elle prit le parti de mettre dans un secret nécessaire le nouvel évêque, qui accepta de fréquenter, avant d'aller en son diocèse, la Compagnie de Paris, afin d'être initié par elle à « son esprit. » S'il le prit, c'est une autre affaire. Mais tous ces cas nous montrent qu'à l'égard des puissances ecclésiastiques, la Compagnie du Saint Sacrement savait faire la part des circonstances, éviter les cachotteries inutiles, se plier aux confidences opportunes. Seulement, c'étaient des exceptions : la correspondance de Paris avec Marseille l'atteste par des silences significatifs. Quand il s'y agit de la fondation des Compagnies de Grenoble et de Montpellier, il n'est pas soufflé mot des évêques de ces diocèses. Même bons, — et c'était le cas de l'évêque de Grenoble, Pierre Scarron, — elle les ignorait volontiers. Et cette indépendance était conforme, tout à fait, aux principes fondamentaux de la Compagnie de Paris, où l'intervention de l'évêque, soit dans la formation de compagnies nouvelles, soit dans l'activité ordinaire de la Société, n'est prévue que d'une façon hypothétique, comme un accident, non comme une condition. Inutile d'ajouter que la Compagnie se passait encore plus facilement du curé. On ne l'appelait ni comme fondateur, ni comme chef; on l'admettait seulement comme membre, s'il le méritait, et s'il pouvait être un informateur utile.

Quant à la défiance de la Compagnie vis-à-vis du pouvoir civil, elle admit apparemment moins d'exceptions encore. En ce qui concerne le Roi, la correspondance de Paris avec Marseille nous oblige de nouveau à penser que, sous Louis XIII, la Compagnie-mère se contenta de la lettre par laquelle, le 27 mai 1631, il avisait l'archevêque de Paris de la permission qu'il lui avait donnée de s'assembler. Et sous Louis XIV, elle n'éprouva pas davantage le besoin de faire renouveler cette « autorisation » très sommaire.

En revanche, ce que cette correspondance nous montre copieusement, c'est la réalité de tous les mystères que relatait déjà le récit de Voyer d'Argenson, mystères parfois si mélodramatiques, que, sur son seul témoignage, on pouvait être tenté d'accuser d'exagération l'imagination du dévot vieillard. Et certes, l'on comprend que, pendant la Fronde, en 1652, quand la Compagnie de Paris, noblement émue des malheurs et du désordre

universel, fait appel à la piété et à la charité de ses membres, elle prenne soin, alors, de dissimuler, sous la signature d'un « M. Lépine, » une circulaire (21 janvier 1652) propre à la compromettre ; on comprend même que, pour faciliter la réponse, elle recommande un petit mensonge pieux : S'il vous plaît de faire réponse, il faut adresser les lettres à Lépine, maître d'hôtel du Roy, rue Matignon, derrière Saint-Thomas du Louvre... Et mettre sur le paquet : « Pour les expresses affaires du Roy. » Parce que, dit-elle, il n'est pas inexact de soutenir « que les plus importantes et les plus expresses affaires qu'aient Leurs Majestés, c'est de procurer et avancer la gloire de Dieu qui les fait régner... »

Mais ce n'est pas seulement dans ces temps difficiles que la Compagnie du Saint Sacrement travaille à entretenir les ténèbres autour d'elle. C'est en tout temps.

Elle écrit : avec quelle cauteleuse prudence! « Mandez-nous bien précisément le nom, la qualité et la demeure, en cette ville, » de celui des membres ou de la personne autre, à laquelle « nous pourrons, confidemment, adresser nos lettres pour vous les faire rendre et tenir avec assurance. » D'ailleurs, à la moindre alerte, dès que l'on peut soupçonner une infidélité de la poste, on change d'adresse ou d'intermédiaire, et on enseigne aux Marseillais, pour la conservation de leurs archives, l'ingénieux expédient employé à Paris : « mettre sur le coffre une étiquette au nom d'une personne des plus qualifiées de la Compagnie. »

La Compagnie de Paris estime, avec raison, qu'il est salutaire d'établir entre elle et ses succursales le lien des visites réciproques, et elle ne peut empêcher qu'entre ses succursales aussi, on ne se rende visite : mais quelles circonspections méticuleuses afin que les lettres de recommandation et de présentation exigées d'un visiteur ne soient pas égarées !

La Compagnie du Saint Sacrement est heureuse de se propager. Mais combien la sagesse règle sa fécondité ! C'est le 25 février 1642 que la Compagnie de Marseille annonce à celle de Paris le projet d'établissement d'un groupe à Grenoble ; ce n'est que le 15 mai que la Compagnie de Paris se décide à communiquer les statuts, en recommandant bien qu'il n'en soit point « abusé. » « Cela est de très grande importance pour garder fidèlement le secret dont vous savez que nous faisons particulièrement profession. » Et ce qui nous est dit par Voyer d'Argenson, des

frayeurs que causait à la Compagnie de Paris son succès même et sa magnifique extension, nous le vérifions de bonne heure dans ses lettres. Ce n'est pas seulement vers la fin, quand des ennemis la menacent, qu'elle songe à restreindre ses conquêtes : c'est dès la fin de 1648 : « Messieurs, nous vous supplions d'être désormais fort réservés à procurer de nouveaux établissemens de N [ouvelles] C [ompagnies] et principalement dans les petites villes... parce qu'il serait à craindre qu'enfin la multiplication ne nous fût ruineuse et préjudiciable par la découverte et la division d'esprit qu'elle pourrait causer. »

Lorsque, enfin, les « dangers » se multiplient et se précisent, voilà bien, dans les lettres de Paris à Marseille, le redoublement d'alarmes et de précautions dont la relation de Voyer d'Argenson nous faisait le tableau. Et ce fait, désormais incontestable, appelle une observation. Quand elle est ainsi menacée d'être « découverte, » vers 1660, la Compagnie du Saint Sacrement n'avait-elle pas derrière elle assez de belles œuvres déjà faites, par devers elle assez de beaux projets en train pour ne rien craindre, ce semble, ou même pour pouvoir légitimement espérer que les pouvoirs ecclésiastiques et civils, édifiés d'un si honorable dossier, lui permettraient de garder, au moins vis-à-vis du public, un secret dont elle avait tiré si bon parti? Ne pouvait-elle pas, ou bien se divulguer alors; — l'état des esprits n'était plus, en 1660-1666 (Anne d'Autriche vivait encore), le même qu'en 1630, ni à la cour, ni dans le public; — ou bien faire la part des exigences du gouvernement, et consentir à se révéler aux autorités? Or l'idée ne lui en vient point. Elle sait pourtant, et elle le dit, que le « danger » qui la menace n'est pas un « danger » matériel. « Les particuliers » qui la composent « n'ont rien du tout à redouter de fâcheux. » C'est la Compagnie qui doit craindre, et le malheur qui l'épouvante, ce n'est pas d'être blâmée, c'est, purement et simplement, d'être « découverte. »

Elle s'obstine dans sa dissimulation et s'y enfonce. « *Soyez encore, s'il se peut, plus secrets que par le passé.* » De lettres, le moins possible, et rien que « pour les choses absolument nécessaires. » Plus même de cet échange des nouvelles mortuaires auquel la piété de la Compagnie attribuait avec raison tant d'efficacité pour l'union. Assemblées espacées, « de quinze en quinze jours, ou de mois en mois; même, cessation entière, » pour ne laisser « subsister que les entrevues secrètes des officiers qui

donneront avis aux absens des biens auxquels ils sont propres. » Mais dans cette gêne volontaire, que faire? Rien de nouveau, forcément, ni d'efficace : « plus de nouveaux établissemens et Sociétés, » plus d' « œuvres fortes. » Afin de garder le *secret*, la Compagnie se décide donc à se mutiler. Plutôt que de *paraître*, — car c'est tout ce qu'elle risque, — elle préfère entrer dans un « sommeil » qui est presque un suicide.

On serait difficile en fait de preuves historiques si l'on n'admettait pas, après tout cela, que la Compagnie du Saint Sacrement fut, non point seulement une Société « discrète, » mais bel et bien une « Société secrète. » Quelque fâcheuse idée que, de notre temps, on attache, ou que l'on convienne d'attacher, aux modes d'action et d'information clandestine, il faut en prendre son parti : il y a eu au XVIIe siècle, en France, une organisation souterraine de la propagande catholique. Mais qu'on veuille bien se rappeler ce que j'ai jadis essayé de dire ici même : les raisons de circonstances qu'elle avait pour se dissimuler, du moins à la date du XVIIe siècle où elle se fonda, en vue de stimuler, avec le maximum d'effet désirable, l'Église française assoupie ou entravée ; qu'on pèse les motifs très valables qu'elle avait de craindre de ne pouvoir pas réaliser en plein jour « les grands biens » qu'elle méditait de faire en tout et partout ; — on devra l'excuser, ou, du moins, la comprendre. Les confrères du Saint Sacrement étaient, du reste, les premiers à le proclamer, — à huis clos, s'entend, — en toute candeur : « ... Le secret est l'âme de la Compagnie ; lui seul en fait la différence d'avec les autres sociétés. C'est en lui que consiste toute sa bénédiction, et il est tellement essentiel que, si vous l'ôtez, ce ne sera plus une Compagnie du Saint Sacrement (1). »

A. Rébelliau.

(1) Statuts de Poitiers, dans le livre de Dom Beauchet Filleau, p. 282 ; Résolution de Paris communiquée à Marseille, par circulaire du 1er juin 1658. Voyez la *Revue* du 1er août 1903.

LAMARTINE EN 1830

ET LE

VOYAGE EN ORIENT

LETTRES INÉDITES (1)

APRÈS LES *HARMONIES*

L'année 1830 marque, dans l'histoire de Lamartine, la grande coupure.

Le poète vient de traverser la meilleure époque de sa vie, l'époque heureuse, dix années de calme et de sérénité (2). Marié, suivant son cœur et suivant la raison, avec une femme qu'il aime et qui mérite hautement sa tendresse, il a trouvé dans cette union tout le bonheur qu'il en attendait. L'Italie, où l'appellent ses fonctions de secrétaire d'ambassade, n'a pas cessé d'être pour lui la terre d'élection. Sa pensée, quand elle se reporte vers la maison de famille, à Mâcon, à Milly, s'y rencontre avec celle d'une mère chérie et vénérée uniquement. La carrière de diplomate, où il était entré sans beaucoup de goût, a

(1) J'adresse mes très vifs remerciemens à M. Charles de Montherot, petit-neveu de Lamartine, qui m'a confié les lettres de Lamartine à sa femme conservées au château de Saint-Point; — à Mme la baronne de Noirmont, fervente admiratrice du poète, qui m'a permis de puiser dans sa précieuse collection d'autographes lamartiniens; — à Mlle Laure Le Tellier, petite-nièce de Félix Guillemardet, l'ami de Lamartine, qui a bien voulu extraire de ses papiers de famille et me communiquer l'admirable lettre sur la mort de Julia; — à MM. Émile Ollivier et Robert Vallier qui, au nom de la Société propriétaire des œuvres de Lamartine, m'ont donné les autorisations nécessaires pour cette publication.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1907, notre article : *Lamartine intime de 1820 à 1830.*

fini par l'intéresser. Un bel héritage l'a rendu presque riche. Sa renommée, depuis les *Méditations*, n'a cessé de grandir. C'est alors que de son âme apaisée, recueillie, ont jailli ces chants d'adoration : les *Harmonies*.

Pour détruire cet équilibre, eût-il suffi de la tendance qu'avait le poète à se lasser promptement de toutes choses? Mais une grande douleur, la mort de sa mère, vint, aux derniers jours de 1829, lui « couper bras et jambes. » Et voici que, de nouveau, la tristesse, l'ennui, l'indifférence universelle, se sont emparés de son âme. Sa réception à l'Académie lui est, à lui le moins académique des hommes, une corvée. Les *Harmonies*, maintenant qu'il les relit sur les épreuves, lui paraissent bien médiocres : il sera très sincèrement étonné de leur succès. Que faire donc? Une seule perspective d'avenir lui agrée : passer deux années en Orient, à la faveur d'une nomination en Grèce. Ce séjour lui serait une « distraction. » Et au retour, l'imagination renouvelée, il pourrait se mettre résolument à ce grand poème dont l'idée le hante, depuis de longues années, et dont l'exécution demandera encore bien de la patience et du temps. Car, toujours très conscient des nécessités de son génie, il se rend compte que le moment est venu où il doit changer de genre et de manière. Les *Harmonies* sont pour lui un aboutissement, et ferment dans son œuvre le cycle lyrique. Certes il lui arrivera encore d'écrire, à l'occasion et sous la dictée des circonstances, des strophes où s'épanchera son âme ; même il s'avisera qu'une corde manquait à sa lyre, la corde politique. Mais il ne peut plus consacrer à l'hymne et à l'élégie toutes les ressources de son génie : il lui faut s'attacher à des sujets plus précis, exprimer des sentimens d'ordre plus général, s'adapter à des cadres mieux définis, tels que sont ceux de la poésie narrative, épique, philosophique. Une lettre adressée à Charles Nodier, pour le remercier d'un article élogieux, témoigne de cet ensemble de dispositions.

Mâcon, 13 juillet 1830 (1).

Je viens de lire, mon cher ami, l'article que votre complaisante amitié m'a donné dans la *Quotidienne*. Je ne saurais vous en témoigner assez ma reconnaissance. Je vois bien, à travers les superbes formules d'éloge qui

(1) A Charles Nodier. — Communiquée par Mme la baronne de Noirmont.

feront leur effet sur le public, et surtout sur le public de famille, que vous n'êtes pas complètement content de ces pauvres *Harmonies*. Je suis comme vous et plus que vous; je sens qu'on doit leur reprocher avec raison monotonie, sécheresse, pompe, pathos, etc. J'ai trop pris le ton convenu du cantique ancien et pas assez le ton vrai de saint Augustin et de Sainte-Beuve. Je préfère les *Consolations* en toute vérité; je n'en suis que plus touché de votre indulgente préface pour les lecteurs de la *Quotidienne*, et comme je sais de plus que vous n'aimez pas à voir votre nom dans un journal représentant des idées fort différentes des vôtres, je compte cet article pour un vrai dévouement d'amitié. Puissé-je vous le rendre!

Je pars à l'instant, dans quelques heures, pour le pays de la poésie, les montagnes, la Savoie, la Suisse, Chamonix, le Saint-Bernard, la vallée d'Aoste et les lacs italiens. Le tout en quinze jours ou trois semaines. Une bonne aventure serait de vous y rencontrer. Je reviendrai, s'il se peut, par Saint-Claude.

Que faites-vous? Et comment attendez-vous l'inévitable crise qui se prépare? Le succès d'Alger la rendra plus courte et plus facile. Mais réussit-on longtemps à battre son siècle? C'est ce que l'histoire des siècles ne prouve pas. Je regarde la bataille comme gagnée, si on la donne; mais que faire de la victoire? Il y a un gros nuage à voir passer. Dieu veuille qu'il n'en sorte que du bruit et des éclairs! Je prends plus d'intérêt que vous à la politique parce que j'en ai moins vu. Le découragement où je vous ai vu ne m'atteint pas encore. Je voudrais voir l'humanité sur un bon chemin, quoique tout chemin la conduise à la mort.

Je sens la poésie remonter en moi à flots plus purs et plus forts. Je vais si quelque dieu nous fait du loisir, m'y livrer pendant les dernières années que la jeunesse colore encore, mais je n'en publierai plus avant dix ou quinze ans. Les *Méditations* et *Harmonies* seront mes *Bucoliques;* il faut penser à la Divina Comedia qui fermente depuis si longtemps en moi.

Et vous, faites aussi! Jamais vous n'avez été, de l'aveu de tous, plus en verve de pensée et de style que depuis un an. Écrivez une œuvre ou des fragmens, car tout est fragment, même le tout. Peu importe. Marquez votre trace et qu'il ne soit pas dit que nous avons eu un des grands écrivains et penseurs du XIXe siècle, qui s'est amusé à regarder et à applaudir des acteurs moins bons que lui!

Adieu et amitiés.

Nodier, dans cet article, paru le 10 juillet, louait le poète pour son élégance soutenue et son abondance mélodieuse; mais il lui reprochait une sorte de pompe et l'emploi de termes convenus et impropres : *Philomèle* pour *rossignol*, et *urne* pour *vase*. « Ah! j'ai souvent entendu chanter dans les bois de Milly cet oiseau des heures du sommeil qui vous a inspiré des concerts plus doux que les siens; mais il ne s'appelait pas Philomèle, il s'appelait le rossignol... Quant à l'urne, je la condamne impitoyablement : une autre fois, je vous en supplie, dites *vase*, dites

jarre... » Il terminait en invitant Lamartine à « mêler quelques accens énergiques au murmure harmonieux des *Lakistes* » et à « rattacher quelques cordes humaines et passionnées à la harpe aérienne des prophètes. » Par bonheur, il n'avait pas cité « saint Augustin et Sainte-Beuve, » et laissait à Lamartine l'initiative de préférer les *Consolations* aux *Harmonies*.

HISTOIRE D'UNE DÉMISSION

Un poste diplomatique à sa convenance, du loisir pour une œuvre de longue haleine, voilà quelle était, en ce milieu de juillet 1830, l'ambition de Lamartine. Quelques jours à peine vont se passer et tout sera changé dans sa destinée, comme dans celle du pays. On vient de le voir, Lamartine jugeait une crise inévitable; mais il croyait que, pour un temps, le pouvoir triompherait. La Révolution le surprit, du moins par sa rapidité. Toutefois, il n'eut pas sur la conduite à tenir un instant d'hésitation.

Ce qu'il redoutait par-dessus tout, c'était l'anarchie. Il en ressentait l'épouvante avec d'autant plus de précision qu'il venait d'en avoir sous les yeux, non pas le spectre et le vain fantôme, mais la réalité. A l'annonce des « journées » de Paris, il s'était produit, sur quelques points de la province, un de ces phénomènes d'« anarchie spontanée » si exactement analysés et définis par Taine. Des bandes armées avaient parcouru les environs de Saint-Point et menacé le château de pillage. « Nous apprenons, disait la *Quotidienne* dans son numéro du 16 septembre, que M. de Lamartine, qui se trouve en ce moment dans le département de Saône-et-Loire, a couru quelques dangers, grâce au bruit généralement répandu dans le pays que sa tête était mise à prix. » Lamartine démentit, en partie, l'information, afin de « disculper le pays ; » mais les faits étaient réels : il avait assisté à un essai de Terreur populaire et paysanne.

Or la République ne lui fait pas l'effet d'être un très sûr boulevard contre l'anarchie. Ceux-là seuls, en dehors des purs révolutionnaires, peuvent en être partisans, qui professent l'absurde théorie du bien sortant de l'excès du mal et attendent d'un désastre public le retour à l'ancien ordre de choses. C'est la querelle de Lamartine avec le « carliste » Virieu. « Si nous sommes en République trois mois, je te le dis avec la confiance d'un

prophète, il n'y a plus de France, ou il n'y a plus d'Europe. » Seule la monarchie nouvelle, née des circonstances, improvisée sous le coup de la nécessité, peut barrer la route à la Révolution. Lamartine est bien décidé à s'y rallier.

Mais il avait été fonctionnaire de la Restauration. Pouvait-il conserver son emploi sous le gouvernement né des ruines du régime qu'il avait servi ? Il ne le pensa pas. S'il adhérait à la Monarchie de Juillet comme citoyen, il devait en même temps donner sa démission de « salarié. » C'était une nuance qu'avait aussitôt démêlée sa naturelle délicatesse d'âme. Cette démission, encore fallait-il qu'il la fît agréer avec tact, ou plutôt qu'il la négociât avec diplomatie. Car la famille de Lamartine avait de très anciennes obligations envers la famille d'Orléans. La mère du poète avait été élevée au Palais-Royal ; elle avait joué avec celui qui était maintenant Louis-Philippe ; elle avait un fervent attachement pour Madame Adélaïde. On se souvient quel avait été son émoi lors de la publication du *Sacre*, où quelques vers malencontreux de son fils avaient pu prêter à un soupçon d'ingratitude. Lamartine ne veut ni démission bruyante ni compromission intéressée, ni fracas ni palinodie : il n'est ni Chateaubriand, ni Victor Hugo.

De toute évidence, pour mener à bien cette affaire, il fallait que Lamartine fût à Paris. Il y arriva le 11 septembre, un peu inquiet de laisser femme et enfant dans une contrée troublée et mal sûre. Mais il était désireux de s'informer de l'état des esprits, et de juger par lui-même de la situation publique dont, à distance, il ne se rendait pas nettement compte. Surtout, il avait hâte de régler ses rapports avec le pouvoir : une double démarche, — de convenance à l'égard du régime aboli, de loyalisme à l'égard du régime nouveau, — pouvait seule lui rendre toute sa liberté d'action. C'est le détail de cette négociation qu'on va suivre dans les lettres que Lamartine adressa à sa femme pendant son séjour à Paris, lettres singulièrement piquantes par la façon dont elles nous introduisent dans la salle du Conseil et mettent en scène Louis-Philippe.

Samedi matin, 12 septembre 1830 (1).

Je suis bien arrivé, mon cher amour, sans aucun inconvénient ni fatigue.

(1) A Mme Eliza Birch de Lamartine, à Mâcon.

J'ai vu ce matin déjà quelques personnes, mais je ne me déciderai à aucune démarche avant d'en avoir vu davantage. D'après ce que j'entrevois dès à présent, le seul parti sage et honorable, c'est celui que j'avais pris d'avance sans éclat ni publicité. Je ne verrai M. Molé et Mlle d'Orléans que dans quelques jours.

Tout est matériellement très tranquille à Paris. Les dispositions mêmes de la population sont sages et raisonnables; tout le monde soutiendra ce gouvernement s'il veut se soutenir lui-même. Mais on craint qu'il ne veuille pas. L'avenir est bien incertain.

Je persiste à regretter que toi, qui n'as que faire dans tout ceci comme femme et comme étrangère, tu n'aies pas passé quelques mois dehors, loin de toutes les inquiétudes qui nous assiégeront encore quelque temps.

Tiens-moi au courant des bruits de Saint-Point, s'ils continuent. J'ai rencontré en chemin un bataillon de soldats recrutés dans les faubourgs de Paris et allant en garnison à Mâcon pour quelque temps. Ils avaient semé de loin un grand effroi sur la route, mais au fait, ils ne se conduisent pas mal. Ainsi n'en soyez pas effrayés.

Adieu, mille tendresses à toi, à Julia et à tous. Êtes-vous bien à Milly?

14 septembre 1830 (1).

J'ai fait parler intimement hier au Roi et surtout à Mlle d'Orléans, pour eur expliquer ma position et la nécessité pour mon honneur de ne pas accepter de faveur d'un gouvernement pendant que celui que je servais est encore chaud, et en leur demandant la permission de me retirer sans bruit, prêt à les servir de toute mon influence comme citoyen, et en protestant de mon dévouement à eux par affection et reconnaissance de famille.

J'aurai la réponse demain à midi. Je les verrai peut-être ensuite.

Ce matin, j'ai vu longtemps M. Molé, mon ministre. Je lui ai parlé de même et l'ai chargé de mettre mes paroles et ma démarche sous les yeux du Roi. Il a compris, m'a comblé, etc., et ce soir il en entretiendra le Roi. Je lui écrirai ensuite pour lui seul ma démission. Tout cela sans éclat.

Adieu, mon amour, à demain.

Les choses politiques sont obscures plus que mauvaises; le plus grand mal est dans l'inquiétude générale et la cessation du commerce. Il n'y a qu'une époque à redouter, le procès des ministres en novembre.

Adieu, cher ange. Je dîne demain chez les Broglie qui sont admirables M. Molé aussi.

Toutes les puissances nous reconnaissent.

1830 (2).

Mon cher Amédée, je ne vous trouve plus. Dites à mon père, pour lui et ma femme, que le Roi et Mlle d'Orléans m'ont fait répondre ce matin qu'un motif de délicatesse politique ne se discutait pas, qu'ils auraient préféré qu'un homme distingué leur donnât en ce moment une preuve de dévoue-

(1) A Mme de Lamartine Alphonse, à Mâcon.
(2) A M. Amédée de Parseval.

ment en restant avec eux, où ils l'auraient employé utilement; mais qu'ils concevaient mon scrupule et étaient satisfaits de la manière et de l'expression dont je m'étais servi pour la leur manifester; qu'ainsi le ministre prendrait ma démission en ce sens et comme je la donnais.

Le Roi a ajouté : « Je sais bien que M. de Lamartine et moi nous n'avons pas été toujours amis, mais je suis bien aise de savoir qu'il comprend la vérité de ma situation et du moment, et se ralliera comme citoyen à mon gouvernement. »

Mademoiselle a ajouté : « Dites à M. de Lamartine que s'il désire nous voir dans quelques jours, nous le recevrons avec grand plaisir. »

Ce soir j'écris à M. Molé et le verrai encore demain. Il a fait de son côté ma même commission. Adieu.

17 septembre 1830 (1).

Ma chère Marianne, tout va assez bien. J'ai donné hier ma démission, mais de la manière la plus loyale et la plus honnête, après avoir pris les ordres du Roi, expliqué mes motifs, répondu de nouveau aux objections et je reste même quatre jours, je crois, de plus pour les voir avant de partir afin de m'expliquer moi-même: ils ont été assez bons pour me le faire offrir. J'ai écrit une lettre pour être mise seulement sous les yeux de Sa Majesté, qui est mieux encore que l'autre...

Alain (2) notre médecin est à la mort. Je le vois tous les jours. Quelle agonie! et quelle céleste patience il puise dans sa piété!

Il n'y aura pas de guerre et les dispositions de l'esprit public sont très anti-anarchiques. Ces Clubs font peur à tout le monde, excepté à une poignée de jeunes écervelés et de vieux révolutionnaires qui les composent. Cela tombera tout seul ou on les fermera quand ils auront plus de tort encore.

Je verrai Mademoiselle et le Roi avant de partir, ce qui pourra bien me remettre au 26.

20 septembre 1830 (3).

J'ai dîné hier chez M. Molé.

Le Roi, m'a-t-il dit, m'a chargé de vous exprimer sa pleine satisfaction de votre conduite et de vos procédés. Voici comment la chose s'est passée. Je lui ai mis sous les yeux votre lettre sur sa table au Conseil; il l'a lue et, après l'avoir lue, il s'est adressé aux ministres assemblés et leur a dit : « Voici une démission, mais donnée enfin d'une manière loyale, honorable et délicate. Permettez-moi de vous la lire. » Et il l'a lue au Conseil qui a été du même avis. Puis le Roi a ajouté : « Je voudrais l'envoyer à M. de Chateaubriand pour lui montrer comment on doit donner une démission. » Ensuite, il l'a fait passer à son fils le duc d'Orléans.

La politique se raffermit depuis quelques jours. Les Clubs sont impopu-

(1) A Mme de Lamartine, née Birch, à Mâcon.

(2) Le médecin de Lamartine, à Paris, celui-là même dont nous avons publié les lettres sur la maladie et la mort de Mme Charles.

(3) A Mme de Lamartine Alphonse, à Mâcon.

laires et font peur et horreur à la masse et ruinent le commerce en inquiétant les esprits. Il y a bien de l'espoir que ceci tiendra.

Dimanche, 26 septembre 1830, Paris (1).

Je pars aujourd'hui après la messe.

J'ai terminé ce matin les séances avec Gérard. Le portrait est de toute perfection, son plus bel ouvrage en ce genre sans contredit: beau, naturel, poétique, et ressemblant! Il va le laisser sécher, finir le costume, puis vernir et exposer au Salon prochain.

Les choses politiques ne vont pas très mal au fond : les apparences sont pires que les réalités. L'esprit public est universellement excellent, sage, ennemi des excès, épouvanté des folies, et le gouvernement est faible, voilà tout. Les Clubs qu'il n'ose attaquer ne pourront résister à l'horreur qu'ils inspirent dans toutes les classes. Adieu. Mille tendresses.

Je ne dirai pas que cette démission, donnée avec tant d'élégance, fut pour Lamartine le plus beau jour de sa vie; mais on voit assez qu'il fut enchanté de lui-même... Quelques mois plus tard, on parla de l'élever à la pairie. Cette solution ne lui aurait pas déplu. J'en trouve la preuve dans deux lettres écrites au mois de janvier 1831, de Dijon, où le poète se trouvait, occupé à la vente de sa terre de Montculot, — cette belle terre qu'il avait tant souhaité de garder ! « On parle plus que jamais d'une pairie pour moi dans mes lettres. Je n'y conçois rien. M. Lainé m'écrit dans deux jours à ce sujet. » Et un peu plus tard : « La pairie ne peut être qu'une plaisanterie pour le moment, mais on y a pensé. Donc plus tard cela viendra (2). » Ce n'avait été qu'un vague projet, une idée en l'air : il n'en fut plus question.

LE PREMIER PAS VERS LA POLITIQUE

Ce que Lamartine n'avait pas prévu, c'était l'énorme ébranlement cérébral qui allait être pour lui, comme pour toute la France, le contre-coup des événemens de Juillet. La violence de la secousse l'a remué tout entier, et, dissipant les opinions de famille ou de milieu qui étaient à la surface, elle a fait affleurer d'autres idées qui sont les idées personnelles de l'homme et qui depuis longtemps s'élaboraient au fond de sa conscience. Le fils

(1) Mme Alphonse de Lamartine, à Mâcon.

(2) A Mme de Lamartine, à Mâcon, 22 et 27 janvier 1831. — Cf. dans les *Lettres à Lamartine* une lettre de M. Lainé, du 27 janvier.

du chevalier de Lamartine blessé au 10 août, l'ami des de Maistre, le protégé du duc de Rohan, est réconcilié avec l'idée de Révolution : il a fait en peu de temps beaucoup de chemin. Pourtant, ne nous en étonnons pas trop ! Souvenons-nous que la famille de Lamartine, au XVIIIe siècle, était une de ces familles provinciales, qui vivaient sur leurs terres, loin de Versailles et des emplois de cour, et qui assistèrent sans déplaisir à la convocation des États généraux. Rappelons-nous que l'oncle terrible, le chef de la famille, devant qui le chevalier s'inclinait, était imbu de philosophisme. C'est cet état d'esprit qui reparaît chez le Lamartine de 1830, assez analogue à ce que put être celui des Lamartine de 1789. Le poète est désormais en dissentiment et il sera en divergence croissante avec son ami Virieu ; c'est, au surplus, la plus sûre marque de leur amitié qu'elle ait pu résister à un désaccord politique si profond. Tout ce qu'il lui concède, c'est qu'en 1789 l'exécution a pu être « atroce, inique, infâme, dégoûtante, » mais il maintient que les principes étaient « vrais, beaux et bons. » « La Révolution principe est une des grandes et fécondes idées qui renouvellent de temps en temps la forme de la société humaine. » Cette conception mystique de la Révolution, envisagée comme une action de la Providence dans les affaires des peuples, c'est déjà la première idée des *Girondins* qui le sollicite. C'est celle qui inspire et l'Harmonie *les Révolutions*, et le morceau fameux de la deuxième époque de *Jocelyn*, composé à cette date. C'était enfin celle de l'*Ode au peuple du 29 juillet* (*ou du 19 octobre*) que Lamartine jetait sur le papier dès les premiers jours de novembre 1830.

L'insertion de cette ode dans les journaux donna lieu, elle aussi, à de minutieuses négociations, et elle attesta, de la part de Lamartine, les mêmes honorables scrupules qui lui avaient dicté sa démission. Il n'autorise ni l'emploi d'expressions blessantes pour les anciens Rois, ni publication intempestive. Le négociateur fut ici l'obligeant Aimé Martin, — ce second mari de la seconde femme de Bernardin de Saint-Pierre. Le ménage Aimé Martin était un ménage factotum pour le ménage de Lamartine. Monsieur portait les vers aux éditeurs, Madame choisissait les appartemens et visitait les tapissiers. La *Correspondance* publiée ne contient pas toutes les lettres qui furent échangées à ce sujet entre le poète et son officieux intermédiaire, et dont voici la plus curieuse :

12 novembre, Milly (1).

J'ai reçu votre arrêt, mon cher ami : en conséquence, tenez l'ode pour non avenue et brûlez-la sans pitié. Je ne voudrais pas qu'elle parût ainsi. Ce que j'en apprends de quelques amis royalistes me fait arrêter définitivement la même chose. Dans quelques jours j'essaierai d'y faire quelques corrections dans les deux sens. D'abord, il faut absolument ôter : « Trois Rois pour une trahison, » et mettre : « Trois couronnes dans ton limon (2) ! » Ensuite, au lieu de : « L'indigne fuite de mes Rois, » il faut de nécessité pour moi : « L'exil de l'orphelin des rois; » puis au lieu de : « Juste colère, » mettre : « Libre colère. »

Voici pour vous maintenant l'idée de deux strophes que j'ajouterais après la 19e : *Et les siècles battront des mains.*

Peuple, diront-ils, ouvre une ère
Que dans ses rêves seuls l'humanité tenta!
Proscris des codes de la terre
La mort que le crime inventa !
Remplis de ta vertu l'histoire qui la nie!
Que du jour où ta voix confond la calomnie,
Nul œil humain n'ait à pleurer!
Jette à tes ennemis des lois plus magnanimes!
Ou, si tu veux punir, inflige à tes victimes
Le supplice de t'admirer.

Quitte enfin la sanglante ornière
Où se traîne le char des Révolutions !
Que ta halte soit la dernière
Dans ce désert des nations!
Tente un sentier nouveau pour la route des âges!
L'avenir en cherchant ta date dans ses pages,
Dira sous ta gloire abattu :
Pour confondre le crime et venger la Justice,
Les rois ont inventé les lois et le supplice,
Le peuple inventa la vertu (3).

Je la copierai encore une fois tout entière avec les corrections indiquées. Vous la relirez et la ferez relire, et si alors on revient sur le compte de ce morceau, nous imprimerons. Mais n'imprimez rien tel que vous

(1) A M. Aimé Martin, rue des Petits-Augustins, n° 15, faubourg Saint-Germain, à Paris. — (Communiquée par Mme la baronne de Noirmont.)

(2) Cette variante, la sixième ! a été définitivement adoptée.

(3) Les six derniers vers de cette strophe ont été modifiés de la façon suivante :

Que le genre humain dise en bénissant tes pages :
C'est ici que la France a de ses lois sauvages
Fermé le livre ensanglanté;
C'est ici qu'un grand peuple au jour de la justice
Dans la balance humaine, au lieu d'un vil supplice,
Jeta sa magnanimité

l'avez. Attendez ma copie dans quelques jours si je l'envoie, tout le reste n'existe pas.

Nous sommes toujours tels que vous nous avez laissés, dans un printemps superbe et très paisible entre Saint-Point et Milly. J'arrange Milly où je viens d'acheter, pour étendre mon jardin et percer une façade au midi, des vignes et des chaumières pour vingt mille francs, à tout risque des événemens. Je les crois horribles, mais pas durables. Je n'ai pas vos idées sur le peuple. Je le crois un élément ni bon ni mauvais : vague ou miroir selon le vent.

Mille amitiés.

Le moment que traverse alors Lamartine est un moment d'effervescence, où se découvrent et se précisent à son esprit la plupart des idées sur lesquelles il va vivre pendant dix-huit années. On a souvent reproché à l'homme politique sa mobilité. C'est une erreur, ou c'est une illusion dont on a été trop aisément dupe. Certes, même dans sa politique, Lamartine restera poète : il aura ses caprices, il aura ses nerfs. Cela dit, convenons que son *credo* politique et surtout social est dès lors arrêté dans les grandes lignes : on peut le lire tout au long dans cette *Politique rationnelle* publiée en octobre 1831 et qui contient plus qu'en germe toutes les théories du philosophe, de l'orateur et de l'homme d'État. D'abord, l'expression d'une sorte d'évangélisme : « Nous sommes à une des plus fortes époques que le genre humain ait à franchir pour avancer vers le but de sa destinée divine, à une époque de rénovation et de transformation sociale pareille peut-être à l'époque évangélique... » La vérité et la vertu sont en marche. La forme du gouvernement moderne, c'est la « République mixte à plusieurs corps, à une seule tête, république à sa base, monarchie à son sommet. » Comme programme : pas de pairie aristocratique et héréditaire, la presse libre, l'enseignement libre, l'Église séparée de l'État, le suffrage universel, mais à plusieurs degrés, l'abolition de la peine de mort. C'est le programme humanitaire, avec des réserves sans doute et des précautions, mais qui ne résisteront pas à la force des circonstances et à l'entraînement de la passion.

Sous l'influence de telles idées, il était bien impossible que Lamartine ne songeât pas à entrer dans la lutte. Le fait est qu'il la considère comme un devoir. En temps de révolution et quand on va livrer « les plus grandes batailles intellectuelles dont jamais ait dépendu le sort des générations nées et à naître...

la neutralité est un crime. » Au surplus, Lamartine, gentilhomme et propriétaire terrien, était amené tout naturellement à la vie publique; même, depuis qu'il avait renoncé à la diplomatie, c'était la seule carrière qui s'ouvrît devant lui. Il y aspirait en secret et quoiqu'il s'en défendît. Il était persuadé qu'il y était propre plus qu'à aucune autre, possédant ce don de double vue dont il se plaint... comme on s'en vante. Il sent sourdre en lui l'instinct oratoire, au point qu'il lui arrivera de se demander si la nature ne l'avait pas créé orateur plutôt que poète. Il y est poussé surtout par ce besoin « d'action, » dont il souffre depuis sa jeunesse, et par l'espoir informulé qu'il y trouvera le plus efficace remède à l'éternel ennui.

Il se présenta aux élections de 1831. Son beau-frère, de Coppens d'Hondschoote, avait travaillé pour lui à Bergues. Il ne fut battu que de 7 voix (181 contre 188), mais enfin il fut battu. Il se retrouvait de loisir : son échec le ramena au projet de voyage en Orient.

A BEYROUTH — SOUS LA PROTECTION DE LADY STANHOPE

D'où l'idée lui en était-elle venue? D'abord, Lamartine a ce goût des voyages qui sévit depuis le commencement du XIXe siècle. Or, pour un homme de ce temps-là, et qui est déjà allé en Italie, il n'est qu'un voyage, celui d'Orient : outre qu'il a, sans danger réel, un air d'aventure, il répond aux besoins de l'imagination et de la pensée modernes. L'Orient offre à l'imagination cette lumière, ces couleurs que, faute de les avoir vues de ses yeux, et plutôt que de s'en passer, Victor Hugo vient d'inventer dans ses *Orientales*. Il ouvre à la pensée un large champ de réflexions : c'est la Grèce pour l'historien des arts, c'est pour le penseur la scène de l'Évangile. Ajoutez l'intérêt politique : la question d'Orient va dominer la diplomatie européenne pendant tout le XIXe siècle. Tels avaient été déjà, ou peu s'en faut, les mobiles qui avaient attiré Chateaubriand vers Jérusalem, sans compter la vanité d'y être allé; ce sont encore ceux qui décident Lamartine, sans oublier l'inconscient désir d'imiter Chateaubriand. Il va faire une « magnifique excursion, » se donner un spectacle qu'il veut avoir contemplé avant de mourir, compléter l'éducation de son esprit, l'élargissement de son intelligence,

faire provision d'impressions et de couleurs, de paysages et de pensées en vue de son grand poème.

On sait comment il organisa son expédition, non pas avec ce faste qui lui a été si sévèrement reproché, mais dans la grande manière qui lui était naturelle. Il emmenait avec lui sa femme et sa fille, ses amis MM. de Capmas et Amédée de Parseval, un médecin, M. de la Royère, et six domestiques. Il avait nolisé un brick, l'*Alceste*, capitaine Blanc, armateur Rostand. Parti de Marseille en juillet 1832, il arrivait, au début de septembre, au pied du Liban, à Beyrouth. Son intention était de visiter à fond la Judée, puis l'Égypte : deux mois à Jérusalem, deux mois à remonter le Nil. Il s'était muni de recommandations, parmi lesquelles une lettre de lady Stanhope ne devait pas lui être la moins utile.

On se rappelle le récit que fait Lamartine de sa visite à la reine de Palmyre dans sa bizarre habitation de Djoun, au milieu des montagnes. Cette petite-nièce de Pitt, qui avait commis l'énorme « excentricité » de s'établir prophétesse et reine en Syrie, lui plut. Il goûta sa conservation « élevée, mystique nuageuse ; » il découvrit un sens à sa « folie volontaire ; » il enregistra pieusement ce qu'elle lui révéla sur lui-même et sur ses origines orientales. « L'Orient est votre patrie véritable... c'est la patrie de vos pères. Regardez votre pied, c'est le pied de l'Arabe, c'est le pied de l'Orient... vous êtes un fils de ces climats. » Lamartine avait le pied de l'Arabe, et son nom s'était jadis orthographié Allamartine, où se lit clairement « Allah »... combien tout cela était concluant ! On trouvera trace de ces rêveries dans la lettre où lady Stanhope met à la disposition de son hôte un interprète, un chef de brigands et un grand poète.

Djoun, le samedi soir.

Monsieur le Comte,

Je voi que vous avez trop d'indulgence pour moi ainsi que pour mon domestique qui, je crain, ne vous a pas fait bien comprendre ce que j'ai voulu vous dire au sujet de Drogman comme vous ne lavez pas demander dans votre lettre. C'est Khalil Mansour, le maître arabe de M. Derché : il a resté chez moi encore un an en qualité de Drogman et cest le seul, je croi, dans le voisinage qui sait traduire la poésie arabe. Ce n'est pas M. Massyké, ni Aidé, mais il ne se trompe pas dans le sens. Ainsi faite moi savoir sil vous sera utile ou non ; il est venu ici aujourd'hui pour savoir vos ordres, et cest lui qui écrit cette lettre pour moi.

Les Arabes de cotté de Jérusalem ne sont pas mes arabes dont la plupart de tribus sont actuellement dans lintérieur, mais je vous donneré toujours une lettre pour *Abougoch* qui commande tout aux environs de Jérusalem : il est le chef de 4000 braves voleurs.

Vous me dite que vous serez a Seyde mardi à midi, le bon vieux M. Giraudin malade dans son lit; ainsi je vous proposeré, Monsieur, de venir ici, afin que je vous donne les papiés que jai fait sur votre nom avec les explications nécessaires.

Je trouve votre famille fut lalliée dun de plus grand tribus de yaman et don il est sorti un savant beaucoup plus grand que Neuton ou le Sage.

Mercredi matin vous pouvez passé a Seyde et continué votre route jusqu'au Heder : cest la que saint Elie a donné la bénédiction à lhuile de veuve.

Je vous prieré de témoigner a Mme de Lamartin mon grand désir de lui être utile dans votre absence, ainsi de vous mettre a l'abri de quelques dangers qui pourra avoir lieu dans le moment de confusion.

Salut et paix,

HESTER LUCY STANHOPE.

J'ai trouvé un grand poët arabe pour vous.

Lamartine rencontra en effet sur la route de Jérusalem le chef des quatre mille braves voleurs. « Abougosh me demanda si je n'étais pas l'émir franc que son amie lady Stanhope, la reine de Palmyre, avait mis sous sa protection et au nom de qui elle lui avait envoyé la superbe robe de drap d'or dont il était vêtu... » Il apprécia les vers de son confrère arabe. Lady Esther lui avait donc rendu effectivement service. Elle le rappelle, dans ses *Mémoires*, de la façon la plus désobligeante qu'il soit possible. « M. de Lamartine s'imaginait produire un grand effet dans ce pays : c'est une erreur grossière. Je lui avais donné une lettre pour Abougosh qui le reçut fort bien et auquel il chercha à se donner pour un grand homme. Or le sheik a affirmé que c'est seulement par amitié pour moi qu'il lui avait fait tant d'honneur (1). » Apparemment, dans la composition si laborieuse de son personnage, lady Stanhope avait fait entrer cet élément : l'ironie.

EN ROUTE VERS JÉRUSALEM

Donc, avec sa caravane et le drogman fourni par lady Stanhope, Lamartine se met en route, accompagné de MM. de Parseval et de la Royère. Il laisse à Beyrouth Mme de Lamartine et Julia

(1) Philippe Descoux, *La reine de Tadmor, lady Esther Stanhope*, 1 vol. in-12 (Chamnal)

sous la garde de M. de Capmas : il leur écrira de chaque étape. Ce sont ces lettres qu'on va lire. Elles nous permettent de suivre jour par jour le voyageur; elles nous initient à ses projets et à ses changemens d'itinéraire; elles donnent sur tous ces points des renseignemens d'une précision indiscutable et que rien ne peut remplacer, l'un des carnets de voyage du poète ayant disparu. Aussi n'est-ce pas sans quelque surprise qu'on lit, dans les *Lettres à Lamartine* publiées en 1892 par Mme Valentine de Lamartine, cette note : « Les lettres importantes et nombreuses, écrites pendant son voyage en Orient, publiées dans la *Correspondance*, complètent le livre où il a donné ses impressions et ses souvenirs. » D'où vient que Mme Valentine n'ait publié, dans la *Correspondance*, aucune des « lettres nombreuses et importantes » que Lamartine adressait à sa femme? Craignait-elle qu'elles ne fussent par endroits en désaccord avec les « souvenirs » du livre? Ou bien fut-ce pour quelque autre raison? — Quoi qu'il en soit, on jugera aisément de l'intérêt qu'elles présentent.

Nazareth, samedi 7 octobre 1832.

En attendant de vos nouvelles, ma chère Marianne, voici une seconde fois des nôtres. Nous sommes arrivés hier soir sans peine, sans accidens et presque sans fatigue au couvent de Nazareth d'où je vous écris. Nous y restons aujourd'hui à parcourir pieusement les lieux saints et ce séjour consacré par un si prodigieux mystère. Nous avons visité ce matin les lieux mêmes où habitait la famille du Christ et où lui-même habita jusqu'à treize ans. Demain nous allons déjeuner au Mont Thabor et coucher au lac de Tibériade. Lundi soir nous revenons coucher à Nazareth. Mardi nous repartons pour Jérusalem soit par la route de Samarie et Naplouse qui est un peu plus courte et très sûre maintenant, soit par le Mont Carmel et Jaffa; nous ne le décidons que demain. M. Cattafago nous donne son frère, très connu dans le pays, pour nous accompagner par Naplouse, ou, si nous allons par Jaffa, il nous accompagne lui-même jusqu'au Mont Carmel. Ces messieurs désirent Naplouse, et moi, je ne m'en soucie pas, parce que la route est moins bonne; mais je pense que je leur céderai.

Il n'y a plus de peste à Jérusalem; nous avons eu deux journées les plus intéressantes du monde depuis Saïde jusqu'ici et rien dans tout notre voyage ne peut s'y comparer. La Judée surtout, où nous sommes entrés depuis Acre, est au-dessus de toute description par l'originalité, la solennité et le gracieux des sites. A chaque pas maintenant nous pouvons ajouter par le prestige et la sainteté des noms et des souvenirs. Notre caravane se comporte à merveille. Nous couchons sous la tente et nous vivons assez passablement quand nous trouvons des sources, seule chose rare. Je ne regrette cependant pas que Julia et toi ne soyez pas encore de cette partie. Je vous

la ferai certainement refaire, mais avec moins de fatigue : les tartarawar (1) passeront à merveille. Mais il vous faudra des tournées plus courtes. J'aurai, je pense, de vos lettres demain ou lundi ; j'écrirai qu'on me les envoie à Jérusalem si nous ne passons pas à Jaffa. Soignez-vous bien ; ne pensez qu'à cela. Grâce à Dieu, vous n'avez pas à penser à nous ; nous n'éprouvons que le regret toujours renaissant de ne pas vous avoir là pour partager nos impressions qui sont en ce genre les plus fortes que nous ayons éprouvées de notre vie. Parle de moi à notre ami Capmas à qui je sais un bien grand gré du sacrifice qu'il me fait en restant près de vous. Adieu, adieu, adieu et mille baisers à toi et à Giulia. Puisque je n'ai rien reçu à Saïde, à Tyr et ici, je présume que son petit accès de fièvre n'aura été que de l'émotion. Adieu encore, sans cesse avec vous en pensée et en esprit et en prières.

Tous nos chevaux sont admirablement, surtout les quatre miens. Fido est bien dans sa tartara et fait ses complimens à Fauvette. Soignez-vous, amusez-vous et allez au Liban. Nous abrégerons de deux jours la route de Jérusalem, de quelques jours le séjour pour vous revoir plus vite. Pour l'Égypte, je n'y pensais que si tout va selon vos souhaits. Nous n'avons que passé à Acre, à cause du typhus qui y règne. Nous sommes enchantés de notre excellent drogman. Mille amitiés à M. et à Mme Jorelle.

Couvent du Mont-Carmel,
le 11 octobre, jeudi, 1832 (2).

J'espérais, ma chère Marianne, trouver ici de vos nouvelles. J'en ai vainement demandé à Caïpha en passant. M. Malagamba, agent de M. Bianco, se charge de te donner des miennes. — Nous continuons nos intéressantes excursions. Nous avons été à la mer de Galilée et jusqu'au Jourdain. Revenus à Nazareth, nous nous y sommes reposés un jour. Nous voici au Mont Carmel, où nous passons la journée ; demain matin, nous en partons pour Jaffa où nous serons après-demain. Là, nous nous informerons des nouvelles de Jérusalem, où l'on dit qu'il y a un peu de peste, et si cela est exact, nous n'y entrerons pas de cette fois, nous irons seulement camper en vue de la ville sur une colline et, de là, nous visiterons, avec les escortes nécessaires du Pacha, la mer Morte et Bethléem, où il n'y a plus de peste. Je pense au reste que celle de Jérusalem sera peu de chose ou aura cessé d'ici peu de jours. Voilà pourquoi nous nous presserons moins d'en approcher. Sois, au reste, ainsi que Julia, parfaitement tranquille sur notre prudence. Nous n'y mettrons pas le pié s'il y a la moindre chance réelle de danger. Je suis aussi content de la voir de dehors que de dedans.

Toute la Judée que nous avons vue jusqu'ici surpasse en grâce, beauté, intérêt de tout genre ce que j'en attendais. Nous t'en ferons voir une partie et des descriptions du reste.

(1) Lamartine écrit à Virieu, le 6 septembre : « Maintenant, veux-tu savoir comment nous voyagerons dorénavant ? Le voici. Deux litières appelées *tartarawar* fermées, grillées, matelassées et couvertes, portées sur le dos de quatre mulets pour les femmes, etc. »

(2) A Mme de Lamartine à Beyrouth, recommandée aux soins de M. Malagamba agent de S. M. sarde à Caïpha.

Adieu. Je n'ai qu'un moment pour remettre ceci à M. Malagamba qui est venu le chercher au couvent. Mille tendres baisers à toi et à Julia. Il me tarde bien de recevoir un mot de vous, disant comment vous êtes. Mille et mille adieux et tendresses encore.

Mes amitiés à Capmas.

Écris-moi souvent à Jaffa et dis-moi bien franchement comment vous êtes.

Jaffa, 15 octobre, lundi.

Mon cher amour. Nous sommes arrivés hier à Jaffa en bonne santé et toujours contens de notre caravane. On est venu à trois distances consécutives au-devant de nous et on nous avait préparé une maison. MM. Damiani père et fils, agens de France, nous comblent de politesses. Remerciez-en M. Jorelle. Nous repartons aujourd'hui à deux heures pour Rama, où nous trouverons le Père supérieur de Jérusalem, qui nous donnera des nouvelles de la peste et dirigera notre marche. Les nouvelles ici sont que depuis huit jours il n'y a pas eu de nouveaux accidens de peste à Jérusalem et qu'elle a été confinée dans le couvent grec. Voici ce que je compte faire. Nous irons prendre quartier général soit au couvent Saint-Jean-Baptiste, à deux heures de Jérusalem, soit sur une colline en vue de Jérusalem, sous nos tentes. Nous emmenons d'ici quatre cavaliers égyptiens du gouverneur pour surveiller nos propres gens et empêcher qu'ils ne communiquent ni en route ni aux environs de Jérusalem. Nous verrons là si la peste est réelle et alors nous n'entrerons pas nous-mêmes, nous contentant de voir du dehors la grande scène, Jérusalem, Bethléem, la mer Morte, etc. Et nous reviendrons, après cinq ou six jours passés ainsi; ou bien, si la peste a cessé, nous nous permettrons d'entrer un jour ou deux au Couvent neuf et d'aller, avec une escorte qui fera vider les sanctuaires, les visiter rapidement. Pour moi, l'aspect extérieur de Jérusalem et des environs suffit à l'objet de mon voyage. Le reste est dévotion au Lieu Saint qui peut se satisfaire de loin comme de près.

Mais, hélas! ce qui me tourmente jour et nuit, ce n'est pas cela! C'est de n'avoir pas encore reçu un mot de vos nouvelles en quatorze jours. Qu'est-ce que cela veut dire? J'espère que peut-être il y en a à Jérusalem, envoyées par exprès qui nous aura devancé. J'ai donné ordre partout et ici surtout qu'on m'envoyât un messager dès qu'il y aura une lettre à mon adresse. Selon donc les nouvelles que je recevrai de toi d'ici à dix ou douze jours où je serai revenu à Jaffa, je reviendrai vite à Beyrouth ou je continuerai pour l'Égypte. Mais dis-moi bien la vérité et ce que je dois raisonnablement faire. L'Égypte m'intéresse cent fois moins que la Judée, ce ne sera pas même un sacrifice de ma part que d'y renoncer. Je n'y tiens pas le moins du monde, mais à vous revoir ou à vous savoir au moins parfaitement bien.

Fais envoyer une lettre définitive *ici* par exprès pour ce qui concerne l'Égypte. Qu'elle soit ici au moins le 27, au plus tard; et souviens-toi que l'Egypte ne me fait rien du tout. Ce n'est qu'occasion. Le voyage jusqu'ici n'est pas trop pénible. Tout le monde se comporte à merveille, y compris

nos chevaux qui sont excellens, surtout mon premier cheval gris que je monte presque toujours.

Remercie M. Bianco de la réception qu'il nous a ainsi ménagée partout. Son agent ici est à Rama, mais il avait envoyé nous offrir un logement.

Ecris, écris, écris donc et par exprès.

Je me tue à deviner comment huit lettres au moins de toi doivent être ou perdues ou en retard, et quelquefois je crains que tu n'aies pas écrit pas d'autres motifs. Cependant tu m'avais promis un exprès s'il y avait quelque chose d'inquiétant. On espère une barque de Beyrouth ici ce soir. J'espère donc encore une lettre demain à Rama.

Adieu, adieu, adieu comme je t'aime.

Au couvent de Saint-Jean-Baptiste,
19 octobre 1832 (1).

Hier, ma chère Marianne, nous avons reçu seulement ta première lettre datée du 3 et celles qui y étaient jointes. Nous étions sous les murs de Jérusalem que nous venions de visiter. Ta lettre me fait plaisir et peine, car je ne suis pas suffisamment content de ce que tu me dis du pouls de Julia les premiers jours après mon départ. J'espère mieux demain ou après-demain. Mais vois ce que c'est qu'une poste qui me remet le 18 une lettre du 3!

Voici où nous en sommes. La peste régnant encore légèrement à Jérusalem, quoique seulement dans le couvent grec et non chez aucun chrétien ni Turc de la ville, nous avons jugé pour vous plus que pour nous plus sage de ne pas y aller. Heureusement nous avons trouvé, dans ce couvent-ci, d'excellens religieux et un bon et joli asile, à une heure et demie de Jérusalem. Nous y avons établi notre résidence. L'endroit est sous quarantaine, ne communiquant pas et fermé, excepté pour nous. Nous avons donc été dès hier visiter tous les environs de Jérusalem, les Oliviers, Josaphat, le Cédron, Sion, Getsemani, le Tombeau de la Sainte Vierge, etc., et tout le tour des murs de la ville, sans entrer ni toucher personne.

Notre journée a été intéressante et pleine. Tout cela est au-dessus de la description. Nous planions du haut de la montagne des Oliviers sur la ville et le temple, beaucoup mieux que si nous y avions été en effet. Pas une pierre ne nous échappait.

Nous sommes rentrés le soir pour dîner ici au couvent. Aujourd'hui nous écrivons et nous allons au désert de Saint-Jean. Demain, nous allons camper le matin autour de Jérusalem, avec les mêmes précautions, soldats du gouverneur, cavalier arabe d'Aboughos dont lady Stanhope nous a fait un ami par un cadeau de cinq bourses qu'elle lui a fait délicatement en mon nom et par des rapports que je te dirai. Nous irons le soir camper et coucher à Saint-Sabba, vallée qui mène à la mer Morte. Dimanche, à la mer Morte et au Jourdain. Lundi, à Jéricho et coucher près de Jérusalem. Mardi *ici*. Mercredi à Hébron. Jeudi, à Hébron. Vendredi ici. Là nous trouverons de tes nouvelles qui décideront entre deux projets : le premier de revenir directement en huit jours à Beyrouth par Naplouse et la Samarie; le second

(1) A Mme de Lamartine, à Beyrouth.

de retourner à Jaffa et d'aller faire un tour de six jours dans le grand désert d'Égypte, jusqu'à El Arish, puis de revenir par Jérusalem et Naplouse à Beyrouth, toujours sans entrer dans Jérusalem.

Mes compagnons sont bien affligés de la peste qui contrarie leur désir de voir des détails d'église dans la ville. Pour moi, à la dévotion locale près, cela m'est égal. Je vois aussi bien et mieux ce que j'avais à voir, l'ensemble du pays et des scènes de la nature et même la ville en masse. Je ne m'afflige que pour eux, mais je n'ai qu'à me louer de leur extrême sagesse et prudence. Nous n'avons pu lire vos propres lettres qu'après les avoir fumigées parce qu'elles avaient passé par Jérusalem. Les religieux sont intacts et renfermés; il n'y a pas de peste ici, point hors de la ville, point même hors du couvent des Grecs. N'ayez pas la moindre inquiétude.

Ce que tu me dis de Capmas et de sa bonté ainsi que de tous nos bons voisins de Beirouth me fait plaisir : remercie-les en mon nom. Tes ennuis domestiques m'affligent, mais prends patience quelques jours et j'arrangerai tout cela. Je ne pense plus à l'Égypte dans l'état présent, à moins que Julia et toi vous ne fussiez cent fois bien sans moi pour deux mois. Encore je ne voudrais pas pour moi-même être si longtemps sans vous voir; j'en éprouve trop le besoin. L'Égypte m'intéresserait peu après ce pays-ci que je vois comme personne ne l'a vu si bien et si loin. Cela suffira pour ce voyage.

Mille baisers à Julia et à toi.

Au couvent de Saint-Jean dans le Désert, près Jérusalem,
le mardi 23 soir (1).

Ce matin, ma chère Marianne, étant campés sous les murs de Jérusalem, de retour du Jourdain et de la mer Morte, nous avons reçu à la fois quatre de tes lettres jusqu'au 19 et celle de Cécile, etc. Tu m'as accusé injustement. J'ai écrit partout. Mais quelles postes! Nous étions incertains si nous ferions encore une course de quelques jours à Hébron; tes lettres me décident à revenir plus vite puisque, malgré les meilleures nouvelles de Julia, tu as tant de soucis et d'ennuis. J'en ai bien moi-même d'aller vite vous rejoindre et ne peux plus penser à l'Égypte. Ce serait trop long sans nouvelles de vous. N'y pensons plus. L'Égypte m'intéresse peu. J'aime mieux ce que je viens de faire, qui me suffit même à la rigueur pour mon objet poétique. J'ai visité toute la scène évangélique et celle de l'ancienne Loi. Quelques courses au Liban et à Balbeck et Damas suffiront pour le reste avec Constantinople comme scène de nature.

Je te renvoie donc l'exprès de Beirouth demain matin pour te dire que nous partirons jeudi soir ou vendredi matin 26 d'ici. Nous irons coucher à Rama et passer le 28 à Jaffa. Nous en repartirons le 29 et j'espère vers le 4 ou 5 être réuni à vous à Beirouth. Mais je t'écrirai du chemin une ou deux fois encore pour t'indiquer le jour précis.

Nous sommes enchantés de toutes nos courses faites avec beau temps et bonheur. Rien ne peut surpasser l'intérêt que ce pays inspire. Jérusalem,

(1) Mme de Lamartine, à Beyrouth. — Recommandé aux bontés de M. Guys ou de M. Jorelle.

quoique avec un peu de peste encore, a été bien visitée par nous. Mais nous avions une vingtaine de gardes faisant d'avance écarter tout le monde des rues et vider les Saints-Lieux. Le gouverneur de Giaffa et celui de Jérusalem ont rivalisé d'empressement et d'obligeance. Aucun prince ne voyagerait plus comblé d'égards et de soins.

Nous ne sommes entrés qu'une matinée dans la ville. Nous n'y rentrons plus. Nous ne communiquons avec personne. Nous irons demain faire dire une messe et dévotions dans la grotte des Oliviers à Getsemani. Nous avons acheté des objets. Si tu reçois une caisse, n'ouvre pas et tiens-la dehors de la maison.

Écris-moi à *Caïpha* et à *Saïde* encore.

Jaffa, 27 au soir (1).

Nous arrivons ici en bonne santé; nous y restons la journée d'aujourd'hui pour nos visites, comptes, etc. Demain après la messe, nous repartirons pour la route de Beyrouth. J'espère en chemin trouver de vos bonnes nouvelles. Les nôtres sont toujours excellentes. J'ai renoncé aisément à l'Égypte et j'ai bien fait, car j'apprends que les quarantaines viennent d'y être portées à quarante-cinq jours.

Toujours à revoir et à embrasser vers le 6. Je désire, si vous allez bien, avoir un mot de toi à *Saïde* et donner une demi-journée à lady Stanhope en passant pour la remercier.

Nous avons passé une journée sainte et paisible à Jérusalem depuis mes lettres et uniquement prié pour vous, Julia, et nos amis de France et d'Europe.

Saïde, vendredi 2 novembre, soir.

Nous arrivons tous bien portans, nous avons les excellentes nouvelles de toi et de Julia par ta lettre du 27 et par M. Conti; on m'assure que vous êtes à Antoura : si cela est vrai, ne te dérange pas, jouis du bon air. Nous irons te voir. Puisque vous n'êtes pas à Beyrouth et que tout va bien, je vais demain faire ma visite à lady Stanhope pour n'avoir pas à revenir et à perdre quatre jours plus tard. Ainsi nous n'arriverons à Beirouth que lundi vers onze heures ou plutôt *dix heures du matin*. Comme je crains l'émotion de Julia au moment de l'arrivée, si vous étiez ce jour-là lundi à Beyrouth, envoie-la promener chez M. Jorelle pour deux ou trois heures, et puis, en revenant, elle nous trouvera tout établis, et en attendant prépare-la tout le jour à nous revoir comme une chose toute naturelle. Adieu, je brûle d'envie de t'embrasser, mais ne perds pas pour cela de beaux jours à Antoura! J'irai. J'amène des chevaux charmans. Mille baisers à vous et amitiés à Capmas.

Relisons maintenant, au second volume du *Voyage en Orient*, le « Voyage de Beyrouth à travers la Syrie et la Palestine

(1) Mme de Lamartine à Beyrouth. — Recommandé aux bontés de M. Guys.

à Jérusalem. » 8 Octobre, à trois heures de l'après-midi, départ de Beyrouth : Sidon, Tyr, la plaine d'Acre. Le 12, entrée en Terre Sainte. Lamartine s'attendait à trouver une terre nue, rocailleuse, stérile : il est agréablement surpris. Il admire cette « suavité grandiose » de la Judée qui le fait souvenir du Poussin et de Claude Lorrain. Le soir, arrivée au couvent des Pères latins de Nazareth. Le lendemain, visite à la maison de la Sainte Vierge. Le 14, vallée du Jourdain. Lamartine boit de l'eau du Jourdain, excellente, mais un peu chaude : il en emplit des bouteilles pour ses amis. Émotion profonde à voir le pays qui fut celui du Christ. « J'ai toujours aimé à parcourir la scène physique des lieux habités par les hommes que j'ai connus, admirés, aimés ou révérés. Le pays qu'un grand homme a habité et préféré pendant son passage sur la terre m'a toujours paru la plus sûre et la plus parlante relique de lui-même... Et c'est l'homme des hommes, l'homme divin, etc. » Le 15, Tibériade et retour à Nazareth. Le Mont Carmel, Caïpha. Réception chez les Malagamba : la beauté de mademoiselle fait sur Lamartine une vive impression. Repos au monastère du Mont-Carmel, et départ le 23 octobre, au lever du soleil. A Jaffa, où il est régalé de cavalcades et admirablement accueilli par le vice-consul Damiani, Lamartine apprend que la peste est à Jérusalem. Route par Rama. Rencontre d'Abougosh. Arrivée au couvent de Saint-Jean du Désert. Le 28, sous les murs de Jérusalem, journée passée à faire le tour de la ville. Le 29, entrée dans Jérusalem, promenade par les rues étroites et misérables, visite à l'église du Saint-Sépulcre, méditation au tombeau du Christ. Les jours suivans, vallée de Josaphat, Jéricho, rives du Jourdain, la Mer Morte qui n'a « rien de triste et de funèbre, » retour à Jérusalem. Le 3, Lamartine reçoit, sous les murs de Jérusalem, des lettres qui le rassurent sur la santé de sa fille, mais Julia ayant ajouté au bas de la lettre de sa mère qu'elle ne veut pas qu'il aille en Égypte, il modifie son itinéraire et se décide à revenir par la côte de Syrie. Le 4, il repart de Saint-Jean du Désert. Le 5, il retrouve à Beyrouth Julia « florissante de santé : » on l'a attendu pour la visite au monastère d'Antoura dans le Liban.

De ce rapprochement, une différence se dégage aussitôt : celle des dates. Toutes celles que Lamartine indique dans le *Voyage* sont fausses. Ce n'est pas le 8 octobre qu'il est parti de Bey-

routh, mais le 2, au plus tard. Ce n'est pas le 28 qu'il était à Jérusalem, c'est le 18. Ces erreurs ne sont pas fortuites, — le voyageur ayant, pour vérifier les dates, les notes prises sur ses « albums, » et mieux encore les lettres adressées à sa femme: — elles sont volontaires. Lamartine a préféré distribuer le temps à son gré, d'après la matière dont il disposait. C'est un tort, à coup sûr. Avouerai-je que je ne le trouve pas extrêmement grave? Il est vrai encore que certains épisodes, — d'ailleurs secondaires, — ne sont pas mentionnés dans nos lettres non plus que dans l'album Syrie-Galilée. Mais les traits essentiels concordent. L'itinéraire, les rencontres, les impressions sont sensiblement les mêmes. Au moins ne saurait-on reprocher à Lamartine, comme on l'a fait pour d'illustres voyageurs, qu'il ait décrit des pays où il n'était pas allé.

COMMENT FUT RÉDIGÉ LE *VOYAGE EN ORIENT*

C'est ici l'occasion d'examiner un curieux problème, celui de la rédaction du *Voyage en Orient*. Il a été soulevé cette année même par un érudit écrivain, M. Christian Maréchal, dans un livre auquel on ne peut reprocher que de porter un titre un peu ambitieux : *Le Véritable voyage en Orient de Lamartine* (1). M. Maréchal s'est référé aux « albums » de voyage conservés à la Bibliothèque nationale, et sur lesquels Lamartine consignait à mesure ses impressions : il y a constaté de nombreuses différences avec le texte publié. Que faut-il donc penser de l'affirmation de Lamartine répétant à satiété qu'il donne au public ses notes elles-mêmes, sans les avoir revues ni corrigées?

Il déclare dans l'*Avertissement* de son livre que ce sont des notes écrites au hasard de la route, « à midi... à l'ombre d'un palmier ou sous les ruines d'un monument du désert, plus souvent le soir sous notre tente battue du vent ou de la pluie... » On reconnaît la manière habituelle de Lamartine et l'attitude où il veut que le lecteur l'aperçoive. Il aime à associer son travail d'écrivain à la vie générale de la nature, à lui donner un cadre pittoresque. Il n'est pas le professionnel penché sur sa table, il est l'inspiré fixant sur le papier l'impression du moment, à la minute même où elle jaillit pour lui d'un beau

(1) Christian Maréchal, *Le Véritable voyage en Orient de Lamartine*, 1 vol. in-8° (Bloud).

spectacle, d'une grande émotion. Il a crayonné les *Méditations* sur la montagne à l'ombre d'un vieux chêne, les *Harmonies* sous les figuiers au bord de la mer de Livourne; et de même pour ces notes de voyage. Il trouve, au surplus, que cette négligence a grand air. Il affecte d'être « détaché » de ses propres ouvrages, et vis-à-vis de ses plus intimes confidens. N'écrit-il pas à Virieu, le 8 avril 1835: « J'ai paru avant-hier... Je le lis comme d'un autre, n'en ayant rien revu et pas corrigé une épreuve... » Or Lamartine, quoi qu'il en dise, avait revu ses notes: il les a « réunies, proportionnées, composées, corrigées. » Il a ajouté des scènes, des développemens, des digressions, refait des phrases... Et voilà donc, une fois de plus, Lamartine pris en flagrant délit d'un labeur sur lequel il s'est efforcé de donner le change à la postérité!

Ainsi présentée, la thèse est beaucoup trop absolue. Je suis d'avis, au contraire, qu'on peut, — en l'interprétant légèrement, — adopter la version de Lamartine sur la rédaction de son propre ouvrage. On en trouvera la preuve dans ces deux passages que j'emprunte à des lettres inédites et dont le rapprochement est significatif. Au mois de mai 1834, Lamartine écrivait à son beau-frère de Montherot: « Je rédige les *Notes*, *impressions*, et *paysages* d'une partie de mes voyages. Je vais achever ensuite le *Journal du Curé* ou du *Vicaire de****. » Au même il écrit, le 3 avril 1835. « Gosselin m'imprime à Paris et on m'a vendu 12000 exemplaires déjà à Bruxelles. J'ai vu une lettre où il est dit : Nous lisons ce premier volume de M. de Lamartine, nous le trouvons délicieux. Ce mot me fait un peu espérer. Cependant, *sur mon honneur, je n'ai pas lu mon livre*. Je crois qu'il n'y a que des mots et du vide et je frémis de le lire. Cela paraît ici dans quatre à cinq jours. » Ainsi, à la même personne, Lamartine écrit : *je rédige mes notes* et *je n'ai pas lu mon livre*. Il le pouvait sans aucune contradiction. Reportons-nous à l'album de la Bibliothèque nationale qui correspond à une partie du voyage à Jérusalem. C'est l'album 47 : entièrement écrit au crayon, il se termine par un croquis de Lamartine avec cette mention : « Jérusalem du haut de la montagne des Oliviers, 18 octobre matin 1832. » Les cinq premiers feuillets y sont complètement rédigés et à peu près conformes au texte publié. Il est vrai qu'au sixième feuillet la narration prend la forme de notes : « Arrêté là au bain minéral turc d'Emmaüs... Pris un bain. Dormi une

heure. Remonté à cheval... » Mais ces notes reparaissent telles quelles dans le *Voyage :* Lamartine n'a pas pris la peine de les mettre en style courant. Aux feuillets suivans la rédaction reprend; puis on ne trouve plus que des indications sommaires. Qu'est-ce à dire? sinon que Lamartine s'est borné à recopier sa première rédaction en y apportant de légères retouches, et à remplir, d'après les indications prises sur place, les parties laissées en blanc. Ce sont donc bien les notes rédigées « à l'ombre d'un palmier ou sous les ruines d'un monument du désert. » Le manuscrit une fois envoyé à l'éditeur, il s'en est désintéressé : quand il reçoit ce livre « qu'il n'a pas lu, » il tremble en songeant à ce qu'il y va trouver.

Prenons-y bien garde! Nous sommes en train de verser à fond dans un excès qui n'a pour lui que d'être au rebours de celui d'hier. Longtemps, et sur la foi de Lamartine, on a tenu chacune de ses œuvres pour improvisée. Puis on a constaté des retouches, on a retrouvé des variantes : j'en ai moi-même fourni pour les *Harmonies* et pour l'*Ode au peuple*. De là un revirement. Demain on fera passer Lamartine pour le plus laborieux des poètes et pour un prosateur patient. Quelle faute de mesure! Dans le cas de sa relation de voyage, il est trop aisé de le voir, Lamartine s'est borné à une rédaction hâtive, recopiant pour les allonger des notes qui d'abord n'étaient pas destinées au public, mais d'où il avait réfléchi qu'on pouvait tirer de l'argent. Et c'est bien pourquoi le *Voyage en Orient* est, parmi les écrits de Lamartine, un des plus faibles...

LA MORT DE JULIA

A travers les lettres du voyageur, écrites pendant ce mois d'absence, une préoccupation se fait constamment jour, une inquiétude qui n'était que trop justifiée. Un souci le hante: celui de la santé de sa fille. Certes, il semble que ce fut une grave imprudence de l'emmener. Les avertissemens, depuis plus d'un an, s'étaient multipliés. D'une lettre inédite adressée de Dijon à Mme de Lamartine, au mois de janvier 1831, je détache ce passage si poignant : « Soigne bien toi et Julia. Décidément, pour son état tu la fais trop travailler, surtout de suite. Je te conjure de changer de conduite à cet égard. Nous nous en repentirions. Quand tout le physique d'une enfant travaille à la croissance et

souffre autant, il ne faut pas y ajouter le travail de la tête. Laisse dire les sots et suis mon avis, je t'en supplie (1). » Le 1er mars 1832, l'enfant est prise d'un crachement de sang, et on songe à remettre le voyage. Le 28 mai, comme on allait partir, elle « tombe malade, et à grand danger, d'un catarrhe aigu suffocant. » A Marseille, Lamartine s'aperçoit que les cabines de son brick sont « des trous sans lumière et sans air. Si j'eusse connu la construction des bâtimens de la Méditerranée, ma femme et Julia ne m'auraient pas accompagné. » En cours de route, il constate que l'air de la mer fatigue la malade.

Lors de son retour à Beyrouth, il avait retrouvé l'enfant bien portante : un mois plus tard, elle mourait dans les bras de ses parens. Voici, tracé de la main même du père dans une lettre destinée à la famille, le récit de cette agonie (2).

Il n'y avait qu'un mois à peine que j'étais de retour de Jérusalem; je l'avais laissée souffrant toujours des suites des deux crises qu'elle avait eues à Milly et à Mâcon. Elles se ranimaient de temps en temps; à force de soins, de lait d'ânesse, de dormir dans une étable à vaches que je lui avais fait construire, de promenades à cheval dans ce délicieux climat, nous les adoucissions, nous les éloignions. Elle était bien en apparence depuis un mois : fraîche, gaie, active, heureuse au delà de ce que j'ai jamais vu de bonheur sur son visage... Au commencement des pluies, au premier sentiment de fraîcheur dans l'air, le rhume a reparu; la fièvre qui ne cessait jamais au pouls a repris avec plus de vivacité: nous l'avons couchée et soignée, mais comme pour une bagatelle qui se serait dissipée en peu de jours. Nulle inquiétude pour le moment jusqu'au matin du jour fatal.

J'avais passé, les deux nuits précédentes, cinq à six heures auprès de son lit à lui raconter des histoires dont elle était insatiable et qui la calmaient et l'empêchaient de se plaindre; elle dormit encore jusqu'à cinq heures du matin. L'accès de toux et d'étouffement la prit alors violemment, le redoublement fut long et terrible ; je commençai à frémir, je la magnétisai et elle s'endormit encore jusqu'à midi. Je repris espoir. A midi, ma femme adjoignit à notre médecin ordinaire un médecin anglais fort distingué arrivé ici depuis peu, on lui donna le calomel pour déterminer une réaction sur les entrailles; nous espérâmes jusqu'à six heures du soir elle nous souriait encore à chaque relâche du mal. J'avais sa tête dans mon bras et Marianne était à genoux devant elle. Bientôt l'embarras de respiration augmenta, quelques légères convulsions survinrent, elle resta les yeux fermés respirant à peine jusqu'à deux heures de la nuit où sa respiration, se raccourcissant toujours, cessa tout à fait!...

J'espère qu'elle n'a pas eu ou à peine quelques minutes dans la journée

(1) A Mme de Lamartine, à Mâcon. — 17 janvier 1831.
(2) Communiquée par Mlle Laure Le Tellier. — La suscription manque.

l'horreur de la mort! Dieu les aura épargnées à cette angélique créature qui n'avait jamais eu une pensée, un souffle qui ne fût selon la perfection et qui était déjà si digne du ciel où elle nous attend et nous assiste de son amour. De nous alors et de nous depuis, il n'y a rien à vous dire. Vous jugez de l'état de sa mère! Le mien est le plus douloureux que j'aie senti de ma vie: il n'y a plus ni avenir, ni goût de l'existence, ni espérance, ni désir de rien. Mais j'ai le cœur cicatrisé déjà de tant de blessures mortelles que je supporte cette dernière avec plus de stoïcisme. A quoi sert même de gémir? Je me soumets par ma raison et par ma volonté à la raison suprême, à la volonté toujours juste, toujours bénissable de Dieu. Voilà tout ce que je puis faire. Marianne est admirable. Quand je pensais de loin à la possibilité d'un événement pareil, je pensais qu'elle en perdrait ou la raison ou la vie, elle n'en a perdu que son bonheur à jamais, elle vit de sa douleur et de son affection pour ses devoirs envers ceux qu'elle aime encore.

Vous me direz maintenant: Que ferez-vous? Je n'en sais rien, tout m'est égal. Mon idée est de m'en aller vite par Constantinople et l'Allemagne et de mener Marianne passer six semaines à Turin pendant que j'irai, moi. emporter mes chères reliques, que j'ai fait embaumer, dans la chapelle de ma mère à Saint-Point et recevoir le premier contre-coup d'un si affreux retour dans nos maisons à jamais vides.

Après cela, je la reprendrai et la ramènerai à Mâcon pour passer quelque temps. Puis je ne sais où. Je quitterai ce pays-ci avec regret malgré ou à cause du souvenir que j'y ai plus présent de ces derniers mois de bonheur. Nous ne pouvons, à cause de la saison, de la mer et des neiges du Liban, partir d'ici avant le premier avril; nous irons par terre par Damas et Alep à Antioche jusqu'au golfe d'Alexandrette où notre vaisseau nous prendra. Peut-être même irons-nous par terre jusqu'à Smyrne, à travers l'Asie Mineure. Cela dépend de la guerre et de la peste. Ibrahim-Pacha vient de battre une dernière fois la dernière armée du Grand Seigneur et de prendre le grand vizir, cent pièces de canon et des milliers d'hommes. Cela nous fait croire à la paix. Il n'y a plus de Turquie.

A ce langage d'une si émouvante simplicité et d'une si douloureuse précision, nous nous reprocherions de rien ajouter.

Quelques jours plus tard, Lamartine recevait de lady Stanhope une lettre de condoléances où de folles imaginations se mêlent au sentiment de très réelle pitié que lui inspirent les fugitifs de Saint-Jean d'Acre venus lui demander asile.

Djoun, le 11 janvier 1833.

Monsieur,

Aussitôt que j'ai entendu de votre malheur je vous aurais écrit, si j'avais pensé que cela vous aurait été agréable; mais la douleur prend tant de formes, que je craignais d'être indiscrète! Une personne qui a vos connaissances et votre imagination, a du épuiser toutes les idées, toutes les pen-

sées pour y trouver de la consolation; mais après tout il y a une seule sur laquelle on peut se reposer, c'est ce que tout qu'ordonne l'Être suprême, est pour notre bien; la belle âme qu'il vient de congédier ne meurt pas; peut-être animera-t-elle quelque charment fleure de printemps, ou quelqu'objet dans la belle nature qui attirera vos regards et votre admiration.

Je vous prie de faire agréer à Mme de la Martine l'expression de la plus vive, de la plus tendre simpathie. Ce n'est pas une qui n'a pas senti le malheur qui tâche lui porter quelque consolation. On ne peut pas être heureux dans ce monde que par comparaison! Vous lui est préservé! Qu'elle pense un moment à ces malheureux sortis du siège d'Acre. Quelques-uns qui ont perdu tout ceux qu'ils leur étaient cher et qui errent dans le monde sans parens, sans amis, et sans pain; mon cœur est journellement navré par le sort de ces malheureux.

Hester Lucy Stanhope (1).

C'est ici une date importante dans la biographie psychologique de Lamartine. Son « stoïcisme » n'est pas de la résignation. Avec la violence de tempérament qu'on lui connaît, Lamartine n'acceptait pas la douleur: elle le révoltait par son injustice. Survenant si tôt après la mort de sa mère, la mort de son dernier enfant, qui désormais le laisse sans espoir de famille, acheva de dessécher son âme. J'ai toujours cru que le voyage en Orient avait eu sur sa pensée une influence considérable. M. Christian Maréchal a très judicieusement souligné dans la rédaction primitive du *Voyage* des traits de christianisme qui, dans l'édition, ont été remplacés par un pathos philosophique. Les lettres écrites d'Orient apportent un argument de plus en ce sens. Lamartine y parle encore un langage qui désormais ne sera plus le sien. Il était parti chrétien, il reviendra rationaliste. L'une des causes de ce grand changement est sans doute le spectacle de mœurs si différentes et de tant de religions mortes: son christianisme déjà fort entamé n'a pas résisté à ce voisinage. Mais l'occasion décisive a été le désespoir du père au lit d'agonie de sa fille. C'est la secousse des sanglots qui a fait crouler l'édifice, déjà miné chez lui, des vieilles croyances.

René Doumic.

(1) Cette lettre, entièrement de la main de lady Stanhope, fait, comme la précédente, partie des papiers de Saint-Point.

UNE
NOUVELLE MONNAIE

LES CERTIFICATS DES CHAMBRES DE COMPENSATION AMÉRICAINES

Les États-Unis d'Amérique nous ont habitués depuis nombre d'années à les considérer comme des précurseurs. En matière économique, leurs progrès ont marché à pas de géant ; c'était presque un lieu commun que de parler du développement merveilleux de leur commerce et de leur industrie. La crise de 1907 a refroidi quelque peu cet enthousiasme pour tout ce qui se fait de l'autre côté de l'Atlantique : l'insuffisance et la légèreté de certaines méthodes financières est apparue aux yeux du monde européen surpris ; la politique et le président Roosevelt aidant, il est quelque peu revenu de l'admiration sans bornes que certains habitans du vieux monde professaient pour leurs cousins de la grande Confédération. Toutefois, il est une qualité qui reste, sans conteste, l'apanage de ces derniers : c'est l'esprit inventif. On connaît leur ingéniosité en matière de mécanique ; l'Amérique est le pays par excellence des machines-outils ; elle est aussi celui des procédés financiers adaptés aux circonstances : sous l'empire des crises qui, à plusieurs reprises déjà, se sont abattues sur ses marchés, elle a trouvé le moyen d'obvier en partie à l'insuffisance de monnaie, qui est un des signes caractéristiques des époques difficiles, par l'émission des certificats

des Chambres de compensation (*clearing house certificates*). Ce papier a déjà été employé à diverses reprises, mais jamais encore il ne l'avait été sur une aussi grande échelle qu'en 1907. La création de ces certificats a marqué le point aigu de la tourmente, qu'elle a en même temps aidé à conjurer. Elle constitue une des particularités les plus intéressantes de l'histoire financière moderne ; nous allons essayer de la bien mettre en lumière, d'abord parce qu'elle est peu ou mal connue chez nous, ensuite parce qu'il y a peut-être, dans cette idée de la transformation temporaire en monnaie d'une partie de l'énorme stock des valeurs mobilières qui jouent un rôle si considérable dans la vie économique contemporaine, le germe d'un remède au mal chronique dont souffrent la finance et l'industrie.

Avant d'exposer les circonstances dans lesquelles les banques américaines ont eu recours à l'émission de ces certificats, il est utile de considérer les conditions dans lesquelles fonctionnent les marchés financiers contemporains ; nous rappellerons ensuite l'organisation des banques américaines ; après quoi, il nous restera à exposer comment, lors de chaque crise depuis 1860 jusqu'en 1907, un papier monnaie supplémentaire, dont nos explications précédentes auront montré la genèse, est venu apporter un soulagement appréciable à la difficulté des transactions et enrayer la panique qui provoquait elle-même cette création.

I

Le monde moderne n'a pas inventé, ni créé le capital, qui a existé le jour où l'homme est apparu sur la terre. L'homme lui-même, avec ses bras et son cerveau, constitue le premier et le plus précieux des capitaux ; il ne tarde pas à prendre possession d'un certain nombre d'objets, meubles et immeubles, à transformer la matière, à se servir des élémens qui s'offrent à lui pour en tirer une force créatrice ou les appliquer directement à la satisfaction de ses besoins et de ses désirs : autant de richesses, autant de capitaux. La conception moderne n'est pas, dans son essence, différente de celle des temps primitifs : c'est toujours la terre, le sol et le sous-sol, puis les installations industrielles, qui constituent la fortune des particuliers et des États. Les troupeaux d'Abraham, les récoltes des Pharaons, les mines d'argent

d'Athènes, les édifices construits par les admirables architectes que furent les Romains, seraient encore comptés par les statisticiens modernes au nombre des élémens qui les aident à aligner les milliards au moyen desquels ils comparent entre eux les divers États. Déjà à l'agora et au forum il existait des banques et des associations de capitalistes qui réunissaient leurs forces pour exploiter certains commerces et certaines industries. Mais il était réservé au monde moderne de réaliser dans la vie économique une double transformation qui a eu pour conséquence de créer ce que nous appelons les marchés financiers.

Ces transformations ont affecté d'une part la vie publique, de l'autre celle des particuliers. Tout d'abord les États sont devenus de plus en plus considérables, sinon par l'étendue, — la Russie et la Confédération des États-Unis pourraient seuls rivaliser à cet égard avec ce qui fut à un moment l'Empire romain, — du moins par la population et surtout par l'intensité de la vie publique : le pouvoir central est aujourd'hui chargé d'une foule de services qui exigent des dépenses de plus en plus fortes ; les revenus tirés de l'impôt n'y suffisent pas en général ; il faut recourir à l'emprunt. Les dettes des États modernes, dont le total atteint des centaines de milliards de francs, sont nées de ces besoins : elles sont représentées par une infinité de titres qui sont disséminés entre les mains des rentiers et leur ont permis de placer en créances sur les Trésors publics une partie de leurs capitaux disponibles. Ces reconnaissances de dettes, après avoir fait l'objet d'un contrat entre l'État et les souscripteurs de titres au moment de l'émission, donnent ensuite lieu à des échanges continuels, puisque chaque créancier est libre de transférer à un tiers le droit qu'il a lui-même acquis au prix de ses deniers ; à mesure que le nombre en augmentait, l'importance des marchés sur lesquels ils s'échangent croissait parallèlement.

D'autre part, les exploitations industrielles de plus en plus multipliées, mines, usines, transports par terre et par eau, exigeaient des capitaux de plus en plus élevés, qu'un seul individu n'était plus à même de fournir. Il fallait dès lors s'adresser à la collectivité ; de là naquirent les sociétés par actions, dont l'efflorescence est une des caractéristiques des temps modernes. Ce mode d'association, qui permet la mobilisation de toute chose.

puisqu'il n'est guère d'objet en vue duquel on ne puisse former une compagnie, a amené et amène tous les jours la création de milliards d'actions, en général d'un montant assez faible pour être à la portée des bourses modestes. Ces actions et les obligations qu'émettent les sociétés forment, avec les fonds d'État, l'aliment des Bourses qui existent chez la plupart des nations modernes et qui ont pris, chez un certain nombre d'entre elles, un développement extraordinaire. L'extrême division des capitaux, obtenue par la création de titres d'association ou de créances d'un montant très faible, a permis à des couches de plus en plus étendues de la population de pratiquer ce genre de placement : avec quelques francs d'économie, chacun peut acheter une action, une obligation, ou même une fraction de ces titres, que l'on divise pour les mettre à la portée de la petite épargne. A l'attrait du revenu se joint, dans beaucoup de cas, celui d'une plus-value de capital, que les acheteurs espèrent réaliser et qui les attire davantage encore vers ce genre de placement. On évalue à 7 ou 800 milliards de francs la somme que représente au début du xxe siècle l'addition des rentes, actions et obligations créées et négociées dans le monde ; c'est-à-dire qu'une notable partie de la fortune nationale des divers États est ainsi mobilisée, et subit des fluctuations incessantes par les variations quotidiennes des cours. Ces variations ne traduisent pas seulement les changemens survenus dans la quotité du revenu, le crédit de l'emprunteur ou la sécurité de l'entreprise ; elles sont aussi provoquées par l'état général des marchés, l'abondance ou la rareté des capitaux disponibles, et les courans ondoyans et divers de l'opinion publique qui, à tort ou à raison, pousse les détenteurs de ces titres tantôt à les réaliser, tantôt à les acheter en plus grandes quantités.

Quels que soient d'ailleurs les mouvemens qui agitent cette masse énorme, elle incarne une part considérable des capitaux de l'humanité ; et, grâce au fait qu'elle peut à chaque instant être évaluée en monnaie d'une façon mathématique par l'examen des cotes, elle se rapproche, plus qu'aucune autre richesse ou marchandise, de cette monnaie qui sert à toutes les transactions. Chercher à franchir la mince distance qui sépare le titre mobilier de la monnaie, était une idée qui devait se présenter. Les Américains n'ont pas manqué de la saisir et de l'appliquer. Nous montrerons comment et dans quelle mesure ils y ont

réussi : mais nous devons d'abord expliquer leur organisation fiduciaire et monétaire.

II

Dans aucun pays du monde le système des banques n'a pris un développement comparable à celui qu'il a atteint aux États-Unis. Les différentes catégories de ces établissemens y détiennent pour près de 70 milliards de fonds appartenant au public et que celui-ci a déposés à leurs guichets. En voici le détail, que nous empruntons au dernier rapport du contrôleur général de la circulation à Washington :

	Millions de dollars.
Banques nationales (au 22 août 1907) :	
— dépôts des particuliers.	4 320
— dépôts du Trésor fédéral.	143
— comptes des agens payeurs de la Confédération	18
Dépôts particuliers dans les banques des États, les compagnies de prêts et de trust, les banques d'épargne et les banques particulières (vers le milieu de 1907). . .	8 776
TOTAL.	13 257

Les Banques nationales sont des établissemens constitués en vertu de la législation fédérale qui les autorise à émettre des billets dans des conditions déterminées, et dont la principale est que cette circulation soit toujours gagée par le dépôt, dans les caisses du Trésor, d'une quantité de rentes fédérales égale au chiffre de billets créés. Ces banques reçoivent aussi les fonds du Trésor fédéral qui s'est efforcé à maintes reprises, notamment lors de la crise de 1907, de venir en aide à la communauté financière en multipliant ces dépôts et en fournissant ainsi le plus de ressources possible aux banques, qui s'en servaient à leur tour pour augmenter leurs prêts et leurs escomptes : à la fin de 1907, ces dépôts dépassaient un milliard de francs. A côté des banques nationales, il existe un nombre considérable de banques soumises non pas à la législation fédérale comme les premières, mais aux lois particulières de chacun des États, et qui portent à cause de cela le nom de Banques d'États (*State-banks*) ; des compagnies de prêts, des banques d'épargne, des com-

pagnies fidéicommissaires (*trust companies*) et des banquiers particuliers : l'ensemble de ces établissemens et maisons ont reçu du public des dépôts pour une somme à peu près double des Banques nationales, comme le montre le tableau ci-dessus. Les banques des États et les compagnies de trust se sont particulièrement multipliées depuis le commencement du siècle. Dans les dernières années, le nombre en a passé de 9 519 à 13 317, et l'ensemble de leur actif s'est élevé de moins de 6 à plus de 15 milliards de dollars.

Dans aucun pays du monde les dépôts de banque n'atteignent un chiffre pareil : même dans le Royaume-Uni, où ils s'élèvent à vingt-cinq milliards de francs environ, ils ne représentent que 600 francs par tête d'habitant, tandis qu'aux États-Unis cette moyenne est de 850 francs. Le simple énoncé de ces statistiques suffit à faire comprendre quel rôle ces dépôts de banque jouent chez un peuple qui règle une grande partie de ses échanges au moyen de viremens à l'intérieur de ces établissemens et de transferts effectués de l'un à l'autre. Dans toutes les villes importantes de la Confédération, les banques se sont réunies pour former une chambre de compensation, c'est-à-dire un organisme par l'intermédiaire duquel elles se présentent chaque jour, et même en général deux fois par jour, tous les chèques tirés sur chacune d'elles et en faveur de chacune d'elles : le rapprochement des sommes que les établissemens ont à payer et à recevoir permet de dégager la situation quotidienne de créancier ou de débiteur de chacun d'eux vis-à-vis du caissier central, la Chambre de compensation : celle-ci établit une balance entre les débits des uns et les crédits des autres, si bien que chacune ne paie ou ne reçoit en espèces qu'une fraction insignifiante du mouvement total. C'est ainsi que, dès 1869, le solde des opérations réglées en espèces à New-York n'atteignait pas 3 pour 100 de l'ensemble.

L'Amérique est donc un pays où l'immense majorité des échanges se règle sans monnaie, c'est-à-dire par des jeux d'écritures, des transports de crédits du débiteur au créancier. Mais ces crédits, en fin de compte, représentent un droit à la monnaie, et c'est la monnaie seule qui en dernière analyse leur sert de base. A tout moment, le client d'une banque, inscrit sur ses livres pour un certain chiffre de dollars, peut venir lui réclamer de l'or ou des billets à cours légal. Il est évident que, dans

une communauté où chacun peut payer pour ainsi dire la totalité de ce qu'il doit au moyen de chèques, personne en temps ordinaire ne se soucie de détenir des pièces de métal ni même des billets de banque; mais à condition que tout l'édifice des établissemens de crédit inspire la plus absolue confiance et que nul ne mette en doute un seul instant leur parfaite solvabilité. Qu'une seule des sociétés qui font partie de l'immense organisation vienne à être ébranlée, et la panique se répand : les déposans se demandent immédiatement si les banques ont les ressources nécessaires pour leur rembourser, le cas échéant, ce qui leur est dû, et, dans la crainte qu'il puisse ne pas en être ainsi, se hâtent de retirer leur avoir : ils exigent alors des espèces métalliques ou tout au moins des billets. La quantité des premières est limitée, et celle des seconds ne peut être accrue aux États-Unis que dans des proportions très faibles : c'est le résultat de la loi qui régit les banques dites nationales, seules autorisées à créer de la monnaie fiduciaire, en dehors du Trésor fédéral, dont les émissions sont depuis trente ans limitées à 346 millions de dollars de billets d'État appelés *greenbacks*. Les autres certificats émis par lui ne sont que des récépissés de dépôt de dollars d'or ou d'argent et ne rendent d'autre service que celui de circuler plus aisément que les disques métalliques : ils n'augmentent pas d'un dollar la somme des instrumens monétaires disponibles. Quant aux banques nationales, elles ne peuvent émettre de billets que contre dépôt, entre les mains du contrôleur de la circulation à Washington, d'une quantité d'obligations fédérales égale à celle de leur propre création de papier, sans d'ailleurs que ce dernier chiffre puisse jamais dépasser celui de leur capital. Le maximum de ces billets qui ait jusqu'ici jamais été entre les mains du public a été de 696 millions de dollars le 18 janvier 1908, ce qui représentait une augmentation de 90 millions sur le chiffre d'octobre 1907 et de 440 millions sur celui de 1900.

En dépit de cet accroissement, il s'est trouvé, au moment de la panique de l'année dernière (1), que les demandes de remboursement de dépôts ont dépassé les quantités de métal et de billets que les établissemens dépositaires pouvaient offrir à leur clientèle affolée. Les taux du loyer de l'argent s'élevèrent dans une proportion telle que, de tous les grands centres monétaires,

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 décembre 1907 notre article sur *La Crise économique de 1907 et les États-Unis d'Amérique.*

un drainage d'or s'organisa qui eut pour effet d'amener à New-York, en peu de semaines, environ cent millions de dollars, soit un demi-milliard de francs d'or. Ce numéraire était attiré de tous les points du monde non seulement par les taux d'intérêt excessifs qui régnaient aux États-Unis, mais par la prime sur les espèces que les banques payaient et qui dépassa un moment 4 pour 100. Celles-ci étaient prêtes à n'importe quel sacrifice pour assurer la marche normale de leurs affaires, pour maintenir ou restaurer la confiance du public. Les retraits atteignirent des totaux qu'on n'avait pas connus jusque-là. La *Trust Company of America*, sur 60 millions de dollars de dépôts, en remboursa plus de la moitié, soit environ 160 millions de francs, en moins de quinze jours. D'autres sociétés, après avoir remboursé des sommes énormes, durent fermer temporairement leurs guichets, en dépit de l'aide que le syndicat des grands financiers, présidé par Pierpont Morgan, ne cessa pendant la période critique de donner à tous ceux dont le crédit était ébranlé, en dépit des sommes colossales que M. Cortelyou, secrétaire du Trésor, remit aux banques à titre de dépôt, de façon à augmenter le plus possible leurs ressources liquides.

Tous ces efforts ne suffisaient pas encore. En présence de 14 milliards de dollars de dépôts répartis entre 30 000 établissemens de diverses sortes, 3 milliards (1) de billets et d'espèces paraissaient une réserve trop faible, du moment où les demandes des cliens étaient motivées non par leurs besoins normaux, bien inférieurs en réalité à cet approvisionnement d'instrumens de paiement, mais par une méfiance contagieuse, dont les effets semblaient chaque jour s'étendre à des couches plus profondes de la population. Les banques eurent alors recours à un expédient qu'elles avaient déjà employé avec succès lors des crises précédentes : elles créèrent des certificats de chambres de compensation (*clearing house certificates*), destinés à leur permettre de régler entre elles, dans chaque ville, les soldes qu'elles se devaient les unes aux autres. Ces certificats émanent des chambres de compensation auxquelles, dans presque toutes les grandes villes, les banques sont affiliées et par l'intermédiaire desquelles elles règlent quotidiennement les soldes créditeurs ou débiteurs qui résultent de la présentation réciproque qu'elles

(1) D'après le dernier rapport du contrôleur de la circulation, le total de la monnaie aux Etats-Unis s'élevait au 30 juin 1907 à 3 115 millions de dollars.

se font des chèques ou autres effets tirés sur chacune d'elles. Le mouvement annuel des chambres de compensation aux États-Unis a passé de 84 milliards de dollars en 1900, à 154 en 1907.

L'existence et le fonctionnement de ces Chambres suppriment déjà énormément de mouvemens de fonds, puisque, à la fin de chaque journée, elles ne laissent subsister qu'un résidu de créances et de dettes à régler en espèces : des sommes très considérables ont été au préalable compensées entre les divers établissemens qui, de ce chef, ont évité des décaissemens et des encaissemens inutiles, longs et coûteux. Le résidu des opérations représente en général moins du vingtième du total ; mais ce vingtième forme encore un chiffre élevé : l'idée est alors venue aux banques, dans les époques troublées que caractérise la rareté du numéraire, de substituer à ce dernier des certificats gagés par des titres. A cet effet, chacune d'elles est autorisée à remettre au comité de la chambre de compensation des valeurs, rentes, fonds d'État, obligations, sur lesquelles une avance lui est consentie jusqu'à concurrence d'une certaine proportion du cours du jour, 60, 70 ou 75 pour 100 par exemple ; le montant de cette avance ne lui est pas fourni en espèces, mais en certificats dont la banque se sert pour acquitter ses dettes vis-à-vis des autres banques, membres comme elle de la chambre de compensation. Ces certificats doivent être remboursés en monnaie effective au bout d'un certain temps ; ils portent intérêt à un taux généralement élevé, 6, 7 pour 100 ou même davantage, de façon que l'emprunteur ait des raisons pressantes de les retirer le plus tôt possible. En réalité, l'opération consiste en ceci : des banques débitrices éprouvant, en temps de crise aiguë, de la difficulté à transformer immédiatement en espèces certaines portions de leur actif, ou ne pouvant le faire qu'en consentant un sacrifice considérable, obtiennent, en donnant en gage une partie de cet actif, des certificats qui sont acceptés comme monnaie par une catégorie de leurs créanciers, les autres banques ; ce qui leur épargne des réalisations précipitées, onéreuses, parfois impossibles.

Les certificats sont garantis par des titres dont ils ne sont pour ainsi dire que la représentation : ceux-ci sont choisis avec soin parmi les obligations de premier ordre et ne sont admis que pour une fraction de leur valeur. Les certificats ne sont acceptés en paiement de dettes stipulées en monnaie que parce

que ceux qui les reçoivent savent que, dans un délai plus ou moins court, ils seront échangés contre de la monnaie. Ceux qui y ont recours n'ignorent pas qu'il serait déraisonnable et particulièrement dangereux, en temps de crise, de vouloir créer un signe monétaire qui ne reposerait pas sur une base indiscutable.

Des émissions de certificats furent faites par la chambre de compensation de New-York en 1860, 1861, 1863, 1864, pour 7, 22, 11 et 17 millions de dollars. En 1873, le comité des prêts de la chambre de compensation de New-York autorisa l'émission de certificats portant intérêt à 7 pour 100 et gagés par des effets ou titres comptés aux trois quarts de leur cours : il en fut créé pour 26 millions de dollars, dont il ne restait plus un seul en circulation au mois de janvier 1874. A la même époque, la chambre de Philadelphie en avait émis pour 7 millions. En 1884, à la suite des nombreuses faillites de banques qui s'étaient produites l'année précédente, un grave malaise financier se fit sentir; au mois de mai, d'importans établissemens : la *Marine national bank*, la *Second national bank*, la *Metropolitan national bank* et d'autres suspendirent leurs paiemens à New-York. La chambre de compensation y autorisa l'émission de certificats d'emprunt analogues à ceux de 1873, portant intérêt à 6 pour 100; du 15 mai au 6 juin, il en fut créé pour 25 millions de dollars, dont les quatre cinquièmes étaient remboursés le 3 octobre suivant. Voici le modèle d'un de ces certificats :

N° $ 10 000.

Comité des prêts de l'association de la Chambre de compensation de New-York.

Il est certifié par les présentes que la Banque nationale... a déposé entre les mains du Comité, conformément à la décision prise par le Comité en sa séance du 14 mai 1884, des titres (*securities*) sur la garantie desquels le présent certificat est émis. Ce certificat sera reçu à la Chambre de compensation en paiement de soldes dus par un membre quelconque de l'Association pour la somme de 10 000 dollars. Lorsque la banque dépositaire ci-dessus désignée restituera le présent certificat, le Comité le recevra à titre de paiement de l'obligation contractée par ladite banque et lui restituera une quantité proportionnelle des titres déposés par elle en garantie.

(*Suivent les signatures des membres du Comité.*)

Lors des embarras monétaires de 1890, les chambres de compensation de New-York, Boston, Philadelphie émirent de nouveau des certificats dont le total s'éleva à une trentaine de

millions. Trois ans plus tard, en 1893, éclatait la panique que provoqua la question du monnayage de l'argent et la lutte soutenue par le président Cleveland pour arracher au Congrès le rappel de la loi qui ordonnait l'achat annuel par le Trésor fédéral d'une quantité de métal blanc équivalant à près du quart de la production mondiale. Ce fut, depuis la guerre de Sécession, le moment le plus critique de l'histoire économique des États-Unis : environ 160 banques nationales suspendirent leurs paiemens ; les chambres de compensation de New-York, Philadelphie, Boston, Baltimore et Pittsburg eurent recours au procédé qui avait réussi à plusieurs reprises, la création de certificats, dont le maximum en circulation atteignit 66 millions de dollars pour les cinq villes. A chaque crise, le nombre des places où cette monnaie était employée augmentait, et le chiffre des certificats émis grossissait. En 1907, la secousse fut d'autant plus violente et prolongée que le développement économique des États-Unis avait été plus intense dans les premières années du xxe siècle. Une véritable famine de monnaie sévit, et la prime sur les espèces, qui s'éleva un moment jusqu'à 4 1/2 pour 100, se maintint à 3 pour 100 pendant plusieurs semaines.

C'est le samedi 26 octobre 1907 que, dans une réunion spéciale convoquée à cet effet, l'association de la chambre de compensation de New-York décida que toute banque débitrice de la chambre, au lieu d'être tenue de payer son solde en espèces, serait autorisée à le faire en certificats obtenus en déposant des titres au comité de la chambre. Les certificats seront délivrés pour 75 p. 100 de la valeur de ces titres et porteront intérêt au taux de 6 p. 100 l'an. Les villes de Boston, Philadelphie, Baltimore, Louisville, Pittsburg, Cleveland, Columbus, Cincinnati, Des Moines, Detroit, Fortwayne, Lafayette, Chicago, Indianapolis, Milwaukee, Kansas, Topeka, Saint-Louis, Omaha, Denver, Salt Lake, Spokane, Muskogee, Sioux-City, San-Francisco, Nouvelle-Orléans, Mobile, Houston, eurent immédiatement recours à la même mesure : à Saint-Louis les certificats ont porté intérêt au taux de 8 pour 100 l'an. La semaine suivante, les villes d'Atlanta, Augusta, Nashville, Los Angeles, Portland, Seattle, décidèrent à leur tour l'émission de certificats. L'association d'Atlanta en autorisa la création pour 2 millions de dollars par la résolution suivante dont il est intéressant de reproduire les termes :

1° Jusqu'à nouvel ordre les effets et soldes des comptes de banque seront réglés en certificats de la chambre de compensation; 2° Les chèques tirés sur les membres de l'association de ladite chambre seront payés par la chambre de compensation d'Atlanta : les correspondans et cliens sont priés de le mentionner sur les chèques qu'ils créent; 3° Tous paiemens de soldes créditeurs seront au maximum de 50 dollars par jour ou 100 dollars par semaine; 4° Exception sera faite pour les feuilles de paye d'ouvriers qui seront réglés comme suit: tout salaire de 5 dollars et au-dessus, en certificats; au-dessous de 5 dollars, en espèces. On voit que non seulement les paiemens entre banquiers se feront en certificats; mais que les cliens déposans eux-mêmes, à une exception près, ne recevront que du papier, et que la faculté de retrait elle-même est singulièrement limitée.

La chambre de compensation d'Augusta (Géorgie) a limité l'émission totale de ses certificats à 1 million de dollars. L'association de Savannah a autorisé l'émission de certificats pour 30 pour 100 du montant représenté par l'addition du capital, des réserves et des bénéfices reportés à nouveau des dix banques associées, chacune étant tenue de déposer à la chambre des valeurs évaluées à 66 pour 100 du cours, en garantie des certificats qu'elle réclame. L'association de Los Angeles ne s'est résignée à l'émission de certificats que lorsqu'elle a appris que ses correspondans de l'Est et de San-Francisco cessaient de lui expédier des espèces en remboursement de ses dépôts et ne payaient que les chèques revêtus de la mention « payable par l'intermédiaire de la chambre de compensation. » Elle engagea les membres de la communauté à remettre comme par le passé à leurs banquiers tous les chèques qu'ils reçoivent, lesquels seront portés à leur crédit. Les chèques présentés à la banque sur laquelle ils sont tirés seront revêtus par celle-ci de la mention « payable par l'intermédiaire de la chambre de compensation » et pourront dès lors servir d'instrumens de paiement. Ils seront acceptés comme espèces par les autres banques, soit en paiement de ce qui leur est dû, soit comme versement au crédit d'un compte de dépôt : en un mot, ils feront fonction de monnaie. Le 7 novembre la chambre de compensation de Los Angeles décide d'émettre des bons (*scrips*) de 1, 2, 5, 10 et 20 dollars. Le 28 octobre 1907, l'association de la chambre de compensation de

la ville de Portland (Orégon), et grand centre d'exportation de céréales, avait adopté la résolution suivante :

« Considérant que les banques de Portland ont été avisées par dépêche que la plupart des chambres de compensation des États-Unis refusent d'expédier des espèces ou des billets ayant cours légal à leurs cliens créditeurs, décide que les banques de Portland cesseront d'expédier espèces et billets à leurs correspondans du dehors ; que tous chèques, certificats de dépôts ou traites de cliens locaux ou de correspondans du dehors ne seront payés que par l'intermédiaire *et en monnaie de la chambre de compensation;* que les banques d'épargne de Portland seront invitées à ne rembourser leurs déposans qu'après préavis ; que ces diverses mesures resteront en vigueur aussi longtemps que la même politique sera suivie par les principales cités américaines. »

Comme conséquence de cette résolution, chaque banque est autorisée à remettre au comité des prêts un montant d'effets à recevoir, d'obligations ou d'autres titres agréés par ledit comité. Celui-ci délivrera à la banque dépositaire des certificats portant intérêt à 7 pour 100 l'an, par coupures de 5 000 dollars, pour une somme représentant 75 pour 100 desdits dépôts. Ces certificats pourront servir pendant une période de trente jours à dater de leur création, à régler les soldes dus à la chambre de compensation, et aux banques créditrices, dans la proportion où ces paiemens en certificats figurent dans l'ensemble des paiemens faits à la chambre de compensation. L'intérêt perçu sur les certificats sera réparti au prorata parmi les banques qui les auront reçus en paiement. Les titres et valeurs remis au comité seront conservés par lui à titre de fidéicommis spécialement affecté au remboursement des certificats gagés par eux. Le comité est d'ailleurs autorisé à permettre aux banques d'effectuer des échanges de valeurs, de même qu'il peut leur réclamer des supplémens de garantie, ou bien le remplacement de certains titres par d'autres.

La chambre de compensation de Hartford recommande à ses membres de spécifier expressément que les chèques, billets et autres traites seront payables par son intermédiaire ; elle invite les industriels à émettre les chèques, pour paiement de salaires, en coupures de 1, 2, 5, 10 et 20 dollars. Les banques d'Austin (Texas) se constituent en association de chambre de

compensation et décident de ne rembourser à chaque déposant que 10 pour 100 de son solde créditeur, aucun paiement en aucun cas ne devant excéder 50 dollars par jour. La résolution ne s'applique pas aux comptes de 5 dollars et au-dessous. L'association de la chambre de compensation de Fortworth décide, « vu les mesures prises par les chambres de compensation de Chicago, Saint-Louis, New-York, Kansas et autres grandes villes, et afin de protéger les intérêts du public et des affaires à Fortworth, » de suspendre partiellement les paiemens en espèces, de ne payer en espèces par jour que 50 dollars au plus à chaque titulaire de compte, les chèques de tout montant continuant à être honorés par la chambre de compensation. L'association elle-même émet des chèques de 5, 10 et 20 dollars remboursables à ses guichets.

Nous voyons ici les choses aller plus loin qu'au début. Il ne s'agit plus seulement de régler les comptes des banques entre elles au moyen d'une monnaie spéciale, le certificat dela chambre de compensation. Une double action se poursuit : on règle les comptes entre banques au moyen de certificats et, pour suppléer à la disette d'espèces et de billets dans la circulation, on crée des chèques de faible dénomination qui sont acceptés par les particuliers, d'autant plus facilement qu'en Amérique le nombre de gens habitués à régler leurs affaires en chèques est infiniment supérieur à ce qu'il est en Europe. Les chambres de compensation substituent leur signature à celle des banques isolées. Le crédit de la collectivité étant supérieur à celui de l'individu, ces instrumens de paiement sont plus volontiers reçus que ceux qui émanent d'un établissement isolé. C'est ainsi que le président d'une grande société industrielle, l'Allis Chalmer, annonce à son personnel qu'il va remplacer les chèques émis sur ses banquiers au moyen desquels il le payait ordinairement par des chèques de la chambre de compensation de Milwaukee. Il ajoute : « Ces chèques seront en général considérés comme de la monnaie et admis comme tels par les épiciers, bouchers et autres détaillans; ils seront aussi reçus par les banques comme équivalant à des dépôts en espèces. Je pense que cette mesure ne causera aucun détriment aux employés : elle n'est d'ailleurs rendue nécessaire que par la disparition temporaire de la monnaie. » Le public lui-même est donc invité à accepter comme monnaie les engagemens revêtus de la signature de la chambre de compensation.

Au 3 décembre 1907, les banques nationales de New-York avaient demandé des certificats de la chambre de compensation pour un montant de 30 millions de dollars, supérieur à celui de toutes les crises antérieures. Le nombre de villes où ces certificats ont été créés a été bien plus grand qu'à aucune des époques précédentes, ce qui montre à la fois le développement économique du pays et le résultat satisfaisant des expériences successives. Ce papier n'est d'ailleurs pas resté longtemps en circulation et n'a pas tardé à être retiré dès que les circonstances sont redevenues normales. Au début de 1908, les banques reprennent les paiemens en espèces. A New-York, le 3 janvier, les règlemens, pour la première fois depuis le 28 octobre 1907, se sont effectués sans l'emploi d'aucun certificat. Il n'en restait que 12 millions de dollars en circulation ; le chiffre était à peu près le même à Philadelphie. A Baltimore, le 8 janvier, les banques avaient déjà retiré plus du quart de leurs certificats. A la même date, les banques de Pittsburg avaient repris les paiemens en espèces, et cessé d'émettre des chèques au porteur faisant fonction de monnaie. A Cincinnati, on a décidé de retirer en un mois les 2 millions et demi de dollars de certificats émis, à raison d'un quart par semaine. A Chicago, le 7 janvier, on avait retiré 6 millions sur les 7 618 300 émis. Les banques de Minneapolis et de Saint-Paul ont été les premières, à l'Ouest, à reprendre les paiemens en espèces. A Kansas, on avait fait rentrer le 18 janvier tous les certificats et tous les chèques de la chambre de compensation; les banques d'Oklahoma les dénoncent pour le 15. A Portland, dès le 28 décembre 1907, la moitié du million de certificats émis était rentrée. Le décongestionnement est aussi rapide que l'avait été le mouvement en sens inverse. Le 24 janvier, sur les 88 millions de certificats que les banques avaient demandés et dont elles n'avaient d'ailleurs jamais employé plus de 74, il n'en restait que 7 en circulation ; tous les certificats de Boston étaient retirés; à Atlanta, à Houston, on invite les banques à rembourser tous ceux qui ne l'ont pas encore été ; on annonce aux cliens qu'il n'est plus nécessaire de spécifier que les chèques qu'ils émettent ne seront payables que par l'intermédiaire de la chambre de compensation. A l'heure où nous écrivons, toute cette monnaie de crise (*emergency money*) a disparu et les échanges se font par les procédés normaux.

III

Dans un discours prononcé, au courant de la dernière semaine de janvier 1908, à l'Université de Colombie à New-York, M. James G. Cannon, président du comité de la chambre de compensation, s'exprimait comme suit :

« J'appartiens à ce groupe de banquiers dont le nombre va croissant et qui considèrent que les certificats de chambres de compensation, convenablement employés, nous donneront la solution de nos difficultés. Nous n'avons pas besoin, dans ce pays-ci, de plus de monnaie d'une façon permanente ; mais il nous faut une élasticité qui nous permette de faire face à des crises comme celle que nous venons de traverser. Les réserves des banques de province sont en général déposées dans les grands centres monétaires, desquels elles dépendent donc pour le surplus de monnaie dont elles peuvent avoir besoin. Je voudrais que, dans chaque ville où existe une sous-trésorerie d'État, la chambre de compensation fût une institution légale, autorisée à traiter avec le gouvernement fédéral. D'avance, des billets des États-Unis constituant une circulation pour temps de crise seraient gravés en grandes quantités et conservés dans les sous-trésoreries. Le trésorier fédéral serait autorisé à recevoir en garantie les certificats des chambres de compensation qui en feraient la demande et à délivrer en échange ces billets de crise jusqu'à concurrence de 50 pour 100 du montant des certificats ; ces avances porteraient intérêt au taux de 6 pour 100 l'an. Cette circulation coûterait très cher aux banques, qui payent en général un intérêt d'au moins 6 pour 100 pour obtenir ces certificats des chambres de compensation. Celles-ci répartiraient parmi leurs membres cette circulation de crise, qui serait ensuite retirée et remboursée en monnaie légale, comme le sont aujourd'hui, lors de leur retour, les billets des banques nationales. »

Nous avons cité en entier ce passage de la proposition d'un banquier de grande expérience, qui voudrait créer pour les temps difficiles un instrument monétaire spécial et l'obtenir en transformant les certificats de chambres de compensation, grâce à l'intervention du Trésor, en un billet d'État. Peu de jours après, le 3 février 1908, M. Paul M. Warburg, l'un des chefs de la

maison de banque Kuhn Loeb et C°, développait, devant le même auditoire, un plan dont les principes étaient identiques. Il demandait la création d'une chambre de compensation centrale, ayant le droit d'émettre, contre dépôt des certificats des diverses chambres, des billets qui seraient garantis par le gouvernement fédéral.

Le 10 février 1908, dans un discours prononcé au Sénat, Nelson W. Aldrich, président de la Commission des finances sénatoriale, reconnaissait que les certificats des chambres de compensation avaient rendu de grands services; mais il proposait un autre remède pour l'avenir, qui consisterait en la création d'un demi-milliard de billets, dont on autoriserait l'émission à des conditions analogues à celles qui sont en vigueur à la Banque de l'Empire en Allemagne, et qui seraient gagés par des titres. Les associations des banquiers et des commerçans de New-York ont protesté contre ce projet de circulation gagée par un actif autre que du numéraire ou un portefeuille commercial à courte échéance.

Le 22 février, J. Parker, de Quincy (Illinois), critiquait le bill Aldrich devant une réunion des banquiers de l'Iowa et insistait pour que la circulation additionnelle fût, en temps de crise, demandée aux chambres de compensation qui, dans beaucoup d'États, dit-il, représentent une puissance comparable à celle des plus grandes banques d'émission du monde. Leurs billets seraient gagés par des valeurs passées au crible de l'examen de comités compétens et auraient la garantie solidaire des banques associées. Le rachat de ces billets serait parfaitement assuré et plus rapide encore que leur émission. Reconnaître les chambres de compensation par une loi fédérale, les autoriser à émettre des certificats et des billets, ce serait grouper l'actif de tous les membres et fournir des ressources pour ainsi dire illimitées au marché. Le contrôleur de la circulation Ridgely, dans son rapport du 2 décembre 1907 adressé au président de la Chambre des représentans, dit que l'usage des certificats de chambres de compensation a rendu les plus grands services aux banques et prévenu, en maintes circonstances, des suspensions de paiemens. Il se demande si la loi ne devrait pas les reconnaître et en autoriser officiellement l'émission à titre de monnaie de crise (*emergency circulation*).

Voici donc une nouvelle étape franchie au cours de la crise

de 1907. Non seulement la quantité de certificats émis, le nombre des chambres de compensation qui les ont autorisés ont augmenté beaucoup; mais le gouvernement considère que le service rendu était tel qu'il y a lieu d'examiner si, à côté des espèces, du billet d'État et du billet de banque, il ne convient pas de faire dans la circulation une place définitive à ces instrumens de paiement. En dernière analyse, la différence qui les sépare du billet de banque est la suivante : le billet de banque, en tant qu'il n'est pas une représentation directe des espèces reposant dans les caves de l'établissement émetteur, repose sur un actif composé de lettres de change, d'effets commerciaux à court terme, qui ne sont autre chose que l'engagement pris par des particuliers ou des sociétés de payer à date fixe des sommes déterminées; aux États-Unis, il est gagé directement et uniquement par des rentes fédérales. Les certificats des chambres de compensation sont parfois garantis aussi par des traites, mais le plus souvent par des valeurs mobilières, des obligations émanant de gouvernemens ou de sociétés industrielles, notamment de compagnies de chemins de fer. Souvent les débiteurs de ces obligations jouissent d'un crédit supérieur à celui des souscripteurs ou accepteurs de lettres de change. Mais l'échéance en est lointaine, quand par exemple les obligations sont remboursables, au cours d'une longue suite d'années, par tirages au sort, ou indéterminée, lorsqu'il s'agit de rentes perpétuelles. Le propriétaire du titre n'a droit qu'au paiement régulier des intérêts échus, mais ignore l'époque à laquelle le capital sera exigible. Au point de vue de la rentrée du principal, il est donc dans un état d'infériorité par rapport au porteur de l'effet commercial. Mais cette infériorité est corrigée, dans une très large mesure par l'existence des Bourses modernes, c'est-à-dire de marchés de valeurs mobilières, où celles-ci s'échangent quotidiennement et se transforment, à la volonté de leurs détenteurs, en monnaie.

Il est vrai que les prix sont variables et que la quantité de monnaie obtenable, c'est-à-dire le cours des titres, diminue en raison de l'intensité de la crise et de la rareté du numéraire. Toutefois, plus la qualité d'une obligation de ce genre est bonne, et moindres sont les variations auxquelles elle est sujette : il est, pour ainsi dire, sans exemple qu'un titre de premier ordre ne trouve pas acheteur, et il suffit de n'avancer qu'une certaine proportion de la somme représentée par la cote de la valeur

pour être vraisemblablement garanti contre toute perte. Comme les certificats des chambres de compensation ne sont émis qu'en temps de crise, à des époques où les valeurs ont déjà baissé, la marge d'un quart, d'un tiers, parfois davantage qu'exigent les comités de prêts, est amplement suffisante pour que les détenteurs des certificats soient assurés de retrouver toujours, par la vente du gage, le montant de leur créance. Il semble donc que nous soyons ici en présence d'un mode nouveau de paiement, germe possible d'une évolution économique. Elle ne serait d'ailleurs que la conséquence du développement pris par les valeurs mobilières, dans lesquelles s'incarne une partie considérable de la fortune publique et que leur facilité de réalisation rapproche de la monnaie. Augmenter encore leur mobilité en les transformant pour ainsi dire en monnaie grâce à l'émission de certificats gagés par elles, est une idée qui devait se présenter : elle a été adoptée et appliquée par les Américains, qui trouvent là un moyen de remédier à la rareté de numéraire qui est l'un des signes et des dangers des crises.

De quelque façon d'ailleurs que l'on envisage la question, on ne peut pas ne pas être frappé à la fois de l'importance toujours croissante prise par le côté monétaire et des efforts de plus en plus heureux faits par les communautés financières pour se dégager de l'étreinte violente qui les saisit à l'heure du retour plus ou moins périodique des momens difficiles. Ce qui s'est passé aux États-Unis en 1907 est instructif à cet égard. La disette de monnaie qui s'y est fait sentir a eu son origine dans la disproportion entre les besoins de capitaux de l'industrie et les ressources disponibles de la nation, si énormes que fussent ces dernières. Mais lorsque cette rareté atteignit son point le plus élevé, les demandes avaient déjà diminué, et ce fut la crainte du péril et des conséquences des difficultés où se trouvaient maintes entreprises qui retirèrent du marché, comme par enchantement, une grande partie des ressources monétaires dont il était pourvu. La panique fit son œuvre; banquiers, négocians, industriels, particuliers, tous s'efforcèrent à l'envi de mettre de côté des pièces d'or et d'argent et des billets de banque, de façon à ne pas être pris au dépourvu et à ne pas dépendre de la bonne volonté de l'établissement chez lequel leurs fonds étaient déposés. Auparavant l'argent était rare et cher; maintenant il disparaissait en dépit des millions d'or qui arrivaient chaque jour

de l'étranger : chacun le cachait, craignant de voir les sources normales se tarir.

L'idée qui se présenta aux Américains fut de recourir à un expédient qui leur avait déjà réussi dans des circonstances semblables: ils créèrent de nouveau des certificats de chambres de compensation ; ils les créèrent en plus grand nombre et dans plus de villes que lors des crises précédentes. Cette façon de monnayer précisément la marchandise qui est la plus offerte en temps de panique est doublement ingénieuse ; elle fournit des instrumens d'échange et elle ralentit l'offre de valeurs mobilières, puisque ces valeurs, consignées par les banquiers aux chambres de compensation à qui ils demandent des avances, ne sont pas mises en vente et ne pèsent par conséquent pas sur les cours. D'autre part, les certificats gagés par elles ont une valeur bien supérieure, puisqu'ils ne sont créés que pour une fraction de la somme représentée par la cote, et qu'ils sont garantis par l'association des banques groupées en chambre de compensation. Ces instrumens monétaires méritent donc la faveur qui paraît les avoir accueillis en 1907.

L'ensemble de ce phénomène est d'autant plus intéressant à observer que la crise elle-même naît en général de l'exagération apportée à la création de valeurs mobilières ou de l'inflation excessive de leurs cours. Ainsi aux États-Unis les chemins de fer et les sociétés industrielles avaient lancé depuis 1906 de fortes quantités de titres nouveaux : la spéculation s'était jetée à la fois sur eux et sur les titres anciens et avait fait progresser toute la cote dans une proportion menaçante pour l'équilibre des marchés financiers. Le volume des instrumens monétaires n'était plus en rapport avec la somme représentée par l'ensemble des valeurs, au niveau excessif auquel elles avaient été poussées, et qui dépassait de 10, de 20, dans certains cas de 30 pour 100 l'étiage normal. Transformer une partie de ces valeurs, invendables ou difficilement vendables, en une monnaie qui avait le double mérite de n'être créée que pour un montant réduit précisément de ces 30 pour 100, c'est-à-dire de l'exagération maximum, et d'être garantie par l'ensemble des banques, était dès lors une opération rationnelle, susceptible d'assainir le marché et de préparer le retour au calme. Il y a dans les « certificats » un germe de progrès plus intéressant et moins chimérique que dans le comptabilisme social de M. Solvay,

et dans la suppression de la monnaie que ses adeptes présentent comme la conséquence de l'adoption de ce système. Le législateur américain a déjà partiellement appliqué cette idée dans la loi du 30 mai 1908, qui prévoit l'émission, soit par des syndicats de banques, soit par des établissemens individuels, de billets gagés par des titres ou du papier commercial.

Quand l'humanité ne connaissait guère que les métaux précieux comme moyen de régler les échanges, on comprend l'importance extrême que les mouvemens des monnaies métalliques prenaient aux yeux des économistes et des hommes d'État. Lorsque vint l'âge du billet de banque, la question du numéraire continua à être au premier plan, parce que ce billet ne conserve sa pleine valeur qu'à la condition de reposer sur un stock métallique plus ou moins fort et d'être constamment échangeable contre des pièces d'or et d'argent, dont les porteurs de billets se gardent bien d'exiger la remise aussi longtemps qu'ils savent pouvoir le faire à tout moment, mais qu'ils réclament à la minute où ils craignent de voir suspendre cette faculté. Pendant une grande partie du XIXe siècle, la préoccupation des financiers a été de régler les créations de billets de façon à assurer l'équilibre entre les besoins de la circulation et la préservation de la qualité du papier; les crises anglaises en particulier ont eu comme signe caractéristique les inquiétudes nées à ce sujet. Mais aujourd'hui, chez les nations avancées, cette préoccupation passe au second plan. L'émission du billet de banque est organisée de telle façon qu'il inspire pleine confiance au public, qui l'estime presque à l'égal des pièces d'or, et c'est vers d'autres modes de paiement que se porte l'attention générale. Nous avons cru qu'il n'était pas sans intérêt d'exposer celui auquel le Nouveau Monde a eu recours à une époque critique et de montrer les services que les certificats des chambres de compensation ont rendus aux États-Unis lors de la crise mémorable de 1907.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

POÉSIES

LA TRISTESSE DE L'AURORE

Les poètes ont dit que l'Aurore est joyeuse
Lorsque, tenant le jour dans sa main lumineuse,
Elle le donne aux cieux du clair geste éternel
D'où naissent le froment, les fleurs, les fruits, le miel.
L'Aurore n'est pas telle ; elle est pensive et grave :
Quand, sous la ténébreuse et massive architrave
Qui soutient le fronton étoilé de la nuit,
Sous le portique noir au fond duquel reluit
Le reflet rose et gris de sa robe céleste
Elle s'est avancée à pas lents, elle reste
Tout attristée au bord de ce parvis obscur
Où naît l'ascension immense de l'azur.

Aussitôt que jaillit des ombres déchirées
La lumière, elle sait que les races navrées
Qui traînent lourdement le dur destin humain,
Laissant les pleurs d'hier pour les pleurs de demain,
Par la trêve nocturne un instant soulagées,
Reprennent leur fatigue et leur peine, infligées
Par le resplendissant et l'inclément retour
Du premier des rayons qui proclament le jour.
C'est le commandement, l'implacable signal
Qui ramène et remet le monde au joug du mal.
Tant de milliers de corps qui goûtaient le repos
Dans les cités, les champs, les bois, le long des flots,

Se lèvent, fatigués, pour reprendre leur tâche;
Les bras vont ressaisir la pioche, la hache,
La rame, le marteau, le hoyau, le métier;
Les cous vont se gonfler, les reins vont se ployer,
La sueur va mouiller les fronts et les poitrines,
Du sommet clair des monts au fond obscur des mines;
Et les mains s'étendront pour demander leur pain,
Puisque avec le réveil revient aussi la faim.
Tant de membres meurtris qui dormaient sur leurs claies.
Vont sentir s'aviver et s'enflammer leurs plaies,
Alors que la nuit calme et tendre avait posé
Les huiles de l'oubli sur leur mal apaisé;
Dans les chairs et les os, le feu des maladies
Va s'animer soudain en secrets incendies;
Tant de milliers de fronts que calmait le sommeil,
Dès qu'ils seront touchés du premier trait vermeil,
En même temps que vont se réveiller les ruches,
Vont s'emplir de projets, d'ambitions, d'embûches;
Les pleurs que le sommeil gardait sous les yeux clos
Sur les traits anxieux vont recouler à flots;
Les coins pacifiés et détendus des bouches
Vont reprendre leurs plis angoissés ou farouches,
Et le jour redoutable, entrant dans les regards,
Y mettra des reflets douloureux et hagards;
Grâce à lui le candide azur des yeux perfides
Va retrouver sa force ; et les lèvres splendides
Redeviendront l'appât et l'instrument de cœurs
Dont les ombres avaient aboli les noirceurs;
Partout va s'éveiller l'immense émoi du monde,
Et le gémissement de souffrance qui gronde
Sur l'ahan de labeurs dont il semble sortir.
L'homme va, de nouveau, convoiter et haïr.

Aussi l'Aurore hésite à soulever ses voiles,
Et, laissant s'attarder la clarté des étoiles,
Garde sa lampe d'or sous son manteau pourpré !
Lentement, à la fin, elle l'ouvre à regret,
Et de ses roses bras, de ses bras de lumière,
Lève le globe ardent qui réveille la terre.

Dans le ciel ténébreux la splendeur a bondi.
Et, sous le clair azur d'un seul coup agrandi,
Où les signes d'argent des astres s'engloutissent,
Hors des sombres vapeurs qui s'affaissent, surgissent
Les hauts monts cuirassés de leurs glaciers d'argent,
Leurs ruisseaux embrumés, leurs flancs au vert changeant,
Les fluctuantes mers de blancs vaisseaux semées,
Les coteaux dont le faîte est voilé de fumées,
Les temples sur leur roc, les camps aux droits remparts
Où l'emblème s'allume au haut des étendards,
Les cités dans l'orgueil arrogant de leurs dômes,
Les villages craintifs, accroupis sous leurs chaumes,
Les labours bruns, les prés au bétail tacheté;
Le monde entier paraît, vers la vie exalté,
Et de mille couleurs s'anime et se colore.
Mais tout est ruisselant des larmes de l'Aurore.

L'AÏEUL AU MÉDECIN

Vois cette pauvre enfant, médecin. Elle tousse,
Elle est pâle et maigrit. Sa voix était si douce
Que, lorsqu'elle parlait, on eût dit qu'un oiseau
Gazouillait dans la chambre, et le cristal de l'eau
S'écoulait moins limpide et moins frais que son rire.
Mais elle ne rit plus, et sa voix se déchire
Lorsqu'elle veut causer avec moi, son aïeul!
Mets ta pitié sur moi! Je suis vieux, je suis seul,
Et je n'étais pas né pour un destin prospère :
Ma femme n'est plus là, l'enfant n'a plus de mère,
Et son père navigue en des pays lointains.
Je tremble quand je songe à mes jours incertains
Et que ma vie usée est un roseau débile!
Je sais, ô médecin, que ton art est habile
A ranimer la flamme en des corps affaiblis,
Et que de jeunes fronts précocement pâlis
Te doivent un retour de joie et de vaillance.
Hélas! des talens d'or paient trop peu ta science!

Moi, je ne suis point riche et ne le fus jamais.
Ce que ce pauvre toit possède, je le mets
Devant toi, si tu veux, d'une âme généreuse,
Voir ce qui fait l'enfant si pâle et soucieuse.
Peut-être cette coupe en bronze ciselé,
Sur laquelle un rameau de vigne est simulé
Si bien qu'il ne lui faut que la couleur pour être
Le frère de celui qui tremble à la fenêtre,
Peut-être cette coupe a-t-elle un peu de prix;
Elle est depuis longtemps parmi nous; j'ai compris
Que l'un de nos aïeux l'apporta de Corinthe;
Prends-la; les dieux ont fait ma richesse restreinte!

Mais sois compatissant! Ne m'abandonne pas!
Fais que nous bénissions l'approche de ton pas,
Avec des vœux pour toi, pour tes fils, pour ta fille!
De cette jeune plante écarte la faucille!
Elle n'a pas donné sa fleur encore : elle est
A l'heure où le calice entr'ouvert de l'œillet
Montre le liséré charmant de la corolle ;
Et de tous mes chagrins sa beauté me console!
Permets-lui, tout au moins, d'achever de fleurir!
A nul autre âge il n'est aussi dur de mourir,
Puisqu'on meurt au moment où la vie est si belle
Que le cœur la souhaite et la croit immortelle!
On l'aime moins, plus tard, lorsqu'on la connaît mieux,
On tient moins à la terre, étant plus loin des cieux;
La saison vient, vers qui chacun des jours nous pousse,
Où la mort par degrés apparaît presque douce,
Où ton art, médecin, peut devenir cruel.
Elle a les bras levés vers les rayons de miel :
Fais que sa main les touche et que sa lèvre y goûte!
Détourne de mon front l'ombre que je redoute!
Et si je t'importune en discours trop pressant,
Agis comme les Dieux: pardonne en m'exauçant!
Et comprends, médecin, que mon vieux cœur s'effraie,
Car c'est le seul enfant du seul enfant que j'aie!

LE DERNIER BAISER DE LA MUSE

Compagne rayonnante et magnifique, ô Muse,
Toi qui nous fais marcher aux sentiers enchantés,
Tu deviens chaque jour plus belle à nos côtés,
Tandis que le chemin nous fatigue et nous use !

Ton port se fait plus fier, ton œil bleu plus profond,
La grâce de ton geste est plus ample et plus sûre,
Le Temps met des baisers et jamais de morsure
A l'ivoire invincible et brillant de ton front.

Ton beau pied chaussé d'or, plus léger et rapide,
S'élance, passe et court sur les rocs et les fleurs,
Sans sentir leurs éclats ou froisser leurs couleurs ;
Ton corps altier devient plus noble et plus splendide.

Et nous, nous vieillissons qui marchons près de toi,
Nos regards vont moins loin, et notre tête est blanche,
Et notre bras moins fort doit cueillir une branche,
Pour soutenir nos pas dont l'espace décroît ;

Nos traits, qu'a ravagés une griffe farouche,
Refoulent le sourire, autrefois épandu,
Qui, comme un hôte heureux et toujours attendu,
Changeait l'accueil des yeux pour celui de la bouche ;

Notre cœur las s'alarme en se sentant moins prompt
A la joie, aux douleurs, aux anciennes noblesses,
Et l'âme aussi connaît les minutes épaisses
Où le verbe paraît être moins près du front ;

Ce qui fut nous, hélas ! chaque jour s'expatrie,
Un peu d'ombre entre en nous, un peu de vie en sort,
Quelque chose s'en va, quelque chose s'endort,
Sur le vin épuisé baisse l'outre amoindrie.

A la fin, défaillans, tâtonnant de la main,
Comme si l'ombre était en dehors de nous-mêmes,
Fermant nos yeux ternis où les choses sont blêmes,
Nous couchons pour jamais notre pauvre être éteint!

Mais alors, ô compagne, ô toi que rien n'outrage,
O Muse, qui devins si belle auprès de nous,
Tendant tes jeunes bras et pliant tes genoux,
Tu prends, entre tes doigts divins, notre visage,

Et l'attirant à toi, si pâle et déformé,
Tu lui mets le baiser de ta lèvre sublime,
Et l'immortalité de ce baiser ranime
La clarté d'autrefois, le rayon consumé;

Ce front mort est paré d'éternelle jeunesse
Quand il est sur le sol reposé par tes mains,
Et les traits glorieux des grands bustes humains
Sont ceux que tu touchas d'une telle caresse.

LE VOYAGEUR

Sois comme un voyageur las d'une longue route,
Quand il arrive au bord de la mer qu'il écoute
Depuis longtemps gémir d'un soupir grandissant.
Ses reins sont douloureux, et ses pieds sont en sang
Ses genoux sont roidis par l'effort de la marche;
Courbé comme celui qui passe sous une arche,
Les yeux ternis du long défilé du chemin,
Il se meut avec peine, à pas traînans; sa main
Trouve lourd le bâton sur lequel il s'appuie;
Son visage est couvert de sueur qu'il essuie
En abaissant son front jusqu'à son bras plié.
Le départ du matin allègre est oublié,
Et le salut aux bois scintillans de rosée;
Dans la sombre lueur, déjà verte et bronzée,
Où les chênes confus mêlent leurs rameaux noirs,
L'homme sent en son cœur la vanité des soirs.

Mais lorsque, descendant des rochers sur la grève,
Il voit la mer, immense et douce comme un rêve,
Emplir tout l'horizon de son calme infini
Que le soleil mourant de sa clarté bénit,
Il jette son bâton, son sac, sa gourde vide,
Qui n'a plus, dès longtemps, rien pour sa lèvre aride,
Il ôte son manteau déchiré par le vent,
Et dont il voit les trous paraître en l'enlevant,
Il défait sa ceinture et ses lourdes sandales,
Et nu, se redressant, dans les ondes lustrales
Qui lavent la sueur, la poudre du chemin,
Il s'avance, et prenant de l'eau dans ses deux mains,
Verse la pureté du sel sur son visage.
Dans ses membres meurtris expire le voyage,
Et, baigné jusqu'au cœur d'un repos solennel,
Il va vers le soleil comme vers un autel.
Ainsi, lorsque accablé, vaincu par la fatigue,
Las du goût du froment, du vin et de la figue,
Las d'avoir cheminé du rêve et de l'espoir,
Par la haine et l'amour, vers l'acte et le vouloir,
Sentant s'humilier tes épaules moins hautes,
Et portant sur ton cœur la poussière des fautes,
Tu voudras te laver de ton humain effort,
Entre résolument dans les flots de la Mort.

AUGUSTE ANGELLIER.

REVUE MUSICALE

ONZE ANS DE LA VIE DE BERLIOZ D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT (1)

On continue d'écrire sur Berlioz, et cet « on » a bien raison, quand c'est M. Boschot qu'il se nomme. L'historien d' « un romantique » a publié cette année la seconde partie de la trilogie qu'avec une abondance exacte, une passion clairvoyante, une piété sans idolâtrie, il consacre à son héros. Le premier volume racontait le matin, ou « la jeunesse. » Le dernier, ce sera « le crépuscule. » Dans celui-ci nous voyons le midi, — que de si gros nuages, hélas! obscurcirent, — d'un génie orageux et d'un malheureux destin.

Le livre de M. Adolphe Boschot est d'une remarquable unité. Il est un de plusieurs manières. Il l'est premièrement par son rapport étroit avec le précédent. Il en sort ou s'en déduit avec beaucoup de naturel et de logique. Rien ne s'y développe qui ne fût contenu dans l'autre, et rien de ce que l'autre enfermait n'y est abandonné. Les faits s'y ajoutent aux faits; les traits naguère indiqués s'y accusent, plutôt que de fléchir ou de se briser. Pas de *saltus*, ni d'*hiatus*, dans la suite du récit. Aussi bien, et toujours comme dans le premier volume, peu de considérations esthétiques, mais d'innombrables documens, pour la plupart inédits. Cette fois encore, et par un parti pris déclaré, le biographe l'emporte sur le critique. L'écrivain a peu de goût pour les idées générales. Dès qu'il s'agit de « parler avec des mots » de la mu-

(1) *Un romantique sous Louis-Philippe. — Hector Berlioz* (1831-1842), d'après de nombreux documens inédits, par M. Adolphe Boschot, 1 vol. in-18; Plon, 1908.

sique et de l'émotion musicale, d'aborder cette transposition, délicate et périlleuse entre toutes, d'un art ou d'une langue dans une autre, nul ne redoute autant que M. Boschot ce qu'il nomme lui-même, avec un peu trop de sévérité peut-être, « l'inévitable divagation. » Nous constaterons cependant qu'à l'occasion il a su l'éviter et, quand il le fallait, quand il le fallait à tout prix, mêler à la narration des événemens, sans presque l'interrompre, des jugemens sur les œuvres, et l'on dirait volontiers, si les termes se pouvaient associer, des aperçus ou des vues de musique, et de musique pure.

Autant que l'esprit du premier volume, le tome second de l'ouvrage de M. Boschot en conserve le ton, et cette unité n'était pas la moins difficile à soutenir. Pour la pensée, ou le sentiment, pour le style aussi, le peintre, se renonçant en quelque sorte soi-même, a fait plus que se conformer à son modèle : il s'est soumis à lui, il s'est comme absorbé ou perdu en lui. De là ce portrait non seulement vivant, mais, — on peut bien le dire à propos de Berlioz, — criant et rugissant. Berlioz continue de vivre, en ces nouvelles pages, sa vie ardente et sombre, frénétique, toujours montée à son comble et irritée. Il la vit et semble, — pour la seconde fois, — la raconter. Avec plus d'exactitude seulement qu'il ne l'avait fait d'abord, en personne. Du biographe et de l'autobiographe, ce n'est pas toujours, on le sait maintenant, celui-ci qu'il faut croire. Pour être, suivant l'expression de M. Romain Rolland, dans une éloquente étude récemment parue ou reparue (1), pour être « un des plus beaux livres qui aient jamais été écrits par un artiste, » les *Mémoires* de Berlioz ne sont pas l'un des plus véridiques. M. Boschot à tout moment, et pièces en mains, les discute, les dément et les corrige. Sans trop de sévérité d'ailleurs et plutôt avec une indulgente ironie, il en relève les erreurs, qui ne furent pas toutes involontaires ou désintéressées. Pour mieux comprendre Berlioz et nous le montrer mieux, il a beau s'être fait son ami, le plus dévoué, le plus fidèle, le plus sensible à son génie comme à ses malheurs; plus que son ami, véritablement son frère et presque son semblable, de cette ressemblance fraternelle il s'est du moins réservé quelque chose en propre, et c'est le goût, la passion de la vérité.

Mais l'unité, j'écrirais volontiers l'identité dernière et qui fait le fond de l'ouvrage de M. Boschot, est celle que l'auteur a partout et fortement établie entre la vie de Berlioz et son œuvre, entre le génie de l'homme et l'homme même. De tous les grands artistes, pas un

(1) *Musiciens d'aujourd'hui* (Hachette, 1908).

peut-être n'est moins divisible que celui-là. Nul ne forme davantage, non pas un bloc, — il était trop mobile et trop agité, — mais un tout. Autant, chez un Mozart, à l'antipode du monde sonore, la musique est séparable de la destinée, autant, chez un Berlioz, elle y est étroitement unie. Et cette fusion forme le trait essentiel du romantisme en général; c'est à celui-là qu'on peut reconnaître, dans l'auteur de la *Symphonie Fantastique*, du *Retour à la vie* et d'*Harold*, l'exemplaire ou plutôt le type achevé du romantique musicien.

Romantique, Berlioz assurément l'est sous d'autres aspects, et naguère, à l'occasion du premier volume de M. Boschot, nous les avons considérés. Un signe nouveau de ce caractère paraît ici dans les premières pages, consacrées par l'auteur au séjour du lauréat de l'Institut à la Villa Médicis : c'est l'antipathie que Berlioz jeune éprouva pour Rome. Véritablement il n'y a rien ou presque rien compris. Indifférent, lui, le musicien pittoresque par excellence, aux arts plastiques, dont il ne parle jamais, il est hostile à la religion, dont les cérémonies l'irritent. La nature, il est vrai, l'enchante ; il goûte fort la beauté de Tivoli, de Subiaco surtout, qu'il visita souvent et toujours avec délices. Mais la ville même l'ennuie; que dis-je, elle le dégoûte. Il la traite volontiers de « stagnante » et de « stupide. » Il se plaint, non seulement d'y « souffrir, » mais d'y « pourrir. » Il n'y voit, au lieu de l'antiquité, que la vétusté, la vieillerie et la décrépitude. En vérité, ce romantique échevelé, ce « Jeune France, » ou ce « fashionable, » et ce grand artiste déjà, adresse à Rome des reproches, il lui cherche des querelles de bourgeois ou de philistin. Le « Coquelet » de Veuillot semble parler par sa voix. « Les cafés sont sales, obscurs, mal servis, sans journaux... Ici tout est de cent cinquante ans en arrière de la civilisation. » Et, pour terminer, cet étrange souhait, que tout l'amour d'Henriette Smithson ne suffirait pas à justifier : « Oh ! si ce pays était peuplé d'Anglais, quel changement ! »

Quant à la Villa Médicis, il n'a pas assez d'anathèmes pour cette « caserne académique » et ceux qui l'habitent avec lui. A peine cède-t-il un soir, dans les jardins, à la magie du clair de lune, tandis qu'il chante, en s'accompagnant sur la mandoline, un air d'*Iphigénie*. Et Saint-Pierre, sait-on comme il le comprend, comment, allais-je dire, il en use et quelles impressions il y cherche par les chaudes après-midi d'été ? Commodément installé dans un confessionnal, il y déclame le *Corsaire* de Byron, il y évoque la Guiccioli, que lui-même il a rencontrée l'autre soir chez M. Vernet : « Femme admirable !... Il

fut compris ! Il fut aimé !! aimé !!! poète !...; libre !... riche !... Il a été tout cela, lui... Et le confessionnal retentissait d'un grincement de dents à faire frémir les damnés. »

Parfois, plus loin que Tivoli, que Subiaco même, jusqu'à Naples, il va chercher l'excitation que Rome lui refuse. Mais il ne l'en rapporte pas. Aussitôt revenu dans cette « éternelle ville, » il se sent de nouveau « l'esprit obtus, l'imagination morte, le cœur serré. » Son biographe a bien compris son mal. « Il souffre de l'Italie, il souffre de la beauté romaine, forte, placide, bien et solidement équilibrée. Autour de lui, la vue constante, inévitable, de cette réalité puissante et saine, irrite et crispe son âme romantique. » C'est que le romantisme en effet, — Brunetière, je crois, l'a dit un jour, — n'est pas seulement, par un de ses côtés ou de ses élémens, la littérature du Nord, il en est l'esprit aussi, le génie et l'apparence, et l'extérieur même. Que si peut-être, et par exception, le romantisme est le Midi, il sera moins l'Italie que la gothique, la mauresque Espagne, et surtout il ne sera presque jamais Rome. De là vient le malaise, la souffrance de Berlioz en terre latine. Avec cela pourtant, ou malgré cela, n'oublions pas que le fougueux et moderne musicien de la *Symphonie fantastique*, de *Lelio* et d'*Harold*, se fera sur le tard le maître apaisé, presque antique, des *Troyens*. Il y aura là comme un retour, une régression vers l'idéal classique, une sorte de contradiction, ou tout au moins de paradoxe rétrospectif, et, dans son dernier volume, l'historien du grand romantique ne devra pas manquer de le reconnaître et de nous l'expliquer.

Le 7 novembre 1832, revenant enfin d'« exil, » Berlioz rentre à Paris. Il a vingt-neuf ans, et durant dix années, presque jour par jour, on peut suivre avec son biographe le double et tumultueux courant de son génie et de son destin.

Que rapporte-t-il de cette Rome incomprise ou méconnue ? Lui-même, lui toujours et rien que lui, héros d'une œuvre qu'il nous donne comme la suite et la fin de la *Symphonie fantastique*, nouvel *Épisode de la vie d'un artiste*, de l'artiste qu'il était et surtout qu'il voulait paraître. C'est *le Retour à la vie, ou Lelio*, « *mélologue*, » récit musical de la propre résurrection de l'« *Artiste*, » après son prétendu suicide à Gênes et sa rentrée, un peu sotte, à la Villa Médicis. Pour faire la partition plus dramatique, ou plus mélodramatique encore, Berlioz y remplace le programme, dont il avait usé dans la *Fantastique*, par une partie, par un rôle déclamé. Quel rôle et quelle déclamation ! L'un et l'autre serait insoutenable aujourd'hui. Mais, tout

oublié que soit le « mélologue, » il n'en reste pas moins un curieux, un précieux document. « Détachée du héros romantique, l'œuvre est morte. Rattachée à lui, elle vit de son âme même : elle nous donne une série de reflets immédiats, de gestes et de cris réflexes où nous pouvons découvrir plus que l'auteur, c'est-à-dire l'homme. »

Cette œuvre, avec la *Symphonie fantastique*, formera le programme du premier concert donné par Berlioz revenant d'Italie (au Conservatoire, en décembre 1832). Et voyez ici déjà, pour ainsi dire au seuil de la carrière du musicien, l'action et la réaction réciproque de l'art et de la destinée. Henriette Smithson assiste au concert. Elle écoute les deux symphonies dramatiques dont elle est, on le sait, elle le sait elle-même, l'héroïne, tour à tour adorée et non seulement maudite, mais injuriée avec fureur, par l'extravagant amoureux qui la poursuivit jadis et qu'alors elle refusa de connaître. Depuis, et sur la foi de calomnieux rapports, la croyant indigne, infâme, il a consacré son jeune génie (finale de la *Symphonie fantastique*) à la détester et à l'avilir. Cette musique cependant, pour elle injurieuse, l'attire. Elle l'écoute, peut-être sans trop la comprendre. Que va-t-il s'ensuivre? Déjà, dans l'âme de Berlioz, revenu d'une coupable erreur, l'ancienne flamme, plus ardente, irrésistible, s'est rallumée. Ophelia cette fois se laissera présenter son Hamlet. Elle l'épousera même, non sans peine, et pour leur peine, hélas ! à tous deux, une peine qui sera plus longue et plus cruelle encore. Ainsi, par un fatal retour, de même que la vie de Berlioz a toujours décidé de son œuvre, son œuvre une fois au moins va décider de sa vie, et son génie fera son malheur.

Malheur à peu près sans relâche. Sur les onze années qu'il raconte, l'auteur du présent volume, détaillé comme un journal, pour ne pas dire comme un horaire, n'en a pu trouver d'heureuse qu'une seule. Malheur aussi de plus d'une espèce, qui n'épargne rien de l'artiste, ni sa carrière, ni son foyer : difficultés et déboires, sollicitations et démarches vaines, espérances conçues et déçues aussitôt; des chefs-d'œuvre qui ne donnent pas la renommée et des travaux (il dira les « travaux forcés ») comme sa besogne de journaliste, qui rapportent tout juste le pain. *Trente ans, ou la vie d'un joueur*, dit le titre du mélodrame romantique. Berlioz en vérité, plus longtemps que le héros de théâtre, n'a fait que jouer contre la fortune une partie opiniâtre, désespérée, et qu'il devait gagner seulement après sa mort.

Harold en Italie (1833), symphonie avec alto principal, est encore, ainsi que la *Fantastique* et le *Retour à la vie*, une symphonie dramatique où, par la voix de l'instrument solo, chante un personnage.

Et ce personnage a beau porter le nom byronien d'Harold, il a l'âme de Berlioz, il est Berlioz. Les impressions italiennes du jeune musicien, les meilleures, celles qu'il reçut de la nature, se retrouvent toutes ici : variées sans doute comme les scènes ou les épisodes qui les causent, mais ramenées à l'unité du sentiment ou de l'idéal rêveur et mélancolique, ardent et sombre, en un mot romantique, par le timbre, qui s'y prête si bien, de l'alto. *Harold aux montagnes*, — les lettres de la Villa Médicis et quelques articles contemporains en feraient foi, — n'est pas autre chose que « la transposition artistique de Berlioz à Subiaco. » La musique s'accorde sur ce point avec la correspondance, ou la littérature. Elle en confirme le témoignage. Il n'est pas jusqu'à certaine harpe, à dessein placée à côté de l'altiste, afin de bien montrer qu'elle se rapporte au héros, qui ne fasse penser à la guitare, habituellement emportée par le jeune « prix de Rome » en promenade pittoresque et souvent amoureuse à travers les montagnes sabines.

Le finale (*Orgie de brigands*) n'offre rien, et pour cause, d'aussi personnel, d'aussi « vécu. » De là vient que le personnage, l'alto, n'y fait guère autre chose que de compter des silences. Comme le dit plaisamment M. Boschot, Berlioz, devant un pareil spectacle, ne pouvait que s'en aller ou se taire. Il se tait. Quant au numéro III, *Sérénade d'un montagnard des Abruzzes à sa maîtresse*, on y pourrait trouver la « correspondance » musicale d'un article de Berlioz paru dans le *Rénovateur* en 1834 (époque de l'esquisse d'*Harold*) : « Je fus réveillé une nuit, à Subiaco, par une singulière *sérénade*... Je ne puis dire combien j'en fus agréablement affecté. L'éloignement, les cloisons, adoucissaient les rudes éclats de ces voix montagnardes. Quand elles eurent cessé, j'écoutais toujours. Mes idées flottaient, si douces, sur ce bruit auquel elles s'étaient amoureusement unies... Et je demeurai jusqu'au matin sans sommeil, sans rêves, sans idées. » — « Sans idées, » cela n'est pas bien sûr. Je croirais plutôt le contraire, et que précisément ce récit nous offre l'idée, ou le modèle, ou le programme de l'un des morceaux d'*Harold*. Le programme, n'est-ce pas le mot, quand on parle de Berlioz, auquel il faut toujours revenir?

Un tel programme, en quelque sorte personnel, la vie et l'âme du musicien ne manqueront jamais de le lui fournir, et, jusque dans les œuvres de Berlioz qui pourraient paraître le plus extérieures, son biographe et son critique excelle à nous montrer encore le prolongement ou la projection de lui-même. Il n'est pas jusqu'à son Benvenuto, dont Berlioz n'ait rêvé de faire « un autre Berlioz... encore un frère de cet « *Artiste* » qui avait déclamé dans le *Retour à la Vie*, un frère d'*Harold*,

un héros indiscipliné, révolté, ravagé par les passions aux griffes de vautour, traqué par les gens en place et raillé par les stupides bourgeois, un véritable héros 1830, un « artiste » enfin. »

Dans la conception et dans l'exécution du *Requiem*, tous les traits du romantisme se trouvent réunis. Il semble que le musicien ait voulu porter au delà même de la mort son goût de l'extraordinaire et de l'énorme, son tempérament frénétique et l'exaspération constitutionnelle de sa sensibilité. Comme tous ceux de sa génération, « il est hanté par le moyen âge. Il s'est exalté à lire la *Notre-Dame* de Victor Hugo, où les pierres mêmes s'animent d'une vie fantomatique et visionnaire... Pourquoi une *Messe des Morts* ne serait-elle pas aussi, comme la cathédrale fantastique, un colossal poème de la prière et de l'épouvante... Oppositions dramatiques, saisissantes... Le texte de la Messe des Morts devient un *scenario*, un *programme* pour une romantique et pittoresque symphonie mêlée de chœurs. »

Oui, c'est bien cela. Mais c'est aussi quelque chose de plus, ou quelqu'un : encore, toujours Berlioz. Et parce que c'est lui, qui n'est pas croyant, lui, qui dans Saint-Pierre de Rome lisait Byron, la croyance est ce qui manque le plus à son œuvre ultra-pittoresque, grandiose, et, si l'on veut, formidable. Formidable surtout, voilà peut-être le caractère dominant de ce *Requiem*. La terreur, sans la foi, la terreur de la mort et du néant, M. Romain Rolland, dans l'étude que nous citons plus haut, en avait déjà montré Berlioz affreusement possédé : « Cette mort qu'il implore, il en a peur. C'est le sentiment le plus fort, le plus âpre, le plus vrai qu'il y ait en lui. Aucun musicien, depuis le vieux Roland de Lassus, ne l'a jamais éprouvé avec cette intensité (1). » M. Boschot aussi reconnaît dans la musique du *Requiem* l'effroi que donne, devant la plénitude même de la vie, la certitude qu'elle est vaine, périssable tout entière et pour jamais. « Sentiment sincère chez Berlioz, conclut-il à son tour, sentiment profond, obsédant. Dès que le trouble de la jeunesse ne l'enivrera plus, c'est lui, c'est presque lui seul, dont il s'abreuvera douloureusement pendant le long crépuscule de sa précoce lassitude. Aussi toutes les pages de cette *Messe des Morts*, dans leur véhémence, dans leur truculence romantique et dans leurs diligentes combinaisons pour l'*effet*, restent vivantes : on y respire l'âme tumultueuse et le génie sincère, spontané (jusque dans ses artifices) d'Hector Berlioz. »

Hector Berlioz, et lui tout entier, non seulement avec son imagi-

(1) *Musiciens d'aujourd'hui* (*Berlioz*).

nation poétique et musicale, mais avec les souvenirs les plus réels, les plus « vécus » de sa jeunesse, inspire encore la symphonie dramatique de *Roméo et Juliette*. Il ne commença de l'écrire qu'en 1839. Mais depuis douze années il la portait en lui. Dès 1827, il rêvait de mettre en musique *Faust* ou *Roméo*. Dans Shakspeare et dans Gœthe il avait rencontré non seulement les plus grands des poètes, mais ses « muets confidens » et, — le terme est à noter, — « les explicateurs de sa vie. » *Huit scènes de Faust*, esquisse de la *Damnation* future et lointaine encore, datent de 1828. Le dessein d'un *Roméo et Juliette*, sur « un plan vaste et neuf, » est de la même année. « Juliette, *sa* Juliette, il l'avait vue, dès l'apparition d'Henriette Smithson, dans les bras de divers Roméo. Il l'avait entendue lui dicter les accords les plus sépulcraux, lorsqu'il lui avait fallu, logiste à l'Institut, et aspirant à la « palme académique, » faire mourir la Cléopâtre d'une scène de concours. A Florence, tandis que, dans une sorte de délire romantico-shakspearien, il suivait les convois funèbres et se plaisait à toucher la main à peine refroidie des jeunes mortes, n'est-ce point encore Juliette qui recevait ses macabres hommages ? Quelques mois après, il envoyait de la Villa Médicis à la *Revue européenne* une véritable ébauche du *scenario* que, dix-sept ans plus tard, il devait prier le poète Émile Deschamps de tirer pour lui du drame de Shakspeare. Et c'est ainsi que pour matière, ou pour idéal, de son œuvre, de son chef-d'œuvre peut-être, Berlioz encore une fois et tout naturellement, par la pente seule de son génie prit ses propres émotions, et sa vie, et son âme elle-même.

Ce rapport constant de l'homme et de la vie, M Boschot en a constamment, et sans les disjoindre, étudié les deux termes. Nous l'avons déjà dit, la biographie de Berlioz occupe ici la plus grande place, à la fois si grande et si remplie, que rien désormais ne semble pouvoir s'y ajouter encore. Secrets de souffrance, de tristesse et de désespoir, secrets de misère morale et matérielle même, secrets de passion, et de passions diverses, d'ambition et d'amour, de tous les amours : les uns poétiques, chimériques même, comme celui d'Henriette Smithson, et bientôt flétris, les autres, — tels que celui de Marie Recio, vulgaires, cruels et funestes, — quand nous achevons un tel livre, il n'y a plus de secrets pour nous en cette vie de Berlioz, la plus romanesque et la plus romantique sans doute que jamais un grand musicien de France ait vécue et qu'un historien de la musique en France ait racontée.

Quant à l'œuvre, quant à la musique en soi, l'écrivain s'excuse en

quelque sorte de l'analyser. Et même s'il en faut croire certaine déclaration consignée en son premier volume et rappelée dans le second, il ne s'est permis d'analyser la musique de Berlioz, que parce qu'elle n'est pas de la pure musique. Celle-ci, « on la joue entre artistes et pour soi, à la rigueur on la commente, la partition en mains ou au piano; autrement on se tait. Elle est *la* musique, elle parle sa langue et elle la parle avec le génie des maîtres : cette *musique*, il n'y a qu'à l'écouter.

« Mais la musique de Berlioz, le plus souvent, est tout autre. Elle contient beaucoup de littérature, de psychologie, de drame, et elle est une évocation pittoresque. Or tout cela est aussi du domaine du *verbe*. Ce que cette musique suggère avec des sons, on peut essayer, tout au moins, d'en rendre compte avec des mots (1). »

Aujourd'hui encore, nous renvoyant à ses avis, à ses avertissemens d'hier, l'auteur, à peu près dans les mêmes termes et parlant d'*Harold*, nous dit : « Dans cette analyse de musique comme dans les autres, je m'efforce uniquement de compléter le portrait de Berlioz. D'après l'ensemble des documens, j'essaie de montrer, dans sa musique, Berlioz même. Et en effet elle le reflète. Cette analyse est exacte, méticuleuse, mais non technique. »

Pour un peu, M. Boschot penserait comme M. Jules Lemaître, lequel disait un jour à certain critique musical de ses amis, et des nôtres : « La critique musicale m'a toujours paru l'une des inventions les plus folles de l'humanité civilisée. » Peut-être. Tâchons alors que ce soit une belle folie, ingénieuse du moins, avec des intervalles lucides. En tout cas, il semble bien que M. Boschot se défie et se défende trop. L'historien calomnie en lui le critique. Celui-ci plus d'une fois, dans ce volume comme dans le précédent, parle excellemment de musique, et rien que de musique. Entre les sons et les mots, il sait, — et c'est là le meilleur de notre art, — découvrir les rapports et les correspondances. Je reconnais avec lui que la musique de Berlioz offre pour cette découverte des facilités particulières. « Il (Berlioz) ne conçoit pas la musique sans la mêler à un drame ou la situer dans un décor pittoresque; une symphonie, pour Berlioz, est le reflet mélodique des émotions d'un personnage, et celui-ci presque toujours est Berlioz même. » Si nous citons ces lignes, où M. Boschot définit une fois de plus un des aspects, et non le moindre, du génie de Berlioz, on nous répondra peut-être, — et l'auteur tout le premier

(1) *La Jeunesse d'un romantique*, p. 400 et 401 (noté).

— que justement la littérature et la musique se partagent encore cette définition. Soit. Alors nous choisirons un autre exemple, et ce sera le suivant. Parlant d'un morceau du *Requiem*, l'auteur nous explique pourquoi la logique ou le développement y a moins de part que la variété et la fantaisie : « Cet imprévu est naturel au musicien romantique : Berlioz s'occupe moins de suivre la logique musicale, que de dramatiser et d'illustrer les paroles d'un texte grâce à des effets sonores. L'enchaînement, la suite, la logique d'un texte littéraire sont d'un autre ordre, d'une autre nature que l'enchaînement, la suite, la logique de la musique; l'ordre musical, Berlioz le règle volontiers sur l'ordre littéraire. D'où l'imprévu de ses épisodes. Musicalement, ils sont étrangers, puisqu'ils ne sont pas d'une genèse musicale; mais, issus du texte, le génie littéraire, dramatique et pittoresque de Berlioz les accueille avec joie. »

Pour le coup, il s'agit bien ici de musique, d'un élément de la musique de Berlioz, et, le trouvant uni comme toujours à l'élément littéraire, c'est en musicien, parlant pour des musiciens, que le critique, avec beaucoup de finesse, a su l'en distinguer.

En musicien aussi, M. Boschot analyse la musique, et rien qu'elle, du *scherzo* de la reine Mab, dans *Roméo et Juliette*. Il signale, fort judicieusement, la disposition, le partage, presque classique et beethovenien, du morceau. Très juste encore, à propos de cette page et toujours dans l'ordre de la musique pure, la mention du contraste ou plutôt de la conciliation entre la ténuité presque imperceptible des sons et le nombre considérable, — plus que l'orchestre de Beethoven et de Weber, — des élémens ou des forces sonores.

Que si quelqu'un s'étonne et peut-être regrette que dans *Roméo*, dans cette œuvre où des chœurs et des solistes chantent, les personnages principaux soient les seuls à ne point chanter, M. Boschot répond, en les faisant siennes, par les raisons que Berlioz a, lui-même et le premier, données : « Si, dans les scènes célèbres du jardin et du cimetière, le dialogue des deux amans, les *apartés* de Juliette et les élans passionnés de Roméo ne sont pas chantés, si enfin les duos d'amour et de désespoir sont confiés à l'orchestre, les raisons en sont nombreuses et faciles à saisir... Les duos de cette nature ayant été traités mille fois vocalement et par les plus grands maîtres, il était prudent autant que curieux de tenter un autre mode d'expression. La sublimité même de cet amour en rendait la peinture si dangereuse pour le musicien, qu'il a dû donner à sa fantaisie une latitude que le sens positif des paroles chantées ne lui eût pas laissée, et recourir à la langue

instrumentale, langue plus riche, plus variée, moins arrêtée, et, par son vague même, incomparablement plus puissante en pareil cas. »

Quoi qu'en puisse dire Berlioz, — et l'événement, au début du moins, l'a bien fait voir, — de semblables raisons n'étaient pas alors si « faciles à saisir. » Elles le sont devenues. Mais une chose est certaine, c'est qu'elles étaient, qu'elles sont de pure musique. M. Boschot, les reprenant à son compte, les expose, les approuve comme telles, comme étant à l'honneur de la musique pure, de la symphonie, dont elles semblent annoncer, dans un sujet dramatique, et presque au théâtre déjà, l'avènement et le règne futur.

A cet aperçu du rôle de Berlioz dans le progrès, — ou l'évolution, — de l'art, M. Boschot ajoute çà et là, pour finir, des vues plus générales encore. « Pages sans doute immortelles, » écrit-il des plus belles pages de *Roméo et Juliette*, « et si l'on essaie de les situer dans l'histoire de la musique symphonique, on ne peut se défendre contre l'émotion : dès 1839, dans ce Paris qui est l'une des capitales de l'art, et qui fut souvent la première, elles ouvraient à la musique une carrière inconnue. »

Un ami de Berlioz, et qui fut un de ses prophètes, un de ses apôtres, saluait en ces termes l'apparition de *Roméo :* « Que faire dans la symphonie après Haydn, après Mozart, après Beethoven ?... Berlioz a fait autrement... Obéissant instinctivement à cette force des choses qui, dans chaque ordre d'idées, entraîne tout élément à son but, il a trouvé le moyen de faire embrasser le drame lyrique et la symphonie dans une magnifique unité et de leur faire contracter une alliance intime... La symphonie et le drame ne demandaient pas mieux. »

Souscrivant à ces anciennes conclusions, et pour conclure lui-même, l'écrivain moderne ajoute : « Par ces mots, Joseph d'Ortigue, mystique et avisé, critique et intuitif, n'était pas loin de définir le rôle de Berlioz dans l'histoire de la musique : servir, par son génie de l'expression orchestrale, à cette fusion du drame et de la symphonie, d'où sont sortis, avant la fin du XIXe siècle, le drame lyrique wagnérien et le poème symphonique. »

A la seule condition de renverser l'ordre des deux derniers termes et de donner le pas au poème symphonique, il est difficile de mieux dire, de mieux déterminer, en les rectifiant, les positions respectives, au moins suivant le temps, de Wagner et de Berlioz, dans le grand mouvement appelé trop souvent, d'un seul nom, le mouvement wagnérien.

Mais décidément, à la fin du volume, le biographe reprend la

parole au critique. Ne nous en plaignons pas, s'il parle avec éloquence. En l'abandonnant (pour le retrouver bientôt) sur le seuil de la quarantième année, à la veille des pires épreuves et vraiment au bord de l'abîme, voici comment l'historien prend congé de son héros : « Méconnu, laissé à ses seules ressources de symphoniste sans public... il va se consumer, impuissant, « spleenétique, » mais toujours actif, ingénieux et plus tenace que l'adversité.

« Seul contre tous, seul contre tout.

« Dans les relâches passagers de ce long combat qu'il soutiendra en France et en Allemagne, en Autriche, en Russie, en Angleterre, il commencera la *Nonne sanglante* et l'abandonnera ; sa *Damnation de Faust*, montée par lui, il la verra tomber et le ruiner ; ses *Troyens*, il ne pourra même pas les faire jouer à l'Opéra. Quant à ses succès éphémères, quelle joie même lui donneront-ils ?... La désespérance, chaque jour, l'étreindra davantage...

« Abandonné de tous, se survivant à soi-même et à son génie ; cœur déchiré, saignant, mais toujours aspirant à l'amour et au rêve, il ne pourra plus que se bercer et s'engourdir, avec désespoir, dans l'illusion d'un amour impossible, pauvre cœur de vieillard, ou plutôt d'artiste à jamais jeune, de poète, qui se caresse encore dans les mirages de son adolescence.

« Lutte sans merci, héroïque et désespérée ; œuvres qui sont le volontaire aboutissement de toute une vie de recherches inquiètes ; maturité vouée à la tristesse ; vieillesse enveloppée d'une ombre sans cesse plus tragique aux approches de la mort, voilà ce que nous montrerons dans notre dernier volume, le *Crépuscule d'un romantique*. »

Au début de son étude, il y a quatre ans de cela, M. Romain Rolland écrivait : « Il semblera un paradoxe de dire qu'aucun musicien n'est plus mal connu que Berlioz. » Ce sera bien plus qu'un paradoxe : une erreur, et une injustice, quand un ouvrage comme celui de M. Boschot sera terminé.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

UNE VIE DANOISE DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

Der heilige Franz von Assisi, par Johannes Jœrgensen, traduit du danois en allemand par la comtesse Holstein Ledreborg, 1 vol. petit in-8°, illustré, Munich, librairie Kœsel, 1908.

Depuis la *Vie de Jésus* de Renan, aucun ouvrage d'histoire religieuse n'a produit, chez nous, une impression aussi profonde ni aussi durable que la *Vie de Saint François d'Assise* de M. Paul Sabatier; et peut-être ces deux livres se ressemblent-ils par d'autres traits encore que par l'éclatant succès qu'ils ont obtenu. Car non seulement c'est chose bien certaine qu'un lien étroit de parenté rattache, à la figure de son divin maître, celle du saint dont Renan lui-même disait qu'il avait eu, « après le Christ, le sentiment le plus vif de sa relation filiale avec le Père céleste, » mais je serais tenté de croire, aussi, que l'intention secrète de M. Sabatier, en s'efforçant de reconstituer cette merveilleuse figure du Pauvre d'Assise dans toute sa vérité et toute sa beauté purement humaines, n'a pas été très éloignée de celle qui, autrefois, avait porté l'auteur de la *Vie de Jésus* à vouloir « humaniser » la personne du Christ.

De part et d'autre, les nouveaux biographes, au moment où ils ont entrepris leur travail, se trouvaient en présence de deux opinions opposées, qui, jusque-là, s'étaient constamment exprimées d'une façon à peu près pareille : l'une, l'opinion catholique, considérant la

vie de Jésus, et, à un degré moindre, celle de saint François, comme des manifestations d'ordre surnaturel, tandis que la seconde, que l'on aurait envie d'appeler l'opinion « voltairienne, » ne voyait dans le Christ et dans son glorieux imitateur ombrien que des hommes de l'espèce la plus ordinaire, ou même, parfois, s'amusait à les tenir pour des types d'humanité inférieurs et « dégénérés, » avec de misérables âmes malades où l'imposture consciente se mêlait, plus ou moins, d'hallucination. Et pendant que les écrivains catholiques, soit qu'ils eussent à traiter de la vie du Christ ou de celle de saint François, s'attachaient surtout à en faire ressortir l'élément miraculeux, leurs adversaires ne se lassaient point de rabaisser ou de ridiculiser la conduite du soi-disant Dieu et du prétendu saint, récusant d'emblée aussi bien le récit des prodiges qui leur étaient attribués que tous les témoignages qui leur prêtaient la moindre supériorité, intellectuelle ou morale. De telle sorte que, pour apprécier la valeur et le rôle de ces deux grandes figures de l'histoire chrétienne, le public n'avait le choix qu'entre l'adoration et le mépris, à moins encore d'adopter simplement le parti de la négation : car il ne manquait pas, non plus, de savans professeurs pour affirmer que l'existence du Christ n'était rien qu'un « mythe, » et que, de la même façon, toutes les « légendes » anciennes de saint François n'offraient qu'un tissu de fables, suggérées à quelques pieux moines par le désir d'incarner, dans la personne d'un homme de leur temps, leur notion du pur idéal évangélique.

C'est dans ces conditions que Renan, aux environs de 1850, avait formé le projet de substituer une troisième hypothèse aux deux opinions susdites sur la vie de Jésus, ou, plus exactement, de mettre au service de la seconde d'entre elles une méthode et des procédés qui eussent de quoi la rendre, tout ensemble, moins violente en apparence et, au fond, plus forte. Comprenant la faute commise par ses prédécesseurs, qui tâchaient vainement à déprécier la figure humaine du Christ, il avait résolu, au contraire, de la rehausser et de l'embellir, mais uniquement afin de la mieux dépouiller de tout caractère divin ; après quoi il s'était ingénié à séparer cette figure de celles des disciples et successeurs de Jésus, enlevant ainsi toute portée et toute action effectives à la doctrine du noble et délicieux « rêveur » galiléen. Et bien que M. Sabatier, quarante ans plus tard, ait apporté à son étude de la figure de saint François une ardeur de sympathie évidemment plus sincère, je ne puis m'empêcher de penser que, peut-être sans le vouloir, il s'est laissé séduire par l'exemple de son illustre

devancier. Lui aussi, en tout cas, ayant à choisir entre l'image « catholique » et l'image « renanienne » de la personne du *Poverello*, c'est à cette dernière qu'il s'est arrêté. Lorsque, à l'opposé des autres biographes protestans ou « libres penseurs » de saint François, il a exalté l'âme ingénue et profonde du saint, lorsqu'il nous a montré en lui, non plus un fou ni un baladin, mais le plus magnifique et parfait chrétien de tous les temps depuis l'origine du christianisme, son objet semble bien avoir été, comme celui de Renan, de nous faire oublier le « saint » à force de nous faire aimer et admirer l' « homme; » et constamment aussi, comme avant lui Renan, il a essayé d'isoler son héros, en accentuant la distinction entre les doctrines de saint François et celles de ses héritiers les plus immédiats. Tout de même que Jésus, à en croire Renan, aurait été l'unique « chrétien véritable, » on n'a pas oublié quels trésors d'érudition et d'habileté dialectique ont été dépensés par M. Sabatier pour nous convaincre que François, découragé par les papes et les cardinaux, combattu par son disciple préféré Élie de Cortone, renié et abandonné par l'immense majorité des membres de son ordre, n'a eu rien de commun avec la grande famille religieuse qui s'enorgueillissait d'être issue de lui.

Mais les deux livres ont beau se ressembler sous plus d'un rapport : il y a entre eux une différence qui, quelle que soit la fortune que l'avenir leur réserve, ne leur permettra jamais d'être classés au même rang dans l'estime des lettrés. Avec une valeur scientifique assurément supérieure, l'ouvrage de M. Sabatier gardera toujours, vis-à-vis de celui de Renan, l'allure d'un honnête travail d'historien, à la fois très intelligent et très érudit; et toujours, jusque dans les chapitres les plus émouvans, nous y regretterons l'absence d'un certain accent de poésie qui, — bien insuffisant à tenir lieu de maintes autres qualités qu'aurait exigées l'entreprise d'une *Vie de Jésus*, — nous apparaît comme une condition presque indispensable pour raconter la vie du plus parfait « poète » d'entre tous les saints. Car, si éminente et manifeste qu'ait été la « sainteté » du Pauvre d'Assise, il en est un peu d'elle comme du génie artistique de Fra Angelico : le mystère propre qu'elle nous présente se trouve être très profondément accompagné et imprégné de cet autre élément mystérieux que nous sommes convenus d'appeler la « poésie; » et tout homme qui n'a à sa disposition que la « prose, » pour nous en parler, qu'il soit d'ailleurs catholique ou incrédule, savant ou ignorant, est fatalement condamné à ne nous en donner qu'une idée incomplète, — l'idée que peuvent

nous donner, par exemple, les traductions en prose, même les plus fidèles, de la *Divine Comédie* ou du *Canzoniere*. Qui ne se rappelle, par exemple, le petit article des *Nouvelles études d'histoire religieuse* où Renan, longtemps avant que le succès de l'ouvrage de M. Sabatier eût ouvert la voie aux recherches d'histoire franciscaine dans l'Europe entière, a esquissé une image, toute superficielle et rapide, de saint François d'Assise? L'image improvisée n'avait pour elle ni le mérite de la nouveauté, ni celui du relief pittoresque, et peut-être même n'y sentions-nous pas ce ton d'admiration et de respect sans réserve dont l'esprit, foncièrement dédaigneux, de Renan, n'était guère capable dans son appréciation des hommes et des choses; et cependant, combien, même au lecteur le plus religieux, combien cette image trop « humanisée » du saint a paru touchante en même temps que vivante, simplement parce que la beauté poétique du modèle y était traduite par les yeux et la main enchantés d'un poète! Hélas! ce don de « poésie » n'a pas été accordé à M. Sabatier; et de là vient que son livre, modèle incomparable d'érudition, de loyale et pénétrante évocation historique, comme aussi, — très certainement, — de fervente piété « franciscaine, » ne nous livre, pour ainsi dire, que les dehors de la personne et de l'œuvre de saint François, sans atteindre, sous eux, l'essence véritable de cette « fleur de sainteté » dont une suite nombreuse de poètes, depuis Thomas de Celano, le mystique auteur du *Dies iræ*, jusqu'au railleur désabusé de *Caliban* et de l'*Abbesse de Jouarre*, ont respiré et nous ont transmis l'adorable parfum.

Or voici que, muni d'un appareil d'érudition à peine moins solide et moins vaste que celui de M. Sabatier, après de patientes années d'exploration documentaire dans les archives de Rome et d'active méditation parmi la solitude vénérable des vieux couvens de l'Ombrie, un nouveau poète a résolu d'aborder, à son tour, un sujet que l'on pouvait croire définitivement épuisé! En un gros livre de plus de 600 pages, où presque toutes les lignes du texte s'accompagnent de notes signalant et discutant les sources utilisées, M. Johannes Jœrgensen nous offre une *Vie de Saint François* qui n'est, d'un bout à l'autre, qu'un poème, une série toujours variée de tableaux et de scènes, nous conduisant de proche en proche sur les pas du Pauvre d'Assise, sauf à nous arrêter avec lui, par instans, dans un ermitage de la montagne ou sur les bords d'un ruisseau de la vallée, pour prier, pour chanter, ou pour rêver doucement. Et jamais, — je ne crains pas de l'affirmer, — depuis les temps merveilleux de Celano et de

saint Bonaventure, jamais encore aucun biographe de saint François n'a entrepris sa tâche dans des conditions plus favorables, ni avec plus de chances de la mener à bien.

Car il se trouve, d'abord, que M. Jœrgensen est, par-dessus tout, un poète. J'ai eu déjà l'occasion d'étudier ici les origines et l'évolution de son talent, fait principalement de grâce limpide et d'intime tendresse, avec une flamme d'émotion pieuse qui, allumée jadis au contact de nos poètes catholiques français, n'a plus cessé, depuis lors, de rayonner dans tous ses écrits en vers et en prose, — obligeant les moins religieux des critiques scandinaves à placer l'auteur d'*Éva* au premier rang des artistes littéraires de son pays (1). Encore le talent et la renommée de M. Jœrgensen ont-ils grandi considérablement lorsque, il y a trois ou quatre ans, le poète danois a fait paraître, sous le titre de *Pèlerinages franciscains*, le récit de ses visites à tous les lieux italiens où subsistaient des traces ou des souvenirs du passage de saint François, depuis la grotte de Greccio, où s'est renouvelé, en faveur de l'humble frère, le miracle glorieux de la Nativité, jusqu'à ces rochers boisés de l'Alverne où le plus « chrétien » des enfans du Christ a été admis à ressentir, dans sa chair et son sang, les souffrances sacrées de la Crucifixion. Ce petit livre est, d'ailleurs, le chef-d'œuvre du nouveau biographe de saint François d'Assise : nulle part ne se montre mieux à nous son art, non moins habile que charmant, de poète-conteur. Avec une aisance et un naturel parfaits, l'auteur nous promène par les rues et les sentiers, nous introduit dans des réfectoires de moines ou des chambres de paysans ombriens, entremêlant à la narration familière de ses aventures de voyage une foule d'observations, de réflexions, voire de légères chansons et de savans débats historiques : tout cela fondu dans un même courant de transparente et fraîche poésie, où toujours se reflète l'exquise lumière qui jaillit du cœur embrasé du *Poverello*. Et nous pouvons comprendre déjà, à lire cette sorte de préface de la biographie que préparait le « pèlerin » scandinave, avec quelle netteté celui-ci s'est rendu compte de l'obligation où il était de faire appel, surtout, à son âme de poète, s'il voulait réussir à ressusciter une figure que M. Sabatier, avant lui, n'avait étudiée qu'en érudit, en psychologue, en moraliste, — toujours en prosateur.

Mais M. Jœrgensen avait encore, sur son éminent prédécesseur,

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1904.

un autre avantage non moins précieux : celui de pouvoir apporter, à l'étude de la vie et de la personne d'un saint, les idées et les sentimens d'un zélé catholique. Non pas, à coup sûr, que ces idées et ces sentimens aient de quoi, d'une manière générale, constituer un gage de supériorité pour le critique ou pour l'historien: mais M. Sabatier lui-même est forcé d'avouer que toute l'originalité et toute la hardiesse du génie de François ont pris leur point de départ dans le milieu et l'éducation catholiques du saint; et, ainsi, le caractère véritable de celui-ci ne saurait être plus justement apprécié que par un écrivain qui se trouve partager avec lui la familiarité des croyances, des traditions, et de la pensée catholiques. La supériorité de M. Jœrgensen, dans l'espèce, est celle qui, par exemple, permettra toujours à un critique anglais d'être plus compétent que tous ses confrères français ou allemands, lorsqu'il s'agira de juger de la signification ou de la valeur du génie de Shakspeare. Maintes fois, en écoutant l'émouvante musique qui s'exhale des *Coups de soleil* ou des *Plages* de Jacques Ruysdaël, j'ai rêvé au livre admirable qu'aurait pu écrire, sur ces monumens de peinture « poétique, » un coreligionnaire du pensif et silencieux *mennonite* hollandais, — un biographe de Ruysdaël qui, avant de regarder ses paysages, aurait eu l'âme nourrie des mêmes émotions et de la même foi d'où ils sont sortis. Et, tout à fait de la même manière qu'il n'est guère possible à un catholique de saisir pleinement la signification de figures aussi « protestantes » que celle d'un Milton ou d'un Sébastien Bach, de même on a le droit d'affirmer qu'un historien protestant sera toujours moins à l'aise qu'un catholique pour définir, je ne dis pas seulement ce qu'il y a eu d'obéissance et de dévotion dans la piété de saint François d'Assise, mais jusqu'à l'élément d'indépendance qui, sans aucun doute, est venu s'y mêler.

Cet élément, M. Jœrgensen n'a eu garde de le négliger. L'image qu'il nous a dessinée du Pauvre d'Assise ne diffère pas moins que le portrait peint, naguère, par M. Sabatier du type convenu et idéalisé auquel nous ont accoutumés les timides hagiographes des générations précédentes. L'auteur danois ne nous cache pas, lui non plus, l'analogie de certaines des aspirations de saint François avec celles des vaudois et cathares français; et personne, peut-être, ne nous a décrit avec un relief plus tragique les luttes, les déboires, les tristesses, qui ont rempli les dernières années de la vie du saint. Mais, avec tout cela, quelle différence entre les deux récits! Et combien le saint François de M. Jœrgensen nous apparaît plus réel,

combien plus profondément, à la fois, nous saisissons les motifs de sa souffrance et nous souffrons avec lui, simplement parce que son nouveau biographe, de par le fait de son catholicisme, s'est trouvé en état de l'approcher de plus près, de pénétrer plus avant au secret de son cœur !

Oui, c'est en vérité un beau livre qui est né de cette heureuse combinaison de piété, d'érudition, et de poésie! Si l'ouvrage de M. Sabatier est, certes, plus voisin de la *Vie de Jésus* par son intention et par sa méthode, on peut dire qu'une trace vivante de l'art subtil de Renan se retrouve, à chaque page, dans le *Saint François* de M. Jœrgensen : avec la même richesse d'images très simples et très expressives, le même ton abandonné et cependant toujours sûr, les mêmes procédés d'interprétation de la vie d'autrefois par de constans rappels des choses d'aujourd'hui. L'histoire la plus authentique se déroule, devant nous, avec la mobilité et l'attrait d'un roman : et peu s'en faut que nous ne regrettions d'avoir continuellement à nous interrompre de notre rêve pour nous entendre affirmer que ce rêve délicieux s'appuie sur tel document, encore confirmé par tel autre, sans que l'auteur consente jamais à laisser passer le moindre détail dont l'exactitude ne lui ait pas été strictement démontrée. Le loup de Gubbio, notamment, accueilli par Renan comme l'un des membres les plus édifians de la troupe pittoresque des amis de François, voici qu'il s'en va rejoindre les bêtes fabuleuses de la mythologie chrétienne, la Tarasque de sainte Marthe et le dragon de saint Georges! La fameuse Indulgence de la Portioncule, que M. Sabatier, après de longues hésitations, s'était décidé à admettre pour vraie, nous avons le chagrin de la voir dépouillée, tour à tour, de la masse des ornemens singuliers et touchans dont l'avaient revêtue les générations, pour découvrir enfin que force nous est de la rejeter tout entière! Et vingt autres épisodes traditionnels sont ainsi éliminés, tandis que vingt autres ne figurent plus qu'en note, comme des légendes plus ou moins suspectes, fournissant à l'auteur autant d'occasions de déployer la souplesse et le mordant de sa verve critique.

Mais qu'on n'imagine pas que ces suppressions résultent d'un parti pris de M. Jœrgensen contre le miracle, ni qu'elles donnent à son livre, le moins du monde, l'allure froide et morne de ces vies de saints où bon nombre d'écrivains catholiques d'à présent, sous prétexte de satisfaire aux exigences de la philosophie et de la critique « modernes, » réduisent les figures d'un saint Eustache ou d'un saint

Nicolas aux proportions d'un brave capitaine ou d'un évêque laborieux et sage, s'acharnant à les dépouiller de tous les attributs de la « sainteté ! » Non seulement M. Jœrgensen ne craint pas de nous raconter les miracles de saint François, chaque fois que ceux-ci lui sont affirmés par des témoignages certains; mais tout son livre est, pour ainsi dire, baigné d'une atmosphère surnaturelle, et il n'y a pas l'un des actes ni l'une des paroles de son saint héros qui, tout de suite, ne s'y révèle à nous comme marqué d'une empreinte « céleste » de force ou de beauté.

Après cela, je sens bien que la traduction de quelques passages de la biographie de M. Jœrgensen aurait, plus efficacement que tous les commentaires, permis au lecteur d'apprécier toute la nouveauté et tout l'agrément d'un ouvrage où, pour la première fois depuis de longs siècles, un poète catholique a entrepris de ressusciter la vie et l'œuvre du saint patron de tous les poètes : mais le récit de l'auteur danois forme, d'un bout à l'autre, une trame si continue et si homogène qu'il n'est guère possible, malheureusement, d'en découper des morceaux sans risquer de leur ôter une bonne part de leur intérêt. A tout instant, les citations de « légendes » et chroniques anciennes, — empruntées, comme je l'ai dit, à des sources infiniment diverses, — se fondent dans le texte et font corps avec lui, de sorte qu'on trouverait difficilement une page où Celano, les Trois Compagnons, Julien de Spire, Ubertin de Casal, Bernard de Besse, ou Salimbene ne tiennent pas autant et plus de place que M. Jœrgensen; et, seul, le rythme suivi de la narration nous rappelle que la main d'un artiste a choisi, adapté, habilement accouplé ces extraits de toute provenance. Voici pourtant, prises au hasard, quelques pages du chapitre consacré à la jeunesse de François, et aux lentes étapes de sa conversion; il s'agit de ce que les anciens biographes appelaient, dans la vie du fils de Pierre de Bernardone, la « période de péché et de dissipation : »

Thomas de Celano nous a laissé un tableau bien sombre de l'éducation des jeunes garçons de ce temps. Il nous raconte que ceux-ci, à peine sevrés, étaient déjà instruits, par d'autres garçons plus âgés, non seulement à s'exprimer en paroles inconvenantes, mais même à pratiquer des actes immoraux, ajoutant que, par respect humain, aucun d'eux n'osait se conduire honorablement. Et il va sans dire que d'aussi mauvaises racines ne pouvaient point produire un arbre sain et bon : à une enfance corrompue succédaient des années de jeunesse toutes remplies de débauche. Le

christianisme, pour ces jeunes gens, n'était plus rien qu'un nom ; et toute leur ambition se bornait à paraître pires qu'ils étaient en réalité.

Mais Celano était un rhéteur, en même temps qu'un poète, de sorte qu'il nous est difficile de savoir quel poids nous devons attacher à ses affirmations. Peut-être les aura-t-il fondées, simplement, sur le souvenir de ce qui se passait dans son propre pays d'enfance, Celano, sauvage et sensuelle petite cité des Abruzzes. Et, le seul des vieux biographes qui fasse mention de ce sujet après Celano, Julien de Spire, n'a fait ici que copier son prédécesseur.

Nous savons en tout cas que, très tôt, — ainsi que c'est encore l'usage aujourd'hui, en Italie, — le jeune « Français » a commencé à assister son père, dans la boutique familiale, où d'ailleurs, tout de suite, il a témoigné de remarquables dispositions pour le commerce. « Plus avide et rusé que, son père lui-même, » nous dit de lui Julien de Spire. C'était un négociant avisé et adroit, à qui ne manquait qu'une seule des vertus commerciales, mais, en vérité, l'une des plus importantes: car le fait est que, bien loin d'être économe, le jeune François se montrait follement prodigue...

(Suit une description du luxe mondain qui était alors en train d'envahir les petites cours italiennes, et jusqu'aux classes supérieures de la bourgeoisie riche.)

Et le fils « français » de Pierre de Bernardone se trouvait comme prédestiné à subir l'influence de ce mouvement. Il n'était pas, en effet, ainsi que son père, le pur Italien, économe et de peu de besoins, à qui il suffisait de gagner de l'argent : « avec la vive ardeur du sang provençal qui coulait dans ses veines, il voulait que son argent lui procurât du plaisir, s'échangeât contre le luxe et la jouissance dont il avait soif.

Si bien que, étant le jeune garçon le plus riche d'Assise, il en devint aussi, tout naturellement, ce que nous nommerions aujourd'hui le premier « viveur. » Thomas de Celano nous apprend qu'autant il était habile à gagner de l'argent, autant il mettait de vanité à le dépenser. Et l'on comprend sans peine qu'il n'ait point tardé, dans ces conditions, à réunir autour de lui un cercle d'amis, choisis non seulement parmi les fils des nobles et bourgeois d'Assise, mais encore parmi des jeunes gens des cités voisines, puisque nous allons le voir, après sa conversion, faire visite à l'un de ses anciens camarades jusque dans Gubbio, à une distance assez considérable de sa ville natale.

De même que l'ont toujours fait, et le font encore les jeunes gens de cette espèce, ces « viveurs » d'Assise employaient leurs loisirs à s'offrir d'abondans repas : après quoi, mis en belle humeur, ils parcouraient les rues de la ville en chantant très haut, et, la nuit, s'amusaient à troubler le repos des bourgeois endormis. L'austère moine de Celano s'effarouche d'avoir à nous énumérer les péchés de cette folle troupe : « Ils plaisantaient, nous dit-il, débitaient des sornettes, chantaient, et allaient vêtus d'habits somptueux. »

Je me souviens d'un matin de mai que j'ai eu le bonheur de passer, il y a déjà bien longtemps, dans la vénérable bourgade de Subiaco, au cœur des monts Sabins. Après avoir visité le Sagro Speco de saint Benoît; et le couvent vénérable de sainte Scolastique, j'étais entré, vers midi, dans une

osteria que j'avais aperçue sur ma route, pour déjeuner à loisir avant de reprendre le petit train de Rome. Mon repas me fut servi dans une tonnelle perchée sur un rocher abrupt, et d'où j'apercevais, entre les roseaux qui formaient la tonnelle, les faîtes d'un vaste champ de figues, avec de larges feuilles d'un vert cru que dorait le soleil. Plus loin, au delà des figuiers, je découvrais la vallée où l'Agno, avec son écume d'argent, se précipitait entre des pierres d'un gris bleuté, tandis que, plus loin encore, surgissait devant moi l'antique Subiaco, projetant ses orgueilleuses tours et ses flèches sous le ciel transparent.

Dans ce site à la fois gai et fier, plein de fraîcheur et de majesté, un groupe de jeunes gens de la ville était venu manger en commun. Sur la terrasse découverte de l'auberge, d'où la vue dominait la magnifique vallée, ils s'étaient fait dresser une longue table: j'apercevais la nappe merveilleusement blanche, les imposantes *fiaschi*, les verres remplis de vin rouge, et l'agitation des garçons de l'*osteria* courant de droite et de gauche avec d'énormes plats de macaroni. Les rires et les chants ne s'arrêtaient point, mais sans jamais se transformer en des cris déréglés. Et puis, le repas achevé, je vis chacun des jeunes gens se lever, tour à tour, pour prononcer quelques mots à voix haute; et, entre chaque discours, j'entendais s'élever une sonnerie de cors...

C'est tout à fait ainsi que je me représente, joyeux et pourtant gracieux et polis, ces banquets où le fils de Pierre de Bernardone tenait le sceptre de la royauté. Et certes, si le bon frère de Celano avait connu les « buveries » grossières et prosaïques des jeunes gens du Nord, et de ceux même, parmi eux, qui se vantent d'être fils des Muses, je crois bien qu'il aurait porté un jugement moins rigoureux sur ces festins où la gaîté était légère et limpide comme le vin jaune qui mûrit aux penchans des monts ombriens... Mais il ne les a point connues ; et, ingénument, il nous raconte que, dans le groupe de tous ces débauchés, François était le pire, celui qui menait les autres et qui les perdait. De fête en fête, la « jeunesse dorée » d'Assise promenait sa folie. La nuit, on les entendait errer par les rues, chantant sous l'accompagnement du luth ou de la viole, pareils à une troupe de *jongleurs* vagabonds. Et, en vérité, François allait si loin, dans son admiration de la « gaie science » provençale, qu'il s'était fait faire un habit de jongleur, mi-parti, pour s'en revêtir aux grandes occasions.

Mais, au reste, on n'aurait pu lui rien reprocher de proprement mauvais... Il était même, en général, d'une décence parfaite dans ses manières, comme tous ceux qui ont le cœur naturellement pur ; et la seule chose dont s'affligeassent ses parens était son attachement excessif pour ses amis, qui souvent, lorsqu'il était à table chez son père, le faisait se lever, au premier appel d'un camarade, et s'enfuir de la maison, laissant son assiette à moitié remplie. Sa prodigalité, sans cesse plus marquée, avait eu, dès le début, un côté louable : à savoir, la manière dont elle s'étendait aux pauvres. Car le jeune François n'était pas de cette race commune de « viveurs » qui n'ont jamais deux sous pour un mendiant, mais trouvent toujours un billet de banque pour payer un dîner au champagne... Et c'est ainsi qu'il éprouva la sensation comme d'un coup de poignard au cœur lorsque, un jour, étant très occupé dans la boutique paternelle, avec un

grand nombre de cliens à servir, il s'aperçut qu'il venait de chasser un mendiant, presque sans se rendre compte de ce qu'il faisait. « Si cet homme était venu à moi de la part de l'un de mes nobles amis, se dit-il, de tel comte ou baron, sûrement il aurait obtenu cet argent qu'il me demandait! Or voilà que celui-ci est venu de la part du Maître des Maîtres; et moi, je l'ai laissé s'en aller les mains vides, et même en lui adressant de dures paroles! » Si bien qu'il résolut, depuis ce jour, de ne jamais rien refuser à tout homme qui viendrait le solliciter au nom de Dieu, — *per amor di Dio*, comme disent toujours les mendians italiens.

Il faut encore, après avoir essayé d'indiquer les qualités qui appartiennent en propre à cette biographie catholique et poétique de saint François, que je reconnaisse de quel précieux secours ont été, pour elle, les travaux antérieurs de M. Sabatier. M. Jœrgensen, d'ailleurs, ne se fait pas faute de nous l'avouer. « Jamais on ne proclamera assez haut, — écrit-il aux dernières lignes de son *Introduction*, — le rôle qui revient à M. Sabatier dans la renaissance actuelle des études d'histoire franciscaine. Tout ce qui a été écrit depuis l'apparition de son premier livre,... tout cela se rattache directement à lui, soit que les divers auteurs aient voulu continuer ses recherches, ou qu'ils se soient proposé de le réfuter. L'auteur du présent livre, lui aussi, doit beaucoup à l'écrivain français; et il est heureux de pouvoir l'affirmer, avec un profond sentiment de respect et de gratitude. » Peut-être même le poète danois a-t-il, par instans, poussé trop loin sa dépendance à l'égard de son éminent devancier, notamment pour ce qui concerne la date de la *Légende des Trois Compagnons*, et la possibilité de reconstituer, dans son ensemble, l'apport biographique du frère Léon et de ses amis : mais toujours, en tout cas, nous sentons qu'il a longuement et minutieusement pesé chacune des opinions de M. Sabatier, sauf à se voir souvent obligé de les « réfuter. » En vérité, les deux livres, bien loin de se nuire l'un à l'autre, se complètent et s'éclairent réciproquement : l'un, plus abondant et plus nourri de faits, nous fournissant, en quelque sorte, une incomparable « chronique » documentaire de l'existence du saint; l'autre, plus restreint dans son sujet comme dans sa portée, mais plus riche de vie, et s'employant surtout à faire renaître le cœur de l'homme merveilleux dont M. Sabatier nous a parfaitement révélé la figure et les actes.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'importance de la révolution ottomane nous a empêché, il y a quinze jours, de parler des événemens non moins intéressans, et à quelques égards non moins sérieux, qui s'étaient déjà produits chez nous. Nous sommes en pleine crise économique et politique, conséquence naturelle, logique, inévitable, des faiblesses et des fautes que nos gouvernans ont accumulées depuis une dizaine d'années. Les partisans de la guerre de classes ont quelques raisons d'être satisfaits, car cette guerre existe : elle s'est manifestée par des combats meurtriers, et par des interruptions de travail qui lèsent un très grand nombre d'intérêts. Combien de temps cette situation anormale et brutale durera-t-elle encore? Tout le monde en souffre, tout le monde aurait intérêt à en voir la fin, mais que fait-on pour y aider? Le gouvernement, héritier d'un passé qu'il a encore aggravé par ses défaillances personnelles, hésite, tâtonne, s'embrouille. Quant aux ouvriers, ou plutôt à ceux qui les mènent, rien ne les arrête; ils continuent d'aller de l'avant avec une froide ténacité; les coups qu'on leur porte atteignent, bien mollement d'ailleurs, quelques personnes qui sont aussitôt remplacées par d'autres; mais les organisations de ce combat restent les mêmes, toujours aussi actives et aussi menaçantes, et la Confédération générale du Travail continue son œuvre de révolution. De l'autre côté, les forces défensives diminuent, et si le présent fait naître beaucoup d'inquiétudes, l'avenir en inspire de plus nombreuses encore.

Nous sommes déjà loin, puisqu'elle a éclaté il y a un mois, de la grève qui a interrompu sur la Seine la circulation des bateaux-mouches et changé la physionomie de cette partie de Paris. Aussi, nous contenterons-nous d'en faire mention, nous réservant de tirer plus tard les leçons qui en ressortent. Cette grève, en effet, n'est qu'un incident secondaire à côté de tous ceux qui se sont rapidement succédé.

Depuis quelque temps déjà les ouvriers de Draveil, dans le département de Seine-et-Oise, avaient interrompu leur travail : Villeneuve-Saint-Georges, commune voisine, n'a pas tardé à être comprise dans le mouvement. Pendant quelques semaines, il n'y a pas eu de désordres graves : c'est ainsi d'ailleurs que les grèves ont l'habitude de commencer ; mais elles finissent autrement. Un jour est venu où, un conflit s'étant produit entre les grévistes et les gendarmes, un ouvrier a été tué. Voici les faits brièvement rappelés. Les gendarmes avaient été, un matin, l'objet de provocations intolérables. Dans l'après-midi, un brigadier crut reconnaître le principal provocateur et se mit à sa poursuite. Des coups de revolver furent échangés, et une balle mortelle atteignit un malheureux, nommé Geobelina. D'où venait cette balle, on ne l'a jamais su. L'autopsie du cadavre aurait probablement fait la lumière sur ce point : la balle même aurait été retrouvée et on aurait pu constater si elle était sortie d'un revolver de gendarme ou d'un revolver d'ouvrier. Le brigadier a été poursuivi : son défenseur a demandé avec insistance une autopsie qu'on fait toujours en pareil cas, mais qui, cette fois, a été refusée : on craignait de déplaire aux ouvriers qui s'y opposaient. Il y a eu mieux, ou plutôt il y a eu pis. Le brigadier a été en même temps l'objet de poursuites disciplinaires et de poursuites judiciaires. La question posée était de savoir si l'ouvrier qu'il avait poursuivi l'après-midi, par suite de provocations commises le matin, était encore à ce moment en état de flagrant délit, et par conséquent s'il pouvait être appréhendé sans autre formalité. C'est une question strictement juridique ; la jurisprudence paraît l'avoir résolue dans un sens favorable au brigadier ; en tout cas, c'est dans ce sens qu'a conclu le conseil d'enquête. Le brigadier devait donc être remis en liberté. Il ne l'a pas été : le gouvernement a jugé à propos d'attendre, pour prendre un parti, que les tribunaux de droit commun se fussent prononcés. Il aurait fallu choisir entre les deux juridictions, au lieu de les mettre successivement en œuvre. La conscience publique a été blessée lorsqu'on a vu que le brigadier, déclaré indemne par le conseil d'enquête, était maintenu en état d'arrestation. Le gouvernement, désireux de ménager les susceptibilités des ouvriers, voulait sans doute leur donner le temps de se calmer ; mais on n'a pas tardé de voir une fois de plus que les ménagemens de ce genre produisent un effet contraire à celui qu'ils se proposent. Les ouvriers se sont sentis encouragés dans leur attitude menaçante, et la Confédération générale du Travail s'est mise en mouvement.

Nous n'avons pas à dire ce qu'est la Confédération générale du

Travail, après l'article de M. Paul Leroy-Beaulieu que nous avons publié il y a quinze jours. La Confédération générale du Travail est peu de chose si on regarde sa composition ; son comité directeur est formé d'un très petit nombre de personnes dont la notoriété est toute nouvelle et dont la capacité intellectuelle est certainement médiocre ; mais c'est là que viennent converger comme à leur centre un grand nombre de syndicats, et c'est de là que partent, comme d'un sanctuaire mystérieux, des ordres qui sont aveuglément suivis. Il suffit que la Confédération générale ait pris une décision pour que tous les syndicats qui s'y rattachent l'exécutent aussitôt. La Confédération a voulu venger le prolétariat, victime de l'incident de Draveil, et elle a décidé qu'une grève de vingt-quatre heures aurait lieu : elle voulait donner un avertissement à la classe capitaliste et au gouvernement. Si les grévistes s'étaient contentés de se croiser les bras et étaient restés tranquilles à Paris, le mal n'aurait pas été bien grand ; mais la Confédération entendait la chose autrement. Elle a assigné un rendez-vous aux grévistes, et ce rendez-vous a été à Villeneuve-Saint-Georges. On a fait converger sur ce point tout un afflux d'ouvriers qui y étaient étrangers et y venaient seulement pour manifester. Dès le matin, les trains partis de Paris y ont conduit des milliers d'ouvriers ; d'autres étaient venus à pied ; tous avaient apporté des vivres et malheureusement des munitions. Il s'agissait, en effet, d'un premier essai de mobilisation en vue de la guerre sociale. On sait ce qui s'est passé. Quand les ouvriers se sont vus assez nombreux, ou peut-être quand l'heure fixée d'avance a sonné, le combat a commencé. Personne ne conteste que les ouvriers aient tiré les premiers : ils ont fait feu sur la troupe ; ils l'ont accablée de pierres et généralement de tous les objets contondans qui leur tombaient sous la main ; ils ont à la hâte dressé des barricades. Tout cela a été fait gauchement, lourdement, mais résolument, et si la troupe, dirigée et contenue par des officiers pleins de sang-froid, n'avait pas montré une patience et une endurance admirables, le mal aurait été infiniment plus grand. Le nombre des morts n'a été que de deux ou de trois : celui des blessés, d'un côté comme de l'autre, a été beaucoup plus élevé.

Quel était le but de la Confédération générale du Travail ? Elle n'a que dédain et mépris pour le socialisme parlementaire et pour l'action légale ; la nullité de l'un et l'inefficacité de l'autre sont démontrées à ses yeux ; ce qu'elle veut, c'est l'action directe, l'assaut subit et impétueux livré à la société capitaliste, enfin le retour aux vieux pro-

cédés révolutionnaires en vue de produire la catastrophe finale, à la fois par surprise et par choc. Mais tout cela ne saurait être improvisé, et la Confédération savait bien, en envoyant ses troupes, ou une partie de ses troupes, à Villeneuve-Saint-Georges, qu'elle ne remporterait pas du premier coup la victoire décisive. Aussi se proposait-elle seulement d'entraîner ces troupes, de les aguerrir, de leur donner le baptême du feu, enfin de les mettre et de les tenir en haleine en vue de combats prochains et plus sérieux. Elle comptait pour cela sur la faiblesse dont le gouvernement avait déjà donné tant de preuves. Ces espérances de la Confédération ont été en partie déçues, mais en partie seulement. La troupe s'est parfaitement conduite, avec énergie, bien qu'avec humanité; mais, le lendemain, le gouvernement a paru un peu embarrassé de sa victoire, et il ne l'a pas poussée jusqu'à ses conséquences normales et légitimes.

Il aurait fallu dissoudre la Confédération générale du Travail. L'opinion presque tout entière le réclamait; les journaux radicaux-socialistes les plus avancés condamnaient avec sévérité, flétrissaient même l'émeute de Villeneuve-Saint-Georges, dans son inspiration première et dans son exécution; tous rendaient la Confédération générale responsable d'un événement dont la réaction seule, disaient-ils, devait profiter. Il y avait de leur part un réel mouvement d'indignation. Nous n'avons pas besoin de dire quel langage tenaient les journaux progressistes : ce ne sont pas eux que le gouvernement écoute de préférence. Il n'a d'ailleurs écouté ni les uns ni les autres, et s'est contenté d'arrêter les principaux meneurs de la Confédération générale du Travail, mesure excellente, mais insuffisante. Quant à la Confédération elle-même, il l'a respectée. Ce respect était-il seulement juridique? Les communications faites à la presse donnent à le croire : on y lit que la Confédération générale est organisée légalement, en parfaite conformité avec la loi de 1884, et que dès lors elle n'offre aucune prise. Ses membres peuvent commettre des délits individuels, et ils doivent être poursuivis à ce titre individuellement; mais la Confédération, elle, échappe à toute répression. C'est une doctrine singulière : il en résulte qu'il suffit à une association d'être organisée légalement pour qu'elle ne puisse commettre aucune illégalité. Prenons pourtant l'exemple de M. Griffuelhes : est-ce comme homme privé, est-ce comme simple citoyen, qu'il a convoqué des milliers d'ouvriers à Villeneuve-Saint-Georges? Il n'en aurait réuni que quelques dizaines s'il avait parlé comme tel; mais il a parlé, c'est-à-dire ordonné au nom de la Confédération géné-

rale du Travail, et les ouvriers sont venus en rangs pressés. C'est donc la Confédération générale qui a agi, qui est coupable, qui est responsable, qui aurait dû être frappée. Pourquoi ne l'a-t-elle pas été? Il est facile de le comprendre. Au premier moment, des journaux habituellement bien renseignés ont dit que la Confédération générale avait vécu : c'était sans doute la première intention de M. Clemenceau, et c'était la bonne. Mais à ce moment, les ministres étaient dispersés, et M. Clemenceau avait oublié qu'il s'était donné un certain nombre de collaborateurs socialistes. Les ministres étant revenus, M. Clemenceau s'est aperçu qu'il n'était pas le maître. Voilà pourquoi on a entamé des poursuites contre quelques hommes, qui ne sont rien, et on n'a osé rien entreprendre contre la Confédération générale, qui est tout.

Mais, a-t-on dit encore, à quoi bon dissoudre la Confédération générale ? Il s'en formera une autre aussitôt, et on n'aura rien gagné au change : argument commode pour ceux qui ne veulent rien faire. Au point où en sont les choses, et avec un gouvernement dont tout le monde sait que l'énergie est intermittente, la simple dissolution de la Confédération générale n'aurait évidemment pas eu du premier coup toute l'efficacité désirable; il aurait fallu que cette première mesure fût suivie de quelques autres; pourtant, si, derrière elle, on avait senti une volonté ferme, résolue à pourvoir à toutes les nécessités qui s'imposeraient, l'effet moral aurait certainement produit quelques conséquences appréciables. Cette volonté ne s'étant pas manifestée, c'est le contraire qui est arrivé : la Confédération générale du travail est devenue plus arrogante, et elle semble bien être aussi puissante que jamais. Peut-être même l'est-elle davantage. Les ordres qu'elle donne, pour n'être plus contresignés par M. Griffuelhes, n'en sont pas moins suivis. M. Griffuelhes est prodigieusement facile à remplacer; on trouve des hommes de son espèce autant qu'on en veut : *uno avulso non deficit alter;* peu importe que M. Griffuelhes soit en prison si la Confédération générale continue d'opérer en liberté. Or elle continue, et, par suite d'un fait qui, quoi qu'on en dise, était inattendu au moment où il s'est produit, ses forces se sont subitement accrues dans une proportion considérable : la Fédération des mineurs s'y est affiliée.

Il s'agit des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, qui ont une place à part dans l'histoire du mouvement syndical, et cette histoire est en somme à leur honneur. Ils ont obtenu, et ils en sont justement fiers, des résultats supérieurs à ceux de tous les autres groupemens ou-

vriers, bien que, jusqu'à présent, ils aient agi par les voies légales et qu'ils aient désavoué les moyens révolutionnaires. En sera-t-il toujours ainsi? Nous n'en savons rien. Dans ces derniers temps, les mineurs du Nord ont été en butte à des suggestions nouvelles et ne s'en sont pas toujours bien défendus. Nous avons rendu compte, on s'en souvient peut-être, des exploits du citoyen Broutchoux qui a organisé des syndicats nouveaux pour battre en brèche l'influence de MM. Basly et Lamendin sur les anciens. La paix qui s'est faite entre les uns et les autres est boiteuse et mal assise : les hostilités recommenceront à la première occasion. On ne saurait en douter, quand on voit la Fédération des mineurs choisir tout exprès le moment actuel pour s'affilier avec éclat à la Confédération générale du Travail. Lorsque la nouvelle s'en est répandue, l'émotion a été vive, et quoi de plus naturel? Mais, comme il y a toujours des optimistes qui s'obstinent à voir et à présenter les choses du bon côté, on nous a expliqué que la Fédération des mineurs apporterait dans la Confédération générale un élément relativement modéré avec lequel il faudrait compter, et qui jouerait certainement un rôle pacificateur. On a même ajouté que la Confédération générale s'était toujours défendue contre cette sorte de ralliement où elle voyait un danger pour son omnipotence. Cela est-il vrai? Dans une conversation avec un rédacteur du *Temps*, M. Basly a dissipé d'un mot cette espérance. « Voilà, a-t-il dit, une illusion qu'il ne faut pas avoir : quelle que soit l'importance de notre Fédération, qui compte plus de membres cotisans que n'importe quelle autre, nous n'aurons qu'un délégué au comité confédéral. Nous serons toujours mis en minorité par les organisations qui sont d'autant plus violentes qu'elles comportent moins de membres. Comme on n'est pas sans avoir remarqué à la C. G. T. que ces organisations qui groupent de très nombreux adhérens sont toujours plus prudentes dans leur action, — parbleu ! les chefs sentent mieux leur responsabilité lorsqu'ils ont derrière eux des troupes nombreuses, — on leur préfère les fédérations qui sont composées des seuls élémens violens de la corporation. Aussi le comité confédéral ne fait-il rien pour donner à nos grandes organisations une situation prépondérante. » C'est dans ce sens, évidemment, qu'il faut entendre l'affirmation que la Confédération générale ne tenait pas essentiellement à l'affiliation de la Fédération des mineurs. Qu'arrivera-t-il donc? La Confédération fera des efforts pour maintenir la Fédération dans un état subalterne, et la Fédération en fera de son côté pour maintenir son indépendance. Mais qui l'emportera? M. Basly,

qui a dissipé certaines illusions, n'en conserve-t-il pas pour son propre compte? « Nous n'entrons pas, dit-il, à la C. G. T. pieds et poings liés. Nous resterons dans tous les cas maîtres de notre action. Ce n'est pas parce qu'elle est affiliée que la Fédération des mineurs pourra enfreindre l'article de ses statuts qui oblige de procéder à un referendum avant de déclarer la grève générale. Non, pas plus demain qu'hier, on ne verra les mineurs abandonner le travail brusquement, un beau matin, sur un mot d'ordre donné la veille au soir. Cela, vous pouvez l'annoncer avec certitude. » Est-ce bien sûr? Que signifie l'affiliation si elle n'établit pas une certaine dépendance de la Fédération à l'égard de la Confédération? Et si cette dépendance n'allait pas en s'accentuant, ce serait la première fois qu'un pareil miracle se verrait.

M. Basly explique comment l'affiliation s'est faite, et son explication nous donne une inquiétude de plus. On voulait faire, dit-il, l'unité minière, et déjà un certain nombre de syndicats, qui étaient sans nul doute les plus violens et les plus enclins aux procédés révolutionnaires, s'étaient affiliés à la Confédération générale, auprès de laquelle ils avaient trouvé appui et concours dans des momens difficiles. La reconnaissance, qui est un beau sentiment, les y enchaînait. Alors, puisqu'ils ne voulaient à aucun prix quitter la Confédération générale, il a bien fallu que les autres y allassent, puisqu'on voulait faire l'unité, et il y a tant d'avantages à l'unité, que M. Basly aime encore mieux qu'elle se soit faite ainsi, que si elle ne s'était pas faite du tout. Néanmoins, il reste mélancolique et nous le restons avec lui. On voulait faire l'unité, soit; mais comment ne pas constater que, pour la faire, les modérés ont été aux violens et non pas les violens aux modérés. N'en est-il pas toujours ainsi? Le premier pas est fait : où les autres nous conduiront-ils?

« Abandonner le travail brusquement, un beau matin, sur un mot d'ordre donné la veille au soir, » M. Basly nous assure que les mineurs du Pas-de-Calais ne le feront jamais : en attendant, on le fait couramment à Paris. Nous avons parlé de la grève de vingt-quatre heures, ordonnée par la Confédération générale, qui a entraîné la sanglante échauffourée de Villeneuve-Saint-Georges : après celle-là, nous en avons eu une autre, qui n'a pas eu et ne pouvait pas avoir d'aussi douloureuses conséquences, car elle n'a duré que deux heures. C'est la grève des électriciens; elle a été faite sur l'ordre du citoyen Pataud, qui d'ailleurs n'en était pas à sa première expérience : c'est lui qui une première fois, il y a dix-huit mois, a plongé Paris dans une

obscurité encore plus prolongée, puisqu'elle a duré toute une nuit. M. Pataud a éprouvé le besoin de nous donner un nouvel avertissement, et il a été assez bon prince pour en réduire la durée à deux heures seulement. Ce sont jeux de prince, en effet; un grand nombre de pauvres gens en ont pâti, et quelques-uns, qui vivaient du travail de leur soirée, dans des théâtres ou des concerts par exemple, se sont vus privés de leur modeste salaire; ils ont payé les frais de l'avertissement adressé aux bourgeois. M. Pataud n'avait pas à se gêner pour d'aussi petites gens : il accomplissait un acte politique, et la grande politique fait toujours quelques victimes. On dit cependant qu'une de ces victimes se montre récalcitrante et poursuit M. Pataud en dommages-intérêts : les tribunaux, nous l'espérons bien, lui donneront raison. Il est absurde de prétendre que l'émeute de Villeneuve-Saint-Georges ou l'obscurité répandue sur Paris pendant plusieurs heures soient des faits de grève, et par conséquent des faits licites. Une émeute est une émeute, un délit est un délit, de quelque apparence qu'on cherche à les couvrir. Les actes dont il s'agit ne se rattachent pas à l'ordre économique, mais bien à l'ordre politique et quelquefois même à l'ordre privé. Si on le conteste, il faut approuver le gouvernement d'avoir laissé en liberté un escroc de droit commun, condamné par les tribunaux, parce qu'il travaillait à une grève, et que ce genre de travail est sacré; il donne des immunités particulières. Depuis, l'escroc en question a été arrêté dans la bagarre de Villeneuve-Saint-Georges : il a été condamné de nouveau et cette fois emprisonné. Il doit avoir une bien triste idée de la logique du ministère! Pourquoi l'avait-on laissé en liberté, si ce n'était pas pour qu'il pût aller à Villeneuve-Saint-Georges? Il y était à sa place, et il pouvait croire qu'il y était avec une autorisation spéciale du gouvernement. On cherche une politique, on ne trouve que l'incohérence.

C'est sans doute à cette impression d'incohérence qu'il faut attribuer la piteuse attitude des directeurs des secteurs électriques qui, appelés par le président du Conseil après la grève, ont reçu de lui des propositions qu'ils n'ont point acceptées. M. Clemenceau parlait cependant, cette fois, en homme de gouvernement. Il avait peu goûté la mauvaise plaisanterie du citoyen Pataud, et il se montrait justement inquiet des conséquences qu'elle pouvait avoir si on ne prenait pas des mesures énergiques pour décourager toute récidive. Au premier moment de la grève, il avait fait appel à des électriciens militaires qui auraient pu être substitués rapidement aux électri-

ciens civils, et nous rendre l'éclairage sans lequel une grande ville devient vite un coupe-gorge. La grève n'ayant duré que deux heures, on n'a pas eu besoin de recourir à eux; mais M. Clemenceau, dans sa conversation avec les directeurs d'usines, leur a suggéré l'idée de procéder à un licenciement provisoire du personnel électrique, pendant lequel il mettrait des électriciens militaires à leur disposition. Les directeurs ont répondu que leur personnel était professionnellement excellent, qu'il était entraîné, qu'il faudrait peut-être un certain temps aux électriciens militaires pour se mettre au fait d'un service qu'ils ne connaissaient pas, enfin et surtout que les ouvriers confédérés seraient parfaitement capables, avant de s'en aller, de se livrer au sabotage des machines et de tout briser autour d'eux. Les directeurs de secteurs ont fait preuve à coup sûr d'un médiocre courage, mais ils auraient peut-être raisonné autrement et fait une autre réponse s'ils avaient eu affaire à un gouvernement doué de plus de consistance, de solidité, de continuité dans l'action et inspirant plus de sécurité pour le lendemain. Ils n'ont pas osé accepter les offres de M. Clemenceau; ils se sont défiés de ce qu'il y a, dans sa politique, de décousu, d'imprévu, de hasardeux, d'incomplet; ils ont vu un ministre qui faisait, à la vérité, une proposition digne d'un gouvernement sérieux; mais ils n'ont pas vu ce gouvernement, et ils ont craint de s'engager dans une aventure avec une garantie insuffisante. On ne saurait les en approuver, car ils se sont mis plus platement que jamais à la discrétion de M. Pataud; mais leur abstention n'était pas sans quelques circonstances atténuantes.

Nous n'avons pas encore dit ce qu'il y a de plus grave dans la situation actuelle : ce ne sont pas les incidens violens de Villeneuve-Saint-Georges, ni même le sport inquiétant auquel s'est livré M. Pataud, mais bien les causes qui ont déterminé les entrepreneurs de travaux publics à prononcer, pour commencer, un lock-out partiel contre leurs ouvriers terrassiers. Ce licenciement n'est pas encore complet : on a dû faire des exceptions pour les chantiers où les travaux commencés ne peuvent pas être interrompus sans précautions préalables, à défaut desquels la sécurité publique serait compromise, — par exemple pour les travaux du Métropolitain sous le lit de la Seine, ou encore pour ceux qui ont pour objet la consolidation du sol, place de la Concorde. Dans les autres chantiers, un grand nombre d'ouvriers ont été déjà licenciés; d'autres le seront plus tard, car les entrepreneurs procèdent par des mesures successives. Mais ils sont dès maintenant résolus, en vertu d'une décision prise en commun, à

demander la modification ou la résiliation de leurs contrats. Les motifs qu'ils en donnent ne sont que trop sérieux. Ils ne sont plus maîtres de leurs chantiers; les ouvriers ne veulent y reconnaître l'autorité que des chefs nommés par eux; et enfin, ces ouvriers refusent de travailler plus d'un certain nombre d'heures par jour, nombre qui va toujours en décroissant. Si on les oblige à rester dans les chantiers le même nombre d'heures qu'autrefois, ils y consentent, mais ils s'y croisent les bras ou s'appliquent à travailler avec une lenteur telle que le rendement de leur travail est quelquefois inférieur à la moitié de ce qu'il était au moment où les contrats des entrepreneurs ont été passés avec la Ville : dès lors, ces derniers ne peuvent plus remplir les conditions qu'ils avaient acceptées. Les cahiers des charges prévoient la résiliation du contrat, si certains cas viennent à se produire : ils se sont produits par la faute des ouvriers. Les charges qui incombent aux entrepreneurs se sont accrues dans des proportions imprévues, et qu'il était impossible de prévoir La continuation des travaux est devenue impossible. Il suffit de se promener dans Paris pour se rendre compte de la quantité de travaux qui y ont été entamés à la fois, sans doute imprudemment; on ne voit partout que des palissades qui enlaidissent la ville, en attendant que l'achèvement de toutes ces entreprises en augmente la circulation souterraine; mais cet achèvement arrivera-t-il jamais? En vérité, on n'en sait plus rien : il ne semble pas, en tout cas, que le jour de la délivrance soit prochaine. Cet arrêt des travaux, cet encombrement inesthétique, cette incertitude générale, ce malaise, cette inquiétude, tout cela est l'œuvre de la Confédération générale.

En 1848, Louis Blanc avait proposé une organisation du travail dont on a fait quelques expériences : elles ont eu des conséquences néfastes. Les meneurs d'aujourd'hui ont, à leur tour, une conception nouvelle de ce que doit être le travail bien organisé. Autrefois, on demandait aux ouvriers de travailler tous de leur mieux, et chacun était finalement traité suivant son application, son zèle, son intelligence, enfin suivant ses services. Il y avait alors intérêt à être un ouvrier laborieux, à donner le bon exemple aux autres, à s'élever au-dessus de la moyenne: on devenait contremaître, chef de chantier, etc. La Confédération générale du Travail a changé cela : aujourd'hui, tous les ouvriers, bons ou mauvais, doivent être traités de même, ou plutôt il ne peut plus y en avoir de bons, ni de mauvais, tous devant fournir la même somme de travail. Ce résultat aurait été ifficile à obtenir si on avait pris mesure sur les meilleurs, mais deve-

nait très facile, au contraire, si on les soumettait uniformément les uns et les autres au niveau inférieur. Le système était déprimant pour les ouvriers intelligens et actifs, mais réconfortant pour les autres et avait le mérite de ne pas faire de jaloux. Il en avait un autre qui était de faire durer l'ouvrage et par conséquent de diminuer les temps de chômage. Cette dernière considération une fois admise devait amener de grands perfectionnemens dans l'application. Bientôt les ouvriers se sont ingéniés à introduire dans leur travail des malfaçons secrètes qui, découvertes un peu plus tôt ou un peu plus tard, devaient leur donner une tâche nouvelle au détriment de l'entrepreneur. Tout cela a été imaginé peu à peu par voie déductive et appliqué très résolument. Il est clair que des chefs de chantiers nommés par les entrepreneurs, consciencieux et honnêtes, ne sauraient tolérer de pareilles pratiques: aussi les ouvriers entendent-ils les choisir eux-mêmes, et ils les prennent parmi les plus vieux et les plus nuls d'entre eux, c'est-à-dire parmi ceux dont la complaisance leur est le plus sûrement acquise. Avons-nous besoin de dire à quelles conséquences doit conduire un pareil système, car c'en est un, très minutieusement combiné en vue du but poursuivi? Les ouvriers s'y soumettent avec cette obéissance passive qu'on a dénoncée et proscrite ailleurs, mais qui se retrouve dans nos chantiers, aussi absolue qu'elle ait jamais été dans la congrégation la plus despotiquement disciplinée. Le mal étend chaque jour ses ravages. Alors les entrepreneurs de travaux publics, effrayés et découragés, déclarent qu'ils ne peuvent plus remplir leurs engagemens et demandent à en être relevés. Ils ne sont plus les maîtres chez eux; on leur refuse le travail qu'ils se voient cependant obligés de payer; ils font leurs calculs et ils reconnaissent qu'ils seront ruinés si les conditions de leur contrat restent les mêmes. Que faire? Le métier est devenu impossible : ils le dénoncent ou y renoncent. Quant aux ouvriers, ils se préparent sans doute de grandes souffrances, mais ils ne devront en accuser qu'eux-mêmes.

Le mal est d'autant plus grave que les causes qui l'ont produit sont plus anciennes : il découle de toute une série de fautes que nos gouvernemens ont successivement accumulées. On a habitué les ouvriers à croire qu'ils étaient une classe à part dans la société, indépendante de toutes les autres et qui pouvait tout se permettre à leur égard. On a fait pour eux des lois d'exception qui leur assuraient de grands avantages, et ces lois, on n'a même pas tenu la main à ce qu'ils en respectassent l'esprit et la lettre. Elles étaient faites strictement en vue de leurs intérêts professionnels; ils en ont tiré des armes politiques,

au moyen desquelles ils exercent sur la société un chantage indécent Nous sommes partisan de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels, mais l'application qu'on en a faite n'en est-elle pas la pitoyable caricature? La plupart des syndicats sont organisés irrégulièrement, illégalement : on n'ose pas y toucher, parce qu'ils se sont placés sous l'aile tutélaire de la Confédération générale du Travail, et on ose encore moins toucher à la Confédération elle-même. La Bourse du Travail a été, elle aussi, complètement détournée de son objet. On en a exilé quelques syndicats par trop irréguliers qui, prévoyant le coup, s'étaient déjà pourvus ailleurs et vont s'y loger : mais la Bourse elle-même reste aussi intangible que la Confédération générale. Dès lors, ce qui devait arriver arrive : par la manière dont on le traite, on irrite le mal au lieu de le guérir. Il est possible que la Confédération générale sente l'utilité de se donner un peu de répit et que, après tout ce qu'elle vient de faire, elle s'arrête quelque temps pour respirer : encore rien n'est-il moins sûr. Mais on ne l'a ni sérieusement inquiétée, ni intimidée, et elle reprendra bientôt le cours de ses exploits. M. Pataud s'est fait couvrir d'applaudissemens, dans une réunion de deux mille personnes, en annonçant comme prochaine la grève générale. « Elle peut être faite, a-t-il dit, par quelques milliers de travailleurs seulement. Il suffit de paralyser les forces vives de la production et de l'échange, de frapper là où se trouve le centre de toute la vie économique du pays. » On ne comprend pas très bien ce que cela veut dire, mais les menaces les plus vagues sont quelquefois les plus dangereuses. Nous redoutons d'ailleurs beaucoup moins la grève générale que l'état d'esprit qui, au milieu de ces déclamations véhémentes, a déjà amené tant de ruines. On a faussé l'esprit des ouvriers et on s'applique, chaque jour, à décourager chez les patrons l'esprit d'entreprise. Si cela continue, la crise, que nous traversons sera peu de chose à côté de celles que nous réserve l'avenir.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

CINQUIÈME PÉRIODE. — LXXVIIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-SIXIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT

Livraison du 1er Juillet.

Pages.

CIEL ROUGE, deuxième partie, par CLAUDE FERVAL. 5

CORRESPONDANCE DE GUIZOT AVEC LÉONCE DE LAVERGNE (1838-1874), publiée par M. ERNEST CARTIER. 41

RUSKIN ET LA VIE. — III. LA SOCIÉTÉ, par M. ANDRÉ CHEVRILLON. 83

LETTRES ÉCRITES DU SUD DE L'INDE. — VI. LE CARNATE : La ballade de Genji, — l'Escalade des Français, — les Djaïnas de Sittamour, par M. MAURICE MAINDRON. 114

TALLEYRAND ÉMIGRÉ. — I. EN ANGLETERRE (1792-1794), par M. BERNARD DE LACOMBE. 149

UNE VIE DE FEMME AU XVIIIe SIÈCLE. — MADAME DE TENCIN D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX, dernière partie, par M. MAURICE MASSON. 185

POÉSIES, par M. FERNAND GREGH. 219

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française. 228

Livraison du 15 Juillet.

EUGÈNE FROMENTIN. — EN BELGIQUE ET EN HOLLANDE. — LETTRES DE VOYAGE ET FRAGMENS INÉDITS, par M. PIERRE BLANCHON. 241

LA VIE ET L'ŒUVRE DE M. GASTON BOISSIER, par M. RENÉ PICHON. 284

CIEL ROUGE, troisième partie, par CLAUDE FERVAL. 322

LA PRÉSIDENCE DES ÉTATS-UNIS. — LES DEUX CANDIDATS, par M. ANDRÉ TARDIEU. 353

L'AUTOBIOGRAPHIE D'UN SANS-CULOTTE ALLEMAND, par M. T. DE WYZEWA. . . 371

Pages.

Le travail de la femme et les associations professionnelles, par M. Ludovic de Contenson. 393

Les Dirigeables, par M. P. Banet-Rivet. 415

Revue littéraire. — Le *Racine* de M. Jules Lemaitre, par M. René Doumic. 447

Essais et notices. — La Russie et le Saint-Siège, d'après une publication récente, par M. Ernest Daudet. 459

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis Charmes, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Août.

Le Syndicalisme. — La Confédération générale du travail. — La théorie de la violence, par M. Paul Leroy-Beaulieu, de l'Académie des Sciences morales. 481

Ciel rouge, dernière partie, par Claude Ferval. 516

Ruskin et la vie. — III. La Société, par M. André Chevrillon. 564

Talleyrand émigré. — II. En Amérique (1794-1796), par M. Bernard de Lacombe. 591

Paysages de Grèce. — III. Olympie. — Delphes, par M. Louis Bertrand. 620

Échéance, par Mrs Edith Wharton. 652

La Guerre maritime après la nouvelle conférence de la paix, par M. A. de Lapradelle. 676

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis Charmes, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Août.

La cavalerie du service de deux ans, par M. le général de Négrier. . . 721

Le mariage de don Juan, par M. Fidao-Justiniani. 755

La Déclaration socialiste des droits, par M. Alfred Fouillée, de l'Académie des Sciences morales. 802

La Compagnie secrète du Saint Sacrement, d'après des documens nouveaux, par M. A. Rebelliau. 834

Lamartine en 1830 et le voyage en Orient. — Lettres inédites, par M. René Doumic. 869

Une nouvelle monnaie. — Les certificats des chambres de compensation américaines, par M. Raphaël-Georges Lévy. 896

Poésies, par M. Auguste Angellier. 917

Revue musicale. — Onze ans de la vie de Berlioz, d'après un livre récent, par M. Camille Bellaigue. 924

Revues étrangères. — Une vie danoise de saint François d'Assise, par M. T. de Wyzewa. 936

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis Charmes, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 47960.

TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES
3 9090 007 526 052